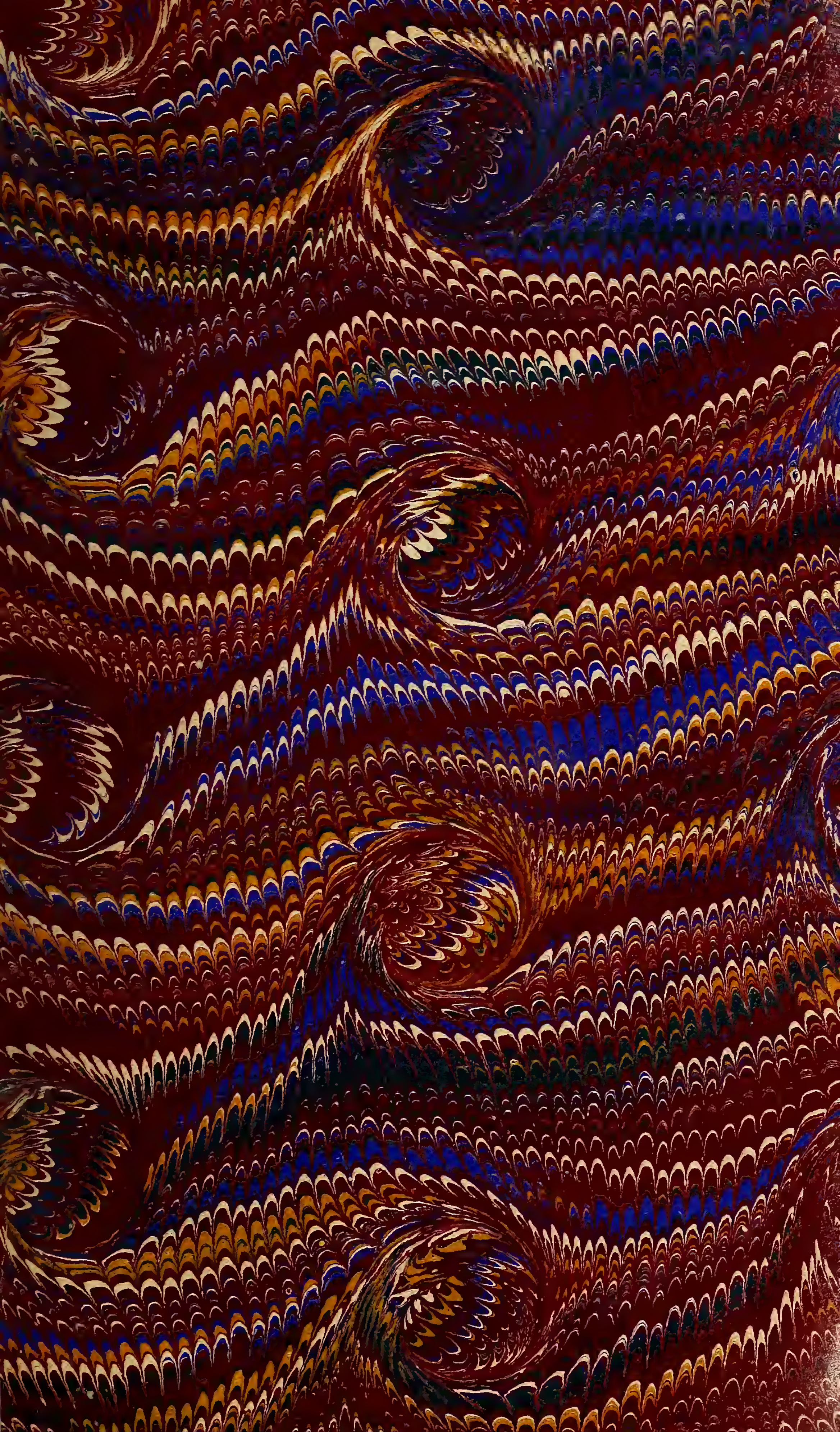



Natural History Museum Library
000137343



ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

TOME IV

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
7, RUE SAINT-BENOIT

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

AVEC LA NOMENCLATURE LINNÉENNE ET LA CLASSIFICATION DE CUVIER

Revues sur l'édition in-4° de l'Imprimerie Royale

ET ANNOTÉES

PAR

M. FLOURENS

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
PROFESSEUR AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, ETC.

TOME QUATRIÈME

LES SINGES — ADDITIONS AUX QUADRUPÈDES



PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES

6, RUE DES SAINTS-PÈRES

HISTOIRE NATURELLE

DES ANIMAUX.

NOMENCLATURE DES SINGES.[1]

Comme endoctriner des écoliers, ou parler à des hommes, sont deux choses différentes; que les premiers reçoivent sans examen et même avec avidité l'arbitraire comme le réel, le faux comme le vrai, dès qu'il leur est présenté sous la forme de documents; que les autres au contraire rejettent avec dégoût ces mêmes documents lorsqu'ils ne sont pas fondés; nous ne nous servirons d'aucune des méthodes qu'on a imaginées[2] pour entasser sous le même nom de *singes* une multitude d'animaux d'espèces différentes et même très-éloignées.

J'appelle *singe* un animal sans queue, dont la face est aplatie, dont les dents, les mains, les doigts et les ongles ressemblent à ceux de l'homme, et qui, comme lui, marche debout sur ses deux pieds[3] : cette définition, tirée de la nature même de l'animal et de ses rapports avec celle de l'homme, exclut, comme l'on voit, tous les animaux qui ont des queues, tous ceux qui ont la face relevée ou le museau long; tous ceux qui ont les ongles courbés, crochus ou pointus; tous ceux qui marchent plus volontiers sur quatre que sur deux pieds. D'après cette notion fixe et précise, voyons combien il existe d'espèces d'animaux auxquels on doive donner le nom de *singe*. Les anciens n'en connaissaient qu'une seule: le *pithecos*[4] des Grecs, le

1. Cette nomenclature des singes ouvre le XIVe volume de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, volume publié en 1766.

2. Buffon a beaucoup mieux fait que de se servir des *méthodes qu'on avait imaginées;* il en a imaginé une, et qui est excellente. (Voyez la note de la page 6 du Ier volume, et la note de la page 283 du IIIe.)

3. Nul *singe* ne marche *debout sur ses deux pieds.* L'homme seul a ce privilége. Le *singe* marche en s'appuyant sur ses mains, et, lorsqu'il veut marcher ou se tenir debout, ce qu'il ne fait jamais qu'avec peine, son pied ne porte que sur le tranchant extérieur.

4. Πίθηκος est le nom grec du singe en général; le singe dont Galien a donné l'anatomie, n'est pas autre chose que le magot : Camper avait pensé que c'était l'orang-outang; mais il se trompait. — L'orang-outang n'a pas été connu des anciens.

simia des Latins, est un *singe*, un vrai *singe*, et c'est celui sur lequel Aristote, Pline et Galien ont institué toutes les comparaisons physiques, et fondé toutes les relations du singe à l'homme; mais ce pithèque, ce singe des anciens, si ressemblant à l'homme par la conformation extérieure, et plus semblable encore par l'organisation intérieure, en diffère néanmoins par un attribut qui, quoique relatif en lui-même, n'en est cependant ici pas moins essentiel, c'est la grandeur; la taille de l'homme en général est audessus de cinq pieds, celle du pithèque n'atteint guère qu'au quart de cette hauteur : aussi ce singe eût-il encore été plus ressemblant à l'homme, les anciens auraient eu raison de ne le regarder que comme un homoncule, un nain manqué, un pygmée capable tout au plus de combattre avec les grues, tandis que l'homme sait dompter l'éléphant et vaincre le lion.

Mais depuis les anciens, depuis la découverte des parties méridionales de l'Afrique et des Indes, on a trouvé un autre singe [1] avec cet attribut de grandeur, un singe aussi haut, aussi fort que l'homme, aussi ardent pour les femmes que pour ses femelles; un singe qui sait porter des armes, qui se sert de pierres pour attaquer, et de bâtons pour se défendre, et qui d'ailleurs ressemble encore à l'homme plus que le pithèque; car indépendamment de ce qu'il n'a point de queue, de ce que sa face est aplatie, que ses bras, ses mains, ses doigts, ses ongles sont pareils aux nôtres, et qu'il marche toujours debout [2], il a une espèce de visage, des traits approchant de ceux de l'homme, des oreilles de la même forme, des cheveux sur la tête, de la barbe au menton, et du poil ni plus ni moins que l'homme en a dans l'état de nature [3]. Aussi les habitants de son pays, les Indiens policés, n'ont pas hésité de l'associer à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage; tandis que les Nègres, presque aussi sauvages, aussi laids que ces singes, et qui n'imaginent pas que pour être plus ou moins policé l'on soit plus ou moins homme, leur ont donné un nom propre (*Pongo*), un nom de bête et non pas d'homme; et cet orang-outang ou ce pongo n'est en effet qu'un animal, mais un animal très-singulier, que l'homme ne peut voir sans rentrer en lui-même, sans se reconnaître, sans se convaincre que son corps n'est pas la partie la plus essentielle de sa nature [4].

Voilà donc deux animaux, le pithèque et l'orang-outang, auxquels on doit appliquer le nom de *singe*, et il y en a un troisième auquel on ne peut guère le

1. *Un autre singe*. Buffon ne fait ici qu'un seul animal de deux : de l'*orang-outang* et du *chimpanzé*. L'*orang-outang* est des Indes; le *chimpanzé* est d'Afrique. — Nous connaissons aujourd'hui un troisième grand singe à formes humaines : le *gorille*. Le *gorille* est d'Afrique. (Voyez la note 1 de la page 36 du IIIe volume.)

2. Voyez la note 3 de la page précédente.

3. L'homme, dans l'état de nature, n'est pas couvert de poil, comme l'*orang-outang*, qui l'est, lui, *ni plus ni moins* que le quadrupède.

4. Belle pensée. (Voyez la note de la page 80 du IIe volume.)

refuser, quoiqu'il soit difforme, et par rapport à l'homme et par rapport au singe : cet animal, jusqu'à présent inconnu, et qui a été apporté des Indes orientales sous le nom de *gibbon*, marche debout comme les deux autres, et a la face aplatie ; il est aussi sans queue, mais ses bras, au lieu d'être proportionnés comme ceux de l'homme, ou du moins comme ceux de l'orang-outang ou du pithèque, à la hauteur du corps, sont d'une longueur si démesurée, que l'animal étant debout sur ses deux pieds, il touche encore la terre avec ses mains sans courber le corps et sans plier les jambes; ce singe est le troisième et le dernier[1] auquel on doive donner ce nom ; c'est dans ce genre une espèce monstrueuse, hétéroclite, comme l'est dans l'espèce humaine la race des hommes à grosses jambes, dite de *Saint-Thomas*[2].

Après les singes, se présente une autre famille d'animaux, que nous indiquerons sous le nom générique de *babouin*[3]*;* et, pour les distinguer nettement de tous les autres, nous dirons que le babouin est un animal à queue courte, à face allongée, à museau large et relevé, avec des dents canines plus grosses à proportion que celles de l'homme, et des callosités sur les fesses : par cette définition, nous excluons de cette famille tous les singes qui n'ont point de queue, toutes les guenons, tous les sapajous et sagouins qui n'ont pas la queue courte, mais qui tous l'ont aussi longue ou plus longue que le corps, et tous les makis, loris et autres quadrumanes qui ont le museau mince et pointu. Les anciens n'ont jamais eu de nom propre pour ces animaux ; Aristote est le seul qui paraît avoir désigné l'un de ces babouins par le nom de *simia porcaria*[a], encore n'en donne-t-il qu'une indication fort indirecte ; les Italiens sont les premiers qui l'aient nommé *babuino,* les Allemands l'ont appelé *bavion;* les Français *babouin,* et tous les auteurs qui, dans ces derniers siècles, ont écrit en latin, l'ont désigné par le nom *papio ;* nous l'appellerons nous-même *papion* pour le distinguer des autres babouins qu'on a trouvés depuis dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes. Nous connaissons trois espèces de ces animaux : 1° le *papion* ou *babouin* proprement dit, dont nous venons de parler, qui se trouve en Libye, en Arabie, etc., et qui vraisemblablement est le *simia porcaria* d'Aristote ; 2° le mandrill, qui est un babouin encore plus grand

a. *Nota.* Cette dénomination *simia porcaria*, qui ne se trouve que dans Aristote, et qui n'a été employée par aucun autre auteur, était néanmoins une très-bonne expression pour désigner le babouin : car j'ai trouvé dans des voyageurs, qui probablement n'avaient jamais lu Aristote, la même comparaison du museau du babouin à celui du cochon ; et d'ailleurs ces deux animaux se ressemblent un peu par la forme du corps.

1. Il faut étendre aujourd'hui l'énumération de Buffon. Il y a l'*orang*, le *gorille* et le *chimpanzé* (et, très-probablement plusieurs *orangs*, plusieurs *chimpanzés*, etc.). Il y a plusieurs *gibbons :* le *gibbon noir,* le *brun*, le *cendré,* le *siamang*, etc.

2. Pourquoi *monstrueuse* et *hétéroclite?* — Quant à la *race des hommes à grosses jambes* , voyez la note de la page 160 du IIe volume.

3. Le *babouin* ou *papion* a la queue longue. — « Ceux que l'on représente avec une queue « courte, comme les *papions* de Buffon, l'avaient coupée. » (Cuvier.)

que le papion, avec la face violette, le nez et les joues sillonnées de rides profondes et obliques, qui se trouve en Guinée et dans les parties les plus chaudes de l'Afrique; 3° l'ouanderou, qui n'est pas si gros que le papion, ni si grand que le mandrill, dont le corps est moins épais, et qui a la tête et toute la face environnée d'une espèce de crinière très-longue et très-épaisse; on le trouve à Ceylan, au Malabar et dans les autres provinces méridionales de l'Inde : ainsi voilà trois singes et trois babouins[1] bien définis, bien séparés, et tous six distinctement différents les uns des autres.

Mais, comme la nature ne connaît pas nos définitions, qu'elle n'a jamais rangé ses ouvrages par tas, ni les êtres par genres, que sa marche au contraire va toujours par degrés, et que son plan est nuancé partout et s'étend en tout sens, il doit se trouver entre le genre du singe[a] et celui du babouin quelque espèce intermédiaire qui ne soit précisément ni l'un ni l'autre, et qui cependant participe des deux. Cette espèce intermédiaire existe en effet, et c'est l'animal que nous appelons *magot*[2]; il se trouve placé entre nos deux définitions; il fait la nuance entre les singes et les babouins; il diffère des premiers en ce qu'il a le museau allongé et de grosses dents canines; il diffère des seconds parce qu'il n'a réellement point de queue, quoiqu'il ait un petit appendice de peau qui a l'apparence d'une naissance de queue; il n'est par conséquent ni singe ni babouin, et tient en même temps de la nature des deux. Cet animal, qui est fort commun dans la haute Égypte ainsi qu'en Barbarie, était connu des anciens : les Grecs et les Latins l'ont nommé *cynocéphale,* parce que son museau ressemble assez à celui d'un dogue. Ainsi, pour présenter ces animaux, voici l'ordre dans lequel on doit les ranger : l'*orang-outang* ou *pongo,* premier singe; le *pithèque*[3], second singe; le *gibbon,* troisième singe, mais difforme; le *cynocéphale* ou *magot*[4], quatrième singe ou premier babouin; le *papion,* premier babouin; le *mandrill*, second babouin; l'*ouanderou,* troisième babouin; cet ordre n'est ni arbitraire ni fictif, mais relatif à l'échelle même de la nature.

Après les singes et les babouins, se trouvent les guenons; c'est ainsi que j'appelle, d'après notre idiome ancien, les animaux qui ressemblent aux singes

a. *Nota.* Le gibbon commence déjà la nuance entre les singes et les babouins, en ce qu'il a des callosités sur les fesses comme les babouins, et les ongles des pieds de derrière plus pointus que ceux de l'orang-outang, qui n'a point de callosités sur les fesses, et qui a les ongles plats et arrondis comme l'homme.

1. Les *babouins* forment, dans Cuvier, deux genres : le genre *cynocéphale* et le genre *mandrill.* Le premier de ces deux genres comprend le *papion* proprement dit, le *papion noir*, le *tartarin* de Belon, etc.; le second comprend le *drill*, le *mandrill*, etc.

2. Le *magot commun* (*simia silvanus*, *pithecus* et *inuus.* Linn.). — Voyez la note 4 de la page 1.

3. Le *pithèque* est le *magot.* (Voyez la note 4 de la page 1.)

4. Le *pithèque* et le *cynocéphale* de Buffon ne sont que le *magot.* — « Le *pithèque* de Buffon n'était qu'un jeune *magot*..... Son *petit cynocéphale* est aussi de cette espèce. » (Cuvier.)

ou aux babouins, mais qui ont de longues queues, c'est-à-dire des queues aussi longues ou plus longues que le corps. Le mot *guenon* a eu, dans ces derniers siècles, deux acceptions différentes de celle que nous lui donnons ici; l'on a employé ce mot *guenon* généralement pour désigner les singes de petite taille[a], et en même temps on l'a employé particulièrement pour nommer la femelle du singe; mais plus anciennement nous appelions *singes* ou *magots* les singes sans queue, et *guenons* ou *mones* ceux qui avaient une longue queue : je pourrais le prouver par quelques passages de nos voyageurs[b] des XVIe et XVIIe siècles. Le mot même de *guenon* ne s'éloigne pas, et peut-être a été dérivé de *kébos* ou *képos*, nom que les Grecs donnaient aux singes à longue queue. Ces *kèbes* ou *guenons* sont plus petites et moins fortes que les babouins et les singes; elles sont aisées à distinguer des uns et des autres par cette différence, et surtout par leur longue queue. On peut aussi les séparer aisément des makis, parce qu'elles n'ont pas le museau pointu, et qu'au lieu de six dents incisives qu'ont les makis[1], elles n'en ont que quatre comme les singes et les babouins. Nous en connaissons neuf espèces, que nous indiquerons chacune par un nom différent, afin d'éviter toute confusion. Ces neuf espèces[2] de guenons sont : 1° les macaques; 2° les patas; 3° les malbrouks; 4° les mangabeys; 5° la mone; 6° le callitriche; 7° le moustac; 8° le talapoin; 9° le douc. Les anciens Grecs ne connaissaient que deux de ces guenons, la mone et le callitriche, qui sont originaires de l'Arabie et des parties septentrionales de l'Afrique; ils n'avaient aucune notion des autres, parce qu'elles ne se trouvent que dans les provinces méridionales de l'Afrique et des Indes orientales, pays entièrement inconnus dans le temps d'Aristote. Ce grand philosophe, et les Grecs en général, étaient si attentifs à ne pas confondre les êtres par des noms communs et dès lors équivoques, qu'ayant appelé *pithecos* le singe sans queue, ils ont nommé *kébos* la guenon ou singe à longue queue; comme ils avaient reconnu que ces animaux étaient d'espèces différentes et même

a. Les différences des singes se prennent, en français, principalement de leur grandeur; car les grands sont simplement appelés *singes*, soit qu'ils aient une queue ou qu'ils n'en aient point, ou soit qu'ils aient le museau long comme un chien ou qu'ils l'aient court; et les singes qui sont petits sont appelés *guenons*. *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, page 120.

b. Il y a au Sénégal plusieurs espèces de singes, comme des *guenons*, avec une longue queue, et des *magots* qui n'en ont pas. *Voyage de Le Maire*, p. 101. — Dans les montagnes de l'Amérique méridionale, il se trouve une espèce de *mones* que les Sauvages appellent *cacuyen*, de même grandeur que les communes, sans autre différence, sinon qu'elle porte barbe au menton..... Avec ces *mones* se trouvent force petites bêtes jaunes, nommées *sagouins*. *Singularités de la France antarctique*, par Thevet, p. 103.

1. Voyez la note 1 de la p. 467 du IIIe volume.

2. De ces neuf espèces (à suivre la classification de Cuvier), sept seulement sont des *guenons* : le *patas*, le *malbrouk*, le *mangabey*, la *mone*, le *callitriche*, le *moustac* et le *talapoin*. Le *macaque* est devenu le type d'un *genre* à part, celui des *macaques*; et le *douc* le type d'un *sous-genre* dans le *genre* des *guenons*, le *sous-genre* des *semnopithèques*.

assez éloignées, ils leur avaient à chacun donné un nom propre, et ce nom était tiré du caractère le plus apparent; tous les singes et babouins qu'ils connaissaient, c'est-à-dire le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *cynocéphale* ou *magot,* et le *simia porcaria* ou *papion,* ont le poil d'une couleur à peu près uniforme; au contraire, la guenon que nous appelons ici *mone,* et que les Grecs appelaient *kébos,* a le poil varié de couleurs différentes : on l'appelle même vulgairement le *singe varié;* c'était l'espèce de guenon la plus commune et la mieux connue du temps d'Aristote, et c'est de ce caractère qu'est dérivé le nom de *kébos,* qui désigne en grec la variété dans les couleurs. Ainsi tous les animaux de la classe des singes, babouins et guenons, indiqués par Aristote, se réduisent à quatre : le *pythecos,* le *cynocephalos,* le *simia porcaria* et le *kébos,* que nous nous croyons fondés à représenter aujourd'hui comme étant réellement le *pithèque* ou *singe* proprement dit, le *magot,* le *papion* ou *babouin* proprement dit, et la *mone;* parce que, non-seulement les caractères particuliers que leur donne Aristote leur conviennent en effet, mais encore parce que les autres espèces que nous avons indiquées, et celles que nous indiquerons encore, devaient nécessairement lui être inconnues, puisqu'elles sont natives et exclusivement habitantes des terres où les voyagenrs grecs n'avaient point encore pénétré de son temps.

Deux ou trois siècles après celui d'Aristote, on trouve dans les auteurs grecs deux nouveaux noms, *callithrix* et *cercopithecos*, tous deux relatifs aux *guenons* ou *singes* à longue queue : à mesure qu'on découvrait la terre et qu'on s'avançait vers le midi, soit en Afrique, soit en Asie, on trouvait de nouveaux animaux, d'autres espèces de guenons; et comme la plupart de ces guenons n'avaient pas, comme le *kébos,* les couleurs variées, les Grecs imaginèrent de faire un nom générique, *cercopithecos,* c'est-à-dire *singe à queue,* pour désigner toutes les espèces de guenons ou singes à longue queue; et ayant remarqué parmi ces espèces nouvelles une guenon d'un poil verdâtre et de couleur vive, ils appelèrent cette espèce *callithrix,* qui signifie *beau poil.* Ce callithrix se trouve, en effet, dans la partie méridionale de la Mauritanie et dans les terres voisines du cap Vert; c'est la guenon que l'on connaît vulgairement sous le nom de *singe vert;* et comme nous rejetons dans cet ouvrage toutes les dénominations composées, nous lui avons conservé son nom ancien, *callithrix* ou *callitriche.*

A l'égard des sept autres espèces de guenons que nous avons indiquées ci-dessus par les noms de *macaque, patas, malbrouk, mangabey, moustac, talapoin* et *douc,* elles étaient inconnues des Grecs et des Latins. Le macaque est natif de Congo; le patas, du Sénégal; le mangabey, de Madagascar[1];

1. « Buffon le dit de Madagascar; Hasselquist d'Abyssinie. En effet, Sonnerat affirme qu'il « n'y a point de singes à Madagascar. » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 91.) — (Voyez la note de la p. 37 du III[e] volume).

le malbrouk, de Bengale; le moustac, de Guinée; le talapoin, de Siam; et le douc de la Cochinchine. Toutes ces terres étaient également ignorées des anciens, et nous avons eu grand soin de conserver aux animaux qu'on y a trouvés les noms propres de leur pays.

Et comme la nature est constante dans sa marche, qu'elle ne va jamais par sauts, et que toujours tout est gradué, nuancé, on trouve entre les babouins et les guenons une espèce intermédiaire, comme celle du magot l'est entre les singes et les babouins : l'animal qui remplit cet intervalle, et forme cette espèce intermédiaire, ressemble beaucoup aux guenons, surtout au macaque[1], et en même temps il a le museau fort large, et la queue courte comme les babouins : ne lui connaissant point de nom, nous l'avons appelé *maimon* pour le distinguer des autres; il se trouve à Sumatra; c'est le seul de tous ces animaux, tant babouins que guenons, dont la queue soit dégarnie de poil; et c'est par cette raison que les auteurs qui en ont parlé l'ont désigné par la dénomination de *singe à queue de cochon*, ou de *singe à queue de rat*.

Voilà les animaux de l'ancien continent auxquels on a donné le nom commun de *singe*, quoiqu'ils soient non-seulement d'espèces éloignées, mais même de genres assez différents; et ce qui a mis le comble à l'erreur et à la confusion, c'est qu'on a donné ces mêmes noms de *singe*, de *cynocéphale*, de *kébe* et de *cercopithèque*, noms faits il y a quinze cents ans par les Grecs, à des animaux d'un nouveau monde, qu'on n'a découverts que depuis deux ou trois siècles. On ne se doutait pas qu'il n'existait dans les parties méridionales de ce nouveau continent aucun des animaux de l'Afrique et des Indes orientales. On a trouvé en Amérique des bêtes avec des mains et des doigts; ce rapport seul a suffi pour qu'on les ait appelées *singes*, sans faire attention que, pour transférer un nom, il faut au moins que le genre soit le même, et que, pour l'appliquer juste, il faut encore que l'espèce soit identique : or ces animaux d'Amérique, dont nous ferons deux classes sous les noms de *sapajous* et de *sagouins*, sont très-différents de tous les singes de l'Asie et de l'Afrique; et de la même manière qu'il ne se trouve dans le nouveau continent ni singes, ni babouins, ni guenons, il n'existe aussi ni sapajous, ni sagouins dans l'ancien. Quoique nous ayons déjà posé ces faits en général dans notre Discours sur les animaux des deux continents, nous pouvons les prouver ici d'une manière plus particulière, et démontrer que de dix-sept espèces auxquelles on peut réduire tous les animaux appelés *singes* dans l'ancien continent, et de douze ou treize auxquelles on a transféré ce nom dans le nouveau, aucune n'est la même[2],

1. Le *maimon*, c'est-à-dire l'animal dont va parler Buffon, est en effet un *macaque*. Voyez, plus loin, la nomenclature du *maimon*.

2. Aucune espèce de *singe* n'est la même dans les deux continents. Ceci est une des belles *découvertes* de Buffon. (Voyez la note 3 de la page 7 du IIIe volume.

ni ne se trouve également dans les deux : car sur ces dix-sept espèces de l'ancien continent, il faut d'abord retrancher les trois ou quatre singes, qui ne se trouvent certainement point en Amérique, et auxquels les sapajous et les sagouins ne ressemblent point du tout. 2° Il faut en retrancher les trois ou quatre babouins, qui sont beaucoup plus gros que les sagouins ou les sapajous, et qui sont aussi d'une figure très-différente : il ne reste donc que les neuf guenons auxquelles on puisse les comparer. Or toutes les guenons ont, aussi bien que les singes et les babouins, des caractères généraux et particuliers qui les séparent en entier des sapajous et des sagouins; le premier de ces caractères est d'avoir les fesses pelées, et des callosités naturelles et inhérentes à ces parties; le second, c'est d'avoir des abajoues, c'est-à-dire des poches au bas des joues, où elles peuvent garder leurs aliments; et le troisième, d'avoir la cloison des narines étroite, et ces mêmes narines ouvertes au-dessous du nez comme celles de l'homme. Les sapajous et les sagouins n'ont aucun de ces caractères; ils ont tous la cloison des narines fort épaisse, les narines ouvertes sur les côtés du nez et non pas en dessous; ils ont du poil sur les fesses et point de callosités; ils n'ont point d'abajoues; ils diffèrent donc des guenons, non-seulement par l'espèce, mais même par le genre, puisqu'ils n'ont aucun des caractères généraux qui leur sont communs à toutes; et cette différence dans le genre en suppose nécessairement de bien plus grandes dans les espèces, et démontre qu'elles sont très-éloignées.

C'est donc mal à propos que l'on a donné le nom de *singe* et de *guenon* aux *sapajous* et aux *sagouins;* il fallait leur conserver leurs noms, et, au lieu de les associer aux singes, commencer par les comparer entre eux : ces deux familles diffèrent l'une de l'autre par un caractère remarquable; tous les sapajous se servent de leur queue comme d'un doigt, pour s'accrocher et même pour saisir ce qu'ils ne peuvent prendre avec la main; les sagouins, au contraire, ne peuvent se servir de leur queue pour cet usage; leur face, leurs oreilles, leur poil, sont aussi différents : on peut donc en faire aisément deux genres distincts et séparés [1].

Sans nous servir de dénominations qui ne peuvent s'appliquer qu'aux

1. Buffon vient de nous exposer sa classification des *singes;* et, comme je l'ai déjà dit, elle est excellente.

Il établit, d'abord, deux grandes *familles :* celle des *singes* de l'ancien continent, et celle des *singes* du nouveau.

Il divise ensuite les *singes* de l'ancien continent en trois *genres :* les *singes* propres, sans queue; les *papions*, à queue courte; et les *guenons*, à queue longue et à fesses calleuses; et il divise les *singes* du nouveau continent, qui tous sont sans *callosités*, en deux *genres :* les *sapajous*, à queue longue et prenante, et les *sagouins*, à queue longue et non prenante.

Depuis Buffon, le nombre des *espèces* s'est beaucoup accru, et, à mesure qu'il s'est accru, tous ces premiers *genres* ont dû être subdivisés; mais on n'a fait que les subdiviser : au fond, c'est avoir conservé la classification. Le genre *papion*, qui portait sur un caractère faux, la

singes, aux babouins et aux guenons, sans employer des noms qui leur appartiennent et qu'on ne doit pas donner à d'autres, nous avons tâché d'indiquer tous les sapajous et tous les sagouins par les noms propres qu'ils ont dans leur pays natal. Nous connaissons six ou sept espèces de sapajous et six espèces de sagouins, dont la plupart ont des variétés ; nous en donnerons l'histoire plus loin ; nous avons recherché leurs noms avec le plus grand soin dans tous les auteurs, et surtout dans les voyageurs qui les ont indiqués les premiers. En général, lorsque nous n'avons pu savoir le nom que chacun porte dans son pays, nous avons cru devoir le tirer de la nature même de l'animal, c'est-à-dire d'un caractère qui seul fût suffisant pour le faire reconnaître et distinguer de tous les autres. L'on verra dans chaque article les raisons qui nous ont fait adopter ces noms.

Et à l'égard des variétés, lesquelles dans la classe entière de ces animaux sont peut-être plus nombreuses que les espèces, on les trouvera aussi très-soigneusement comparées à chacune de leurs espèces propres. Nous connaissons et nous avons eu, la plupart vivants, quarante de ces animaux plus ou moins différents entre eux : il nous a paru qu'on devait les réduire à trente espèces, savoir, trois singes, une intermédiaire entre les singes et les babouins ; trois babouins, une intermédiaire entre les babouins et les guenons ; neuf guenons, sept sapajous et six sagouins, et que tous les autres ne doivent au moins, pour la plupart, être considérés que comme des variétés : mais, comme nous ne sommes pas absolument certains que quelques-unes de ces variétés ne puissent être en effet des espèces distinctes, nous tâcherons de leur donner aussi des noms qui ne seront que précaires, supposé que ce ne soient que des variétés, et qui pourront devenir propres et spécifiques, si ce sont réellement des espèces distinctes et séparées.

A l'occasion de toutes ces bêtes, dont quelques-unes ressemblent si fort à l'homme, considérons pour un instant les animaux de la terre sous un nouveau point de vue : c'est sans raison suffisante qu'on leur a donné généralement à tous le nom de quadrupèdes. Si les exceptions n'étaient qu'en petit nombre, nous n'attaquerions pas l'application de cette dénomination : nous avons dit, et nous savons que nos définitions, nos noms, quelque généraux qu'ils puissent être, ne comprennent jamais tout ; qu'il existe toujours des êtres en deçà ou au delà ; qu'il s'en trouve de mitoyens ; que plusieurs, quoique placés en apparence au milieu des autres, ne laissent pas d'échapper à la liste ; que le nom général qu'on voudrait leur imposer est une formule incomplète, une somme dont souvent ils ne font pas partie ; parce que la nature ne doit jamais être présentée que par unités et non

brièveté de la queue, est devenu, dans Cuvier, le *genre cynocéphale;* et ce même Cuvier a partagé le genre *sagouin* en deux genres : celui des *sagouins* proprement dits ou *sakis,* et celui des *ouistitis.*

par agrégats[1]; parce que l'homme n'a imaginé les noms généraux que pour aider à sa mémoire et tâcher de suppléer à la trop petite capacité de son entendement; parce qu'ensuite il en a fait abus en regardant ce nom général comme quelque chose de réel; parce qu'enfin il a voulu y rappeler des êtres, et même des classes d'êtres, qui demandaient un autre nom; je puis en donner et l'exemple et la preuve sans sortir de l'ordre des quadrupèdes, qui de tous les animaux sont ceux que l'homme connaît le mieux, et auxquels il était par conséquent en état de donner les dénominations les plus précises.

Le nom de *quadrupède* suppose que l'animal ait *quatre pieds;* s'il manque de deux pieds, comme le lamantin, il n'est plus quadrupède; s'il a des bras et des mains comme le singe, il n'est plus quadrupède; s'il a des ailes comme la chauve-souris, il n'est plus quadrupède, et l'on fait abus de cette dénomination générale lorsqu'on l'applique à ces animaux[2]. Pour qu'il y ait de la précision dans les mots, il faut de la vérité dans les idées qu'ils représentent. Faisons pour les mains un nom pareil à celui qu'on a fait pour les pieds, et alors nous dirons avec vérité et précision que l'homme est le seul qui soit bimane et bipède, parce qu'il est le seul qui ait deux mains et deux pieds; que le lamantin n'est que bimane; que la chauve-souris n'est que bipède, et que le singe est quadrumane[3]. Maintenant appliquons ces nouvelles dénominations générales à tous les êtres particuliers auxquels elles conviennent, car c'est ainsi qu'il faut toujours voir la nature; nous trouverons que sur environ deux cents[4] espèces d'animaux qui peuplent la surface de la terre, et auxquelles on a donné le nom commun de *quadrupèdes,* il y a d'abord trente-cinq espèces de singes, babouins, guenons, sapajous, sagouins et makis, qu'on doit en retrancher, parce qu'ils sont quadrumanes; qu'à ces trente-cinq espèces il faut ajouter celles du loris, du sarigue, de la marmose, du cayopollin, du tarsier, du phalanger, etc., qui sont aussi quadrumanes comme les singes, guenons, sapajous et sagouins; que par conséquent la liste des quadrumanes étant au moins de quarante espèces[a][5], le nombre réel des quadrupèdes est déjà

a. *Nota.* Nous ne disons pas trop, en comptant quarante espèces dans la liste des quadrumanes; car il y a dans les guenons, sapajous, sagouins, sarigues, etc., plusieurs variétés qui pourraient bien être des espèces réellement distinctes.

1. *Présentée que par unités et non par agrégats.* Mais alors que deviendra l'étude des *rapports?* (Voyez la note 2 de la page 51 du IIIe volume.) Dans toute cette histoire des *singes,* Buffon fait des groupes, des genres, des *agrégats*, et les fait très-judicieusement.

2. C'est pourquoi Linné a changé le nom de *quadrupèdes* en celui de *mammifères.* (Voyez la note 2 de la page 61 du IIe volume.)

3. Dénomination très-juste, et consacrée depuis par Cuvier. Dans la classification de Cuvier, les *quadrumanes* (*singes*, *makis*, etc.) forment le second ordre des *mammifères. L'homme*, à lui seul, forme le premier. Le troisième est celui des *carnassiers*, etc., etc.

4. Voyez la note de la page 32 du IIIe volume.

5. J'ai déjà dit qu'on en connaît aujourd'hui un beaucoup plus grand nombre. (Voyez la note de la p. 8.

réduit d'un cinquième; qu'ensuite ôtant douze ou quinze espèces de bipèdes, savoir, les chauves-souris et les roussettes, dont les pieds de devant sont plutôt des ailes que des pieds, et en retranchant aussi trois ou quatre gerboises qui ne peuvent marcher que sur les pieds de derrière, parce que ceux de devant sont trop courts, en ôtant encore le lamantin, qui n'a point de pieds de derrière, les morses, le dugon et les phoques, auxquels ils sont inutiles, ce nombre des quadrupèdes se trouvera diminué de presque un tiers; et si on en voulait encore soustraire les animaux qui se servent des pieds de devant comme de mains, tels que les ours, les marmottes, les coatis, les agoutis, les écureuils, les rats et beaucoup d'autres, la dénomination de quadrupède paraîtra mal appliquée à plus de la moitié des animaux; et, en effet, les vrais quadrupèdes sont les solipèdes et les pieds-fourchus : dès qu'on descend à la classe des fissipèdes, on trouve des quadrumanes ou des quadrupèdes ambigus, qui se servent de leurs pieds de devant comme de mains, et qui doivent être séparés ou distingués des autres. Il y a trois espèces de solipèdes, le cheval, le zèbre et l'âne; en y ajoutant l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le chameau, dont les pieds, quoique terminés par des ongles, sont solides et ne leur servent qu'à marcher, l'on a déjà sept espèces auxquelles le nom de quadrupède convient parfaitement. Il y a un beaucoup plus grand nombre de pieds-fourchus que de solipèdes : les bœufs, les béliers, les chèvres, les gazelles, les bubales, les chevrotains, le lama, la vigogne, la girafe, l'élan, le renne, les cerfs, les daims, les chevreuils, etc., sont tous des pieds-fourchus et composent en tout un nombre d'environ quarante espèces; ainsi voilà déjà cinquante animaux, c'est-à-dire dix solipèdes et quarante pieds-fourchus, auxquels le nom de quadrupède a été bien appliqué. Dans les fissipèdes, le lion, le tigre, les panthères, le léopard, les lynx, le chat, le loup, le chien, le renard, l'hyène, les civettes, le blaireau, les fouines, les belettes, les furets, les porcs-épics, les hérissons, les tatous, les fourmiliers et les cochons, qui font la nuance entre les fissipèdes et les pieds-fourchus, forment un nombre de plus de quarante autres espèces auxquelles le nom de quadrupède convient aussi dans toute la rigueur de l'acception, parce que, quoiqu'ils aient le pied de devant divisé en quatre ou cinq doigts, ils ne s'en servent jamais comme de main; mais tous les autres fissipèdes, qui se servent de leurs pieds de devant pour saisir et porter à leur gueule, ne sont pas de purs quadrupèdes; ces espèces, qui sont aussi au nombre de quarante, font une classe intermédiaire entre les quadrupèdes et les quadrumanes, et ne sont précisément ni des uns ni des autres : il y a donc dans le réel plus d'un quart des animaux auxquels le nom de quadrupède disconvient, et plus d'une moitié auxquels il ne convient pas dans toute l'étendue de son acception.

Les quadrumanes remplissent le grand intervalle qui se trouve entre

l'homme et les quadrupèdes; les bimanes sont un terme moyen dans la distance encore plus grande de l'homme aux cétacés[a]; les bipèdes avec des ailes font la nuance des quadrupèdes aux oiseaux, et les fissipèdes, qui se servent de leurs pieds comme de mains, remplissent tous les degrés qui se trouvent entre les quadrumanes et les quadrupèdes; mais c'est nous arrêter assez sur cette vue : quelque utile qu'elle puisse être pour la connaissance distincte des animaux, elle l'est encore plus par l'exemple, et par la nouvelle preuve qu'elle nous donne qu'il n'y a aucune de nos définitions qui soit précise, aucun de nos termes généraux qui soit exact, lorsqu'on vient à les appliquer en particulier aux choses ou aux êtres qu'ils représentent.

Mais par quelle raison ces termes généraux, qui paraissent être le chef-d'œuvre de la pensée, sont-ils si défectueux? pourquoi ces définitions, qui semblent n'être que les purs résultats de la combinaison des êtres, sont-elles si fautives dans l'application? est-ce erreur nécessaire, défaut de rectitude dans l'esprit humain? ou plutôt n'est-ce pas simple incapacité, pure impuissance de combiner et même de voir à la fois un grand nombre de choses? Comparons les œuvres de la nature aux ouvrages de l'homme; cherchons comment tous deux opèrent, et voyons si l'esprit, quelque actif, quelque étendu qu'il soit, peut aller de pair et suivre la même marche, sans se perdre lui-même ou dans l'immensité de l'espace, ou dans les ténèbres du temps, ou dans le nombre infini de la combinaison des êtres. Que l'homme dirige la marche de son esprit sur un objet quelconque : s'il voit juste, il prend la ligne droite, parcourt le moins d'espace et emploie le moins de temps possible pour atteindre à son but; combien ne lui faut-il pas déjà de réflexions et de combinaisons pour ne pas entrer dans les lignes obliques, pour éviter les fausses routes, les culs-de-sac, les chemins creux qui tous se présentent les premiers, et en si grand nombre que le choix du vrai sentier suppose la plus grande justesse de discernement; cela cependant est possible, c'est-à-dire n'est pas au-dessus des forces d'un bon esprit, il peut marcher droit sur sa ligne et sans s'écarter; voilà sa manière d'aller la plus sûre et la plus ferme : mais il va sur une ligne pour arriver à un point, et s'il veut saisir un autre point il ne peut l'atteindre que par une autre ligne; la trame de ses idées est un fil délié qui s'étend en longueur sans autres dimensions; la nature, au contraire, ne fait pas un seul pas qui ne soit en tout sens; en marchant en avant elle s'étend à côté et s'élève au-dessus; elle parcourt et remplit à la fois les trois dimensions; et, tandis que l'homme n'atteint qu'un point, elle arrive au solide, en embrasse le volume et pénètre la masse dans toutes leurs parties. Que font nos Phi-

a. *Nota.* Dans cette phrase et dans toutes les autres semblables, je n'entends parler que de l'homme physique, c'est-à-dire de la forme du corps de l'homme, comparée à la forme du corps des animaux.

dias lorsqu'ils donnent une forme à la matière brute? à force d'art et de temps ils parviennent à faire une surface qui représente exactement les dehors de l'objet qu'ils se sont proposé : chaque point de cette surface qu'ils ont créée leur a coûté mille combinaisons; leur génie a marché droit sur autant de lignes qu'il y a de traits dans leur figure; le moindre écart l'aurait déformée : ce marbre si parfait qu'il semble respirer n'est donc qu'une multitude de points auxquels l'artiste n'est arrivé qu'avec peine et successivement, parce que l'esprit humain ne saisissant à la fois qu'une seule dimension, et nos sens ne s'appliquant qu'aux surfaces, nous ne pouvons pénétrer la matière et ne savons que l'effleurer; la nature, au contraire, sait la brasser et la remuer à fond; elle produit ses formes par des actes presque instantanés; elle les développe en les étendant à la fois dans les trois dimensions; en même temps que son mouvement atteint à la surface, les forces pénétrantes dont elle est animée opèrent à l'intérieur; chaque molécule est pénétrée; le plus petit atome, dès qu'elle veut l'employer, est forcé d'obéir; elle agit donc en tout sens, elle travaille en avant, en arrière, en bas, en haut, à droite, à gauche, de tous côtés à la fois, et par conséquent elle embrasse non-seulement la surface, mais le volume, la masse et le solide entier dans toutes ses parties : aussi quelle différence dans le produit, quelle comparaison de la statue au corps organisé! mais aussi quelle inégalité dans la puissance, quelle disproportion dans les instruments! L'homme ne peut employer que la force qu'il a : borné à une petite quantité de mouvement qu'il ne peut communiquer que par la voie de l'impulsion, il ne peut agir que sur les surfaces, puisqu'en général la force d'impulsion ne se transmet que par le contact des superficies; il ne voit, il ne touche donc que la surface des corps; et lorsque pour tâcher de les mieux connaître il les ouvre, les divise et les sépare, il ne voit et ne touche encore que des surfaces. Pour pénétrer l'intérieur, il lui faudrait une partie de cette force qui agit sur la masse, qui fait la pesanteur et qui est le principal instrument de la nature; si l'homme pouvait disposer de cette force pénétrante comme il dispose de celle d'impulsion, si seulement il avait un sens qui y fût relatif, il verrait le fond de la matière; il pourrait l'arranger en petit comme la nature la travaille en grand : c'est donc faute d'instruments que l'art de l'homme ne peut approcher de celui de la nature; ses figures, ses reliefs, ses tableaux, ses dessins ne sont que des surfaces ou des imitations de surfaces, parce que les images qu'il reçoit par ses sens sont toutes superficielles et qu'il n'a nul moyen de leur donner du corps.

Ce qui est vrai pour les arts l'est aussi pour les sciences; seulement elles sont moins bornées, parce que l'esprit est leur seul instrument, parce que dans les arts il est subordonné aux sens, et que dans les sciences il leur commande, d'autant qu'il s'agit de connaître et non pas d'opérer, de com-

parer et non pas d'imiter. Or l'esprit, quoique resserré par les sens[1], quoique souvent abusé par leurs faux rapports, n'en est ni moins pur ni moins actif; l'homme, qui a voulu savoir, a commencé par les rectifier, par démontrer leurs erreurs; il les a traités comme des organes mécaniques, des instruments qu'il faut mettre en expérience pour les vérifier et juger de leurs effets : marchant ensuite la balance à la main et le compas de l'autre, il a mesuré et le temps et l'espace; il a reconnu tous les dehors de la nature, et ne pouvant en pénétrer l'intérieur par les sens il l'a deviné par comparaison et jugé par analogie; il a trouvé qu'il existait dans la matière une force générale, différente de celle d'impulsion, une force qui ne tombe point sous nos sens, et dont par conséquent nous ne pouvons disposer, mais que la nature emploie comme son agent universel; il a démontré que cette force appartenait à toute matière également, c'est-à-dire proportionnellement à sa masse ou quantité réelle; que cette force ou plutôt son action s'étendait à des distances immenses, en décroissant comme les espaces augmentent; ensuite tournant ses vues sur les êtres vivants, il a vu que la chaleur était une autre force nécessaire à leur production[2]; que la lumière était une matière vive, douée d'une élasticité et d'une activité sans bornes; que la formation et le développement des êtres organisés se font par le concours de toutes ces forces réunies; que l'extension, l'accroissement des corps vivants ou végétants suit exactement les lois de la force attractive, et s'opère en effet en augmentant à la fois dans les trois dimensions; qu'un moule une fois formé doit, par ces mêmes lois d'affinité, en produire d'autres tout semblables, et ceux-ci d'autres encore sans aucune altération de la forme primitive. Combinant ensuite ces caractères communs, ces attributs égaux de la nature vivante et végétante, il a reconnu qu'il existait et dans l'une et dans l'autre un fonds inépuisable et toujours reversible de substance organique et vivante; substance aussi réelle, aussi durable que la matière brute; substance permanente à jamais dans son état de vie, comme l'autre dans son état de mort; substance universellement répandue, qui, passant des végétaux aux animaux par la voie de la nutrition, retournant des animaux aux végétaux par celle de la putréfaction, circule incessamment pour animer les êtres[3] : il a vu que ces molécules organiques[4] vivantes existaient dans tous les corps organisés, qu'elles y étaient combinées en plus ou moins grande quantité avec la

1. Pensée très-juste. Buffon touche ici à la plus haute philosophie : *l'esprit est resserré par les sens.* (Voyez la note 2 de la page 131 et la note 1 de la page 132 du IIe volume.)

2. Voyez la note de la page 424 du IIIe volume.

3. Après avoir fait ses *molécules organiques* indestructibles, comme les *monades* de Leibniz, Buffon les fait reversibles et passant d'un être à l'autre, comme les *âmes* de Pythagore. Il reproduit la *métempsycose.*

4. J'ai souvent parlé des *molécules organiques*, des *moules*, du *système* de Buffon sur la génération : je renvoie, sur tous ces points, à mes précédentes notes.

matière morte, plus abondantes dans les animaux où tout est plein de vie, plus rares dans les végétaux où le mort domine et le vivant paraît éteint, où l'organique, surchargé par le brut, n'a plus ni mouvement progressif, ni sentiment, ni chaleur, ni vie, et ne se manifeste que par le développement et la reproduction; et réfléchissant sur la manière dont l'un et l'autre s'opèrent, il a reconnu que chaque être vivant est un moule auquel s'assimilent les substances dont il se nourrit; que c'est par cette assimilation que se fait l'accroissement du corps; que son développement n'est pas une simple augmentation du volume, mais une extension dans toutes les dimensions, une pénétration de matière nouvelle dans toutes les parties de la masse; que ces parties augmentant proportionnellement au tout, et le tout proportionnellement aux parties, la forme se conserve et demeure toujours la même jusqu'à son développement entier; qu'enfin le corps ayant acquis toute son étendue, la même matière, jusqu'alors employée à son accroissement, est dès lors renvoyée, comme superflue, de toutes les parties auxquelles elle s'était assimilée; et qu'en se réunissant dans un point commun elle y forme un nouvel être semblable au premier, qui n'en diffère que du petit au grand, et qui n'a besoin, pour le représenter, que d'atteindre aux mêmes dimensions en se développant à son tour par la même voie de la nutrition. Il a reconnu que l'homme, le quadrupède, le cétacé, l'oiseau, le reptile, l'insecte, l'arbre, la plante, l'herbe, se nourrissent, se développent et se reproduisent par cette même loi; et que si la manière dont s'exécutent leur nutrition et leur génération paraît si différente, c'est que, quoique dépendante d'une cause générale et commune, elle ne peut s'exercer en particulier que d'une façon relative à la forme de chaque espèce d'êtres; et chemin faisant (car il a fallu des siècles à l'esprit humain pour arriver à ces grandes vérités, desquelles toutes les autres dépendent), il n'a cessé de comparer les êtres; il leur a donné des noms particuliers pour les distinguer les uns des autres, et des noms généraux pour les réunir sous un même point de vue; prenant son corps pour le module physique de tous les êtres vivants, et les ayant mesurés, sondés, comparés dans toutes leurs parties, il a vu que la forme de tout ce qui respire est à peu près la même; qu'en disséquant le singe on pouvait donner l'anatomie de l'homme; qu'en prenant un autre animal on trouvait toujours le même fond d'organisation, les mêmes sens, les mêmes viscères, les mêmes os, la même chair, le même mouvement dans les fluides, le même jeu, la même action dans les solides; il a trouvé dans tous un cœur, des veines et des artères; dans tous, les mêmes organes de circulation, de respiration, de digestion, de nutrition, d'excrétion; dans tous, une charpente solide, composée des mêmes pièces à peu près assemblées de la même manière; et ce plan toujours le même, toujours suivi de l'homme au singe, du singe aux quadrupèdes, des quadrupèdes aux cétacés, aux oiseaux, aux pois-

sons, aux reptiles; ce plan, dis-je, bien saisi par l'esprit humain, est un exemplaire fidèle de la nature vivante, et la vue la plus simple et la plus générale sous laquelle on puisse la considérer : et lorsqu'on veut l'étendre et passer de ce qui vit à ce qui végète on voit ce plan, qui d'abord n'avait varié que par nuances, se déformer par degrés des reptiles aux insectes, des insectes aux vers, des vers aux zoophytes, des zoophytes aux plantes, et quoique altéré dans toutes ses parties extérieures, conserver néanmoins le même fond, le même caractère, dont les traits principaux sont la nutrition, le développement et la reproduction; traits généraux et communs à toute substance organisée, traits éternels et divins que le temps, loin d'effacer ou de détruire, ne fait que renouveler et rendre plus évidents [1].

Si, de ce grand tableau des ressemblances dans lequel l'univers vivant se présente comme ne faisant qu'une même famille, nous passons à celui des différences, où chaque espèce réclame une place isolée et doit avoir son portrait à part, on reconnaîtra qu'à l'exception de quelques espèces majeures, telles que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, le tigre, le lion, qui doivent avoir leur cadre, tous les autres semblent se réunir avec leurs voisins et former des groupes de similitudes dégradées, des genres que nos nomenclateurs ont présentés par un lacis de figures dont les unes se tiennent par les pieds, les autres par les dents, par les cornes, par le poil et par d'autres rapports encore plus petits. Et ceux même dont la forme nous paraît la plus parfaite, c'est-à-dire la plus approchante de la nôtre, les singes, se présentent ensemble et demandent déjà des yeux attentifs pour être distingués les uns des autres, parce que c'est moins à la forme qu'à la grandeur qu'est attaché le privilége de l'espèce isolée, et que l'homme lui-même, quoique d'espèce unique, infiniment différente de toutes celles des animaux, n'étant que d'une grandeur médiocre, est moins isolé et a plus de voisins que les grands animaux [2]. On verra, dans l'histoire de l'orang-outang, que, si l'on ne faisait attention qu'à la figure, on pourrait également regarder cet animal comme le premier des singes ou le dernier des hommes, parce qu'à l'exception de l'âme, il ne lui manque rien de tout ce que nous avons, et parce qu'il diffère moins de l'homme pour le corps, qu'il ne diffère des autres animaux auxquels on a donné le même nom de singe [3].

L'âme, la pensée, la parole, ne dépendent donc pas de la forme ou de l'organisation du corps : rien ne prouve mieux que c'est un don particulier

1. Ce beau passage semble le résumé, fait d'avance, et c'est assurément le plus judicieux qui pût être fait, de toute la discussion qui a si fortement divisé deux célèbres naturalistes de nos jours : MM. Cuvier et Geoffroy-Saint-Hilaire. — Il y a un *plan* commun d'organisation, qui d'abord *ne varie que par nuances*, et qui *se déforme ensuite par degrés des insectes aux vers, des vers aux zoophytes*, etc. (Voyez mon *Éloge historique de Geoffroy-Saint-Hilaire.*)

2. Non. L'espèce de l'homme est *seule.* (Voyez mon *Éloge historique de Blumenbach.*)

3. Non encore. L'*orang-outang diffère* beaucoup plus de l'*homme* que des *singes*.

et fait à l'homme seul, puisque l'orang-outang, qui ne parle ni ne pense, a néanmoins le corps, les membres, les sens, le cerveau et la langue entièrement semblables à l'homme [1], puisqu'il peut faire ou contrefaire tous les mouvements, toutes les actions humaines, et que cependant il ne fait aucun acte de l'homme : c'est peut-être faute d'éducation, c'est encore faute d'équité dans votre jugement; vous comparez, dira-t-on, fort injustement le singe des bois avec l'homme des villes; c'est à côté de l'homme sauvage, de l'homme auquel l'éducation n'a rien transmis, qu'il faut le placer pour les juger l'un et l'autre; et a-t-on une idée juste de l'homme dans l'état de pure nature? la tête couverte de cheveux hérissés ou d'une laine crépue; la face voilée par une longue barbe, surmontée de deux croissants de poils encore plus grossiers, qui par leur largeur et leur saillie raccourcissent le front et lui font perdre son caractère auguste, et non-seulement mettent les yeux dans l'ombre, mais les enfoncent et les arrondissent comme ceux des animaux; les lèvres épaisses et avancées; le nez aplati; le regard stupide ou farouche; les oreilles, le corps et les membres velus; la peau dure comme un cuir noir ou tanné; les ongles longs, épais et crochus; une semelle calleuse, en forme de corne, sous la plante des pieds; et pour attributs du sexe des mamelles longues et molles, la peau du ventre pendante jusque sur les genoux; les enfants se vautrant dans l'ordure et se traînant à quatre; le père et la mère, assis sur leurs talons, tout hideux, tout couverts d'une crasse empestée. Et cette esquisse, tirée d'après le sauvage Hottentot, est encore un portrait flatté; car il y a plus loin de l'homme dans l'état de pure nature à l'Hottentot, que de l'Hottentot à nous : chargez donc encore le tableau si vous voulez comparer le singe à l'homme, ajoutez-y les rapports d'organisation, les convenances de tempérament, l'appétit véhément des singes mâles pour les femmes, la même conformation dans les parties génitales des deux sexes; l'écoulement périodique dans les femelles, et les mélanges forcés ou volontaires des Négresses aux singes, dont le produit est rentré dans l'une ou l'autre espèce [2]; et voyez, supposé qu'elles ne soient pas la même, combien l'intervalle qui les sépare est difficile à saisir.

Je l'avoue, si l'on ne devait juger que par la forme, l'espèce du singe pourrait être prise pour une variété dans l'espèce humaine : le Créateur n'a pas voulu faire pour le corps de l'homme un modèle absolument différent de celui de l'animal; il a compris sa forme, comme celle de tous les animaux, dans un plan général; mais en même temps qu'il lui a départi cette

1. Rien de ceci n'est absolument vrai, au sens anatomique : l'*orang-outang* n'a pas toutes ces parties, les *membres*, le *cerveau*, etc., entièrement semblables à l'homme; mais la proposition philosophique, que l'*âme*, que la *pensée* ne dépendent pas de la forme du *corps*, est d'une vérité supérieure.

2. Phrase excessive, et sur ce dernier point absurde.

forme matérielle, semblable à celle du singe, il a pénétré ce corps animal de son souffle divin; s'il eût fait la même faveur, je ne dis pas au singe, mais à l'espèce la plus vile, à l'animal qui nous paraît le plus mal organisé, cette espèce serait bientôt devenue la rivale de l'homme; vivifiée par l'esprit, elle eût primé sur les autres; elle eût pensé, elle eût parlé : quelque ressemblance qu'il y ait donc entre l'Hottentot et le singe, l'intervalle qui les sépare est immense, puisqu'à l'intérieur il est rempli par la pensée, et au dehors par la parole[1].

Qui pourra jamais dire en quoi l'organisation d'un imbécile diffère de celle d'un autre homme? Le défaut est certainement dans les organes matériels, puisque l'imbécile a son âme comme un autre : or, puisque d'homme à homme, où tout est entièrement conforme et parfaitement semblable, une différence si petite, qu'on ne peut la saisir, suffit pour détruire la pensée ou l'empêcher de naître, doit-on s'étonner qu'elle ne soit jamais née dans le singe, qui n'en a pas le principe?

L'âme, en général, a son action propre et indépendante de la matière; mais comme il a plu à son divin auteur de l'unir avec le corps, l'exercice de ses actes particuliers dépend de la constitution des organes matériels; et cette dépendance est non-seulement prouvée par l'exemple de l'imbécile, mais même démontrée par ceux du malade en délire, de l'homme en santé qui dort, de l'enfant nouveau-né qui ne pense pas encore, et du vieillard décrépit qui ne pense plus : il semble même que l'effet principal de l'éducation soit moins d'instruire l'âme ou de perfectionner ses opérations spirituelles que de modifier les organes matériels, et de leur procurer l'état le plus favorable à l'exercice du principe pensant. Or il y a deux éducations qui me paraissent devoir être soigneusement distinguées, parce que leurs produits sont fort différents : l'éducation de l'individu qui est commune à l'homme et aux animaux, et l'éducation de l'espèce qui n'appartient qu'à l'homme. Un jeune animal, tant par l'incitation que par l'exemple, apprend en quelques semaines d'âge à faire tout ce que ses père et mère font; il faut des années à l'enfant, parce qu'en naissant il est, sans comparaison, beaucoup moins avancé, moins fort et moins formé que ne le sont les petits animaux; il l'est même si peu que dans ce premier temps il est nul pour l'esprit relativement à ce qu'il doit être un jour : l'enfant est donc beaucoup plus lent que l'animal à recevoir l'éducation individuelle; mais par cette raison même il devient susceptible de celle de l'espèce; les secours multipliés, les soins continuels qu'exige pendant longtemps son état de faiblesse entretiennent, augmentent l'attachement des père et mère, et en soignant le corps ils cultivent l'esprit; le temps qu'il faut au premier pour se fortifier tourne au profit du second; le commun des ani-

1. Pharase admirable.

maux est plus avancé pour les facultés du corps à deux mois que l'enfant ne peut l'être à deux ans : il y a donc douze fois plus de temps employé à sa première éducation, sans compter les fruits de celle qui suit, sans considérer que les animaux se détachent de leurs petits dès qu'ils les voient en état de se pourvoir d'eux-mêmes; que dès lors ils se séparent et bientôt ne se connaissent plus; en sorte que tout attachement, toute éducation cessent de très-bonne heure, et dès le moment où les secours ne sont plus nécessaires : or ce temps d'éducation étant si court le produit ne peut en être que très-petit, et il est même étonnant que les animaux acquièrent en deux mois tout ce qui leur est nécessaire pour l'usage du reste de la vie; et si nous supposions qu'un enfant dans ce même petit temps devînt assez formé, assez fort de corps pour quitter ses parents et s'en séparer sans besoin, sans retour, y aurait-il une différence apparente et sensible entre cet enfant et l'animal? quelque spirituels que fussent les parents, auraient-ils pu, dans ce court espace de temps, préparer, modifier ses organes, et établir la moindre communication de pensée entre leur âme et la sienne? pourraient-ils éveiller sa mémoire, ni la toucher par des actes assez souvent réitérés pour y faire impression? pourraient-ils même exercer ou dégourdir l'organe de la parole? Il faut, avant que l'enfant prononce un seul mot, que son oreille soit mille et mille fois frappée du même son; et avant qu'il ne puisse l'appliquer et le prononcer à propos, il faut encore mille et mille fois lui présenter la même combinaison du mot et de l'objet auquel il a rapport : l'éducation, qui seule peut développer son âme, veut donc être suivie longtemps et toujours soutenue; si elle cessait, je ne dis pas à deux mois comme celle des animaux, mais même à un an d'âge, l'âme de l'enfant qui n'aurait rien reçu serait sans exercice, et faute de mouvement communiqué demeurerait inactive comme celle de l'imbécile, à laquelle le défaut des organes empêche que rien ne soit transmis; et à plus forte raison si l'enfant était né dans l'état de pure nature, s'il n'avait pour instituteur que sa mère hottentote, et qu'à deux mois d'âge il fût assez formé de corps pour se passer de ses soins et s'en séparer pour toujours, cet enfant ne serait-il pas au-dessous de l'imbécile, et quant à l'extérieur tout à fait de pair avec les animaux? mais dans ce même état de nature, la première éducation, l'éducation de nécessité exige autant de temps que dans l'état civil; parce que dans tous deux, l'enfant est également faible, également lent à croître; que par conséquent il a besoin de secours pendant un temps égal; qu'enfin il périrait s'il était abandonné avant l'âge de trois ans. Or cette habitude nécessaire, continuelle et commune entre la mère et l'enfant pendant un si long temps suffit pour qu'elle lui communique tout ce qu'elle possède; et quand on voudrait supposer faussement que cette mère dans l'état de nature ne possède rien, pas même la parole, cette longue habitude avec son enfant ne suffirait-elle pas pour

faire naître une langue? Ainsi cet état de pure nature, où l'on suppose l'homme sans pensée, sans parole, est un état idéal, imaginaire, qui n'a jamais existé; la nécessité de la longue habitude des parents à l'enfant produit la société au milieu du désert; la famille s'entend et par signes et par sons, et ce premier rayon d'intelligence, entretenu, cultivé, communiqué, a fait ensuite éclore tous les germes de la pensée : comme l'habitude n'a pu s'exercer, se soutenir si longtemps sans produire des signes mutuels et des sons réciproques, ces signes ou ces sons toujours répétés et gravés peu à peu dans la mémoire de l'enfant deviennent des expressions constantes; quelque courte qu'en soit la liste, c'est une langue qui deviendra bientôt plus étendue si la famille augmente, et qui toujours suivra dans sa marche tous les progrès de la société. Dès qu'elle commence à se former, l'éducation de l'enfant n'est plus une éducation purement individuelle, puisque ses parents lui communiquent non-seulement ce qu'ils tiennent de la nature mais encore ce qu'ils ont reçu de leurs aïeux et de la société dont ils font partie; ce n'est plus une communication faite par des individus isolés, qui, comme dans les animaux, se bornerait à transmettre leurs simples facultés; c'est une institution à laquelle l'espèce entière a part, et dont le produit fait la base et le lien de la société [1].

Parmi les animaux même, quoique tous dépourvus du principe pensant, ceux dont l'éducation est la plus longue sont aussi ceux qui paraissent avoir le plus d'intelligence : l'éléphant, qui de tous est le plus longtemps à croître, et qui a besoin des secours de sa mère pendant toute la première année, est aussi le plus intelligent de tous; le cochon d'Inde, auquel il ne faut que trois semaines d'âge pour prendre tout son accroissement et se trouver en état d'engendrer, est peut-être par cette seule raison l'un des plus stupides; et à l'égard du singe, dont il s'agit ici de décider la nature, quelque ressemblant qu'il soit à l'homme, il a néanmoins une si forte teinture d'animalité qu'elle se reconnaît dès le moment de la naissance; car il est à proportion plus fort et plus formé que l'enfant; il croît beaucoup plus vite, les secours de la mère ne lui sont nécessaires que pendant les premiers mois, il ne reçoit qu'une éducation purement individuelle, et par conséquent aussi stérile que celle des autres animaux.

Il est donc animal, et malgré sa ressemblance à l'homme, bien loin d'être le second dans notre espèce, il n'est pas le premier dans l'ordre des animaux, puisqu'il n'est pas le plus intelligent [2]; c'est uniquement sur ce

1. Tout ce que dit Buffon, dans ce beau passage, est plein de justesse.

2. « L'orang-outang, jeune, et tel qu'on l'a vu en Europe, est un animal assez doux, qui « s'apprivoise et s'attache aisément, qui, par sa conformation, parvient à imiter un grand « nombre de nos actions, mais dont l'intelligence ne paraît pas s'élever autant qu'on l'a dit, « ni même surpasser beaucoup celle du chien. » (Cuvier). — Voyez, sur quelques faits particuliers relatifs à l'intelligence de l'*orang-outang*, mon livre intitulé : *De l'instinct et de l'intelligence des animaux.*

rapport de ressemblance corporelle qu'est appuyé le préjugé de la grande opinion qu'on s'est formée des facultés du singe; il nous ressemble, a-t-on dit, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; il doit donc non-seulement nous imiter, mais faire encore de lui-même tout ce que nous faisons. On vient de voir que toutes les actions qu'on doit appeler *humaines* sont relatives à la société, qu'elles dépendent d'abord de l'âme et ensuite de l'éducation, dont le principe physique est la nécessité de la longue habitude des parents à l'enfant; que dans le singe cette habitude est fort courte, qu'il ne reçoit, comme les autres animaux, qu'une éducation purement individuelle, et qu'il n'est pas même susceptible de celle de l'espèce; par conséquent il ne peut rien faire de tout ce que l'homme fait, puisque aucune de ses actions n'a le même principe ni la même fin; et à l'égard de l'imitation qui paraît être le caractère le plus marqué, l'attribut le plus frappant de l'espèce du singe, et que le vulgaire lui accorde comme un talent unique, il faut, avant de décider, examiner si cette imitation est libre ou forcée : le singe nous imite-t-il parce qu'il le veut, ou bien parce que sans le vouloir il le peut? j'en appelle sur cela volontiers à tous ceux qui ont observé cet animal sans prévention, et je suis convaincu qu'ils diront avec moi qu'il n'y a rien de libre, rien de volontaire dans cette imitation; le singe ayant des bras et des mains s'en sert comme nous, mais sans songer à nous : la similitude des membres et des organes produit nécessairement des mouvements et quelquefois même des suites de mouvements qui ressemblent aux nôtres; étant conformé comme l'homme, le singe ne peut que se mouvoir comme lui; mais se mouvoir de même n'est pas agir pour imiter; qu'on donne à deux corps bruts la même impulsion; qu'on construise deux pendules, deux machines pareilles, elles se mouvront de même, et l'on aurait tort de dire que ces corps bruts ou ces machines ne se meuvent ainsi que pour s'imiter; il en est de même du singe relativement au corps de l'homme, ce sont deux machines construites, organisées de même, qui par nécessité de nature se meuvent à très-peu près de la même façon : néanmoins parité n'est pas imitation; l'une gît dans la matière et l'autre n'existe que par l'esprit; l'imitation suppose le dessein d'imiter; le singe est incapable de former ce dessein, qui demande une suite de pensées, et par cette raison l'homme peut, s'il le veut, imiter le singe, et le singe ne peut pas même vouloir imiter l'homme.

Et cette parité, qui n'est que le physique de l'imitation, n'est pas aussi complète ici que la similitude, dont cependant elle émane comme effet immédiat; le singe ressemble plus à l'homme par le corps et les membres que par l'usage qu'il en fait; en l'observant avec quelque attention, on s'apercevra aisément que tous ses mouvements sont brusques, intermittents, précipités; et que pour les comparer à ceux de l'homme, il faudrait leur supposer une autre échelle, ou plutôt un module différent. Toutes les

actions du singe tiennent de son éducation, qui est purement animale; elles nous paraissent ridicules, inconséquentes, extravagantes, parce que nous nous trompons d'échelle en les rapportant à nous, et que l'unité qui doit leur servir de mesure est très-différente de la nôtre : comme sa nature est vive, son tempérament chaud, son naturel pétulant, qu'aucune de ses affections n'a été mitigée par l'éducation, toutes ses habitudes sont excessives, et ressemblent beaucoup plus aux mouvements d'un maniaque qu'aux actions d'un homme ou même d'un animal tranquille; c'est par la même raison que nous le trouvons indocile, et qu'il reçoit difficilement les habitudes qu'on voudrait lui transmettre; il est insensible aux caresses, et n'obéit qu'au châtiment; on peut le tenir en captivité, mais non pas en domesticité; toujours triste ou revêche, toujours répugnant, grimaçant, on le dompte plutôt qu'on ne le prive : aussi l'espèce n'a jamais été domestique nulle part; et, par ce rapport, il est encore plus éloigné de l'homme que la plupart des animaux ; car la docilité suppose quelque analogie entre celui qui donne et celui qui reçoit; c'est une qualité relative qui ne peut être exercée que lorsqu'il se trouve des deux parts un certain nombre de facultés communes, qui ne diffèrent entre elles que parce qu'elles sont actives dans le maître et passives dans le sujet. Or le passif du singe a moins de rapport avec l'actif de l'homme que le passif du chien ou de l'éléphant, qu'il suffit de bien traiter pour leur communiquer les sentiments doux et même délicats de l'attachement fidèle, de l'obéissance volontaire, du service gratuit et du dévouement sans réserve.

Le singe est donc plus loin de l'homme que la plupart des autres animaux par les qualités relatives : il en diffère aussi beaucoup par le tempérament; l'homme peut habiter tous les climats; il vit, il multiplie dans ceux du Nord et dans ceux du Midi; le singe a de la peine à vivre dans les contrées tempérées, et ne peut multiplier que dans les pays les plus chauds. Cette différence dans le tempérament en suppose d'autres dans l'organisation, qui, quoique cachées, n'en sont pas moins réelles; elle doit aussi influer beaucoup sur le naturel; l'excès de chaleur qui est nécessaire à la pleine vie de cet animal rend excessives toutes ses affections, toutes ses qualités; et il ne faut pas chercher une autre cause à sa pétulance, à sa lubricité et à ses autres passions, qui toutes nous paraissent aussi violentes que désordonnées.

Ainsi ce singe que les philosophes, avec le vulgaire, ont regardé comme un être difficile à définir, dont la nature était au moins équivoque et moyenne entre celle de l'homme et celle des animaux, n'est dans la vérité qu'un pur animal portant à l'extérieur un masque de figure humaine, mais dénué à l'intérieur de la pensée et de tout ce qui fait l'homme; un animal au-dessous de plusieurs autres par les facultés relatives, et encore essentiellement différent de l'homme par le naturel, par le tempérament et



USEUM
URAL HISTORY



Le Jocko.



Le Pongo.

N° 80

aussi par la mesure du temps nécessaire à l'éducation, à la gestation, à l'accroissement du corps, à la durée de la vie, c'est-à-dire par toutes les habitudes réelles qui constituent ce qu'on appelle *nature* dans un être particulier [1].

LES ORANGS-OUTANGS, OU LE PONGO[a]* ET LE JOCKO.[b]**

Nous présentons ces deux animaux ensemble, parce qu'il se peut qu'ils ne fassent tous deux qu'une seule et même espèce [2]. Ce sont de tous les singes ceux qui ressemblent le plus à l'homme, ceux qui par conséquent sont les plus dignes d'être observés; nous avons vu le petit orang-outang ou le jocko vivant, et nous en avons conservé les dépouilles [3]; mais nous ne

a. *Orang-outang*, nom de cet animal aux Indes orientales; *pongo*, nom de ce même animal à Lowando [4], province de Congo; *kukurlacko* dans quelques endroits des Indes orientales, selon Kjoep, chap. LXXXVI, cité par Linnæus.

Homo silvestris. Orang-outang. Bontius, p. 84, fig. *ibid. Nota*. Cette figure représente plutôt une femme qu'une femelle de singe. — *Satyri silvestres*, Orang-outang *dicti. Icones arborum..... ut et animalium*. Lugd. Bat. *apud*. Vanderaa. *Tab. antepenult. duæ figuræ*. — *Troglodites. Homo nocturnus*. Linn. *Syst. nat.*, edit X, p. 24.

b. *Jocko. Enjocko*, nom de cet animal à Congo que nous avons adopté. *En*, est l'article que nous avons retranché. L'*enpakassa* de Congo s'appelle *pacassa* ou *pacasse*, et par conséquent on doit appeler l'*enjocko*, *jocko*. *Baris* en Guinée selon Fr. Pyrard, p. 369, et aussi selon le P. du Jarric. *Champanzee*, *quimpezee*, par les Anglais qui fréquentent la côte d'Angole; on l'a aussi appelé *homme sauvage; homme des bois*, comme le *pongo*, d'autres l'ont nommé *pygmée de Guinée*. *Quojasmoras*, dans quelques endroits de l'Afrique, selon Dapper.

1. Il semble que Buffon n'exagérait si fort tout à l'heure la ressemblance physique de l'homme et de l'*orang-outang*, que pour se ménager le moyen de faire ressortir ici avec plus d'éclat la distance immense, l'abîme profond, infini, qui sépare l'instinct borné de la brute, de la raison supérieure de l'homme.

« En réfléchissant sur les qualités de l'âme, dit excellemment Aristote, les anciens philoso-« phes oubliaient ce qui rapproche l'homme de l'animal; c'était avec la Divinité même qu'ils « le comparaient : ils le regardaient comme participant de la nature divine. »

* *Simia satyrus* (Linn.). — L'*orang-outang* (Cuv.)... ⎫ Ordre des *Quadrumanes*; famille des *Singes* proprement dits; genre *Orangs* (Cuv.).
** *Simia troglodytes* (Linn.). — Le *chimpanzé* (Cuv.). ⎭

2. Ils font deux espèces, aujourd'hui bien distinguées : le *chimpanzé* et l'*orang-outang*. Le *chimpanzé* est d'Afrique; l'*orang-outang* est des Indes. (Voyez la note 1 de la p. 2.)

3. Ce prétendu *petit orang-outang* ou *jocko* est le *chimpanzé*. — Nous avons encore, au Muséum, une partie du squelette de ce *jocko*, vu vivant par Buffon, et disséqué par Daubenton.

4 (*a*). Buffon mêle, comme on voit, les deux nomenclatures. L'*orang-outang*, le *pongo*, est des Indes orientales, et n'est pas le *même animal* que l'animal du Congo : celui-ci est le *chimpanzé*.

— Comme je suis obligé d'annoter quelquefois les notes de Buffon, le lecteur en sera dorénavant averti par la *lettre* de la note de Buffon, reproduite à côté du *chiffre* de la mienne.

pouvons parler du pongo ou grand orang-outang [1] que d'après les relations des voyageurs : si elles étaient fidèles, si souvent elles n'étaient pas obscures, fautives, exagérées, nous ne douterions pas qu'il ne fût d'une autre espèce que le jocko, d'une espèce plus parfaite et plus voisine encore de l'espèce de l'homme. Bontius, qui était médecin en chef à Batavia, et qui nous a laissé de bonnes observations sur l'histoire naturelle de cette partie des Indes, dit expressément [a] qu'il a vu avec admiration quelques individus de cette espèce marchant debout sur leurs pieds, et entre autres une femelle (dont il donne la figure) qui semblait avoir de la pudeur, qui se couvrait de sa main à l'aspect des hommes qu'elle ne connaissait pas, qui pleurait, gémissait, et faisait les autres actions humaines, de manière qu'il semblait que rien ne lui manquât que la parole. M. Linnæus [b] dit, d'après Kjoep et quelques autres voyageurs, que cette faculté même ne manque pas à l'orang-outang, qu'il pense, qu'il parle et s'exprime en sifflant; il l'appelle *homme nocturne*, et en donne en même temps une description par laquelle il ne serait guère possible de décider si c'est un animal ou un homme. Seulement on doit remarquer que cet être, quel qu'il soit, n'a, selon lui, que la moitié de la hauteur de l'homme; et comme Bontius ne fait nulle mention de la grandeur de son orang-outang, on pourrait penser avec M. Linnæus que c'est le même : mais alors cet orang-outang de Linnæus et de Bontius ne serait pas le véritable, qui est de la taille des plus grands hommes; ce ne serait pas non plus celui que nous appelons *jocko* et que j'ai vu vivant ; car, quoiqu'il soit de la taille que M. Linnæus donne au sien, il en diffère néanmoins par tous les autres caractères. Je puis assurer,

a. « Quod meretur admirationem, vidi ego aliquot utriusque sexûs erecte incedentes, imprimis (cujus effigiem hìc exhibeo) satyram femellam tantâ verecundiâ ab gnotis sibi hominibus occulentem, tum quoque faciem manibus (liceat ita dicere) tegentem, ubertimque lacrymantem, gemitus cientem et cæteros humanos actus exprimentem, ut nihil humani ei deesse diceres præter loquelam..... Nomen ei indunt *ourang-outang* quod hominem silvæ significat. » Jac. Bont. *Hist. nat. Ind.*, cap. XXXII, p. 84 et 85.

b. « Homo nocturnus. Homo silvestris *orang-outang* Bontii. Corpus album, incessu erectum, nostro dimidio minus, pili albi contortuplicati, oculi orbiculati, iridi pupillaque aurea. Palpebræ antice incumbentes cum membrana nictitante [2]. Visus lateralis, nocturnus. Ætas viginti quinque annorum. Die cœcutit, latet; noctu videt, exit, furatur. *Loquitur sibilo, cogitat, credit sui causâ factam tellurem, se aliquando iterum fore imperantem* [3], si fides peregrinatoribus..... Habitat in Javæ, Amboinæ, Ternatæ speluncis. » Linn. *Syst. nat.*, edit. X, p. 24.

1. Ce *pongo* ou *grand orang-outang* est l'*orang-outang* adulte. « Le nom de *pongo*, corrompu de celui de *boggo*, que l'on donne en Afrique au *chimpanzé*, a été appliqué par Buffon à une prétendue grande espèce d'*orang-outang*, qui n'était que le produit imaginaire de ses combinaisons..... La pensée qu'il pourrait être l'*orang* adulte m'est venue à la vue d'une tête d'*orang* ordinaire, à museau beaucoup plus saillant que celles des très-jeunes individus que l'on avait seuls décrits jusqu'à ce jour..... » (Cuvier : *Règne animal*, t. I, page 88.)

2 (*b*). Voyez la note de la p. 52 du IIIe volume.

3 (*b*). Le bon Linné se donne carrière, et Buffon se plaît à citer ses naïvetés.

l'ayant vu plusieurs fois, que non-seulement il ne parle ni ne siffle pour s'exprimer, mais même qu'il ne fait rien qu'un chien bien instruit ne pût faire : et d'ailleurs il diffère presque en tout de la description que M. Linnæus donne de l'orang-outang, et se rapporte beaucoup mieux à celle du *satyrus* de ce même auteur : je doute donc beaucoup de la vérité de la description de cet *homme nocturne;* je doute même de son existence, et c'est probablement un Nègre blanc, un chacrelas [a], que les voyageurs cités par M. Linnæus auront mal vu et mal décrit; car ces chacrelas ont en effet, comme *l'homme nocturne* de cet auteur, les cheveux blancs, laineux et frisés, les yeux rouges, la vue faible, etc. Mais ce sont des hommes, et ces hommes ne sifflent pas et ne sont pas des pygmées de trente pouces de hauteur; ils pensent, parlent et agissent comme les autres hommes, et sont aussi de la même grandeur.

En écartant donc cet être mal décrit, en supposant aussi un peu d'exagération dans le récit de Bontius, un peu de préjugé dans ce qu'il raconte de la pudeur de sa femelle orang-outang, il ne nous restera qu'un animal, un singe, dont nous trouvons ailleurs des indications plus précises. Edward Tyson [b], célèbre anatomiste anglais, qui a fait une très-bonne description tant des parties extérieures qu'intérieures de l'orang-outang, dit qu'il y en a de deux espèces, et que celui qu'il décrit n'est pas si grand que l'autre appelé *barris* [c] ou *baris* par les voyageurs, et vulgairement *drill* par les Anglais. Ce *barris* ou *drill* est en effet le grand orang-outang des Indes orientales, ou le pongo de Guinée; et le pygmée décrit par Tyson est le jocko que nous avons vu vivant [1]. Le philosophe Gassendi ayant avancé, sur le rapport d'un voyageur nommé Saint-Amand, qu'il y avait dans l'île de Java une espèce de créature qui faisait la nuance entre l'homme et le singe, on n'hésita pas à nier le fait : pour le prouver, Peiresc produisit une lettre d'un M. Noël (*Natalis*), médecin qui demeurait en Afrique, par laquelle il assure [d] qu'on trouve en Guinée [2] de très-grands singes appelés *barris,* qui

a. Voyez ce que nous avons dit de cette race d'hommes dans notre Discours sur les variétés de l'espèce humaine.

b. The anatomy of a Pygmie. London, 1699, in-4°.

c. The *Baris* or *Barris*, which they describe to be much taller than our animal, probably may be what we call a *Drill.* Tyson, *Anat. of a Pygmie*, p. 1.

d. « Sunt in Guineâ simiæ, barbâ procerâ canâque et pexâ propemodum venerabiles; incedunt « lentè ac videntur præ cæteris sapere; maximi sunt et *Barris* dicuntur; pollent maximè « judicio, semel dumtaxat quidpiam docendi. Veste induti illico bipedes incedunt. Scitè ludunt « fistulâ, cytharâ aliisque id genus..... Fœminæ denique in iis patiuntur menstrua, et mares « mulierum sunt appetentissimi. » Gassendi, lib. v.

1. Le *pygmée*, décrit par Tyson, est en effet le même singe que le *jocko* vu vivant par Buffon; et ce singe est le *chimpanzé.* (Voyez la note 3 de la page 23.)

2. Buffon continue à mêler les deux histoires de l'*orang-outang* et du *chimpanzé.* — Gassendi parle d'un singe de Java : c'est l'*orang-outang;* Peiresc parle d'un singe de Guinée : c'est le *chimpanzé.* — Le lecteur, averti, rapportera au *chimpanzé* tout ce qui est dit ici du *singe* de Guinée, et à l'*orang-outang* tout ce qui y est dit du *singe* de l'Inde.

marchent sur deux pieds, qui ont plus de gravité et beaucoup plus d'intelligence que tous les autres singes, et qui sont très-ardents pour les femmes. Darcos, et ensuite Nieremberg [a] et Dapper [b] disent à peu près les mêmes choses du barris. Battel [c] l'appelle *pongo*, et assure « qu'il est, dans toutes « ses proportions, semblable à l'homme, seulement qu'il est plus grand; « grand, dit-il, comme un géant; qu'il a la face comme l'homme, les yeux « enfoncés, de longs cheveux aux côtés de la tête, le visage nu et sans poil, « aussi bien que les oreilles et les mains; le corps légèrement velu, et qu'il « ne diffère de l'homme à l'extérieur que par les jambes, parce qu'il n'a « que peu ou point de mollets; que cependant il marche toujours debout; « qu'il dort sur les arbres et se construit une hutte, un abri contre le soleil « et la pluie ; qu'il vit de fruits et ne mange point de chair; qu'il ne peut « parler, quoiqu'il ait plus d'entendement que les autres animaux; que « quand les Nègres font du feu dans les bois, ces pongos viennent s'asseoir « autour et se chauffer, mais qu'ils n'ont pas assez d'esprit pour entretenir « le feu en y mettant du bois; qu'ils vont de compagnie, et tuent quelque- « fois des Nègres dans les lieux écartés; qu'ils attaquent même l'éléphant, « qu'ils le frappent à coups de bâton et le chassent de leurs bois; qu'on ne « peut prendre ces pongos vivants, parce qu'ils sont si forts que dix « hommes ne suffiraient pas pour en dompter un seul; qu'on ne peut donc « attraper que les petits tout jeunes; que la mère les porte marchant « debout, et qu'ils se tiennent attachés à son corps avec les mains et les « genoux; qu'il y a deux espèces de ces singes très-ressemblants à l'homme, « le pongo, qui est aussi grand et plus gros qu'un homme, et l'enjoko, « qui est beaucoup plus petit, etc. » : c'est de ce passage très-précis que j'ai tiré les noms de *pongo* et de *jocko* [1]. Battel dit encore que lorsqu'un de ces animaux meurt, les autres couvrent son corps d'un amas de branches et de feuillages. Purchass ajoute, en forme de note, que, dans les conversations qu'il avait eues avec Battel, il avait appris de lui qu'un pongo lui enleva un petit Nègre qui passa un an entier dans la société de ces animaux; qu'à son retour, ce petit Nègre raconta qu'ils ne lui avaient fait aucun mal; que communément ils étaient de la hauteur de l'homme, mais qu'ils sont plus gros, et qu'ils ont à peu près le double du volume d'un homme ordinaire. Jobson assure avoir vu dans les endroits fréquentés par ces animaux une sorte d'habitation composée de branches entrelacées, qui pouvaient servir du moins à les garantir de l'ardeur du soleil [d]. « Les singes

a. Nieremberg. *Hist. nat. peregr.*, lib. IX, cap. 44 et 45.
b. *Description de l'Afrique*, par Dapper, p. 249.
c. Purchass *Pilgrims*, part. II, liv. VII, chap. III. *Histoire générale des voyages*, t. V, p. 89.
d. *Histoire générale des Voyages*, t. III, p. 295.

1. Encore une fois, l'*orang-outang* n'est point en Afrique; mais nous connaissons aujourd'hui deux très-grands singes d'Afrique : le *chimpanzé* et le *gorille*. (Voyez la note 1 de la p. 2.)

« de Guinée, dit Bosman[a], que l'on appelle *smitten* en flamand, sont de « couleur fauve, et deviennent extrêmement grands : j'en ai vu, ajoute-« t-il, un de mes propres yeux qui avait cinq pieds de haut... Ces singes « ont une assez vilaine figure, aussi bien que ceux d'une seconde espèce « qui leur ressemblent en tout, si ce n'est que quatre de ceux-ci seraient à « peine aussi gros qu'un de la première espèce... On peut leur apprendre « presque tout ce que l'on veut. » Gauthier Schoutten[b] dit « que les singes, « appelés par les Indiens *orangs-outangs*, sont presque de la même figure « et de la même grandeur que les hommes, mais qu'ils ont le dos et les « reins tout couverts de poil, sans en avoir néanmoins au devant du corps; « que les femelles ont deux grosses mamelles; que tous ont le visage rude, « le nez plat, même enfoncé, les oreilles comme les hommes; qu'ils sont « robustes, agiles, hardis; qu'ils se mettent en défense contre les hommes « armés; qu'ils sont passionnés pour les femmes; qu'il n'y a point de « sûreté pour elles à passer dans les bois, où elles se trouvent tout d'un « coup attaquées et violées par ces singes. » Dampier, Froger et d'autres voyageurs assurent qu'ils enlèvent de petites filles de huit ou dix ans, qu'ils les emportent au-dessus des arbres, et qu'on a mille peines à les leur ôter. Nous pouvons ajouter à tous ces témoignages celui de M. de la Brosse, qui a écrit son voyage à la côte d'Angole en 1738, et dont on nous a communiqué l'extrait : ce voyageur assure que les orangs-outangs, qu'il appelle *quimpezés*, « tâchent de surprendre des Négresses; qu'ils les « gardent avec eux pour en jouir; qu'ils les nourrissent très-bien. J'ai « connu, dit-il, à Lowango une Négresse qui était restée trois ans avec ces « animaux; ils croissent de six à sept pieds de haut; ils sont d'une force « sans égale; ils cabanent et se servent de bâtons pour se défendre; ils ont « la face plate, le nez camus et épaté, les oreilles plates, sans bourrelet, la « peau un peu plus claire que celle d'un mulâtre, un poil long et clair-« semé dans plusieurs parties du corps, le ventre extrêmement tendu, les « talons plats et élevés d'un demi-pouce environ par-derrière; ils mar-« chent sur leurs deux pieds, et sur les quatre quand ils en ont la fantaisie : « nous en achetâmes deux jeunes, un mâle qui avait quatorze lunes, et « une femelle qui n'avait que douze lunes d'âge, etc. »

Voilà ce que nous avons trouvé de plus précis et de plus certain au sujet du grand *orang-outang* ou *pongo;* et comme la grandeur est le seul caractère bien marqué, par lequel il diffère du jocko, je persiste à croire qu'ils sont de la même espèce[1]; car il y a ici deux choses possibles : la première, que le jocko soit une variété constante, c'est-à-dire une race beaucoup plus petite que celle du pongo; à la vérité, ils sont tous deux du même cli-

a. *Voyage de Guinée*, par Bosman, p. 258.
b. *Voyage de Gaut. Schoutten*. Amsterdam, 1707, in-12.

1. Voyez la note 1 de la p. 2.

mat; [1] ils vivent de la même façon, et devraient par conséquent se ressembler en tout, puisqu'ils subissent et reçoivent également les mêmes altérations, les mêmes influences de la terre et du ciel; mais n'avons-nous pas dans l'espèce humaine un exemple de variété semblable? Le Lapon et le Finlandais, sous le même climat, diffèrent entre eux presque autant par la taille, et beaucoup plus pour les autres attributs, que le *jocko* ou *petit orang-outang* ne diffère du grand. La seconde chose possible, c'est que le *jocko* ou *petit orang-outang* que nous avons vu vivant, celui de Tulpius, celui de Tyson et les autres qu'on a transportés en Europe, n'étaient peut-être tous que de jeunes animaux qui n'avaient encore pris qu'une partie de leur accroissement [2]. Celui que j'ai vu avait près de deux pieds et demi de hauteur. Le sieur Nonfoux, auquel il appartenait, m'assura qu'il n'avait que deux ans : il aurait donc pu parvenir à plus de cinq pieds de hauteur s'il eût vécu, en supposant son accroissement proportionnel à celui de l'homme. L'orang-outang de Tyson était encore plus jeune, car il n'avait qu'environ deux pieds de hauteur, et ses dents n'étaient pas entièrement formées. Celui de Tulpius était à peu près de la grandeur de celui que j'ai vu; il en est de même de celui qui est gravé dans les Glanures de M. Edwards : il est donc très-probable que ces jeunes animaux auraient pris avec l'âge un accroissement considérable, et que, s'ils eussent été en liberté dans leur climat, ils auraient acquis la même hauteur, les mêmes dimensions que les voyageurs donnent à leur grand orang-outang; ainsi nous ne considérerons plus ces deux animaux comme différents entre eux, mais comme ne faisant qu'une seule et même espèce, en attendant que des connaissances plus précises détruisent ou confirment cette opinion, qui nous paraît fondée.

L'orang-outang, que j'ai vu, marchait toujours debout sur ses deux pieds, même en portant des choses lourdes; son air était assez triste, sa démarche grave, ses mouvements mesurés, son naturel doux et très-différent de celui des autres singes; il n'avait ni l'impatience du magot, ni la méchanceté du babouin, ni l'extravagance des guenons; il avait été, dira-t-on, instruit et bien appris, mais les autres que je viens de citer, et que je lui compare, avaient eu de même leur éducation; le signe et la parole suffisaient pour faire agir notre orang-outang, il fallait le bâton pour le babouin et le fouet pour tous les autres, qui n'obéissent guère qu'à la force des coups. J'ai vu cet animal présenter sa main pour reconduire les gens qui venaient le visiter, se promener gravement avec eux et comme de compagnie; je l'ai vu s'asseoir à table, déployer sa serviette, s'en essuyer les lèvres, se servir de la cuillère et de la fourchette pour porter à sa bouche, verser lui-même sa boisson dans un verre, le choquer lorsqu'il y était invité, aller prendre

1. Voyez la note 2 de la page 23.

2. C'est, en effet, ce qui était. Le *jocko* ou *petit orang-outang* de Buffon, le *satyre d'Angola* de Tulpius et le *pygmée* de Tyson, étaient de jeunes *chimpanzés*.

une tasse et une soucoupe, l'apporter sur la table, y mettre du sucre, y verser du thé, le laisser refroidir pour le boire, et tout cela sans autre instigation que les signes ou la parole de son maître, et souvent de lui-même. Il ne faisait du mal à personne, s'approchait même avec circonspection, et se présentait comme pour demander des caresses; il aimait prodigieusement les bonbons, tout le monde lui en donnait; et comme il avait une toux fréquente et la poitrine attaquée, cette grande quantité de choses sucrées contribua sans doute à abréger sa vie : il ne vécut à Paris qu'un été, et mourut l'hiver suivant à Londres; il mangeait presque de tout, seulement il préférait les fruits mûrs et secs à tous les autres aliments; il buvait du vin, mais en petite quantité, et le laissait volontiers pour du lait, du thé ou d'autres liqueurs douces. Tulpius [a], qui a donné une bonne description avec la figure d'un de ces animaux qu'on avait présenté vivant à Frédéric-Henri, prince d'Orange, en raconte les mêmes choses à peu près que celles que nous avons vues nous-mêmes, et que nous venons de rapporter; mais si l'on veut reconnaître ce qui appartient en propre à cet animal, et le distinguer de ce qu'il avait reçu de son maître, si l'on veut séparer sa nature de son éducation, qui en effet lui était étrangère, puisque, au lieu de la tenir de ses père et mère, il l'avait reçue des hommes, il faut comparer ces faits, dont nous avons été témoins, avec ceux que nous ont donnés les voyageurs qui ont vu ces animaux dans leur état de nature, en liberté et en captivité. M. de la Brosse, qui avait acheté d'un Nègre deux petits orangs-outangs qui n'avaient qu'un an d'âge, ne dit pas si le Nègre les avait éduqués; il paraît assurer, au contraire, que c'était d'eux-mêmes qu'ils faisaient une grande partie des choses que nous avons rapportées ci-dessus. « Ces animaux, dit-il, ont l'instinct de s'asseoir à table comme « les hommes; ils mangent de tout sans distinction; ils se servent du cou- « teau, de la cuillère et de la fourchette pour couper et prendre ce qu'on

a. « Erat hic satyrus quadrupes, sed ab humanâ specie quam præ se fert vocatur Indis « *ourang-outang*, Homo silvestris, uti Africanis *quojasmorrou* : exprimens longitudine « puerum trimum, ut crassitie sexennem; corpore erat nec obeso nec gracili, sed quadrato, « habilissimo tamen ac pernicissimo. Artubus verò tam strictis et musculis adeo vastis, ut « quidvis et auderet et posset. Anterius undique glaber at ponè hirsutus ac nigris crinibus « obsitus. Facies mentiebatur hominem, sed nares simæ et aduncæ rugosam et edentulam « anum. Aures verò nil discrepant ab humanâ formâ, uti neque pectus ornatum utrinque « mammâ prætumidâ (erat enim sexûs fœminei). Venter habebat umbilicum profundiorem, « et artus, cum superiores tum inferiores, tam exactam cum homine similitudinem ut vix « ovum ovo videris similius. Nec cubito defuit debita commissura, nec manibus digitorum « ordo; nedum pollici figura humana vel cruribus suræ vel pedi calcis fulcrum. Quæ concinna « ac decens membrorum forma in causa fuit, quòd multoties incederet erectus, neque attol- « leret minus gravatè quàm transferret facilè qualecumque gravissimi oneris pondus. Bibi- « turus præhendebat canthari ansam manu altera, alteram verò vasis fundo supponens; « abstergebat deinde madorem labiis relictum..... Eandem dexteritatem observabat cubitum « iturus; inclinans caput in pulvinar et corpus stragulis convenienter operiens, etc. » Tulpii *Observ. Medicæ*, lib. III, cap. LVI.

« leur sert sur l'assiette; ils boivent du vin et d'autres liqueurs : nous les « portâmes à bord; quand ils étaient à table, ils se faisaient entendre des « mousses lorsqu'ils avaient besoin de quelque chose; et quelquefois, quand « ces enfants refusaient de leur donner ce qu'ils demandaient, ils se met- « taient en colère, leur saisissaient les bras, les mordaient et les abattaient « sous eux..... Le mâle fut malade en rade; il se faisait soigner comme une « personne; il fut même saigné deux fois au bras droit : toutes les fois qu'il « se trouva depuis incommodé, il montrait son bras pour qu'on le saignât, « comme s'il eût su que cela lui avait fait du bien. »

Henri Grosse[a] dit « qu'il se trouve de ces animaux vers le nord de Coro- « mandel, dans les forêts du domaine du raïa de Carnate; qu'on en fit pré- « sent de deux, l'un mâle, l'autre femelle, à M. Horne, gouverneur de « Bombay; qu'ils avaient à peine deux pieds de haut, mais la forme entiè- « rement humaine; qu'ils marchaient sur leurs deux pieds, et qu'ils étaient « d'un blanc pâle, sans autres cheveux ni poil qu'aux endroits où nous en « avons communément; que leurs actions étaient très-semblables pour la « plupart aux actions humaines, et que leur mélancolie faisait voir qu'ils « sentaient fort bien leur captivité; qu'ils faisaient leur lit avec soin dans la « cage dans laquelle on les avait envoyés sur le vaisseau; que quand on les « regardait, ils cachaient avec leurs mains les parties que la modestie « empêche de montrer. La femelle, ajoute-t-il, mourut de maladie sur le « vaisseau, et le mâle, donnant toutes sortes de signes de douleur, prit tel- « lement à cœur la mort de sa compagne, qu'il refusa de manger et ne lui « survécut pas plus de deux jours. »

François Pyrard[b] rapporte « qu'il se trouve dans la province de Sierra- « Leona une espèce d'animaux, appelée *baris*, qui sont gros et membrus, « lesquels ont une telle industrie que si on les nourrit et instruit de jeu- « nesse ils servent comme une personne; qu'ils marchent d'ordinaire sur « les deux pattes de derrière seulement; qu'ils pilent ce qu'on leur donne « à piler dans des mortiers; qu'ils vont quérir de l'eau à la rivière dans de « petites cruches qu'ils portent toutes pleines sur leur tête, mais qu'arri- « vant à la porte de la maison, si on ne leur prend bientôt leurs cru- « ches, ils les laissent tomber, et voyant la cruche versée et rompue ils « se mettent à crier et à pleurer. » Le P. du Jarric, cité par Nieremberg[c], dit la même chose et presque dans les mêmes termes. Le témoignage de Schoutten[d] s'accorde avec celui de Pyrard au sujet de l'éducation de ces animaux : « On en prend, dit-il, avec des lacs, on les apprivoise, on leur

a. *Voyage aux Indes Orientales*, par Henri Grosse, traduit de l'anglais. Londres, 1758, p. 329 et suivantes.

b. *Voyage de François Pyrard de Laval*. Paris, 1619, t. II, p. 331.

c. Eus. Nieremberg. *Hist. nat. peregrin*, lib. IX, cap. XLV.

d. *Voyages de Gaut. Schoutten aux Indes orientales*. Amsterdam, 1707.

« apprend à marcher sur les pieds de derrière et à se servir des pieds de de-« vant, qui sont à peu près comme des mains, pour faire certains ouvrages « et même ceux du ménage, comme rincer des verres, donner à boire, « tourner la broche, etc. » — « J'ai vu à Java, dit le Guat [a], un singe fort « extraordinaire; c'était une femelle; elle était de grande taille et marchait « souvent fort droit sur ses pieds de derrière; alors elle cachait d'une de « ses mains l'endroit de son corps qui distinguait son sexe; elle avait le « visage sans autre poil que celui des sourcils, et elle ressemblait assez en « général à ces faces grotesques des femmes Hottentotes que j'ai vues au « Cap : elle faisait tous les jours proprement son lit, s'y couchait la tête « sur un oreiller et se couvrait d'une couverture... Quand elle avait mal à « la tête elle se serrait d'un mouchoir, et c'était un plaisir de la voir « ainsi coiffée dans son lit. Je pourrais en raconter diverses autres petites « choses qui paraissent extrêmement singulières; mais j'avoue que je ne « pouvais pas admirer cela autant que le faisait la multitude, parce que, « n'ignorant pas le dessein qu'on avait de porter cet animal en Europe « pour le faire voir, j'avais beaucoup de penchant à supposer qu'on l'avait « dressé à la plupart des singeries que le peuple regardait comme lui étant « naturelles : à la vérité, c'était une supposition. Il mourut à la hau-« teur du cap de Bonne-Espérance dans un vaisseau sur lequel j'étais; il « est certain que la figure de ce singe ressemblait beaucoup à celle de « l'homme, etc. » Gemelli-Carreri dit en avoir vu un qui se plaignait comme un enfant, qui marchait sur les deux pieds de derrière, en portant sa natte sous son bras pour se coucher et dormir. Ces singes, ajoute-t-il, paraissent avoir plus d'esprit que les hommes à certains égards; car, quand ils ne trouvent plus de fruits sur les montagnes, ils vont au bord de la mer où ils attrapent des crabes, des huîtres et autres choses semblables. Il y a une espèce d'huîtres qu'on appelle *taclovo,* qui pèsent plusieurs livres et qui sont souvent ouvertes sur le rivage; or le singe craignant que, quand il veut les manger elles ne lui attrapent la patte en se refermant, il jette une pierre dans la coquille qui l'empêche de se fermer, et ensuite il mange l'huître sans crainte.

« Sur les côtes de la rivière de Gambie, dit Froger [b], les singes y sont « plus gros et plus méchants qu'en aucun endroit de l'Afrique; les Nègres « les craignent et ils ne peuvent aller seuls dans la campagne sans courir « risque d'être attaqués par ces animaux qui leur présentent un bâton et « les obligent à se battre... Souvent on les a vus porter sur les arbres des « enfants de sept à huit ans qu'on avait une peine incroyable à leur ôter; « la plupart des Nègres croient que c'est une nation étrangère qui est

a. *Voyages de Fr. le Guat.*, t. II, p. 96 et 97.
b. *Relation du voyage de Gennes*, par Froger, p. 42 et 43.

« venue s'établir dans leur pays, et que, s'ils ne parlent pas, c'est qu'ils « craignent qu'on ne les oblige à travailler. »

« On se passerait bien, dit un autre voyageur [a], de voir à Macaçar un « aussi grand nombre de singes, car leur rencontre est souvent funeste; il « faut toujours être bien armé pour s'en défendre... Ils n'ont point de « queue, ils se tiennent toujours droits comme des hommes, et ne vont « jamais que sur les deux pieds de derrière. »

Voilà du moins, à très-peu près, tout ce que les voyageurs les moins crédules et les plus véridiques nous disent de cet animal; j'ai cru devoir rapporter leurs passages en entier, parce que tout peut paraître important dans l'histoire d'une bête si ressemblante à l'homme; et pour qu'on puisse prononcer avec encore plus de connaissance sur sa nature, nous allons exposer aussi toutes les différences qui éloignent cette espèce de l'espèce humaine et toutes les conformités qui l'en approchent; il diffère de l'homme à l'extérieur par le nez qui n'est pas proéminent, par le front qui est trop court, par le menton qui n'est pas relevé à la base; il a les oreilles proportionnellement trop grandes, les yeux trop voisins l'un de l'autre, l'intervalle entre le nez et la bouche est aussi trop étendu; ce sont là les seules différences de la face de l'orang-outang avec le visage de l'homme. Le corps et les membres diffèrent en ce que les cuisses sont relativement trop courtes, les bras trop longs, les pouces trop petits, la paume des mains trop longue et trop serrée, les pieds plutôt faits comme des mains que comme des pieds humains; les parties de la génération du mâle ne sont différentes de celles de l'homme qu'en ce qu'il n'y a point de frein au prépuce; les parties de la femelle sont à l'extérieur fort semblables à celles de la femme.

A l'intérieur, cette espèce diffère de l'espèce humaine par le nombre des côtes; l'homme n'en a que douze, l'orang-outang en a treize [1]; il a aussi les vertèbres du cou plus courtes, les os du bassin plus serrés, les hanches plus plates, les orbites des yeux plus enfoncées; il n'y a point d'apophyse épineuse à la première vertèbre du cou; les reins sont plus ronds que ceux de l'homme, et les uretères ont une forme différente, aussi bien que la vessie et la vésicule du fiel qui sont plus étroites et plus longues que dans l'homme; toutes les autres parties du corps, de la tête et des membres, tant extérieures qu'intérieures, sont si parfaitement semblables à celles de l'homme qu'on ne peut les comparer sans admiration et sans être étonné que d'une conformation si pareille et d'une organisation qui est absolument la même [2] il n'en résulte pas les mêmes effets. Par exemple, la langue

a. *Description historique du royaume de Macaçar.* Paris, 1688, p. 51.

1. C'est le *chimpanzé* qui en a treize; mais c'est, en effet, le *chimpanzé* que décrit Buffon. (Voyez la note 3 de la page 23.) Le gorille en a aussi treize. L'*orang-outang* en a douze.

2. Elle n'est pas absolument la même : il s'en faut beaucoup. (Voyez la note 1 de la p. 17.)

et tous les organes de la voix[1] sont les mêmes que dans l'homme, et cependant l'orang-outang ne parle pas; le cerveau[2] est absolument de la même forme et de la même proportion, et il ne pense pas : y a-t-il une preuve plus évidente que la matière seule, quoique parfaitement organisée, ne peut produire ni la pensée ni la parole qui en est le signe, à moins qu'elle ne soit animée par un principe supérieur? L'homme et l'orang-outang sont les seuls qui aient des fesses et des mollets, et qui par conséquent soient faits pour marcher debout[3]; les seuls qui aient la poitrine large, les épaules aplaties et les vertèbres conformées l'un comme l'autre; les seuls dont le cerveau, le cœur, les poumons, le foie, la rate, le pancréas, l'estomac, les boyaux, soient absolument pareils, les seuls qui aient l'appendice vermiculaire au cœcum; enfin l'orang-outang ressemble plus à l'homme qu'à aucun des animaux, plus même qu'aux babouins et aux guenons, non-seulement par toutes les parties que je viens d'indiquer, mais encore par la largeur du visage, la forme du crâne, des mâchoires, des dents, des autres os de la tête et de la face, par la grosseur des doigts et du pouce, par la figure des ongles, par le nombre des vertèbres lombaires et sacrées, par celui des os du coccyx, et, enfin, par la conformité dans les articulations, dans la grandeur et la figure de la rotule, dans celle du sternum, etc.; en sorte qu'en comparant cet animal avec ceux qui lui ressemblent le plus, comme avec le magot, le babouin ou la guenon, il se trouve encore avoir plus de conformité avec l'homme qu'avec ces animaux[4], dont les espèces cependant paraissent être si voisines de la sienne qu'on les a toutes désignées par le même nom de *singes* : ainsi les Indiens sont excusables de l'avoir associé à l'espèce humaine par le nom d'*orang-outang*, homme sauvage, puisqu'il ressemble à l'homme par le corps plus qu'il ne ressemble aux autres singes ou à aucun autre animal. Comme quelques-uns des faits que nous venons d'exposer pourraient paraître suspects à ceux qui n'auraient pas vu cet animal, nous avons cru devoir les appuyer de l'autorité de deux célèbres anatomistes, Tyson[a] et Cowper, qui l'ont ensemble disséqué avec

a. L'orang-outang[5] ressemble plus à l'homme qu'aux singes ou aux guenons : 1° en ce qu'il a les poils des épaules dirigés en bas et ceux des bras dirigés en haut; 2° par la face qui est plus semblable à celle de l'homme, étant plus large et plus aplatie que celle des singes; 3° par

1. Les organes de la voix sont différents : le *larynx* de l'*orang-outang*, du *chimpanzé*, du *gorille* porte deux grands sacs membraneux qui communiquent avec les ventricules de la glotte.

2. Voyez la note 1 de la page 17.

3. Le bassin de l'*orang-outang*, du *chimpanzé*, du *gorille*, est trop étroit pour que l'animal puisse se tenir debout; ces singes n'ont pas de mollet, ou du moins n'en ont-ils qu'un très-petit : l'homme seul a un mollet et des fesses, comme l'a très-bien dit Aristote. (Voyez la note 3 de la page 1.)

4. Voyez la note 3 de la page 16.

5 (*a*). Le prétendu *orang-outang*, décrit par Tyson, est le *chimpanzé*. (Voyez la note 1 de la page 25.) La description, reproduite ici par Buffon, est donc celle du *chimpanzé*. — Tous les détails de cette description ne sont pas exacts.

une exactitude scrupuleuse, et qui nous ont donné les résultats des comparaisons qu'ils ont faites de toutes les parties de son corps avec celui de l'homme. J'ai cru devoir traduire de l'anglais, et présenter ici cet article de leurs ouvrages, afin que tout le monde puisse mieux juger de la ressemblance presque entière de cet animal avec l'homme; j'observerai seulement, pour une plus grande intelligence de cette note, que les Anglais ne

la figure de l'oreille qui ressemble plus à celle de l'homme, à l'exception que la partie cartilagineuse est mince comme dans les singes; 4° par les doigts qui sont proportionnellement plus gros que ceux des singes; 5° en ce qu'il est à tous égards fait pour marcher debout, au lieu que les singes et les guenons ne sont pas conformés à cette fin; 6° en ce qu'il a des fesses plus grosses que tous les autres singes; 7° en ce qu'il a des mollets aux jambes; 8° en ce que sa poitrine et ses épaules sont plus larges que celles des singes; 9° son talon plus long; 10° en ce qu'il a la membrane adipeuse, placée comme l'homme sous la peau; 11° le péritoine entier et non percé ou allongé, comme il l'est dans les singes; 12° les intestins plus longs que dans les singes; 13° le canal des intestins de différent diamètre, comme dans l'homme et non pas égal ou à peu près égal comme il l'est dans les singes; 14° en ce que le cœcum a l'appendice vermiculaire comme dans l'homme, tandis que cet appendice vermiculaire manque dans tous les autres singes, et aussi en ce que le commencement du colon n'est pas si prolongé qu'il l'est dans les singes; 15° en ce que l'insertion du conduit biliaire et du conduit pancréatique n'ont qu'un seul orifice commun dans l'homme et l'orang-outang, au lieu que ces insertions sont à deux pouces de distance dans les guenons; 16° en ce que le colon est plus long que dans les singes; 17° en ce que le foie n'est pas divisé en lobes comme dans les singes, mais entier et d'une seule pièce comme dans l'homme; 18° en ce que les vaisseaux biliaires sont les mêmes que dans l'homme; 19° la rate la même; 20° le pancréas le même; 21° le nombre des lobes du poumon le même; 22° le péricarde attaché au diaphragme comme dans l'homme et non pas comme il l'est dans les singes ou guenons; 23° le cône du cœur plus émoussé que dans les singes; 24° en ce qu'il n'a point d'abajoues ou poches au bas des joues comme les autres singes et guenons; 25° en ce qu'il a le cerveau beaucoup plus grand que ne l'ont les singes, et dans toutes ses parties exactement conformé comme le cerveau de l'homme; 26° le crâne plus arrondi et du double plus grand que dans les guenons; 27° toutes les sutures du crâne semblables à celles de l'homme : les os appelés *ossa triquetra Wormiana* se trouvent dans la suture lambdoïde, ce qui n'est pas dans les autres singes ou guenons; 28° il a l'os cribriforme et le *crista galli*, ce que les guenons n'ont pas; 29° la selle, *sella equina*, comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons cette partie est plus élevée et plus proéminente; 30° le *processus pterygoides* comme dans l'homme, cette partie manque aux singes et guenons; 31° les os des tempes et les os appelés *ossa bregmatis* comme dans l'homme; ces os sont d'une forme différente dans les singes et guenons; 32° l'os zygomatique, petit, au lieu que dans les singes et guenons cet os est grand; 33° les dents sont plus semblables à celles de l'homme qu'à celles des autres singes, surtout les canines et les molaires; 34° les apophyses transverses des vertèbres du cou, et les sixième et septième vertèbres ressemblent plus à celles de l'homme qu'à celles des singes et des guenons; 35° les vertèbres du cou ne sont pas percées comme dans les singes pour laisser passer les nerfs [1], elles sont pleines et sans trou dans l'orang-outang comme dans l'homme; 36° les vertèbres du dos et leurs apophyses sont comme dans l'homme; et dans les vertèbres du bas, il n'y a que deux apophyses inférieures, au lieu qu'il y en a quatre dans les singes; 37° il n'y a que cinq vertèbres lombaires comme dans l'homme, au lieu que dans les guenons il y en a six ou sept; 38° les apophyses épineuses des vertèbres lombaires sont droites comme dans l'homme; 39° l'os sacrum est composé de cinq vertèbres comme dans l'homme, au lieu que dans les singes et guenons il n'est composé que de trois; 40° le coccyx n'a que quatre os comme dans l'homme, et ces os ne sont pas troués, au lieu que dans les

1. (*a*) Les vertèbres du cou sont percées, non pour laisser passer les nerfs, mais l'artère vertébrale; et, pour le passage de cette artère, elles sont percées dans l'*homme* et l'*orang-outang*, comme dans les *guenons* et les *singes*.

sont pas réduits comme nous à un seul nom pour désigner les singes; ils ont, comme les Grecs, deux noms différents, l'un pour les singes sans queue[a], qu'ils appellent *ape*, et l'autre pour les singes à queue qu'ils appellent *monkey*. J'ai toujours traduit le mot *monkey* par celui de *guenon*, et le mot *ape* par celui de *singe;* et ces singes, que Tyson désigne par le mot *ape*, ne peuvent être que ceux que nous avons appelés le *pithèque* et

singes et guenons le coccyx est composé d'un plus grand nombre d'os, et ces os sont troués; 41° dans l'orang-outang, il n'y a que sept vraies côtes (*costæ veræ*), et les extrémités des fausses côtes (*nothæ*) sont cartilagineuses, et les côtes sont articulées au corps des vertèbres; dans les singes et guenons, il y a huit vraies côtes, et les extrémités des fausses côtes sont osseuses, et leur articulation se trouve placée dans l'interstice entre les vertèbres; 42° l'os du sternum dans l'orang-outang est large comme dans l'homme, et non pas étroit comme dans les guenons; 43° les os des quatre doigts sont plus gros qu'ils ne le sont dans les singes; 44° l'os de la cuisse, soit dans son articulation, soit à tous autres égards, est semblable à celui de l'homme; 45° la rotule est ronde et non pas longue, simple et non pas double comme elle l'est dans les singes; 46° le talon, le tarse et le métatarse de l'orang-outang sont comme ceux de l'homme; 47° le doigt du milieu dans le pied n'est pas si long qu'il l'est dans les singes; 48° les muscles *obliquus inferior capitis*, *pyriformis et biceps femoris* sont semblables dans l'orang-outang et dans l'homme, tandis qu'ils sont différents dans les singes et guenons, etc.

L'orang-outang diffère de l'homme plus que des singes ou guenons: 1° en ce que le pouce est plus petit à proportion que celui de l'homme, quoique cependant il soit plus gros que celui des autres singes; 2° en ce que la paume de la main est plus longue et plus étroite que dans l'homme; 3° il diffère de l'homme et approche des singes par la longueur des doigts des pieds; 4° il diffère de l'homme en ce qu'il a le gros doigt des pieds éloigné à peu près comme un pouce, étant plutôt quadrumane comme les autres singes que quadrupède; 5° en ce qu'il a les cuisses plus courtes que l'homme; 6° les bras plus longs; 7° en ce qu'il n'a pas les bourses pendantes; 8° en ce qu'il a l'épiploon plus ample que dans l'homme; 9° la vésicule du fiel longue et plus étroite; 10° les reins plus ronds que dans l'homme et les uretères différents; 11° la vessie plus longue; 12° en ce qu'il n'a point de frein au prépuce; 13° les os de l'orbite de l'œil trop enfoncés; 14° en ce qu'il n'a pas les deux cavités au-dessous de la selle du turc (*sella turcica*) comme dans l'homme; 15° en ce que les *processus mastoïdes et styloïdes* sont très-petits et presque nuls; 16° en ce qu'il a les os du nez plats; 17° il diffère de l'homme, en ce que les vertèbres du cou sont courtes comme dans les singes, plates devant et non pas rondes, et que leurs apophyses épineuses ne sont pas fourchues comme dans l'homme; 18° en ce qu'il n'y a point d'apophyse épineuse dans la première vertèbre du cou; 19° il diffère de l'homme en ce qu'il a treize côtes de chaque côté, et que l'homme n'en a que douze; 20° en ce que les os des îles sont parfaitement semblables à ceux des singes, étant plus longs, plus étroits et moins concaves que dans l'homme; 21° il diffère de l'homme, en ce que les muscles suivants se trouvent dans le corps humain et manquent dans celui de l'orang-outang, savoir, *occipitales*, *frontales*, *dilatatores alarum nasi seu elevatores labii superioris*, *interspinales colli*, *glutæi minimi*, *extensor digitorum pedis brevis et transversalis pedis*; 22° les muscles qui ne paraissent pas se trouver dans l'orang-outang, et qui se trouvent quelquefois dans l'homme sont ceux qu'on appelle *pyramidales*, *caro musculosa quadrata;* le long tendon et le corps charnu du muscle *palmaire;* les muscles *attollens et retrahens auriculam;* 23° les muscles élevateurs des clavicules sont dans l'orang-outang, comme dans les singes et non pas comme dans l'homme; 24° les muscles par lesquels l'orang-outang ressemble aux singes et diffère de l'homme sont les suivants: *longus colli*, *pectoralis*, *latissimus dorsi*, *glutæus maximus et medius*, *psoas magnus et parvus*, *iliacus internus et gastrocnemius internus;* 25° il diffère encore de l'homme par la forme des muscles, *deltoïdes*, *pronator radii teres et extensor pollicis brevis*. *Anatomie de l'orang-outang*, par Tyson. Londres, 1699, in-4°.

a. « Simiæ dividuntur in caudâ carentes quæ simiæ simpliciter dicuntur et caudatas quæ « cercopitheci appellantur; quæ prioris generis sunt, anglicè *apes* dicuntur; quæ posterioris, « *monkeys*. » Ray, *Syn. quad.*, p. 149.

le *magot;* et il y a même toute apparence que c'est au magot seul qu'on doit rapporter le nom *ape* ou *singe* de la comparaison de Tyson. Je dois observer aussi que cet auteur donne quelques caractères de ressemblance et de différence qui ne sont pas assez fondés : j'ai cru devoir faire sur cela quelques remarques; on trouvera peut-être que ce détail est long, mais il me semble qu'on ne peut pas examiner de trop près un être qui, sous la forme de l'homme, n'est cependant qu'un animal.

1° Tyson donne comme un caractère particulier à l'homme et à l'orang-outang, d'avoir le poil des épaules dirigé en bas, et celui des bras dirigé en haut; il est vrai que la plupart des quadrupèdes ont le poil de toutes les parties du corps dirigé en bas ou en arrière, mais cela n'est pas sans exception. Le paresseux et le fourmillier ont le poil des parties antérieures du corps dirigé en arrière, et celui de la croupe et des reins dirigé en avant : ainsi ce caractère n'est pas d'un grand poids dans la comparaison de cet animal à l'homme.

2° J'ai aussi retranché dans ma traduction les quatre premières différences, qui, comme celles-ci, sont trop légères ou mal fondées : la première, c'est la différence de la taille; ce caractère est très-incertain et tout à fait gratuit, puisque l'auteur dit lui-même que son animal était fort jeune; les seconde, troisième et quatrième ne roulent que sur la forme du nez, la quantité du poil et sur d'autres rapports aussi petits. Il en est de même de plusieurs autres que j'ai retranchées, par exemple, du vingt-unième caractère tiré du nombre des dents; il est certain que cet animal et l'homme ont le même nombre de dents, et que s'il n'en avait que vingt-huit, comme le dit l'auteur, c'est qu'il était fort jeune, et l'on sait que l'homme dans sa jeunesse n'en a pas davantage.

3° Le onzième caractère des différences de l'auteur est aussi très-équivoque; les enfants ont les bourses fort relevées; cet animal, étant fort jeune, ne devait pas les avoir pendantes.

4° Le quarante-huitième caractère des ressemblances, et les trente, trente-unième, trente-deuxième, trente-troisième et trente-quatrième caractères des différences ne désignant que la présence ou la figure de certains muscles qui, dans l'espèce humaine, varient pour la plupart d'un individu à l'autre, ne doivent pas être considérés comme des caractères essentiels.

5° Toutes les ressemblances et différences tirées de parties trop petites, telles que les apophyses des vertèbres, ou prises de la position de certaines parties, de leur grandeur, de leur grosseur, ne doivent aussi être considérées que comme des caractères accessoires, en sorte que tout le détail de cette table de Tyson peut se réduire aux différences et aux ressemblances essentielles que nous avons indiquées.

6° Je crois devoir insister sur quelques caractères plus généraux, dont les uns ont été omis par Tyson, et les autres mal indiqués. 1° L'orang-

outang est le seul[1] de tous les singes qui n'ait point d'abajoues, c'est-à-dire de poches au bas des joues; toutes les guenons, tous les babouins, et même le magot et le gibbon[2], ont ces poches, où ils peuvent garder leurs aliments avant de les avaler : l'orang-outang seul a cette partie du dedans de la bouche faite comme l'homme. 2° Le gibbon, le magot, tous les babouins et toutes les guenons, à l'exception du douc, ont les fesses plates et des callosités sur ces parties; l'orang-outang est encore le seul qui ait les fesses renflées et sans callosités[3]; le douc les a aussi sans callosités[4], mais elles sont plates et velues, en sorte qu'à cet égard le douc fait la nuance entre l'orang-outang et les guenons, comme le gibbon et le magot font cette même nuance à l'égard des abajoues, et le magot seul à l'égard des dents canines et de l'allongement du museau. 3° L'orang-outang est le seul qui ait des mollets ou gras de jambes et des fesses charnues[5]; ce caractère indique qu'il est de tous le mieux conformé pour marcher debout; seulement, comme les doigts de ses pieds sont fort longs, et que son talon pose plus difficilement à terre que celui de l'homme, il court plus facilement qu'il ne marche, et il aurait besoin de talons artificiels plus élevés que ceux de nos souliers si l'on voulait le faire marcher aisément et longtemps. 4° Quoique l'orang-outang ait treize côtes[6], et que l'homme n'en ait que douze, cette différence ne l'approche pas plus des babouins ou des guenons qu'elle l'éloigne de l'homme, parce que le nombre des côtes varie dans la plupart de ces espèces, et que les uns de ces animaux en ont douze, d'autres onze et d'autres dix, etc.; en sorte que les seules différences essentielles entre le corps de cet animal et celui de l'homme se réduisent à deux, savoir, la conformation des os du bassin et la conformation des pieds : ce sont là les seules parties considérables par lesquelles l'orang-outang ressemble plus aux autres singes qu'il ne ressemble à l'homme.

D'après cet exposé, que j'ai fait avec toute l'exactitude dont je suis capable, on voit ce que l'on doit penser de cet animal; s'il y avait un degré par lequel on pût descendre de la nature humaine à celle des animaux, si l'essence de cette nature consistait en entier dans la forme du corps et dépendait de son organisation, ce singe se trouverait plus près de l'homme que d'aucun animal : assis au second rang des êtres, s'il ne pouvait commander en premier, il ferait au moins sentir aux autres sa supériorité, et s'efforcerait de ne pas obéir; si l'imitation qui semble copier de si près la pensée en était le vrai signe ou l'un des résultats, ce singe se trouverait

1. L'*orang-outang* (ou plutôt ici le *chimpanzé*) n'est pas le seul. Ni l'*orang-outang*, ni le *chimpanzé*, ni le *gorille* n'ont d'abajoues.
2. Les *gibbons* n'ont point d'abajoues.
3. Le *chimpanzé*, l'*orang-outang* et le *gorille* n'ont point de callosités.
4. Le *douc* a des callosités.
5. Voyez la note 3 de la page 33.
6. Voyez la note 1 de la page 32.

encore à une plus grande distance des animaux et plus voisin de l'homme; mais, comme nous l'avons dit, l'intervalle qui l'en sépare réellement n'en est pas moins immense [1]; et la ressemblance de la forme, la conformité de l'organisation, les mouvements d'imitation qui paraissent résulter de ces similitudes, ni ne le rapprochent de la nature de l'homme, ni même ne l'élèvent au-dessus de celle des animaux.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'orang-outang n'a point d'abajoues, c'est-à-dire point de poches au dedans des joues, point de queue, point de callosités sur les fesses; il les a renflées et charnues; il a toutes les dents et même les canines [2] semblables à celles de l'homme; il a la face plate, nue et basanée, les oreilles, les mains, les pieds, la poitrine, le ventre aussi nus; il a des poils sur la tête qui descendent en forme de cheveux des deux côtés des tempes, du poil sur le dos et sur les lombes, mais en petite quantité; il a cinq ou six pieds de hauteur, et marche toujours droit [3] sur ses deux pieds. Nous n'avons pas été à portée de vérifier si les femelles sont sujettes comme les femmes à l'écoulement périodique, mais nous le présumons, et par analogie nous ne pouvons guère en douter.

LE PITHÈQUE [a] *.

« Il y a, dit Aristote, des animaux dont la nature est ambiguë, et tient « en partie de l'homme et en partie du quadrupède, tels que les *pithèques*,

a. Pithèque. Πίθηκος, en grec; *Simia*, en latin.

1. Voyez la note 1 de la page 23.

2. Ceci n'est vrai que du jeune *orang-outang*. L'*orang-outang*, le *gorille*, le *chimpanzé*, adultes, ont les *canines* très-grandes et très-saillantes.

3. Voyez la note 3 de la p. 1. — L'*orang-outang* a le bassin trop étroit, le talon trop relevé, le pied articulé avec la jambe d'une manière trop oblique, pour pouvoir se tenir debout : quand il marche, il s'appuie sur ses deux poignets; quand il grimpe sur les arbres, il a toujours besoin d'une de ses mains pour s'accrocher et lutter contre le poids de la partie antérieure de son corps beaucoup plus lourde que la postérieure, etc. : l'homme seul a un pied qui porte sur la plante entière; il a seul un bassin assez large, des os des cuisses assez écartés de l'axe du corps par leurs cols, les muscles des fesses et des mollets assez forts, etc., pour que la station verticale puisse être naturelle et constante : grâce à cette attitude, le cerveau, plus dégagé, moins mêlé à la partie grossière de l'être, a sur le reste de la machine une action plus sûre; le regard a un horizon plus vaste, les membres supérieurs ont un jeu plus libre; les mains, cet instrument d'une structure si parfaite, n'ont plus qu'un emploi, celui de servir d'auxiliaires à l'intelligence, etc., etc.

* C'est le même animal que le *magot*. (Voyez, plus loin, la nomenclature du *magot*.) — « Le *pithèque* de Buffon n'était qu'un jeune *magot*. » (Cuvier, *Règne animal*, t. I, p. 96)

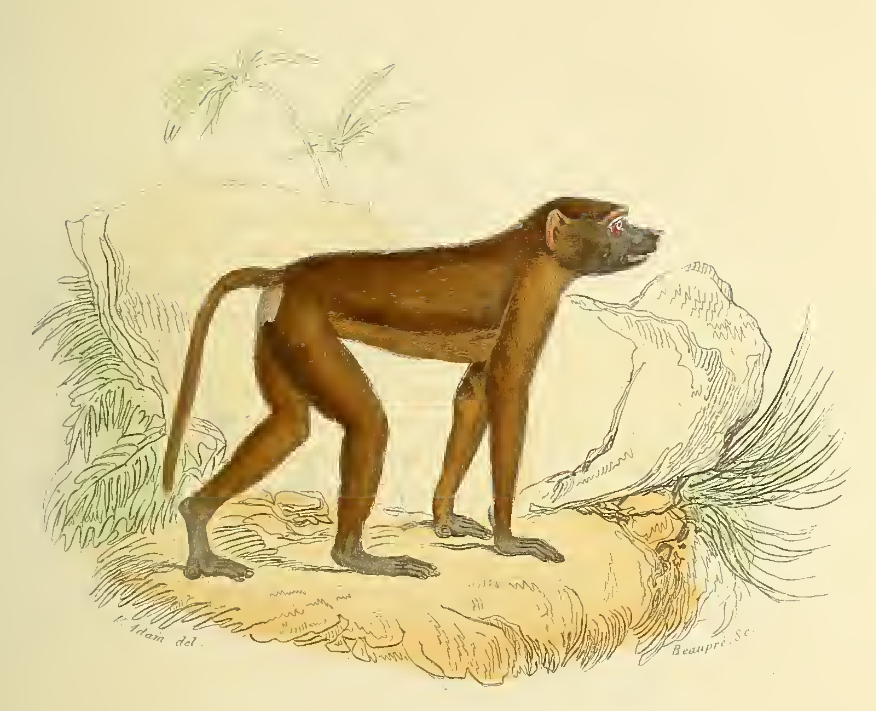
« les *kèbes* et les *cynocéphales ;* le kèbe est un pithèque avec une queue ; « le cynocéphale est tout semblable au pithèque, seulement il est plus « grand et plus fort, et il a le museau avancé, approchant presque de celui « du dogue, et c'est de là qu'on a tiré son nom ; il est aussi de mœurs plus « féroces, et il a les dents plus fortes que le pithèque, et plus ressemblantes « à celles du chien. » D'après ce passage, il est clair que le pithèque et le cynocéphale indiqués par Aristote n'ont ni l'un ni l'autre de queue, puisqu'il dit que les pithèques qui ont une queue s'appellent *kèbes,* et que le cynocéphale ressemble en tout au pithèque, à l'exception du museau qu'il a plus avancé, et des dents qu'il a plus grosses. Aristote fait donc mention de deux espèces de singes sans queue, le pithèque et le cynocéphale, et d'autres singes avec une queue, qu'il appelle *kèbes*. Maintenant, pour comparer ce que nous connaissons avec ce qui était connu d'Aristote, nous observerons que nous avons vu trois espèces de singes qui n'ont point de queue, savoir, l'orang-outang, le gibbon et le magot, et qu'aucune de ces trois espèces n'est le pithèque[1] ; car les deux premières, c'est-à-dire l'orang-outang et le gibbon, n'étaient certainement pas connues d'Aristote, puisque ces animaux ne se trouvent que dans les parties méridionales de l'Afrique et des Indes, qui n'étaient pas découvertes de son temps, et que d'ailleurs ils ont des caractères très-différents de ceux qu'il donne au pithèque ; mais la troisième espèce, que nous appelons *magot*, est le *cynocéphale* d'Aristote ; il en a tous les caractères, il n'a point de queue, il a le museau comme un dogue, et les dents canines grosses et longues ; d'ailleurs, il se trouve communément dans l'Asie Mineure et dans les autres provinces de l'Orient qui étaient connues des Grecs ; le pithèque est du même pays, mais nous ne l'avons pas vu, nous ne le connaissons que par le témoignage des auteurs ; et quoique depuis vingt ans que nous recherchons les singes, cette espèce ne se soit pas rencontrée sous nos yeux, nous ne doutons cependant pas qu'elle n'existe[2] aussi réellement que celle du cynocéphale. Gessner et Jonston ont donné des figures de ce singe pithèque ; M. Brisson l'a indiqué comme l'ayant vu ; il le distingue du cynocéphale ou magot, qu'il désigne aussi comme l'ayant vu, et il confirme ce que dit Aristote, en assurant que ces deux animaux [a] se ressemblent à tous égards,

a. Race première des singes, ceux qui n'ont point de queue et qui ont le museau court : 1° le singe. J'ai vu plusieurs singes qui ne différaient entre eux que par la grandeur ; leur face, leurs oreilles et leurs ongles sont assez semblables au visage, aux oreilles et aux ongles de l'homme ; le poil qui couvre tout leur corps, excepté les fesses qui sont nues, est mêlé de verdâtre et de jaunâtre ; le verdâtre domine dans la partie supérieure du corps, et le jaunâtre dans la partie inférieure..... Race seconde des singes, ceux qui n'ont point de queue et qui ont le museau allongé : 1° le singe cynocéphale. Il ne diffère du singe que par son museau allongé comme celui d'un chien ; d'ailleurs, il lui ressemble en tout. J'en ai vu plusieurs qui ne différaient entre eux que par la grandeur. Brisson, *Règne animal,* p. 189 et 191.

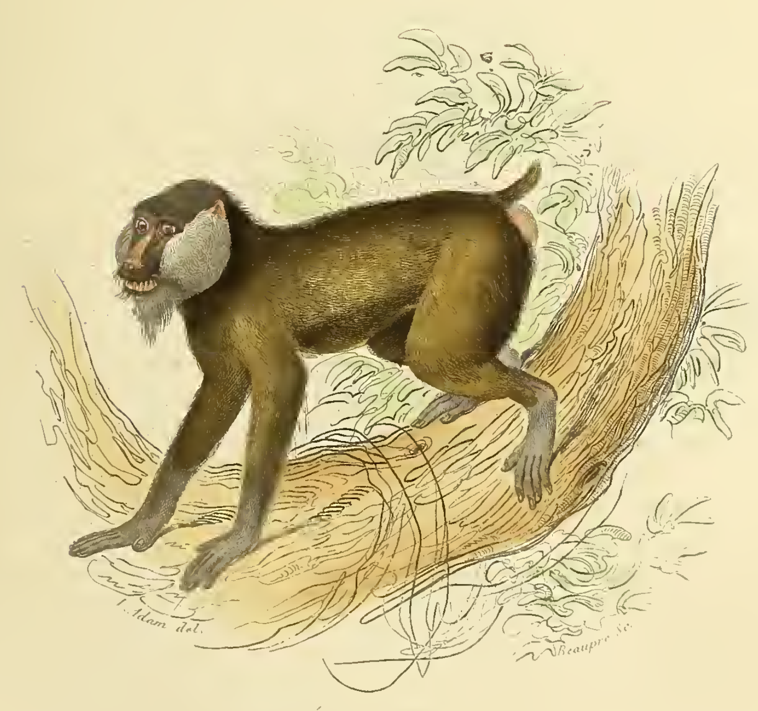
1. Voyez la nomenclature ci-dessus. — Voyez aussi la note 4 de la page 1.
2. Elle n'existe pas. (Voyez la nomenclature précédente.)

à l'exception du museau, qui est court dans le *pithèque* ou *singe* proprement dit, et allongé dans le cynocéphale. Nous avons dit que l'orang-outang, le pithèque, le gibbon et le magot sont les seuls animaux auxquels on doive appliquer le nom générique de *singe*, parce qu'ils sont les seuls qui n'ont point de queue, et les seuls qui marchent plus volontiers et plus souvent sur deux pieds que sur quatre : l'orang-outang et le gibbon sont très-différents du pithèque et du magot; mais comme ceux-ci se ressemblent en tout, à l'exception de la grandeur des mâchoires et de la grosseur des dents canines, ils ont souvent été pris l'un pour l'autre; on les a toujours indiqués par le nom commun de *singe*, et même dans les langues où il y a un nom pour les singes sans queue, et un autre nom pour les singes à queue, on n'a pas distingué le pithèque du magot; on les appelle tous deux du même nom, *aff* en allemand, *ape* en anglais : ce n'est que dans la langue grecque que ces deux animaux ont eu chacun leur nom; encore le mot *cynocéphale* est plutôt une dénomination adjective qu'un substantif propre, et c'est par cette raison que nous ne l'avons pas adopté.

Il paraît, par les témoignages des anciens, que le pithèque est le plus doux, le plus docile de tous les singes qui leur étaient connus, et qu'il était commun en Asie aussi bien que dans la Libye et dans les autres provinces de l'Afrique, qui étaient fréquentées par les voyageurs grecs et romains : c'est ce qui me fait présumer qu'on doit rapporter à cette espèce de singe les passages suivants de Léon l'Africain et de Marmol; ils disent que les singes à longue queue qu'on voit en Mauritanie, et que les Africains appellent *mones*, viennent du pays des Nègres, mais que les singes sans queue sont naturels et se trouvent en très-grande quantité dans les montagnes de Mauritanie, de Bougie et de Constantine. « Ils ont, dit Marmol, les pieds, « les mains, et, s'il faut ainsi dire, le visage de l'homme, avec beaucoup « d'esprit et de malice; ils vivent d'herbes, de blé et de toutes sortes de « fruits qu'ils vont en troupes dérober dans les jardins ou dans les champs, « mais avant que de sortir de leur fort il y en a un qui monte sur une « éminence, d'où il découvre toute la campagne, et quand il ne voit paraître « personne, il fait signe aux autres par un cri pour les faire sortir, et ne « bouge de là tandis qu'ils sont dehors; mais sitôt qu'il voit venir quelqu'un « il jette de grands cris, et sautant d'arbre en arbre, tous se sauvent dans « les montagnes; c'est une chose admirable que de les voir fuir, car les « femelles portent sur leur dos quatre ou cinq petits, et ne laissent pas « avec cela de faire de grands sauts de branche en branche; il s'en prend « quantité par diverses inventions quoiqu'ils soient fort fins; quand ils « deviennent farouches ils mordent, mais pour peu qu'on les flatte ils s'ap- « privoisent aisément; ils font grand tort aux fruits et au blé, parce qu'ils « ne font autre chose que de cueillir, couper et jeter par terre, soit qu'il « soit mûr ou non, et en perdent beaucoup plus qu'ils n'en mangent et



Le Papion.



Le Mandrill





Le Gibbon.



La Guenon a long nez.

N° 81

« qu'ils n'en emportent : ceux qui sont apprivoisés font des choses incroya-« bles, imitant l'homme en tout ce qu'ils voient[a]. » Kolbe rapporte les mêmes faits à peu près au sujet des singes du cap de Bonne-Espérance ; mais on voit, par la figure et la description qu'il en donne, que ces singes sont des babouins qui ont une queue courte, le museau allongé, les ongles pointus, etc., et qu'ils sont aussi beaucoup plus gros et plus forts que ces singes de Mauritanie[b] : on peut donc présumer que Kolbe a copié le passage de Marmol, et appliqué aux babouins du Cap les habitudes naturelles des pithèques de Mauritanie.

Le pithèque, le magot et le babouin que nous avons appelé *papion*, étaient tous trois connus des anciens; aussi ces animaux se trouvent dans l'Asie Mineure, en Arabie, dans la Haute-Égypte et dans toute la partie septentrionale de l'Afrique : on pourrait donc aussi appliquer ce passage de Marmol à tous trois; mais il est clair qu'il ne convient pas au babouin, puisqu'il y est dit que ces singes n'ont point de queue; et ce qui me fait présumer que ce n'est pas du magot, mais du pithèque, dont cet auteur a parlé, c'est que le magot n'est pas aisé à apprivoiser, qu'il ne produit ordinairement que deux petits, et non pas quatre ou cinq comme le dit Marmol, au lieu que le pithèque, qui est plus petit, doit en produire davantage; d'ailleurs, il est plus doux et plus docile que le magot qui ne s'apprivoise qu'avec peine et ne se prive jamais parfaitement : je me suis convaincu, par toutes ces raisons, que ce n'est point au magot mais au pithèque qu'il faut appliquer ce passage des auteurs africains; il en est de même de celui de Rubruquis, où il est fait mention des singes du Cathay. Il dit « qu'ils ont en toutes choses la forme et les façons des hommes... qu'ils « ne sont pas plus hauts qu'une coudée et tout couverts de poils; qu'ils « habitent dans des cavernes; que, pour les prendre, on y porte des bois-« sons fortes et enivrantes... qu'ils viennent tous ensemble goûter de ce « breuvage, en criant *chinchin*, dont on leur a donné le nom de *chinchin*, « et qu'ils s'enivrent si bien qu'ils s'endorment; en sorte que les chasseurs « les prennent aisément[c]. » Ces caractères ne conviennent qu'au pithèque, et point du tout au magot : nous avons eu celui-ci vivant, et nous ne l'avons jamais entendu crier *chinchin;* d'ailleurs, il a beaucoup plus d'une coudée de hauteur et ressemble moins à l'homme que ne le dit l'auteur; nous avons eu les mêmes raisons pour appliquer au pithèque, et non point au magot, la figure et l'indication de Prosper Alpin, par laquelle il assure que les petits singes sans queue qu'il a vus en Égypte s'apprivoisent plus vite et plus aisément que les autres, qu'ils ont plus d'intelligence et d'industrie, et qu'ils sont aussi plus gais et plus plaisants que tous les autres :

a. *L'Afrique de Marmol*, t. I, p. 57.
b. Voyez, ci-après, l'article du Papion.
c. *Relations de Rubruquis*, p. 176 et suiv.

or, le magot est d'une grosse et assez grande taille[1], il est maussade, triste, farouche, et ne s'apprivoise qu'à demi; les caractères que donne ici Prosper Alpin à son singe sans queue ne conviennent donc en aucune manière au magot, et ne peuvent appartenir à un autre animal qu'au pithèque.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pithèque n'a point de queue, il n'a point les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme[2], il a la face plate, les ongles plats aussi, et arrondis comme ceux de l'homme; il marche sur ses deux pieds, il a environ une coudée, c'est-à-dire tout au plus un pied et demi de hauteur; son naturel est doux, et on l'apprivoise aisément. Les anciens ont dit que la femelle est sujette à l'écoulement périodique, et l'analogie ne nous permet pas d'en douter.

LE GIBBON.[a] *

Le gibbon se tient toujours debout, lors même qu'il marche à quatre pieds, parce que ses bras sont aussi longs que son corps et ses jambes; nous l'avons vu vivant, il n'avait pas trois pieds de hauteur, mais il était jeune, il était en captivité : ainsi l'on doit présumer qu'il n'avait pas encore acquis toutes ses dimensions, et que dans l'état de nature, lorsqu'il est adulte, il parvient au moins à quatre pieds de hauteur; il n'a nulle apparence de queue : mais le caractère qui le distingue évidemment des autres singes, c'est cette prodigieuse grandeur de ses bras, qui sont aussi longs que le corps et les jambes pris ensemble, en sorte que l'animal étant debout sur ses pieds de derrière, ses mains touchent encore à terre, et qu'il peut marcher à quatre pieds sans que son corps se penche; il a tout autour de la face un cercle de poils gris, de manière qu'elle se présente comme si elle était environnée d'un cadre rond, ce qui donne à ce singe un air très-

a. *Gibbon*, c'est le nom sous lequel M. Dupleix nous a donné ce singe, qu'il avait apporté des Indes orientales; j'ai d'abord cru que ce mot était indien, mais, en faisant des recherches sur la nomenclature des singes, j'ai trouvé, dans une note de Dalechamp sur Pline, que Strabon a désigné le *cephus* par le mot *keipon*, dont il est probable qu'on a fait *guibon*, *gibbon*. Voici le passage de Pline, avec la note de Dalechamp : « Pompeii magni primùm ludi ostenderunt ex « Æthiopiâ quas vocant *cephos*, quarum pedes posteriores pedibus humanis et cruribus priores, « manibus fuere similes; hoc animal postea Roma non vidit. »

1. Quand il est adulte. — (Voyez la nomenclature de la page 38.)
2. Quand il est jeune. Adulte, il les a grandes et saillantes.

* *Simia lar* (Linn.). — Le *gibbon noir* (Cuv.). — Ordre des *Quadrumanes*; famille des *Singes* proprement dits; genre *Gibbons* (Cuv.).

extraordinaire; ses yeux sont grands, mais enfoncés; ses oreilles nues et bien bordées; sa face est aplatie, de couleur tannée et assez semblable à celle de l'homme; le gibbon est, après l'orang-outang et le pithèque, celui qui approcherait le plus de la figure humaine, si la longueur excessive de ses bras ne le rendait pas difforme; car, dans l'état de nature, l'homme aurait aussi une mine bien étrange; les cheveux et la barbe, s'ils étaient négligés, formeraient autour de son visage un cadre de poil assez semblable à celui qui environne la face du gibbon.

Ce singe nous a paru d'un naturel tranquille et de mœurs assez douces; ses mouvements n'étaient ni trop brusques ni trop précipités, il prenait doucement ce qu'on lui donnait à manger; on le nourrissait de pain, de fruits, d'amandes, etc. Il craignait beaucoup le froid et l'humidité, et il n'a pas vécu longtemps hors de son pays natal: il est originaire des Indes orientales, particulièrement des terres de Coromandel, de Malaca et des îles Moluques[a]. Il paraît qu'il se trouve aussi dans des provinces moins méridionales, et qu'on doit rapporter au gibbon le singe du royaume de Gannaure, frontière de la Chine, que quelques voyageurs ont indiqué sous le nom de *fefé*[b]; au reste, cette espèce varie pour la grandeur et pour les couleurs du poil; il y en a deux au cabinet, dont le second, quoique adulte, est bien plus petit que le premier, et n'a que du brun dans tous les endroits où l'autre a du noir; mais comme ils se ressemblent parfaitement à tous autres égards, nous ne doutons pas qu'ils ne soient tous deux d'une seule et même espèce[1].

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le gibbon n'a point de queue, il a les fesses pelées avec de légères callosités; sa face est plate, brune et environnée tout autour d'un cercle de poils

a. Le P. le Comte dit avoir vu aux Moluques une espèce de singe, marchant naturellement sur ses deux pieds, se servant de ses bras comme un homme, le visage à peu près comme celui d'un Hottentot, mais le corps tout couvert d'une espèce de laine grise, étant exactement comme un enfant et exprimant parfaitement ses passions et ses appétits; il ajoute que ces singes sont d'un naturel très-doux, que pour montrer leur affection aux personnes qu'ils connaissent, ils les embrassent et les baisent avec des transports singuliers; que l'un de ces singes qu'il a vu, avait au moins quatre pieds de hauteur; qu'il était extrêmement adroit et encore plus agile. *Mémoires sur la Chine*, par Louis le Comte, p. 510.

b. Dans le royaume de Gannaure, frontière de la Chine, il se trouve un animal qui est fort rare, qu'ils nomment *fefé;* il a presque la forme humaine, les bras fort longs, le corps noir et velu, marche fort légèrement et fort vite. *Recueil des Voyages, etc.* Rouen, 1716, t. III, p. 168. — *Nota.* 1° Ce caractère des bras fort longs n'appartient qu'à ce singe, et, par conséquent, indique assez clairement que le fefé est le même que le gibbon. — *Nota.* 2° On peut présumer que le mot *fefé* vient de *jesef* ou *sesef*, nom du babouin dans les provinces de l'Afrique voisines de l'Arabie, et qu'on a transféré ce nom du babouin au gibbon; car le babouin n'a pas les bras plus longs que les autres singes.

1. Ce sont deux espèces distinctes. Le *gibbon* proprement dit, de Buffon, est le *gibbon noir* (*simia lar*). — (Voyez la nomenclature ci-dessus.) — Le *petit gibbon* de Buffon est le *gibbon brun* (Cuv.).

gris ; il a les dents canines plus grandes à proportion que celles de l'homme; il a les oreilles nues, noires et arrondies; le poil brun ou gris, suivant l'âge ou la race; les bras excessivement longs; il marche sur ses deux pieds de derrière, il a deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur. La femelle est sujette, comme les femmes, à un écoulement périodique de sang.

LE MAGOT. [a] *

Cet animal est de tous les singes, c'est-à-dire de tous ceux qui n'ont point de queue[b], celui qui s'accommode le mieux de la température de notre climat : nous en avons nourri un pendant plusieurs années; l'été il se plaisait à l'air, et l'hiver on pouvait le tenir dans une chambre sans feu. Quoiqu'il ne fût pas délicat, il était toujours triste et souvent maussade; il faisait également la grimace pour marquer sa colère ou montrer son appétit; ses mouvements étaient brusques, ses manières grossières, et sa physionomie encore plus laide que ridicule : pour peu qu'il fût agité de passion, il montrait et grinçait les dents en remuant la mâchoire; il remplissait les poches de ses joues de tout ce qu'on lui donnait, et il mangeait généralement de tout, à l'exception de la viande crue, du fromage et d'autres choses fermentées; il aimait à se jucher, pour dormir, sur un barreau, sur une patte de fer; on le tenait toujours à la chaîne, parce que, malgré sa longue domesticité, il n'en était pas plus civilisé, pas plus attaché à ses maîtres ; il avait apparemment été mal éduqué, car j'en ai vu d'autres de la même espèce qui en tout étaient mieux, plus connaissants, plus obéis-

a. *Magot*, nom ancien de ce singe en français, et que nous avons adopté. *Momenet*, selon Jonston; on l'a aussi appelé *tartarin*, parce qu'il est fort commun dans la Tartarie méridionale. — *Simia cynocephala omnibus unguibus planis et rotundatis*..... Le singe cynocéphale. Briss., *Règne animal*, p. 191. — *Nota.* Il nous paraît que M. Brisson s'est trompé sur la forme des ongles de ce singe : il est vrai que ceux des pouces des pieds de devant et des pieds de derrière sont plats et arrondis à peu près comme ceux de l'homme; mais les ongles des autres doigts sont courbés en forme de gouttière renversée. — *Sylvanus, simia ecaudata, clunibus tuberosocallosis. Cercopithecus*, Jonston, *Quad.* tab. LIX, fig. 5. Linn., *Syst. nat.*, edit. X, p. 25. — *Nota.* Il nous paraît que M. Linnæus s'est trompé en rapportant cet animal au *cercopithecus* de Jonston; c'est plutôt le *cynocephalus* de la même planche; mais il est vrai qu'on pourrait regarder ce *cynocephalus* et ce *cercopithecus* comme le même animal, si le poil de ce dernier n'était pas trop épais et trop long

b. *Nota.* Il est certain que ce singe est sans queue, quoiqu'il en ait une légère apparence formée par un petit appendice de peau d'environ un demi-pouce de longueur, qui se trouve au-dessus de l'anus ; mais cet appendice n'est point une queue avec des vertèbres, ce n'est qu'un bout de peau qui ne tient pas même plus particulièrement au coccyx que le reste de la peau.

* *Simia sylvanus*, *pithecus* et *inuus* (Linn.). — Le *magot commun* (Cuv.). — Ordre des *Quadrumanes;* famille des *Singes* proprement dits; genre *Magots* (Cuv.). — C'est le *pithèque* adulte. (Voyez la nomenclature de la page 38.)

sants, même plus gais et assez dociles pour apprendre à danser, à gesticuler en cadence, et à se laisser tranquillement vêtir et coiffer.

Ce singe peut avoir deux pieds et demi ou trois pieds de hauteur lorsqu'il est debout sur ses jambes de derrière; la femelle est plus petite que le mâle, il marche plus volontiers à quatre pieds qu'à deux; lorsqu'il est en repos il est presque toujours assis, et son corps porte sur deux callosités très-éminentes qui sont situées au bas de la région où devraient être les fesses; l'anus est plus élevé, ainsi il est assis plus bas que sur le cul : aussi son corps est plus incliné que celui d'un homme assis; il diffère du *pithèque* ou *singe* proprement dit, 1° en ce qu'il a le museau gros et avancé comme un dogue, au lieu que le pithèque a la face aplatie[1]; 2° en ce qu'il a de longues dents canines[2], tandis que le pithèque ne les a pas plus longues à proportion que l'homme; 3° en ce qu'il n'a pas les ongles des doigts aussi plats et aussi arrondis, et enfin parce qu'il est plus grand[3], plus trapu, et d'un naturel moins docile et moins doux.

Au reste, il y a quelques variétés dans l'espèce du magot : nous en avons vu de différentes grandeurs et de poils plus ou moins foncés et plus ou moins fournis ; il paraît même que les cinq animaux dont Prosper Alpin a donné les figures et les indications, sous le nom de *cynocéphales* [a], sont tous cinq des magots qui ne diffèrent que par la grandeur et par quelques autres caractères trop légers, pour qu'on doive en faire des espèces distinctes et séparées. Il paraît aussi que l'espèce en est assez généralement répandue dans tous les climats chauds de l'ancien continent, et qu'on la trouve également en Tartarie, en Arabie, en Éthiopie, au Malabar [b], en Barbarie, en Mauritanie et jusque dans les terres du cap de Bonne-Espérance [c].

a. Prosp. Alpin., *Hist. nat. Ægypt.*, lib. IV, tab. XV, fig. 1, et tab. XVI, XVII, XVIII et XIX.

b. La troisième espèce de singe au Malabar est de couleur cendrée, sans queue ou n'en ayant qu'une très-courte; elle est familière, apprend aisément tout ce qu'on lui enseigne..... On m'en avait donné un; je m'avisai un jour de le battre : à ses cris, il en accourut une si grande quantité de sauvages, que, crainte d'accident, je lui rendis sa liberté. *Voyage du P. Vincent Marie*, chap. XIII, p. 405. Trad. par M. le marquis de Montmirail.

c. C'est vraisemblablement de cette espèce de singe dont parle Robert Lade, dans les termes suivants : « On nous fit traverser une grande montagne dans les terres du cap de Bonne-Espé-« rance, sur laquelle nous prîmes plaisir à chasser de gros singes qui y sont en abondance..... « Je ne puis représenter toutes les souplesses de ces animaux que nous poursuivions, ni avec « combien de légèreté et d'impudence ils revenaient sur leurs pas après avoir pris la fuite « devant nous; quelquefois ils se laissaient approcher de si près et à si peu de distance, que, « m'arrêtant vis-à-vis d'eux pour prendre mes mesures, je me croyais presque certain de les « saisir, mais d'un seul saut ils s'élançaient à dix pas de moi, en montant avec la même agilité « sur un arbre; ils demeuraient ensuite tranquilles à nous regarder, comme s'ils eussent pris « plaisir à se faire un spectacle de notre étonnement; il y en avait de si gros, que, si notre « interprète ne nous eût pas assurés qu'ils n'étaient pas d'une férocité dangereuse, notre nombre

1. Le *pithèque* a la face aplatie, parce qu'il est l'animal jeune. Le *magot* a le museau gros et avancé, parce qu'il est l'animal adulte.

2. Même remarque que pour la face.

3. Même remarque que pour la face et les dents.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le magot n'a point de queue, quoiqu'il y ait un petit bout de peau qui en ait l'apparence ; il a des abajoues, de grosses callosités proéminentes sur les fesses ; des dents canines beaucoup plus longues à proportion que celles de l'homme ; la face relevée par le bas en forme de museau, semblable à celui du dogue. Il a du duvet sur la face, du poil brun verdâtre sur le corps, et jaune blanchâtre sous le ventre. Il marche sur ses deux pieds de derrière et plus souvent à quatre ; il a trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur, et il paraît qu'il y a dans cette espèce des races qui sont encore plus grandes. Les femelles sont, comme les femmes, sujettes à un écoulement périodique de sang.

LE PAPION[a*], OU BABOUIN PROPREMENT DIT.

Dans l'homme la physionomie trompe, et la figure du corps ne décide pas de la forme de l'âme ; mais dans les animaux on peut juger du naturel par la mine, et de tout l'intérieur par ce qui paraît au dehors : par exemple, en jetant les yeux sur nos singes et nos babouins, il est aisé de voir que ceux-ci doivent être plus sauvages, plus méchants que les autres ; il y a les mêmes différences, les mêmes nuances dans les mœurs que dans les figures. L'orang-outang, qui ressemble le plus à l'homme, est le plus intel-

« ne nous aurait pas paru suffisant pour nous garantir de leurs insultes ; comme il nous aurait « été inutile de les tuer, nous ne fîmes aucun usage de nos fusils : mais le capitaine s'étant avisé « d'en coucher en joue un fort gros qui était monté au sommet d'un arbre, après nous avoir « longtemps fatigués à le poursuivre, cette espèce de menace, dont il se souvenait peut-être « d'avoir vu quelquefois l'exécution sur quelques-uns de ses semblables, lui causa tant de « frayeur, qu'il tomba presque immobile à nos pieds, et dans l'étourdissement de sa chute nous « n'eûmes aucune peine à le prendre ; cependant, lorsqu'il fut revenu à lui, nous eûmes « besoin de toute notre adresse et de tous nos efforts pour le conserver, en lui liant étroite- « ment les pattes ; il se défendait encore par ses morsures, ce qui nous mit dans la nécessité « de lui couvrir la tête et de la serrer avec nos mouchoirs. » *Voyage traduit de l'anglais*, t. I, p. 80 et 81.

a. *Papion*, mot dérivé de *papio*, nom de cet animal en latin moderne, et que nous avons adopté pour le distinguer des autres babouins. — *Papio*. Gessner. *Icon. quad.*, p. 76, fig. *ibid.* — *Nota.* 1° Cette figure donnée par Gessner a été copiée par Aldrovande, *Quad. digit.*, p. 260, et par Jonston, *Quad.*, tab. LXI, *sub nomine papio primus.* — *Nota.* 2° Gessner s'est beaucoup trompé en prenant cet animal pour l'hyène. — Sphinx. *Simia semicaudata, ore vibrissato, unguibus acuminatis.* Linn., *Syst. nat.*, edit. X, p. 25. — *Nota.* M. Linnæus s'est trompé en donnant des moustaches comme caractère distinctif à cet animal ; c'est probablement d'après la figure de Gessner qu'il a pris cet indice, et cette figure pèche en cela, car, dans le réel, le babouin n'a point de moustaches.

* *Simia sphynx* (Linn.). — Le *papion* (Cuv.). — Ordre des *Quadrumanes ;* famille des *Singes* proprement dits ; genre *Cynocéphales* (Cuv.).

ligent, le plus grave, le plus docile de tous; le magot, qui commence à s'éloigner de la forme humaine, et qui approche par le museau et par les dents canines de celle des animaux, est brusque, désobéissant et maussade; et les babouins, qui ne ressemblent plus à l'homme que par les mains, et qui ont une queue, des ongles aigus, de gros museaux, etc., ont l'air de bêtes féroces, et le sont en effet. Celui que j'ai vu vivant n'était point hideux, et cependant il faisait horreur : grinçant continuellement les dents, s'agitant, se débattant avec colère, on était obligé de le tenir enfermé dans une cage de fer, dont il remuait si puissamment les barreaux avec ses mains qu'il inspirait de la crainte aux spectateurs; c'est un animal trapu, dont le corps ramassé et les membres nerveux indiquent la force et l'agilité, qui, couvert d'un poil épais et long, paraît encore beaucoup plus gros qu'il n'est, mais qui, dans le réel, est si puissant et si fort qu'il viendrait aisément à bout d'un ou de plusieurs hommes, s'ils n'étaient point armés [a] : d'ailleurs, il paraît continuellement excité par cette passion, qui rend furieux les animaux les plus doux; il est insolemment lubrique, et affecte de se montrer dans cet état, de se toucher, de se satisfaire seul aux yeux de tout le monde; et cette action, l'une des plus honteuses de l'humanité et qu'aucun animal ne se permet, copiée par la main du babouin, rappelle l'idée du vice et rend abominable l'aspect de cette bête, que la nature paraît avoir particulièrement vouée à cette espèce d'impudence; car dans tous les autres animaux, et même dans l'homme, elle a voilé ces parties; dans le babouin, au contraire, elles sont tout à fait nues et d'autant plus évidentes que le corps est couvert de longs poils; il a de même les fesses nues et d'un rouge couleur de sang, les bourses pendantes, l'anus découvert, la queue toujours levée; il semble faire parade de toutes ces nudités, présentant son derrière plus souvent que sa tête, surtout dès qu'il aperçoit des femmes, pour lesquelles il déploie une telle effronterie qu'elle ne peut naître que du désir le plus immodéré [b]. Le magot et quelques autres ont bien les mêmes incli-

a. C'est à cette espèce qu'il faut rapporter l'animal appelé *tré tré tré tré* à Madagascar [1]; il est (dit Flacourt) gros comme un veau de deux ans; il a la tête ronde et une face d'homme, les pieds de devant et de derrière comme un singe, le poil frisotté, la queue courte, les oreilles comme celles de l'homme; il ressemble au *tanach* décrit par Ambroise Paré : c'est un animal solitaire, les gens du pays en ont grand'peur. *Voyage à Madagascar*, p. 151.

b. « Papio, animal ad libidinem pronum, cùm mulieres videt alacritatem suam ostendit.....
« Papio quem vidi vivum, ad nutum haud secus, atque caput reliqua animalia, anum vertebat
« frequentius populo ostentans. » Gessner. *Icon. quad.*, p. 77. — Il y a aux Philippines des babouins très-lubriques qui ne permettent pas aux femmes de s'éloigner de leurs maisons *Voyage de Gemelli-Carreri*, t. V, p. 209. — Les babouins n'ont point de poils sur les fesses elles sont si pleines de cicatrices et d'égratignures qu'il semble n'y avoir pas même de peau ce sont des animaux d'une lasciveté inexprimable. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. III, p. 59. — Papio, *animal libidinosum, fœminis facilè vim infert*. Linn. *Syst. nat.*, edit. X, p. 25.

1 (*a*). Le *papion* n'est point à Madagascar. (Voyez la note de la page 6.)

nations, mais comme ils sont plus petits et moins pétulants, on les rend modestes à coups de fouet, au lieu que le babouin est non-seulement incorrigible sur cela, mais intraitable à tous autres égards.

Quelque violente que soit la passion de ces animaux, ils ne produisent pas dans les pays tempérés [1]; la femelle ne fait ordinairement qu'un petit qu'elle porte entre ses bras et attaché, pour ainsi dire, à sa mamelle; elle est sujette comme la femme à l'évacuation périodique, et cela lui est commun avec toutes les autres femelles de singes qui ont les fesses nues; au reste, ces babouins, quoique méchants et féroces, ne sont pas du nombre des animaux carnassiers; ils se nourrissent principalement de fruits, de racines et de grains; ils se réunissent [a] et s'entendent pour piller les jardins; ils se jettent les fruits de main en main et par-dessus les murs, et font de grands dégâts dans toutes les terres cultivées.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le papion a des abajoues et de larges callosités sur les fesses, qui sont nues et de couleur de sang; il a la queue arquée et de sept ou huit pouces de long [2]; les dents canines beaucoup plus longues et plus grosses à proportion que celles de l'homme; le museau très-gros et très-long, les oreilles nues, mais point bordées, le corps massif et ramassé, les membres gros et courts, les parties génitales nues et couleur de chair; le poil long et touffu, d'un brun roussâtre et de couleur assez uniforme sur tout le corps; il marche plus souvent à quatre qu'à deux pieds; il a trois ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout; il paraît qu'il y a dans cette espèce des

a. Les babouins aiment passionnément les raisins, les pommes et en général les fruits qui croissent dans les jardins..... Leurs dents et leurs griffes les rendent redoutables aux chiens, qui ne les vainquent qu'avec peine, à moins que quelque excès de raisin ne les ait rendus raides et engourdis..... J'ai vu qu'ils ne mangent ni poisson ni viande, si elle n'a été premièrement cuite et qu'elle ne soit accommodée de la manière dont les hommes la mangent, et qu'ils avalent fort avidement de la viande ou du poisson bien apprêtés..... Voici la manière dont ils pillent un verger, un jardin ou une vigne : ils font pour l'ordinaire ces expéditions en troupes; une partie entre dans l'enclos, tandis qu'une autre partie reste sur la cloison en sentinelle, pour avertir de l'approche de quelque danger; le reste de la troupe est placé au dehors du jardin, à une distance médiocre les uns des autres, et forme ainsi une ligne qui tient depuis l'endroit du pillage jusqu'à celui du rendez-vous : tout étant ainsi disposé, les babouins commencent le pillage, et jettent à ceux qui sont sur la cloison les melons, les courges, les pommes, les poires, etc., à mesure qu'ils les cueillent; ceux qui sont sur la cloison jettent ces fruits à ceux qui sont au bas, et ainsi de suite tout le long de la ligne, qui pour l'ordinaire finit sur quelque montagne; ils sont si adroits, et ils ont la vue si prompte et si juste, que rarement ils laissent tomber ces fruits à terre en se les jetant les uns aux autres : tout cela se fait dans un profond silence et avec beaucoup de promptitude. Lorsque les sentinelles aperçoivent quelqu'un, elles poussent un cri; à ce signal, toute la troupe s'enfuit avec une vitesse étonnante. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. III, p. 57 et suiv.

1. Le *papion* a produit dans notre ménagerie.

2. Voyez la note 3 de la page 3.

races encore plus grandes et d'autres beaucoup plus petites. Le babouin que nous avons fait représenter est de la petite espèce, nous l'avons soigneusement comparé au *grand babouin* ou *papion*, et nous n'avons remarqué d'autres différences entre eux que celle de la grandeur, et cette différence ne venait pas de celle de l'âge, car le petit babouin[1] nous a paru adulte comme le grand. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

LE MANDRILL.[a] *

Ce babouin est d'une laideur désagréable et dégoûtante : indépendamment de son nez tout plat ou plutôt de deux naseaux dont découle continuellement une morve qu'il recueille avec la langue; indépendamment de son très-gros et long museau, de son corps trapu, de ses fesses couleur de sang et de son anus apparent, et placé pour ainsi dire dans les lombes, il a encore la face violette et sillonnée des deux côtés de rides profondes et longitudinales qui en augmentent beaucoup la tristesse et la difformité; il est aussi plus grand et peut-être plus fort que le papion, mais il est en même temps plus tranquille et moins féroce : le mâle et la femelle que nous avons vus vivants, soit qu'ils eussent été mieux éduqués, ou que naturellement ils soient plus doux que le papion, nous ont paru plus traitables et moins impudents sans être moins désagréables.

Cette espèce de babouin se trouve à la côte d'Or et dans les autres pro-

a. *Mandrill*, nom que les Anglais qui fréquentent la côte de Guinée ont donné à cet animal, et que nous avons adopté. — Espèce singulière, que les blancs de ce pays de Guinée appellent *mandrill*. Je ne saurais rien dire de l'origine de ce nom, que je n'avais jamais entendu auparavant; ceux même qui le nomment ainsi n'en peuvent indiquer la raison, à moins que ce ne soit à cause de la ressemblance de cet animal avec l'homme, pendant qu'il n'en a point du tout avec le singe. (*Man*, en anglais, veut dire *homme*.) *Nouveau Voyage de Guinée*, par Smith. Paris, 1751, t. I, p. 104. — Cercopithecus *cynocephalus parte corporis anteriore longis pilis obsita naso violaceo nudo*, le *magot* ou *tartarin*. Brisson, *Règne animal*, p. 214. — *Nota*. Il me paraît que M. Brisson s'est trompé : 1° en donnant à ce singe le nom de *magot* ou de *tartarin*, qu'il aurait dû appliquer à son singe cynocéphale; 2° en rapportant cet animal au *cynocephalus* de Gessner, *Icon.*, fig. p. 93, au *cynocephalus secundus* de Jonston, p. 100, tab. LIX, et au *cynocephalus* de Clusius, *Exotic*, p. 370; car les figures de ces trois auteurs ne ressemblent point au babouin dont il est ici question, qu'il est cependant aisé de distinguer de tous les autres par les sillons longitudinaux qu'il a sur la face, et que M. Brisson indique lui-même dans les termes suivants : « Son nez, dit-il, est fort gros, dénué de poils, cannelé selon « sa longueur, et d'une couleur violette. » Or, ces caractères ne conviennent point au cynocéphale de Clusius, de Gessner et de Jonston.

1. Le *babouin* ou *petit papion* de Buffon (*simia cynocephalus*) est une espèce distincte de son *grand papion* (*simia sphynx*). — Il a la queue plus courte, le pelage plus verdâtre, etc. (Voyez Cuvier : *Règne animal*, t. I, p. 97.)

* *Simia maimon* et *mormon* (Linn.). — Le *mandrill* (Cuv.). — Ordre des *Quadrumanes*; famille des *Singes* proprement dits; genre *Mandrills* (Cuv.).

vinces méridionales de l'Afrique, où les Nègres l'appellent *boggo* et les Européens *mandrill;* il paraît qu'après l'orang-outang c'est le plus grand de tous les singes et de tous les babouins. Smith[a] raconte qu'on lui fit présent d'une femelle mandrill, qui n'était âgée que de six mois, et qui était déjà aussi grande à cet âge qu'un babouin adulte : il dit aussi que ces mandrills marchent toujours sur deux pieds, qu'ils pleurent et qu'ils gémissent comme des hommes; qu'ils ont une violente passion pour les femmes, et qu'ils ne manquent pas de les attaquer avec succès lorsqu'ils les trouvent à l'écart.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mandrill a des abajoues et des callosités sur les fesses; il a la queue très-courte, et seulement de deux ou trois pouces de long; les dents canines beaucoup plus grosses et plus longues à proportion que celles de l'homme; le museau très-gros et très-long, et sillonné des deux côtés de rides longitudinales profondes et très-marquées; la face nue et de couleur bleuâtre, les oreilles nues aussi bien que le dedans des mains et des pieds; le poil long, d'un brun roussâtre sur le corps, et gris sur la poitrine et le ventre; il marche sur deux pieds plus souvent que sur quatre; il a quatre ou quatre pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout; il paraît même qu'il y en a d'encore plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

a. Le corps du mandrill, lorsqu'il a pris sa croissance, est aussi gros en circonférence que celui d'un homme ordinaire ; les jambes sont beaucoup plus courtes et les pieds plus longs ; les bras et les mains sont dans la même proportion ; la tête est d'une grosseur monstrueuse; la face large et plate, sans autres poils qu'aux sourcils ; le nez est fort petit, la bouche large et les lèvres sont très-minces ; la face, qui est couverte d'une peau blanche, est d'une laideur effroyable et toute ridée ; les dents sont larges et fort jaunes ; les mains sont sans poil ; tout le reste du corps, à l'exception du visage et des mains, est couvert de poil long et noir comme celui de l'ours; ces animaux ne marchent jamais sur les quatre pattes comme les guenons ; quand on les tourmente, ils crient précisément comme les enfants ; on prétend que les mâles cherchent souvent à violer les femmes blanches, quand ils les rencontrent seules dans les bois ; ils ont presque toujours le nez morveux, et se plaisent à faire entrer la morve dans la bouche..... On me fit présent à Skerbro d'un de ces mandrills : les gens du pays les appellent *boogoe ;* c'était une femelle qui n'avait que six mois, mais elle était déjà plus grosse qu'un babouin, etc. *Nouveau voyage en Guinée*, par Smith, traduit de l'anglais. Paris, 1751, t. I, p. 104. — *Nota.* Dans le même pays, l'on appelle donc *boogoe* ou *boggo* et *mandrill*, l'animal dont il est ici question, et l'on appelle aussi *pongo* et *drill*, l'*orang-outang;* ces noms se ressemblent, et sont vraisemblablement dérivés les uns des autres; et en effet le pongo et le boggo, ou, si l'on veut, le drill et le mandrill, ont plusieurs caractères communs ; mais le premier est un singe sans queue et presque sans poil, qui a la face aplatie et ovale, au lieu que le second est un babouin avec une queue, de longs poils, et le museau gros et long. Le mot *man*, dans les langues allemande, anglaise, etc., signifie l'*homme en général ;* et le mot *drill*, dans le jargon de quelques-unes de nos provinces de France, comme en Bourgogne, signifie un *homme vigoureux et libertin :* les paysans disent, *c'est un bon drill, c'est un maître drill.*

L'OUANDEROU[a] * ET LE LOWANDO.[b] **

Quoique ces deux animaux nous paraissent être d'une seule et même espèce, nous n'avons pas laissé de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, à Ceylan, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes; l'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanches; au contraire, le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres, avec la chevelure et la barbe noires; il y a encore dans le même pays une troisième race ou variété qui pourrait bien être la tige commune des deux autres, parce qu'elle est d'une couleur uniforme et entièrement blanche, corps, chevelure et barbe : ces trois animaux ne sont pas des singes, mais des babouins; ils en ont tous les caractères, tant pour la figure que pour le naturel; ils sont farouches et même un peu féroces; ils ont le museau allongé, la queue courte, et sont à peu près de la même grandeur et de la même force que les papions; ils ont seulement le corps moins ramassé, et paraissent plus faibles des parties de l'arrière du corps : celui que nous avons vu nous avait été présenté sous une fausse dénomination, tant pour le nom que pour le climat. Les gens auxquels il appartenait nous dirent qu'il venait du continent de l'Amérique méridionale, et qu'on l'appelait *cayouvassou*. Je reconnus bientôt que ce mot *cayouvassou* est un terme brésilien, qui se prononce *sajououassou*, et qui signifie *sapajou*, et que par conséquent ce nom avait été mal appliqué, puisque tous les sapajous ont de très-longues queues, au lieu que l'animal dont il est ici question est un babouin à queue très-courte; d'ailleurs, non-seulement cette espèce, mais même aucune espèce de babouin, ne se trouve en Amérique, et par conséquent on s'était aussi trompé sur l'indication du climat; et cela arrive assez ordinairement, surtout à ces montreurs d'ours et de singes, qui, lorsqu'ils ignorent le climat et le nom d'un animal, ne manquent pas de lui appliquer une dénomination étrangère, laquelle, vraie ou fausse, est également bonne pour l'usage qu'ils en font. Au reste, ces babouins-ouanderous, lorsqu'ils ne sont pas domptés, sont si méchants qu'on est obligé de les tenir dans une cage de fer, où souvent ils s'agitent avec fureur; mais lorsqu'on les

a. *Ouanderou, wanderu*, nom de cet animal à Ceylan, et que nous avons adopté.

b. *Lowando, elwandu*, nom de cet animal à Ceylan, et que nous avons adopté. — *Nota.* 1° Il nous paraît n'être qu'une variété de l'ouanderou. — *Nota.* 2° Il nous paraît qu'il y a une seconde variété dans ces animaux; l'ouanderou a le corps noir et la barbe grise, le lowando a le corps gris et la barbe noire, et il y en a d'autres de même espèce qui sont tout blancs, corps et barbe.

* *Simia silenus* et *leonina* (Linn.). — Le *macaque à crinière* (Cuv.). — Ordre des *Quadrumanes*; famille des *Singes* proprement dits; genre *Macaques* (Cuv.).

** C'est le même animal que l'*ouanderou*.

prend jeunes, on les apprivoise aisément, et ils paraissent même être plus susceptibles d'éducation que les autres babouins : les Indiens se plaisent à les instruire, et ils prétendent que les autres singes, c'est-à-dire les guenons, respectent beaucoup ces babouins, qui ont plus de gravité et plus d'intelligence qu'elles. Dans leur état de liberté[a], ils sont extrêmement sauvages et se tiennent dans les bois[b]. Si l'on en croit les voyageurs, ceux qui sont tout blancs sont les plus forts et les plus méchants de tous; ils sont très-ardents pour les femmes, et assez forts pour les violer lorsqu'ils les trouvent seules[c], et souvent ils les outragent jusqu'à les faire mourir.

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'ouanderou a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue de sept ou huit pouces de long, les dents canines plus longues et plus grosses que celles de l'homme, le museau gros et allongé, la tête environnée d'une large crinière et d'une grande barbe de poils rudes, le corps assez long et assez mince par le bas; il y a dans cette espèce des races qui varient par la couleur du poil; les uns ont celui du corps noir et la barbe blanche; les autres ont le poil du corps blanchâtre et la barbe noire. Ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont trois pieds ou trois pieds et demi de hauteur lorsqu'ils sont debout. Les femelles sont sujettes à l'écoulement périodique.

a. On trouve au Malabar quatre espèces de singes : la première toute noire, le poil luisant, avec une barbe blanche qui lui ceint le menton, et qui a une palme et plus de longueur; les autres singes ont tant de respect pour cette espèce, qu'ils s'humilient en sa présence comme s'ils étaient capables de reconnaître en elle quelque supériorité ; les princes et les grands estiment beaucoup ces singes à barbe, qui paraissent avoir plus de gravité et d'intelligence que les autres; on les éduque pour des cérémonies et des jeux, et ils s'en acquittent si parfaitement, que c'est une chose admirable. *Voyage du P. Vincent Marie*, ch. XIII, p. 405, traduit par M. le marquis de Montmirail.

b. A Ceylan, il se trouve des singes aussi grands que nos épagneuls, qui ont le poil gris, le visage noir avec une grande barbe blanche d'une oreille à l'autre..... On en voit d'autres de la même grosseur, mais d'une couleur différente : ils ont le corps, le visage et la barbe d'une blancheur éclatante; cette différence de couleur ne paraissant pas changer l'espèce, on les appelle également *ouanderous;* ils causent peu de mal aux terres cultivées, et se tiennent ordinairement dans les bois où ils ne vivent que de feuilles et de bourgeons, mais quand on les prend, ils mangent de tout. *Relation de Knox*, t. I, p. 107 et 111..... *Histoire générale des voyages*, t. VIII, p. 545.

c. Les singes blancs, qui sont quelquefois aussi grands et aussi méchants que les plus gros dogues d'Angleterre, sont plus dangereux que les noirs, ils en veulent principalement aux femmes, et souvent, après leur avoir fait cent outrages, ils finissent par les étrangler. Quelquefois ils viennent jusqu'aux habitations, mais les Macaçarois, qui sont très-jaloux de leurs femmes, n'ont garde de permettre l'entrée de leurs maisons à de si méchants galants : ils les chassent à coups de bâton. *Description de Macaçar*, p. 50.

LE MAIMON. [a] *

Les singes, les babouins et les guenons forment trois troupes, qui laissent entre elles deux intervalles ; le premier est rempli par le magot, et le second par le maimon : celui-ci fait la nuance entre les babouins et les guenons, comme le magot la fait entre les singes et les babouins ; en effet, le maimon ressemble encore aux babouins par son gros et large museau, par sa queue courte et arquée ; mais il en diffère et s'approche des guenons par sa taille qui est fort au-dessous de celle des babouins, et par la douceur de son naturel. M. Edwards nous a donné la figure et la description de cet animal sous la dénomination de *singe à queue de cochon ;* ce caractère particulier suffit pour le faire reconnaître, car il est le seul de tous les babouins et guenons qui ait la queue nue, menue et tournée comme celle du cochon. Il est à peu près de la grandeur du magot, et ressemble si fort au macaque qu'on pourrait le prendre pour une variété de cette espèce, si sa queue n'était pas tout à fait différente ; il a la face nue et basanée, les yeux châtains, les paupières noires, le nez plat, les lèvres minces, avec quelques poils raides, mais trop courts pour faire une moustache apparente. Il n'a pas, comme les singes et les babouins, les bourses à l'extérieur et la verge saillante ; le tout est caché sous la peau ; aussi le maimon, quoique très-vif et plein de feu, n'a rien de la pétulance impudente des babouins ; il est doux, traitable et même caressant ; on le trouve à Sumatra, et vraisemblablement dans les autres provinces de l'Inde méridionale ; aussi souffre-t-il avec peine le froid de notre climat : celui que nous avons vu à Paris n'a vécu que peu de temps, et M. Edwards dit n'avoir gardé qu'un an à Londres celui qu'il a décrit [b].

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le maimon a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue nue, recoquillée et longue de cinq ou six pouces ; les dents canines pas plus

a. Maimon, *maimonet*, nom que l'on a donné dans les derniers siècles aux singes à queue courte, et que nous avons appliqué à celui-ci en attendant qu'on soit informé du nom qu'il porte dans son pays natal, à Sumatra et dans les autres provinces de l'Inde méridionale.

b. Le singe à queue de cochon de l'île de Sumatra dans la mer des Indes fut apporté en Angleterre en 1752..... Il était extrêmement vif et plein d'action : il était approchant de la grosseur d'un chat domestique ordinaire..... c'était un mâle..... il a vécu un an entre mes mains ; je rencontrai une femelle de la même espèce qu'on montrait par curiosité à Londres, elle était la moitié plus grande que mon mâle ; ils parurent fort charmés de se voir ensemble, quoique ce fût leur première entrevue. *Glanures d'Edwards*, p. 8 et 9.

* *Simia nemestrina* (Linn.). — Le *maimon* (Cuv.). — Ordre des *Quadrumanes ;* famille des *Singes* proprement dits ; genre *Macaques* (Cuv.).

longues à proportion que celles de l'homme; le museau très-large, les orbites des yeux fort saillantes au-dessus, la face, les oreilles, les mains et les pieds nus et de couleur de chair; le poil d'un noir olive sur le corps et d'un jaune roussâtre sur le ventre; il marche tantôt sur deux pieds et tantôt sur quatre : il a deux pieds ou deux pieds et demi de hauteur lorsqu'il est debout. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

LE MACAQUE[a]* ET L'AIGRETTE.[b]**

De toutes les guenons ou singes à longue queue, le macaque est celui qui approche le plus des babouins; il a, comme eux, le corps court et ramassé, la tête grosse, le museau large, le nez plat, les joues ridées, et en même temps il est plus gros et plus grand que la plupart des autres guenons; il est aussi d'une laideur hideuse, en sorte qu'on pourrait le regarder comme une petite espèce de babouin, s'il n'en différait pas par la queue qu'il porte en arc comme eux, mais qui est longue et bien touffue, au lieu que celle des babouins, en général, est fort courte. Cette espèce est originaire de Congo et des autres parties de l'Afrique méridionale; elle est nombreuse et sujette à plusieurs variétés pour la grandeur, les couleurs et la disposition du poil. Celui qu'Hasselquist a décrit avait le corps long de plus de deux pieds, et ceux que nous avons vus ne l'avaient guère que d'un pied et demi; celui que nous appelons ici l'*aigrette*, parce qu'il a sur le sommet de la tête un épi ou aigrette de poil, ne nous a paru qu'une variété du premier auquel il ressemble en tout, à l'exception de cette différence et de quelques autres légères variétés dans le poil; ils ont tous deux les mœurs douces et sont assez dociles; mais indépendamment

a. Macaque. *Macaquo*, nom de cet animal dans son pays natal, à Congo, et que nous avons adopté.

Simia (ægyptiaca) caudâ elongatâ, clunibus tuberosis nudis. Voyage d'Hasselquist. Rostock, 1762.—*Nota.* L'épithète *ægyptiaca* a été mal appliquée à ce singe, qui ne s'est trouvé en Égypte que parce qu'il y avait été apporté; ce que nous disons est d'autant mieux fondé que ce voyageur se contredit lui-même, car après avoir appelé cet animal *singe d'Égypte*, il dit dans le même article qu'il vient d'Éthiopie; l'on sait d'ailleurs qu'il n'y a aucune espèce de singe qui soit naturelle au pays de l'Égypte, et que tous ceux qu'on y voit viennent d'ailleurs par la voie du commerce. « Etsi in Ægypto (*dit Prosper Alpin*) nullum simiarum genus nasca- « tur, cujuslibet tamen generis et ex Arabiâ felici et ex Æthiopiâ, immensæ mercaturæ causâ, « illuc convehuntur. *Hist. Ægypt.*, liv. IV, p. 240.

b. Aigrette. Cette guenon ne nous paraît être qu'une variété du macaque; nous l'avons appelée l'*aigrette*, parce qu'elle a un grand épi de poil au-dessus de la tête; nous croyons que c'est le même que l'*aigula* de M. Linnæus, *Syst. nat.* edit. X, p. 27.

* *Simia cynomolgus* et *cynocephalus* (Linn.). — Le *macaque de Buffon* (Cuv.). — Ordre des *Quadrumanes;* famille des *Singes* proprement dits; genre *Macaques* (Cuv.).

** *L'aigrette* est la femelle du *macaque*.

d'une odeur de fourmi ou de faux musc qu'ils répandent autour d'eux, ils sont si malpropres, si laids et même si affreux, lorsqu'ils font la grimace, qu'on ne peut les regarder sans horreur et dégoût. Ces guenons vont souvent par troupes et se rassemblent, surtout pour voler des fruits et des légumes. Bosman raconte qu'elles prennent dans chaque patte un ou deux pieds de milhio, autant sous leurs bras et autant dans leur bouche, qu'elles s'en retournent ainsi chargées, sautant continuellement sur les pattes de derrière, et que quand on les poursuit elles jettent les tiges de milhio qu'elles tenaient dans les mains et sous les bras, ne gardant que celles qui sont entre leurs dents, afin de pouvoir fuir plus vite sur les quatre pieds; au reste, ajoute ce voyageur, elles examinent avec la dernière exactitude chaque tige de milhio qu'elles arrachent, et si elle ne leur plaît pas elles la rejettent à terre et en arrachent d'autres : en sorte que par leur bizarre délicatesse elles causent beaucoup plus de dommage encore que par leurs vols [a].

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le macaque a des abajoues et des callosités sur les fesses; il a la queue longue à peu près comme la tête et le corps pris ensemble, d'environ dix-huit à vingt pouces; la tête grosse, le museau très-gros, la face nue, livide et ridée, les oreilles velues, le corps court et ramassé, les jambes courtes et grosses; le poil des parties supérieures est d'un cendré verdâtre, et sur la poitrine et le ventre d'un gris jaunâtre; il porte une petite crête de poil au-dessus de la tête; il marche à quatre et quelquefois à deux pieds; la longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ dix-huit ou vingt pouces. Il paraît qu'il y a dans cette espèce des races beaucoup plus grandes et d'autres plus petites, telles que celle qui suit.

L'aigrette ne nous paraît être qu'une variété du macaque[1]; elle est plus petite d'environ un tiers dans toutes les dimensions : au lieu de la petite crête de poil qui se trouve au sommet de la tête du macaque, l'aigrette porte un épi droit et pointu; elle semble différer encore du macaque par le poil du front qui est noir, au lieu que sur le front du macaque il est verdâtre; il paraît aussi que l'aigrette a la queue plus longue que le macaque, à proportion de la longueur du corps. Les femelles dans ces espèces sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

a. *Voyage de Bosman*. Lettre XIV, p. 258 et suiv.

1. Voyez la nomenclature de la page 54.

LE PATAS.[a] *

Le patas est encore du même pays et à peu près de la même grosseur que le macaque ; mais il en diffère en ce qu'il a le corps plus allongé, la face moins hideuse et le poil plus beau ; il est même remarquable par la couleur brillante de sa robe, qui est d'un roux si vif qu'elle paraît avoir été peinte ; nous avons vu deux de ces animaux qui font variété [1] dans l'espèce : le premier porte un bandeau de poils noirs au-dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre ; le second ne diffère du premier que par la couleur de ce bandeau, qui est blanc : tous deux ont du poil long au-dessous du menton et autour des joues, ce qui leur fait une belle barbe ; mais le premier l'a jaune, et le second l'a blanche ; cette variété paraît en indiquer d'autres dans la couleur du poil, et je suis fort porté à croire que l'espèce de guenons couleur de chat sauvage dont parle Marmol [b], et qu'il dit venir du pays des Nègres, sont des variétés de l'espèce du patas. Ces guenons sont moins adroites que les autres, et en même temps elles sont extrêmement curieuses ; « je les ai vues (dit Brue [c]) descendre du haut des « arbres jusqu'à l'extrémité des branches pour admirer les barques à leur « passage ; elles les considéraient quelque temps, et paraissant s'entretenir « de ce qu'elles avaient vu, elles abandonnaient la place à celles qui arri- « vaient après ; quelques-unes devinrent familières jusqu'à jeter des bran- « ches aux Français, qui leur répondirent à coups de fusil ; il en tomba « quelques-unes, d'autres demeurèrent blessées, et tout le reste tomba dans « une étrange consternation ; une partie se mit à pousser des cris affreux, « une autre à ramasser des pierres pour les jeter à leurs ennemis ; quelques- « unes se vidèrent le ventre dans leur main et s'efforcèrent d'envoyer ce « présent aux spectateurs ; mais s'apercevant à la fin que le combat était « du moins égal, elles prirent le parti de se retirer. »

Il est à présumer que c'est de cette même espèce de guenons dont parle Le Maire : « On ne saurait exprimer, dit ce voyageur, le dégât que les

a. Nom de cette espèce de guenon ou singe à longue queue dans son pays natal au Sénégal, et que nous avons adopté ; on l'appelle vulgairement le *singe rouge du Sénégal.*

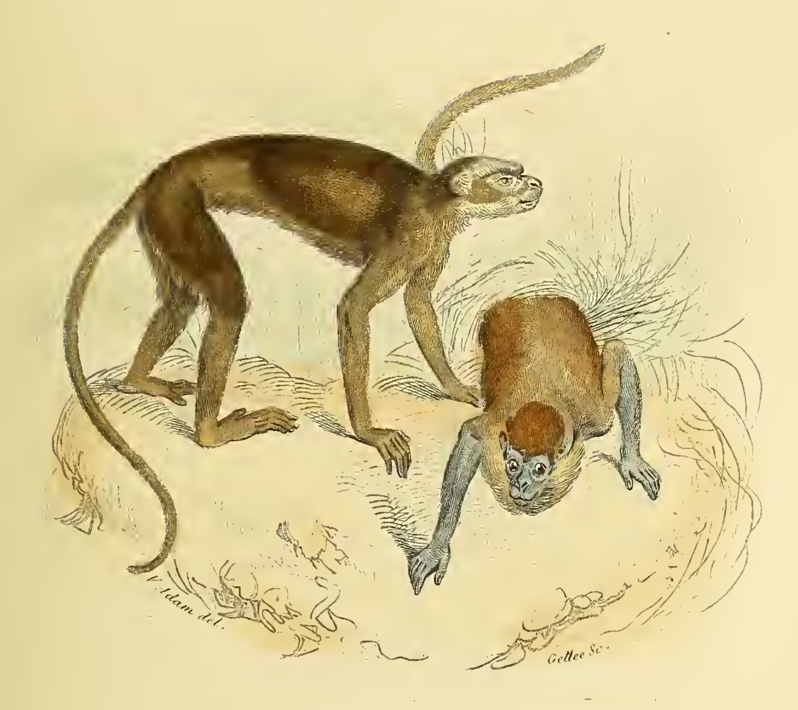
En arrivant à Tabao, Brue trouva une nouvelle espèce de singe d'un rouge si vif qu'on l'aurait pris pour une peinture de l'art..... Les Nègres les nomment *patas.* Relation de Brue. *Hist. générale des voyages*, t. II, p. 520.

b. Les singes de couleur de chat sauvage avec la queue longue et le museau blanc ou noir qui s'appellent communément en Espagne, *galos-paulés*, viennent du pays des Nègres. *L'Afrique de Marmol*, t. I, p. 57.

c. Relation de Brue. *Histoire générale des Voyages*, t. II, p. 521.

* *Simia rubra* (Linn.). Le *patas* (Cuv.). — Ordre des *Quadrumanes ;* famille des *Singes* proprement dits ; genre *Guenons* (Cuv.).

1. Le *patas à bandeau noir* et le *patas à bandeau blanc* ne sont, en effet, que deux *variétés* dans la même *espèce.*



Le Malbrouck, Le Moustac.



Le Callitriche, Le Patas à bandeau noir.



Le Douc. La Guenon à Crinière.



La Mone. Le Coaita.

N° 8[illegible]


BRITISH MUSEUM
Z D
NATURAL HISTORY

« singes font dans les terres du Sénégal lorsque le mil et les grains dont ils « se nourrissent sont en maturité; ils s'assemblent quarante ou cinquante; « l'un d'eux demeure en sentinelle sur un arbre, écoute et regarde de tous « côtés pendant que les autres font la récolte; dès qu'il aperçoit quelqu'un, « il crie comme un enragé pour avertir les autres, qui, au signal, s'enfuient « avec leur proie, sautant d'un arbre à l'autre avec une prodigieuse agi- « lité; les femelles, qui portent leurs petits contre leur ventre, s'enfuient « comme les autres, et sautent comme si elles n'avaient rien [a]. »

Au reste, quoiqu'il y ait dans toutes les terres de l'Afrique un très-grand nombre d'espèces de singes, de babouins et de guenons, dont quelques-unes paraissent assez semblables, les voyageurs [b] ont cependant remarqué qu'elles ne se mêlent jamais, et que pour l'ordinaire chaque espèce habite un quartier différent.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le patas a des abajoues et des callosités sur les fesses; sa queue est moins longue que la tête et le corps pris ensemble; il a le sommet de la tête plat, le museau long, le corps allongé, les jambes longues; il a du poil noir sur le nez et un bandeau étroit de même couleur au-dessus des yeux, qui s'étend d'une oreille à l'autre; le poil de toutes les parties supérieures du corps est d'un roux presque rouge, et celui des parties de dessous, telles que la gorge, la poitrine et le ventre, est d'un gris jaunâtre. Il y a variété dans cette espèce pour la couleur du bandeau qui est au-dessus des yeux : les uns l'ont noir et les autres blanc. Ils n'agitent pas leur mâchoire, comme le font les autres guenons lorsqu'elles sont en colère; ils marchent à quatre pieds plus souvent qu'à deux, et ils ont environ un pied et demi ou deux pieds, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Il paraît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a de plus grands. Les femelles sont sujettes, comme les femmes, à un écoulement périodique.

a. *Voyage de Le Maire*, p. 103 et 104.

b. On s'engagerait dans un détail infini si l'on voulait décrire toutes les espèces de singes qui se trouvent depuis Arquin jusqu'à Sierra-Leona; ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'elles ne se mêlent point et qu'on n'en voit jamais de deux sortes dans le même quartier. *Histoire générale des voyages*, t. II, p. 221.

LE MALBROUCK[a]* ET LE BONNET CHINOIS.[b]**

Ces deux guenons ou singes à longue queue nous paraissent être de la même espèce[1], et cette espèce, quoique différente à quelques égards de celle du macaque, ne laisse pas d'en être assez voisine pour que nous soyons dans le doute si le macaque, l'aigrette, le malbrouck et le bonnet chinois ne sont pas quatre variétés, c'est-à-dire quatre races constantes d'une seule et même espèce[2]. Comme ces animaux ne produisent pas dans notre climat[3], nous n'avons pu acquérir par l'expérience aucune connaissance sur l'unité ou la diversité de leurs espèces, et nous sommes réduits à en juger par la différence de la figure et des autres attributs extérieurs. Le macaque et l'aigrette nous ont paru assez semblables pour présumer qu'ils sont de la même espèce; il en est de même du malbrouck et du bonnet chinois, mais comme ils diffèrent plus des deux premiers qu'ils ne diffèrent entre eux, nous avons cru devoir les en séparer. Notre présomption sur la diversité de ces deux espèces est fondée, 1° sur la différence de la forme extérieure, 2° sur celle de la couleur et de la disposition du poil, 3° sur les différences qui se trouvent dans les proportions du squelette de chacun de ces animaux, et enfin sur ce que les deux premiers sont natifs des contrées méridionales de l'Afrique, et que les deux dont il s'agit ici sont du pays de Bengale : cette dernière considération est d'un aussi grand

a. *Malbrouck*, nom de cet animal dans son pays natal, à Bengale, et que nous avons adopté. *Cercopithecus primus*. Clusii *Exotic.*, p. 371. — *Nota.* Clusius est le seul qui ait donné la figure de ce singe, que Nieremberg et Jonston ont copiée : mais Clusius n'avait pas vu l'animal, il en avait seulement une figure enluminée qu'il dit même avoir fait corriger par son peintre. Je ne fais cette observation que pour fonder un doute que je crois très-raisonnable, c'est que le flocon de poil qui est au bout de la queue est une imagination du dessinateur; de tous les singes à queue qui nous sont connus, il n'y a que le *sagouin marikina* ou *petit lion*, qui ait un flocon de poils au bout de la queue, encore cela n'est-il pas fort sensible : en ôtant donc ce flocon de poils qui me paraît imaginaire dans la figure donnée par Clusius, ce singe sera notre malbrouck. — *Faunus.* Linn. *Syst. nat.*, edit X, p. 26.

b. *Bonnet-chinois*, nom que l'on a donné à cette espèce de guenon ou singe à longue queue, parce qu'elle a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, comme le sont les bonnets des Chinois.

* *Simia faunus* (Gmel.) — Le *malbrouck* (Cuv.). — Ordre des *Quadrumanes;* famille des *Singes* proprement dits; genre *Guenons* (Cuv.).

** *Simia sinica* (Gmel.). — Le *bonnet chinois* (Cuv.). — Ordre *id.*; famille *id.*; genre *Macaques* (Cuv.).

1. Ils ne sont point de la même *espèce :* l'un est une *guenon* (le *malbrouck*), et l'autre un *macaque* (le *bonnet chinois*). — (Voyez la nomenclature ci-dessus.)

2. Le *macaque* et l'*aigrette* sont de la même espèce : l'un est le mâle et l'autre la femelle. (Voyez la nomenclature de la page 54.) Le *malbrouck* et le *bonnet chinois* sont de deux *genres* différents. (Voyez la note ci-dessus.)

3. Les *macaques* se sont souvent reproduits dans notre ménagerie. On y a vu naître le *maimon*, le *macaque* proprement dit, le *rhésus*, et, ce qui est plus curieux, un *métis*, provenant de l'union croisée du *macaque* proprement dit et du *bonnet chinois*.

poids qu'aucune autre ; car nous avons prouvé que dans les animaux sauvages et indépendants de l'homme, l'éloignement du climat est un indice assez sûr de celui des espèces. Au reste, le malbrouck et le bonnet chinois ne sont pas les seules espèces ou races de singes que l'on trouve à Bengale [a]; il paraît, par le témoignage des voyageurs, qu'il y en a quatre variétés, savoir, des blancs, des noirs, des rouges et des gris; ils disent que les noirs sont les plus aisés à apprivoiser : ceux-ci étaient d'un gris roussâtre, et nous ont paru privés et même assez dociles.

« Ces animaux, disent les voyageurs [b], dérobent les fruits et surtout les « cannes de sucre; l'un d'eux fait sentinelle sur un arbre, pendant que les « autres se chargent du butin; s'il aperçoit quelqu'un, il crie *houp*, *houp*, « *houp*, d'une voix haute et distincte; au moment de l'avis, tous jettent « les cannes qu'ils tenaient dans la main gauche, et ils s'enfuient en courant « à trois pieds; et s'ils sont vivement poursuivis, ils jettent encore ce qu'ils « tenaient dans la main droite, et se sauvent en grimpant sur les arbres, « qui sont leurs demeures ordinaires; ils sautent d'arbres en arbres; les « femelles même, chargées de leurs petits, qui les tiennent étroitement « embrassées, sautent aussi comme les autres, mais tombent quelquefois. « Ces animaux ne s'apprivoisent qu'à demi, il faut toujours les tenir à la « chaîne; ils ne produisent pas dans leur état de servitude, même dans « leur pays, il faut qu'ils soient en liberté dans leurs bois. Lorsque les « fruits et les plantes succulentes leur manquent, ils mangent des insectes, « et quelquefois ils descendent sur les bords des fleuves et de la mer pour « attraper des poissons et des crabes; ils mettent leur queue entre les « pinces du crabe, et dès qu'elles serrent, ils l'enlèvent brusquement et « l'emportent pour le manger à leur aise. Ils cueillent les noix de cocos, « et savent fort bien en tirer la liqueur pour la boire, et le noyau pour le « manger. Ils boivent aussi du *zari* qui dégoutte par des *bamboches* qu'on « met exprès à la cime des arbres pour en attirer la liqueur, et ils se ser- « vent de l'occasion. On les prend par le moyen des noix de cocos, où l'on « fait une petite ouverture; ils y fourrent la patte avec peine parce que le « trou est étroit, et les gens qui sont à l'affût les prennent avant qu'ils ne « puissent se dégager. Dans les provinces de l'Inde habitées par les Bramans, « qui, comme l'on sait, épargnent la vie de tous les animaux, les singes, « plus respectés encore que tous les autres, sont en nombre infini; ils « viennent en troupe dans les villes; ils entrent dans les maisons à toute « heure, en toute liberté : en sorte que ceux qui vendent des denrées, et

a. *Nota*. Je crois qu'on peut rapporter au malbrouck de Bengale l'espèce de singe à poil grisâtre de Calicut dont parle Pyrard; il est, dit ce voyageur, défendu de tuer aucun singe dans ce pays; ils sont si importuns, si fâcheux et en si grand nombre qu'ils causent beaucoup de dommage, et que les habitants des villes et des campagnes sont obligés de mettre des treillis à leurs fenêtres pour les empêcher d'entrer dans les maisons. *Voyages de Fr. Pyrard*, t. I, p. 427.

b. *Voyages d'Innigo de Biervillas*, partie 1re, p. 172.

« surtout des fruits, des légumes, etc., ont bien de la peine à les conser-« ver. » Il y a dans Amadabad, capitale du Guzarate, deux ou trois hôpitaux d'animaux où l'on nourrit les singes estropiés, invalides, et même ceux qui, sans être malades, veulent y demeurer. Deux fois par semaine les singes du voisinage de cette ville se rendent d'eux-mêmes, tous ensemble, dans les rues, ensuite ils montent sur les maisons, qui ont chacune une petite terrasse où l'on va coucher pendant les grandes chaleurs ; on ne manque pas de mettre ces deux jours-là, sur ces petites terrasses, du riz, du millet, des cannes de sucre dans la saison, et autres choses semblables ; car, si par hasard les singes ne trouvaient pas leur provision sur ces terrasses, ils rompraient les tuiles dont le reste de la maison est couvert, et feraient un grand désordre. Ils ne mangent rien sans le bien sentir auparavant, et lorsqu'ils sont repus, ils remplissent pour le lendemain les poches de leurs joues. Les oiseaux ne peuvent guère nicher sur les arbres dans les endroits où il y a beaucoup de singes, car ils ne manquent jamais de détruire les nids et de jeter les œufs par terre [a].

Les ennemis les plus redoutables pour les singes ne sont ni le tigre ni les autres bêtes féroces, car ils leur échappent aisément par leur légèreté et par le choix de leur domicile au-dessus des arbres, où il n'y a que les serpents qui aillent les chercher et sachent les surprendre. « Les singes, « dit un voyageur, sont en possession d'être maîtres des forêts ; car il n'y « a ni tigres ni lions qui leur disputent le terrain ; ils n'ont rien à craindre « que les serpents, qui nuit et jour leur font la guerre ; il y en a de pro-« digieuse grandeur, qui tout d'un coup avalent un singe ; d'autres, moins « gros, mais plus agiles, les vont chercher jusque sur les arbres..... Ils « épient le temps où ils sont endormis, etc. [b] »

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le malbrouck a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue à peu près longue comme la tête et le corps pris ensemble, les paupières couleur de chair, la face d'un gris cendré, les yeux grands, le museau large et relevé, les oreilles grandes, minces et couleur de chair : il porte un bandeau de poil gris, comme la mone ; mais au reste il a le poil d'une couleur uniforme, d'un jaune brun sur les parties supérieures du corps, et d'un gris jaunâtre sur celles du dessous ; il marche à quatre pieds, et il a environ un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue.

a. Voyez les *Voyages de La Boulaye le Gouz*, p. 253 ; la *Relation de Thévenot*, t. III, p. 20 ; le *Voyage de Gemelli-Carreri*, t. V, p. 164 ; le *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales*, t. VII, p. 36 ; le *Voyage d'Orient* du P. Philippe, p. 312 ; et le *Voyage de Tavernier*, t. III, p. 64.

b. *Description historique de Macaçar*, p. 51.

Le bonnet chinois paraît être une variété du malbrouck; il en diffère en ce qu'il a le poil du sommet de la tête disposé en forme de calotte ou de bonnet plat, et que sa queue est plus longue à proportion du corps. Les femelles, dans ces deux races, sont sujettes, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

LE MANGABEY.[a] *

Nous avons eu deux individus de cette espèce de guenons ou singes à longue queue; tous deux nous ont été donnés sous la dénomination de *singes de Madagascar*[1] : il est facile de les distinguer de tous les autres par un caractère très-apparent. Les mangabeys ont les paupières nues et d'une blancheur frappante; ils ont aussi le museau gros, large et allongé, et un bourrelet saillant autour des yeux. Ils varient pour les couleurs; les uns ont le poil de la tête noir, celui du cou et du dessus du corps brun fauve, et le ventre blanc; les autres l'ont plus clair sur la tête et sur le corps, et ils diffèrent surtout des premiers par un large collier de poils blancs qui leur environnent le cou et les joues[2] : tous deux portent la queue relevée, et ont le poil long et touffu; ils sont du même pays que le vari; et comme ils lui ressemblent par l'allongement du museau, par la longueur de la queue, par la manière de la porter et par les variétés de la couleur du poil, ils me paraissent faire la nuance entre les makis et les guenons.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mangabey a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue aussi longue que la tête et le corps pris ensemble. Il a un bourrelet proéminent autour des yeux, et la paupière supérieure d'une blancheur frappante. Son museau est gros et long, ses sourcils sont d'un poil raide et hérissé, ses oreilles sont noires et presque nues; le poil des parties supérieures du corps est brun, et celui des parties inférieures est gris. Il y a variété dans cette

a. *Mangabey*, nom précaire que nous donnons à cet animal en attendant qu'on sache son vrai nom; comme il se trouve à Madagascar, dans les terres voisines de Mangabey, cette dénomination en rappellera l'idée aux voyageurs qui seront à portée de le voir et de s'informer du nom qu'il porte dans cette île qui est son pays natal.

* *Simia fuliginosa* (Geoff.). — Le *mangabey sans collier* (Cuv.).
Et *simia æthiops* (Linn.). — Le *mangabey à collier* (Cuv.)....... } — Ordre des *Quadrumanes;* famille des *Singes* proprement dits; genre *Guenons* (Cuv.).

1. Voyez la note de la page 6.

2. Le *mangabey à collier* et le *mangabey sans collier* sont deux *espèces* distinctes. (Voyez la nomenclature ci-dessus.)

espèce, les uns étant de couleur uniforme, et les autres ayant un cercle de poil blanc en forme de collier autour du cou, et en forme de barbe autour des joues [1]. Ils marchent à quatre pieds, et ils ont à peu près un pied et demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles, dans ces espèces, sont sujettes comme les femmes à un écoulement périodique.

LA MONE. [a] *

La mone est la plus commune des guenons ou singes à longue queue; nous l'avons eue vivante pendant plusieurs années; c'est, avec le magot, l'espèce qui s'accommode le mieux de la température de notre climat: cela seul suffirait pour prouver qu'elle n'est pas originaire des pays les plus chauds de l'Afrique et des Indes méridionales; et elle se trouve en effet en Barbarie, en Arabie, en Perse et dans les autres parties de l'Asie qui étaient connues des anciens; ils l'avaient désignée par le nom de *kébos, cebus, cœphus*, à cause de la variété de ses couleurs; elle a en effet la face brune, avec une espèce de barbe mêlée de blanc, de jaune et d'un peu de noir; le poil du dessus de la tête et du cou, mêlé de jaune et de noir; celui du dos mêlé de roux et de noir; le ventre blanchâtre, aussi bien que l'intérieur des cuisses et des jambes, l'extérieur des jambes et les pieds noirs, la queue d'un gris foncé, deux petites taches blanches, une de chaque côté de l'origine de la queue, un croissant de poil gris sur le front, une bande noire depuis les yeux jusqu'aux oreilles, et depuis les oreilles jusqu'à l'épaule et au bras; quelques-uns l'ont appelée *nonne* par corruption de *mone;* d'autres, à cause de sa barbe grise, l'ont appelé le *vieillard*, mais la dénomination vulgaire sous laquelle la mone est la plus connue est celle de *singe varié*, et cette dénomination répond parfaitement au nom *kébos*,

a. Mone, *mona*, *monina*, *mounina*, est le nom des *guenons* ou *singe à longue queue*, dans les langues moresque, espagnole et provençale..... « Reperiuntur in Mauritaniæ silvis simiarum « variæ species quarum quæ caudam gerunt monæ dicuntur. » Leon Afric. *Desc. Africæ*, vol. II, p. 757. — « Simii caudati et barbati qui vulgo *monichi* vocantur. » Prosp. Alp. *Hist. Ægypt.*, lib. IV, p. 242. — *Nota*. Le nom *monkie* que les Anglais ont donné aux guenons ou singes à longue queue est dérivé de *monichi*, et tous deux paraissent venir de *mona* ou *monina*, nom primitif de ces animaux.

Kébos Aristotelis. *Kypor* Avicennæ. *Kébos* et *kipor* sont les noms par lesquels les Grecs et les Arabes désignaient les singes à longue queue, et dont les couleurs étaient variées; celui dont il est ici question a plus qu'aucun autre cette variété dans les couleurs, et par cette raison on l'appelle vulgairement le *singe varié*.

1. Voyez la note précédente.

* *Simia mona* (Linn.). — La *mone* (Cuv.). — Ordre *id.*; famille *id.*; genre *Guenons* (Cuv.).

que lui avaient donné les Grecs, et qui, par la définition d'Aristote, désigne une *guenon* ou *singe à longue queue, de couleur variée.*

En général, les guenons sont d'un naturel beaucoup plus doux que les babouins, et d'un caractère moins triste que les singes; elles sont vives jusqu'à l'extravagance et sans férocité, car elles deviennent dociles dès qu'on les fixe par la crainte; la mone, en particulier, est susceptible d'éducation, et même d'un certain attachement pour ceux qui la soignent; celle que nous avons nourrie se laissait toucher et enlever par les gens qu'elle connaissait, mais elle se refusait aux autres et même les mordait; elle cherchait aussi à se mettre en liberté : on la tenait attachée avec une longue chaîne; quand elle pouvait ou la rompre ou s'en délivrer, elle s'enfuyait à la campagne, et, quoiqu'elle ne revînt pas d'elle-même, elle se laissait assez aisément reprendre par son maître; elle mangeait de tout, de la viande cuite, du pain et surtout des fruits; elle cherchait aussi les araignées, les fourmis, les insectes [a]; elle remplissait ses abajoues lorsqu'on lui donnait plusieurs morceaux de suite; cette habitude est commune à tous les babouins et guenons, auxquels la nature a donné ces espèces de poches au bas des joues, où ils peuvent garder une quantité d'aliments assez grande pour se nourrir un jour ou deux.

Caractères distinctifs de cette espèce.

La mone a des abajoues et des callosités sur les fesses; elle a la queue d'environ deux pieds de longueur, plus longue d'un demi-pied que la tête et le corps pris ensemble; la tête petite et ronde, le museau gros et court, la face couleur de chair basanée; elle porte un bandeau de poil gris sur le front, une bande de poils noirs qui s'étend des yeux aux oreilles, et des oreilles jusqu'aux épaules et au bras; elle a une espèce de barbe grise formée par les poils de la gorge et du dessous du cou qui sont plus longs que les autres; son poil est d'un noir roussâtre sur le corps, blanchâtre sous le ventre; l'extérieur des jambes et les pieds sont noirs, la queue est d'un gris brun avec deux taches blanches de chaque côté de son origine; elle marche à quatre pieds, et la longueur de sa tête et de son corps, pris ensemble depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ un pied et demi. La femelle est sujette, comme les femmes, à l'écoulement périodique.

a. C'est vraisemblablement de cette espèce dont parle Ludolf, sous le nom de *singe de l'Abyssinie :* « Ils vont, dit-il, par grandes troupes; comme ils aiment extrêmement les fourmis « et les vers, il n'y a aucunes pierres qu'ils ne renversent ou qu'ils ne remuent pour attraper « les insectes qui sont dessous. » *Histoire de l'Abyssinie*, p. 41.

LE CALLITRICHE.[a] *

Callitrix est un terme employé par Homère pour exprimer en général la belle couleur du poil des animaux : ce n'est que plusieurs siècles après celui d'Homère que les Grecs ont en particulier appliqué ce nom à quelques espèces de *guenons* ou *singes à longue queue*, remarquables par la beauté des couleurs de leur poil ; mais il doit appartenir de préférence à celui dont il est ici question. Il est d'un beau vert sur le corps, d'un beau blanc sur la gorge et le ventre, et il a la face d'un beau noir; d'ailleurs il se trouve en Mauritanie et dans les terres de l'ancienne Carthage : ainsi il y a toute apparence qu'il était connu des Grecs et des Romains, et que c'était l'une des *guenons* ou *singes à longue queue* auxquels ils donnaient le nom de *callitrix;* il y a d'autres guenons de couleur blonde dans les terres voisines de l'Égypte, soit du côté de l'Éthiopie, soit de celui de l'Arabie, que les anciens ont aussi désignées par le nom générique de *callitrix.* Prosper Alpin et Pietro della Valle [b] parlent de ces callitriches de couleur blonde; nous n'avons pas vu cette espèce blonde, qui n'est peut-être qu'une variété de celle-ci ou de celle de la mone, qui est très-commune dans ces mêmes contrées.

Au reste, il paraît que le *callitriche* ou *singe vert* se trouve au Sénégal aussi bien qu'en Mauritanie et aux îles du Cap-Vert. M. Adanson rapporte que les environs des bois de Podor, le long du fleuve Niger, sont remplis de singes verts. « Je n'aperçus ces singes, dit cet auteur, que par les « branches qu'ils cassaient au haut des arbres, d'où elles tombaient sur « moi : car ils étaient d'ailleurs fort silencieux et si légers dans leurs gam- « bades qu'il eût été difficile de les entendre; je n'allai pas plus loin, et « j'en tuai d'abord un, deux et même trois sans que les autres parussent « effrayés ; cependant lorsque la plupart se sentirent blessés ils commen- « cèrent à se mettre à l'abri, les uns en se cachant derrière les grosses

a. On donne souvent à cet animal le nom de *singe vert*, et nous le distinguons par ce nom ; nos gens de mer l'appellent en général le *singe de Saint-Jacques*, parce qu'il se trouve dans cette île du Cap-Vert. *Glanures d'Edwards*, p. 10, fig. *ibid.*

b. « Simium Callitrichum Cairi in ædibus habuimus, felem magnam quadamtenus magni- « tudine æmulantem, prolixiori corporis figurâ, capite parvo erat et rotundo..... corpore circa « ilia gracilissimo, toto corpore rufo rutilove spectabatur, facies vero humanæ similis fuit « nigra, undique barbata sed barba albi erat coloris..... caudamque longam rutilamque habe- « bat. » Prosp. Alp. *Hist. Ægypt.*, lib. IV, p. 244, fig. tab. XX, n° 4. — J'ai vu aussi dans le Caire plusieurs animaux vivants, comme des *callitriches* ou *guenons* de couleur blonde. *Voyage de Pietro della Valle*, t. I, p. 401.

* *Simia sabæa* (Linn.). — Le *callitriche* (Cuv.). — Ordre *id.*; famille *id.*; genre *Guenons.* — « Le nom de *callitrix* est, dans Pline, celui d'un singe d'Éthiopie, muni d'une barbe et « d'une queue floconneuse, qui était vraisemblablement l'*ouanderou.* Buffon l'a appliqué arbi- « trairement à l'espèce ci-dessus. » (Cuvier.)

« branches, les autres en descendant à terre; d'autres enfin, et c'était le « plus grand nombre, s'élançaient de la pointe d'un arbre sur la cime d'un « autre..... Pendant ce petit manége je continuais toujours à tirer dessus, « et j'en tuai jusqu'au nombre de vingt-trois en moins d'une heure et « dans un espace de vingt toises sans qu'aucun d'eux eût jeté un seul cri, « quoiqu'ils se fussent plusieurs fois rassemblés par compagnie en sour- « cillant, grinçant des dents et faisant mine de vouloir m'attaquer. » (*Voyage au Sénégal, par M. Adanson,* p. 178.)

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le callitriche a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble; il a la tête petite, le museau allongé, la face noire aussi bien que les oreilles; il porte une bande étroite au lieu de sourcils au bas du front, et cette bande est de longs poils noirs. Il est d'un vert vif mêlé d'un peu de jaune sur le corps, et d'un blanc jaunâtre sur la poitrine et le ventre; il marche à quatre pieds, et la longueur de son corps, y compris celle de la tête, est d'environ quinze pouces. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

LE MOUSTAC.[a] *

Le moustac nous paraît être du même pays que le macaque, parce qu'il a, comme lui, le corps plus court et plus ramassé que les autres guenons; c'est très-vraisemblablement le même animal que les voyageurs de Guinée ont appelé *blanc-nez*[b] [1], parce qu'en effet il a les lèvres au-dessous du nez d'une blancheur éclatante, tandis que le reste de sa face est d'un bleu noirâtre; il a aussi deux toupets de poils jaunes au-dessous des oreilles, ce qui lui donne l'air très-singulier; et comme il est en même temps d'assez petite taille, c'est de tous les singes à longue queue celui qui nous a paru le plus joli.

a. Moustac. *Mustax.* Moustache : comme la guenon dont il est ici question n'a point été nommée, nous lui avons donné ce nom, qui suffira pour la faire reconnaître et distinguer de toutes les autres; elle est en effet très-remarquable par sa lèvre supérieure, qui est nue et d'une blancheur d'autant plus frappante, que le reste de sa face est noir.

b. Il y a d'autres singes à la côte d'Or, que l'on nomme *blancs-nez*, parce que c'est la seule partie de leur corps qui soit de cette couleur : ils sont puants et farouches. *Relations d'Artus*, *Histoire générale des voyages*, t. IV, p. 238.

* *Simia cephus* (Linn.). — Le *moustac* (Cuv.). — Ordre *id.*; famille *id.*; genre *Guenons* (Cuv.).

1. Le *blanc-nez* est une espèce distincte du *moustac.* C'est l'*ascagne* (*simia petaurista.* Gmel.).

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le moustac a des abajoues et des callosités sur les fesses, la queue beaucoup plus longue que la tête et le corps pris ensemble : elle a dix-neuf ou vingt pouces de longueur; il a la face d'un noir bleuâtre avec une grande et large marque blanche en forme de chevron au-dessous du nez et sur toute l'étendue de la lèvre supérieure, qui est nue dans toute cette partie; elle est seulement bordée de poils noirs, aussi bien que la lèvre inférieure tout autour de la bouche; il a le corps court et ramassé; il porte deux gros toupets de poil d'un jaune vif au-dessous des oreilles; il a aussi un toupet de poil hérissé au-dessus de la tête; le poil du corps est d'un cendré verdâtre; la poitrine et le ventre d'un cendré blanchâtre; il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ un pied de longueur, la tête et le corps compris. La femelle est sujette à l'écoulement périodique.

LE TALAPOIN.[a] *

Cette guenon est de petite taille et d'une assez jolie figure; son nom paraîtrait indiquer qu'elle se trouve à Siam et dans les autres provinces de l'Asie orientale, mais nous ne pouvons l'assurer : seulement, il est certain qu'elle est originaire de l'ancien continent et qu'elle ne se trouve point dans le nouveau, parce qu'elle a des abajoues et des callosités sur les fesses, et que ces deux caractères n'appartiennent ni aux sagouins ni aux sapajous, qui sont les seuls animaux du Nouveau-Monde qu'on puisse comparer aux guenons.

Ce qui me porte à croire, indépendamment du nom, que cette guenon se trouve plus communément aux Indes orientales qu'en Afrique[1], c'est que les voyageurs rapportent que la plupart des singes de cette partie de l'Asie ont le poil d'un vert brun. « Les singes du Guzarate, disent-ils, sont d'un « vert brun, ils ont la barbe et les sourcils longs et blancs : ces animaux, « que les Banianes laissent multiplier à l'infini par un principe de religion, « sont si familiers qu'ils entrent dans les maisons à toute heure, et en si « grand nombre que les marchands de fruits et de confitures ont beau- « coup de peine à conserver leurs marchandises[b]. »

M. Edwards a donné la figure et la description d'une guenon sous le nom

a. *Talapoin*, nom sous lequel ce singe nous a été donné, et que nous avons adopté.
b. *Histoire générale des voyages*, t. X, p. 67.

* *Simia talapoin* (Linn.). — Ordre *id.*; famille *id.*; genre *id.* (Cuv.).
1. Le *talapoin* est uniquement d'Afrique.

de *Singe noir de moyenne grandeur*, qui nous paraît approcher de l'espece du talapoin plus que d'aucune autre. J'ai cru devoir en rapporter ici la description [a], et renvoyer à la figure donnée par M. Edwards pour qu'on puisse comparer ces animaux : on verra qu'à l'exception de la grandeur et de la couleur, ils se ressemblent assez pour qu'on doive présumer que ce sont au moins deux espèces bien voisines, si ce ne sont pas des variétés de la même espèce : dans ce cas, comme nous ne sommes pas sûrs que notre talapoin soit natif des Indes orientales, et que M. Edwards assure que celui qu'il décrit venait de Guinée, nous rendrions le talapoin à ce même climat, ou bien nous supposerions que cette espèce se trouve également dans les terres du midi de l'Afrique et de l'Asie [1] : c'est vraisemblablement de cette même espèce de singes noirs décrits par M. Edwards, dont parle Bosman sous le nom de *Baurdmannetjes,* et dont il dit que la peau fait une bonne fourrure [b].

LE DOUC. [c] *

Le douc est le dernier de la classe des animaux que nous avons appelés *singes, babouins* et *guenons :* sans être précisément d'aucun de ces trois genres, il participe de tous; il tient des guenons par sa queue longue, des babouins par sa grande taille, et des singes par sa face plate; il a de plus un caractère particulier, et par lequel il paraît faire la nuance entre les guenons et les sapajous : ces deux familles d'animaux diffèrent entre elles,

a. Ce singe était à peu près de la taille d'un gros chat, il était d'un naturel doux, ne faisant mal à personne..... c'était un mâle, et il était un peu vieux..... sa tête était assez ronde, la peau de son visage était d'une couleur de chair rembrunie, couverte de poils noirs assez clairsemés; les oreilles étaient faites comme celles de l'homme; les yeux étaient d'une couleur de noisette-rougeâtre avec les paupières noires; le poil était long au-dessous des yeux, et les sourcils se joignaient; il était long aussi sur les tempes et couvrait en partie les oreilles; la tête, le dos, les jambes de devant et de derrière et la queue étaient couverts d'assez longs poils d'un brun noirâtre, qui n'était ni trop doux ni trop rude; la poitrine, le ventre, etc., étaient presque sans poil, d'une couleur de chair rembrunie, ayant des bouts de sein à la poitrine. Les quatre pattes étaient faites à peu près comme la main de l'homme, étant couvertes d'une peau douce et noire presque sans poil; les ongles étaient plats. *Glanures d'Edwards*, p. 221.

b. On trouve en Guinée une troisième espèce de singes parfaitement jolis, qui ont pour l'ordinaire deux pieds de hauteur; leur poil est extrêmement noir, de la longueur d'un doigt et davantage, avec une barbe blanche, d'où les Hollandais les ont appelés *baurdmannetjes :* on fait des bonnets de leur peau, et chaque fourrure s'achète quatre écus. *Voyage de Bosman*, p. 258.

c. *Douc*, nom de cet animal à la Cochinchine, et que nous avons adopté : ce nom que nous ignorions nous a été donné par M. Poivre, aussi bien que l'animal même.

1. Voyez la note précédente.

* *Simia nemœus* (Linn.). — Ordre *id.*; famille *id.*; genre *id.*; sous-genre *Semnopithèques* (Cuv.).

en ce que les guenons ont les fesses pelées, et que tous les sapajous les ont couvertes de poil ; le douc est la seule des guenons qui ait du poil sur les fesses[1] comme les sapajous; il leur ressemble aussi par l'aplatissement du museau ; mais en tout, il approche infiniment plus des guenons que des sapajous, desquels il diffère, en ce qu'il n'a pas la queue prenante, et aussi par plusieurs autres caractères essentiels : d'ailleurs l'intervalle qui sépare ces deux familles est immense, puisque le douc et toutes les guenons sont de l'ancien continent, tandis que tous les sapajous ne se trouvent que dans le nouveau. On pourrait dire aussi avec quelque raison que le douc ayant une longue queue comme les guenons, et n'ayant pas comme elles de callosités sur les fesses, il fait la nuance entre les orangs-outangs et les guenons, comme le gibbon la fait aussi à un autre égard, n'ayant point de queue comme les orangs-outangs, mais ayant des callosités sur les fesses comme les guenons. Indépendamment de ces rapports généraux, le douc a des caractères particuliers par lesquels il est très-remarquable et fort aisé à distinguer de tous les singes, babouins, guenons ou sapajous, même au premier coup d'œil; sa robe, variée de toutes couleurs, semble indiquer l'ambiguité de sa nature, et en même temps différencier son espèce d'une manière évidente. Il porte autour du cou un collier d'un brun pourpre, autour des joues une barbe blanche; il a les lèvres et le tour des yeux noirs, la face et les oreilles rouges, le dessus de la tête et le corps gris, la poitrine et le ventre jaunes, les jambes blanches en bas, noires en haut; la queue blanche avec une large tache de même couleur sur les lombes; les pieds noirs avec plusieurs autres nuances de couleur. Il me paraît que cet animal qu'on nous a assuré venir de la Cochinchine se trouve aussi à Madagascar, et que c'est le même que Flacourt indique sous le nom de *sifac* dans les termes suivants : « A Madagascar, il y a, dit-il, une « autre espèce de guenuche blanche qui a un chaperon tanné, et qui se « tient le plus souvent sur les pieds de derrière; elle a la queue blanche et « deux taches tannées sur les flancs; elle est plus grande que le *vari* (mo- « coco), mais plus petite que le *varicossi* (vari); cette espèce s'appelle « *sifac*, elle vit de fèves; il y en a beaucoup vers Andrivoure, Dambour- « lomb et Ranafoulchy[a]. » Le chaperon ou collier tanné, la queue blanche, les taches sur les flancs, sont des caractères qui indiquent assez clairement que ce sifac de Madagascar est de la même espèce que le douc de la Cochinchine.

Les voyageurs assurent que les grands singes des parties méridionales de l'Asie produisent des bézoards, qu'on trouve dans leur estomac, et dont la qualité est supérieure à celle des bézoards des chèvres et des gazelles;

a. *Voyage de Flacourt*, page 153.

1. Le *douc* a des callosités. (Voyez la note 4 de la page 37). — Buffon n'avait vu qu'un individu altéré par l'empaillage.

ces grands singes des parties méridionales de l'Inde sont l'ouanderou et le douc; nous croyons donc que c'est à ces espèces qu'il faut rapporter la production des bézoards : on prétend que ces bézoards de singe sont toujours d'une forme ronde, au lieu que les autres bézoards sont de différentes figures[a].

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le douc n'a point de callosités sur les fesses[1], il les a garnies de poil partout; sa queue, quoique longue, ne l'est pas autant que la tête et le corps pris ensemble; il a la face rouge et couverte d'un duvet roux; les oreilles nues et de même couleur que la face, les lèvres brunes, aussi bien que les orbites des yeux; le poil de couleurs très-vives et très-variées; il porte un bandeau et un collier d'un brun pourpre; il a du blanc sur le front, sur la tête, sur le corps, les bras, les jambes, etc., une espèce de barbe d'un blanc jaunâtre; il a du noir au-dessus du front et à la partie supérieure des bras; les parties du dessous du corps sont d'un gris cendré et d'un jaune blanchâtre; la queue est blanche, aussi bien que le bas des lombes; il marche aussi souvent sur deux pieds que sur quatre, et il a trois pieds et demi ou quatre pieds de hauteur lorsqu'il est debout. J'ignore si les femelles, dans cette espèce, sont sujettes à l'écoulement périodique.

a. Comme les singes, aussi bien que les chèvres, mangent les boutons de certains arbrisseaux, il se produit dans leur ventre des pierres de bézoard : on en trouve souvent dans leurs excréments, que la peur qu'ils ont d'être battus leur fait lâcher en courant : ces pierres de bézoard sont les plus chères et les plus estimées de toutes celles qui se trouvent dans les Indes, elles sont aussi plus rondes que les autres, et ont bien plus de force : on a éprouvé quelquefois qu'un grain de celles-ci avait autant d'effet que deux de celles qui viennent des chèvres. *Descript. hist. de Macaçar*, page 51. — *Nota.* En comparant ce passage avec celui de Knox, que nous avons rapporté à l'article du ouanderou, il paraît que ce sont les ouanderous qui vivent de boutons d'arbres, et que par conséquent ce sont eux qui produisent le plus communément des bézoards.

1. Voyez la note précédente.

ADDITIONS[1]

AUX SINGES DE L'ANCIEN CONTINENT.

ADDITION

A L'ARTICLE DES ORANGS-OUTANGS.

Nous avons dit que les orangs-outangs pouvaient former deux espèces; ce mot indien, qui signifie *homme sauvage*, est en effet un nom générique; et nous avons reconnu qu'il existe réellement et au moins deux espèces bien distinctes de ces animaux : la première, à laquelle, d'après Battel, nous avons donné le nom de *pongo*, et qui est bien plus grande que la seconde espèce que nous avons nommée *jocko*, d'après le même voyageur. Comme il y a plus de vingt ans que j'ai écrit l'histoire de ces singes, je n'étais pas aussi bien informé que je le suis aujourd'hui, et j'étais alors dans le doute si les deux espèces dont je viens de parler étaient réellement différentes l'une de l'autre par des caractères autres que la grandeur. Le singe que j'avais vu vivant, et auquel j'avais cru devoir donner le nom de *jocko*, parce qu'il n'avait que deux pieds et demi de hauteur, était un jeune pongo [2] qui n'avait que deux ans d'âge, et serait parvenu à la hauteur de plus de cinq pieds; et comme ce très-jeune singe présentait tous les caractères attribués par les voyageurs au grand orang-outang ou pongo, j'avais cru pouvoir ne le regarder que comme une variété, ce qui me faisait croire qu'il se pouvait qu'il n'y eût qu'une seule espèce d'orang-outang; mais ayant reçu depuis des grandes Indes un orang-outang [3] bien différent du pongo, et auquel nous avons reconnu tous les caractères que les voyageurs donnent au jocko, nous pouvons assurer que ces deux dénominations de pongo et jocko appartiennent à deux espèces réellement diffé-

1. Ces *Additions* font partie du VIIe volume des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, volume publié (par les soins de M. de Lacépède) en 1789, une année après la mort du grand Buffon. — Voyez, plus loin, une note générale sur les *Additions*.

2. Non. Ce n'était point le jeune *pongo;* c'était le jeune *chimpanzé.* (Voyez la note 2 de la page 28.)

3. Cet *orang-outang* des grandes Indes est l'*orang-outang* adulte, nommé aujourd'hui *pongo*. (Voyez la note 1 de la page 24.)

rentes[1], et qui, indépendamment de la grandeur, ont encore des caractères qui les distinguent.

Les principaux caractères qui distinguent ces deux espèces sont la grandeur, la différence de la couleur et de la quantité du poil, et le défaut d'ongle au gros orteil des pieds ou mains postérieures[2], qui toujours manque au jocko et se trouve toujours dans l'espèce du pongo. Il en est de même de leurs habitudes naturelles; le pongo marche presque toujours debout sur ses deux pieds de derrière[3], au lieu que le jocko ne prend cette attitude que rarement, et surtout lorsqu'il veut monter sur les arbres. Ainsi tout ce que j'ai dit de l'orang-outang que j'ai vu vivant, et que je croyais être un jocko, doit au contraire s'attribuer au pongo[4], et s'accorde en effet avec tout ce que les voyageurs les plus récents ont observé sur les habitudes naturelles de ce grand orang-outang. Je dois même observer que la figure de ce jeune pongo[5] a été faite d'après nature vivante, mais que le dessinateur l'a chargée dans quelques parties; et c'est probablement cette différence entre cette figure et celle qu'a donnée Bontius qui a pu faire penser qu'elles ne représentaient pas le même animal. Cependant il est certain que la figure de Bontius est celle du grand orang-outang ou pongo adulte[6], et que celle que j'ai donnée représente le même orang-outang ou pongo jeune; d'ailleurs la figure donnée par Bontius est peut-être un peu trop ressemblante à l'espèce humaine. Tulpius a donné du pongo[7] une figure encore plus imparfaite. C'est encore ce même animal que Bosman[8] a nommé *smitten*, que plusieurs voyageurs ont nommé *barris*, d'autres *dril*, et quelques autres *quimpezé;* sur quoi cependant nous devons observer que la plupart de ces derniers noms ont été appliqués indifféremment au grand et au petit orang-outang. C'est à ce grand orang-outang qu'on doit rapporter les combats contre les Nègres[9], l'enlèvement et le viol des Négresses, et les autres actes de force et de violence cités par les voyageurs.

1. Ce sont deux espèces *réellement différentes*. Il y a le singe des Indes, et c'est l'*orang-outang*, le *pongo;* et il y a le singe d'Afrique, et c'est le *chimpanzé*, le *jocko*. (Voyez la note 2 de la page 23.)
2. L'ongle du gros orteil ne manque, ni au *jocko* ou *chimpanzé*, ni à l'*orang-outang*, ni au *gorille*.
3. Pas plus que le *jocko*. (Voyez la note 3 de la page 38.)
4. Point du tout. Le *jocko* de Buffon est le *chimpanzé*.
5. Ce jeune *pongo* était le jeune *chimpanzé*.
6. Cela est vrai. La figure de Bontius est celle du grand *orang-outang* ou *pongo adulte*.
7. Le *pongo* de Tulpius est le *chimpanzé*. (Voyez la note 2 de la page 28.)
8. Le *smitten* de Bosman est le *chimpanzé*.
9. Non. C'est au *chimpanzé*, au *jocko* adulte, ou peut-être au *gorille*. (Voyez la note 1 de la p. 2.)
— En résumé, il y a deux grands singes : l'un de l'Inde, l'autre d'Afrique; et ce qui fait cesser toute confusion, c'est que l'un, l'*orang-outang* ou *pongo*, est exclusivement de l'Inde, et l'autre, le *chimpanzé* ou *jocko*, est exclusivement d'Afrique. Nous connaissons, depuis quelque temps, un nouveau grand singe d'Afrique, le *gorille*.

Mais nous devons ajouter à tout ce que nous en avons dit les observations des naturalistes et des voyageurs qui ont été publiées, ou qui nous sont parvenues en différents temps, sur ce qui regarde ce pongo ou grand orang-outang. M. le chevalier d'Obsonville a bien voulu nous communiquer ce qu'il avait observé sur cet animal, qu'il a vu et décrit avec autant de sagacité que d'exactitude. « C'est, dit-il, de l'orang-outang qui a cinq « pieds de haut qu'il est ici question. Cet animal ne paraît maintenant « exister que dans quelques parties de l'Afrique et des grandes îles à l'est « de l'Inde. D'après diverses informations, je crois pouvoir dire que l'on « n'en voit plus dans la presqu'île en deçà du Gange, et que même il est « devenu très-rare dans les contrées où il propage encore : aurait-il été « détruit par les bêtes féroces, ou serait-il confondu avec d'autres?

« Un de ces individus, que j'ai eu occasion de voir deux mois après « qu'il fut pris, avait quatre pieds huit ou dix pouces de haut; une teinte « jaunâtre paraissait dominer dans ses yeux, qui étaient du reste petits et « noirs. Quoique ayant quelque chose de hagard, ils annonçaient plutôt « l'inquiétude, l'embarras et le chagrin que la férocité. Sa bouche était « fort grande, les os du nez très-peu proéminents, et ceux des joues étaient « fort saillants..... Son visage avait des rides; le fond de sa carnation « était d'un blanc bis ou basané; sa chevelure longue de quelques pouces « était brunâtre, ainsi que le poil du reste du corps qui était plus épais sur « le dos que sur le ventre; sa barbe était peu fournie, sa poitrine large, « les fesses médiocrement charnues, les cuisses couvertes, les jambes « arquées; les pouces de ses pieds, quoiqu'un peu moins écartés des autres « doigts que ceux des autres singes, l'étaient cependant assez pour devoir « lui procurer beaucoup de facilité, soit pour grimper ou saisir.....

« Je n'ai vu ce satyre qu'accroupi ou debout; mais, quoique marchant « habituellement droit, il s'aidait, me dit-on, dans l'état de liberté des « mains ainsi que des pieds lorsqu'il était question de courir ou de fran- « chir un fossé; peut-être même est-ce l'exercice de cette faculté qui « contribue à entretenir dans l'espèce la longueur un peu excessive des « bras, car l'extrémité des doigts de ses mains approchait de ses genoux. « Ses parties génitales étaient assez bien proportionnées; sa verge, en état « d'inertie, était longue d'environ six pouces, et paraissait être celle d'un « homme circoncis.

« Je n'ai point vu de femelles, mais on dit qu'elles ont les mamelles « un peu aplaties; leurs parties sexuelles, conformées comme celles des « femmes, sont aussi sujettes à un flux menstruel périodique : le temps « de la gestation est présumé être d'environ sept mois;..... elles ne pro- « pagent point dans l'état de servitude.....

« Le mâle, dont je viens de parler, poussait quelquefois une espèce de « soupir élevé et prolongé, ou bien il faisait entendre un cri sourd; mais

« c'était lorsqu'on l'inquiétait ou qu'on le maltraitait : ainsi ces modula-« tions de voix n'expriment que l'impatience, l'ennui ou la douleur.

« Suivant les Indiens, ces animaux errent dans les bois et sur les mon-« tagnes de difficile accès, et y vivent en petites sociétés.

« Les orangs-outangs sont extrêmement sauvages; mais il paraît qu'ils « sont peu méchants, et qu'ils parviennent assez promptement à entendre « ce qu'on leur commande..... Leur caractère ne peut se plier à la servi-« tude; ils y conservent toujours un fond d'ennui et de mélancolie pro-« fonde, qui, dégénérant en une espèce de consomption ou de marasme, « doit bientôt terminer leurs jours. Les gens du pays ont fait cette remar-« que, et elle me fut confirmée par l'ensemble de ce que je crus entrevoir « dans les regards et le maintien de l'individu dont il a été question. »

M. le professeur Allamand[1], dont j'ai eu si souvent occasion de faire l'éloge, a ajouté d'excellentes réflexions et de nouveaux faits à ce que j'ai dit des orangs-outangs.

« L'histoire des singes était très-embrouillée, dit ce savant et judicieux « naturaliste, avant que M. de Buffon entreprît de l'éclaircir; nous ne « saurions trop admirer l'ordre qu'il y a apporté, et la précision avec « laquelle il a déterminé les différentes espèces de ces animaux, qu'il était « impossible de distinguer par les caractères qu'en avaient donnés les « nomenclateurs. Son histoire des orangs-outangs est un chef-d'œuvre qui « ne pouvait sortir que d'une plume telle que la sienne; mais quoiqu'il y « ait rassemblé tout ce qui a été dit par d'autres sur ces animaux singu-« liers, en y ajoutant ses propres observations qui sont bien plus sûres, et « quoiqu'il y ait décrit un plus grand nombre de singes qu'aucun auteur « n'en a décrit jusqu'à présent, il ne faut pas croire cependant qu'il ait « épuisé la matière : la race des singes contient une si grande variété d'es-« pèces qu'il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de les connaître « toutes; on en apporte très-souvent en Hollande plusieurs, que M. de « Buffon, ni aucun naturaliste, n'a jamais vues. Un de mes amis, revenu « d'Amérique où il a séjourné pendant quelques années, et qui y a porté « les yeux d'un observateur judicieux, m'a dit qu'il y avait vu plus de « quatre-vingts espèces différentes de sapajous et de sagouins; M. de Buffon « n'en a décrit que onze. Il s'écoulera donc encore bien du temps avant « qu'on puisse parvenir à connaître tous ces animaux; et même il est très-« douteux qu'on en puisse jamais venir à bout, vu l'éloignement et la « nature des lieux où ils habitent.

« Il y a quelques années qu'on apporta chez moi la tête et un pied d'un

1. Allamand, professeur à l'université de Leyde, fit réimprimer, de 1766 à 1779, tout ce qui, dans l'ouvrage de Buffon, se rapporte aux *généralités* et aux *quadrupèdes*, et il y ajouta plusieurs articles que Buffon trouva si bons qu'ils les reprit à mesure pour les placer dans ses *Suppléments*.

« animal singulier : cette tête ressemblait tout à fait à celle d'un homme, « excepté qu'elle était un peu moins haute ; elle était bien garnie de longs « cheveux noirs ; la face était couverte partout de poils courts ; il n'y avait « pas moyen de douter que ce ne fût la tête d'un animal, mais qui par cette « partie ne différait presque point de l'homme ; et M. Albinus, ce grand « anatomiste, à qui je la fis voir, fut de mon avis. Si l'on doit juger par « cette tête de la taille de l'animal auquel elle avait appartenu, il devait « pour le moins avoir égalé celle d'un homme de cinq pieds. Le pied qu'on « montrait avec cette tête, et qu'on assurait être du même animal, était « plus long que celui d'un grand homme.

« M. de Buffon soupçonne qu'il y a un peu d'exagération dans le récit de « Bontius, et un peu de préjugé dans ce qu'il raconte des marques d'intel- « ligence et de pudeur de sa femelle orang-outang ; cependant ce qu'il en « dit est confirmé par ceux qui ont vu ces animaux aux Indes : au moins « j'ai entendu la même chose de plusieurs personnes qui avaient été à « Batavia, et qui sûrement ignoraient ce qu'en a écrit Bontius. Pour savoir « à quoi m'en tenir là-dessus, je me suis adressé à M. Relian, qui demeure « dans cette même ville de Batavia, où il pratique la chirurgie avec beau- « coup de succès : connaissant son goût pour l'histoire naturelle et son « amitié pour moi, je lui avais écrit pour le prier de m'envoyer un orang- « outang, afin d'en orner le cabinet de curiosités de notre Académie ; et en « même temps je lui avais demandé qu'il me communiquât ses observations « sur cet animal, en cas qu'il l'eût vu. Voici sa réponse, qu'on lira avec « plaisir ; elle est datée de Batavia, le 15 janvier 1770.

« J'ai été extrêmement surpris, écrit M. Relian, que l'homme sauvage « qu'on nomme en malais *orang-outang*, ne se trouve point dans votre « Académie ; c'est une pièce qui doit faire l'ornement de tous les cabinets « d'histoire naturelle. M. Pallavicini, qui a été ici *sabandhaar*, en a amené « deux en vie, mâle et femelle, lorsqu'il partit pour l'Europe en 1759 ; ils « étaient de grandeur humaine, et faisaient précisément tous les mouve- « ments que font les hommes, surtout avec leurs mains, dont ils se ser- « vaient comme nous. La femelle avait des mamelles précisément comme « celles d'une femme, quoique plus pendantes ; la poitrine et le ventre « étaient sans poils, mais d'une peau fort dure et ridée. Ils étaient tous les « deux fort honteux quand on les fixait trop ; alors la femelle se jetait dans « les bras du mâle et se cachait le visage dans son sein, ce qui faisait un « spectacle véritablement touchant ; c'est ce que j'ai vu de mes propres « yeux. Ils ne parlent point, mais ils ont un cri semblable à celui du singe, « avec lequel ils ont le plus d'analogie par rapport à la manière de vivre, « ne mangeant que des fruits, des racines, des herbages, et habitant sur des « arbres, dans les bois les moins fréquentés : si ces animaux ne faisaient « pas une race à part qui se perpétue, on pourrait les nommer des *monstres*

« *de la nature humaine*. Le nom d'*hommes sauvages* qu'on leur donne, leur « vient du rapport qu'ils ont extérieurement avec l'homme, surtout dans « leurs mouvements, et dans une façon de penser qui leur est sûrement par- « ticulière, et qu'on ne remarque point dans les autres animaux; car celle-ci « est toute différente de cet instinct plus ou moins développé qu'on voit « dans les animaux en général. Ce serait un spectacle bien curieux si l'on « pouvait observer ces hommes sauvages dans les bois sans en être aperçu, « et si l'on était témoin de leurs occupations domestiques : je dis *hommes* « *sauvages*, pour me conformer à l'usage; car cette dénomination n'est « point de mon goût, parce qu'elle présente d'abord une idée analogue aux « sauvages des terres inconnues, auxquels ces animaux-ci ne doivent point « être comparés. L'on dit qu'on en trouve dans les montagnes inaccessibles « de Java; mais c'est dans l'île de Bornéo où il y en a le plus, et d'où l'on « nous envoie la plupart de ceux qu'on voit ici de temps en temps. »

« Cette lettre, continue M. Allamand, confirme pleinement de ce qu'a dit « Bontius; elle est écrite par un témoin oculaire, par un homme qui est lui- « même observateur curieux et attentif, et qui sait que ce qu'il assure avoir « vu a été vu aussi par plusieurs personnes qui sont actuellement ici, et que « je suis à portée de consulter tous les jours pour m'assurer de la vérité « de sa relation; ainsi il n'y a pas la moindre raison pour douter de la « vérité de ce qu'il m'a mandé. Au récit de Bontius, il ajoute la taille de « ces orangs-outangs; ils sont de grandeur humaine; par conséquent, ce ne « sont pas les hommes nocturnes de M. Linnæus, qui ne parviennent qu'à la « moitié de cette stature, et qui, suivant cet auteur, ont l'admirable talent « de parler; il est vrai que c'est en sifflant, ce qui pourrait bien signifier « qu'ils parlent comme les autres singes, ainsi que l'observe M. Relian. « Je ne dirai rien du degré d'intelligence que leur attribue mon corres- « pondant; il n'y a rien à ajouter aux réflexions de M. de Buffon sur cet « article. Si ceux que M. Pallavicini a embarqués avec lui quand il est venu « en Europe étaient arrivés ici en vie, on serait en état d'en rapporter plu- « sieurs autres particularités qui seraient vraisemblablement très-intéres- « santes; mais sans doute ils sont morts sur la route; au moins est-il « certain qu'ils ne sont pas parvenus en Hollande. »

Nous croyons devoir ajouter ici ce que M. le professeur Allamand rapporte d'un grand singe d'Afrique, qui pourrait bien être une variété dans l'espèce du pongo ou grand orang-outang, par laquelle cette espèce se rapprocherait du mandrill.

« Plusieurs personnes m'ont parlé d'un singe qu'elles avaient vu à Suri- « nam, où il avait été apporté des côtes de Guinée; mais faisant peu de « fond sur des relations vagues de gens qui sans aucune connaissance de « l'histoire naturelle examinent peu attentivement les objets nouveaux qui « se présentent à eux, je me suis adressé à M. May, capitaine de haut-bord

« au service de la province de Hollande; je savais qu'il avait été à Surinam « pendant que cet animal y était, et je ne doutais pas qu'il ne l'y eût vu; « personne ne pouvait m'en rendre un compte plus exact que lui : il est aussi « distingué par son goût pour toutes sortes de sciences, que par les connais- « sances qui forment un excellent officier de mer; voici ce que j'en ai appris.

« Étant avec son vaisseau sur les côtes de Guinée, un de ses matelots y « fit l'acquisition d'un petit singe sans queue, âgé d'environ six mois, qui « avait été apporté du royaume de Benin; de là, ayant fait voile pour se « rendre à Surinam, il arriva heureusement à Paramaribo, où il vit ce « grand singe dont je viens de parler. Il fut étonné en voyant qu'il était pré- « cisément de la même espèce que celui qu'il avait à son bord; il n'y avait « d'autre différence entre ces animaux que celle de la taille, mais aussi « était-elle très-considérable, puisque ce grand singe avait cinq pieds et « demi de hauteur, tandis que celui de son matelot surpassait à peine un « pied. Il n'avait point de queue; son corps était couvert d'un poil brun, « mais qui était assez peu touffu sur la poitrine pour laisser voir sa peau qui « était bleuâtre; il n'avait point de poil à la face; son nez était extrême- « ment long et plat, et d'un très-beau bleu; ses joues étaient sillonnées de « rouge sur un fond noirâtre; ses oreilles ressemblaient à celles de « l'homme; ses fesses étaient nues et sans callosités; c'était un mâle, et il « avait les parties de la génération d'un rouge éclatant. Il marchait égale- « ment sur deux pieds ou sur quatre; son attitude favorite était d'être assis « sur les fesses; il était très-fort; le maître à qui il appartenait était un « assez gros homme : M. May a vu ce singe le prendre par le milieu du « corps, l'élever de terre avec facilité, et le jeter à la distance d'un pas ou « deux. On m'a assuré qu'un jour il se saisit d'un soldat qui passait tout « près de lui, et qu'il l'aurait emporté au haut de l'arbre au pied duquel il « était attaché, si son maître ne l'en eût pas empêché. Il paraissait fort « ardent pour les femmes; il était depuis une vingtaine d'années à Suri- « nam, et il ne semblait pas avoir acquis encore son plein accroissement. « Celui à qui il appartenait assurait qu'il avait remarqué que sa hauteur « était augmentée encore cette année même. Un capitaine anglais lui en « offrit cent guinées; il les refusa, et deux jours après cet animal mourut.

« En lisant ceci, on se rappellera d'abord le mandrill, avec lequel ce singe « a beaucoup de rapport, tant pour la figure que pour la grandeur et la « force. La seule différence bien marquée qu'il y ait entre ces animaux con- « siste dans la queue, qui, quoique fort courte, se trouve dans le mandrill, « mais qui manque tout à fait à l'autre.

« Voilà donc une nouvelle espèce de singe sans queue, habitant de « l'Afrique, d'une taille qui égale, si même elle ne surpasse pas celle de « l'homme, et dont la durée de la vie paraît être la même, vu le temps qui « lui est nécessaire pour acquérir toute sa grandeur. Ce singe ne pourrait-il

« pas être celui dont parlent quelques voyageurs, et dont les relations ont « été appliquées à l'orang-outang? au moins, je serais fort porté à croire « que c'est le *smitten* de Bosman et le *quimpezé* de M. de La Brosse : les « descriptions qu'ils en donnent lui ressemblent assez, et celui dont parle « Battel, qui avait une longue chevelure, a bien l'air d'être de la même « espèce que celui dont j'ai vu la tête; il ne paraît en différer qu'en ce qu'il « a le visage nu et sans poil. »

Nous venons de présenter tous les faits que nous avons pu recueillir au sujet du pongo ou grand orang-outang; il nous reste maintenant à parler du jocko ou petit orang-outang. Nous en avons la dépouille au cabinet du Roi; c'est d'après cette dépouille que nous nous sommes assurés que les principaux caractères par lesquels il diffère du pongo sont le défaut ou, pour mieux dire, le manque d'ongle au gros orteil des pieds de derrière [1], la quantité et la couleur roussâtre du poil dont il est revêtu, et la grandeur, qui est d'environ moitié au-dessous de la grandeur du pongo ou grand orang-outang. M. Allamand a vu cet animal vivant, et en a fait une très-bonne description; il en a donné la figure (pl. II) dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle.

« J'ai donné, a dit ce savant naturaliste, la figure d'un singe sans queue, « ou orang-outang, qui m'avait été envoyé de Batavia : cette figure faite « d'après un animal qui avait été longtemps dans de l'eau-de-vie, d'où je « l'avais tiré pour le faire empailler, ne pouvait que le représenter très- « imparfaitement; je crus cependant devoir la publier, parce qu'on n'en « avait alors aucune autre. Il me paraissait différent de celui qui a été « décrit par Tulpius; depuis j'ai eu des raisons de croire que c'est le même, « sans que pour cela j'aie trouvé meilleure la figure que cet auteur en a « donnée.

« Quelques années après, au commencement de juillet 1776, on envoya « du cap de Bonne-Espérance à la ménagerie de M. le prince d'Orange, « une femelle d'un de ces animaux, et de la même espèce que celui que « j'avais décrit. On a profité de cette occasion pour en donner une figure « plus exacte; on la voit dans la planche XVIII.

« Elle arriva en bonne santé; dès que j'en fus averti, j'allai lui rendre « visite, et ce fut avec peine que je la vis attachée à un bloc par une grosse « chaîne qui la prenait par le cou, et qui la gênait beaucoup dans ses mou- « vements; je m'insinuai bientôt dans ses bonnes grâces par les bonbons « que je lui donnai, et elle eut la complaisance de souffrir que je l'exami- « nasse tout à mon aise.

« La plus grande partie de son corps était couverte de poils roussâtres « partout à peu près de la même longueur, excepté sur le dos, où ils

1. Voyez la note 1 de la page 71.

« étaient un peu plus longs; il n'y en avait point sur le ventre, où la peau « paraissait à nu; mais quelques semaines après je fus fort surpris de voir « cette même partie velue comme le reste du corps : j'ignore si elle avait été « couverte auparavant de poils qui étaient tombés, ou s'ils y paraissaient « pour la première fois. L'orang-outang que Tulpius a décrit, et qui était « aussi une femelle, avait de même le ventre dénué de poils; sa face était « plate, cependant un peu relevée vers le bas, mais beaucoup moins que « dans le magot et les autres espèces de singes; elle était nue et basanée, « avec une tache autour de chaque œil, et une plus grande autour de la « bouche, d'une couleur qui approchait un peu de la couleur de chair; elle « avait les dents telles que M. de Buffon les a décrites parmi les caractères « distinctifs des orangs-outangs; la partie inférieure de son nez était fort « large et très-peu éminente; ses narines étaient fort distantes de sa « bouche, à cause de la hauteur considérable de sa lèvre supérieure; ses « yeux étaient environnés de paupières garnies de cils, et au-dessus il y « avait quelques poils, mais qui ne pouvaient pas passer pour des sourcils; « ses oreilles étaient semblables à celles de l'homme; ses gras de jambes « étaient fort peu visibles, on pourrait même dire qu'elle n'en avait « point; ses fesses étaient velues, et on ne remarquait pas qu'il y eût des « callosités.

« Quand elle était debout, sa longueur, depuis la plante des pieds jusqu'au « haut de la tête, n'était que de deux pieds et demi. Ses bras étaient fort « longs; mesurés depuis l'aisselle jusqu'au bout des doigts, ils avaient « vingt-trois pouces; cependant, quand l'animal se dressait sur ses pieds, « ils ne touchaient pas à terre comme ceux des deux gibbons décrits par « M. de Buffon. Ses mains et ses pieds n'étaient point velus, leur couleur « était noirâtre, et ils étaient aussi fort longs proportionnellement à son « corps : depuis le poignet jusqu'au bout du plus long doigt, la longueur de « sa main était de sept pouces, et celle de son pied de huit; le gros orteil « n'avait point d'ongle, pendant que le pouce et tous les autres doigts en « avaient. L'on voit par cette description que, à la grandeur près, cette « femelle était de la même espèce que l'animal que j'ai décrit ci-devant : « elle était originaire de Bornéo; on l'avait envoyée de Batavia au cap de « Bonne-Espérance, où elle a passé une année; de là elle est venue à la « ménagerie de M. le prince d'Orange, où elle n'a pas vécu si longtemps; « elle est morte en janvier 1777.

« Elle n'avait point l'air méchant, elle donnait volontiers la main à ceux « qui lui présentaient la leur; elle mangeait sans gloutonnerie du pain, des « carottes, des fruits, et même de la viande rôtie; elle ne paraissait pas « aimer la viande crue; elle prenait la tasse qui contenait sa boisson d'une « seule main, la portait à sa bouche, et elle la vidait fort tranquillement. « Tous ses mouvements étaient assez lents, et elle témoignait peu de viva-

« cité; elle paraissait plutôt mélancolique : elle jouait avec une couverture « qui lui servait de lit, et souvent elle s'occupait à la déchirer. Son attitude « ordinaire était d'être assise avec ses cuisses et ses genoux élevés : quand « elle marchait, elle était presque dans la même posture, ses fesses étaient « peu éloignées de la terre; je ne l'ai point vue se tenir parfaitement « debout sur ses pieds, excepté quand elle voulait prendre quelque chose « d'élevé, et même encore alors les jambes étaient toujours un peu pliées, « et elle était vacillante. Ce qui me confirme dans ce que j'en ai dit ci-« devant, c'est que les animaux de cette espèce ne sont pas faits pour mar-« cher debout comme l'homme, mais comme les autres quadrupèdes, « quoique cette dernière allure doive être aussi assez fatigante pour eux, à « cause de la conformation de leurs mains : ils me paraissent principalement « faits pour grimper sur les arbres; aussi notre femelle grimpait-elle volon-« tiers contre les barres de la fenêtre de sa chambre, aussi haut que le lui « permettait sa chaîne.

« M. Vosmaër, qui l'a observée pendant tout le temps qu'elle a vécu « dans la ménagerie de M. le prince d'Orange, en a publié une fort bonne « description, d'où j'ai tiré les dimensions que j'en ai données, parce « qu'elles étaient plus justes que celles que j'avais prises sur l'animal « vivant et en mouvement; il a été fort attentif à examiner de près ses « actions, et ce qu'il en rapporte est très-intéressant. On aime à voir ou à « lire le détail des actions d'un animal qui imite si bien les nôtres; nous « sommes tentés de lui accorder un degré d'intelligence supérieur à celui « de toutes les autres brutes, quoique tout ce que nous admirons dans tout « ce qu'il fait soit une suite de la forme de son corps, et particulièrement « de ses mains, dont il se sert avec autant de facilité que nous. Si le chien « avait de pareilles mains, et qu'il pût se tenir debout sur ses pieds, il nous « paraîtrait bien plus intelligent qu'un singe. Pendant que cette femelle a « été dans ce pays, M. Vosmaër n'a pas remarqué qu'elle ait eu des écou-« lements périodiques : il en a donné, en deux planches, trois figures qui « la représentent très-bien dans trois différentes attitudes.

« Dans le même temps que cet animal était ici, il y avait à Paris une « femelle gibbon, comme je l'ai appris par la lettre de M. Daubenton, qui « me manda que son allure était à peu près la même que celle que je viens « de décrire; elle courait étant presque debout sur ses pieds, mais les « jambes et les cuisses étaient un peu pliées, et quelquefois la main tou-« chait la terre pour soutenir le corps chancelant; elle était vacillante : « lorsque étant debout elle s'arrêtait, elle ne portait que sur le talon et « relevait la plante du pied; elle ne restait que peu de temps dans cette « attitude qui paraissait forcée.

« M. Gordon, que je dois presque toujours citer, m'a envoyé le dessin « d'un orang-outang dont le roi d'Asham, pays situé à l'est du Bengale,

« avait fait présent, avec plusieurs autres curiosités, à M. Harwood, prési-
« dent du conseil provincial de Dinagipal. Le frère de M. Harwood l'ap-
« porta au Cap, et le donna à M. Gordon, chez qui malheureusement il ne
« vécut qu'un jour. Sur le vaisseau il avait été attaqué du scorbut, et en
« arrivant au cap de Bonne-Espérance, il était si faible qu'il mourut au
« bout de vingt-quatre heures; ainsi M. Gordon n'a eu que le temps de le
« faire dessiner, et ne pouvant point me donner ses propres observations,
« il m'a communiqué ce que lui en avait dit M. Harwood. Voici ce qu'il en
« avait appris.

« Cet orang-outang, nommé *voulock* dans le pays dont il est originaire,
« était une femelle qui avait régulièrement ses écoulements périodiques,
« mais qui cessèrent dès qu'elle fut attaquée du scorbut; elle était d'un
« caractère fort doux; il n'y avait que les singes qui lui déplaisaient, elle
« ne pouvait pas les souffrir. Elle se tenait toujours droite en marchant;
« elle pouvait même courir très-vite; quand elle marchait sur une table ou
« parmi de la porcelaine elle était fort attentive à ne rien casser; lorsqu'elle
« grimpait quelque part elle ne faisait usage que de ses mains; elle avait
« les genoux comme un homme. Elle pouvait faire un cri si aigu que,
« quand on était près d'elle, il fallait se tenir les oreilles bouchées pour
« n'en être pas étourdi; elle prononçait souvent et plusieurs fois de suite
« les syllabes *yaa-hou*, en insistant avec force sur la dernière. Quand elle
« entendait quelque bruit approchant de celui-là, elle commençait d'abord
« aussi à crier; si elle était contente, on lui entendait faire un grognement
« doux qui partait de la gorge. Lorsqu'elle était malade, elle se plaignait
« comme un enfant et cherchait à être secourue. Elle se nourrissait de
« végétaux et de lait; jamais elle n'avait voulu toucher à un animal mort,
« ni manger de la viande; elle refusait même de manger sur une assiette
« où il y en avait eu. Quand elle voulait boire, elle plongeait ses doigts
« dans l'eau et les léchait; elle se couvrait volontiers avec des morceaux
« de toile, mais elle ne voulait point souffrir d'habits. Dès qu'elle entendait
« prononcer son nom, qui était *Jenny*, elle venait : elle était ordinairement
« assez mélancolique et pensive. Quand elle voulait faire ses nécessités,
« lorsqu'elle était sur le vaisseau, elle se tenait à une corde par les mains
« et les faisait dans la mer.

« La longueur de son corps était de deux pieds cinq pouces et demi; sa
« circonférence près de la poitrine était d'un pied deux pouces, et celle de
« la partie de son corps la moins grosse était de dix pouces et demi. Quand
« elle était en santé elle était mieux en chair, et elle avait des gras de
« jambes. Le dessin que M. Gordon a eu la bonté de m'en envoyer a été
« fait lorsqu'elle était malade, ou peut-être lorsqu'elle était morte et d'une
« très-grande maigreur; ainsi il ne peut servir qu'à donner une idée de la
« longueur et de la figure de sa face, qui me paraît être très-semblable à

« celle de la femelle que nous avons eue ici. Je vois aussi, par l'échelle « qui est ajoutée à ce dessin, que les dimensions des différentes parties « sont à peu près les mêmes; mais il y avait cette différence entre ces deux « orangs-outangs, c'est que celui de Bornéo n'avait point d'ongle au gros « orteil ou au pouce des pieds, au lieu que celui d'Asham en avait, comme « M. Gordon me l'a mandé bien expressément; aussi a-t-il eu soin que cet « ongle fût représenté dans le dessin. Cette différence indiquerait-elle une « diversité dans l'espèce, entre des animaux qui semblent d'ailleurs avoir « tant de rapports entre eux, par des caractères plus essentiels? »

Toutes ces observations de M. Allamand sont curieuses; je ne doute pas plus que lui que le nom *orang-outang* ne soit une dénomination générique qui comprend plusieurs espèces, telles que le pongo et le jocko, et peut-être le singe dont il parle, comme en ayant vu la tête et le pied, et peut-être encore celui qui pourrait faire la nuance entre le pongo et le mandrill. M. Vosmaër a reçu, il y a quelques années, un individu de la petite espèce de ce genre, qui n'est probablement qu'un jocko : il en a fait un récit qui contient quelques faits que nous donnons par extrait dans cet article.

« Le 29 juin 1776, dit-il, l'on m'informa de l'heureuse arrivée de cet « orang-outang;... c'était une femelle : nous avons apporté la plus grande « attention à nous assurer si elle était sujette à l'écoulement périodique « sans rien pouvoir découvrir à cet égard. En mangeant elle ne faisait « point de poches latérales au gosier, comme toutes les autres espèces de « singes; elle était d'un si bon naturel qu'on ne lui vit jamais montrer la « moindre marque de méchanceté ou de fâcherie; on pouvait sans crainte « lui mettre la main dans la bouche : son air avait quelque chose de « triste..... Elle aimait la compagnie sans distinction de sexe, donnant « seulement la préférence aux gens qui la soignaient journellement et « qui lui faisaient du bien, qu'elle paraissait affectionner davantage; « souvent lorsqu'ils se retiraient elle se jetait à terre étant à la chaîne, « comme au désespoir, poussant des cris lamentables, et déchirant par « lambeaux tout le linge qu'elle pouvait attraper dès qu'elle se voyait « seule. Son garde ayant quelquefois la coutume de s'asseoir auprès d'elle « à terre, elle prenait d'autres fois du foin de sa litière, l'arrangeait à son « côté, et semblait par toutes ses démonstrations l'inviter à s'asseoir « auprès d'elle.....

« La marche ordinaire de cet animal était à quatre pieds comme les « autres singes; mais il pouvait bien aussi marcher debout sur les pieds « de derrière, et muni d'un bon bâton il s'y tenait appuyé souvent fort « longtemps; cependant il ne posait jamais les pieds à plat, à la façon de « l'homme, mais recourbés en dehors, de sorte qu'il se soutenait sur les « côtés extérieurs des pieds de derrière, les doigts retirés en dedans, ce

« qui dénotait une attitude à grimper sur les arbres....... Un matin nous
« le trouvâmes déchaîné..... et nous le vîmes monter avec une merveil-
« leuse agilité contre les poutres et les lattes obliques du toit; on eut de la
« peine à le reprendre..... Nous remarquâmes une force extraordinaire
« dans ses muscles; on ne parvint qu'avec beaucoup de peine à le coucher
« sur le dos; deux hommes vigoureux eurent chacun assez à faire à lui
« serrer les pieds, l'autre à lui tenir la tête, et le quatrième à lui repasser
« le collier par-dessus la tête et à le fermer mieux. Dans cet état de liberté,
« l'animal avait entre autres choses ôté le bouchon d'une bouteille conte-
« nant un reste de vin de Malaga qu'il but jusqu'à la dernière goutte, et
« remit ensuite la bouteille à sa même place.

« Il mangeait presque de tout ce qu'on lui présentait; sa nourriture
« ordinaire était du pain, des racines, en particulier des carottes jaunes,
« toutes sortes de fruits, surtout des fraises; mais il paraissait singuliè-
« rement friand de plantes aromatiques, comme du persil et de sa racine :
« il mangeait aussi de la viande bouillie ou rôtie, et du poisson. On ne le
« voyait point chasser aux insectes dont les autres espèces de singes sont
« d'ailleurs si avides..... Je lui présentai un moineau vivant..... il en
« goûta la chair et le rejeta bien vite. Dans la ménagerie, et lorsqu'il
« était tant soit peu malade, je l'ai vu manger tant soit peu de viande
« crue, mais sans aucune marque de goût. Je lui donnai un œuf cru qu'il
« ouvrit des dents et suça tout entier avec beaucoup d'appétit..... Le rôti
« et le poisson étaient ses aliments favoris; on lui avait appris à manger
« avec la cuillère et la fourchette. Quand on lui donnait des fraises sur
« une assiette, c'était un plaisir de voir comme il les piquait une par une
« et les portait à sa bouche avec la fourchette, tandis qu'il tenait de l'autre
« patte l'assiette. Sa boisson ordinaire était l'eau; mais il buvait très-
« volontiers toutes sortes de vins, et principalement le malaga. Lui don-
« nait-on une bouteille, il en tirait le bouchon avec la main et buvait
« très-bien dehors, de même que hors d'un verre à bière, et cela fait il
« s'essuyait les lèvres comme une personne..... Après avoir mangé, si on
« lui donnait un cure-dent, il s'en servait au même usage que nous. Il
« tirait fort adroitement du pain et autres choses hors des poches. On m'a
« assuré qu'étant à bord du navire il courait librement parmi l'équipage,
« jouait avec les matelots et allait quérir comme eux sa portion à la
« cuisine.

« A l'approche de la nuit, il allait se coucher..... Il ne dormait pas
« volontiers dans sa loge, de peur, à ce qu'il me parut, d'y être enfermé.
« Lorsqu'il voulait se coucher, il arrangeait le foin de sa litière, le secouait
« bien, en apportait davantage pour former son chevet, se mettait le plus
« souvent sur le côté, et se couvrait chaudement d'une couverture, étant fort
« frileux..... De temps en temps, nous lui avons vu faire une chose qui

« nous surprit extrêmement la première fois que nous en fûmes témoins. « Ayant préparé sa couche à l'ordinaire, il prit un lambeau de linge qui « était auprès de lui, l'étendit fort proprement sur le plancher, mit du foin « au milieu en relevant les quatre coins du linge par-dessus, porta ce paquet « avec beaucoup d'adresse sur son lit pour lui servir d'oreiller, tirant « ensuite la couverture sur son corps..... Une fois, me voyant ouvrir à la « clef et refermer ensuite le cadenas de sa chaîne, il saisit un petit morceau « de bois... le fourra dans le trou de la serrure, le tournant et retournant « en tout sens, et regardant si le cadenas ne s'ouvrait pas..... On l'a vu « essayer d'arracher des crampons avec un gros clou dont il se servait « comme d'un levier. Un jour, lui ayant donné un petit chat, il le flaira « partout; mais le chat lui ayant égratigné le bras, il ne voulut plus le tou- « cher..... Lorsqu'il avait uriné sur le plancher de son gîte, il l'essuyait « proprement avec un chiffon..... Lorsqu'on allait le voir avec des bottes « aux jambes, il les nettoyait avec un balai, et savait déboucler les souliers « avec autant d'adresse qu'un domestique aurait pu le faire : il dénouait « aussi fort bien les nœuds faits dans les cordes, quelque serrés qu'ils fus- « sent, soit avec ses dents, soit avec ses ongles..... Ayant un verre ou un « baquet dans une main et un bâton dans l'autre, on avait bien de la peine « à le lui ôter, s'esquivant et s'escrimant continuellement du bâton pour le « conserver.

« Jamais on ne l'entendait pousser quelque cri, si ce n'est lorsqu'il se « trouvait seul, et pour lors c'était d'abord un son approchant de celui d'un « jeune chien qui hurle; ensuite il devenait très-rude et rauque, ce que je « ne puis mieux comparer qu'au bruit que fait une grosse scie en passant à « travers le bois. Nous avons déjà remarqué que cet animal avait une force « extraordinaire, mais elle était surtout apparente dans les pattes de devant « ou mains dont il se servait à tout... pouvant lever et remuer de très- « lourds fardeaux.

« Ses excréments, lorsqu'il se portait bien, étaient en crottes ovales. Sa « hauteur, mesuré debout, était de deux pieds et demi rhénaux..... Le « ventre, surtout étant accroupi, était gros et gonflé... les tetins des « mamelles étaient fort petits et tout près des aisselles; le nombril ressem- « blait beaucoup à celui d'une personne.

« Les pieds de devant ou bras avaient, depuis les aisselles jusqu'au bout « des doigts du milieu, sept pouces; le doigt du milieu trois pouces et demi, « le premier un peu plus court, le troisième un peu plus long, le quatrième, « ou petit doigt, beaucoup plus court, mais le pouce l'est encore bien davan- « tage : tous les doigts ont trois articulations, le pouce n'en a que deux; ils « sont tous garnis d'un ongle noir et rond.

« Les jambes, depuis la hanche jusqu'au talon, avaient vingt pouces, « mais le fémur me parut à proportion beaucoup plus court que le tibia.

« Ses pieds, posés à plat, étaient, depuis le derrière du talon jusqu'au bout « des doigts du milieu, longs de huit pouces. Les doigts des pieds sont plus « courts que ceux des mains; celui du milieu est aussi un peu plus long que « les autres; mais ici le pouce est beaucoup plus court que celui de la main... « et ces doigts des pieds ont aussi des ongles noirs. Le pouce ou gros orteil, « qui n'a que deux articulations, est absolument dépourvu d'ongle [1] dans « quatre sujets de cette espèce asiatique.

« Le côté intérieur des pieds de devant et de derrière est entièrement « nu, sans poil, revêtu d'une peau assez douce, d'un noir fauve; mais après « la mort de l'animal, et pendant sa maladie, cette peau était déjà devenue « beaucoup plus blanche; les doigts des pieds de devant et de derrière « étaient aussi sans poil.

« Les cuisses ne sont ni pelées ni calleuses...... On ne pouvait aper- « cevoir ni fesses, ni mollets aux jambes, non plus que le moindre indice de « queue.

« La tête est par devant toute recouverte d'une peau chauve, couleur de « souris; le museau ou la bouche est un peu saillant, quoique pas tant « qu'aux espèces de magots, mais l'animal pouvait aussi beaucoup l'avan- « cer et le retirer. L'ouverture de la bouche est fort large. Autour des « yeux, sur les lèvres et sur le menton, la peau était un peu couleur de « chair; les yeux sont d'un brun bleuâtre, dans le milieu noirs; les pau- « pières sont garnies de petits cils... On voit aussi quelques poils au-dessus « des yeux, ce que l'on ne peut pourtant pas bien nommer des sourcils. « Le nez est très-épaté et large vers le bas; les dents de devant, à la mâ- « choire supérieure, sont au nombre de quatre, suivies de chaque côté « d'un intervalle après lequel... vient une dent mâchelière qui est plus « longue... L'on compte encore trois dents molaires, dont la dernière est « la plus grosse. Le même ordre règne à la mâchoire inférieure; les dents « sont fort semblables à celles de l'homme... Le palais est de couleur noire; « le dessous de la langue est couleur de chair... La langue est longue, « arrondie par devant, lisse et douce; les oreilles sont sans poil et de « forme humaine, mais plus petites qu'elles ne sont représentées par « d'autres.

« A son arrivée, l'animal n'avait point de poil, si ce n'est du noir à la « partie postérieure du corps, sur les bras, les cuisses et les jambes... A « l'approche de l'hiver, il acquit beaucoup plus de poil... Le dos, la poi- « trine et toutes les autres parties du corps étaient couvertes de poils « châtain clair... les plus longs poils du dos avaient trois pouces [a]. »

a. Description de l'espèce de singe, aussi singulier que très-rare, nommé *orang-outang*, de l'île de Bornéo. *Feuilles de Vosmaër*. Amsterdam, 1778.

1. Voyez la note 2 de la page 71.

ADDITION

A L'ARTICLE DU PITHÈQUE. *

Nous avons désigné, d'après Aristote, cet animal par tous les caractères qui le distinguent des autres singes sans queue; et quoique nous ne l'eussions pas vu, nous ne doutions pas de son existence, que plusieurs naturalistes regardaient comme incertaine. Depuis ce temps, M. Desfontaines, savant naturaliste et professeur au Jardin du Roi, a rencontré dans le royaume d'Alger un singe qu'il a reconnu pour le pithèque que j'avais indiqué; il l'a nourri pendant plusieurs mois en Barbarie, et à son retour en France il a bien voulu m'en faire hommage, et j'ai eu la satisfaction de pouvoir reconnaître tous ses caractères et ses habitudes naturelles, depuis plus d'un an que je l'ai vivant et sous mes yeux. Je l'ai fait dessiner dans deux attitudes de mouvements, c'est-à-dire debout sur ses deux pieds de derrière et sur ses quatre pieds; je l'ai fait aussi représenter en petit, assis, troisième attitude qu'il prend lorsqu'il est en repos. Je dois donner d'abord les observations de M. Desfontaines sur la nature et les mœurs de cet animal.

« Les singes pithèques, a dit ce savant naturaliste, se trouvent dans les « forêts de Bougie, du Côle, et de Stora dans l'ancienne Numidie, qui est « aujourd'hui la province de Constantine, du royaume d'Alger; ils habitent « particulièrement ces contrées, et je n'ai pas ouï dire qu'on en eût observé « dans aucun autre lieu de la Barbarie. Ils vivent en troupes dans les « forêts de l'Atlas qui avoisinent la mer, et ils sont si communs à Stora, « que les arbres des environs en sont quelquefois couverts. Ils se nourris« sent de pommes de pin, de glands doux, de figues d'Inde, de melons, de « pastèques, de légumes qu'ils enlèvent des jardins des Arabes, quelques « soins qu'ils prennent pour écarter ces animaux malfaisants. Pendant « qu'ils commettent leurs vols, il y en a deux ou trois qui montent sur la « cime des arbres et des rochers les plus élevés pour faire sentinelle; et dès « que ceux-ci aperçoivent quelqu'un, ou qu'ils entendent quelque bruit, « ils poussent un cri d'alerte, et aussitôt toute la troupe prend la fuite en « emportant tout ce qu'ils ont pu saisir.

« Le pithèque n'a guère que deux pieds de hauteur lorsqu'il est droit

* Le *magot*. (Voyez la nomenclature de la page 38.)

— « Le magot est le singe le plus anciennement connu, et c'est aussi le plus commun de tous « ceux qu'on amène en Europe. C'est le *pithecos* des anciens; mais Buffon a voulu prouver que « ce nom devait être appliqué à une seconde espèce dont il voyait le type dans un jeune singe « apporté de Barbarie par M. Desfontaines : or, ce singe, ayant vécu quelques années en France, « subit tous les changements de formes qu'on remarque dans les animaux du genre des maca« ques, et devint, lorsqu'il fut adulte, entièrement semblable au magot. » (Fréd. Cuvier.)

« sur ses jambes; il peut marcher debout pendant quelque temps, mais il « se soutient avec difficulté dans cette attitude qui ne lui est pas naturelle. « Sa face est presque nue, une peu allongée et ridée, ce qui lui donne « toujours un air vieux. Il a vingt-huit dents[1]; les canines sont courtes et « à peu près semblables à celles de l'homme. Ses abajoues ont peu de « largeur; ses yeux sont arrondis, roussâtres et d'une grande vivacité; les « fesses sont calleuses, et à la place de la queue il y a un petit appendice « de peau, long de cinq à six lignes. Les ongles sont aplatis comme dans « l'homme, et il se sert de ses pieds et de ses mains avec beaucoup « d'adresse pour saisir les divers objets qui sont à sa portée : j'en ai vu « qui dénouaient leurs liens avec la plus grande facilité. La couleur du « pithèque varie du fauve au gris : dans tous ceux que j'ai observés une « partie de la poitrine et du ventre étaient recouverts d'une large tache « noirâtre; la verge est grêle et pendante dans le mâle; les testicules ont « peu de volume.

« Quoique ces animaux soient très-lubriques, et qu'ils s'accouplent fré- « quemment dans l'état de domesticité, comme j'ai eu occasion de l'ob- « server, il n'y a cependant pas d'exemple qu'ils aient jamais produit dans « cet état de servitude[2], même en Barbarie où l'on en élève beaucoup dans « les maisons des Francs. Lorsqu'ils s'accouplent, le mâle monte sur la « femelle qui est à quatre pieds; il lui appuie ceux de derrière sur les « jambes, et il l'excite au plaisir en lui chatouillant les côtés avec les « mains : elle est sujette à un léger écoulement périodique, et je me suis « aperçu que ses parties naturelles augmentaient alors sensiblement de « volume.

« Dans l'état sauvage elle ne produit ordinairement qu'un seul petit; « presque aussitôt qu'il est né il monte sur le dos de la mère, lui embrasse « étroitement le cou avec les bras, et elle le transporte ainsi d'un lieu dans « un autre; souvent il se cramponne à ses mamelles et s'y tient fortement « attaché.

« Celui de tous les singes avec lequel le pithèque a le plus de rapports « est le magot, dont il diffère cependant par des caractères si tranchés qu'il « paraît bien former une espèce distincte. Le magot est plus grand, ses « testicules sont très-volumineux; ceux du pithèque, au contraire, sont « fort petits. Les dents canines supérieures du magot sont allongées comme « les crocs des chiens; celles du pithèque sont courtes et à peu près sem- « blables à celles de l'homme. Le pithèque a des mœurs plus douces, plus « sociales que le magot : celui-ci conserve toujours dans l'état de domes- « ticité un caractère méchant et même féroce; le pithèque, au contraire,

1. Parce qu'il était jeune. — (Voyez la nomenclature de la page 38.) — Le *pithèque* adulte, c'est-à-dire le *magot*, en a trente deux.

2. Voyez la note 3 de la page 58.

« s'apprivoise facilement et devient familier. Lorsqu'il a été élevé jeune il « mord rarement, quelque mauvais traitement qu'on lui fasse subir. Il est « naturellement craintif, et il sait distinguer avec une adresse étonnante « ceux qui lui veulent du mal. Il se rappelle les mauvais traitements, et « lorsqu'on lui en a souvent fait essuyer il faut du temps et des soins « assidus pour lui en faire perdre le souvenir. En revanche, il reconnaît « ceux qui lui font du bien; il les caresse, les appelle, les flatte par des « cris et par des gestes très-expressifs; il leur donne même des signes « d'attachement et de fidélité; il les suit comme un chien sans jamais les « abandonner. La frayeur se peint sur le visage du pithèque; j'ai souvent vu « ces animaux changer sensiblement de couleur lorsqu'ils étaient saisis « d'effroi. Ils annoncent leur joie, leur crainte, leurs désirs, leur ennui « même par des accents différents et faciles à distinguer. Ils sont très-mal-« propres et lâchent leurs ordures partout où ils se trouvent; ils se plaisent « à mal faire et brisent tout ce qui se rencontre sous leur main sans qu'on « puisse les en corriger, quelque châtiment qu'on leur inflige. Les Arabes « mangent la chair du pithèque et la regardent comme un bon mets. »

Je dois ajouter à ces remarques de M. Desfontaines les observations que j'ai faites moi-même sur les habitudes naturelles, et même sur les habitudes acquises de ce singe, que l'on nourrit depuis plus d'un an dans ma maison; c'est un mâle, mais qui ne paraît point avoir, comme les autres singes, aucune ardeur bien décidée pour les femmes. Son attitude de mouvement la plus ordinaire est de marcher sur ses quatre pieds, et ce n'est jamais que pendant quelques minutes qu'il marche quelquefois debout sur ses deux pieds, le corps un peu en avant et les genoux un peu pliés. En général, il se balance en marchant; il est très-vif et presque toujours en mouvement; son plus grand plaisir est de sauter, grimper et s'accrocher à tout ce qui est à sa portée. Il paraît s'ennuyer lorsqu'il est seul, car alors il fait entendre un cri plaintif; il aime la compagnie, et lorsqu'il est en gaieté il le marque par un grand nombre de culbutes et de petits sauts. Au reste, il est d'un naturel fort doux et ressemble par là aux orangs-outangs; malgré sa grande vivacité, il mord très-rarement et toujours faiblement.

Cet individu avait, au mois d'avril 1787 deux pieds cinq pouces de hauteur, lorsqu'il se tenait debout sur ses pieds. Il était âgé de près de deux ans; il avait cru de près de six pouces en dix mois, et avait dans le même temps pris en proportion plus de grosseur et d'épaisseur de corps; son poil avait bruni, surtout à la racine. De tous les animaux de ce genre, le patas à bandeau blanc est celui auquel il ressemble le plus par la forme de la tête, qui est un peu allongée et aplatie au sommet; le front est assez court et couvert de poils presque aussi longs que ceux de la tête; il a les yeux enfoncés et l'iris d'un jaune rougeâtre; l'os frontal au-dessus de l'orbite des yeux est saillant, et l'on ne voit autour de cette partie aucun poil disposé en forme de

soureils; il a des cils aux deux paupières; son nez est aplati et forme gouttière entre les deux narines qui sont posées obliquement et s'inclinent en dedans : toute la face est de couleur de chair pâle, avec des poils noirâtres très-clair-semés, mais en plus grand nombre autour de la bouche et sur le menton, au-dessous duquel des poils encore nombreux et d'un blanc sale forment une espèce de petite barbe. Il a trente dents[1] et deux alvéoles vides, d'où il en était tombé deux autres; l'oreille est grande, ronde et large en bas, mince, sans rebord et presque sans poils; elle a vingt-trois lignes de longueur sur quinze lignes à sa plus grande largeur. Chaque poil est noirâtre, tant à sa racine qu'à son extrémité, et d'un jaune doré dans son milieu; ce qui présente à l'œil une couleur générale d'un brun jaunâtre sur la tête et sur tout le dessus du corps et des membres. Le ventre et la face intérieure des cuisses et des jambes sont d'un blanc sale, et les poils y sont plus courts et moins touffus; la plus grande partie de la peau de cette face intérieure et du ventre est d'un beau bleu; la peau du dessous des mains et des pieds est douce, brunâtre et sans poils; les ongles sont arrondis et presque noirs; l'appendice de peau qui est à la place de la queue est souple et n'a que six lignes de longueur.

DU PETIT CYNOCÉPHALE. *

J'ai dit que le singe, que nous avons appelé magot, était le cynocéphale des anciens, et je crois mon opinion bien fondée; mais il y a deux espèces de cynocéphales, l'une plus grande qui est en effet le magot, et l'autre plus petite [2]. Ce petit cynocéphale est sans queue, et cet animal ne nous paraît avoir été indiqué par aucun naturaliste, à l'exception de Prosper Alpin, qui s'exprime dans les termes suivants : « Je donne ici, dit-il, la « figure, planche xx, figure i, d'un petit cynocéphale qui n'a point de « queue; il s'apprivoise plus aisément, et est aussi plus spirituel et plus « gai que les autres cynocéphales. » On ne peut guère douter que ce ne soit le même animal. Nous aurions pu l'appeler petit magot; mais nous avons mieux aimé lui donner le nom de petit cynocéphale, parce qu'il diffère du magot en ce qu'il n'a pas les fesses pelées, et qu'il est couvert d'un poil roux, et plus doux que le magot; et c'est par le caractère de n'avoir pas les fesses pelées, ainsi que par la grosseur et par la prolongation du museau, qu'il diffère aussi du pithèque, avec lequel on pourrait le

1. Voyez la nomenclature de la page 58.

* Encore le *magot*. — Voyez la note 4 de la page 4.

2. Il faut bien remarquer que Buffon ne décrit cette prétendue seconde espèce, *plus petite*, que d'après une figure imparfaite qui lui avait été envoyée par Collinson.

confondre. J'ai dit que cette dernière espèce (le magot) se trouvait en Espagne dans les montagnes de Gibraltar. M. Collinson, qui doutait de ce fait[1], a écrit pour s'en informer. M. Charles Frédéric, commandant à Gibraltar, lui a répondu que ces singes habitent en effet sur le côté de la montagne qui regarde la mer, qu'ils y sont nombreux, et que des personnes dignes de foi lui ont attesté qu'ils s'y multiplient [a]. C'est néanmoins le seul endroit de l'Europe où l'on trouve des singes dans leur état de nature.

LE MACAQUE A QUEUE COURTE. *

Nous ne donnons cette dénomination à cet animal que faute d'un nom propre, et parce qu'il nous paraît approcher un peu plus du macaque que des autres guenons; cependant il en diffère par un grand nombre de caractères même essentiels. Il a la face moins large et plus effilée, la queue beaucoup plus courte, les fesses nues, couleur de sang, aussi bien que toutes les parties voisines de la génération. Il n'a du macaque que la queue, très-grosse à son origine, où la peau forme des rides profondes, ce qui le rend différent du maimon, ou singe à queue de cochon, avec lequel il a néanmoins beaucoup de rapports par le caractère de la queue courte; et comme ce macaque et le singe à queue de cochon ont tous deux la queue beaucoup plus courte que les autres guenons, on peut les regarder comme faisant à cet égard la nuance entre le genre des babouins qui ont la queue courte et celui des guenons qui l'ont très-longue.

Tout le bas du corps de ce macaque, qui était femelle, est couvert, depuis les reins, de grandes rides qui forment des inégalités sur cette partie et jusqu'à l'origine de la queue. Il a des abajoues, et des callosités sur les fesses qui sont d'un rouge très-vif, aussi bien que le dedans des cuisses, le bas du ventre, l'anus, la vulve, etc.; mais on pourrait croire que l'animal ne porte cette belle couleur rouge que lorsqu'il est vivant et en bon état de santé; car étant tombé malade elle disparut entièrement, et après sa mort (le 7 février 1778) il n'en paraissait plus aucun vestige. Il était aussi doux qu'un petit chien; il accueillait tous les hommes, mais il refusait les caresses des femmes, et lorsqu'il était en liberté il se jetait après leurs jupons.

Ce macaque femelle n'avait que quinze pouces de longueur; son nez était

a. Lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon, datée de Londres, le 9 février 1764.

1. On en doute encore aujourd'hui.

* « Le *macaque à queue courte* de Buffon me paraît un vrai *macaque*, dont la queue avait été « coupée. » (Cuvier.)

aplati avec un enfoncement à la partie supérieure, qui était occasionné par le rebord de l'os frontal. L'iris de l'œil était jaunâtre, l'oreille ronde et couleur de chair en dedans où elle était dénuée de poil. A la partie postérieure de chaque oreille on remarquait une petite découpure, différente pour la forme et la position de celle qui se trouve aux oreilles du macaque. La face, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure et du cou, étaient dénués de poils. Le dessus de la tête et du corps étaient jaune-verdâtre mêlé d'un peu de gris; le dessous du ventre blanc, nuancé de jaunâtre. La face externe des bras et des jambes était de couleur cendrée, mêlée de jaune, et la face interne d'un gris-cendré clair. Les pieds et les mains étaient d'un brun noirâtre en dessous, et couverts en dessus de poils cendrés. L'ongle du pouce était plat et les autres courbés en gouttière. La queue était couverte, comme les jambes, de poils cendrés mêlés de jaune; elle finissait tout d'un coup en pointe; son extrémité était noire, et sa longueur était en tout de sept pouces deux lignes. La dépouille de ce macaque est au cabinet du Roi.

ADDITION

A L'ARTICLE DE L'OUANDEROU. *

M. Marcellus Bless m'a écrit que les habitants de Ceylan appellent *oswanderou* ou *vanderou*, des singes blancs qui ont une longue barbe; il ajoute qu'il en avait embarqué quatre pour les amener en Hollande avec lui, mais que tous étaient morts en route, quoique les autres singes amenés du même pays, et en même temps, eussent bien soutenu la fatigue du voyage : ainsi l'ouanderou paraît être l'espèce la plus délicate des singes de Ceylan. M. Marcellus Bless ajoute qu'il a eu chez lui, à Ceylan, un petit ouanderou né depuis trois jours, et qu'il avait de la barbe autant à proportion que les vieux; ce qui prouve qu'ils naissent avec cette barbe.

Nous avons aussi été informés que l'ouanderou, ainsi que le lowando, sont très-adroits, qu'ils s'apprivoisent avec peine, et qu'ordinairement ils vivent peu de temps en captivité. Dans leur pays natal, la taille des plus forts, lorsqu'ils sont debout, est à peu près de trois pieds et demi.

* Voyez la nomenclature de la page 51.





Le Patas à queue courte. Le Babouin.



La Mone. Le Mona.

N° 84

Paris Imp. [illegible] r. des Noyers 31

LA GUENON A CRINIÈRE. *

Nous donnons cette dénomination à une guenon qui nous était inconnue, et qui a une crinière autour du cou et un flocon de poils au bout de la queue comme le lion. Elle appartenait à M. le duc de Bouillon, et elle paraissait non-seulement adulte, mais âgée. C'était un mâle et il était assez privé; il vivait encore en 1775, à la ménagerie du Roi à Versailles. Voici la description que nous en avons faite.

Il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix-huit pouces de hauteur lorsqu'il est sur ses quatre jambes, qui paraissent longues à proportion de la longueur du corps. Il a la face nue et toute noire; tout le poil du corps et des jambes est de cette même couleur, et, quoique long et luisant, il paraît court aux yeux parce qu'il est couché. Il porte une belle crinière d'un gris brun autour de la face, et une barbe d'un gris clair : cette crinière, qui s'étend jusqu'au-dessus des yeux, est mêlée de poils gris, et dans son milieu elle est composée de poils noirs; elle forme une espèce d'enfoncement vers le sommet de la tête, et passe devant les oreilles en venant se réunir sous le cou avec la barbe. Les yeux sont d'un brun foncé; le nez plat et les narines larges et écartées comme celles de l'ouanderou, dont il a toute la physionomie par la forme du nez, de la bouche et de la mâchoire supérieure, mais duquel il diffère tant par la crinière que par la queue et par plusieurs autres caractères. La queue est couverte d'un poil court et noir partout, avec une belle touffe de longs poils à l'extrémité, et longue de vingt-sept pouces. Le dessous de la queue, près de son origine, est sans poil, ainsi que les deux callosités sur lesquelles s'assied cette guenon. Les pieds et les mains sont un peu couverts de poils, à l'exception des doigts qui sont nus, de même que les oreilles, qui sont plates et arrondies à leurs extrémités et cachées par la crinière, en sorte qu'on ne les aperçoit qu'en regardant l'animal de face. Nous conjecturons que cette espèce de grande guenon à crinière se trouve en Abyssinie, sur le témoignage d'Alvarès, qui dit qu'aux environs de Bernacasso il rencontra de grands singes aussi gros que des brebis, qui ont une crinière comme le lion, et qui vont par nombreuses compagnies.

LE PATAS A QUEUE COURTE. **

Nous avons donné la description de deux patas, l'un à bandeau noir et l'autre à bandeau blanc; nous donnons ici la description d'un autre patas à

* Le *macaque à crinière* (Cuv.). — (Voyez la nomenclature de la page 51.)

** Le *rhésus* (Cuv.). Ordre *id.;* famille *id.;* genre *Macaques* (Cuv.).

bandeau blanc, mais dont la queue est beaucoup plus courte que celle des autres. Cependant, comme il ne semble différer du patas à bandeau blanc que par ce seul caractère, nous ne pouvons pas décider si c'est une espèce différente ou une simple variété dans l'espèce. Voici la description que nous en avons faite sur un individu dont la dépouille bien préparée se trouve au cabinet du Roi. La queue n'a que neuf pouces de longueur, au lieu que celle des deux autres patas en a quatorze. Le diamètre de la queue était de dix à onze lignes à son origine, et de deux lignes seulement à son extrémité, en sorte que nous sommes assurés que l'animal n'en a rien retranché en la rongeant. La longueur de l'animal entier, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, était d'un pied cinq pouces dix lignes, ce qui approche autant qu'il est possible des mêmes dimensions du corps des autres patas qui ont un pied six pouces. Celui-ci a la tête toute semblable à celle des autres, et il porte un bandeau de poils blancs au-dessus des yeux, mais d'un blanc plus sale que celui du patas. Le corps est couvert sur le dos d'un poil gris cendré, dont l'extrémité est un peu teinte de fauve. Sur la tête et vers les reins le fauve domine, et il est mêlé d'un peu d'olivâtre. Le ventre, le dessous de l'estomac et de la poitrine, les côtés du cou, le dedans des cuisses et des jambes, est d'un fauve mêlé de quelques teintes grises; les pieds et les mains sont couverts de poils d'un gris cendré mêlé de brunâtre. Le poil du dos a un pouce dix lignes de longueur; les jambes de devant sont couvertes de poils gris-cendré, mêlés d'une teinte brune qui augmente et devient plus foncée en approchant des mains. Dans tout le reste, ce singe nous a paru parfaitement semblable aux autres patas.

LE BABOUIN A LONGUES JAMBES[a] *.

Ce babouin est plus haut monté sur ses jambes qu'aucun autre babouin, et même qu'aucune guenon; il a la face incarnate, le front noir et avancé en forme de bourrelet, le poil d'un brun mêlé de jaune verdâtre sur la tête, le dos, les bras et les cuisses, blanchâtre sur la poitrine et sur le ventre, très-long et très-touffu sur le cou, ce qui fait paraître son encolure très-grosse. Les callosités sur les fesses sont larges et rouges; il a la queue très-courte, très-relevée, et presque entièrement dénuée de poil, surtout dans sa partie inférieure.

Ce babouin tient ordinairement ses pouces et ses gros orteils écartés de

a. *Simia platypigos*. M. Schreber, *Hist. nat. des quadrup.*, vol. I, p. 87, pl. v.
Brown baboon. M. Pennant, *Histoire nat. des quadrup.*, vol. I, p. 177, pl. xx, fig. 2.

* *Simia nemestrina* (Linn.). — *Simia platypigos* (Screb.). — Le *maimon* (Cuv.). — Ordre *id.*; famille *id.*; genre *id.* (Cuv.).

manière à former un angle droit avec les autres doigts. Le gros orteil est un peu réuni par une membrane avec le doigt qui l'avoisine; les ongles des pouces sont ronds et plats; ceux des autres doigts sont convexes et plus étroits.

Il se nourrit, ainsi que les autres babouins, de fruits, de feuilles de tabac, d'oranges, d'insectes, et particulièrement de scarabées, de fourmis et de mouches, qu'il saisit avec beaucoup d'adresse pendant qu'elles volent. Lorsqu'on lui donne de l'avoine, il en remplit ses abajoues, dont il retire les grains l'un après l'autre pour les peler. Il aime à boire de l'eau-de-vie, du vin, de la bière, même jusqu'à s'enivrer. M. Herrmann, savant professeur d'histoire naturelle à Strasbourg, a vu vivants un mâle et une femelle de cette espèce; ils ne différaient l'un de l'autre que par la longueur de la queue, qui était de quatre pouces dans le mâle, et d'un pouce dans la femelle.

Cette femelle était fort douce; elle se laissait toucher sans peine et paraissait se plaire à être caressée : elle aimait beaucoup les enfants, mais elle paraissait haïr les femmes.

Nous avons donné la figure d'un animal qui ressemble presque entièrement à celui dont il est ici question; il n'en diffère que par la queue, qui est beaucoup plus longue. Une estampe gravée et enluminée de cet animal nous avait a été envoyée par feu M. Edwards, et comme ce naturaliste ne nous a donné aucun éclaircissement sur cet individu, nous prévenons que le dessinateur employé par M. Edwards s'est trompé, et que l'animal qu'il a représenté avait la queue aussi courte que le babouin à longues jambes, et était absolument de la même espèce que celui-ci.

LE BABOUIN DES BOIS.*

M. Pennant a fait connaître cette espèce, conservée à Londres dans la collection de M. Lever [a]. Ce babouin a le museau très-allongé et semblable à celui d'un chien; sa face est couverte d'une peau noire et un peu luisante; les pieds et les mains sont unis et noirs comme la face, mais les ongles sont blancs : le poil de ce babouin est très-long et agréablement mélangé de noir et de brun. L'individu décrit par M. Pennant n'avait que trois pieds de haut; la queue n'avait que trois pouces de long, et le dessus en était très-garni de poil. Cet animal se trouve en Guinée, où les Anglais l'ont appelé l'*homme des bois*.

a. M. Pennant, *Histoire des quadrupèdes*, vol. I, p. 176.

* Probablement le *macacus maurus* (Fréd. Cuv.) — Ordre *id.*; famille *id.*; genre *id.* (Cuv.)

Nous croyons devoir placer ici la notice de trois autres babouins, qui probablement ne sont que des variétés du babouin des bois, et que M. Pennant a également vus dans la collection de M. Lever[a].

Le premier de ces trois babouins, que M. Pennant a nommé le babouin jaune, avait la face noire, le museau allongé et des poils longs et bruns au-dessus des yeux; les oreilles étaient cachées dans le poil, dont la couleur était, sur tout le corps, d'un jaune mélangé de noir.

Il avait deux pieds de hauteur; il ne différait du babouin des bois que par sa taille, et parce qu'il avait les mains couvertes de poils.

Le second de ces trois babouins avait la face d'un brun foncé; son poil était d'un brun pâle sur la poitrine, d'un cendré obscur sur le corps et sur les jambes, et mélangé de jaune sur la tête. M. Pennant l'a appelé le *babouin cendré*.

Le troisième avait la face bleuâtre, de longs poils au-dessus des yeux, et une touffe de poils derrière chaque oreille. Le poil qui garnissait la poitrine était cendré, mêlé de noir et de jaunâtre : il avait trois pieds de hauteur.

On voit que les caractères de ces trois babouins se rapprochent de si près de ceux du babouin des bois, qu'on ne doit les regarder que comme de simples variétés d'une seule et même espèce.

LA GUENON COURONNÉE. *

Cette guenon nous paraît très-voisine du malbrouck, et encore plus du bonnet chinois[1]. Un individu de cette espèce était à la foire Saint-Germain en 1774; ses maîtres l'appelaient le singe couronné, à cause du toupet en hérisson qui était au-dessus de sa tête; ce toupet formait une espèce de couronne qui, quoique interrompue par derrière, paraissait assez régulière en le regardant de face. Cet animal était mâle, et une femelle de même espèce, que nous avons eu occasion de voir aussi, avait également sur la tête des poils hérissés, mais plus courts que ceux du mâle; ce qui prouve que si ce n'est pas une espèce, c'est au moins une variété constante. Ces poils, longs de deux pouces à deux pouces et demi, sont bruns à la racine et d'un jaune doré jusqu'à leur extrémité; ils s'élèvent en s'avançant en pointe vers le milieu du front, et remontent sur les côtés pour gagner le

a. M. Pennant, à l'endroit déjà cité.

* *Simia pileata* (Shaw). — Ordre *id.*; famille *id.*; genre *Macaques* (Cuv.).

1. Peut-être même n'est-elle que le *bonnet chinois*.

sommet de la tête, où ils se réunissent avec les poils qui couvrent le cou. Le poil est moins grand au centre de la couronne, et forme comme un vide au milieu; et en les couchant avec la main, ils paraissent partir circulairement de la circonférence d'un petit espace qui est nu.

La face n'a que vingt-deux lignes depuis la pointe du toupet, entre les yeux, jusqu'au bout du museau; elle est nue et sillonnée de rides plus ou moins profondes; la lèvre inférieure est noirâtre, et l'extrémité des mâchoires est garnie de petits poils noirs clair-semés; le nez est large et aplati comme dans le malbrouck et dans le bonnet chinois. Les yeux sont grands, les paupières arquées et l'iris de l'œil couleur de cannelle mêlée de verdâtre. Les côtés de la tête sont légèrement couverts de petits poils bruns et grisâtres, semés de quelques poils jaunâtres. Les oreilles sont nues et d'un brun rougeâtre; elles sont arrondies par le bas et forment une pointe à l'autre extrémité. Le poil du corps est d'un brun musc, mêlé de teintes d'un jaune foncé qui domine sur les bras en dehors, avec de légères teintes grises en dedans. En général, le poil du corps et des bras ressemble pour la couleur à celui qui forme la couronne de la tête; les cuisses et les jambes sont d'un jaune plus foncé et mêlé de brun; le dessous du corps et le dedans des bras et des jambes sont d'un blanc tirant sur le gris. Les mains et les pieds sont couverts d'une peau d'un brun noirâtre, avec de petits poils rares et noirs sur la partie supérieure. Les ongles sont en forme de gouttière, et n'excèdent pas le bout des doigts. Cette guenon avait rongé une petite partie de sa queue, qui devait avoir treize ou quatorze pouces de longueur lorsqu'elle était entière. Cette queue est garnie de poils bruns, et ne sert point à l'animal pour s'attacher : lorsqu'il la porte en l'air, elle flotte par ondulation. Cette guenon avait des abajoues et des callosités sur les fesses; ces callosités étaient couleur de chair, en sorte que par ces deux derniers caractères, aussi bien que par celui des longs poils, elle paraît approcher de si près de l'espèce de la guenon que nous avons appelée *bonnet chinois,* que l'on pourrait dire qu'elle n'en est qu'une variété. Il n'y a de différence très-remarquable que dans la position des poils du sommet de la tête; lorsqu'on les couche avec la main, ils restent aplatis sans former une sorte de calotte, comme on le voit dans le bonnet chinois.

La guenon que M. Pennant a décrite sous le nom de *bonneted monkey* ne nous paraît être qu'une variété de cette guenon couronnée.

LE BLANC-NEZ [a]. *

Nous croyons devoir placer ici un article tiré des additions de M. Allamand : il contient la description d'une guenon appelée par les Hollandais *blanc-nez,* que je croyais être de la même espèce que le moustac, mais qui est en effet d'une espèce différente [1].

« M. de Buffon, dit M. Allamand, est porté à croire que la guenon, que « quelques voyageurs nomment *blanc-nez,* est la même que celle qu'il a « appelée *moustac;* et il se fonde sur le témoignage d'Artus, qui dit qu'on « voit à la côte d'Or des singes que les Hollandais nomment *blanc-nez,* « parce que c'est la seule partie de leur corps qui soit de cette couleur; et « il ajoute qu'ils sont puants et farouches. Il se peut que ces singes soient « les mêmes que les moustacs de M. de Buffon, quoique ceux-ci aient la « moustache et non le nez blanc; mais il y en a une autre espèce en Guinée « qui mérite à aussi juste titre le même nom que je lui donne. Son nez est « effectivement couvert d'un poil court, d'un blanc très-éclatant, tandis « que le reste de sa face est d'un beau noir, ce qui rend saillante cette « partie et fait qu'elle frappe d'abord plus que toute autre.

« J'ai actuellement chez moi une guenon de cette espèce dont je suis « redevable à M. Butini, qui me l'a envoyée de Surinam, où elle avait été « apportée des côtes de Guinée. Ce n'est point celle dont parle Artus, car « elle n'est ni puante ni farouche; c'est au contraire le plus aimable animal « que j'aie jamais vu. Il est extrêmement familier avec tout le monde, et « on ne se lasse point de jouer avec lui, parce que jamais singe n'a joué « de meilleure grâce. Il ne déchire ni ne gâte jamais rien; s'il mord c'est « en badinant, et de façon que la main la plus délicate n'en remporte « aucune marque. Cependant il n'aime pas qu'on l'interrompe quand il « mange, ou qu'on se moque de lui quand il a manqué ce qu'il médite de « faire; alors il se met en colère, mais sa colère dure peu et il ne garde « point de rancune. Il marche sur quatre pieds, excepté quand il veut « examiner quelque chose qu'il ne connaît pas; alors il s'en approche en « marchant sur ses deux pieds seulement. Je soupçone que c'est le même « dont parle Barbot [b], quand il dit qu'il y a en Guinée des singes qui ont « la poitrine blanche, la barbe pointue de la même couleur, une tache

a. Le *blanc-nez.* M. Schreber, *Hist. nat. des quadrup.*, p. 126, pl. XIX, B.

b. *Histoire générale des Voyages*, t. IV, p. 239, édition de Paris; et p. 330, t. V, édition de Hollande.

* *Simia petaurista* (Gmell.). — L'*ascagne* (Cuv.). — Ordre *id.;* famille *id.;* genre *Guenons* (Cuv.).

1. Voyez la note 1 de la page 65.

« blanche sur le bout du nez et une raie noire autour du front. Il en « apporta un de Bontri qui fut estimé vingt louis d'or, et je n'en suis pas « surpris ; sûrement je ne donnerais pas le mien pour ce prix. La descrip- « tion de Barbot lui convient fort, à l'exception de la couleur du corps « qu'il dit être d'un gris clair moucheté.

« La race de ces guenons doit être nombreuse aux côtes de Guinée, au « moins en voit-on beaucoup aux établissements que les Hollandais y ont; « mais quoique souvent ceux-ci aient tenté d'en rapporter en Europe, ils « n'ont pas pu y réussir. La mienne est peut-être la seule qui ait tenu bon « contre le froid de notre climat, et jusqu'à présent elle ne paraît pas en « être affectée.

« Cet animal est d'une légèreté étonnante, et tous ses mouvements sont « si prestes, qu'il semble voler plutôt que sauter. Quand il est tranquille, « son attitude favorite est de reposer et soutenir sa tête sur un de ses « pieds de derrière, et alors on le dirait occupé de quelque profonde médi- « tation. Quand on lui offre quelque chose de bon à manger, avant que « de le goûter, il le roule avec ses mains comme un pâtissier roule sa « pâte.

Caractères distinctifs de cette espèce.

« Le blanc-nez a des abajoues et des callosités sur les fesses; la longueur « de son corps et de sa tête, pris ensemble, est d'environ treize pouces, « et celle de sa queue de vingt. La couleur de la partie supérieure de son « corps et de sa queue est un agréable mélange d'un vert couleur d'olive « et de noir, mais où cependant le vert domine. Cette même couleur s'étend « sur la partie extérieure des cuisses et des jambes, où plus elle approche « des pieds, plus elle devient noire. Les pieds sont sans poil et tout à fait « noirs, de même que les ongles, qui sont plats.

« Le menton, la gorge, la poitrine et le ventre sont d'un beau blanc, « qui s'étend en pointe, presque au-dessous des oreilles. Le dessous de la « queue et la partie interne des jambes et des bras sont d'un gris noirâtre. « Le front, le tour des yeux et des lèvres, des joues, en un mot toute la « face est noire, à l'exception de la moitié inférieure du nez, remarquable « par une tache blanche presque triangulaire qui en occupe toute la lar- « geur, et qui se termine au-dessus de la lèvre en une espèce de pointe, « aux deux côtés de laquelle sont posées les narines un peu obliquement. « Les oreilles sont sans poils et noirâtres ; il en part une raie, aussi noire, « qui entoure circulairement toute la partie supérieure de la tête, dont le « poil est tant soit peu plus long que celui qui couvre le dos et forme une « sorte d'aigrette. Une ligne de poils blancs, qui a son origine près de « l'angle postérieur de l'œil, s'étend de chaque côté au-dessous des oreilles

« et un peu plus loin, au milieu des poils noirs qui couvrent cette partie. « La racine du nez et les yeux sont un peu enfoncés, ce qui fait paraître « le museau allongé, quoiqu'il soit aplati. Le nez est aussi fort plat dans « toute sa longueur, surtout dans cette partie, qui est blanche. Il n'y a « point de poils autour des yeux, ni sur une partie des joues; ceux qui « couvrent le reste de la face sont fort courts. Les yeux sont bien fendus, « la prunelle en est fort grande, et elle est entourée d'un cercle jaune assez « large pour que le blanc reste caché sous les paupières. Les poils du « menton sont plus longs que ceux des autres parties, et forment une barbe « qui est surtout visible quand l'animal a ses abajoues remplies de manger. « Il n'aime pas à l'avoir mouillée, et il a soin de l'essuyer, dès qu'il a bu, « contre quelque corps sec. Je ne saurais dire si les femelles de cette « espèce sont sujettes aux écoulements périodiques; je n'en ai pu aperce- « voir aucune marque dans celle que j'ai. »

LA GUENON A NEZ BLANC PROÉMINENT.*

Il y a grande apparence, comme le soupçonne M. Allamand, qu'il y a plusieurs espèces de guenons auxquelles on peut donner le nom de *blanc-nez;* mais on doit l'appliquer de préférence à celle qu'il vient de décrire, et laisser le nom de moustac à celle dont j'ai parlé page 65.

On m'a apporté depuis, pour le cabinet du Roi, une peau assez bien conservée d'une autre guenon, à laquelle on pourrait aussi donner le nom de *blanc-nez*, et qui a même plusieurs autres rapports avec le blanc-nez décrit par M. Allamand. Cette guenon était mâle, et celle de M. Allamand était femelle; on pourrait donc croire que leur différence pourrait provenir de celle du sexe. Je donne ici la description de cette guenon mâle, d'après sa dépouille conservée au cabinet du Roi.

Ce mâle a seize pouces sept lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et la femelle décrite par M. Allamand n'en avait que treize. Le nez, qui est tout blanc, est remarquable par sa forme et sa couleur; il est large sans être aplati, et proéminent sur toute sa longueur. Ce seul caractère serait suffisant pour distinguer cet animal du blanc-nez, décrit dans l'article précédent, qui n'avait pas le nez proéminent ou arrondi en dessus, mais au contraire fort aplati. Le poil du corps est d'un brun noirâtre mêlé de gris, mais il est jaunâtre sur la tête; les bras et la poitrine sont aussi de couleur noirâtre : ce poil, tant du corps que des jambes et du dessus du corps, est long de treize lignes, et frisé ou crépu à peu près

* *Simia nictitans* (Gmell.). Le *hocheur* (Cuv.). — Ordre *id.;* famille *id.;* genre *id.* (Cuv.).

comme de la laine. Les orbites des yeux ont beaucoup de saillie, ce qui fait paraître l'œil enfoncé; l'iris en est jaunâtre, et son ouverture est de trois lignes. Les paupières supérieures sont de couleur de chair, et les inférieures sont d'un brun rougeâtre : il y a du noir sur le nez et au-dessous des yeux. La mâchoire inférieure est couverte de poils gris mêlés de roussâtre; et sur les tempes, l'occiput et le cou, les poils gris sont mêlés de noir. Les oreilles sont de couleur rougeâtre et dénuées de poils, ainsi que la face, qui est brune; elles ont un pouce six lignes de longueur, et onze lignes de largeur à la base. La queue a un pied neuf pouces trois lignes de longueur, quoiqu'elle ne soit pas entière et qu'il y manque quelques vertèbres; elle est couverte de poil noirâtre comme celui des jambes. Les pieds et les mains sont sans poil et de couleur brune tirant sur le noir; les pouces, surtout ceux des mains, sont plus menus que dans la plupart des singes et guenons.

Au reste, cet animal était encore jeune, car la verge était fort petite et cachée au fond du fourreau, qui ne paraissait pas excéder la peau du ventre, et d'ailleurs les testicules n'étaient pas encore apparents.

Mais ce que nous venons de dire ne suffit pas pour juger si cet animal et la femelle décrite par M. Allamand sont deux espèces réellement distinctes, ou si l'on ne doit les regarder que comme deux simples variétés dépendantes du sexe; et ce ne sera que quand on aura vu un plus grand nombre de ces animaux qu'on pourra décider s'ils ne forment pas deux espèces, ou du moins deux variétés constantes et appartenant au mâle comme à la femelle.

LE MONA.*

Cet animal mâle, apporté de la côte de Guinée, doit être regardé comme une variété dans l'espèce de la *mone,* à laquelle il ressemble assez par sa grosseur et la couleur du poil : il a seulement plus de légèreté dans les mouvements et dans la forme de ses membres; la tête a aussi plus de finesse, ce qui lui rend la physionomie agréable. Les oreilles n'ont point, comme celles de la *mone,* une échancrure sur le bord supérieur, et ce sont là les caractères par lesquels il diffère de la mone; mais, au reste, il a comme elle des abajoues, et des callosités sur les fesses. La face est d'un gris ardoisé; le nez est plat et large, les yeux sont enfoncés et l'iris en est orangé; la bouche et les mâchoires sont d'un rouge pâle; les joues sont garnies de grands poils grisâtres et jaunes verdâtres qui lui forment comme une barbe épaisse qui s'étend jusque sous le menton. On voit au-dessus

* C'est le même animal que la *mone.* (Voyez la nomenclature de la *mone,* p. 62.)

des yeux une bande noire qui se termine aux oreilles, lesquelles sont assez plates et noires, excepté à l'orifice du canal auditif, qui est recouvert de grands poils grisâtres. On voit sur le front un bandeau blanc grisâtre, plus large au milieu et en forme de croissant. Le sommet de la tête et le derrière du cou sont couverts de poils verdâtres mélangés de poils noirs. Le corps est couvert de poils bruns et jaunâtres, ce qui lui donne un reflet olivâtre. Les faces externes des bras et des jambes sont noires, et cette couleur tranche avec celle des faces internes, qui sont blanches, ainsi que tout le dessous du corps et du cou. La queue est très-longue, de plus de vingt pouces de longueur, et garnie de poils courts et noirâtres. On remarque de chaque côté de l'origine de la queue une tache blanche de figure oblongue. Les pieds et les mains sont tout noirs, ainsi que le poignet.

Cet animal n'était âgé que de deux ans; il avait seize pouces quatre lignes de longueur depuis le museau jusqu'à l'anus. Les dents étaient au nombre de trente-deux, seize en haut comme en bas, quatre incisives, deux canines et deux mâchelières de chaque côté : les deux canines supérieures étaient beaucoup plus longues que les inférieures.

Au reste, le naturel de cette guenon paraît être fort doux; elle est même craintive, et semble peureuse. Elle mange volontiers du pain, des fruits et des racines.

C'est le même animal auquel Linnæus a donné le nom de *diana*, le même que M. Schreber a nommé *diane* [a] [1], et encore le même que M. Pennant appelle *spotted monkey* [b] [2]; mais ils se sont trompés en le confondant avec l'exquima de Marcgrave, qui, comme je l'ai dit, n'est qu'une variété du coaïta d'Amérique, sapajou à queue prenante, au lieu que celui-ci est une guenon de l'ancien continent, dont la queue n'est point préhensile.

LE ROLOWAY OU LA PALATINE. [c] *

« La guenon qui est représentée dans la planche XIII [d], dit M. Allamand, « n'a point encore été décrite : elle est actuellement vivante à Amsterdam, « chez le sieur Bergmeyer, dont la maison est connue non-seulement de

a. M. Schreber, *Hist. nat. des quadrup.*, vol. I, p. 115, pl. XV.

b. M. Pennant, *Hist. nat. des quadrup.*, vol. I, p. 186.

c. La *palatine*. M. Schreber, vol. I, p. 124, pl. XXV, *Palatine monkey*. M. Pennant, vol. I, page 185.

d. Voyez le volume XV de l'édition d'Allamand.

1. La *diane* est une espèce distincte de la *mone*. (Voyez la nomenclature de la p. 62.)

2. Voyez, ci-après, la note 1 de la page 102.

* *Simia diana* (Linn.). — Ordre *id.*; famille *id.*; genre *Guenons* (Cuv.). — On croyait que le *roloway* et la *diane* ne faisaient qu'une seule espèce. M. Isid. Geoffroy-Saint-Hilaire a reconnu que c'étaient deux espèces distinctes. (Voyez l'article *cercopithèques* du *Dict. univ. d'hist. nat.*)

« tous les habitants de cette grande ville, mais encore de tous les étrangers « qui y arrivent; et cela, parce qu'on voit toujours chez lui plusieurs « animaux rares qu'il fait venir à grands frais des pays les plus éloignés. « Cette guenon lui a été envoyée des côtes de Guinée sous le nom de *rolo-« way,* que j'ai cru devoir lui conserver. C'est un fort joli animal, doux et « caressant pour son maître; mais il se défie de ceux qu'il ne connaît pas, « et il se met en posture de défense quand ils veulent s'en approcher ou le « toucher.

« Sa longueur, depuis l'origine de la queue jusqu'au-dessus de la tête, « est d'environ un pied et demi. Le poil qui couvre son dos est d'un brun « très-foncé et presque noir; celui qui est sur les flancs, les cuisses, les « jambes et la tête, est terminé par une pointe blanchâtre, ce qui le fait « paraître d'un gris obscur. Les poils qui couvrent la poitrine, le ventre, « le contour des fesses et la partie intérieure des bras et des cuisses, sont « blancs; mais on assure que cette couleur ne leur est pas naturelle, et « qu'en Guinée ils sont d'une belle couleur orangée qui se perd en Europe « et se change en blanc, soit par l'influence du climat, soit par la qualité « de la nourriture. Quand cette guenon est arrivée à Amsterdam, elle con-« servait encore quelques restes de cette couleur orangée, qui se sont dissi-« pés peu à peu. Le sieur Bergmeyer en a reçu une seconde depuis quel-« ques mois, dont la partie interne des cuisses est entièrement jaune : si « elle reste en vie, nous saurons avec plus de certitude ce qu'il faut penser « de ce changement de couleur.

« Ces guenons ont la face noire et de forme presque triangulaire; leurs « yeux sont assez grands et bien fendus; leurs oreilles sont sans poil et peu « éminentes. Un cercle de poils blanchâtres leur environne le sommet de « la tête; leur cou, ou plutôt le contour de la face, est aussi recouvert « d'une raie de longs poils blancs qui s'étend jusqu'aux oreilles. Elles ont « au menton une barbe de la même couleur, longue de trois ou quatre « pouces, qui se termine en deux pointes, et qui contraste singulièrement « avec le poil de la face. Quand elles sont dans une situation où cette barbe « repose sur la poitrine et se confond avec ses poils, on la prendrait pour « la continuation de ceux qui forment le collier; et alors ces animaux, vus « à une certatine distance, paraissent avoir autour du cou une *palatine* « semblable à celles que les dames portent en hiver, et même je leur en ai « d'abord donné le nom qui se trouve encore seul sur la planche qui a été « gravée, et dans la table des articles de ce volume, qui a été imprimée « avant que je susse celui qu'elles portent en Guinée. Leur queue égale, « pour la longueur, celle de leur corps, et les poils qui la recouvrent « m'ont paru plus longs et plus touffus que dans la plupart des autres « espèces. Leurs fesses sont nues et calleuses. J'ignore si elles sont sujettes « aux écoulements périodiques.

« Jonston a donné, dans la planche LXI de son histoire des quadrupèdes, « la figure d'un singe qu'il a nommé *cercopithecus meerkatz*, qui paraît « avoir quelque rapport à notre roloway. Je croirais même que c'est le « même animal qu'il a voulu représenter, si la figure qu'il en donne n'était « pas une mauvaise copie d'une figure plus mauvaise encore du guariba, « publiée par Marcgrave. [1] »

LA GUENON A CAMAIL. [a] *

Le sommet de la tête, le tour de la face, le cou, les épaules et la poitrine de cette guenon sont couverts d'un poil long, touffu, flottant, d'un jaune mêlé de noir, qui lui forme une sorte de camail. Elle a trois pieds de hauteur lorsqu'elle est debout sur ses pieds de derrière; elle a la face noire; le corps, les bras et les jambes sont garnis d'un poil très-court, luisant et d'un beau noir, ce qui fait ressortir la couleur de la queue qui est d'un blanc de neige et qui se termine par une touffe de poils également blancs. Tous les membres de cet animal sont très-déliés; il n'a que quatre doigts aux mains, comme le coaïta, dont il diffère cependant par un très-grand nombre de caractères, et principalement par les abajoues et par sa queue qui n'est point prenante; aussi n'est-il pas du nombre des sapajous, qui tous appartiennent au nouveau continent, mais de celui des guenons qui ne se trouvent que dans l'ancien.

Elle habite en effet dans les forêts de Sierra Leone et de Guinée, où les Nègres lui donnent le nom de roi des singes, apparemment à cause de la beauté de ses couleurs et à cause de son camail qui représente une sorte de diadème; ils estiment fort sa fourrure, dont ils se font des ornements et qu'ils emploient aussi à différents usages.

Nous ajoutons ici la notice d'une autre nouvelle espèce de guenon que M. Pennant a décrite [b]. Elle a été apportée du même pays que la guenon à camail, et elle lui ressemble par ses membres déliés, par la longueur et le peu de grosseur de sa queue, et surtout en ce qu'elle a cinq longs doigts

a. *Full-bottom.* M. Pennant, *Hist. nat. des quadrup.*, vol. I, p. 197, pl. XXIV.

b. *Bay-monkey.* M. Pennant, *Hist. nat. des quadrup.*, vol. I, p. 198.

1. « La figure, jointe à la description de l'*exquima* dans Marcgrave, est celle d'une *ouarine*; « et celle de l'*exquima* est à la description de l'*ouarine* ou *guariba*. Cette transposition a causé « depuis beaucoup d'erreurs de synonymie. » (Cuvier.)

* Le *colobe à camail.* — *Colobus polycomos*, Illig. — Ordre *id.*; famille *id.*; genre *Colobes* (Illig.). — « Pennant a décrit certaines guenons sans pouces, *simia polycomos* et *simia ferruginea*, dont Illiger a fait son genre *colobus*; mais je n'ai pu encore les voir; c'est pourquoi je n'ai pas cru devoir en parler. » (Cuvier.)

aux pieds de derrière, et qu'elle n'en a que quatre aux pieds de devant. Son poil est noir au-dessus de la tête et sur les jambes, bai foncé sur le dos et d'un bai très-clair sur les joues, le dessous du corps et la face intérieure des jambes et des bras. Elle nous paraît être une variété dans l'espèce de la guenon à camail.

LA GUENON A LONG NEZ.*

Cette guenon, ou singe à longue queue, nous a été envoyée des grandes Indes, et n'était connue d'aucun naturaliste, quoique très-remarquable par un trait apparent, et qui n'appartient à aucune des autres espèces de guenons, ni même à aucun autre animal; ce trait est un nez large proéminent, assez semblable par la forme à celui de l'homme, mais encore plus long, mince à son extrémité, et sur le milieu duquel règne un sillon qui semble le diviser en deux lobes. Les narines sont posées et ouvertes horizontalement comme celles de l'homme; leur ouverture est grande, et la cloison qui les sépare est mince; et comme le nez est très-allongé en avant, les narines sont éloignées des lèvres, étant situées à l'extrémité du nez. La face entière est dénuée de poil comme le nez; la peau en est d'un brun mêlé de bleu et de rougeâtre. La tête est ronde, couverte au sommet et sur toutes les parties postérieures d'un poil touffu assez court et d'un brun marron. Les oreilles, cachées dans le poil, sont nues, minces, larges, de couleur noirâtre et de forme arrondie, avec une échancrure assez sensible à leur bord. Le front est court, les yeux sont assez grands et assez éloignés l'un de l'autre; il n'y a ni sourcils ni cils à la paupière inférieure, mais la paupière supérieure a des cils assez longs. La bouche est grande et garnie de fortes dents canines et de quatre incisives à chaque mâchoire, semblables à celles de l'homme. Le corps est gros et couvert d'un poil d'un brun marron plus ou moins foncé sur le dos et sur les flancs, orangé sur la poitrine, et d'un fauve mêlé de grisâtre sur le ventre, les cuisses et les bras, tant au dedans qu'au dehors.

Il y a sous le menton, autour du col et sur les épaules, des poils bien plus longs que ceux du corps, et qui forment une espèce de camail dont la couleur contraste avec celle de la peau nue de la face. Cette guenon a, comme les autres, des callosités sur les fesses; sa queue est très-longue et garnie, en dessus et en dessous, de poils fauves assez courts; ses mains et ses pieds, nus à l'intérieur, sont à l'extérieur couverts de poils courts et

* *Simia nasica* (Schreb.). — Le *nasique* ou *kahau* (Cuv.). — Ordre *id.*; famille *id.*; genre *Guenons;* sous-genre *Semnopithèques* (Cuv.).

d'un fauve mêlé de gris. Elle a cinq doigts, tant aux mains qu'aux pieds, dont les ongles sont noirs; celui des pouces est aplati, et les autres sont convexes.

LA GUENON A FACE POURPRE.[a] *

Cette guenon est remarquable par sa face et ses mains qui sont d'un violet pourpre, et par une grande barbe blanche et triangulaire, courte et pointue sur la poitrine, mais s'étendant de chaque côté en forme d'aile jusqu'au delà des oreilles, ce qui lui donne quelque ressemblance avec la palatine décrite dans l'article précédent. Le poil du corps est noir; la queue est très-longue et se termine par une houppe de poils blancs très-touffus. Cette espèce habite dans l'île de Ceylan, où on lui a donné quelquefois le nom d'*ouanderou,* ainsi qu'au babouin que nous avons décrit sous ce nom. Ses habitudes sont très-douces; elle demeure dans les bois, où elle se nourrit de fruits et de bourgeons; lorsqu'on l'a prise, elle devient bientôt privée et familière. On trouve également à Ceylan quelques guenons qui sont entièrement blanches, mais qui ressemblent pour tout le reste à la guenon à face pourpre, et cette variété de guenons blanches est assez rare.

LA GUENON NÈGRE.[b] **

Cette guenon a été ainsi nommée à cause d'une sorte de ressemblance des traits de sa face avec ceux du visage des Nègres. Sa face est aplatie, et représente des rides qui s'étendent obliquement depuis le nez jusqu'au bas des joues. Le nez est large et aplati; les narines sont longues et évasées; la bouche grande et les lèvres épaisses; les oreilles larges et sans rebord saillant; le menton et les joues sont couverts jusqu'aux oreilles de poils assez longs, fins et jaunâtres. Cette guenon a le poil brun sur la tête, noirâtre sur le dos, les bras et les mains, un peu plus clair sur les cuisses et sur les jambes, clair-semé et jaunâtre sur la poitrine et sur le ventre. Les ongles sont allongés et convexes, excepté ceux des pouces, qui sont ronds et aplatis. La queue est aussi longue que le corps, et le poil qui la garnit est de

a. M. Pennant, *Hist. nat. des quadrup.*, vol. I, p. 184, pl. XXI.

b. Le *singe-nègre.* M. Schreber, *Hist. nat. des quadrup.*, vol. I, p. 131, pl. XXII.

* Le *barbique* (*simia latibarbata.* Temm.). — Ordre *id.;* famille *id.;* genre *Guenons;* sous-genre *Semnopithèques* (Cuv.).

** *Simia maura* (Linn.). — Le *tchincou* (Cuv.). — Ordre *id.*, famille *id.;* genre *Guenons;* sous-genre *Semnopithèques* (Cuv.).

même couleur que celui du dos. Au reste, l'espèce de cette guenon est peut-être la plus petite de toutes celles de l'ancien continent, car elle n'est guère plus grosse qu'un sagouin, et n'a communément que six ou sept pouces de longueur de corps. Albert Seba, Edwards et d'autres naturalistes qui l'ont vue vivante, s'accordent sur la petitesse de sa taille. Celle que cite Edwards était très-agile, assez douce, amusante par la légèreté de ses mouvements, et aimait beaucoup à jouer, surtout avec les petits chats. Son pays natal est la Guinée.

LA GUENON A MUSEAU ALLONGÉ[a] *.

Cette guenon[1] a en effet le museau très-long, très-délié et couvert d'une peau nue et rougeâtre. Son poil est très-long sur tout le corps, mais principalement sur les épaules, la poitrine et la tête; la couleur en est d'un gris-de-fer mêlé de noir, excepté sur la poitrine et le ventre où elle est d'un cendré clair : la queue est très-longue. Cet animal a deux pieds de haut lorsqu'il est assis; son naturel est fort doux. M. Pennant, qui l'a fait connaître, ignorait son pays natal; mais il croyait qu'il avait été apporté d'Afrique.

Cette espèce ressemble beaucoup, par sa conformation, à celle dont nous avons parlé sous le nom de babouin à museau de chien; mais, indépendamment de ses habitudes qui sont bien plus douces que celles des babouins, elle en diffère par les couleurs de son poil, et surtout par la longueur de sa queue.

LE CHORAS. **

Ce grand et gros babouin, qu'on trouve dans les parties méridionales des grandes Indes[2], et particulièrement dans l'île de Ceylan, suivant quelques voyageurs, peut se distinguer des autres babouins par une touffe de poils qui se relève en forme de houppe au-dessus de sa tête, et par la

a. M. Pennant, *Hist. nat. des quadrup.*, vol. I, p. 187, pl. XXIII.

* *Simia porcaria* (Bodd.) — La *guenon à face allongée* de Buffon. — Le *papion noir* (Cuv.). Le *chacma* (Fréd. Cuv.). — « Toutes ces espèces factices ne tiennent qu'au plus ou moins « bon état des individus, ou à leur âge. » (Cuvier). — Ordre *id.*; famille *id.*; genre *Cynocéphales* (Cuv.).

1. Ce n'est point une *guenon*; c'est un *cynocéphale*. (Voyez la nomenclature ci-dessus.)

** Le *choras* n'est que le *mandrill* adulte. (Voyez la nomenclature du mandrill, page 49.) — « Nous avons vu deux ou trois *mandrills* ou *simia maimon* se changer en *choras* ou *simia* « *mormon*, dans la ménagerie du Muséum. Le bouquet de poil qu'on ajoute comme caractère « du *mormon* est souvent aussi dans le *maimon*. » (Cuvier.) — On a mêlé plusieurs traits de l'histoire du *choras* ou *mandrill* à celle du *chimpanzé*, et par suite à celle de l'*orang-outang*.

2. Le *choras* ou *mandrill* est d'Afrique.

couleur de sa peau sur le nez, qui forme une bande d'un rouge très-vif, et sur le milieu de sa face, dont les joues sont violettes.

M. Pennant en a vu, en 1779, un individu vivant qui avait cinq pieds de haut. Les oreilles de ce babouin sont petites et nues; son museau est très-allongé et son nez paraît tronqué par le bout, ce qui lui donne de la ressemblance avec le boutoir d'un sanglier. Ce boutoir, ainsi que toute la partie supérieure qui forme le nez, est d'un rouge très-éclatant; les joues, comme dans le mandrill sont d'un violet clair et très-ridées; l'ouverture de la bouche est très-petite.

Sa houppe est composée de poils noirâtres et très-longs; la tête, les bras et les jambes sont revêtus d'un poil court, dont la couleur est mêlée de jaune et de noirâtre; des poils bruns très-longs couvrent les épaules; ceux qui garnissent la poitrine sont aussi très-longs; les mains et les pieds sont noirs et les ongles plats; la queue, dont le poil est fort touffu et assez court, n'a que quatre pouces de longueur; les fesses sont pelées, et d'un pourpre très-vif qui s'étend sur le derrière des cuisses.

Un babouin de cette espèce, âgé de trois ans, que nous avons vu vivant, avait trois pieds un pouce de hauteur; son maître l'avait acheté à Marseille deux ans auparavant, et il n'était alors pas plus gros qu'un petit sapajou. Il était très-remarquable par les couleurs de la face et les parties de la génération; il avait le nez, les naseaux et la lèvre supérieure d'un rouge vif écarlate; il avait aussi une petite tache de ce même rouge au-dessous des paupières. Les yeux étaient environnés de noir et surmontés de poils touffus de même couleur; les oreilles étaient pointues et de couleur brune; il portait sous le menton une barbe à flocons d'un blanc jaune, à peu près semblable à celle du mandrill. Les poils à côté des joues étaient d'un blanc sale et jaunâtre, mais longs et bien fournis; ses poils hérissés se couchaient et diminuaient de longueur en gagnant le sommet de la tête, et des taches blanches au-dessus des oreilles étaient d'un poil très-court. Le milieu du front était couvert de poils noirs qui, s'élevant en pointe vers le sommet de la tête, y formaient une houppe et s'étendaient en forme de crinière, qui venait s'unir sur l'épine du dos à une raie noire, laquelle se prolongeait jusqu'à la queue. Le poil du corps était d'un brun verdâtre mêlé de noir, celui des flancs un peu ardoisé, et sur le ventre il était d'un blanc sale un peu jaunâtre. Le poil était plus long sous le ventre que sur le dos. Le fourreau de la verge, ainsi que les callosités sur les fesses, étaient d'un rouge écarlate aussi vif que celui des naseaux, tandis que les testicules étaient d'un violet foncé, ainsi que la peau de l'intérieur des cuisses. Ce choras avait, en marchant à quatre pattes, la même allure que le papion; le train de devant était sensiblement plus élevé que le train de derrière, les jambes de devant étant plus longues.

On a observé que cet animal se nourrissait de fruits, de citrons, d'avoine,

de noix qu'il écrasait entre ses dents et qu'il avalait avec la coque; il les serrait dans ses abajoues, qui pouvaient en contenir jusqu'à huit sans paraître très-remplies. Il mangeait la viande cuite et refusait la crue; il aimait les boissons fermentées, telles que le vin et l'eau-de-vie. On a observé aussi que ce babouin était moins agile, plus grave et moins malpropre que la plupart des autres singes. Schreber dit qu'on montrait en Allemagne, en 1764, un de ces grands babouins, qui avait grand soin de nettoyer sa hutte, d'en ôter les excréments [a], et qui même se lavait souvent le visage et les mains avec sa salive. Tous les naturalistes, qui ont vu ce babouin, s'accordent à dire qu'il est très-ardent en amour, même pour les femmes.

L'individu que M. Pennant a vu en Angleterre, était d'une très-grande force, car il compare son cri au rugissement du lion. Jamais il ne se tenait sur les pieds de derrière que lorsqu'il y était forcé par son conducteur; il s'asseyait souvent sur ses fesses, en se penchant en avant et en laissant tomber ses bras sur son ventre. Au reste, cet animal, que nous avons nommé *choras*, est le *papio* de Gessner, car la figure que ce naturaliste en a donnée est très-conforme à celle que M. Pennant a fait dessiner d'après l'animal vivant, et on ne l'a regardée comme défectueuse que parce qu'on la rapportait à notre papion, dont il diffère principalement par les sillons et les couleurs rouges de la face, ainsi que par la touffe de poils qu'il porte au-dessus de sa tête.

LE BABOUIN A MUSEAU DE CHIEN. *

Ce babouin a le museau très-allongé, très-épais et semblable à celui du chien, ce qui lui a fait donner sa dénomination. Sa face est couverte d'une peau rouge, garnie de poils gris très-clair-semés, et la plupart fort courts; le bout du museau est violet, les yeux sont petits. Les cils des paupières supérieures sont longs, noirs et touffus; mais ceux des paupières inférieures sont très-clair-semés. Les oreilles sont pointues et cachées dans le poil; la tête est couverte, tout autour de la face, de poils touffus d'un gris plus ou moins mêlé d'un vert jaunâtre, dirigés en arrière, beaucoup plus longs au-dessus de chaque oreille, et y formant une houppe bien fournie. Les dents incisives sont très-grandes, surtout les deux du milieu de la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure sont inclinées en avant: les dents canines sont très-longues; celles de dessus ont un pouce et demi de longueur, et avancent sur la lèvre inférieure. Le corps est gros et couvert d'un poil épais, de la même couleur que celui de la tête, et très-long sur le

a. Alströmer, à l'endroit déjà cité.

* Le *tartarin* (Belon.). — *Simia hamadryas* (Linn.). — *Papion à face de chien.* (Penn.). — *Singe de Moco.* (Buff.). — *Papion à perruque* (Cuv.).

devant et au milieu du corps. Le poil du ventre est blanchâtre ; les callosités sur les fesses sont larges, proéminentes et roussâtres; la queue est velue, plus mince vers l'extrémité qu'à son origine, presque aussi longue que le corps, et communément relevée. Ce caractère suffirait pour faire distinguer le babouin à museau de chien du papion, qui a la queue très-courte, mais avec lequel le premier a cependant une très-grande ressemblance, tant par sa conformation que par ses habitudes.

Le babouin à museau de chien a les bras et les jambes forts, épais et couverts d'un poil touffu. Les mains et les pieds sont noirâtres et presque nus; tous les ongles sont arrondis et plats.

M. Edwards avait reçu un individu de cette espèce qui avait près de cinq pieds de hauteur, et qui avait été pris dans l'Arabie. Cette espèce de babouin s'y rassemble par centaines, ce qui oblige les propriétaires des plantations de café à être continuellement sur leurs gardes contre les déprédations de ces animaux. Celui que M. Edwards a vu vivant était fier, indomptable, et si fort qu'il aurait terrassé aisément un homme fort et vigoureux. Son inclination pour les femmes s'exprimait d'une manière très-violente et très-énergique. Quelqu'un étant allé le voir avec une jeune fille, et l'ayant embrassée devant ce babouin pour exciter sa jalousie, l'animal devint furieux; il saisit un pot d'étain qui était à sa portée, et le jeta avec tant de force contre son prétendu rival, qu'il lui fit une blessure très-considérable à la tête.

Au reste, cette espèce se trouve non-seulement en Arabie, mais encore en Abyssinie, en Guinée, et en général dans tout l'intérieur de l'Afrique, jusqu'au cap de Bonne-Espérance; ils y sont également en grand nombre. Ils ont les mêmes habitudes que les papions, et se réunissent de même pour aller piller les jardins plusieurs ensemble. Ils se nourrissent communément de fruits; ils aiment aussi les insectes et particulièrement les fourmis, mais ils ne mangent point de viande, à moins qu'elle ne soit cuite.

Malgré leur grande force, il est aisé de les priver lorsqu'ils sont jeunes, et quelques voyageurs ont dit qu'au cap de Bonne-Espérance on s'en servait quelquefois comme de chiens de garde. Ils ajoutent que lorsqu'on les frappe ils poussent des soupirs et des gémissements accompagnés de larmes.

DU LOWANDO.*

Une gravure enluminée m'a été envoyée d'Angleterre par feu M. Edwards, sous le nom de *singe de Moco*, parce qu'il lui était venu de Moco

* Ce prétendu *lowando* est le même animal que le *singe de Moco* ou *babouin à museau de chien*. (Voyez la nomenclature de la p. précédente. — Voyez d'un autre côté, sur l'*ouanderou* ou *lowando*, la nomenclature de la p. 51.)

dans le golfe Persique. « Ce singe mâle, m'écrit M. Edwards, que j'ai « dessiné vivant, était aussi ardent en amour qu'il était spirituel..... Pen- « dant que je faisais sa figure, un jeune homme et une jeune femme vinrent « le voir : il parut désirer très-fort de s'approcher de la femme; il la tirait « fortement par ses jupons, tâchant de la faire tomber sur lui; mais le « jeune homme l'ayant écarté et chassé, il fit très-mauvaise mine, et pour « se venger il lui jeta de toutes ses forces un gros pot d'étain qu'il trouva « sous sa main. Il n'était néanmoins que de la taille d'un enfant de dix ans.»

L'espèce à laquelle ce singe de Moco nous paraît appartenir est celle du lowando, dont nous avons parlé à la page 51 [1]. J'ai dit que, quoique l'ouanderou et le lowando nous parussent être d'une seule et même espèce, nous ne laissions pas que de leur conserver à chacun le nom qu'ils portent dans leur pays natal, parce qu'ils forment au moins deux races distinctes et constantes. L'ouanderou a le corps couvert de poils bruns et noirs, avec une large chevelure et une grande barbe blanche : au contraire, le lowando a le corps couvert de poils blanchâtres, avec la chevelure et la barbe noires. Par ces derniers caractères, on voit que c'est en effet au lowando, plutôt qu'à l'ouanderou, qu'on peut rapporter l'animal dont nous parlons ici, car les autres caractères, tels que la longueur de la queue, la forme du corps et celle des membres, sont communs à ces deux espèces, c'est-à-dire les mêmes dans l'ouanderou et le lowando.

Au reste, ce lowando a les fesses pelées, la face sans poil et de couleur de chair jusqu'au bas, où elle est noire aussi bien que le nez; il y a des poils au-dessus des yeux, en forme de sourcils. La tête est coiffée de grands poils grisâtres, touffus et serrés, qui lui forment comme une large perruque dont les bords sont blancs et accompagnent la face. Les pieds et les mains sont noirs, les ongles un peu longs et en gouttières; la queue est d'une médiocre longueur et bien couverte de poils; les cuisses et les jambes sont garnies de poils d'un brun roussâtre. Le corps et les bras, jusqu'au poignet, sont revêtus de longs poils d'un blanc sale, et le dessus du dos est d'un poil brun, ce qui lui forme comme une pelisse qui lui tombe jusqu'aux reins. Cette description, qui n'est faite que d'après la gravure enluminée, ne peut pas être bien exacte, et je ne la donne que faute de plus amples observations : peut-être M. Edwards, qui m'avait envoyé cette gravure trois ans avant sa mort, aura-t-il laissé dans ses papiers une description complète de ce même animal qu'il a dessiné vivant.

1. Le *lowando* ou *ouanderou*, dont il est parlé p. 51, est un *macaque*.

DE LA DÉGÉNÉRATION
DES ANIMAUX.[1]

Dès que l'homme a commencé à changer de ciel, et qu'il s'est répandu de climats en climats, sa nature a subi des altérations : elles ont été légères dans les contrées tempérées, que nous supposons voisines du lieu de son origine; mais elles ont augmenté à mesure qu'il s'en est éloigné; et lorsque après des siècles écoulés, des continents traversés et des générations déjà dégénérées par l'influence des différentes terres, il a voulu s'habituer dans les climats extrêmes, et peupler les sables du Midi et les glaces du Nord, les changements sont devenus si grands et si sensibles qu'il y aurait lieu de croire que le nègre, le lapon et le blanc forment des espèces différentes, si d'un côté l'on n'était assuré qu'il n'y a eu qu'un seul homme de créé, et de l'autre que ce blanc, ce lapon et ce nègre, si dissemblants entre eux, peuvent cependant s'unir ensemble et propager en commun la grande et unique famille de notre genre humain : ainsi leurs taches ne sont point originelles[2]; leurs dissemblances n'étant qu'extérieures, ces altérations de nature ne sont que superficielles; et il est certain que tous ne font que le même homme, qui s'est verni de noir sous la zone torride, et qui s'est tanné, rapetissé par le froid glacial de la sphère du pôle. Cela seul suffirait pour nous démontrer qu'il y a plus de force, plus d'étendue, plus de flexibilité dans la nature de l'homme que dans celle de tous les autres êtres; car les végétaux et presque tous les animaux sont confinés chacun à leur terrain, à leur climat : et cette étendue dans notre nature vient moins des propriétés du corps que de celles de l'âme; c'est par elle que l'homme a cherché les secours qui étaient nécessaires à la délicatesse de son corps; c'est par elle qu'il a trouvé les moyens de braver l'inclémence de l'air et de vaincre la dureté de la terre. Il s'est, pour ainsi dire,

1. Cet article termine le XIV[e] volume de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, volume publié en 1766.

— Dans ce discours sur la *Dégénération des animaux*, Buffon nous présente un beau résumé de son *Histoire des quadrupèdes*. En le plaçant ici, il reste fidèle à son plan d'interrompre le cours trop monotone des descriptions par l'exposé d'un certain ensemble de vues générales et philosophiques.

2. *Originelles :* belle expression. — Elles ne le sont point en effet, et, comme le dit si bien Buffon, tous les hommes ne font que le même homme.

soumis les éléments; par un seul rayon de son intelligence il a produit celui du feu, qui n'existait pas sur la surface de la terre; il a su se vêtir, s'abriter, se loger, il a compensé par l'esprit toutes les facultés qui manquent à la matière; et sans être ni si fort, ni si grand, ni si robuste que la plupart des animaux, il a su les vaincre, les dompter, les subjuguer, les confiner, les chasser et s'emparer des espaces que la nature semblait leur avoir exclusivement départis.

La grande division de la terre est celle des deux continents; elle est plus ancienne que tous nos monuments; cependant l'homme est encore plus ancien; car il s'est trouvé le même dans ces deux mondes : l'Asiatique, l'Européen, le Nègre, produisent également avec l'Américain; rien ne prouve mieux qu'ils sont issus d'une seule et même souche que la facilité qu'ils ont de se réunir à la tige commune : le sang est différent, mais le germe est le même; la peau, les cheveux, les traits, la taille, ont varié sans que la forme intérieure ait changé; le type en est général et commun : et s'il arrivait jamais, par des révolutions qu'on ne doit pas prévoir, mais seulement entrevoir dans l'ordre général des possibilités, que le temps peut toutes amener; s'il arrivait, dis-je, que l'homme fût contraint d'abandonner les climats qu'il a autrefois envahis pour se réduire à son pays natal, il reprendrait avec le temps ses traits originaux, sa taille primitive et sa couleur naturelle : le rappel de l'homme à son climat amènerait cet effet; le mélange des races l'amènerait aussi et bien plus promptement; le blanc avec la noire, ou le noir avec la blanche produisent également un mulâtre dont la couleur est brune, c'est-à-dire mêlée de blanc et de noir; ce mulâtre avec un blanc produit un second mulâtre moins brun que le premier; et si ce second mulâtre s'unit de même à un individu de race blanche, le troisième mulâtre n'aura plus qu'une nuance légère de brun qui disparaîtra tout à fait dans les générations suivantes : il ne faut donc que cent cinquante ou deux cents ans pour laver la peau d'un nègre par cette voie du mélange avec le sang du blanc, mais il faudrait peut-être un assez grand nombre de siècles pour produire ce même effet par la seule influence du climat. Depuis qu'on transporte des nègres en Amérique, c'est-à-dire depuis environ deux cent cinquante ans, l'on ne s'est pas aperçu que les familles noires qui se sont soutenues sans mélange aient perdu quelques nuances de leur teinte originelle; il est vrai que ce climat de l'Amérique méridionale étant par lui-même assez chaud pour brunir ses habitants, on ne doit pas s'étonner que les nègres y demeurent noirs[1] : pour faire l'expérience du changement de couleur dans l'espèce humaine, il faudrait transporter quelques individus de cette race noire du Sénégal en Danemark, où l'homme ayant communément la peau blanche, les cheveux

1. J'ai trouvé dans la peau de l'Américain le même *pigmentum* que dans la peau du Nègre. (Voyez la note de la page 196 du IIe volume.)

blonds, les yeux bleus, la différence du sang et l'opposition de couleur est la plus grande. Il faudrait cloîtrer ces nègres avec leurs femelles, et conserver scrupuleusement leur race sans leur permettre de la croiser; ce moyen est le seul qu'on puisse employer pour savoir combien il faudrait de temps pour réintégrer à cet égard la nature de l'homme[1]; et, par la même raison, combien il en a fallu pour la changer du blanc au noir.

C'est là la plus grande altération que le ciel ait fait subir à l'homme, et l'on voit qu'elle n'est pas profonde ; la couleur de la peau, des cheveux et des yeux, varie par la seule influence du climat; les autres changements, tels que ceux de la taille, de la forme des traits et de la qualité des cheveux ne me paraissent pas dépendre de cette seule cause; car dans la race des nègres, lesquels, comme l'on sait, ont pour la plupart la tête couverte d'une laine crépue, le nez épaté, les lèvres épaisses, on trouve des nations entières avec de longs et vrais cheveux, avec des traits réguliers; et si l'on comparait dans la race des blancs le Danois au Calmouck[2], ou seulement le Finlandais au Lapon dont il est si voisin, on trouverait entre eux autant de différence pour les traits et la taille qu'il y en a dans la race des noirs ; par conséquent il faut admettre pour ces altérations, qui sont plus profondes que les premières, quelques autres causes réunies avec celle du climat : la plus générale et la plus directe est la qualité de la nourriture; c'est principalement par les aliments que l'homme reçoit l'influence de la terre qu'il habite, celle de l'air et du ciel agit plus superficiellement; et tandis qu'elle altère la surface la plus extérieure en changeant la couleur de la peau, la nourriture agit sur la forme intérieure par ses propriétés qui sont constamment relatives à celles de la terre qui la produit. On voit dans le même pays des différences marquées entre les hommes qui en occupent les hauteurs et ceux qui demeurent dans les lieux bas; les habitants de la montagne sont toujours mieux faits, plus vifs et plus beaux que ceux de la vallée ; à plus forte raison dans des climats éloignés du climat primitif, dans des climats où les herbes, les fruits, les grains et la chair des animaux sont de qualité et même de substance différentes, les hommes qui s'en nourrissent doivent devenir différents. Ces impressions ne se font pas subitement ni même dans l'espace de quelques années; il faut du temps pour que l'homme reçoive la teinture du ciel, il en faut encore plus pour que la terre lui transmette ses qualités; et il a fallu des siècles joints à un usage toujours constant des mêmes nourritures pour influer sur la forme des traits, sur la grandeur du corps, sur la substance des cheveux, et produire ces altérations intérieures, qui, s'étant ensuite perpétuées par la génération, sont devenues les caractères généraux et constants auxquels

1. Voyez la note 2 de la page 195 du IIe volume.
2. Le Calmouck n'est pas de la race blanche; il est de la race jaune ou asiatique.

on reconnaît les races et même les nations différentes qui composent le genre humain.

Dans les animaux, ces effets sont plus prompts et plus grands : parce qu'ils tiennent à la terre de bien plus près que l'homme; parce que leur nourriture étant plus uniforme, plus constamment la même, et n'étant nullement préparée, la qualité en est plus décidée et l'influence plus forte; parce que d'ailleurs les animaux ne pouvant ni se vêtir, ni s'abriter, ni faire usage de l'élément du feu pour se réchauffer, ils demeurent nuement exposés, et pleinement livrés à l'action de l'air et à toutes les intempéries du climat; et c'est par cette raison que chacun d'eux a, suivant sa nature, choisi sa zone et sa contrée; c'est par la même raison qu'ils y sont retenus, et qu'au lieu de s'étendre ou de se disperser comme l'homme, ils demeurent pour la plupart concentrés dans les lieux qui leur conviennent le mieux. Et lorsque, par des révolutions sur le globe ou par la force de l'homme, ils ont été contraints d'abandonner leur terre natale, qu'ils ont été chassés ou relégués dans des climats éloignés, leur nature a subi des altérations si grandes et si profondes, qu'elle n'est pas reconnaissable à la première vue, et que pour la juger il faut avoir recours à l'inspection la plus attentive, et même aux expériences et à l'analogie. Si l'on ajoute à ces causes naturelles d'altération dans les animaux libres celle de l'empire de l'homme sur ceux qu'il a réduits en servitude, on sera surpris de voir jusqu'à quel point la tyrannie peut dégrader, défigurer la nature; on trouvera sur tous les animaux esclaves les stigmates de leur captivité et l'empreinte de leurs fers; on verra que ces plaies sont d'autant plus grandes, d'autant plus incurables, qu'elles sont plus anciennes, et que, dans l'état où nous les avons réduits, il ne serait peut-être plus possible de les réhabiliter ni de leur rendre leur forme primitive et les autres attributs de nature que nous leur avons enlevés.

La température du climat, la qualité de la nourriture et les maux d'esclavage, voilà les trois causes de changement, d'altération et de dégénération dans les animaux. Les effets de chacune méritent d'être considérés en particulier, et leurs rapports, vus en détail, nous présenteront un tableau au devant duquel on verra la nature telle qu'elle est aujourd'hui, et dans le lointain on apercevra ce qu'elle était avant sa dégradation.

Comparons nos chétives brebis avec le mouflon dont elles sont issues; celui-ci, grand et léger comme un cerf, armé de cornes défensives et de sabots épais, couvert d'un poil rude, ne craint ni l'inclémence de l'air, ni la voracité du loup; il peut non-seulement éviter ses ennemis par la légèreté de sa course, mais il peut aussi leur résister par la force de son corps et par la solidité des armes dont sa tête et ses pieds sont munis : quelle différence de nos brebis, auxquelles il reste à peine la faculté d'exister en troupeau, qui même ne peuvent se défendre par le nombre, qui ne soutien-

draient pas sans abri le froid de nos hivers, enfin qui toutes périraient si l'homme cessait de les soigner et de les protéger. Dans les climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, le mouflon, qui est le père commun de toutes les races de cette espèce, paraît avoir moins dégénéré que partout ailleurs; quoique réduit en domesticité, il a conservé sa taille et son poil, seulement il a beaucoup perdu sur la grandeur et la masse de ses armes; les brebis du Sénégal et des Indes sont les plus grandes des brebis domestiques, et celles de toutes dont la nature est la moins dégradée : les brebis de la Barbarie, de l'Égypte, de l'Arabie, de la Perse, de l'Arménie, de la Calmouquie, etc., ont subi de plus grands changements; elles se sont, relativement à nous, perfectionnées à certains égards et viciées à d'autres; mais, comme se perfectionner ou se vicier est la même chose relativement à la nature, elles se sont toujours dénaturées; leur poil rude s'est changé en une laine fine; leur queue, s'étant chargée d'une masse de graisse, a pris un volume incommode et si grand que l'animal ne peut la traîner qu'avec peine; et en même temps qu'il s'est bouffi d'une matière superflue, et qu'il s'est paré d'une belle toison, il a perdu sa force, son agilité, sa grandeur et ses armes; car ces brebis à longues et larges queues n'ont guère que la moitié de la taille du mouflon; elles ne peuvent fuir le danger ni résister à l'ennemi; elles ont un besoin continuel des secours et des soins de l'homme pour se conserver et se multiplier : la dégradation de l'espèce originaire est encore plus grande dans nos climats; de toutes les qualités du mouflon, il ne reste rien à nos brebis, rien à notre bélier, qu'un peu de vivacité, mais si douce, qu'elle cède encore à la houlette d'une bergère; la timidité, la faiblesse, et même la stupidité et l'abandon de son être sont les seuls et tristes restes de leur nature dégradée. Si l'on voulait la relever pour la force et la taille, il faudrait unir le mouflon avec notre brebis flandrine et cesser de propager les races inférieures; et si, comme chose plus utile, nous voulons dévouer cette espèce à ne nous donner que de la bonne chair et de la belle laine, il faudrait au moins, comme l'ont fait nos voisins, choisir et propager la race des brebis de Barbarie, qui, transportée en Espagne et même en Angleterre, a très-bien réussi. La force du corps et la grandeur de la taille sont des attributs masculins; l'embonpoint et la beauté de la peau sont des qualités féminines : il faudrait donc, dans le procédé des mélanges, observer cette différence, donner à nos béliers des femelles de Barbarie pour avoir de belles laines, et donner le mouflon à nos brebis pour en relever la taille.

Il en serait à cet égard de nos chèvres comme de nos brebis; on pourrait, en les mêlant avec la chèvre d'Angora, changer leur poil et le rendre aussi utile que la plus belle laine[1]. L'espèce de la chèvre en général, quoique fort

1. Et c'est ce qui se pratique, en effet, à Angora. On s'y est assuré, par l'expérience, que

dégénérée, l'est cependant moins que celle de la brebis dans nos climats; elle paraît l'être davantage dans les pays chauds de l'Afrique et des Indes; les plus petites et les plus faibles de toutes les chèvres sont celles de Guinée, de Juda, etc., et dans ces mêmes climats l'on trouve, au contraire, les plus grandes et les plus fortes brebis.

L'espèce du bœuf est celle de tous les animaux domestiques sur laquelle la nourriture paraît avoir la plus grande influence; il devient d'une taille prodigieuse dans les contrées où le pâturage est riche et toujours renaissant; les anciens ont appelé *taureaux-éléphants* les bœufs d'Éthiopie et de quelques autres provinces de l'Asie, où ces animaux approchent en effet de la grandeur de l'éléphant : l'abondance des herbes et leur qualité substantielle et succulente produisent cet effet; nous en avons la preuve même dans notre climat; un bœuf, nourri sur les têtes des montagnes vertes de Savoie ou de Suisse, acquiert le double du volume de celui de nos bœufs, et néanmoins ces bœufs de Suisse sont comme les nôtres enfermés dans l'étable et réduits au fourrage pendant la plus grande partie de l'année; mais ce qui fait cette grande différence, c'est qu'en Suisse on les met en pleine pâture dès que les neiges sont fondues, au lieu que dans nos provinces on leur interdit l'entrée des prairies jusqu'après la récolte de l'herbe, qu'on réserve aux chevaux : ils ne sont donc jamais ni largement ni convenablement nourris, et ce serait une attention bien nécessaire, bien utile à l'État, que de faire un règlement à cet égard, par lequel on abolirait les vaines pâtures en permettant les enclos. Le climat a aussi beaucoup influé sur la nature du bœuf; dans les terres du nord des deux continents, il est couvert d'un poil long et doux comme de la fine laine; il porte aussi une grosse loupe sur les épaules, et cette difformité se trouve également dans tous les bœufs de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique; il n'y a que ceux d'Europe qui ne soient pas bossus; cette race d'Europe est cependant la race primitive à laquelle les races bossues remontent par le mélange dès la première ou la seconde génération; et ce qui prouve encore que cette race bossue n'est qu'une variété de la première, c'est qu'elle est sujette à de plus grandes altérations et à des dégradations qui paraissent excessives; car il y a dans ces bœufs bossus des différences énormes pour la taille; le petit zébu de l'Arabie a tout au plus la dixième partie du volume du *taureau-éléphant* d'Éthiopie.

En général, l'influence de la nourriture est plus grande et produit des effets plus sensibles sur les animaux qui se nourrissent d'herbes ou de fruits; ceux au contraire qui ne vivent que de proie varient moins par cette cause que par l'influence du climat, parce que la chair est un aliment

l'union du *bouc d'Angora* avec la *chèvre ordinaire* produit, au bout de trois générations, des animaux à laine aussi soyeuse que les animaux d'Angora de race pure. (Voyez la note 2 de la page 502 du IIe volume.)

préparé et déjà assimilé à la nature de l'animal carnassier qui la dévore, au lieu que l'herbe étant le premier produit de la terre, elle en a toutes les propriétés, et transmet immédiatement les qualités terrestres à l'animal qui s'en nourrit.

Aussi le chien, sur lequel la nourriture ne paraît avoir que de légères influences, est néanmoins celui de tous les animaux carnassiers dont l'espèce est la plus variée; il semble suivre exactement dans ses dégradations les différences du climat; il est nu dans les pays les plus chauds, couvert d'un poil épais et rude dans les contrées du nord, paré d'une belle robe soyeuse en Espagne, en Syrie, où la douce température de l'air change le poil de la plupart des animaux en une sorte de soie; mais indépendamment de ces variétés extérieures qui sont produites par la seule influence du climat, il y a d'autres altérations dans cette espèce qui proviennent de sa condition, de sa captivité, ou, si l'on veut, de l'état de société du chien avec l'homme. L'augmentation ou la diminution de la taille viennent des soins que l'on a pris d'unir ensemble les plus grands ou les plus petits individus; l'accourcissement de la queue, du museau, des oreilles, provient aussi de la main de l'homme; les chiens auxquels, de génération en génération, on a coupé les oreilles et la queue, transmettent ces défauts en tout ou en partie à leurs descendants[1]. J'ai vu des chiens nés sans queue, que je pris d'abord pour des monstres individuels dans l'espèce; mais je me suis assuré, depuis, que cette race existe et qu'elle se perpétue par la génération. Et les oreilles pendantes, qui sont le signe le plus général et le plus certain de la servitude domestique, ne se trouvent-elles pas dans presque tous les chiens? Sur environ trente races différentes, dont l'espèce est aujourd'hui composée, il n'y en a que deux ou trois qui aient conservé leurs oreilles primitives : le chien de berger, le chien-loup et les chiens du Nord ont seuls les oreilles droites. La voix de ces animaux a subi comme tout le reste d'étranges mutations; il semble que le chien soit devenu criard avec l'homme, qui, de tous les êtres qui ont une langue, est celui qui en use et abuse le plus : car dans l'état de nature le chien est presque muet, il n'a qu'un hurlement de besoin par accès assez rares; il a pris son aboiement dans son commerce avec l'homme, surtout avec l'homme policé; car lorsqu'on le transporte dans des climats extrêmes et chez des peuples grossiers, tels que les lapons ou les nègres, il perd son aboiement, reprend sa voix naturelle, qui est le hurlement, et devient même quelquefois absolument muet. Les chiens à oreilles droites, et surtout le chien de berger, qui de tous est celui qui a le moins dégénéré, est aussi celui qui

1. Rien n'est moins prouvé. Je n'ai jamais vu aucune modification *artificielle* se transmettre par la génération : les seules modifications organiques *naturelles* sont héréditaires et transmissibles. — (Voyez mon livre sur *l'Instinct et l'intelligence des animaux,* au chapitre intitulé : de l'*hérédité des modifications acquises et des races.*)

donne le moins de voix : comme il passe sa vie solitairement dans la campagne, et qu'il n'a de commerce qu'avec les moutons et quelques hommes simples, il est comme eux sérieux et silencieux, quoiqu'en même temps il soit très-vif et fort intelligent; c'est de tous les chiens celui qui a le moins de qualités acquises et le plus de talents naturels, c'est le plus utile pour le bon ordre et pour la garde des troupeaux, et il serait plus avantageux d'en multiplier, d'en étendre la race que celles des autres chiens qui ne servent qu'à nos amusements, et dont le nombre est si grand, qu'il n'y a point de villes où l'on ne pût nourrir un nombre de familles des seuls aliments que les chiens consomment.

L'état de domesticité a beaucoup contribué à faire varier la couleur des animaux : elle est en général originairement fauve ou noire; le chien, le bœuf, la chèvre, la brebis, le cheval, ont pris toutes sortes de couleurs; le cochon a changé du noir au blanc; et il paraît que le blanc pur et sans aucune tache est à cet égard le signe du dernier degré de dégénération, et qu'ordinairement il est accompagné d'imperfections ou de défauts essentiels : dans la race des hommes blancs, ceux qui le sont beaucoup plus que les autres, et dont les cheveux, les sourcils, la barbe, etc., sont naturellement blancs, ont souvent le défaut d'être sourds et d'avoir en même temps les yeux rouges et faibles ; dans la race des noirs, les nègres blancs sont encore d'une nature plus faible et plus défectueuse. Tous les animaux absolument blancs ont ordinairement ces mêmes défauts de l'oreille dure et des yeux rouges; cette sorte de dégénération, quoique plus fréquente dans les animaux domestiques, se montre aussi quelquefois dans les espèces libres, comme dans celles des éléphants, des cerfs, des daims, des guenons, des taupes, des souris; et dans toutes, cette couleur est toujours accompagnée de plus ou moins de faiblesse de corps et d'hébétation des sens.

Mais l'espèce sur laquelle le poids de l'esclavage paraît avoir le plus appuyé et fait les impressions les plus profondes, c'est celle du chameau; il naît avec des loupes sur le dos et des callosités sur la poitrine et sur les genoux[1] : ces callosités sont des plaies évidentes occasionnées par le frottement, car elles sont remplies de pus et de sang corrompu; comme il ne marche jamais qu'avec une grosse charge, la pression du fardeau a commencé par empêcher la libre extension et l'accroissement uniforme des parties musculeuses du dos, ensuite elle a fait gonfler la chair aux endroits voisins; et comme lorsque le chameau veut se reposer ou dormir on le contraint d'abord à s'abattre sur ses jambes repliées, et que peu à peu il en prend l'habitude de lui-même, tout le poids de son corps porte pendant plusieurs heures de suite, chaque jour, sur sa poitrine et ses genoux; et la peau de ces parties pressée, frottée contre la terre, se dépile, se froisse, se

1. Voyez les notes 1 et 2 de la page 240 du IIIe volume.

durcit et se désorganise. Le lama, qui, comme le chameau, passe sa vie sous le fardeau, et ne se repose aussi qu'en s'abattant sur la poitrine, a de semblables callosités qui se perpétuent de même par la génération. Les babouins et les guenons, dont la posture la plus ordinaire est d'être assis, soit en veillant, soit en dormant, ont aussi des callosités au-dessous de la région des fesses, et cette peau calleuse est même devenue inhérente aux os du derrière contre lesquels elle est continuellement pressée par le poids du corps : mais ces callosités des babouins et des guenons sont sèches et saines, parce qu'elles ne proviennent pas de la contrainte des entraves ni du faix accablant d'un poids étranger, et qu'elles ne sont, au contraire, que les effets des habitudes naturelles de l'animal, qui se tient plus volontiers et plus longtemps assis que dans aucune autre situation; il en est de ces callosités des guenons comme de la double semelle de peau que nous portons sous nos pieds; cette semelle est une callosité naturelle que notre habitude constante à marcher ou rester debout rend plus ou moins épaisse, ou plus ou moins dure, selon le plus ou moins de frottement que nous faisons éprouver à la plante de nos pieds.

Les animaux sauvages n'étant pas immédiatement soumis à l'empire de l'homme, ne sont pas sujets à d'aussi grandes altérations que les animaux domestiques; leur nature paraît varier suivant les différents climats, mais nulle part elle n'est dégradée. S'ils étaient absolument les maîtres de choisir leur climat et leur nourriture, ces altérations seraient encore moindres; mais comme de tout temps ils ont été chassés, relégués par l'homme, ou même par ceux d'entre eux qui ont le plus de force et de méchanceté, la plupart ont été contraints de fuir, d'abandonner leur pays natal et de s'habituer dans des terres moins heureuses; ceux dont la nature s'est trouvée assez flexible pour se prêter à cette nouvelle situation se sont répandus au loin, tandis que les autres n'ont eu d'autre ressource que de se confiner dans les déserts voisins de leur pays, Il n'y a aucune espèce d'animal, qui, comme celle de l'homme, se trouve généralement partout sur la surface de la terre; les unes, et en grand nombre, sont bornées aux terres méridionales de l'ancien continent; les autres aux parties méridionales du Nouveau-Monde; d'autres, en moindre quantité, sont confinées dans les terres du Nord, et, au lieu de s'étendre vers les contrées du Midi, elles ont passé d'un continent à l'autre par des routes jusqu'à ce jour inconnues; enfin quelques autres espèces n'habitent que certaines montagnes ou certaines vallées, et les altérations de leur nature sont en général d'autant moins sensibles qu'elles sont plus confinées.

Le climat et la nourriture ayant peu d'influence sur les animaux libres, et l'empire de l'homme en ayant encore moins, leurs principales variétés viennent d'une autre cause; elles sont relatives à la combinaison du nombre dans les individus, tant de ceux qui produisent que de ceux qui

sont produits. Dans les espèces, comme celle du chevreuil, où le mâle s'attache à sa femelle et ne la change pas, les petits démontrent la constante fidélité de leurs parents par leur entière ressemblance entre eux; dans celles, au contraire, où les femelles changent souvent de mâle, comme dans celle du cerf, il se trouve des variétés assez nombreuses; et comme dans toute la nature il n'y a pas un seul individu qui soit parfaitement ressemblant à un autre, il se trouve d'autant plus de variétés dans les animaux que le nombre de leur produit est plus grand et plus fréquent. Dans les espèces où la femelle produit cinq ou six petits, trois ou quatre fois par an, de mâles différents, il est nécessaire que le nombre des variétés soit beaucoup plus grand que dans celles où le produit est annuel et unique; aussi les espèces inférieures, les petits animaux qui tous produisent plus souvent et en plus grand nombre que ceux des espèces majeures, sont-elles sujettes à plus de variétés. La grandeur du corps, qui ne paraît être qu'une quantité relative, a néanmoins des attributs positifs et des droits réels dans l'ordonnance de la nature; le grand y est aussi fixe que le petit y est variable : on pourra s'en convaincre aisément par l'énumération que nous allons faire des variétés des grands et des petits animaux.

Le sanglier a pris en Guinée des oreilles très-longues et couchées sur le dos; à la Chine un gros ventre pendant et des jambes fort courtes; au Cap-Vert et dans d'autres endroits des défenses très-grosses et tournées comme des cornes de bœuf; dans l'état de domesticité il a pris partout des oreilles à demi pendantes, et des soies blanches dans les pays froids ou tempérés. Je ne compte ni le pécari ni le babiroussa dans les variétés de l'espèce du sanglier, parce qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre de cette espèce, quoiqu'ils en approchent de plus près que d'aucune autre.

Le cerf, dans les pays montueux, secs et chauds, tels que la Corse et la Sardaigne, a perdu la moitié de sa taille, et a pris un pelage brun avec un bois noirâtre; dans les pays froids et humides, comme en Bohême et aux Ardennes, sa taille s'est agrandie, son pelage et son bois sont devenus d'un brun presque noir, son poil s'est allongé au point de former une longue barbe au menton; dans le nord de l'autre continent, le bois du cerf s'est étendu et ramifié par des andouillers courbes. Dans l'état de domesticité, le pelage change du fauve au blanc; et à moins que le cerf ne soit en liberté, et dans de grands espaces, ses jambes se déforment et se courbent. Je ne compte pas l'axis dans les variétés de l'espèce du cerf, il approche plus de celle du daim et n'en est peut-être qu'une variété[1].

On aurait peine à se décider sur l'origine de l'espèce du daim; il n'est nulle part entièrement domestique, ni nulle part absolument sauvage; il varie assez indifféremment et partout du fauve au pie et du pie au blanc;

1. L'*axis* et le *daim* sont deux espèces très-distinctes. (Voyez mes notes sur ces animaux.)

son bois et sa queue sont aussi plus grands et plus longs, suivant les différentes races, et sa chair est bonne ou mauvaise selon le terrain et le climat : on le trouve comme le cerf dans les deux continents, et il paraît être plus grand en Virginie et dans les autres provinces de l'Amérique tempérée qu'il ne l'est en Europe[1]. Il en est de même du chevreuil, il est plus grand dans le nouveau que dans l'ancien continent[2], mais, au reste, toutes ses variétés se réduisent à quelques différences dans la couleur du poil, qui change du fauve au brun; les plus grands chevreuils sont ordinairement fauves, et les plus petits sont bruns. Ces deux espèces, le chevreuil et le daim, sont les seuls de tous les animaux communs aux deux continents qui soient plus grands et plus forts dans le nouveau que dans l'ancien.

L'âne a subi peu de variétés, même dans sa condition de servitude la plus dure; car sa nature est dure aussi, et résiste également aux mauvais traitements et aux incommodités d'un climat fâcheux et d'une nourriture grossière : quoiqu'il soit originaire des pays chauds, il peut vivre et même se multiplier sans les soins de l'homme dans les climats tempérés; autrefois il y avait des onagres ou ânes sauvages dans tous les déserts de l'Asie Mineure; aujourd'hui ils y sont plus rares, et on ne les trouve en grande quantité que dans ceux de la Tartarie; le mulet de Daurie [a] appelé *czigithai*[3] par les Tartares Mongoux, est probablement le même animal que l'onagre[4] des autres provinces de l'Asie; il n'en diffère que par la longueur et les couleurs du poil, qui, selon M. Bell, paraît ondé de brun et de blanc [b] : ces onagres *czigithais* se trouvent dans les forêts de la Tartarie jusqu'aux cinquante-unième et cinquante-deuxième degrés, et il ne faut pas les confondre avec les zèbres, dont les couleurs sont bien plus vives et bien autrement tranchées, et qui d'ailleurs forment une espèce particulière presque aussi différente de celle de l'âne que de celle du cheval. La seule dégénération remarquable dans l'âne en domesticité, c'est que sa peau s'est ramollie et qu'elle a perdu les petits tubercules qui se trouvent semés sur la peau de

a. Mulus Dauricus fœcundus, Czigithai, *Mongolorum in Dauria. Mus. Petropolitanum*, page 335.

b. « In the forests near Kuznetsky on the river Tom one of the sources of the river Oby in « lat. 51 et 52 are wild asses. I have seen many of their skins; they have in all respects the « shape of the head, tail and hoofs of the common ass, but their skin is waved and undu- « lated white and brown. » Bell's *Travels to China. — Nota.* Il se pourrait que M. Bell, qui dit n'avoir observé que les peaux de ces animaux, ait vu des peaux de zèbres; car les autres voyageurs ne disent pas que les *czigithais* ou *onagres* de Daurie soient, comme le zèbre, rayés de brun et de blanc; d'ailleurs, il y a au cabinet de Pétersbourg des peaux de zèbres et des peaux de czigithais, qu'on montre également aux voyageurs.

1. Voyez les notes 3 et 4 de la page 528 du IIe volume.
2. Voyez la note de la page 537 du IIe volume.
3. Le *czigithai* est l'*hémione*. (Voyez la note 2 de la p. 304 du IIIe volume.)
4. L'*onagre* est notre âne sauvage.

l'onagre, de laquelle les Levantins font le cuir grenu qu'on appelle *chagrin*.

Le lièvre est d'une nature flexible et ferme en même temps, car il est répandu dans presque tous les climats de l'ancien continent, et partout il est à très-peu près le même; seulement son poil blanchit pendant l'hiver dans les climats très-froids, et il reprend en été sa couleur naturelle, qui ne varie que du fauve au roux; la qualité de la chair varie de même; les lièvres les plus rouges sont toujours les meilleurs à manger. Mais le lapin, sans être d'une nature aussi flexible que le lièvre, puisqu'il est beaucoup moins répandu, et que même il paraît confiné à de certaines contrées, est néanmoins sujet à plus de variétés, parce que le lièvre est sauvage partout, au lieu que le lapin est presque partout à demi domestique. Les lapins clapiers ont varié pour la couleur du fauve au gris, au blanc, au noir; ils ont aussi varié par la grandeur, la quantité, la qualité du poil : cet animal, qui est originaire d'Espagne, a pris en Tartarie une queue longue, en Syrie du poil touffu et pelotonné comme du feutre, etc. On trouve quelquefois des lièvres noirs dans les pays froids; on prétend aussi qu'il y a dans la Norwége et dans quelques autres provinces du Nord des lièvres qui ont des cornes [1]. M. Klein [a] a fait graver deux de ces lièvres cornus : il est aisé de juger à l'inspection des figures que ces cornes sont des bois semblables au bois du chevreuil : cette variété, si elle existe, n'est qu'individuelle et ne se manifeste probablement que dans les endroits où le lièvre ne trouve point d'herbes, et ne peut se nourrir que de substances ligneuses, d'écorce, de boutons, de feuilles d'arbres, de lichens, etc. [2]

L'élan, dont l'espèce est confinée dans le nord des deux continents, est seulement plus petit en Amérique qu'en Europe, et l'on voit par les énormes bois [3] que l'on a trouvés sous terre en Canada, en Russie, en Sibérie, etc., qu'autrefois ces animaux étaient plus grands qu'ils ne le sont aujourd'hui : peut-être cela vient-il de ce qu'ils jouissaient en toute tranquillité de leurs forêts, et que n'étant point inquiétés par l'homme, qui n'avait pas encore pénétré dans ces climats, ils étaient maîtres de choisir leur demeure dans les endroits où l'air, la terre et l'eau leur convenaient le mieux. Le renne, que les Lapons ont rendu domestique, a par cette raison plus changé que l'élan, qui n'a jamais été réduit en servitude : les rennes sauvages sont plus grands, plus forts et d'un poil plus noir que les rennes domestiques ; ceux-ci ont beaucoup varié pour la couleur du poil, et aussi pour la grandeur et la grosseur du bois; cette espèce de lichen ou de grande mousse blanche, qui fait la principale nourriture du renne, semble contribuer beaucoup par sa qualité à la formation et à l'accroissement du bois, qui proportionnellement

a. Klein, *De quad.*, page 52, tab. III, fig. ad. § XXI.

1. Pure fable.

2. Voyez la note 1 de la page 520 du IIe volume.

3. Ces *énormes bois* sont les restes d'*espèces fossiles*.

est plus grand dans le renne que dans aucune autre espèce; et c'est peut-être cette même nourriture qui, dans ce climat, produit du bois sur la tête du lièvre, comme sur celle de la femelle du renne; car, dans tous les autres climats, il n'y a ni lièvres cornus[1] ni aucun animal dont la femelle porte du bois comme le mâle.

L'espèce de l'éléphant est la seule sur laquelle l'état de servitude ou de domesticité n'a jamais influé, parce que dans cet état il refuse de produire[2], et par conséquent de transmettre à son espèce les plaies ou les défauts occasionnés par sa condition : il n'y a dans l'éléphant que des variétés légères et presque individuelles[3]; sa couleur naturelle est le noir, cependant il s'en trouve de roux et de blancs, mais en très-petit nombre. L'éléphant varie aussi pour la taille suivant la longitude plutôt que la latitude du climat; car sous la zone torride dans laquelle il est, pour ainsi dire, renfermé et sous la même ligne, il s'élève jusqu'à quinze pieds de hauteur dans les contrées orientales de l'Afrique, tandis que dans les terres occidentales de cette même partie du monde il n'atteint guère qu'à la hauteur de dix ou onze pieds; ce qui prouve que, quoique la grande chaleur soit nécessaire au plein développement de sa nature, la chaleur excessive la restreint et la réduit à de moindres dimensions. Le rhinocéros paraît être d'une taille plus uniforme et d'une grandeur moins variable; il semble ne différer de lui-même que par le caractère singulier qui le fait différer de tous les autres animaux, par cette grande corne qu'il porte sur le nez; cette corne est simple dans les rhinocéros de l'Asie, et double dans ceux de l'Afrique[4].

Je ne parlerai point ici des variétés qui se trouvent dans chaque espèce d'animal carnassier, parce qu'elles sont très-légères, attendu que de tous les animaux, ceux qui se nourrissent de chair sont les plus indépendants de l'homme, et qu'au moyen de cette nourriture déjà préparée par la nature, ils ne reçoivent presque rien des qualités de la terre qu'ils habitent; que d'ailleurs, ayant tous de la force et des armes, ils sont les maîtres du choix de leur terrain, de leur climat, etc., et que par conséquent les trois causes de changement, d'altération et de dégénération dont nous avons parlé, ne peuvent avoir sur eux que de très-petits effets.

Mais après le coup d'œil que l'on vient de jeter sur ces variétés, qui nous indiquent les altérations particulières de chaque espèce, il se présente une considération plus importante et dont la vue est bien plus étendue, c'est celle du changement des espèces mêmes, c'est cette dégénération plus ancienne et de tout temps immémoriale qui paraît s'être faite dans chaque famille, ou, si l'on veut, dans chacun des genres sous lesquels on peut

1. Voyez les notes 1 et 2 de la page précédente.
2. Voyez les notes des pages 179 et 181 du IIIe volume.
3. Voyez la note de la page 187 du IIIe volume.
4. Voyez la note de la page 219 du IIIe volume.

comprendre les espèces voisines et peu différentes entre elles : nous n'avons dans tous les animaux terrestres que quelques espèces isolées, qui, comme celle de l'homme, fassent en même temps espèce et genre; l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, forment des genres ou des espèces simples qui ne se propagent qu'en ligne directe et n'ont aucunes branches collatérales[1]; toutes les autres paraissent former des familles dans lesquelles on remarque ordinairement une souche principale et commune, de laquelle semblent être sorties[2] des tiges différentes et d'autant plus nombreuses que les individus dans chaque espèce sont plus petits et plus féconds.

Sous ce point de vue, le cheval, le zèbre et l'âne sont tous trois de la même famille; si le cheval est la souche ou le tronc principal, le zèbre et l'âne seront les tiges collatérales[3] : le nombre de leurs ressemblances entre eux étant infiniment plus grand que celui de leurs différences, on peut les regarder comme ne faisant qu'un même genre, dont les principaux caractères sont clairement énoncés et communs à tous trois : ils sont les seuls qui soient vraiment solipèdes[4], c'est-à-dire qui aient la corne des pieds d'une seule pièce sans aucune apparence de doigts ou d'ongles, et quoiqu'ils forment trois espèces distinctes elles ne sont cependant pas absolument ni nettement séparées, puisque l'âne produit avec la jument, le cheval avec l'ânesse; et qu'il est probable que si l'on vient à bout d'apprivoiser le zèbre, et d'assouplir sa nature sauvage et récalcitrante, il produirait aussi avec le cheval et l'âne[5] comme ils produisent entre eux.

Et ce mulet qu'on a regardé de tout temps comme une production viciée, comme un monstre composé de deux natures, et que par cette raison l'on a jugé incapable de se reproduire lui-même et de former lignée, n'est cependant pas aussi profondément lésé qu'on se l'imagine d'après ce préjugé, puisqu'il n'est pas réellement infécond et que sa stérilité ne dépend que de certaines circonstances extérieures et particulières. On sait que les mulets ont souvent produit dans les pays chauds, l'on en a même quelques exemples dans nos climats tempérés; mais on ignore si cette génération est jamais provenue de la simple union du mulet et de la mule[6], ou plutôt si le produit n'en est pas dû à l'union du mulet avec la jument, ou encore à celle de l'âne avec la mule. Il y a deux sortes de mulets, le

1. Nous connaissons plusieurs espèces d'*éléphants* et de *rhinocéros* (voyez les notes des pages 187 et 219 du IIIe volume); on a même déjà quelques raisons de penser qu'il existe plusieurs espèces de *girafes* et d'*hippopotames*.

2. Aucune espèce n'est *sortie d'une autre*. Buffon appelle beaucoup mieux ailleurs les espèces: « les seuls êtres de la nature, êtres perpétuels, aussi anciens, aussi permanents qu'elle..... » (Voyez la page 414 du IIIe volume.)

3. Pourquoi le cheval serait-il la *souche* du zèbre et de l'âne plutôt que le zèbre ou l'âne la *souche* du cheval? (Voyez la note précédente).

4. Il faut ajouter le *couagga*, le *dauw*, l'*hémione*, etc.

5. Voyez la note 4 de la page 455 du IIe volume, et la note 1 de la page 303 du IIIe volume.

6. Voyez la note 2 de la page 455 du IIe volume.

premier est le grand mulet ou mulet simplement dit, qui provient de la jonction de l'âne à la jument; le second est le petit mulet provenant du cheval et de l'ânesse, que nous appellerons *bardeau* pour le distinguer de l'autre. Les anciens les connaissaient et les distinguaient comme nous par deux noms différents; ils appelaient *mulus* le mulet provenant de l'âne et de la jument, et ils donnaient les noms de γίννος, *hinnus, burdo* au mulet provenant du cheval et de l'ânesse; ils ont assuré que le mulet, *mulus* [a], produit avec la jument un animal auquel ils donnaient aussi le nom de *ginnus* ou *hinnus* [b]; ils ont assuré de même que la mule, *mula,* conçoit assez aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit; et ils ajoutent que quoiqu'il y ait des exemples assez fréquents de mules qui ont mis bas, il faut néanmoins regarder cette production comme un prodige. Mais qu'est-ce qu'un prodige dans la nature, sinon un effet plus rare que les autres? Le mulet peut donc engendrer, et la mule peut concevoir, porter et mettre bas dans de certaines circonstances; ainsi il ne s'agirait que de faire des expériences pour savoir quelles sont ces circonstances, et pour acquérir de nouveaux faits dont on pourrait tirer de grandes lumières sur la dégénération des espèces par le mélange, et par conséquent sur l'unité ou la diversité de chaque genre; il faudrait, pour réussir à ces expériences, donner le mulet à la mule, à la jument et à l'ânesse, faire la même chose avec le bardeau, et voir ce qui résulterait de ces six accouplements différents; il faudrait aussi donner le cheval et l'âne à la mule, et faire la même chose pour la petite mule ou femelle du bardeau : ces épreuves, quoique assez simples, n'ont jamais été tentées dans la vue d'en tirer des lumières; et je regrette de n'être pas à portée de les exécuter, je suis persuadé qu'il en résulterait des connaissances que je ne fais qu'entrevoir, et que je ne puis donner que comme des présomptions. Je crois, par exemple, que de tous ces accouplements, celui du mulet et de la femelle bardeau, et celui du bardeau et de la mule, pourraient bien manquer absolument; que celui du mulet et de la mule, et celui du bardeau et de la femelle, pourraient peut-être réussir, quoique bien rarement; mais, en même temps, je présume que le mulet produirait avec la jument plus certainement qu'avec l'ânesse et le bardeau, plus certainement avec l'ânesse qu'avec la jument; qu'enfin le cheval et l'âne pourraient peut-être produire avec les deux mules, mais l'âne plus sûrement que le cheval : il faudrait

a. « Mulus equâ conjunctus mulum procreavit... Mula quoque jam facta gravida est, sed non « quoad perficeret atque ederet prolem. » Arist., *Hist. anim.*, lib. VI, cap. XXIV... « Est in anna- « libus nostris mulas peperisse sæpe; verum prodigii loco habitum. » Plin., *Hist. nat.*, lib. VIII, cap. XLIV.

b. *Nota.* Le mot *ginnus* a été employé par Aristote en deux sens : le premier pour désigner généralement un animal imparfait, un avorton, un mulet-nain, provenant quelquefois du cheval avec l'ânesse, ou de l'âne avec la jument; et le second pour signifier le produit particulier du mulet et de la jument.

faire ces épreuves dans un pays aussi chaud, pour le moins, que l'est notre Provence, et prendre des mulets de sept ans, des chevaux de cinq et des ânes de quatre ans, parce qu'il y a cette différence dans ces trois animaux pour les âges de la pleine puberté.

Voici les raisons d'analogie sur lesquelles sont fondées les présomptions que je viens d'indiquer. Dans l'ordonnance commune de la nature, ce ne sont pas les mâles, mais les femelles, qui constituent l'unité des espèces; nous savons par l'exemple de la brebis, qui peut servir à deux mâles différents et produire également du bouc et du bélier[1], que la femelle influe beaucoup plus que le mâle sur le spécifique du produit, puisque de ces deux mâles différents il ne naît que des agneaux, c'est-à-dire des individus spécifiquement ressemblants à la mère; aussi le mulet ressemble-t-il plus à la jument qu'à l'âne, et le bardeau plus à l'ânesse qu'au cheval : dès lors *le mulet doit produire plus sûrement avec la jument qu'avec l'ânesse, et le bardeau plus sûrement avec l'ânesse qu'avec la jument :* de même le cheval et l'âne *pourraient peut-être produire avec les deux mules*, parce qu'étant femelles elles ont, quoique viciées, retenu chacune plus de propriétés spécifiques que les mulets mâles; *mais l'âne doit produire avec elles plus certainement que le cheval*, parce qu'on a remarqué que l'âne a plus de puissance pour engendrer, même avec la jument, que n'en a le cheval, car il corrompt et détruit la génération de celui-ci[2] : on peut s'en assurer en donnant d'abord le cheval étalon à des juments, et en leur donnant le lendemain, ou même quelques jours après, l'âne au lieu du cheval; ces juments produiront presque toujours des mulets, et non pas des chevaux. Cette observation, qui mériterait bien d'être constatée[3] dans toutes ses circonstances, paraît indiquer que la souche ou tige principale de cette famille pourrait bien être l'âne, et non pas le cheval, puisque l'âne le domine dans la puissance d'engendrer, même avec sa femelle; d'autant que le contraire n'arrive pas, lorsqu'on donne l'âne en premier et le cheval en second à la jument; celui-ci ne corrompt pas la génération de l'âne, car le produit est presque toujours un mulet; d'autre côté, la même chose n'arrive pas quand on donne l'âne en premier et le cheval en second à l'ânesse, car celui-ci ne corrompt ni ne détruit la génération de l'âne. Et à l'égard des accouplements des mulets entre eux, je les ai présumés stériles, parce que de deux natures déjà lésées pour la génération, et qui par leur mélange ne pourraient manquer de se léser davantage, on ne doit attendre qu'un produit tout à fait vicié ou absolument nul.

Par le mélange du mulet avec la jument, du bardeau avec l'ânesse, et par celui du cheval et de l'âne avec les mules, on obtiendrait des individus

1. Voyez la note 1 de la page 341 du IIIe volume.
2. Proposition très-légèrement avancée.
3. Elle en aurait grand besoin en effet.

qui remonteraient à l'espèce et ne seraient plus que des demi-mulets, lesquels non-seulement auraient, comme leurs parents, la puissance d'engendrer avec ceux de leur espèce originaire, mais peut-être même auraient la faculté de produire entre eux, parce que, n'étant plus lésés qu'à demi, leur produit ne serait pas plus vicié que ne le sont les premiers mulets; et si l'union de ces demi-mulets était encore stérile, ou que le produit en fût et rare et difficile, il me paraît certain qu'en les rapprochant encore d'un degré de leur espèce originaire, les individus qui en résulteraient, et qui ne seraient plus lésés qu'au quart, produiraient entre eux, et formeraient une nouvelle tige qui ne serait précisément ni celle du cheval ni celle de l'âne. Or, comme tout ce qui peut être a été amené par le temps, et se trouve ou s'est trouvé dans la nature, je suis tenté de croire que le mulet fécond dont parlent les anciens, et qui, du temps d'Aristote, existait en Syrie dans les terres au delà de celles des Phéniciens, pouvait bien être une race de ces demi-mulets ou de ces quarts de mulets, qui s'était formée par les mélanges que nous venons d'indiquer; car Aristote dit expressément que ces mulets féconds ressemblaient en tout, et autant qu'il est possible, aux mulets inféconds[a]; il les distingue aussi très-clairement des *onagres* ou *ânes sauvages*, dont il fait mention dans le même chapitre, et par conséquent on ne peut rapporter ces animaux qu'à des mulets peu viciés et qui auraient conservé la faculté de reproduire. Il se pourrait encore que le mulet fécond de Tartarie, le *czigithai* dont nous avons parlé, ne fût pas l'*onagre* ou *âne sauvage*, mais ce même mulet de Phénicie[1] dont la race s'est peut-être maintenue jusqu'à ce jour; le premier voyageur qui pourra les comparer confirmera ou détruira cette conjecture. Et le zèbre lui-même, qui ressemble plus au mulet qu'au cheval et qu'à l'âne, pourrait bien avoir eu une pareille origine; la régularité contrainte et symétrique des couleurs de son poil, qui sont alternativement toujours disposées par bandes noires et blanches, paraît indiquer qu'elles proviennent de deux espèces différentes, qui dans leur mélange se sont séparées autant qu'il était possible; car, dans aucun de ses ouvrages, la nature n'est aussi tranchée et aussi peu nuancée que sur la robe du zèbre[2], où elle passe brusquement et alternativement du blanc au noir et du noir au blanc, sans aucun intermède dans toute l'étendue du corps de l'animal.

a. « In terrâ Syriâ super Phenicem mulæ et coeunt et pariunt; sed id genus diversum quan- « quam simile. » Arist., *Hist. anim.*, lib. VI, cap. XXIV... « Sunt in Syriâ quos mulos appellant « genus diversum ab eo quod coïtu equæ et asini procreatur : sed simile facie, quomodo asini « sylvestres similitudine quâdam nomen urbanorum accepere; et quidem ut asini illi feri sic « muli præstant celeritate. Procreant ejusmodi mulæ suo in genere. Cujus rei argumento illæ « sunt quæ tempore Pharnacæ patris Pharnabazim in terram Phrygiam venerunt quæ adhuc « extant. Tres tamen ex novem, quos numero olim fuisse aiunt, servantur hoc tempore. » *Idem*, cap. XXXVI.

1. C'est effectivement ce qui est. Le czigithai ou hémione est le mulet sauvage des anciens.

2. Raison futile. — Le czigithai et le zèbre sont deux espèces primitives et propres.

Quoi qu'il en soit, il est certain, par tout ce que nous venons d'exposer, que les mulets en général, qu'on a toujours accusés d'impuissance et de stérilité, ne sont cependant ni réellement stériles ni généralement inféconds[1]; et que ce n'est que dans l'espèce particulière du mulet provenant de l'âne et du cheval que cette stérilité se manifeste, puisque le mulet qui provient du bouc et de la brebis est aussi fécond que sa mère ou son père, puisque dans les oiseaux la plupart des mulets qui proviennent d'espèces différentes ne sont point inféconds : c'est donc dans la nature particulière du cheval et de l'âne qu'il faut chercher les causes de l'infécondité des mulets qui en proviennent; et au lieu de supposer la stérilité comme un défaut général et nécessaire dans tous les mulets, la restreindre au contraire au seul mulet provenant de l'âne et du cheval, et encore donner de grandes limites à cette restriction, attendu que ces mêmes mulets peuvent devenir féconds dans de certaines circonstances, et surtout en se rapprochant d'un degré de leur espèce originaire.

Les mulets qui proviennent du cheval et de l'âne ont les organes de la génération tout aussi complets que les autres animaux; il ne manque rien au mâle, rien à la femelle, ils ont une grande abondance de liqueur séminale; et comme l'on ne permet guère aux mâles de s'accoupler, ils sont souvent si pressés de la répandre qu'ils se couchent sur le ventre pour se frotter entre leurs pieds de devant qu'ils replient sous la poitrine : ces animaux sont donc pourvus de tout ce qui est nécessaire à l'acte de la génération; il sont même très-ardents, et par conséquent très-indifférents sur le choix; ils ont à peu près la même véhémence de goût pour la mule, pour l'ânesse et pour la jument : il n'y a donc nulle difficulté pour les accouplements; mais il faudrait des attentions et des soins particuliers si l'on voulait rendre ces accouplements prolifiques; la trop grande ardeur, surtout dans les femelles, est ordinairement suivie de la stérilité, et la mule est au moins aussi ardente que l'ânesse : or l'on sait que celle-ci rejette la liqueur séminale du mâle, et que pour la faire retenir et produire il faut lui donner des coups ou lui jeter de l'eau sur la croupe, afin de calmer les convulsions d'amour qui subsistent après l'accouplement, et qui sont la cause de cette réjaculation. L'ânesse et la mule tendent donc toutes deux par leur trop grande ardeur à la stérilité. L'âne et l'ânesse y tendent encore par une autre cause; comme ils sont originaires des climats chauds, le froid s'oppose à leur génération, et c'est par cette raison qu'on attend les chaleurs de l'été pour les faire accoupler; lorsqu'on les laisse joindre dans d'autres temps, et surtout en hiver, il est rare que l'imprégnation suive l'accouplement, même réitéré; et ce choix du temps, qui est nécessaire au succès de leur génération, l'est aussi pour la conser-

1. Les *mulets* ne sont pas absolument inféconds, mais ils n'ont qu'une *fécondité bornée*. (Voyez la note de la page 264 du IIe volume.)

vation du produit; il faut que l'ânon naisse dans un temps chaud, autrement il périt ou languit; et comme la gestation de l'ânesse est d'un an, elle met bas dans la même saison qu'elle a conçu : ceci prouve assez combien la chaleur est nécessaire, non-seulement à la fécondité, mais même à la pleine vie de ces animaux; c'est encore par cette même raison de la trop grande ardeur de la femelle qu'on lui donne le mâle presque immédiatement après qu'elle a mis bas; on ne lui laisse que sept ou huit jours de repos ou d'intervalle entre l'accouchement et l'accouplement; l'ânesse, affaiblie par sa couche, est alors moins ardente, les parties n'ont pas pu dans ce petit espace de temps reprendre toute leur raideur; au moyen de quoi la conception se fait plus sûrement que quand elle est en pleine force et que son ardeur la domine : on prétend que dans cette espèce, comme dans celle du chat, le tempérament de la femelle est encore plus ardent et plus fort que celui du mâle; cependant l'âne est un grand exemple en ce genre, il peut aisément saillir sa femelle ou une autre plusieurs jours de suite et plusieurs fois par jour; les premières jouissances, loin d'éteindre ne font qu'allumer son ardeur; on en a vu s'excéder sans y être incités autrement que par la force de leur appétit naturel; on en a vu mourir sur le champ de bataille, après onze ou douze conflits réitérés presque sans intervalle, et ne prendre pour subvenir à cette grande et rapide dépense que quelques pintes d'eau. Cette même chaleur qui le consume est trop vive pour être durable; l'âne étalon bientôt est hors de combat et même de service, et c'est peut-être par cette raison que l'on a prétendu que la femelle est plus forte et vit plus longtemps que le mâle; ce qu'il y a de certain, c'est qu'avec les ménagements que nous avons indiqués elle peut vivre trente ans, et produire tous les ans pendant toute sa vie; au lieu que le mâle, lorsqu'on ne le contraint pas à s'abstenir de femelles, abuse de ses forces au point de perdre en peu d'années la puissance d'engendrer.

L'âne et l'ânesse tendent donc tous deux à la stérilité par des propriétés communes, et aussi par des qualités différentes; le cheval et la jument y tendent de même par d'autres voies. On peut donner l'étalon à la jument neuf ou dix jours après qu'elle a mis bas, et elle peut produire cinq ou six ans de suite, mais après cela elle devient stérile; pour entretenir sa fécondité il faut mettre un intervalle d'un an entre chacune de ses portées, et la traiter différemment de l'ânesse; au lieu de lui donner l'étalon après qu'elle a mis bas il faut le lui réserver pour l'année suivante, et attendre le temps où sa chaleur se manifeste par les humeurs qu'elle jette; et même avec ces attentions il est rare qu'elle soit féconde au delà de l'âge de vingt ans; d'autre côté, le cheval, quoique moins ardent et plus délicat que l'âne, conserve néanmoins plus longtemps la faculté d'engendrer. On a vu de vieux chevaux, qui n'avaient plus la force de monter la jument sans l'aide du palefrenier, trouver leur vigueur dès qu'ils étaient placés et

engendrer à l'âge de trente ans. La liqueur séminale est non-seulement moins abondante, mais beaucoup moins stimulante dans le cheval que dans l'âne; car souvent le cheval s'accouple sans la répandre, surtout si on lui présente la jument avant qu'il ne la cherche; il paraît triste dès qu'il a joui, et il lui faut d'assez grands intervalles de temps pour que son ardeur renaisse. D'ailleurs, il s'en faut bien que dans cette espèce tous les accouplements, même les plus consommés, soient prolifiques; il y a des juments naturellement stériles, et d'autres en plus grand nombre qui sont très-peu fécondes; il y a aussi des étalons qui, quoique vigoureux en apparence, n'ont que peu de puissance réelle. Nous pouvons ajouter à ces raisons particulières une preuve plus évidente et plus générale du peu de fécondité dans les espèces du cheval et de l'âne; ce sont de tous les animaux domestiques ceux dont l'espèce, quoique la plus soignée, est la moins nombreuse; dans celles du bœuf, de la brebis, de la chèvre, et surtout dans celles du cochon, du chien et du chat, les individus sont dix et peut-être cent fois plus nombreux que dans celles du cheval et de l'âne : ainsi leur peu de fécondité est prouvée par le fait, et l'on doit attribuer à toutes ces causes la stérilité des mulets qui proviennent du mélange de ces deux espèces naturellement peu fécondes. Dans les espèces au contraire qui, comme celle de la chèvre et celle de la brebis, sont plus nombreuses et par conséquent plus fécondes, les mulets provenant de leur mélange ne sont pas stériles[1] et remontent pleinement à l'espèce originaire dès la première génération[2]; au lieu qu'il faudrait deux, trois et peut-être quatre générations pour que le mulet provenant du cheval et de l'âne pût parvenir à ce même degré de réhabilitation de nature.

On a prétendu que de l'accouplement du taureau et de la jument il résultait une autre sorte de mulet; Columelle est, je crois, le premier qui en ait parlé; Gessner le cite, et ajoute qu'il a entendu dire qu'il se trouvait de ces mulets auprès de Grenoble, et qu'on les appelle en français *jumarts*[3]. J'ai fait venir un de ces jumarts de Dauphiné; j'en ai fait venir un autre des Pyrénées, et j'ai reconnu, tant par l'inspection des parties extérieures que par la dissection des parties intérieures, que ces jumarts n'étaient que des bardeaux, c'est-à-dire des mulets provenant du cheval et de l'ânesse : je crois donc être fondé, tant par cette observation que par l'analogie, à croire que cette sorte de mulet n'existe pas, et que le mot *jumart* n'est qu'un nom chimérique et qui n'a point d'objet réel. La nature du taureau est trop éloignée de celle de la jument pour qu'ils puissent produire ensemble, l'un ayant quatre estomacs, des cornes sur la tête, le

1. Ils n'ont, comme tous les *mulets*, qu'une *fécondité bornée*.

2. Il leur faut, comme à tous les *mulets*, trois et même quatre générations pour remonter pleinement à l'espèce originaire. (Voyez la note de la page 275 du IIe volume.)

3. Voyez la note 3 de la page 455 du IIe volume.

pied fourchu, etc., l'autre étant solipède et sans cornes, et n'ayant qu'un seul estomac. Et les parties de la génération étant très-différentes tant par la grosseur que pour les proportions, il n'y a nulle raison de présumer qu'ils puissent se joindre avec plaisir et encore moins avec succès. Si le taureau avait à produire avec quelque autre espèce que la sienne ce serait avec le buffle[1], qui lui ressemble par la conformation et par la plupart des habitudes naturelles; cependant nous n'avons pas entendu dire qu'il soit jamais né des mulets de ces deux animaux, qui néanmoins se trouvent dans plusieurs lieux, soit en domesticité, soit en liberté. Ce que l'on raconte de l'accouplement et du produit du cerf et de la vache[2] m'est à peu près aussi suspect que l'histoire des jumarts, quoique le cerf soit beaucoup moins éloigné, par sa conformation, de la nature de la vache, que le taureau ne l'est de celle de la jument.

Ces animaux qui portent des bois, quoique ruminants et conformés à l'intérieur comme ceux qui portent des cornes, semblent faire un genre, une famille à part, dans laquelle l'élan est la tige majeure, et le renne, le cerf, l'axis, le daim et le chevreuil sont les branches mineures et collatérales; car il n'y a que ces six espèces d'animaux dont la tête soit armée d'un bois branchu qui tombe et se renouvelle tous les ans; et indépendamment de ce caractère générique qui leur est commun, ils se ressemblent encore beaucoup par la conformation et par toutes les habitudes naturelles: on obtiendrait donc plutôt des mulets du cerf ou du daim mêlé avec le renne et l'axis[3], que du cerf et de la vache.

On serait encore mieux fondé à regarder toutes les brebis et toutes les chèvres comme ne faisant qu'une même famille, puisqu'elles produisent ensemble des mulets qui remontent directement, et dès la première génération, à l'espèce de la brebis[4]; on pourrait même joindre à cette nombreuse famille des brebis et des chèvres celle des gazelles et celle des bubales, qui ne sont pas moins nombreuses. Dans ce genre, qui contient plus de trente espèces différentes, il paraît que le mouflon, le bouquetin, le chamois, l'antilope, le bubale, le condoma, etc., sont les tiges principales[5], et que les autres n'en sont que des branches accessoires, qui toutes ont retenu les caractères principaux de la souche dont elles sont issues, mais qui ont en même temps prodigieusement varié par les influences du climat et les différentes nourritures, aussi bien que par l'état de servitude et de domesticité auquel l'homme a réduit la plupart de ces animaux.

Le chien, le loup, le renard, le chacal et l'isatis forment un autre genre,

1. Voyez la note 3 de la page 270 du IIIe volume.
2. Voyez la note 3 de la page 456 du IIe volume.
3. Voyez la note 1 de la page 288 du IIIe volume.
4. Voyez la note 2 de la page précédente.
5. Voyez la note 2 de la page 123.

dont chacune des espèces est réellement si voisine des autres et dont les individus se ressemblent si fort, surtout par la conformation intérieure et par les parties de la génération, qu'on a peine à concevoir pourquoi ces animaux ne produisent point ensemble; il m'a paru, par les expériences que j'ai faites sur le mélange du chien avec le loup et avec le renard, que la répugnance à l'accouplement venait du loup et du renard plutôt que du chien, c'est-à-dire de l'animal sauvage, et non pas de l'animal domestique; car les chiennes que j'ai mises à l'épreuve auraient volontiers souffert le renard et le loup, au lieu que la louve et la femelle renard n'ont jamais voulu souffrir les approches du chien; l'état de domesticité semble rendre les animaux plus libertins, c'est-à-dire moins fidèles à leur espèce; il les rend aussi plus chauds et plus féconds, car la chienne peut produire et produit même assez ordinairement deux fois par an, au lieu que la louve et la femelle renard ne portent qu'une fois dans une année; et il est à présumer que les chiens sauvages, c'est-à-dire les chiens qui ont été abandonnés dans des pays déserts et qui se sont multipliés dans l'île de Juan-Fernandès, dans les montagnes de Saint-Domingue, etc., ne produisent qu'une fois par an comme le renard et le loup; ce fait, s'il était constaté, confirmerait pleinement l'unité du genre de ces trois animaux, qui se ressemblent si fort par la conformation qu'on ne doit attribuer qu'à quelques circonstances extérieures leur répugnance à se joindre.

Le chien paraît être l'espèce moyenne et commune entre celles du renard et du loup; les anciens nous ont transmis, comme deux faits certains, que le chien, dans quelques pays et dans quelques circonstances, produit avec le loup et avec le renard [a]. J'ai voulu le vérifier, et quoique je n'aie pas réussi dans les épreuves que j'ai faites à ce sujet, on n'en doit pas conclure que cela soit impossible; car je n'ai pu faire ces essais que sur des animaux captifs, et l'on sait que dans la plupart d'entre eux la captivité seule suffit pour éteindre le désir et pour les dégoûter de l'accouplement, même avec leurs semblables; à plus forte raison cet état forcé doit les empêcher de s'unir avec des individus d'une espèce étrangère; mais je suis persuadé que dans l'état de liberté et de célibat, c'est-à-dire de privation de sa femelle, le chien peut en effet s'unir au loup et au renard, surtout si devenu sauvage, il a perdu son odeur de domesticité, et s'est en même temps rapproché des mœurs et des habitudes naturelles de ces animaux. Il n'en est pas de même de l'union du renard avec le loup, je ne la crois guère possible : du moins, dans la nature actuelle, le contraire paraît démontré par

a. « In Cyrenensi agro lupi cum canibus coeunt, et laconici canes ex vulpe et cane generantur. » Aristot., *Hist. anim.*, lib. VIII, cap. XXVIII... « Coeunt animalia generis ejusdem secundùm naturam, sed ea etiam quorum genus diversum quidem, sed natura non multum distat; si modò par magnitudo sit et tempora æquent graviditatis, rarò id fit, sed tamen id fieri et in canibus et in vulpibus et in lupis certum est. » *Idem, De generat. anim.*, lib. II, cap. V.

le fait, puisque ces deux animaux se trouvent ensemble dans le même climat et dans les mêmes terres, et que se soutenant chacun dans leur espèce sans se chercher, sans se mêler, il faudrait supposer une dégénération plus ancienne que la mémoire des hommes pour les réunir à la même espèce; c'est par cette raison que j'ai dit que celle du chien était moyenne entre celles du renard et du loup, elle est aussi commune, puisqu'elle peut se mêler avec toutes deux[1]; et si quelque chose pouvait indiquer qu'originairement toutes trois sont sorties de la même souche, c'est ce rapport commun qui rapproche le renard du loup, et me paraît en réunir les espèces de plus près que tous les autres rapports de conformité dans la figure et l'organisation. Pour réduire ces deux espèces à l'unité, il faut donc remonter à un état de nature plus ancien; mais, dans l'état actuel, on doit regarder le loup et le renard comme les tiges majeures du genre des cinq animaux que nous avons indiqués; le chien, le chacal et l'isatis n'en sont que les branches latérales, et elles sont placées entre les deux premières; le chacal participe du chien et du loup, et l'isatis du chacal et du renard: aussi paraît-il, par un assez grand nombre de témoignages, que le chacal et le chien produisent aisément ensemble[2]; et l'on voit par la description de l'isatis et par l'histoire de ses habitudes naturelles, qu'il ressemble presque entièrement au renard par la figure et par le tempérament; qu'il se trouve également dans les pays froids, mais qu'en même temps il tient du chacal le naturel, l'aboiement continu, la voix criarde et l'habitude d'aller toujours en troupe.

Le chien de berger, que j'ai dit être la souche première de tous les chiens, est en même temps celui qui approche le plus de la figure du renard; il est de la même taille, il a comme lui les oreilles droites, le museau pointu, la queue droite et traînante; il approche aussi du renard par la voix, par l'intelligence et par la finesse de l'instinct; il se peut donc que ce chien soit originairement issu du renard, sinon en ligne droite, au moins en ligne collatérale[3]. Le chien qu'Aristote appelle *canis laconicus*, et qu'il assure provenir du mélange du renard et du chien, pourrait bien être le même que le chien de berger, ou du moins avoir plus de rapport avec lui qu'avec aucun autre chien: on serait porté à imaginer que l'épithète *laconicus*, qu'Aristote n'interprète pas, n'a été donnée à ce chien que par la raison qu'il se trouvait en Laconie, province de la Grèce, dont Lacédémone était la ville principale; mais si l'on fait attention à l'origine de ce chien laconic, que le même auteur dit venir du renard et du chien, on sentira que la race n'en était pas bornée au seul pays de Laconie, et qu'elle devait se trouver également dans tous les pays où il y avait des

1. Voyez la note 2 de la page 456 du IIe vol. — 2. Voyez la note 1 de la page 489 du IIe vol.
3. Pas plus en ligne collatérale qu'en ligne droite. Le *chien* ne produit point avec le *renard*. (Voyez la note 2 de la page 456 du IIe volume.)

renards, et c'est ce qui me fait présumer que l'épithète *laconicus* pourrait bien avoir été employée par Aristote dans le sens moral, c'est-à-dire pour exprimer la brièveté ou le son aigu de la voix; il aura appelé *chien laconic* ce chien provenant du renard, parce qu'il n'aboyait pas comme les autres chiens, et qu'il avait la voix courte et glapissante comme celle du renard : or notre chien de berger est le chien qu'on peut appeler *laconic* à plus juste titre; car c'est celui de tous les chiens dont la voix est la plus brève et la plus rare; d'ailleurs, les caractères que donne Aristote à son chien laconic conviennent assez au chien de berger, et c'est ce qui a achevé de me persuader que c'était le même chien : j'ai cru devoir rapporter les passages d'Aristote en entier, afin qu'on juge si ma conjecture est fondée[a].

a. « Laconici canes ex vulpe et cane generantur. » *Hist. anim.*, lib. VIII, cap. XXVIII..... « Canum genera plura sunt. Coït laconicum mense suæ ætatis octavo et crus jam circa id tem- « pus attollentes nonnulli urinam reddunt..... Gerunt laconicæ canes uterum parte sextâ anni, « hoc est, sexagenis diebus aut uno vel altero, plus minusve. Catelli cæci gignuntur, nec « ante duodecimum diem visum accipiunt. Coeunt canes posteaquam parerunt sexto mense « nec citiùs. Sunt quæ parte quintâ anni uterum ferunt, hoc est, duobus et septuaginta diebus, « quarum catelli duodecim diebus luce carent : nonnullæ quartâ parte anni, hoc est, tribus « mensibus ferunt, quarum catelli diebus decem et septem luce carent. Lac ante diebus « quinque quàm pariant, habent canes magnâ ex parte; verùm nonnullis etiam septem aut « quatuor diebus anticipat : utile statim ut pepererint est; genus laconicum post coïtum diebus « triginta habere lac incipit... parit canis duodecim complurimùm, sed magnâ ex parte quinque « aut sex. Unum etiam aliquam peperisse certum est : laconicæ magnâ ex parte octo pariunt. « Coeunt quandiu vivunt et mares et fœminæ : peculiare generis laconici est ut cùm labora- « rint coire meliùs quàm per otium possint; vivit in hoc eodem genere mas ad annos decem, « fœmina ad duodecim : cæteri canes maximâ quidem ex parte ad annos quatuordecim : sed « nonnulli vel ad viginti protrahunt vitam... Laconici sanè generis fœminas, quia minus labo- « rant quàm mares, vivaciores maribus sunt : at serò in cæteris, et si non latè admodum « constat, tamen mares vivaciores sunt. » *Idem*, lib. VI, cap. XX... » Fœminam et marem natura « distinxit moribus; sunt enim fœminæ moribus mollioribus, mitescunt celeriùs et manum « faciliùs patiuntur : discunt etiam imitanturque ingeniosiùs, ut in genere canum laconico « fœminas esse sagaciores quàm mares apertum est. Moloticum etiam genus venaticum nihilo « a cæteris discrepat, at pecuarium longè et magnitudine et fortitudine contra belluas præstat : « insignes verò animo et industriâ qui ex utroque moloticum dico et laconicum prodierint. » *Idem*, lib. IX, cap. I.

Nota. Il faut observer que le mot *genus* ne doit pas s'interpréter ici par celui d'*espèce*, mais par le mot *race*. Aristote y distingue trois races de chiens *laconicus*, *moloticus et pecuarius;* le *moloticus*, qu'il appelle aussi *venaticus*, est vraisemblablement notre lévrier, qui dans la Grèce et l'Asie Mineure est le chien de chasse ordinaire; le *pecuarius*, qu'il dit excéder de beaucoup les autres chiens par la grandeur et par la forme, est sans doute le mâtin, dont on se sert pour la garde et la défense du bétail contre les bêtes féroces; et le *laconicus*, duquel il ne désigne pas l'emploi, et qu'il dit seulement être un chien de travail et d'industrie, et qui est de plus petite taille que le *pecuarius*, ne peut être que le chien de berger, qui travaille en effet beaucoup à ranger, contenir et conduire les moutons, et qui est plus industrieux, plus attentif et plus soigneux que tous les autres chiens : mais ce n'est pas là ce qu'il y a de plus difficile à entendre dans ces passages d'Aristote, c'est ce qu'il dit de la différente durée de la gestation dans les différentes races de chiens, dont, selon lui, les uns portent deux mois, les autres portent deux mois et demi, et les autres trois mois, car tous nos chiens de quelque race qu'ils soient ne portent également que pendant environ neuf semaines, c'est-à-dire, soixante-un, soixante-deux ou soixante-trois jours, et je ne sache pas qu'on ait remarqué de plus grandes différences de temps que celle de ces trois ou quatre jours; mais Aristote pouvait en savoir sur

Le genre des animaux cruels est l'un des plus nombreux et des plus variés; le mal semble, ici comme ailleurs, se reproduire sous toutes sortes de formes et se revêtir de plusieurs natures. Le lion et le tigre, comme espèces isolées, sont en première ligne; toutes les autres, savoir, les panthères, les onces, les léopards, les guépards, les lynx, les caracals, les jaguars, les couguars, les ocelots, les servals, les margais et les chats ne font qu'une même et méchante famille, dont les différentes branches se sont plus ou moins étendues, et ont plus ou moins varié suivant les différents climats : tous ces animaux se ressemblent par le naturel, quoiqu'ils soient très-différents pour la grandeur et par la figure; ils ont tous les yeux étincelants, le museau court et les ongles aigus, courbés et rétractibles; ils sont tous nuisibles, féroces, indomptables; le chat, qui en est la dernière et la plus petite espèce, quoique réduit en servitude, n'en est ni moins perfide ni moins volontaire; le chat sauvage a conservé le caractère de la famille; il est aussi cruel, aussi méchant, aussi déprédateur en petit, que ses consanguins le sont en grand; ils sont tous également carnassiers, également ennemis des autres animaux. L'homme, avec toutes ses forces, n'a jamais pu les détruire; on a de tout temps employé contre eux le feu, le fer, le poison, les piéges; mais comme tous les individus multiplient beaucoup, et que les espèces elles-mêmes sont fort multipliées, les efforts de l'homme se sont bornés à les faire reculer et à les resserrer dans les déserts, dont ils ne sortent jamais sans répandre la terreur et causer autant de dégât que d'effroi; un seul tigre échappé de sa forêt suffit pour alarmer tout un peuple et le forcer à s'armer : que serait-ce si ces animaux sanguinaires arrivaient en troupe, et s'ils s'entendaient comme les chiens sauvages ou les chacals dans leurs projets de déprédation? La nature a donné cette intelligence aux animaux timides, mais heureusement les animaux fiers sont tous solitaires; ils marchent seuls et ne consultent que leur courage, c'est-à-dire la confiance qu'ils ont en leur force. Aristote avait remarqué avant nous que de tous les animaux qui ont des griffes, c'est-à-dire des ongles crochus et rétractibles, aucun n'était social, aucun n'allait en troupe[a] : cette observation qui ne portait alors que sur quatre ou cinq espèces, les seules de ce genre qui fussent connues de son temps, s'est étendue et trouvée vraie sur dix ou douze autres espèces qu'on a découvertes depuis; les autres animaux carnassiers, tels que les loups, les renards, les chiens, les chacals, les isatis, qui n'ont point de griffes, mais seulement des ongles droits, vont pour la plupart en troupes, et sont tous timides et même lâches.

cela plus que nous, et si ces faits qu'il a avancés sont vrais, il en résulterait un rapprochement bien plus grand de certains chiens, avec le loup; car les chasseurs assurent que la louve porte trois mois ou trois mois et demi.

a. « Nullum animal cui ungues adunci, gregatile esse perpendimus. » Arist., *Hist. anim.*, lib. I, cap. I.

En comparant ainsi tous les animaux et les rappelant chacun à leur genre, nous trouverons que les deux cents espèces dont nous avons donné l'histoire peuvent se réduire à un assez petit nombre de familles ou souches principales, desquelles il n'est pas impossible que toutes les autres soient issues[1].

Et pour mettre de l'ordre dans cette réduction, nous séparerons d'abord les animaux des deux continents; et nous observerons qu'on peut réduire à quinze genres et à neuf espèces isolées, non-seulement tous les animaux qui sont communs aux deux continents, mais encore tous ceux qui sont propres et particuliers à l'ancien. Ces genres[2] sont : 1° celui des solipèdes proprement dits, qui contient le cheval, le zèbre, l'âne, avec les mulets féconds et inféconds; 2° celui des grands pieds-fourchus à cornes creuses, savoir, le bœuf et le buffle avec toutes leurs variétés; 3° la grande famille des petits pieds-fourchus à cornes creuses, tels que les brebis, les chèvres, les gazelles, les chevrotains et toutes les autres espèces qui participent de leur nature; 4° celle des pieds-fourchus à cornes pleines ou bois solides, qui tombent et qui se renouvellent tous les ans : cette famille contient l'élan, le renne, le cerf, le daim, l'axis et le chevreuil; 5° celle des pieds-fourchus ambigus, qui est composée du sanglier et de toutes les variétés du cochon, telles que celui de Siam à ventre pendant, celui de Guinée à longues oreilles pointues et couchées sur le dos, celui des Canaries à grosses et longues défenses, etc.; 6° le genre très-étendu des fissipèdes carnassiers à griffes, c'est-à-dire à ongles crochus et rétractibles, dans lequel on doit comprendre les panthères, les léopards, les guépards, les onces, les servals et les chats, avec toutes leurs variétés; 7° celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles, qui contient le loup, le renard, le chacal, l'isatis et le chien, avec toutes leurs variétés; 8° celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles, avec une poche sous la queue : ce genre est composé de l'hyène, de la civette, du zibet, de la genette, du blaireau, etc.; 9° celui des fissipèdes carnassiers à corps très-allongé, avec cinq doigts à chaque pied, et le pouce ou premier ongle séparé des autres doigts : ce genre est composé des fouines, martes, putois, furets, man-

1. Voyez la note 2 de la page 123. — Rien de plus faux, de plus radicalement faux, que l'idée que certaines espèces sont des *dégénérations* des autres, qu'elles ne sont toutes qu'une *dégénération* de quelques-unes.

2. Après avoir donné l'histoire de deux cents espèces de quadrupèdes, Buffon se trouve amené, par l'étude, à établir, malgré ses préventions contre la méthode, une classification; et, chose vraiment remarquable, cet essai de Buffon est le premier exemple qu'on puisse citer d'une classification *naturelle*.

Buffon, parvenu à une vue si juste et si nette des rapports des êtres, est bien loin de Buffon écrivant cette phrase : « Ne vaut-il pas mieux faire suivre le cheval, qui est soli-« pède, par le chien qui est fissipède, et qui a coutume de le suivre en effet, que par un zèbre « qui nous est peu connu, et qui n'a peut-être d'autre rapport avec le cheval que d'être soli-« pède. » (T. I, p. 18.)

goustes, belettes, vansires, etc.; 10° la nombreuse famille des fissipèdes qui ont deux grandes dents incisives à chaque mâchoire et point de piquants sur le corps : elle est composée des lièvres, des lapins et de toutes les espèces d'écureuils, de loirs, de marmottes et de rats; 11° celui des fissipèdes dont le corps est couvert de piquants, tels que les porcs-épics et les hérissons; 12° celui des fissipèdes couverts d'écailles, les pangolins et les phatagins; 13° le genre des fissipèdes amphibies, qui contient la loutre, le castor, le desman, les morses et les phoques; 14° le genre des quadrumanes, qui contient les singes, les babouins, les guenons, les makis, les loris, etc.; 15° enfin, celui des fissipèdes ailés, qui contient les roussettes et les chauves-souris, avec toutes leurs variétés. Les neuf espèces isolées sont l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le lion, le tigre, l'ours et la taupe, qui toutes sont aussi sujettes à un plus ou moins grand nombre de variétés [1].

De ces quinze genres et de ces neuf espèces isolées, deux espèces et sept genres sont communs aux deux continents; les deux espèces sont l'ours et la taupe, et les sept genres sont : 1° celui des grands pieds-fourchus à cornes creuses; car le bœuf se retrouve en Amérique sous la forme du bison; 2° celui des pieds-fourchus à bois solides; car l'élan se trouve au Canada sous le nom d'*orignal*, le renne sous celui de *caribou*, et l'on trouve aussi dans presque toutes les provinces de l'Amérique septentrionale des cerfs, des daims et des chevreuils; 3° celui des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles, car le loup et le renard se trouvent dans le nouveau monde comme dans l'ancien; 4° celui des fissipèdes à corps très-allongé, la fouine, la marte, le putois, se trouvent en Amérique comme en Europe : 5° l'on y trouve aussi une partie du genre des fissipèdes, qui ont deux grandes dents incisives à chaque mâchoire, les écureuils, les marmottes, les rats, etc.; 6° celui des fissipèdes amphibies : les morses, les phoques, les castors et les loutres existent dans le nord du nouveau continent comme dans celui de l'ancien; 7° le genre des fissipèdes ailés y existe aussi en partie, car on y trouve des chauves-souris et des vampires, qui sont des espèces de roussettes.

Il ne reste donc que huit genres et cinq espèces isolées qui soient propres et particuliers à l'ancien continent : ces huit genres ou familles sont : 1° celle des solipèdes proprement dits, car on n'a trouvé ni chevaux, ni ânes, ni zèbres, ni mulets dans le Nouveau-Monde; 2° celle des petits pieds fourchus à cornes creuses; car il n'existait en Amérique ni brebis, ni chèvres, ni gazelles, ni chevrotains; 3° la famille de cochons, car l'espèce du sanglier ne s'est point trouvée dans le Nouveau-Monde; et quoique le pecari, avec ses variétés, doive se rapporter à cette famille, il en diffère

1. Voyez la note 1 de la page 123.

cependant par des caractères assez remarquables pour qu'on puisse l'en séparer; 4° il en est de même de la famille des animaux carnassiers à ongles rétractibles; on n'a trouvé en Amérique ni panthères, ni léopards, ni guépards, ni onces, ni servals; et quoique les jaguars, couguars, ocelots et margais, paraissent être de cette famille, il n'y a aucune de ces espèces du Nouveau-Monde qui se trouve dans l'ancien continent, et réciproquement aucune espèce de l'ancien continent qui se soit trouvée dans le nouveau; 5° il en est encore de même du genre des fissipèdes dont le corps est couvert de piquants, car, quoique le coëndou et l'urson soient très-voisins de ce genre, ces espèces sont néanmoins très-différentes de celles des porcs-épics et des hérissons; 6° le genre des fissipèdes carnassiers à ongles non rétractibles, avec une poche sous la queue, car l'hyène, les civettes et les blaireaux n'existaient point en Amérique; 7° les genres des quadrumanes, car l'on n'a trouvé en Amérique ni singes, ni babouins, ni guenons, ni makis; et les sapajous, sagouins, sarigues, marmoses, etc., quoique quadrumanes, diffèrent de tous ceux de l'ancien continent; 8° celui des fissipèdes couverts d'écailles : le pangolin ni le phatagin ne se sont point trouvés en Amérique, et les fourmilliers, auxquels on peut les comparer, sont couverts de poil, et en diffèrent trop pour qu'on puisse les réunir à la même famille.

Des neuf espèces isolées, sept, savoir, l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le lion et le tigre, ne se trouvent que dans l'ancien monde; et deux, savoir : l'ours[1] et la taupe[2], sont communes aux deux continents.

Si nous faisons de même le dénombrement des animaux propres et particuliers au Nouveau-Monde, nous trouverons qu'il y en a environ cinquante espèces différentes, que l'on peut réduire à dix genres, et quatre espèces isolées : ces quatre espèces sont le tapir, le cabiai, le lama et le pécari; encore n'y a-t-il que l'espèce du tapir qui soit absolument isolée[3], car celle du pécari a des variétés, et l'on peut réunir la vigogne au lama, et peut-être le cochon d'Inde au cabiai. Les dix genres sont : 1° les sapajous, huit espèces; 2° les sagouins, six espèces; 3° les philandres ou sarigues, marmoses, cayopollins, phalangers, tarsiers, etc.; 4° les jaguars, couguars, ocelots, margais, etc.; 5° les coatis, trois ou quatre espèces; 6° les mouffettes, quatre ou cinq espèces; 7° le genre de l'agouti, dans lequel je comprends l'acouchi, le paca, l'apéréa et le tapéti; 8° celui des tatous, qui est com-

1. Voyez la note 2 de la page 639 du IIe volume.

2. « Selon M. Harlan, notre *taupe* existe aussi dans l'Amérique septentrionale. » (Cuvier.)

3. Nous connaissons aujourd'hui deux *tapirs* d'Amérique, et un troisième de l'Inde. (Voyez la nomenclature de la page 291 du IIIe volume.) — Les espèces que Buffon appelle *isolées*, cessent de l'être à mesure que le nombre des espèces connues s'accroît. Une seule espèce est, de sa nature, *isolée*, unique : l'espece de l'homme.

posé de sept ou huit espèces; 9° les fourmilliers, deux ou trois espèces; et 10° les paresseux, dont nous connaissons deux espèces, savoir : l'unau et l'aï.

Or ces dix genres et ces quatre espèces isolées, auxquels on peut réduire les cinquante espèces d'animaux[1] qui sont particuliers au Nouveau-Monde, quoique toutes différentes de celles de l'ancien continent, ont cependant des rapports éloignés qui paraissent indiquer quelque chose de commun dans leur formation, et qui nous conduisent à remonter à des causes de dégénération plus grandes et peut-être plus anciennes que toutes les autres[2]. Nous avons dit qu'en général tous les animaux du Nouveau-Monde étaient beaucoup plus petits que ceux de l'ancien continent; cette grande diminution dans la grandeur, quelle qu'en soit la cause, est une première sorte de dégénération qui n'a pu se faire sans beaucoup influer sur la forme, et il ne faut pas perdre de vue ce premier effet dans les comparaisons que l'on voudra faire de tous ces animaux.

Le plus grand est le tapir[3] qui, quoiqu'il ne soit que de la taille d'un âne, ne peut cependant être comparé qu'à l'éléphant, au rhinocéros et à l'hippopotame; il est dans son continent le premier pour la grandeur, comme l'éléphant l'est dans le sien; il a, comme le rhinocéros, la lèvre supérieure musculeuse et avancée, et comme l'hippopotame il se tient souvent dans l'eau. Seul, il les représente tous trois à ces petits égards, et sa forme, qui en tout tient plus de celle de l'âne que d'aucune autre, semble être aussi dégradée que sa taille est diminuée. Le cheval, l'âne, le zèbre, l'éléphant, le rhinocéros et l'hippopotame n'existaient point en Amérique, et n'y avaient même aucun représentant, c'est-à-dire qu'il n'y avait dans ce nouveau monde aucun animal qu'on pût leur comparer, ni pour la grandeur ni pour la forme; le tapir est celui dont la nature semblerait être la moins éloignée de tous; mais en même temps elle paraît si mêlée et elle approche si peu de chacun en particulier, qu'il n'est pas possible d'en attribuer l'origine à la dégénération de telle ou telle espèce; et que malgré les petits rapports que cet animal se trouve avoir avec le rhinocéros, l'hippopotame et l'âne,

1. Je n'ai pas besoin de dire que le nombre des animaux du Nouveau-Monde, qui nous sont aujourd'hui connus, est beaucoup plus grand.

2. Voici une des idées principales de ce *Discours*. Buffon suppose que tous les animaux *ont été créés dans l'ancien continent*. Plusieurs ont passé de l'ancien dans le nouveau monde, et ils y ont *dégénéré*. La *dégénération*, pour quelques-uns, est même allée si loin qu'ils forment aujourd'hui des espèces nouvelles, distinctes et séparées des espèces primitives dont ils sont issus. Il y a, dans cette idée, du vrai et du faux. Certains animaux sont communs aux parties septentrionales des deux continents, et par conséquent peuvent avoir passé de l'un dans l'autre. Sauf ces espèces-là, dont le nombre est même assez petit (voyez le IIIe volume, p. 38 et suiv.), chaque continent a ses espèces propres : celles du nouveau ne viennent pas de celles de l'ancien; elles n'y ont donc pas *dégénéré*; elles n'y ont pas formé des espèces nouvelles par *dégénération*. Il ne se forme pas des espèces nouvelles, et aucune espèce ne s'est jamais formée comme l'entend ici Buffon.

3. Voyez la note 1 de la page 291 du IIIe volume.

on doit le regarder non-seulement comme étant d'unc cspècc particulière, mais mêmc d'un genre singulier et différent dc tous les autres.

Ainsi le tapir n'appartient ni de près ni de loin à aucune espèce de l'ancien continent, et à peine porte-t-il quelques caractères qui l'approchent des animaux auxquels nous venons de le comparer. Le cabiai se refuse de même à toute comparaison; il ne ressemble à l'extérieur à aucun autre animal, et ce n'est que par les parties intérieures qu'il approche du cochon d'Inde, qui est de son même continent, et tous deux sont d'espèces absolument différentes de toutes celles de l'ancien continent.

Le lama et la vigogne paraissent avoir des signes plus significatifs de leur ancienne parenté, le premier avec le chameau, et le second avec la brebis. Le lama a, comme le chameau, les jambes hautes, le cou fort long, la tête légère, la lèvre supérieure fendue; il lui ressemble aussi par la douceur du naturel, par l'esprit de servitude[1], par la sobriété, par l'aptitude au travail; c'était chez les Américains le premier et le plus utile de leurs animaux domestiques, ils s'en servaient comme les Arabes se servent du chameau pour porter des fardeaux : voilà bien des convenances dans la nature de ces deux animaux, et l'on peut encore y ajouter celles des stigmates du travail, car quoique le dos du lama ne soit pas déformé par des bosses comme celui du chameau, il a néanmoins des callosités naturelles sur la poitrine, parce qu'il a la même habitude de se reposer sur cette partie de son corps. Malgré tous ces rapports, le lama est d'une espèce très-distincte et très-différente de celle du chameau; d'abord il est beaucoup plus petit et n'a pas plus du quart ou du tiers du volume du chameau; la forme de son corps, la qualité et la couleur de son poil, sont aussi fort différentes; le tempérament l'est encore plus; c'est un animal pituiteux, et qui ne se plaît que dans les montagnes, tandis que le chameau est d'un tempérament sec, et habite volontiers dans les sables brûlants : en tout, il y a peut-être plus de différences spécifiques entre le chameau et le lama, qu'entre le chameau et la girafe : ces trois animaux ont plusieurs caractères communs par lesquels on pourrait les réunir au même genre; mais en même temps ils diffèrent à tant d'autres égards, qu'on ne serait pas fondé à supposer qu'ils sont issus les uns des autres; ils sont voisins et ne sont pas parents. La girafe a près du double de la hauteur du chameau, et le chameau le double du lama; les deux premiers sont de l'ancien continent et forment des espèces séparées : à plus forte raison le lama, qui ne se trouve que dans le Nouveau-Monde, est-il d'une espèce éloignée de tous les deux.

Il n'en est pas de même du pécari : quoiqu'il soit d'une espèce différente de celle du cochon, il est cependant du même genre; il ressemble au

1. L'*esprit de servitude* du lama! C'est pousser un peu loin l'emploi des termes élégants.

cochon par la forme et par tous les rapports apparents ; il n'en diffère que par quelques petits caractères, tels que l'ouverture qu'il a sur le dos, la forme de l'estomac et des intestins, etc. On pourrait donc croire que cet animal serait issu de la même souche que le cochon, et qu'autrefois il aurait passé de l'ancien monde dans le nouveau, où, par l'influence de la terre, il aura dégénéré au point de former aujourd'hui une espèce distincte et différente de celle dont il est originaire[1].

Et à l'égard de la vigogne ou paco[2], quoiqu'elle ait quelques rapports avec la brebis par la laine et par l'habitude du corps, elle en diffère à tant d'autres égards qu'on ne peut regarder ces espèces ni comme voisines, ni comme alliées; la vigogne est plutôt une espèce de petit lama, et il ne paraît par aucun indice qu'elle ait jamais passé d'un continent à l'autre. Ainsi des quatre espèces isolées qui sont particulières au Nouveau-Monde, trois, savoir le tapir, le cabiai et le lama, avec la vigogne, paraissent appartenir en propre et de tout temps à ce continent; au lieu que le pécari, qui fait la quatrième, semble n'être qu'une espèce dégénérée du genre des cochons, et avoir autrefois tiré son origine de l'ancien continent[3].

En examinant et comparant dans la même vue les dix genres auxquels nous avons réduit les autres animaux particuliers à l'Amérique méridionale, nous trouverons de même, non-seulement des rapports singuliers dans leur nature, mais des indices de leur ancienne origine et des signes de leur dégénération : les sapajous et les sagouins ressemblent assez aux guenons ou singes à longue queue pour qu'on leur ait donné le nom commun de *singe;* cependant nous avons prouvé que leurs espèces et même leurs genres sont différents; et d'ailleurs il serait bien difficile de concevoir comment les guenons de l'ancien continent ont pu prendre en Amérique une forme de face différente, une queue musclée et préhensile, une large cloison entre les narines, et les autres caractères, tant spécifiques que génériques, par lesquels nous les avons distinguées et séparées des sapajous; cependant comme les singes, les babouins et les guenons ne se trouvent que dans l'ancien continent, on doit regarder les sapajous et les sagouins comme leurs représentants dans le nouveau; car ces animaux ont à peu près la même forme, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, et ils ont aussi beaucoup de choses communes dans leurs habitudes naturelles : il en est de même des makis, dont aucune espèce ne s'est trouvée en Amérique, et qui néanmoins paraissent y être remplacés ou représentés[4] par les

1. Le *pécari* ne vient pas plus du *cochon* que le *lama* ne vient du *chameau* ou le *tapir* de l'*âne*. (Voyez les pages 138 et 139.) — Le *pécari* est une espèce propre.

2. Voyez la note 2 de la page 432 du IIIe volume.

3. Voyez, ci-dessus, la note 1.

4. Les *sarigues* ne représentent pas les *makis :* les *sarigues* et les *makis* diffèrent par un caractère profond, celui du mode de *génération.* (Voyez, dans le volume IIIe, mes notes sur les *sarigues.*)

philandres, c'est-à-dire par les sarigues, marmoses et autres quadrumanes à museau pointu, qui se trouvent en grand nombre dans le nouveau continent, et nulle part dans l'ancien : seulement il faut observer qu'il y a beaucoup plus de différence entre la nature et la forme des makis et de ces quadrumanes américains qu'entre celle des guenons et des sapajous ; et qu'il y a si loin d'un sarigue, d'une marmose, ou d'un phalanger à un maki, qu'on ne peut pas supposer qu'ils viennent les uns des autres, sans supposer en même temps que la dégénération peut produire des effets égaux à ceux d'une nature nouvelle, car la plupart de ces quadrumanes de l'Amérique ont une poche sous le ventre ; la plupart ont dix dents à la mâchoire supérieure et dix à l'inférieure; la plupart ont la queue préhensile, tandis que les makis ont la queue lâche, n'ont point de poches sous le ventre, et n'ont que quatre dents incisives à la mâchoire supérieure, et six à l'inférieure : ainsi, quoique ces animaux aient les mains et les doigts conformés de la même manière, et qu'ils se ressemblent aussi par l'allongement du museau , leurs espèces et même leurs genres sont si différents, si éloignés, qu'on ne peut pas imaginer qu'ils soient issus les uns des autres, ni que des disparités aussi grandes et aussi générales aient jamais été produites par la dégénération.

Au contraire, les tigres d'Amérique que nous avons indiqués sous les noms de jaguars, couguars, ocelots et margais, quoique d'espèces différentes de la panthère, du léopard, de l'once, du guépard et du serval de l'ancien continent, sont cependant bien certainement du même genre ; tous ces animaux se ressemblent beaucoup tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; ils ont aussi le même naturel, la même férocité, la même véhémence de goût pour le sang; et ce qui les rapproche encore de plus près pour le genre, c'est qu'en les comparant, on trouve que ceux du même continent diffèrent autant et plus les uns des autres que de ceux de l'autre continent : par exemple, la panthère de l'Afrique diffère moins du jaguar du Brésil, que celui-ci ne diffère du couguar, qui cependant est du même pays ; de même le serval de l'Asie et le margai de la Guiane sont moins différents entre eux qu'ils ne le sont de tous ceux de leur propre continent; on pourrait donc croire avec assez de fondement que ces animaux ont eu une origine commune [1], et supposer qu'ayant autrefois passé d'un continent à l'autre, leurs différences actuelles ne sont venues que de la longue influence de leur nouvelle situation.

Les mouffettes ou puants d'Amérique, et le putois d'Europe, paraissent être du même genre. En général, lorsqu'un genre est commun aux deux continents, les espèces qui le composent sont plus nombreuses dans l'ancien que dans le nouveau : ici c'est tout le contraire, on y trouve quatre

1. Point du tout. Tous ces animaux sont des espèces propres. L'*origine commune* n'est qu'une hypothèse. (Voyez la note 2 de la page 138.)

ou cinq espèces de putois, tandis que nous n'en avons qu'un, dont la nature paraît même inférieure ou moins exaltée que celle de tous les autres; en sorte qu'à son tour le Nouveau-Monde paraît avoir des représentants dans l'ancien; et si l'on ne jugeait que par le fait, on croirait que ces animaux ont fait la route contraire, et ont autrefois passé d'Amérique en Europe. Il en est de même de quelques autres espèces : les chevreuils et les daims, aussi bien que les mouffettes, sont plus nombreux tant pour les variétés que pour les espèces, et en même temps plus grands et plus forts dans le nouveau continent que dans l'ancien; on pourrait donc imaginer qu'ils en sont originaires; mais comme nous ne devons pas douter que tous les animaux en général n'aient été créés dans l'ancien continent[1], il faut nécessairement admettre leur migration de ce continent à l'autre, et supposer en même temps qu'au lieu d'avoir, comme tous les autres, dégénéré dans ce nouveau monde, ils s'y sont au contraire perfectionnés, et que par la convenance et la faveur du climat, ils ont surpassé leur première nature.

Les fourmilliers, qui sont des animaux très-singuliers et dont il y a trois ou quatre espèces dans le Nouveau-Monde, paraissent aussi avoir leurs représentants dans l'ancien; le pangolin et le phatagin leur ressemblent par le caractère unique de n'avoir point de dents, et d'être forcés comme eux à tirer la langue et vivre de fourmis; mais si l'on veut leur supposer une origine commune, il est assez étrange qu'au lieu d'écailles qu'ils portent en Asie, ils se soient couverts de poils en Amérique.

A l'égard des agoutis, des pacas et des autres du septième genre des animaux particuliers au nouveau continent, on ne peut les comparer qu'au lièvre et au lapin, desquels cependant ils diffèrent tous par l'espèce; et ce qui peut faire douter qu'il y ait rien de commun dans leur origine, c'est que le lièvre s'est répandu dans presque tous les climats de l'ancien continent, sans que sa nature se soit altérée et sans qu'il ait subi d'autres changements que dans la couleur de son poil; on ne peut donc pas imaginer avec fondement que le climat d'Amérique ait fait ce que tous les autres climats n'ont pu faire, et qu'il eût changé la nature de nos lièvres au point d'en faire ou des tapetis et des apéréa, qui n'ont point de queue, ou des agoutis à museau pointu, à oreilles courtes et rondes, ou des pacas à grosse tête, à oreilles courtes, à poil ras et rude, avec des bandes blanches.

Enfin les coatis, les tatous et les paresseux sont si différents, non-seulement pour l'espèce, mais aussi pour le genre, de tous les animaux de l'ancien continent, qu'on ne peut les comparer à aucun, et qu'il n'est pas possible de leur supposer rien de commun dans leur origine, ni d'attribuer aux effets de la dégénération les prodigieuses différences qui se trou-

1. Voyez la note 2 de la page 138.

vent dans leur nature, dont nul autre animal ne peut nous donner ni le modèle ni l'idée.

Ainsi de dix genres et de quatre espèces isolées, auxquels nous avons tâché de réduire tous les animaux propres et particuliers au Nouveau-Monde, il n'y en a que deux, savoir, le genre des jaguars, des ocelots, etc., et l'espèce du pécari, avec ses variétés, qu'on puisse rapporter avec quelque fondement aux animaux de l'ancien continent; les jaguars et les ocelots peuvent être regardés comme des espèces de léopards ou de panthères, et le pécari comme une espèce de cochon. Ensuite il y a cinq genres et une espèce isolée, savoir, l'espèce du lama, et les genres des sapajous, des sagouins, des mouffettes, des agoutis et des fourmilliers, qu'on peut comparer, mais d'une manière équivoque et fort éloignée, au chameau, aux guenons, aux putois, au lièvre et aux pangolins; et enfin il reste quatre genres et deux espèces isolées, savoir, les philandres, les coatis, les tatous, les paresseux, le tapir et le cabiai, qu'on ne peut ni rapporter, ni même comparer à aucun des genres ou des espèces de l'ancien continent. Cela semble prouver assez que l'origine de ces animaux particuliers au Nouveau-Monde ne peut être attribuée à la simple dégénération[1]; quelque grands, quelque puissants qu'on voulût en supposer les effets, on ne pourra jamais se persuader avec quelque apparence de raison que ces animaux aient été originairement les mêmes que ceux de l'ancien continent; il est plus raisonnable de penser qu'autrefois les deux continents étaient contigus ou continus[2], et que les espèces qui s'étaient cantonnées dans ces contrées du Nouveau-Monde, parce qu'elles en avaient trouvé la terre et le ciel plus convenables à leur nature, y furent renfermées et séparées des autres par l'irruption des mers lorsqu'elles divisèrent l'Afrique de l'Amérique; cette cause est naturelle et l'on peut en imaginer de semblables, et qui produiraient le même effet : par exemple, s'il arrivait jamais que la mer fît une irruption en Asie de l'orient au couchant, et qu'elle séparât du reste du continent les terres méridionales de l'Afrique et de l'Asie, tous les animaux qui sont propres et particuliers à ces contrées du Midi, tels que les éléphants, les rhinocéros, les girafes, les zèbres, les orangs-outangs, etc., se trouveraient relativement aux autres dans le même cas que le sont actuellement ceux de l'Amérique méridionale; ils seraient entièrement et absolument séparés de ceux des contrées tempérées, et on aurait tort de leur chercher une origine commune[3] et de vouloir les rappeler aux espèces ou aux genres qui peuplent ces contrées, sur le seul fondement qu'ils auraient avec ces derniers quelque ressemblance imparfaite ou quelques rapports éloignés.

1. Non, sans doute. (Voyez la note 2 de la page 138.)
2. Idée, en effet, très-fondée. (Voyez mes notes sur les *Époques de la nature.*)
3. C'est pourtant ce que faisait Buffon tout à l'heure. (Voyez la note de la page 141.)

Il faut donc, pour rendre raison de l'origine de ces animaux, remonter aux temps où les deux continents n'étaient pas encore séparés ; il faut se rappeler les premiers changements qui sont arrivés sur la surface du globe; il faut en même temps se représenter les deux cents espèces d'animaux quadrupèdes réduites à trente-huit familles [1]. Et quoique ce ne soit point là l'état de la nature telle qu'elle nous est parvenue et que nous l'avons représentée, que ce soit au contraire un état beaucoup plus ancien, et que nous ne pouvons guère atteindre que par des inductions et des rapports presque aussi fugitifs que le temps, qui semble en avoir effacé les traces, nous tâcherons néanmoins de remonter par les faits et par les monuments encore existants à ces premiers âges de la nature, et d'en présenter les époques [2] qui nous paraîtront clairement indiquées.

1. *Réduites à trente-huit familles* : oui, mais par voie d'hypothèse. (Voyez la note 2 de la page 123, la note 1 de la page 135, et la note 2 de la page 138.)

2. Au moment où il termine son histoire des animaux, Buffon cherche à rattacher les phases de leur existence aux révolutions du globe, et nous laisse entrevoir le grand travail qu'il médite sur les *époques* de la nature.

SINGES DU NOUVEAU CONTINENT.[1]

LES SAPAJOUS[a]* ET LES SAGOUINS.[b]**

Nous passons actuellement d'un continent à l'autre; tous les animaux quadrumanes dont nous avons donné la description dans le volume précédent, et que nous avons compris sous les noms génériques de *singes*, *babouins* et *guenons*, appartiennent exclusivement à l'ancien continent, et tous ceux dont il nous reste à faire mention ne se trouvent, au contraire, que dans le Nouveau-Monde. Nous les distinguons d'abord par deux noms génériques, parce qu'on peut les diviser en deux classes : la première est celle des *sapajous*, et la seconde celle des *sagouins*; les uns et les autres ont les pieds conformés à peu près comme ceux des singes, des babouins et des guenons; mais ils diffèrent des singes en ce qu'ils ont des queues; ils diffèrent des babouins et des guenons en ce qu'ils n'ont ni poches au bas des joues ni callosités sur les fesses; et enfin ils diffèrent de tous trois, c'est-à-dire des singes, des babouins et des guenons en ce que tous ceux-ci ont la cloison du nez mince, et les narines ouvertes à peu près comme celles de l'homme au-dessous du nez, au lieu que les sapajous et les sagouins ont cette cloison des narines fort large et fort épaisse, et les ouvertures des narines placées à côté et non pas au-dessous du nez : ainsi les sapajous et les sagouins sont non-seulement spécifiquement, mais même génériquement différents des singes, des babouins et des guenons. Et lorsque ensuite on vient à les comparer entre eux, on trouve qu'ils diffèrent aussi par quelques caractères généraux; car tous les sapajous ont la queue *prenante*, c'est-à-dire musclée de manière qu'ils peuvent s'en servir comme d'un doigt pour saisir et prendre ce qui leur plaît : cette queue qu'ils plient, qu'ils étendent, dont ils recoquillent ou développent le bout à leur

a. *Sapajou*, mot dérivé de *cayouassou*, nom de ces animaux au Brésil, et qui se prononce *sajouassou*.

b. *Sagoin*, *sagouin*, mot derivé de *cagui*, qui se prononce *sagoui*, et qui est le nom de ces animaux dans leur pays natal au Brésil.

1. L'histoire des *singes du nouveau continent* commence le XV[e] volume de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, volume publié en 1767.

* Les sapajous (Cuv.).

** Les sakis (Cuv.).

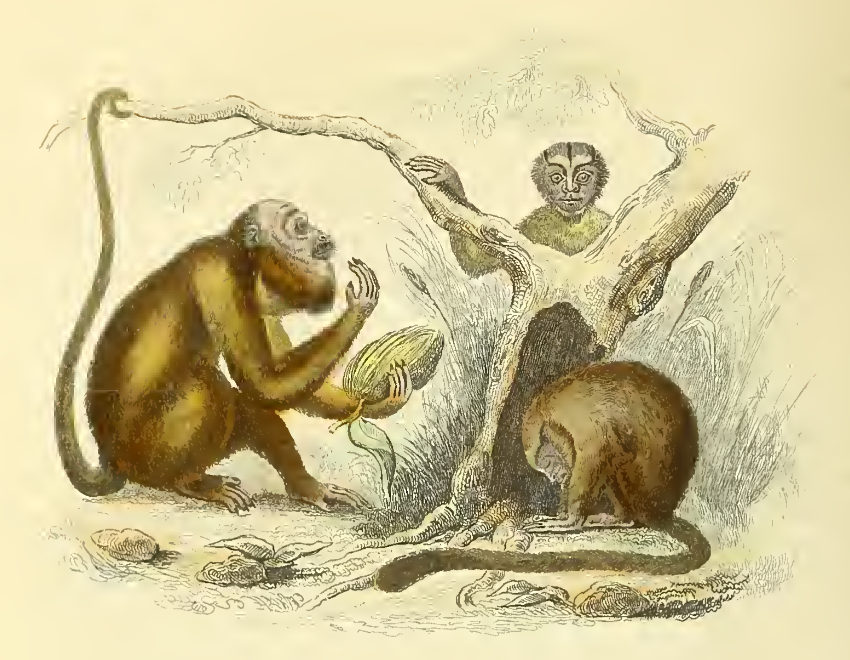
volonté, et qui leur sert principalement à s'accrocher aux branches par son extrémité, est ordinairement dégarnie de poil en dessous et couverte d'une peau lisse. Les sagouins, au contraire, ont tous la queue proportionnellement plus longue que les sapajous, et en même temps ils l'ont entièrement velue, lâche et droite; en sorte qu'ils ne peuvent s'en servir en aucune manière, ni pour saisir, ni pour s'accrocher : cette différence est si apparente qu'elle suffit seule pour qu'on puisse toujours distinguer un sapajou d'un sagouin[1].

Nous connaissons huit sapajous que nous croyons pouvoir réduire à cinq espèces : la première est l'*ouarine* ou *gouariba* du Brésil; ce sapajou est grand comme un renard, et il ne diffère de celui qu'on appelle *alouate* à Cayenne que par la couleur : l'ouarine a le poil noir et l'alouate l'a rouge, et comme ils se ressemblent à tous autres égards je n'en fais ici qu'une seule et même espèce; la seconde est le *coaïta*, qui est noir comme l'ouarine, mais qui n'est pas si grand, et dont l'*exquima* nous paraît être une variété; la troisième est le *sajou* ou *sapajou* proprement dit, qui est de petite taille, d'un poil brun, et qu'on connaît vulgairement sous le nom impropre de *singe capucin;* il y a dans cette espèce une variété que nous appellerons le *sajou gris*, et qui ne diffère du *sajou brun* que par cette différence du poil; la quatrième espèce est le *saï*, que les voyageurs ont appelé le *pleureur*, il est un peu plus grand que le sajou et il a le museau plus large : nous en connaissons deux qui ne diffèrent que par la couleur du poil; le premier est d'un brun noirâtre, et le second d'un roux blanchâtre; enfin la cinquième espèce est le *saïmiri*, qu'on appelle vulgairement le *singe aurore* ou *sapajou orangé :* celui-ci est le plus petit et le plus joli des sapajous.

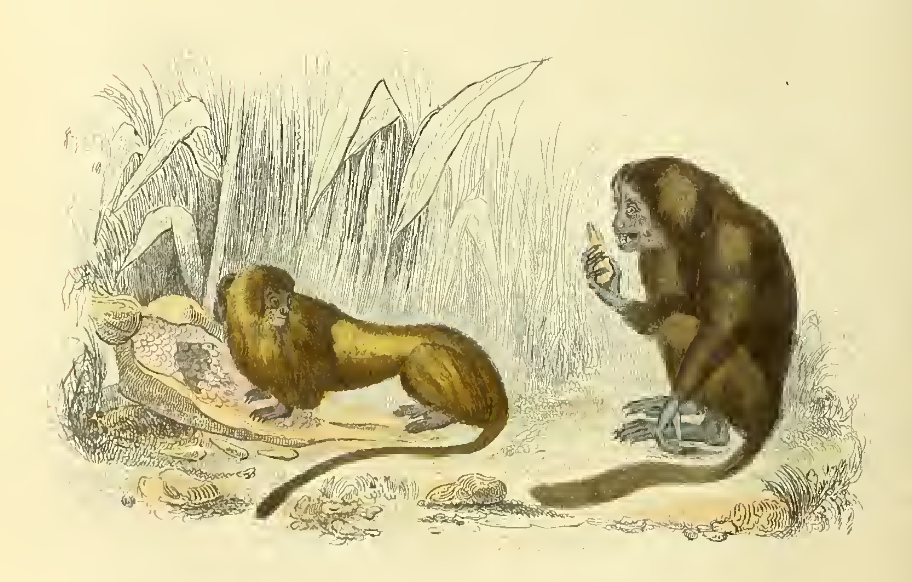
Nous connaissons de même six espèces de sagouins : le premier et le plus grand de tous est le *saki*, qui a la queue couverte d'un poil si long et si touffu qu'on l'a nommé *singe à queue de renard;* il semble qu'il y ait variété dans cette espèce pour la grandeur; j'en ai vu deux qui paraissaient adultes, dont l'un était presque une fois plus grand que l'autre; le second sagouin est le *tamarin;* il est ordinairement noir avec les quatre pieds jaunes, mais il varie pour la couleur, car il s'en trouve de bruns mouchetés de jaune; le troisième est l'*ouistiti*, qui est remarquable par les larges toupets de poil qui accompagnent sa face et par sa queue annelée; le quatrième est le *marikina*, qui a une crinière autour du cou et un flocon de poil au bout de la queue comme le lion, ce qui lui a fait donner le nom de *petit-lion;* le cinquième est le *pinche*, qui a la face d'un beau noir, avec des poils blancs qui descendent du dessus et des côtés de la tête en forme

1. Cuvier divise, comme Buffon, les *singes du nouveau continent* en singes à queue prenante : les *sapajous*, et en singes à queue non prenante : les *sakis*. (Voyez la nomenclature ci-dessus.)


BRITISH MUSEUM
Z D
NATURAL HISTORY



Alouatte Curson — Douroucouli



[illegible] — Saki noir

N° 160

de cheveux longs et lisses; le sixième et le dernier est le *mico*, qui est le plus joli de tous, dont le poil est d'un blond argentin, et qui a la face colorée d'un rouge aussi vif que du vermillon. Nous allons donner l'histoire et la description de chacun de ces sapajous et de ces sagouins, dont la plupart n'étaient ni dénommés, ni décrits, ni connus.

L'OUARINE[a]* ET L'ALOUATE.[b]**

L'ouarine et l'alouate sont les plus grands animaux quadrumanes du nouveau continent; ils surpassent de beaucoup les plus grosses guenons, et approchent de la grandeur des babouins; ils ont la queue prenante, et sont par conséquent de la famille des sapajous, dans laquelle ils tiennent un rang bien distinct, non-seulement par leur taille, mais aussi par leur voix, qui retentit comme un tambour et se fait entendre à une très-grande distance. « Marcgrave raconte[c] que tous les jours, matin et soir, les oua« rines s'assemblent dans les bois; que l'un d'entre eux prend une place « élevée et fait signe de la main aux autres de s'asseoir autour de lui pour « l'écouter; que dès qu'il les voit placés il commence un discours à voix « si haute et si précipitée qu'à l'entendre de loin on croirait qu'ils crient « tous ensemble; que cependant il n'y en a qu'un seul, et que pendant « tout le temps qu'il parle tous les autres sont dans le plus grand silence; « qu'ensuite lorsqu'il cesse il fait signe de la main aux autres de répondre, « et qu'à l'instant tous se mettent à crier ensemble jusqu'à ce que par un « autre signe de la main il leur ordonne le silence; que dans le moment

a. *Ouarin, ouarine*, nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté. — *Guenons*, appelées *ouarines*, sont toutes noires et grandes comme les grands chiens, elles crient si haut qu'on les peut entendre d'environ une lieue. *Miss. du P. d'Abbeville*, p. 152. — *Guariba Brasiliensibus.* Marcgr., *Hist. nat. Bras.*, p. 226, fig. *Nota.* Il est vraisemblable que le mot de *ouarine*, *ouarina*, vient de *guariba*, qu'on doit prononcer *gouariba*. — *Cercopithecus niger.* Briss. *Règne animal*, p. 194. — *Panicus.* Linn., *Syst. nat.*, edit. X, page 26. *Nota.* M. Linnæus a mal indiqué cet animal, il le confond avec le coaïta; et sa description, ainsi que sa phrase, est composée et mêlée de celle de Brown et de celle de Marcgrave, dont le dernier a décrit le *guariba*, et le premier le *coaïta*.

b. Alouate, *allouata* à Cayenne, n'est qu'une variété de l'ouarine; celui-ci est d'un brun noir, et l'alouate d'un rouge brun : tous deux font un bruit épouvantable, et on leur a donné également l'épithète de *hurleurs*. *Arabata* dans les terres de l'Orénoque, selon Gumilla. « Les singes « jaunes, dit cet auteur, qu'ils appellent *arabata* font un bruit insupportable et si lugubre qu'ils font horreur. » *Histoire de l'Orénoque*, par Gumilla, p. 8.

c. Marcgrave, *Hist. Bras.*, page 226.

* L'*alouate ouarine* ou *guariba*. — *Simia Belzebuth* (Linn.). — *Mycetes barbatus* (Spix). — Ordre des *Quadrumanes* ; famille des *Singes* proprement dits ; tribu des *Singes* du nouveau continent; genre *Sapajous*; sous-genre *Alouates* (Cuv.).

** *Simia seniculus* (Linn.). — *Stentor seniculus* (Geoff.). — L'*alouate rousse* (Cuv.).

« ils obéissent et se taisent; qu'enfin alors le premier reprend son discours « ou sa chanson, et que ce n'est qu'après l'avoir encore écoutée bien « attentivement qu'ils se séparent et rompent l'assemblée. » Ces faits, dont Marcgrave dit avoir été plusieurs fois témoin, pourraient bien être exagérés et assaisonnés d'un peu de merveilleux : le tout n'est peut-être fondé que sur le bruit effroyable que font ces animaux; ils ont dans la gorge une espèce de tambour osseux dans la concavité duquel le son de leur voix grossit, se multiplie et forme des hurlements par écho; aussi a-t-on distingué ces sapajous de tous les autres par le nom de *hurleurs*[1] : nous n'avons pas vu l'ouarine, mais nous avons les dépouilles d'un alouate et un embryon desséché de cette même espèce, dans lequel l'instrument du grand bruit, c'est-à-dire l'os de la gorge est déjà très-sensible[a]. Selon Marcgrave, l'ouarine a la face large et carrée, les yeux noirs et brillants, les oreilles courtes et arrondies, la queue nue à son extrémité, avec laquelle il s'accroche et s'attache fermement à tout ce qu'il peut embrasser; les poils de tout le corps sont noirs, longs, luisants et polis; des poils plus longs sous le menton et sur la gorge lui forment une espèce de barbe ronde; le poil des mains, des pieds et d'une partie de la queue est brun. Le mâle est de la même couleur que la femelle, et il n'en diffère qu'en ce qu'il est un peu plus grand. Les femelles portent leurs petits sur le dos et sautent avec cette charge de branches en branches et d'arbres en arbres; les petits embrassent avec les bras et les mains le corps de leur mère dans la partie la plus étroite, et s'y tiennent fermement attachés tant qu'elle est en mouvement. Au reste, ces animaux sont sauvages et méchants; on ne peut les apprivoiser ni même les dompter; ils mordent cruellement, et quoiqu'ils ne soient pas du nombre des animaux carnassiers et féroces, ils ne laissent pas d'inspirer de la crainte, tant par leur voix effroyable que par leur air d'impudence : comme ils ne vivent que de fruits, de légumes, de graines et de quelques insectes, leur chair n'est pas mauvaise à manger[b].

a. Ce singe *alouate* est un animal sauvage, rouge bai, fort gros, qui fait un bruit effroyable, semblable à un râlement, qu'on entend de bien loin, et c'est par le moyen de l'os hyoïde qui est d'une structure singulière. Barrère, *Essai sur l'histoire naturelle de la France équin.*, page 150. — Dans l'île Grande ou l'île Saint-George, sous le Tropique, à deux lieues du continent de l'Amérique, il y a des singes grands comme des veaux, qui font un bruit si étrange que ceux qui n'y sont pas accoutumés croient que les montagnes vont s'écrouler... Ils sont très-farouches. *Voyage de le Gentil*, t. I, page 15.

b. Les singes sont le gibier le plus ordinaire et le plus du goût des Indiens de l'Amazone... Il y en a d'aussi grands qu'un lévrier. *Voyage sur la rivière de l'Amazone*, par M. de la Condamine, page 164. — Cayenne est le pays des singes. Quand on a une fois vaincu sa répugnance pour en manger, il est certain qu'on les trouve fort bons; leur chair est blanche, et,

1. « Les *alouates* se distinguent par une tête pyramidale, dont la mâchoire supérieure des-« cend beaucoup plus bas que le crâne, attendu que l'inférieure a ses branches montantes très-« hautes pour loger un tambour osseux, formé par un renflement vésiculaire de l'hyoïde, qui « communique avec leur larynx, et donne à leur voix un volume énorme et un son effroyable. « De là leur nom de *singes hurleurs*. » (Cuv.).

« Les chasseurs, dit Oexmelin, apportèrent sur le soir des singes qu'ils « avaient tués dans les terres du cap Gracias-a-Dio; on fit rôtir une partie « de ces singes et bouillir l'autre, ce qui nous sembla fort bon; la chair « en est comme celle du lièvre, mais elle n'a pas le même goût étant un « peu douceâtre, c'est pourquoi il y faut mettre beaucoup de sel en la fai-« sant cuire; la graisse en est jaune comme celle du chapon, et plus même, « et a fort bon goût; nous ne vécûmes que de ces animaux pendant tout le « temps que nous fûmes là, parce que nous ne trouvions pas autre chose; « si bien que tous les jours les chasseurs en apportaient autant que nous « en pouvions manger. Je fus curieux d'aller à cette chasse, et surpris de « l'instinct qu'ont ces bêtes de connaître plus particulièrement que les « autres animaux ceux qui leur font la guerre, et de chercher les moyens « quand ils sont attaqués de se secourir et de se défendre. Lorsque nous « les approchions, ils se joignaient tous ensemble, se mettaient à crier et « faire un bruit épouvantable, et à nous jeter des branches sèches qu'ils « rompaient des arbres; il y en avait même qui faisaient leur saleté dans « leurs pattes qu'ils nous envoyaient à la tête; j'ai remarqué aussi qu'ils ne « s'abandonnent jamais, et qu'ils sautent d'arbres en arbres si subtilement « que cela éblouit la vue; je vis encore qu'ils se jetaient à corps perdu de « branches en branches sans jamais tomber à terre; car avant qu'ils puis-« sent être à bas ils s'accrochent ou avec leurs pattes ou avec la queue; ce « qui fait que quand on les tire à coup de fusil, à moins qu'on ne les tue « tout à fait, on ne les saurait avoir; car lorsqu'ils sont blessés, et même « mortellement, ils demeurent toujours accrochés aux arbres où ils meu-« rent souvent et ne tombent que par pièces. J'en ai vu de morts depuis « plus de quatre jours qui pendaient encore aux arbres, si bien que fort « souvent on en tirait quinze ou seize pour en avoir trois ou quatre tout au « plus : mais ce qui me parut plus singulier, c'est qu'au moment que l'un « d'eux est blessé on les voit s'assembler autour de lui, mettre leurs doigts « dans la plaie, et faire de même que s'ils la voulaient sonder; alors s'ils « voient couler beaucoup de sang ils la tiennent fermée pendant que « d'autres apportent quelques feuilles, qu'ils mâchent et poussent adroi-

quoique peu chargée de graisse pour l'ordinaire, elle ne laisse pas d'être tendre, délicate et de bon goût; leurs têtes font de bonnes soupes, et on les sert dessus, comme un chapon bouilli, etc. *Voyage de Desmarchais*, t. III, p. 311 et 338. — Il y a des guenons à Cayenne aussi grosses que de grands chiens, de couleur de rouge-de-vache; on les appelle les *hurleurs*, parce qu'étant en troupes, ils hurlent d'une façon, que d'abord l'on croit que c'est une troupe de pourceaux qui se battent; ils sont affreux et ont une gueule fort large; je crois qu'ils sont furieux; si les Sauvages les flèchent, ils retirent la flèche de leur corps avec leurs mains comme une personne; la chair de ces hurleurs est très-bonne à manger, elle ressemble à la chair du mouton, il y a à manger pour dix personnes; ils ont un cornet intérieur en la gorge qui leur rend le cri effroyable. *Voyage de Binet*, p. 341 et 342. — Les Sauvages Achaguas de l'Orénoque sont friands des singes jaunes, qu'ils appellent *arabata*, lesquels font matin et soir un bruit insupportable. *Histoire de l'Orénoque*, par Gumilla, p. 8.

« tement dans l'ouverture de la plaie; je puis dire avoir vu cela plusieurs « fois et l'avoir vu avec admiration. Les femelles n'ont jamais qu'un petit « qu'elles portent de la même manière que les Négresses portent leur « enfant; ce petit sur le dos de sa mère lui embrasse le cou par-dessus les « épaules avec les deux pattes de devant; et des deux de derrière il la tient « par le milieu du corps; quand elle veut lui donner à teter elle le prend « dans ses pattes et lui présente la mamelle comme les femmes..... On n'a « point d'autre moyen d'avoir le petit que de tuer la mère, car il ne l'aban- « donne jamais; étant morte il tombe avec elle, et alors on le peut prendre. « Lorsque ces animaux sont embarrassés, ils s'entr'aident pour passer d'un « arbre ou d'un ruisseau à un autre, ou dans quelque autre rencontre que « ce puisse être..... On a coutume de les entendre de plus d'une grande « lieue [a]. »

Dampierre [b] confirme la plupart de ces faits; néanmoins il assure que ces animaux produisent ordinairement deux petits, et que la mère en porte un sous le bras et l'autre sur le dos. En général les sapajous, même de la plus petite espèce, ne produisent pas en grand nombre, et il est très-vraisemblable que ceux-ci, qui sont les plus grands de tous, ne produisent qu'un ou deux petits.

a. *Histoire des aventuriers*, par Oexmelin, t. II, p. 251 et suivantes.

b. Les singes qui se trouvent dans les terres de la baie de Campêche, sont les plus laids que j'aie vus de ma vie; ils sont beaucoup plus gros qu'un lièvre, et ont de grandes queues de près de deux pieds et demi de long; le dessous de leur queue est sans poil, et la peau en est dure et noire, mais le dessus, aussi bien que tout le reste du corps, est couvert d'un poil rude, long, noir et hérissé; ils vont de vingt ou trente de compagnie, rôder dans les bois où ils sautent d'un arbre à l'autre; s'ils trouvent une personne seule ils font mine de la vouloir dévorer. Lors même que j'ai été seul, je n'ai pas osé les tirer, surtout la première fois que je les vis; il y en avait une grosse troupe, qui se lançaient d'arbre en arbre par-dessus ma tête, craquetaient des dents et faisaient un bruit enragé; il y en avait même plusieurs qui faisaient des grimaces de la bouche et des yeux, et mille postures grotesques; quelques-uns rompaient des branches sèches et me les jetaient; d'autres répandaient leur urine et leurs ordures sur moi; à la fin, il y en eut un, plus gros que les autres, qui vint sur une petite branche au-dessus de ma tête et sauta tout droit contre moi, ce qui me fit reculer en arrière; mais il se prit à la branche au bout de la queue, et il demeura là suspendu à se brandiller et à me faire la moue; enfin, je me retirai, et ils me suivirent jusqu'à nos huttes avec les mêmes postures menaçantes. Ces singes se servent de leur queue aussi bien que de leurs pattes, et ils tiennent aussi ferme avec elle. Si nous étions deux ou plusieurs ensemble, ils s'enfuyaient de nous. Les femelles sont fort embarrassées pour sauter après les mâles avec leurs petits; car elles en ont ordinairement deux, elles en portent un sous un de leurs bras, et l'autre qui est assis sur leur dos se tient accroché à leur cou avec ses deux pattes de devant: ces singes sont les plus farouches que j'aie vus de ma vie, et il ne nous fut jamais possible d'en apprivoiser aucun, quelque artifice que nous missions en œuvre pour en venir à bout; il n'est guère plus aisé de les avoir quand on les a tirés, parce que s'ils peuvent s'attacher à quelques branches avec la queue ou avec les pattes, ils ne tombent point à terre pendant qu'il leur reste le moindre souffle de vie; après en avoir tiré un, et quelquefois lui avoir cassé une jambe ou un bras, j'ai eu compassion de voir cette pauvre bête regarder fixement, et manier la partie blessée et la tourner d'un côté ou d'autre. Ces singes sont fort rarement à terre, et il y en a même qui disent qu'ils n'y vont jamais. T. III, p. 304.

Caractères distinctifs de ces espèces.

L'ouarine a les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez, la cloison des narines très-épaisse; il n'a point d'abajoues, point de callosités sur les fesses; ces parties sont couvertes de poil comme le reste du corps. Il a la queue prenante et très-longue, le poil noir et long, et dans la gorge un gros os concave; il est de la grandeur d'un lévrier; le poil long qu'il a sous le cou lui forme une espèce de barbe ronde; il marche ordinairement à quatre pieds.

L'alouate a les mêmes caractères que l'ouarine, et ne paraît en différer qu'en ce qu'il n'a point de barbe bien marquée et qu'il a le poil d'un rouge brun, au lieu que l'ouarine l'a noir. J'ignore si les femelles dans ces espèces sont sujettes à l'écoulement périodique; mais par analogie je présume que non, ayant observé généralement qu'il n'y avait que les singes, babouins et guenons à fesses nues qui soient sujets à cet écoulement.

LE COAÏTA[a]* ET L'EXQUIMA.[b]**

Le coaïta est, après l'ouarine et l'alouate, le plus grand des sapajous; je l'ai vu vivant à l'hôtel de M. le duc de Bouillon, où, par sa familiarité et même par ses caresses empressées, il méritait l'affection de ceux qui le soignaient; mais, malgré les bons traitements et les soins, il ne put résister aux froids de l'hiver 1764; il mourut, et fut regretté de son maître, qui eut la bonté de me l'envoyer pour le placer au cabinet du Roi. J'en ai vu un autre chez M. le marquis de Montmirail; celui-ci était un mâle, et le premier une femelle; tous deux étaient également traitables et bien apprivoisés. Ce sapajou, par son naturel doux et docile, diffère donc beaucoup de l'ouarine et de l'alouate, qui sont indomptables et farouches; il en dif-

a. *Coaïta* ou *qoata*, nom de cet animal à la Guiane, et que nous avons adopté; *chameck*, au Pérou. — *Nota.* Le mot *coaïta* pourrait bien venir de *caitaia*, nom d'un autre sapajou dans la langue brasilienne, qui cependant doit se prononcer *saitaia*.

b. « Cercopithecus barbatus Guineensis in Congo vocatur *exquima.* » Marcg. *Hist. nat. Bras.*, p. 277. —*Nota.* Je crois que c'est à cette espèce de coaïta qu'il faut rapporter le passage suivant du P. d'Abbeville. « Il y a, dit-il, en l'île de Maragnon d'autres guenons qui s'appellent *cayou* « (*sajou*), d'autant qu'elles sont toutes noires; elles portent une barbe longue de plus de quatre « doigts, aucunes environ d'un demi-pied de long, et sont très-belles et plaisantes à voir. » *Miss. au Maragnon*, p. 252.

* *Simia paniscus* (Linn.). — *Ateles paniscus* (Geoff.). — Ordre *id.*; famille *id.*; tribu *id.*; genre *Sapajous;* sous-genre *Atèles* (Cuv.).

** C'est le *roloway* (*simia diana* Linn., *exquima* Marcg.). — Voyez la nomenclature de la page 100.

fère aussi en ce qu'il n'a pas comme eux une poche osseuse dans la gorge; il a, comme l'ouarine, le poil noir, mais hérissé; il en diffère encore, aussi bien que de tous les autres sapajous, en ce qu'il n'a que quatre doigts aux mains et que le pouce lui manque; par ce seul caractère et par sa queue prenante il est aisé de le distinguer des guenons, qui toutes ont la queue lâche et cinq doigts aux mains.

L'animal que Marcgrave appelle *exquima* est d'une espèce très-voisine de celle du *coaïta*, et même n'en est peut-être qu'une simple variété; il me paraît que cet auteur a fait une faute lorsqu'il a dit que l'exquima était de Guinée et de Congo[1]; la figure[2] qu'il en donne suffit seule pour démontrer l'erreur, car cet animal y est représenté avec la queue recoquillée à l'extrémité, caractère qui n'appartient qu'aux seuls sapajous et point aux guenons, qui toutes ont la queue lâche : or nous sommes assurés qu'il n'y a en Guinée et à Congo que des guenons et point de sapajous; par conséquent l'exquima de Marcgrave n'est pas comme il le dit une *guenon* ou *cercopithèque* de Guinée, mais un *sapajou à queue prenante,* qui sans doute y avait été transporté du Brésil : le nom d'*exquima* ou *quima*, en ôtant l'article *ex,* et qui doit se prononcer *qouima*, ne s'éloigne pas de *quoaita,* et c'est ainsi que plusieurs auteurs ont écrit le nom du *coaïta :* tout concourt donc à faire croire que cet *exquima* de Marcgrave, qu'il dit être une *guenon* ou un *cercopithèque* de Guinée, est un *sapajou* du Brésil, et que ce n'est qu'une variété dans l'espèce du coaïta, auquel il ressemble par le naturel, par la grandeur, par la couleur et par la queue prenante; la seule différence remarquable, c'est que l'exquima a du poil blanchâtre sur le ventre, et qu'il porte au-dessous du menton une barbe blanche, longue de deux doigts[a]. Nos coaïtas n'avaient ni ce poil blanc ni cette barbe; mais ce qui me fait présumer que cette différence n'est qu'une variété dans l'espèce du coaïta, c'est que j'ai reconnu par le témoignage des voyageurs qu'il y en a de blancs et de noirs, les uns sans barbe et d'autres avec une barbe. « Il y a, dit Dampierre[b], dans les terres de l'isthme de l'Amérique, « de grands troupeaux de singes dont les uns sont blancs et la plupart « noirs; les uns ont de la barbe, les autres n'en ont point; ils sont d'une

a. « Cercopithecus barbatus Guineensis; in Congo vocatur *Exquima :* pilos habet fuscos sed « per totum dorsum quasi adustos seu ferrugineos; fuscis autem punctulatim inspersus color « albus, venter albicat et mentum inferius; barbam quoque egregiè albam habet, constantem « capillis duos digitos longis et amplius passis quasi ordinatim pexa fuisset; quando hæc « species irascitur, os amplè diducendo et mandibulas celeriter movendo exagitat hominem : « egregiè saltant, varios fructus comedunt. » Marcgr., *Hist. nat. Brasil.*, p. 227 et 228, *ubi vidi figuram.*

b. *Voyage de Dampierre*, t. IV, page 225.

1. L'*exquima* de Marcgrave, c'est-à-dire le *roloway*, est, en effet, d'Afrique. C'est une *guenon*. (Voyez la nomenclature de la page 100.)

2. Cette figure n'est point, en effet, celle de l'*exquima;* c'est celle de l'*ouarine*. (Voyez la note 1 de la page 102.)

« taille médiocre... Ces animaux ont quantité de vers dans les entrailles[a]... « Ces singes sont fort drôles; ils faisaient mille postures grotesques lorsque « nous traversions les bois; ils sautaient d'une branche à l'autre avec leurs « petits sur le dos; ils faisaient des grimaces contre nous, craquetaient « des dents et cherchaient l'occasion de pisser sur nous; quand ils veu- « lent passer du sommet d'un arbre à l'autre, dont les branches sont trop « éloignées pour y pouvoir atteindre d'un saut, ils s'attachent à la queue « les uns des autres et ils se brandillent ainsi jusqu'à ce que le dernier « attrape une branche de l'arbre voisin, et il tire tout le reste après lui. » Tout cela et jusqu'aux vers dans les entrailles convient à nos coaïtas; M. Daubenton, en disséquant ces animaux, y a trouvé une grande quantité de vers dont quelques-uns avaient jusqu'à douze et treize pouces de longueur; nous ne pouvons donc guère douter que l'exquima de Marcgrave ne soit un sapajou de l'espèce même, ou de l'espèce très-voisine de celle du coaïta.

Nous ne pouvons aussi nous dispenser d'observer que si l'animal indiqué par M. Linnæus, sous le nom de *diana*[b], est en effet, comme il le dit, l'*exquima* de Marcgrave, il a manqué dans sa description le caractère essentiel, qui est la *queue prenante*, et qui seul doit décider si ce *diana* est du genre des *sapajous* ou de celui des *guenons*, et par conséquent s'il se trouve dans l'ancien ou dans le nouveau continent.

Indépendamment de cette variété, dont les caractères sont très-apparents, il y a d'autres variétés moins sensibles dans l'espèce du coaïta; celui qu'a décrit M. Brisson avait du poil blanchâtre sur toutes les parties inférieures du corps, au lieu que ceux que nous avons vus étaient entièrement noirs et n'avaient que très-peu de poils sur ces parties inférieures, où l'on voyait la peau qui était noire comme le poil. Des deux coaïtas dont parle M. Edwards[c], l'un était noir et l'autre était brun; on leur avait donné, dit-il, le nom de *singe-araignée*, à cause de leur queue et de leurs membres qui étaient fort longs et fort minces : ces animaux sont en effet fort effilés du corps et des jambes, et mal proportionnés.

On m'en présenta un, il y a plusieurs années, sous le nom de *cha-*

a. Ces animaux ont quantité de vers dans les entrailles; j'en tirai une fois ma pleine main du corps d'un que nous ouvrîmes, et il y en avait de sept ou huit pouces de long. *Voyage de Dampierre*, t. IV, page 225.

b. « Diana simia caudata barbata, fronte barbaque fastigiata. » Linn., *Act. Stockh.*, 1754, page 210, tab. 6. « Cercopithecus barbatus Guineensis, Marcgravii..... Habitat in *Guineâ*, « magnitudo felis majoris; nigra punctis albidis. Dorsum postice ferrugineum, femora subtus « helvola, gula pectusque alba, frons pilis erectis albis fastigiatis, linea transversa in formam « lunæ crescentis, barba fastigiata nigra, subtus alba, insidens tuberi adiposo, linea alba ab ano « ad genua ab exteriori latere femorum ducta. Ludibunda omnia dejicit, peregrinos nutitando « salutat, irata ore hiat maxillasque exagitat; vocata respondet *greek*. » Linn., *Syst. nat.*, edit. X, pages 26 et 27.

c. Voyez *Glanures*, page 222.

meck[1], que l'on me dit venir des côtes du Pérou ; j'en fis prendre les mesures et faire une description [a] ; je la rapporte ici pour qu'on puisse la comparer avec celle que M. Daubenton a faite du coaïta, et reconnaître qu'à quelques variétés près, ce chameck du Pérou est le même animal que le coaïta de la Guiane.

Ces sapajous sont intelligents et très-adroits ; ils vont de compagnie, s'avertissent, s'aident et se secourent ; la queue leur sert exactement d'une cinquième main ; il paraît même qu'ils font plus de choses avec la queue qu'avec les mains ou les pieds [b] : la nature semble les avoir dédommagés par là du pouce qui leur manque. On assure qu'ils pêchent et prennent du poisson avec cette longue queue, et cela ne nous paraît pas incroyable, car nous avons vu l'un de nos coaïtas prendre de même avec sa queue et

a. Cet animal venait de la côte de Bancet au Pérou, il était âgé de treize mois ; il pesait environ six livres ; il était noir par tout le corps ; la face nue, avec une peau grenue et de couleur de mulâtre ; le poil de deux à trois pouces de longueur et un peu rude ; les oreilles de même couleur que la face et aussi dégarnies de poil, fort ressemblantes à celles de l'homme ; la queue longue d'un pied dix pouces, grosse de cinq pouces de circonférence à la base, et de onze lignes à l'extrémité, elle était ronde et garnie de poils en dessus et en dessous à son origine, et sur une longueur de treize pouces, mais sans poil par-dessous sur une longueur de neuf pouces à son extrémité, où elle est aplatie par-dessous et sillonnée dans son milieu, et ronde par-dessus ; l'animal se sert de sa queue pour se suspendre et s'accrocher, il s'en sert aussi comme d'une cinquième main pour saisir ce qu'il veut amener à lui ; il avait treize pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue ; neuf pouces et demi de circonférence derrière les bras, et un pied un pouce sur la pointe du sternum qui est très-relevé ; neuf pouces et demi devant les pattes de derrière ; le cou avait cinq pouces et demi de circonférence ; il n'y avait que deux mamelles, placées presque sous les aisselles ; la tête avait cinq pouces de circonférence prise à l'endroit le plus gros, et deux pouces au-dessous des yeux ; le nez treize lignes de longueur ; les yeux étaient fort ressemblants à ceux d'un enfant, ils avaient neuf lignes de longueur d'un angle à l'autre, l'iris en était brun et environné d'un petit cercle jaunâtre, la prunelle était grande, et il y avait d'un œil à l'autre huit lignes de distance ; l'oreille avait un pouce six lignes de longueur et dix lignes de largeur ; le tour de la bouche treize lignes ; les bras six pouces trois lignes de longueur et trois pouces de circonférence ; l'avant-bras six pouces de longueur et deux pouces et demi de circonférence ; le reste de la main cinq pouces de longueur ; la paume de la main un pouce trois lignes de largeur ; il avait aux mains quatre grands doigts garnis d'ongles, et un petit pouce sans ongle qui n'était long que de deux lignes ; l'index avait deux pouces deux lignes de longueur ; le doigt du milieu deux pouces et demi ; l'annulaire deux pouces quatre lignes, et le petit doigt deux pouces ; les ongles trois lignes et demie à quatre lignes de longueur ; la jambe six pouces jusqu'au genou et quatre pouces huit lignes de circonférence au plus gros, depuis le genou jusqu'au talon cinq pouces quatre lignes, et trois pouces de circonférence ; le pied cinq pouces et demi de longueur ; il avait aux pieds cinq doigts mieux proportionnés que ceux des mains ; le pouce avait un pouce six lignes de longueur, l'index deux pouces, le doigt du milieu deux pouces deux lignes, l'annulaire deux pouces, et le petit doigt un pouce neuf lignes ; le pied deux pouces trois lignes de largeur.

b. « This creature has no more than four fingers to each of its fore paws, but the top of the « tail is smooth underneath, and on this it depends for its chief actions, for the creature holds « every thing by it, and sling it self with the greatest ease from every tree and post by its « means... It is a native of the main continent; and a part of the food of the Indians. » Russel, *Hist. of. Jamaïca*, chap. v, sect. v.

1. Le *chameck* est une espèce différente de celle du *coaïta* : il a un très-petit pouce, qui manque au *coaïta*.

amener à lui un écureuil qu'on lui avait donné pour compagnon dans sa chambre. Ils ont l'adresse de casser l'écaille des huîtres pour les manger [a], et il est certain qu'ils se suspendent plusieurs les uns au bout des autres, soit pour traverser un ruisseau, soit pour s'élancer d'un arbre à un autre [b]. Ils ne produisent ordinairement qu'un ou deux petits, qu'ils portent toujours sur le dos; ils mangent du poisson, des vers et des insectes, mais les fruits sont leur nourriture la plus ordinaire : ils deviennent très-gras dans le temps de l'abondance et de la maturité des fruits, et l'on prétend qu'alors leur chair est fort bonne à manger [c].

Caractères distinctifs de ces espèces.

Le coaïta n'a ni abajoues ni callosités sur les fesses; il a la queue prenante et très-longue, la cloison des narines très-épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; il n'a que quatre doigts aux mains ou pieds de devant; il a le poil et la peau noirs, la face nue et tannée, les oreilles aussi nues et faites comme celles de l'homme; il a environ un pied et demi de longueur, et la queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble; il marche à quatre pieds.

L'exquima est à peu près de la même grandeur que le coaïta; il a comme lui la queue prenante, mais il n'a pas de poil noir sur tout le corps; il varie pour les couleurs; il y en a de noirs et de fauves sur le dos, et de blancs sur la gorge et le ventre; il a d'ailleurs une barbe remarquable : néanmoins ces différences ne m'ont pas paru suffisantes pour en faire deux espèces séparées, d'autant qu'il y a des coaïtas qui ne sont pas tout noirs, et qui ont du poil blanchâtre sur la gorge et le ventre. Les femelles dans ces deux espèces ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

a. A l'île de Gorgonia sur la côte du Pérou, je remarquai des singes qui venaient cueillir des huîtres lorsque la marée était basse, et qui les ouvraient de cette manière : ils en prenaient une qu'ils mettaient sur une pierre, et avec une autre pierre ils la frappaient jusqu'à ce qu'ils eussent rompu l'écaille en morceaux, ensuite ils en avalaient les poissons. *Voyage de Dampierre*, t. IV, page 288.

b. En allant à Panama, je vis en Capira qu'une de ces guenons sauta d'un arbre à un autre, qui était de l'autre côté de la rivière, ce qui me fit beaucoup émerveiller; elles sautent où elles veulent, s'entortillant la queue en une branche pour se branler, et quand elles veulent sauter en un lieu éloigné et qu'elles ne peuvent y atteindre d'un saut, elles usent alors d'une gentille façon, qui est qu'elles s'attachent à la queue les unes des autres, et font par ce moyen comme une chaîne de plusieurs, puis après elles s'élancent et se jettent en avant, et la première étant aidée de la force des autres atteint où elle veut et s'attache à un rameau, puis elle aide et soutient tout le reste jusqu'à ce qu'elles soient toutes parvenues, attachées, comme je l'ai dit, à la queue les unes des autres. *Histoire naturelle des Indes*, par Joseph d'Acosta, p. 200.

c. Ces animaux sont de taille médiocre, mais fort gras dans la belle saison, lorsque les fruits sont mûrs; la chair en est exquise, et nous en mangions beaucoup. *Voyage de Dampierre*. t. IV, page 225.

LE SAJOU.[a]*

Nous connaissons deux variétés dans cette espèce, le sajou brun[1], qu'on appelle vulgairement le *singe-capucin*, et le *sajou gris*[2], qui ne diffère du sajou brun que par les couleurs du poil; ils sont de la même grandeur, de la même figure et du même naturel : tous deux sont très-vifs, très-agiles et très-plaisants par leur adresse et leur légèreté; nous les avons eus vivants, et il nous a paru que de tous les sapajous, ce sont ceux auxquels la température de notre climat disconvenait le moins; ils y subsistent sans peine et pendant quelques années, pourvu qu'on les tienne dans une chambre à feu pendant l'hiver; ils peuvent même produire, et nous en citerons plusieurs exemples : il est né deux de ces petits animaux chez Mme la marquise de Pompadour à Versailles, un chez M. de Réaumur à Paris, et un autre chez Mme de Poursel en Gâtinais[b]; mais chaque portée n'est ici que d'un petit, au lieu que dans leur climat ils en font souvent deux. Au reste, ces sajous sont fantasques dans leurs goûts et dans leurs affections : ils paraissent avoir une forte inclination pour de certaines personnes, et une grande aversion pour d'autres, et cela constamment.

Nous avons observé dans ces animaux une singularité qui fait qu'on prend souvent les femelles pour les mâles; le clitoris est proéminent au dehors, et paraît autant que la verge du mâle.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les sajous n'ont ni abajoues ni callosités sur les fesses; ils ont la face et les oreilles couleur de chair, avec un peu de duvet par-dessus; la cloison

a. *Sajou*, mot abrégé de *cayouassou* ou *sajouassou*, nom de ces animaux au Maragnon. — *Nota*. Cayouassou doit se prononcer *sajouassou*, c'est là l'origine du mot *sapajou*.

b. M. Sanches, ci-devant premier médecin à la cour de Russie, et que j'ai déjà eu occasion de citer avec reconnaissance, m'a communiqué ce dernier fait par une lettre de Mme de Poursel, doit voici l'extrait : « A Bordeaux en Gâtinois, le 26 janvier 1764. Le 13 de ce mois, la femelle « sapajou a fait un petit, qui avait la tête presque aussi grosse que celle de sa mère; elle a « beaucoup souffert pendant plus de deux heures, on fut obligé de lui couper la ceinture par « laquelle on la tenait attachée, sans cela elle n'aurait pu mettre bas : rien de si joli que de « voir le père et la mère, avec leur petit, qu'ils tourmentent sans cesse, soit en le portant, « soit en le caressant. *Fernambuco* (on a donné ce nom au sapajou mâle, qui est venu de cette « partie du Brésil l'été dernier 1763 à Lisbonne, et qu'on a apporté avec sa femelle à Paris au « mois de septembre suivant) aime son enfant à la folie; le père et la mère le portent chacun « à leur tour, et quand il ne se tient pas bien, il est mordu bien serré. »

* *Simia apella* (Linn.). — *Sajou* (Cuv.). — Ordre *id.*; famille *id.*; tribu *id.*; genre *Sapajous* (Cuv.).

1. Le *sajou brun* de Buffon est le *simia apella* de Linné, le *sajou* de Cuvier.

2. Le *sajou gris* n'est qu'une *variété* du *sajou brun.*

« Les *sajous* et les *saïs* varient si fort du brun au jaunâtre et au blanchâtre qu'on serait tenté « d'en faire beaucoup d'espèces, si l'on n'avait les variétés intermédiaires... Il faudra encore de « nombreuses observations, faites dans les lieux que ces animaux habitent, avant qu'on puisse « se flatter de ne pas en établir les espèces arbitrairement. » (Cuvier.)



Le Sajou cornu. Le Sajou nègre



L'Yarqué. Le Saïmiri

N° 85

des narines épaisse, et les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; les yeux châtains et placés assez près l'un de l'autre; ils ont la queue prenante, nue par-dessous à l'extrémité, et fort touffue sur tout le reste de sa longueur; les uns ont le poil noir et brun, tant autour de la face que sur toutes les parties supérieures du corps; les autres l'ont gris autour de la face, et d'un fauve brun sur le corps; ils ont également les mains noires et nues; ils n'ont qu'un pied de longueur depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE SAÏ.[a]*

Nous avons vu deux de ces animaux qui nous ont paru faire variété dans l'espèce; le premier a le poil d'un brun noirâtre[1]; le second, que nous avons appelé *saï à gorge blanche*[2], a du poil blanc sur la poitrine, sous le cou et autour des oreilles et des joues; il diffère encore du premier, en ce qu'il a la face plus dégarnie de poil; mais au reste ils se ressemblent en tout, ils sont du même naturel, de la même grandeur et de la même figure. Les voyageurs ont indiqué ces animaux sous le nom de *pleureurs*[b], parce qu'ils ont un cri plaintif, et que pour peu qu'on les contrarie ils ont l'air de se lamenter; d'autres les ont appelés *singes musqués,* parce qu'ils ont, comme le macaque, une odeur de faux musc[c]; d'autres enfin leur ont donné le nom de *macaque*[d], qu'ils avaient emprunté du macaque de Guinée; mais les macaques sont des guenons à queue lâche, et ceux-ci sont de la famille des sapajous, car ils ont la queue prenante. Ils n'ont que deux mamelles, et ne produisent qu'un ou deux petits; ils sont doux, dociles, et si craintifs que leur cri ordinaire, qui ressemble à celui du rat, devient un gémissement dès qu'on les menace. Dans ce pays-ci ils mangent des hanne-

a. Cay, que l'on doit prononcer *saï*, nom de cet animal au Brésil, et que nous avons adopté.

b. Dans l'île Grande ou île Saint-George sous le Tropique, à deux lieues du continent de l'Amérique, il y a des singes qu'on appelle *pleureurs*, qui imitent les cris d'un enfant. *Voyage de Le Gentil*, t. I, p. 15.

c. Il y a dans les terres de la baie de Tous-les-Saints de petits singes, qui sont d'une laideur affreuse, et qui sentent beaucoup le musc. *Voyage de Dampierre*, t. IV, p. 69.

d. J'ai vu à la baie de Tous-les-Saints deux espèces de singes, les uns qu'on appelle *sagouins* et les autres qu'on appelle *macaques.* Les sagouins sont de la grosseur d'un écureuil, il y en a de gris, et d'autres d'un poil fin et de couleur d'aurore; ils sont tout à fait jolis... Les macaques sont plus gros et d'un poil brun; ils pleurent toujours, etc. *Voyage de de Gennes*, par Froger, p. 150.

* *Simia capucina* (Linn.). — Ordre *id.*; famille *id.*; genre *id.*

1. C'est le *saï* proprement dit. (Voyez la nomenclature ci-dessus.)

2. *Simia hipoleucos.* — Probablement le même que le *saï* proprement dit.

tons et des limaçons [a] de préférence à tous les autres aliments qu'on peut leur présenter; mais au Brésil, dans leur pays natal, ils vivent principalement de graines et de fruits sauvages qu'ils cueillent sur les arbres [b], où ils demeurent, et d'où ils ne descendent que rarement à terre.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Les saïs n'ont ni abajoues ni callosités sur les fesses; ils ont la cloison des narines fort épaisse, et l'ouverture des narines à côté, et non pas au-dessous du nez; la face ronde et plate, les oreilles presque nues; ils ont la queue prenante, nue par-dessous vers l'extrémité, le poil d'un brun noirâtre sur les parties supérieures du corps, et d'un fauve pâle, ou même d'un blanc sale sur les parties inférieures. Ces animaux n'ont qu'un pied ou quatorze pouces de grandeur; leur queue est plus longue que le corps et la tête pris ensemble; ils marchent à quatre pieds. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE SAÏMIRI [c] *.

Le saïmiri est connu vulgairement sous le nom de *sapajou aurore*, de *sapajou orangé* et de *sapajou jaune;* il est assez commun à la Guiane, et

a. Tous les singes de ce pays de l'Amérique méridionale vivent de fruits et de fleurs, et de quelques insectes, comme cigales, etc. *Histoire des aventuriers*, par Oexmelin, t. II, p. 256.

b. Le naturel des cays (*saïs*) est tel, que ne bougeant guère de dessus un arbre qui porte un fruit, ayant gousse presque comme nos grosses fèves, de quoi ils se nourrissent : ils s'assemblent ordinairement par troupes, et principalement en temps de pluie; c'est un plaisir de les ouïr crier et mener leur sabbat sur ces arbres. Au reste, cet animal n'en porte qu'un d'une ventrée; mais le petit ayant cette industrie de nature, que sitôt qu'ils est hors du ventre, il embrasse et tient ferme le cou du père ou de la mère; s'ils se voient pourchassés des chasseurs, sautant et l'emportant ainsi de branches en branches le sauvent de cette façon; partant les sauvages n'en pouvant guère prendre, ni jeunes ni vieux, n'ont d'autre moyen de les avoir sinon qu'à coups de flèches, les abattent de dessus les arbres dont tombant étourdis et quelquefois bien blessés, après qu'ils les ont guéris et un peu apprivoisés les changent pour quelques marchandises; je dis nommément apprivoisés, car du commencement qu'ils sont pris ils sont si farouches qu'ils mordent si opiniâtrément qu'il faut les assommer pour le faire lâcher prise. *Voyage de de Lery*, p. 164.

c. *Caymiri*, nom de cet animal dans les terres du Maragnon, et que l'on doit prononcer *saïmiri*.

Nota. Je crois qu'on doit rapporter à cette espèce le *caitaia* ou *saïtaia* de Marcgrave qu'il décrit en ces termes : « *Caitaia* Brasiliensibus, pilo longiore ex albido flavescente, caput habet « subrotundum, frontem haud elatam aut pene nullam, nasum parvum et compressum. Cau- « dam gestat arcuatam, redolet Moschum. Hæc unica ipsi inest gratia. Mite tractari debet, « alias altissima voce clamat et facile ad iram concitari potest. Alius ejusdem speciei sed major,

* *Simia sciurea* (Linn.). — Ordre *id.*; famille *id.*; tribu *id.*; genre *Sapajous;* sous-genre *Saïmiris* (Cuv.).

c'est par cette raison que quelques voyageurs l'ont aussi indiqué sous la dénomination de *sapajou de Cayenne.* Par la gentillesse de ses mouvements, par sa petite taille, par la couleur brillante de sa robe, par la grandeur et le feu de ses yeux, par son petit visage arrondi, le saïmiri a toujours eu la préférence sur tous les autres sapajous, et c'est en effet le plus joli, le plus mignon de tous; mais il est aussi le plus délicat [a], le plus difficile à transporter et à conserver; par tous ces caractères, et particulièrement encore par celui de la queue, il paraît faire la nuance entre les sapajous et les sagouins, car la queue, sans être absolument inutile et lâche comme celle des sagouins, n'est pas aussi musclée que celle des sapajous; elle n'est, pour ainsi dire, qu'à demi prenante, et quoiqu'il s'en serve pour s'aider à monter et descendre il ne peut ni s'attacher fortement, ni saisir avec fermeté, ni amener à lui les choses qu'il désire; et l'on ne peut plus comparer cette queue à une main comme nous l'avons fait pour les autres sapajous.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le saïmiri n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la cloison des narines épaisse, les narines ouvertes à côté et non pas au-dessous du nez; il n'a, pour ainsi dire, point de front; son poil est d'un jaune brillant, il a deux bourrelets de chair en forme d'anneau autour des yeux; il a le nez élevé à la racine et aplati à l'endroit des narines; la bouche petite, la face plate et nue, les oreilles garnies de poil et un peu pointues; la queue à demi prenante, plus longue que le corps; il n'a guère que dix ou onze pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; il se tient aisément sur ses pieds de derrière, mais il marche ordinairement à quatre pieds. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

« et pilo magis fusco instar zebellinorum, etiam Moschum redolet. » Marcgr., *Hist. nat. Brasil.*, page 227. Le premier de ces deux animaux de Marcgrave me paraît être notre saïmiri, et le second notre saï; le poil d'un jaune blanchâtre, le front si court qu'il paraît nul, sont les deux caractères distinctifs du saïmiri; le poil d'un brun noirâtre, et l'odeur de musc me paraissent indiquer assez le saï, qui comme le saïmiri est sujet à gémir et crier pour peu qu'on le maltraite.

a. Le sapajou de Cayenne, est une espèce de petit singe d'un poil jaunâtre; il a de gros yeux, la face blanche, le menton noir et la taille menue; il est alerte et caressant, mais il est aussi sensible au froid que les sagouins du Brésil. *Relation du voyage de Gennes*, par Froger. Paris, 1698, p. 163.

LE SAKI.[a] *

Le saki, que l'on appelle vulgairement *singe à queue de renard,* parce qu'il a la queue garnie de poils très-longs, est le plus grand des *sagouins*[1]; lorsqu'il est adulte il a environ dix-sept pouces de longueur, au lieu que des cinq autres sagouins le plus grand n'en a que neuf ou dix. Le saki a le poil très-long sur le corps, et encore plus long sur la queue; il a la face rousse et couverte d'un duvet blanchâtre; il est aisé à reconnaître et à distinguer de tous les autres sagouins, de tous les sapajous et de toutes les guenons par les caractères suivants.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le saki n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante et de plus d'une moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines fort épaisse et leurs ouvertures à côté; la face tannée et couverte d'un duvet fin, court et blanchâtre, le poil des parties supérieures du corps d'un brun noir, celui du ventre et des autres parties inférieures d'un blanc roussâtre; le poil partout très-long et encore plus long sur la queue, dont il déborde l'extrémité de près de deux pouces; ce poil de la queue est ordinairement d'un brun noirâtre comme celui du corps. Il paraît qu'il y a variété dans cette espèce pour la couleur du poil, et qu'il se trouve des sakis qui ont le poil du corps et de la queue d'un fauve roussâtre : cet animal marche à quatre pieds, et a près d'un pied et demi de longueur depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles, dans cette espèce, ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

a. *Saki.* « Simia minima, capite albido, dorso fusco pone rufescente, caudâ crinitâ. » Sakee Winkee. Brown's, *Hist. nat. of Jamaïca*, chap. v, sect. v. — *Nota. Sakee winkee,* doit se prononcer *saki winki;* nous avons adopté ce nom *saki*, d'autant plus volontiers qu'il nous paraît dérivé du mot *cacuien,* qui doit se prononcer *sacuien*, lequel, selon Thevet, page 103, était le nom des grands sagouins dans plusieurs endroits de l'Amérique méridionale.

* *Simia pithecia* (Linn.). — Le *yarké* (Cuv.). — Ordre *id.*; famillle *id.*; tribu *id.*; genre *Sakis;* sous-genre *Sakis* proprement dits (Cuv.).

1. « Tous le singes d'Amérique à queue non prenante, et les ouistitis, portent en commun, « dans Buffon, le nom de *sagouins*. Ce nom de *sagouin* ou *çagui* appartient en effet, au Brésil, « à tous les petits quadrumanes à queue non prenante. » (Cuvier.)

LE TAMARIN. [a] *

Cette espèce est beaucoup plus petite que la précédente, et en diffère par plusieurs caractères, principalement par la queue qui n'est couverte que de poils courts, au lieu que celle du saki est garnie de poils très-longs. Le tamarin est remarquable aussi par ses larges oreilles et ses pieds jaunes; c'est un joli animal [b], très-vif, aisé à apprivoiser, mais si délicat qu'il ne peut résister longtemps à l'intempérie de notre climat.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le tamarin n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines fort épaisse et leurs ouvertures à côté; la face couleur de chair obscure; les oreilles carrées, larges, nues et de la même couleur; les yeux châtains, la lèvre supérieure fendue à peu près comme celle du lièvre; la tête, le corps et la queue garnies de poils d'un brun noir et un peu hérissés, quoique doux; les mains et les pieds couverts de poils courts d'un jaune orangé; il a le corps et les jambes bien proportionnés, il marche à quatre pieds, et la tête et le corps pris ensemble n'ont que sept ou huit pouces de longueur. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

a. *Tamarin*, nom de cet animal à Cayenne.

b. Il y a de fort petits singes à Cayenne que l'on appelle des *tamarins*, beaux à merveilles; ils ne sont pas plus gros que des écureuils, et ont la tête et la face comme un lion, de petites dents blanches comme l'ivoire, qui sont de la grosseur et aussi bien arrangées que celles d'une montre d'horloge; ils sont noirs avec de petites taches sur le train de devant de couleur isabelle; les pattes sont comme celles des singes et de couleur de franchipane; ils sont familiers et font mille singeries. *Voyage à Cayenne*, par Antoine Binet, p. 341 et 342.

* *Simia midas* (Linn.). — *Midas rufimanus* (Geoff.). — Ordre *id.*; famille *id.*; tribu *id.*; genre *Ouistitis;* sous-genre *Midas* (Cuv.).

Buffon comptait les *ouistitis* parmi les *sagouins*. (Voyez la note 1 de la p. précédente.) M. Cuvier en a fait un genre à part. — « Les ouistitis forment un petit genre semblable aux sakis, et qui « a longtemps été confondu avec eux dans le grand genre des singes; ils ont, en effet, comme « les singes d'Amérique en général, la tête ronde, le visage plat, les narines latérales, les « fesses velues, point d'abajoues, et, comme les sakis en particulier, la queue non prenante; « mais ils n'ont que vingt mâchelières, comme les singes de l'ancien continent; tous leurs « ongles sont comprimés et pointus, excepté ceux des pouces de derrière, et leurs pouces de « devant s'écartent si peu des autres doigts qu'on ne leur donne qu'en hésitant le nom de qua- « drumanes. » (Cuv.)

L'OUISTITI. [a] *

L'ouistiti est encore plus petit que le tamarin; il n'a pas un demi-pied de longueur, le corps et la tête compris, et sa queue a plus d'un pied de long; elle est marquée, comme celle du mococo, par des anneaux alternativement noirs et blancs; le poil en est plus long et plus fourni que celui du mococo; l'ouistiti a la face nue et d'une couleur de chair assez foncée; il est coiffé fort singulièrement par deux toupets de longs poils blancs au-devant des oreilles, en sorte que, quoiqu'elles soient grandes, on ne les voit pas en regardant l'animal en face. M. Parsons a donné une très-bonne description de cet animal dans les Transactions philosophiques [b]. Ensuite M. Edwards en a donné une bonne figure dans ses Glanures; il dit en avoir vu plusieurs, et que les plus gros ne pesaient guère que six onces, et les plus petits quatre onces et demie; il observe très-judicieusement que c'est à tort que l'on a supposé que le petit singe d'Éthiopie, dont Ludolf fait mention sous le nom de *fonkes* ou *guereza* était le même animal que celui-ci [c]; il est en effet très-certain que l'ouistiti ni aucun autre sagouin ne se trouve en Éthiopie, et il est très-vraisemblable que le *fonkes* ou *guereza* de Ludolf est ou le *mococo* ou le *loris*, qui se trouvent dans les terres méridionales de l'ancien continent. M. Edwards dit encore que le sanglin (*ouistiti*), lorsqu'il est en bonne santé, a le poil très-fourni et très-touffu; que l'un de ceux qu'il a vus, et qui était des plus vigoureux, se nourrissait de plusieurs choses, comme de biscuits, fruits, légumes, insectes, limaçons, et qu'un jour étant déchaîné, il se jeta sur un petit poisson doré de la Chine qui était dans un bassin, qu'il le tua et le dévora avidement; qu'ensuite on lui donna de petites anguilles qui l'effrayèrent d'abord en s'entortillant autour de son cou, mais que bientôt il s'en rendit maître et les mangea. Enfin M. Edwards ajoute un exemple qui prouve que ces petits animaux pourraient peut-être se multiplier dans les contrées méridionales de l'Europe; ils ont, dit-il, produit des petits en Portugal, où le climat leur est favorable; ces petits sont d'abord fort laids, n'ayant presque point de poil sur

a. *Ouistiti*, son articulé que cet animal fait entendre toutes les fois qu'il donne de la voix, et que nous lui avons donné pour nom.

b. *Transactions philos.*, volume XLVII, page 146.

c. Jean Ludolph, dans son Histoire d'Éthiopie ou d'Abyssinie, a donné deux figures de cet animal; on en trouve la description à la page 58 de la traduction anglaise de cet ouvrage : il l'appelle *fonkes* ou *guereza*; mais sa description ne répond point aux figures; de sorte que je m'imagine que ceci a été trouvé en Hollande, et qu'on a supposé que c'était le petit singe décrit par Ludolph, quoiqu'il eût été apporté par les Hollandais du Brésil, qui leur appartenait dans le temps de la publication de cette Histoire de Ludolph. *Glanures de M. Edwards*, p. 16.

* *Simia jacchus* (Linn.). — L'*ouistiti* commun (Cuv.). — Ordre *id.*; famille *id.*; genre *id.*; sous-genre *Iacchus* (Cuv.).

le corps; ils s'attachent fortement aux tettes de leur mère; quand ils sont devenus un peu grands, ils se cramponnent fortement sur son dos ou sur ses épaules, et quand elle est lasse de les porter, elle s'en débarrasse en se frottant contre la muraille; lorsqu'elle les a écartés, le mâle en prend soin sur-le-champ, et les laisse grimper sur son dos pour soulager la femelle [a].

Caractères distinctifs de cette espèce.

L'ouistiti n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante, fort touffue, annelée alternativement de noir et de blanc, ou plutôt de brun et de gris, et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison des narines fort épaisse, et leurs ouvertures à côté; la tête ronde, couverte de poil noir au-dessus du front, sur le bas duquel il y a au-dessus du nez une marque blanche et sans poil; sa face est aussi presque sans poil et d'une couleur de chair foncée; il a des deux côtés de la tête, au-devant des oreilles, deux toupets de longs poils blancs; ses oreilles sont arrondies, plates, minces et nues; ses yeux sont d'un châtain rougeâtre; le corps est couvert d'un poil doux d'un gris cendré, et d'un gris plus clair, et mêlé d'un peu de jaune sur la gorge, la poitrine et le ventre; il marche à quatre pieds, et n'a souvent pas un demi-pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE MARIKINA.[b]*

Le marikina est assez vulgairement connu sous le nom de petit *singe-lion :* nous n'admettons pas cette dénomination composée, parce que le marikina n'est point un singe, mais un sagouin, et que d'ailleurs il ne ressemble pas plus au lion qu'une alouette ressemble à une autruche, et qu'il n'a de rapport avec lui que par l'espèce de crinière qu'il porte autour de la face, et par le petit flocon de poils qui termine sa queue. Il a le poil touffu, long, soyeux et lustré; la tête ronde, la face brune, les yeux roux, les oreilles rondes, nues et cachées sous les longs poils qui environnent sa face; ces poils sont d'un roux vif, ceux du corps et de la queue sont d'un

a. *Glanures de M. Edwards*, p. 17.
b. *Marikina*, nom de cet animal au Maragnon, et que nous avons adopté.
* *Simia rosalia* (Linn.). — *Midas Marikina* (Geoff.). — Ordre *id.*; famille *id.*; tribu *id.* genre *id.*; sous-genre *Midas* (Cuv.).

jaune très-pâle et presque blanc : cet animal a les mêmes manières, la même vivacité et les mêmes inclinations que les autres sagouins, et il paraît être d'un tempérament un peu plus robuste, car nous en avons vu un qui a vécu cinq ou six ans à Paris, avec la seule attention de le garder pendant l'hiver dans une chambre, où tous les jours on allumait du feu.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le marikina n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante, et presque une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines épaisse, et leurs ouvertures à côté; il a les oreilles rondes et nues, de longs poils d'un roux doré autour de la face; du poil presque aussi long, d'un blanc jaunâtre et luisant sur tout le reste du corps, avec un flocon assez sensible à l'extrémité de la queue; il marche à quatre pieds, et n'a qu'environ huit ou neuf pouces de longueur en tout. La femelle n'est pas sujette à l'écoulement périodique.

LE PINCHE. [a] *

Le pinche, quoique fort petit, l'est cependant moins que l'ouistiti, et même que le tamarin; il a environ neuf pouces de long, la tête et le corps compris, et sa queue est au moins une fois plus longue. Il est remarquable par l'espèce de chevelure blanche et lisse qu'il porte au-dessus et aux côtés de la tête, d'autant que cette couleur tranche merveilleusement sur celle de la face, qui est noire et ombrée par un petit duvet gris; il a les yeux tout noirs, la queue d'un roux vif à son origine et jusqu'à près de la moitié de sa longueur, où elle change de couleur et devient d'un noir brun jusqu'à l'extrémité; le poil des parties supérieures du corps est d'un brun fauve; celui de la poitrine, du ventre, des mains et des pieds est blanc; la peau est noire partout, même sous les parties où le poil est blanc; il a

a. *Pinche*, nom de cet animal à Maynas, et que nous avons adopté. Je ne parle pas (dit M. de la Condamine) de la petite espèce connue sous le nom de *sapajous*, mais d'autres plus petits encore, difficiles à apprivoiser, dont le poil est long, lustré, ordinairement couleur de marron et quelquefois moucheté de fauve : ils ont la queue deux fois aussi longue que le corps; la tête petite et carrée, les oreilles pointues et saillantes comme les chiens et les chats, et non comme les autres singes, avec lesquels ils ont peu de ressemblance, ayant plutôt l'air et le port d'un petit lion; on les appelle *pinche* à Maynas. *Voyage sur la rivière des Amazones*, page 165.

* *Simia œdipus* (Linn.). — *Midas œdipus* (Geoff.) — Ordre *id.*; famille *id.*; tribu *id.*; genre et sous-genre *id.*

la gorge nue et noire comme la face : c'est encore un joli animal et d'une figure très-singulière; sa voix est douce et ressemble plus au chant d'un petit oiseau qu'au cri d'un animal; il est très-délicat, et ce n'est qu'avec de grandes précautions qu'on peut le transporter d'Amérique en Europe [a].

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le pinche n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante et une fois plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison entre les narines épaisse, et leurs ouvertures à côté; la face, la gorge et les oreilles noires, de longs poils blancs en forme de cheveux lisses; le museau large, la face ronde; le poil du corps assez long, brun fauve ou roux sur le corps jusques auprès de la queue où il devient orangé, blanc sur la poitrine, le ventre, les mains et les pieds, où il est plus court que sur le corps; la queue d'un roux vif à son origine et dans la première partie de sa longueur, ensuite d'un roux brun, et enfin noirs à son extrémité; il marche à quatre pieds et n'a qu'environ neuf pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

LE MICO. [b] *

C'est à M. de la Condamine à qui [1] nous devons la connaissance de cet animal; ainsi nous ne pouvons mieux faire que de rapporter ce qu'il en

a. *Nota.* Voici ce que de Lery dit au sujet de ce petit animal. « Il se trouve en cette terre du « Brésil, un marmot, que les Sauvages appellent *sagouin,* non plus grand qu'un escuriau et de « même poil roux; mais quant à sa figure, le mufle comme celui d'un lion et fier de même; « c'est le plus joli petit animal que j'aie vu par-delà; et de fait, s'il était aussi aisé à repasser « que la guenon, il serait beaucoup plus estimé; mais outre qu'il est si délicat, qu'il ne peut « endurer le branlement du navire sur la mer, encore est-il si glorieux que pour peu de fâcherie « qu'on lui fasse, il se laisse mourir de dépit. » *Voyage de Jean Lery,* p. 163.

b. *Mico*, nom que l'on donne aux plus petites espèces de sagouins dans les terres de l'Orénoque, selon Gumilla, pages 8 et 9; nous l'avons appliqué à cette espèce, afin de le distinguer des autres. — *Nota.* On voit par un passage de Joseph d'Acosta, que ce mot *mico* signifiait *guenon*, c'est-à-dire, *singe à longue queue,* et que de son temps on appliquait également le nom de *mico* aux sapajous et aux sagouins : « il y a (dit cet auteur) dans toutes les montagnes « de la terre ferme des Andes, un nombre infini de *micos* ou *guenons*, qui sont du genre des « singes, mais différents, en ce qu'ils ont une queue voire fort longue; il y en a entre eux « quelques races qui sont trois fois plus grandes voire quatre que les autres. » Mais depuis le temps d'Acosta, il paraît qu'on a restreint le nom de *mico* aux plus petites espèces, et c'est pour cela que j'ai cru pouvoir le donner au petit sagouin dont il est ici question.

« Cercopithecus ex cinereo albus argenteus, facie auriculisque rubris splendentibus, caudâ « castanei coloris. » Le petit singe de Para. Brisson, *Règne animal*, p. 201.

* *Simia argentata* (Linn.). — Ordre *id.*; famille *id.*; tribu *id.*; genre et sous-genre *id.*

1. Voyez la note de la page 3 du Ier volume.

écrit dans la relation de son voyage sur la rivière des Amazones : « Celui-ci, « dont le gouverneur du Para m'avait fait présent, était l'unique de son « espèce qu'on eût vu dans le pays; le poil de son corps était argenté et « de la couleur des plus beaux cheveux blonds; celui de sa queue était « d'un marron lustré approchant du noir. Il avait une autre singularité « plus remarquable; ses oreilles, ses joues et son museau étaient teints « d'un vermillon si vif qu'on avait peine à se persuader que cette couleur « fût naturelle; je l'ai gardé pendant un an, et il était encore en vie lors- « que j'écrivais ceci, presque à la vue des côtes de France, où je me faisais « un plaisir de l'apporter vivant : malgré les précautions continuelles que « je prenais pour le préserver du froid, la rigueur de la saison l'a vraisem- « blablement fait mourir..... Tout ce que j'ai pu faire a été de le conserver « dans l'eau-de-vie, ce qui suffira peut-être pour faire voir que je n'ai rien « exagéré dans ma description [a]. » Par ce récit de M. de la Condamine, il est aisé de voir que la première espèce des animaux dont il parle est celui que nous avons appelé *tamarin*, et que le dernier auquel nous appliquons le nom de *mico* est d'une espèce très-différente et vraisemblablement beaucoup plus rare, puisque aucun auteur ni aucun voyageur avant lui n'en avait fait mention, quoique ce petit animal soit très-remarquable par le rouge vif qui anime sa face et par la beauté de son poil.

Caractères distinctifs de cette espèce.

Le mico n'a ni abajoues, ni callosités sur les fesses; il a la queue lâche, non prenante et d'environ moitié plus longue que la tête et le corps pris ensemble; la cloison des narines moins épaisse que les autres sagouins, mais leurs ouvertures sont situées de même à côté et non pas au bas du nez; il a la face et les oreilles nues, et couleur de vermillon, le museau court, les yeux éloignés l'un de l'autre, les oreilles grandes, le poil d'un beau blanc argenté, celui de la queue d'un brun lustré et presque noir; il marche à quatre pieds, et il n'a qu'environ sept ou huit pouces de longueur en tout. Les femelles ne sont pas sujettes à l'écoulement périodique.

a. *Voyage sur la rivière des Amazones*, par M. de la Condamine, p. 165 et suiv.

ADDITIONS[1]

AUX SINGES DU NOUVEAU CONTINENT.

SAPAJOUS.

ADDITION A L'ARTICLE DE L'ALOUATE. *

Le grand sapajou que nous avons appelé *alouate,* et qu'on nomme à Cayenne singe rouge, est désigné aussi assez communément, ainsi que l'ouarine, par la dénomination de singe hurleur. L'alouate diffère de l'ouarine par la couleur, et par quelques caractères qu'on pourrait attribuer à la différence des contrées qu'ils habitent. L'ouarine ou le hurleur noir, quoique fort commun au Brésil, ne se trouve point à la Guiane, et nous n'avons pu nous en procurer un individu. L'alouate ou le hurleur rouge est au contraire très-rare au Brésil, et très-commun dans les terres voisines de Cayenne.

Ce grand sapajou avait vingt-trois pouces et demi de longueur, et peut-être un pouce ou deux de plus, parce que la peau en est fort desséchée. La face est sans poil, le nez est aplati, les narines sont larges, les joues garnies sur les côtés de poils fauves et clair-semés, avec de grands poils noirs au-dessus des yeux, et il y a quatre dents incisives au-devant de chacune des mâchoires; les supérieures sont plus grosses et plus larges que les inférieures. Il y a aussi deux canines qui sont fort grosses à la base; et entre les incisives et les canines supérieures, de même qu'entre les canines et les mâchelières inférieures, il se trouve un espace vide dans lequel la dent canine de la mâchoire opposée entre lorsque la bouche se ferme. Nous n'avons pu voir les dents mâchelières [2] à cause du dessèchement de la peau. Ce que ce sapajou a de particulier, outre sa grande taille, ce sont de longs poils d'un roux foncé sur les côtés de la tête et du cou, qui lui forment comme une grande barbe sous le menton. Il a les jambes

1. Ces *Additions* font partie du VIIe volume des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, volume publié en 1789.

* Voyez la nomenclature de la page 137.

2. Les sapajous ont quatre incisives, deux canines, et douze molaires à chaque mâchoire, trente-six dents en tout.

et les bras fort courts relativement à la longueur de son corps. Les bras, depuis l'épaule au poignet, n'ont que dix pouces neuf lignes, et les cuisses et les jambes, jusqu'au talon, onze pouces huit lignes. La main, depuis le poignet jusqu'à l'extrémité du plus long doigt, a quatre pouces; et le pied cinq pouces deux lignes depuis le talon jusqu'au bout du plus long doigt. Le dedans et le dessous des pieds et des mains est une peau nue, et le dessus est couvert de petits poils d'un brun roux. Le corps est très-fourni de poils, surtout aux épaules, où ils sont le plus longs, et ont jusqu'à deux pouces six lignes de longueur, tandis que le poil du corps n'a que treize ou quatorze lignes. Les bras sont bien couverts de poils sur leurs parties extérieures, mais leur partie intérieure est presque sans poil, et nous ne savons si ce manque de poil ne vient pas d'un défaut de cette peau desséchée. La couleur générale du poil de ce sapajou l'a fait nommer *singe rouge*, parce qu'en effet il paraît rouge par l'opposition des couleurs des différents endroits où le poil est d'un roux brûlé, mêlé de teintes brunes roussâtres, et cette couleur domine sur la barbe, sur la tête et sur l'intérieur des cuisses. Les bras, depuis le coude jusqu'au poignet, sont d'un brun roux très-foncé qui domine sur le fauve au dedans du bras, lequel est néanmoins d'un fauve plus foncé que celui du corps. Le poil, sous le ventre, est du même fauve que sur les reins, mais sur la partie de la poitrine voisine du cou il est mélangé de poils noirs plus longs que ceux du ventre. La queue est longue d'un pied sept pouces et demi sur un pouce neuf lignes de diamètre à l'origine; elle va toujours en diminuant de grosseur, et n'est revêtue par-dessous que d'une peau sans poil sur une longueur de dix pouces vers l'extrémité, ce qui démontre que l'animal s'en sert pour s'attacher et s'accrocher, ou pour prendre les différentes choses qu'il veut amener à lui, comme le font les autres sapajous qui tous, à l'exception de l'ouarine, sont plus petits que celui-ci : au reste cette queue, dont la peau est très-brune, est couverte en dessus de poils d'un roux brun.

On épie où l'on poursuit ces animaux à la chasse, et la chair n'en est pas absolument mauvaise à manger, quoique toujours très-dure. Si l'on ne fait que les blesser sur un arbre ils s'attachent à une branche par leur longue queue, et ne tombent à terre que lorsqu'ils sont morts; quelquefois même ils ne se détachent que plus de vingt-quatre heures après leur mort; la contraction dans les muscles qui replient le bout de la queue se conserve et dure pendant tout ce temps.

Ces gros sapajous mangent de différentes espèces de fruits. Ils ne sont pas féroces, mais ils causent de l'épouvante par leurs cris réitérés et presque continuels qu'on entend de fort loin, et qui leur ont fait donner le nom de hurleurs. Ils ne font qu'un petit que la mère porte sur le dos, et prend entre ses bras pour lui donner à teter. Ceux qu'on élève dans les maisons ont l'air triste et morne, et ne font point ces gentillesses qu'on nomme


BRITISH MUSEUM
Z
D
NATURAL HISTORY



Le Saï, Le Tamarin.



Le Mico, Le Pinche.

N° 86





L'Ouistiti. Le Marikina.



Le Magot. L'Alouate.

N° 87

communément des singeries; ils portent ordinairement la tête basse et ne se remuent qu'avec lenteur et nonchalance; ils s'accrochent très-souvent avec le bout de leur queue, dont ils font un, deux ou trois tours, selon qu'ils veulent être plus ou moins fortement attachés. L'état de domesticité change leur humeur et influe trop sensiblement sur leurs habitudes naturelles, car ils ne vivent pas longtemps en captivité; ils y perdent leur voix ou du moins ils ne la font jamais entendre, tandis qu'en liberté ils ne cessent de hurler : on entend leur cri plusieurs fois par jour dans les habitations voisines des forêts; leur carillon lugubre dure souvent quelques heures de suite. C'est ordinairement à deux heures après minuit qu'ils commencent à hurler ou crier, et ce cri, qui retentit au loin, se fait d'une manière singulière. Ils inspirent fortement et pendant longtemps l'air qu'ils rendent ensuite peu à peu, et ils font autant de bruit en l'inspirant qu'en le rendant; cela dépend d'une conformation singulière dans l'organe de la voix. Vers le milieu de la trachée-artère on trouve une cavité osseuse qui ressemble par sa forme extérieure au talon d'un soulier de femme; cette cavité osseuse est attachée par des ligaments membraneux qui l'environnent; l'air, poussé des poumons par la trachée-artère dans cette cavité, passe en montant par un canal membraneux, épais et sinueux, se rétrécissant et s'ouvrant en manière d'une bourse à cheveux : c'est à l'entrée et à la sortie de ce conduit membraneux que l'air éprouve toutes les modifications qui forment les tons successifs de leur forte voix. Les femelles ont un organe osseux comme les mâles.

Un observateur, qui a vu et nourri quelques-uns de ces animaux à Cayenne, m'a communiqué la note qui suit : « Les alouates habitent les « forêts humides qui sont près des eaux ou des marais. On en trouve com- « munément dans les îlets boisés des grandes savanes noyées, et jamais « sur les montagnes de l'intérieur de la Guiane. Ils vont en petit nombre, « souvent par couples et quelquefois seuls. Le cri, ou plutôt le râlement « effroyable qu'ils font entendre, est bien capable d'inspirer de la terreur; « il semble que les forêts retentissent des hurlements de toutes les bêtes « féroces rassemblées. C'est ordinairement le matin et le soir qu'ils font ce « bruit; ils le répètent aussi dans le cours de la journée et quelquefois « pendant la nuit. Ce râlement est si fort et si varié que l'on juge souvent « qu'il est produit par plusieurs de ces animaux, et l'on est surpris de n'en « trouver que deux ou trois, et quelquefois de n'en voir qu'un seul. « L'alouate vit rarement longtemps en captivité. Le mâle est plus gros que « la femelle; celle-ci porte son petit sur son dos.

« Rien n'est plus difficile à tuer que ces animaux; il faut leur tirer plu- « sieurs coups de fusil pour les achever, et tant qu'il leur reste un peu de « vie, et quelquefois même après leur mort, ils demeurent accrochés aux « branches par les pieds et la queue. Souvent le chasseur s'impatiente de

« perdre son temps et ses munitions pour un aussi mauvais gibier; car,
« malgré le témoignage de quelques voyageurs, la chair n'en est pas bonne;
« elle est presque toujours d'une dureté excessive, aussi est-elle exclue de
« toutes les tables : c'est uniquement le besoin et la privation des autres
« mets qui en font manger aux habitants peu aisés et aux voyageurs. »

J'ai dit que j'ignorais si les femelles ouarines étaient sujettes à l'écoulement périodique, et que je présumais qu'il n'y avait que les singes, les babouins et les guenons à fesses nues qui fussent sujettes à cet écoulement. Cette présomption était peut-être bien fondée, car M. Sonnini de Manoncourt dit s'être assuré qu'aucune femelle, dans les grands et les petits sapajous, et dans tous les sagouins, n'est sujette à cet écoulement. Il a remarqué de plus qu'en général les sapajous et les sagouins vivent en troupes dans les forêts, qu'ils portent sur le dos leurs petits qui les embrassent étroitement, et que lorsque l'on tue la mère, le petit tombant avec elle se laisse prendre; c'est même, selon lui, le seul moyen d'en avoir de vivants.

Nous pouvons ajouter à ces observations que la plupart de ces animaux, tels que l'alouate, l'ouarine, le coaïta, etc., ont une physionomie triste et mélancolique, et que néanmoins les mâles marquent assez insolemment beaucoup de désir pour les femmes.

A l'égard de l'organe de la voix de ces sapajous hurleurs, M. Camper, très-savant anatomiste, qui s'est occupé de la comparaison des organes vocaux dans plusieurs animaux, et particulièrement dans les singes, m'écrit au sujet de l'alouate dans les termes suivants [a] :

« J'ai trouvé dans le quinzième volume de votre excellent ouvrage sur
« l'histoire naturelle la description d'un os hyoïde, qui appartient à l'a-
« louate, et de près de huit pouces de circonférence, etc.

« Mon ardeur pour disséquer cet animal fut d'autant plus animée, que
« vous me paraissiez beaucoup désirer de connaître la conformation sin-
« gulière de cette partie.

« M. Vicq-d'Azyr eut la bonté de me faire voir deux os pareils, lorsque
« j'étais à Paris, en 1777; le plus grand de ces os avait un peu plus de
« huit pouces de circonférence..... et je le dessinai avec empressement.....
« Je vis bien que la caisse osseuse, quoique très-mince, était la base de la
« langue; j'y distinguai même les articulations qui avaient servi aux cornes
« de cet os; mais je ne comprenais rien de sa situation, ni de sa connexion
« avec les parties voisines.....

« Curieux de connaître un animal si extraordinaire, je fis des recherches
« pour le trouver, mais personne, même dans toute la Hollande, ne pos-
« sédait ce singe, quoique nous soyons très à portée de l'avoir de Surinam

a. Lettre écrite par M. Camper à M. de Buffon, datée de Klein-lankum, le 15 novembre 1778.

« et de nos autres colonies de la Guiane, où il se trouve en très-grand « nombre; cependant je le trouvai à la fin, au mois d'octobre de cette « année 1778, à Amsterdam, chez M. le docteur Clokner, naturaliste « célèbre, dont vous connaîtrez le mérite par les additions que M. le pro- « fesseur Allamand a ajoutées à l'édition hollandaise de votre ouvrage.

« Retourné en Frise à ma campagne, je me mis en devoir de satisfaire « ma curiosité en disséquant l'organe de la voix de cet animal singulier... « et je vais, Monsieur, vous faire part de mes observations à ce sujet, en « vous envoyant la copie de mes dessins anatomiques, afin de vous donner « avec plus de précision une idée de la structure de cette partie intéres- « sante.

« L'animal avait depuis l'occiput jusqu'à l'origine de la queue quinze « pouces de longueur, et douze pouces depuis la mâchoire inférieure, vers « l'os pubis. La queue était longue de vingt-deux pouces, y compris la « partie prenante, qui l'était de dix.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
« Largeur de la tête depuis l'occiput jusqu'à l'extrémité du museau......	»	4	6
« Largeur de la mâchoire inférieure..................................	»	2	»
« Longueur de l'os du bras..	»	6	»
« Longueur du cubitus...	»	5	6
« Longueur de la paume de la main..................................	»	1	6
« Longueur des doigts...	»	2	3
« Longueur des cuisses..	»	6	»
« Longueur des jambes...	»	6	»
« Longueur de la plante du pied.....................................	»	3	6
« Longueur des orteils..	»	1	6

« La couleur du poil et la forme de toutes les parties du corps et des « membres étaient comme vous les avez décrites.

« Les dents incisives sont très-petites, ainsi que les canines, et le museau « est assez court.

« Les quatre premières figures représentent l'organe de cet alouate; la « cinquième, l'os hyoïde dont M. Vicq d'Azyr m'a fait présent.

« La première et la seconde donnent les glandes et les muscles du cou, « la tête étant couchée sur la table. Toutes ces parties sont de grandeur « naturelle.

« Dans la troisième et la quatrième figure on voit l'organe de la voix en « profil, et détachée du cou. J'ai donné, autant que je l'ai pu, les mêmes « caractères aux parties analogues, afin d'éviter la confusion.

« Dans les babouins, j'ai trouvé que la base de l'os hyoïde était aussi « creuse, mais beaucoup moins; la poche membraneuse, au contraire, est « très-considérable dans ces animaux, et forme un boursouflement au cou « quand ils crient. La racine de l'épiglotte est perforée dans ceux-ci comme « dans le pithèque. Dans les orangs-outangs l'os hyoïde est semblable au

« nôtre; ils ont cependant deux poches membraneuses d'une grandeur « considérable qui descendent quelquefois sur l'os de la poitrine, sur les « os du bras, jusque vers le dos au-dessus des omoplates; chaque poche a « alors son orifice distinct au-dessus de la fente de la glotte. La modulation « de la voix est donc impossible dans ces animaux[1].

« Mais ce qui m'a paru fort extraordinaire, c'est l'organe de la voix « dans le renne, qui est en tout conforme à celui des babouins, comme je « l'ai déjà indiqué dans mes observations sur le renne.

« Comme l'alouate que j'ai disséqué avait déjà changé ses dents, il paraît « avoir acquis sa grandeur naturelle; mais en comparant le grand os du « cabinet du Roi, et celui qui est dans le cabinet de M. Vicq-d'Azyr, dont « l'orifice est simple et sans éminences pointues; il paraît qu'il y a deux « espèces d'alouates, et que la seconde est très-probablement près de deux « fois plus grande que celle dont nous venons de donner la description : « la grandeur de la caisse osseuse semble autoriser cette conjecture. Le « corps sera donc de deux pieds et demi, ce qui fait pour un tel animal « déjà une taille gigantesque, surtout lorsqu'il se tient debout sur ses deux « jambes postérieures, longues aussi de deux pieds et demi. »

Cette dernière réflexion de M. Camper est très-juste ; car il y a des alouates et des ouarines qui ont plus de cinq pieds lorsqu'ils sont debout, et il est à désirer que ce célèbre anatomiste réunisse dans un seul ouvrage toutes les observations qu'il a faites sur les organes de la voix et de l'ouïe, et sur la conformation de plusieurs autres parties intérieures de différents animaux.

ADDITION

A L'ARTICLE DU COAÏTA. [2]

M. Vosmaër dit, page 5 de la description qu'il a faite de cet animal, qu'il est étonné que M. de Buffon ôte à la plus grande partie d'un genre d'animaux aussi connus que les singes, l'ancien nom de *singe* qu'on lui donne partout. La réponse est aisée : je ne leur ai point ôté le nom général de *singes*, mais je l'ai seulement affecté de préférence aux espèces de ces animaux qui n'ayant point de queue, et marchant sur leurs deux pieds, ressemblent le plus à l'homme; et ce n'est que pour distinguer les différents genres de ces animaux, que je les ai divisés par cinq noms génériques, savoir : les singes, les babouins, les guenons, les sapajous et les sagouins,

1. Voyez la note 1 de la page 33.
2. Voyez la nomenclature de la page 151.

dont les trois premiers genres appartiennent aux climats chauds de l'ancien continent, et les deux derniers aux climats chauds du nouveau continent.

« Il n'y a que M. de Buffon, dit M. Vosmaër, qui ait pris la peine de « bien représenter le coaïta. Cependant en le comparant avec la figure qu'il « en donne, l'on s'apercevra bientôt qu'il est un peu trop maigre, que la « face est trop saillante, et que le dessinateur a trop allongé le museau. » La réponse à ceci est que j'ai vu l'animal vivant, que M. de Sève l'a dessiné, qu'il est le plus habile dessinateur que nous ayons dans ce genre, et qu'ayant moi-même soigneusement comparé le dessin avec l'animal vivant, je n'en ai pas trouvé la représentation différente de la nature; ainsi la figure n'est pas trop maigre, ni la face trop saillante, ni le museau trop allongé : en sorte qu'il est probable que le *coaïta* ou *qouatto,* dont M. Vosmaër donne la description, était un animal plus gras, ou peut-être une variété dans l'espèce, qui diffère de notre coaïta, par ces mêmes caractères dont M. Vosmaër reproche le défaut à celui que M. de Sève a dessiné.

M. Vosmaër dit, page 10 de la même description, que l'exquima de Marcgrave, que M. Linnæus a indiqué sous le nom de *diana,* n'a point la queue prenante. « Nous pouvons, dit-il, assurer M. de Buffon que le diana « n'a point la queue prenante, puisque nous l'avons vu vivant. » Je réponds que je ne doute point du tout de ce témoignage de M. Vosmaër, mais que je doute très-fort que le diana de Linnæus soit l'exquima de Marcgrave; et j'ajouterai qu'il n'y a point dans le nouveau continent d'animal du genre des sapajous et des coaïtas qui n'ait la queue prenante; en sorte que si le diana n'a pas la queue prenante, non-seulement il n'est pas voisin du coaïta par l'espèce, mais même par le climat, puisque n'ayant pas la queue prenante, il serait du genre des guenons[1], et non pas de celui des sapajous. Je ne donne point ici la description de M. Vosmaër, parce que je n'y ai rien trouvé qui soit essentiellement différent de la nôtre, sinon que son coaïta était aussi gras que le nôtre était maigre, et que M. Vosmaër lui a fait des yeux d'homme, au lieu de lui faire des yeux de singe.

Nous devons seulement ajouter, à ce que nous avons écrit sur le coaïta, que c'est le plus laid de tous les sapajous, et le plus grand après l'ouarine et l'alouate. Il habite comme eux les forêts humides; il vit des fruits de toutes les espèces de palmiers aquatiques, de balatas, etc.; il mange de préférence ceux du *palmier commun.* Sa queue, dégarnie de poils en dessous, vers l'extrémité, lui sert de main; lorsqu'il ne peut atteindre un objet avec ses longs bras, il a recours à sa queue, et ramasse les choses les plus minces, les brins de paille, les pièces de monnaie, etc. Il semble qu'il ait des yeux au bout de cette queue, tant le toucher en est délicat, car il saisit avec sa queue plusieurs choses différentes; il l'introduit même

1. C'est ce qui est, en effet. Voyez la note 1 de la page 152.

dans des trous étroits, sans détourner la tête pour y voir. Au reste, dans quelque situation qu'il se tienne sa queue est toujours accrochée, et il ne reste que malgré lui dans une place où elle ne peut avoir de prise.

Cet animal s'apprivoise aisément, mais il n'a nulle gentillesse. Il est peu vif, toujours triste et mélancolique ; il semble éviter la vue des hommes; il penche souvent sa tête sur son estomac, comme pour la cacher : lorsqu'on le touche alors, il regarde en jetant un cri plaintif, et ayant l'air de demander grâce. Si on lui présente quelque chose qu'il aime, il fait entendre un cri doux qui témoigne sa joie.

Dans l'état de liberté, ces animaux vivent en troupes très-nombreuses, et se livrent quelquefois à des actes de méchanceté; ils cassent des branches qu'ils jettent sur les hommes, et descendent à terre pour les mordre; mais un coup de fusil les disperse bientôt. Ces coaïtas sauvages sont ordinairement très-gras, et leur graisse est jaune, mais ils maigrissent en domesticité. Leur chair est bonne et préférable à celle de toutes les autres espèces de sapajous; néanmoins ils ont l'estomac, les intestins et le foie remplis d'une quantité de vers longs, grêles et blancs. Ils sont aussi très-délicats et supportent difficilement les fatigues du voyage, et encore moins le froid de nos climats : c'est probablement par cette raison et par sa longue domesticité, que le coaïta dont nous avons donné la description était maigre et avait le visage allongé.

Les grands sapajous noirs que M. de la Borde indique sous le nom de *quouata*, dans les notes qu'il m'a communiquées, sont, selon lui, plus gros que les alouates ou grands sapajous rouges. Il dit qu'ils ne sont point timides, qu'ils viennent à l'homme armés d'une branche sèche, cherchant à le frapper, ou qu'ils lui jettent le fruit d'une espèce de palmier, qu'ils lancent plus adroitement que nous ne pourrions faire. Ils arrachent même de leur corps les flèches qu'on leur a lancées pour les renvoyer; mais ils fuient au bruit des armes à feu. Lorsqu'il y en a un de blessé et qu'il crie, les chasseurs doivent se retirer, à moins qu'ils n'aient avec eux des chiens, que ces animaux craignent beaucoup. Ils sautent de branches en branches, auxquelles ils s'attachent par l'extrémité de leur queue. Ils se battent souvent entre eux. Ils vivent et se nourrissent comme les alouates ou grands sapajous rouges; ils s'apprivoisent aisément, mais ils sont toujours mornes et tristes. Lorsqu'on leur jette une pierre, ils portent la main devant la tête pour se garantir du coup [a].

[a]. Note communiquée par M. de la Borde, médecin du Roi à Cayenne.

ADDITION

A L'ARTICLE DU SAJOU BRUN.[1]

On trouve dans une description de M. Vosmaër, imprimée à Amsterdam en 1770, l'espèce de notre sajou brun, donnée sous la dénomination d'*espèce rare de singe voltigeur américain, qni n'a point encore été décrit, nommé le siffleur, etc.* Cependant il nous paraît que c'est le même animal que le sajou brun, dont nous avons donné l'histoire et la description.

Ce qui a pu faire écrire à M. Vosmaër que c'était une espèce nouvelle différente, c'est la propriété singulière, dit-il, de siffler; et j'avoue que je n'avais pas cru devoir faire mention de cette faculté de siffler de ce sajou, parce qu'elle est commune, non-seulement à tous les sapajous, mais même aux sagouins : ainsi cette propriété n'est pas singulière comme le dit M. Vosmaër, et je ne puis douter que *son singe rare, voltigeur et siffleur,* ne soit le même que notre sajou brun que l'on appelle vulgairement *capucin*, à cause de sa couleur, que les nègres et les créoles nomment improprement *makaque;* et enfin que les Hollandais de Surinam, et même les naturels de la Guiane, nomment *mikou* ou *méékoé.* Bien loin d'être rares, ce sont les plus communs, les plus adroits et les plus plaisants. Ils varient pour la couleur et la taille, et il est assez difficile de déterminer si ces différences constituent des espèces vraiment distinctes: on en peut dire autant des saïs. Il y a cependant dans les sajous une différence qui pourrait bien faire espèce; l'on en voit dont la taille est incomparablement plus grande, et qui ont sur la tête, près des oreilles, un long bouquet de poils, ce qui leur a fait donner à Cayenne la dénomination de *makaques cornus,* et dont nous donnerons ci-après la description sous son vrai nom de *sajou cornu.*

La chair des sajous est meilleure que celle de l'alouate, mais moins bonne que celle des coaïtas; ils ont aussi des vers dans l'estomac et dans les intestins, mais en plus petite quantité que les coaïtas.

Ils font entendre un sifflement fort et monotone, qu'ils répètent souvent; ils crient lorsqu'ils sont en colère, et secouent très-vivement la tête en articulant aussi vivement ces trois syllabes, *pi, ca, rou.*

Ils vivent de fruits et de gros insectes dans l'état de liberté, mais ils mangent de tout ce qu'on leur donne lorsqu'ils sont apprivoisés; ils boivent du vin, de l'eau-de-vie, etc. Ils recherchent soigneusemeut les araignées, dont ils sont très-friands. Ils se lavent souvent les mains, la face et le corps avec leur urine. Ils sont malpropres, lascifs et indécents; leur tempéra-

1. Voyez la nomenclature de la page 156.

ment est aussi chaud que le climat qu'ils habitent. Lorsqu'ils s'échappent, ils brisent, bouleversent et déchirent tout. Ils se servent de leur queue pour s'accrocher et saisir, mais avec beaucoup moins d'adresse que les coaïtas.

Comme ce sapajou s'appelle à la Guiane *mikou*, M. de la Borde m'a envoyé sous ce nom les notices suivantes. Il dit « qu'il y en a quatre ou « cinq espèces, et qu'ils sont très-communs à Cayenne; que de tous les ani« maux de ce genre, ce sont ceux qu'on aime le mieux garder dans les « maisons; qu'on en voit fréquemment dans les grands bois, surtout le long « des rivières; qu'ils vont toujours par troupes nombreuses de plus de « trente, et qu'ils sont farouches dans les bois, et très-doux lorsqu'ils sont « apprivoisés. On remarque aussi qu'ils sont naturellement curieux; on « peut les garder sans les contraindre ni les attacher. Ils vont partout et « reviennent d'eux-mêmes; mais il est vrai qu'ils sont incommodes, parce « qu'ils dérangent toutes les petites choses qu'ils peuvent déplacer. Il y en « a qui suivent leur maître partout. Les Indiens, qui sont très-froids et très« indifférents sur toutes choses, aiment néanmoins ces petits animaux; ils « arrêtent souvent leurs canots pour les regarder faire des cabrioles singu« lières, et sauter de branches en branches; ils sont doux et badins dès « qu'ils sont apprivoisés. Il y en a au moins cinq espèces dans la Guiane, « qui ne paraissent différer que par des variétés assez légères; cependant « elles ne se mêlent point ensemble. En peu de temps ils parcourent une « forêt sur la cime des arbres; ils vont constamment dormir sur certaines « espèces de palmier, ou sur les comberouses, espèce de roseau très-gros. « On en mange la chair à Cayenne. »

LE SAJOU NÈGRE. *

Aux différents sapajous de moyenne et de petite taille dont nous avons donné la description sous les noms de sajou brun, sajou gris, saï, saï à gorge blanche, et saïmiri, nous devons ajouter le sapajou ou sajou nègre, qui nous paraît être une variété constante dans l'espèce des sajous.

LE SAJOU CORNU. **

Cet animal est aisé à distinguer des autres sajous ou sapajous, par les deux bouquets de poils noirs en forme de cornes qu'il porte sur les côtés

* Simple *variété* du *sajou brun*. (Voyez la nomenclature de la page 156.)

** *Simia fatuellus* (Gmel.).

du sommet de la tête et qui ont seize lignes de longueur, et sont distants l'un de l'autre à leur extrémité de deux pouces trois lignes.

Cet animal a quatorze pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; sa tête est oblongue, et son museau épais et couvert de poils d'un blanc sale. Le nez est aplati par le bout, et la cloison des narines épaisse de huit lignes. Sa queue est longue de quatorze pouces une ligne; elle est recouverte de poils noirs et finit en pointe. Le dos est de couleur roussâtre, mêlé de brun et de grisâtre, ainsi que la face extérieure des cuisses, qui sont grisâtres en dedans. Il y a sur le cou et le dos une raie brune qui se prolonge jusqu'à la queue; le poil des côtés du corps a deux pouces quatre lignes de longueur; il est d'un fauve foncé, ainsi que celui du ventre; mais il y a du fauve plus clair ou jaunâtre sur le bras, depuis l'épaule jusqu'au coude, ainsi que sous le cou et sur une partie de la poitrine. Au-dessous de ce fauve clair du bras, l'avant-bras ou la jambe de devant est couverte de poils noirs mêlés de roussâtre; celui du front, des joues et des côtés de la tête est blanchâtre, avec quelques nuances de fauve; il y a sur l'occiput des poils noirs semblables à ceux des cornes ou des aigrettes, mais moins longs, qui s'étendent et forment une pointe sur l'extrémité du cou. Les oreilles sont grandes et dénuées de poil; celui du dessus des pieds et des mains est de couleur noire. Le pouce est plat, et tous les ongles sont courbés en forme de gouttière.

De tous les sapajous, le sajou brun est celui qui a le plus de rapport avec le sajou cornu; mais il n'a pas, comme ce dernier, de bouquet de poils en forme de cornes sur la tête : ils se ressemblent tous deux par le noir qui est sur la face, l'avant-bras, les jambes, les pieds et la queue : seulement le sajou brun a plus de jaune sur le bras et le dessous du corps.

ADDITION

A L'ARTICLE DU SAÏMIRI. *

Quelques observateurs qui ont demeuré à Cayenne nous ont assuré que les sapajous que j'ai nommés saïmiri vivent en troupes nombreuses, et que, quoiqu'ils soient fort alertes, ils sont cependant moins vifs que les petits sagouins auxquels j'ai donné le nom de tamarin; ils assurent de plus qu'ils prennent en captivité un ennui qui souvent les fait mourir. Néanmoins ces saïmiri ne sont pas aussi délicats que les tamarins; on en connaît qui ont vécu quelques années en France, et qui ont résisté à une traversée de mer pendant quatre mois dans les temps les plus froids de l'hiver. Ce sont de

* Voyez la nomenclature de la page 158.

tous les sapajous ceux qui se servent le moins de leur queue. On remarque quelque variété dans la couleur du poil sur différents individus ; mais ces variétés n'indiquent peut-être pas toutes des espèces, ni même des races différentes.

SAGOUINS.[1]

L'YARQUÉ, ESPÈCE DE SAKI. *

Ce saki ou sagouin à queue touffue ne nous paraît être qu'une variété du saki, et qui n'en diffère que par les couleurs et leur distribution, ayant la face plus blanche et plus nue, ainsi que le devant du corps blanc, en sorte qu'on pourrait croire que ces légères différences proviennent de l'âge ou des différents sexes de ces deux animaux. Nous n'avons pas eu d'autres informations à cet égard. M. de la Borde appelle *yarqué* cette même espèce que nous avons appelée saki, et c'est peut-être son véritable nom que nous ignorions. Voici la notice qu'il en donne : « L'yarqué a les côtés de la face « blancs, le poil noir, long d'environ quatre pouces; la queue touffue « comme celle du renard, longue d'environ un pied et demi, avec laquelle « il ne s'accroche pas. Il est assez rare et se tient dans les broussailles. Ces « animaux vont en troupes de sept à huit et jusqu'à douze. Ils se nourris- « sent de goyaves et de mouches à miel dont ils détruisent les ruches, et « mangent aussi de toutes les graines dont nous faisons usage. Ils ne font « qu'un petit que la mère porte sur le dos. » Ils sifflent comme les sapajous, et vont en troupes. On a remarqué des variétés dans la couleur des différents individus de cette espèce.

LE SAGOUIN **, VULGAIREMENT APPELÉ SINGE DE NUIT.

Ce sagouin est d'une espèce voisine de celle du saki; on l'appelle à Cayenne *singe de nuit;* mais il diffère de l'yarqué dont nous venons de parler, ainsi que du saki, par quelques caractères, et particulièrement par la distribution et la teinte des couleurs du poil, qui est aussi beaucoup plus touffu dans le sagouin, appelé *singe de nuit,* que dans celui auquel on donne dans le même pays le nom d'*yarqué.*

Cet animal m'a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, médecin du

1. Les sakis (Cuv.). Voyez la note de la page 146. Voyez de plus, ci-après, la note 1 de la page 180.

* Ou plutôt le *saki* même. (Voyez la nomenclature de la page 160.)

** *Pithecia rufiventer* (Geoff.). — Le *saki à ventre roux* ou *singe de nuit* (Cuv.).

Roi dans cette colonie; il était adulte, et, selon ce naturaliste l'espèce en est assez rare.

C'est une espèce particulière dans le genre des sagouins. Il ressemble au saki par le poil qui lui environne la face, par celui qui couvre tout le corps et les jambes de devant, et par sa longue queue touffue.

La tête est petite et la face environnée de longs poils touffus, de couleur jaune ou fauve pâle mêlée de brun foncé. Cette couleur domine sur le corps et les jambes, parce que ces poils, qui sont d'un brun minime, ont la pointe ou l'extrémité d'un jaune clair.

La tête ressemble beaucoup à celle des autres sakis par la grandeur des yeux, les narines à large cloison et la forme de la face. Il y a au-dessus des yeux une tache blanchâtre; un petit poil jaune pâle prend au-dessous des yeux, couvre les joues, s'étend sur le cou, le ventre et les faces intérieures des jambes de derrière et de devant. Il devient grisâtre en s'approchant des poils bruns des jambes et du corps. Sa queue, qui est grosse et fort touffue, finit en pointe à son extrémité. Les pieds de derrière et de devant sont brunâtres et couverts de poils noirs.

LE TAMARIN NÈGRE. *

Ce tamarin à face noire, que nous avons appelé *tamarin nègre,* ne diffère en effet du tamarin que parce qu'il a la face noire, au lieu que l'autre l'a blanche, et parce qu'il a aussi le poil beaucoup plus noir; mais, au reste, ces deux animaux, se ressemblant à tous égards, ne paraissent former qu'une variété d'une seule et même espèce.

M. de la Borde dit que les sagouins tamarins sont moins communs que les sapajous. Ils se tiennent dans les grands bois, sur les plus gros arbres, et dans les terres les plus élevées; au lieu qu'en général les sapajous habitent les terrains bas où croissent les forêts humides. Il ajoute que les tamarins ne sont pas peureux, qu'ils ne fuient pas à l'aspect de l'homme, et qu'ils approchent même d'assez près les habitations. Ils ne font ordinairement qu'un petit que la mère porte sur le dos; ils ne courent presque pas à terre, mais ils sautent très-bien de branche en branche sur les arbres. Ils vont par troupes nombreuses et ont un petit cri ou sifflement fort aigu.

Ils s'apprivoisent aisément, et néanmoins ce sont peut-être de tous les sagouins ceux qui s'ennuient le plus en captivité. Ils sont colères et mordent quelquefois assez cruellement lorsqu'on veut les toucher. Ils mangent de

* *Midas ursulus* (Geoff.). — Ordre *id.*; famille *id.*; tribu *id.*; genre *Ouistitis;* sous-genre *Midas* (Cuv.). Voyez la nomenclature de la page 161.

tout ce qu'on leur donne, pain, viandes cuites et fruits. Ils montent assez volontiers sur les épaules et sur la tête des personnes qu'ils connaissent, et qui ne les tourmentent point en les touchant. Ils se plaisent beaucoup à prendre les puces aux chiens, et ils s'avisent quelquefois de tirer leur langue qui est de couleur rouge, en faisant en même temps des mouvements de tête singuliers. Leur chair n'est pas bonne à manger.

LES MAKIS. [1]

LE GRAND MONGOUS. *

Nous avons dit qu'il y a dans l'espèce du maki-mongous plusieurs variétés, non-seulement pour le poil, mais pour la grandeur. Celui que nous avons décrit était de la taille d'un chat; ce n'était qu'un des plus petits, car celui dont je parle ici était au moins d'un tiers plus grand, et cette différence ne pouvait provenir ni de l'âge, puisque j'avais fait nourrir le premier pendant plusieurs années, ni du sexe, puisque tous deux étaient mâles : ce n'était donc qu'une variété peut-être individuelle, car du reste ils se ressemblaient si fort qu'on ne peut pas douter qu'ils ne fussent de même espèce. Les gens qui l'avaient apporté à Paris, lui donnaient le nom de *maki-cochon*. Il ne différait du premier que par le poil de la queue qui était beaucoup moins touffu et plus laineux, et par la forme de la queue qui allait en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité; au lieu que dans le mongous la queue paraît d'égale grosseur dans toute son étendue. Il y a aussi quelque différence dans la couleur du poil, celui-ci étant d'un brun beaucoup plus clair que l'autre; mais néanmoins ces légères variétés ne nous paraissent pas suffisantes pour faire de ces animaux deux espèces distinctes et séparées.

1. Les *makis* (Cuv.). — On a vu, page 8, la classification des *singes*, donnée par Buffon. Cuvier divise l'ordre des *quadrumanes* en deux grandes familles : les *singes* proprement dits et les *makis*. Il sous-divise ensuite les *singes* proprement dits en *singes* de l'ancien et en *singes* du nouveau continent. Les *singes* de l'ancien continent font trois grands genres : les *orangs*, les *guenons*, et les *cynocéphales*; les singes du nouveau en font trois aussi : les *sapajous*, les *sakis* et les *ouistitis*. — Les *makis* se divisent en *makis* proprement dits, *indris* et *loris*. — Les *makis* et les *indris* ne se trouvent qu'à Madagascar. (Voyez la note de la page 468 du IIIe volume.) Les *loris* sont des Indes orientales.

* Le *maki brun*. — *Lemur fulvus* (Geoff.). — Ordre *id.*; famille des *Makis*; genre *Makis* proprement dits (Cuv.).


BRITISH MUSEUM
NATURAL HIS



Le Mococo, Le Vari



Le Loris. Le Petit Maki Gris.

LE MOCOCO.*

Les mococos ou makis mococos sont plus jolis et plus propres que les mongous; ils sont aussi plus familiers et paraissent plus sensibles : ils ont, comme les singes, beaucoup de goût pour les femmes. Ils sont très-doux et même caressants; et quelques observateurs ont remarqué qu'ils avaient une habitude naturelle assez singulière, c'est de prendre souvent devant le soleil une attitude d'admiration ou de plaisir. Ils s'asseyent, disent-ils, et ils étendent les bras en regardant cet astre; ils répètent plusieurs fois le jour cette sorte de démonstration qui les occupe pendant des heures entières, car ils se tournent vis-à-vis le soleil à mesure qu'il s'élève ou décline. « J'en ai nourri un, dit M. de Manoncourt, pendant longtemps à Cayenne, « où il avait été apporté par un vaisseau venant des Moluques : ce qui me « détermina à en faire l'emplette, ce fut sa constance à ne pas changer de « situation devant le soleil. Il était sur la dunette du vaisseau, et je le vis « pendant une heure, toujours étendant les bras vers le soleil, et l'on m'as- « sura qu'ils avaient tous cette même habitude dans les Indes orientales. »

Il me paraît que cette habitude, observée par M. de Manoncourt, vient de ce que ces animaux sont très-frileux. Le mongous que j'ai nourri pendant plusieurs années en Bourgogne se tenait toujours assis très-près du feu, et étendait les bras pour les chauffer de plus près; ainsi je pense que l'habitude de se chauffer en déployant leurs bras, soit au feu, soit au soleil, est commune à ces deux espèces de makis.

LE PETIT MAKI GRIS**

Ce joli petit animal a été apporté de Madagascar par M. Sonnerat. Il a tout le corps, excepté la face, les pieds et les mains, couvert d'un poil grisâtre, laineux, mat et doux au toucher. Sa queue est très-longue, garnie d'un poil doux et laineux comme celui de tout le corps. Il tient beaucoup du mococo, tant par la forme extérieure que par ses attitudes et la légèreté de ses mouvements; cependant le mococo paraît être plus haut de jambes. Dans tous deux les jambes de devant sont plus courtes que celles de derrière.

La couleur grisâtre de ce petit maki est comme jaspée de fauve pâle, parce que le poil, qui a un duvet gris de souris à la racine, est fauve pâle

* *Lemur catta* (Linn.) — Ordre, famille et genre *id.*

** *Lemur cinereus* (Geoff.). — Le *griset* (Audebert). — Ordre, famille et genre *id.*

à l'extrémité. Le poil a sur le corps six lignes de longueur et quatre sous le ventre : tout le dessous du corps, à prendre depuis la mâchoire d'en bas, est blanc; mais ce blanc commence à se mêler de jaunâtre et de grisâtre sous le ventre, au dedans des cuisses et des jambes.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de cet animal mesuré en ligne droite	»	10	3
Longueur suivant la courbure du corps	1	2	»
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput	»	2	5

La tête est fort large au front et fort pointue au museau, ce qui donne beaucoup de finesse à la physionomie de cet animal. Le chanfrein est droit et ne se courbe qu'au bout du nez. Les yeux sont ronds et saillants.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les oreilles ont de hauteur	»	»	9
De largueur	»	»	7

Les oreilles sont différentes de celles des autres makis, qui les ont larges et comme aplaties sur l'extrémité. Celles de ce petit maki sont larges en bas et arrondies au bout; elles sont couvertes et bordées de poils cendrés. Le tour des yeux, des oreilles, et les côtés des joues sont d'un cendré clair, ainsi que le dedans des cuisses et des jambes.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les mains ou pieds de devant ont de longueur depuis le poignet	»	1	4
Les doigts en sont minces et allongés : les deux du milieu, qui sont les plus grands, ont	»	1	»
Les deux autres, qui sont les plus courts, n'ont que	»	»	4
Le pouce a	»	»	5½
Les pieds de derrière ont de longueur, du talon au bout des doigts	»	2	8
Le second doigt externe, qui est le plus grand, a	»	»	9
Le pouce, qui est large et plat, a	»	»	8

Le premier doigt interne, qui est le plus court, a un ongle mince et crochu; les autres ont l'ongle plat et allongé : les quatre doigts sont de longueur inégale.

La queue a quinze pouces de longueur; elle est également grosse et couverte d'un poil laineux et de la même couleur que le corps : les plus grands poils de l'extrémité de cette queue où le fauve domine ont sept lignes de longueur.

AUTRE ESPÈCE DE MAKI. *

Je crois devoir joindre à l'espèce du petit maki gris un autre maki que M. Sonnerat a de même rapporté de Madagascar, et qui ne diffère du premier que par la teinte et la distribution des couleurs du poil.

Il a, comme tous les autres makis, un poil doux et laineux, mais plus touffu et en flocons conglomérés, ce qui fait paraître son corps large et gros. La tête est large, assez petite et courte; il n'a pas le museau aussi allongé que le vari, le mongous et le mococo. Les yeux sont très-gros, et les paupières bordées de noirâtre. Le front est large; les oreilles courtes sont cachées dans le poil.

Il a les jambes de devant courtes en comparaison des jambes de derrière, ce qui rend, lorsqu'il marche, le train de derrière très-élevé comme dans le mococo. La queue est longue de dix pouces dix lignes, couverte d'un poil touffu, et de la même grosseur dans toute sa longueur.

La longueur de cet animal, du bout du nez à l'origine de la queue, le corps étendu, est de onze pouces six lignes. Sa tête a de longueur, du bout du nez à l'occiput, deux pouces trois lignes. Une grande tache noire, qui se termine en pointe par le haut, couvre le nez, les naseaux et une partie de la mâchoire supérieure. Les pieds sont couverts de poil fauve teinté de cendré; les doigts et les ongles sont noirs; le pouce des pieds de derrière est grand et assez gros, avec un ongle large, mince et plat : ce premier doigt tient au second par une membrane noirâtre.

En général, la couleur du poil de l'animal est brune et d'un fauve cendré plus ou moins foncé en différents endroits, parce que les poils sont bruns dans leur longueur, et fauves à la pointe. Le dessous du cou, la gorge, la poitrine, le ventre, la face intérieure des quatre jambes, sont d'un blanc sale teinté de fauve; le brun domine sur la tête, le cou, le dos, le dessus des bras et des jambes; le fauve cendré se montre sur les côtés du corps, les cuisses et une partie des jambes : un fauve plus foncé se voit autour des oreilles, ainsi que sur la face externe des bras et des jambes jusqu'au talon; toute la partie du dos voisine de la queue est blanche, teintée d'une couleur fauve, qui devient orangée sur toute la longueur de la queue.

* *Lemur laniger* (Gmel.). — *L'indri à longue queue* ou *maki à bourre*. — Ordre *id.*; famille *id.*; genre *Indris* (Cuv.).

— « *L'indri à longue queue* ou *maki à bourre* a besoin d'être revu. » (Cuvier).

LE LORIS DE BENGALE. *

Cet animal nous paraît d'une espèce voisine de celle du loris dont nous avons donné l'histoire [1]. M. Vosmaër en a donné, sous le nom de *paresseux pentadactyle du Bengale,* une description que je crois devoir rapporter ici. « On peut suffisamment juger de la grandeur de cet animal, si je dis que la « longueur depuis le sommet de la tête jusqu'à l'anus est de treize pouces. « La figure qu'on en donne ici, et qui est très-exacte, montre quelle est la « conformation de tout le corps. Il a la tête presque ronde, n'ayant que le « museau qui soit un peu pointu. Les oreilles sont fort minces, ovales et « droites, mais presque entièrement cachées sous le poil laineux, et en dedans « aussi velues. Les yeux sont placés sur le devant du front, immédiatement « au-dessus du nez et tout proche l'un de l'autre; ils sont parfaitement orbi- « culaires et fort gros à proportion du corps; leur couleur est le brun « obscur. La prunelle était fort petite de jour, quand on éveillait l'animal, « mais elle grossissait par degrés à un point considérable. Lorsqu'il s'éveil- « lait le soir, et qu'on apportait la chandelle, on voyait également cette « prunelle s'étendre et occuper à peu près toute la rondeur de l'œil. Le nez « est petit, aplati en devant et ouvert sur les côtés.

« La mâchoire inférieure a au-devant du museau quatre dents incisives « étroites et plates, suivies des deux côtés d'une plus grande, et enfin deux « grosses dents canines. Après la dent canine viennent de chaque côté « encore deux dents rondes et pointues, faisant ainsi en tout douze dents. « Du reste, pour autant que j'ai pu voir dans le museau, il y a de chaque « côté deux ou trois mâchelières. La mâchoire supérieure n'a au-devant, « dans le milieu, que deux petites dents écartées; un peu plus loin deux « petites dents canines; une de chaque côté; encore deux dents plus petites, « et deux ou trois mâchelières, ce qui fait en tout huit dents, sans compter « les mâchelières [2]. La langue est passablement épaisse et longue, arrondie « au-devant et rude.

« Le poil est assez long, fin et laineux, mais rude au toucher. Sa couleur « est en général le gris ou cendré-jaunâtre clair, un peu plus roux sur les « flancs et aux jambes. Autour des yeux et des oreilles, la couleur est aussi « un peu plus foncée, et depuis la tête, tout le long du dos, règne une raie « brune.

« Cet animal a une apparence de queue d'environ deux ou trois lignes de « longueur.

* *Lemur tardigradus* (Linn.) — Le *loris paresseux* ou le *paresseux du Bengale* (Cuv.). — Le *nycticèbe du Bengale, nycticebus bengalensis* (Geoff.). — Ordre *id.*; famille *id.*; genre *Loris* (Cuv.)

1. Voyez la note de la page 471 du III[e] volume.

2. Les *loris* ont les dents des *makis.* (Voyez la note 1 de la page 467 du III[e] volume.)

« Les doigts des pieds de devant sont au nombre de cinq ; le pouce est « plus gros que les autres doigts, dont celui du milieu est le plus long ; les « ongles sont comme ceux de l'homme.

« Les doigts des pieds de derrière sont conformés de même, à l'exception « que dans ceux-ci l'ongle du doigt antérieur est fort long et se termine en « pointe aiguë. Les doigts me paraissent tous avoir trois articulations ; ils « sont tant soit peu velus en dessus, mais sans poil en dessous, et garnis « d'une forte pellicule brune.

« La longueur des pieds de devant est d'environ six pouces, et celle des « pieds de derrière d'environ huit pouces. Il m'a paru être du sexe mas- « culin. »

Par l'inspection de la figure, ainsi que par la description de M. Vosmaër, il me paraît que cet animal, qu'il nomme mal à propos le paresseux de Bengale, approche plus de l'espèce du loris que de celle d'aucun autre animal, et que ces deux loris se trouvant également dans l'ancien continent, on ne doit pas les dénommer par le nom de paresseux, ni les confondre avec l'unau et l'aï, qui portent ce nom de paresseux[1], et qu'on ne trouve qu'en Amérique. Cependant M. Vosmaër, qui n'est pas de ce sentiment, me fait à cet égard quelques objections auxquelles je vais répondre. Il dit, page 7 : « M. de Buffon nie que l'animal qu'on nomme proprement « paresseux, se trouve dans l'ancien monde, en quoi il se trompe. »

Réponse. Je n'ai jamais parlé d'aucun animal qu'*on nomme proprement paresseux;* j'ai seulement dit que l'unau et l'aï, qui sont deux animaux auxquels on donne également le nom de paresseux, ne se trouvent en effet que dans le nouveau continent, et je persiste à nier aussi fermement aujourd'hui que ces deux animaux se trouvent nulle autre part qu'en Amérique.

M. Vosmaer dit « que Seba donne deux paresseux de Ceylan, la mère « avec son petit, qui à la figure paraissent être de l'espèce de l'unau que « M. de Buffon prétend n'exister que dans le Nouveau-Monde. J'ai moi- « même acheté, dit M. Vosmaër, le plus grand des deux, savoir : la mère, « représentée dans Seba, planche XXXIV, et l'on doit avouer qu'il n'y a « guère de différence entre ce paresseux que Seba dit être de Ceylan. La « tête du premier me paraît seulement un peu plus arrondie et un peu plus « remplie, ou moins enfoncée auprès du nez que dans le dernier. Je con- « viens qu'il est étonnant de voir tant de ressemblance entre deux animaux « de contrées aussi éloignées que l'Asie et l'Amérique..... L'on peut objec- « ter à cela, comme M. de Buffon semble l'insinuer, que ce paresseux peut « avoir été transporté de l'Amérique en Asie : c'est ce qui n'est nullement « croyable..... Valentin dit que ce paresseux se trouve aux Indes orientales,

1. Voyez la note de la page 471 du III[e] volume.

« et Seba, qu'il l'a reçu de Ceylan..... Laissons au temps à découvrir si le « paresseux de Seba, qui ressemble si bien à celui des Indes occidentales, « se trouve réellement aussi dans l'île de Ceylan. »

Réponse. Le temps ne découvrira que ce qui est déjà découvert sur cela, c'est-à-dire, que l'unau et l'aï d'Amérique ne se sont point trouvés, et ne se trouveront pas à Ceylan, à moins qu'on ne les y ait transportés. Seba a pu être trompé ou se tromper lui-même sur le climat de l'unau, et je l'ai remarqué très-précisément, puisque j'ai rapporté à l'espèce de l'unau [1] ces animaux de Seba. Il n'est donc pas douteux que ces animaux de Seba, la mère et le petit, ne soient en effet des unaux d'Amérique; mais il est également certain que l'espèce n'en existe pas à Ceylan, ni dans aucun autre lieu de l'ancien continent, et que très-réellement elle n'existe qu'en Amérique dans son état de nature. Au reste, cette assertion n'est point fondée sur des propositions idéales, comme le dit M. Vosmaër, page 7, puisqu'elle est au contraire établie sur le plus grand fait, le plus général, le plus inconnu à tous les naturalistes avant moi [2] : ce fait est que les animaux des parties méridionales de l'ancien continent ne se trouvent pas dans le nouveau, et que réciproquement ceux de l'Amérique méridionale ne se trouvent point dans l'ancien continent [3].

Ce fait général est démontré par un si grand nombre d'exemples qu'il présente une vérité incontestable. C'est donc sans fondement et sans raison que M. Vosmaër parle de ce fait comme d'une supposition idéale, puisque rien n'est plus opposé à une supposition qu'une vérité acquise et confirmée par une aussi grande multitude d'observations. Ce n'est pas que philosophiquement parlant il ne pût y avoir sur cela quelques exceptions; mais jusqu'à présent l'on n'en connaît aucune, et le paresseux pentadactyle du Bengale, de M. Vosmaër, n'est point du tout de l'espèce ni du genre du paresseux de l'Amérique, c'est-à-dire ni de l'unau ni de l'aï, dont les pieds et les ongles sont conformés très-différemment de ceux de cet animal du Bengale : il est, je le répète, d'une espèce voisine de celle du loris [4], dont il ne semble différer que par l'épaisseur du corps. Un coup d'œil de comparaison sur les figures de l'unau et de l'aï d'Amérique, et sur celle de ce prétendu paresseux d'Asie, suffit pour démontrer qu'ils sont d'espèces différentes et même très-éloignées. M. Vosmaër avoue lui-même, page 10, qu'au premier coup d'œil son paresseux pentadactyle et le loris de M. de Buffon ne semblent différer que très-peu. J'ai donc toute raison de le donner ici comme une espèce voisine de celle du loris, et quand même il

1. Buffon a rapporté, en effet, à l'*unau* le *tardigradus ceilonicus catulus*, et le *tardigradus ceilonicus fœmina* de Seba.

2. Buffon a complétement raison. La distinction des animaux des deux continents est un fait, *très-général*, *très-grand*, et qui, avant lui, était *inconnu à tous les naturalistes*.

3. Voyez la note de la page 16 du III[e] volume.

4. Voyez la nomenclature ci-dessus.

en différerait beaucoup plus, il n'en serait pas moins vrai que ce paresseux pentadactyle du Bengale n'est ni un unau ni un aï, et que par conséquent il n'existe pas plus en Amérique que les deux autres n'existent en Asie. Tous les petits rapports que M. Vosmaër trouve entre son paresseux pentadactyle et ces animaux de l'Amérique ne font rien contre le fait, et il est bien démontré, par la seule inspection de ces animaux, qu'ils sont aussi différents par l'espèce qu'ils le sont par le climat; car je ne nie pas que ce *pentadactyle de Bengale* ne puisse être aussi lent, aussi lourd et aussi paresseux que les paresseux d'Amérique; mais cela ne prouve pas que ce soient les mêmes animaux, non plus que les autres rapports dans la manière de vivre, dormir, etc. C'est comme si l'on disait que les grandes gazelles et les cerfs sont également légers à la course, qu'ils dorment et se nourrissent de même, etc. M. Vosmaër fournit lui-même une preuve que l'animal *didactyle* de Seba, qui est certainement l'unau, n'existe point à Ceylan, puisqu'il rapporte, d'après M. de Joux, qui a demeuré trente-deux ans dans cette île, que cette espèce (le didactyle) lui était inconnue. Il paraît donc évidemment démontré que l'unau et l'aï d'Amérique ne se trouvent point dans l'ancien continent, et que le paresseux pentadactyle est un animal d'une espèce très-différente des paresseux d'Amérique, et c'est tout ce que j'avais à prouver : je suis même persuadé que M. Vosmaër reconnaîtra cette vérité pour peu qu'il veuille y donner d'attention.

Il nous reste maintenant à rapporter les observations que M. Vosmaër a faites sur le naturel et les mœurs de ce loris de Bengale. « Je reçus, dit-il, « cet animal singulier le 25 juin 1768..... La curiosité de l'observer de « près m'engagea, malgré son odeur désagréable, à le prendre dans ma « chambre..... Il dormait tout le jour et jusque vers le soir, et se trouvant « ici en été il ne s'éveillait qu'à huit heures et demie du soir. Enfermé dans « une cage de forme carrée oblongue, garnie d'un treillis de fer, il dor- « mait constamment assis sur son derrière tout auprès du treillis, la tête « penchée en avant entre les pattes antérieures repliées contre le ventre. « Dans cette attitude il se tenait toujours en dormant très-fermement « attaché au treillis par les deux pattes de derrière, et souvent encore par « une des pattes antérieures, ce qui me fait soupçonner que l'animal d'or- « dinaire dort sur les arbres et se tient attaché aux branches. Son mou- « vement étant éveillé était extrêmement lent, et toujours le même depuis « le commencement jusqu'à la fin; se traînant de barre en barre, il en « empoignait une par le haut avec les pattes antérieures, et ne la quittait « jamais qu'une de ses pattes de devant n'eût saisi lentement et bien fer- « mement une autre barre du treillis. Quand il rampait à terre sur le foin, « il se mouvait avec la même lenteur, posant un pied après l'autre, comme « s'il eût été perclus; et dans ce mouvement il n'élevait le corps que tant « soit peu, et ne faisait que se traîner en avant, de sorte que le plus souvent

« il y avait à peine un doigt de distance entre son ventre et la terre. En « vain le chassait-on en passant un bâton à travers le treillis, il ne lâchait « pas pour cela prise; si on le poussait trop rudement, il mordait le bâton, « et c'était là toute sa défense.

« Sur le soir il s'éveillait peu à peu, comme quelqu'un dont on inter- « romprait le sommeil, après avoir veillé longtemps. Son premier soin « était de manger, car de jour les moments étaient trop précieux pour les « ravir à son repos. Après s'être acquitté de cette fonction, assez vite « encore pour un paresseux comme lui, il se débarrassait du souper de la « veille. Son urine avait une odeur forte, pénétrante et désagréable; sa « fiente ressemblait à de petites crottes de brebis. Son aliment ordinaire, « au rapport du capitaine du vaisseau qui l'avait pris à bord, n'était que du « riz cuit fort épais, et jamais on ne le voyait boire.

« Persuadé que cet animal ne refuserait pas d'autre nourriture, je lui « donnai une branche de tilleul avec ses feuilles, mais il la rejeta. Les « fruits, tels que les poires et les cerises, étaient plus de son goût; il man- « geait volontiers du pain sec et du biscuit, mais si on les trempait dans « l'eau, il n'y touchait pas : chaque fois qu'on lui présentait de l'eau, il se « contentait de la flairer sans en boire. Il aimait à la fureur les œufs..... « Souvent, quand il mangeait, il se servait de ses pattes et de ses doigts de « devant comme les écureuils. Je jugeai par l'expérience des œufs qu'il « pourrait manger aussi des oiseaux; en effet, lui ayant donné un moineau « vivant, il le tua d'abord d'un coup de dent, et le mangea tout entier fort « goulument..... Curieux d'éprouver si les insectes étaient aussi de son « goût, je lui jetai un hanneton vivant, il le prit dans sa patte et le mangea « en entier. Je lui donnai ensuite un pinson, qu'il mangea aussi avec « beaucoup d'appétit, après quoi il dormit le reste de la journée.

« Je l'ai vu souvent encore éveillé à deux heures après minuit, mais dès « les six heures et demie du matin on le trouvait profondément endormi, « au point qu'on pouvait nettoyer sa cage sans troubler son repos. Pendant « le jour, étant éveillé à force d'être agacé, il se fâchait et mordait le bâton, « mais le tout avec un mouvement lent, et sous le cri continuel et réitéré « d'*aï, aï, aï,* traînant fort longtemps chaque *aï* d'un son plaintif, langou- « reux et tremblant, de la même manière qu'on le rapporte du paresseux « d'Amérique. Après l'avoir ainsi longtemps tourmenté et bien éveillé, « il rampait deux ou trois tours dans sa cage, mais se rendormait tout de « suite. »

C'est sans doute cette conformité dans le cri et dans la lenteur de l'aï de l'Amérique qui a porté M. Vosmaër à croire que c'était le même animal; mais, je le répète encore, il n'y a qu'à comparer seulement leurs figures pour être bien convaincu du contraire. De tout ce que M. Vosmaër expose et dit à ce sujet, on ne peut conclure autre chose, sinon qu'il y a dans

l'ancien continent des animaux peut-être aussi paresseux que ceux du nouveau continent; mais le nom de paresseux, qu'on peut leur donner en commun, ne prouve nullement que ce soient des animaux du même genre.

Au reste, cet animal auquel nous avons donné la dénomination de loris de Bengale, parce que nous n'en connaissons pas le nom propre, se trouve, ou s'est autrefois trouvé dans des climats de l'Asie beaucoup moins méridionaux que le Bengale; car nous avons reconnu que la tête décharnée dont M. Daubenton a donné la description [1], et qui a été tirée d'un puits desséché de l'ancienne Sidon, appartient à cette espèce, et qu'on doit y rapporter aussi une dent qui m'a été envoyée par M. Pierre-Henry Tesdorpf, savant naturaliste de Lubeck. « Cette dent, dit-il, m'a été envoyée « de la Chine; elle est d'un animal peut-être encore inconnu à tous les natu- « ralistes; elle a la plus parfaite ressemblance avec les dents canines de « l'hippopotame [2], dont je possède une tête complète dans sa peau. Autant « que j'ai pu juger de la dernière dent, aussi jolie et complète que petite, « quoiqu'elle ne pèse pas quatorze grains, elle semble avoir tout son accrois- « sement, parce que l'animal dont elle est prise l'a déjà usée à proportion « aussi fort que l'hippopotame le plus grand les siennes. Le noir, qu'on « voit à chaque côté de la pointe de la dent, semble prouver qu'elle n'est « pas d'un animal jeune. L'émail est aussi précisément de la même espèce « que celui des dents canines de l'hippopotame, ce qui me faisait présumer « que ce très-petit animal est cependant de la même classe que l'hippopo- « tame, qui est si gros [a]. »

Je répondis, en 1771, à M. Tesdorpf, que je ne connaissais point l'animal auquel avait appartenu cette dent; et ce n'est en effet qu'en 1775 que nous avons eu connaissance du loris de Bengale, auquel elle appartient, aussi bien que la tête décharnée trouvée dans le territoire de l'ancienne Sidon.

C'est au premier loris que j'ai décrit [3], au loris de Bengale, qu'on peut rapporter le nom de thevangue que M. le chevalier d'Obsonville dit que cet animal porte dans les Indes orientales, et sur lequel il a bien voulu me donner les notices suivantes :

« Le thevangue, qui, selon M. d'Obsonville, s'appelle aussi dans l'Inde « le *tâtonneur*, et *tongre* en Tamoul, vit retiré dans les rochers et les « bois les plus solitaires de la partie méridionale de l'Inde, ainsi qu'à

a. Lettre de M. Tesdorpf à M. de Buffon, de Lubeck en 1771.

1. Cette tête, décrite par Daubenton, est celle du *daman*. « On s'aperçut si peu que cette « tête appartenait au *daman* que, par une erreur presque inconcevable, elle fut attribuée au « *loris paresseux du Bengale*, avec lequel elle n'a aucun rapport, ni de grandeur, ni de forme, « ni de composition. » (Cuvier. *Rech. sur les oss. foss.*, t. II, p. 129.)

2. Remarque curieuse, le *daman* est en effet, malgré sa très-petite taille, un *pachyderme*. — « C'est en quelque sorte un *rhinocéros* en miniature. » (Cuvier.)

3. Le *loris*, décrit par Buffon (page 471 du IIIe volume), est le *loris grêle*.

« Ceylan : malgré quelques rapports d'organisation, il n'appartient ni à « l'espèce du singe ni à celle du maki ; il est, à ce qu'on croit, peu « multiplié.

« En 1775, j'eus occasion d'acheter un thevangue ; il avait, étant « debout, un peu moins d'un pied de haut, mais on dit qu'il y en a de plus « grands ; cependant le mien paraissait être tout formé, car, pendant près « d'un an que je l'ai eu, il n'a point pris d'accroissement.

« La partie postérieure de sa tête, ainsi que ses oreilles, paraissaient « assez semblables à celles d'un singe ; mais il avait le front à proportion « plus large et aplati ; son museau, aussi effilé et plus court que celui d'une « fouine, se relevait au-dessous des yeux à peu près comme celui des chiens « épagneuls que l'on tire d'Espagne. Sa bouche, très-fendue et bien garnie « de dents, était armée de quatre canines longues et aiguës. Ses yeux « étaient grands et à fleur de tête ; l'iris en paraissait d'un gris brun, mêlé « d'une teinte jaunâtre. Il avait le cou court, le corps très-allongé. Sa « grosseur, au-dessus des hanches, était de moins de trois pouces de cir- « conférence. Je le fis châtrer ; ses testicules, quoique proportionnellement « fort gros, étaient absolument renfermés dans la capacité du bas-ventre ; « sa verge était détachée et couverte de son prépuce comme celle de « l'homme..... Il n'avait point de queue ; ses fesses étaient charnues et sans « callosités ; leur carnation est d'une blancheur douce et agréable ; sa poi- « trine était large ; ses bras, ses mains et ses jambes paraissaient être bien « formés ; cependant les doigts en sont écartés comme ceux des singes. « Le poil de la tête et du dos est d'un gris sale tirant un peu sur le fauve ; « celui de la partie antérieure du corps est moins épais et presque blan- « châtre.

« Sa démarche a quelque chose de contraint ; elle est lente au point de « parcourir au plus quatre toises en une minute ; ses jambes étaient trop « longues à proportion du corps pour qu'il pût courir commodément « comme les autres quadrupèdes ; il allait plus librement debout, lors « même qu'il emportait un oiseau entre ses pattes de devant.

« Il faisait quelquefois entendre une sorte de modulation ou de siffle- « ment assez doux ; je pouvais aisément distinguer le cri du besoin, du « plaisir, de la douleur, et même celui du chagrin ou de l'impatience. « Si, par exemple, j'essayais de retirer sa proie, alors ses regards parais- « saient altérés, il poussait une sorte d'inspiration de voix tremblante, et « dont le son était aigu. Les Indiens disent qu'il s'accouple en se tenant « accroupi, et en se serrant face à face avec sa femelle.

« Le thevangue diffère beaucoup des singes par l'extérieur de sa confor- « mation, mais encore plus par le caractère et les habitudes ; il est né « mélancolique, silencieux, patient, carnivore et noctambule, vivant isolé « avec sa petite famille ; tout le jour il reste accroupi, et dort la tête

« appuyée sur ses deux mains réunies entre les cuisses. Mais, au milieu du « sommeil, ses oreilles sont très-sensibles aux impressions du dehors, et il « ne néglige point l'occasion de saisir ce qui vient se mettre à sa portée. « Le grand soleil paraît lui déplaire, et cependant il ne paraît pas que la « pupille de ses yeux se resserre ou soit fatiguée par le jour qui entre dans « les appartements.....

« Celui que je nourrissais fut d'abord mis à l'attache, et ensuite on lui « donna la liberté. A l'approche de la nuit il se frottait les yeux; ensuite, en « portant attentivement ses regards de tous côtés, il se promenait sur les « meubles, ou plutôt sur des cordes que j'avais disposées à cet effet. Un peu « de laitage et quelques fruits bien fondants ne lui déplaisaient pas, mais il « n'était friand que de petits oiseaux ou d'insectes. S'il apercevait quelqu'un « de ces derniers objets, il s'approchait d'un pas allongé et circonspect, tel « que celui de quelqu'un qui marche en tâtonnant et sur la pointe des pieds « pour aller en surprendre un autre. Arrivé environ à un pied de distance « de sa proie, il s'arrêtait; alors, se levant droit sur ses jambes, il avançait « d'abord en étendant doucement ses bras, puis tout à coup il la saisissait et « l'étranglait avec une prestesse singulière.

« Ce malheureux petit animal périt par accident; il me paraissait fort « attaché; j'avais l'usage de le caresser après lui avoir donné à manger. « Les marques de sa sensibilité consistaient à prendre le bout de ma main « et à le serrer contre son sein, en fixant ses yeux à demi ouverts sur les « miens. »

DES MULETS.

DES MULETS.[a] [1]

En conservant le nom de *mulet* à l'animal qui provient de l'âne et de la jument, nous appellerons *bardot* celui qui a le cheval pour père et l'ânesse pour mère. Personne n'a jusqu'à présent observé les différences qui se trouvent entre ces deux animaux d'espèce mélangée. C'est néanmoins l'un des plus sûrs moyens que nous ayons pour reconnaître et distinguer les rapports de l'influence du mâle et de la femelle dans le produit de la génération. Les observations comparées de ces deux mulets, et des autres métis qui proviennent de deux espèces différentes, nous indiqueront ces rapports plus précisément et plus évidemment que ne le peut faire la simple comparaison de deux individus de la même espèce.

Nous avons fait représenter le mulet et le bardot, afin que tout le monde soit en état de les comparer, comme nous allons le faire nous-mêmes. D'abord, le bardot est beaucoup plus petit que le mulet, il paraît donc tenir de sa mère l'ânesse les dimensions du corps ; et le mulet, beaucoup plus grand et plus gros que le bardot, les tient également de la jument sa mère ; la grandeur et la grosseur du corps paraissent donc dépendre plus de la mère que du père dans les espèces mélangées. Maintenant, si nous considérons la forme du corps, ces deux animaux, vus ensemble, paraissent être d'une figure différente : le bardot a l'encolure plus mince, le dos plus tranchant, en forme de dos de carpe, la croupe plus pointue et avalée, au lieu que le mulet a l'avant-main mieux fait, l'encolure plus belle et plus fournie, les côtes plus arrondies, la croupe plus pleine et la hanche plus unie [b]. Tous deux tiennent donc plus de la mère que du père, non-seulement pour la grandeur, mais aussi pour la forme du corps. Néanmoins, il n'en est pas de même de la tête, des membres et

a. Cet article doit être regardé comme une addition à ce que j'ai déjà dit au sujet des mulets dans le discours qui a pour titre : *De la dégénération des animaux.*

b. Observations communiquées par le sieur de la Fosse, maréchal très-expérimenté. A Paris, en 1753.

1. Cet article sur les *mulets* commence le III[e] volume des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, volume publié en 1776.

des autres extrémités du corps. La tête du bardot est plus longue et n'est pas si grosse à proportion que celle de l'âne, et celle du mulet est plus courte et plus grosse que celle du cheval. Ils tiennent donc, pour la forme et les dimensions de la tête, plus du père que de la mère. La queue du bardot est garnie de crins à peu près comme celle du cheval; la queue du mulet est presque nue comme celle de l'âne; ils ressemblent donc encore à leur père par cette extrémité du corps. Les oreilles du mulet sont plus longues que celles du cheval, et les oreilles du bardot sont plus courtes que celles de l'âne; ces autres extrémités du corps appartiennent donc aussi plus au père qu'à la mère. Il en est de même de la forme des jambes: le mulet les a sèches comme l'âne, et le bardot les a plus fournies; tous deux ressemblent donc, par la tête, par les membres et par les autres extrémités du corps, beaucoup plus à leur père qu'à leur mère [1].

Dans les années 1751 et 1752, j'ai fait accoupler deux boucs avec plusieurs brebis, et j'en ai obtenu neuf mulets, sept mâles et deux femelles: frappé de cette différence du nombre des mâles mulets à celui des femelles, je fis quelques informations pour tâcher de savoir si le nombre des mulets mâles, qui proviennent de l'âne et de la jument, excède à peu près dans la même proportion le nombre des mules; aucune des réponses que j'ai reçues ne détermine cette proportion, mais toutes s'accordent à faire le nombre des mâles mulets plus grand que celui des femelles. On verra dans la suite que M. le marquis de Spontin-Beaufort, ayant fait accoupler un chien avec une louve, a obtenu quatre mulets, trois mâles et une femelle [a]. Enfin, ayant fait des questions sur des mulets plus aisés à procréer, j'ai su que, dans les oiseaux mulets, le nombre des mâles excède encore beaucoup plus le nombre des mulets femelles. J'ai dit, à l'article du serin des Canaries, que de dix-neuf petits provenus d'une serine et d'un chardonneret, il n'y en avait que trois femelles. Voilà les seuls faits que je puisse présenter comme certains sur ce sujet [b], dont il ne paraît pas qu'on se soit jamais occupé, et qui cependant mérite la plus grande attention, car ce n'est qu'en réunissant plusieurs faits semblables qu'on pourra développer ce qui

a. Extrait d'une lettre de M. le marquis de Spontin-Beaufort, à M. de Buffon, datée de Namur, le 14 juillet 1773; confirmée par deux lettres de M. Surirey de Boissy, aussi datées de Namur, les 9 juin et 19 juillet 1773.

b. Ce que je trouve dans différents auteurs au sujet des jumarts, me paraît très-suspect. Le sieur Léger, dans son histoire du Vaudois, année 1669, dit que, dans les vallées de Piémont, il y a des animaux d'espèces mélangées, et qu'on les appelle *jumarts;* que quand ils sont engendrés par un taureau et une jument, on les nomme *baf* ou *buf*, et que quand ils sont engendrés par un taureau et une ânesse, on les appelle *bif;* que ces jumarts n'ont point de cornes, et

1. Dans mes nombreuses expériences sur le *croisement des espèces* (voyez la note de la page 387 du IIe volume), j'ai remarqué que le type de certaines espèces l'emporte et domine sur le type de certaines autres. Le *métis* du *cheval* et de l'*âne* tient plus de l'*âne* que du *cheval;* le *métis* du *chien* et du *loup* tient plus du *chien* que du *loup;* le *métis* du *chacal* et du *chien* tient plus du *chacal* que du *chien*, etc., etc.

reste de mystérieux dans la génération par le concours de deux individus d'espèces différentes, et déterminer la proportion des puissances effectives du mâle et de la femelle dans toute reproduction.

De mes neuf mulets provenus du bouc et de la brebis, le premier naquit le 15 avril : observé trois jours après sa naissance et comparé avec un agneau de même âge, il en différait par les oreilles qu'il avait un peu plus grandes, par la partie supérieure de la tête qui était plus large, ainsi que la distance des yeux; il avait de plus une bande de poil gris-blanc depuis la nuque du cou jusqu'à l'extrémité de la queue; les quatres jambes, le dessous du cou, de la poitrine et du ventre, étaient couverts du même poil blanc assez rude; il n'y avait un peu de laine que sur les flancs entre le dos et le ventre, et encore cette laine courte et frisée était mêlée de beaucoup de poil. Ce mulet avait aussi les jambes d'un pouce et demi plus longues que l'agneau du même âge : observé le 3 mai suivant, c'est-à-dire dix-huit jours après sa naissance, les poils blancs étaient en partie tombés et remplacés par des poils bruns semblables pour la couleur à ceux du bouc et presque aussi rudes. La proportion des jambes s'était soutenue; ce mulet les avait plus longues que l'agneau de plus d'un pouce et demi; il était mal sur ses longues jambes, et ne marchait pas aussi bien que l'agneau. Un accident ayant fait périr cet agneau, je n'observai ce mulet que quatre mois après, et nous le comparâmes avec une brebis du même âge. Le mulet avait un pouce de moins que la brebis, sur la longueur qui est depuis l'entre-deux des yeux jusqu'au bout du museau, et un demi-pouce de plus sur la largeur de la tête, prise au-dessus des deux yeux à l'endroit le plus gros. Ainsi la tête de ce mulet était plus grosse et plus courte que celle d'une brebis du même âge; la courbure de la mâchoire supérieure, prise à l'endroit des coins de la bouche, avait près d'un demi-pouce de longueur de plus dans le mulet que dans la brebis. La tête du mulet n'était pas couverte de laine, mais elle était garnie de poils longs et touffus. La queue était de deux pouces plus courte que celle de la brebis.

qu'ils sont de la taille d'un mulet; qu'ils sont très-légers à la course; « que lui-même en avait « monté un le 30 septembre, et qu'il fit en un jour dix-huit lieues ou cinquante-quatre milles « d'Italie; qu'enfin ils ont la démarche plus sûre et le pas plus aisé que le cheval. »

D'après une semblable assertion, on croirait que ces jumarts, provenant du taureau avec la jument et l'ânesse, existent ou du moins qu'ils ont existé; néanmoins m'en étant informé, personne n'a pu me confirmer ces faits.

Le Dr Shaw, dans son histoire d'Alger, p. 234, dit qu'il a vu en Barbarie un animal appelé *kumrah*, et qui est engendré par l'union de l'âne et de la vache, qu'il est solipède comme l'âne, et qu'il n'a point de cornes sur la tête, mais qu'à tous autres égards il diffère de l'âne; qu'il n'est capable que de peu de service, qu'il a la peau, la queue et la tête comme la vache, à l'exception des cornes. Le Dr Shaw est un auteur qui mérite confiance; cependant ayant consulté sur ce fait quelques personnes qui ont demeuré en Barbarie, et particulièrement M. le chevalier James Bruce, tous m'ont assuré n'avoir aucune connaissance de ces animaux engendrés par l'âne et la vache.

Au commencement de l'année 1752, j'obtins de l'union du bouc avec les brebis huit autres mulets, dont six mâles et deux femelles; il en est mort deux avant qu'on ait pu les examiner, mais ils ont paru ressembler à ceux qui ont vécu et que nous allons décrire en peu de mots. Il y en avait deux, l'un mâle et l'autre femelle, qui avaient quatre mamelons, deux de chaque côté comme les boucs et les chèvres; et, en général, ces mulets avaient du poil long sous le ventre et surtout sous la verge comme les boucs, et aussi du poil long sur les pieds, principalement sur ceux de derrière; la plupart avaient aussi le chanfrein moins arqué que les agneaux ne l'ont d'ordinaire, les cornes des pieds plus ouvertes, c'est-à-dire la fourche plus large et la queue plus courte que les agneaux [a].

J'ai rapporté, dans l'article du chien, les tentatives que j'ai faites pour unir un chien avec une louve : on peut voir toutes les précautions que j'avais cru devoir prendre pour faire réussir cette union; le chien et la louve n'avaient tous deux que trois mois au plus, lorsqu'on les a mis ensemble et enfermés dans une assez grande cour sans les contraindre autrement et sans les enchaîner. Pendant la première année ces jeunes animaux vivaient en paix et paraissaient s'aimer. Dans la seconde année il commencèrent à se disputer la nourriture, quoiqu'il y eût au delà du nécessaire; la querelle venait toujours de la louve. Après la seconde année les combats devinrent plus fréquents; pendant tout ce temps la louve ne donna aucun signe de chaleur ; ce ne fut qu'à la fin de la troisième année qu'on s'aperçut qu'elle avait les mêmes symptômes que les chiennes en chaleur; mais loin que cet état les rapprochât l'un de l'autre, ils n'en devinrent tous deux que plus féroces, et le chien au lieu de couvrir la louve finit par la tuer. De cette épreuve j'ai cru pouvoir conclure que le loup n'est pas tout à fait de la même nature que le chien, que les espèces sont assez séparées pour ne pouvoir les rapprocher aisément, du moins dans ces climats. Et je m'exprime dans les termes suivants : « Ce n'est pas « que je prétende, d'une manière décisive et absolue, que le renard et la « louve[1] ne se soient jamais, dans aucun temps ni dans aucun climat, mêlés « avee le chien; les anciens l'assurent assez positivement pour qu'on puisse « avoir encore sur cela quelques doutes, malgré les épreuves que je viens « de rapporter, et j'avoue qu'il faudrait un plus grand nombre de pareilles « épreuves pour acquérir sur ce fait une certitude entière. » J'ai eu raison de mettre cette restriction à mes conclusions, car M. le marquis de Spontin-Beaufort, ayant tenté cette même union du chien et de la louve, a très-bien réussi, et dès lors il a trouvé et suivi mieux que moi les routes et les moyens que la nature se réserve pour rapprocher quelquefois les animaux

a. Note communiquée par M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

1. Voyez la note 2 de la page 456 du IIe volume.

qui paraissent être incompatibles. Je fus d'abord informé du fait par une lettre que M. Surirey de Boissy me fit l'honneur de m'écrire, et qui est conçue dans les termes suivants :

A Namur, le 9 juin 1773.

« Chez M. le marquis de Spontin, à Namur, a été élevée une très-jeune « louve, à laquelle on a donné pour compagnon un presque aussi jeune « chien depuis deux ans; ils étaient en liberté, venant dans les appartements, cuisine, écurie, etc., très-caressants, se couchant sous la table « et sur les pieds de ceux qui l'entouraient. Ils ont vécu le plus intimement.

« Le chien est une espèce de mâtin-braque très-vigoureux. La nourriture « de la louve a été le lait pendant les six premiers mois; ensuite on lui a « donné de la viande crue qu'elle préférait à la cuite. Quand elle mangeait, « personne n'osait l'approcher; en un autre temps on en faisait tout ce « qu'on voulait, pourvu qu'on ne la maltraitât pas; elle caressait tous les « chiens qu'on lui conduisait, jusqu'au moment qu'elle a donné la préférence à son ancien compagnon : elle entrait en fureur depuis contre tout « autre. Ç'a été le 25 mars dernier qu'elle a été couverte pour la première « fois; ses amours ont duré seize jours avec d'assez fréquentes répétitions, « et elle a donné ses petits le 6 juin à huit heures du matin, ainsi le temps « de la gestation a été de soixante-treize jours au plus; elle a jeté quatre « jeunes de couleur noirâtre. Il y en a avec des extrémités blanches aux « pattes et moitié de la poitrine, tenant en cela du chien, qui est noir et « blanc. Depuis qu'elle a mis bas, elle est grondante et se hérisse contre « ceux qui approchent; elle ne reconnaît plus ses maîtres; elle étranglerait « le chien même s'il était à portée.

« J'ajoute qu'elle a été attachée à deux chaînes depuis une irruption « qu'elle a faite à la suite de son galant, qui avait franchi une muraille « chez un voisin qui avait une chienne en chaleur, qu'elle avait étranglé à « moitié sa rivale; que le cocher a été pour les séparer à grands coups de « bâton et la reconduire à sa loge, où, par imprudence recommençant la « correction, elle s'est animée au point de le mordre deux fois dans la « cuisse, ce qui l'a tenu au lit six semaines par les incisions considérables « qu'on a été obligé de faire. »

Dans ma réponse à cette lettre, je faisais mes remerciements à M. de Boissy, et j'y joignais quelques réflexions pour éclaircir les doutes qui me restaient encore. M. le marquis de Spontin, ayant pris communication de cette réponse, eut la bonté de m'écrire lui-même dans les termes suivants :

Namur, le 14 juillet 1773.

« J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les réflexions judicieuses que vous faites « à M. Surirey de Boissy, que j'avais prié de vous mander pendant mon « absence un événement auquel je n'osais encore m'attendre, malgré la force « des apparences, par l'opinion que j'avais et que j'aurai toujours, comme « le reste du monde, de l'excellence et du mérite des savants ouvrages dont « vous avez bien voulu nous éclairer. Cependant, soit l'effet du hasard ou « d'une de ces bizarreries de la nature, qui, comme vous dites, se plaît « quelquefois à sortir des règles générales, le fait est incontestable, comme « vous allez en convenir vous-même, si vous voulez bien ajouter foi à ce « que j'ai l'honneur de vous écrire, ce dont j'ose me flatter, d'autant plus « que je pourrais autoriser le tout de l'aveu de deux cents personnes au « moins, qui, comme moi, ont été témoins de tous les faits que je vais « avoir l'honneur de vous détailler. Cette louve avait tout au plus trois « jours quand je l'achetai d'un paysan qui l'avait prise dans le bois, après « en avoir tué la mère. Je lui fis sucer du lait pendant quelques jours jus- « qu'à ce qu'elle pût manger de la viande. Je recommandai à ceux qui « devaient en avoir soin de la caresser, de la tourmenter continuellement « pour tâcher de l'apprivoiser au moins avec eux; elle finit par devenir « si familière que je pouvais la mener à la chasse dans les bois, jusqu'à « une lieue de la maison sans risquer de la perdre; elle est même reve- « nue quelquefois seule pendant la nuit, les jours que je n'avais pu la « ramener. J'étais beaucoup plus sûr de la garder auprès de moi quand « j'avais un chien, car elle les a toujours beaucoup aimés, et ceux qui « avaient perdu leur répugnance naturelle jouaient avec elle comme si « c'eût été deux animaux de la même espèce. Jusque-là elle n'avait fait la « guerre qu'aux chats et aux poules qu'elle étranglait d'abord, sans en « vouloir manger. Dès qu'elle eut atteint un an, sa férocité s'étendit plus « loin, et je commençai à m'apercevoir qu'elle en voulait aux moutons et « aux chiennes, surtout si elles étaient en folie. Dès lors je lui ôtai la « liberté, et je la faisais promener à la chaîne et muselée, car il lui est « arrivé souvent de se jeter sur son conducteur, qui la contrariait. Elle « avait un an au moins, quand je lui fis faire la connaissance du chien qui « l'a couverte. Elle est en ville dans mon jardin, à la chaîne depuis les der- « niers jours du mois de novembre passé. Plus de trois cents personnes « sont venues la voir dans ce temps. Je suis logé presque au centre de la « ville, ainsi on ne peut supposer qu'un loup serait venu la trouver. Dès « qu'elle commença à entrer en chaleur, elle prit un tel goût pour le chien, « et le chien pour elle, qu'ils hurlaient affreusement de part et d'autre « quand ils n'étaient pas ensemble. Elle a été couverte le 28 mars pour la

« première fois, et depuis deux fois par jour pendant deux semaines envi-« ron. Ils restaient attachés près d'un quart d'heure à chaque fois, pendant « lequel temps la louve paraissait souffrir beaucoup et se plaindre, et le « chien point du tout. Trois semaines après, on s'aperçut aisément qu'elle « était pleine. Le 6 juin, elle donna ses petits au nombre de quatre, qu'elle « nourrit encore à présent, quoiqu'ils aient cinq semaines, et des dents « très-pointues et assez longues. Ils ressemblent parfaitement à des petits « chiens, ayant les oreilles assez longues et pendantes. Il y en a un qui est « tout à fait noir, avec la poitrine blanche, qui était la couleur du chien. Les « autres auront, à ce que je crois, la couleur de la louve. Ils ont tous le poil « beaucoup plus rude que les chiens ordinaires. Il n'y a qu'une chienne qui « est venue avec la queue très-courte, de même que le chien, qui n'en avait « presque pas. Ils promettent d'être grands, forts et très-méchants. La mère « en a un soin extraordinaire..... Je doute si je la garderai davantage, en « ayant été dégoûté par un accident qui est arrivé à mon cocher, qui en a été « mordu à la cuisse si fort qu'il a été six semaines sur son lit sans pouvoir « se bouger; mais je parierais volontiers qu'en la gardant, elle aura encore « des petits avec ce même chien, qui est blanc avec des grandes taches « noires sur le dos. Je crois, Monsieur, avoir répondu, par ce détail, à vos « observations, et j'espère que vous ne douterez plus de la vérité de cet « événement singulier. »

Je n'en doute pas en effet, et je suis bien aise d'avoir l'occasion d'en témoigner publiquement ma reconnaissance. C'est beaucoup gagner que d'acquérir dans l'histoire de la nature un fait rare; les moyens sont toujours difficiles, et, comme l'on voit, très-souvent dangereux; c'était par cette dernière raison que j'avais séquestré ma louve et mon chien de toute société; je craignais les accidents en laissant vivre la louve en liberté; j'avais précédemment élevé un jeune loup, qui, jusqu'à l'âge d'un an, n'avait fait aucun mal et suivait son maître à peu près comme un chien; mais, dès la seconde année, il commit tant d'excès qu'il fallut le condamner à la mort : j'étais donc assuré que ces animaux, quoique adoucis par l'éducation, reprennent avec l'âge leur férocité naturelle; et en voulant prévenir les inconvénients qui ne peuvent manquer d'en résulter, et tenant ma louve toujours enfermée avec le chien, j'avoue que je n'avais pas senti que je prenais une mauvaise méthode, car, dans cet état d'esclavage et d'ennui, le naturel de la louve, au lieu de s'adoucir, s'aigrit au point qu'elle était plus féroce que dans l'état de nature; et le chien, ayant été séparé de si bonne heure de ses semblables et de toute société, avait pris un caractère sauvage et cruel, que la mauvaise humeur de la louve ne faisait qu'irriter; en sorte que, dans les deux dernières années, leur antipathie devint si grande qu'ils ne cherchaient qu'à s'entre-dévorer. Dans l'épreuve de M. le marquis de Spontin, tout s'est passé différemment : le chien était dans l'état

ordinaire, il avait toute la douceur et toutes les autres qualités que cet animal docile acquiert dans le commerce de l'homme; la louve, d'autre part, ayant été élevée en toute liberté et familièrement dès son bas âge avec le chien, qui, par cette habitude sans contrainte, avait perdu sa répugnance pour elle, était devenue susceptible d'affection pour lui; elle l'a donc bien reçu lorsque l'heure de la nature a sonné, et quoiqu'elle ait paru se plaindre et souffrir dans l'accouplement, elle a eu plus de plaisir que de douleur, puisqu'elle a permis qu'il fût réitéré chaque jour pendant tout le temps qu'a duré sa chaleur. D'ailleurs, le moment pour faire réussir cette union disparate a été bien saisi : c'était la première chaleur de la louve, elle n'était qu'à la seconde année de son âge, elle n'avait donc pas encore repris entièrement son naturel féroce; toutes ces circonstances, et peut-être quelques autres dont on ne s'est point aperçu, ont contribué au succès de l'accouplement et de la production. Il semblerait donc, par ce qui vient d'être dit, que le moyen le plus sûr de rendre les animaux infidèles à leur espèce, c'est de les mettre comme l'homme en grande société, en les accoutumant peu à peu avec ceux pour lesquels ils n'auraient sans cela que de l'indifférence ou de l'antipathie. Quoi qu'il en soit, on saura maintenant, grâces aux soins de M. le marquis de Spontin, et on tiendra dorénavant pour chose sûre que le chien peut produire avec la louve, même dans nos climats; j'aurais bien désiré qu'après une expérience aussi heureuse, ce premier succès eût engagé son illustre auteur à tenter l'union du loup et de la chienne, et celle des renards et des chiens : il trouvera peut-être que c'est trop exiger, et que je parle ici avec l'enthousiasme d'un naturaliste insatiable; j'en conviens, et j'avoue que la découverte d'un fait nouveau dans la nature m'a toujours transporté[a] [1].

Mais revenons à nos mulets : le nombre des mâles, dans ceux que j'ai obtenus du bouc et de la brebis, est comme 7 sont à 2; dans ceux du chien et de la louve, ce nombre est comme 3 sont à 1, et dans ceux des chardonnerets et de la serine, comme 16 sont à 3. Il paraît donc presque certain que le nombre des mâles, qui est déjà plus grand que celui des femelles

a. Un fait tout pareil vient de m'être annoncé par M. Bourgelat, dans une lettre qu'il m'a écrite le 15 avril 1775, et dont voici l'extrait : « Milord comte de Pembroke me mande, dit « M. Bourgelat, qu'il a vu accoupler depuis plusieurs jours une louve et un gros mâtin, que « la louve est apprivoisée, qu'elle est toujours dans la chambre de son maître et constamment « sous ses yeux, enfin qu'elle ne sort qu'avec lui, et qu'elle le suit aussi fidèlement qu'un « chien. Il ajoute qu'un marchand d'animaux a eu à quatre reprises différentes des productions « de la louve et du chien; il prétend que le loup n'est autre chose qu'un chien sauvage, et « en cela il est d'accord avec le célèbre anatomiste Hunter. Il ne pense pas qu'il en soit de « même des renards. Il m'écrit encore que la chienne du lord Clansbrawill, fille d'un loup, « accouplée avec un chien d'arrêt, a fait des petits qui, selon son garde-chasse, seront excel- « lents pour le fusil. »

1. Mot charmant par sa sincérité.

dans les espèces pures, est encore bien plus grand dans les espèces mixtes[1]. Le mâle influe donc en général plus que la femelle sur la production, puisqu'il donne son sexe au plus grand nombre, et que ce nombre des mâles devient d'autant plus grand que les espèces sont moins voisines; il doit en être de même des races différentes : on aura en les croisant, c'est-à-dire en prenant celles qui sont les plus éloignées, on aura, dis-je, non-seulement de plus belles productions, mais des mâles en plus grand nombre; j'ai souvent tâché de deviner pourquoi dans aucune religion, dans aucun gouvernement, le mariage du frère et de la sœur n'a jamais été autorisé. Les hommes auraient-ils reconnu, par une très-ancienne expérience, que cette union du frère et de la sœur était moins féconde que les autres, ou produisait-elle moins de mâles et des enfants plus faibles et plus mal faits? ce qu'il y a de sûr, c'est que l'inverse du fait est vrai, car on sait, par des expériences mille fois répétées, qu'en croisant les races au lieu de les réunir, soit dans les animaux, soit dans l'homme, on ennoblit l'espèce, et que ce moyen seul peut la maintenir belle et même la perfectionner.

Joignons maintenant ces faits, ces résultats d'expériences et ces indications à d'autres faits constatés, en commençant par ceux que nous ont transmis les anciens. Aristote dit positivement que le mulet engendre avec la jument un animal appelé par les Grecs *hinnus* ou *ginnus*. Il dit de même que la mule peut concevoir aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit[a]. De ces deux faits, qui sont vrais, le second est en effet plus rare que le premier, et tous deux n'arrivent que dans des climats chauds. M. de Bory, de l'Académie royale des Sciences, et ci-devant gouverneur des îles de l'Amérique, a eu la bonté de me communiquer un fait récent sur ce sujet, par sa lettre du 7 mai 1770, dont voici l'extrait :

« Vous vous rappelez peut-être, Monsieur, que M. d'Alembert lut à « l'Académie des Sciences, l'année dernière 1769, une lettre dans laquelle « on lui mandait qu'une mule avait mis bas un muleton dans une habita- « tion de l'île Saint-Domingue; je fus chargé d'écrire pour vérifier le fait, « et j'ai l'honneur de vous envoyer le certificat que j'en ai reçu..... Celui « qui m'écrit est une personne digne de foi. Il dit avoir vu des mulets cou- « vrir indistinctement des mules et des cavales, comme aussi des mules « couvertes par des mulets et des étalons. »

Ce certificat est un acte juridique de notoriété, signé de plusieurs témoins et dûment contrôlé et légalisé. Il porte en substance que, le 14 mai 1769, M. de Nort, chevalier de Saint-Louis et ancien major de la Légion royale de

a. Arist., *Hist. anim.*, lib. VI, cap. XXIV.

1. J'ai recueilli sur ce point, dans mes expériences relatives au *croisement des espèces*, un certain nombre d'observations. Buffon n'en cite que 4; j'en ai réuni 59. — 59 portées, résultant de l'union croisée du *loup* avec le *chien* ou du *chien* avec le *chacal*, m'ont donné 294 petits : 161 *mâles* et 133 *femelles*.

Saint-Domingue, étant sur son habitation de la Petite-Anse, on lui amena une mule qu'on lui dit être malade : elle avait le ventre très-gros, et il lui sortait un boyau par la vulve. M. de Nort, la croyant enflée, envoya chercher une espèce de maréchal nègre, qui avait coutume de panser les animaux malades; que ce nègre, étant arrivé en son absence, il avait jeté bas la mule pour lui faire prendre un breuvage; que l'instant d'après la chute il la délivra d'un petit mulet bien conformé, dont le poil était long et très-noir; que ce muleton a vécu une heure, mais qu'ayant été blessé, ainsi que la mule, par sa chute forcée, ils étaient morts l'un et l'autre, le muleton le premier, c'est-à-dire presque en naissant, et la mule dix heures après; qu'ensuite on avait fait écorcher le muleton, et qu'on a envoyé sa peau au docteur Mathi, qui l'a déposée, dit M. de Nort, dans le cabinet de la Société royale de Londres.

D'autres témoins oculaires, et particulièrement M. Cazavant, maître en chirurgie, ajoutent que le muleton paraissait être à terme et bien conformé; que par l'apparence de son poil, de sa tête et de ses oreilles, il a paru tenir plus de l'âne que les mulets ordinaires; que la mule avait les mamelles gonflées et remplies de lait; que lorsque l'on aperçut les pieds du muleton sortant de la vulve, le nègre, maréchal ignorant, l'avait tiré si rudement qu'en arrachant de force le muleton, il avait occasionné un renversement dans la matrice et des déchirements qui avaient occasionné la mort de la mère et du petit.

Ces faits, qui me paraissent bien constatés, nous démontrent que, dans les climats chauds, la mule peut non-seulement concevoir, mais perfectionner et porter à terme son fruit. On m'a écrit d'Espagne et d'Italie qu'on en avait plusieurs exemples, mais aucun des faits qui m'ont été transmis n'est aussi bien vérifié que celui que je viens de rapporter : seulement, il nous reste à savoir si cette mule de Saint-Domingue ne tenait pas sa conception de l'âne plutôt que du mulet; la ressemblance de son muleton au premier plus qu'au second de ces animaux paraîtrait l'indiquer; l'ardeur du tempérament de l'âne le rend peu délicat sur le choix des femelles, et le porte à rechercher presque également l'ânesse, la jument et la mule.

Il est donc certain que le mulet peut engendrer et que la mule peut produire : ils ont, comme les autres animaux, tous les organes convenables et la liqueur nécessaire à la génération; seulement ces animaux d'espèce mixte sont beaucoup moins féconds et toujours plus tardifs que ceux d'espèce pure; d'ailleurs, ils n'ont jamais produit dans les climats froids, et ce n'est que rarement qu'ils produisent dans les pays chauds, et encore plus rarement dans les contrées tempérées; dès lors, leur infécondité, sans être absolue, peut néanmoins être regardée comme positive, puisque la production est si rare qu'on peut à peine en citer un certain nombre d'exemples;

mais on a d'abord eu tort d'assurer qu'absolument les mulets et les mules ne pouvaient engendrer, et ensuite on a eu encore plus grand tort d'avancer que tous les autres animaux d'espèces mélangées étaient comme les mulets hors d'état de produire; les faits que nous avons rapportés ci-devant sur les métis produits par le bouc et la brebis, sur ceux du chien et de la louve, et particulièrement sur les métis des serins et des autres oiseaux, nous démontrent que ces métis ne sont point inféconds, et que quelques-uns sont même aussi féconds à peu près que leurs père et mère.

Un grand défaut ou, pour mieux dire, un vice très-fréquent dans l'ordre des connaissances humaines, c'est qu'une petite erreur particulière et souvent nominale, qui ne devrait occuper que sa petite place en attendant qu'on la détruise, se répand sur toute la chaîne des choses qui peuvent y avoir rapport, et devient par là une erreur de fait, une très-grande erreur, et forme un préjugé général plus difficile à déraciner que l'opinion particulière qui lui sert de base. Un mot, un nom qui, comme le mot *mulet,* n'a dû et ne devrait encore représenter que l'idée particulière de l'animal provenant de l'âne et de la jument, a été mal à propos appliqué à l'animal provenant du cheval et de l'ânesse, et ensuite encore plus mal à tous les animaux quadrupèdes et à tous les oiseaux d'espèces mélangées. Et comme dans sa première acception, ce mot *mulet* renfermait l'idée de l'infécondité ordinaire de l'animal provenant de l'âne et de la jument, on a, sans autre examen, transporté cette même idée d'infécondité à tous les êtres auxquels on a donné le même nom de *mulet;* je dis à tous les êtres, car, indépendamment des animaux quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, on a fait aussi des mulets dans les plantes, auxquels on a, sans hésiter, donné, comme à tous les autres mulets, le défaut général de l'infécondité, tandis que, dans le réel, aucun de ces êtres métis n'est absolument infécond, et que de tous, le mulet proprement dit, c'est-à-dire l'animal qui seul doit porter ce nom, est aussi le seul dont l'infécondité, sans être absolue, soit assez positive pour qu'on puisse le regarder comme moins fécond qu'aucun autre, c'est-à-dire comme infécond dans l'ordre ordinaire de la nature, en comparaison des animaux d'espèce pure, et même des autres animaux d'espèce mixte.

Tous les mulets, dit le préjugé, sont des animaux viciés qui ne peuvent produire; aucun animal, quoique provenant de deux espèces, n'est absolument infécond, disent l'expérience et la raison[1] : tous au contraire peuvent

1. Les *métis* ou *mulets* ne sont pas *absolument inféconds*, mais ils n'ont qu'une *fécondité bornée.* (Voyez la note 1 de la page 129.) Le *mulet* de l'*âne* et du *cheval* est stérile dès la première ou seconde génération ; celui du *chien* et du *loup* l'est dès la troisième ou quatrième, etc. — J'ai fait de la *fécondité bornée* le caractère du *genre :* toutes les espèces d'un même genre sont fécondes entre elles, mais d'une *fécondité bornée ;* et j'ai fait de la *fécondité continue* le caractère de l'*espèce* · tous les individus d'une même espèce sont féconds entre eux, et féconds d'une *fécondité continue.* (Voyez mon *Histoire des travaux de Cuvier.*)

produire, et il n'y a de différence que du plus au moins ; seulement on doit observer que dans les espèces pures, ainsi que dans les espèces mixtes, il y a de grandes différences dans la fécondité. Dans les premières, les unes, comme les poissons, les insectes, etc., se multiplient chaque année par milliers, par centaines; d'autres, comme les oiseaux et les petits animaux quadrupèdes, se reproduisent par vingtaines, par douzaines; d'autres enfin, comme l'homme et tous les grands animaux, ne se reproduisent qu'un à un. Le nombre dans la production est, pour ainsi dire, en raison inverse de la grandeur des animaux. Le cheval et l'âne ne produisent qu'un par an, et dans le même espace de temps les souris, les mulots, les cochons-d'Inde, produisent trente ou quarante. La fécondité de ces petits animaux est donc trente ou quarante fois plus grande ; et en faisant une échelle des différents degrés de fécondité, les petits animaux que nous venons de nommer seront aux points les plus élevés, tandis que le cheval, ainsi que l'âne, se trouveront presque au terme de la moindre fécondité, car il n'y a guère que l'éléphant qui soit encore moins fécond.

Dans les espèces mixtes, c'ést-à-dire dans celles des animaux qui, comme le mulet, proviennent de deux espèces différentes, il y a comme dans les espèces pures des degrés différents de fécondité ou plutôt d'infécondité ; car les animaux qui viennent de deux espèces, tenant de deux natures, sont en général moins féconds, parce qu'ils ont moins de convenances entre eux qu'il n'y en a dans les espèces pures, et cette infécondité est d'autant plus grande que la fécondité naturelle des parents est moindre. Dès lors si les deux espèces du cheval et de l'âne, peu fécondes par elles-mêmes, viennent à se mêler, l'infécondité primitive, loin de diminuer dans l'animal métis, ne pourra qu'augmenter ; le mulet sera non-seulement plus infécond que son père et sa mère, mais peut-être le plus infécond de tous les animaux métis, parce que toutes les autres espèces mélangées dont on a pu tirer du produit, telles que celles du bouc et de la brebis, du chien et de la louve, du chardonneret et de la serine, etc., sont beaucoup plus fécondes que les espèces de l'âne et du cheval. C'est à cette cause particulière et primitive qu'on doit rapporter l'infécondité des mulets et des bardots. Ce dernier animal est même plus infécond que le premier, par une seconde cause encore plus particulière. Le mulet, provenant de l'âne et de la jument, tient de son père l'ardeur du tempérament, et par conséquent la vertu prolifique à un très-haut degré, tandis que le bardot provenant du cheval et de l'ânesse est, comme son père, moins puissant en amour et moins habile à engendrer; d'ailleurs la jument, moins ardente que l'ânesse, est aussi plus féconde, puisqu'elle retient et conçoit plus aisément, plus sûrement; ainsi tout concourt à rendre le mulet moins infécond que le bardot; car l'ardeur du tempérament dans le mâle, qui est si nécessaire pour la bonne génération, et surtout pour la nombreuse multi-

plication, nuit au contraire dans la femelle, et l'empêche presque toujours de retenir et de concevoir.

Ce fait est généralement vrai, soit dans les animaux, soit dans l'espèce humaine : les femmes les plus froides, avec les hommes les plus chauds, engendrent un grand nombre d'enfants; il est rare au contraire qu'une femme produise, si elle est trop sensible au physique de l'amour. L'acte par lequel on arrive à la génération n'est alors qu'une fleur sans fruit, un plaisir sans effet; mais aussi, dans la plupart des femmes qui sont purement passives, c'est comme dans le figuier, dont la sève est froide, un fruit qui se produit sans fleur[1]; car l'effet de cet acte est d'autant plus sûr, qu'il est moins troublé dans la femelle par les convulsions du plaisir : elles sont si marquées dans quelques-unes, et même si nuisibles à la conception dans quelques femelles, telles que l'ânesse, qu'on est obligé de leur jeter de l'eau sur la croupe, ou même de les frapper rudement pour les calmer; sans ce secours désagréable elles ne deviendraient pas mères, ou du moins ne le deviendraient que tard, lorsque dans un âge plus avancé la grande ardeur du tempérament serait éteinte ou ne subsisterait qu'en partie. On est quelquefois obligé de se servir des mêmes moyens pour faire concevoir les juments.

Mais, dira-t-on, les chiennes et les chattes, qui paraissent être encore plus ardentes en amour que la jument et l'ânesse, ne manquent néanmoins jamais de concevoir; le fait que vous avancez sur l'infécondité des femelles trop ardentes en amour n'est donc pas général et souffre de grandes exceptions. Je réponds que l'exemple des chiennes et des chattes, au lieu de faire une exception à la règle, en serait plutôt une confirmation; car, à quelque excès qu'on veuille supposer les convulsions intérieures des organes de la chienne, elles ont tout le temps de se calmer pendant la longue durée du temps qui se passe entre l'acte consommé et la retraite du mâle, qui ne peut se séparer tant que subsiste le gonflement et l'irritation des parties; il en est de même de la chatte, qui, de toutes les femelles, paraît être la plus ardente, puisqu'elle appelle ses mâles par des cris lamentables d'amour qui annoncent le plus pressant besoin; mais c'est comme pour le chien par une autre raison de conformation dans le mâle que cette femelle si ardente ne manque jamais de concevoir; son plaisir très-vif dans l'accouplement est nécessairement mêlé d'une douleur presque aussi vive. Le gland du chat est hérissé d'épines plus grosses et plus poignantes que celles de sa langue, qui, comme l'on sait, est rude au point d'offenser la peau; dès lors l'intromission ne peut être que fort douloureuse pour la femelle, qui s'en plaint et l'annonce hautement par des cris encore plus perçants que les

1. Allusion à une ancienne erreur. — On a cru longtemps que le *figuier* n'avait pas des *fleurs;* mais il en a.

premiers; la douleur est si vive que la chatte fait en ce moment tous ses efforts pour échapper, et le chat pour la retenir est forcé de la saisir sur le cou avec ses dents et de contraindre et soumettre ainsi par la force cette même femelle amenée par l'amour.

Dans les animaux domestiques soignés et bien nourris, la multiplication est plus grande que dans les animaux sauvages : on le voit par l'exemple des chats et des chiens, qui produisent dans nos maisons plusieurs fois par an, tandis que le chat sauvage et le chien abandonné à la seule nature ne produisent qu'une seule fois chaque année. On le voit encore mieux par l'exemple des oiseaux domestiques : y a-t-il dans aucune espèce d'oiseaux libres une fécondité comparable à celle d'une poule bien nourrie, bien fêtée par son coq? Et dans l'espèce humaine quelle différence entre la chétive propagation des sauvages et l'immense population des nations civilisées et bien gouvernées? mais nous ne parlons ici que de la fécondité naturelle aux animaux dans leur état de pleine liberté; on en verra d'un coup d'œil les rapports dans la table suivante, de laquelle on pourra tirer quelques conséquences utiles à l'histoire naturelle [1].

1. Les lois de la *fécondité*, reconnues ou indiquées par Buffon, sont au nombre de trois : la première est celle de la fécondité inverse de la grandeur ; la seconde, celle de la prédominance des mâles dans les naissances ; et la troisième, celle de l'accroissement de la fécondité par la domesticité. (Voyez mon *Histoire des travaux et des idées du Buffon.*)

TABLE

DES RAPPORTS DE LA FÉCONDITÉ DES ANIMAUX.

NOMS des ANIMAUX.	AGE auquel les mâles sont en état d'engendrer et les femelles de produire.		DURÉE de la gestation.	NOMBRE des petits que les mères font à chaque portée.	AGE auquel les mâles cessent d'engendrer et les femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.			MALE.	FEMELLE.
L'Éléphant.......	à 30 ans.	à 30 ans.	2 ans.	1 petit en 3 ou 4 ans.	vit 2 siècles.	
Le Rhinocéros....	à 15 ou 20 ans.	à 15 ou 20 ans.		1 petit.	vit 70 ou 80 ans.	
L'Hippopotame...				1 petit.		
Le Morse........			9 mois.	1 petit.		
Le Chameau......	à 4 ans.	à 4 ans.	1 an à peu près.	1 petit.	vit 40 ou 50 ans.	
Le Dromadaire...	à 4 ans.	à 4 ans.	1 an à peu près.	1 petit.	vit 40 ou 50 ans.	
Le Cheval.......	à 2 ans 1/2 *.	à 2 ans.	11 mois.	1, quelquefois 2.	à 25 ou 30 ans.	à 18 ou 20 ans.
Le Zebre........	à 2 ans.	à 2 ans.	11 mois.	1, rarement 2.	à 25 ou 30 ans.	à 18 ou 20 ans.
L'Ane...........	à 2 ans.	à 2 ans.	11 mois et plus.	1, rarement 2.	à 25 ou 30 ans.	à 25 ou 30 ans
Le Buffle........	à 3 ans.	à 3 ans.	9 mois.	1 petit.	vit 15 ou 18 ans.	
Le Bœuf........	à 2 ans.	à 18 mois.	9 mois.	1, rarement 2.	à 9 ans.	à 9 ans.
Le Cerf.........	à 18 mois.	à 18 mois.	8 mois et plus.	1, rarement 2.	vit 30 ou 35 ans.	
Le Renne........	à 2 ans.	à 2 ans.	8 mois.	1 petit.	vit 16 ans.	
Le Lama........	à 3 ans.	à 3 ans.		1, rarement 2.	à 12 ans.	à 12 ans.
L'Homme........	à 14 ans.	à 12 ans.	9 mois.	1, quelquefois 2.		
Les grands Singes.	à 3 ans.	à 3 ans.		1, quelquefois 2		
Le Moufflon......	à 18 mois.	à 1 an.	5 mois.	1, quelquefois 2, peut produire deux fois dans les climats chauds.	à 8 ans.	à 10 ou 12 ans.
Le Saïga........	à 1 an.	à 1 an.	5 mois.	1, quelquefois 2.	vit jusqu'à 15 ou 20 ans.	
Le Chevreuil.....	à 18 mois.	à 2 ans.	5 mois.	1, 2, quelquef. 3.	vit 12 ou 15 ans.	
Le Chamois......	à 1 an.	à 1 an.	5 mois.	1, 2, rarement 3.	vit, dit-on, 20 ans.	
La Chèvre et le Bouc..........	à 1 an.	à 7 mois.	5 mois.	1, 2, rarement 3 et jamais plus de 4.	à 7 ans.	à 7 ans.
La Brebis et le Bélier...........	à 1 an.	à 1 an.	5 mois.	1, quelquefois 2, peut produire deux fois dans les climats chauds.	à 8 ans.	à 10 ou 12 ans.
Le Phoque.......			plusieurs mois.	2 ou 3 petits.		
L'Ours..........	à 2 ans.	à 2 ans.	plusieurs mois.	1, 2, 3, 4 et jamais plus de 5.	vit 20 ou 25 ans.	
Le Blaireau......				3 ou 4 petits.		
Le Lion.........	à 2 ans.	à 2 ans.		3 ou 4 une seule fois par an.	vit 20 ou 25 ans.	
Les Léopards et le Tigre.........	à 2 ans.	à 2 ans.		4 ou 5, une seule fois par an.		
Le Loup.........	à 2 ans.	à 2 ans.	73 jours ou plus.	5, 6 et jusqu'à 9, une seule fois par an.	à 15 ou 20 ans.	à 15 ou 20 ans.
Le Chien dans l'état de nature...	à 9 ou 10 mois.	à 9 ou 10 mois.	63 jours.	3, 4, 5, 6 petits.	à 15 ans.	à 15 ans.
L'Isatis..........			63 jours.	6 et 7.		
Le Renard.......	à 1 an.	à 1 an.	entre en chaleur en hiver, produit au mois d'avril.	3, 4, jusqu'à 6.	à 10 ou 11 ans.	à 10 ou 11 ans.
Le Chacal.......				2, 3 ou 4.		

* A deux ans et demi le cheval n'engendre que des poulains faibles ou mal faits ; il faut qu'il ait quatre ans, et même six pour les chevaux fins.

NOMS des ANIMAUX.	AGE auquel les mâles sont en état d'engendrer et les femelles de produire.		DURÉE de la gestation.	NOMBRE des petits que les mères font à chaque portée.	AGE auquel les mâles cessent d'engendrer et les femelles de produire.	
	MALE.	FEMELLE.			MALE.	FEMELLE.
Le Chat dans l'état de nature.......	avant 1 an.	avant 1 an.	56 jours.	4, 5 ou 6.	à 9 ans.	à 9 ans.
La Fouine........	à 1 an tout au plus.	à 1 an tout au plus.	comme les chats, dit-on, c'est-à-dire 56 jours.	3, 4 et 6.	à 8 ou 10 ans.	à 8 ou 10 ans.
La Martre........	à 1 an tout au plus.	à 1 an tout au plus.	*Idem.*	3, 4 et 6.	à 8 ou 10 ans.	à 8 ou 10 ans.
Le Putois.........	à 1 an.	à 1 an.	*Idem*	3, 4 et 5.	engendre toute sa vie.	produit toute sa vie.
La Belette........	dès la 1re ann.	dès la 1re ann.		3, 4, et 5.	*Idem.*	*Idem.*
L'Hermine........	*Idem.*	*Idem.*		*Idem.*	*Idem.*	*Idem.*
L'Ecureuil........	à 1 an.	à 1 an.	entre en chaleur en mars, et met bas au mois de mai.	3 ou 4.	*Idem.*	*Idem.*
Le Polatouche....				3 ou 4.		
Le Hérisson......	à 1 an.	à 1 an.	40 jours envir.	3, 4 et 5.		
Les Loirs.........	dès la 1re ann.	dès la 1re ann.		3, 4 et 5.	vit 6 ans.	
L'Ondatra........				4, 5 ou 6.		
Le Desman.......				4, 5 ou 6.		
Les Sarigues.....				4, 5, 6 et 7.		
Les Philandres...				4, 5 et 6.		
Les Cochons.....	à 9 mois ou 1 an.	à 9 mois ou 1 an.	4 mois.	10, 12, 15, et jamais plus de 20, et produisent deux fois par an.	à 15 ans.	à 15 ans.
Les Tatous......				4 petits, et produisent plusieurs fois par an.		
Les Lièvres......	dès la 1re ann.	dès la 1re ann.	30 ou 31 jours.	2, 3 et 4, et produisent plusieurs fois par an.	vivent 7 ou 8 ans.	
Les Lapins.......	à 5 ou 6 mois.	à 5 ou 6 mois.	30 ou 31 jours.	4, 5 et jusqu'à 8, et produisent plusieurs fois par an.	vivent 8 ou 9 ans.	
Le Furet.........	dès la 1re ann.	dès la 1re ann.	40 jours.	5, 6 et jusqu'à 9, et produit deux fois par an en domesticité.	produit pendant toute sa vie.	
Les Rats.........	*Idem.*	*Idem.*	5 ou 6 semain.	5 ou 6, et produisent plusieurs fois par an.	*Idem.*	
Les Mulots........	*Idem.*	*Idem.*	1 mois ou 5 semaines.	9 ou 10, et produisent plusieurs fois par an.		
Les Souris.......	*Idem.*	*Idem.*	1 mois ou 5 semaines.	5 ou 6, et produisent plusieurs fois par an.	*Idem.*	
Le Surmulot.....	*Idem.*	*Idem.*		depuis 12 jusqu'à 19, et produit trois fois par an.	*Idem.*	
Le Cochon d'Inde.	à 5 ou 6 semaines.	à 5 ou 6 semaines.	3 semaines.	produit huit fois par an : 1re portée, 4 ou 5 ; 2e portée, 5 ou 6, et les autres depuis 7, 8, jusqu'à 11 petits.	vit 6 ou 7 ans, produit toute sa vie, qui est de 5 ou 6 ans.	

Voilà l'ordre[1] dans lequel la nature nous présente les différents degrés de la fécondité des animaux quadrupèdes. On voit que cette fécondité est d'autant plus petite que l'animal est plus grand. En général, cette même échelle inverse de la fécondité relativement à la grandeur se trouve dans tous les autres ordres de la nature vivante; les petits oiseaux produisent en plus grand nombre que les grands; il en est de même des poissons, et peut-être aussi des insectes. Mais en ne considérant ici que les animaux quadrupèdes, on voit dans la table qu'il n'y a guère que le cochon qui fasse une exception bien marquée à cette espèce de règle; car il devrait se trouver, par la grandeur de son corps, dans le nombre des animaux qui ne produisent que deux ou trois petits une seule fois par an, au lieu qu'il se trouve être en effet aussi fécond que les petits animaux.

Cette table contient tout ce que nous savons sur la fécondité des animaux dans les espèces pures. Mais la fécondité dans les animaux d'espèces mixtes demande des considérations particulières; cette fécondité est, comme je l'ai dit, toujours moindre que dans les espèces pures. On en verra clairement la raison par une simple supposition. Que l'on supprime, par exemple, tous les mâles dans l'espèce du cheval et toutes les femelles dans celle de l'âne, ou bien tous les mâles dans l'espèce de l'âne, et toutes les femelles dans celle du cheval, il ne naîtra plus que des animaux mixtes, que nous avons appelés *mulets* et *bardots*, et ils naîtront en moindre nombre que les chevaux ou les ânes, puisqu'il y a moins de convenances, moins de rapports de nature entre le cheval et l'ânesse ou l'âne et la jument qu'entre l'âne et l'ânesse ou le cheval et la jument. Dans le réel, c'est le nombre des convenances ou des disconvenances qui constitue ou sépare les espèces, et puisque celle de l'âne se trouve de tout temps séparée de celle du cheval, il est clair qu'en mêlant ces deux espèces, soit par les mâles, soit par les femelles, on diminue le nombre des convenances qui constituent l'espèce. Donc les mâles engendreront et les femelles produiront plus difficilement, plus rarement en conséquence de leur mélange; et même ces espèces mélangées ne produiraient point du tout si leurs disconvenances étaient un peu plus grandes. Les mulets de toute sorte seront donc toujours rares dans l'état de nature, car ce n'est qu'au défaut de sa femelle naturelle qu'un animal de quelque espèce qu'il soit recherchera une autre femelle moins convenable pour lui, et à laquelle il conviendrait moins aussi que son mâle naturel. Et quand même ces deux animaux d'espèces différentes s'approcheraient sans répugnance et se joindraient avec quelque empressement dans les temps du besoin de l'amour, leur produit ne sera ni aussi certain ni aussi fréquent que dans l'espèce pure, où le nombre beaucoup

1. Plusieurs détails de cette *table* ont besoin d'être rectifiés; j'ai fait cette rectification, dans mes notes précédentes, pour tous les animaux sur la reproduction desquels j'ai pu recueillir de nouveaux renseignements.

plus grand de ces mêmes convenances fonde les rapports de l'appétit physique et en multiplie toutes les sensations. Or ce produit sera d'autant moins fréquent dans l'espèce mêlée que la fécondité sera moindre dans les deux espèces pures dont on fera le mélange; et le produit ultérieur de ces animaux mixtes provenus des espèces mêlées sera encore beaucoup plus rare que le premier, parce que l'animal mixte, héritier, pour ainsi dire, de la disconvenance de nature qui se trouve entre ses père et mère, et n'étant lui-même d'aucune espèce, n'a parfaite convenance de nature avec aucune. Par exemple, je suis persuadé que le bardot couvrirait en vain sa femelle bardot et qu'il ne résulterait rien de cet accouplement; d'abord par la raison générale que je viens d'exposer, ensuite par la raison particulière du peu de fécondité dans les deux espèces dont cet animal mixte provient, et enfin par la raison encore plus particulière des causes qui empêchent souvent l'ânesse de concevoir avec son mâle, et à plus forte raison avec un mâle d'une autre espèce; je ne crois donc pas que ces petits mulets provenant du cheval et de l'ânesse puissent produire entre eux, ni qu'ils aient jamais formé lignée, parce qu'ils me paraissent réunir toutes les disconvenances qui doivent amener l'infécondité. Mais je ne prononcerai pas aussi affirmativement sur la nullité du produit de la mule et du mulet, parce que des trois causes d'infécondité que nous venons d'exposer la dernière n'a pas ici tout son effet; car la jument concevant plus facilement que l'ânesse, et l'âne étant plus ardent, plus chaud que le cheval, leur puissance respective de fécondité est plus grande et leur produit moins rare que celui de l'ânesse et du cheval; par conséquent le mulet sera moins infécond que le bardot; néanmoins je doute beaucoup que le mulet ait jamais engendré avec la mule[1], et je présume, d'après les exemples même des mules qui ont mis bas, qu'elles devaient leur imprégnation à l'âne plutôt qu'au mulet. Car on ne doit pas regarder le mulet comme le mâle naturel de la mule, quoique tous deux portent le même non, ou plutôt n'en diffèrent que du masculin au féminin.

Pour me faire mieux entendre, établissons pour un moment un ordre de parenté dans les espèces, comme nous en admettons un dans la parenté des familles. Le cheval et la jument seront frère et sœur d'espèce, et parents au premier degré. Il en est de même de l'âne et de l'ânesse; mais si l'on donne l'âne à la jument, ce sera tout au plus comme son cousin d'espèce, et cette parenté sera déjà du second degré; le mulet qui en résultera, participant par moitié de l'espèce du père et de celle de la mère, ne sera qu'au troisième degré de parenté d'espèce avec l'un et l'autre. Dès lors le mulet et la mule, quoique issus des mêmes père et mère, au lieu d'être frères et sœurs d'espèce ne seront parents qu'au quatrième degré, et par conséquent

1. Voyez la note 2 de la page 455 du IIe volume.

produiront plus difficilement entre eux que l'âne et la jument, qui sont parents d'espèce au second degré. Et, par la même raison, le mulet et la mule produiront moins aisément entre eux qu'avec la jument ou avec l'âne, parce que leur parenté d'espèce n'est qu'au troisième degré, tandis qu'entre eux elle est au quatrième; l'infécondité qui commence à se manifester ici dès le second degré doit être plus marquée au troisième, et si grande au quatrième qu'elle est peut-être absolue.

En général, la parenté d'espèce est un de ces mystères profonds de la nature que l'homme ne pourra sonder qu'à force d'expériences aussi réitérées que longues et difficiles. Comment pourra-t-on connaître autrement que par les résultats de l'union mille et mille fois tentée des animaux d'espèce différente, leur degré de parenté? l'âne est-il parent plus proche du cheval que du zèbre[1]? le loup est-il plus près du chien que le renard ou le chacal[2]? A quelle distance de l'homme mettrons-nous les grands singes[3] qui lui ressemblent si parfaitement par la conformation du corps[4]? toutes les espèces d'animaux étaient-elles autrefois ce qu'elles sont aujourd'hui? leur nombre n'a-t-il pas augmenté ou plutôt diminué[5]? les espèces faibles n'ont-elles pas été détruites par les plus fortes, ou par la tyrannie de l'homme, dont le nombre est devenu mille fois plus grand que celui d'aucune autre espèce d'animaux puissants? quels rapports pourrions-nous établir entre cette parenté des espèces et une autre parenté mieux connue, qui est celle des différentes races dans la même espèce? la race, en général, ne provient-elle pas, comme l'espèce mixte, d'une disconvenance à l'espèce pure dans les individus qui ont formé la première souche de la race? il y a peut-être dans l'espèce du chien telle race si rare qu'elle est plus difficile à procréer que l'espèce mixte provenant de l'âne et de la jument. Combien d'autres questions à faire sur cette seule matière, et qu'il y en a peu que nous puissions résoudre! que de faits nous seraient nécessaires pour pouvoir prononcer et même conjecturer! que d'expériences à tenter pour découvrir ces faits, les reconnaître ou même les prévenir par des conjectures fondées! cependant, loin de se décourager, le philosophe doit applaudir à la nature, lors même qu'elle lui paraît avare ou trop mystérieuse, et se féliciter de ce qu'à mesure qu'il lève une partie de son voile elle lui laisse entrevoir une immensité d'autres objets tous dignes de ses recherches. Car ce que nous connaissons déjà doit nous faire juger de ce que nous pourrons connaître; l'esprit humain n'a point de bornes, il s'étend à mesure

1. L'*âne* produit avec le *cheval* et le *zèbre*. (Voyez la note 4 de la page 455 du IIe volume.)

2. Le *chien* produit avec le *chacal* et le *loup*, et ne produit point avec le *renard*. (Voyez la note 2 de la page 456 du IIe volume.)

3. Nous les mettrons à une distance immense.

4. La ressemblance n'est pas si parfaite. (Voyez la note 3 de la page 38.)

5. J'ai fait voir (*Journal des savants*, année 1853, page 326) que le nombre des *espèces* va toujours en diminuant.

que l'univers se déploie; l'homme peut donc et doit tout tenter, il ne lui faut que du temps pour tout savoir. Il pourrait même, en multipliant ses observations, voir et prévoir tous les phénomènes, tous les événements de la nature avec autant de vérité et de certitude que s'il les déduisait immédiatement des causes; et quel enthousiasme plus pardonnable ou même plus noble que celui de croire l'homme capable de reconnaître toutes les puissances, et découvrir par ses travaux tous les secrets de la nature [1] !

Ces travaux consistent principalement en observations suivies sur les différents sujets qu'on veut approfondir, et en expériences raisonnées, dont le succès nous apprendrait de nouvelles vérités : par exemple, l'union des animaux d'espèces différentes, par laquelle seule on peut reconnaître leur parenté n'a pas été assez tentée [2]. Les faits que nous avons pu recueillir au sujet de cette union volontaire ou forcée se réduisent à si peu de chose, que nous ne sommes pas en état de prononcer sur l'existence réelle des *jumarts* [3].

On a donné ce nom *jumart* d'abord aux animaux mulets ou métis, qu'on a prétendu provenir du taureau et de la jument; mais on a aussi appelé *jumart* le produit réel ou prétendu de l'âne et de la vache. Le docteur Shaw dit que, dans les provinces de Tunis et d'Alger, « il y a une « espèce de mulet nommé *kumrach* qui vient d'un âne et d'une vache, que « c'est une bête de charge, petite à la vérité, mais de fort grand usage; « que ceux qu'il a vus n'avaient qu'une corne au pied comme l'âne, mais « qu'ils étaient fort différents à tous égards, ayant le poil lisse et la queue « et la tête de vache, excepté qu'ils n'avaient point de cornes [a]. »

Voilà donc déjà deux sortes de jumarts, le premier qu'on dit provenir du taureau et de la jument, et le second de l'âne et de la vache. Et il est encore question d'un troisième jumart, qu'on prétend provenir du taureau et de l'ânesse. Il est dit dans le Voyage de Mérolle que, dans l'île de Corse :

« Il y avait un animal, portant les bagages, qui provient du taureau et « de l'ânesse, et que pour se le procurer on couvre l'ânesse avec une peau « de vache fraîche afin de tromper le taureau [b]. »

Mais je doute également de l'existence réelle de ces trois sortes de jumarts, sans cependant vouloir la nier absolument. Je vais même citer quelques faits particuliers, qui prouvent la réalité d'un amour mutuel et d'un accouplement réel entre des animaux d'espèces fort différentes, mais dont néanmoins il n'a rien résulté. Rien ne paraît plus éloigné de l'aimable caractère du chien que le gros instinct brut du cochon; et la forme

a. *Voyage du docteur Shaw en Afrique*, t. Ier, p. 308.
b. *Voyage de Mérolle au Congo*, en 1682.

1. Quel homme a jamais pu se croire, plus que Buffon : « capable de reconnaître toutes les « puissances, et de découvrir par ses travaux tous les secrets de la nature ? »
2. Voyez la note 4 de la page 456 du IIe volume.
3. Très-certainement les *jumarts* n'existent point. (Voyez la note 3 de la page 455 du IIe volume.)

du corps dans ces deux animaux est aussi différente que leur naturel; cependant j'ai deux exemples d'un amour violent entre le chien et la truie : cette année même 1774, dans le courant de l'été, un chien épagneul de la plus grande taille, voisin de l'habitation d'une truie en chaleur, parut la prendre en grande passion; on les enferma ensemble pendant plusieurs jours, et tous les domestiques de la maison furent témoins de l'ardeur mutuelle de ces deux animaux; le chien fit même des efforts prodigieux et très-réitérés pour s'accoupler avec la truie, mais la disconvenance dans les parties de la génération empêcha leur union [a]. La même chose est arrivée plusieurs années auparavant dans un lieu voisin [b], de manière que le fait ne parut pas nouveau à la plupart de ceux qui en étaient témoins. Les animaux, quoique d'espèces très-différentes, se prennent donc souvent en affection, et peuvent par conséquent, dans de certaines circonstances, se prendre entre eux d'une forte passion, car il est certain que la seule chose qui ait empêché, dans ces deux exemples, l'union du chien avec la truie, ne vient que de la conformation des parties, qui ne peuvent aller ensemble; mais il n'est pas également certain que quand il y aurait eu intromission et même accouplement consommé, la production eût suivi. Il est souvent arrivé que plusieurs animaux d'espèces différentes se sont accouplés librement et sans y être forcés; ces unions volontaires devraient être prolifiques, puisqu'elles supposent les plus grands obstacles levés, la répugnance naturelle surmontée, et assez de convenance entre les parties de la génération. Cependant ces accouplements, quoique volontaires, et qui sembleraient annoncer du produit, n'en donnent aucun; je puis en citer un exemple récent, et qui s'est pour ainsi dire passé sous mes yeux. En 1767 et années suivantes, dans ma terre de Buffon, le meunier avait une jument et un taureau qui habitaient dans la même étable, et qui avaient pris tant de passion l'un pour l'autre que dans tous les temps où la jument se trouvait en chaleur, le taureau ne manquait jamais de la couvrir trois ou quatre fois par jour, dès qu'il se trouvait en liberté; ces accouplements, réitérés nombre de fois pendant plusieurs années, donnaient au maître de ces animaux de grandes espérances d'en voir le produit. Cependant il n'en a jamais rien résulté; tous les habitants du lieu ont été témoins de l'accouplement très-réel et très-réitéré de ces deux animaux pendant plusieurs années [c], et en même temps de la nullité du produit. Ce fait très-certain paraît donc prouver qu'au moins dans notre climat le taureau

a. Ce fait est arrivé chez M. le comte de la Feuillée, dans sa terre de Froslois en Bourgogne.

b. A Billy, près Chanceau en Bourgogne.

c. Je n'étais pas informé du fait que je cite ici lorsque j'ai écrit, que les parties de la génération du taureau et de la jument, étant très-différentes dans leurs proportions et dimensions, je ne présumais pas que ces animaux pussent se joindre avec succès et même avec plaisir, car il est certain qu'ils se joignaient avec plaisir, quoiqu'il n'ait jamais rien résulté de leur union.

n'engendre pas avec la jument, et c'est ce qui me fait douter très-légitimement de cette première sorte de jumart. Je n'ai pas des faits aussi positifs à opposer contre la seconde sorte de jumarts dont parle le docteur Shaw, et qu'il dit provenir de l'âne et de la vache. J'avoue même que, quoique le nombre des disconvenances de nature paraisse à peu près égal dans ces deux cas, le témoignage positif d'un voyageur aussi instruit que le docteur Shaw semble donner plus de probabilité à l'existence de ces seconds jumarts, qu'il n'y en a pour les premiers. Et à l'égard du troisième jumart provenant du taureau et de l'ânesse, je suis bien persuadé, malgré le témoignage de Mérolle, qu'il n'existe pas plus que le jumart provenant du taureau et de la jument. Il y a encore plus de disconvenance, plus de distance de nature du taureau à l'ânesse qu'à la jument, et le fait que j'ai rapporté de la nullité du produit de la jument avec le taureau s'applique de lui-même, et à plus forte raison suppose le défaut de produit dans l'union du taureau avec l'ânesse [1].

DE LA MULE.

EXEMPLES D'ACCOUPLEMENT PROLIFIQUE DE LA MULE AVEC LE CHEVAL.

Nous avons dit, dans plusieurs endroits de notre ouvrage, que la mule produit quelquefois, surtout dans les pays chauds. Nous pouvons ajouter aux exemples que nous en avons donnés une relation authentique que M. Schiks, consul des états-généraux de Hollande à Murcie en Espagne, a eu la bonté de m'envoyer, écrite en espagnol, et dont voici la traduction :

« En 1763, le 2 août à huit heures du soir, chez le sieur François Carra, habitant de la ville de Valence, une de ses mules très-bien faite et d'un poil bai, ayant été saillie par un beau cheval gris de Cordoue, fit une très-belle pouline d'un poil alezan avec les crins noirs : cette pouline devint très-belle, et se trouva en état de servir de monture à l'âge de deux ans et demi. On l'admirait à Valence, car elle avait toutes les qualités d'une belle bête de l'espèce pure du cheval; elle était très-vive, et avait beaucoup de jarret : on en a offert six cents écus à son maître, qui n'a jamais voulu s'en défaire. Elle mourut d'une échauffaison, sans doute, pour avoir été trop fatiguée, ou montée trop tôt.

En 1765, le 10 juin, à cinq heures du matin, la même mule de François Carra, qui avait été saillie par le même cheval de Cordoue, fit une autre pouline aussi belle que la première, et de la même force, d'un poil gris sale et crins noirs, mais qui ne vécut que quatorze mois.

1. Il n'existe de *jumarts* d'aucune sorte.

En 1767, le 31 janvier, cette mule produisit pour la troisième fois, et c'était un beau poulain, même poil gris sale, avec les crins noirs, de la même force que les autres; il mourut âgé de dix-neuf mois.

Le 1er décembre 1769, cette mule, toujours saillie par le même cheval, fit une pouline aussi belle que les autres, qui mourut à vingt-un mois.

Le 13 juillet 1771, vers les dix heures du soir, elle fit un poulain, poil gris sale, très-fort, et qui vit encore actuellement en mai 1777. Ces cinq animaux métis, mâles et femelles, viennent d'un même cheval, lequel étant venu à mourir, François Carra en acheta un autre très-bon, du même pays de Cordoue, le 6 mars 1775; il était poil bai brun, avait une étoile au front, les pieds blancs de quatre doigts, et les crins noirs. Ce cheval, bien fait et vigoureux, saillit la mule sans que l'on s'en aperçût, et le 5 avril 1776 elle fit une pouline d'un poil alezan brûlé, qui avait aussi une étoile au front et les pieds blancs comme le père; elle était d'une si belle tournure, qu'un peintre ne pourrait pas en faire une plus belle : elle a les mêmes crins que les cinq autres; c'est aujourd'hui une très-bonne bête. On espère qu'elle réussira, car on en a un très-grand soin, et même plus que des autres.

On ajoute que lorsque cette mule mit bas pour la première fois, le bruit s'en répandit par toute la ville, ce qui y attira un concours de monde de tout âge et de toute condition.

En 1774, M. don André Gomez de la Véga, intendant de Valence, se fit donner la relation des cinq productions de la mule, pour la présenter au Roi. »

CHIENS-MULET [1]

PROVENANT D'UNE LOUVE ET D'UN CHIEN BRAQUE.

M. Surirey de Boissy, que j'ai déjà cité [2], m'a fait l'honneur de m'écrire au mois de mars 1776 une lettre par laquelle il m'informe que des quatre jeunes animaux produits le 6 juin 1773 par le chien braque et la louve, deux femelles avaient été données à des amis, et n'avaient pas vécu; que la dernière femelle et le seul mâle, produit de cette portée, ont été conduits alors à une des terres de M. le marquis de Spontin, où ils ont passé l'automne, et qu'après le cruel accident arrivé au cocher de sa maison par la morsure de la mère louve, on l'avait tuée sur-le-champ. M. de Boissy ajoute que, de ces deux métis, la femelle dès sa jeunesse était moins sauvage

1. Ce second article sur les *mulets* fait partie du VIIe volume des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, volume publié en 1789.

2. Voyez la page 196.

que le mâle, qui semblait tenir plus qu'elle des caractères du loup; qu'ensuite on les a transférés en hiver au château de Florennes, qui appartient aussi à M. le marquis de Spontin, qu'ils y ont été bien soignés et sont devenus très-familiers; qu'enfin, le 30 décembre 1775, ces deux animaux se sont accouplés, et que la nuit du 2 au 3 mars la femelle a mis bas quatre jeunes, etc.

Ensuite M. le marquis de Spontin a eu la bonté de m'écrire de Namur, le 21 avril 1776, que dans le désir de me satisfaire pleinement sur les nouveaux procréés de ces animaux métis, il s'est transporté à sa campagne pour observer attentivement les différences qu'ils pouvaient avoir avec leurs père et mère. Ces jeunes sont au nombre de quatre, deux mâles et deux femelles; ces dernières ont les pattes de devant blanches, ainsi que le devant de la gorge, et la queue très-courte, comme leur mère; cela vient de ce que le mâtin qui a couvert la louve n'avait pas plus de queue qu'un chien d'arrêt. L'un des mâles est d'un brun presque noir; il ressemble beaucoup plus à un chien qu'à un loup, quoiqu'il soit le plus sauvage de tous. L'autre mâle n'a rien qui le distingue, et paraît ressembler également au père et à la mère : les deux mâles ont la queue comme le père. M. le marquis de Spontin ajoute obligeamment : « Si vous vouliez, monsieur, « accepter l'offre que j'ai l'honneur de vous faire de vous envoyer et faire « conduire chez vous, à mes frais, le père, la mère et deux jeunes, vous « m'obligeriez sensiblement : pour moi, je garderai les deux autres jeunes, « pour voir si l'espèce ne dégénérera pas, et s'ils ne reviendront pas *de* « *vrais loups ou de vrais chiens.* »

Par une seconde lettre datée de Namur le 2 juin 1776, M. le marquis de Spontin me fait l'honneur de me remercier de ce que j'ai cité son heureuse expérience dans mon volume de supplément à l'Histoire naturelle des animaux quadrupèdes, et il me mande qu'il se propose de faire la tentative de l'accouplement des chiens et des renards; mais que pour celle du loup et de la chienne, il en redouterait l'entreprise, imaginant que le caractère cruel et féroce du loup le rendrait encore plus dangereux que ne l'avait été la louve. « Le porteur de cette lettre, ajoute M. de Spontin, est « chargé de la conduite des deux chiens de la première génération, et de « deux de leurs jeunes, entre lesquels j'ai choisi les plus forts et les plus « ressemblants tant au père qu'à la mère, que je vous envoie avec eux. Il « m'en reste donc deux aussi, dont l'un a la queue toute courte comme le « chien l'avait, et sera d'un noir foncé. Il paraît être aussi plus docile et « plus familier que les autres; cependant il conserve encore l'odeur de « loup, puisqu'il n'y a aucun chien qui ne se sauve dès qu'il le sent, ce « que vous pourriez éprouver aussi avec ceux que je vous envoie. Le père « et la mère n'ont jamais mordu personne, et sont même très-caressants; « vous pourrez les faire venir dans votre chambre comme je faisais venir la

« louve dans la mienne, sans courir le moindre risque. Le voyage pourra « les familiariser encore davantage; j'ai préféré de vous les envoyer, ne « croyant pas qu'ils pussent s'habituer dans un panier, n'ayant jamais été « enfermés ni attachés, etc. »

Ces quatre animaux me sont en effet arrivés au commencement de juin 1776, et je fus obligé d'abord de les faire garder pendant six semaines dans un lieu fermé; mais m'apercevant qu'ils devenaient plus farouches, je les mis en liberté vers la fin de juillet, et je les fis tenir dans mes jardins pendant le jour, et dans une petite écurie pendant la nuit. Ils se sont toujours bien portés, au moyen de la liberté qu'on leur donnait pendant le jour; et après avoir observé pendant tout ce temps leurs habitudes naturelles, j'ai donné à la ménagerie du Roi les deux vieux, c'est-à-dire le mâle et la femelle qui proviennent immédiatement du chien et de la louve, et j'ai gardé les deux jeunes, l'un mâle et l'autre femelle, provenant de ceux que j'ai envoyés à la ménagerie.

Voici l'histoire et la description particulière de chacun de ces quatre animaux.

DU MALE. — PREMIÈRE GÉNÉRATION

Il avait plus de rapport avec le loup qu'avec le chien par le naturel, car il conservait un peu de férocité : il avait l'œil étincelant, le regard farouche et le caractère sauvage; il aboyait au premier abord contre tous ceux qui le regardaient ou qui s'en approchaient; ce n'était pas un aboiement bien distinct, mais plutôt un hurlement qu'il faisait entendre fort souvent dans les moments de besoin et d'ennui : il avait même peu de douceur et de docilité avec les personnes qu'il connaissait le mieux, et peut-être que, s'il eût vécu en pleine liberté, il fût devenu un vrai loup par les mœurs. Il n'était familier qu'avec ceux qui lui fournissaient de la nourriture. Lorsque la faim le pressait, et que l'homme qui en avait soin lui donnait de quoi la satisfaire, il semblait lui témoigner de la reconnaissance en se dressant contre lui, et lui léchant le visage et les mains. Ce qui prouve que c'est le besoin qui le rendait souple et caressant, c'est que dans d'autres occasions il cherchait souvent à mordre la main qui le flattait. Il n'était donc sensible aux caresses que par un grossier intérêt, et il était fort jaloux de celles que l'on faisait à sa femelle et à ses petits, pour lesquels il n'avait nul attachement. Il les traitait même plus souvent en ennemi qu'en ami, et ne les ménageait guère plus que des animaux qui lui auraient été étrangers, surtout lorsqu'il s'agissait de partager la nourriture. On fut obligé de la lui donner séparément et de l'attacher pendant le repas des autres, car il était si vorace qu'il ne se contentait pas de sa portion, mais se jetait sur les autres pour les priver de la leur. Lorsqu'il voyait approcher un inconnu, il

s'irritait et se mettait en furie, surtout s'il était mal vêtu; il aboyait, il hurlait, grattait la terre, et s'élançait enfin sans qu'on pût l'apaiser, et sa colère durait jusqu'à ce que l'objet qui l'excitait se retirât et disparût.

Tel a été son naturel pendant les six premières semaines qu'il fut, pour ainsi dire, en prison; mais, après qu'on l'eut mis en liberté, il parut moins farouche et moins méchant. Il jouait avec sa femelle, et semblait craindre, le premier jour, de ne pouvoir assez profiter de sa liberté, car il ne cessait de courir, de sauter et d'exciter sa famille à en faire autant. Il devint aussi plus doux à l'égard des étrangers; il ne s'élançait pas contre eux avec autant de fureur, et se contentait de gronder; son poil se hérissait à leur aspect, comme il arrive à presque tous les chiens domestiques lorsqu'ils voient des gens qu'ils ne connaissent pas approcher de leur maître ou même de son habitation. Il trouvait tant de plaisir à être libre, qu'on avait de la peine à le reprendre le soir pour l'emmener coucher. Lorsqu'il voyait venir son gouverneur avec sa chaîne, il se défiait, s'enfuyait, et on ne parvenait à le joindre qu'après l'avoir trompé par quelques ruses; et aussitôt qu'il était rentré dans son écurie, il faisait retentir ses ennuis par un hurlement presque continuel qui ne finissait qu'au bout de quelques heures.

Ce mâle et sa femelle étaient âgés de trois ans et deux mois en août 1776, temps auquel je les ai décrits; ainsi ils étaient parfaitement adultes. Le mâle était à peu près de la taille d'un fort mâtin, et il avait même le corps plus épais en tout sens; cependant il n'était pas à beaucoup près aussi grand qu'un vieux loup; il n'avait que trois pieds de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et environ vingt-deux pouces de hauteur depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité des pieds, tandis que le loup a trois pieds sept pouces de longueur et deux pieds cinq pouces de hauteur. Il tenait beaucoup plus du chien que du loup par la forme de la tête, qui était plutôt ronde qu'allongée. Il avait, comme le mâtin, le front proéminent, le museau assez gros et le bout du nez peu relevé; ainsi l'on peut dire qu'il avait exactement la tête de son père chien, mais la queue de sa mère louve, car cette queue n'était pas courte comme celle de son père, mais presque aussi longue que celle du loup. Ses oreilles étaient recourbées vers l'extrémité, et tenaient un peu de celles du loup, se tenant toujours droites, à l'exception de l'extrémité qui retombait sur elle-même en tout temps, même dans les moments où il fixait les objets qui lui déplaisaient; et ce qu'il y a de singulier, c'est que les oreilles, au lieu d'être recourbées constamment de chaque côté de la tête, étaient souvent courbées du côté des yeux, et il paraît que cette différence de mouvement dépendait de la volonté de l'animal; elles étaient larges à la base, et finissaient en pointe à l'extrémité.

Les paupières étaient ouvertes presque horizontalement, et les angles intérieurs des yeux assez près l'un de l'autre, à proportion de la largeur

de la tête. Le bord des paupières était noir, ainsi que les moustaches, le bout du nez et le bord des lèvres. Les yeux étaient placés comme ceux du chien, et les orbites n'étaient pas inclinées comme dans le loup. L'iris était d'un jaune fauve tirant sur le grisâtre; au-dessus des angles intérieurs des yeux, il y avait deux taches blanchâtres posées vis-à-vis l'une de l'autre, ce qui paraissait augmenter l'air féroce de cet animal. Il était moins haut sur ses jambes que son père chien, et paraissait tenir beaucoup du loup par les proportions du corps et par les couleurs du poil; cependant le train de derrière semblait être un peu plus élevé que dans le loup, quoiqu'il fût plus bas que dans le chien, ce qui provenait de ce que les jambes de derrière, dans le loup, sont beaucoup plus coudées que dans le chien, et c'est ce qui donne au loup l'air de marcher sur ses talons : cet animal avait aussi plus de ventre que les chiens ordinaires, et tenait encore ce caractère de sa mère louve. Au reste, les jambes étaient fortes et nerveuses, ainsi que les pieds, dont les ongles étaient noirs en plus grande partie et plus allongés que dans le chien. L'animal les écartait en marchant, en sorte que la trace qu'il imprimait sur la terre était plus grande que celle des pieds du chien. Dans les pieds de devant, l'ongle externe et l'ongle qui suit l'interne étaient blancs ou couleur de chair; dans le pied gauche de derrière, les deux ongles qui suivent l'interne étaient de cette même couleur de chair, et dans le pied droit de derrière, il n'y avait que l'ongle externe qui fût de cette même couleur. La queue était longue, fort semblable à celle du loup et presque toujours traînante : ce n'est que dans les moments de la plus grande joie que l'animal la relevait; mais, dans la colère, il la tenait serrée entre ses jambes, après l'avoir tenue d'abord horizontalement tendue et l'avoir fait mouvoir sur toute sa longueur; ce qui est une habitude commune aux chiens et aux loups.

Le poil de cet animal ressemblait en tout à celui du loup; le tour des yeux était mêlé de fauve et de gris, et cette couleur venait se réunir avec le brun-roux qui couvrait le dessus du nez; ce brun roux était mêlé d'une légère nuance de fauve pâle. Le bas des joues, les côtés du nez, toute la mâchoire inférieure, le dedans des oreilles et le dessus du cou étaient d'un blanc plus ou moins sale; la face extérieure des oreilles était d'un brun mêlé de fauve, le dessus de la tête et du cou d'un jaune mêlé de gris cendré; les épaules, la face antérieure de la jambe, le dos, les hanches et la face extérieure des cuisses étaient de couleur noire mêlée de fauve pâle et de gris. Le noir dominait sur le dos et le croupion, ainsi que sur le dessus des épaules, où néanmoins il était comme rayé par le mélange du gris. Sur les autres parties des épaules, sur les flancs et les cuisses, le poil était d'une légère teinte de jaune pâle jaspé de noir par endroits; le dessous du ventre était d'un jaune pâle et clair, un peu mêlé de gris, mais il était blanc sur la poitrine et autour de l'anus. Les jambes étaient d'un fauve

foncé en dehors, et en dedans d'un blanc grisâtre; les pieds étaient blancs avec une légère teinte de fauve. Sur l'extrémité du corps on remarquait de grands poils fauves mêlés de poils blancs qui venaient se réunir avec ceux qui environnaient l'anus. La queue était bien garnie de poils, elle était même touffue; la disposition de ces poils la faisait paraître étroite à sa naissance, fort grosse dans sa longueur, courbe dans sa forme, et finissant par une petite houppe de poils noirs : ces poils étaient blancs par-dessous et noirs en dessus, mais ce noir était mêlé de gris et de fauve pâle.

DE LA FEMELLE. — PREMIÈRE GÉNÉRATION.

Le naturel de cette femelle nous a paru tout différent de celui du mâle; non-seulement elle n'était pas féroce, mais elle était douce et caressante; elle semblait même agacer les personnes qu'elle aimait, et elle exprimait sa joie par un petit cri de satisfaction. Il était rare qu'elle fût de mauvaise humeur; elle aboyait quelquefois à l'aspect d'un objet inconnu, mais sans donner d'autres signes de colère : son aboiement était encore moins décidé que celui du mâle; le son ressemblait à celui de la voix d'un chien fort enroué. Souvent elle importunait à force d'être caressante; elle était si douce qu'elle ne se défendait même pas des mauvais traitements de son mâle; elle se roulait et se couchait à ses pieds comme pour demander grâce. Sa physionomie, quoique fort ressemblante à celle de la louve, ne démentait pas ce bon naturel; elle avait le regard doux, la démarche libre, la taille bien prise, quoique beaucoup au-dessous de celle du mâle, n'ayant que deux pieds neuf pouces depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; sa hauteur était dans la même proportion, n'étant que de vingt et un pouces trois lignes depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité du pied.

Elle avait beaucoup de rapport avec sa mère louve par la forme de la tête et la couleur du poil de cette partie; elle avait, comme la louve, le museau épais auprès des yeux, de manière que les angles en étaient beaucoup plus éloignés l'un de l'autre que dans le chien, et même que dans le mâle que nous venons de décrire : elle avait aussi, comme la louve, le front plat, le bout du nez un peu relevé, les orbites des yeux un peu inclinées, les oreilles courtes et toujours droites; mais elle tenait du chien par sa queue qui était courte et émoussée, au lieu que le mâle tenait sa queue de la louve. Elle avait les oreilles droites, larges à la base, et finissant en pointe sans se replier comme celles du mâle; ainsi elle ressemblait encore parfaitement à sa mère par ce caractère : elle était d'une grande légèreté, étant plus haute sur ses jambes à proportion que le mâle. Elle avait aussi les cuisses et les jambes plus fines; elle sautait à une hauteur très-considérable, et aurait aisément franchi un mur de six ou sept pieds; elle avait six mamelons sous le ventre. Au reste elle avait, comme le mâle, le bord

des paupières, les lèvres et le bout du nez noirs; l'iris était jaunâtre, le tour des yeux fauve foncé, plus clair au-dessus des paupières supérieures; les joues et les mâchoires blanches : entre les deux yeux étaient des poils bruns qui formaient une pointe sur le sommet de la tête. Le poil du corps était noir, jaspé de gris par le mélange des poils blancs; le noir était plus marqué depuis les épaules jusqu'au croupion, en sorte que dans cet endroit cette femelle était plus noire que le mâle. Les côtés du corps et le cou jusqu'aux oreilles étaient de couleur grisâtre; les poils étaient blancs à la racine et noirs à leur pointe; le derrière des épaules et les faces du cou étaient fauves; le dedans des oreilles, le tour de la lèvre supérieure, toute la mâchoire inférieure, la poitrine, le ventre, le dessous de la queue et le tour de l'anus, étaient plus ou moins blancs, mais ce blanc était moins net et moins apparent que dans le mâle, et il était dans quelques endroits mêlé de jaune pâle ou de gris cendré. Le sommet et les côtés de la tête, le dessus du museau, le dehors des oreilles, la face extérieure des jambes, et le bas des côtés du corps, étaient roussâtres ou jaunâtres; le dedans des jambes était, comme le ventre, presque blanchâtre : elle n'avait pas, comme le mâle, des taches blanches sur les yeux ni sur le cou. Le tour des lèvres, les sourcils, les paupières, les moustaches, le bout du nez et tous les ongles étaient noirs; la queue ressemblait à celle du père chien; elle était toute différente de celle du mâle, qui, comme nous l'avons dit, ressemblait à la queue de la mère louve. Celle de cette femelle était courte, plate et blanche en dessous, couverte en dessus de poils noirs légèrement nuancés d'un peu de fauve, et terminée par des poils noirs.

En comparant la couleur du poil des pieds à celle des ongles dans ces deux individus mâle et femelle, il paraît que la couleur des ongles dépendait beaucoup de la couleur du poil qui les surmontait; je crois même que ce rapport est général et se reconnaît aisément dans la plupart des animaux. Les bœufs, les chevaux, les chiens, etc., qui ont du blanc immédiatement au-dessus de leurs cornes, sabots, ergots, etc., ont aussi du blanc sur ces dernières parties; quelquefois même ce blanc se manifeste par bandes, lorsque les jambes et les pieds sont de différentes couleurs. La peau a de même beaucoup de rapport à la couleur du poil, presque toujours blanche où le poil est blanc, pourvu qu'il le soit dans toute son étendue; car si le poil n'est blanc qu'à la pointe, et qu'il soit rouge ou noir à la racine, la peau est alors plutôt noire ou rousse que blanche.

DU MALE. — SECONDE GÉNÉRATION.

Le mâle et la femelle de la première génération, nés le 6 juin 1773, se sont accouplés le 30 décembre 1775, et la femelle a mis bas quatre petits le 3 mars 1776; elle était donc âgée de deux ans et environ sept mois lors-

qu'elle est entrée en chaleur, et la durée de la gestation a été de soixante-trois jours, c'est-à-dire égale au temps de la gestation des chiennes. Dans cette portée de quatre petits il n'y avait qu'un mâle et trois femelles, dont deux sont mortes peu de temps après leur naissance, et il n'a survécu que le mâle et la femelle dont nous allons donner la description, prise en deux temps différents de leur âge.

Au 3 de septembre 1776, c'est-à-dire à l'âge de six mois, ce jeune mâle avait les dimensions suivantes :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	2	2	»
Hauteur du train de devant	1	6	»
Hauteur du train de derrière	1	5	»
Longueur du museau jusqu'à l'occiput	»	7	»
Distance du bout du museau jusqu'à l'œil	»	2	10
Distance de l'œil à l'oreille	»	1	9
Longueur de l'oreille	»	4	»
Largeur de l'oreille à sa base	»	2	4
Longueur de la queue	»	9	»
Depuis le ventre jusqu'à terre	»	9	6

Il n'a pas été possible de prendre ces mêmes dimensions sur le père mâle, à cause de sa férocité. Ce même naturel paraît s'être communiqué, du moins en partie, au jeune mâle, qui dès l'âge de six mois était farouche et sauvage; son regard et son maintien indiquaient ce caractère. S'il voyait un étranger, il fuyait et allait se cacher; les caresses ne le rassuraient pas, et il continuait à regarder de travers l'objet qui l'offusquait; il fronçait les sourcils, tenait sa tête baissée et sa queue serrée entre ses jambes; il frémissait et tremblait de colère ou de crainte, et paraissait se défier alors de ceux qu'il connaissait le mieux; et s'il ne mordait pas, c'était plutôt faute de hardiesse que de méchanceté. L'homme qui en avait soin avait beaucoup de peine à le reprendre le soir dans les jardins, où il était avec ses père et mère pendant le jour. Il avait, comme son père et sa grand'mère louve, la queue longue et traînante, et tenait de son père et de son grand-père chien, par la tête, qui était assez ramassée, par les orbites des yeux, qui étaient à peu près horizontales, et par l'intervalle entre les yeux, qui était assez petit. Par tous ces caractères il ressemblait exactement à son père, mais il avait les oreilles plus grandes à proportion de la tête; elles étaient pendantes sur presque toute leur longueur, au lieu que celles du père n'étaient courbées qu'à leur extrémité sur environ un tiers de leur longueur. Il différait encore de son père par la couleur du poil, qui était noir sur le dos, sur les côtés du corps, le dessous du cou et de la queue, et par une bande de même couleur noire qui passait sur le front, et qui aboutissait entre les oreilles et les yeux. Le poil était mélangé de fauve, de gris et de

noir sur le haut des cuisses, le derrière des épaules, le dessus et les côtés du cou, et un peu de roussâtre tirant sur le brun dans la bande qui passait sur le front; le poil du ventre était fort court, aussi rude au toucher, et aussi grisâtre que celui d'un vrai loup.

Le sommet de la tête, le tour des yeux, les côtés et le dessus du nez, le dehors des oreilles et le dessus des jambes étaient couverts d'un poil de couleur roussâtre ou jaunâtre, mêlé de brun seulement sur le bord extérieur des oreilles jusqu'à leurs extrémités et sur le sommet de la tête; cette couleur jaunâtre était plus pâle sur la face intérieure des jambes de devant. La partie supérieure de la face intérieure des cuisses, ainsi que celle des jambes, le devant de la poitrine, le dessous de la queue, le tour de l'anus, le dedans des oreilles, le bas des joues et toute la mâchoire inférieure étaient d'un blanc sale mêlé d'un jaune pâle en quelques endroits; les oreilles étaient bordées à l'intérieur de cette même couleur jaunâtre, et l'on en voyait des traces au-devant de la poitrine et sous la queue. Les jambes de devant étaient comme celles des chiens, mais celles de derrière étaient coudées, et même plus que celles du père; elles étaient un peu torses en dedans : il avait aussi les pieds à proportion plus forts que ceux de son père et de sa mère. Il avait les ongles noirs ainsi que le dessous des pieds aux endroits qui étaient sans poils, et ce dernier caractère lui était commun avec son père et sa mère.

DE LA FEMELLE. — SECONDE GÉNÉRATION.

Cette jeune femelle, âgée de six mois le 3 septembre 1776, avait les dimensions suivantes :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête et du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	2	2	»
Hauteur du train de devant	1	2	6
Hauteur du train de derrière	1	2	»
Depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput	»	7	6
Du bout du nez à l'œil	»	3	2
Distance de l'œil à l'oreille	»	2	4
Longueur de l'oreille	»	3	10
Largeur de l'oreille à sa base	»	2	3
Longueur de la queue	»	5	10
Depuis le ventre jusqu'à terre	»	9	»

On voit par ces dimensions que cette femelle avait le corps un peu moins haut que le mâle du même âge; elle était aussi plus fournie de chair. Ces deux jeunes animaux ne se ressemblaient pas plus que leurs père et mère par leur naturel; car cette jeune femelle était douce comme sa mère, et le jeune mâle avait le caractère sauvage et le regard farouche de son père. La présence des étrangers n'irritait ni ne choquait cette jeune femelle; elle

se familiarisait tout de suite avec eux pour peu qu'ils la flattassent; elle les prévenait même lorsqu'ils étaient indifférents, quoiqu'elle sût les distinguer de ses amis, qu'elle accueillait toujours de préférence, et avec lesquels elle était si caressante qu'elle en devenait importune.

Elle avait, comme sa mère et son grand-père chien, la queue courte et émoussée; elle était couverte d'un poil blanc en dessous jusqu'à la moitié de sa longueur, et sur le reste, de fauve pâle nuancé de cendré; mais le dessus de la queue était noir, mélangé de fauve pâle et de cendré, et presque tout noir à son extrémité; elle avait la tête un peu allongée, et sensiblement plus que celle du jeune mâle, les orbites des yeux inclinées, et les yeux éloignés l'un de l'autre, mais cependant un peu moins que ceux de sa mère, de laquelle elle tenait encore par la couleur jaunâtre du sommet de la tête, du front, du contour des yeux, du dessus et des côtés du nez, jusqu'à environ un pouce de la lèvre supérieure, du dehors des oreilles et des jambes, et des côtés du ventre; enfin elle lui ressemblait encore par les poils grisâtres qu'elle avait sur le front, et depuis les yeux jusqu'au bout du nez. Cependant la couleur jaune ou roussâtre était beaucoup moins foncée que sur sa mère; elle tirait même un peu sur le blanc, ce qui semblait provenir du père, dont le poil était d'un jaune presque blanc sur les mêmes endroits.

Elle tenait de son père par les pieds et les ongles, qui étaient blanchâtres, et par les oreilles, qui étaient pendantes. A la vérité, il n'y avait que sept ongles blanchâtres dans le père, au lieu qu'ils étaient tous de cette couleur à peu près dans cette jeune femelle. Elle avait aussi les oreilles entièrement pendantes, au lieu que celles du père ne l'étaient qu'au tiers. Elle avait de plus, comme son père, une grande tache longitudinale sous le cou, qui commençait à la gorge, s'étendait en s'élargissant sur la poitrine, et finissait en pointe vers le milieu de la partie inférieure du corps. Elle lui ressemblait encore par la couleur blanchâtre du poil sur les joues, sur le bord de la lèvre supérieure, sur toute la mâchoire inférieure, sur la face intérieure des jambes, le contour de l'anus et des pieds, et enfin par la couleur du ventre, qui était blanchâtre, mêlé d'un gris cendré.

Elle avait de commun avec son père et sa mère la couleur grisâtre du dos et des côtés du corps; le mélange de fauve et de blanchâtre sur le cou, le derrière des épaules et le dessus de la face extérieure des cuisses.

D'après l'examen et les descriptions que nous venons de faire de ces quatre animaux, il paraît qu'ils avaient plus de rapport avec la louve qu'avec le chien par les couleurs du poil, car ils avaient, comme la louve, toute la partie supérieure et les côtés du corps de couleur grisâtre mêlée de fauve en quelques endroits. Ils avaient aussi, comme la louve, du roussâtre et du blanchâtre sur la tête, sur les jambes et sous le ventre : seulement le mâle de la première génération avait plus de blanc et moins de aune que sa

femelle, ce qui semblait venir du père chien, qui était plus blanc que noir : cependant la qualité du poil n'était pas absolument semblable à celle du poil de la louve ; car dans ces quatre animaux il était moins rude, moins long et plus couché que dans la louve, qui d'ailleurs, comme tous les autres animaux carnassiers et sauvages, portait un second poil court et crêpé immédiatement sur la peau, lequel couvrait la racine des longs poils[1]. Dans nos quatre animaux, nous avons remarqué ce petit poil, mais il n'était ni si crêpé ni si touffu que dans la louve, auquel néanmoins ils ressemblaient par ce caractère, puisque ce second poil ne se trouve pas communément dans nos chiens domestiques. D'ailleurs, le poil de ces quatre animaux, quoique différent par la qualité de celui de la louve, était en même temps plus rude et plus épais que celui du chien : en sorte qu'il semblait que la mère avait influé sur la couleur, et le père sur la nature de leur poil.

A l'égard de la forme du corps, on peut dire que dans le mâle et la femelle de la première génération elle provenait plus de la mère louve que du père chien ; car ces deux animaux avaient, comme la louve, le corps fort épais de bas en haut et beaucoup de ventre. Ils avaient le train de derrière fort affaissé, ce qui était produit par la forme de leurs jambes de derrière qui étaient plus coudées que celles des chiens ordinaires, quoiqu'elles le soient moins que celles des loups. Cela s'accorde parfaitement avec ce que j'ai dit des mulets[a], et semble prouver que la mère donne la grandeur et la forme du corps, tandis que le père donne celle des parties extérieures et des membres.

On voit aussi, par les rapports de ces quatre animaux avec le chien et la louve dont ils étaient issus, que le père influe plus que la mère sur les mâles, et la mère plus que le père sur les femelles ; car le mâle de la première génération avait, comme son père chien, la tête courte, les oreilles demi-pendantes, les yeux ouverts presque horizontalement et assez voisins l'un de l'autre, les ongles et les pieds blancs ; et le jeune mâle de la seconde génération avait de même la tête courte, les yeux ouverts horizontalement et assez voisins l'un de l'autre, et les oreilles encore plus pendantes que celles du père.

Il paraît en même temps que la mère louve avait autant influé sur la forme de la queue des mâles que sur celle de leur corps ; car ces mâles, soit de la première, soit de la seconde génération, avaient également la queue longue et traînante comme leur grand'mère louve. Il paraît aussi que la mère louve a eu plus d'influence que le père chien sur la forme de la tête des femelles, puisque toutes deux, celle de la première et celle de la seconde génération, avaient la tête plus allongée, les yeux plus inclinés et plus éloignés, le bout du nez plus relevé et les oreilles plus droites, carac-

a. Voyez, ci-devant, l'article des mulets.

1. Voyez la page 154 de mon livre sur l'*instinct et l'intelligence des animaux.*

tères qui ne peuvent provenir que de la louve; tandis qu'au contraire ces mêmes deux femelles avaient la queue courte du grand-père chien et la couleur blanche du dessous du cou, des pieds et des ongles; ce qui prouve encore que les parties les plus extérieures sont données par le père et non par la mère.

En résumant les faits que nous venons d'exposer, il en résulte :

1° Que le grand-père chien paraît avoir eu plus de part que la grand'-mère louve à la formation de la tête du mâle et de la queue de la femelle de la première génération; et que réciproquement la louve a eu plus de part que le chien à la formation de la tête de la femelle et de la queue du mâle de cette même première génération.

2° Il semble que le mâle de cette première génération ait transmis les caractères qu'il a reçus du chien et de la louve au jeune mâle de la seconde génération, et que réciproquement sa femelle ait aussi transmis à la jeune femelle de la seconde génération les caractères qu'elle avait reçus de la louve et du chien, excepté les oreilles et le blanc des pieds et des ongles, qui dans cette jeune femelle paraissaient provenir de son père; ce qui semble prouver que le père influe non-seulement sur les extrémités des mâles mais aussi sur les extrémités des femelles. En effet, ces quatre animaux mâles et femelles tenaient beaucoup plus du chien que du loup par la forme des pieds, quoiqu'ils eussent les jambes de derrière un peu coudées : ils avaient, comme le chien, le pied large à proportion de la jambe; et d'ailleurs, au lieu de marcher comme le loup sur la partie inférieure du poignet, ils avaient, au contraire, comme le chien, cette partie assez droite en marchant, de sorte qu'il n'y avait que le dessous de leurs pieds qui posât à terre.

Autant le mélange physique des parties du corps du chien et de la louve se reconnaissait vite dans ces quatre animaux, autant le mélange qu'on pourrait appeler moral paraissait sensible dans leur naturel et leurs habitudes.

1° Tout le monde sait que les chiens lèvent une jambe pour uriner lorsqu'ils sont adultes, car quand ils sont trop jeunes, ils s'accroupissent comme les femelles; notre mâle adulte, c'est-à-dire celui de la première génération, levait la jambe de même, et le jeune mâle, âgé de six mois, s'accroupissait.

2° Les loups hurlent et n'aboient pas; nos quatre animaux aboyaient à la vérité d'un ton enroué, et en même temps ils hurlaient encore comme les loups, et ils avaient de plus un petit cri, murmure de plaisir ou de désir, comme celui d'un chien qui approche son maître. Quoiqu'ils parussent aboyer avec difficulté, cependant ils n'y manquaient jamais lorsqu'ils voyaient des étrangers ou d'autres objets qui les inquiétaient. Ils faisaient entendre leur petit cri ou murmure dans le désir et la joie, et ils hurlaient

toujours lorsqu'ils s'ennuyaient ou qu'ils avaient faim; mais en ceci ils ne faisaient que comme les chiens que l'on tient trop longtemps renfermés. Ils semblaient sentir d'avance les changements de l'air, car ils hurlaient plus fort et plus souvent aux approches de la pluie et dans les temps humides que dans les beaux temps : les loups dans les bois ont ce même instinct, et on les entend hurler dans les mauvais temps et avant les orages. Au reste, les deux jeunes animaux de la seconde génération aboyaient avec moins de difficulté que ceux de la première; ils ne hurlaient pas aussi souvent, et ce n'était jamais qu'après avoir aboyé qu'ils faisaient entendre leur hurlement. Ils paraissaient donc se rapprocher par la voix beaucoup plus de l'espèce du chien que de celle du loup.

3° Ils avaient une habitude assez singulière, et qui n'est pas ordinaire à nos chiens, c'est de fouiller la terre avec leur museau pour cacher leur ordure ou pour serrer le reste de leur manger, tandis que les chiens se servent pour cela de leurs ongles. Non-seulement ils faisaient de petits trous en terre avec leur museau, mais ils se creusaient même une forme assez grande pour s'y coucher, ce que nous n'avons jamais vu dans nos chiens domestiques.

4° L'on a vu que, de nos quatre animaux, les deux mâles étaient farouches et méchants, et qu'au contraire les deux femelles étaient familières et douces : le vieux mâle exerçait même sa méchanceté sur toute sa famille, comme s'il ne l'eût pas connue; s'il caressait quelquefois sa femelle, bientôt il la maltraitait, ainsi que ses petits; il les terrassait, les mordait durement, et ne leur permettait de se relever que quand sa colère était passée. Les femelles, au contraire, ne s'irritaient contre personne, à moins qu'on ne les provoquât; elles aboyaient seulement contre les gens qu'elles ne connaissaient pas, mais elles ne se sont jamais élancées contre eux.

5° Le mâle et la femelle de la première génération avaient l'odorat très-bon; ils sentaient de très-loin, et, sans le secours de leurs yeux, ils distinguaient de loin les étrangers et ceux qu'ils connaissaient; ils sentaient même à travers les murs et les clôtures qui les renfermaient, car ils hurlaient lorsque quelque étranger marchait autour de leur écurie, et témoignaient au contraire leur joie lorsque c'était des gens de connaissance; mais on a remarqué que c'étaient les mâles qui semblent être avertis les premiers par l'odorat, car les femelles n'aboyaient ou ne hurlaient dans ce cas qu'après les mâles.

6° Ils exhalaient une odeur forte qui tenait beaucoup de l'odeur du loup, car les chiens domestiques ne s'y méprenaient pas, et les fuyaient comme s'ils eussent été de vrais loups. Dans le voyage de nos quatre animaux de Namur à Paris, les chiens des campagnes, loin de s'en approcher, les fuyaient, au contraire, dès qu'ils venaient de les apercevoir ou de les sentir.

7° Lorsque ces quatre animaux jouaient ensemble, si l'un d'eux était mécontent, et s'il criait parce qu'il se sentait froissé ou blessé, les trois autres se jetaient aussitôt sur lui, le roulaient, le tiraient par la queue, par les pieds, etc., jusqu'à ce qu'il eût cessé de se plaindre, et ensuite ils continuaient de jouer avec lui comme auparavant. J'ai vu la même chose dans plusieurs autres espèces d'animaux, et même dans celle des souris. En général, les animaux ne peuvent souffrir le cri de douleur dans leurs semblables, et ils le punissent s'il rend ce cri mal à propos.

8° Je voulus savoir quel serait l'instinct de nos quatre animaux, soit en aversion, soit en courage; et comme les chats sont ceux que les chiens haïssent de préférence, on fit entrer un chat dans le jardin fermé où on les tenait pendant le jour; dès qu'ils l'aperçurent, ils s'empressèrent tous de le poursuivre : le chat grimpa sur un arbre, et nos quatre animaux s'arrangèrent comme pour le garder, et n'ôtaient pas la vue de dessus la proie qu'ils attendaient. En effet, dès qu'on fit tomber le chat en cassant la branche sur laquelle il se tenait, le vieux mâle le saisit dans sa gueule avant qu'il n'eût touché terre; il acheva de le tuer à l'aide de sa famille, qui se réunit à lui pour cette expédition, et néanmoins ni les uns ni les autres ne mangèrent de sa chair, pour laquelle ils marquèrent autant de répugnance que les chiens ordinaires en ont pour cette sorte de viande.

Le lendemain, on fit entrer dans le même jardin une grosse chienne de la race des dogues, contre laquelle on lâcha le vieux mâle, qui s'élança tout aussitôt vers elle, et la chienne, au lieu de se défendre, se coucha ventre à terre; il la flaira dans cette situation, et, dès qu'il eut reconnu son sexe, il la laissa tranquille. On fit ensuite entrer la vieille femelle, qui, comme le mâle, s'élança d'abord vers la chienne, puis se jeta dessus, et celle-ci s'enfuit et se rangea contre un mur, où elle fit si bonne contenance, que la femelle se contenta d'une seconde attaque dans laquelle le mâle se rendit médiateur entre sa femelle et la chienne; il donna même un coup de dent à sa femelle pour la forcer à cesser le combat. Cependant, ayant mis le médiateur à la chaîne pour laisser toute liberté à sa femelle, elle ne fit que voltiger autour de la chienne, en cherchant à la prendre par derrière, et c'est là la vraie allure du loup, qui met toujours plus de ruse que de courage dans ses attaques : néanmoins, le vieux mâle paraissait avoir de la hardiesse et du courage, car il ne balançait pas à se jeter sur les chiens; il les attaquait en brave, et sans chercher à les surprendre par derrière. Au reste, ni le mâle ni la femelle de nos animaux métis n'aboyaient comme font les chiens lorsqu'ils se battent; leur poil se hérissait, et ils grondaient seulement un peu avant d'attaquer leur ennemi.

Quelques jours après, on fit entrer un mâtin à peu près aussi grand et aussi fort que notre vieux mâle, qui n'hésita pas à l'attaquer. Le mâtin se défendit d'abord assez bien, parce qu'il était excité par son maître; mais

cet homme ayant été forcé de se retirer parce que notre vieux mâle voulait se jeter sur lui et l'avait déjà saisi par ses habits, son chien se retrancha aussitôt contre la porte par laquelle son maître était sorti, et il n'osa plus reparaître dans le jardin. Pendant tout ce temps, la vieille femelle marquait beaucoup d'impatience pour combattre; mais avant de lui en donner la liberté, on crut devoir attacher son mâle, afin de rendre le combat égal. Ayant donc mis cette femelle en liberté, elle s'élança tout de suite sur le chien, qui, n'ayant pas quitté son poste, ne pouvait être attaqué que par devant; aussi, dès la première attaque, elle prit le parti de ne point hasarder un combat en règle; elle se contenta de courir lestement autour du chien pour tâcher de le surprendre par derrière, comme elle avait fait quelques jours auparavant avec la chienne, et voyant que cela ne lui réussissait pas, elle resta tranquille.

Comme l'on présumait que le peu de résistance et de courage qu'avait montré ce mâtin, qui d'ailleurs passait pour être très-fort et très-méchant, que ce peu de courage, dis-je, venait peut-être de ce qu'il était dépaysé, et qu'il pourrait être plus hardi dans la maison de son maître, on y conduisit le vieux mâle par la chaîne; il y trouva le mâtin dans une petite cour: notre vieux mâle n'en fut pas intimidé et se promena fièrement dans cette cour; mais le mâtin, quoique sur son pailler, parut très-effrayé, et n'osa pas quitter le coin où il s'était rencoigné; en sorte que sans combattre il fut vaincu, car étant chez son maître il n'aurait pas manqué d'attaquer notre mâle, s'il n'eût pas reconnu dès la première fois la supériorité de sa force.

On voit, par ces deux épreuves et par d'autres faits semblables, que les conducteurs ou gouverneurs de ces animaux nous ont rapportés, que jamais aucun chien n'a osé les attaquer, en sorte qu'ils semblent reconnaître encore dans leurs individus leurs ennemis naturels, c'est-à-dire le loup.

DE LA FEMELLE. — TROISIÈME GÉNÉRATION.

Dans le mois de novembre de l'année 1776, je fis conduire dans ma terre de Buffon le mâle et la femelle de la seconde génération, qui étaient nés le 3 mars précédent. On les mit en arrivant dans une grande cour où ils ont resté environ deux ans, et où je leur fis faire une petite cabane pour les mettre à couvert dans le mauvais temps et pendant la nuit. Ils y ont toujours vécu dans une assez bonne union, et on ne s'est pas aperçu qu'ils aient eu de l'aversion l'un pour l'autre; seulement le mâle parut, dès la fin de sa première année, avoir pris de l'autorité sur sa femelle; car souvent il ne lui permettait pas de toucher la première à la nourriture, surtout lorsque c'était de la viande.

J'ordonnai qu'on ne les laissât pas aller avec les chiens du village, sur-

tout dès qu'ils eurent atteint l'âge de dix-huit à vingt mois, afin de les empêcher de s'allier avec eux. Cette précaution me parut nécessaire, car mon objet étant de voir si, au bout d'un certain nombre de générations, ces métis ne retourneraient pas à l'espèce du loup ou bien à celle du chien, il était essentiel de conserver la race toujours pure, en ne faisant allier ensemble que les individus qui en proviendraient. On sent bien que si, au lieu de faire unir ensemble ces animaux métis, on les avait fait constamment et successivement allier avec le chien, la race n'aurait pas manqué de reprendre, petit à petit, le type de cette dernière espèce[1], et aurait à la fin perdu tous les caractères qui la faisaient participer du loup. Il en eût été de même, quoique avec un résultat différent, si on les eût alliés au contraire constamment et successivement avec le loup; au bout d'un certain nombre de générations les individus n'auraient plus été des métis, mais des animaux qui auraient ressemblé en tout à l'espèce du loup.

A la fin de l'année 1777, ce mâle et cette femelle de seconde génération parurent avoir acquis tout leur accroissement; cependant ils ne s'accouplèrent que le 30 ou 31 décembre 1778, c'est-à-dire à l'âge d'environ deux ans et dix mois. C'est aussi à peu près à cet âge que l'espèce du loup est en état de produire; et dès lors il paraît que nos animaux métis avaient plus de rapport avec le loup par le temps auquel ils peuvent engendrer, qu'ils n'en avaient avec le chien qui produit ordinairement à l'âge d'un an et quelques mois. A ce premier rapport entre le loup et nos animaux métis, on doit en ajouter un second, qui est celui de la fécondité, laquelle paraissait être à peu près la même. Nos métis, tant de la première que de la seconde génération, n'ont produit qu'une seule fois en deux ans, car le mâle et la femelle de la première génération, qui ont produit pour la première fois le 3 mars 1776, et que j'ai envoyés à la ménagerie de Versailles au mois de novembre de la même année, n'ont produit pour la seconde fois qu'au printemps de 1778; et de même le mâle et la femelle de la seconde génération, qui ont produit pour la première fois dans ma terre de Buffon, n'avaient pas donné le moindre signe de chaleur ou d'amour vingt et un mois après leur première production.

Et à l'égard de la fécondité dans l'espèce du loup vivant dans l'état de nature, nous avons plusieurs raisons de croire qu'elle n'est pas aussi grande qu'on a voulu le dire, et qu'au lieu de produire une fois chaque année, le loup ne produit en effet qu'une seule fois en deux et peut-être même en trois ans; car, 1° il paraît certain que si la louve mettait bas tous les ans six ou sept petits, comme plusieurs auteurs l'assurent, l'espèce du loup serait beaucoup plus nombreuse, malgré la guerre que l'on ne cesse de faire à cet ennemi de nos troupeaux; d'ailleurs, l'analogie semble être ici une

1. Voyez la note de la page 275 du IIe volume.

preuve que l'on ne peut récuser. Nos animaux métis, par leurs facultés intérieures, ainsi que par l'odeur et par plusieurs autres caractères extérieurs, avaient tant de rapport avec le loup, qu'il n'est guère possible de croire qu'ils en différaient dans un des points les plus essentiels, qui est la fécondité[1]. 2° Pour un loup que l'on tue, il y a peut-être cent chiens qui subissent le même sort, et néanmoins cette dernière espèce est encore infiniment plus nombreuse que celle du loup, quoique, selon toute apparence, elle ne soit que quatre fois plus féconde. 3° On peut encore remarquer que lorsqu'on a vu dans une forêt une portée de jeunes louveteaux avec leur mère, il n'est pas ordinaire d'y en voir l'année suivante, quoique cette mère n'ait pas changé de lieu, à moins qu'il n'y ait encore d'autres louves avec elle; et si la louve mettait bas tous les ans, on verrait chaque année, au contraire, les petits conduits par leur mère, se répandre au printemps dans les campagnes pour y chercher leur nourriture ou leur proie : mais comme nous n'avons pas d'exemple de ce fait, et que d'ailleurs toutes les raisons que nous venons d'exposer nous paraissent fondées, nous persistons à croire que la louve ne produit tout au plus qu'une fois en deux ans[2], comme les femelles de nos animaux métis[3].

Le 4 mars 1779, la femelle métisse de la seconde génération mit bas ses petits qui étaient au nombre de sept, et qui parurent être de couleur brune ou noirâtre comme le père, ou comme de jeunes louveteaux qui viennent de naître; et comme cette femelle avait été couverte le 30 ou 31 décembre précédent, il est évident que le temps de la gestation n'a été que de soixante-trois jours comme dans l'espèce du chien[4], et non pas de trois mois et demi, comme on le dit, mais peut-être sans fondement, de l'espèce du loup; car en prenant encore ici l'analogie pour guide, il n'est guère posssible de se refuser à croire que la gestation ne soit pas de même durée dans l'espèce du chien et dans celle du loup, puisque ces animaux se ressemblent à tant d'égards et ont tant de rapports entre eux qu'on ne peut pas douter qu'ils ne soient de même genre et d'espèces beaucoup plus voisines que celles de l'âne et du cheval; car ces derniers animaux ne produisent ensemble que des êtres qui ne peuvent se perpétuer par la génération, c'est-à-dire des êtres imparfaits auxquels la nature a refusé le plus précieux de ses dons, celui de vivre ou d'exister dans une postérité même au delà du terme de sa

1. C'est précisément par ce point, qui n'est pas seulement l'un des plus essentiels, qui est le plus essentiel, que les *animaux métis* diffèrent des *espèces pures* : les *animaux métis* n'ont qu'une *fécondité bornée*; les *espèces pures* ont une *fécondité continue*. (Voyez la note de la page 202.)

2. La *louve* produit tous les ans.

3. Il faut ici distinguer : les femelles *métisses* de première génération produisent, ou peuvent produire tous les ans. Celles de seconde génération ne produisent pas toujours tous les deux ans; celles de la troisième ou quatrième ne produisent plus du tout.

4. Voyez la note 2 de la page 574 du IIe volume.

vie, tandis que le loup et le chien produisent, par leur union, des individus qui peuvent donner l'existence à d'autres individus, parce qu'ils sont doués de toutes les facultés nécessaires à la reproduction.

Quelques heures avant de mettre bas, cette femelle arrangea dans un coin, et avec beaucoup de soin, un lit de paille pour y déposer sa famille; c'était un creux qui avait la forme d'un grand nid, lequel était défendu par un rebord élevé qui régnait tout autour. Lorsque les petits furent nés, elle s'empressa de s'acquitter envers eux de ses premiers devoirs de mère; elle ne cessa presque pas de les lécher, de les caresser, de chercher à les mettre à leur aise; elle ne permettait pas à son mâle d'en approcher, et elle semblait craindre qu'il ne leur fît du mal : mais cette sollicitude, ces marques de tendresse et d'affection maternelle ne furent pas de longue durée; elles furent bientôt remplacées par une fureur barbare. Deux ou trois heures après leur naissance la personne qui devait soigner ces jeunes animaux fut assez curieuse pour aller les visiter; elle voulut les toucher ou les manier pour les examiner de près, et il n'en fallut pas davantage pour irriter la mère qui se jeta tout aussitôt sur ces petits nouveau-nés, et les arracha des mains avec furie pour les dévorer ensuite et pour en faire sa proie, car elle les mangea comme s'ils eussent été sa nourriture ordinaire. Six de ces jeunes animaux qui furent ainsi touchés ou maniés eurent le même sort; de manière qu'il ne nous resta de cette première portée que la jeune femelle dont nous donnons la description.

Nous observerons à ce sujet qu'il y a plusieurs animaux femelles qui dévorent ainsi les petits de leur première portée, lorsqu'on les touche au moment où ils viennent de naître; les truies sont principalement de ce nombre, et elles y sont plus sujettes qu'aucune autre femelle : mais ces actes d'une barbarie atroce, quelque étranges qu'ils puissent être, ne sont néanmoins que le résultat d'un trop grand attachement, d'une affection trop excessive, ou plutôt d'une tendresse physique qui tient du délire; car la nature, en chargeant les mères du soin d'élever leur famille et de la nourrir de leur lait, les a douées en même temps d'affection et de tendresse; sans cela, elle eût manqué son vrai but, qui est la conservation et la propagation des êtres, puisqu'en supposant les mères absolument dénuées d'affection pour leurs petits, ces derniers périraient faute de soins presque aussitôt qu'ils seraient nés. On peut donc croire, avec quelque fondement, que ces jeunes mères ne font périr leur famille naissante que dans la crainte qu'on ne la leur ravisse, ou bien qu'elles veulent que ce dépôt précieux, que la nature leur a confié, ne doive son bien-être qu'à leurs propres soins.

Au reste, la femelle métisse de la seconde génération, dont nous parlons ici, a toujours été fort attachée à sa fille. Elle ne souffrait pas, comme on l'a déjà dit, que son mâle s'en approchât dans les commencements, et ce ne

fut qu'au bout de plusieurs semaines qu'elle lui permit de prendre quelque part à l'éducation de leur petite compagne. Mais tous deux n'ont pas cessé depuis ce temps de lui donner leurs soins; ils ne la laissaient presque jamais aller seule, ils l'accompagnaient presque dans toutes ses démarches; ils la forçaient même quelquefois à se tenir au milieu d'eux en marchant, et ils touchaient rarement à la nourriture avant qu'elle n'en eût pris sa part. On leur donnait souvent des moutons entiers pour leur nourriture; alors le père et la mère semblaient exciter leur petite compagne à s'en repaître la première; mais lorsqu'elle ne pouvait pas entamer cette proie, le père et la mère lui donnaient la facilité d'en manger en l'entamant eux-mêmes.

Cette jeune femelle de la troisième génération, née le 4 mars 1779, n'a reçu qu'une éducation demi-domestique; depuis sa naissance, elle a presque toujours été enfermée dans un vaste caveau avec son père et sa mère, d'où on ne les faisait sortir que quelquefois pour respirer dans une cour le grand air; on se contentait de leur donner la nourriture à certaines heures, et on croyait inutile de donner à cette jeune femelle des mœurs familières et sociales, parce qu'en effet mon but, en conservant ces animaux, n'a été que d'observer le produit de leur génération. Aussi cette jeune femelle était-elle très-timide et très-sauvage, mais néanmoins elle n'était ni féroce ni méchante; elle était, au contraire, d'un naturel tout à fait doux et paisible. Elle se plaisait même à jouer avec les chiens ordinaires, sans chercher à leur faire du mal, quoiqu'elle fût âgée de vingt-un mois, et qu'elle eût par conséquent déjà assez de force pour attaquer ou pour se défendre; mais je dois remarquer que les chiens ne s'en approchaient qu'avec répugnance, et comme s'ils sentaient encore en elle l'odeur de leur ennemi. Si on entrait dans l'endroit où elle était enfermée, elle se contentait de se tapir à terre comme si elle se croyait alors bien cachée, de suivre avec des yeux inquiets tous les mouvements que l'on faisait, et de ne pas toucher à sa nourriture pendant qu'on la regardait. Si, lorsqu'on était auprès d'elle, on lui tournait le dos et qu'on laissât pendre ses mains, elle s'approchait doucement et venait les lécher; mais dès qu'on se retournait de son côté, elle se retirait bien vite, et se tapissait de nouveau sur la terre, où on pouvait la toucher, lui prendre les oreilles et les pattes, et même lui ouvrir la gueule sans qu'elle montrât aucune envie de mordre. Si on lui donnait la liberté dans un jardin, elle n'était pas, à la vérité, fort aisée à reprendre, parce qu'elle fuyait dès qu'on voulait en approcher; mais lorsqu'elle était une fois prise, elle se laissait emmener, et même emporter si l'on voulait, sans faire de résistance et sans montrer de colère. On peut donc dire que cette jeune femelle, quoique timide et sauvage, tenait néanmoins, par la douceur de ses mœurs et de son naturel, de sa grand'mère et de sa mère, lesquelles, ayant reçu une éducation toute domestique, ont toujours été très-douces, très-caressantes et très-familières; et c'est une nouvelle preuve

de ce que nous avons déjà dit au sujet de ces animaux, savoir, que le chien, en s'alliant avec la louve, semble avoir donné aux femelles qui sont provenues de cette union son naturel et ses mœurs, et que les femelles ont aussi transmis ces mêmes qualités intérieures aux autres femelles dont elles ont été mères; que réciproquement la louve, en s'alliant avec le chien, avait donné aux mâles qui sont provenus de cette union son naturel et ses mœurs, et que ces mâles ont aussi transmis ces mêmes qualités intérieures aux autres mâles dont ils ont été pères. Nous allons donner la description de cette femelle qui nous est restée de la troisième génération; nous exposerons d'abord ce que cette jeune femelle avait de commun avec le loup, et ensuite les rapports qu'elle pouvait avoir avec le chien, et nous verrons, par cette comparaison, qu'elle avait, comme toutes les autres femelles de cette race, beaucoup plus de ressemblance avec le loup qu'avec le chien. Il eût été bien à désirer d'avoir aussi un mâle de la même portée, comme nous en avions pour décrire les deux générations précédentes; nous aurions vu si ce mâle eût été, ainsi que son grand-père et son père, plus semblable par la forme de la tête à l'espèce du chien qu'à celle du loup; et si ses mœurs eussent été analogues à celles de ce dernier animal : cela aurait confirmé ou infirmé ce que nous avons dit précédemment au sujet de l'influence des mâles et des femelles dans la génération de ces animaux.

1° Cette jeune femelle de la troisième génération avait par son air, sa marche, sa manière de courir et la faculté qu'elle avait de hurler, beaucoup d'analogie avec le loup; on ne l'a point entendue aboyer, mais le ton et les inflexions de sa voix, lorsqu'elle hurlait, étaient exactement les mêmes que ceux du loup; 2° elle avait aussi, comme le loup, le corps fort épais de bas en haut vers le ventre, et plus élevé au train de devant qu'à celui de derrière, qui allait en s'abaissant fort sensiblement jusqu'à l'origine de la queue; 3° elle ressemblait encore au loup par la forme de sa tête, dont le museau était épais auprès des yeux et mince à son extrémité, et par les oreilles, qui étaient courtes, droites et terminées en pointe; 4° par les dents canines, qui, à proportion de la taille de l'animal, étaient plus grandes et plus grosses que celles des chiens ordinaires : voilà les principaux caractères qui rapprochaient cette femelle de l'espèce du loup, et qui paraissent avoir été transmis à toutes les femelles de la première génération. Nous remarquerons seulement que dans la femelle de la seconde génération, c'est-à-dire la mère de celle que nous décrivons ici, les oreilles étaient à demi courbées, parce que l'animal était jeune lorsqu'il a été observé, et que ses oreilles n'avaient pas encore acquis la propriété de se tenir tout à fait droites; mais depuis elles l'ont été, et ont eu la même forme que celle des autres femelles. Nous ajouterons encore que la femelle de la troisième génération, dont il s'agit dans cette description, avait la queue longue, bien fournie de poil, et exactement semblable à celle du loup, et que par ce

dernier caractère elle semblait s'éloigner de sa grand'mère et de sa mère, qui avaient la queue courte, et se rapprocher de son aïeul et de son père, qui avaient la queue fort longue.

Elle tenait de son père : 1° par la couleur brune, mélangée de grisâtre, qu'elle avait sur le dos, les côtés du corps, le dessous du cou, et par le noirâtre qui était sur la tête et sur le front. Nous observerons, au sujet de cette couleur du poil, que dans le mâle de la seconde génération, c'est-à-dire le père de la femelle dont il est ici question, le poil était d'une couleur plus brune, parce que ce mâle, qui a été décrit à l'âge de six à sept mois, n'avait pas encore acquis sa véritable couleur, laquelle a été ensuite à peu près semblable à celle de la femelle dont nous parlons ici, c'est-à-dire brune, mélangée de gris; nous ajouterons que cette femelle avait, de plus que son père et sa mère, du noirâtre sur toute la partie supérieure du museau; 2° elle tenait de son père par le gris mélangé de blanc sale qu'elle avait sous le corps depuis le bas de la poitrine jusque auprès du ventre, par le roussâtre qui était sur le côté extérieur des jambes, sur les côtés du nez et sur le dehors des oreilles, où il était nuancé de brunâtre, et par le noirâtre qui bordait les oreilles; par le blanc qui était sur la face intérieure des oreilles, le bas des joues, la mâchoire inférieure, la partie intérieure des cuisses et des jambes, et sur le bas-ventre et autour de l'anus, mais nous devons remarquer à ce sujet que, dans tous les individus mâles et femelles de cette race de métis, il y avait toujours eu plus ou moins de blanc sur toutes ces différentes parties, et que par conséquent les pères et les mères peuvent avoir également contribué à leur transmettre cette couleur; 3° enfin cette femelle tenait de son père par la couleur de tous les ongles, et par la forme et la situation des yeux, dont les orbites étaient, comme dans le chien, posées à peu près horizontalement, mais elle tenait du père et de la mère par la qualité du poil, qui n'avait point de duvet à sa racine, et qui, sans être aussi rude au toucher que celui du loup, l'était néanmoins beaucoup plus que celui du chien.

En comparant cette description avec les précédentes, on verra qu'elle tend à confirmer la plupart des raisonnements que nous avons déjà établis au sujet de ces animaux métis; cependant il est vrai que la mère ne paraissait pas avoir influé ici sur la forme des yeux, qui, dans toutes les femelles, ont toujours été inclinés comme ceux du loup, tandis que ceux de notre femelle, troisième génération, étaient posés horizontalement comme ceux du père, ou plutôt comme ceux du chien : d'ailleurs, au lieu d'avoir la queue courte et émoussée comme sa grand'mère et sa mère, elle l'avait au contraire fort longue et traînante, ce qui semble indiquer qu'ici le mâle avait plus influé sur ces différentes parties que les autres mâles dans les générations précédentes. Au reste, tous ces faits bien considérés ne détruisent pas ce que nous avons précédemment établi, puisque nous avons tou-

jours cru que les mâles influaient plus que les femelles sur la forme des extrémités du corps; mais, malgré ces expériences déjà réitérées, on sent bien qu'il n'est guère possible de rien établir encore de bien positif sur l'influence réciproque des mâles et des femelles dans la génération, et qu'elles ne suffisent pas pour reconnaître et saisir la marche ordinaire de la nature. Il y a tant de causes qui peuvent induire en erreur dans un sujet aussi délicat, que, quelque sagacité que puisse avoir un observateur naturaliste, il aura toujours raison de se méfier de ses opinions, s'il n'a pas un corps de preuves complet pour les appuyer. Par exemple, il est assez probable que, s'il y a de la différence dans la vigueur et le tempérament de deux animaux qui s'accouplent, le produit de cet accouplement aura plus de rapports avec celui des deux qui aura le plus de vigueur et de force de tempérament, et que, si c'est le mâle qui est supérieur à cet égard, les petits tiendront plus du père que de la femelle.

DU MALE. — QUATRIÈME GÉNÉRATION.

La femelle de la troisième génération étant devenue en chaleur, fut couverte par son père, et mit bas, au printemps de l'année 1781, quatre petits tant mâles que femelles, dont deux furent mangés par le père et la mère; il n'en resta que deux, l'un mâle et l'autre femelle. Ces jeunes animaux étaient doux et caressants; cependant ils étaient un peu voraces, et attaquaient la volaille qui était à leur proximité.

Le mâle de cette quatrième génération conservait toujours la physionomie du loup; ses oreilles étaient larges et droites; son corps s'allongeait en marchant comme celui du loup; la queue était un peu courbée et pendante entre les jambes; il tenait encore du loup par la couleur du poil sur la tête et sur le corps.

A l'âge de près d'un an, sa longueur, mesurée en ligne droite du bout du nez à l'anus, était de deux pieds huit pouces six lignes, et, suivant la courbure du corps, de trois pieds quatre pouces neuf lignes.

Il avait les paupières, le nez et les narines noires, les joues blanches, ainsi que le dessous de la mâchoire inférieure, et l'on voyait aussi du blanc à la poitrine et sur les faces internes des jambes et des cuisses; le dessous du ventre, en gagnant la poitrine, était d'un blanc sale tirant sur le jaunâtre.

La queue avait neuf pouces six lignes de longueur; elle était grosse et garnie d'un poil touffu et assez court, noirâtre au-dessus de la queue, jaunâtre en dessous et noir à l'extrémité.

DE LA FEMELLE. — QUATRIÈME GÉNÉRATION.

Cette louve-chienne, de la même portée que le loup-chien précédent, tenait de sa bisaïeule la louve par sa physionomie, son regard, ses grandes oreilles et la queue pendante entre les jambes; elle était un peu plus petite que le mâle, et plus légère dans les formes du corps et des jambes.

Au même âge de près d'un an, sa longueur du bout du nez à l'anus, mesurée en ligne droite, était de deux pieds quatre pouces une ligne, et, suivant la courbure du corps, de deux pieds huit pouces neuf lignes, ce qui faisait quatre pouces cinq lignes de moins que dans le mâle. Cette femelle en différait encore par les formes du corps, moins lourdes, et tenant plus de son bisaïeul chien; elle avait la tête plus allongée et plus fine que son frère, la queue beaucoup plus longue, ainsi que les oreilles, dont l'extrémité était tombante, au lieu qu'elle était droite dans le mâle : les couleurs de son poil tenaient en général beaucoup plus de celles du chien que de celles de la louve dont elle tirait son origine.

Le bout du nez, les naseaux et les lèvres étaient noirs.

Elle était encore plus douce et plus craintive que le mâle, et souffrait plus patiemment les châtiments et les coups.

SUITE DES CHIENS MÉTIS.

M. Leroy, lieutenant des chasses et inspecteur du parc de Versailles, par sa lettre du 13 juillet 1778, me fait part des observations qu'il a faites sur le chien-loup que je lui avais envoyé. « J'ai, dit-il, à vous rendre compte « des chiens-loups que vous m'avez confiés; d'abord ils ont produit « ensemble comme ils avaient fait chez vous. J'en ai donné deux à M. le « prince de Condé; M. d'Amezaga doit les avoir suivis, et il pourra vous « dire ce qu'ils ont fait. J'en ai gardé un pour voir s'il deviendrait propre à « quelque usage. Dans son enfance, on l'a laissé libre dans une maison et « dans un grand enclos; il était assez familier avec les gens de la maison, se « nourrissait de tout, mais paraissait préférer la viande crue à tout le reste. « Sa figure ressemblait beaucoup à celle du loup, à la queue près, qui était « plus courte, mais qui était tombante comme celle des loups. Il avait sur- « tout dans la physionomie ce *torvus* qui appartient particulièrement au « loup. Sa manière de courir et de marcher était absolument semblable à « celle de cet animal. Lorsqu'il était appelé par quelqu'un de ceux avec « lesquels il était le plus familier, il ne venait jamais directement à lui, à « moins qu'il ne fût exactement sous le vent; sans cela, il allait d'abord

« prendre le vent, et ne s'approchait qu'après que le témoignage de son nez « avait assuré celui de ses yeux. En tout, il n'avait rien de la gaieté folâtre « de nos jeunes chiens, quoiqu'il jouât quelquefois avec eux; toutes ses « démarches étaient posées et annonçaient de la réflexion et de la méfiance. « Il avait à peine six mois, qu'on fut obligé de l'enchaîner, parce qu'il « commençait à faire une grande destruction de volailles. On avait essayé « de le corriger; mais, outre qu'il n'était ni aisé ni sûr de le saisir, le châ- « timent ne produisait en lui que de l'hypocrisie. Dès qu'il n'était pas « aperçu, son penchant à la rapine agissait dans toute son énergie; parmi « les volailles, il préférait surtout les dindons. Lorsqu'on le tint attaché, sa « férocité ne parut pas s'augmenter par la perte de sa liberté. Il ne devint « pas non plus propre à la garde; il aboyait rarement, ses aboiements « étaient courts et ne marquaient que l'impatience; il grondait seulement « quand il était approché par des inconnus, et la nuit il hurlait souvent. « A l'âge d'un an je l'ai fait mener à la chasse, et comme il paraissait hardi « et tenace, j'ai voulu essayer s'il donnerait sur le sanglier; mais son « audace lui a été funeste, il a succombé à la première épreuve; on l'a lâché « avec d'autres chiens sur un sanglier qu'il a attaqué de front, et qui l'a « tué tout raide. Voilà l'histoire de cet individu.

« J'ai marié son père, l'un de ceux que vous m'aviez donnés, avec une « jeune louve que nous avions à la ménagerie; comme il était plus fort « qu'elle, il a commencé par s'en rendre le maître, et quelquefois il la « mordait très-cruellement, apparemment pour l'assujettir. La bonne intel- « ligence s'est ensuite rétablie : lorsque la louve a eu environ dix-huit « mois, elle est devenue en chaleur, elle a été couverte, et il en est venu « trois petits qui tiennent beaucoup moins du chien que les individus de la « première production; entre autres choses, le poil est pareil à celui du « louveteau. Une chose assez rare, c'est que cette louve étant pleine, et à « un mois près de mettre bas, elle a souffert le mâle; il l'a couverte en pré- « sence d'un des garçons de la ménagerie qui est digne de foi. Il dit qu'ils « sont restés attachés un moment ensemble, mais beaucoup moins longtemps « que ne restent nos chiens..... Je fais élever séparément deux de ces lou- « veteaux, pour voir si l'on pourra en tirer quelque parti pour la chasse; « je les ferai mener de bonne heure en limiers, parce que c'est de cette « seule manière qu'on peut espérer d'eux quelque docilité. Je donnerai le « troisième pour mari à la louve, afin que l'on voie quel degré d'influence « conservera sur la troisième génération la race du grand-père, qui était un « chien. »

SECONDE SUITE DES CHIENS MÉTIS.

A ce premier exemple de la production très-certaine d'un chien avec une louve, nous pouvons en ajouter d'autres, mais dont les circonstances ne nous sont pas à beaucoup près si bien connues. On a vu en Champagne, dans l'année 1776, entre Vitry-le-Français et Châlons, dans une des terres de M. le comte du Hamel, une portée de huit louveteaux, dont six étaient d'un poil roux bien décidé, le septième d'un poil tout à fait noir, avec les pattes blanches, et le huitième de couleur fauve mêlée de gris. Ces louveteaux, remarquables par leur couleur, n'ont pas quitté le bois où ils étaient nés, et ils ont été vus très-souvent par les habitants des villages d'Ablancourt et de la Chaussée, voisins de ce bois. On m'a assuré que ces louveteaux provenaient de l'accouplement d'un chien avec une louve, parce que les louveteaux roux ressemblaient, au point de s'y méprendre, à un chien du voisinage; néanmoins, avec cette présomption, il faut encore supposer que le chien roux, père de ces métis, avait eu pour père et pour mère un individu noir. Les peaux de ces jeunes animaux m'ont été apportées au Jardin du Roi, et, en consultant un pelletier, il les a prises au premier coup d'œil pour des peaux de chien; mais, en les examinant de plus près, il a reconnu les deux sortes de poils qui distinguent le loup et les autres animaux sauvages des chiens domestiques. C'est à M. de Cernon que je dois la connaissance de ce fait, et c'est lui qui a eu la bonté de nous envoyer les peaux pour les examiner; il m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre datée du 28 octobre 1776, dont voici l'extrait :

« Le jour fut pris au 4 novembre pour donner la chasse à cette troupe « de petits loups..... On fit battre le bois par des chiens courants accou« tumés à donner sur le loup; on ne les trouva point ce jour-là, quoiqu'ils « eussent été vus deux jours auparavant par M. d'Ablancourt, qui, à pied « et sans armes, s'était amusé à les considérer assez longtemps à vingt « toises de lui autour du bois, et avait été surpris de les voir si peu sau« vages. Je demandai, dit M. de Cernon, au pâtre d'Ablancourt qui se « trouva là, s'il avait vu ces loups; il me répondit qu'il les voyait tous « les jours, qu'ils étaient privés comme des chiens, que même ils gar« daient ses vaches et jouaient au milieu d'elles sans qu'elles en eus« sent la moindre peur : il ajouta qu'il y en avait un tout noir, que tous les « autres étaient roux, à l'exception encore d'un autre qui était d'un gris « cendré...

« Le 5 novembre, nous trouvâmes ces loups dans une remise de brous« sailles, située entre Méry et Cernon, et nous nous mîmes à leur pour« suite; et, après les avoir suivis à pied une lieue et demie, nous fûmes « obligés, la nuit venant, de les abandonner; mais nous avions très-bien

« distingué les couleurs de ces jeunes animaux, et leur mère qui était avec « eux.

« Le 7, nous fûmes informés que les loups avaient été vus à Jongy, que « le concierge de M. de Pange en avait tué un, que le garde-chasse en « avait blessé un autre, et tiré sur le noir de fort près, et paraissait l'avoir « manqué; il les vit aller de là à l'endroit où ils étaient nés. Les chasseurs « se rassemblèrent et allèrent, trois jours après, les y relancer. La mère « louve fut vue la première et tirée par mon fils; n'étant pas restée à son « coup, elle fut suivie de près par les chiens, et vue de presque tous les « chasseurs dans la plaine, et ils n'y remarquèrent rien de différent des « louves ordinaires... Ensuite on tua dans le bois un de ses louveteaux « qui était entièrement roux, avec le poil plus court et les oreilles plus « longues que ne les ont les loups; le bout des oreilles était un peu replié « en dedans, et quelque chose dans l'ensemble plus approchant de la figure « d'un mâtin allongé que de celle d'un loup. Un autre de ces louveteaux « ayant été blessé à mort, il cria sur le coup précisément comme crie un « chien qu'on vient de frapper. Le garde-chasse qui l'avait tiré fut même « effrayé de la couleur et du cri de ce louveteau, par la crainte qu'il avait « d'avoir tué un des chiens de la meute qui était de même poil; mais en « le poursuivant il fut bientôt détrompé, et le reconnut pour être un lou- « veteau; cependant il ne put pas le saisir, car cet animal blessé se fourra « dans un terrier où il a été perdu.

« Le garde-chasse de M. Loisson, qui a coutume de tendre des piéges, « trouva, en les visitant, un de ces louveteaux saisi par la jambe, et il le « prit pour un chien; quelques autres hommes qui étaient avec lui en « jugèrent de même, en sorte qu'après l'avoir tué ils le laissèrent sur la « place, ne croyant pas que ce fût un louveteau, mais persuadés que c'était « un chien..... Nous envoyâmes chercher ce prétendu chien qu'ils venaient « de tuer, et nous reconnûmes que c'était un louveteau entièrement sem- « blable aux autres, à l'exception que son poil était en partie roux et en « partie gris : la queue, les oreilles, la mâchoire, le chignon étaient bien « décidément du loup.

« Enfin, quelques jours après, on trouva le reste de cette troupe de lou- « veteaux dans un bois, à une lieue de Châlons; on en tua un qui était « roux, et pareil à celui dont j'ai envoyé la peau au cabinet du Roi.

« Enfin, le 18 novembre 1776, M. Loisson tua deux de ces louve- « teaux à quelque distance de son château, et ce sont les deux dont j'ai « envoyé les peaux; l'un était roux et l'autre noir, le premier mâle et « le second femelle, qui était plus petite et courait plus légèrement que le « mâle. »

D'après les faits qui viennent d'être exposés, il y a quelque apparence que ces louveteaux pouvaient provenir de l'union d'un chien avec la louve,

puisqu'ils avaient tant de ressemblance avec le chien qu'un grand nombre de chasseurs les ont pris pour des chiens.

De ces huit louveteaux il y en avait six roux, qui par cette couleur ressemblaient, dit-on, à un chien du voisinage, et ils avaient les oreilles à demi pendantes; cela fonde la présomption qu'ils pouvaient provenir de ce chien; mais il y en avait un septième dont le poil était grisâtre, et qui par conséquent pouvait provenir du loup. Le huitième, qui était noir, pouvait aussi provenir d'un loup; car cette couleur noire n'est qu'une variété qui se trouve quelquefois dans l'espèce du loup, comme je l'ai dit, article du *Loup noir*.

TROISIÈME EXEMPLE DU PRODUIT D'UN CHIEN ET D'UNE LOUVE.

Extrait d'une lettre de M. de Cerjal, à Lausanne, au baron de Woellwarth, à Paris.

« Si vous voyez M. le comte de Buffon, je vous prie de lui dire que « personne ne peut mieux que moi attester la vérité d'une note de la vingt « et unième page de son histoire des animaux quadrupèdes, ayant moi-« même dressé deux petits provenus d'un chien d'arrêt et de la fille du « loup dont lord Pembroke avait écrit à M. Bourgelas; qu'avec beaucoup « de peine et de douceur je les avais amenés à chasser et arrêter de com-« pagnie avec une trentaine de chiens d'arrêt; qu'ils avaient du nez, mais, « du reste, toutes les mauvaises qualités du loup; qu'il a fallu beaucoup de « temps pour leur apprendre à rapporter, et qu'étant grondés le moins du « monde ils se retiraient derrière mon cheval et ne chassaient plus de quel-« ques heures; et que n'étant que très-médiocrement bons, je ne les ai « gardés qu'en faveur de leur naissance peu commune, et les ai ensuite « rendus à lord Pembroke. »

QUATRIÈME EXEMPLE DU PRODUIT D'UN CHIEN ET D'UNE LOUVE.

« Il a été attaqué le 11 août 1784, dans les bois de Sillegny, à trois lieues « de Metz, un jeune loup mâle qui a été pris en plaine, après une heure « de chasse, par l'équipage de la louveterie. Le pelage de ce loup n'est « pas semblable à celui des loups ordinaires; il est plus rouge, et approche « de celui du chien; sa queue est conforme à celle du loup; ses oreilles, au « lieu d'être droites, sont tombantes depuis le milieu de l'oreille jusqu'aux « extrémités; ses yeux sont plus grands que ceux des loups ordinaires, « dont il paraît différer aussi par le regard; l'extrémité de ses pieds de « derrière près des ongles est blanche, et en tout cet animal paraît tenir

« autant du chien que du loup, ce qui ferait présumer qu'il a été engendré « par une louve couverte par un chien.

« On a empêché les chiens de l'étrangler, et M. le comte d'Haussonville, « grand louvetier de France, le fait élever pour l'envoyer à la ménagerie. « On a déjà observé qu'il lape de la même manière que les chiens. »

CINQUIÈME EXEMPLE DU PRODUIT D'UNE LOUVE AVEC UN CHIEN.

« En 1774, parut une louve en Basse-Normandie, qui se retirait dans le « bois de Mont-Castre, proche le château de Laune et le bourg de la Haye-« Dupuis.

« Cette louve ayant pris plusieurs bestiaux dans les landes et marais « des environs, les habitants du canton lui donnèrent la chasse, firent des « battues à différentes reprises, mais toujours en vain : l'animal, fin et « subtil, sut s'esquiver; ils parvinrent seulement à l'expulser du pays après « qu'il y eut séjourné près d'un an.

« Mais ce qui étonna beaucoup, dans les battues que l'on fit, fut de voir « plusieurs fois avec cette louve un chien de l'espèce du lévrier, qui s'était « joint à elle et qui appartenait au seigneur de la paroisse de Mobec, voi-« sine de la forêt de Mont-Castre.

« On sut que cette louve, étant sans doute en chaleur, venait la nuit « dans les environs de la maison du seigneur de Mobec faire des hurle-« ments pour attirer à elle le chien, qui en effet allait la joindre : ce qui fit « faire des représentations au seigneur de Mobec pour se défaire de son « chien, qu'en effet il fit tuer.

« Mais la louve était pleine, elle mit bas ses petits peu de temps après; « les habitants en trouvèrent cinq; on en apporta deux au château de « Laune; le curé d'Angoville en éleva pendant quelque temps un, qui « paraissait tenir du loup et du chien; mais il devint si méchant et si « funeste à la basse-cour, qu'on fut obligé de le faire tuer.

« Le lévrier tué, les petits louveteaux pris, la louve ne reparut plus dans « le pays.

« Il est certain qu'elle était pleine du chien, puisqu'on les avait vus plu-« sieurs fois ensemble, qu'il n'y avait pas de loup dans le canton, et qu'elle « mit bas ses petits environ trois mois après qu'on se fut aperçu de leur « union et des hurlements qu'elle faisait pour attirer à elle le chien.

« Tout cela s'est passé depuis l'été de 1774 jusqu'à l'été de 1775, et est « à la connaissance de tous les habitants du canton.

« On a vu chez M. le comte de Castelmore un petit chien âgé d'environ « un an, et d'une assez jolie forme, que l'on assurait provenir d'une petite

« chienne et d'un renard. » *Extrait d'une lettre écrite de Paris le 12 juin 1779.*

Tous ces faits[1] confirment ce que les anciens avaient avant nous observé ou soupçonné; car plusieurs d'eux ont écrit que les chiens pouvaient s'accoupler et produire avec les loups et les renards.

1. Par une longue étude du *croisement des espèces*, j'ai trouvé, d'abord, un caractère sûr pour le *genre :* celui de la *fécondité*, mais d'une *fécondité bornée.* — Toutes les espèces d'un même *genre*, le *chien*, le *loup*, le *chacal*, etc., s'unissent et produisent ensemble; mais leur produit ne tarde pas à être stérile. — La *fécondité continue* n'appartient qu'à l'*espèce.*

Cette même étude m'a donné, ensuite, un moyen de déterminer la part relative du *mâle* et de la *femelle* dans la génération; car le *mâle* et la *femelle*, étant d'*espèces distinctes*, apportent des caractères qui tranchent, et que, par cela même, il est possible de reconnaître et de suivre dans les *métis.*

Or, en procédant ainsi, j'ai trouvé que le produit de l'union de deux *espèces distinctes* est toujours formé de parts égales de l'une et de l'autre : un *sexe* y est donc pour autant que l'autre.

Je dis *égales*, car la prédominance de type, dont j'ai parlé page 193, n'accélère ni ne retarde, du moins d'une manière sensible, le retour des *métis* aux *espèces pures :* en quatre générations, le *métis* de *chacal* et de *chien*, uni de génération en génération avec le *chien*, devient *chien*, et, uni de génération en génération avec le *chacal*, il devient *chacal.*

ADDITIONS

AUX QUADRUPÈDES.[1]

CHÉIROPTÈRES.

DE LA ROUSSETTE ET DE LA ROUGETTE.*

J'ai trouvé, dans une note de M. Commerson, qu'il a vu à l'île de Bourbon des milliers de grandes chauves-souris (roussettes et rougettes), qui voltigeaient sur le soir en bandes comme les corbeaux, et se posaient particulièrement sur les arbres de *vaccoun,* dont elles mangent les fruits. Il ajoute que, prises dans la bonne saison, elles sont bonnes à manger, que leur goût approche absolument de celui du lièvre, et que leur chair est également noire.

Feu M. de la Nux, qui était mon correspondant dans cette même île, m'a envoyé, depuis l'impression de mon ouvrage, quelques observations, et de très-bonnes réflexions critiques sur ce que j'ai dit de ces animaux. Voici l'extrait d'une très-longue lettre fort instructive qu'il m'a écrite à ce sujet de l'île de Bourbon, le 24 octobre 1772.

« J'aime également, me dites-vous, Monsieur, dans votre lettre du « 8 mars 1770, j'aime également quelqu'un qui m'apprend une vérité ou « qui me relève d'une erreur; ainsi écrivez-moi, je vous supplie, en toute « liberté et toute franchise..... Oh! pour le coup je réponds, Monsieur, « on ne peut pas mieux à votre noble invitation. Je n'ai point hésité de me « livrer aux détails, et je ne veux point excuser ma prolixité, bien fâché « même de n'en savoir pas plus sur les roussettes, pour avoir à vous en « dire davantage. Les preuves ne peuvent être trop multipliées, me semble, « quand il s'agit de combattre des erreurs accréditées depuis longtemps.

1. Ces *Additions* forment les IIIe, VIe et VIIe volumes des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, volumes publiés en 1776, 1782 et 1789.

Comme Buffon a jeté ces *additions* dans ces trois volumes sans ordre, sans plan, à mesure que le hasard lui en fournissait les matériaux, ou même que des mains étrangères les lui transmettaient toutes rédigées; comme ce sont, en un mot, de simples *additions matérielles,* et non des *suites d'idées,* je n'ai eu aucune vue, aucun dessein de Buffon à ménager : je les reproduis ici, en les réunissant par groupes naturels et méthodiques.

* Voyez la nomenclature de la page 111 du IIIe volume.

« L'on dirait que l'on n'a vu ces animaux qu'avec les yeux de l'effroi ; on « les a trouvés laids, monstrueux, et sans autre examen que la première « inspection de leur figure on leur a fait des mœurs, un caractère et des « habitudes qu'ils n'ont point du tout, comme si la méchanceté, la férocité, « la malpropreté, étaient inséparables de la laideur. »

M. de la Nux observe que, dans ma description [1], le volume de la roussette est exagéré, ainsi que le nombre de ces animaux, que leur cri n'a rien d'épouvantable ; il ajoute qu'un homme ouvrant la bouche et rétrécissant le passage de la voix, en aspirant et respirant successivement avec force, donne à peu près le son rauque du cri d'une roussette, et que cela n'est pas fort effrayant. Il dit encore que, quand ces animaux sont tranquilles sur un grand arbre, ils ont un gazouillement de société léger, et qui n'est point déplaisant.

« Pline [2] a eu raison, dit-il, de traiter de fabuleux le récit d'Hérodote; « les roussettes, les rougettes, au moins dans ces îles, ne se jettent point sur « les hommes; elles les fuient, bien loin de les attaquer. Elles mordent et « mordent très-dur, mais c'est à leur corps défendant, quand elles sont « abattues, soit par le *court-bâton*, soit par le coup de fusil, ou prises dans « des filets; et quiconque en est mordu ou égratigné n'a qu'à s'en prendre « à sa maladresse et non à une férocité que l'animal n'a point.

« Le volume des roussettes est ici plus approchant du vrai..... *Les « chauves-souris volent en plein jour dans le Malabar* [3]. Cela est vrai des « roussettes et non des rougettes. Les autres volent en plein jour : cela « veut seulement dire qu'on en voit voler de temps à autre dans le cours « du jour; mais une à une et point en troupes. Alors elles volent très-haut « et assez pour que leur ampleur paraisse moindre de plus de moitié. Elles « vont fort loin et à tire-d'aile, et je crois très-possible qu'elles traversent « de cette île de Bourbon à l'île de France en assez peu de temps (la dis-« tance est au moins de trente lieues). Elles ne planent pas comme l'oiseau « de proie, comme la frégate, etc.; mais dans cette grande élévation « au-dessus de la surface de la terre, de cent, peut-être deux cents toises « et plus, le mouvement de leurs bras est lent; il est prompt quand elles « volent bas, et d'autant plus prompt qu'elles sont plus proches de terre.

« A parler exactement, la roussette ne vit pas en société; le besoin d'ali-« ments, la pâture, les réunissent en troupes, en compagnies plus ou moins « nombreuses. Ces compagnies se forment fortuitement sur les arbres de « haute futaie, ou chargés ou à proximité des fleurs ou des fruits qui « leur conviennent. On voit les roussettes y arriver successivement, se « prendre par les griffes de leurs pattes de derrière et rester là tranquilles

1. Voyez cette description, page 111 du IIIe volume.
2. Voyez la note *a* de la page 114 du IIIe volume.
3. Voyez la note *d* de la page 114 du IIIe volume.

« fort longtemps, si rien ne les effarouche; il y en a cependant toujours « quelques-unes, de temps en temps, qui se détachent et font compagnie. « Mais qu'un oiseau de proie passe au-dessus de l'arbre, que le tonnerre « vienne à éclater, qu'il se tire un coup de fusil ou sur elles ou dans le « canton, ou que déjà, pourchassées et effarouchées elles entrevoient au-des- « sous d'elles quelqu'un, soit chasseur ou autre, elles s'envolent toutes à la « fois, et c'est pour lors qu'on voit en plein jour de ces compagnies, qui, « quoique bien fournies, n'obscurcissent point l'air; elles ne peuvent voler « assez serrées pour cela; l'expression est au moins hyperbolique. Mais dire « *on voit sur les arbres une infinité de grandes chauves-souris qui pendent* « *attachées les unes aux autres sur les arbres*[1], c'est dire assez mal une faus- « seté ou du moins une absurdité. Les roussettes sont trop hargneuses « pour se tenir ainsi par la main; et en considérant leur forme on recon- « naît aisément l'impossibilité d'une pareille chaîne. Elles branchent ou « au-dessus ou au-dessous, ou à côté les unes des autres, mais toujours « une à une.

« Je dois placer ici le peu que j'ai à dire des rougettes. On n'en voit « point voler de jour; elles vivent en société dans de grands creux d'arbres « pourris, en nombre quelquefois de plus de quatre cents. Elles ne sortent « que sur le soir à la grande brune et rentrent avant l'aube. L'on assure, « et il passe en cette île pour constant, que quelle que soit la quantité d'in- « dividus qui composent une de ces sociétés il ne s'y trouve qu'un seul « mâle : je n'ai pu vérifier le fait. Je dois seulement dire que ces animaux « sédentaires parviennent à une haute graisse; que dans le commencement « de la colonie, nombre de gens peu aisés et point délicats, instruits sans « doute par les Malacasses, s'approvisionnaient largement de cette graisse « pour en apprêter leur manger. J'ai vu le temps où un bois de chauves- « souris (c'est ainsi qu'on appelait les retraites de nos rougettes) était une « vraie trouvaille. Il était facile, comme on en peut juger, de défendre la « sortie de ces animaux, puis de les tirer en vie un à un, ou de les étouffer « par la fumée, et de façon ou d'autre de connaître le nombre de femelles « et de mâles qui composaient la société : je n'en sais pas plus sur cette « espèce. Je reviens à la note... Autre hyperbole. *Le bruit que ces animaux* « *font pendant la nuit en dévorant en grande troupe les fruits mûrs qu'ils* « *savent discerner dans l'épaisseur des bois*[2]..... En lisant cela, qui n'at- « tribuera ce prétendu bruit à l'acte de mastication? le bruit que l'on « entend de fort loin, et de jour comme de nuit, est celui naturel à ces « animaux quand ils sont en colère et quand ils se disputent la pâture; et il « ne faut pas croire que les roussettes ne mangent que la nuit. Elles ont « l'œil bon ainsi que l'odorat, elles voient très-bien le jour; il n'est point

1. Voyez la note *b* de la page 115 du IIIe volume.
2. Note *idem*.

« merveilleux qu'elles discernent dans l'épaisseur des bois les fruits, les « graines mûres ainsi que les fleurs. D'ailleurs les bananes de toutes espèces, « dont elles sont très-friandes, les pêches et les autres fruits que les Indiens « cultivent, ne sont point dans l'épaisseur des bois... *La roussette est un « bon gibier*[1]. Oui, pour qui peut vaincre la répugnance qu'inspire sa figure. « La jeune, surtout de quatre à cinq mois, déjà grasse, est en son genre « aussi bonne que le pintadeau, que le marcassin dans le leur. Les vieilles « sont dures, bien que très-grasses, dans la saison des fruits qui leur con- « viennent, c'est-à-dire pendant tout l'été et une bonne partie de l'automne. « Les mâles surtout acquièrent en vieillissant un fumet déplaisant et fort... « Il n'est pas autrement exact de dire, en général, *les Indiens en mangent*[2]. « On sait que l'Indien ne mange d'aucun animal, qu'il n'en tue aucun. « Peut-être bien les Maures, les Malayes en mangent-ils; certainement bien « des Européens en mangent; ainsi, dans le vrai, on mange des roussettes « dans l'Inde, quoique l'Indien, proprement dit, n'en mange pas. Dans « cette île on mange des roussettes et des rougettes.

« Après l'examen ci-dessus, je viens au corps de l'histoire; il a besoin de « rectification. Et pour preuve, je n'ai qu'à opposer ce que je connais des « roussettes, ce que j'en ai vu, et ce qu'en ont imaginé les autres, d'après « lesquels l'Historien de la nature a parlé.

« Les roussettes et les rougettes sont naturelles dans les îles de France, « de Bourbon et de Madagascar. Il y a cinquante ans et plus (en 1772) que « j'habite celle de Bourbon. Quand j'y arrivai, en septembre 1722, ces ani- « maux étaient aussi communs, même dans les quartiers déjà établis, qu'ils « y sont rares actuellement. La raison en est toute naturelle : 1° la forêt « n'était pas encore éloignée des établissements, et il leur faut la forêt; « aujourd'hui elle est très-reculée; 2° la roussette est vivipare, et ne met « au jour qu'un seul petit par an; 3° elle est chassée pour sa viande, pour « sa graisse, pour les jeunes individus, pendant tout l'été, tout l'automne « et une partie de l'hiver, par les blancs au fusil, par les nègres au filet; il « faut que l'espèce diminue beaucoup et en peu de temps; outre qu'aban- « donnant les quartiers établis pour se retirer dans les lieux qui ne le sont « pas encore, et dans l'intérieur de l'île, les nègres marrons ne les épar- « gnent pas quand ils le peuvent.

« Le temps des amours de ces animaux est ici vers le mois de mai, c'est- « à-dire, en général, dans le milieu de l'automne. Celui de la sortie des « fœtus est environ un mois après l'équinoxe du printemps; ainsi la durée « de la gestation est de quatre et demi à cinq mois. J'ignore celle de l'ac- « croissement des petits, mais je sais qu'il paraît fait au solstice d'hiver, « c'est-à-dire à peu près au bout de huit mois, depuis la naissance. Je sais

1. Voyez la note *a* de la page 115 du III[e] volume.
2. Note *idem*.

« de plus qu'on ne voit plus de petites roussettes passé avril et mai, temps « auquel on distingue aisément les vieilles des jeunes, par les couleurs plus « vives des robes de celles-ci. Les vieilles grisonnent, je ne sais pas au bout « de quel temps, et c'est pour lors qu'elles sont très-dures, les mâles sur- « tout; c'est pour lors que ceux-ci sentent très-fort, comme je l'ai déjà dit; « qu'il n'y a que des nègres qui puissent en manger, et qu'il n'y a de bon « que leur graisse, dont en général l'espèce est assez bien pourvue depuis « la fin du printemps jusqu'au commencement de l'hiver.

« Ce n'est certainement pas la chair de quelque espèce que ce soit qui « fournit l'embonpoint des roussettes et des rougettes, ni même qui fait le « moindrement partie de leur nourriture; ce n'est pas de la viande qu'il « leur faut. Bref, ces animaux ne sont du tout point carnassiers, ils sont et « ne sont que frugivores. Les bananes, les pêches, les goyaves, bien des « sortes de fruits dont nos forêts sont successivement pourvues, les baies de « guy et autres, voilà de quoi ils se nourrissent, et ils ne se nourrissent que « de cela; ils sont encore très-friands de sucs de certaines fleurs à ombelles, « telles entre autres celles de nos bois puants, dont le *nectareum* est très- « succinct; ce sont ces fleurs, très-abondantes en janvier et février, plus « généralement au cœur de l'été, qui attirent vers le bas de notre île les « roussettes en grand nombre; elles font pleuvoir à terre les étamines « nombreuses de ces fleurs, et il est très-probable que c'est pour la succion « du *nectareum* des fleurs à ombelles, peut-être encore de nombre d'autres « fleurs de genres différents, que leur langue est telle que l'apprend l'exacte « et savante description qu'en a donnée M. Daubenton. J'observerai que la « mangue est un fruit dont la peau est résineuse, et que nos animaux n'y « touchent point. Je sais qu'en cage on leur a fait manger du pain, des « cannes de sucre, etc.; je n'ai pas su si on leur a fait manger de la viande, « crue surtout; mais en eussent-elles mangé en cage, ce n'est point dans « l'état d'esclavage que je les considère, il change trop les mœurs, les « caractères, les habitudes de tous les animaux. Dans le très-vrai, l'homme « n'a rien à craindre de ceux-ci pour lui personnellement ni pour sa « volaille. Il leur est de toute impossibilité de prendre, je ne dis pas une « poule, mais le moindre petit oiseau. Une roussette ne peut pas, comme un « faucon, comme un épervier, etc., fondre sur une proie. Si elle approche « trop la terre, elle y tombe et ne peut reprendre le vol qu'en grimpant « contre quelque appui que ce puisse être, fût-ce un homme qu'elle ren- « contrât[a]. Une fois à terre, elle ne peut que s'y traîner maussadement et « assez lentement, aussi ne s'y tient-elle que le moins de temps qu'elle peut;

a. J'ai vu une roussette toute jeune encore, entrer au vol dans ma maison à la grande brune, s'abattre exactement aux pieds d'une jeune négresse de sept à huit ans, et incontinent grimper le long de cet enfant, qui par bonheur était proche de moi. Je la débarrassai assez promptement pour que les crochets des ailes n'eussent point encore atteint ou ses épaules ou son visage

« elle n'est point faite pour la course; voudrait-elle attraper un oiseau sur « une branche, la dégaine avec laquelle elle est souvent obligée d'en par-« courir une pour aller vers le bout mettre le vent dans ses voiles, pour « aller prendre son vol, montre évidemment que telles tentatives ne lui « réussiraient jamais. Et afin de me mieux faire entendre, je dois dire que, « pour s'envoler, ces animaux ne peuvent, comme les oiseaux, s'élancer « dans l'air; il faut qu'ils le battent des ailes à plusieurs reprises avant de « dépendre les griffes de leurs pattes de l'endroit où ils se sont accrochés; « et quelque pleines que soient les voiles en quittant la place, leur poids les « abaisse, et, pour s'élever, ils parcourent la concavité d'une courbe Mais « la place où ils se trouvent quand il faut partir n'est pas toujours com-« mode pour le jeu libre de leurs ailes, il peut se trouver des branches « trop proches qui l'empêcheraient, et dans cette conjoncture la roussette « parcourt la branche jusqu'à ce qu'elle puisse prendre son essor sans « risque. Il arrive assez souvent, dans une nombreuse troupe de ces qua-« drupèdes volants, surprise, ou par un coup de tonnerre, ou par un coup « de fusil, ou par tel autre épouvantail subit, et surprise sur un arbre de « médiocre hauteur, comme de vingt à trente pieds, sous les branches; il « arrive, dis-je, assez ordinairement que plusieurs tombent jusqu'à terre « avant d'avoir pu prendre l'air nécessaire pour les soutenir, et on les voit « incontinent remonter le long des arbres qui se trouvent à leur portée, « pour prendre leur vol sitôt qu'elles le peuvent. Que l'on se représente des « voyageurs chassant ces animaux qu'ils ne connaissent point, dont la « forme et la figure leur causent un certain effroi, entourés tout à coup « d'un nombre de roussettes tombées de leur fait; que quelqu'un de la « bande se trouve empêtré d'une ou deux roussettes grimpantes, et que « cherchant à se débarrasser, et s'y prenant mal, il soit égratigné, même « mordu, ne voilà-t-il pas le thème d'une relation qui fera les roussettes « féroces, se ruant sur les hommes, cherchant à les blesser au visage, les « dévorer, etc., et, au bout du compte, cela se réduira à la rencontre for-« tuite d'animaux d'espèces bien différentes, qui avaient grande peur les « uns des autres. J'ai dit plus haut qu'il fallait la forêt aux roussettes; on « voit bien ici que c'est par instinct de conservation qu'elles la cherchent, « et non par caractère sauvage et farouche. A ce que j'ai déjà fait con-« naître des roussettes et des rougettes, si j'ajoute qu'elles ne donnent « point sur la charogne, que naturellement elles ne mangent point à terre, « qu'il faut qu'elles soient appendues pour prendre leur nourriture, j'au-« rai, je pense, détruit le préjugé qui les fait carnivores, voraces, méchan-« tes, cruelles, etc.; si je dis de plus que leur vol est aussi lourd, aussi « bruyant, surtout proche de terre, que celui des vampires doit l'être peu, « doit être léger, j'aurai, par ce dernier caractère, éloigné considérable-« ment encore une espèce de l'autre.



La Grande Sérotine.



Le Vampire.



Le Grand fer de Lance

N° 53



« De ce que l'on voit parfois des roussettes raser la surface de l'eau, à « peu près comme fait l'hirondelle, on les a fait se nourrir de poisson, on « en a fait des pêcheurs, et il le fallait bien dès qu'on voulait qu'elles man« geassent de tout. Cette chair ne leur convient pas plus que toute autre. « Encore une fois, elles ne se nourrissent que de végétaux. C'est pour se « baigner qu'elles rasent l'eau, et si elles se soutiennent au vol plus près de « l'eau qu'elles ne le peuvent de la terre, c'est que la résistance de celle-ci « intéresse le battement des ailes qui est libre sur l'eau. De ceci résulte « évidemment la propreté naturelle des roussettes. J'en ai bien vu, j'en ai « bien tué, je n'ai jamais trouvé sur aucune d'elles la moindre saleté; elles « sont aussi propres que le sont en général les oiseaux.

« La roussette n'est pas de ces animaux que nous sommes portés à « trouver beaux; elle est même déplaisante à voir en mouvement et de « près. Il n'y a qu'un seul point de vue, et il n'y a qu'une seule attitude « qui lui soit avantageuse relativement à nous, dans laquelle on la voie « avec une sorte de plaisir, dans laquelle tout ce qu'elle a de hideux, de « monstrueux disparaît. Branchée à un arbre, elle s'y tient la tête en bas, « les ailes pliées et exactement plaquées contre le corps; ainsi sa voilure « qui fait sa difformité, de même que ses pattes de derrière, qui la sou« tiennent à l'aide des griffes dont elles sont armées, ne paraissent point. « L'on ne voit en pendant qu'un corps rond, potelé, vêtu d'une robe d'un « brun foncé, très-propre et bien colorié, auquel tient une tête dont la « physionomie a quelque chose de vif et de fin. Voilà l'attitude de repos « des roussettes; elles n'ont que celle-là, et c'est celle dans laquelle elles « se tiennent le plus longtemps pendant le jour. Quant au point de vue, « c'est à nous à le choisir. Il faut se placer de manière à les voir dans un « demi-raccourci, c'est-à-dire à l'élévation au-dessus de terre de quarante « à soixante pieds, et dans une distance de cent cinquante pieds, plus ou « moins. Maintenant, qu'on se représente la tête d'un grand arbre garnie « dans son pourtour et dans son milieu de cent, cent cinquante, peut-être « deux cents de pareilles girandoles, n'ayant de mouvement que celui que « le vent donne aux branches, et l'on se fera l'idée d'un tableau qui m'a « toujours paru curieux, et qui se fait regarder avec plaisir. Dans les cabi« nets les plus riches en sujets d'histoire naturelle on ne manque pas de « placer une roussette éployée et dans toute l'étendue de son envergure; « de sorte qu'on la montre dans son action et dans tout son laid. Il fau« drait, me semble, s'il était possible, en montrer à côté ou au-dessus « quelqu'une dans l'attitude naturelle du repos : on ne voit jamais les rous« settes à terre tranquilles sur leurs quatre jambes.

« Je terminerai ces notes en disant que la roussette et la rougette fournis« sent une nourriture saine. On n'a jamais entendu dire que qui que soit en « ait été incommodé, quoique nombre de fois on en ait mangé avec excès.

« Cela ne doit point surprendre dès que l'on sait bien que ces animaux ne « vivent que de fruits mûrs, de sucs et de fleurs, et peut-être des exsudations « de nombre d'arbres. Je le soupçonnais fortement; le passage d'Hérodote « me le fait croire; mais je ne l'ai pas assez vu pour donner la chose « comme une vérité constante. »

DES CHAUVES-SOURIS.

M. Pallas, qui nous a donné des descriptions de deux chauves-souris, qu'il regarde comme nouvelles, avertit que la chauve-souris-fer-de-lance, dont j'ai donné la description [1], ne doit pas être confondue avec la chauve-souris donnée par Seba sous la dénomination de chauve-souris commune d'Amérique. M. Pallas dit avoir vu les deux espèces, et qu'après les avoir comparées, il s'est assuré qu'elles sont très-différentes l'une de l'autre. Je ne puis que le remercier de m'avoir indiqué cette méprise.

Il nous donne ensuite la description d'une de ces chauves-souris nouvelles, qu'il dit être des Indes, et qu'il appelle *céphalotte* [2], laquelle est en effet différente de toutes les chauves-souris que nous avons décrites dans notre ouvrage. Voici l'extrait de ce qu'en dit M. Pallas :

« Cette espèce de chauve-souris, jusqu'à présent inconnue des natura« listes, se trouve aux îles Moluques, d'où on a envoyé deux individus « femelles à M. Schlosser, à Amsterdam. La femelle ne produit qu'un petit; « on peut le conjecturer par ce que M. Pallas, dans la dissection qu'il a « faite d'une de ces femelles n'a trouvé qu'un fœtus. »

Il appelle cette chauve-souris céphalotte, parce qu'elle a la tête plus grosse à proportion du corps que les autres chauves-souris; le cou y est aussi plus distinct, parce qu'il est moins couvert de poil.

« Cette chauve-souris, continue M. Pallas, diffère de toutes les autres « par les dents, qui ont quelque ressemblance avec les dents des souris ou « même des hérissons, paraissant plutôt faites pour entamer les fruits que « pour déchirer une proie; les dents canines dans la mâchoire supérieure « sont séparées par deux petites dents; et dans la mâchoire inférieure ces « petites dents manquent, et les deux canines de cette mâchoire sont comme « les incisives dans les souris. »

Je crois devoir rapporter ici une table du nombre et de l'ordre des dents dans les espèces de chauves-souris, et qui m'a été communiquée par M. Daubenton. On verra d'autant mieux par cette table que la chauve-souris céphalotte, et une autre dont je parlerai tout à l'heure sous le nom de

1. Page 472 du IIIe volume.
2. *Vespertilio cephalotes* (Pall.). — *Cephalotes Pallasii* (Geoff.).

chauve-souris-musaraigne, sont de nouvelles espèces qui n'ont été indiquées que par M. Pallas.

NOMS des CHAUVES-SOURIS.	INCISIVES supérieures.	INCISIVES inférieures.	MACHELIÈRES supérieures.	MACHELIÈRES inférieures.	CANINES.	TOTAL.
Le Fer-à-Cheval	»	4	8	10	4	26
La Feuille	»	4	8	10	4	26
Le Rat volant	2	2	8	10	4	26
Le Mulot volant	2	2	8	10	4	26
La Marmotte volante	2	6	8	8	4	28
Le Lérot volant	»	4	10	10	4	28
Le Campagnol volant	4	6	8	8	4	30
La Noctule	4	6	8	10	4	32
La Serotine	4	6	8	10	4	32
Le Chien volant	4	4	8	12	4	32
La Roussette	4	4	8	12	4	32
La Pipistrelle	4	6	10	10	4	34
L'Oreillard	4	6	10	12	4	36
La Chauve-Souris	4	6	12	12	4	38
Le Muscardin volant	4	6	12	12	4	38
Le Fer-de-Lance	4	4	10	10	4	32
La Céphalotte	2	»	6	10	4	22
La Chauve-Souris-Musaraigne	4	4	6	6	4	24

« La queue de cette chauve-souris céphalotte n'est pas longue; elle est, « dit M. Pallas, située sous la membrane entre les deux cuisses. La forme « des narines est un caractère par lequel on peut distinguer, au premier « coup d'œil, cette chauve-souris de toutes les autres. La forme de la « pupille des yeux diffère aussi de celle des autres chauves-souris; la poi- « trine a une plus grande amplitude, et ressemble plus que dans aucune « autre espèce à la poitrine des oiseaux. »

On peut voir la description détaillée des parties extérieures et intérieures de cet animal dans l'ouvrage de M. Pallas. Nous nous contenterons d'en extraire ici les dimensions principales.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Envergure	1	2	6
Longueur de l'animal jusqu'à l'origine de la queue	»	3	9
Longueur de la tête	»	1	3
Largeur de la tête	»	»	9
Épaisseur de la tête	»	»	8
Longueur des oreilles	»	»	5
Largeur des oreilles	»	»	4
Longueur de l'humérus des ailes	»	1	8
Longueur de l'avant-bras	»	2	3
Longueur du fémur	»	»	7 ½
Longueur des jambes	»	»	9 ½
Longueur de la queue	»	»	10
Longueur de la partie de la queue au delà de la membrane	»	»	5 ⅔

La seconde espèce de chauve-souris, donnée par M. Pallas sous la dénomination de *vespertilio soricinus*[1], ou chauve-souris-musaraigne, est du genre de celles qui n'ont point de queue et qui portent une feuille sur le nez, mais c'est la plus petite espèce de ce genre; elle est assez commune dans les régions les plus chaudes de l'Amérique, comme aux îles Caraïbes et à Surinam. Il paraît que la figure en a été donnée par Edwards, planche CCI, figure 1; cette chauve-souris a le museau plus long et plus menu que les autres, et c'est ce qui fait qu'elle a aussi un plus grand nombre de dents. La langue est très-singulière, tant par sa longueur que par la structure. Le mâle et la femelle ne diffèrent presque en rien que par les parties sexuelles.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Envergure	»	8	3
Longueur de l'animal jusqu'à la queue	»	2	1
Longueur de la tête	»	»	11
Largeur de la tête	»	»	5
Longueur de la feuille au-dessus du nez	»	»	2
Longueur des oreilles	»	»	4 ½
Longueur du lobe interne de l'oreille	»	»	2
Largeur de l'oreille	»	»	4
Longueur de l'humérus	»	1	»
Longueur de l'avant-bras	»	1	4
Longueur du fémur	»	»	6
Longueur des jambes	»	»	6
Longueur des pieds avec les ongles	»	»	6 ½

Je renvoie à l'ouvrage de M. Pallas pour le détail de la description des parties extérieures et intérieures de cet animal, que ce savant naturaliste a faite avec beaucoup de soin et de précision.

LA GRANDE SÉROTINE DE LA GUIANE. *

Nous donnons ici la description d'une grande chauve-souris qui nous a été apportée de Cayenne, et qui nous paraît assez différente de celle dont nous avons donné la description sous le nom de *vampire*[2], pour qu'on doive la regarder comme formant une autre espèce, quoique toutes deux se trouvent dans le même pays. C'est à celle que nous avons appelée *sérotine* de notre climat que cette grosse chauve-souris de la Guiane ressemble le plus; mais elle en diffère beaucoup par la grandeur, la sérotine n'ayant que deux pouces sept lignes, au lieu que cette chauve-souris de la Guiane a cinq pouces huit lignes de longueur; elle a cependant le museau plus long, et la

1. *Glossophaga soricina* (Geoff.).

* Le *vespertilion grande sérotine.* — *Vespertilio maximus* (Desm.).

2. Voyez la page 111 du IIIe volume.

tête d'une forme plus allongée et moins couverte de poil au sommet que celle de la sérotine; les oreilles paraissent aussi être plus grandes, ayant treize lignes de longueur, sur neuf lignes d'ouverture à la base; en sorte qu'indépendamment de la très-grande différence de grandeur et de l'éloignement des climats, cette chauve-souris de la Guiane ne peut pas être regardée comme une variété dans l'espèce de la sérotine : cependant, comme elle ressemble beaucoup plus à la sérotine qu'à aucune autre chauve-souris, nous l'avons désignée par le nom de *grande sérotine de la Guiane,* afin que les voyageurs puissent la distinguer aisément du vampire et des autres chauves-souris de ces climats éloignés.

Elle avait, avant d'être desséchée, près de deux pieds d'envergure, et elle est très-commune aux environs de la ville de Cayenne. On voit ces grandes chauves-souris se rassembler en nombre le soir, et voltiger dans les endroits découverts, surtout au-dessus des prairies; les tette-chèvres ou engoulevents se mêlent avec ces légions de chauves-souris, et quelquefois ces troupes, mêlées d'oiseaux et de quadrupèdes volants, sont si nombreuses et si serrées, que l'horizon en paraît couvert.

Cette grande sérotine a les poils du dessus du corps d'un roux marron; les côtés du corps d'un jaune clair; sur le dos, le poil est long de quatre lignes; mais, sur le reste du corps, il est un peu moins long que celui des sérotines de l'Europe; il est très-court et d'un blanc sale sous le ventre, ainsi que sur le dedans des jambes; les ongles sont blancs et crochus; l'envergure des membranes qui lui servent d'ailes est d'environ dix-huit pouces; ces membranes sont de couleur noirâtre, ainsi que la queue

---

DU VAMPIRE. *

M. Roume de Saint-Laurent nous a écrit de la Grenade, en date du 18 avril 1778, au sujet de la grande chauve-souris ou vampire de l'île de la Trinité. Les remarques de ce judicieux observateur confirment tout ce que nous avions dit et pensé d'abord sur les blessures que fait le vampire, et sur la manière particulière dont il suce le sang, et dont se fait l'excoriation de la peau dans ces blessures. J'en avais, pour ainsi dire, deviné la mécanique[1]; cependant l'amour de la vérité et l'attention scrupuleuse à rapporter tout ce qui peut servir à l'éclaircir m'avaient porté à donner sur ce sujet des témoignages qui semblaient contredire mon opinion; mais j'ai vu qu'elle était bien fondée, et que MM. de Saint-Laurent et Gaulthier ont observé tout ce que j'avais présumé sur la manière dont ces animaux font

* Voyez la nomenclature de la page 111 du IIIe volume.

1. Voyez la note 1 de la page 116 du IIIe volume.

des plaies sans douleur, et peuvent sucer le sang jusqu'à épuiser le corps d'un homme ou d'un animal, et les faire mourir.

LA GRANDE CHAUVE-SOURIS FER-DE-LANCE DE LA GUIANE. *

Cette chauve-souris mâle, envoyée de Cayenne par M. de La Borde, est très-commune à la Guiane; elle est assez grande, ayant quatre pouces du bout du museau à l'anus; ses ailes ont d'envergure seize pouces quatre lignes; un poil assez serré couvre tout le corps, la tête et les côtés; la membrane des ailes est noirâtre et garnie d'un petit poil ras. Elle diffère des chauves-souris communes en ce qu'elle n'a point de queue; les oreilles sont droites, un peu courbées en dehors, arrondies à leurs extrémités et sans oreillon; au-dessus de la lèvre supérieure est la membrane saillante en forme d'un fer de lance, dont le bord est concave à la partie inférieure, et qui diffère par là de celle du fer-de-lance [1], dont les larges rebords ressemblent à un fer à cheval; cette membrane est brunâtre comme les oreilles.

Le poil de cette chauve-souris est très-doux, couleur de musc foncé sur tout le corps, excepté sur la poitrine et sur le ventre, où cette couleur est un peu grisâtre; les plus longs poils sont sur le dos, où ils ont trois lignes de longueur.

Il n'y a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il y a deux canines en haut comme en bas.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête depuis le museau jusqu'à l'occiput	»	1	3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	»	»	6 ½
Distance de l'œil entre l'angle postérieur et l'oreille	»	»	3 ½
Longueur des oreilles	»	»	7 ½
Distance entre la base des deux oreilles	»	»	8
Longueur de l'avant-bras, depuis le coude jusqu'au poignet	»	2	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des doigts	»	5	5
Longueur de la jambe, depuis le genou jusqu'au talon	»	1	4
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	»	6 ½
Longueur totale de l'aile	»	8	11
Largeur la plus grande du poignet aux échancrures	»	2	10

AUTRE CHAUVE-SOURIS DE LA GUIANE. **

Cette chauve-souris, dont la longueur, du bout du museau à l'anus, est de trois pouces quatre lignes, a été envoyée de Cayenne par M. de la Borde.

* *Vespertilio perspicillatus* (Linn.). *Phyllostoma perspicillatum* (Geoff.). La *lunette* (Cuv.).

1. Page 472 du IIIe volume.

** *Molossus amplexicaudatus* (Geoff.)

Elle est commune dans la Guiane, et généralement à peu près de la grosseur de notre *noctule*. Elle a, comme toutes les chauves-souris, les yeux petits, le bout du nez saillant, les joues allongées et aplaties sur les côtés; le bout du nez est large; la distance entre les deux naseaux est d'une ligne et demie; la longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput, est de dix lignes. Les oreilles, qui sont aplaties sur les côtés, prennent du milieu du front en formant plusieurs plis, et s'étendent sur les joues en s'aplatissant sur le conduit auditif; l'oreillon, qui est placé au-devant de ce conduit, est petit, large et rond à son extrémité. Cette forme écrasée qu'ont les oreilles, et le rebord supérieur qui est saillant, donnent à cette chauve-souris un caractère qui la distingue de toutes les autres espèces. Mais un caractère qui lui est encore propre, c'est d'avoir les ailes très-longues et fort étroites; elles ont quinze pouces deux lignes d'envergure; chaque aile a sept pouces de longueur sur deux pouces à sa plus grande largeur. L'os du bras paraît attaché au corps plus bas que dans d'autres chauves-souris, ce qui balance la grande longueur des ailes; la membrane des ailes qui couvre les jambes et la queue est de couleur brune ou grisâtre : la queue, enveloppée dans la membrane, a treize lignes de longueur; elle est étroite et terminée par un petit crochet.

Le poil sur le corps a deux lignes et demie de longueur; sa couleur est d'un brun marron foncé ou noirâtre qui s'étend sur la tête; la couleur est moins foncée sous le ventre, et cendrée sur les côtés : la face et les oreilles sont de même couleur que les ailes. Le nez, les joues et les mâchoires sont couverts d'un duvet ou poil très-court.

La mâchoire supérieure n'a point d'incisives; il y a de chaque côté une grande canine et une petite dent pointue qui l'accompagne. La mâchoire inférieure a deux très-petites incisives qui se touchent; les deux canines d'en bas finissent en pointe, et leur côté présente un sillon dans la cavité duquel s'appliquent les canines supérieures.

INSECTIVORES.

DE LA TAUPE.

Pontoppidan assure que la taupe ne se trouve en Norwége que dans la partie orientale du pays, et que le reste de ce royaume est tellement rempli de rochers qu'elle ne peut s'y établir[a].

a. *Histoire naturelle de la Norwége*, par Pontoppidan. *Journal étranger*, juin 1756.

Depuis la publication du volume de mon ouvrage où j'ai donné la description de la taupe[1], il a paru un très-bon mémoire de M. de la Faille sur l'histoire naturelle de cet animal, imprimé en 1769, dont je crois devoir donner ici l'extrait, parce que ce mémoire contient plusieurs observations nouvelles et quelques faits qui ne m'étaient pas connus.

Selon M. de la Faille, on peut distinguer en Europe cinq taupes différentes : 1° celle de nos jardins, dont le poil est fin et d'un très-beau noir;

2° La taupe blanche, qui ne diffère de la taupe noire commune que par la couleur; elle est plus commune en Hollande qu'en France, et se trouve encore plus fréquemment dans les contrées septentrionales;

3° La taupe fauve, qui, selon lui, ne se trouve guère que dans le pays d'Aunis, et qui a le poil d'un roux clair, tirant sur le ventre de biche, sans aucune tache ni mélange; il paraît que c'est une nuance dans l'espèce de la taupe blanche, seulement elle est un peu plus grosse; mais M. de la Faille n'en a vu qu'un seul individu, qui avait été pris près de la Rochelle, dans le même terrain que la taupe blanche;

4° La taupe jaune verdâtre ou couleur de citron, qui se trouve dans le territoire d'Alais en Languedoc; elle est d'une belle couleur de citron, et l'on prétend que cette couleur n'est due qu'à la qualité de la terre qu'elle habite; c'est entre le bourg d'Aulas et les hameaux qu'on appelle les Carrières, dans le diocèse d'Alais, que se trouve cette taupe citron ;

5° La taupe tachetée ou variée, qu'on trouve dans plusieurs contrées de l'Europe. Celles de l'Ost-Frise ont tout le corps parsemé de taches blanches et noires : en Suisse, en Angleterre et dans le pays d'Aunis, elles ont le poil noir varié de fauve.

Indépendamment de ces cinq races de taupes qui se trouvent en Europe, les voyageurs parlent d'une taupe de l'île de Java, dont les quatre pieds sont blancs, ainsi que la moitié des jambes; en Amérique, celles de Virginie ont le poil noirâtre et luisant, mêlé d'un pourpre foncé. Toutes ces taupes ne paraissent être que de simples variétés de l'espèce de la taupe commune, parce qu'elles n'en diffèrent que par les couleurs; mais il y en a d'autres qui semblent constituer des espèces différentes, parce qu'elles diffèrent de la taupe commune, non-seulement par les couleurs, mais par la forme du corps et des membres.

LA TAUPE ROUGE D'AMÉRIQUE.*

La première espèce est la taupe d'Amérique, qui a le poil roux, mêlé de cendré clair, et qui n'a pas les pieds conformés comme ceux de la taupe

1. Voyez l'article de la taupe, page 619 du II[e] volume.

* *Talpa rubra* (Linn.). — *Chrysochloris rufa* (Desm.). — « La *taupe rouge d'Amérique* n'est « très-probablement qu'une *chrysochlore du Cap*, représentée d'après un individu sec, car dans « cet état le poil paraît pourpre. » (Cuvier.)

d'Europe, n'ayant que trois doigts aux pieds de devant, et quatre [1] à ceux de derrière, qui sont à peu près égaux, tandis que ceux des pieds de devant sont très-inégaux, le doigt extérieur étant beaucoup plus long que les deux autres, et armé d'un ongle plus fort et plus crochu; le second doigt est plus petit, et le troisième l'est encore beaucoup plus. J'ai dit à ce sujet [2] que cette prétendue taupe était un autre animal que notre taupe d'Europe, et je crois devoir persister dans cette opinion, jusqu'à ce qu'elle ait été mieux observée et décrite plus en détail.

TAUPE DE PENSYLVANIE. *

« Il y a, dit M. Kalm, en Pensylvanie une espèce de taupe qui se nourrit « principalement de racines. Cet animal se creuse dans les champs de petites « allées souterraines qui se prolongent en formant des détours et des sinuo- « sités..... Il a dans les pattes plus de force et de raideur que beaucoup « d'autres animaux, à proportion de leur grandeur..... Pour creuser la « terre, il se sert de ses pieds comme des avirons. M. Kalm en mit un dans « son mouchoir, il s'aperçut qu'en moins d'une minute il y avait fait « quantité de petits trous qui avaient l'air d'avoir été percés avec un poin- « çon..... Il était très-méchant, et dès que l'on mettait ou qu'il trouvait « quelque chose sur son passage, il y faisait tout de suite, en mordant, de « grands trous. Je lui présentai, dit M. Kalm, mon écritoire qui était d'acier, « il commença d'abord à la mordre, mais il fut bientôt rebuté par la dureté « du métal, et ne voulut mordre après aucune des choses qu'on lui pré- « sentait. Cet animal n'élève pas la terre en dôme comme les taupes d'Eu- « rope, il se fait seulement de petites allées sous terre [a]. »

Ces indications ne sont pas suffisantes pour donner connaissance de cet animal, ni même pour décider s'il est vraiment du genre des taupes.

TAUPE DORÉE. **

Enfin, pour n'omettre aucun des animaux du Nord, et même des plus petits, il paraît qu'il y a en Sibérie une sorte de taupe qu'on appelle *taupe dorée,* et dont l'espèce pourrait être différente de celle de la taupe ordinaire, parce que cette taupe de Sibérie n'a point de queue et qu'elle a le

a. *Voyage de Kalm*, t. II, p. 333. Gottingen, 1757.

1. Il y en a cinq.
2. T. II, p 622.

* Probablement le même animal que la *taupe rouge d'Amérique.*

** La *chrysochlore du Cap : chrysochloris capensis* (Cuv.).

museau court, le poil mêlé de roux et de vert, et qu'elle n'a que trois doigts aux pieds de devant et quatre aux pieds de derrière, au lieu que la taupe ordinaire a cinq doigts à tous les pieds. Nous ignorons le nom de cet animal, dont Séba a donné la figure [a].

LA MUSARAIGNE MUSQUÉE DE L'INDE. *

Cette musaraigne, apportée de Pondichéry par M. Sonnerat, est beaucoup plus grande que la musaraigne de notre pays, qui n'a que deux pouces onze lignes, au lieu que celle-ci a cinq pouces deux lignes, le corps étendu.

Elle a la tête longue et pointue; le nez est effilé, et la mâchoire supérieure avance sur l'inférieure; les narines sont petites, et le bout du nez est séparé comme par deux petits tubercules; les yeux sont si petits qu'on a peine à les apercevoir.

Les oreilles sont courtes, rondes, nues et sans poil.

Les poils des moustaches et ceux du dessus des yeux sont grisâtres, et les plus grands ont sept lignes de longueur.

Les jambes sont petites et courtes; il y a cinq doigts à tous les pieds.

La queue a un pouce huit lignes de longueur; elle est couverte de petits poils courts, et parsemée de grands poils fins et grisâtres.

La couleur du poil de cet animal est d'un gris de souris ou d'ardoise claire, teint de roussâtre, qui domine sur le nez, le dos et la queue.

Cette musaraigne qui, à beaucoup d'égards, ressemble à la musaraigne d'Europe, a une odeur de musc si forte, qu'elle se fait sentir dans tous les endroits où elle passe. Elle habite dans les champs, mais elle vient aussi dans les maisons.

DU HÉRISSON. **

J'ai dit, à l'article du hérisson [1], que je doutais qu'il montât sur les arbres, et qu'il emportât des fruits sur ses piquants; cependant quelques chasseurs m'ont assuré avoir vu des hérissons monter sur des arbres, et remporter des fruits à la pointe de leurs piquants.

Ils m'ont dit aussi qu'ils avaient vu des hérissons nager, et traverser même de grands espaces d'eau avec assez de vitesse. Dans quelques cam-

a. Seba, vol. I, page 51, tab. 32. Mas. fig. 4. Fœmina, fig. 5.

* *Sorex indicus* (Geoff.).

** Voyez la nomenclature de la page 615 du IIe volume.

1. T. II, p. 616.

pagnes on est dans l'usage de prendre une peau de hérisson et d'en couvrir la tête d'un veau lorsqu'on veut le sevrer; la mère se sentant piquée, lui refuse le pis et s'éloigne.

Voici quelques observations sur des hérissons que j'ai fait élever en domesticité :

Le 4 juin 1781, on m'apporta quatre jeunes hérissons avec la mère; leurs pointes ou épines étaient bien formées, ce qui paraît indiquer qu'ils avaient plusieurs semaines d'âge. Je les fis mettre ensemble dans une grande volière de fil de fer pour les observer commodément, et l'on garnit de branches et de feuillages le fond de cette volière, afin de procurer à ces animaux une petite retraite pour dormir.

Pendant les deux premiers jours on ne leur donna pour nourriture que quelques morceaux de bœuf bouilli qu'ils ne mangèrent pas; ils en sucèrent seulement toute la partie succulente, sans manger les fibres de la chair. Le troisième jour, on leur donna plusieurs sortes d'herbes, telles que du seneçon, du liseron, etc.; ils n'en mangèrent pas : ainsi on peut dire qu'ils jeûnèrent à peu près pendant ces trois premiers jours; cependant la mère n'en parut pas affaiblie et donna souvent à teter à ses petits.

Les jours suivants ils eurent des cerises, du pain, du foie de bœuf cru; ils suçaient ce dernier mets avec avidité, et la mère et les petits ne le quittaient pas qu'ils ne parussent rassasiés; ils mangèrent aussi un peu de pain, mais ils ne touchèrent pas aux cerises : ils montrèrent beaucoup d'appétit pour les intestins crus de la volaille, de même que pour les pois et les herbes cuites; mais, quelque chose qu'ils aient pu manger, il n'a pas été possible de voir leurs excréments, et il est à présumer qu'ils les mangent, comme font quelques autres animaux.

Il paraît qu'ils peuvent se passer d'eau, ou du moins que la boisson ne leur est pas plus nécessaire qu'aux lapins, aux lièvres, etc. Ils n'ont rien eu à boire pendant tout le temps qu'on les a conservés, et néanmoins ils ont toujours été fort gras et bien portants.

Lorsque les jeunes hérissons voulaient prendre la mamelle, la mère se couchait sur le côté, comme pour les mettre plus à leur aise; ces animaux ont les jambes si courtes que les petits avaient peine à se mettre sous le ventre de leur mère. Si elle se tenait sur ses pieds ils s'endormaient à la mamelle; la mère ne les réveillait pas, elle semblait même n'oser se remuer dans la crainte de troubler leur sommeil. Voulant reconnaître si cette espèce d'attention de la mère pour ses petits était un effet de son attachement pour eux, ou si elle-même n'était pas intéressée à les laisser tranquilles, on s'aperçut bientôt que, quelque amour qu'elle eût pour eux, elle en avait encore plus pour la liberté. On ouvrit la volière pendant que ses petits dormaient; dès qu'elle s'en aperçut, elle se leva doucement, sortit dans le jardin et s'éloigna du plus vite qu'elle put de sa cage, où elle ne revint pas.

d'elle-même, mais où il fallut la rapporter. On a souvent remarqué que, lorsqu'elle était renfermée avec ses petits, elle employait ordinairement tout le temps de leur sommeil à rôder autour de la volière pour tâcher, selon toute apparence, de trouver une issue propre à s'échapper, et qu'elle ne cessait ses manœuvres et ses mouvements inquiets que lorsque les petits venaient à s'éveiller. Dès lors il fut facile de juger que cette mère aurait quitté volontiers sa petite famille, et que si elle semblait craindre de l'éveiller, c'était seulement pour se mettre à l'abri de ses importunités; car les jeunes hérissons étaient si avides de la mamelle qu'ils y restaient attachés souvent pendant plusieurs heures de suite. C'est peut-être ce grand appétit des jeunes hérissons qui est cause que les mères, ennuyées ou excédées par leur gourmandise, se déterminent quelquefois à les détruire.

Dès que les hérissons entendaient marcher ou qu'ils voyaient quelqu'un auprès d'eux, ils se tapissaient à terre et ramenaient leur museau sur la poitrine, de sorte qu'ils présentaient en avant les piquants qu'ils ont sur le haut du front, et qui sont les premiers à se dresser; ils ramenaient ensuite leurs pieds de derrière en avant, et à force d'approcher ainsi les extrémités de leur corps, ou plutôt de les resserrer l'une contre l'autre, ils se donnaient la forme d'une pelote ou d'une boule hérissée de piquants ou de pointes. Cette pelote ou boule n'est pas tout à fait ronde; elle est toujours plus mince vers l'endroit où la tête se joint à la partie postérieure du corps. Plus ils étaient prompts à prendre cette forme de boule, et plus ils comprimaient fortement les deux extrémités de leur corps : la contraction de leurs muscles paraît être si grande alors que lorsqu'une fois ils se sont arrondis autant qu'il leur est possible, il serait presque aussi aisé de leur disloquer les membres que de les allonger assez pour donner à leur corps toute son étendue en longueur. On essayait souvent de les étendre, mais plus on faisait d'efforts, plus ils semblaient opposer de résistance et se resserrer dans l'instant où ils prenaient la forme de pelotes. On a remarqué qu'il se faisait un petit bruit de cliquetis qui était occasionné par le frottement réciproque des pointes, lesquelles se dirigent et se croisent dans tous les sens possibles. C'est alors que le corps de ces animaux paraît hérissé d'un plus grand nombre de pointes, et qu'ils sont vraiment sur la défensive. Lorsque rien ne les inquiète, ces mêmes pointes ou épines si hérissées quand il est question de se préserver, sont couchées en arrière les unes sur les autres comme le poil lisse des autres animaux; néanmoins ceci n'a lieu que lorsque les hérissons étant éveillés jouissent du calme et de la tranquillité; car, quand ils dorment, leurs armes sont prêtes, c'est-à-dire que leurs pointes se croisent dans tous les sens, comme s'ils avaient à repousser une attaque. Il semble donc que pendant leur sommeil, qui est assez profond, la nature leur ait donné l'instinct de se prémunir contre la surprise.

Au reste, ces animaux n'ont pas les moyens d'en attaquer d'autres ; ils sont naturellement indolents et même paresseux ; le repos semble être aussi nécessaire à leur genre de vie que la nourriture, et l'on pourrait dire avec assez de vérité que leurs uniques et seules occupations sont de manger et dormir. En effet, ceux que nous avons nourris et élevés cherchaient à manger dès qu'ils étaient éveillés, et quand ils avaient assez mangé ils allaient se livrer au sommeil sur des feuillages. Ce sont là leurs habitudes pendant le jour ; mais pendant la nuit ils sont moins tranquilles ; ils cherchent les limaçons, les gros scarabées, et autres insectes dont ils font leur principale nourriture.

DU TANREC. *

M. de Brugnières, médecin du Roi, très-habile botaniste, qui a été envoyé pour faire des recherches d'histoire naturelle aux terres australes, en 1772, nous a donné un petit animal que nous avons reconnu pour être un jeune tanrec. Il ne diffère de l'autre que par sa petitesse et par trois bandes blanchâtres qui nous paraissent être la livrée de ce jeune animal. La première de ces bandes s'étend depuis le museau tout le long de la tête, et continue sur le cou et sur l'épine du dos : les deux autres bandes sont chacune sur les flancs ; et comme tous les autres caractères, notamment la forme du museau, les longs poils parsemés sur le corps, la couleur noire des piquants, etc., se trouvent dans ce petit tanrec semblables à ceux du grand, nous avons cru être fondés à n'en faire qu'une seule et même espèce.

DU TANDRAC. **

Nous donnons ici la description d'un très-petit tandrac qui a été envoyé de l'île de France par M. Poivre à M. Aubry, curé de Saint-Louis ; il ne nous paraît différer de notre tandrac que par sa petitesse et par quelques bandes blanches qui semblent être la livrée de cet animal fort jeune. On a écrit à M. le curé de Saint-Louis qu'il se trouve à Madagascar, et que les Français de cette contrée le connaissaient sous le nom de *rat-épic*. Voici les dimensions et la courte description de ce très-petit animal :

* C'est le *tenrec rayé* (voyez la note 3 de la page 413 du IIIe volume). « Buffon l'a pris, mal « à propos, pour un jeune *tenrec*. » (Cuvier.)

** C'est encore le *tenrec rayé* (*Erinaceus semi-spinosus*).

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps près l'anus	»	2	2
Distance du bout du nez à l'œil	»	»	6
Distance entre l'œil et l'oreille	»	»	3
Longueur de la tête, depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput	»	»	11
Longueur des piquants	»	»	4
Longueur des grands ongles des pieds de devant	»	»	2
Longueur des grands ongles des pieds de derrière	»	»	1

Cet animal a le museau très-allongé et presque pointu; sa tête est couverte d'un poil d'un roux noirâtre, et le corps, qui est couvert du même poil, porte une grande quantité de piquants d'un blanc jaunâtre qui semblent se réunir par bandes irrégulières. On remarque au-dessus du nez une bande d'un blanc jaunâtre qui s'étend jusqu'au commencement du dos, et se termine en pointe à ses deux extrémités; cette bande blanche est du même poil que le brun du corps et des côtés de la tête : ce poil est assez rude, mais cependant fort délié en comparaison des piquants. Le dessous du cou et du corps est d'un blanc jaune, ainsi que les jambes et les pieds, qui sont néanmoins un peu mêlés de brun; les plus grands poils des moustaches ont huit lignes de longueur. Les pieds ont chacun cinq doigts, et l'on ne voit dans ce très-petit animal aucune apparence de queue.

PLANTIGRADES.

DE L'OURS.*

M. de Musly, major d'artillerie au service des États-Généraux, a bien voulu me donner quelques notices sur des ours élevés en domesticité, dont voici l'extrait :

« A Berne, où l'on nourrit de ces animaux, dit M. de Musly, on les loge « dans de grandes fosses carrées où ils peuvent se promener; ces fosses « sont couvertes par-dessus et maçonnées de pierre de taille, tant au fond « qu'aux quatre côtés. Leurs loges sont maçonnées sous terre au rez-de- « chaussée de la fosse, et sont partagées en deux par des murailles, et on « peut fermer les ouvertures tant extérieures qu'intérieures, par des grilles « de fer qu'on y laisse tomber comme à une porte de ville. Au milieu de « ces fosses il y a des trous dans de grosses pierres, où l'on peut dresser « debout de grands arbres; il y a de plus une auge dans chaque fosse qui « est toujours pleine d'eau de fontaine.

« Il y a trente-un ans qu'on a transporté de Savoie ici deux ours bruns

* Voyez la nomenclature de la page 638 du IIe volume.



L'Ours



L'Ours blanc

N° 55


BRITISH MUSEUM
NATURAL HISTORY

« fort jeunes, dont la femelle vit encore; le mâle eut les reins cassés, il y a « deux mois, en tombant du haut d'un arbre qui est dans la fosse. Ils ont « commencé d'engendrer à l'âge de cinq ans, et depuis ce temps ils sont « entrés en chaleur tous les ans au mois de juin, et la femelle a toujours « mis bas au commencement de janvier; la première fois elle n'a produit « qu'un petit, et dans la suite tantôt un, tantôt deux, tantôt trois, mais « jamais plus, et les trois dernières années elle n'a fait qu'un petit chaque « fois; l'homme qui en a soin croit qu'elle porte encore actuellement « (17 octobre 1771). Les petits, en venant au monde, sont d'une assez « jolie figure, couleur fauve avec du blanc autour du cou, et n'ont point l'air « d'un ours; la mère en a un soin extrême. Ils ont les yeux fermés pendant « quatre semaines; ils n'ont d'abord guère plus de huit pouces de lon- « gueur, et trois mois après ils ont déjà quatorze à quinze pouces depuis le « bout du museau jusqu'à la racine de la queue, et du poil de près d'un « pouce. Ils sont alors d'une figure presque ronde, et le museau paraît être « fort pointu à proportion du reste, de façon qu'on ne les reconnaît plus; « ensuite ils deviennent fluets pendant qu'ils sont adultes; le blanc s'efface « peu à peu, et de fauves ils deviennent bruns.

« Lorsque le mâle et la femelle sont accouplés, le mâle commence par « des mouvements courts, mais fort prompts pendant environ un quart de « minute, ensuite il se repose deux fois aussi longtemps sur la femelle et « sans s'en dégager, puis il recommence de la même manière jusqu'à trois « ou quatre reprises, et l'accouplement étant consommé le mâle va se « baigner dans l'auge jusqu'au cou. Les ours se battent quelquefois assez « rudement avec un murmure horrible; mais dans le temps des amours la « femelle a ordinairement le dessus, parce qu'alors le mâle la ménage. Les « fosses qui étaient autrefois dans la ville ont été comblées, et on en a fait « d'autres entre les remparts et la vieille enceinte. Ces deux ours ayant été « séparés pendant quelques heures pour les transporter l'un après l'autre « dans les nouvelles fosses, lorsqu'ils se sont retrouvés ensemble ils se sont « dressés debout pour s'embrasser avec transport. Après la mort du mâle « la femelle a paru fort affligée, et n'a voulu prendre de nourriture qu'au « bout de plusieurs jours; mais, à moins que ces animaux ne soient élevés « et nourris ensemble dès leur tendre jeunesse ils ne peuvent se supporter, « et lorsqu'ils y ont été habitués celui qui survit ne veut plus en souffrir « d'autres.

« Les arbres que l'on met dans les fosses tous les ans au mois de mai « sont des mélèzes verts, sur lesquels les ours se plaisent à grimper, néan- « moins ils en cassent quelquefois les branches, surtout lorsque ces arbres « sont nouvellement plantés. On les nourrit avec du pain de seigle que l'on « coupe en gros morceaux et que l'on trempe dans de l'eau chaude. Ils « mangent aussi de toutes sortes de fruits, et quand les paysans en appor-

« tent au marché qui ne sont pas mûrs les archers les jettent aux ours par « ordre de police. Cependant on a remarqué qu'il y a des ours qui préfèrent « les légumes aux fruits des arbres. Quand la femelle est sur le point de « mettre bas, on lui donne force paille dans sa loge dont elle se fait un « rempart, après qu'on l'a séparée du mâle de peur qu'il ne mange les « petits, et quand elle a mis bas on lui donne une meilleure nourriture « qu'à l'ordinaire. On ne trouve jamais rien de l'enveloppe, ce qui fait « juger qu'elle l'avale. On lui laisse les petits pendant dix semaines, et, « après les en avoir séparés on les nourrit pendant quelque temps avec du « lait et des biscuits.

« L'ourse en question, que l'on croyait pleine, fut munie de paille comme « à l'ordinaire dans le temps que l'on croyait qu'elle allait mettre bas; « elle s'en fit un lit où elle resta pendant trois semaines sans avoir rien « produit. Elle a mis bas à trente-un ans au mois de janvier 1771 pour la « dernière fois; au mois de juin suivant elle s'est encore accouplée, mais « au mois de janvier 1772, à trente-deux ans, elle n'a plus rien fait. Il « serait à souhaiter qu'on la laissât vivre jusqu'au terme que la nature lui « a fixé, afin de le connaître.

« Il y a des ours bruns au mont Jura, sur les frontières de notre canton, « de la Franche-Comté et du pays de Gex; quand ils descendent dans la « plaine, si c'est en automne, ils vont dans les bois de châtaigniers où ils « font un grand dégât. Dans ce pays-ci les ours passent pour avoir le sens de « la vue faible, mais ceux de l'ouïe, du toucher et de l'odorat très-bons [a]. »

En Norwége, les ours sont plus communs dans les provinces de Berghen et de Drontheim que dans le reste de cette contrée. On en distingue deux races, dont la seconde est considérablement plus petite que la première; les couleurs de toutes deux varient beaucoup : les uns sont d'un brun foncé, les autres d'un brun clair, et même il y en a de gris et de tout blancs. Ils se retirent au commencement d'octobre dans des tanières ou des huttes qu'ils se préparent eux-mêmes, et où ils disposent une espèce de lit de feuilles et de mousse. Comme ces animaux sont fort à craindre, surtout quand ils sont blessés, les chasseurs vont ordinairement en nombre, au moins de trois ou quatre, et comme l'ours tue aisément les grands chiens on n'en mène que de petits qui lui passent aisément sous le ventre et le saisissent par les parties de la génération. Lorsqu'il se trouve excédé, il s'appuie le dos contre un rocher ou contre un arbre, ramasse du gazon et des pierres qu'il jette à ses ennemis, et c'est ordinairement dans cette situation qu'il reçoit le coup de la mort [b].

a. Extrait de deux lettres écrites par M. de Musly, major d'artillerie au service de Hollande, à M. de Buffon, l'une datée à Berne, le 17 octobre 1771, et l'autre datée à La Haye, le 3 juin 1772.

b. Histoire naturelle de la Norwége, par Pontoppidan. *Journal étranger*, juin 1756.

Nous avons vu à la ménagerie de Chantilly un ours de l'Amérique[1] ; il était d'un très-beau noir et le poil était doux, droit et long comme celui du grand sapajou, que nous avons appelé le *coaïta*. Nous n'avons remarqué d'autres différences dans la forme de cet ours d'Amérique, comparé à celui d'Europe, que celle de la tête qui est un peu plus allongée, parce que le bout du museau est moins plat que celui de nos ours.

On trouve, dans le journal de l'expédition de M. Bartram, une notice d'un ours d'Amérique, tué près de la rivière Saint-John, à l'est de la Floride :

« Cet ours, dit la relation, ne pesait que quatre cents livres, quoique le « corps eût sept pieds de longueur depuis l'extrémité du nez jusqu'à la « queue. Les pieds de devant n'avaient que cinq pouces de large, la graisse « était épaisse de quatre pouces. On l'a fait fondre et on en a tiré soixante « pintes de graisse, mesure de Paris[a]. »

DE L'OURS BLANC. *

Un animal fameux de nos terres les plus septentrionales, c'est l'ours blanc. Martens et quelques autres voyageurs en ont fait mention, mais aucun n'en a donné une assez bonne description pour qu'on puisse prononcer affirmativement qu'il soit d'une espèce différente de celle de l'ours[2]; il paraît seulement qu'on doit le présumer en supposant exact tout ce qu'ils nous en disent; mais comme nous savons d'ailleurs que l'espèce de l'ours varie beaucoup suivant les différents climats, qu'il y en a de bruns, de noirs, de blancs et de mêlés, la couleur devient un caractère nul, et par conséquent la dénomination d'*ours blanc* est insuffisante, si l'espèce est différente : j'ai vu deux petits ours apportés de Russie qui étaient entièrement blancs[b]; néanmoins ils étaient très-certainement de la même espèce que notre ours des Alpes[3]. Ces animaux varient beaucoup aussi pour la grandeur : comme ils vivent assez longtemps et qu'ils deviennent très-gros et très-gras dans les endroits où ils ne sont pas tourmentés, et où ils trouvent de quoi se nourrir largement, le caractère tiré de la grandeur est encore

a. Lettre de M. Collinson à M. de Buffon. Londres, 6 février 1767.

b. On trouve des ours blancs terrestres, non-seulement en Russie, mais en Pologne, en Sibérie et même en Tartarie. Les montagnes de la grande Tartarie fournissent quantité d'ours blancs, dit l'auteur de la *Relation de la grande Tartarie*, page 8. Ces ours de montagne ne fréquentent pas la mer, et cependant sont blancs; ainsi cette couleur paraît plutôt venir de la différence du climat que de celle de l'élément qu'habitent ces animaux.

1. Voyez la note 2 de la p. 639 du II[e] volume.

* *Ursus maritimus* (Linn.). — *L'ours blanc de la mer Glaciale* (Cuv.).

2. Voyez la note 3 de la page 638 du II[e] volume.

3. Voyez la note 1 de la page 639 du II[e] volume.

équivoque ; ainsi l'on ne serait pas fondé à assurer que l'ours des mers du Nord est d'une espèce particulière, uniquement parce qu'il est blanc et qu'il est plus grand que l'ours commun [a]. La différence dans les habitudes ne me paraît pas plus décisive que celle de la couleur et de la grandeur ; l'ours des mers du Nord se nourrit de poisson ; il ne quitte pas les rivages de la mer, et souvent même il habite en pleine eau sur des glaçons flottants ; mais si l'on fait attention que l'ours en général est un animal qui se nourrit de tout, et qui, lorsqu'il est affamé, ne fait aucun choix, si l'on pense aussi qu'il ne craint pas l'eau, ces habitudes ne paraîtront pas assez différentes pour en conclure que l'espèce n'est pas la même ; car le poisson que mange l'ours des mers du Nord est plutôt de la chair ; c'est principalement les cadavres des baleines, des morses et des phoques qui lui servent de pâture, et cela dans un pays où il n'y a ni autres animaux, ni grains, ni fruits sur la terre, et où par conséquent il ne peut subsister que des productions de la mer : n'est-il pas probable que si l'on transportait nos ours de Savoie sur les montagnes de Spitzberg, n'y trouvant nulle nourriture sur la terre, ils se jetteraient à la mer pour y chercher leur subsistance?

La couleur, la grandeur et la façon de vivre ne suffisant pas, il ne reste pour caractères différentiels que ceux qu'on peut tirer de la forme : or tout ce que les voyageurs en ont dit se réduit à ce que l'ours des mers du Nord a la tête plus longue que notre ours, le corps plus allongé, le poil plus long, et le crâne beaucoup plus dur. Si ces caractères ont été bien saisis, et si ces différences sont réelles et considérables, elles suffiraient pour constituer une autre espèce ; mais je ne sais si Martens a bien vu, et si les autres, qui l'ont copié, n'ont pas exagéré [b]. « Ces ours blancs, dit-il, sont « faits tout autrement que les nôtres ; ils ont la tête longue, semblable à « celle d'un chien, et le cou long aussi ; ils aboient presque comme des « chiens qui sont enroués ; ils sont avec cela plus déliés et plus agiles que « les autres ours ; ils sont à peu près de la même grandeur ; leur poil est « long et aussi doux que de la laine ; ils ont le museau, le nez et les « griffes noires..... On dit que les autres ours ont la tête fort tendre ; mais « c'est tout le contraire pour les ours blancs : quelques coups de massue « que nous leur donnassions sur la tête, ils n'en étaient point du tout « étourdis, quoique ces coups eussent pu assommer un bœuf. » On doit remarquer dans cette description : 1° que l'auteur ne fait pas ces ours plus

a. « Ursus in Polonia variat, maximus nigricans, minor fulvus, minimus argentinus, in « confiniis Moschoviæ pilis nigris et argentei coloris mixti..... ex urso occiso pellis detracta « fere ad ulnas sex protendebatur in terra Chelmensi, altera in Palatinatu Braclaviensi, tertia « ad ulnas quinque in Bondargouto pago Palatinatus Pomeraniæ..... non raro ex Lithuania « advehuntur Gedanum pelles octo pedum. » Rzaczinski. *Auct.*, p. 322. — *Nota.* Ce passage prouve qu'il y a des ours terrestres blancs et aussi grands que les ours blancs des mers du Nord.

b. Anderson, dans son *Histoire d'Islande et de Groënland*, t. II, p. 47. Ellis dans son *Voyage de la baie d'Hudson*, t. I, p. 56.

grands que les autres ours, et que par conséquent on doit regarder comme suspect le témoignage de ceux qui ont dit que ces ours de mer avaient jusqu'à treize pieds de longueur [a]; 2° que le poil aussi doux que de la laine ne fait pas un caractère qui distingue spécifiquement ces ours, puisqu'il suffit qu'un animal habite souvent dans l'eau pour que son poil devienne plus doux, et même plus touffu; on voit cette même différence dans les castors d'eau et dans les castors terriers : ceux-ci, qui habitent plus la terre que l'eau, ont le poil plus rude et moins fourni; et ce qui me fait présumer que les autres différences ne sont ni réelles ni même aussi apparentes que le dit Martens, c'est que Dithmar Blefken, dans sa description de l'Islande, parle de ces ours blancs, et assure en avoir vu tuer un en Groënland, qui se dressa sur ses deux pieds comme les autres ours; et dans ce récit il ne dit pas un mot qui puisse indiquer que cet ours blanc du Groënland ne fût pas entièrement semblable aux autres ours [b]. D'ailleurs, lorsque ces animaux trouvent quelque proie sur terre, ils ne se donnent pas la peine d'aller chasser en mer; ils dévorent les rennes et les autres bêtes qu'ils peuvent saisir; ils attaquent même les hommes, et ne manquent jamais de déterrer les cadavres [c]; mais la disette où ils se trouvent souvent dans ces terres stériles et désertes les force de s'habituer à l'eau; ils s'y jettent pour attraper des phoques, de jeunes morses, de petits baleineaux; ils se gîtent sur des glacons où ils les attendent, et d'où ils peuvent les voir venir, les observer de loin, et tant qu'ils trouvent que ce poste leur produit une subsistance abondante ils ne l'abandonnent pas : en sorte que quand les glaces commencent à se détacher au printemps, ils se laissent emmener et voyagent avec elles; et comme ils ne peuvent plus regagner la terre, ni même abandonner pour longtemps le glaçon sur lequel ils se trouvent embarqués, ils périssent en pleine mer; et ceux qui arrivent avec ces glaces sur les côtes d'Islande ou de Norwége [d] sont affamés au point de

a. On porta à bord un ours blanc qu'on avoit tué, sa peau avoit treize pieds de longueur. *Troisième voyage des Hollandois par le nord*, p. 35.

b. « Habet Islandia coloris albi ingentes ursos..... in Groenlandiâ ursum magnum et album « habuimus obviam qui neque nos timebat neque nostro clamore abigi poterat, verùm rectè « ad nos tanquam ad certam prædam contendebat, cùmque propius nos accessisset, is bom- « bardâ trajectus, ibi demum erectus, posterioribus pedibus tanquam homo stabat donec tertio « trajiceretur, atque ita exanimatus concidit. » Dithmar Blefken, *Island*, Ludg. Bat., 1607, p. 64.

c. Les ours blancs vivent de baleines mortes, et c'est près de ces charognes que l'on en trouve le plus; ils mangent aussi les hommes en vie lorsqu'ils en peuvent surprendre; s'ils viennent à sentir l'endroit où l'on a enterré un corps mort, ils savent fort bien le déterrer, ôter toutes les pierres dont la fosse est couverte, et ouvrir ensuite le cercueil pour manger ce corps. *Recueil des voyages du Nord*, t. II, page 116.

d. Quand les glaces sont détachées du Groënland septentrional, et qu'elles sont poussées vers le midi, les ours blancs qui se trouveut dessus n'en osent sortir; et comme ils abordent ou en Islande ou en Norwége à l'endroit où les glaces les portent, ils deviennent enragés de faim, et l'on dit d'étranges histoires des ravages que font alors ces animaux. *Recueil des voyages du Nord*, t. I, page 100.

se jeter sur tout ce qu'ils rencontrent pour le dévorer, et c'est ce qui a pu augmenter encore le préjugé que ces ours de mer sont d'une espèce plus féroce et plus vorace que l'espèce ordinaire; quelques auteurs se sont même persuadé qu'ils étaient amphibies comme les phoques, et qu'ils pouvaient demeurer sous l'eau tout aussi longtemps qu'ils voulaient; mais le contraire est évident, et résulte de la manière dont on les chasse; ils ne peuvent nager que pendant un petit temps, ni parcourir de suite un espace de plus d'une lieue; on les suit avec une chaloupe, et on les force de lassitude; s'ils pouvaient se passer de respirer, ils se plongeraient pour se reposer au fond de l'eau; mais s'ils plongent, ce n'est que pour quelques instants; et, dans la crainte de se noyer, ils se laissent tuer à fleur d'eau [a].

La proie la plus ordinaire des ours blancs sont les phoques [b], qui ne sont pas assez forts pour leur résister; mais les morses, auxquels ils enlèvent quelquefois leurs petits, les percent de leurs défenses et les mettent en fuite; il en est de même des baleines, elles les assomment par leur masse et les chassent des lieux qu'elles habitent, où néanmoins ils ravissent et dévorent souvent leurs petits baleinaux. Tous les ours ont naturellement beaucoup de graisse, et ceux-ci, qui ne vivent que d'animaux chargés d'huile, en ont plus que les autres; elle est aussi à peu près semblable à celle de la baleine. La chair de ces ours n'est, dit-on, pas mauvaise à manger, et leur peau fait une fourrure très-chaude et très-durable [c].

a. Cet ours blanc nagea en mer quasi l'espace d'un mille ; nous le poursuivîmes vivement avec trois esquifs, et après que nous l'eûmes lassé, il fut surmonté et tué. *Trois navigations des Hollandois au Nord*, par Gérard de Vera. Paris, 1599, page 110. — Ils nagent d'une pièce de glace à l'autre et plongent; lorsque nous les poursuivions dans nos chaloupes, ils plongeaient à un bout et sortaient de l'eau à l'autre extrémité ; ils savent aussi fort bien courir à terre. *Recueil des voyages du Nord*, t. II, page 116. — Sur la côte de Spitzberg un ours blanc entra dans l'eau et nagea plus d'une lieue au large, on le suivit avec des chaloupes, et on le tua, etc. *Troisième voyage des Hollandois*, page 34.

b. Quand on eut achevé de tuer cet ours blanc, on lui fendit le ventre, où l'on trouva des morceaux de chien-marin encore entiers, avec la peau et le poil qui étoient des marques qu'il ne venoit que d'être dévoré. *Troisième voyage des Hollandois par le Nord*, page 36.

c. Les ours blancs vont à la quête des loups et des chiens-marins, et sont avides de baleineaux qu'ils trouvent friands sur tous les autres poissons..... Ils craignent les baleines qui les sentent et les poursuivent par une antipathie naturelle, parce qu'ils mangent leurs petits. *Recueil des voyages du Nord*, t. I, p. 99. — Les peaux des ours blancs sont d'un grand soulagement pour ceux qui voyagent en hiver; on prépare ces peaux à Spitzberg même, en les jetant dans de la sciure qu'on fait bien chauffer, et qui de cette manière tire toute la graisse des peaux et les dessèche..... Leur graisse est comme du suif, elle devient aussi claire que l'huile ou graisse de baleine après qu'on l'a bien fondue; on s'en sert ordinairement pour les lampes, et elle ne sent pas si mauvais que l'huile de poisson. Nos mariniers a vendent pour huile de baleine. La chair de ces ours est grasse et blanchâtre..... Leur lait est fort blanc et gras. *Troisième voyage des Hollandois*, t. II, p. 115.

L'OURS BLANC (*suite*).

Si le dessin de l'ours blanc de mer, qui m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Collinson, est exact, il paraît certain que l'ours de mer est fort différent de celui de terre, et qu'on peut le regarder comme formant une espèce particulière [1]. La tête surtout est si longue, en comparaison de celle de l'ours ordinaire, que ce caractère seul suffirait pour en faire deux espèces distinctes; et les voyageurs ont eu raison de dire que ces ours sont faits tout autrement que les nôtres; qu'ils ont la tête beaucoup plus longue et le cou aussi plus long que les ours de terre; d'ailleurs dans ce dessin de l'ours de mer il paraît que les extrémités des pieds sont fort différentes de celles des pieds de l'ours de terre; celles-ci tiennent quelque chose de la forme de la main humaine, tandis que l'extrémité des pieds de l'ours de mer est faite à peu près comme celle des grands chiens ou des autres animaux carnassiers de ce genre; d'ailleurs il paraît, par quelques relations, qu'il y a de ces ours de mer beaucoup plus grands de corps que nos plus grands ours de terre. Gérard de Veira dit positivement qu'ayant tué un de ces ours, et ayant mesuré la longueur de la peau après l'avoir écorché, elle avait vingt-trois pieds de longueur, ce qui serait plus du triple de celle de nos plus grands ours de terre [a]. On trouve aussi dans le recueil des voyages du Nord que ces ours de mer sont bien plus grands et bien plus féroces que les autres. Mais il est vrai que dans ce même recueil on trouve que, quoique ces ours soient faits tout autrement que les nôtres et qu'ils aient la tête et le cou beaucoup plus longs, le corps plus délié, plus effilé et plus agile, ils sont néanmoins à peu près de la même grandeur que nos ours [b].

Tous les voyageurs s'accordent à dire qu'ils diffèrent encore de l'ours commun, en ce qu'ils ont les os de la tête beaucoup plus durs, et si durs en effet que, quelque coup de massue qu'on puisse leur donner, ils ne paraissent point en être étourdis, quoique le coup soit assez fort pour assommer un bœuf, et à plus forte raison un ours ordinaire. Les relateurs conviennent aussi que la voix de ces ours marins ressemble plutôt à l'aboiement d'un chien enroué, qu'au cri ou au gros murmure de l'ours ordinaire. Robert Lade assure qu'aux environs de la rivière de Rupper on tua deux ours de mer d'une prodigieuse grosseur, et que ces animaux affamés et féroces avaient attaqué si furieusement les chasseurs, qu'ils avaient tué plusieurs sauvages et blessé deux Anglais. On trouve, pages 34 et 35 du

a. *Trois navigations admirables faites par les Hollandois au septentrion.* Paris, 1599, p. 110 et 111.

b. *Recueil des voyages du Nord.* Rouen, 1716, t. II, p. 115 et suiv.

1. Voyez la note 3 de la page 638 du IIe volume.

Troisième Voyage des Hollandais au nord, qu'ils tuèrent sur les côtes de la Nouvelle-Zemble un ours de mer dont la peau avait treize pieds de longueur, en sorte que, tout considéré, je serais porté à croire que cet animal, si célèbre par sa férocité, est en effet d'une espèce plus grande que celle de nos ours.

DU RATON. *

M. Blanquart des Salines m'a écrit de Calais le 29 octobre 1775, au sujet de cet animal, dans les termes suivants :

« Mon raton a vécu toujours enchaîné avant qu'il m'appartînt; dans « cette captivité il se montrait assez doux, quoique peu caressant; les per- « sonnes de la maison lui faisaient toutes le même accueil, mais il les « recevait différemment; ce qui lui plaisait de la part de l'une, le révoltait « de la part d'une autre, sans que jamais il prît le change. [(Nous avons « observé la même chose au sujet du surikate.)] Sa chaîne s'est rompue « quelquefois, et la liberté le rendait insolent; il s'emparait d'un apparte- « ment et ne souffrait pas qu'on y abordât; ce n'était qu'avec peine qu'on « raccommodait ses liens. Depuis son séjour chez moi, sa servitude a été « fréquemment suspendue. Sans le perdre de vue je le laisse promener « avec sa chaîne, et chaque fois mille gentillesses m'expriment sa recon- « naissance. Il n'en est pas ainsi quand il s'échappe de lui-même; alors il « rôde quelquefois trois ou quatre jours de suite sur les toits du voisinage, « et descend la nuit dans les cours, entre dans les poulaillers, étrangle la vo- « laille, lui mange la tête, et n'épargne pas surtout les pintades. Sa chaîne ne « le rendait pas plus humain, mais seulement plus circonspect; il employait « alors la ruse, et familiarisait les poules avec lui, leur permettait de venir « partager ses repas, et ce n'était qu'après leur avoir inspiré la plus grande « sécurité qu'il en saisissait une et la mettait en pièces. Quelques jeunes « chats ont de sa part éprouvé le même sort... Cet animal, quoique très- « léger, n'a que des mouvements obliques, et je doute qu'il puisse attraper « d'autres animaux à la course. Il ouvre merveilleusement les huîtres; il « suffit d'en briser la charnière, ses pattes font le reste. Il doit avoir le « tact excellent. Dans toute sa petite besogne, rarement se sert-il de la vue « ni de l'odorat; pour une huître, par exemple, il la fait passer sous ses « pattes de derrière, puis, sans regarder, il cherche de ses mains l'endroit « le plus faible; il y enfonce ses ongles, entr'ouvre les écailles, arrache le « poisson par lambeaux, n'en laisse aucun vestige, sans que dans cette

* Voyez la nomenclature de la page 659 du IIe volume.

« opération ses yeux ni son nez, qu'il tient éloignés, lui soient d'aucun « usage.

« Si le raton n'est pas fort reconnaissant des caresses qu'il reçoit, il est « singulièrement sensible aux mauvais traitements : un domestique de la « maison l'avait un jour frappé de quelques coups de fouet; vainement cet « homme a-t-il cherché depuis à se réconcilier ; ni les œufs, ni les saute- « relles marines, mets délicieux pour cet animal, n'ont jamais pu le calmer. « A son approche il entre dans une sorte de rage; les yeux étincelants il « s'élance contre lui, pousse des cris de douleur; tout ce qu'on lui présente « alors il le refuse, jusqu'à ce que son ennemi disparaisse. Les accents de « la colère sont, chez lui, singuliers; on se figurerait entendre, tantôt le « sifflement du courlis, tantôt l'aboiement enroué d'un vieux chien.

« Si quelqu'un le frappe, s'il est attaqué par un animal qu'il croie plus « fort que lui, il n'oppose aucune résistance : semblable à un hérisson, il « cache et sa tête et ses pattes, forme de son corps une boule; aucune « plainte ne lui échappe; dans cette position il souffrirait la mort.

« J'ai remarqué qu'il ne laissait jamais ni foin ni paille dans sa niche. « Il préfère coucher sur le bois. Quand on lui donne de la litière il l'é- « carte dans l'instant même. Je ne me suis point aperçu qu'il fût sen- « sible au froid : de trois hivers il en a passé deux exposé à toutes les « rigueurs de l'air. Je l'ai vu couvert de neige, n'ayant aucun abri, et se « portant très-bien... Je ne pense pas qu'il recherche beaucoup la chaleur : « pendant les gelées dernières, je lui faisais donner séparément et de l'eau « tiède et de l'eau presque glacée pour détremper ses aliments; celle-ci a « constamment eu la préférence. Il lui était libre de passer la nuit dans « l'écurie, et souvent il dormait dans un coin de ma cour.

« Le défaut de salive ou son peu d'abondance est, à ce que j'imagine, ce « qui engage cet animal à laisser pénétrer d'eau sa nourriture; il n'hu- « mecte point une viande fraîche et sanglante, jamais il n'a mouillé une « pêche, ni une grappe de raisin; il plonge au contraire tout ce qui est sec « au fond de sa terrine.

« Les enfants sont un des objets de sa haine; leurs pleurs l'irritent, il « fait tous ses efforts pour s'élancer sur eux. Une petite chienne qu'il aime « beaucoup est sévèrement corrigée par lui quand elle s'avise d'aboyer avec « aigreur. Je ne sais pourquoi plusieurs animaux détestent également les « cris. En 1770, j'avais cinq souris blanches; je m'avisai par hasard d'en « faire crier une, les autres se jetèrent sur elle; je continuai, elles l'étran- « glèrent.

« Ce raton est une femelle qui entre en chaleur au commencement de « l'été; le besoin de trouver un mâle dure plus de six semaines; pendant « ce temps on ne saurait la fixer, tout lui déplaît, à peine se nourrit-elle; « cent fois le jour elle passe entre ses cuisses, puis entre ses pattes de

« devant, sa queue touffue, qu'elle saisit par le bout avec ses dents, et « qu'elle agite sans cesse pour frotter ses parties naturelles. Durant cette « crise, elle est à tout moment sur le dos, grognant et appelant son mâle, « ce qui me ferait penser qu'elle s'accouple dans cette attitude.

« L'entier accroissement de cet animal ne s'est guère fait en moins de « deux ans et demi. »

DU RATON-CRABIER.*

Cet animal, qui nous a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, sous la dénomination impropre de *chien-crabier,* n'a d'autre rapport avec le crabier que l'habitude de manger également des crabes; mais il tient beaucoup du raton par la grandeur[1], la forme et les proportions de la tête, du corps et de la queue ; et comme nous ignorons le nom qu'il porte dans son pays natal, nous lui donnerons, en attendant que nous en soyons informés, la dénomination de *raton-crabier,* pour le distinguer et du raton et du crabier.

Cet animal a été envoyé de Cayenne avec le nom et l'indication suivante : *chien-crabier adulte, femelle prise nourrissant trois petits;* mais, comme nous venons de le dire, il n'a nul rapport apparent avec le crabier; il n'en a ni la forme du corps ni la queue écailleuse; sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de vingt-trois pouces six lignes, et par conséquent elle est à peu près égale à celle du raton, qui est de vingt-deux pouces six lignes; les autres dimensions sont proportionnellement les mêmes entre ces deux animaux, à l'exception de la queue, qui est plus courte et beaucoup plus mince dans cet animal que celle du raton.

La couleur de ce raton-crabier est d'un fauve mêlé de noir et de gris; le noir domine sur la tête, le cou et le dos, mais le fauve est sans mélange sur les côtés du cou et du corps; le bout du nez et les naseaux sont noirs; les plus grands poils des moustaches ont quatre pouces de longueur, et ceux du dessus de l'angle des yeux ont deux pouces deux lignes; une bande d'un brun noirâtre environne les yeux et s'étend presque jusqu'aux oreilles; elle passe sur le museau, se prolonge et s'unit au noir du sommet de la tête; le dedans des oreilles est garni d'un poil blanchâtre, et une bande de cette même couleur règne au-dessus des yeux, et il y a une tache blanche au milieu du front; les joues, les mâchoires, le dessous du cou, de la poitrine et du ventre sont d'un blanc jaunâtre; les jambes et les pieds sont d'un brun noirâtre, celles de devant sont couvertes d'un poil court; les doigts

* *Ursus cancrivorus* (même genre que le précédent).

1. Il est en effet du même genre que le *raton,* et très-différent du *crabier.* Le *crabier* est un *animal à bourse.*

sont longs et bien séparés les uns des autres; la queue est environnée de six anneaux noirs, dont les intervalles sont d'un fauve grisâtre; ce qui établit encore une différence entre cet animal et le vrai raton, dont la queue longue, grosse et touffue, est seulement annelée sur la face supérieure. Ces deux espèces de raton diffèrent encore entre elles par la couleur du poil, qui, dans le raton, est sur le corps d'un noir mêlé de gris et de fauve pâle, et, sur les jambes, de couleur blanchâtre; au lieu que dans celui-ci il est d'un fauve mêlé de noir et de gris sur le corps, et d'un brun noirâtre sur les jambes. Ainsi quoique ces deux animaux aient plusieurs rapports entre eux, leurs différences nous paraissent suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

DU COATI. *

Quelques personnes, qui ont séjourné dans l'Amérique méridionale, m'ont informé que les coatis produisent ordinairement trois petits; qu'ils se font des tanières en terre comme des renards; que leur chair a un mauvais goût de venaison, mais qu'on peut faire de leurs peaux d'assez belles fourrures. Ils m'ont assuré que ces animaux s'apprivoisent fort aisément, qu'ils deviennent même très-caressants, et qu'ils sont sujets à manger leur queue, ainsi que les sapajous, guenons, et la plupart des autres animaux à longue queue des climats chauds. Lorsqu'ils ont pris cette habitude sanguinaire on ne peut pas les en corriger; ils continuent de ronger leur queue et finissent par mourir, quelques soins et quelque nourriture qu'on puisse leur donner; il semble que cette inquiétude est produite par une vive démangeaison; mais peut-être les préserverait-on du mal qu'ils se font en couvrant l'extrémité de la queue avec une plaque mince de métal, comme l'on couvre quelquefois les perroquets sur le ventre, pour les empêcher de se déplumer.

LE KINKAJOU. **

Je suis persuadé que le carcajou d'Amérique est le même animal que le glouton d'Europe[1], ou du moins qu'il est d'une espèce très-voisine; mais je

* Voyez la nomenclature de la page 660 du II[e] volume.

** *Viverra caudivolvula* (Gmel.). — Le *kinkajou* ou *potto* (Cuv.). — Cet article, intitulé dans Buffon : *seconde addition relative au glouton*, ne concerne que le *kinkajou*. Buffon y confond encore le *carcajou* avec le *glouton*, mais il commence à y distinguer le *carcajou* du *kinkajou*. Dans le premier des deux articles qui suivent, il distingue plus complétement l'un de l'autre ces deux derniers animaux; dans le second, il sépare le *carcajou* du *glouton* et le ramène au *blaireau*.

1. Voyez la note de la page 332 du III[e] volume. — Voyez de plus, ci-après (p. 279), la nomenclature du *carcajou*.

dois observer que, faute d'être assez informé, je crois être tombé dans une méprise occasionnée par la ressemblance du nom et de quelques habitudes naturelles communes à deux animaux différents. J'ai cru que le kinkajou était le même animal que le carcajou [1], et je n'ai reconnu cette erreur qu'à la vue de deux animaux, dont l'un était à la foire Saint-Germain, en 1773, annoncé sur l'affiche *animal inconnu à tous les naturalistes;* et il l'était en effet. Un autre tout pareil est encore actuellement vivant à Paris, chez M. Chauveau, qui l'a amené de la Nouvelle-Espagne, et M. Messier, astronome de l'Académie des Sciences, l'a nourri pendant deux ou trois ans. C'est celui que nous croyons être le vrai kinkajou. M. Chauveau pensait que ce pouvait être un acouchi ou un coati; il dit qu'à la vérité il n'a ni le nez allongé ni la queue annelée du coati, mais qu'il a d'ailleurs le même poil, les mêmes membres, le même nombre de doigts, et surtout des dents canines pareilles, et telles que M. Perrault les a fait dessiner pour le coati, c'est-à-dire anguleuses et cannelées sur les trois faces. M. Chauveau avoue qu'il diffère encore du coati par sa queue prenante, avec laquelle il se suspend et s'accroche à tout ce qu'il rencontre lorsqu'il veut descendre.

« Il ne la redresse même, dit-il, que quand ses pieds sont assurés; il « s'en sert heureusement pour saisir et approcher de lui les choses aux- « quelles il ne peut atteindre; il se couche et dort dès qu'il voit le jour, et « s'éveille à l'approche de la nuit. Alors il est d'une vivacité extraordinaire. « Il grimpe avec une grande facilité, et furète partout. Il arrache tout ce « qu'il trouve, soit en jouant, soit en cherchant des insectes, sans cela on « pourrait le laisser en liberté; et même avant d'être en France on ne « l'attachait pas du tout, il sortait et allait où il voulait pendant la nuit, et « le lendemain matin on le retrouvait toujours couché à la même place; « on vient à bout de l'éveiller en l'excitant pendant le jour, mais il semble « que le soleil ou sa réverbération l'effraie ou le suffoque. Il est assez cares- « sant, sans cependant être docile, il sait seulement distinguer son maître « et le suivre. Il boit de tout, de l'eau, du café, du lait, du vin et même de « l'eau-de-vie, surtout s'il y a du sucre, et il en boit jusqu'à s'enivrer, ce « qui le rend malade pendant plusieurs jours; il mange aussi de tout indis- « tinctement, du pain, de la viande, des légumes, des racines, principale- « ment des fruits; on lui a donné longtemps pour nourriture ordinaire du « pain trempé de lait, des légumes et des fruits. Il aime passionnément les « odeurs, et est très-friand de sucre et de confitures.

« Il se jette sur les volailles, et c'est toujours sous l'aile qu'il les saisit; « il paraît en boire le sang, et il les laisse sans les déchirer; quand il a le « choix il préfère un canard à une poule, et cependant il craint l'eau. Il a

1. Page 332 du IIIe volume.

« différents cris; quand il est seul pendant la nuit, on l'entend très-souvent « jeter des sons qui ressemblent assez en petit à l'aboiement d'un chien, et « il commence toujours par éternuer. Quand il joue et qu'on lui fait du « mal, il se plaint par un petit cri pareil à celui d'un jeune pigeon. Quand « il menace, il siffle à peu près comme une oie; quand il est en colère, ce « sont des cris confus et éclatants. Il ne se met guère en colère que quand « il a faim; il tire une langue d'une longueur démesurée lorsqu'il bâille; « c'était une femelle, et l'on a cru remarquer que depuis trois ans qu'elle « est en France elle n'a été qu'une fois en chaleur. Elle était alors presque « toujours furieuse[a]. »

Voici la description que M. de Sève a faite d'un animal tout semblable, qui était à la foire Saint-Germain en 1773 :

« Par le poil, dit-il, il a plus d'analogie à la loutre qu'aux autres ani-« maux; mais il n'a point de membranes entre les doigts des pieds; il a la « queue aussi longue que le corps, au lieu que celle de la loutre n'est que « moitié de la longueur du corps. Il a bien en marchant l'allure de la « fouine par son corps allongé, mais il n'y ressemble pas par la queue, ni « par les formes de la tête, qui ont plus de rapport dans cette partie à celle « de la loutre; l'œil est plus gros que celui de la fouine, qui a le museau « plus allongé; la tête, de face, tient un peu du petit chien danois; il a une « langue extrêmement longue et menue, qu'il allonge quelquefois dans la « journée; cette langue est douce lorsqu'il lèche, car cet animal paraît être « d'un assez bon naturel; il était fort doux ce carême dernier, quand j'ai « commencé à le dessiner, mais le public, qui l'agace, l'a rendu méchant; « à présent il mord quelquefois après avoir léché. Il est jeune, et ses dents « ne me paraissent pas formées, comme je le dirai ci-après. Il est d'un tem-« pérament remuant, aimant à grimper; souvent il se tient sur son derrière, « se gratte avec ses pieds de devant comme les singes, joue, retourne ses « pattes l'une dans l'autre et fait d'autres singeries. Il mange comme l'écu-« reuil, tenant entre ses pattes les fruits ou herbes qu'on lui donne. On ne « lui a jamais donné de viande ni de poisson. Lorsqu'il s'irrite, il cherche « à s'élancer, et son cri, dans sa colère, tient beaucoup de celui d'un gros « rat. Son poil n'a aucune odeur. Il a la dextérité de se servir de sa queue « pour accrocher les différentes choses qu'il veut attirer à lui. Il se pend « avec cette queue et aime à s'attacher de cette facon à tout ce qu'il ren-« contre. J'ai observé que ses pieds, dont les doigts ont une certaine lon-« gueur, se réunissent volontiers quand il marche ou grimpe; ils ne s'écar-« tent point en s'appuyant, comme font les doigts des autres animaux, et « les pieds ont par conséquent une forme allongée; il a aussi en marchant « un peu les pieds en dedans. Enfin cet animal (*au dire de Saint-Louis,*

[a]. Note communiquée par M. Simon Chauveau à M. de Buffon.

« *oiseleur, rue de Richelieu, à Paris, qui l'a acheté d'un particulier*), vient « de la côte d'Afrique ; on l'appelait *kinkajou*, et l'espèce en est rare; il se « figure que c'est le nom de l'île ou du pays d'où il vient, ne pouvant avoir, « par les personnes qui le lui ont vendu, les éclaircissements nécessaires; « je dirai seulement que ce kinkajou, qui est femelle, tient en général plus « de la loutre que des autres animaux, par rapport aux poils, qui sont « courts et épais, mêlés de quelques poils plus longs. Les poils de la tête, « comme ceux du corps et de la queue, sont d'une teinte jaune olivâtre, « mêlés de gris et de brun ; par le luisant du poil, qui est changeant à « l'aspect du jour, il forme des tons différents plus gris, plus verdâtres « (qui est le dominant), ou plus brun. Ce poil est de couleur grise blan« châtre dans la plus grande partie, et d'un fauve verdâtre sale à l'extré« mité; il est mélangé d'autres poils dont l'extrémité est de couleur brune, « indépendamment de plus grands poils noirs, mêlés plus ou moins dans « les autres poils, et qui forment, à côté des yeux, des bandes qui s'étendent « vers le front, et une autre au milieu qui s'affaiblit vers le cou. L'œil tient « beaucoup de celui de la loutre, la pupille est fort petite, et l'iris d'un « brun musc ou roussâtre. Le museau est d'un brun noir, comme le tour « des yeux. Le bout du nez est méplat, comme aux petits chiens, et les « narines très-arquées. L'ouverture de la bouche est de quinze lignes; les « dents, qui paraissent jaunes, sont au nombre de trente-deux. Dans la « mâchoire supérieure il y a six incisives, comme dans la mâchoire infé« rieure, deux canines au-devant de chacune, et quatre mâchelières de « chaque côté aux deux mâchoires; ces dents canines sont très-grosses, la « supérieure croise l'inférieure : aussi, dans la mâchoire inférieure, y a-t-il « un vide entre les incisives et la canine inférieure pour y recevoir la supé« rieure. Les mâchelières paraissent peu fournies, surtout les dernières, « qui annoncent la jeunesse de ce petit animal. Ainsi il a douze dents inci« sives, quatre canines, seize mâchelières, qui lui font trente-deux dents[1]. « Ses oreilles, plus longues que larges, sont arrondies à leurs extrémités, « et couvertes d'un poil court de la couleur de celui du corps. Les côtés et « le dessous du cou, le dedans des jambes, sont d'un jaune doré, extrême« ment vif par endroits. Cette même teinte dorée et plus foncée domine « dans plusieurs endroits de la tête et des jambes de derrière. Le ventre est « d'un blanc grisâtre, teint de jaune par endroits; la queue est partout « garnie de poils, elle est grosse à l'origine du tronçon et va en diminuant « imperceptiblement, et finit en pointe à l'extrémité. Il la porte horizontale« ment en marchant. Le dessous de ses pattes, qui est sans poil, est couleur « de chair vermeille. Les ongles sont blancs, crochus et faisant la gouttière « en dessous. »

1. A l'état adulte, le kinkajou a trente-six dents.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier, prise en ligne superficielle	2	5	6
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite	2	3	»
Longueur de la tête, du bout du museau à l'occiput	»	2	6
Circonférence du bout du museau	»	3	9
Circonférence du museau au-dessus des yeux	»	5	1
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	»	1	5
Même distance entre l'angle postérieur et l'œil	»	1	7
Largeur de l'œil d'un angle à l'autre	»	»	7
Ouverture de l'œil	»	»	6
Distance entre les angles postérieurs des yeux en ligne superficielle	»	»	11
La même distance en ligne droite	»	»	9
Circonférence de la tête entre les yeux et les oreilles	»	7	6
Longueur des oreilles	»	1	1
Largeur de la base mesurée en ligne droite	»	»	7
Longueur du cou	»	1	9
Circonférence du cou	»	6	11
Hauteur du train de devant	»	6	9
Longueur de l'avant-bras depuis le coude jusqu'au poignet	»	3	1
Longueur de l'avant-bras près le coude	»	1	9
Épaisseur de l'avant-bras près le coude	»	1	2
Circonférence du poignet	»	2	7
Circonférence du métacarpe	»	2	8
Longueur du poignet jusqu'au bout des ongles	»	1	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	»	10	4
Circonférence du corps, prise à l'endroit le plus gros	»	11	6
Circonférence du corps devant les jambes de derrière	»	9	10
Hauteur du train de derrière	»	7	3
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	»	4	7
Largeur du haut de la jambe	»	2	1
Épaisseur	»	1	4
Largeur à l'endroit du talon	»	1	3
Circonférence du métatarse	»	2	9
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	3	»
Largeur du pied de devant	»	1	1
Largeur du pied de derrière	»	1	2
Longueur des plus grands ongles	»	»	4 ½
Largeur à la base	»	3	»
Longueur de la queue	1	3	9
Circonférence de la queue à son origine	»	4	6
Diamètre de la queue à son origine [a]	»	2	1

La conformité des noms de kinkajou et de carcajou m'avait porté à croire, avec tous les autres naturalistes, qu'ils appartenaient au même animal. Cependant ayant recherché dans les anciens voyageurs, j'ai retrouvé ce même passage de Denis, que je n'avais cité qu'en partie, volume III, page 100 note *c*, parce que j'avais imaginé que ce voyageur s'était trompé en disant que le kinkajou, que je prenais alors pour le carcajou, ressemblait à un chat, d'autant que tous les autres voyageurs s'accordaient à donner au carcajou une figure différente et semblable à celle du glouton. Voici donc ce passage en entier :

[a]. Description donnée par M. de Sève.

« Le kinkajou ressemble un peu à un chat d'un poil roux brun ; il a la « queue longue et la relève sur son dos, pliée en deux ou trois plis ; il a « des griffes et grimpe sur les arbres, où il se couche tout de son long sur « les branches pour attendre sa proie et se jeter dessus pour la dévorer. « Il se jette sur le dos d'un orignal, l'entoure de sa queue, lui ronge le cou « au-dessus des oreilles jusqu'à ce qu'il tombe. Quelque vite que puisse « courir l'orignal, et quelque fort qu'il puisse se frotter contre les arbres ou « les buissons, le kinkajou ne lâche jamais prise, mais s'il peut gagner « l'eau il est sauvé, parce qu'alors le kinkajou lâche prise et saute à terre. « Il y a quatre ans qu'un kinkajou m'attrapa une génisse et lui coupa le « cou. Les renards sont ses chasseurs ; ils vont à la découverte tandis que « le kinkajou est en embuscade, où il attend l'orignal que les renards ne « manquent pas de lui amener [a]. »

Cette notice s'accorde assez avec la figure et la description que nous venons de donner de cet animal pour présumer que c'est le même, et que le carcajou et le kinkajou sont deux animaux d'espèces distinctes et séparées, qui n'ont de commun entre eux que de se jeter sur les orignaux et sur les autres bêtes fauves pour en boire le sang.

Nous venons de dire que le kinkajou se trouve dans les montagnes de la Nouvelle-Espagne ; mais il se trouve aussi dans celles de la Jamaïque, où les naturels du pays le nomment *poto* et non pas kinkajou. M. Collinson m'a envoyé le dessin de ce poto ou kinkajou avec la notice suivante :

« Le corps de cet animal est de couleur uniforme et d'un roux mêlé de « gris cendré, le poil court, mais très-épais, la tête arrondie, le museau « court, nu et noirâtre, les yeux bruns, les oreilles courtes et arrondies, « des poils longs tout autour de la gueule, qui sont appliqués sur le museau « et ne forment point de moustaches ; la langue étroite, longue, et que « l'animal fait souvent sortir de sa gueule de trois ou quatre pouces ; la « queue de couleur uniforme, diminuant toujours de grosseur jusqu'à l'ex- « trémité, qui se recourbe lorsque l'animal le veut, et avec laquelle il « s'attache et peut saisir et serrer fortement ; cette queue est plus longue « que le corps, qui a quinze pouces depuis le bout du nez jusqu'à l'extré- « mité du corps, et la queue en a dix-sept.

« Cet animal avait été pris dans les montagnes de la Jamaïque ; il est « doux et on peut le manier sans crainte ; il est comme endormi la journée « et très-vif pendant la nuit. Il diffère beaucoup de tous ceux dont le genre « est déterminé ; sa langue n'est pas si rude que celle des chats ou des « autres animaux du genre des *viverra*, auquel il a rapport par la forme de « la tête et par celle des griffes. Il a autour de la bouche beaucoup de poils « longs de deux à trois pouces, qui sont bouclés et très-doux. Les oreilles

a. *Description géographique et historique des côtes de l'Amérique septentrionale*, par M. Denis. Paris, 1672, t. II, p. 327.

« sont placées bas et presque vis-à-vis de l'œil; quand il dort il se met en « boule, à peu près comme le hérisson, ses pieds ramassés en devant et « étendus sous les joues. Il se sert de sa queue pour tirer un poids aussi « pesant que son corps [a]. »

Il est évident, en comparant les deux dessins et la description de M. Collinson avec celle de M. Simon Chauveau, qu'elles ont toutes deux rapport au même animal, à quelques variétés près, qui n'en changent pas l'espèce.

DU KINKAJOU (*suite*).

Nous avons reconnu que le kinkajou, que nous n'avions pas d'abord distingué du carcajou ou glouton d'Amérique, est néanmoins d'une espèce toute différente; l'on peut voir ce que nous en avons dit dans l'article précédent. Il ne nous reste qu'à y ajouter une note que M. Simon Chauveau [b] nous a donnée depuis sur les habitudes du kinkajou qu'il a gardé vivant durant plusieurs années.

« Son attitude favorite est d'être assis d'aplomb sur son cul et ses pattes « de derrière, le corps droit, avec un fruit dans les pattes de devant, et la « queue roulée en volute horizontale.

« J'ai plusieurs fois pris la résolution, continue M. Simon Chauveau, de « vous offrir cet animal vivant pour le soumettre à vos observations; mais « il venait dans ces instants me caresser si doucement et jouer autour de « moi avec tant de gaieté, que, séduit par ses gentillesses, je n'ai jamais eu « le courage de m'en séparer. Il est mort le 3 janvier de cette année (1780), « et c'était le neuvième hiver qu'il passait à Paris, sans que le froid ni « aucune autre chose eût paru l'avoir incommodé. »

LE CARCAJOU. *

On a envoyé d'Amérique à M. Aubry, curé de Saint-Louis, sous le nom de *carcajou*, la peau bourrée d'un animal, mais qui n'a pas autant de rapport que je l'aurais pensé avec celui que j'ai dit être le même que le glouton de notre nord [1]; car il semble même approcher de très-près de l'espèce de notre blaireau d'Europe [2]; ses ongles ne sont point faits pour déchirer une proie, mais pour creuser la terre; en sorte que nous le

a. Note envoyée par M. Collinson, à M. de Buffon, 12 décembre 1766.

b. Lettre à M. de Buffon, datée de Paris, le 31 janvier 1780.

* Le *carcajou d'Amérique* est le même animal que le *blaireau d'Europe*. (Voyez la note de la page 488 du III[e] volume.)

1. Page 488 du III[e] volume.

2. Voyez la nomenclature de la page 273.

regardons comme une espèce voisine, ou même comme une variété de l'espèce du blaireau; il ne faut que le comparer avec la figure de notre blaireau pour en reconnaître la ressemblance. Cependant il en diffère en ce qu'il n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que notre blaireau en a cinq; mais le cinquième petit doigt qui paraît lui manquer peut avoir été oblitéré dans la peau desséchée; il différait également du carcajou ou glouton par ce même caractère, car le glouton a aussi comme le blaireau cinq doigts aux pieds de devant; ainsi nous doutons beaucoup que cet animal, envoyé sous le nom de carcajou, soit en effet le vrai carcajou. Nous joignons ici la description de sa peau bourrée qui est bien conservée dans le cabinet de M. le curé de Saint-Louis. On lui a assuré qu'il venait du pays des Esquimaux. Il a deux pieds deux pouces du bout du museau à l'origine de la queue; quoiqu'il ressemble beaucoup au blaireau, il en diffère par la couleur et la qualité du poil, qui est bien plus doux, plus soyeux et plus long, et ce n'est que par ce seul caractère qu'il pourrait se rapprocher du carcajou et du glouton du nord de l'Europe. Il est à peu près de la couleur du loup-cervier, d'un blanc grisâtre; sa tête est rayée de bandes blanches, mais différemment de celle du blaireau. Les oreilles sont courtes et blanches; il a trente-deux dents[1], six incisives, deux canines fort grosses, quatre mâchelières de chaque côté, et le blaireau en a cinq. Le bout du nez est noirâtre. Les poils du corps, qui ont communément quatre pouces et demi ou cinq pouces, sont de quatre couleurs dans leur longueur, d'un brun clair depuis l'origine jusqu'à près de la moitié, ensuite fauve clair, puis noirs près de l'extrémité qui est blanche; le dessous du corps est couvert de poils blancs; les jambes sont aussi couvertes de longs poils d'un brun musc foncé; les pieds de devant n'ont que quatre doigts et ceux de derrière cinq. Les ongles des pieds de devant sont fort grands; le plus long a jusqu'à seize lignes, et le plus long des pieds de derrière n'en a que sept; la queue n'a que trois pouces huit lignes de tronçon; elle est terminée par de longs poils qui l'environnent et qui sont de couleur fauve.

DU GLOUTON.*

Cet animal m'a été envoyé vivant des parties les plus septentrionales de la Russie; il a néanmoins vécu pendant plus de dix-huit mois à Paris; il était si fort privé qu'il n'était aucunement féroce et ne faisait de mal à personne; sa voracité a été aussi exagérée que sa cruauté; il est vrai qu'il mangeait beaucoup, mais il n'importunait pas vivement ni fréquemment

1. Le *carcajou*, ou *blaireau*, a trente-six dents.
* Voyez la nomenclature de la page 488 du IIIe volume.

quand on le privait de nourriture. Il avait deux pieds deux pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; le museau noir jusqu'aux sourcils, les yeux petits et noirs; depuis les sourcils jusqu'aux oreilles le poil était blanc mêlé de brun; les oreilles fort courtes, c'est-à-dire d'un pouce de longueur; le poil ras sur les oreilles; sous la mâchoire inférieure il est tacheté de blanc, ainsi qu'entre les deux pieds de devant; les jambes de devant ont onze pouces de longueur, depuis l'extrémité des ongles jusqu'au corps; celles de derrière un pied; la queue huit pouces, y compris quatre pouces de poil à son extrémité; les quatre jambes, la queue et le dessus du dos noirs, ainsi que le dessous du ventre; au nombril une tache blanche, les parties de la génération rousses; le poil roux depuis les épaules jusqu'à l'origine de la queue; le poil intérieur ou duvet blanc; il n'est pas aussi épais dans ces endroits que sur le dos; les pieds de devant, depuis le talon jusqu'au bout des ongles, longs de trois pouces neuf lignes; cinq ongles fort crochus et séparés, celui du milieu d'un pouce et demi de long; cinq durillons sous les ongles, quatre se tenant ensemble et formant sous le pied un demi-cercle et un autre au talon; cinq ongles de même aux pieds de derrière, neuf durillons et point de talon. Largeur du pied de devant deux pouces et demi; longueur des pieds de derrière, quatre pouces neuf lignes; largeur des pieds de derrière, deux pouces neuf lignes. Six dents incisives à la mâchoire supérieure, dont une de chaque côté, un peu plus grosse que les quatre autres; deux grosses dents de sept lignes de longueur un peu crochues; cinq dents mâchelières, dont une du côté de la gorge entre en dedans de la gueule, et dont deux sont beaucoup plus grosses que les trois autres. Cinq dents mâchelières à la mâchoire inférieure, dont une fort grosse; deux grandes dents un peu crochues, et six petites presque rases [1]; un peu de poil de deux pouces de longueur autour de la gueule et au-dessus des yeux.

Cet animal était assez doux; il craint l'eau, il a peur des chevaux et des hommes habillés de noir; il marche en sautant, mange considérablement; quand il avait bien mangé, et qu'il restait de la viande, il avait soin de la cacher dans sa cage et de la couvrir de paille. En buvant il lape comme un chien; il n'a aucun cri. Quand il a bu, il jette avec ses pattes ce qui reste d'eau par-dessous son ventre; il est rare de le voir tranquille, parce qu'il se remue toujours; il mangerait plus de quatre livres de viande par jour si on les lui donnait; il ne mange point de pain et mange si goulument, presque sans mâcher, qu'il s'en étrangle [a].

Cet animal, qui n'est pas rare dans la plupart des contrées septentrionales de l'Europe, et même de l'Asie, ne se trouve fréquemment en Norwége, selon Pontoppidan, que dans le diocèse de Drontheim. Il dit que la

a. Description donnée par M. de Sève.

1. Voyez la note de la page 489 du III[e] volume.

peau en est très-précieuse, et qu'on ne le tire point à coup de fusil pour ne la pas endommager; que le poil en est doux et d'un noir nuancé de brun et de jaune [a].

DU GLOUTON (*suite*).

J'ai dit que le glouton n'est pas rare dans les contrées septentrionales de l'Europe et même de l'Asie. M. Kracheninnikow rapporte à ce sujet qu'il y a au Kamtschatka un animal appelé *glouton*, dont la fourrure est si estimée que, pour dire qu'un homme est richement habillé, on dit qu'il est vêtu de fourrure de glouton. « Les femmes de Kamtschatka, dit-il, ornent « leurs cheveux avec les pattes blanches de cet animal, et elles en font « très-grand cas; cependant les Kamtschatdales en tuent si peu qu'ils sont « obligés d'en tirer des jakutski qui leur reviennent fort cher : ils préfèrent « les blanches et les jaunes, quoique les noires et les brunes soient plus « estimées..... Ils ne peuvent faire un plus grand présent à leurs femmes « ou à leurs maîtresses que de leur donner une de ces peaux, et c'est pour-« quoi elles se vendaient autrefois depuis trente jusqu'à soixante roubles; « ils donnent pour deux de leurs pattes jusqu'à deux castors marins (sari-« coviennes). On trouve aussi beaucoup de ces gloutons dans les environs « de Karaga, d'Anadirska et de Kolima. Ils sont très-adroits à la chasse des « cerfs, et voici la manière dont ils s'y prennent pour les tuer. Ils montent « sur un arbre avec quelques brins de cette mousse qu'ils ont coutume de « manger; lorsqu'ils en voient venir quelques-uns ils la laissent tomber à « terre, et prenant le moment que le cerf s'approche pour la manger ils « s'élancent sur son dos, le saisissent par le bois, lui crèvent les yeux et le « tourmentent si fort que ce malheureux animal, pour mettre fin à ses « peines et se débarrasser de son ennemi, se heurte la tête contre un arbre « et tombe mort sur la place. Il n'est pas plus tôt à bas que le glouton le « dépèce par morceaux, cache sa chair dans la terre pour empêcher que « les autres animaux ne la mangent, et n'y touche point qu'il ne l'ait mise « en sûreté. Les gloutons qui se trouvent aux environs du fleuve Léna s'y « prennent de la même manière pour tuer les chevaux ; cependant quelque « cruels que paraissent ces animaux on les prive aisément, et ils paraissent « alors bien moins voraces [b]. »

a. *Hist. nat. de la Norwége*, par Pontoppidan. *Journal étranger*, juin 1756.
b. *Histoire de Kamtschatka*, par Kracheninnikow. Lyon, 1767, t. I, p. 230 et suiv.

LE GRISON. *

Voici une espèce voisine de celle de la belette et de l'hermine, et que nous ne connaissions pas. C'est encore M. Allamand qui en a donné le premier la description et la figure, sous le nom de *grison*, dans le quinzième volume de l'édition de Hollande de mon ouvrage, et je ne puis mieux faire que de rapporter ici cette description en entier :

« J'ai reçu, dit-il, de Surinam le petit animal qui est représenté dans la « planche VIII; et dans la liste de ce que contenait la caisse où il était « renfermé il était nommé *belette grise*, d'où j'ai tiré le nom de *grison*, « parce que j'ignore celui qu'on lui donne dans le pays où il se trouve, et « qu'il indique assez bien sa couleur. Toute la partie supérieure de son « corps est couverte de poils d'un brun foncé, et dont la pointe est blanche, « ce qui forme un gris où le brun domine; mais le dessus de la tête et du « cou est d'un gris plus clair, parce que là les poils sont fort courts, et « que ce qu'ils ont de blanc égale en longueur la partie brune. Le museau, « tout le dessous du corps et les jambes sont d'un noir qui contraste singu- « lièrement avec cette couleur grise, dont il est séparé de la tête par une « raie blanche qui prend son origine à une épaule, et passe par-dessous les « oreilles au-dessus des yeux et du nez, et s'étend jusqu'à l'autre épaule.

« La tête de cet animal est fort grosse à proportion de son corps; ses « oreilles, qui forment presque un demi-cercle, sont plus larges que hautes; « ses yeux sont grands : sa gueule est armée de dents mâchelières et de « dents canines fortes et pointues. Il y a six dents incisives dans chaque « mâchoire, mais il n'y a que celles des extrémités des deux rangées qui « soient visibles; les quatre intermédiaires sortent à peine de leurs alvéoles. « Les pieds, tant ceux de devant que de derrière, sont partagés en cinq « doigts, armés de forts ongles jaunâtres; la queue, qui est assez longue, « se termine en pointe.

« La belette est celui de tous les animaux de notre continent auquel « celui-ci a le plus de rapport; ainsi je ne suis pas surpris qu'il m'ait été « envoyé de Surinam sous le nom de belette grise. Cependant ce n'est pas « une belette, quoiqu'il lui ressemble par le nombre et la forme de ses « dents; il n'a pas le corps aussi allongé, et ses pieds sont beaucoup plus « hauts. Je ne connais aucun auteur ni voyageur qui en ait parlé, et l'in- « dividu qui m'a été envoyé est le seul que j'aie vu. Je l'ai montré à « diverses personnes qui avaient séjourné longtemps à Surinam, mais il « leur était inconnu; ainsi il doit être rare dans les lieux où il est origi- « naire, ou il faut qu'il habite dans des endroits peu fréquentés. Celui qui « me l'a envoyé ne m'a marqué aucune particularité propre à éclaircir son

* *Viverra vittata* (Linn.). Genre *Gloutons* (Cuv.).

« histoire naturelle; c'est pourquoi je n'ai pu faire autre chose que de « décrire sa figure. Voici ses dimensions :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	»	7	»
Hauteur du train de devant	»	2	6
Hauteur du train de derrière	»	3	4
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	2	2
Circonférence du bout du museau	»	1	11
Circonférence du museau prise au-dessous des yeux	»	3	9
Contour de l'ouverture de la bouche	»	1	7
Distance entre les deux naseaux	»	»	3
Distance entre le bout du museau et l'angle antérieur de l'œil	»	»	8
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	»	»	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	»	»	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein	»	»	10
La même distance mesurée en ligne droite	»	»	8
Circonférence de la tête prise entre les yeux et les oreilles	»	4	5
Longueur des oreilles	»	»	5
Largeur de la base mesurée sur la courbure extérieure	»	»	9
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas en droite ligne	»	1	6
Circonférence du cou	»	2	11
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	»	4	3
Circonférence prise à l'endroit le plus gros	»	5	5
Circonférence prise devant les jambes de derrière	»	5	»
Longueur du tronçon de la queue	»	1	10

DE LA FOUINE DE LA GUIANE. *

Nous donnons ici la figure d'un animal américain qui a été envoyé de la Guiane à M. Aubry, curé de Saint-Louis, et qui est en très-bon état, comme tout ce qu'on voit dans son cabinet. Quoique les dents manquent à cet animal, il m'a paru dans toutes ses autres parties si semblable à nos fouines par la forme du corps, que j'ai pensé qu'on pouvait le regarder comme une variété dans l'espèce de la fouine, dont celle-ci ne diffère que par la couleur du poil jaspé de noir et de blanc, par les taches de la tête, et par la queue plus courte. Cette fouine de la Guiane a vingt pouces de longueur du bout du museau jusqu'à la naissance de la queue; elle est plus grande par conséquent que notre fouine, qui n'a que seize pouces et demi ou dix-sept pouces; mais la queue est bien plus courte à proportion du corps. Le museau semble un peu plus allongé que celui de nos fouines; il est tout noir, et ce noir s'étend au-dessus des yeux, passe sous les oreilles le long du cou et se perd dans le poil brun des épaules. Il y a une grande

* Le même animal que le *grison*. — « Allamand nous a, le premier, fait connaître le *grison*... « Buffon en a aussi parlé sous le nom de *fouine de la Guiane*... » (Fréd. Cuvier.)

tache blanche au-dessus des yeux, qui s'étend sur tout le front, enveloppe les oreilles, et forme le long du cou une bande blanche et étroite qui se perd au delà du cou vers les épaules. Les oreilles sont tout à fait semblables à celles de nos fouines; le dessus de la tête paraît gris et mêlé de poils blancs; le cou est brun, mêlé de gris cendré, et le corps est couvert de poils mêlés comme celui du lapin que l'on appelle *riche,* c'est-à-dire de poil blanc et de poil noirâtre. Ces poils sont gris et cendrés à leur origine, ensuite bruns, noirs et blancs à leur extrémité. Le dessous de la mâchoire est d'un noir brun qui s'étend sous le cou et diminue de couleur sous le ventre, où il est d'un brun clair ou châtain. Les jambes et les pieds sont couverts d'un poil luisant d'un noir roussâtre, et les doigts des pieds ressemblent peut-être plus à ceux des écureuils et des rats qu'à ceux de la fouine. Le plus grand ongle des pieds de devant a quatre lignes de long, et le plus grand ongle des pieds de derrière n'en a que deux; la queue est beaucoup plus fournie de poil à sa naissance qu'à son extrémité; ce poil est châtain ou brun clair mêlé de poils blancs.

Un autre animal de Cayenne[1], qui a rapport avec le précédent, est celui dont nous donnons ici la figure. Il a été dessiné vivant à la foire Saint-Germain en 1768; il avait quinze pouces de longueur du bout du nez à l'origine de la queue, laquelle était longue de huit pouces, plus large et plus fournie de poils à sa naissance qu'à son extrémité. Cet animal était bas de jambes comme nos fouines ou nos martres. La forme de la tête est fort approchante de celle de la fouine, à l'exception des oreilles qui ne sont pas semblables. Le corps est couvert d'un poil laineux; il y a cinq doigts à chaque pied, armés de petits ongles comme ceux de nos fouines.

LE TAYRA OU GALERA.*

Cet animal, dont M. Browne nous a donné la description et la figure, est de la grandeur d'un petit lapin, et ressemble assez à la belette ou à la fouine; il se creuse un terrier; il a beaucoup de force dans les pieds de devant, qui sont considérablement plus courts que ceux de derrière; son museau est allongé, un peu pointu et garni d'une moustache; la mâchoire inférieure est beaucoup plus courte que la supérieure; il a six dents incisives et deux canines à chaque mâchoire, sans compter les mâchelières; sa langue est rude comme celle du chat; sa tête est oblongue; ses yeux, qui sont aussi un peu oblongs, sont à une égale distance des oreilles et de l'extrémité du museau; ses oreilles sont plates et assez semblables à celles de

1. Probablement un jeune *coati*, selon Desmarets.

* *Mustela barbara* (Linn.). — Genre *Gloutons* (Cuv.).

l'homme; ses pieds sont forts et faits pour creuser; les métatarses sont allongés, il y a cinq doigts à tous les pieds; la queue est longue et droite, et va toujours en diminuant; le corps est oblong et ressemble beaucoup à celui d'un gros rat; il est couvert de poils bruns, dont les uns sont assez longs et les autres beaucoup plus courts[a]. Cet animal nous paraît être une petite espèce de fouine ou de putois. M. Linnæus a soupçonné, avec quelque raison, que la belette noire du Brésil pourrait bien être le *galera* de M. Browne, et, en effet, les deux descriptions s'accordent assez pour qu'on puisse le présumer[b]; au reste, cette belette noire du Brésil se trouve aussi à la Guiane, où elle se nomme *tayra*[c]; et je soupçonne que le nom *galera*, dont M. Browne ne donne pas l'origine, est un mot corrompu et dérivé de tayra, qui est le vrai nom de cet animal.

DE LA GRANDE MARTE DE LA GUIANE. *

Cet animal, qui nous a été envoyé de Cayenne, est plus grand que notre marte de France; il a deux pieds de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; son poil est noir, à l'exception de celui de la tête et du cou jusqu'aux épaules, qui est grisâtre; le bout du nez et les naseaux sont noirs; le tour des yeux et des mâchoires, ainsi que le dessus du nez, sont d'un brun roussâtre. Il y a douze dents incisives, six en haut et six en bas; ces dernières sont les plus petites; les canines sont très-fortes, et nous n'avons pu compter les mâchelières. Il y a, comme dans la fouine et la marte de France, de longs poils en forme de moustaches de chaque côté du museau; les oreilles sont larges et presque rondes comme celles de nos fouines; il a sur le cou une grande tache d'un blanc jaune qui descend en s'élargissant sur la poitrine. Tous les pieds ont cinq doigts avec des ongles

a. *The history of Jamaïca* by Patr. Browne. Lond., 1756, chap. v, p. 485, tab. xlix, fig. 1.

b. *Mustela atra collo subtus maculâ albâ trilobâ. Habitat in Brasilia*..... Holmens. *Confer.* Browne. *Jam.* 485, tab. xlix, fig. 1. Galera. « Statura martis at nigra, pilis rigidioribus, auri- « culæ rotundæ villosæ. Area ante oculos cinerascens, maculæ sub medio collo non verò sub « gula. Mammæ pone umbilicum quatuor. » Nota. M. Browne dit, à la vérité, qu'il n'a pu voir que deux mamelles au bas du ventre, mais il se peut que les deux autres lui aient échappé; il dit aussi que le galera se trouve en Guinée, et la belette noire se trouve au contraire au Brésil, mais cela ne doit point arrêter, car tous les jours il arrive que des animaux du Brésil, premièrement transportés en Guinée et ensuite ailleurs, passent pour être de Guinée et réciproquement; en sorte que je suis de l'avis de M. Linnæus, et je crois que le galera de M. Browne est le même que la belette noire du Brésil.

c. *Mustela maxima atra Moschum redolens.* Tayra. *Grosse belette.* Cet animal en se frottant contre les arbres y laisse une espèce d'humeur onctueuse qui sent beaucoup le musc. Barrère, *Histoire naturelle de la France équinoxiale*, p. 155 et 156.

* Le même animal que le *taïra*. — « Marcgrave a, le premier, fait connaître le *taïra* sous le « nom de *carigueibeju*..... Buffon, à son tour, l'a décrit et figuré sous le nom de *grande marte* « *de la Guiane*... » (Fréd. Cuvier).

blanchâtres courbés en gouttières; les ongles des pieds de devant ont six lignes de longueur, et ceux de derrière cinq seulement.

La queue, qui a dix-huit pouces de long, et dont l'extrémité finit en pointe, est couverte de poils noirs comme celui du corps, mais longs de deux ou trois pouces; cette queue est plus longue à proportion que celle de notre marte, car elle est des trois quarts de la longueur du corps, tandis que dans cette dernière elle n'est que de la moitié.

DIGITIGRADES.

LA BELETTE. *

« La belette, appelée *moustelle* dans le Vivarais, est naturellement sau-
« vage et carnassière, la chair toute crue est l'aliment qu'elle préfère; elle
« exhale une odeur forte, surtout lorsqu'elle est irritée.

« Les belettes qu'on prend très-jeunes perdent leur caractère sauvage et
« revêche; ce caractère se change même en soumission et fidélité envers le
« maître qui pourvoit à leur subsistance.

« Une belette que j'ai conservée dix mois, et qu'on avait prise fort jeune,
« perdit une partie de son agilité naturelle lorsqu'elle fut réduite en capti-
« vité, et que je l'eus attachée à la chaîne; elle mordait furieusement lors-
« qu'elle avait faim; on lui coupa les quatre dents canines très-aiguës, qui
« déchiraient les mains jusqu'à l'os. Dépourvue de ses armes naturelles, et
« n'ayant plus que des dents molaires ou incisives, peu propres à déchirer,
« elle devint moins féroce, et comme elle avait sans cesse besoin de mes
« services pour manger ou dormir, elle commença à prendre de l'affection
« pour moi; car manger et dormir sont les deux fréquents besoins de cet
« animal.

« J'avais un petit fouet de fil qui pendait près de son lit; c'était un in-
« strument de punition lorsqu'elle essayait de mordre ou qu'elle se mettait
« en colère. Le fouet dompta tellement son caractère colérique, qu'elle
« tremblait, se couchait ventre à terre, et baissait la tête lorsqu'elle voyait
« prendre cet instrument. Je n'ai jamais vu la soumission extérieure mieux
« dépeinte dans aucun animal : ce qui prouve bien que les châtiments rai-
« sonnables employés à propos, accompagnés de soins, de caresses et de
« bienfaits, peuvent assujettir et attacher à l'homme les animaux sauvages
« que nous croyons peu susceptibles d'éducation et de reconnaissance.

* Voyez la nomenclature de la page 599 du IIe volume.

« Les belettes ont l'odorat exquis; elles sentent de douze pas un petit « morceau de viande gros comme un noyau de cerise, et plié dans du « papier.

« La belette est très-vorace; elle mange de la viande jusqu'à ce qu'elle « en soit remplie. Elle rend peu d'excréments, mais elle perd presque tout « par la transpiration et par les urines, qui sont épaisses et puantes.

« J'ai été singulièrement surpris de voir un jour ma belette, qui avait « faim, rompre sa chaîne de fil d'archal, sauter sur moi, entrer dans ma « poche, déchirer le petit paquet, et dévorer en un instant la viande que « j'y avais cachée.

« Ce petit animal, qui m'était si soumis, avait conservé d'ailleurs son « caractère pétulant, cruel et colérique pour tout autre que moi; il mordait « sans discrétion tous ceux qui voulaient badiner avec lui; les chats, enne- « mis de sa race, furent toujours l'objet de sa haine; il mordait au nez les « gros mâtins qui venaient le sentir lorsqu'il était dans mes mains; alors il « poussait un cri de colère et exhalait une odeur fétide qui faisait fuir tous « les animaux, criant *chi, chi, chi, chi*. J'ai vu des brebis, des chèvres, des « chevaux reculer à cette odeur, et il est certain que quelques maisons voi- « sines, où il ne manquait pas de souris, ne furent plus incommodées de « ces animaux tant que ma belette vécut.

« Les poussins, les rats et les oiseaux étaient surtout l'objet de sa cruauté; « la belette observe leur allure et s'élance ensuite prestement sur eux; elle « se plaît à répandre le sang dont elle se soûle, et sans être fatiguée du « carnage, elle tue dix à douze poussins de suite, éloignant la mère par « son odeur forte et désagréable qu'on sent à la distance de deux pas.

« Ma belette dormait la moitié du jour et toute la nuit; elle cherchait « dans mon cabinet un petit recoin à côté de moi; mon mouchoir ou une « poche étaient son lit, elle se plaisait à dormir dans le sein, elle se repliait « autour d'elle-même, dormait d'un sommeil profond, et n'était pas plus « grande dans cette attitude qu'une grosse noix du pays de l'espèce des « bombardes.

« Lorsqu'elle était une fois endormie, je pouvais la déplier; tous ses mus- « cles étaient alors relâchés et sans aucune tension; en la suspendant par la « tête, tout son corps était flasque, se pliait et pouvait faire le jeu du pendule « cinq à six fois avant que la bête s'éveillât, ce qui prouve la grande flexi- « bilité de l'épine du dos de cet animal.

« Ma belette avait un goût décidé pour le badinage, les agaceries, les « caresses et le chatouillement; elle s'étendait alors sur le dos ou sur le « ventre, se ruait et mordait tout doucement, comme les jeunes chiens qui « badinent. Elle avait même appris une sorte de danse, et lorsque je frap- « pais avec les doigts sur une table, elle tournait autour de la main, se « levait droite, allait par sauts et par bonds, faisant entendre quelques mur-

« mures de joie; mais bientôt fatiguée, elle se laissait aller au sommeil et « dormait presque dans l'instant.

« La belette dort repliée autour d'elle-même comme un peloton, la tête « entre les deux jambes de derrière; le museau sort alors un peu au dehors, « ce qui facilite la respiration ; cependant, lorsqu'elle n'est pas couchée à « son aise, elle dort dans une autre posture, la tête couchée sur son lit de « repos, mais elle se plaît et dort bien plus longtemps lorsqu'elle peut se « plier en peloton; il faut pour cela qu'elle ait une place commode. Elle « avait pris l'habitude de se glisser sous mes draps, de chercher un des « points du matelas qui forme un enfoncement, et d'y dormir des six heures « entières.

« La belette est très-rusée : l'ayant fouettée pour avoir fait ses ordures « sur mes papiers, contre son usage, elle vint dormir auprès de moi sur ma « table; la crainte l'éveilla souvent au moindre bruit, elle ne changea pas « de place, mais elle observa, les yeux ouverts, ma démarche, faisant sem- « blant de dormir. Elle connaissait parfaitement le ton de caresse ou de « menace, et j'ai été souvent surpris de trouver tant d'intelligence dans une « bête si petite dans l'ordre des quadrupèdes.

« Les phénomènes que nous présente la belette sont parfaitement expli- « qués. La belette a l'épine du dos très-flexible; elle se fourre dans des « trous de sept lignes de largeur, elle se plie et replie en tout sens; son poil, « ou plutôt sa belle soie, est très-fine et très-souple; une langue, très-large « pour le corps, saisit toutes les surfaces plates, saillantes et rentrantes; « elle aime à lécher; ses pattes sont larges et point racornies, courtes; le « sens du toucher étant ainsi répandu dans tout le corps de la bête, elle a « appris à s'en servir, ce qui motive le jugement que nous portons de son « intelligence. Ce sens est d'ailleurs très-bien servi par ceux de l'odorat et « de la vue.

« Lorsque j'oubliais de lui donner à manger, elle se levait de nuit, et se « rendait d'une maison à une autre à Antragues, où elle mangeait chaque « jour. Elle allait par les chemins les plus courts, descendant d'abord dans « un balcon et dans la rue, descendant encore et montant plusieurs mar- « ches, entrant dans une basse-cour, passant à travers des amas de feuilles « sèches de châtaigniers de trois pieds de hauteur, pour prendre le plus « court chemin, ce qui fait voir que l'odorat guide cet animal; elle passait « ensuite dans la cuisine, où elle mangeait à l'aise, après avoir fait un « chemin de deux cents pas.

« Le mâle est très-libertin : je l'ai vu se satisfaire sur un autre mâle « mort et empaillé; mille caresses et murmures de joie et de désir l'ani- « maient : en sentant mes mains qui avaient touché ce cadavre, il reconnut « une odeur qui lui plaisait si fort, qu'il restait immobile pour la savourer « à son aise.

« Ma belette bâillait souvent ; elle se levait, après avoir dormi, en tirail-
« lant ses membres et soulevant le dos en arc. Elle léchait l'eau en buvant;
« sa langue était âpre et hérissée de pointes; elle ronflait quelquefois en
« dormant, et avait communiqué son odeur forte et désagréable à une petite
« cage où elle avait son lit; son petit matelas était aussi puant qu'elle-même
« dans l'état de colère.

« Ma belette souffrait impatiemment d'être renfermée dans sa cage, et
« elle aimait la compagnie et les caresses; elle avait rongé à différentes
« reprises quatre petits bâtons pour se faire une issue pour sortir de sa
« prison.

« Cet animal aime extrêmement la propreté ; sa robe est toujours luisante.

« En faisant observer un certain régime à ces bêtes, on peut tempérer
« l'odeur forte qu'elles exhalent, et leur affreuse puanteur lorsqu'elles sont
« en colère. Le laitage adoucit beaucoup leurs humeurs, de même que le
« régime végétal.

« Les belettes ont les yeux étincelants et lumineux ; mais cette lumière
« n'est point propre à cet animal, elle n'est point électrique et ne réside
« pas dans l'organe de la vue : ce n'est qu'une simple réflexion de lumière
« qui a lieu toutes les fois que l'œil de l'observateur est placé entre la
« lumière et les yeux de la belette, ou qu'une bougie se trouve entre les
« yeux de l'observateur et de l'animal. Ce phénomène est commun à un
« grand nombre de quadrupèdes et à quelques serpents, et cette cause est
« prouvée par les expériences que j'ai lues en 1780 à l'Académie des
« Sciences sur les yeux des chats, etc.

« Les observations de M. de Buffon, la description anatomique de M. Dau-
« benton, la lettre de M. Giély[1], et le présent détail, forment l'histoire com-
« plète de la belette. M. de Buffon dit que ces animaux ne s'apprivoisent
« pas et demeurent sauvages dans des cages de fer : je sais par expérience
« que cela est vrai, lorsque les belettes sont prises vieilles ou même à l'âge
« de trois ou quatre mois. Pour donner aux belettes l'éducation dont elles
« sont susceptibles, et leur faire goûter la domesticité, il faut les prendre
« jeunes et lorsqu'elles ne peuvent s'enfuir : on fut obligé de couper les
« quatre dents canines de celle qu'on m'apporta à Antragues, et de la châtier
« souvent pour fléchir son caractère.

« On voit d'après tout ce que j'ai dit sur cet animal, que, quelque petit
« qu'il soit, c'est un de ceux que la nature a le moins négligés. Dans l'état
« sauvage c'est le tigre des petits individus; il se garantit par son agilité
« des quadrupèdes plus grands que lui, et il est bien servi par l'oreille et
« par la vue. Il est pourvu d'armes offensives, dont il fait usage en peu de
« temps avec une sorte de discernement; il aime le sang et le carnage; il se

1. Voyez, un peu plus loin, cette lettre.

« plaît à la destruction sans qu'il ait même besoin de satisfaire son appétit.

« En état de domesticité, ses sens se perfectionnent et ses mœurs s'adou-« cissent par le châtiment. La belette devient susceptible d'amitié, de recon-« naissance et de crainte; elle s'attache à celui qui la nourrit, qu'elle « reconnaît à l'odorat et à la simple vue. Elle est rusée et libertine à « l'excès ; elle aime les caresses, le repos et le sommeil ; elle est gourmande, « et si vorace qu'elle pèse jusqu'à un cinquième de plus après ses repas. Sa « vue est perçante, son oreille bonne, l'odorat est exquis; le sens du tou-« cher est répandu dans tout son corps, et la flexibilité de ce petit corps « menu et long favorise infiniment la bonté de ce sens en lui-même. Tous « ces phénomènes tiennent à l'état de ses sens, qui sont achevés et parfaits.» (*Extrait d'une lettre adressée à M. le comte de Buffon.*)

Ces observations sur les habitudes de la belette en domesticité s'accordent parfaitement avec celles que mademoiselle de Laistre a faites sur cet animal, et qu'elle a bien voulu me communiquer par une lettre datée de Brienne le 6 décembre 1782.

« Le hasard, dit mademoiselle de Laistre, m'a procuré une jeune belette « de la petite espèce. Sollicitée par quelqu'un à qui elle faisait pitié, et sa « faiblesse m'en inspirant, je lui donnai mes soins. Les deux premiers jours, « je la nourris de lait chaud ; mais jugeant qu'il lui fallait des aliments qui « eussent plus de consistance, je lui présentai de la viande crue qu'elle « mangea avec plaisir; depuis elle a vécu de bœuf, de veau ou de mouton « indifféremment, et s'est privée au point qu'il n'y a point de chien plus « familier.

« J'ose vous assurer que ce petit animal ne préfère pas la victuaille cor-« rompue; il ne se soucie pas même de celle qui est hâlée; c'est toujours « la plus fraîche qu'il choisit : à la vérité il mange avec avidité et s'éloigne, « mais souvent aussi il mange dans ma main ou sur mes genoux; il préfère « même prendre les morceaux de ma main. Il aime beaucoup le lait : je « lui en présente dans un vase, il se met auprès et me regarde; je le lui « verse peu à peu dans ma main, il en boit beaucoup; mais si je n'ai pas « cette complaisance à peine en goûte-t-il. Lorsqu'il est rassasié il va ordi-« nairement dormir, mais il fait des repas plus légers qui ne troublent « point ses plaisirs : ma chambre est l'endroit qu'il habite. Par des parfums « j'ai trouvé moyen de chasser son odeur; c'est dans un de mes matelas, « où il a trouvé moyen de s'introduire par un défaut de la couture, qu'il « dort pendant le jour : la nuit je le mets dans une boîte grillée; toujours « il y entre avec peine et en sort avec joie. Si on lui donne la liberté avant « que je sois levée, après mille gentillesses qu'il fait sur mon lit, il y entre et « vient dormir dans ma main ou sur mon sein. Suis-je levée la première, « pendant une grande demi-heure il me fait des caresses, se joue avec mes « doigts comme un jeune chien, saute sur ma tête, sur mon cou, tourne

« autour de mes bras, de mon corps avec une légèreté et des agréments « que je n'ai vus à aucun quadrupède. Je lui présente les mains à plus « de trois pieds, il saute dedans sans jamais manquer. Il a beaucoup de « finesse et singulièrement de ruses pour venir à ses fins, et semble ne « vouloir faire ce qu'on lui défend que pour agacer : dès que vous ne le « regardez plus, sa volonté cesse. Comme il semble ne jouer que pour plaire, « seul il ne joue jamais, et à chaque saut qu'il fait, à chaque fois qu'il « tourne, il regarde si vous l'examinez ; si vous cessez, il va dormir. Dans « le temps qu'il est le plus endormi, le réveillez-vous, il entre en gaieté, « agace et joue avec autant de grâce que si on ne l'eût pas éveillé ; il ne « montre d'humeur que lorsqu'on l'enferme ou qu'on le contrarie trop « longtemps, et par de petits grognements très-différents l'un de l'autre il « montre sa joie et son humeur.

« Au milieu de vingt personnes, ce petit animal distingue ma voix, « cherche à me voir et saute par-dessus tout le monde pour venir à moi ; « son jeu avec moi est plus gai, ses caresses sont plus pressantes ; avec ses « deux petites pattes il me flatte le menton avec des grâces et une joie qui « peignent le plaisir : je suis la seule qu'il caresse de cette manière, mille « autres petites préférences me prouvent qu'il m'est réellement attaché. « Lorsqu'il me voit habiller pour sortir, il ne me quitte pas ; quand avec « peine je m'en suis débarrassée, j'ai un petit meuble près ma porte, il va « s'y cacher ; et lorsque je passe il saute si adroitement sur moi que « souvent je ne m'en aperçois pas.

« Il semble beaucoup tenir de l'écureuil par la vivacité, la souplesse, la « voix, le petit grognement : pendant les nuits d'été, il criait en courant, « et était en mouvement presque toute la nuit ; depuis qu'il fait froid je ne « l'ai point entendu. Quelquefois le jour, sur mon lit, lorsqu'il fait soleil, « il tourne, se retourne, se culbute et grogne pendant quelques instants. « Son penchant à boire dans ma main où je mets très-peu de lait à la fois, « et qu'il boit toujours en prenant les petites gouttes et les bords où il y en « a le moins, semblerait annoncer qu'il boit de la rosée. Rarement il boit « de l'eau, et ce n'est qu'au grand besoin et à défaut de lait ; alors il ne fait « que rafraîchir sa langue une fois ou deux ; il paraît même craindre l'eau. « Pendant les chaleurs il s'épluchait beaucoup ; je lui fis présenter de l'eau « dans une assiette, je l'agaçai pour l'y faire entrer, jamais je n'y pus « réussir. Je fis mouiller un linge et le mis près de lui ; il se roula dedans « avec une joie extrême. Une singularité de ce charmant animal est sa « curiosité : je ne puis ouvrir une armoire, une boîte, regarder un papier « qu'il ne vienne regarder avec moi. Si, pour me contrarier, il s'écarte ou « entre dans quelques endroits où je crains de le voir, je prends un papier « ou un livre que je regarde avec attention ; aussitôt il accourt sur ma « main et parcourt ce que je tiens avec un air de satisfaire sa curiosité.

« J'observerai encore qu'il joue avec un jeune chat et un jeune chien, l'un « et l'autre déjà gros, se met autour de leur cou, de leurs pattes, sur leur « dos, sans qu'ils se fassent de mal, etc. »

DE LA BELETTE ET DE L'HERMINE.

Je dois citer ici avec éloge et reconnaissance une lettre qui m'a été écrite par Mme la comtesse de Noyan, datée au château de la Mancelière en Bretagne, le 20 juillet 1771 :

« Vous êtes trop juste, Monsieur, pour ne pas faire réparation d'honneur « à ceux que vous avez offensés. Vous avez fait un outrage à la race de « l'hermine en l'annonçant comme une bête que l'on ne pouvait apprivoi- « ser. J'en ai une depuis un mois que l'on a prise dans mon jardin, qui, « reconnaissante des soins que je prends d'elle, vient m'embrasser, me « lécher et jouer avec moi comme le pourrait faire un petit chien. Elle est « à peu près de la taille d'une belette, roussâtre sur le dos, le ventre et les « pattes blanches; cinq belles petites griffes à ses jolies petites pattes; sa « bouche bien fendue, et ses dents pointues comme des aiguilles; le tour « des oreilles blanc, la barbe longue, blanche et noire, et le bout de la « queue d'un beau noir. Sa vivacité surpasse celle de l'écureuil..... Cette « jolie petite bête jouissant de sa liberté jusqu'à l'heure que nous nous « retirons, joue, vole nos sacs d'ouvrage et tout ce qu'elle peut emporter. »

J'avoue que je ne me suis peut-être pas assez occupé de l'éducation des belettes et des hermines que j'ai fait nourrir, car toutes m'ont paru également farouches. Je ne doute pas néanmoins de ce que me marque Mme de Noyan, et d'autant moins que voici un second exemple qui confirme le premier.

M. Giély de Mornas, dans le Comtat Venaissin, m'écrit dans les termes suivants :

« Un homme ayant trouvé une portée de jeunes belettes, résolut d'en « élever une, et le succès répondit promptement à ses soins. Ce petit animal « s'attacha à lui, et il s'amusa à l'exercer un jour de fête dans une prome- « nade publique, où la jeune belette le suivit constamment, et sans prendre « le change pendant plus de six cents pas, et dans tous les détours qu'il fit « à travers les spectateurs. Cet homme donna ensuite ce joli animal à ma « femme. La méthode de les apprivoiser est de les manier souvent en leur « passant doucement la main sur le dos, mais aussi de les gronder, et « même de les battre si elles mordent. Elle est, comme la belette ordinaire « et le roselet, rousse supérieurement, et blanche inférieurement. Le « fouet de la queue est d'un poil brun approchant du noir; elle n'a que « cinq semaines, et j'ignore si avec l'âge ce poil du bout de la queue ne « deviendra pas tout noir. Le tour des oreilles n'est pas blanc comme au

« roselet, mais elle a comme lui l'extrémité des deux pattes de devant « blanches, les deux de derrière étant rousses, même par-dessous. Elle a « une petite tache blanche sur le nez, et deux petites taches rousses oblon- « gues, isolées dans le blanc au-dessous des yeux, selon la longueur du « museau. Elle n'exhale encore aucune mauvaise odeur, et ma femme, qui « a élevé plusieurs de ces animaux, assure qu'elle n'a jamais été incommo- « dée de leur odeur, excepté les cas où quelqu'un les excédait et les irritait. « On la nourrit de lait, de viande bouillie et d'eau ; elle mange peu, et « prend son repas en moins de quinze secondes; à moins qu'elle n'ait bien « faim, elle ne mange pas le miel qu'on lui présente. Cet animal est propre, « et s'il dort sur vous et que ses besoins l'éveillent, il vous gratte pour le « mettre à terre.

« Au surplus, cette belette est très-familière et très-gaie; ce n'est pas « contrainte ni tolérance, c'est plaisir, goût, attachement. Rechercher les « caresses, provoquer les agaceries, se coucher sur le dos, et répondre à la « main qui le flatte de mille petits coups de pattes et de dents très-aiguës, « dont elle sait modérer et retenir l'impression au simple chatouillement, « sans jamais s'oublier; me suivre partout, me grimper et parcourir tout « le corps, s'insinuer dans mes poches, dans ma manche, dans mon sein, « et de là m'inviter au badinage, dormir sur moi, manger à table sur mon « assiette, boire dans mon gobelet, me baiser la bouche et sucer ma salive « qu'elle paraît aimer beaucoup (sa langue est rude comme celle du chat); « folâtrer sans cesse sur mon bureau pendant que j'écris, et jouer seule et « sans agacerie ni retour de ma part avec mes mains et ma plume : voilà « la mignarderie de ce petit animal..... Si je me prête à son jeu, il le conti- « nuera deux heures de suite et jusqu'à la lassitude [a]. »

Par une seconde lettre de M. Giély de Mornas, du 15 août 1775, il m'in- forme que sa belette a été tuée par accident, et il ajoute les observations suivantes :

« 1° Ses excréments commençaient à empuantir le lieu où je la logeais; « il faut y apporter beaucoup de soins et de propreté, et la nourrir plus sou- « vent d'œufs ou d'omelette aux herbes que de viande;

« 2° Il ne faut pas la toucher ni la prendre pendant qu'elle prend son « repas; dans ce court intervalle elle est intraitable;

« 3° Elle me saigna des poussins qu'on avait placés à sa portée par inad- « vertance, mais elle n'a jamais osé attaquer de front de gros poulets que « j'engraissais en cage; ils la harcelaient et la mettaient en fuite à coups « de bec. Il était amusant d'observer les ruses et les feintes qu'elle em- « ployait pour tâcher de les surprendre;

« 4° Quant à sa familiarité et aux grâces de son badinage, et même à son

a. Lettre de M. Giély à M. de Buffon: Mornas, 16 juin 1775.

« attachement, je n'ai rien avancé qui ne se soit soutenu jusqu'à sa fin pré-« maturée : seulement elle s'oubliait parfois dans la chaleur de ses agace-« ries, et comme par transports elle serrait un peu trop les dents; mais la « correction opérait d'abord l'amendement. Il faut, lorsqu'on la corrige, « la gronder et la frapper postérieurement, et jamais vers la tête, ce qui « les irrite;

« 5° Elle n'avait pas beaucoup grossi, et était probablement de la petite « espèce; car, lors de son accident, c'est-à-dire ayant plus de deux mois, « tout son corps glissait encore dans le même collier. »

On trouve, dans l'*Histoire naturelle de la Norwége* par Pontoppidan, les observations suivantes :

« En Norwége, l'hermine fait sa demeure dans des monceaux de pierres. « Cet animal pourrait bien être de l'espèce des belettes. Sa peau est blan-« che, à l'exception du cou, qui est taché de noir. Celles de Norwége et de « Laponie conservent leur blancheur mieux que celles de Moscovie, qui « jaunissent plus facilement; et c'est par cette raison que les premières sont « recherchées à Pétersbourg même. L'hermine prend des souris comme les « chats, et emporte sa proie quand cela lui est possible. Elle aime parti-« culièrement les œufs, et lorsque la mer est calme elle passe à la nage « dans les îles voisines des côtes de Norwége, où elle trouve une grande « quantité d'oiseaux de mer. On prétend qu'une hermine venant à faire des « petits sur une île, les ramène au continent sur un morceau de bois qu'elle « dirige avec son museau. Quelque petit que soit cet animal, il fait périr « les plus grands, tels que l'élan et l'ours; il saute dans l'une de leurs « oreilles pendant qu'ils dorment, et s'y accroche si fortement avec ses « dents, qu'ils ne peuvent s'en débarrasser. Il surprend de la même « manière les aigles et les coqs de bruyère, sur lesquels il s'attache, et « ne les quitte pas, même lorsqu'ils s'envolent, que la perte de leur sang « ne les fasse tomber [a]. »

DE LA ZIBELINE. *

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de la zibeline, que quelques faits rapportés par les voyageurs russes, et qui ont été insérés dans les derniers volumes de l'*Histoire générale des voyages*.

« Les zibelines vivent dans des trous, leurs nids sont ou dans des creux « d'arbres ou dans leurs troncs couverts de mousse, ou sous leurs racines,

a. *Histoire naturelle de Norwége*, par Pontoppidan. *Journal étranger*, juin 1756.

* Voyez la nomenclature de la page 499 du IIIe volume.

« ou sur des hauteurs parsemées de rochers. Elles construisent ces nids de « mousse, de branches et de gazon. Elles restent dans leurs trous ou dans « leurs nids pendant douze heures en hiver comme en été, et le reste du « temps elles vont chercher leur nourriture. En attendant la plus belle « saison, elles se nourrissent de belettes, d'hermines, d'écureuils, et surtout « de lièvres. Mais dans le temps des fruits elles mangent des baies, et plus « volontiers le fruit du sorbier. En hiver elles attrapent des oiseaux et des « coqs de bois. Quand il fait de la neige, elles se retirent dans leurs trous, « où elles restent quelquefois trois semaines. Elles s'accouplent au mois de « janvier. Leurs amours durent un mois, et souvent excitent des combats « sanglants entre les mâles. Après l'accouplement, elles gardent leurs nids « environ quinze jours. Elles mettent bas vers la fin de mars, et font depuis « trois jusqu'à cinq petits qu'elles allaitent pendant quatre ou six semaines.

« On ne les chasse qu'en hiver, et les chasseurs vont ensemble jusqu'au « nombre de quarante à cette chasse; ils y vont en canots, et prennent des « provisions pour trois ou quatre mois. Ils ont un chef qui, arrivé au lieu « du rendez-vous, ainsi que tous les chasseurs, assigne à chaque bande « son quartier, et tous les chasseurs doivent lui obéir. On écarte la neige « où l'on veut dresser des piéges; chaque chasseur en dresse vingt par « jour. On choisit un petit espace auprès des arbres; on l'entoure à une « certaine hauteur de pieux pointus; on le couvre de petites planches, afin « que la neige ne tombe pas dedans; on y laisse une entrée fort étroite, « au-dessus de laquelle est placée une poutre qui n'est suspendue que par « un léger morceau de bois, et sitôt que la zibeline y touche pour prendre « le morceau de viande ou de poisson qu'on a mis pour amorce, la bascule « tombe et la tue. On porte toutes les zibelines au conducteur général, ou « bien on les cache dans des trous d'arbres, de crainte que les Tunguses ou « d'autres peuples sauvages ne viennent les enlever de force. Si les zibelines « ne se prennent pas dans les piéges, on a recours aux filets. Quand le « chasseur a trouvé la trace d'un de ces animaux, il la suit jusqu'à son « terrier, et l'oblige d'en sortir au moyen de la fumée du feu qu'il allume; « il tend son filet autour de l'endroit où la trace finit, et se tient deux ou « trois jours de suite aux aguets avec son chien; ce filet a treize toises de « long sur quatre ou cinq pieds de haut. Lorsque la zibeline sort de son « terrier, elle manque rarement de se prendre, et quand elle est bien embar-« rassée dans le filet les chiens l'étranglent. Si on les voit sur les arbres, on « les tue à coups de flèches, dont la pointe est obtuse pour ne point endom-« mager la peau. La chasse étant finie, on regagne le rendez-vous général, « et on se rembarque aussitôt que les rivières sont devenues navigables par « le dégel[a]. »

a. *Histoire générale des Voyages*, t. XIX. p. 144 et suiv.

DU VANSIRE. *

Le vansire est, comme nous l'avons dit, un animal de Madagascar et de l'intérieur de l'Afrique, qui ressemble beaucoup au furet, à l'exception du nombre et de la forme des dents, et de la longueur de la queue, qui est beaucoup plus grande dans le vansire que dans notre furet. Un animal qui nous a été envoyé de la partie orientale de l'Afrique sous le nom de *neipse;* par sa forme, aussi bien que par cette dénomination, j'ai reconnu que c'était une espèce de furet, car *nems* ou *nims*[1] est le nom du furet en langue arabe; et ces furets d'Arabie, ou ces *nems*, ressemblent beaucoup plus au vansire qu'à nos furets d'Europe. Voici la description qu'en a faite M. de Sève :

« Le *nems* est un vrai furet, à le considérer dans le détail de sa forme et « de sa souplesse; quand il marche, il s'allonge et paraît bas de jambes. Il « a beaucoup de conformité avec nos furets. Celui-ci était mâle, et avait « treize pouces dix lignes de longueur du museau à l'anus, le tronçon de « la queue un pied; la hauteur du train de devant est de cinq pouces six « lignes, celle du train de derrière six pouces six lignes; l'oreille est sans « poil, et de la même forme que celle du furet commun. Son œil est vif, « et l'iris d'un fauve foncé. Son museau, qui est très-fin, ne m'a pas paru « avoir de moustaches; tout le corps est couvert d'un poil long, jaspé d'un « brun foncé, mêlé d'un blanc sale, qui a dix lignes de longueur, ce qui « fait que par ses rayures il ressemble au lapin *riche*. Le ventre est couvert « d'un poil fauve clair sans mélange. Le fond du poil de la tête, autour de « l'œil, est d'une couleur jaunâtre claire, et sur le nez, les joues, les « autres parties de la face où le poil est court, un ton fauve plus ou moins « brun par endroits règne partout sans mélange, se continue et se perd « en diminuant dans les parties de la tête au-dessus des yeux. Ses jambes « sont couvertes d'un poil ras fauve foncé; les pattes ont quatre doigts, « et un petit doigt par derrière. Les ongles sont petits et noirs; la queue, « qui est au moins du double plus longue que celle de nos furets, est « très-grosse au commencement du tronçon, et très-menue au bout, qui « finit en pointe. De grands poils jaspés, comme sur le corps, couvrent « cette queue. Cet animal ne boit point, à ce qu'a dit avoir observé le garçon « qui en a soin. »

DU VANSIRE (*suite*).

M. Forster a bien voulu m'envoyer les remarques suivantes au sujet de cet animal : « J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance, « un animal du genre des mangoustes, qui venait de l'île de Madagascar,

* Voyez la nomenclature de la page 466 du III[e] volume.

1. Voyez la note 1 de la page 463 du III[e] volume.

« et qui répondait exactement à la description du vansire donnée par M. de « Buffon [1]. Il se plaisait beaucoup à être dans un baquet rempli d'eau, d'où « il sortait de temps en temps. Le garde qui prenait soin de la ménagerie « nous assura que lorsqu'on tenait cet animal pendant quelque temps à sec « et hors de l'eau, il s'y replongeait avec empressement, dès qu'on lui en « laissait la liberté. La figure qu'en a donnée M. de Buffon est assez exacte, « mais elle paraît un peu trop allongée, parce qu'elle a été donnée sur « une peau bourrée de cet animal, et d'ailleurs le poil est plus court que « celui du vansire de la ménagerie du Cap. Ce dernier était à peu près de « la taille de la marte ordinaire; sa queue égalait en longueur celle du « corps jusqu'à la tête; son poil était de couleur brune noirâtre; il y avait « cinq doigts à chaque pied, bien divisés et sans membranes. Les dents « incisives étaient au nombre de six, tant en haut qu'en bas; il y avait « huit mâchelières à chaque mâchoire, c'est-à-dire quatre de chaque côté, « et les canines étaient isolées, ce qui fait en tout trente-deux dents [2]. L'ani- « mal marchait, comme les mangoustes, en appuyant sur le talon. »

LA PETITE FOUINE DE MADAGASCAR. *

Il y a plusieurs variétés dans l'espèce de la fouine; nous donnons ici la description d'une petite fouine qu'on trouve à Madagascar.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
La longueur du corps du bout du nez à l'origine de la queue est de......	1	2	4

Elle a, comme toutes les fouines, les jambes courtes et le corps allongé; sa tête est longue et menue; les oreilles sont larges et courtes; la queue est couverte de longs poils.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Le tronçon de cette queue est de....	»	5	9
La longueur totale de la queue, y compris celle du poil, est de..........	»	8	»
Les poils de l'extrémité de la queue ont...	»	2	3
Les poils de dessus le corps ont...	»	»	11

Leur couleur est un brun roussâtre, ou musc foncé teint de fauve rouge, ce qui est produit par le mélange des poils qui sont brun foncé dans la longueur et fauve rouge à la pointe; ce fauve foncé ou rougeâtre est le dominant aux faces latérales de la tête, sous le ventre et le cou. Cette petite fouine diffère de nos fouines par la couleur qui est plus rougeâtre, et par la queue qui est touffue, longue, couverte de grands poils, large à son origine, et qui se termine en une pointe très-déliée.

1. Page 466 du III[e] volume.
2. Dans les *mangoustes*, le nombre des dents est de quarante.
* Probablement le même animal que le *vansire*.

DE LA MOUFFETTE DU CHILI. *

M. Dombey, correspondant du cabinet du Roi, et que nous avons eu occasion de citer plusieurs fois, nous a apporté la dépouille d'un individu de cette espèce. Cette mouffette se trouve au Chili, et appartient à la famille du zorille, du conépate et d'autres animaux appelés *bêtes puantes,* et qui se trouvent également dans l'Amérique méridionale. Ses habitudes, sur lesquelles nous n'avons reçu aucune observation particulière, doivent être assez semblables à celles de ces animaux puants dont elle se rapproche par sa conformation, ainsi que par la distribution de ses couleurs. L'individu dont nous avons vu la peau bourrée était mâle: il avait la tête large et courte, les oreilles rondes et un peu aplaties, le corps épais et large à l'endroit des reins, les cuisses larges et charnues, les jambes courtes, les pieds petits, cinq doigts à chaque pied, et les ongles longs, crochus et recourbés en gouttière [a]. Sa queue, relevée au-dessus du dos comme celle des écureuils, était large et garnie de poils touffus, longs de près de trois pouces. Le poil qui couvrait sa tête, son corps, ses jambes et le dessus de sa queue vers l'origine de cette partie, avait en quelques endroits un pouce de longueur, et était d'un brun noirâtre et luisant; le reste du poil qui garnissait sa queue était blanc, et l'on voyait sur le dos deux larges bandes blanches qui se réunissaient en une seule [b].

DE LA LOUTRE. **

Pontoppidan assure qu'en Norwége la loutre se trouve également autour des eaux salées comme autour des eaux douces, qu'elle établit sa demeure dans des monceaux de pierres, d'où les chasseurs la font sortir en imitant sa voix, au moyen d'un petit sifflet : il ajoute qu'elle ne mange que les parties grosses du poisson, et qu'une loutre apprivoisée, à laquelle on donnait tous les jours un peu de lait, rapportait continuellement du poisson à la maison [c].

a. L'ongle le plus long des pieds de devant, avait onze lignes de longueur; et celui des pieds de derrière, cinq lignes.

b. Cet individu avait un pied sept pouces trois lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus; et la queue était longue de sept pouces quatre lignes, en y comprenant la longueur du poil : les dents manquaient à la dépouille.

c. *Histoire naturelle de la Norwége*, par Pontoppidan. *Journal étranger*, juin 1756.

* *Mephitis chiliensis* (Geoff.). — Selon Desmarets, espèce distincte; simple variété du *chinche,* selon Cuvier. « La *mouffette du Chili* n'en paraît, dit-il, qu'une variété mal conservée. »

** Voyez la nomenclature de la page 588 du IIe volume.

DE LA LOUTRE (*suite*).

Nous avons dit que la loutre ne paraissait pas susceptible d'éducation, et que nous n'avions pu réussir à l'apprivoiser; mais des tentatives sans succès ne démontrent rien, et nous avons souvent reconnu qu'il ne fallait pas trop restreindre le pouvoir de l'éducation sur les animaux : ceux même qui semblent le plus s'y refuser cèdent néanmoins et s'y soumettent dans certaines circonstances; le tout est de rencontrer ces circonstances favorables et de trouver le point flexible de leur naturel, d'y appuyer ensuite assez pour former une première habitude de nécessité ou de besoin, qui bientôt s'assujettit toutes les autres. L'éducation de la loutre dont on va parler en est un exemple. Voici ce que M. le marquis de Courtivron, mon confrère à l'Académie des Sciences, a bien voulu m'écrire, en date du 15 octobre 1779, sur une loutre très-privée et très-docile qu'il a vue à Autun :

« Vous autorisez, Monsieur, ceux qui ont quelques observations sur les « animaux à vous les communiquer, même quand elles ne sont pas absolu- « ment conformes à ce qui peut paraître avoir été votre première opinion. « En relisant l'article de la loutre, j'ai vu que vous doutez de la facilité « qu'on aurait d'apprivoiser cet animal. Dans ce que je vais vous dire, je « ne rapporterai rien que je n'aie vu, et que mille personnes n'aient vu « comme moi à l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand, à Autun, dans les années « 1775 et 1776; j'ai vu, dis-je, pendant l'espace de près de deux ans, à « différentes fois, une loutre femelle qui avait été apportée peu de temps « après sa naissance dans ce couvent, et que les tourières s'étaient plu à « élever; elles l'avaient nourri de lait jusqu'à deux mois d'âge, qu'elles « commencèrent à accoutumer cette jeune loutre à toutes sortes d'aliments; « elle mangeait des restes de soupe, de petits fruits, des racines, des « légumes, de la viande et du poisson; mais elle ne voulait point de poisson « cuit, et elle ne mangeait le poisson cru que lorsqu'il était de la plus « grande fraîcheur; s'il avait plus d'un jour elle n'y touchait pas. J'essayai « de lui donner de petites carpes; elle mangeait celles qui étaient vives, et « pour les mortes elle les visitait en ouvrant l'ouïe avec sa patte, la flairait, « et le plus souvent les laissait, même quand on les lui présentait avant de « lui en donner de vives. Cette loutre était privée comme un chien, elle « répondait au nom de *loup-loup* que lui avaient donné les tourières; elle « les suivait, et je l'ai vue revenir à leur voix du bout d'une vaste cour où « elle se promenait en liberté, et quoique étranger je m'en faisais suivre « en l'appelant par son nom; elle était familiarisée avec le chat des tou- « rières, avec lequel elle avait été élevée, et jouait avec le chien du jardi- « nier, qu'elle avait aussi connu de bonne heure : pour tous les autres

« chiens et chats, quand ils approchaient d'elle, elle les battait. Un jour « j'avais un petit épagneul avec moi, elle ne lui dit rien d'abord, mais le « chien ayant été la flairer, elle lui donna vingt soufflets avec ses pattes de « devant, comme les chats ont coutume de faire lorsqu'ils attaquent de « petits chiens, et le poursuivit à coups de nez et de tête jusqu'entre mes « jambes; et depuis, toutes les fois qu'elle le vit, elle le poursuivit de « même; tant que les chiens ne se défendaient pas, elle ne se servait pas de « ses dents, mais si le chien faisait tête et voulait mordre, alors le combat « devenait à outrance; et j'ai vu des chiens assez gros déchirés et bien « mordus prendre le parti de la fuite.

« Cette loutre habitait la chambre des tourières, et la nuit elle couchait « sur leur lit; le jour elle se tenait ordinairement sur une chaise de paille « où elle dormait couchée en rond, et quand la fantaisie lui en prenait, elle « allait se mettre la tête et les pattes de devant dans un seau d'eau qui « était à son usage, ensuite elle se secouait et venait se remettre sur sa « chaise ou allait se promener dans la cour ou dans la maison extérieure; « je l'ai vue plusieurs fois couchée au soleil, alors elle fermait les yeux; je « l'ai portée, maniée, prise par les pattes et flattée, elle jouait avec mes « mains, les mordait insensiblement et faisait petites dents, si cela peut se « dire comme on dit que les chats font patte de velours. Je la menai un « jour auprès d'une petite flaque d'eau, où la rivière d'Aroux en laisse « lorsqu'elle est débordée : ce qui vous paraîtra surprenant, et ce qui « m'étonnait aussi, c'est qu'elle parut craindre de voir de l'eau en si grand « volume; elle n'y entra pas, passé le bord où elle se mouilla la tête comme « dans le seau; je la fis jeter à quelques pas dans l'eau, elle regagna le « bord bien vite avec une sorte d'effroi, et nous suivit très-contente de « retrouver ses tourières. Si on peut raisonner d'après un seul fait et un « seul individu, la nature paraît n'avoir pas donné à cet animal le même « instinct qu'aux canards qui barbotent aussitôt qu'ils sont éclos, en sor- « tant de dessous une poule.

« Cette loutre était très-malpropre; le besoin de se vider paraissait lui « prendre subitement, et elle se satisfaisait de même quelque part qu'elle « fût, excepté sur les meubles, mais à terre et dans la chambre comme « ailleurs; les tourières n'avaient jamais pu, même par des corrections, « l'accoutumer à aller, pour ses besoins, à la cour qui était peu éloignée; « dès qu'elle s'était vidée elle venait flairer ses excréments, ainsi que les « chats, et faisait un petit saut d'allégresse ensuite, comme satisfaite de « s'être débarrassée de ce poids.

« J'ai souvent eu occasion de voir cette loutre, parce que je ne passais « point à Autun sans aller à l'abbaye de Saint-Jean-le-Grand, où madame « de Courtivron avait une tante; et j'ai dîné dix fois avec la loutre qui était « de très-bonne compagnie. On me l'offrit; je l'aurais acceptée pour la

« mettre enchaînée sur le fossé de ma maison, à Courtivron, où elle aurait « eu occasion de se marier, si je n'avais reconnu la difficulté de l'enchaîner « à cause que le cou de cet animal est presque du même diamètre de sa « tête et son corps; je pensai qu'elle pourrait s'échapper et multiplier chez « moi les loutres qui n'y sont que trop communes.

« Je me reproche de m'être si fort étendu sur cet article des loutres, « comme susceptibles d'être bien apprivoisées; mais j'ai cru devoir vous « donner un exemple de ce que j'ai vu dans notre Bourgogne : ainsi, sans « recourir aux exemples de Danemark et de Suède, s'ils existent tels que « le P. Vanière, dans son poëme du *Prœdium rusticum*, les a célébrés, « voilà des choses sur lesquelles vous pouvez compter, et il n'y a rien de « poétique dans ce que je vous dis. »

DE LA SARICOVIENNE. *

Je trouve dans les notes communiquées par M. de la Borde, qu'il y a à Cayenne trois espèces de loutres : la noire, qui peut peser quarante ou cinquante livres; la seconde, qui est jaunâtre, et qui peut peser vingt ou vingt-cinq livres; et une troisième espèce [1], beaucoup plus petite, dont le poil est grisâtre, et qui ne pèse que trois ou quatre livres. Il ajoute que ces animaux sont très-communs à la Guiane le long de toutes les rivières et des marécages, parce que le poisson y est fort abondant; elles vont même par troupes quelquefois fort nombreuses, elles sont farouches et ne se laissent point approcher; pour les avoir, il faut les surprendre; elles ont la dent cruelle et se défendent bien contre les chiens; elles font leurs petits dans des trous qu'elles creusent au bord des eaux; on en élève souvent dans les maisons : j'ai remarqué, dit M. de la Borde, que tous les animaux de la Guiane s'accoutument facilement à la domesticité, et deviennent incommodes par leur grande familiarité [a].

M. Aublet, savant botaniste que nous avons déjà cité, et M. Olivier, chirurgien du Roi, qui ont demeuré tous deux longtemps à Cayenne et dans le pays d'Oyapock, m'ont assuré qu'il y avait des loutres si grosses qu'elles pesaient jusqu'à quatre-vingt-dix et cent livres; elles se tiennent dans les grandes rivières qui ne sont pas fort fréquentées, et on voit leur tête au-dessus de l'eau; elles font des cris que l'on entend de très-loin; leur poil est très-doux, mais plus court que celui du castor; leur couleur ordinaire est d'un brun minime; ces loutres vivent de poisson, et mangent aussi les graines qui tombent dans l'eau sur le bord des fleuves.

a. Observations de M. de la Borde, médecin du Roi à Cayenne.

* Voyez la nomenclature de la page 504 du IIIe volume.

1. Cette *troisième espèce* n'est pas une *loutre;* c'est le *sarigue à pieds palmés.* (Voyez, plus loin, l'article des *marsupiaux*.)

DE LA SARICOVIENNE* OU LOUTRE MARINE.**

Nous avons dit, à l'article de la loutre saricovienne ou *carigueibeju* de Marcgrave[1], que cet animal paraissait se trouver sur la plupart des côtes poissonneuses et des embouchures des grands fleuves, dans les plages désertes de l'Amérique méridionale; mais nous ignorions alors que ce même animal se retrouve au Kamtschatka et sur les côtes et les îles de toute cette partie du nord-est de l'ancien continent, et sans que la différence de climat paraisse avoir influé sur l'espèce, qui semble être partout la même. Ces saricoviennes de Kamtschatka ont été soigneusement décrites par M. Steller, et l'on ne peut douter, en comparant sa description avec celle de Marcgrave, que l'espèce de ces saricoviennes de Kamtschatka ne soit la même que celle du carigueibeju ou saricoviennes de l'Amérique; on verra de même que les lions marins, les ours marins et la plupart des phoques se retrouvent les mêmes dans les mers les plus éloignées les unes des autres, et sous les climats les plus opposés.

Les Russes qui demeurent au Kamtschatka donnent à la saricovienne le nom de *bobr* ou *castor,* quoiqu'elle ne ressemble au castor que par la longueur de son poil, et qu'elle n'ait que peu de rapport avec lui par sa forme extérieure; car c'est une véritable loutre à laquelle, non-seulement nous rapporterons ces grandes loutres de la Guiane et du Brésil, dont nous avons parlé, mais aussi cette loutre du Canada dont nous avons donné la notice, et qui paraît être de la taille et de l'espèce des saricoviennes.

On voit ces saricoviennes ou loutres marines sur les côtes orientales du Kamtschatka et dans les îles voisines, depuis le 50e degré jusqu'au 56e, et il ne s'en trouve que peu ou point dans la mer intérieure, à l'occident du Kamtschatka, ni au delà de la troisième île des Kuriles; elles ne sont ni féroces, ni farouches, étant même assez sédentaires dans les lieux qu'elles ont choisis pour demeure; elles semblent craindre les phoques, ou du moins elles évitent les endroits qu'ils habitent, et n'aiment que la société de leur espèce; on les voit en très-grand nombre dans toutes les îles inhabitées des mers orientales du Kamtschatka; il y en avait en 1742 une si grande quantité à l'île de Bering, que les Russes en tuèrent plus de huit cents. Comme ces animaux n'avaient jamais vu d'hommes auparavant, dit M. Steller, ils n'étaient ni timides ni sauvages; ils s'approchaient même

* *Mustela lutra brasiliensis* (Gmel.). — ** *Mustela lutris* (Linn.). — *Loutre du Kamtschatka* (Geoff.). — La *loutre de mer* (Cuv.). — La *saricovienne* et la *loutre marine* sont deux espèces distinctes. La première partie de cet article se rapporte à la *loutre marine*, et la dernière à la *saricovienne.*

1. Page 504 du IIIe volume. — « On juge, par la description que Marcgrave a donnée de son « *carigueibeju*, dont Buffon a appliqué le nom à la *saricovienne*, qu'il a entendu parler du « *taïra.* » (Cuvier.) — Voyez la nomenclature de la page 286.

des feux que nous allumions, jusqu'à ce qu'instruits par leur malheur, ils commencèrent à nous fuir [a].

Pendant l'hiver, ces saricoviennes se tiennent tantôt dans la mer sur les glaces, et tantôt sur le rivage; en été, elles entrent dans les fleuves et vont même jusque dans les lacs d'eau douce, où elles paraissent se plaire beaucoup; dans les jours les plus chauds, elles cherchent pour se reposer les lieux frais et ombragés; en sortant de l'eau elles se secouent et se couchent en rond sur la terre comme les chiens, mais avant que de s'endormir, elles cherchent à reconnaitre, par l'odorat plutôt que par la vue qu'elles ont faible et courte, s'il n'y a pas quelques ennemis à craindre dans les environs; elles ne s'éloignent du rivage qu'à de petites distances, afin de pouvoir regagner promptement l'eau dans le péril; car quoiqu'elles courent assez vite, un homme leste peut néanmoins les atteindre; mais en revanche elles nagent avec une très-grande célérité et comme il leur plaît, c'est-à-dire sur le ventre, sur le dos, sur les côtés, et même dans une situation presque perpendiculaire.

Le mâle ne s'attache qu'à une seule femelle, avec laquelle il va de compagnie, et qu'il paraît aimer beaucoup, ne la quittant ni sur mer ni sur terre; il y a apparence qu'ils s'aiment en effet dans tous les temps de l'année, car on voit des petits nouveau-nés dans toutes les saisons, et quelquefois les pères et mères sont encore suivis par des jeunes, de différents âges, des portées précédentes, parce que leurs petits ne les quittent que quand ils sont adultes et qu'ils peuvent former une nouvelle famille; les femelles ne produisent qu'un petit à la fois, et très-rarement deux; le temps de la gestation est d'environ huit à neuf mois; elles mettent bas sur les côtes ou sur les îles les moins fréquentées, et le petit, dès sa naissance, a déjà toutes ses dents : les canines sont seulement moins avancées que les autres; la mère l'allaite pendant près d'un an, d'où l'on peut présumer qu'elle n'entre en chaleur qu'environ un an après qu'elle a produit; elle aime passionnément son petit, et ne cesse de lui prodiguer des soins et des caresses, jouant continuellement avec lui, soit sur la terre, soit dans l'eau; elle lui apprend à nager, et lorsqu'il est fatigué, elle le prend dans sa gueule pour lui donner quelques moments de repos; si l'on vient à le lui enlever, elle jette des cris et des gémissements lamentables; il faut même user de précautions lorsqu'on veut le lui dérober, car, quoique douce et timide, elle le défend avec un courage qui tient du désespoir, et se fait souvent tuer sur la place plutôt que de l'abandonner.

Ces animaux se nourrissent de crustacés, de coquillages, de grands polypes et autres poissons mous qu'ils viennent ramasser sur les grèves et sur les rivages fangeux lorsque la marée est basse, car ils ne peuvent demeurer

a. *Novi commentarii Academiæ Petropol.*, t. II, 1751.

assez longtemps sous l'eau pour les prendre au fond de la mer, n'ayant pas, comme les phoques, le trou ovale du cœur ouvert[1]; ils mangent aussi des poissons à écailles, comme des anguilles de mer, etc., des fruits rejetés sur le rivage en été, et même des fucus, faute de tout autre aliment; mais ils peuvent se passer de nourriture pendant trois ou quatre jours de suite; leur chair est meilleure à manger que celle des phoques, surtout celle des femelles, qui est grasse et tendre, lorsqu'elles sont pleines et prêtes à mettre bas; celle des petits, qui est très-délicate, est assez semblale à la chair de l'agneau, mais la chair des vieux est ordinairement très-dure[a]. Ce fut, dit M. Steller, notre nourriture principale à l'île de Bering; elle ne nous fit aucun mal, quoique mangée seule et sans pain, et souvent à demi crue; le foie, les rognons et le cœur sont absolument semblables à ceux du veau[b].

On voit souvent, au Kamtschatka et dans les îles Kuriles, arriver les saricoviennes sur des glaçons poussés par un vent d'orient qui règne de temps en temps sur ces côtes en hiver; les glaçons qui viennent du côté de l'Amérique sont en si grande quantité qu'ils s'amoncellent et forment une étendue de plusieurs milles de longueur sur la mer; les chasseurs s'exposent, pour avoir les peaux des saricoviennes, à aller fort au loin sur ces glaçons avec des patins qui ont cinq ou six pieds de long sur environ huit pouces de large, et qui par conséquent leur donnent la hardiesse d'aller dans les endroits où les glaces ont peu d'épaisseur; mais lorsque ces glaces sont poussées au large par un vent contraire, ils se trouvent souvent en danger de périr ou de rester quelquefois plusieurs jours de suite errants sur la mer avant que d'être ramenés à terre avec ces mêmes glaces par un vent favorable; c'est dans les mois de février, de mars et d'avril qu'ils font cette chasse périlleuse, mais très-profitable, car ils prennent alors une plus grande quantité de ces animaux qu'en toute autre saison; cependant ils ne laissent pas de les chasser en été, en les cherchant sur la terre, où souvent on les trouve endormis; on les prend aussi, dans cette même saison, avec

a. Les Russes jetés dans cette île (de Bering), après s'être réservé une provision de huit « cents livres de farine, pour faire le trajet du Kamtschatka, dès que la saison et leur santé « le permettraient, eurent recours aux loutres marines; un de ces animaux leur fournissait « quarante ou cinquante livres de chair, mais si dure, du moins celle des mâles, qu'il fallait « la hacher et l'avaler presque sans mâcher; on en préparait les viscères pour les malades. Du « reste, quoique M. Steller prétende que la loutre est bonne contre le scorbut, M. Muller en « doute, puisque les Russes qui moururent de cette maladie en avaient mangé comme les « autres; cependant on en tua beaucoup, même quand on eut cessé de s'en nourrir, parce que « les peaux en sont très-belles, et valent aux Russes, qui les vont porter à la Chine, jusqu'à « quatre-vingts ou cent roubles la pièce; aussi ramassa-t-on neuf cents de ces peaux à la chasse des loutres qui dura jusqu'au mois de mars, alors elles disparurent et l'équipage eut recours « à la pêche des chiens, des ours et des lions que la mer leur offrit. » *Voyage de Bering; Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 379.

b. Novi commentarii Academiæ Petropol., t. II, 1751.

1. Voyez la note 1 de la page 539 du IIIe volume.

des filets que l'on tend dans la mer, ou bien on les poursuit en canot jusqu'à ce qu'on les ait forcées de lassitude.

Leur peau fait une très-belle fourrure; les Chinois les achètent presque toutes, et ils les paient jusqu'à soixante-dix, quatre-vingts et cent roubles chacune; et c'est par cette raison qu'il en vient très-peu en Russie. La beauté de ces fourrures varie suivant la saison; les meilleures et les plus belles sont celles des saricoviennes tuées aux mois de mars, d'avril et de mai; néanmoins ces fourrures ont l'inconvénient d'être épaisses et pesantes, sans cela elles seraient supérieures aux zibelines, dont les plus belles ne sont pas d'un aussi beau noir. Il ne faut cependant pas croire que le poil de ces saricoviennes soit également noir dans tous les individus, car il y en a dont la couleur est brunâtre, comme celle de la loutre de rivière; d'autres qui sont de couleur argentée sur la tête; plusieurs qui ont la tête, le menton et la gorge variés de longs poils très-blancs et très-doux; enfin, d'autres qui ont la gorge jaunâtre et qui portent plutôt un feutre crépu, brun et court sur le corps qu'un véritable poil propre à la fourrure : au reste, les poils bruns ou noirs ne le sont que jusqu'à la moitié de leur longueur; tous sont blancs à leur racine, et leur longueur est en tout d'environ un pouce ou un pouce et demi sur le dos, la queue et les côtés du corps; ils sont plus courts sur la tête et sur les membres; mais au-dessous de ce premier long poil il y a, comme dans les ours marins, une espèce de duvet ou de feutre qui est de couleur brune ou noire, comme l'extrémité des grands poils du corps. On distingue aisément les peaux des femelles de celles des mâles, parce qu'elles sont plus petites, plus noires, et qu'elles ont le poil plus long sous le ventre; les petits ont aussi, dans le premier âge, le poil noir ou très-brun et très-long; mais à cinq ou six mois ils perdent ce beau poil, et à un an ils ne sont couverts que de leur feutre, et les longs poils ne les recouvrent que dans l'année suivante; la mue se fait dans les adultes d'une manière différente de celle des autres animaux; quelques poils tombent aux mois de juillet et d'août, et les autres prennent alors une couleur un peu plus brune.

Communément les saricoviennes ont environ deux pieds dix pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui a douze ou treize pouces de long; leur poids est de soixante-dix à quatre-vingts livres. La saricovienne ressemble à la loutre terrestre par la forme du corps, qui seulement est beaucoup plus épais en tout sens; toutes deux ont les pieds de derrière plus près de l'anus que les autres quadrupèdes; les oreilles sont droites, coniques, et couvertes de poils comme dans l'ours-marin; elles sont longues de près d'un pouce, sur autant de largeur, et distantes l'une de l'autre d'environ cinq pouces; les yeux et les paupières sont assez semblables à ceux du lièvre, et sont à peu près de la même grandeur; la couleur de l'iris varie dans différents individus, car cette couleur

est brune dans les uns et noirâtre dans les autres; il y a une membrane au grand angle de chaque œil, comme dans les ours marins, mais qui ne peut guère couvrir l'œil qu'à moitié; les narines sont très-noires, ridées et sans poil, et les lèvres sont d'une épaisseur à peu près égale à celles du phoque commun; l'ouverture de la gueule est médiocre, n'ayant qu'environ deux pouces trois lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'angle; la mâchoire supérieure s'avance d'un demi-pouce sur la mâchoire inférieure; toutes deux sont garnies de moustaches blanches dirigées en bas, et dont les poils raides ont trois pouces de longueur à côté des coins de la gueule, mais qui ne sont longs que d'un pouce auprès des narines; la mâchoire supérieure est armée de quatorze dents; il y a d'abord quatre incisives très-aiguës et longues de deux lignes; ensuite une canine de chaque côté, de figure conique, un peu recourbée en arrière et d'environ un pouce de longueur; après les canines il y a quatre molaires de chaque côté qui sont larges et épaisses, surtout celles du fond; et ces dernières dents sont très-propres à casser les coquilles et broyer les crustacés.

Dans la mâchoire inférieure le nombre des dents est ordinairement de seize; il y a d'abord, comme dans la mâchoire supérieure, quatre incisives et deux canines; ces dernières n'ont qu'environ huit lignes de longueur, mais il y a cinq dents molaires de chaque côté, dont les deux dernières sont situées dans la gorge; ainsi le nombre total des dents de la saricovienne est de trente ordinairement; néanmoins, comme il y a des individus qui ont aussi cinq dents molaires de chaque côté à la mâchoire supérieure, il se trouve que ce nombre des dents est quelquefois de trente-deux; la langue, depuis son insertion jusqu'à son extrémité, est longue de trois pouces trois lignes, sur une largeur d'un demi-pouce seulement; elle est garnie de papilles et un peu fourchue à l'extrémité.

Les pieds, tant ceux de devant que ceux de derrière, sont couverts de poil jusque auprès des ongles, et ne sont point engagés dans la peau, ils sont apparents et extérieurs comme ceux des quadrupèdes terrestres; en sorte que la saricovienne peut marcher et courir, quoique assez lentement; ceux de devant n'ont que onze ou douze pouces de longueur, et sont plus courts que ceux de derrière, qui ont quatorze ou quinze pouces, ce qui fait que cet animal est plus élevé par le train de derrière, et que son dos paraît un peu voûté; les pieds de devant sont assez semblables, par les ongles, à ceux des chats, et ils diffèrent de ceux de la loutre terrestre en ce qu'ils sont réunis par une membrane qui est couverte de poil; la plante du pied, qui est brune avec des tubercules par dessous, est arrondie et divisée en cinq doigts : les deux du milieu sont un peu plus longs que les autres, et l'interne est un peu plus court que l'externe; ces ongles crochus des pieds de devant servent à détacher les coquillages des rochers; les pieds de derrière ont aussi cinq doigts qui sont de même joints par une

membrane velue, et qui ont la forme de ceux des oiseaux palmipèdes; le tarse, le métatarse et les doigts de ces pieds de derrière sont beaucoup plus longs et plus larges que ceux des pieds de devant; les ongles en sont aigus, mais assez courts; le doigt externe est un peu plus long que les autres, qui vont successivement en diminuant, et la peau de la plante de ces pieds de derrière est aussi de couleur brune ou noire, comme dans les pieds de devant.

La queue est tout à fait semblable à celle de la loutre de terre, c'est-à-dire plate en dessus et en dessous, seulement elle est un peu plus courte à proportion du corps; elle est recouverte d'une peau épaisse, garnie de poils très-doux et très-serrés.

La verge du mâle est contenue dans un fourreau sous la peau, et l'orifice de ce fourreau est situé à un tiers de la longueur du corps; cette verge, longue d'environ huit pouces, contient un os qui en a six; les testicules ne sont point renfermés dans une bourse, mais seulement recouverts par la peau commune; la vulve de la femelle est assez grande, et située à un pouce au-dessous de l'anus.

Nous devons observer que l'animal indiqué par M. Kracheninnikow[a], sous le nom de *castor-marin*, pourrait bien être le même que la saricovienne, quoiqu'il le dise aussi grand que celui qu'il nomme *chat-marin*, et qui est l'ours-marin, car il y a des saricoviennes beaucoup plus grandes que celles dont nous venons de donner les dimensions d'après M. Steller; et on en a vu à la Guiane et au Brésil de beaucoup plus grosses que celles du Kamtschatka; d'ailleurs, il paraît par l'indication même de M. Kracheninnikow, que son castor marin a les mêmes habitudes que la saricovienne, qui porte le nom de *bobr* ou *castor* chez les Russes de Sibérie. M. Steller, qui a demeuré si longtemps dans les parages du Kamtschatka, et qui en a décrit tous les animaux, ne fait nulle mention de ce castor marin, gros comme l'ours marin, et il y a toute apparence que M. Kracheninnikow n'en a parlé que sur des relations peut-être exagérées. On peut ajouter à ces preuves les inductions que l'on peut tirer du résultat des observations de différents voyageurs au Kamtschatka, dont la récapitulation se trouve tome XIX, page 365 des *Voyages*, où il est dit que « les peaux de castors marins sont d'un profit considérable pour la Russie; que les Kamtschatdales peuvent, avec ces peaux, acheter des Cosaques tout ce qui leur est nécessaire, et que les Cosaques troquent ces fourrures pour d'autres effets, avec les marchands russes, qui gagnent beaucoup dans le commerce qu'ils en font à la Chine, et que le temps de la chasse des castors marins est le plus favorable pour lever les tributs, car les Kamtschatdales donnent un castor pour un renard ou une zibeline, quoiqu'il vaille au

a. *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 260.

moins cinq fois davantage, et qu'il se vende quatre-vingt-dix roubles, etc. » On voit que tout cela se rapporte à la saricovienne, et qu'il y a toute apparence que Kracheninnikow s'est trompé lorsqu'il a dit que son *castor marin* était aussi grand que son *chat marin*, c'est-à-dire l'ours marin.

Au reste la saricovienne, qui s'appelle *bobr* ou *castor* en langue russe, est nommée *kaikon* en langue kamtschatdale, *kalaga* chez les Koriaques, et *rakkon* chez les Kouriles.

Je dois ajouter qu'ayant reçu de la Guiane de nouvelles informations au sujet des saricoviennes d'Amérique, il paraît qu'elles varient beaucoup par la grandeur et pour la couleur; l'espèce en est commune sur les côtes basses et à l'embouchure des grandes rivières de l'Amérique méridionale[1].

Leur peau est très-épaisse, et leur poil est ordinairement d'un gris plus ou moins foncé, et quelquefois argenté; leur cri est un son rauque et enroué; ces animaux vont en troupes et fréquentent les savanes noyées; ils nagent la tête hors de l'eau, et souvent la gueule ouverte; quelquefois même, au lieu de fuir, ils entourent en grand nombre un canot en jetant des cris, et il est aisé d'en tuer un grand nombre : au reste, l'on dit qu'il est assez difficile de prendre une saricovienne dans l'eau lors même qu'on l'a tuée, qu'elle se laisse aller au fond de l'eau dès qu'elle est blessée, et qu'on perdrait son temps à attendre le moment où elle pourrait reparaître, surtout si c'est dans une eau courante qui puisse l'entraîner.

Les jaguars et couguars leur font la guerre et ne laissent pas d'en ravir et d'en manger beaucoup; ils se tiennent à l'affût, et lorsqu'une saricovienne passe, ils s'élancent dessus, la suivent au fond de l'eau, l'y tuent, et l'emportent ensuite à terre pour la dévorer.

Nous avons dit, d'après le témoignage de M. de la Borde, qu'il y a à Cayenne trois espèces de loutres très-différentes par la grandeur; les deux plus grandes de ces loutres paraissent être des saricoviennes, qui se ressemblent si fort par la forme, que l'on peut sans difficulté les rapporter à une seule et même espèce, d'autant qu'on doit remarquer comme un fait général que, dans l'espèce de la saricovienne ainsi que dans celle du jaguar et de plusieurs autres animaux des contrées presque désertes, ils sont plus petits dans les lieux voisins des habitations que dans la profondeur des terres, parce qu'on les tue plus jeunes, et qu'on ne leur donne pas le temps de prendre leur entier accroissement.

1. Ce qui précède se rapportait à la *loutre marine;* ce qui suit se rapporte à la *saricovienne.*

VARIÉTÉS DANS LES CHIENS.

Il y avait ces années dernières, à la foire Saint-Germain, un chien de Sibérie qui nous a paru assez différent de celui dont nous avons parlé [1], pour que nous en ayons retenu une courte description. Il était couvert d'un poil beaucoup plus long, et qui tombait presque à terre. Au premier coup d'œil, il ressemblait à un gros bichon, mais ses oreilles étaient droites et en même temps beaucoup plus grandes. Il était tout blanc, et avait vingt pouces et demi de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps; onze pouces neuf lignes de hauteur, mesuré aux jambes de derrière, et onze pouces trois lignes à celles de devant : l'œil d'un brun châtain, le bout du nez noirâtre, ainsi que le tour des narines et le bord de l'ouverture de la gueule; les oreilles, qu'il porte toujours droites, sont très-garnies de poil, d'un blanc jaune en dedans, et fauve sur les bords et aux extrémités. Les longs poils qui lui couvrent la tête lui cachent en partie les yeux, et tombent jusque sur le nez; les doigts et les ongles des pieds sont aussi cachés par les longs poils des jambes, qui sont de la même grandeur que ceux du corps; la queue, qui se recourbe comme celle du chien-loup, est aussi couverte de très-grands poils pendants, longs en général de sept à huit pouces. C'est le chien le plus vêtu et le mieux fourré de tous les chiens.

D'autres chiens amenés à Paris par des Russes, en 1759, et auxquels ils donnaient le nom de *chiens de Sibérie,* étaient d'une race très-différente du précédent. Ils étaient de grosseur égale, le mâle et la femelle, à peu près de la grandeur des lièvres de moyenne taille, le nez pointu, les oreilles demi-droites, un peu pliées par le milieu ; ils n'étaient point effilés comme les lièvres, mais bien ronds sous le ventre. Leur queue avait environ huit à neuf pouces de long, assez grosse et obtuse à son extrémité; ils étaient de couleur noire et sans poils blancs; la femelle en avait seulement une touffe grise au milieu de la tête, et le mâle une touffe de même couleur au bout de la queue. Ils étaient si caressants qu'ils en étaient incommodes, et d'une gourmandise ou plutôt d'une voracité si grande qu'on ne pouvait jamais les rassasier. Ils étaient en même temps d'une malpropreté insupportable, et perpétuellement en quête pour assouvir leur faim. Leurs jambes n'étaient ni trop grosses ni trop menues, mais leurs pattes étaient larges, plates, et même fort épatées; enfin leurs doigts étaient unis par une petite membrane. Leur voix était très-forte, ils n'avaient nulle inclination à mordre, et caressaient indistinctement tout le monde; mais leur vivacité

1. Page 495 du IIe volume.

était au-dessus de toute expression[a]. D'après cette notice, il paraît que ces chiens prétendus de Sibérie sont plutôt de la race de ceux que j'ai appelés *chiens d'Islande,* qui présente un grand nombre de caractères semblables à ceux qui sont indiqués dans la description ci-dessus.

« Je me suis informé (m'écrit M. Collinson) des chiens de Sibérie ; « ceux qui tirent des traîneaux et des charrettes sont de médiocre gran-« deur; ils ont le nez pointu, les oreilles droites et longues; ils portent « leur queue recourbée, quelques-uns sont comme des loups, et d'autres « comme des renards, et il est certain que ces chiens de Sibérie s'accou-« plent avec des loups et des renards. Je vois, continue M. Collinson, par « vos expériences, que quand ces animaux sont contraints ils ne veulent « pas s'accoupler ; mais en liberté ils y consentent : je l'ai vu moi-même « en Angleterre pour le chien et la louve, mais je n'ai trouvé personne qui « m'ait dit avoir vu l'accouplement des chiens et des renards; cependant, « par l'espèce que j'ai vu venir d'une chienne qui vivait en liberté dans les « bois, je ne peux pas douter de l'accouplement d'un renard avec cette « chienne. Il y a des gens à la campagne qui connaissent cette espèce de « mulet, qu'ils appellent *chiens-renards*[b]. »

La plupart des chiens du Groënland sont blancs, mais il s'en trouve aussi de noirs et d'un poil très-épais; ils hurlent et grognent plutôt qu'ils n'aboient; ils sont stupides, et ne sont propres à aucune sorte de chasse. On s'en sert néanmoins pour tirer des traîneaux, auxquels on les attelle au nombre de quatre ou six. Les Groënlandais en mangent la chair, et se font des habits de leurs peaux[c].

Les chiens du Kamtschatka sont grossiers, rudes et demi-sauvages comme leurs maîtres. Ils sont communément blancs ou noirs, plus agiles et plus vifs que nos chiens : ils mangent beaucoup de poisson; on les fait servir à tirer des traîneaux ; on leur donne toute liberté pendant l'été, on ne les rassemble qu'au mois d'octobre pour les atteler aux traîneaux, et pendant l'hiver on les nourrit avec une espèce de pâte faite de poisson, qu'on laisse fermenter dans une fosse. On fait chauffer et presque cuire ce mélange avant de le leur donner[d].

Il paraît, par ces deux derniers passages tirés des voyageurs, que la race des chiens de Groënland et de Kamtschatka, et peut-être des autres climats septentrionaux, ressemble plus aux chiens d'Islande qu'à toutes autres races de chiens, car la description que nous avons donnée ci-dessus des deux chiens amenés de Russie à Paris, aussi bien que les notices qu'on

a. Extrait d'une lettre de M. Pasumot, de l'Académie de Dijon, à M. de Buffon, en date du 2 mars 1775.

b. Lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon, datée de Londres, 9 février 1764.

c. *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 39.

d. *Ibidem*, page 39.

vient de lire sur les chiens de Groënland et sur ceux du Kamtschatka, conviennent assez entre elles, et peuvent se rapporter également à notre chien d'Islande.

Quoique nous ayons donné toutes les variétés constantes que nous avons pu rassembler dans l'espèce du chien, il en reste néanmoins quelques-unes que nous n'avons pu nous procurer. Par exemple, il y a une race de chiens sauvages dont j'ai vu deux individus, et que je n'ai pas été à portée de décrire ni de faire dessiner. M. Aubry, curé de Saint-Louis, dont tous les savants connaissent le beau cabinet, et qui joint à beaucoup de connaissance en histoire naturelle le goût de les rendre utiles par la communication franche et honnête de ce qu'il possède en ce genre, nous a souvent fourni des animaux nouveaux qui nous étaient inconnus; et au sujet des chiens il nous a dit avoir vu, il y a plusieurs années, un chien de la grandeur à peu près d'un épagneul de la moyenne espèce, qui avait de longs poils et une grande barbe au menton. Ce chien provenait de parents de même race, qui avaient autrefois été donnés à Louis XIV par M. le comte de Toulouse. M. le comte de Lassai eut aussi de ces mêmes chiens; mais on ignore ce que cette race singulière est devenue.

A l'égard des chiens sauvages, dans lesquels il se trouve, comme dans les chiens domestiques, des races diverses, je n'ai pas eu d'autres informations que celles dont j'ai fait mention dans mon ouvrage. Seulement M. le vicomte de Querhoënt a eu la bonté de me communiquer une note au sujet des chiens sauvages qui se trouvent dans les terres voisines du cap de Bonne-Espérance. « Il dit qu'il y a au Cap des compagnies très-nom-
« breuses de chiens sauvages qui sont de la taille de nos grands chiens, et
« qui ont le poil marqué de diverses couleurs [1]. Ils ont les oreilles droites,
« courent d'une grande vitesse, et ne s'établissent nulle part fixement. Ils
« détruisent une quantité étonnante de bêtes fauves; on en tue rarement,
« et ils se prennent difficilement aux piéges, car ils n'approchent pas aisé-
« ment des choses que l'homme a touchées. Comme on rencontre quelque-
« fois de leurs petits dans les bois, on a tenté de les rendre domestiques;
« mais ils sont si méchants, étant grands, qu'on y a renoncé. »

DU CHIEN (*suite*).

M. de Mailly, de l'Académie de Dijon, connu par plusieurs bons ouvrages de littérature, m'a communiqué un fait qui mérite de trouver place dans l'histoire naturelle du chien. Voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet le 6 octobre 1772 :

« Le curé de Norges, près Dijon, possède une chienne qui, sans avoir

1. *Hyæna venatica* (Burschell). — *Hyæna picta* (Temm.). — Le *chien sauvage du Cap* (Cuv.).



Le Chien Turc, le Gredin.



Le Chien Loup, le grand Chien de Russie.

N° 29


SH MUSEUM
URAL HISTORY

« jamais porté ni mis bas, a cependant tous les symptômes qui caracté-
« risent ces deux manières d'être. Elle entre en chaleur à peu près dans le même temps que tous les autres animaux de son espèce, avec cette différence qu'elle ne souffre aucun mâle ; elle n'en a jamais reçu. Au bout du temps ordinaire de sa portée, ses mamelles se remplissent comme si elle était en gésine, sans que son lait soit provoqué par aucune traite particulière, comme il arrive quelquefois à d'autres animaux auxquels on en tire, ou quelque substance fort semblable, en fatiguant leurs mamelles. Il n'y a rien ici de pareil ; tout se fait selon l'ordre de la nature, et le lait paraît être si bien dans son caractère que cette chienne a déjà allaité des petits qu'on lui a donnés, et pour lesquels elle a autant de tendresse, de soins et d'attention que si elle était leur véritable mère. Elle est actuellement dans ce cas, et je n'ai l'honneur de vous assurer que ce que je vois. Une chose plus singulière peut-être est que la même chienne, il y a deux ou trois ans, allaita deux chats, dont l'un contracta si bien les inclinations de sa nourrice que son cri s'en ressentit ; au bout de quelque temps on s'aperçut qu'il ressemblait beaucoup plus à l'aboiement du chien qu'au miaulement du chat. »

Si ce fait de la production du lait, sans accouplement et sans prégnation, était plus fréquent dans les animaux quadrupèdes femelles, ce rapport les rapprocherait des oiseaux femelles qui produisent des œufs sans le concours du mâle.

DU CHIEN (*suite*).

On a vu, dans l'histoire et la description que j'ai données des différentes races de chiens, que celle du chien de berger paraît être la souche ou tige commune de toutes les autres races[1], et j'ai rendu cette conjecture probable par quelques faits et par plusieurs comparaisons. Ce chien de berger, que je regarde comme le vrai chien de nature, se trouve dans presque tous les pays du monde. MM. Cook et Forster nous disent « qu'ils remarquèrent à la Nouvelle-Zélande un grand nombre de chiens que les habitants du pays paraissent aimer beaucoup, et qu'ils tenaient attachés dans leurs pirogues par le milieu du ventre : ces chiens étaient de l'espèce à longs poils, et ils ressemblaient beaucoup au chien de berger de M. de Buffon. Ils étaient de diverses couleurs, les uns tachés, ceux-ci entièrement noirs, et d'autres parfaitement blancs. Ces chiens se nourrissent de poissons ou des mêmes aliments que leurs maîtres, qui ensuite les tuent pour manger leur chair et se vêtir de leurs peaux. De plusieurs de ces animaux

1. Page 495 du II[e] volume.

« qu'ils nous vendirent, les vieux ne voulurent rien manger, mais les jeunes « s'accoutumèrent à nos provisions [a].

« A la Nouvelle-Zélande, disent les mêmes voyageurs, et suivant les relations des premiers voyages aux îles tropiques de la mer du Sud, les « chiens sont les animaux les plus stupides et les plus tristes du monde; ils « ne paraissent pas avoir plus de sagacité que nos moutons; et comme à « la Nouvelle-Zélande on ne les nourrit que de poisson, et seulement de « végétaux dans les îles de la mer du Sud, ces aliments peuvent avoir contribué à changer leur instinct [b]. »

M. Forster ajoute « que la race des chiens des îles de la mer du Sud « ressemble beaucoup aux chiens de berger; mais leur tête est, dit-il, prodigieusement grosse; ils ont des yeux d'une petitesse remarquable, des « oreilles pointues, le poil long, et une queue courte et touffue; ils se nourrissent surtout de fruits aux îles de la Société; mais sur les îles basses, « et à la Nouvelle-Zélande, ils ne mangent que du poisson. Leur stupidité « est extrême; ils aboient rarement ou presque jamais, mais ils hurlent de « temps en temps; ils ont l'odorat très-faible, et ils sont excessivement « paresseux. Les naturels les engraissent pour leur chair, qu'ils aiment « passionnément, et qu'ils préfèrent à celle du cochon; ils fabriquent « d'ailleurs avec leurs poils des ornements; ils en font des franges, des « cuirasses aux îles de la Société, et ils en garnissent leurs vêtements à la « Nouvelle-Zélande [c]. »

On trouve également les chiens comme indigènes dans l'Amérique méridionale, où on les a nommés chiens des bois, parce qu'on ne les a pas encore réduits, comme nos chiens, en domesticité constante.

D'UN CHIEN TURC ET GREDIN.

Je donne encore ici la description d'une petite chienne, âgée de treize ans; elle avait eu pour mère une gredine toute noire, plus grosse que celle-ci, qui n'avait qu'un pied de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, sept pouces de hauteur aux jambes de devant, et sept pouces neuf lignes au train de derrière. La tête est très-grosse à l'occiput, et forme un enfoncement à la hauteur des yeux; le museau est court et menu, le dessus du nez noir, ainsi que l'extrémité et les naseaux; les mâchoires d'un brun noirâtre, le globe des yeux fort gros, l'œil noir et les paupières bien marquées; la tête et le corps d'un gris d'ardoise clair, mêlé de couleur de chair à quelques endroits; les

a. Second *Voyage de Cook*, t. I, page 256.
b. *Ibidem*, page 275.
c. Observations M. Forster à la suite du second *Voyage de Cook*, t. V, p. 172.

oreilles droites et longues de deux pouces dix lignes sur quinze lignes de diamètre à la base : elles sont lisses et sans poil en dedans, et de couleur de chair, surtout à leur base; elles finissent en une pointe arrondie, et sont couvertes à l'extérieur de poils blanchâtres assez clair-semés. Ces poils sont longs, surtout à la base de l'oreille, où ils ont seize lignes de longueur; et comme tout le tour de l'oreille est garni de longs poils blancs, il semble qu'elle soit bordée d'hermine. Le corps, au contraire, est antérieurement nu, sans aucun poil ni duvet. La peau forme des rides sur le cou, le dos et le ventre, où l'on voit six petites mamelles. Il y a de longs poils en forme de soies blanches autour du cou et de la poitrine, ainsi qu'autour de la tête. Ces poils sont clair-semés sur le cou jusqu'aux épaules, mais ils sont comme collés sur le front et les joues, ce qui rend le tour de la face blanchâtre. La queue, qui a trois pouces onze lignes de longueur, est plus grosse à son origine qu'à son extrémité, et sans poils comme le reste du corps. Les jambes sont de la couleur du corps, nues et sans poil; les ongles sont fort longs, crochus et d'un noir grisâtre en dessus.

On voit, que cette petite chienne, née d'une gredine noire et d'un père inconnu, ressemble au chien turc par la nudité et la couleur de son corps. Elle est, à la vérité, un peu plus basse que le chien turc; elle a aussi la tête plus grosse, surtout à l'occiput, ce qui lui donne par cette partie plus de rapport avec le petit danois. Mais ce qui semble former un caractère particulier dans cette petite chienne, ce sont ces grandes oreilles toujours droites qui ont quelques rapports avec les oreilles du rat, ainsi que la queue qui ne se relève pas, et qui est horizontalement droite ou pendante entre les jambes; cependant cette queue n'est point écailleuse comme celle du rat, elle est seulement nue et comme noueuse en quelques endroits. Cette petite chienne ne tenait donc rien de sa mère, excepté le peu de poil aux endroits que nous avons indiqués; et il y a apparence que le père était un chien turc de petite taille. Elle avait l'habitude de tirer la langue et de la laisser pendante hors de sa gueule souvent de plus d'un pouce et demi de longueur, et l'on nous assura que cette habitude lui était naturelle, et qu'elle tirait ainsi la langue dès le temps de sa naissance. Au reste, sa mère n'avait produit de cette portée qu'un chien mort assez gros, et ensuite cette petite chienne si singulière qu'on ne peut la rapporter à aucune des races connues dans l'espèce du chien.

LE GRAND CHIEN-LOUP.

M. le marquis d'Amezaga, par sa lettre datée de Paris, le 3 décembre 1782, m'a donné connaissance de ce chien.

M. le duc de Bourbon avait ramené ce chien de Cadix. Il a à très-peu

près, quoique très-jeune, la forme et la grandeur d'un gros loup, bien fait et de grande taille; mais ce chien n'est pas, comme le loup, d'une couleur uniforme; il présente au contraire deux couleurs, le brun et le blanc, bien distinctes et assez irrégulièrement réparties : on voit du brun noirâtre sur la tête, les oreilles, autour des yeux, sur le cou, la poitrine, le dessus et les côtés du corps, et sur le dessus de la queue. Le blanc se trouve sur les mâchoires, sur les côtés des joues, sur une partie du museau, dans l'intérieur des oreilles, sous la queue, sur les jambes, les faces internes des cuisses, le dessous du ventre et la poitrine.

Sa tête est étroite, son museau allongé, et cette conformation lui donne une physionomie fine; le poil des moustaches est court; les yeux sont petits et l'iris en est verdâtre. On remarque une assez grande tache blanche au-dessus des yeux, et une petite en pointe au milieu du front; les oreilles sont droites et larges à la base. La queue a seize pouces de longueur jusqu'à l'extrémité des poils, qui sont longs de six pouces neuf lignes. Il la porte haute; elle représente une sorte de panache, et elle est recourbée en avant comme celle du chien-loup. Les poils qui sont sur le corps sont longs d'un pouce; ils sont blancs à la racine, et bruns dans leur longueur jusqu'à leur extrémité. Les poils de dessous le ventre sont blancs et ont trois pouces deux lignes; ceux des cuisses ont cinq pouces; ils sont bruns dans leur longueur et blancs à leur extrémité; et, en général, au-dessous du long poil il y en a de plus court qui est laineux et de couleur fauve. La tête est pointue comme celle des loups-lévriers; « car les chasseurs distinguent, « dit M. d'Amezaga, les loups-mâtins et les loups-lévriers, dont l'espèce « est beaucoup plus rare que l'autre : ainsi la tête de ce chien ressemble « à celle d'un lévrier; le museau est pointu. Il n'est âgé que d'environ huit « mois; il paraît assez doux et est fort caressant. Les oreilles sont très-« courtes et ressemblent à celles des chiens de berger : le poil en est épais, « mais fort court; en dedans il est de couleur fauve et châtain en dehors. « Les pattes, depuis l'épaule et depuis la cuisse, sont aussi de couleur « fauve; elles sont larges et fortes, et le pied est exactement celui du loup. « Il marque beaucoup de désir de courir après les poules. D'après cela, j'ai « pensé qu'il tirait son origine de la race primitive : j'opine pour qu'on le « marie avec une belle chienne de berger. Il paraît avoir l'odorat très-fin, « et ne semble pas être sensible à l'amitié. »

Voilà tout ce que nous avons pu savoir des habitudes de ce chien, dont nous ignorons le pays natal.

LE GRAND CHIEN DE RUSSIE.

En 1783, mon fils amena de Pétersbourg à Paris un chien et une chienne d'une race différente de toutes celles dont j'ai donné la description.

Le chien, quoique encore fort jeune, était déjà plus grand que le plus grand danois; son corps était plus allongé et plus étroit à la partie des reins, la tête un peu plus petite, la physionomie fine et le museau fort allongé; les oreilles étaient pendantes comme dans le danois et le lévrier, les jambes fines et les pieds petits. Ce chien avait la queue pendante et touchant à terre dans ses moments de repos; mais dans les mouvements de liberté il la portait élevée, et les grands poils dont elle était garnie formaient un panache replié en avant. Il diffère des grands lévriers, non-seulement par la grande longueur de corps, mais encore par les grands poils qui sont autour des oreilles, sur le cou, sous le ventre, sur le derrière des jambes de devant, sur les cuisses et sur la queue, où ils sont le plus longs.

Il est presque entièrement couvert de poil blanc, à l'exception de quelques taches grisâtres qui sont sur le dos et entre les yeux et les oreilles. Le tour des yeux et le bout du nez sont noirs; l'iris de l'œil est d'un jaune rougeâtre assez clair. Les oreilles, qui finissent en pointe, sont jaunes et bordées de noir; le poil est brun autour du conduit auditif et sur une partie du dessus de l'oreille. La queue, longue d'un pied neuf pouces, est très-garnie de poils blancs longs de cinq pouces; ils n'ont sur le corps que treize lignes, sous le ventre deux pouces deux lignes, et sur les cuisses trois pouces.

La femelle était un peu plus petite que le mâle dont nous venons de donner la description; sa tête était plus étroite et le museau plus effilé; en général, cette chienne était de forme plus légère que le chien, et en proportion plus garnie de longs poils. Ceux du mâle étaient blancs presque sur tout le corps, au lieu que la femelle avait de très-grandes taches d'un brun marron sur les épaules, sur le dos, sur le train de derrière et sur la queue, qu'elle relevait moins souvent; mais par tous les autres caractères elle ressemblait au mâle.

LE CHIEN DES BOIS DE CAYENNE. *

Il y a en effet plusieurs animaux que les habitants de la Guiane ont nommés chiens des bois, et qui méritent ce nom, puisqu'ils s'accouplent et produisent avec les chiens domestiques : la première espèce est celle dont nous donnons ici la description, et de laquelle M. de la Borde nous a envoyé la dépouille. Cet animal avait deux pieds quatre pouces de longueur; la tête, six pouces neuf lignes depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput; elle est arquée à la hauteur des yeux, qui sont placés à cinq pouces

* *Canis cancrivorus* (Desm.). — Le *koupara* de Barrère. — En réalité, simple *variété* du *chien* ordinaire.

trois lignes de distance du bout du nez : on voit que ses dimensions sont à peu près les mêmes que celles du chien de berger, et c'est aussi la race de chien à laquelle cet animal de la Guiane ressemble le plus, car il a, comme le chien de berger, les oreilles droites et courtes, et la forme de la tête toute pareille ; mais il n'en a pas les longs poils sur le corps, la queue et les jambes. Il ressemble au loup par le poil, au point de s'y méprendre, sans cependant avoir ni l'encolure ni la queue du loup. Il a le corps plus gros que le chien de berger, les jambes et la queue un peu plus petites : le bord des paupières est noir, ainsi que le bout du museau; les joues sont rayées de deux petites bandes noirâtres; les moustaches sont noires, les plus grands poils ont deux pouces cinq lignes. Les oreilles n'ont que deux pouces de longueur sur quatorze lignes de largeur à leur base; elles sont garnies à l'entrée d'un poil blanc jaunâtre, et couvertes d'un poil court roux, mêlé de brun : cette couleur rousse s'étend des oreilles jusque sur le cou ; elle devient grisâtre vers la poitrine, qui est blanche, et tout le milieu du ventre est d'un blanc jaunâtre, ainsi que le dedans des cuisses et des jambes de devant. Le poil de la tête et du corps est mélangé de noir, de fauve, de gris et de blanc. Le fauve domine sur la tête et les jambes, mais il y a plus de gris sur le corps, à cause du grand nombre de poils blancs qui y sont mêlés. Les jambes sont menues, et le poil en est court; il est, comme celui des pieds, d'un brun foncé mêlé d'un peu de roux. Les pieds sont petits et n'ont que dix-sept lignes jusqu'à l'extrémité du plus long doigt; les ongles des pieds de devant ont cinq lignes et demie : le premier des ongles internes est plus fort que les autres; il a six lignes de longueur et trois lignes de largeur à sa naissance; ceux des pieds de derrière ont cinq lignes. Le tronçon de la queue a onze pouces, il est couvert d'un petit poil jaunâtre tirant sur le gris ; le dessus de la queue a quelques nuances de brun, et son extrémité est noire.

Plusieurs personnes m'ont assuré qu'il y a de plus dans l'intérieur des terres de la Guiane, surtout dans les grands bois du canton d'Oyapock, une autre espèce de chiens des bois, plus petite que la précédente, dont le poil est noir et fort long, la tête très-grosse et le museau plus allongé : les sauvages élèvent ces animaux pour la chasse des agoutis et des acouchis. Ces petits chiens des bois s'accouplent aussi avec les chiens d'Europe, et produisent des métis que les sauvages estiment beaucoup, parce qu'ils ont encore plus de talents pour la chasse que les chiens des bois.

Au reste, ces deux espèces chassent les agoutis, les pacas, etc.; ils s'en saisissent et les tuent; faute de gibier, ils montent sur les arbres dont ils aiment les fruits, tels que ceux du bois rouge, etc. Ils marchent par troupes de six ou sept; ils ne s'apprivoisent que difficilement, et conservent toujours un caractère de méchanceté.

L'ALCO.*

Nous avons dit qu'il y avait au Pérou et au Mexique, avant l'arrivée des Européens, des animaux domestiques nommés *alco*, qui étaient de la grandeur et à peu près du même naturel que nos petits chiens, et que les Espagnols les avaient appelés *chiens du Mexique, chiens du Pérou,* par cette convenance et parce qu'ils ont le même attachement, la même fidélité pour leurs maîtres; en effet, l'espèce de ces animaux ne paraît pas être essentiellement différente de celle du chien, et d'ailleurs il se pourrait que le mot *alco* fût un terme générique et non pas spécifique. Recchi nous a laissé la figure d'un de ces alcos, qui s'appelait en langue mexicaine *ytzcuinte porzotli;* il était prodigieusement gras et probablement dénaturé par l'état de domesticité, et par une nourriture trop abondante; la tête est représentée si petite qu'elle n'a, pour ainsi dire, aucune proportion avec la grosseur du corps; il a les oreilles pendantes, autre signe de domesticité; le museau ressemble assez à celui d'un chien, tout le devant de la tête est blanc, et les oreilles sont en partie fauves; le cou est si court qu'il n'y a point d'intervalle entre la tête et les épaules; le dos est arqué et couvert d'un poil jaune; la queue est blanche et courte, elle est pendante et ne descend pas plus bas que les cuisses; le ventre est gros et tendu, marqué de taches noires, avec six mamelles très-apparentes; les jambes et les pieds sont blancs, les doigts sont comme ceux du chien, et armés d'ongles longs et pointus[a]. Fabri, qui nous a donné cette description, conclut après une très-longue dissertation, que cet animal est le même que celui qu'on appelle *alco,* et je crois que son assertion est fondée; mais il ne faut pas la regarder comme exclusive, car il y a encore une autre race de chiens en Amérique à laquelle ce nom convient également; outre les chiens, dit Fernandès, que les Espagnols ont transportés d'Europe en Amérique, on y en trouve trois autres espèces qui sont assez semblables aux nôtres par la nature et les mœurs, et qui n'en diffèrent pas infiniment par la forme. Le premier et le plus grand de ces chiens américains est celui qu'on appelle *xoloiztcuintli,* souvent il a plus de trois coudées de longueur, et ce qui lui est particulier, c'est qu'il est tout nu et sans poil, il est seulement couvert d'une peau douce, unie, et marquée de taches jaunes et bleues. Le second est couvert de poil, et pour la grandeur est assez semblable à nos petits chiens de Malte; il est marqué de blanc, de noir et de jaune; il est singulier et agréable par sa difformité, ayant le dos bossu et le cou si court qu'il semble que sa tête sorte immédiatement des épaules; on l'appelle *michua-*

a. Ytzcuinte porzotli. « *Canis Mexicana* .... Ad unguem animal quod hic prostat, nanum, pingue et mansuetum effigiatum, mihi videtur illud esse quod Americani nomine communi. Alco *vocabant.* » Hernand. *Hist. Mex.*, p. 466 et 478, fig. p. 466.

* Voyez les notes des pages 481 et 482 du IIe volume.

canens, du nom de son pays. Le troisième de ces chiens se nomme *techichi*, il est assez semblable à nos petits chiens; mais il a la mine sauvage et triste. Les Américains en mangent la chair[a].

En comparant ces témoignages de Fabri et de Fernandès, il est clair que le second chien, que ce dernier auteur appelle *michuacanens*, est le même que l'*ytzcuinte porzotli*, et que cette espèce d'animal existait en effet en Amérique avant l'arrivée des Européens; il doit en être de même de la troisième espèce appelée *techichi*. Je suis donc persuadé que le mot *alco* était un nom générique qui les désignait toutes deux, et peut-être encore d'autres races ou variétés que nous ne connaissons pas. Mais à l'égard de la première, il me paraît que Fernandès s'est trompé sur le nom et la chose; aucun auteur ne dit qu'il se trouve des chiens nus à la nouvelle Espagne; cette race de chiens, vulgairement appelés *chiens Turcs*, vient des Indes et des autres pays les plus chauds de l'ancien continent, et il est probable que ceux que Fernandès a vus en Amérique y avaient été transportés, d'autant plus qu'il dit expressément qu'il avait vu cette espèce en Espagne avant son départ pour l'Amérique : ces deux raisons sont suffisantes pour qu'on doive présumer que ce chien nu n'en était pas originaire, mais qu'il y avait été transporté; et ce qui achève de le prouver, c'est que cet animal n'avait point de nom américain, et que Fernandès, pour lui en donner un, emprunte celui de *xoloiltzcuintli*, qui est le nom du loup de Mexique; ainsi des trois espèces ou variétés de chiens américains, dont cet auteur fait mention, il n'en reste que deux que l'on désignait indifféremment par le nom d'*alco*. Car indépendamment de l'alco gras et potelé, qui servait de chien bichon aux dames péruviennes, il y avait un alco maigre et à mine triste qu'on employait à la chasse; et il est très-possible que ces animaux, quoique de races très-différentes en apparence de celles de tous nos chiens, soient cependant issus de la même souche. Les chiens de Laponie, de Sibérie, d'Islande, etc., ont dû passer comme les renards et les loups d'un continent à l'autre, et se dénaturer ensuite comme les autres chiens par le climat et la domesticité. Le premier *alco* dont le cou est si court se rapproche du chien d'Islande; et le *techichi* de la Nouvelle-Espagne est peut-être le même animal que le *koupara*[b] ou *chien-crabe*[1] de la Guiane, qui ressemble au renard par la figure, et au chacal par le poil; on l'a nommé *chien-crabe* parce qu'il se nourrit principalement de crabes et d'autres crustacés. Je n'ai vu qu'une peau de cet animal de la Guiane, et je ne suis pas en état de décider s'il est d'une espèce particulière, ou si l'on doit le rapporter à celles du chien, du renard ou du chacal.

a. Fernandès. *Hist. anim. nov. Hisp.*, p. 6 et 7, cap. xx; et p. 10, cap. xxi.

b. *Canis ferus, major, cancrosus, vulgo dictus* Koupara. *Barrère*, *Essai d'Hist. nat. de la France équin.*, p. 149.

1. Voyez la nomenclature de la page 317.

DU LOUP. *

Nous avons dit, dans l'histoire du loup, qu'on les avait détruits en Angleterre : il semble que, pour dédommagement, ces animaux aient trouvé de nouveaux pays à occuper. Pontoppidan prétend qu'il n'en existait point en Norwége, et que c'est vers l'année 1718 qu'ils s'y sont établis; il dit que ce fut à l'occasion de la dernière guerre entre les Suédois et les Danois, qu'ils passèrent les montagnes à la suite des provisions qui suivaient ces armées [a].

Quelques Anglais, qui ont travaillé à une zoologie, dont ils ont exclu tous les *animaux* qui n'étaient pas *bretons*, m'ont fait reproche d'avoir dit qu'il y avait encore des loups dans le nord de leur île; je ne l'ai point affirmé, mais j'ai seulement dit [1] que l'on m'avait assuré qu'il y en avait en Écosse. C'est mylord comte de Morton, alors président de la Société royale, homme très-respectable, très-véridique, Écossais possédant de grandes terres, qui m'a en effet assuré ce fait en 1756; je m'en rapporte à son témoignage encore aujourd'hui, parce qu'il est positif, et que l'assertion de ceux qui ont travaillé à la zoologie britannique n'est qu'un témoignage négatif.

M. le vicomte de Querhoënt dit, dans ses observations, qu'il y a au cap de Bonne-Espérance deux espèces de loups dont il a vu la peau, l'un gris, tigré de noir [2], et l'autre noir. Il ajoute qu'ils sont plus grands que ceux d'Europe, et qu'ils ont la peau plus épaisse et la dent plus meurtrière; que néanmoins leur lâcheté les fait peu redouter, quoiqu'ils viennent quelquefois la nuit, comme les onces, dans les rues de la ville du Cap.

LE LOUP DU MEXIQUE. **

Comme le loup est originaire des pays froids, il a passé par les terres du Nord et se trouve également dans les deux continents. Nous avons parlé des loups noirs et des loups gris de l'Amérique septentrionale; il paraît que cette espèce s'est répandue jusqu'à la Nouvelle-Espagne et au Mexique, et que dans ce climat plus chaud elle a subi des variétés, sans cependant avoir changé ni de nature, ni de naturel; car ce loup du Mexique a la même figure, les mêmes appétits et les mêmes habitudes que le loup d'Europe ou le loup de l'Amérique septentrionale, et tous paraissent être d'une

a. *Hist. nat. de la Norwége*, par Pontoppidan. *Journal étranger*, juin 1756.

* Voyez la nomenclature de la page 572 du II[e] volume.

1. Page 578 du II[e] volume.

2. Voyez, ci-devant, la note de la page 312.

** *Canis mexicanus* (Linn.).

seule et même espèce. Le loup du Mexique, ou plutôt de la Nouvelle-Espagne, où on le trouve bien plus communément qu'au Mexique, a cinq doigts aux pieds de devant, quatre à ceux de derrière, les oreilles longues et droites, et les yeux étincelants comme nos loups; mais il a la tête un peu plus grosse, le cou plus épais et la queue moins velue : au-dessus de la gueule il a quelques piquants aussi gros, mais moins raides que ceux du hérisson; sur un fond de poil gris son corps est marqué de quelques taches jaunes; la tête, de la même couleur que le corps, est traversée de raies brunes, et le front est taché de fauve; les oreilles sont grises comme la tête et le corps : il y a une longue tache fauve sur le cou, une seconde tache semblable sur la poitrine et une troisième sur le ventre; les flancs sont marqués de bandes transversales depuis le dos jusqu'au ventre; la queue est grise et marquée d'une tache fauve dans son milieu; les jambes sont rayées de haut en bas de gris et de brun[a]. Ce loup est, comme l'on voit, le plus beau des loups, et sa fourrure doit être recherchée par la variété des couleurs[b]; mais, au reste, rien n'indique qu'il soit d'une espèce différente des nôtres, qui varient du gris au blanc, du blanc au noir et au mêlé, sans pour cela changer d'espèce; et l'on voit, par le témoignage de Fernandès, que ces loups de la Nouvelle-Espagne, dont nous venons de donner la description, d'après Recchi et Fabri, varient comme le loup d'Europe, puisque dans ce pays même ils ne sont pas tous marqués comme nous le venons de dire, et qu'il s'en trouve qui sont de couleur uniforme et même de tout blancs[c].

LE PETIT CHACAL, OU CHACAL ADIVE. *

La peau de cet animal, donnée au cabinet du Roi par M. Sonnerat, sous le nom de renard des Indes, est celle d'un chacal adive. Les caractères que l'on retrouve dans cette peau offrent peu de différences marquées avec l'adive.

Ce chacal adive, qui a de longueur vingt et un pouces du nez à l'occiput,

a. Xoloitscuintli, *Lupus Mexicanus*. Fernand. *Hist. Mex.*, p. 479, fig. *ibid.*

b. On pourrait soupçonner, à cause de la variété des couleurs, que ce loup du Mexique est un *lynx* ou *loup-cervier*, dont l'espèce se trouve aussi bien que celle du loup dans les deux continents : mais il suffit de jeter les yeux sur la figure que nous a donnée Recchi pour reconnaître qu'elle ressemble tout à fait à celle du loup et point du tout à celle du lynx.

c. Cuetlachtli, *seu Lupus indicus*. Jo. Fabri. Xoloitscuintli. « Forma, colore, moribus et « mole corporis lupo nostrati similis est atque adeo ejus (ut mihi quidem videtur) speciei, sed « ampliori capite. Tauros verò sicut et nostras lupus aggreditur et interdum etiam homines; « reperiuntur nonnulli candentes..... Vivit in calidis novæ Hispaniæ locis. » Fernand. *Hist. anim. Nov. Hisp.*, p. 7.

* Voyez la note de la page 479 du IIIe volume.

et vingt-trois pouces dix lignes suivant la courbure du corps, est un peu plus petit que le renard, et plus léger dans les formes; sa tête, qui a cinq pouces trois lignes du bout du nez à l'occiput, est longue et menue; le museau est effilé, ce qui lui rend la physionomie fine; les yeux sont grands et les paupières inclinées comme dans tous les renards.

Les couleurs de cet adive sont le fauve, le gris et le blanc; c'est le mélange de ces trois couleurs, où le blanc domine, qui fait la couleur générale de cet animal. La tête est fauve, mêlée de blanc sur l'occiput, autour de l'oreille, aux joues, et plus brunâtre sur le nez et les mâchoires; le bord des yeux est brunâtre : de l'angle antérieur de l'œil part une bande qui s'élargit au coin de l'œil, et s'étend jusque sur la mâchoire supérieure; celle qui part de l'angle postérieur est étroite, et se perd en s'affaiblissant dans la joue sous l'oreille. Le bout du nez et les naseaux, le contour de l'ouverture de la gueule et le bord des paupières sont noirs, ainsi que les grands poils au-dessus des yeux, et les moustaches, dont les plus grands poils ont trois pouces deux lignes de longueur; tout le dessous du cou, la partie supérieure du dos, les épaules et les cuisses, sont de couleur grisâtre, mais un peu plus fauve sur le dos et aux épaules, la partie extérieure des jambes de devant et de derrière est d'un fauve foncé, mais pâle sur le dessus du pied; la face interne est blanche et fauve, pâle en partie.

Le pied de devant a cinq doigts, dont le premier, qui fait pouce, a l'ongle placé au poignet; le plus grand ongle a huit lignes : le pied de derrière n'a que quatre doigts, et a les ongles plus petits, puisque le plus grand n'a que cinq lignes; les ongles sont un peu courbes et en gouttière. La queue est longue de dix pouces six lignes; elle est étroite à son origine, large et touffue dans sa longueur; sa couleur est d'un fauve pâle, teint de blanc jaunâtre et de brun foncé jusqu'à plus d'un tiers de son extrémité, avec quelques taches de même couleur sur la face postérieure; la longueur des poils est de vingt-deux lignes.

DU CHACAL. *

Nous avons reçu d'Angleterre un dessin d'un chacal que nous croyons être le petit chacal ou adive. M. le chevalier Bruce m'a assuré que cette espèce était commune en Barbarie, où on l'appelle *thaleb*, et comme la figure ne ressemble pas à la description que nous avons donnée du chacal [1], je suis persuadé que c'est celle de l'adive ou petit chacal dont nous avons parlé, et qui diffère du grand chacal par la figure autant que par les

* Le *corsac* ou *petit renard jaune* (*canis corsac*), selon Cuvier.

1. Page 479 du IIIe volume.

mœurs, puisqu'on peut apprivoiser celui-ci et l'élever en domesticité, au lieu que nous n'avons pas appris que le grand chacal ait été rendu domestique nulle part.

DU RENARD. *

Les voyageurs nous disent que les renards du Groënland sont assez semblables aux chiens par la tête et par les pieds, et qu'ils aboient comme eux. La plupart sont gris ou bleus, et quelques-uns sont blancs. Ils changent rarement de couleur, et quand le poil dans l'espèce bleue commence à muer il devient pâle et la fourrure n'est plus bonne à rien. Ils vivent d'oiseaux et de leurs œufs, et lorsqu'ils n'en peuvent pas attraper, ils se contentent de mouches, de crabes et de ce qu'ils pêchent. Ils font leurs tanières dans les fentes des rochers [a].

Au Kamtschatka, les renards ont un poil épais, si luisant et si beau que la Sibérie n'a rien à leur comparer en ce genre. Les plus estimés sont les châtains noirs, ceux qui ont le ventre noir et le corps rouge, et aussi ceux à poil couleur de fer [b].

Nous avons parlé des renards noirs de Sibérie, dont les fourrures se vendent encore bien plus cher que celles de ces renards rouges ou châtains noirs de Kamtschatka.

En Norwége il y a des renards blancs, des renards bais et des noirs; d'autres qui ont deux raies noires sur les reins; ceux-ci et les tout noirs sont les plus estimés. On en fait un très-grand commerce. Dans le seul port de Berghen on embarque tous les ans plus de quatre mille de ces peaux de renards. Pontoppidan, qui souvent donne dans le merveilleux, prétend qu'un renard avait mis par rangées plusieurs têtes de poissons à quelque distance d'une cabane de pêcheurs, qu'on ne pouvait guère deviner son but, mais que peu de temps après un corbeau qui vint fondre sur ces têtes de poissons fut la proie du renard. Il ajoute que ces animaux se servent de leur queue pour prendre des écrevisses, etc. [c].

a. *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 38.
b. *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 252.
c. *Histoire nat. de la N rwége,* par Pontoppidan. *Journal étranger,* juin 1756.

* Voyez la nomenclature de la page 580 du IIe volume.

DU RENARD (*suite*).

On pourrait croire que l'espèce du renard, dont nous avons indiqué plusieurs variétés, se serait répandue d'un pôle à l'autre, car les voyageurs ont indiqué des animaux sous ce nom au Spitzberg et à la terre de Feu, ainsi qu'aux îles Malouines[1]. Le capitaine Phipps rapporte qu'on trouve des renards sur la grande terre de Spitzberg et dans les îles adjacentes, qu'à la vérité il n'y en a pas une grande quantité, et qu'indépendamment de la couleur, qui est blanche, ils diffèrent encore de notre renard, en ce qu'ils ont les oreilles beaucoup plus arrondies, et qu'ils ont très-peu d'odeur; il ajoute avoir mangé de la chair de ces animaux, et l'avoir trouvée bonne[a].

M. de Bougainville nous apprend qu'il n'a trouvé qu'une seule espèce de quadrupèdes dans les îles Malouines ou Falkland, et que cette espèce tient à celles du loup et du renard. Cet animal se creuse un terrier; sa queue est plus longue et plus fournie de poils que celle du loup; il habite dans les dunes, sur les bords de la mer; il suit les oiseaux, qui sont très-nombreux dans ces îles; il se fait des routes avec intelligence, toujours par le plus court chemin, d'une baie à l'autre; il est de la taille d'un chien ordinaire, dont il a aussi l'aboiement, mais faible; il détruit beaucoup d'œufs et de jeunes oiseaux[b]. Ces indications ne seraient pas suffisantes pour décider si les animaux du nord de notre continent sont les mêmes que ceux de l'Amérique australe et des îles Falkland; mais ayant reçu deux individus de ces animaux des îles Falkland, et les ayant soigneusement comparés avec les renards de l'Europe, nous avons reconnu qu'ils étaient absolument de la même espèce. Il en est de même du renard blanc, qui probablement est de la même race que les renards blancs du Spitzberg, dont le capitaine Phipps a parlé.

La peau de cet animal nous a été montrée par M. de la Villemarais de la Rochelle, auquel je dois aussi des observations au sujet des genettes de France, et qui nous a dit qu'elle venait du Nord.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa longueur du bout du museau à l'origine de la queue était de.........	1	10	6
La hauteur du train de devant...	1	»	9
Celle du train de derrière..	1	1	4

a. *Voyage du capitaine Phipps*, page 188.
b. *Voyage autour du monde*, t. I, in-8°, page 113.

1. Buffon confond, dans ces deux articles sur le *renard*, plusieurs espèces très-distinctes de celle du *renard proprement dit :* le *chien antarctique*, des îles Malouines; l'*isatis* (*canis lagopus*), des contrées voisines de la mer Glaciale; le *renard noir* ou *argenté* (*canis argentatus*), de l'Amérique septentrionale; le *renard croisé* d'Europe, probablement simple variété du *renard commun* (voyez les notes 1 et 3 de la page 584 du II[e] volume); le *renard croisé*, d'Amérique (*vulpes decussatus*. Geoff.).

Il diffère un peu de nos renards des pays tempérés, par la grandeur du poil, qui est très-long sur le corps, de même qu'aux jambes et aux cuisses. Il a les oreilles plus petites; la distance de l'œil à l'oreille est très-grande; le bout du nez et les naseaux sont rougeâtres.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les longs poils qui distinguent cet animal des autres renards, ont de longueur sur le dos	»	2	»
Aux flancs, sur tout le ventre et aux cuisses	»	2	9

Il se trouve au-dessous de ces poils, qui sont longs et fermes, un duvet ou feutre très-doux et fort touffu, d'un blanc jaunâtre.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les poils des moustaches, qui sont blancs, ont de longueur	»	1	10
La queue a de longueur	1	2	8
Le tronçon	1	»	8

Cette queue est épaisse et garnie de poils dans toute sa longueur.

Les ongles des pieds sont presque égaux entre eux; ils sont blancs et crochus.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Le plus grand du pied de devant a	»	»	7
Celui de derrière	»	»	6
Largeur à la base	»	»	3
Épaisseur	»	»	1

DE L'ISATIS. *

Par une lettre datée de Londres, le 19 février 1768, M. Collinson m'écrit dans les termes suivants :

« Un de mes amis, M. Paul Demidoff, Russien, qui admire vos ouvrages, « vous envoie le dessin d'un animal qui n'est point encore décrit, appelé « *cossac ;* il vient des grands déserts de Tartarie, situés entre les rivières « *Jaïck, Emba* et les sources de l'*Irtisch ;* ces cossacs y sont en si grand « nombre, que les Tartares en apportent tous les ans cinquante mille peaux « à *Oremburgh,* d'où on les porte en Sibérie et en Turquie.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Il y a du bout du museau à l'origine de la queue	1	7	11
De la plante du pied au sommet de la tête	1	2	5
De la plante du pied au-dessus des épaules	»	11	»
Longueur de la tête	»	5	2
Longueur des oreilles	»	2	2
Distance entre les oreilles	»	3	»
Longueur de la queue	»	10	»

* Le corsac (*canis corsac*), selon Desmarets. — Cet animal-ci n'est point, en effet, le vrai *isatis.* (Voyez la nomenclature de la page 485 du IIIe volume.)

« La forme de la tête, le doux regard et l'aboiement de cet animal, sem-« blent le rapprocher du chien ; néanmoins il a de commun avec le renard « sa queue et sa fourrure très-belle et très-douce. Son sang est d'une « nature ardente, et il répand une assez mauvaise odeur par la respiration, « comme le chacal et le loup. »

Il m'a paru, par ce dessin et encore plus par cette courte description de M. Demidoff et par celle de M. Gmelin, que cet animal est l'isiatis dont nous avons parlé.

DE LA CIVETTE. *

M. de Ladebat a envoyé, en 1772, à M. Bertin, ministre et secrétaire d'État, une civette vivante. Cet animal avait été donné par le gouverneur hollandais du fort de la Mine, sur la côte d'Afrique, au capitaine d'un des navires de M. de Ladebat père, en 1770 ; elle fut débarquée à Bordeaux au mois de novembre 1772 ; elle arriva très-faible, mais après quelques jours de repos elle prit des forces, et au bout de cinq à six mois elle a grandi d'environ quatre pouces. On l'a nourrie avec de la chair crue et cuite, du poisson, de la soupe, du lait. On a eu soin de la tenir chaudement pendant l'hiver, car elle paraît beaucoup souffrir du froid, et elle devient moins méchante lorsqu'elle y est exposée [a].

DE LA GENETTE. **

J'ai dit, à l'article de la genette, que l'espèce n'en est pas fort répandue [1], qu'il n'y en a point en France ni dans aucune province de l'Europe, à l'exception de l'Espagne et de la Turquie. Je n'étais pas alors informé qu'il se trouve des genettes dans nos provinces méridionales, et qu'elles sont assez communes en Poitou, où elles sont connues sous le nom de genettes, même par les paysans, qui assurent qu'elles n'habitent que les endroits humides et le bord des ruisseaux [b].

M. l'abbé Roubaud, auteur de la *Gazette d'agriculture* et de plusieurs autres ouvrages utiles, est le premier qui ait annoncé au public que cet animal existait en France dans son état de liberté ; il m'en a même envoyé une, cette année 1775, au mois d'avril, qui avait été tuée à Livray, en

a. Lettre de M. de Ladebat à M. de Buffon. Bordeaux, 3 novembre 1772.
b. Extrait des affiches du Poitou, du jeudi 10 février 1774.

* Voyez la nomenclature de la page 92 du IIIe volume.
** Voyez la nomenclature de la page 100 du IIIe volume.
1. Voyez la note de la page 101 du IIIe volume.

Poitou, et c'est bien le même animal que la genette d'Espagne, à quelques variétés près dans les couleurs du poil. Il se trouve aussi des genettes dans les provinces voisines.

« Depuis trente ans que j'habite la province de Rouergue, m'écrit M. Del-« pèche, j'ai toujours vu les paysans apporter des genettes mortes, surtout « en hiver, chez un marchand qui m'a dit qu'il y en avait peu, mais « qu'elles habitaient aux environs de la ville de Villefranche, et qu'elles « demeuraient pendant l'hiver dans des terriers à peu près comme les « lapins. Je pourrais en envoyer des mortes s'il était nécessaire [a]. »

DE LA GENETTE DU CAP. *

M. Sonnerat, correspondant du cabinet, nous a envoyé le dessin d'un animal sous la dénomination de *chat musqué* du cap de Bonne-Espérance, mais qui nous paraît être du genre des genettes. Par la comparaison que nous en avons faite avec la genette de France [1] et avec la genette d'Espagne, elle nous paraît avoir plus de rapport avec celle-ci : cependant cette genette du Cap en diffère par la couleur du poil qu'elle a beaucoup plus blanc ; elle n'a pas, comme l'autre, une tache blanche au-dessous des yeux, parce que sa tête est entièrement blanche, tandis que la genette d'Espagne a les joues noires, ainsi que le dessus du museau. Les taches noires du corps dans cette genette du Cap sont aussi différemment distribuées ; et comme les terres du cap de Bonne-Espérance sont fort éloignées de l'Espagne et de la France, où se trouvent ces deux premiers animaux, il nous paraît que ce troisième animal, que l'on a rencontré à l'extrémité de l'Afrique, doit être regardé comme une espèce différente plutôt que comme une variété de nos genettes d'Europe.

DU BIZAAM. **

M. Wosmaër a donné la description d'un animal sous le nom de *chat bizaam,* dans une feuille imprimée à Amsterdam en 1771, dont voici l'extrait :

a. Lettre de M. Delpèche, maître es-arts, à M. de Buffon. Villefranche de Rouergue, 6 août 1771.

* Le même animal que la *genette commune*, selon Cuvier.

1. L'animal que Buffon nomme ici, par erreur, *genette de France* est le *pougouné* ou *marte des palmiers.* (Voyez, plus loin, l'article du *pougouné.*)

** Le même animal encore que la *genette commune.* « Le *chat musqué* de Sonnerat, la « *genette du Cap* de Buffon, le *chat bizaam* de Wosmaër, ne paraissent que des *genettes* « *communes.* » (Cuvier.)

« Sa grandeur est à peu près celle d'un chat domestique; la couleur « dominante par tout le corps est le gris cendré clair rehaussé de taches « brunes. Au milieu du dos règne une raie noire jusqu'à la queue, qui est « à bandes noires et blanches, mais la pointe en est noire, ou d'un brun « très-foncé. Les pattes de devant et de derrière sont brunes en dedans, « et grises tachées de brun en dehors; le ventre et la poitrine sont d'un « gris cendré. Aux deux côtés de la tête et sur le nez se voient des raies « brunes; au bout du nez et sous les yeux il y a des taches blanches. Les « oreilles, rondes et droites, sont couvertes de poils courts et gris; le nez « est noir, et de chaque côté sont plusieurs longs poils bruns et blancs. Les « pattes sont armées de petites griffes blanches et crochues qui se retirent « en dedans.

« Ce joli animal était d'un naturel un peu triste, sans cependant être « méchant; on le tenait à la chaîne. Il mangeait volontiers de la viande, « mais surtout des oiseaux vivants. On ne l'a pas entendu miauler, mais « quand on le tourmentait il grommelait et soufflait comme un chat. »

M. Wosmaër dit aussi qu'il a nourri ce chat bizaam pendant trois ans, et qu'il n'a jamais senti qu'il eût la plus légère odeur de musc; ainsi ceux qui l'ont appelé *chat musqué* l'ont apparemment confondu avec la civette ou la genette du Cap; néanmoins ces deux animaux ne se ressemblent point du tout, car M. Wosmaër compare le bizaam au margay. « De tous les « animaux, dit-il, que M. de Buffon nous a fait connaître, le margay de « Cayenne est celui qui a le plus de ressemblance avec le chat bizaam, « quoiqu'en les comparant exactement, le margay ait le museau bien plus « menu et plus pointu : il diffère aussi beaucoup par la queue et la figure « des taches. »

J'observerai à ce sujet que ces premières différences ont été bien saisies par M. Wosmaër; mais ces animaux diffèrent encore par la grandeur, le margay étant de la taille du chat sauvage, et le bizaam de celle du chat domestique, c'est-à-dire une fois plus petit : d'ailleurs, le margay n'a point de raie noire sur le dos; sa queue est beaucoup moins longue et moins pointue; et ce qui achève de décider la différence réelle de l'espèce du margay et de celle du bizaam, c'est que l'un est de l'ancien continent, et l'autre du nouveau.

LE PUTOIS RAYÉ DE L'INDE. *

Cet animal, que M. Sonnerat a apporté de l'Inde, et que dans son Voyage il a nommé *chat sauvage de l'Inde*, ne nous paraît pas être du genre des

* *Viverra fasciata* (Gmel.). — Espèce de *genette*, selon Cuvier. « Il faut rapporter à cette « subdivision (celle des *genettes*) le *putois rayé de l'Inde* de Buffon. » (Cuvier.)

chats, mais plutôt de celui des putois. Il n'a du chat ni la forme de la tête, ni celle du corps, ni les oreilles, ni les pieds, qui sont courts dans les chats et longs dans cet animal, surtout ceux de derrière; ses doigts sont courbés comme ceux des écureuils; les ongles crochus comme ceux des chats, et c'est probablement ce dernier caractère qui a induit M. Sonnerat à regarder cet animal comme un chat; cependant son corps est allongé comme celui des putois, auxquels il ressemble encore par la forme des oreilles, qui sont très-différentes de celles des chats.

Cet animal, qui habite la côte de Coromandel, a quinze pouces de longueur du bout du museau à l'anus; sa grosseur approche de celle de nos putois. La tête, qui a quatre pouces du nez à l'occiput, est d'une couleur brune mêlée de fauve; l'orbite de l'œil est très-grande et bordée de brun; la distance du bout du museau à l'angle antérieur de l'œil est de dix lignes, et celle de l'angle postérieur à l'oreille est de quatorze lignes. Le tour des yeux, le dessous du nez et les joues sont d'un fauve pâle; le bout du nez et les naseaux sont noirs, ainsi que les moustaches et les poils au-dessus des yeux. L'oreille est plate, ronde, et de la forme de celle du putois; elle est nue, et il y a seulement quelques poils blanchâtres autour du conduit auditif. Six larges bandes noires s'étendent sur le corps depuis l'occiput jusqu'au-dessus du croupion, et ces bandes noires sont séparées les unes des autres alternativement par cinq longues bandes blanchâtres et plus étroites. Le dessous de la mâchoire inférieure est fauve très-pâle, de même que la face intérieure des jambes de devant; la face extérieure du bras est brune, mélangée de blanc sale; la face externe des jambes de derrière est brune, mêlée d'un peu de fauve et de blanc gris; les cuisses et les jambes de derrière ont la face interne blanche, et, en quelques endroits, fauve pâle; tout le dessous du ventre est d'un blanc sale; le plus grand poil de dessus le corps a huit lignes.

La queue, longue de neuf pouces, finit en pointe; elle est couverte de poils bruns, mêlés de fauve comme le dessus de l'occiput. Les pieds sont longs, surtout ceux de derrière; car ceux de devant ont, y compris l'ongle, seize lignes de longueur, et ceux de derrière vingt et une lignes. Les cinq doigts de chaque pied sont couverts de poils blanchâtres et bruns; les ongles des pieds de devant ont trois lignes; ceux des pieds de derrière quatre lignes.

Il y a six dents incisives et deux canines en haut comme en bas.

LE POUGOUNÉ OU MARTE DES PALMIERS. *

Une genette femelle, qu'on montrait à la foire Saint-Germain en 1772, nous a paru différer assez de la genette commune, pour mériter d'être décrite; elle était farouche et cherchait à mordre; son maître la tenait dans une cage ronde et étroite; on ne la nourrissait que de viande; elle avait la physionomie et tous les principaux caractères de la genette, la tête longue et fine, le museau allongé et avancé sur la mâchoire inférieure, l'œil grand, la pupille étroite, les oreilles rondes, le poil de la tête et du corps moucheté, la queue longue et velue; elle était un peu plus grosse que la genette que nous avons décrite, quoiqu'elle fût encore jeune, car elle avait grandi assez considérablement en trois ou quatre mois; nous n'avons pu savoir de quel pays elle venait[1]; son maître l'avait achetée à Londres sept ou huit mois auparavant. C'est un animal vif et sans cesse en mouvement, et qui ne se repose qu'en dormant.

Cette genette avait vingt pouces de longueur sur sept pouces et demi de hauteur; elle avait le dessus du cou plus fourni de poil que l'autre genette; celui de tout le corps est aussi plus long; les anneaux circulaires de la queue sont moins distincts, et même il n'y a point d'anneaux du tout au delà du tiers de la queue; les moustaches sont beaucoup plus grandes, noires, longues de deux pouces sept lignes, couchées sur les joues et non droites, et saillantes comme dans les chats ou les tigres. Le nez noir et les narines très-arquées; au-dessus du nez s'étend une raie noire qui se prolonge entre les yeux, laquelle est accompagnée de deux bandes blanchâtres. Il y a une tache blanche au-dessus de l'œil, et une bande blanche au-dessous. Les oreilles sont noires, mais plus allongées et moins larges à la base que les oreilles de la première genette. Le poil du corps est d'un blanc gris, mêlé de grands poils noirs dont le reflet paraît former des ondes noires; le dessus du dos est rayé et moucheté de noir; le reste du corps moucheté de même, mais d'un noir plus faible. Le dessous du ventre blanc, les jambes et les cuisses noires, les pattes courtes; cinq doigts à chaque pied, les ongles blancs et crochus, la queue longue de seize pouces, grosse de deux pouces à l'origine; dans le premier tiers de sa longueur elle est de la couleur du corps, rayée de petits anneaux noirs assez mal terminés. Les deux autres tiers de la queue sont tous noirs jusqu'à l'extrémité.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du bout du museau à l'angle extérieur de l'œil..............	»	1	8
Ouverture de l'angle à l'autre..	»	»	9

* *Paradoxurus typus* (Fréd. Cuv.). — Genre *Paradoxures* (Cuv.). — C'est l'animal que Buffon prenait tout à l'heure (voyez la note 1 de la page 328) pour la *genette de France*.

1. Le *pougouné* est des Indes.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Distance entre les angles extérieurs des yeux	»	»	11
Distance entre l'angle postérieur de l'œil à l'oreille	»	»	11
Longueur de l'oreille	»	1	5
Largeur à la base	»	1	»

DE LA MANGOUSTE. *

Il y a une grande mangouste qui nous paraît former une variété dans l'espèce des mangoustes; elle a le museau plus gros et un peu moins long, le poil plus hérissé et plus long, les ongles aussi plus longs, la queue plus hérissée et aussi plus longue, à proportion du corps.

DU SURIKATE. **

Nous avons dit que le surikate ne faisait aucun mal aux enfants, qu'il ne mordait que quelques personnes adultes, et entre autres le maître de la maison, qu'il avait pris en aversion. J'ai appris, depuis, qu'en effet il ne mordait ni la femme ni les enfants de cette maison, mais qu'il a mordu nombre d'autres personnes des deux sexes. M. de Sève a observé que c'était par l'odorat qu'il était induit à mordre; lorsque quelqu'un le prenait, le cartilage du bout du nez se pliait pendant qu'il flairait, et suivant l'odeur qu'il recevait de la personne, il mordait ou ne mordait pas. Cela s'est trouvé constamment sur un assez grand nombre de gens qui ont risqué l'épreuve; et ce qu'il y a de singulier, c'est que quand il avait mordu une fois quelqu'un il le mordait toujours : en sorte qu'on ne pouvait pas dire que ce fût par humeur ou par caprice. Il y avait des gens qui lui déplaisaient si fort, qu'il cherchait à s'échapper pour les mordre, et quand il ne pouvait pas attraper les jambes il se jetait sur les souliers et sur les jupons, qu'il déchirait; il employait même quelquefois la ruse pour approcher les personnes qu'il voulait mordre.

M. Wosmaër, dans une note de sa description d'un écureuil volant, fait une remarque qui m'a paru juste, et dont je dois témoigner ici ma reconnaissance.

« M. de Buffon (dit M. Wosmaër) a vraisemblablement été trompé sur « le nom de surikate et sur le lieu de l'origine de cet animal, qui a été « envoyé l'été dernier par M. Tulbagh à S. A. S. Mgr le prince d'Orange. Il

* La *mangouste d'Égypte*, selon Cuvier. (Voyez la nomenclature de la page 460 du IIIe volume.)

** Voyez la nomenclature de la page 447 du IIIe volume.

« n'appartient point à l'Amérique, mais bien à l'Afrique. Ce petit animal, « dont on m'avait adressé deux de sexe différent, mais dont la femelle est « morte pendant le voyage, n'a pas été connu de Kolbe, qui du moins n'en « fait aucune mention, et il paraît qu'il ne se trouve que fort avant dans « les terres, ce qu'on peut inférer de la lettre de M. le gouverneur, que je « reçus en même temps, et où il est dit : J'ai encore remis audit capitaine « deux petits animaux vivants, mâle et femelle, auxquels nous ne pouvons « cependant donner de nom, ni les rapporter à aucune autre espèce, attendu « qu'on me les a envoyés pour la première fois, et de bien loin, des déserts « et montagnes de pierres de cette vaste contrée. Ils sont fort doux, gentils, « et mangent de la viande fraîche, cuite ou crue, des œufs crus et des four- « mis quand ils peuvent en attraper. Je souhaite que ces petits animaux « arrivent en vie, puisque je ne crois pas qu'on en ait encore vu en Europe « de pareils. »

Ce témoignage de M. Tulbagh est positif, et ce que dit auparavant M. Wosmaër est juste; j'y souscris avec plaisir, car quoique j'aie eu cet animal vivant pendant longtemps, et que je l'aie décrit et fait représenter, je n'étais assuré ni de son nom, ni de son climat originaire, que par le rapport d'un marchand d'animaux, qui me dit l'avoir acheté en Hollande sous le nom de surikate, et qu'il venait de Surinam. Ainsi nous dirons maintenant qu'il ne se trouve point à Surinam ni dans les autres provinces de l'Amérique méridionale, mais en Afrique[1] dans les terres montagneuses, au-dessus du cap de Bonne-Espérance. Et à l'égard du nom, il ne fait rien à la chose, et nous changerons volontiers celui de surikate lorsque nous serons mieux informés.

DE L'HYÈNE.*

L'hyène, dont nous avons donné la description (page 86 du IIIe volume), était très-féroce, au lieu que celle dont nous parlons ici, et qu'on montrait à la foire Saint-Germain en 1773, ayant été apprivoisée de jeunesse, était fort douce, car quoique son maître l'irritât souvent avec un bâton pour lui faire hérisser sa crinière lors du spectacle, l'instant d'après elle ne paraissait pas s'en souvenir; elle jouait avec son maître, qui lui mettait la main dans la gueule sans en rien craindre. Au reste, cette hyène étant absolument de la même espèce et toute semblable à celle dont nous avons donné la description, nous n'avons rien à y ajouter, sinon que cette dernière avait la queue toute blanche, sans aucun mélange d'autre couleur;

1. Voyez la note de la page 447 du IIIe volume.
* Voyez la nomenclature de la page 86 du IIIe volume.

elle était un peu plus grande que la première, car elle avait trois pieds deux pouces, mesurée avec un cordeau, du bout du museau à l'origine de la queue. Sa hauteur était de deux pieds trois pouces. Son poil était blanc, mêlé et rayé de taches noires plus ou moins grandes, tant sur le corps que sur les jambes.

Il existe dans la partie du sud de l'île de Méroé une hyène beaucoup plus grande et plus grosse que celle de Barbarie, et qui a aussi le corps plus long à proportion, et le museau plus allongé et plus ressemblant à celui du chien, en sorte qu'elle ouvre la gueule beaucoup plus large; cet animal est si fort, qu'il enlève aisément un homme et l'emporte à une ou deux lieues sans le poser à terre. Il a le poil très-rude, plus brun que celui de l'autre hyène, les bandes transversales sont plus noires; la crinière ne rebrousse pas du côté de la tête, mais du côté de la queue. M. le chevalier Bruce a observé le premier que cette hyène, ainsi que celle de Syrie et de Barbarie, et probablement toutes les autres espèces, ont un singulier défaut : c'est qu'au moment qu'on les force à se mettre en mouvement, elles sont boiteuses de la jambe gauche ; cela dure pendant environ une centaine de pas, et d'une manière si marquée, qu'il semble que l'animal aille culbuter du côté gauche, comme un chien auquel on aurait blessé la jambe gauche de derrière [a].

DU TIGRE. *

Nous donnons ici les dimensions d'un jeune tigre que nous avons vu vivant à la foire Saint-Germain en 1784.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Il avait, mesuré en ligne droite, du bout du nez à l'origine de la queue..	4	3	5
Et en suivant la courbure du corps....................................	5	3	»

Celui dont nous avons la dépouille au cabinet du Roi était beaucoup plus grand, parce qu'il était plus âgé.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa peau bourrée a de longueur..	6	6	»

Il nous a paru que les bandes transversales, et qui descendent presque perpendiculairement sur les flancs, étaient beaucoup plus noires dans l'animal vivant qu'elles ne le sont sur la peau bourrée, dont la couleur s'est probablement effacée.

Ce grand tigre, qu'on appelle *tigre royal,* est, comme je l'ai dit, moins

a. Note communiquée par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.

* Voyez la nomenclature de la page 55 du III[e] volume.

répandu, et l'espèce en paraît moins nombreuse que celle des léopards et des onces.

On pourra voir dans l'ouvrage que M. le chevalier d'Obsonville va publier sur les animaux de l'Inde, plusieurs faits intéressants sur les habitudes naturelles de ce cruel animal, qui fait la désolation des pays qu'il habite.

JAGUAR DE LA GUIANE. *

M. Sonnini de Manoncour a fait quelques bonnes observations sur les jaguars de la Guiane, que je crois devoir publier.

« Le jaguar, dit-il, n'a pas le poil crêpé lorsqu'il est jeune, comme le dit « M. de Buffon. J'ai vu de très-jeunes jaguars qui avaient le poil aussi lisse « que les grands; cette observation m'a été confirmée par des chasseurs « instruits. Quant à la taille des jaguars j'ose encore assurer qu'elle est « bien au-dessus de celle que leur donne M. de Buffon, lorsqu'il dit qu'il « est à peine de la taille d'un dogue ordinaire ou de moyenne race quand « il a pris son accroisement entier. J'ai eu deux peaux de jaguars que l'on « m'a assuré appartenir à des sujets de deux ou trois ans, dont l'une avait « près de cinq pieds de long depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de « la queue, laquelle a deux pieds de largeur; il y en a de bien plus grands. « J'ai vu moi-même dans les forêts de la Guiane des traces de ces animaux, « qui faisaient juger, ainsi que l'a dit M. de la Condamine, que les tigres, « ou les animaux que l'on appelle ainsi en Amérique, ne différaient pas « en grandeur de ceux d'Afrique. Je pense même qu'à l'exception du vrai « tigre (le tigre royal), celui de l'Amérique est le plus grand des animaux « auxquels on a donné cette dénomination, puisque, selon M. de Buffon, « la panthère, qui est le plus grand de ces animaux, n'a que cinq ou six « pieds de longueur lorsqu'elle a pris son accroissement entier, et que « bien certainement il existe en Amérique des quadrupèdes de ce genre « qui passent de beaucoup cette dimension. La couleur de la peau du « jaguar varie suivant l'âge; les jeunes l'ont d'un fauve très-foncé presque « roux et même brun; cette couleur s'éclaircit à mesure que l'animal « vieillit.

« Le jaguar n'est pas aussi indolent ni aussi timide que quelques voya- « geurs, et d'après eux M. de Buffon, l'ont écrit : il se jette sur tous les « chiens qu'il rencontre, loin d'en avoir peur; il fait beaucoup de dégât « dans les troupeaux : ceux qui habitent dans les déserts de la Guiane sont « même dangereux pour les hommes. Dans un voyage que j'ai fait dans

* Voyez la nomenclature de la page 73 du IIIe volume.

« ces grandes forêts nous fûmes tourmentés pendant deux nuits de suite « par un jaguar, malgré un très-grand feu que l'on avait eu soin d'allumer « et d'entretenir; il rôdait continuellement autour de nous : il nous fut « impossible de le tirer, car dès qu'il se voyait couché en joue il se glissait « d'une manière si prompte qu'il disparaissait pour le moment; il revenait « ensuite d'un autre côté, et nous tenait ainsi continuellement en alerte; « malgré notre vigilance nous ne pûmes jamais venir à bout de le tirer; « il continua son manége durant deux nuits entières; la troisième il revint, « mais lassé apparemment de ne pouvoir venir à bout de son projet, et « voyant d'ailleurs que nous avions augmenté le feu, duquel il craignait « d'approcher de trop près, il nous laissa en hurlant d'une manière « effroyable. Son cri *hou, hou*, a quelque chose de plaintif, et il est grave « et fort comme celui du bœuf.

« Quant au goût de préférence que l'on suppose au jaguar pour les natu- « rels du pays plutôt que pour les nègres et les blancs, je présume fort que « c'est un conte. A Cayenne, j'ai trouvé cette opinion établie, mais j'ai « voyagé avec les sauvages dans des endroits où les tigres d'une grandeur « démesurée étaient communs; jamais je n'ai remarqué qu'ils aient une « peur bien grande de ces animaux; ils suspendaient comme nous leurs « hamacs à des arbres, s'éloignaient à une certaine distance de nous, et ne « prenaient pas la même précaution que nous d'allumer un grand feu; ils « se contentaient d'en faire un très-petit, qui le plus souvent s'éteignait « dans le cours de la nuit; ces sauvages étaient cependant habitants de « l'intérieur des terres, et connaissaient par conséquent le danger qu'il y « avait pour eux; j'assure qu'ils ne prenaient aucune précaution, et qu'ils « paraissaient fort peu émus, quoique entourés de ces animaux. » Je ne puis m'empêcher de remarquer ici que ce dernier fait prouve, comme je l'ai dit, que ces animaux ne sont pas fort dangereux, du moins pour les hommes.

« La chair des jaguars n'est pas bonne à manger; ils font la guerre avec « le plus grand avantage à toutes les espèces de quadrupèdes du nouveau « continent, qui tous le fuient et le redoutent. Les jaguars n'ont point de « plus cruel ennemi que le fourmillier ou tamanoir, quoiqu'il n'ait point « de dents pour se défendre; dès qu'il est attaqué par un jaguar il se « couche sur le dos, le saisit avec ses griffes, qu'il a d'une grandeur prodi- « gieuse, l'étouffe et le déchire. »

JAGUAR DE LA NOUVELLE-ESPAGNE. *

Dans le mois de juin dernier il a été donné à M. Lebrun, inspecteur général du domaine, un jaguar femelle envoyé de la Nouvelle-Espagne, qui était fort jeune, puisqu'il n'avait pas toutes ses dents, et qu'il a grossi depuis qu'il est à Chaillot. Nous estimons qu'il pouvait avoir neuf à dix mois d'âge. Sa longueur, du museau jusqu'à l'anus, était d'un pied onze pouces, sur treize à quatorze pouces de hauteur au train de derrière. Le jaguar, qui est décrit page 73 du IIIe volume, avait deux pieds cinq pouces quatre lignes de longueur sur un pied quatre pouces neuf lignes de hauteur au train de derrière; mais il avait deux ans. Au reste, il y a une grande conformité entre ces deux animaux, quoique de pays différents. Il y a quelques différences dans la forme des taches qui ne paraissent être que des variétés individuelles. L'iris est d'un brun tirant sur le verdâtre, le bord des yeux est noir, avec une bande blanche au-dessus comme au-dessous; la couleur du poil de la tête est d'un fauve mêlé de gris. Cette même teinte fait le fond des taches du corps, qui sont bordées ou mouchetées de bandes noires. Ces taches et ces bandes sont sur un fond d'un blanc sale roussâtre, et tirant plus ou moins sur le gris. Les oreilles sont noires, et ont une grande tache très-blanche sur la partie externe; la queue est fort grande et bien fournie de poil.

COUGUAR DE PENSYLVANIE. **

Le jaguar, ainsi que le couguar, habitent dans les contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale, mais il y a une autre espèce de couguar qui se trouve dans les parties tempérées de l'Amérique septentrionale, surtout dans les montagnes de la Caroline, de la Georgie, de la Pensylvanie et des provinces adjacentes. Le dessin de ce couguar m'a été envoyé d'Angleterre par feu M. Collinson, avec la description ci-jointe : si elle est exacte, ce couguar ne laisse pas de différer beaucoup du couguar ordinaire [1]. Voici ce que m'en a écrit alors M. Collinson.

« Le couguar de Pensylvanie diffère beaucoup, par sa taille et par ses « dimensions, du couguar de Cayenne ; il est plus bas de jambes, beaucoup « plus long de corps, la queue aussi de trois ou quatre pouces plus longue. « Au reste, ils se ressemblent parfaitement par la couleur du poil, par la

* Le *chati* — *felis mitis* (Fréd. Cuv.). — Voyez la note de la p. 74 du IIIe volume.

** Voyez la nomenclature de la page 76 du IIIe volume.

1. Ce n'en est qu'une *variété*.

« forme de la tête et par celle des oreilles. Le couguar de Pensylvanie, « ajoute M. Collinson, est un animal remarquable par son corps mince et « très-allongé, ses jambes courtes et sa longue queue [a].

COUGUAR NOIR. *

M. de la Borde, médecin du Roi à Cayenne, m'écrit qu'il y a dans ce continent trois animaux de ces espèces voraces, dont le premier est le jaguar, que l'on appelle *tigre ;* le second, le couguar, qu'on nomme *tigre rouge,* à cause de la couleur uniforme de son poil roux ; que le jaguar est de la grandeur d'un gros dogue, et qu'il pèse environ deux cents livres ; que le couguar est plus petit, moins dangereux et en moindre nombre que le jaguar dans les terres voisines de Cayenne, et que ces deux animaux sont environ six ans à prendre leur accroissement entier.

Il ajoute qu'il y a une troisième espèce assez commune dans ce même pays, que l'on appelle *tigre noir,* et c'est celui que nous appelons ici *couguar noir.*

« La tête, dit M. de la Borde, est assez semblable à celle des couguars ; « mais il a le poil noir et long, la queue fort longue aussi, avec d'assez « fortes moustaches. Il ne pèse guère que quarante livres. Il fait ses petits « dans des trous d'arbres creux. »

Ce couguar noir pourrait bien être le même animal que Pison et Marcgrave ont indiqué sous le nom de *jaguarette*[1], ou *jaguar à poil noir,* et dont aucun autre voyageur n'a fait mention sous ce même nom de jaguarette ; je trouve seulement, dans une note de M. Sonnini de Manoncour, que le jaguarette s'appelle à Cayenne *tigre noir,* qu'il est d'une espèce différente de celle du jaguar, étant d'une plus petite taille et ayant le corps fort effilé ; cet animal est très-méchant et très-carnassier, mais il est assez rare dans les terres voisines de Cayenne.

« Les jaguars et les couguars, continue M. de la Borde, sont fort com- « muns dans toutes les terres qui avoisinent la rivière des Amazones, jus- « qu'à celle de Sainte-Marthe ; leur peau est assez tendre pour que les « Indiens leur envoyent des flèches qui pénètrent avant, poussées avec de « simples sarbacanes. Au reste, tous ces animaux ne sont pas absolument « avides de carnage ; une seule proie leur suffit : on les rencontre presque « toujours seuls, et quelquefois deux ou trois ensemble quand les femelles « sont en chaleur.

a. Lettre de M. Collinson à M. de Buffon, 30 avril 1763.

* Simple *variété* encore du *couguar* ordinaire.

1. Voyez la note 2 de la page 19 du IIIe volume.

« Lorsqu'ils sont fort affamés, ils attaquent les vaches et les bœufs en « leur sautant sur le dos; ils enfoncent les griffes de la patte gauche sur le « cou, et lorsque le bœuf est courbé, ils le déchirent et traînent les lam- « beaux de la chair dans le bois, après lui avoir ouvert la poitrine et le « ventre pour boire tout le sang, dont ils se contentent pour une première « fois. Ils couvrent ensuite avec des branches les restes de leur proie, et ne « s'en écartent jamais guère; mais lorsque la chair commence à se cor- « rompre, ils n'en mangent plus. Quelquefois ils se mettent à l'affût sur « des arbres pour s'élancer sur les animaux qui viennent à passer. Ils « suivent aussi les troupes de cochons sauvages et tombent sur les traî- « neurs; mais s'ils se laissent une fois entourer par ces animaux, ils ne « trouvent de salut que dans la fuite.

« Au reste, les jaguars, ainsi que les couguars, ne sont pas absolument « féroces et n'attaquent pas les hommes, à moins qu'ils ne se sentent bles- « sés; mais ils sont intrépides contre les attaques des chiens, et vont les « prendre près des habitations; lorsque plusieurs chiens les poursuivent « et les forcent à fuir par leur nombre, ils grimpent sur les arbres. Ces « animaux rôdent souvent le long des bords de la mer, et ils mangent les « œufs que les tortues viennent y déposer. Ils mangent aussi des caïmans, « des lézards et du poisson, quelquefois les bourgeons et les feuilles tendres « des palétuviers. Ils sont bons nageurs et traversent des rivières très- « larges. Pour prendre les caïmans, ils se couchent ventre à terre au bord « de la rivière, et battent l'eau pour faire du bruit, afin d'attirer le caïman, « qui ne manque pas de venir aussitôt et de lever la tête, sur laquelle le « jaguar se jette; il le tue et le traîne plus loin pour le manger à loisir.

« Les Indiens prétendent que les jaguars attirent l'agouti en contre- « faisant son cri, mais ils ajoutent qu'ils attirent aussi le caïman par un cri « semblable à celui des jeunes chiens, ou en contrefaisant la voix d'un « homme qui tousse, ce qui est plus difficile à croire.

« Ces animaux carnassiers détruisent beaucoup de chiens de chasse qu'ils « surprennent à la poursuite du gibier. Les Indiens prétendent qu'on peut « préserver les chiens de leur attaque en les frottant avec une certaine « herbe dont l'odeur les éloigne.

« Quand ces animaux sont en chaleur, ils ont une espèce de rugissement « effrayant, et qu'on entend de fort loin. Ils ne font ordinairement qu'un « petit, qu'ils déposent toujours dans de gros troncs d'arbres pourris. On « mange à Cayenne la chair de ces animaux, surtout celle des jeunes, qui « est blanche comme celle du lapin [a]. »

Le couguar, réduit en captivité, est presque aussi doux que les autres animaux domestiques.

« J'ai vu (dit l'auteur des *Recherches sur les Américains*) un couguar

a. Extrait des observations de M. de la Borde, envoyées à M. de Buffon en 1774.

« vivant chez Ducos, maître des bêtes étrangères : il avait la tranquillité « d'un chien et beaucoup plus que la corpulence d'un très-grand dogue; il « est haut monté sur ses jambes, ce qui le rend svelte et alerte ; ses dents « canines sont coniques et très-grandes. On ne l'avait ni désarmé ni emmu- « selé, et on le conduisait en laisse..... Il se laissait flatter de la main, et « je vis de petits garçons monter sur son dos et s'y tenir à califourchon. Le « nom de tigre poltron lui a été bien donné [a]. »

DU CHAT. *

J'ai dit à l'article du chat, volume II, page 500, que ces animaux *dormaient moins qu'ils ne font semblant de dormir*. Quelques personnes ont pensé, d'après ce passage, que j'étais dans l'opinion que les chats ne dormaient point du tout. Cependant je savais très-bien qu'ils dorment, mais j'ignorais que leur sommeil fût quelquefois très-profond : à cette occasion j'ai reçu de M. Pasumot, de l'Académie de Dijon, qui est fort instruit dans les différentes parties de l'histoire naturelle, une lettre dont voici l'extrait :

« Permettez-moi, Monsieur, de remarquer que je crois que vous avez dit « au sujet du chat qu'il ne dormait point. Je puis vous assurer qu'il dort ; « à la vérité il dort rarement, mais son sommeil est si fort, que c'est une « espèce de léthargie. Je l'ai observé dix fois au moins sur différents chats. « J'étais assez jeune quand j'en fis l'observation pour la première fois. De « coutume je couchais avec moi, dans mon lit, un chat que je plaçais tou- « jours à mes pieds; dans une nuit que je ne dormais pas, je repoussai le « chat, qui me gênait. Je fus étonné de le trouver d'un poids si lourd, et « en même temps si immobile, que je le crus mort; je le tirai bien vite « avec la main, et je fus encore tout aussi étonné en le tirant de ne lui « sentir aucun mouvement. Je le remuai bien fort, et à force de l'agiter il « se réveilla, mais ce fut avec peine et lentement. J'ai observé le même « sommeil par la suite et la même difficulté dans le réveil. Presque tou- « jours ç'a été dans la nuit. Je l'ai aussi observé durant le jour, mais une « seule fois à la vérité, et c'est depuis que j'ai eu lu ce que vous dites du « défaut du sommeil dans cet animal. Je n'ai même cherché à l'observer « qu'à cause de ce que vous en avez dit. Je pourrais vous citer encore le « témoignage d'une personne qui, comme moi, a souvent observé le som- « meil d'un chat, même en plein jour et avec les mêmes circonstances. « Cette personne a même reconnu de plus que quand cet animal dort en

a. Défense des *Recherches sur les Américains*, page 86.

* Voyez la nomenclature de la page 497 du IIe volume.

« plein jour, c'est dans le fort de la chaleur, et surtout lors de la proxi- « mité des orages. »

M. de Lestrée, négociant de Châlons en Champagne, qui faisait coucher souvent des chats avec lui, a remarqué :

« 1° Que dans le temps que ces animaux font une espèce de ronflement, « lorsqu'ils sont tranquilles ou qu'ils semblent dormir, ils font quelquefois « une inspiration un peu longue, et aussitôt une forte expiration, et que « dans ce moment ils exhalent par la bouche une odeur qui ressemble « beaucoup à l'odeur du musc ou de la fouine;

« 2° Quand ils aperçoivent quelque chose qui les surprend, comme un « chien ou un autre objet qui les frappe inopinément, ils font une sorte de « sifflement faux qui répand encore la même odeur. Cette remarque n'est « pas particulière aux mâles, car j'ai fait la même observation sur des « chattes comme sur des chats de différentes couleurs et de différents « âges. »

De ces faits, M. de Lestrée semblerait croire que le chat aurait dans la poitrine ou l'estomac quelques vésicules remplies d'une odeur parfumée qui se répand au dehors par la bouche; mais l'anatomie ne nous démontre rien de semblable.

Nous avons dit, volume II, page 503, qu'il y avait à la Chine des chats à oreilles pendantes; cette variété ne se trouve nulle part ailleurs, et fait peut-être une espèce différente de celle du chat, car les voyageurs parlant d'un animal appelé *sumxu*, qui est tout à fait domestique à la Chine, disent qu'on ne peut mieux le comparer qu'au chat, avec lequel il a beaucoup de rapport. Sa couleur est noire ou jaune, et son poil extrêmement luisant. Les Chinois mettent à ces animaux des colliers d'argent au cou, et les rendent extrêmement familiers. Comme ils ne sont pas communs, on les achète fort cher, tant à cause de leur beauté, que parce qu'ils font aux rats la plus cruelle guerre [a].

Il y a aussi à Madagascar des chats sauvages rendus domestiques, dont la plupart ont la queue tortillée : on les appelle *saca;* mais ces chats sauvages sont de la même espèce que les chats domestiques de ce pays, car ils s'accouplent et produisent ensemble [b].

Une autre variété que nous avons observée, c'est que dans notre climat il naît quelquefois des chats avec des pinceaux à l'extrémité des oreilles. M. de Sève, que j'ai déjà plusieurs fois cité, m'écrit (16 novembre 1773) qu'il est né dans sa maison, à Paris, une petite chatte de la race que nous avons appelée *chat d'Espagne,* avec des pinceaux au bout des oreilles, quoique le père et la mère eussent les oreilles comme tous les autres chats, c'est-à-dire sans pinceaux; et quelques mois après, les pinceaux de cette

a. *Journal des Savants*, t. Ier in-4°, page 261.
b. *Voyage de Flacourt*, page 152.

jeune chatte étaient aussi grands, à proportion de sa taille, que ceux du lynx de Canada.

On m'a envoyé récemment de Cayenne la peau d'un animal qui ressemble beaucoup à celle de notre chat sauvage. On appelle cet animal *haïra* dans la Guiane, où l'on en mange la chair, qui est blanche et de bon goût : cela seul suffit pour faire présumer que le haïra, quoique fort ressemblant au chat, est néanmoins d'une espèce différente; mais il se peut que le nom *haïra* soit mal appliqué ici, car je présume que ce nom est le même que *taïra*, et il n'appartient pas à un chat, mais à une petite fouine dont nous avons parlé page 285.

CHAT SAUVAGE DE LA NOUVELLE-ESPAGNE. *

On m'a envoyé d'Espagne un dessin colorié d'un chat tigre ou chat des bois, avec la notice suivante.

« Chat tigre, chat des bois, ou chat sauvage de la Nouvelle-Espagne : sa « hauteur est de près de trois pieds, sa longueur, depuis le bout du nez « jusqu'à la naissance de la queue, de plus de quatre pieds; il a les yeux « petits et la queue assez courte; le poil d'un gris cendré bleuâtre, mou- « cheté de noirâtre. Ce poil est assez rude pour qu'on en puisse faire des « pinceaux à pointe fixe et ferme. »

Ce chat tigre, ou chat des bois de la Nouvelle-Espagne, me paraît être le même que le serval.

DU LYNX ET DU CARACAL. **

Nous donnons ici la description d'un lynx de Canada[1] qui est au cabinet du Roi : il n'a que deux pieds trois pouces de long, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps, qui n'est élevée que de douze à treize pouces; le corps est couvert de longs poils grisâtres, mêlés de poils blancs, moucheté et rayé de fauve, les taches plus ou moins noires, la tête grisâtre, mêlée de poils blancs et de fauve clair, et comme rayée de noir en quelques endroits. Le bout du nez est noir ainsi que le bord de la mâchoire inférieure; les poils des moustaches sont blancs, longs d'environ trois pouces; les oreilles ont deux pouces trois lignes de hauteur, et sont garnies de grands poils blancs en dedans, et de poils un peu fauves sur les

* *Felis mexicana* (Desm.). — Espèce douteuse.

** Voyez les nomenclatures des pages 78 et 84 du IIIe volume.

1. *Felis canadensis* (Geoff.). — *Felis borealis* (Temm.). — Le *lynx du Canada* (Cuv.).

rebords; le dessus des oreilles est couvert de poil gris-de-souris, et les bords extérieurs sont noirs; à l'extrémité des oreilles, il y a de grands poils noirs qui se réunissent et forment un pinceau très-menu de sept lignes de hauteur; la queue, qui est grosse, courte et bien fournie de poils, n'a que trois pouces neuf lignes de longueur; elle est noire depuis l'extrémité jusqu'à moitié, et ensuite d'un blanc roussâtre. Le dessous du ventre, les jambes de derrière, l'intérieur des jambes de devant et les pattes, sont d'un blanc sale; les ongles sont blancs et ont six lignes de longueur. Ce lynx a beaucoup de ressemblance, par les taches et par la nature de son poil, avec celui qui est décrit t. III, p. 78; mais il en diffère par la longueur de la queue et par les pinceaux qu'il a sur les oreilles; on peut donc regarder cet animal du Canada comme une variété assez distincte du lynx ou loup-cervier de l'ancien continent. On pourrait même dire qu'il s'approche un peu de l'espèce du caracal par les pinceaux de poils qu'il a sur les oreilles; néanmoins il en diffère, encore plus que du lynx, par la longueur de la queue et par les couleurs du poil. D'ailleurs, les caracals ne se trouvent que dans les climats les plus chauds, au lieu que les lynx ou loups-cerviers préfèrent les pays froids. Le pinceau de poils au bout des oreilles, qui paraît faire un caractère distinctif, parce qu'il est fort apparent, n'est cependant qu'une chose accidentelle et qui se trouve dans les animaux de cette espèce et même dans les chats domestiques et sauvages. Nous en avons donné un exemple dans l'addition à l'article du chat. Ainsi nous persistons à croire que le lynx ou loup-cervier d'Amérique ne doit être regardé que comme une variété du loup-cervier d'Europe.

Le lynx de Norwége, décrit par Pontoppidan, est blanc ou d'un gris clair semé de taches foncées. Ses griffes, ainsi que celles des autres lynx, sont comme celles des chats; il voûte son dos et saute, comme eux, avec beaucoup de vitesse sur sa proie. Lorsqu'il est attaqué par un chien, il se renverse sur le dos et se défend avec ses griffes, au point de le rebuter bien vite. Cet auteur ajoute qu'il y en a quatre espèces en Norwége, que les uns approchent de la figure du loup, les autres de celle du renard, d'autres de celle du chat, et enfin d'autres qui ont la tête formée comme celle d'un poulain : ce dernier fait, que je crois faux, me fait douter des précédents. L'auteur ajoute des choses plus probables.

« Le loup-cervier, dit-il, ne court pas les champs, il se cache dans les « bois et dans les cavernes; il fait sa retraite tortueuse et profonde, et on « l'en fait sortir par le feu et la fumée. Sa vue est perçante, il voit de très-« loin sa proie; il ne mange souvent d'une brebis ou d'une chèvre que la « cervelle, le foie et les intestins, et il creuse la terre sous les portes pour « entrer dans les bergeries [a]. »

a. *Histoire naturelle de la Norwége*, par Pontoppidan. *Journal étranger*, juin 1756.

L'espèce en est répandue non-seulement en Europe, mais dans toutes les provinces du nord de l'Asie. On l'appelle *chulon* ou *chelason* en Tartarie [a]. Les peaux en sont fort estimées, et quoiqu'elles soient assez communes, elles se vendent également cher en Norwége, en Russie, et jusqu'à la Chine, où l'on en fait un grand usage pour des manchons et d'autres fourrures.

Un fait qui prouve encore que les pinceaux au-dessus des oreilles ne font pas un caractère fixe, par lequel on doive séparer les espèces dans ces animaux, c'est qu'il existe dans cette partie du royaume d'Alger, qu'on appelle Constantine, une espèce de caracal [1] sans pinceaux au bout des oreilles, et qui par là ressemble au lynx, mais qui a la queue plus longue; son poil est d'une couleur roussâtre avec des raies longitudinales, noires depuis le cou jusqu'à la queue, et des taches séparées sur les flancs, posées dans la même direction, une demi-ceinture noire au-dessus des jambes de devant, et une bande de poil rude sur les quatre jambes, qui s'étend depuis l'extrémité du pied jusqu'au-dessus du tarse, et ce poil est retroussé en haut au lieu de se diriger en bas comme le poil de tout le reste du corps [b].

J'ai dit, à l'article du caracal, que le mot *gal-el-challah*, signifiait chat aux oreilles noires. M. le chevalier Bruce m'a assuré qu'il signifiait chat du désert; il a vu dans la partie de la Nubie, qu'on appelait autrefois l'île de Méroé, un caracal qui a quelque différence avec celui de Barbarie. Le caracal du Nubie a la face plus ronde, les oreilles noires en dehors, mais semées de quelques poils argentés; il n'a pas la croix de mulet sur le garrot comme l'ont la plupart des caracals de Barbarie. Sur la poitrine, le ventre et l'intérieur des cuisses il y a de petites taches fauves claires et non pas brunes-noirâtres comme dans le caracal de Barbarie. Ces petites différences ne sont que de légères variétés dont on peut encore augmenter le nombre, car il se trouve même en Barbarie, ou plutôt dans la Libye, aux environs de l'ancienne Capsa, un caracal à oreilles blanches, tandis que les autres les ont noires. Ces caracals à oreilles blanches ont aussi des pinceaux, mais courts, minces et noirs. Ils ont la queue blanche à l'extrémité et ceinte de quatre anneaux noirs, et quatre guêtres noires derrière les quatre jambes, comme celui de Nubie; ils sont aussi beaucoup plus petits que les autres caracals, n'étant guère que de la grosseur d'un grand chat domestique; les oreilles, qui sont fort blanches en dedans, et garnies d'un poil fort touffu, sont d'un roux vif en dehors [c]. Si cette différence dans la grandeur était constante, on pourrait dire qu'il y a deux espèces de caracals qui se trou-

a. *Histoire générale des voyages*, t. VI, page 602.

b. Note communiquée par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.

c. Note communiquée par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.

1. On distingue aujourd'hui trois variétés dans l'espèce du *caracal* : le *caracal d'Alger*, celui de *Nubie* et celui du *Bengale*. — Le *caracal d'Alger* manque quelquefois de pinceaux.



Ed. de Laplante Del. — Giroux Sc.

Hydromis Coypou. Péramèle obésule.



A. de Laplante Del. — Giroux Sc.

Ornithorhynque de la N.lle Hollande.

Imp.rie de [illegible]saint rue [illegible]


BRITISH MUSEUM
Z D
NATURAL HISTORY

vent également en Barbarie, l'une grande à oreilles noires et longs pinceaux, et l'autre beaucoup plus petite à oreilles blanches et à très-petits pinceaux. Il paraît aussi que ces animaux, qui varient si fort par les oreilles, varient également par la forme et la longueur de la queue, et par la hauteur des jambes; car M. Edwards nous a envoyé la figure d'un caracal de Bengale, dont la queue et les jambes sont bien plus longues que dans le caracal ordinaire.

DU LYNX * (*suite*).

Nous donnons ici la description d'un lynx du Mississipi, dont les oreilles sont encore plus dépourvues de pinceaux que celles du lynx du Canada, et dont la queue moins grosse et moins touffue, et le poil d'une couleur plus claire, semblent le rapprocher davantage du lynx ou loup-cervier d'Europe; mais je suis persuadé que ces trois animaux, dont l'un est de l'Europe et les deux autres de l'Amérique septentrionale, ne forment néanmoins qu'une seule et même espèce. On avait envoyé celui-ci à feu M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, sous le nom de chat-tigre du Mississipi; mais il ne faut que le comparer avec le lynx dont nous avons donné la description page 78 du IIIe volume et avec le lynx du Canada dont il est question dans l'article précédent, pour reconnaître évidemment qu'il ne fait qu'une variété dans l'espèce du lynx, quoiqu'il n'ait point de pinceaux et que la queue soit fort petite.

Il a, du nez à l'origine de la queue, deux pieds cinq pouces de longueur; la queue est fort courte, n'ayant que trois pouces trois lignes, au lieu que celle du lynx d'Europe a six pouces six lignes : celle du lynx du Canada est beaucoup plus grosse et plus fournie; mais elle est tout aussi courte que celle du lynx du Mississipi, dont la robe est aussi de couleur plus uniforme et moins variée de taches que dans le lynx de l'Europe et dans celui du Canada; mais ces légères différences n'empêchent pas qu'on ne doive regarder ces trois animaux comme de simples variétés d'une seule et même espèce [1].

DU MARGAY. **

Nous devons rapporter à l'article du margay le chat-tigre de Cayenne, dont M. de la Borde parle dans les termes suivants :

« La peau du chat-tigre est, comme celle de l'once, fort tachetée; il est

* *Felis montana*, selon Desmarets.

1. Le *lynx d'Europe* (*felis lynx*), celui du *Canada*, et celui de *montagne*, sont regardés aujourd'hui comme trois espèces distinctes.

** Voyez la nomenclature de la page 477 du IIIe volume.

« un peu moins gros que le renard, mais il en a toutes les inclinations. On « le trouve communément à Cayenne dans les bois. Il détruit beaucoup de « gibier, tels que les agoutis, acouchis, perdrix, faisans et autres oiseaux « qu'il prend dans leurs nids quand ils sont jeunes. Il est fort leste pour « grimper sur les arbres, où il se tient caché. Il ne court pas vite, et tou- « jours en sautant. Son air, sa marche, sa manière de se coucher, res- « semblent parfaitement à celles du chat. J'en ai vu plusieurs dans les « maisons de Cayenne qu'on tenait enchaînés; ils se laissaient un peu tou- « cher sur le dos, mais il leur reste toujours dans la figure un air féroce; « on ne leur donnait pour nourriture que du poisson et de la viande cuite « ou crue; tout autre aliment leur répugne. Ils produisent en toutes sai- « sons, soit l'été, soit l'hiver, et font deux petits à la fois dans des creux « d'arbres pourris. »

Il y a un autre chat-tigre[1], ou plutôt une espèce de chat sauvage à la Caroline, duquel feu M. Collinson m'a envoyé la notice suivante :

« Le mâle était de la grandeur d'un chat commun; il avait dix-neuf « pouces anglais du nez à la queue, qui était de quatre pouces de long, et « avait huit anneaux blancs, comme le *mococo*. La couleur était d'un brun « clair, mêlé de poils gris; mais ce qu'il avait de plus remarquable sont « les raies noires, assez larges, placées en forme de rayons tout le long de « son corps, sur les côtés, depuis la tête jusqu'à la queue. Le ventre est « d'une couleur claire avec des taches noires; les jambes sont minces, « tachetées de noir; ses oreilles avaient une large ouverture, elles étaient « couvertes de poils fins. Il avait deux larges taches noires très-remar- « quables sous les yeux, de chaque côté du nez; et de la partie la plus « basse de cette tache, joignant à la lèvre, il part un bouquet de poils raides « et noirs. La femelle est de taille plus mince, elle était toute gris roussâtre, « sans aucune tache sur le dos : seulement une tache noire sur le ventre, « qui était blanc sale [a]. »

DU JAGUAR OU DU LÉOPARD. *

Le dessin d'un animal de l'espèce des léopards ou des jaguars nous a été envoyé par feu M. Collinson, mais sans nom et sans aucune notice. Et comme nous ignorons s'il appartient à l'ancien ou au nouveau continent, et qu'en même temps il diffère de l'once et du léopard par la forme

a. Lettre de M. Collinson à M. de Buffon, 23 décembre 1766.

1. C'est toujours le *margay*.

* L'animal dont parle ici Buffon est le *guépard*.

des taches, et plus encore du jaguar et de l'ocelot, nous ne pouvons décider auquel de ces animaux on doit le rapporter; seulement il nous paraît qu'il a un peu plus de rapport avec le jaguar qu'avec le léopard.

LE PÉROUASCA. *

Il y a encore en Russie et en Pologne, surtout en Wolhinie, un animal appelé par les Russes *perewiazka*, et par les Polonais *przewiaska* [a], nom qu'on peut rendre par la dénomination de *belette à ceintures* (*mustela præcincta*), comme le dit Rzaczinski : cet animal est plus petit que le putois, il est couvert d'un poil blanchâtre, rayé transversalement de plusieurs lignes d'un jaune roux, qui semblent lui faire autant de ceintures; il demeure dans les bois et se creuse un terrier. Sa peau est recherchée et fait une jolie fourrure.

MARSUPIAUX.

DU SARIGUE ** DE LA MARMOSE *** ET DU PHALANGER ****

M. de la Borde, médecin du Roi, à Cayenne, m'a écrit qu'il avait nourri dans un petit tonneau trois sarigues, où ils se laissaient aisément manier; ils mangent du poisson, de la viande cuite ou crue, du pain, du biscuit, etc.; ils sont continuellement à se lécher les uns les autres ; ils font le même murmure que les chats quand on les manie.

« Je ne me suis pas aperçu, dit-il, qu'ils eussent aucune mauvaise odeur. « Il y a des espèces plus grandes et d'autres plus petites [b]. Ils portent également leurs petits dans une poche sous le ventre, et ces petits ne quittent « jamais la mamelle, même lorsqu'ils dorment; les chiens les tuent, mais « ne les mangent pas. Ils ont un grognement qui ne se fait pas entendre de

a. Rzaczinski, *Auct.*, page 328.

b. On m'a nouvellement envoyé, pour le Cabinet, une peau de ces petits sarigues de Cayenne, qui n'avait que trois pouces et demi de longueur, quoique l'animal fût adulte [1], et la queue quatre pouces et demi.

* *Mustela sarmatica* (Linn.). — Le *putois de Pologne* ou *pérouasca* (Cuv.). — Genre *Putois* (Cuv.).

** Voyez la nomenclature de la page 154 du IIIe volume.

*** Voyez la nomenclature de la page 170 du IIIe volume.

**** Voyez la nomenclature de la page 450 du IIIe volume.

1 (*b*). Ces *petits sarigues* étaient des *marmoses*.

« fort loin ; on les apprivoise aisément ; ils cherchent à entrer dans les pou-« laillers où ils mangent la volaille, mais leur chair n'est pas bonne à man-« ger ; dans certaines espèces elle est même d'une odeur insupportable, et « l'animal est appelé *puant* par les habitants de Cayenne. »

Il ne faut pas confondre ces sarigues puants de M. de la Borde avec les vrais puants ou mouffettes qui forment un genre d'animaux très-différents de ceux-ci.

M. Wosmaër, directeur des cabinets d'Histoire naturelle de S. A. S. M. le prince d'Orange, a mis une note, page 6 de la description d'un écureuil volant, Amsterdam, 1767, dans laquelle il dit :

« Le *coescoes* est le *bosch* ou *beursrult* des Indes orientales, le *philander* « de Séba, et le *didelphis* de Linnæus. Le savant M. de Buffon nie absolu-« ment[1] son existence aux Indes orientales, et ne l'accorde qu'au Nouveau-« Monde en particulier. Nous pouvons néanmoins assurer ce célèbre natu-« raliste que Valentin et Séba ont fort bien fait de placer ces animaux tant « en Asie qu'en Amérique. J'ai moi-même reçu l'été dernier, des Indes « orientales, le mâle et la femelle. La même espèce a aussi été envoyée à « M. le docteur Schlosser, à Amsterdam, par un ami d'Amboine ; quoique « pour moi je n'en connaisse pas d'autres que ceux-ci, de sorte qu'ils ne « sont pas si communs. La principale différence entre le *coescoes* des Indes « orientales et celui des Indes occidentales consiste, suivant mon observa-« tion, dans la couleur du poil, qui, au mâle des Indes orientales, est tout « à fait blanc, un peu jaunâtre. Celui de la femelle est un peu plus brun, « avec une raie noire ou plutôt brune sur le dos. La tête de celui des Indes « orientales est plus courte, mais le mâle me paraît l'avoir un peu plus « longue que la femelle. Les oreilles, dans cette espèce, sont beaucoup « plus courtes qu'à celle des Indes occidentales. La description de la seconde « espèce, dont parle aussi Valentin, est trop diffuse pour pouvoir s'y rap-« porter avec quelque certitude. »

Je ne doute pas que M. Wosmaër n'ait reçu des Indes orientales des animaux mâles et femelles sous le nom de *coescoes*, mais les différences qu'il indique lui-même entre ces coescoes et les sarigues pourraient déjà faire penser que ce ne sont pas des animaux de même espèce[2]. J'avoue néanmoins que la critique de M. Wosmaër est juste, en ce que j'ai dit que les trois philanders de Séba n'étaient que le même animal[3], tandis qu'en effet le troisième, c'est-à-dire celui de la planche XXXIX de Séba, est un animal différent, et qui se trouve réellement aux Philippines, et peut-être dans quelques autres endroits des Indes orientales, où il est connu sous le nom de

1. Page 156 du IIIe volume.
2. Ce ne sont point, en effet, des animaux *de même espèce*. Le *coescoes* est le *phalanger*. (Voyez la note 4 de la page 156 du IIIe volume.)
3. Page 157 du IIIe volume.

coescoes ou *cuscus* ou *cusos*[1]. J'ai trouvé dans le *Voyage de Christophe Barchewitz* la notice suivante :

« Dans l'île de Lethy, il y a des *cuscus* ou *cusos*, dont la chair a à peu « près le goût de celle du lapin. Cet animal ressemble beaucoup pour la « couleur à une marmotte; les yeux sont petits, ronds et brillants, les pattes « courtes, et la queue, qui est longue, est sans poil. Cet animal saute d'un « arbre à un autre comme un écureuil, et alors il fait de sa queue un cro-« chet avec lequel il se tient aux branches pour manger plus facilement les « fruits. Il répand une odeur désagréable qui approche de celle du renard. « Il a une poche sous le ventre dans laquelle il porte ses petits, qui entrent « et sortent par-dessous la queue de l'animal. Les vieux sautent d'un arbre « à l'autre en portant leurs petits dans cette poche[a]. »

Il paraît, par le caractère de la poche sous le ventre et de la queue prenante, que ce cuscus ou cusos des Indes orientales est en effet un animal du même genre que les philanders d'Amérique; mais cela ne prouve pas qu'ils soient de la même espèce d'aucun de ceux du nouveau continent[2]. Ce serait le seul exemple d'une pareille identité. Si M. Wosmaër eût fait graver les figures de ces coescoes, comme il le dit dans le texte, on serait plus en état de juger tant de la ressemblance que des différences des coescoes d'Asie avec les sarigues ou philanders d'Amérique, et je demeure toujours persuadé que ceux d'un continent ne se trouveront pas dans l'autre[3], à moins qu'on ne les y ait apportés. Je renvoie sur cela le lecteur à ce que j'en ai dit.

Ce n'est pas qu'absolument parlant, et même raisonnant philosophiquement, il ne fût possible qu'il se trouvât dans les climats méridionaux des deux continents quelques animaux qui seraient précisément de la même espèce; nous avons dit ailleurs[4] que la même température doit faire dans les différentes contrées du globe les mêmes effets sur la nature organisée, et par conséquent produire les mêmes êtres, soit animaux, soit végétaux, si toutes les autres circonstances étaient, comme la température, les mêmes à tous égards; mais il ne s'agit pas ici d'une possibilité philosophique, qu'on peut regarder comme plus ou moins probable; il s'agit d'un fait, et d'un fait très-général, dont il est aisé de présenter les nombreux et très-nombreux exemples. Il est certain qu'au temps de la découverte de l'Amérique il n'existait dans ce nouveau monde aucun des

a. *Voyage de Barchewitz*. Erfurt, 1751, page 532.

1. Voyez la note 2 de la page précédente.
2. Voyez la note de la page 159 du IIIe volume. — Voyez de plus, ci-après, l'addition relative au *phalanger*, page 357.
3. Voyez la note 3 de la page 7 et la note 4 de la page 49 du IIIe volume.
4. Voyez, plus loin, le volume où se trouve la *partie hypothétique* de l'*Introduction à l'histoire des minéraux*. Second mémoire.

animaux que je vais nommer : l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, la girafe, le chameau, le dromadaire, le buffle, le cheval, l'âne, le lion, le tigre, les singes, les babouins, les guenons, et nombre d'autres dont j'ai fait l'énumération page 30 du IIIe volume ; et que de même le tapir, le lama, la vigogne, le pécari, le jaguar, le couguar, l'agouti, le paca, le coati, l'unau, l'aï, et beaucoup d'autres dont j'ai donné l'énumération, n'existaient point dans l'ancien continent. Cette multitude d'exemples, dont on ne peut nier la vérité, ne suffit-elle pas pour qu'on soit au moins fort en garde lorsqu'il s'agit de prononcer, comme le fait ici M. Wosmaër, que tel ou tel animal se trouve également dans les parties méridionales des deux continents ?

C'est à ce cuscus, ou cusos des Indes, qu'on doit rapporter le passage suivant :

« Il se trouve, dit Mandeslo, aux îles Moluques un animal qu'on appelle « *cusos ;* il se tient sur les arbres et ne vit que de leurs fruits ; il ressemble « à un lapin et a le poil épais, frisé et rude, entre le gris et le roux ; les « yeux ronds et vifs, les pieds petits, et la queue si forte qu'il s'en sert « pour se prendre aux branches afin d'atteindre plus aisément aux fruits [a]. »

Il n'est pas question, dans ce passage, de la poche sous le ventre, qui est le caractère le plus marqué des philanders ; mais, je le répète, si le cuscus ou cusos des Indes orientales a ce caractère, il est certainement d'une espèce qui approche beaucoup de celle des philanders d'Amérique, et je serais porté à penser qu'il en diffère à peu près comme le jaguar diffère du léopard. Ces deux derniers animaux, sans être de la même espèce, sont les plus ressemblants et les plus voisins de tous les animaux des parties méridionales des deux continents.

LE CRABIER. *

Le nom *crabier*, ou chien crabier, que l'on a donné à cet animal, vient de ce qu'il se nourrit principalement de crabes. Il a très-peu de rapport au chien ou au renard, auxquels les voyageurs ont voulu le comparer. Il aurait plus de rapport avec les sarigues, mais il est beaucoup plus gros, et d'ailleurs la femelle du crabier ne porte pas, comme la femelle du sarigue, ses petits dans une poche sous le ventre [1] : ainsi le crabier nous paraît être d'une espèce isolée et différente de toutes celles que nous avons décrites.

a. *Voyage de Mandeslo*, suite d'Oléarius, t. II, pages 384 et suiv.

* *Didelphis marsupialis* et *didelphis cancrivora* (Linn.). — Le *crabier* ou *grand sarigue de Cayenne* (Cuv.). — Voyez la note 1 de la page 156 du IIIe volume.

1. « Buffon, qui a décrit le mâle, a cru, à tort, que la femelle manquait de poche, ce qui a « fait établir, mal à propos, une deuxième espèce : *didelphis cancrivora* (Gmel.). » (Cuvier.)

On remarquera la longue queue écailleuse et nue, les gros pouces sans ongles des pieds de derrière, et les ongles plats des pieds de devant. Cet animal, que nous conservons au cabinet du Roi, était encore jeune lorsqu'on nous a envoyé sa dépouille; il est mâle, et voici la description que nous en avons pu faire :

La longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ dix-sept pouces.

La hauteur du train de devant, de six pouces trois lignes, et celle du train de derrière de six pouces six lignes.

La queue, qui est grisâtre, écailleuse et sans poil, a quinze pouces et demi de longueur sur dix lignes de grosseur à son commencement; elle est très-menue à son extrémité.

Comme cet animal est fort bas de jambes, il a de loin quelques ressemblances avec le chien basset; la tête même n'est pas fort différente de celle d'un chien : elle n'a que quatre pouces une ligne de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'occiput; l'œil n'est pas grand, le bord des paupières est noir, et au-dessus de l'œil se trouvent de longs poils qui ont jusqu'à quinze lignes de longueur; il y en a aussi de semblables à côté de la joue, vers l'oreille. Les moustaches autour de la gueule sont noires, et ont jusqu'à dix-sept lignes de long; l'ouverture de la gueule est de près de deux pouces; la mâchoire supérieure est armée, de chaque côté, d'une dent canine crochue, et qui excède sur la mâchoire inférieure; l'oreille, qui est de couleur brune, paraît tomber un peu sur elle-même; elle est nue, large et ronde à son extrémité.

Le poil du corps est laineux et parsemé d'autres grands poils raides, noirâtres, qui vont en augmentant sur les cuisses et vers l'épine du dos, qui est toute couverte de ces longs poils, ce qui forme à cet animal une espèce de crinière depuis le milieu du dos jusqu'au commencement de la queue : ces poils ont trois pouces de longueur, ils sont d'un blanc sale à leur origine jusqu'au milieu, et ensuite d'un brun minime jusqu'à l'extrémité. Le poil des côtés est d'un blanc jaune, ainsi que sous le ventre, mais il tire plus sur le fauve vers les épaules, les cuisses, le cou, la poitrine et la tête, où cette teinte de fauve est mélangée de brun dans quelques endroits. Les côtés du cou sont fauves. Les jambes et les pieds sont d'un brun noirâtre; il y a cinq doigts à chaque pied; le pied de devant a un pouce neuf lignes, le plus grand doigt neuf lignes, et l'ongle en gouttière deux lignes; les doigts sont un peu pliés, comme ceux des rats; il n'y a que le pouce qui soit droit; les pieds de derrière ont un pouce huit lignes, les plus grands doigts neuf lignes, le pouce six lignes; il est gros, large et écarté comme dans les singes, l'ongle en est plat, tandis que les ongles des quatre autres doigts sont crochus et excèdent le bout des doigts. Le pouce du pied de devant est droit et n'est point écarté de l'autre doigt.

M. de la Borde m'a écrit que cet animal était fort commun à Cayenne, et qu'il habite toujours les palétuviers et autres endroits marécageux.

« Il est, dit-il, fort leste pour grimper sur les arbres, sur lesquels il se « tient plus souvent qu'à terre, surtout pendant le jour. Il a de bonnes « dents, et se défend contre les chiens ; les crabes font sa principale nour- « riture, et lui profitent, car il est toujours gras. Quand il ne peut pas tirer « les crabes de leur trou avec sa patte, il y introduit sa queue, dont il se « sert comme d'un crochet ; le crabe, qui lui serre quelquefois la queue, « le fait crier ; ce cri ressemble assez à celui d'un homme, et s'entend de « fort loin, mais sa voix ordinaire est une espèce de grognement semblable « à celui des petits cochons ; il produit quatre ou cinq petits, et les dépose « dans de vieux arbres creux ; les naturels du pays en mangent la chair, « qui a quelque rapport à celle du lièvre. Au reste, ces animaux se familia- « risent aisément, et on les nourrit à la maison comme les chiens et les « chats, c'est-à-dire avec toutes sortes d'aliments : ainsi leur goût pour la « chair du crabe n'est point du tout un goût exclusif[a]. »

On prétend qu'il se trouve dans les terres de Cayenne deux espèces d'animaux auxquels on donne le même nom de crabier, parce que tous deux mangent des crabes. Le premier est celui dont nous venons de parler, l'autre est non-seulement d'une espèce différente, mais paraît même être d'un autre genre. Il a la queue toute garnie de poil, et ne prend les crabes qu'avec ses pattes. Ces deux animaux ne se ressemblent que par la tête, et diffèrent par la forme et les proportions du corps, aussi bien que par la conformation des pieds et des ongles[b].

DU SARIGUE DES ILLINOIS. *

Ce sarigue nous paraît n'être qu'une variété dans l'espèce du sarigue, mais les différences sont néanmoins assez grandes pour que nous ayons cru devoir le décrire. Ce sarigue se trouve dans le pays des Illinois, et diffère de l'autre[1] par la couleur et par le poil qui est long sur tout le corps ; il a la tête moins allongée et entièrement blanche, à l'exception d'une tache brunâtre qui prend du coin de l'œil et finit en s'affaiblissant du côté du nez, dont l'extrémité est la seule partie de la face qui soit noire ; la queue est écailleuse et sans poil dans toute sa longueur, au lieu que celle de l'autre sarigue est

a. Lettre de M. de la Borde à M. de Buffon. Cayenne, 12 juin 1774.

b. Note communiquée par MM. Aublet et Olivier.

* *Didelphis virginiana* (Linn.). — Le *sarigue à oreilles bicolores* (Cuv.). — « C'est le *sarigue* « *des Illinois* et le *sarigue à longs poils* de Buffon. » (Cuvier.)

1. C'est-à-dire du *sarigue* décrit page 154 du IIIe volume.

garnie de poil depuis son origine jusqu'à plus des trois quarts de sa longueur; cependant ces différences ne me paraissent pas suffisantes pour constituer deux espèces; et d'ailleurs comme le climat des Illinois et celui du Mississipi, où se trouve le premier sarigue, ne sont pas éloignés, il y a toute apparence que ce second sarigue n'est qu'une simple variété dans l'espèce du premier.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	1	3	3
Longueur des oreilles	»	1	1
Largeur des oreilles	»	»	9
Longueur des moustaches	»	2	2
Longueur de la queue	»	1	3

Les oreilles sont d'une peau lisse, semblable à du parchemin brun, sans aucun poil en dedans ni en dehors; le poil qui couvre le corps jusqu'à la queue, ainsi que les jambes, est d'un brun plus ou moins nuancé de cendré et mêlé de longs poils blancs, qui ont jusqu'à deux pouces trois lignes sur le dos, et deux pouces six lignes près de la queue; le dessous du corps est d'un cendré blanchâtre; il a cinq doigts à tous les pieds; le pouce ou doigt interne des pieds de derrière a un ongle plat qui n'excède pas la chair; les autres ongles sont blancs et crochus.

LE SARIGUE A LONGS POILS.*

Nous donnons ici la description d'un sarigue mâle à longs poils, qui est d'un quart plus grand que le précédent, et qui en diffère aussi par la queue, qui est beaucoup plus courte à proportion; la longueur de ce sarigue est de vingt pouces trois lignes du bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, au lieu que l'autre n'a que quinze pouces trois lignes; la tête est semblable dans tous deux, à l'exception du bout du nez, qui est noir dans le précédent, et couleur de chair dans celui-ci; les plus grands poils des moustaches ont près de trois pouces de longueur; il y a encore une petite différence, c'est que dans le sarigue illinois les deux dents incisives du milieu de la mâchoire supérieure sont les plus petites, tandis que dans celui-ci ces deux mêmes dents incisives sont les plus grandes; ils diffèrent encore par les couleurs du poil, qui, dans ce sarigue, est brun sur les jambes et les pieds, blanchâtre sur les doigts, et rayé sur le corps de plusieurs bandes brunes indécises, une sur le dos, jusque auprès de la queue, et une de chaque côté du corps, qui s'étend de l'aisselle jusqu'aux cuisses; le cou est

* Le même animal que le précédent. — Voyez la nomenclature ci-dessus.

roussâtre depuis l'oreille aux épaules, et cette couleur s'étend sous le ventre et domine par endroits sur plusieurs parties du corps; la queue est écailleuse et garnie à son origine de poils blancs et de poils bruns : nous ne déciderons pas par cette simple comparaison de l'identité ou de la diversité de ces deux espèces de sarigues, qui toutes deux pourraient bien n'être que des variétés de celle du sarigue commun.

LE PHILANDRE DE SURINAM.*

Cet animal est du même climat et d'une espèce voisine de celles du sarigue, de la marmose, du cayopollin et du phalanger. Sibylle Mérian est le premier auteur qui en ait donné la figure avec une courte indication [a]. Ensuite Séba a donné pour la femelle la figure même de Mérian, et pour le mâle une nouvelle figure avec une espèce de description : cet animal, dit-il, a les yeux très-brillants et environnés d'un cercle de poil brun foncé; le corps couvert d'un poil doux, ou plutôt d'une espèce de laine d'un jaune roux ou rouge, clair sur le dos; le front, le museau, le ventre et les pieds sont d'un jaune blanchâtre; les oreilles sont nues et assez raides; il y a de longs poils en forme de moustaches sur la lèvre supérieure et aussi au-dessus des yeux; ses dents sont, comme celles du loir, pointues et piquantes; sur la queue, qui est nue et d'une couleur pâle, il y a dans le mâle des taches d'un rouge obscur qui ne se remarquent pas sur la queue de la femelle; les pieds ressemblent aux mains d'un singe : ceux de devant ont les quatre doigts et le pouce garnis d'ongles courts et obtus, au lieu que, des cinq doigts des pieds de derrière, il n'y a que le pouce qui ait un ongle plat et obtus, les quatre autres sont armés de petits ongles aigus. Les petits de ces animaux ont un grognement assez semblable à celui d'un petit cochon de lait. Les mamelles de la mère ressemblent à celles de la marmose. Séba remarque avec raison que, dans la figure donnée par Mérian, les pieds et les doigts sont mal représentés [b]. Ces philandres produisent cinq ou six petits, ils ont la queue très-longue et prenante comme celle des sapajous; les petits montent sur le dos de leur mère et s'y tiennent en accrochant leur queue à la sienne; dans cette situation, qui leur est familière, elle les porte et transporte avec autant de sûreté que de légèreté.

a. « Hic genus gliris sylvestris depictum est qui catulos quorum vulgo quinque vel sex una « fœtura enititur in dorso secum portat; ex flavo fusci coloris, at subucula ejus alba est : cùm « antra exeunt alimenti causa, à catulis circum curruntur qui jam saturi vel molestias suspi- « cantes, illico matris dorsum ascendunt, et caudas suas parentum caudis involvunt, qui illos « statim in antra apportant. » Mar. Sibyl. Merian. *Insect. Surinam.* Amst., p. 66 fig. tab. LXVI.

b. Séba. Volume I, page 49, tab. XXI, fig. 4.

* *Didelphis cayopollin, did. philander* et *did. dorsigera* (Linn.). — Voyez la nomenclature de la page 171 du IIIe volume.

DE LA MARMOSE.*

On sait qu'en général les sarigues, marmoses et cayopolins portent également leurs petits dans une poche sous le ventre, et que ces petits sont attachés à la mamelle longtemps avant d'avoir pris leur accroissement entier; ce fait, l'un des plus singuliers de la nature, me faisait désirer des éclaircissements au sujet de la génération de ces animaux, qui ne naissent pas à terme comme les autres. Voici ce que M. Roume de Saint-Laurent m'en a écrit en m'envoyant le catalogue du Cabinet d'histoire naturelle qu'il a fait à l'île de la Grenade :

« Des personnes dignes de croyance, dit M. de Saint-Laurent, m'ont « assuré avoir trouvé des femelles de *manicou* (marmose), dont les petits « n'étaient point encore formés; on voyait au bout des mamelons de petites « bosses claires dans lesquelles on trouvait l'embryon ébauché : tout extra- « ordinaire que ce fait doive paraître, je ne puis le révoquer en doute, et « je vais ajouter ici la dissection que je fis d'un de ces animaux en 1767, « qui peut donner quelques lumières sur la façon dont la génération s'ef- « fectue dans cette espèce.

« La mère avait dans son sac sept petits, au bout d'autant de mamelons, « auxquels ils étaient fortement fixés, sans qu'ils y adhérassent; ils avaient « environ trois lignes de longueur, et une ligne et demie de grosseur; la « tête était fort grosse à proportion du corps, dont la partie antérieure « était plus formée que la postérieure; la queue était moins avancée que « tout le reste; ces petits n'avaient point de poil; leur peau, très-fine, « paraissait sanguinolente; les yeux ne se distinguaient que par deux petits « filets en cercles; les cornes de la matrice étaient gonflées, fort longues, « formant un tour et se portant ensuite vers les ovaires; elles contenaient « un mucus blanc, épais et parsemé de globules d'air nombreux; l'extré- « mité des cornes se terminait par des filets gros comme de forts crins, « d'une substance à peu près semblable à celle des trompes de Fallope, « mais plus blanche et plus solide; on suivait ces filets jusque dans le corps « glanduleux des mamelles, où ils aboutissaient chacun à des mamelons, « sans que l'on pût en distinguer la fin, parce qu'elle se confondait dans la « substance des mamelles; ces filets paraissaient être creux et remplis du « même mucus qui était contenu dans les cornes : peut-être les petits « embryons, produits dans la matrice, passent-ils dans ces canaux pour se « rendre aux mamelons contenus dans le sac. »

Cette observation de M. de Saint-Laurent mérite assurément beaucoup d'attention; mais elle nous paraît si singulière qu'il serait bon de la répéter

* Voyez la nomenclature de la page 170 du IIIe volume.

plus d'une fois et de s'assurer de cette marche très-extraordinaire des fœtus, et de leur passage immédiat de la matrice aux mamelles, et du temps où se fait ce passage après la conception; il faudrait pour cela élever et nourrir un certain nombre de ces animaux, et disséquer les femelles peu de temps après leur avoir donné le mâle à un jour, deux jours, trois jours, quatre jours après l'accouplement; on pourrait saisir le progrès de leur développement, et reconnaître le temps et la manière dont ils passent réellement de la matrice aux mamelles qui sont renfermées dans la poche de la mère[1].

LE TOUAN. *

Un petit animal nous a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, sous le nom de *touan;* nous ne pouvons en rapporter l'espèce qu'au genre de la belette. Dans la courte notice que M. de la Borde nous a laissée de cet animal, il est dit seulement qu'il était adulte, qu'il se tient dans les troncs d'arbres, et qu'il se nourrit de vers et d'insectes. La femelle produit deux petits qu'elle porte sur le dos.

Ce touan adulte n'a que cinq pouces neuf lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue; il est plus petit que la belette d'Europe qui a communément six pouces six lignes de long, mais il lui ressemble par la forme de la tête et par celle de son corps allongé sur de petites jambes, et il en diffère par les couleurs du poil : la tête n'a qu'un pouce de longueur; la queue a deux pouces trois lignes, au lieu que la queue de notre belette d'Europe n'est longue que de quinze lignes, et n'est pas comme celle du touan, grosse et épaisse à sa naissance et très-mince à son extrémité. Le touan a cinq doigts armés d'ongles à chaque pied : le dessus du museau, de la tête et du corps jusque auprès de la queue, est couvert d'un poil noirâtre; les flancs du corps sont d'un roux vif, le dessous du cou et du corps entier d'un beau blanc; les côtés de la tête, ainsi que le dessus des quatre jambes, sont d'un roux moins vif que celui des flancs. La queue est couverte, depuis son origine jusqu'à un tiers de sa longueur, d'un poil semblable à celui qui couvre les jambes, et dans le reste de la longueur, elle est sans poil; l'intérieur des jambes est blanc comme le dessous du corps : tout le poil de ce petit animal est doux au toucher.

1. Voyez les notes 1 et 2 de la page 166 du IIIe volume.
* *Didelphis brachyura* (Pall.). — *Didelphis tricolor* (Geoff.).

LA PETITE LOUTRE DE LA GUIANE. *

Un petit animal nous a été envoyé de la Guiane sous le nom de *petite loutre d'eau douce de Cayenne*; c'est la troisième espèce dont parle M. de la Borde [1]. Elle n'a que sept pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps; cette petite loutre a la queue sans poil, comme le rat d'eau, longue de six pouces sept lignes, et cinq lignes de grosseur à l'origine, allant toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité qui est blanche, tandis que tout le reste de la queue est brun, et au lieu de poil elle est couverte d'une peau grenue, rude comme du chagrin; elle est plate par dessous et convexe par dessus. Les moustaches ont un pouce de long aussi bien que les grands poils qui sont au-dessus des yeux; tout le dessous de la tête et du corps est blanc, ainsi que le dedans des jambes de devant. Le dessus et les côtés de la tête et du corps sont marqués de grandes taches d'un brun noirâtre, dont les intervalles sont remplis par un gris jaunâtre. Les taches noires sont symétriques de chaque côté du corps; il y a une tache blanche au-dessus de l'œil; les oreilles sont grandes et paraissent un peu plus allongées que celles de nos loutres. Les jambes sont fort courtes; les pieds de devant ont cinq doigts sans membranes; les pieds de derrière ont aussi cinq doigts, mais avec des membranes.

DU PHALANGER. **

Nous étions mal informés lorsque nous avons dit que les animaux auxquels nous avons donné le nom de phalangers, appartenaient au nouveau continent. Un marchand dont je les ai achetés me les avait donnés sous le nom de rats de Surinam, mais probablement il avait été trompé lui-même. M. Pallas est le premier qui ait remarqué cette méprise, et nous sommes maintenant assurés que le phalanger se trouve dans les Indes méridionales et même dans les Terres australes, comme à la Nouvelle-Hollande. Nous savons aussi qu'on n'en a jamais vu dans les terres de l'Amérique. M. Bancks [a] dit avec raison que je me suis trompé et qu'il a trouvé dans la Nouvelle-Hollande un animal, qui a tant de rapports avec le phalanger, qu'on doit les regarder comme deux espèces très-voisines.

a. « M. Bancks, parcourant la campagne, prit un animal de la classe des opossums; c'était « une femelle, et il prit en outre deux petits: il trouva qu'ils ressemblaient beaucoup au qua-

* *Didelphis palmata* (Geoff.). — *Chironectes yapock* (Desm.). — La *petite loutre de la Guiane* de Buffon (Cuv.).

1. Voyez la note de la page 302.

** Voyez la nomenclature de la page 450 du III[e] volume.

RONGEURS.

DE L'ÉCUREUIL.*

Les écureuils sont plutôt des animaux originaires des terres du Nord que des contrées tempérées, car ils sont si abondants en Sibérie, qu'on en vend les peaux par milliers. Les Sibériens, à ce que dit M. Gmelin, les prennent avec des espèces de trappes, faites à peu près comme des quatre en chiffre, dans lesquels on met pour appât un morceau de poisson fumé, et on tend ces trappes sur les arbres[a].

Nous avons déjà parlé des écureuils noirs qui se trouvent en Amérique. M. Aubry, curé de Saint-Louis, a dans son cabinet un écureuil qui lui a été envoyé de la Martinique, qui est tout noir[1]; les oreilles n'ont presque point de poil ou du moins n'ont qu'un petit poil très-court, ce qui le distingue des autres écureuils.

M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, dit qu'il n'y a à la Guiane qu'une seule espèce d'écureuil, qu'il se tient dans les bois, que son poil est rougeâtre, et qu'il n'est pas plus grand que le rat d'Europe, qu'il vit de graines de *maripa,* d'*aouara,* de *comana,* etc., qu'il fait ses petits dans des trous d'arbres au nombre de deux, qu'il mord comme le rat, et que cependant il s'apprivoise aisément, que son cri est un petit sifflement, qu'on le voit toujours seul sautant de branche en branche sur les arbres[2].

« drupède décrit par M. de Buffon sous le nom de *phalanger;* mais ce n'est pas le même. Cet « auteur suppose que cette espèce est particulière à l'Amérique, mais il s'est sûrement trompé « en ce point; il est probable que le phalanger est indigène des Indes orientales, puisque « l'animal que prit M. Bancks avait quelque analogie avec lui par la conformation extraor- « dinaire de ses pieds, en quoi il diffère de tous les autres quadrupèdes. » *Voyage autour du monde,* t. IV, p. 56. — Je crois que cette critique est juste, et que le phalanger appartient en effet aux climats des Indes orientales et méridionales; mais quoiqu'il ait quelque ressemblance avec les opossums ou sarigues, je n'ai pas dit qu'il fût du même genre; j'ai au contraire assuré qu'il différait de tous les sarigues, marmoses et cayopollins, par la conformation des pieds qui me paraissait unique dans cette espèce. Ainsi je ne me suis pas trompé en avançant que le genre des opossums ou sarigues appartient au nouveau continent, et ne se trouve nulle part dans l'ancien[1]. Au reste, l'éditeur du voyage de M. Cook s'est certainement trompé lui-même en disant que l'animal trouvé par M. Bancks était de la classe des opossums ou sarigues; car le phalanger n'a point de poche sous le ventre[2].

a. *Voyage de Gmelin en Sibérie*, t. II, p. 232.

1 (*a*). Voyez la note de la page 159 du IIIe volume.

2 (*a*). Les *phalangers* femelles ont une poche sous le ventre.

* Voyez la nomenclature de la page 602 du IIe volume.

1. *Sciurus niger* (Desm.). — Simple variété de l'*écureuil à masque* (*sciurus capistratus*), selon Cuvier.

2. Voyez, un peu plus loin, l'article des *guerlinguets*.



1. L'Écureuil.



2. L'Écureuil de Madagascar. 3. Le Petit-gris.

N° 47

Je ne suis pas bien assuré que cet animal de la Guiane, dont parle M. de la Borde, soit un véritable écureuil, parce que ces animaux en général ne se trouvent guère dans les climats très-chauds, tel que celui de la Guiane. Leur espèce est au contraire fort nombreuse et très-variée dans les contrées tempérées et froides de l'un et de l'autre continent.

« On trouve, dit M. Kalm, plusieurs espèces d'écureuils en Pensylvanie, « et l'on élève de préférence la petite espèce (l'écureuil de terre), parce « qu'il est le plus joli, quoique assez difficile à apprivoiser. Les grands écu- « reuils font beaucoup de dommages dans les plantations de maïs; ils « montent sur les épis et les coupent en deux pour en manger la moelle; ils « arrivent quelquefois par centaines dans un champ, et le détruisent sou- « vent dans une seule nuit. On a mis leur vie à prix pour tâcher de les « détruire; on mange leur chair, mais on fait peu de cas de la peau[a]....Les « écureuils gris sont fort communs en Pensylvanie et dans plusieurs autres « parties de l'Amérique septentrionale. Ils ressemblent à ceux de Suède « pour la forme, mais, en été et en hiver, ils conservent leur poil gris, et ils « sont aussi un peu plus gros. Ces écureuils font leurs nids dans des arbres « creux avec de la mousse et de la paille. Ils se nourrissent des fruits des « bois, mais ils préfèrent le maïs. Ils se font des provisions pour l'hiver et « se tiennent dans leur magasin dans le temps des grands froids. Non-seu- « lement ces animaux font beaucoup de tort aux maïs, mais encore aux « chênes dont ils coupent la fleur dès qu'elle vient à paraître, en sorte que « ces arbres rapportent très-peu de gland... On prétend qu'ils sont actuel- « lement plus nombreux qu'autrefois dans les campagnes de la Pensylvanie, « et qu'ils se sont multipliés à mesure qu'on a augmenté les plantations de « maïs, dont ils font leur principale nourriture[b]. »

LE PETIT-GRIS DE SIBÉRIE. *

Nous donnons ici la description d'un petit-gris de Sibérie que M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, conservait dans son cabinet, et qui diffère assez du petit-gris des autres contrées septentrionales pour que nous puissions présumer qu'ils forment deux espèces distinctes. Celui-ci a de longs poils aux oreilles, la robe d'un gris clair, et la queue blanche et assez courte; au lieu que le petit-gris, décrit p. 119 du III[e] volume, a les oreilles nues, le dessus du corps et les flancs d'un gris cendré, et la queue de cette

a. *Voyage de Kalm*, t. II, p. 245.
b. *Voyage de Kalm*, t. II, p. 450.

* Simple variété de l'*écureuil commun*. (Voyez la note 1 de la page 604 du II[e] volume.)

même couleur. Il est aussi un peu plus grand et plus épais de corps, et il a la queue considérablement plus longue que le petit-gris de Sibérie, dont voici les dimensions :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite	»	9	9
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	2	2
Longueur des oreilles	»	»	7
Longueur du tronçon de la queue	»	5	11
Longueur des plus grands ongles des pieds de devant	»	»	4
Longueur des plus grands ongles des pieds de derrière	»	»	3

Le poil de ce joli petit animal a neuf lignes de longueur ; il est d'un gris argenté à la superficie et d'un gris foncé à la racine, ce qui donne à cette fourrure un coup d'œil gris de perle jaspé ; cette couleur s'étend sur le dessus du corps, la tête, les flancs, les jambes et le commencement de la queue. Tout le dessus du corps, à commencer de la mâchoire inférieure, est d'un beau blanc ; le dessus du museau est gris, mais le front, le sommet de la tête et les côtés des joues, jusqu'aux oreilles, sont mêlés d'une légère teinte de roux, qui devient plus sensible au-dessus des yeux et de la mâchoire inférieure. Le dedans des oreilles est garni d'un poil plus gris que celui du corps ; le tour et le dessus des oreilles portent de grands poils roux qui forment une espèce de bouquet d'un pouce quatre ou cinq lignes de longueur. La face externe de la moitié des jambes de devant est d'un fauve mêlé de gris cendré ; la face interne est d'un blanc mêlé d'un peu de fauve ; les jambes de derrière, depuis le jarret et les quatre pieds, sont d'un brun mélangé de roux : les pieds de devant ont quatre doigts, et ceux de derrière en ont cinq. Les poils de la queue ont vingt et une lignes de longueur, et ceux qui la terminent à l'extrémité ont jusqu'à deux pouces : cette queue blanche, avec de si longs poils, paraît très-différente de celle de l'autre petit-gris.

LE GRAND ÉCUREUIL DE LA CÔTE MALABAR. *

Cet écureuil, dont M. Sonnerat nous a apporté la peau, est bien différent des nôtres par la grandeur et les couleurs du corps. Il a la queue aussi longue que le corps, qui a quinze pouces six lignes depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dix-sept pouces huit lignes suivant la courbure du corps, et les poils qui couvrent les oreilles ont une disposition différente des autres écureuils.

Si l'on compare donc cet écureuil à ceux de notre pays, c'est un géant.

* *Sciurus maximus* et *macrourus* (Gmel.). — Le *grand écureuil des Indes* (Cuv.).

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa tête du bout du nez à l'occiput, a.	»	3	2
Du bout du nez à l'angle antérieur de l'œil	»	1	6
De l'angle postérieur de l'œil à l'oreille	»	1	»

La face supérieure de la tête est d'un brun marron, et forme une grande tache qui s'étend depuis le front jusqu'au milieu du nez. Les autres parties de la tête sont couvertes d'un beau jaune orangé, et sur l'extrémité du nez cette couleur n'est que jaunâtre, mêlée d'un peu de blanc.

La couleur orangée règne aussi autour des yeux et sur les joues.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Les moustaches sont noires. et les plus longs poils ont de longueur	»	2	10
Il y a aussi près des tempes des poils longs de	»	1	9

Les oreilles sont couvertes d'un poil très-touffu et peu long qui fait la houppe : ces poils, qui ont huit lignes de longueur, se présentent comme une brosse dont on aurait coupé les extrémités. La couleur de ces poils est d'un marron foncé, ainsi que la bande qui prend de l'oreille sur la joue en arrière, et tout ce qui couvre l'occiput. Entre les oreilles prend une bande blanche, inégale en largeur, qui sépare les couleurs de la tête et du cou ; de l'occiput prend une pointe très-noire qui tranche sur le cou, les bras, et s'étend aux épaules sur le brun mordoré foncé qui couvre tout le corps et les flancs, ainsi que les jambes de derrière. Ce même noir prend en bande au milieu du dos, et s'étend sur le train de derrière, les cuisses et la queue.

Le dessous de la mâchoire inférieure, du cou, du ventre et des cuisses, est blanc jaunâtre, ainsi que les jambes et les pieds de devant; mais cette couleur est plus orangée sous le ventre et les pieds de derrière; la queue a quinze pouces six lignes de longueur, et elle est couverte de longs poils très-noirs qui ont deux pouces trois lignes.

Au reste, cet écureuil ressemble à notre écureuil par toutes les formes du corps, de la tête et des membres; la seule différence remarquable est dans la queue et dans le poil qui couvre les oreilles.

L'ÉCUREUIL DE MADAGASCAR. *

On connaît à Madagascar un gros écureuil qui ressemble par la forme de la tête et du corps, et par d'autres caractères extérieurs, à nos écureuils d'Europe, mais qui en diffère par la grandeur de la taille, par la couleur du poil et par la longueur de sa queue. Il a dix-sept pouces de longueur en le mesurant en ligne superficielle, depuis le bout du museau jusqu'à l'ori-

* *Sciurus madagascariensis* (Desm.).

gine de la queue, et treize pouces deux lignes en le mesurant en ligne droite; tandis que l'écureuil de nos bois n'a que huit pouces neuf lignes. De même la tête, mesurée du bout du museau à l'occiput, a trois pouces quatre lignes; au lieu que celle de notre écureuil n'a que deux pouces; ainsi cet écureuil d'Afrique est d'une espèce différente de celle des écureuils d'Europe et d'Amérique. D'ailleurs son poil est d'un noir foncé : cette couleur commence sur le nez, s'étend sous les yeux jusqu'aux oreilles, couvre le dessus de la tête ou du cou, tout le dessus du corps, ainsi que les faces externes des jambes de devant, des cuisses, des jambes de derrière et des quatre pieds. Les joues, le dessous du cou, la poitrine et les faces internes des jambes de devant sont d'un blanc jaunâtre; le ventre et la face interne des cuisses sont d'un brun mêlé d'un peu de jaune; les poils du corps ont onze lignes de longueur. La queue, qui est toute noire, est remarquable en ce qu'elle est menue et plus longue que le corps, ce qui ne se trouve dans aucune autre espèce d'écureuil. Le tronçon seul a seize pouces neuf lignes, sans compter la longueur du poil, qui l'allonge encore de deux pouces; il forme sur les côtés de la queue un panache, qui la fait paraître plate dans son milieu.

DU PALMISTE. *

Nous avons dit que cet animal passait sa vie sur les palmiers, et qu'il se trouvait principalement en Barbarie; on nous a aussi assuré qu'on le trouve très-communément au Sénégal, dans le pays des nègres Jalofes et dans les terres voisines du cap Vert. Il fréquente les lieux découverts et voisins des habitations, et il se tient encore plus souvent dans les buissons, à terre, que sur les palmiers. Ce sont de petits animaux très-vifs; on les voit pendant le jour traverser les chemins pour aller d'un buisson à l'autre, et ils demeurent à terre aussi souvent au moins que sur les arbres.

LES GUERLINGUETS.

Il y a deux espèces ou variétés constantes de ces petits animaux à la Guiane, où on leur donne ce nom. La première, dont nous donnons ici la description, sous le nom de *grand guerlinguet*[1], est de plus du double plus

* Voyez la nomenclature de la page 123 du III[e] volume.

1. *Sciurus æstuans* (Linn.). — Le *grand guerlinguet* de Buffon (Fréd. Cuv.).

grande que la seconde, que nous appelons *petit guerlinguet*[1]. Toutes deux nous ont été données par M. Sonnini de Manoncourt, et nous avons reconnu que ce sont les mêmes animaux dont M. de la Borde nous avait parlé sous le nom d'*écureuil :* j'en ai fait mention page 358. J'ai eu raison de dire que je n'étais pas assuré que cet animal fût un véritable écureuil, parce que les écureuils ne se trouvent point dans les climats très-chauds. En effet, j'ai été bien informé depuis qu'il n'y a aucune espèce de vrais écureuils à la Guiane. L'animal qu'on y appelle *guerlinguet* ressemble à la vérité à l'écureuil d'Europe par la forme de la tête, par les dents et par l'habitude de relever la queue sur le dos; mais il en diffère en ce qu'il l'a plus longue et moins touffue, et en général son corps n'a pas la même forme ni les mêmes proportions que celui de notre écureuil. La petite espèce de guerlinguet, qui ne diffère de la grande qu'en ce qu'elle est plus de deux fois plus petite, est encore plus éloignée de celle de notre écureuil; on a même donné à ce petit animal un autre nom, car on l'appelle *rat de bois* à Cayenne, parce qu'il n'est pas en effet plus gros qu'un rat. L'autre guerlinguet est à peu près de la même taille que nos écureuils de France, mais il a le poil moins long et moins roux, et le petit guerlinguet a le poil encore plus court, et la queue moins fournie que le premier : tous deux vivent des fruits du palmier; ils grimpent très-lestement sur les arbres où néanmoins ils ne se tiennent pas constamment, car on les voit souvent courir à terre.

Voici la description de ces deux animaux.

Le grand guerlinguet mâle n'a point de bouquet de poil aux oreilles comme les écureuils; sa queue ne forme pas un panache, et il est plus petit, n'ayant que sept pouces cinq lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, tandis que l'écureuil de nos bois a huit pouces six lignes. Le poil est d'un brun minime à la racine, et d'un roux foncé à l'extrémité; il n'a que quatre lignes de longueur; il est d'un brun marron sur la tête, le corps, l'extérieur des jambes et la queue, et d'un roux plus pâle sur le cou, sur la poitrine, le ventre et l'intérieur des jambes : il y a même du gris et du blanc jaunâtre sous la mâchoire et le cou; mais le roux pâle domine sur la poitrine et sur une partie du ventre, et cette couleur orangée du poil est mêlée de nuances grises sur l'intérieur des cuisses. Les moustaches sont noires et longues d'un pouce neuf lignes. La queue est aussi longue que le corps entier, ayant sept pouces cinq lignes; ainsi elle est plus longue à proportion que celle de l'écureuil d'Europe; elle est plus plate que ronde, et d'une grosseur presque égale dans toute sa longueur : le poil qui la couvre est long de dix à onze lignes, et elle est comme rayée de bandes indécises de brun et de fauve; l'extrémité en est terminée par des poils noirs. Il y a aussi sur la face interne de l'avant-bras, proche

1. *Sciurus pusillus* (Geoff.). — Le *petit guerlinguet* de Buffon (Fréd. Cuv.).

du poignet, un faisceau de sept ou huit poils noirs, qui ont sept lignes de longueur, et ce caractère ne se trouve pas dans nos écureuils.

Le petit guerlinguet n'a que quatre pouces trois lignes depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, qui, n'ayant que trois pouces trois lignes de long, est bien plus courte à proportion que celle du grand guerlinguet; mais du reste ces deux animaux se ressemblent parfaitement pour la forme de la tête, du corps et des membres : seulement le poil du petit guerlinguet est moins brun; le corps, les jambes et la queue sont nuancés d'olivâtre et de cendré, parce que le poil, qui n'a que deux lignes de longueur, est brun cendré à la racine et fauve à son extrémité. Le fauve foncé domine sur la tête, sur le bas-ventre et sur la face interne des cuisses; les oreilles sont garnies de poils fauves en dedans, au lieu que celles du grand guerlinguet sont nues. Les moustaches sont noires et composées de poils assez souples, dont les plus longs ont jusqu'à treize lignes; les jambes et les pieds sont couverts d'un petit poil fauve; les ongles, qui sont noirâtres, sont larges à leur origine et crochus à leur extrémité, à peu près comme ceux des chats. La poitrine et le haut du ventre sont d'un gris de souris mêlé de roux, au lieu que dans le grand guerlinguet ces mêmes parties sont d'un roux pâle et blanchâtre. Les poils de la queue sont mélangés de brun et de fauve; les testicules de ce petit guerlinguet étaient beaucoup plus gros que ceux du grand guerlinguet, à proportion du corps, quoique ces parties fussent dans le grand guerlinguet de la même grosseur que dans nos écureuils.

DU TAGUAN OU GRAND ÉCUREUIL VOLANT. *

Nous avons dit qu'il existe de plus grands polatouches que ceux dont nous avons donné la description, et que nous avions au Cabinet une peau qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire. M. Daubenton a fait la description de cette peau, qui a en effet cinq pouces et demi de long, tandis que la peau du polatouche ordinaire n'a guère que quatre pouces de longueur; mais cette différence n'est rien en comparaison de celle qui se trouve pour la grandeur entre notre polatouche et le taguan des Indes orientales, dont la dépouille a été envoyée de Mahé à S. A. S. M. le prince de Condé, qui a eu assez de bonté pour me le faire voir et en conférer avec moi. Ce grand écureuil volant, conservé dans le très-riche cabinet de Chantilly, a vingt-trois pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps; il se trouve non-seulement à

* *Sciurus petaurista* (Linn.). — *Pteromys petaurista* (Desm.). — Voyez la note de la page 119 du IIIe volume.

Mahé, mais aux îles Philippines, et vraisemblablement dans plusieurs autres endroits des Indes méridionales; celui-ci a été pris dans les terres voisines de la côte du Malabar; c'est un géant en comparaison du polatouche de Russie et même de celui d'Amérique; car communément ceux-ci n'ont que quatre pouces et demi ou cinq pouces tout au plus. Néanmoins le taguan ressemble pour la forme au polatouche dont il a les principaux caractères, tel que le prolongement de la peau qui est tout à fait conforme; mais comme il en diffère excessivement par la grandeur et assez évidemment par d'autres caractères que je vais indiquer, on doit en faire une espèce séparée de celle du polatouche, et c'est par cette raison que nous l'avons indiqué par le nom de *taguan* qu'il porte aux îles Philippines, selon le témoignage de quelques voyageurs.

Le taguan diffère donc du polatouche : 1° par la grandeur, ayant vingt-trois pouces de long, tandis que le polatouche n'en a pas cinq; 2° par la queue qui a près de vingt-un pouces, tandis que celle du polatouche n'a guère que trois pouces et demi; d'ailleurs la queue n'est point aplatie comme celle du polatouche, mais de forme ronde, assez semblable à celle du chat, et couverte de longs poils bruns-noirâtres; 3° il paraît que les yeux et les oreilles de ce grand écureuil volant sont placés et enfoncés comme ceux du polatouche, et que les moustaches noires sont relativement les mêmes; mais la tête de ce grand écureuil volant est moins grosse à proportion du corps que celle du polatouche; 4° la face est toute noire; les côtés de la tête et des joues sont mêlés de poils noirâtres et de poils blancs; le dessus du nez et le tour des yeux sont couverts des mêmes poils noirs, roux et blancs; derrière les oreilles sont de grands poils brun-musc ou minime qui couvrent les côtés du cou, ce qui ne se voit point sur le polatouche. Le dessus de la tête et de tout le corps, jusque auprès de la queue, est jaspé de poils noirs et blancs où le noir domine, car le poil blanc est noirâtre à son origine, et ne devient blanc qu'à un tiers de distance de son extrémité. Le dessous du corps est d'un blanc gris terne, et cette couleur s'étend jusque sous le ventre; 5° le prolongement de la peau est couvert au-dessus de poils d'un brun musc, et en dessous de poils cendrés et jaunâtres : les jambes sont d'un roux noir qui se réunit au-dessus de la queue, et rend la partie supérieure de la queue brune; cette nuance de brun augmente imperceptiblement jusqu'au noir, qui est la couleur de l'extrémité de la queue; 6° les pieds de ce grand écureuil volant ont le même nombre de doigts que ceux du polatouche, mais ces doigts sont couverts de poils noirs, tandis que ceux du polatouche le sont de poils blancs. Les ongles sont courbes et assez minces, et leur empatement est large et crochu à l'extrémité, comme dans les chats; ces rapports et celui de la ressemblance de la queue ont fait donner à cet animal la dénomination de *chat volant* par ceux qui l'avaient apporté. Au reste, le plus grand ongle des pieds de devant

avait cinq lignes et demie de longueur, et le plus grand ongle des pieds de derrière cinq lignes seulement, quoiqu'il soit d'une forme plus allongée que ceux de devant.

Nous avons donné à cet animal le nom de *taguan*, en conséquence d'un passage que nous avons trouvé dans les voyageurs, et que je dois rapporter ici :

« Les îles Philippines sont le seul endroit où l'on voit une espèce de « chat volant de la grandeur des lièvres et de la couleur des renards, aux- « quels les insulaires donnent le nom de *taguan*. Ils ont des ailes comme « les chauves-souris, mais couvertes de poil, dont ils se servent pour sauter « d'un arbre sur l'autre, à la distance de trente palmes[a]. »

Après avoir rédigé cet article, l'ouvrage de M. Wosmaër, qui contient la description de quelques animaux quadrupèdes et de quelques oiseaux, m'est tombé entre les mains; j'y ai vu avec plaisir la description de ce grand écureuil volant, et quelques notices au sujet du polatouche, ou petit écureuil volant.

M. Wosmaër dit qu'il a vu deux petits polatouches vivants, mais qu'ils n'ont pas vécu longtemps à la ménagerie de S. A. S. Mgr le prince d'Orange.

« Ils dormaient, dit-il, presque toute la journée; quand on les poussait « vivement, ils faisaient bien un petit saut comme pour voler, mais ils s'es- « quivaient d'abord avec frayeur, car ils sont peureux; ils aiment beaucoup « la chaleur, et si on les découvrait, ils se fourraient au plus vite sous de « la laine qu'on leur donnait pour se coucher; leur nourriture était du pain « trempé, des fruits, etc., qu'ils mangeaient, de la même façon que les « écureuils, avec leurs pattes de devant et assis sur leur derrière. A l'ap- « proche de la nuit on les voyait plus en mouvement : la différence du « climat influe certainement beaucoup dans le changement de nature de « ces petits animaux, qui paraissent fort délicats[b]. »

Ce que je viens de citer, d'après M. Wosmaër, est très-conforme à ce que j'ai vu moi-même sur plusieurs de ces petits animaux; j'en ai encore actuellement un (17 mars 1775) vivant dans une cage, au fond de laquelle est une petite cabane faite exprès; il se tient tout le jour fourré dans du coton, et n'en sort guère que le soir pour prendre sa nourriture; il a un très-petit cri, comme une souris, qu'il ne fait entendre que quand on le force à sortir de son coton; il mord même assez serré, quoique ses dents soient très-petites; son poil est de la plus grande finesse au toucher; on a de la peine à lui faire étendre ses membranes, il faut pour cela le jucher haut et l'obliger à tomber, sans quoi il ne les développe pas. Ce qu'il y a de plus singulier dans cet animal, c'est qu'il paraît extrêmement frileux, et je ne conçois pas comment il peut se garantir du froid pendant l'hiver dans

a. *Histoire générale des voyages*, t. X, p. 410.
b. *Description d'un écureuil volant*, par M. Wosmaër, p. 9. Amsterdam, 1767.

les climats septentrionaux, puisqu'en France, si on ne le tenait pas dans la chambre et qu'on ne lui donnât pas de la laine ou du coton pour se coucher et même pour s'envelopper, il périrait en peu de temps.

A l'égard du taguan ou grand écureuil volant, voici ce qu'en dit M. Wosmaër :

« Le polatouche décrit par M. de Buffon a, sans contredit, une grande « conformité avec celui-ci ; il a les membranes pareilles au polatouche, « non pas pour voler, mais pour se soutenir en l'air quand il saute de « branche en branche.

« Le grand écureuil volant que je décris[a] ne m'a été envoyé qu'en peau « desséchée. M. Allamand a donné une description abrégée de cet animal « d'après un sujet femelle conservé à Leyde dans le Cabinet de l'Académie.

« Valentin est le premier qui en ait parlé ; il dit qu'il se trouve dans l'île « de Gilolo ; il appelle ces animaux des *civettes volantes;* il dit qu'ils ont de « fort longues queues, à peu près semblables à celles des guenons; lors- « qu'ils sont en repos on ne voit point leurs ailes : ils sont sauvages et peu- « reux ; ils ont la tête rousse, avec un mélange de gris foncé, les ailes, ou « plutôt les membranes, couvertes de poils en dedans et en dehors ; ils « mordent fortement et sont en état de briser très-facilement une cage de « bois dans une seule nuit ; quelques-uns les appellent des *singes volants;* « ils se trouvent aussi à l'île de Ternate, où l'on prit d'abord cet animal « pour un écureuil, mais il avait la tête plus effilée, et ressemblait davan- « tage à un *coescoes,* ayant le poil gris depuis le museau, avec une raie noire « le long du dos, jusqu'au derrière. La peau était adhérente au corps, et « s'étendait ; elle est garnie d'un poil plus blanc par-dessous, et blanc « comme celui du ventre. Lorsqu'il saute d'un arbre à l'autre, il étend ses « membranes et il paraît comme s'il était aplati.

« Dans l'ouvrage de M. l'abbé Prévost, on trouve un passage relatif à cet « animal, qu'il dit, d'après les Lettres édifiantes, se trouver aux îles Phi- « lippines, où on l'appelle *taguan.*

« J'ai vu quatre pièces relatives à cet animal, l'une au cabinet de Leyde, « l'autre au cabinet de M. Heeteren à La Haye, tous deux femelles, de « couleur châtain-clair sur le corps, plus foncé sur le dos, et le bout de la « queue noirâtre : la différence de sexe se connaissait à six petits mamelons « placés à distance égale, en deux rangs, à la poitrine et au ventre ; les « deux mâles étaient dans le cabinet de S. A. S. monseigneur le prince « d'Orange. »

Voici la description que M. Wosmaër donne de cet animal :

a. Ce nom me paraît plus propre que celui de *chat-volant*, sous lequel cet animal nous est autrement connu. La tête, les dents et les griffes, ont plus de rapport avec les *écureuils*, que n'en a la simple queue velue, qui est particulière au chat. L'épithète de *volant* convient d'ailleurs assez à cause du grand saut que fait l'animal.

DIMENSIONS PRISES A LA MESURE DU RHIN.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps de l'animal	1	5	»
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de devant	»	4 $\frac{3}{4}$	»
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de derrière	»	5 $\frac{1}{4}$	»
Longueur de la queue jusqu'à l'extrémité du poil	1	8	»
Les pieds de devant étant écartés, la ligne de distance entre le bout des onglets d'un côté à l'autre, donne	1	»	6
Et celle des pieds de derrière	1	3	»

« La tête est plus pointue que celle d'un écureuil.

« Les oreilles, petites, pointues, couvertes en dehors d'un poil brun clair « très-court et très-fin; les yeux sont surmontés de deux longs poils d'un « brun fauve, les paupières paraissent sans poils. Il y a des deux côtés du « museau plusieurs poils en moustaches, longs, noirs et très-raides; le nez « est sans poils; les dents sont, comme celles des écureuils, au nombre de « deux en dessus et deux en dessous, d'un jaune foncé; les intérieures sont « fort longues; les dents molaires se trouvent aussi au fond du museau.

« Ses pieds de devant et de derrière, surtout ceux-ci, sont comme cachés « sous la peau à voler, qui les recouvre presque jusqu'aux pattes, dont les « antérieures sont divisées en quatre doigts tout noirs, les deux du milieu « plus longs que les autres, surtout le troisième. Celles des pieds posté- « rieurs sont aussi noires, et ont cinq doigts, quatre desquels sont d'égale « longueur; mais le cinquième, qui est l'intérieur, est beaucoup plus court « et ne paraît que comme un simple appendice. Les onglets sont fort grands « et aigus, noirs en devant, blancs en dessous et larges à leur origine. Les « articulations de ces doigts sont semblables à celles des écureuils.

« La peau à voler, qui dans notre figure se montre étendue entre les « pieds de devant et ceux de derrière, est le plus mince au milieu, où « elle a environ quatre pouces de largeur de chaque côté, et ne passe pas « l'épaisseur du fin papier des Indes. Ailleurs elle est cependant aussi fort « mince, d'un tissu clair, et garnie de petits poils châtains. Près des pieds « de devant et de derrière elle devient plus épaisse ou s'élève en forme de « coussinet, plus large aux cuisses, et allant en se rétrécissant vers l'extré- « mité des pattes. Cette partie est couverte de poils bruns et noirs fort « serrés. Sur les pattes de devant elle paraît lâche et pend auprès ou par- « dessus, comme un lambeau qui est rond et revêtu de poils drus. Les « bords extérieurs de cette peau sont courbés d'une lisière épaisse de poils « noirs et gris.

« La partie supérieure de la tête, le dos et l'origine de la queue, sont « garnis de poils drus, assez longs, noirs à leur partie inférieure, et les « sommités ou extrémités, pour la plupart, d'un blanc grisâtre.

« Les poils de la queue sont noirs, plus gris vers le corps, et dispersés de « façon que la queue paraît être ronde.

« Les joues, à côté de la tête, sont d'un gris brun, le gosier d'un gris « blanchâtre clair, ainsi que la poitrine, le ventre et en dessous vers la « queue. La peau à voler a aussi en dessous des poils gris, mais fort clair- « semés. »

DU TAGUAN (*suite*).

Un autre taguan, quoique beaucoup plus petit que celui dont la dépouille est conservée dans le cabinet de S. A. S. Mgr le prince de Condé, me paraît néanmoins être de la même espèce. Il a été envoyé des côtes du Malabar à M. Aubry, curé de Saint-Louis, et il est maintenant au Cabinet du Roi. Il n'a que quinze pouces neuf lignes de longueur, ce qui ne fait que les deux tiers de la grandeur de celui de Mgr le prince de Condé; mais aussi est-il évidemment beaucoup plus jeune, car à peine voit-on les dents molaires hors des gencives; il a, comme les écureuils, deux dents incisives en haut et deux en bas; la tête paraît être petite à proportion du corps; le nez est noir, le tour des yeux et les mâchoires sont noirs aussi, mais mêlés de quelques poils fauves. Les joues et le dessus de la tête sont mêlés de noir et de blanc; les plus grands poils des moustaches sont noirs et ont un pouce dix lignes de longueur; les oreilles sont, comme dans les écureuils, garnies de grands poils noirâtres qui ont jusqu'à quatorze lignes de longueur; derrière les oreilles les poils sont d'un brun marron, et ils ont plus de longueur que ceux du corps. Le dessous du cou est d'un fauve foncé mélangé de noir; les bras ou jambes de devant jusqu'au poignet, où commence le prolongement de la peau, sont, ainsi que cette peau elle-même, d'un noir mélangé de fauve; le dessous de cette peau est d'une couleur cendrée, mêlée de fauve et de brun. Tout le poil de dessus le corps, depuis le sommet de la tête jusqu'à la queue, est jaspé de noir et de blanc, et cette dernière couleur domine en quelques endroits; la longueur de ce poil est d'environ un pouce. Les cuisses, au-dessous du prolongement de la peau, sont d'un fauve où le noir domine; les jambes et les pieds sont noirs; les ongles, qui ont cinq lignes de longueur, sont assez courts. Le dessous du corps est d'un blanc gris qui s'étend jusque sous le cou. La queue, longue d'un pied cinq pouces, est garnie de longs poils qui ont dix-huit lignes de longueur; ce poil est d'un gris noir à l'origine de la queue, et devient toujours plus noir jusqu'à l'extrémité.

En comparant cette description avec celle du taguan du Cabinet de Chantilly, on n'y trouvera qu'une seule différence, qui d'abord pourrait paraître essentielle; c'est que les oreilles de ce grand taguan ne paraissent pas garnies de poils, au lieu que celles de celui-ci en sont très-bien fournies; mais

cette différence n'est pas réelle, parce que la tête du taguan de Chantilly avait été maltraitée et même mutilée, tandis que celui-ci a été soigneusement conservé, et est arrivé des Indes en très-bon état.

L'ANIMAL ANONYME. *

Nous donnons ici la description d'un animal nouveau, c'est-à-dire inconnu à tous les naturalistes, dont le dessin a été fait par M. le chevalier Bruce. Cet animal, dont nous ignorons le nom, et que nous appellerons l'*anonyme*, en attendant qu'on nous dise son nom, a quelque rapport avec le lièvre, et d'autres avec l'écureuil. Voici ce que M. Bruce m'en a laissé par écrit :

« Il existe dans la Libye, au midi du lac qu'on appelait autrefois *Palus* « *Tritonides,* un très-singulier animal, de neuf à dix pouces de long, avec « les oreilles presque aussi longues que la moitié du corps et larges à pro- « portion[1], ce qui ne se trouve dans aucun animal quadrupède, à l'exception « de la chauve-souris *oreillard.* Il a le museau presque comme le renard, « et cependant il paraît tenir de plus près à l'écureuil; il vit sur les palmiers « et en mange le fruit; il a les ongles courts qu'il peut encore retirer. C'est « un très-joli animal, sa couleur est d'un blanc mêlé d'un peu de gris et de « fauve clair, l'intérieur des oreilles n'est nu que dans le milieu, elles sont « couvertes d'un petit poil brun mêlé de fauve, et garnies en dedans de « grands poils blancs, le bout du nez noir, la queue fauve et noire à son « extrémité : elle est assez longue, mais d'une forme différente de celle des « écureuils, et tout le poil, tant du corps que la queue, est très-doux au « toucher. »

DU RAT DE MADAGASCAR. **

Ce petit animal de Madagascar, nous paraît approcher de l'espèce de l'écureuil ou de celle du palmiste plus que de celle du rat, car on nous a assuré qu'on le trouvait sur les palmiers; nous n'avons pu obtenir de plus amples indications sur cet animal. On doit seulement observer que comme

* *Canis zerda* (Gmel.). — Le *fennec* de Bruce (Cuv.). — Voyez la note 1 de la page 584 du IIe volume. — Le *fennec* est une espèce du genre *chien.*

1. Bruce exagère la grandeur des oreilles du *fennec.*

** Le *galago de Madagascar* (Desm.). — Ordre des *Quadrumanes*, famille des *Makis;* genre *Galago* (Cuv.).

il n'a point d'ongles saillants aux pieds de derrière ni à ceux de devant, il paraît faire une espèce particulière très-différente de celle des rats, et s'approcher de l'écureuil et du palmiste. Il semble qu'on peut rapporter à cet animal le rat de la côte sud-ouest de Madagascar, dont parlent les voyageurs hollandais, car ils disent que ces rats se tiennent sur les palmiers, en mangent les fruits, qu'ils ont le corps long, le museau aigu, les pieds courts et une longue queue tachetée[a]. Ces caractères s'accordent assez avec ceux que présente notre rat de Madagascar, pour qu'on puisse croire qu'il est de cette espèce.

Un individu de cette espèce a vécu plusieurs années chez madame la comtesse de Marsan : il avait les mouvements très-vifs, mais un petit cri plus faible que celui de l'écureuil et à peu près semblable; il mange aussi comme les écureuils avec ses pattes de devant, relevant sa queue, se dressant et grimpant aussi de même en écartant les jambes; il mord assez serré et ne s'apprivoise pas; on l'a nourri d'amandes et de fruits; il ne sortait guère de sa caisse que la nuit, et il a très-bien passé les hivers dans une chambre où le froid était tempéré par un peu de feu.

DE L'AYE-AYE. *

Aye-aye est une exclamation des habitants de Madagascar, que M. Sonnerat a cru devoir appliquer à cet animal qui se trouve dans la partie ouest de cette île. Il dit « qu'il ne se rapproche d'aucun genre, et qu'il tient du « maki, de l'écureuil et du singe. Ses oreilles plates et larges ressemblent « beaucoup à celles de la chauve-souris; ce sont deux peaux noires presque « lisses, parsemées de quelques longs poils noirs terminés de blanc, qui « forment la robe : quoique la queue paraisse toute noire, cependant les « poils à leur base sont blancs jusqu'à la moitié. Son caractère principal, et « un des plus singuliers, est le doigt du milieu de ses pieds de devant; les « deux dernières articulations sont très-longues, grêles, dénuées de poils : « il s'en sert pour tirer les vers des trous d'arbres, et pour les pousser dans « son gosier; il semble aussi lui être utile pour s'accrocher aux branches. « Cet animal paraît terrier, ne voit pas pendant le jour, et son œil couleur « d'ocre de rue est comme celui du chat-huant. Il est très-paresseux et par « conséquent très-doux; celui-ci restait toujours couché, et ce n'est qu'en

a. *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales*, t. Ier, p. 413 et suiv.

* *Sciurus madagascariensis* (Gmel.). — *Cheiromys madagascariensis* (Cuv.). — L'*aye-aye*. — Ordre des *Rongeurs*; genre *Aye-aye* (Cuv.).

« le secouant plusieurs fois qu'on venait à bout de le faire remuer. Il a « vécu près de deux mois, n'ayant pour toute nourriture que du riz cuit; « il se servait pour le manger de ses deux doigts, comme les Chinois de « baguettes. »

J'ai examiné de près la peau d'un de ces animaux, que M. Sonnerat m'a donnée pour le Cabinet du Roi; il m'a paru se rapprocher du genre des écureuils plus que d'aucun autre ; il a aussi quelque rapport à l'espèce de gerboise que j'ai donnée sous le nom de tarsier, volume III, page 449.

Les pieds semblent faire un caractère unique et très-distinctif, par la longueur des doigts aux pieds de devant.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de l'animal mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue	1	2	2
Suivant la courbure du corps	1	6	6
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput	»	4	9
Longueur de la jambe de devant, depuis le coude jusqu'au poignet	»	3	10
Longueur depuis le poignet jusqu'au bout des ongles	»	4	1
Longueur de la jambe depuis le genou jusqu'au talon	»	5	3
Longueur depuis le talon jusqu'au bout des ongles	»	4	1
Longueur du tronçon de la queue	1	3	»

La couleur de cet animal est d'un brun musc mêlé de noir et de gris cendré; il a sur la tête, autour des yeux, sur le corps, aux cuisses et aux jambes, une couleur de musc foncé dans laquelle, néanmoins, le noir domine sur le dos et en plusieurs endroits du corps et des jambes. La queue est tout à fait noire; les côtés de la tête, le cou, la mâchoire et le ventre sont grisâtres; des poils laineux de cette couleur grise sont au-dessous des grands poils noirs ou blancs, de deux ou trois pouces de long, qui sont sur le corps et les jambes; mais les jambes et les cuisses sont d'un brun rougeâtre : le noir domine à l'approche des pieds, qui sont couverts de petits poils de cette couleur.

La tête a la forme de celle de l'écureuil ; il y a deux incisives au-devant de chaque mâchoire. Les oreilles sont grandes, nues et sans poil, larges à leur ouverture, droites et rondes à leurs extrémités.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Elles ont de longueur	»	2	1
Largeur au conduit auditif	»	1	3

Il y a autour des yeux une bande brunâtre, et les paupières sont noires.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Et au-dessus des yeux il y a de grands poils noirs qui ont de longueur	»	2	5
Ceux qui sont aux côtés des joues ont	»	1	10
Le pied des jambes de devant, pris depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts, a	»	3	9

	Pouces.	Lign.		Lign.
Le doigt intérieur qui fait pouce	1	1	l'ongle	6
Le premier doigt interne après le pouce	2	9	—	6
Le second doigt qui est le plus mince et grêle, n'ayant qu'une ligne d'épaisseur, a de longueur	2	7	—	3
Le troisième doigt	3	2	—	6
Le quatrième doigt ou le premier externe	1	9	—	6
Les pieds de derrière ont de longueur, jusqu'à l'extrémité des doigts	3	2	—	»

Ces doigts, qui ont deux lignes de largeur, sont à peu près égaux en grosseur ; mais le premier doigt, qui fait pouce et qui a de longueur douze lignes, a un ongle de trois pouces six lignes, qui est large et plat comme ceux des makis. Ce caractère de doigt l'éloigne beaucoup du genre de l'écureuil.

	Pouces.	Lign.		Lign.
Le premier doigt interne	1	3	l'ongle	5½
Le second doigt	1	7	—	6
Le troisième doigt	1	2	—	6
Le quatrième et le premier doigt externe	1	2	—	6
Ces ongles sont bruns, courbes et en gouttières.				
Les poils de la queue ont de longueur	3	3		»

Ces poils sont rudes comme du crin. Tout le temps que M. Sonnerat a eu cet animal vivant, il ne lui a jamais vu porter la queue élevée comme les écureuils; il ne la portait que traînante.

De tous les animaux qui ont le pouce aplati, le tarsier est celui qui se rapproche le plus de l'aye-aye; ils ont entre eux ce caractère commun, et de plus ils se ressemblent par la queue, qui est longue et couverte de poils, par les oreilles droites, nues et transparentes, et par ce poil laineux qui couvre immédiatement la peau. Il y a aussi quelque rapport de ressemblance dans les pieds, car le tarsier a les doigts très-longs.

Cet aye-aye était femelle; elle avait deux mamelons dans la partie inférieure du ventre; ces mamelons avaient cinq lignes de hauteur.

Voyez l'article de l'aye-aye dans le *Voyage de M. Sonnerat aux Indes orientales*, tome II, page 137. Il a eu vivants le mâle et la femelle.

DE LA MARMOTTE. *

Un dessin de l'animal que nous avons indiqué sous le nom de *monax, marmotte de Canada,* nous a été envoyé par M. Collinson, mais sans aucune description. Cette espèce de marmotte me paraît différer des autres

* *Arctomys monax* (Gmel.). — Le *monax* ou *marmotte du Canada* (Cuv.). — Voyez la note 2 de la page 638 du IIe volume, et la note 3 de la page 455 du IIIe.

marmottes en ce qu'elle n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que la marmotte des Alpes et le bobak, ou marmotte de Pologne, en ont cinq, comme aux pieds de derrière. Il y a aussi quelque différence dans la forme de la tête, qui est beaucoup moins couverte de poil. La queue est plus longue et moins fournie dans le monax que dans notre marmotte : en sorte qu'on doit regarder cet animal du Canada comme une espèce voisine, plutôt que comme une simple variété de la marmotte des Alpes. Je présume qu'on peut rapporter à cette espèce l'animal dont parle le baron de la Hontan [a], et qu'il nomme siffleur; il dit qu'il se trouve dans les pays septentrionaux du Canada, qu'il approche du lièvre pour la grosseur, mais qu'il est plus court de corps; que la peau en est fort estimée, et qu'on ne recherche cet animal que pour cela, parce que la chair n'en est pas bonne à manger; il ajoute que les Canadiens appellent ces animaux siffleurs, parce qu'ils sifflent en effet à l'entrée de leurs tanières lorsque le temps est beau. Il dit avoir entendu lui-même ce sifflet à diverses reprises. On sait que nos marmottes des Alpes sifflent de même et d'un ton très-aigu.

LE SOUSLIK. *

On trouve à Casan et dans les provinces qu'arrose le Volga, et jusque dans l'Autriche, un petit animal appelé *souslik* en langue russe, dont on fait d'assez jolies fourrures; il ressemble beaucoup au campagnol par la figure, et il a comme lui la queue courte; mais ce qui le distingue du campagnol et de tous les autres rats, c'est que sa robe, qui est d'un gris fauve, est semée partout de petites taches d'un blanc vif et lustré; ces petites taches n'ont guère qu'une ligne de diamètre, et sont à deux ou trois lignes de distance les unes des autres; elles sont plus apparentes et mieux terminées sur les lombes de l'animal que sur les épaules et la tête. M. Pennant [b], gentilhomme anglais, très-versé dans l'histoire naturelle, et qui connaît très-bien les animaux, a eu la bonté de me donner un de ces sousliks qu'on lui avait envoyé d'Autriche comme un animal inconnu des naturalistes, et qui n'avait point de nom dans ce pays; je le reconnus pour être le même que celui dont j'avais une fourrure, et dont M. Sanchez [c] m'avait fourni la notice suivante : « Les rats que l'on appelle *sousliks* se prennent en grand

a. *Voyage du baron de la Hontan*, t. I, page 95.
b. Thomas Pennant, Esq. at Downing in Flintshire.
c. R. Sanchez, ci-devant premier médecin à la cour de Russie.

* *Mus citillus* (Linn.). — *Arctomys citillus* (Desm.). — Le *souslik* ou *zizel* (Cuv.). — Voyez la note 1 de la page 456 du IIIe volume.

« nombre sur les barques chargées de sel dans la rivière de Kama, qui « descend de Solikamskie, où sont les salines, et vient tomber dans le Volga, « au-dessus de la ville de Casan, au confluent de Teluschin ; le Volga, « depuis Simbuski jusqu'à Somtof, est couvert de ces bateaux de sel, et « c'est dans les terres voisines de ces rivières, aussi bien que sur les « bateaux, qu'on prend ces animaux. On leur a donné le nom de *souslik,* « qui veut dire *friand,* parce qu'ils sont très-avides de sel. »

DU SOUSLIK (*suite*).

M. le prince Galitzin a eu la bonté de demander, à la prière de M. de Buffon, huit souliks, et de donner tous les ordres nécessaires pour les faire arriver vivants jusqu'en France ; il s'adressa pour cela à M. le général Betzki, qui les envoya à M. le marquis de Beausset, alors ambassadeur de France à la cour de Pétersbourg. Ces huit petits animaux arrivèrent vivants à Pétersbourg après un long voyage depuis la Sibérie, mais ils ont péri dans la traversée depuis Pétersbourg en France, quoiqu'on eût eu les plus grandes attentions, tant pour leur nourriture que pour les autres soins nécessaires à leur conservation. On avait recommandé de Sibérie de ne leur donner à manger que du blé ou du chènevis, de les laisser à l'air autant qu'on pourrait, d'empêcher seulement que l'eau des grandes pluies ne les inondât dans leur caisse ; de leur mettre dans cette même caisse une forte épaisseur de sable assez lié pour ne pouvoir s'ébouler, parce que dans leur état de nature ils font leurs trous dans les terres légères.

Ces animaux habitent ordinairement les déserts, se font des tanières sur les pentes des montagnes, pourvu que le fond de la terre soit noir. Leurs tanières ne sont pas égales en profondeur, elles sont de sept ou huit pieds de longueur, jamais droites, mais tortueuses, ayant deux, trois, quatre et cinq sorties; leur distance est aussi inégale, ayant depuis deux jusqu'à sept pieds de séparation. Ils pratiquent dans ces tanières différents endroits où, en temps d'été, ils font leurs provisions pour l'hiver. Dans les terres labourées ils ramassent, pendant le temps de la moisson, les épis de froment, de même que la graine des pois, du lin et du chanvre, qu'ils mettent séparément l'un de l'autre dans les endroits préparés exprès et d'avance à l'intérieur de leurs tanières. Dans les endroits incultes, ils ramassent des graines de différentes herbes. En été ils se nourrissent de grains, d'herbes, de racines et de jeunes souris ; pour peu qu'elles soient grosses, le souslik ne peut en faire sa proie. Indépendamment des magasins où ces animaux gardent leurs provisions d'hiver, ils se pratiquent encore dans leurs tanières des endroits pour reposer, et qui en sont distants de quelques pieds;

ils rejettent leurs ordures hors de leurs retraites. Les femelles portent depuis deux jusqu'à cinq petits; ils naissent aveugles et sans poil, et ne commencent à voir que quand le poil paraît. On ne sait pas au juste le temps de la gestation des femelles.

LE ZIZEL. *

Quelques auteurs, et entre autres M. Linnæus, ont douté si le *zizel* ou *ziesel* [a] (*citillus*), était un animal différent du hamster (*cricetus*) : il est vrai qu'ils se ressemblent à plusieurs égards, et qu'ils sont à peu près du même pays [b]; mais ils diffèrent néanmoins par un assez grand nombre de caractères, pour que nous soyons convaincus qu'ils sont d'espèces réellement différentes. Le zizel est plus petit que le hamster, il a le corps long et menu comme la belette, au lieu que le hamster a le corps assez gros et ramassé comme le rat; il n'a point d'oreilles extérieures, mais seulement des trous auditifs cachés sous le poil; le hamster, à la vérité, a les oreilles courtes, mais elles sont très-apparentes et fort larges. Le zizel est d'un gris plus ou moins cendré et d'une couleur uniforme; le hamster est marqué de chaque côté sur l'avant du corps de trois grandes taches blanches : ces différences, jointes à ce que ces deux animaux, quoique habitants des mêmes terres, ne se mêlent pas, et que les espèces subsistent séparées, suffisent pour qu'on ne puisse douter que ce soient en effet deux espèces différentes, et, quoiqu'ils se ressemblent, en ce qu'ils ont tous deux la queue courte, les jambes basses, les dents semblables à celles des rats, et les mêmes habitudes naturelles, comme celle de se creuser des retraites, d'y faire des magasins, de dévaster les blés, etc. D'ailleurs, ce qui n'aurait dû laisser aucun doute à des naturalistes un peu instruits, quand même ils n'auraient pas vu ces deux animaux, c'est qu'Agricola, auteur exact et judicieux, dans son petit traité sur les animaux souterrains, donne la description de l'un et de l'autre, et

a. « Mus noricus, quem citillum appellant, in terræ cavernis habitat : ei corpus ut mustelæ « domesticæ longum et tenue, cauda admodum brevis, color pilis ut cuniculorum quorumdam « pilis, cinereus, sed obscurior. Sicut talpa caret auribus sed non caret foraminibus quibus « sonum ut avis recipit. Dentes habet muris dentium similes; ex hujus etiam pellibus quan- « quam non sint preciosæ vestes solent confici. » Georg. Agricolæ *De animantibus subterraneis Brasil.*, 1561, p. 488.

Citellus, Mus noricus Agricolæ ein Zeisel. Schwenfeld, *Theriotropheum Silesiæ.* Lignicii, 1604, page 86.

Mus noricus vel citellus, Gessner. *Hist. quad.*, page 737.

b. Le *hamster* se trouve en Misnie, en Thuringe, dans le pays d'Hanovre. Le *zizel*, en Hongrie, en Autriche et en Pologne, où on l'appelle *suset.*

* Le même animal que le *souslik.*



La Marmotte du Cap, le Bobak.



Le Zemni, le Hamster.

N° 46


BRITISH MUSEUM
Z D
NATURAL HISTORY

les distingue si clairement qu'il n'est pas possible de les confondre [a]. Ainsi nous pouvons donner pour certain que le hamster et le zizel sont deux animaux différents, et peut-être d'espèces aussi éloignées que celle de la belette l'est de celle du rat.

MARMOTTE DE KAMTSCHATKA.

Les voyageurs russes ont trouvé, dans les terres du Kamtschatka, un animal qu'ils ont appelé *marmotte*, mais dont ils ne donnent qu'une très-légère indication; ils disent seulement que sa peau ressemble de loin, par ses bigarrures, au plumage varié d'un bel oiseau; que cet animal se sert, comme l'écureuil, de ses pattes de devant pour manger, et qu'il se nourrit de racines, de baies et de noix de cèdre [b]. Je dois observer que cette expression, *noix de cèdre,* présente une fausse idée, car le vrai cèdre porte des cônes, et les autres arbres qu'on a désignés par le même nom de *cèdre*, portent des baies.

LE LÉROT A QUEUE DORÉE. *

Nous donnons ici, d'après M. Allamand, la description de ce petit animal qui ressemble au lérot par la taille, la figure et la forme de la queue, mais qui par la position et la forme des oreilles, et par la couleur dorée de la moitié de la queue, ressemble au muscardin; il semble donc faire une espèce moyenne entre celles de ces deux animaux. « C'est, dit « M. Allamand [c], à M. le docteur Klockner qu'on doit la connaissance de

a. « Istius (viverræ scilicet) ferocitatis est etiam agri vastator et cereris hostis *hamster* quem « quidam *cricetum* nominant..... Existit iracundus et mordax..... In terræ cavernis habitat non « aliter atque cuniculus sed angustis, et idcirco pellis qua parte untrinque coxam tegit a pilis « est nuda. Major paulo quam domestica mustela existit, pedes habet admodum breves : pilis « in dorso color est fere Leporis, in ventre niger, in lateribus rutilus ; sed utrinque latus macu- « lis albis tribus numero distinguitur. Suprema capitis pars ut etiam cervix, eundem quem « dorsum habet colorem; tempora rutila sunt, guttur est candidum. Caudæ quæ ad tres digitos « transversos longa ut similiter leporis color. Pili autem sic inhærent cuti ut ex ea difficulter « evelli possint. Ac cutis quidem a carne facilius avellitur quam pili ex cute radicitus extrahan- « tur, atque ob hanc causam et varietatem pelles ejus sunt preciosæ. » Georg. Agricol. *De anim. subt.*, page 490.—*Nota.* Il suffit de comparer cette description du Hamster, qui est fort bonne, avec celle que le même auteur donne du zizel, et que nous avons rapportée dans la note de la page précédente, pour être très-convaincus que ces deux animaux sont fort différents l'un de l'autre.

b. *Histoire générale des voyages*, t. XIX, page 253.

c. T. IV, *Supplément*, édition de Hollande, page 164 et suiv., et pl. LXVII.

* *Hystrix chrysuros* (Schreb.). — L'*echimys à queue dorée* (Cuv.). — Ordre des *Rongeurs*; genre *Echimys* (Cuv.).

« ce petit lérot ; il l'a reçu de Surinam sans aucune notice ni du nom qu'on « lui donne dans le pays, ni des lieux où il habite. Jusqu'à présent il n'a « jamais été décrit, ni même connu, quoiqu'il soit marqué de façon à s'at- « tirer l'attention. Les nomenclateurs à systèmes ne manqueront pas de le « ranger dans la classe des *glires* ou *loirs* de M. Linnæus, et effectivement « il mérite bien autant d'y avoir place que le rhinocéros ; et sans doute ils « en feront un membre de la famille des rats, qui comprend tant d'autres « animaux qui en approchent moins que celui-ci. Mais sans chercher à « déterminer le genre auquel il appartient, j'en donnerai une description « exacte qui m'a été fournie par M. Klockner, qui, toujours zélé pour l'avan- « cement de l'histoire naturelle, a bien voulu me la communiquer en m'en- « voyant l'animal même, afin que je pusse mieux me convaincre de son « exactitude. J'ai d'abord été embarrassé sur le nom que je lui donnerais ; « je n'aime pas ces noms composés qui déterminent l'espèce à laquelle on « doit rapporter l'animal qui le porte , lorsqu'il n'est pas très-évident qu'il « en soit. Cependant j'ai cru devoir adopter celui que lui a donné M. Klock- « ner, qui est en droit de le désigner par celui qu'il juge le plus conve- « nable; il l'a appelé *lérot à queue dorée,* sans prétendre qu'il tombe dans « cet engourdissement causé par le froid aux loirs d'Europe : un quadru- « pède, habitant de la zone torride, ne paraît pas devoir y être sujet. « Quelque conformité de figure, et surtout de sa queue , avec celle de nos « lérots, lui a fait préférer cette dénomination à toute autre.

« C'est par la singularité et la beauté de ses couleurs que cet animal se « fait remarquer. Son corps est de couleur de marron tirant sur le pourpre, « plus foncée aux côtés de la tête et sur le dos, et plus claire sous le ventre. « Cette couleur s'étend sur la queue à une petite distance de son origine : là, « les poils fins et courts qui la couvrent deviennent tout à fait noirs jusqu'à « la moitié de sa longueur, où ils sont plus longs et où ils prennent, sans « aucune nuance intermédiaire, une belle couleur d'orange approchant de « celle de l'or, et qu'ils gardent jusqu'à l'extrémité de la queue : une longue « tache de cette même couleur jaune orne aussi le front ; elle prend son « origine au-dessus du nez : là elle est fort étroite, ensuite elle va en s'élar- « gissant jusqu'à la hauteur des oreilles, où elle finit. Cet assemblage de « couleurs si fort tranchantes, et si rares dans les quadrupèdes, offre un « coup d'œil très-frappant. Sa tête est fort grosse, à proportion de son « corps ; il a le museau et le front étroits, les yeux petits ; ses oreilles pré- « sentent une large ouverture, mais elles sont courtes et ne s'élèvent pas « jusqu'au-dessus de la tête ; elles sont couvertes, en dehors et en dedans, « de poils très-fins, et il y en a de plus longs sur leurs bords, mais il faut « les regarder de près pour les apercevoir. La mâchoire supérieure avance « sensiblement au delà de l'inférieure ; l'os du nez est assez élevé, et le « haut du museau est couvert de poils, ce qu'on ne voit guère dans les

« autres quadrupèdes. La lèvre de dessus est fendue du haut en bas, comme « dans tous les animaux de ce genre, et les bords de la fente vont en s'écar- « tant vers les côtés, ce qui donne à l'extrémité du groin la forme d'un « triangle isocèle. Cette division laisse voir deux dents incisives fort blanches « et courtes; il y en a aussi deux à la mâchoire inférieure, mais qui sont « plus grandes : cette mâchoire, avec la lèvre qui la couvre, est plus reculée « du côté de la gorge.

« Aux deux côtés de la lèvre supérieure, il y a une touffe de longs poils « d'un brun sombre; leur longueur surpasse celle de la tête; ceux qui « forment la partie inférieure de cette moustache sont moins longs, et « dirigés en bas : derrière chaque œil, il y a une verrue d'où partent aussi « six longs poils, et il y en a deux de même longueur placés au-dessus des « yeux.

« Les jambes de devant sont courtes; leurs pieds ont quatre longs doigts « armés d'ongles crochus et aigus; plus haut est un petit bouton obtus qui « forme une espèce de pouce, mais sans ongle. Au dessous de ces pieds il y « a cinq éminences très-remarquables, couvertes d'une peau mince et fort « douce au toucher; les jambes de derrière sont plus longues, et leurs pieds « ont cinq doigts, qui sont aussi plus longs que ceux de devant, et sont de « même garnis d'ongles crochus et pointus, excepté les deux doigts inté- « rieurs dont les ongles sont un peu obtus. La plante de ces pieds posté- « rieurs, ressemble à celle des antérieurs; mais les protubérances qu'on y « voit sont plus grandes.

« La queue est fort longue, et très-épaisse près du corps, mais son dia- « mètre diminue à mesure qu'elle s'en éloigne, et elle se termine en pointe : « quand on en écarte un peu les poils, on voit que sa peau est écailleuse « comme celle du rat.

« Au derrière de la tête et tout le long du dos, parmi les poils dont « l'animal est couvert, il y en a qui sont plats, et de la longueur d'un « pouce; ainsi ils s'élèvent au-dessus des autres; ils sont aussi plus raides, « et résistent davantage quand on les touche. Ils paraissent sortir de petits « étuis transparents; leur nombre va en diminuant sur les côtés et ils « deviennent plus petits; sous le ventre ils disparaissent tout à fait. Leur « conformation est assez singulière; près du corps ils sont cylindriques et « fort minces, ensuite ils deviennent plats, et leur largeur augmente jusqu'à « égaler une demi-ligne; après quoi ils se terminent en une pointe fort fine. « Dans la partie plate du milieu, les bords sont relevés, et forment une « espèce de gouttière, dont le fond, vu au microscope, paraît jaunâtre et « transparent, et dont les côtés sont bruns, ce qui occasionne un double « reflet de lumière qui donne ce coloris pourpré dont j'ai parlé.

« Le corps, à l'exception du ventre, est couvert d'une peau, ou plutôt « d'un cuir fort rude.

« L'animal qui vient d'être décrit est une femelle qui a huit petites ma-« melles; il y en a deux entre les cuisses, les six autres sont placées obli-« quement en s'écartant de côté et d'autre, et les deux dernières sont entre « les jambes de devant,

« Il paraît être fait pour grimper sur les arbres dont il mange les fruits; « c'est dommage qu'un si joli animal ne soit connu que par ce seul échan-« tillon, dont les couleurs ont sans doute perdu une partie de leur beauté « dans la liqueur où il a été mis pour être envoyé. On se formera une idée « juste de sa grandeur par les dimensions suivantes:

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
« Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	»	5	»
« Longueur de la queue	»	6	9
« Longueur de la tête mesurée depuis le commencement du nez jusqu'au « dessus du front, et suivant sa courbure	»	2	»
« Circonférence de la tête mesurée entre les yeux et les oreilles	»	2	11
« Circonférence du cou	»	2	8
« Longueur des oreilles	»	»	3
« Leur largeur	»	»	4
« Circonférence du corps mesurée derrière les jambes de devant	»	3	3
« Circonférence du corps mesurée devant les jambes de derrière	»	3	»
« Longueur des jambes de devant, depuis les doigts jusqu'au coude	»	1	6
« Longueur des jambes entières, depuis l'épaule jusqu'aux doigts	»	2	»
« Longueur des jambes de derrière, depuis les doigts jusqu'au genou	»	1	2
« Longueur totale depuis la hanche jusqu'à l'extrémité des doigts	»	3	»

DES SOURIS ET DES RATS.

Nous avons dit, à l'article de la souris, que les souris blanches aux yeux rouges n'étaient qu'une variété, une sorte de dégénération dans l'espèce de la souris; cette variété se trouve non-seulement dans nos climats tempérés, mais dans les contrées méridionales et septentrionales des deux continents.

« Les souris blanches aux yeux rouges, dit Pontoppidan, ont été trou-« vées dans la petite ville de Molle ou *Roms-Dallem*, mais on ne sait si elles « y sont indigènes ou si elles y ont été apportées des Indes orientales.»

Cette dernière présomption ne paraît fondée sur rien, et il y a plus de raison de croire que les souris blanches se trouvent quelquefois en Norwége, comme elles se trouvent quelquefois partout ailleurs dans notre continent; et les souris en général se sont même actuellement si fort multipliées dans l'autre qu'elles sont aussi communes en Amérique qu'en Europe, surtout dans les colonies les plus habitées. Le même auteur ajoute : « que les rats « de bois et les rats d'eau ne peuvent vivre dans les terres les plus sep-« tentrionales de la Norwége, et qu'il y a plusieurs districts, comme celui

« de *Hardenver*, dans le diocèse de *Berghen*, et d'autres dans le diocèse « d'*Aggerhum* où l'on ne voit point de rats, quoiqu'il y en ait sur le bord « méridional de la rivière de *Vormen*, et que lorsqu'ils sont transportés de « l'autre côté, c'est-à-dire à la partie boréale de cette rivière, ils y périssent « en peu de temps; différence qu'on ne peut attribuer qu'à des exhalaisons « du sol contraires à ces animaux. »

Ces faits peuvent être vrais, mais nous avons souvent reconnu que Pontoppidan n'est pas un auteur qui mérite foi entière.

Dans les observations que M. le vicomte de Querhoënt a eu la bonté de me communiquer, il dit : que les rats, transportés d'Europe à l'île de France par les vaisseaux, s'y étaient multipliés au point qu'on prétend qu'ils firent quitter l'île aux Hollandais; les Français en ont diminué le nombre, quoiqu'il y en ait encore une très-grande quantité. Depuis quelque temps, ajoute M. de Querhoënt, un rat de l'Inde commence à s'y établir; il a une odeur de musc des plus fortes, qui se répand aux environs des lieux qu'il habite, et l'on croit que lorsqu'il passe dans un endroit où il y a du vin, il le fait aigrir [a]. Il me paraît que ce rat de l'Inde, qui répand une odeur de musc, pourrait être le même rat que les Portugais ont appelé *chéroso* ou rat odoriférant. La Boullaye-le-Gouz en a parlé : « Il est, dit-il, extrêmement petit, « il est à peu près de la figure d'un furet, sa morsure est venimeuse; quand « il entre dans une chambre on le sent incontinent, et on l'entend crier « *kric, kric, kric* [b]. » Ce même rat se trouve aussi à Maduré, où on le nomme *rat de senteur;* les voyageurs hollandais en ont fait mention; ils disent qu'il a le poil aussi fin que la taupe, mais seulement un peu moins noir [c].

DES RATS ET DES SOURIS (*suite*).

L'espèce du rat paraît exister dans toutes les contrées habitées ou fréquentées par les hommes; car, suivant le récit des voyageurs, elle a été trouvée et reconnue partout, et même dans les pays nouvellement découverts. M. Forster dit que le rat « se trouve dans les îles de la mer du Sud « et dans les terres de la Nouvelle-Zélande; qu'il y en a une prodigieuse « quantité aux îles de la Société, et surtout à Taïti, où ils vivent des restes « d'aliments que les naturels laissent dans leurs huttes, des fleurs et des « casses de l'*erythrina corallodendrum*, de bananes et d'autres fruits, et, à « ce défaut, d'excréments de toute sorte : leur hardiesse va jusqu'à mordre « quelquefois les pieds des naturels endormis. Ils sont beaucoup plus rares

a. Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt, à M. de Buffon.

b. *Voyage de la Boullaye-le-Gouz*, p. 256.

c. *Recueil des voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales*, t. VII, page 275.

« aux Marquises et aux îles des Amis, et on les voit rarement aux Nouvelles-« Hébrides[a]. »

Il est assez singulier qu'on ait trouvé les espèces de nos rats dans ces îles et terres de la mer du Sud, tandis que, dans toute l'étendue du continent de l'Amérique, ces mêmes espèces ne se sont pas trouvées, et que tous les rats qui existent actuellement dans ce nouveau continent y sont arrivés avec nos vaisseaux.

Suivant M. de Pagès[b], il y a dans les déserts d'Arabie une espèce de rat très-différente de toutes celles que nous connaissons : « Leurs yeux, dit-il, sont « vifs et grands; leurs moustaches, leur museau et le haut du front sont « blancs, ainsi que le ventre, les pattes et le bout de la queue; le reste du « corps est jaune et d'un poil assez long et très-propre; la queue est médio-« crement longue, mais elle est grosse, de couleur jaune comme le corps, « et terminée de blanc. Mes compagnons arabes mangeaient ces rats, après « les avoir tués à coups de bâton qu'ils lancent avec beaucoup d'adresse « sur le chemin du quadrupède ou de l'oiseau qu'ils veulent attraper. »

LE RAT PERCHAL. *

Ce rat, dont M. Sonnerat nous a apporté la peau sous la dénomination de *rat perchal*, est plus gros que nos rats ordinaires.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa longueur est de	1	3	2
Longueur de la tête, du bout du nez à l'occiput	»	3	5

Elle est plus allongée que celle de nos rats; les oreilles nues, sans poil, sont de la forme et de la couleur de celles de tous les rats. Les jambes sont courtes, et le pied de derrière est très-grand en comparaison de celui de devant, puisqu'il a, du talon au bout des ongles, deux pouces, et que celui de devant n'a que dix lignes du poignet à l'extrémité des ongles. La queue, qui est semblable en tout à celle de nos rats, est moins longue en proportion, quoiqu'elle n'ait que huit pouces trois lignes de longueur.

Le poil est de couleur d'un brun musc foncé sur la partie supérieure de la tête, du cou, des épaules, du dos, jusqu'à la croupe et sur la partie supérieure des flancs; le reste du corps a une couleur grise plus claire sous le ventre et le cou.

a. Voyez le *Second voyage de Cook*, t. V, p. 170.

b. Voyage autour du monde, manuscrit, par M. de Pages.

* *Mus perchal* (Linn.). — *Rat perchal de Buffon* (Cuv.).

Les moustaches sont noires, et longues de deux pouces six lignes; la queue est écailleuse, comme par anneaux; sa couleur est d'un brun grisâtre.

Les poils sur le corps ont de longueur onze lignes, et sur la croupe deux pouces; ils sont gris à leur racine et bruns dans leur longueur jusqu'à l'extrémité; ils sont mélangés d'autres poils gris en plus grande quantité sous le ventre et les flancs.

Ce rat est très-commun dans l'Inde, et l'espèce en est nombreuse; il habite dans les maisons de Pondichéry comme le rat ordinaire dans les nôtres, et les habitants de cette ville le trouvent bon à manger.

DU HAMSTER OU RAT DE BLÉ. *

On trouve, dans la *Gazette de Littérature* du 13 septembre 1774, un extrait des observations faites sur le hamster, et tirées d'un ouvrage allemand de M. Sulzer, que j'ai cru devoir donner ici.

« Le rat de blé, en allemand *hamster*, ne pouvait être mieux décrit ni « plus commodément qu'à Gotha, où dans une seule année on en a livré « onze mille cinq cent soixante-quatorze peaux à l'hôtel de ville; dans une « une autre cinquante-quatre mille quatre cent vingt-neuf, et une troisième « fois quatre-vingt mille cent trente-neuf. Cet animal habite en général les « pays tempérés; quand il est irrité, le cœur lui bat jusqu'à cent quatre- « vingts fois par minute; le poids du cerveau est à celui de tout le corps « comme 1 est à 193.

« Ces rats se font des magasins où ils placent jusqu'à douze livres de « grains. En hiver la femelle s'enfonce fort avant dans la terre. Cet animal « est courageux, il se défend contre les chiens, contre les chats, contre les « hommes : il est naturellement querelleur, ne s'accorde pas avec son « espèce, et tue quelquefois dans sa furie sa propre famille. Il dévore ses « semblables lorsqu'ils sont plus faibles, aussi bien que les souris et les « oiseaux, et il vit avec cela de toutes sortes d'herbes, de fruits et de grains. « Il boit peu, la femelle sort plus tard que le mâle de sa retraite d'hiver; « elle porte quatre semaines et fait jusqu'à six petits. Il ne faut que quel- « ques mois pour que les petites femelles deviennent fécondes. L'espèce de « rat qu'on nomme *iltis* [a] tue le hamster.

« Quand l'animal est dans son engourdissement, on n'y observe ni respi- « ration ni aucune sorte de sentiment. Le cœur bat néanmoins environ « quinze fois par minute, comme on s'en aperçoit en ouvrant la poitrine;

a. L'iltis désigne le putois et non pas un rat, comme le dit ici l'auteur.

* Voyez la nomenclature de la page 452 du IIIe volume.

« le sang demeure fluide, les intestins immobiles ne sont pas irritables; le « coup électrique même ne réveille pas l'animal, tout est froid en lui : au « grand air il ne s'engourdit jamais. » M. Sulzer rapporte par quels degrés il passe pour sortir de son engourdissement.

« Cet animal n'a guère d'autre utilité que celle de détruire les souris; « mais il fait bien plus de mal qu'elles [a]. »

Nous eussions désiré que M. Sulzer eût indiqué précisément le degré de froid ou de manque d'air auquel ces animaux s'engourdissent, car nous répétons ici affirmativement ce que nous avons dit : que dans une chambre sans feu où il gelait assez fort pour y glacer l'eau, un hamster, qui y était dans une cage, ne s'engourdit pas pendant l'hiver 1763. On va voir la pleine confirmation de ce fait dans les additions que M. Allamand a fait imprimer à la suite de mon ouvrage et que je viens de recevoir.

LE HAMSTER [b] (*suite*).

« Le hamster est un quadrupède du genre des souris, qui passe l'hiver à « dormir, comme les marmottes. Il a les jambes basses, le cou court, la « tête un peu grosse, la bouche garnie de moustaches des deux côtés, les « oreilles grandes et presque sans poil, la queue courte et à demi nue, les « yeux ronds et sortant de la tête, le poil mêlé de roux, de jaune, de blanc « et de noir ; tout cela ne lui donne pas la figure fort revenante. Ses mœurs « ne le rendent pas plus recommandable. Il n'aime que son propre indi-« vidu, et n'a pas une seule qualité sociable. Il attaque et dévore tous les « autres animaux dont il peut se rendre maître, sans excepter ceux de sa « propre race. L'instinct même qui le porte vers l'autre sexe ne dure que « quelques jours, au bout desquels sa femelle n'éprouverait pas un meil-« leur sort, si elle ne prenait pas la précaution d'éviter la rencontre de « son ingrat, ou de le prévenir et de le tuer la première. A ces qualités « odieuses la nature a néanmoins su en allier d'autres qui, sans rendre cet « animal plus aimable, lui font mériter une place distinguée dans l'histoire « naturelle des animaux. Il est du petit nombre de ceux qui passent l'hiver « dans un état d'engourdissement, et le seul en Europe qui soit pourvu de « bajoues. Son adresse à se pratiquer une demeure sous terre, et l'industrie « avec laquelle il fait ses provisions d'hiver, ne méritent pas moins l'atten-« tion des curieux.

« Le hamster n'habite pas indifféremment dans toutes sortes de climats « ou de terrains. On ne le trouve ni dans les pays trop chauds, ni dans les « pays trop froids. Comme il vit de grains et qu'il demeure sous terre, une

a. *Observations sur le rat de blé*, par M. Sulzer. *Gazette de Littérature*, 13 septembre 1774.

b. Cet article est d'un auteur anonyme, et se trouve t. XIII, p. 69 de l'*Histoire naturelle*, édition de Hollande.

« terre pierreuse, sablonneuse, argileuse, lui convient aussi peu que les « prés, les forêts et les endroits bourbeux. Il lui faut un terroir aisé à creu-« ser, qui néanmoins soit assez ferme pour ne point s'écrouler. Il choisit « encore des contrées fertiles en toutes sortes de graines, pour n'être pas « obligé de chercher sa nourriture au loin, étant peu propre à faire de « longues courses. Les terres de Thuringe réunissant toutes ces qua-« lités, les hamsters s'y trouvent en plus grand nombre que partout « ailleurs.

« Le terrier que le hamster se creuse à trois ou quatre pieds sous terre « consiste, pour l'ordinaire, en plus ou moins de chambres, selon l'âge de « l'animal qui l'habite. La principale est tapissée de paille et sert de loge-« ment, les autres sont destinées pour y conserver les provisions, qu'il « ramasse en grande quantité dans le temps des moissons. Chaque terrier « a deux trous ou ouvertures, dont celle par laquelle l'animal est arrivé « sous terre descend obliquement. L'autre, qui a été pratiquée du dedans « en dehors, est perpendiculaire et sert pour entrer et sortir.

« Les terriers des femelles, qui ne demeurent jamais avec les mâles, dif-« fèrent des autres en plusieurs points. Dans ceux où elles mettent bas, on « voit rarement plus qu'une chambre de provision, parce que le peu de « temps que les petits demeurent avec la mère n'exige pas qu'elle amasse « beaucoup de nourriture; mais au lieu d'un seul trou perpendiculaire, « il y en a jusqu'à sept ou huit qui servent à donner une entrée et une « sortie libre aux petits. Quelquefois la mère, ayant chassé ses petits, « reste dans ce terrier; mais pour l'ordinaire elle s'en pratique un autre, « qu'elle remplit d'autant de provisions que la saison lui permet d'en « ramasser.

« Les hamsters s'accouplent la première fois vers la fin du mois d'avril, « où les mâles se rendent dans les terriers des femelles, avec lesquelles ils « ne restent cependant que peu de jours. S'il arrive que deux mâles, cher-« chant femelle, se rencontrent dans le même trou, il s'élève un combat « furieux entre eux, qui pour l'ordinaire finit par la mort du plus faible. « Le vainqueur s'empare de sa femelle, et l'un et l'autre, qui dans tout « autre temps se persécutent et s'entre-tuent, déposent leur férocité natu-« relle pendant le peu de jours que durent leurs amours. Ils se défendent « même réciproquement contre les agresseurs. Quand on ouvre un terrier « dans ce temps-là, et que la femelle s'aperçoit qu'on veut lui enlever son « mari, elle s'élance sur le ravisseur, et lui fait souvent sentir la fureur de « sa vengeance par des morsures profondes et douloureuses.

« Les femelles mettent bas deux ou trois fois par an. Leur portée n'est « jamais au-dessous de six, et le plus souvent de seize à dix-huit petits. Le « cru de ces animaux est fort prompt. A l'âge de quinze jours ils essaient « déjà à creuser la terre : peu après la mère les oblige de sortir du terrier,

« de sorte qu'à l'âge d'environ trois semaines ils sont abandonnés à leur « propre conduite. Cette mère montre en général fort peu de tendresse « maternelle pour ses petits; elle qui, dans le temps de ses amours, défend « si courageusement son mari, ne connaît que la fuite quand sa famille est « menacée d'un danger : son unique soin est de pourvoir à sa propre con- « servation. Dans cette vue, dès qu'elle se sent poursuivie, elle s'enfonce « en creusant plus avant dans la terre, ce qu'elle exécute avec une célérité « surprenante. Les petits ont beau la suivre, elle est sourde à leurs cris, « et elle bouche même la retraite qu'elle s'est pratiquée.

« Le hamster se nourrit de toutes sortes d'herbes, de racines et de « grains, que les différentes saisons lui fournissent. Il s'accommode même « très-volontiers de la chair des autres animaux dont il devient le maître. « Comme il n'est pas fait pour les longues courses, il fait le premier fonds « de son magasin par ce que lui présentent les champs voisins de son éta- « blissement, ce qui est la raison pourquoi l'on voit souvent quelques-unes « de ses chambres remplies d'une seule sorte de grains. Quand les champs « sont moissonnés, il va chercher plus loin ses provisions, et prend ce qu'il « trouve dans son chemin pour le porter dans son habitation et l'y déposer « sans distinction. Pour lui faciliter le transport de sa nourriture, la nature « l'a pourvu de bajoues de chaque côté de l'intérieur de la bouche. Ce sont « deux poches membraneuses, lisses et luisantes en dehors, et parsemées « d'un grand nombre de glandes en dedans, qui distillent sans cesse une « certaine humidité, pour les tenir souples et les rendre capables de résister « aux accidents que des grains souvent raides et pointus pourraient causer. « Chacune de ses bajoues peut contenir une once et demie de grains, que « cet animal, de retour dans sa demeure, vide moyennant ses deux pieds « de devant, qu'il presse extérieurement contre ses joues pour en faire « sortir les grains. Quand on rencontre un hamster ses poches remplies de « provisions, on peut le prendre avec la main sans risquer d'être mordu, « parce que dans cet état il n'a pas le mouvement des mâchoires libre. Mais « pour peu qu'on lui laisse du temps, il vide promptement ses poches et « se met en défense. La quantité de provisions qu'on trouve dans les ter- « riers varie suivant l'âge et le sexe de l'animal qui les habite. Les vieux « hamsters amassent jusqu'à cent livres de grains, mais les jeunes et les « femelles se contentent de beaucoup moins. Les uns et les autres s'en « servent, non pour s'en nourrir pendant l'hiver, temps qu'ils passent à « dormir et sans manger, mais pour avoir de quoi vivre après leur réveil « au printemps, et pendant l'espace de temps qui précède leur engour- « dissement.

« A l'approche de l'hiver, les hamsters se retirent dans leurs habita- « tions souterraines, dont ils bouchent l'entrée avec soin. Ils y restent « tranquilles et vivent de leurs provisions, jusqu'à ce que le froid étant

« devenu plus sensible, ils tombent dans un état d'engourdissement sem-
« blable au sommeil le plus profond. Quand après ce temps-là on ouvre un
« terrier, qu'on reconnaît par un monceau de terre qui se trouve auprès du
« conduit oblique dont nous avons parlé, on y voit le hamster mollement
« couché sur un lit de paille menue et très-douce. Il a la tête retirée sous
« le ventre, entre les deux jambes de devant : celles de derrière sont
« appuyées contre le museau. Les yeux sont fermés, et quand on veut
« écarter les paupières elles se referment dans l'instant. Les membres sont
« raides comme ceux d'un animal mort, et tout le corps est froid au tou-
« cher comme la glace. On ne remarque pas la moindre respiration ni autre
« signe de vie. Ce n'est qu'en le disséquant dans cet état d'engourdissement
« qu'on voit le cœur se contracter et se dilater; mais ce mouvement est si
« lent, qu'on peut compter à peine quinze pulsations dans une minute,
« au lieu qu'il y en a au moins cent cinquante dans le même espace de
« temps lorsque l'animal est éveillé; la graisse est comme figée : les intes-
« tins n'ont pas plus de chaleur que l'extérieur du corps, et sont insen-
« sibles à l'action de l'esprit-de-vin et même à l'huile de vitriol qu'on y
« verse, et ne marquent pas la moindre irritabilité. Quelque douloureuse
« que soit toute cette opération, l'animal ne paraît pas la sentir beaucoup :
« il ouvre quelquefois la bouche comme pour respirer, mais son engour-
« dissement est trop fort pour s'éveiller entièrement.

« On a cru que la cause de cet engourdissement dépendait uniquement
« d'un certain degré de froid en hiver. Cela peut être vrai à l'égard des
« loirs, des lérots, des chauves-souris; mais pour mettre le hamster dans
« cet état, l'expérience prouve qu'il faut encore que l'air extérieur n'ait
« aucun accès à l'endroit où il s'est retiré. On peut s'en convaincre en enfer-
« mant un hamster dans une caisse remplie de terre et de paille, on aura
« beau l'exposer au froid le plus sensible de l'hiver et assez fort pour glacer
« l'eau, on ne parviendra jamais à le faire dormir; mais dès qu'on met
« cette caisse à quatre ou cinq pieds sous terre, qu'il faut avoir soin de bien
« battre, pour empêcher l'air extérieur d'y pénétrer, on le trouvera au
« bout de huit ou dix jours engourdi comme dans son terrier. Si l'on retire
« cette caisse de la terre, le hamster se réveillera au bout de quelques
« heures, et se rendormira de nouveau quand on le remet sous terre. On
« peut répéter cette expérience avec le même succès, aussi longtemps que
« le froid durera, pourvu qu'on observe d'y mettre l'intervalle de temps
« nécessaire. Ce qui prouve encore que l'absence de l'air extérieur est une
« des causes de l'engourdissement du hamster, c'est que retiré de son ter-
« rier au plus gros de l'hiver, il se réveille immanquablement au bout de
« quelques heures, quand on l'expose à l'air. Qu'on fasse cette expérience
« de jour ou de nuit, cela est indifférent, de sorte que la lumière n'y a
« aucune part.

« C'est un spectacle curieux de voir passer un hamster de l'engourdisse-« ment au réveil. D'abord il perd la raideur des membres; ensuite il respire « profondément, mais par de longs intervalles: on remarque du mouvement « dans les jambes; il ouvre la bouche, comme pour bâiller, et fait entendre « des sons désagréables et semblables au râlement. Quand ce jeu a duré « pendant quelque temps, il ouvre enfin les yeux et tâche de se mettre sur « les pieds; mais tous ces mouvements sont encore peu assurés et chance-« lants, comme ceux d'un homme ivre. Il réitère cependant ses essais, « jusqu'à ce qu'il parvienne à se tenir sur ses jambes. Dans cette attitude « il reste tranquille, comme pour se reconnaître et se reposer de ses fati-« gues; mais peu à peu il commence à marcher, à manger et à agir, comme « il faisait avant le temps de son sommeil. Ce passage de l'engourdissement « au réveil demande plus ou moins de temps, selon la température de l'en-« droit où se trouve l'animal. Si on l'expose à un air sensiblement froid, il « faut quelquefois plus de deux heures pour le faire éveiller, et dans un « lieu plus tempéré cela se fait en moins d'une heure. Il est vraisemblable « que dans les terriers cette catastrophe arrive imperceptiblement, et que « l'animal ne sent aucune des incommodités qui accompagnent un réveil « forcé et subit.

« La vie du hamster est partagée entre les soins de satisfaire aux besoins « naturels et la fureur de se battre. Il paraît n'avoir d'autres passions que « celle de la colère, qui le porte à attaquer tout ce qui se trouve en son « chemin, sans faire attention à la supériorité des forces de l'ennemi. « Ignorant absolument l'art de sauver sa vie en se retirant du combat, il se « laisse plutôt assommer de coups de bâton que de céder. S'il trouve le « moyen de saisir la main d'un homme, il faut le tuer pour se débarrasser « de lui. La grandeur du cheval l'effraie aussi peu que l'adresse du chien; « ce dernier aime à lui donner la chasse : quand le hamster l'aperçoit de « loin, il commence par vider ses poches, si par hasard il les a remplies de « grains; ensuite il les enfle si prodigieusement, que la tête et le cou sur-« passent beaucoup en grosseur le reste du corps; enfin il se redresse sur « ses jambes de derrière et s'élance dans cette attitude sur l'ennemi; s'il « l'attrape, il ne le quitte qu'après l'avoir tué ou perdu la vie; mais le « chien le prévient pour l'ordinaire, en cherchant à le prendre par der-« rière et à l'étrangler. Cette fureur de se battre fait que le hamster n'est « en paix avec aucun des autres animaux. Il fait même la guerre à ceux de « sa race, sans en excepter la femelle. Quand deux hamsters se rencontrent, « ils ne manquent jamais de s'attaquer réciproquement, jusqu'à ce que le « plus faible succombe sous les coups du plus fort qui le dévore. Le combat « entre un mâle et une femelle dure pour l'ordinaire plus longtemps que « celui de mâle à mâle. Ils commencent par se donner la chasse et se mor-« dre; ensuite chacun se retire d'un autre côté, comme pour prendre

« haleine; peu après ils renouvellent le combat et continuent à se fuir et à « se battre jusqu'à ce que l'un ou l'autre succombe. Le vaincu sert toujours « de repas au vainqueur.»

RAT D'EAU BLANC. *

On trouve en Canada le rat d'eau d'Europe, mais avec des couleurs différentes; il n'est brun que sur le dos, le reste du corps est blanc et fauve en quelques endroits; la tête, et le museau même, sont blancs, aussi bien que l'extrémité de la queue; le poil paraît plus doux et plus lustré que celui de notre rat d'eau; mais, au reste, tout est semblable, et l'on ne peut pas douter que ces deux animaux ne soient de la même espèce : le blanc du poil vient du froid du climat, et l'on peut présumer qu'en recherchant les animaux dans le nord de l'Europe, on y trouvera, comme en Canada, ce rat d'eau blanc.

LE SCHERMAN OU RAT D'EAU DE STRASBOURG. **

Je donne ici la description d'une espèce de rat d'eau qui m'a été envoyé de Strasbourg par M. Hermann, le 8 octobre 1776. « Ce petit animal, m'é- « crivit-il, a échappé à vos recherches, et je l'avais pris moi-même pour « le rat d'eau commun; cependant il en diffère par quelques caractères. Il « est plus petit; il a la queue, le poil et les oreilles différents de ceux du rat « d'eau : on le connaît autour de Strasbourg sous le nom de *scherman*. « L'espèce en est assez commune dans les jardins et les prés qui sont « proches de l'eau. Cet animal nage et plonge fort bien : on en trouve « assez souvent dans les nasses des pêcheurs, et ils font autant de dégâts « dans les terrains cultivés. Ils creusent la terre, et il y a quelques années « que dans une de nos promenades publiques, appelée le *Contade*, hors de « la ville, un homme qui fait métier de prendre les hamsters en a pris un « bon nombre dans les mêmes piéges [a]. »

Par ces indications et par la description que nous allons donner de ce petit animal, il me paraît certain qu'il est d'une espèce différente, quoique voisine de celle de notre rat d'eau, mais que ses habitudes naturelles sont à peu près les mêmes. Au reste, l'individu, que M. Hermann a eu la bonté

a. Extrait d'une lettre de M. Hermann, datée de Strasbourg, le 8 octobre 1776.

* Voyez la nomenclature de la page 612 du IIe volume.

** *Mus terrestris* (Linn.). — Le *schermaus* ou *rat fouisseur* des Alsaciens (Cuv.).

de nous envoyer pour le Cabinet, y a été placé, et il est très-bien conservé. Il ne ressemble en effet à aucun des rats dont nous avons parlé, qui tous ont les oreilles assez grandes; celui-ci les a presque aussi courtes que la taupe, et elles sont cachées sous le poil, qui est fort long. Plusieurs rats ont aussi la queue couverte de petites écailles, tandis que celui-ci l'a couverte de poil, comme le rat d'eau.

La longueur du corps entier, depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, est de six pouces; la queue est longue de deux pouces trois lignes; mais il nous a paru que les dernières vertèbres y manquent; en sorte que, dans l'état de nature, elle peut avoir deux pouces neuf lignes. La couleur du poil est, en général, d'un brun noirâtre mêlé de gris et de fauve, parce que le poil, qui a quinze lignes de longueur, est d'un noir gris à la racine et fauve à son extrémité. La tête est plus courte et le museau plus épais que dans le rat domestique, et elle approche par la forme de la tête du rat d'eau; les yeux sont petits; l'ouverture de la bouche est bordée d'un poil blanc et court; les moustaches, dont les plus grands poils ont treize lignes de longueur, sont noires; le dessous du ventre est d'un gris de souris. Les jambes sont courtes et couvertes d'un petit poil noirâtre, ainsi que les pieds, qui sont fort petits; il y a, comme dans plusieurs rats, quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière; les ongles sont blancs et un peu courbés en gouttière. La queue est couverte de petits poils bruns et cendrés, mais moins fournis que sur la queue du rat d'eau.

DE LA GERBOISE OU GERBO. *

Nous avons donné, page 456 du III[e] volume de notre ouvrage, une courte histoire des différentes espèces de gerboises, et une description particulière de la gerboise (gerbo), tirée d'Edwards et d'Hasselquist.

Il existe dans le désert de Barca une gerboise différente de celle-là, en ce qu'elle a le corps encore plus mince, les oreilles plus longues, arrondies, et à peu près également larges du haut en bas; les ongles des quatre pieds beaucoup plus courts; et les couleurs en général moins foncées, la bande sur les cuisses moins marquée, les talons noirs, la pointe du museau beaucoup plus aplatie [a]. On voit que ces disconvenances sont encore assez légères, et qu'on peut les regarder comme de simples variétés.

a. Note communiquée à M. de Buffon par M. le chevalier Bruce.

* *Mus sagitta* (Linn.). — *Dipus sagitta* (Gmel.). — Le *Gerboa* (Cuv.). — Voyez la nomenclature de la page 456 et la note 3 de la page 457 du III[e] volume.

Les gerboises se trouvent dans tous les climats de l'Afrique, depuis la Barbarie jusqu'au cap de Bonne-Espérance : on en voit aussi en Arabie et dans plusieurs autres contrées de l'Asie; mais il paraît qu'il y en a de grandeur très-différente, et il est assez étonnant que dans ces animaux à longues jambes il s'en trouve de vingt et même de cent fois plus gros que les petites gerboises dont nous avons parlé. « J'ai vu, dit M. le vicomte de « Querhoënt, à la ménagerie du Cap, un animal pris dans le pays, qu'on « nomme *lièvre sauteur*[1]; il est de la grandeur du lapin d'Europe; il a la « tête à peu près comme lui, les oreilles au moins de la même longueur; « les pattes de devant très-courtes et très-petites; il s'en sert pour porter à « sa gueule, et je ne crois pas qu'elles lui servent beaucoup à marcher; il « les tient ordinairement ramassées dans son long poil qui les recouvre « entièrement; les pattes de derrière sont grandes et grosses; les doigts du « pied, au nombre de quatre, sont longs et séparés; la queue est de la « longueur du corps au moins et couverte de longs poils couchés; le poil « du corps est jaunâtre; le bout des oreilles et de la queue sont de la même « couleur; les yeux sont noirs, grands et saillants; on le nourrissait de « feuilles de laitue; il aime beaucoup à ronger; on lui mettait exprès dans « sa cage de petits morceaux de bois pour l'amuser[a]. »

M. Forster nous a communiqué un dessin de cette grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap. Ce dessin était accompagné de la notice suivante. « Cette gerboise, dit-il, a cinq doigts aux pieds de devant et quatre à ceux « de derrière[2]; les ongles du devant sont noirs, longs, minces et cour- « bés; ceux des jambes de derrière sont bruns, gros, courts, de figure « conique, un peu courbés vers l'extrémité; l'œil est noir et fort gros; le « nez et les naseaux sont d'un brun roux; les oreilles sont grandes, lisses, « nues en dedans et couvertes en dehors d'un petit poil court qui est cou- « leur d'ardoise; la tête ressemble assez à celle des petites gerboises; « il y a des moustaches autour de la gueule et aux angles des yeux; les « jambes ou plutôt les bras de devant sont très-courts et les mains fort « petites; les jambes de derrière, au contraire, sont très-grosses et les pieds « excessivement longs; la queue, qui est aussi fort longue et fort chargée « de poil, paraît mince à sa naissance et fort grosse à son extrémité; elle « est d'un fauve foncé sur la plus grande partie de sa longueur, et d'un « brun minime vers le bout; les jambes et les pieds sont d'un fauve pâle « mêlé de gris; la couleur du corps et de la tête est d'un jaune pâle presque « blanc; les cuisses et le dessous du corps sont plus jaunes; tout le dessus

a. Extrait du Journal du Voyage de M. le vicomte de Querhoënt.

1. Le *lièvre sauteur* n'est point une *gerboise*. C'est le *pedetes capensis* d'Illiger, l'*helamys capensis* de Fréd. Cuvier : il forme, à lui seul encore, un genre nouveau, le genre *helamys*.

2. « Ce nombre de doigts, particulier au *lièvre sauteur*, est l'inverse de celui qui est le plus « général parmi les *rats*. » (Cuv.)

« du corps, ainsi que l'extrémité de la mâchoire, le dessus du nez, les « mains, ont une teinte de fauve ; le derrière de la tête est couvert de « grands poils mêlés de noir, de gris et de fauve. » Au reste, nous pensons que cette gerboise du Cap, décrite par M. de Querhoënt et par M. Forster, est la même que celle dont M. Allamand a donné l'histoire et la figure pl. xv de l'*Histoire naturelle,* édition de Hollande.

Il nous paraît aussi que l'animal dont nous avons donné la description, sous le nom de tarsier, t. III, page 456, est du même genre que les gerboises [1], et qu'il appartient à l'ancien continent : aucune espèce de gerboise, grandes et petites, ne se trouvant qu'en Afrique et en Asie, nous ne pouvons guère douter que le tarsier ne soit de l'une ou de l'autre de ces parties du monde.

J'ai vu plusieurs figures de gerboises dessinées d'après des pièces antiques, et surtout d'après une ancienne médaille de Cyrène qui portait en revers une gerboise, dont la figure ne ressemble point à celle de la gerboise dont le docteur Shaw a donné la description sous le nom de daman-Israël ; car elle en diffère beaucoup par la grandeur, par la forme de la tête, par les yeux et par plusieurs autres caractères ; il est aisé de démontrer que le docteur Shaw s'est trompé en rapportant le daman-Israël à cette espèce de gerboise. Celle qui est dessinée sur la médaille de Cyrène est une vraie gerboise, et n'a nul rapport avec le daman. Dans d'autres gravures tirées des marbres antiques d'Oxford, j'ai vu la figure de quelques gerboises, dont les unes avaient les pattes de devant, et surtout les oreilles, beaucoup plus longues que celle dont nous donnons ici la description ; mais au reste ces gerboises gravées sur des marbres antiques ne sont pas assez bien représentées pour pouvoir les rapporter aux espèces que nous venons d'indiquer.

DE LA GERBOISE OU GERBO (*suite*).

(Article de M. le professeur Allamand).

« Dans l'histoire des gerboises, M. de Buffon distingue quatre espèces « différentes de ces animaux ; mais il n'en a vu qu'une qui est celle du « tarsier [2], aussi est-ce la seule dont il ait donné la figure ; ce qu'il a dit des « trois autres est tiré des auteurs qui en ont parlé avant lui ; il a emprunté « entre autres la description du gerbo, qui appartient à la seconde espèce, « de MM. Edwards et Hasselquist. Cet animal est actuellement vivant à « Amsterdam, chez le docteur Klockner, qui nous a permis de le faire des-

1. Point du tout : le *tarsier* touche à l'ordre des *quadrumanes.* (Voyez la nomenclature de la page 449 et la note 3 de la page 456 du III[e] volume.

2. Voyez la note précédente.

« siner, et qui a bien voulu nous communiquer ce qu'il a offert de plus « remarquable; c'est en faisant usage de ces observations que nous allons « ajouter quelques particularités à celles que M. de Buffon en a rappor- « tées.

« La description que celui-ci en a faite est très-exacte : on retrouve « dans le gerbo de M. Klockner tout ce qu'il en a dit, à l'exception de cette « grande bande noire transversale en forme de croissant, qui est au bas des « reins près de la queue; c'est une femelle, et peut-être cette bande ne se « voit-elle que sur le mâle; ce qui me porte à le croire, c'est que j'ai mis « dans le cabinet de l'académie de Leyde la peau d'un autre gerbo femelle, « où cette bande ne paraît pas non plus.

« M. Klockner a reçu cette gerboise de Tunis; la caisse dans laquelle elle « lui a été apportée était garnie en dedans de fer-blanc; elle en avait enlevé « avec ses dents quelques pièces, et en avait rongé le bois en différents « endroits; elle fait la même chose dans la cage où elle est actuellement « gardée; elle n'aime pas à être renfermée, cependant elle n'est point « farouche, car elle souffre qu'on la tire de son nid et qu'on l'y remette « avec la main nue, sans qu'elle morde jamais; au reste, elle ne s'appri- « voise que jusqu'à un certain point, comme l'a remarqué M. de Buffon; « car elle ne paraît mettre aucune différence entre celui qui lui donne à « manger et des étrangers; lorsqu'elle est en repos, elle est assise sur ses « genoux, et ses jambes de derrière étendues sous le ventre atteignent pres- « que ses jambes de devant, en formant une espèce d'arc-de-cercle; sa queue « alors est posée le long de son corps; dans cette attitude, elle recueille les « grains de blé ou les pois dont elle se nourrit; c'est avec ses pattes de « devant qu'elle les porte à sa bouche, et cela si promptement qu'on a peine « à en suivre de l'œil les mouvements; elle porte chaque grain à sa bouche « et en rejette l'écorce pour ne manger que l'intérieur.

« Quand elle se meut, elle ne marche pas en avançant un pied devant « l'autre, mais en sautant comme une sauterelle, et en s'appuyant unique- « ment sur l'extrémité des doigts de ses pieds de derrière; alors elle tient « ses pieds de devant si bien appliqués contre sa poitrine, qu'il semble « qu'elle n'en a point; la figure qu'en offre la planche [1] la représente dans « l'attitude où elle est quand elle se prépare à sauter, et il est difficile de « concevoir comment elle peut se soutenir; quelquefois même son corps « forme, avec ses jambes, un angle plus aigu encore, mais pour l'ordinaire « elle se tient dans une situation qui approche plus de la perpendiculaire; « si on l'épouvante elle saute à sept ou huit pieds de distance; lorsqu'elle « veut grimper sur une hauteur elle fait usage de ses quatre pieds, mais « lorsqu'il faut descendre dans un creux, elle traîne après soi ses jambes de

1. Voyez la planche XL du t. VI des *Suppléments :* édition in-4° de l'Imprimerie royale.

« derrière sans s'en servir, et elle avance en s'aidant uniquement des pieds « de devant.

« Il semble que la lumière incommode cet animal : aussi dort-il pendant « tout le jour, et il faut qu'il soit bien pressé par la faim pour qu'il lui « arrive de manger quand le soleil luit encore; mais dès qu'il commence « à faire obscur il se réveille, et durant toute la nuit il est continuellement « en mouvement, et c'est alors seulement qu'il mange; quand le jour « paraît, il rassemble en tas le sable qui est dispersé dans sa cage, il met « par-dessus le coton qui lui sert de lit et qui est fort dérangé par le mouve- « ment qu'il vient de se donner; et après avoir raccommodé son nid, il s'y « fourre jusqu'à la nuit suivante.

« Pendant le voyage qu'il a fait de Tunis à Amsterdam, et qui a été de « quelques mois, on l'a nourri de gruau ou de biscuit sec sans lui donner à « boire. Dès qu'il fut arrivé, le premier soin de M. Klockner fut de lui pré- « senter un morceau de pain trempé dans l'eau, ne doutant pas qu'il ne fût « fort altéré, mais il ne voulut point y toucher, et il préféra un biscuit dur; « cependant M. Klockner, ne soupçonnant pas qu'il pût se passer d'eau, lui « donna des pois verts et des grains de blé qui en étaient imbibés, mais ce « fut inutilement, il n'en goûta point; il fallut en revenir à ne lui donner « que du manger sec sans eau; et jusqu'à présent, depuis une année et « demie, il s'en est bien trouvé.

« Quelques auteurs ont rangé cet animal parmi les lapins, auxquels il « ressemble par la couleur et la finesse de son poil, et par la longueur de « ses oreilles; d'autres l'ont pris pour un rat, parce qu'il est à peu près de « la même grandeur; mais il n'est ni lapin ni rat; l'extrême disproportion « qu'il y a entre ses jambes de devant et celles de derrière, et l'excessive « longueur de sa queue, le distinguent des uns et des autres. Il forme un « genre à part et même très-singulier avec l'alagtaga, dont M. Gmelin nous « a donné la description et la figure, mais qui approche si fort de notre « gerbo, qu'on ne peut le regarder, avec M. de Buffon, que comme une « variété de la même espèce.

« Il ne faut pas oublier que le gerbo a autour de la bouche une mous- « tache composée de poils assez raides, parmi lesquels il y en a un de côté « d'une longueur extraordinaire, puisqu'il est long de trois pouces.

« Je me suis servi de la peau bourrée qui est dans le cabinet de l'acadé- « mie de Leyde, pour prendre les dimensions que voici :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps entier mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	»	6	7
Longueur des oreilles	»	»	10
Distance entre l'oreille et l'œil	»	»	6
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	»	»	6½
Ouverture de l'œil	»	»	5

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Distance entre l'œil et le bout du museau	»	1	»
Circonférence du bout du museau	»	2	6
Circonférence de la tête entre les oreilles et les yeux	»	5	»
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant	»	5	5
Circonférence prise devant les jambes de derrière	»	6	1
Longueur des jambes de devant, depuis l'extrémité des doigts jusqu'à la poitrine	»	»	10
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen	»	5	6
Longueur de la queue	»	8	»

« Ces dimensions sont celles du gerbo dont j'ai la dépouille, et elles sont « à peu près celles du gerbo de M. le docteur Klockner, et de presque « tous ceux qui ont été décrits par les naturalistes ; il y en a cependant qui « sont beaucoup plus grands. Prosper Alpin, en parlant du daman ou agneau « d'Israël, que M. de Buffon range, avec raison, au nombre des gerboises [a], « avait déjà dit que cet animal est plus gros que notre lapin d'Europe, ce « qui a paru douteux au docteur Shaw et même à M. de Buffon. A présent « nous sommes certains que cet auteur n'a point exagéré; toute l'Europe « sait que MM. Banks et Solander, animés d'un zèle, je dirais presque « héroïque, pour avancer nos connaissances dans l'astronomie et dans « l'histoire naturelle, ont entrepris le tour du monde : à leur retour en « Angleterre, ils ont fait voir deux gerbos qui surpassent en grosseur nos « plus grands lièvres[1] ; en courant sur leurs deux pieds de derrière ils met- « tent en défaut les meilleurs chiens. Ce n'est là qu'une des moindres curio- « sités qu'ils ont apportées avec eux; ils en ont fait une ample collection, « qui leur fournira de quoi remplir un millier de planches. On prépare, par « ordre de l'amirauté d'Angleterre, une relation de leur voyage; on y verra « des particularités très-intéressantes sur un pays des terres australes, que « nous ne connaissions jusqu'à présent que de nom; je veux parler de la « Nouvelle-Zélande, etc. »

DES GERBOISES (*suite*).

(Second article de M. Allamand.)

« Dans l'histoire que j'ai donnée du gerbo, j'ai remarqué que Prosper « Alpin a eu raison de dire que le daman, qui appartient au genre des ger- « boises [b], était plus gros que notre lapin d'Europe. J'ai avancé cela, fondé « sur ce qu'on m'avait écrit d'Angleterre, que M. Banks, revenu de son

a. On verra, ci-après, les raisons que j'ai de changer de sentiment à cet égard.

b. Le daman du docteur Shaw, appartient en effet au genre des gerboises ; mais nous verrons, comme nous venons d'en avertir, les raisons qui nous persuadent que le docteur Shaw a mal appliqué à cet animal le nom de daman.

1. Ce n'étaient pas des *gerbos*, c'étaient des *kanguroos*.

« voyage autour du monde, avait apporté un de ces animaux qui surpassait « en grosseur nos plus grands lièvres[1]. A présent je suis en état de dire quel- « que chose de plus positif sur cet animal, dont M. Banks a eu la bonté de « me faire voir la dépouille, et dont nous avons la description et la figure « dans la relation du voyage de M. le capitaine Cook[a]. Il diffère de toutes « les espèces de gerboises décrites jusqu'à présent, non-seulement par sa « grandeur, qui approche de celle d'une brebis, mais encore par le nombre « ou l'arrangement de ses doigts. Parkinson[b], qui était parti avec M. Banks, « en qualité de son dessinateur, et dont on a publié les mémoires, nous « apprend qu'il avait cinq doigts aux pieds de devant, armés d'ongles cro- « chus, et quatre à ceux de derrière : comme c'était un jeune qui n'était « pas encore parvenu à toute sa grandeur, il ne pesait que trente-huit livres; « sa tête, son cou et ses épaules, étaient fort petits en comparaison des « autres parties de son corps; ses jambes de devant avaient huit pouces de « longueur, et celles de derrière en avaient vingt-deux; il avançait en faisant « de très-grands sauts et en se tenant debout; il tenait ses jambes de devant « appliquées à sa poitrine, et elles paraissaient ne lui servir qu'à creuser la « terre; sa queue était épaisse à son origine, et son diamètre allait en dimi- « nuant jusqu'à son extrémité; tout son corps était couvert d'un poil gris « de souris foncé, excepté à la tête et aux oreilles qui avaient quelque res- « semblance à celles d'un lièvre.

« Par cette description, on voit que cet animal n'est pas le gerbo, qui a « quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, ni le daman « ou agneau d'Israël qui a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux « de derrière[c], avec lequel par conséquent je n'aurais pas dû le confondre; « l'alagtaga est l'espèce des gerboises qui en approche le plus par le nombre « des doigts; il en a cinq aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, « avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt, comme « le remarque M. de Buffon; mais la différence de grandeur, la distance « des lieux et la diversité du climat où ces deux animaux se trouvent, ne « permettent guère de les regarder comme une seule et même espèce. Celui « que M. Banks nous a fait connaître est habitant de la Nouvelle-Hollande, « et l'alagtaga est commun en Tartarie et sur le Wolga.

« Nous avons actuellement en Hollande un animal vivant qui pourrait « bien être le même que celui de la Nouvelle-Hollande : on en jugera par la

a. Voyez *An account of the Voyages* performed by commodore Byron, captain Wallis, captain Carteret, and captain Cook, vol. III, p. 577.

b. *A journal of a Voyage to the south sea*, by Sydney Parkinson, p. 145.

c. Cela est vrai du prétendu daman du docteur Shaw, qui est une gerboise, mais faux à l'égard du véritable daman, qui n'a que trois doigts aux pieds de derrière. Voyez, plus loin, son article.

1. Ce *gerbo*, plus grand que nos *lièvres*, était un *kanguroo* : probablement le *kanguroo à moustaches*. Voyez la note de la page précédente.

« description suivante, dont je suis redevable à M. le docteur Klockner, à « qui j'ai dû aussi celle que j'ai donnée ci-devant du petit gerbo [1].

« Cet animal a été apporté du cap de Bonne-Espérance par le sieur Holst, « à qui il appartient; il a été pris sur une montagne nommée Snenwberg, « située à une très-grande distance du Cap, et fort avant dans les terres; « les paysans hollandais lui donnent le nom de *aerdmannetje*, de *sprin-* « *gendehaas* ou *lièvre sautant;* il est de la grandeur d'un lièvre ou d'un « lapin; son pelage est de couleur fauve par le haut, mais de couleur de « cendré sur la peau, et entremêlé de quelques poils plus longs, dont la « pointe est noire; sa tête est fort courte, mais large et plate entre les « oreilles, et elle se termine par un museau obtus qui a un fort petit nez; « sa mâchoire supérieure est fort ample et cache l'inférieure, qui est très- « courte et petite; il n'est point de quadrupède connu qui ait l'ouverture « de la gueule si en arrière au-dessous de la tête.

« Les oreilles sont d'un tiers plus courtes que celles du lapin; elles sont « fort minces et transparentes au grand jour; leur partie supérieure est « noirâtre, l'inférieure est de couleur de chair, et plus transparente que la « partie supérieure; il a de grands yeux à fleur de tête d'un brun tirant sur « le noir; ses paupières sont garnies de cils et surmontées de cinq ou six « poils très-longs; chaque mâchoire est garnie de deux dents incisives très- « fortes : celles de la supérieure ne sont pas si longues que celles de la « mâchoire inférieure; la lèvre d'en haut est garnie d'une moustache com- « posée de longs poils.

« Les pieds de devant sont petits, courts et situés tout près du cou; ils « ont chacun cinq doigts aussi très-courts, placés sur la même ligne; ils « sont armés d'ongles crochus de deux tiers plus grands que les doigts « mêmes; il y a au-dessous une éminence charnue sur laquelle ces ongles « reposent; les deux jambes de derrière sont plus grandes que celles de « devant; les pieds ont quatre doigts [2], dont les deux intérieurs sont plus « courts que le troisième, qui est un tiers plus grand que l'extérieur; ils « sont tous garnis d'ongles dont le dos est élevé, et qui sont concaves en « dessous.

« Le corps est étroit en avant et un peu plus gros en arrière; la queue « est aussi longue que le corps, les deux tiers en sont couverts de longs « poils fauves, et l'autre tiers de poils noirs.

« Comme les autres sortes de gerboises, il ne se sert que de ses pieds de « derrière pour marcher, ou, pour parler juste, pour sauter : aussi ces pieds « sont-ils très-forts, et si on le prend par la queue, il en frappe avec beau- « coup de violence. On n'a pas pu déterminer la longueur de ses plus grands

1. Il s'agit ici, de nouveau, du *lièvre sauteur* (*helamys capensis*). — Voyez la note 1 de la page 391.

2. Voyez la note 2 de la page 391.

« sauts, parce qu'il ne peut pas exercer sa force dans le petit appartement « où il est renfermé : dans l'état de liberté, on dit que ces animaux font « des sauts de vingt à trente pieds.

« Son cri est une espèce de grognement : quand il mange, il s'assied en « étendant horizontalement ses grandes jambes et en courbant son dos ; il « se sert de ses pieds de devant comme de mains pour porter sa nourriture « à sa gueule ; il s'en sert aussi pour creuser la terre, ce qu'il fait avec « tant de promptitude qu'en peu de minutes il peut s'y enfoncer tout à fait.

« Sa nourriture ordinaire est du pain, des racines, du blé, etc.

« Quand il dort, il prend une attitude singulière, il est assis avec les « genoux étendus ; il met sa tête à peu près entre ses jambes de derrière, « et avec ses deux pieds de devant il tient ses oreilles appliquées sur ses « yeux, et semble ainsi protéger sa tête par ses mains ; c'est pendant le jour « qu'il dort, et pendant la nuit il est ordinairement éveillé.

« Par cette description on voit que cet animal doit être rangé dans la « classe des gerboises, décrites par M. de Buffon, mais qu'il en diffère « cependant beaucoup, tant par sa grandeur que par le nombre de ses « doigts. Nous en donnons ici la figure [1], qui, quoiqu'elle ait beaucoup de « rapport avec celle que nous avons donnée du gerbo, en diffère cependant « assez pour qu'on ne puisse pas les confondre : nous avons fait graver « au bas de la planche les pieds de cet animal, pour qu'on comprenne « mieux ce que nous en avons dit.

« S'il est le même animal que celui qui a été décrit dans la relation du « voyage du capitaine Cook, comme il y a grande apparence, la figure qui « s'en trouve dans l'ouvrage anglais et dans la traduction française n'est « pas exacte : la tête en est trop longue, ses jambes de devant ne sont « jamais dans la situation où elles sont représentées comme pendantes « vers le bas ; le nôtre les tient toujours appliquées à sa poitrine, de « façon que ses ongles sont placés immédiatement sous sa mâchoire infé- « rieure : situation qui s'accorde avec celle que leur donne l'auteur an- « glais, mais qui a été mal exprimée par le dessinateur et par le graveur.

« Voici les dimensions de notre grand gerbo, qui feront mieux connaître « combien il diffère de toutes les autres espèces décrites.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
« Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau « jusqu'à l'origine de la queue	1	2	»
« Longueur des oreilles	»	2	9
« Distance entre les yeux	»	2	»
« Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	»	1	1
« Ouverture de l'œil	»	»	9
« Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	»	11	»
« Circonférence prise devant les jambes de derrière	1	»	2

1. Voyez la planche XLI du t. VI des *Suppléments*, édition in-4° de l'Imprimerie royale.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
« Hauteur des jambes de devant, depuis l'extrémité des ongles jusqu'à la « poitrine	»	3	»
« Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à « l'abdomen	»	8	9
Longueur de la queue	1	2	9

En comparant ces descriptions de M. Allamand, et en résumant les observations que l'on vient de lire, nous trouverons dans ce genre des gerboises quatre espèces bien distinctement connues : 1° la *gerboise* ou *gerbo* d'Edwards, d'Hasselquist et de M. Allamand, dont nous avons donné la description page 457 du IIIe volume, et à laquelle nous laissons simplement le nom de gerboise, en persistant à lui rapporter l'alagtaga[1], et en lui rapportant encore, comme simple variété, la *gerboise de Barca* de M. le chevalier Bruce[2]; 2° notre *tarsier*[3], qui est bien du genre de la gerboise et même de sa taille, mais qui néanmoins forme une espèce différente, puisqu'il a cinq doigts à tous les pieds; 3° la grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap[4], que nous venons de reconnaître dans les descriptions de MM. de Querhoënt, Forster et Allamand; 4° la très-grande gerboise de la Nouvelle-Hollande, appelée *kanguroo*[5] par les naturels du pays; elle approche de la grosseur d'une brebis, et par conséquent est d'une espèce beaucoup plus forte que celle de notre grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, quoique M. Allamand semble les rapporter l'une à l'autre. Nous n'avons pas cru devoir copier la figure de cette gerboise, donnée dans le premier Voyage du capitaine Cook, parce qu'elle nous paraît trop défectueuse; mais nous devons rapporter ici ce que ce célèbre navigateur a dit de ce singulier animal, qui jusqu'à ce jour ne s'est trouvé nulle part que dans le continent de la Nouvelle-Hollande.

« Comme je me promenais le matin à peu de distance du vaisseau, dit-il « (*à la baie d'Endeavour, côte de la Nouvelle-Hollande*), je vis un des ani- « maux que les gens de l'équipage m'avaient décrit si souvent; il était d'une « légère couleur de souris, et ressemblait beaucoup par la grosseur et la « figure à un lévrier, et je l'aurais en effet pris pour un chien sauvage, si « au lieu de courir il n'avait pas sauté comme un lièvre ou un daim..... « M. Banks, qui vit imparfaitement cet animal, pensa que son espèce était « encore inconnue..... Un des jours suivants, comme nos gens partaient au « premier crépuscule du matin pour aller chercher du gibier, ils virent

1. La *gerboise* proprement dite ou *gerbo* et l'*alagtaga* sont deux espèces distinctes. (Voyez la note de la page 459 du IIIe volume.)

2. La *gerboise de Barca* n'est, en effet, qu'une *variété* de la *gerboise* proprement dite ou *gerbo*.

3. Voyez la note 1 de la page 392.

4. Voyez la note 1 de la page 391.

5. Voyez la note de la page 396.

« quatre de ces animaux, dont deux furent très-bien chassés par le lévrier « de M. Banks, mais ils le laissèrent bientôt derrière en sautant par-dessus « l'herbe longue et épaisse qui empêchait le chien de courir; on observa que « ces animaux ne marchaient pas sur leurs quatre jambes, mais qu'ils sau- « taient sur les deux de derrière [a], comme le *gerbua* ou *mus jaculus*..... « Enfin M. Gore, mon lieutenant, faisant peu de jours après une promenade « dans l'intérieur du pays avec son fusil, eut le bonheur de tuer un de ces « quadrupèdes qui avait été si souvent l'objet de nos spéculations. Cet animal « n'a pas assez de rapport avec aucun autre déjà connu, pour qu'on puisse « en faire la comparaison; sa figure est très-analogue à celle du *gerbo*, à « qui il ressemble aussi par ses mouvements, mais sa grosseur est fort diffé- « rente, le gerbo étant de la taille d'un rat ordinaire, et cet animal, parvenu « à son entière croissance, de celle d'un mouton; celui que tua mon lieu- « tenant était jeune, et comme il n'avait pas encore pris tout son accroisse- « ment, il ne pesait que trente-huit livres; la tête, le cou et les épaules, « sont très-petits en proportion des autres parties du corps; la queue est « presque aussi longue que le corps, elle est épaisse à sa naissance et elle se « termine en pointe à l'extrémité; les jambes de devant n'ont que huit « pouces de long, et celles de derrière en ont vingt-deux; il marche par « sauts et par bonds; il tient alors la tête droite et ses pas sont fort longs; « il replie ses jambes de devant tout près de la poitrine, et il ne paraît s'en « servir que pour creuser la terre; la peau est couverte d'un poil court, « gris ou couleur de souris foncé; il faut en excepter la tête et les oreilles, « qui ont une légère ressemblance avec celles du lièvre : cet animal est « appelé *kanguroo* par les naturels du pays... Le même M. Gore, dans une « autre chasse tua un second *kanguroo*, qui, avec la peau, les entrailles et la « tête, pesait quatre-vingt-quatre livres, et néanmoins en l'examinant nous « reconnûmes qu'il n'avait pas encore pris toute sa croissance, parce que « les dents mâchelières intérieures n'étaient pas encore formées... Ces ani- « maux paraissent être l'espèce de quadrupèdes la plus commune à la Nou- « velle-Hollande, et nous en rencontrions presque toutes les fois que nous « allions dans les bois [b]. »

On voit clairement, par cette description historique, que le kanguroo ou très-grande gerboise de la Nouvelle-Hollande n'est pas le même animal que la grande gerboise ou lièvre sauteur du cap de Bonne-Espérance; et MM. Forster, qui ont été à portée d'en faire la comparaison avec le *kanguroo* de la Nouvelle-Hollande, ont pensé, comme nous, que c'étaient deux espèces différentes dans le genre des gerboises; d'un autre côté, si l'on

a. Le traducteur dit les *deux de devant;* mais c'est évidemment une faute, comme le prouve ce qui suit.

b. *Premier voyage de Cook :* collection d'Hawkeswort, traduction française, t. IV, pages 24, 34, 45, 56 et 62.

compare ce que dit le docteur Shaw de l'animal, qu'il appelle *daman*, avec la description du lièvre sauteur, on reconnaîtra aisément que ces deux animaux ne sont qu'une seule et même espèce, et que ce savant voyageur s'est trompé sur l'application du nom *daman*, qui appartient à un animal tout différent.

On peut aussi inférer de ce qui vient d'être dit, que l'espèce du lièvre sauteur appartient non-seulement à l'Afrique, mais encore à la Phénicie, la Syrie et autres régions de l'Asie Mineure, dont la communication avec l'Afrique est bien établie par l'Arabie, pour des animaux surtout qui vivent dans les sables brûlants du désert. En séparant donc le vrai daman des gerboises, nous devons indiquer les caractères qui les distinguent.

LA GRANDE TAUPE DU CAP. *

MM. Gordon et Allamand nous ont donné la description et la figure, sous la dénomination de *grande taupe du Cap* ou *taupe des Dunes*, d'une espèce de taupe qui est en effet si grande et si grosse, en comparaison de toutes les autres, qu'on n'a pas besoin de lui donner un autre nom que celui de grande taupe, pour en distinguer et reconnaître aisément l'espèce.

« L'animal, dit M. Allamand, que nous avons fait représenter [1], a été « jusqu'à présent inconnu à tous les naturalistes, et vraisemblablement « il l'aurait été encore longtemps sans les soins toujours actifs de M. le « capitaine Gordon, qui ne néglige aucune occasion d'enrichir l'histoire « naturelle par de nouvelles découvertes; c'est lui qui m'en a envoyé le « dessin. Je nommé cet animal, avec les habitants du Cap, la *taupe des* « *Dunes*, et c'est un peu malgré moi, je n'aime pas ces noms composés, et « d'ailleurs celui de taupe lui convient encore moins qu'à la taupe du Cap, « que je décris ci-après; j'aurais souhaité de pouvoir lui donner le nom « par lequel les Hottentots le désignent, mais il est lui-même composé et « fort dur à l'oreille : c'est celui de *kauw howba*, qui signifie *taupe hippo-* « *potame*. Les Hottentots l'appellent ainsi à cause de je ne sais quelle res- « semblance qu'ils lui trouvent avec ce gros animal; peut-être faut-il la « chercher dans ses dents incisives, qui sont très-remarquables par leur « longueur. Quoi qu'il en soit, s'il diffère de la taupe à quelques égards, « il a aussi diverses affinités avec elle, et il n'y a point d'autre animal dont « le nom lui convienne mieux.

* *Mus maritimus* (Gmel.). — *Bathiergus maritimus* (Desm.). — L'*oryctère des dunes* (Cuv.). — Ordre des *Rongeurs*; genre *Oryctères* (Cuv.).

1. Voyez, dans l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, le volume VI des *Suppléments*, pl. XXXVIII.

« Ces taupes habitent dans les dunes qui sont aux environs du cap de « Bonne-Espérance et près de la mer; on n'en trouve point dans l'inté- « rieur du pays; celle dont je parle ici était un mâle dont la longueur, « depuis le museau jusqu'à la queue, en suivant la courbure du corps, « était d'un pied; sa circonférence, prise derrière les jambes de devant, « était de dix pouces, et de neuf devant les jambes de derrière; la partie « supérieure de son corps était blanchâtre, avec une légère teinte de « jaune, qui se changeait en couleur grise sur les côtés et sous le « ventre.

« Sa tête n'était pas ronde comme celle de la taupe du Cap, elle était « allongée et elle se terminait par un museau plat de couleur de chair, « assez semblable au boutoir d'un cochon; ses yeux étaient fort petits, et « ses oreilles n'étaient marquées que par l'ouverture du canal auditif, « placée au milieu d'une tache ronde, plus blanche que le reste du corps; « elle avait à chaque mâchoire deux dents incisives qui se montraient, « quoique la gueule fût fermée; celles d'en bas étaient fort longues, celles « d'en haut étaient beaucoup plus courtes; au premier coup d'œil il sem- « blait qu'il y en eût quatre; elles étaient fort larges, et chacune avait par « devant un profond sillon qui la partageait en deux et la faisait paraître « double, mais par derrière elles étaient tout à fait unies; ses dents mo- « laires étaient au nombre de huit dans chaque mâchoire : ainsi, avec les « incisives, elle avait vingt-deux dents en tout; les inférieures avançaient « un peu au delà des supérieures; mais ce qu'elles offraient de plus singu- « lier, c'est qu'elles étaient mobiles, et que l'animal pouvait les écarter ou « les réunir à volonté, faculté qui ne se trouve dans aucun quadrupède qui « me soit connu.

« Sa queue était plate et de la longueur de deux pouces six lignes; elle « était couverte de longs poils qui, de même que ceux qui formaient ses « moustaches et ceux de dessous ses pattes, étaient raides comme des soies « de cochon.

« Il y avait à chaque pied cinq doigts munis d'ongles fort longs et blan- « châtres.

« On voit, par cette description, que si ces animaux surpassent de beau- « coup les autres taupes en grandeur et en grosseur, ils leur ressemblent « par les yeux et par les oreilles; mais il y a plus encore, ils vivent comme « elles sous terre; ils y font des trous profonds et de longs boyaux; ils « jettent la terre, comme nos taupes, en l'accumulant en de très-gros mon- « ceaux : cela fait qu'il est dangereux d'aller à cheval dans les lieux où ils « sont, souvent il arrive que les jambes des chevaux s'enfoncent dans ces « trous jusqu'aux genoux.

« Il faut que ces taupes multiplient beaucoup, car elles sont très-nom- « breuses; elles vivent de plantes et d'oignons, et par conséquent elles



La Taupe de Java



La Taupe du Canada. La Taupe du Cap de B.ne Esp.ce

N° 44


ISH MUSEUM
Z D
NATURAL HISTORY

« causent beaucoup de dommage aux jardins qui sont près des dunes; on « mange leur chair et on la dit fort bonne.

« Elles ne courent pas vite, et en marchant elles tournent leurs pieds en « dedans comme les perroquets; mais elles sont très-expéditives à creuser « la terre; leur corps touche toujours le sol sur lequel elles sont; elles « sont méchantes, elles mordent très-fort, et il est dangereux de les irriter.»

LA GRANDE TAUPE D'AFRIQUE. *

Ces taupes d'Afrique, suivant M. l'abbé de la Caille, sont plus grosses que celles d'Europe, et sont si nombreuses dans les terres du Cap, qu'elles y forment des trous et des élévations en si grand nombre qu'on ne peut les parcourir à cheval sans courir risque de broncher à chaque pas [a].

TAUPE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE **.

On trouve, au cap de Bonne-Espérance, une taupe dont la peau bourrée nous a été donnée par M. Sonnerat, correspondant du Cabinet. Cette taupe ressemble assez à la taupe ordinaire par la forme du corps, par les yeux, qu'elle a très-petits, par les oreilles, qui ne sont point apparentes, et par la queue, qu'il faut chercher dans le poil, et qui est à peu près de la même longueur que celle de notre taupe, mais elle en diffère par la tête, qu'elle a plus grosse, et par le museau, qui ressemble à celui du cochon-d'Inde. Les pieds de devant sont aussi différents; le poil du corps n'est pas noir, mais d'un brun minime avec un peu de fauve à l'extrémité de chaque poil; la queue est couverte de grands poils d'un jaune blanchâtre, et en général le poil de cette taupe du Cap est plus long que celui de la taupe d'Europe. Ainsi l'on doit conclure de toutes ces différences que c'est une espèce particulière, et qui, quoique voisine de celle de la taupe, ne peut pas être regardée comme une simple variété.

a. *Voyage de M. l'abbé de la Caille*, p. 299.

* La même espèce que la précédente.

** *Mus capensis* (Gmel.). — *Bathiergus capensis* (Desm.). — L'*oryctère à tache blanche* (Cuv.). — Ordre *id.*; genre *id.* (Cuv.).

LA TAUPE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (*suite*).

Depuis la publication de l'article précédent, j'ai reçu de M. Allamand une description plus exacte de cette taupe du Cap, avec une figure faite sur l'animal vivant. Voici ce que cet habile naturaliste a publié cette année 1781 sur cet animal, que je n'avais guère pu qu'indiquer d'après MM. Sonnerat et de la Caille.

« M. de Buffon a donné une figure de cette taupe, faite d'après une peau « bourrée qui lui a été donnée par M. Sonnerat, et il ne lui était pas pos- « sible d'en donner une meilleure, parce qu'un tel animal ne peut pas être « transporté vivant en Europe; mais cette figure représente si imparfaite- « ment son original, que je n'ai pas hésité d'en donner une meilleure. « M. Gordon m'en a envoyé le dessin.

« Cette taupe ressemble à la taupe ordinaire par les habitudes et par la « forme du corps, mais aussi elle en diffère en des parties si essentielles, « que M. de Buffon a eu raison de dire que c'était une espèce particulière, « qui ne pouvait pas être regardée comme une simple variété. Sa longueur « est de sept pouces, et son poil est d'un brun minime, qui devient plus « foncé et presque noir sur la tête; vers les côtés et sous le ventre, il est « d'un blanc cendré ou bleuâtre.

« La tête de cette taupe est presque aussi haute que longue, et elle est « terminée par un museau aplati, et non pas allongé comme celui de nos « taupes; cependant elle a ceci de commun avec ces dernières, c'est que « son museau ressemble à une espèce de boutoir de couleur de chair, où « l'on voit les ouvertures des narines, comme dans le cochon, mais qui « n'avance point au delà des dents; la gueule est environnée d'une bande « blanche de la largeur de quatre ou cinq lignes, qui passe au-dessus du « museau; il en part quelques longs poils blancs qui forment une espèce « de moustache; elle a à chaque mâchoire deux dents incisives fort longues, « qui paraissent même quand la gueule est fermée; celles d'en haut sont « de la longueur de quatre lignes, et celles d'en bas de plus de six; ses « yeux sont extrêmement petits et placés presque à égale distance du mu- « seau et des oreilles; ils occupent le centre d'une tache ovale blanche « dont ils sont environnés, ce qui fait qu'on n'a pas de peine à les trouver, « comme dans nos taupes; ses oreilles n'ont point de conque qui paraisse « en dehors, tout ce qu'on en voit extérieurement consiste dans l'orifice « du canal auditif, qui est assez grand, et dont le rebord a un peu de saillie; « cet orifice est aussi placé au milieu d'une tache blanche; enfin, il y a « une troisième tache de la même couleur au-dessus de la tête; et c'est à « cause de ces différentes taches qu'on la nomme au Cap *blesmol* ou *taupe*

« *tachetée;* ses pieds ont tous cinq doigts munis de forts ongles; ils sont « sans poils en dessus, mais ils en ont d'assez longs en dessous; ceux de « devant sont faits comme ceux de derrière, et ils n'ont rien qui ressemble « à ceux des taupes d'Europe, qui sont beaucoup plus grands que les pieds « postérieurs, et dont la figure approche de celle d'une main dont la paume « serait tournée en arrière.

« Sa queue, qui ne surpasse pas sept ou huit lignes, est couverte de longs « poils de la même couleur que ceux des côtés.

« Ces taupes ressemblent encore aux nôtres par leurs habitudes : elles « vivent sous terre, elles y creusent des galeries, et elles font beaucoup de « mal aux jardins. M. Gordon a vu, fort avant dans l'intérieur du pays, « une espèce beaucoup plus petite et de couleur d'acier, aussi lui en donne-« t-on le nom; mais, quant au reste, elle était tout à fait semblable à celle « que nous venons de décrire. Ce que nous en avons dit est une nouvelle « preuve du peu d'attention que Kolbe a donné à ce qu'il a vu; en parlant « de la taupe du Cap, voici comment il s'exprime :

« Il y a des taupes au Cap, et même en fort grande quantité, qui res-« semblent à tous égards à celles que nous avons en Europe, ainsi je n'ai « rien à dire sur ce sujet; — il aurait donc pu se passer d'en faire un arti-« cle où il n'est question que du piége qu'on leur tend, en lui faisant tirer « une corde qui fait partir un coup de fusil qui les tue, et même encore je « doute qu'on se donne la peine de faire tant d'appareil pour un aussi petit « animal que cette taupe; le piége paraît plutôt être tendu pour une autre « taupe, dont il a été question dans un article précédent[1], mais dont Kolbe « n'aura connu que le nom; cependant il serait dangereux de prendre ces « animaux avec la main, ils sont méchants et mordent bien fort.

« M. de Buffon, dans l'article intéressant qu'il a donné de la taupe ordi-« naire, a remarqué que, pour la dédommager du sens de la vue dont elle « est presque privée, la nature lui a accordé avec magnificence les organes « qui servent à la génération. La taupe du Cap aurait besoin du même « dédommagement; mais j'ignore si la nature a été si libérale à son égard.

« Dans le Journal d'un voyage entrepris par l'ordre du gouvernement « du Cap, il est dit dans une note de l'éditeur que cette taupe ressemble « plus au hamster qu'à tout autre animal de l'Europe. Je ne comprends « pas où l'auteur de cette note trouve la ressemblance. Si l'on compare la « description que j'en donne ici avec celle du hamster, je doute qu'on trouve « aucun rapport entre elles. »

1. Voyez, page 401, l'article de la grande *taupe du Cap.*

LA TAUPE DU CANADA. *

Une autre espèce de taupe est celle que M. de la Faille a fait graver à la suite de son Mémoire. M. de la Faille dit qu'elle se trouve au Canada et qu'elle n'a été indiquée par aucun auteur; et voici la courte description qu'il en donne :

« Ce quadrupède n'a de la taupe vulgaire que quelques parties; dans « d'autres il porte un caractère qui le rapproche beaucoup plus de la classe « des rats; il en a la forme et la légèreté; sa queue, longue de trois pouces, « est noueuse et presque nue, ainsi que ses pieds, qui ont chacun cinq « doigts; ils sont défendus par de petites écailles brunes et blanches, qui « n'en couvrent que la partie supérieure; cet animal est plus élevé de terre « et moins rampant que la taupe d'Europe; il a le corps effilé et couvert « d'un poil noir, grossier, moins soyeux et plus long; il a aussi les mains « moins fortes et plus délicates..... les yeux sont cachés sous le poil; le « museau est relevé d'une moustache qui lui est particulière, et ce museau « n'est pas pointu, ni terminé par un cartilage propre à fouiller la terre, « mais il est bordé de muscles charnus et très-déliés, qui ont l'air d'autant « d'épines; toutes ces pointes sont nuancées d'une belle couleur de rose, et « jouent à la volonté de l'animal, de façon qu'elles se rapprochent et se « réunissent au point de ne former qu'un corps aigu et très-délicat; quel- « quefois aussi ces muscles épineux s'ouvrent et s'épanouissent à la manière « du calice des fleurs; ils enveloppent et renferment le conduit nasal, au- « quel ils servent d'abri; il serait difficile de décider à quels autres usages « qu'à fouiller la terre cet animal fait servir une partie aussi extraordinaire.

« Cette taupe se trouve au Canada, où cependant elle n'est pas fort com- « mune; comme elle est forcée de passer la plus grande partie de sa vie « sous la neige, elle s'accoutume probablement à vivre en retraite, et sort « fort peu de sa tanière, même dans le bon temps; elle manœuvre comme « nos taupes, mais avec plus de lenteur, aussi ses taupinières sont-elles « peu nombreuses et assez petites. »

M. de la Faille conserve dans son cabinet l'individu dont il a fait graver la figure, et on lui doit en effet la connaissance de cet animal singulier.

* *Talpa cristata.* — La *taupe à museau étoilé.* — *Condylura cristata* (Desm.). — Ordre des *Carnassiers;* famille des *Insectivores;* genre *Condylures* (Cuv.). « C'est le *condylura* « d'Illiger, mais les caractères qu'il indique, pris de la figure de la Faille, copiée dans Buffon, « sont faux. » (Cuv.).



L'Ondatra. Le Castor.



Le Desman. Le Cabiai.

N°54

Paris Imp. Lesauvage [illegible]

DU CASTOR. *

Nous avons dit que le castor était un animal commun aux deux continents ; il se trouve en effet tout aussi fréquemment en Sibérie qu'au Canada ; on peut les apprivoiser aisément, et même leur apprendre à pêcher du poisson et le rapporter à la maison; M. Kalm assure ce fait.

« J'ai vu, dit-il, en Amérique des castors tellement apprivoisés qu'on les « envoyait à la pêche et qu'ils rapportaient leurs prises à leur maître. J'y « ai vu aussi quelques loutres qui étaient si fort accoutumées avec les chiens « et avec leurs maitres qu'elles les suivaient, les accompagnaient dans le « bateau, sautaient dans l'eau et le moment d'après revenaient avec un « poisson [a]. »

« Nous vîmes, dit M. Gmelin, dans une petite ville de Sibérie un castor « qu'on élevait dans la chambre et qu'on maniait comme on voulait; on « m'assura que cet animal faisait quelquefois des voyages à une distance « très-considérable, et qu'il enlevait aux autres castors leurs femelles qu'il « ramenait à la maison, et qu'après le temps de la chaleur passé elles s'en « retournaient seules et sans qu'il les conduisît [b]. »

LE PORC-ÉPIC DE MALACA. **

Nous avons parlé d'un porc-épic des Indes orientales, et nous avons dit que ce porc-épic ne nous paraît être qu'une variété de l'espèce du porc-épic d'Italie; mais il existe dans les contrées méridionales de notre continent, et particulièrement à Malaca, une autre espèce de porc-épic. Nous en avons vu un tout semblable entre les mains d'un marchand d'animaux, qui le faisait voir à Paris au mois d'octobre 1777. Cette espèce diffère de l'espèce commune par plusieurs caractères très-sensibles, et surtout par la forme et la longueur de la queue ; elle est terminée par un bouquet de poils longs et plats, ou plutôt de petites lanières blanches semblables à des rognures de parchemin; et la queue, qui porte cette houppe à son extrémité, est nue, écailleuse, et peut avoir le tiers de la longueur du corps, qui est de quinze à seize pouces. Ce porc-épic de Malaca est plus petit que celui d'Europe; sa tête est néanmoins plus allongée, et son museau, revêtu d'une peau noire, porte des moustaches de cinq à six pouces de longueur. L'œil est petit et

a. *Voyage de Kalm*, t. II, page 350.
b. *Voyage de Kamtschatka*, page 73.

* Voyez la nomenclature de la page 646 du IIe volume.
** *Hystrix fasciculata* (Linn.). — Le *porc-épic à queue en pinceau* (Cuv.).

noir; les oreilles sont lisses, nues et arrondies : il y a quatre doigts réunis par une membrane aux pieds de devant, et il n'y a qu'un tubercule en place du cinquième; les pieds de derrière en ont cinq, réunis par une membrane plus petite que celle des pieds de devant. Les jambes sont couvertes de poils noirâtres; tout le dessous du corps est blanc; les flancs et le dessus du corps sont hérissés de piquants, moins longs que ceux du porc-épic d'Italie, mais d'une forme toute particulière, étant un peu aplatis et sillonnés sur leur longueur d'une raie en gouttière. Ces piquants sont blancs à la pointe, noirs dans leur milieu, et plusieurs sont noirs en dessus et blancs en dessous; de ce mélange résulte un reflet ou un jeu de traits blancs et noirâtres sur tout le corps de ce porc-épic.

Cet animal, comme ceux de son genre, que la nature semble n'avoir armés que pour la défensive, n'a de même qu'un instinct repoussant et farouche. Lorsqu'on l'approche il trépigne des pieds, et vient en s'enflant présenter ses piquants qu'il hérisse et secoue. Il dort beaucoup le jour, et n'est bien éveillé que sur le soir; il mange assis et tenant entre ses pattes les pommes et autres fruits à pepin qu'il pèle avec les dents; mais les fruits à noyau, et surtout l'abricot, lui plaisent davantage; il mange aussi du melon, et il ne boit jamais.

LE COENDOU. *

La Guiane fournit deux espèces de coendous. Les plus grands pèsent douze à quinze livres. Ils se tiennent sur le haut des arbres et sur les lianes qui s'élèvent jusqu'aux plus hautes branches. Ils ne mangent pas le jour. Leur odeur est très-forte et on les sent de fort loin. Il font leurs petits dans des trous d'arbres au nombre de deux. Ils se nourrissent des feuilles de ces arbres, et ne sont pas absolument bien communs. Leur viande est fort bonne : les nègres l'aiment autant que celle du paca. Suivant M. de la Borde, les deux espèces ne se mêlent pas; on ne les trouve deux à deux que quand ils sont en chaleur; dans les autres temps ils sont seuls, et les femelles ne quittent jamais l'arbre où elles font leurs petits; ces animaux mordent quand on s'y expose, sans cependant serrer beaucoup.

Ceux de la petite espèce peuvent peser six livres; ils ne sont pas plus nombreux que les autres; les tigres leur font la guerre, et on ne les trouve jamais à terre pendant le jour.

Nous avons parlé de ces deux espèces de coendous, lesquelles existent en effet dans les climats chauds de l'Amérique méridionale.

* Voyez la nomenclature de la page 409 du IIIe volume.

LE COENDOU A LONGUE QUEUE.*

Un autre animal à piquants, qui ne nous était pas connu, a été apporté de Cayenne à Paris avec la collection de M. Malouet, intendant de cette colonie.

Il est plus grand que le coendou.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Sa longueur du bout du museau à l'origine de la queue est de..........	2	»	6
Longueur de la queue..	1	5	6

Il est couvert de piquants noirs et blancs à la tête, sur le corps, les jambes et une partie de la queue, et sa longue queue le distingue de toutes les autres espèces de ce genre. Elle n'a pas de houppe ou bouquet de piquants à son extrémité comme celle des autres porcs-épics.

Le diamètre de la queue, mesurée à son origine, est de vingt-une lignes; elle va en diminuant et finit en pointe. Il n'y a sur cette queue d'autres piquants que ceux de l'extrémité du tronc qui s'étendent jusqu'au milieu de la queue; elle est noirâtre et couverte d'écailles depuis ce milieu jusqu'à son extrémité; et le dessous de cette queue jusqu'au milieu, c'est-à-dire jusqu'à l'endroit où s'étendent les piquants, est couvert de petits poils d'un brun clair. Le reste est garni d'écailles en dessus comme en dessous.

La tête de ce coendou ressemble plus à celle du porc-épic de Malaca qu'à toute autre, cependant elle est un peu moins allongée; les plus grands poils des moustaches, qui sont noirs, ont quatre pouces cinq lignes de longueur.

Les oreilles, nues et sans poil, ont quelques piquants sur le bord. Au reste, il n'a pas les piquants aussi grands que les porcs-épics d'Italie, et par ce caractère il se rapproche du coendou. La pointe de ces piquants est blanche, le milieu noir, et ils sont blancs à l'origine; ainsi le blanc domine sur le noir.

	Pouces.	Lignes.
Les plus longs piquants sur le corps ont..................................	2	8
Sur les jambes de devant..	1	6
Sur celles de derrière..	»	10

Il y a quelques poils longs de deux pouces à deux pouces et demi, interposés entre les piquants sur le haut, les jambes de devant et de derrière.

Il n'y a point de membrane entre les doigts des pieds de devant, qui sont au nombre de quatre. Ceux de derrière ont cinq doigts, mais le pouce est peu excédant; ces doigts sont couverts de poils bruns et courts; les ongles sont bruns, courbes et en gouttière.

C'est à ce coendou à longue queue que nous croyons devoir rapporter ce

* *Hystrix prehensilis* (Linn.). — *Cuendu* (Marcg.).

que M. Roume de Saint-Laurent a écrit dans les notices qu'il a bien voulu nous adresser des objets qui composent sa riche collection d'histoire naturelle. « Ce coendou, dit-il, qui est un individu jeune, m'est venu de l'île de « la Trinité; sa longueur est d'environ un pied; la queue a dix pouces de « long, elle est couverte de piquants sur la moitié de sa longueur, où ils « finissent en s'accourcissant par gradation; le reste de la queue est recou- « vert par une peau grise, remplie de rides transversales très-près les unes « des autres et très-profondes. Les piquants les plus longs ont environ deux « pouces un quart; ils sont blancs à leur origine et à leurs extrémités, et « noirs au milieu ; le poil ne se laisse apercevoir que sur le ventre, où les « piquants sont très-courts; les moustaches sont déliées, noires, et ont envi- « ron trois pouces de longueur. Le plus grand des ongles des quatre doigts « de devant a cinq lignes de longueur, ceux des pattes de derrière sont de « la même longueur; il n'a que quatre doigts onglés aux pattes de derrière « avec un tubercule un peu plus allongé que celui des pattes de devant. Cet « individu diffère de celui décrit dans l'Histoire naturelle de M. de Buffon, « en ce qu'il a la queue plus longue à proportion et en partie nue; qu'il n'a « que quatre doigts onglés derrière; que les ongles paraissent moins grands « que ceux de l'animal représenté dans ce même ouvrage, et qu'il n'a pas le « corps garni de poils plus longs que les piquants : les bouts des piquants de « celui-ci sont blancs, et ceux du premier sont noirs. »

DU LIÈVRE. *

Tout le monde sait que les lièvres se forment un gîte, et qu'ils ne creusent pas profondément la terre comme les lapins pour se faire un terrier; cependant j'ai été informé par M. Hettlinger, habile naturaliste, qui fait travailler actuellement aux mines des Pyrénées, que dans les montagnes des environs de Baigory les lièvres se creusent souvent des tanières entre des rochers, chose, dit-il, qu'on ne remarque nulle part[a].

On sait aussi que les lièvres ne se tiennent pas volontiers dans les endroits qu'habitent les lapins; mais il paraît que réciproquement les lapins ne multiplient pas beaucoup dans les pays où les lièvres sont en grand nombre.

« Dans la Norwége (dit Pontoppidan) les lapins ne se trouvent que dans « peu d'endroits, mais les lièvres sont en fort grand nombre ; leur poil brun

a. Extrait d'une lettre écrite par M. Hettlinger à M. de Buffon, datée de Baigory, le 16 juillet 1774.

* Voyez la nomenclature de la page 539 du IIe volume.

« et gris en été devient blanc en hiver; ils prennent et mangent les souris « comme les chats; ils sont plus petits que ceux du Danemark [a]. »

Je doute fort que ces lièvres mangent des souris, d'autant que ce n'est pas le seul fait merveilleux ou faux que l'on puisse reprocher à Pontoppidan.

« A l'île de France, dit M. le vicomte de Querhoënt, les lièvres ne sont « pas plus grands que les lapins de France; ils ont la chair blanche, et ils « ne font point de terriers; leur poil est plus lisse que celui des nôtres, et « ils ont une grande tache noire derrière la tête et le cou; ils sont très-« repandus. »

M. Adanson dit aussi que les lièvres du Sénégal ne sont pas tout à fait comme ceux de France, qu'ils sont un peu moins gros, qu'ils tiennent par la couleur du lapin et du lièvre, que leur chair est délicate et d'un goût exquis [b].

LE TOLAÏ. *

Cet animal, qui est fort commun dans les terres voisines du lac Baikal en Tartarie, est un peu plus grand qu'un lapin, auquel il ressemble par la forme du corps, par le poil, par les allures, par la qualité, la saveur, la couleur de la chair, et aussi par l'habitude de creuser de même la terre pour se faire une retraite : il n'en diffère que par la queue, qui est considérablement plus longue que celle du lapin; il est aussi conformé de même à l'intérieur [c]; il me paraît donc assez vraisemblable que, n'en différant que par la seule longueur de la queue, il ne fait pas une espèce réellement différente, mais une simple variété dans celle du lapin : Rubruquis, en parlant des animaux de Tartarie, dit : « Il y a des connils à longue queue, qui ont « au bout d'icelle des poils noirs et blancs..... Point de cerfs, peu de liè-« vres, force gazelles, etc. » Ce passage semble indiquer que notre lapin à courte queue ne se trouve point en Tartarie [d], ou plutôt qu'il a subi dans ce climat quelques variétés, et notamment celle d'une queue plus allongée, car le tolaï ressemblant au lapin à tous autres égards, on ne peut guère douter que ce ne soit en effet un lapin à queue longue, et je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'en faire une espèce distincte et séparée de celle du lapin.

a. *Histoire naturelle de la Norwége*, par Pontoppidan. *Journal étranger*, juin 1756.

b. *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, page 25.

c. « Cuniculus insigniter caudatus coloris leporini..... Circa internas partes hæc observavi : « cœcum colo paulo angustius erat sed longius, utpotè octo pollicum longitudinem æquans; « prope ilei insertionem cærulescens, digiti medii capax, sensimque decrescens, in extremitate « vix calamum scriptorium latitudine capit, colore ibidem albente gaudens. Œsophagus uti « in lepore ventriculum medium subit. A Mongolis *tolai* dicitur, idemque nomen Russis etiam « harum regionum usitatum est. » Gmelin. *Nov. comment.* Act. Petrop., t. V, tab. XI, fig. 2.

d. *Relation des voyages en Tartarie*, par Rubruquis, page 25.

* *Lepus tolaï* (Gmel.). — Le *lapin de Sibérie* (Cuv.).

LE TAPETI.*

Le tapeti[a] me paraît être une espèce très-voisine, et peut-être une variété de celle du lièvre ou du lapin; on le trouve au Brésil et dans plusieurs autres endroits de l'Amérique ; il ressemble au lapin d'Europe par la figure, au lièvre par la grandeur et par le poil, qui seulement est un peu plus brun; il a les oreilles très-longues et de la même forme; son poil est roux sur le front et blanchâtre sous la gorge : quelques-uns ont un cercle de poil blanc autour du cou, tous sont blancs sous la gorge, la poitrine et le ventre; ils ont les yeux noirs, et des moustaches comme nos lapins, mais ils n'ont point de queue [b]. Le tapeti ressemble encore au lièvre par sa manière de vivre, par sa fécondité et par la qualité de sa chair, qui est très-bonne à manger; il demeure dans les champs ou dans les bois, comme le lièvre, et ne se creuse pas un terrier comme le lapin[c]. Il me paraît que l'animal de la Nouvelle-Espagne, indiqué par Fernandès sous le nom de *citli* [d], est le même que le *tapeti* du Brésil, et que ces animaux ne sont qu'une variété de nos lièvres d'Europe, qui ont pu passer, par le nord, d'un continent à l'autre.

Il y aurait bien encore quelques espèces d'animaux à ajouter à ceux qui sont compris dans les notices précédentes [1], mais ils sont si mal indiqués qu'elles deviendraient trop incertaines, et j'aime mieux me borner à ce que l'on sait avec quelque certitude, que de me livrer à des conjectures et tomber dans l'inconvénient de donner pour existants des êtres fabuleux, et, pour des espèces réelles, des animaux défigurés : avec cette limite, et malgré ce retranchement, que j'ai cru nécessaire, les personnes instruites s'apercevront aisément que notre histoire des animaux est aussi complète qu'on pouvait l'espérer; elle contient un grand nombre d'animaux nouveaux, et il n'y en a aucun de ceux qui étaient anciennement connus, dont il ne soit fait mention dans le cours de cet ouvrage.

Les notices, quoique composées de vingt-un articles[2], ne contiennent

a. *Tapity,* selon le P. d'Abbeville. *Miss. au Maragnon*, page 251.

b. Marcgrav., *Hist. nat. Brasil.,* page 223, fig. page 224.

c. Pison, *Hist. Brasil.*, page 102.

d. « Citli..... Lepores novæ Hispaniæ nostratibus similes formâ atque alimento, sed auriculis « longissimis pro corporis magnitudine, latissimisque. » Fernandès, *Hist. anim. nov. Hisp.,* page 2, cap. III.

* *Lepus americanus* et *brasiliensis* (Gmel.). — Le *lapin d'Amérique* (Cuv.).

1. Il s'agit ici des *Notices* qui terminent le XV[e] volume de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale. J'ai cru devoir répartir *méthodiquement* les quelques espèces auxquelles ces *Notices* se rapportent entre les espèces, beaucoup plus nombreuses, que présentent les *Additions.* (Voyez la note de la page 243.)

2. Ces vingt et un articles sont ceux de l'*ours blanc,* de la *vache de Tartarie,* du *tolaï,* du *zizel,* du *zemni,* du *pouc,* du *pérouasca,* du *souslik,* de la *taupe dorée*, du *rat d'eau blanc,* du *cochon de Guinée*, du *sanglier du Cap-Vert*, du *loup du Mexique*, de l'*alco*, du *taïra* ou *galera,* du *philandre de Surinam,* de l'*acouchi,* du *tucan,* de la *musaraigne du Brésil,* de l'*apéréa* et du *tapeti.*

réellement que neuf ou dix espèces d'animaux différents, car tous les autres ne sont que des variétés ; l'ours blanc n'est qu'une variété de l'espèce de l'ours, la vache de Tartarie de celle du bison, le cochon de Guinée et le cochon du cap Vert de celle du cochon [1], etc. Ainsi en ajoutant ces dix espèces à cent quatre-vingts ou environ, dont nous avons donné l'histoire, le nombre de tous les animaux quadrupèdes dont l'existence est certaine et bien constatée, n'est tout au plus que de deux cents [2] espèces sur la surface entière de la terre connue.

DU CABIAI. *

Nous n'avons que peu de choses à ajouter aux faits historiques, et rien à la description très-exacte que nous avons donnée de cet animal d'Amérique. M. de la Borde nous a seulement écrit qu'il est fort commun à la Guiane, et encore plus dans les terres qui avoisinent le fleuve de l'Amazone, où le poisson est très-abondant ; il dit que ces animaux vont toujours par couple, le mâle et la femelle, et que les plus grands pèsent environ cent livres. Ils fuient les endroits habités, ne quittent pas le bord des rivières, et s'ils aperçoivent quelqu'un, ils se jettent à l'eau, sans plonger, comme les loutres, mais toujours nageant comme les cochons; quelquefois, néanmoins, ils se laissent aller au fond de l'eau, et y restent même assez longtemps. On en prend souvent de jeunes qu'on élève dans les maisons, où ils s'accoutument aisément à manger du pain, du mil et des légumes, quoique dans leur état de nature ils vivent principalement de poisson. Ils ne font qu'un petit ; ils ne sont nullement dangereux, ne se jetant jamais ni sur les hommes ni sur les chiens. Leur chair est blanche, tendre et de fort bon goût. Ce dernier fait semble contredire ce que disent les autres relateurs, que la chair du cabiai a plutôt le goût d'un mauvais poisson que celui d'une bonne viande. Cependant il se pourrait que la chair du cabiai, vivant de poisson, eût ce mauvais goût, et que celle du cabiai, vivant de pain et de grain, fût en effet très-bonne.

Au reste, comme nous avons eu à Paris cet animal vivant, et que nous l'avons gardé longtemps, je suis persuadé qu'il pourrait vivre dans notre climat : c'est par erreur que j'ai dit qu'il était mort de froid. J'ai été informé depuis qu'il supportait fort bien le froid de l'hiver, mais que comme on

a. *Histoire naturelle de la Norwége*, par Pontoppidan. *Journal étranger*, juin 1756.
b. *Voyage au Sénégal*, par M. Adanson, page 25.

1. Voyez, ci-après, mes notes sur chacune de ces espèces.
2. Voyez la note de la page 32 du IIIe volume.
* Voyez la nomenclature de la page 404 du IIIe volume.

l'avait enfermé dans un grenier, il se jeta par la fenêtre et tomba dans un bassin où il se noya, ce qui ne lui serait pas arrivé s'il n'eût pas été blessé dans sa chute sur les bords du bassin.

L'APÉRÉA. *

Cet animal, qui se trouve au Brésil, n'est ni lapin ni rat, et paraît tenir quelque chose de tous deux; il a environ un pied de longueur sur sept pouces de circonférence; le poil de la même couleur que nos lièvres, et blanc sous le ventre; il a aussi la lèvre fendue de même; les grandes dents incisives, et la moustache autour de la gueule et à côté des yeux; mais ses oreilles sont arrondies comme celles du rat, et elles sont si courtes qu'elles n'ont pas un travers de doigt de hauteur; les jambes de devant n'ont que trois pouces de hauteur, celles de derrière sont un peu plus longues; les pieds de devant ont quatre doigts couverts d'une peau noire et munis de petits ongles courts; les pieds de derrière n'ont que trois doigts, dont celui du milieu est plus long que les deux autres; l'apéréa n'a point de queue; sa tête est un peu plus allongée que celle du lièvre, et sa chair est comme celle du lapin, auquel il ressemble par la manière de vivre [a]. Il se recèle aussi dans des trous, mais il ne creuse pas la terre comme le lapin; c'est plutôt dans des fentes de rochers et de pierres que dans des sables qu'il se retire : aussi est-il bien aisé à prendre dans sa retraite. On le chasse comme un très-bon gibier, ou du moins aussi bon que nos meilleurs lapins [b]. Il me paraît que l'animal dont Oviédo, et après lui Charlevoix [c] et Duperrier de Montfraisier, font mention sous le nom de *cori*, pourrait bien être le même que l'*apéréa* [d]; que dans quelques endroits des Indes occidentales on a peut-être élevé de ces animaux dans les maisons ou dans des garennes, comme nous élevons des lapins; et qu'enfin c'est par cette raison qu'il s'en trouve

a. Marcgrav., *Hist. nat. Brasil.*, page 223, fig., *ibid.*

b. Pison, *Hist. Brasil.*, page 103.

c. Oviédo dit que le *cori* est comme un petit lapin, qu'il y en a de tout blancs et d'autres de couleurs mêlées. *Histoire de Saint-Domingue*, par le P. Charlevoix, t. I, p. 35.

d. Le *cori* (des Indes espagnoles) est un petit animal à quatre pieds, assez semblable à nos lapins et aux taupes; il a les oreilles petites, et les porte tellement couchées sur le dos qu'à peine les aperçoit-on; il n'a point de queue. Les uns sont tout blancs, les autres tout noirs, les autres mouchetés de noir et de blanc; il y en a de tout rouges et d'autres mouchetés de rouge et de blanc..... Ils sont privés et ne font aucune ordure dans les maisons; ils mangent de l'herbe et se nourrissent de peu de chose; ils ont le goût et le fumet des meilleurs lapins. *Histoire des voyages*, par Duperrier de Montfraisier. Paris, 1707, p. 343.

* Souche du *cochon d'Inde* (*cavia cobaia*). — Voyez la nomenclature de la page 614 du IIe volume. — « Il y a lieu de penser que le *cochon d'Inde* vient d'un animal d'Amérique « nommé *apéréa*, de même taille et de même forme, mais à pelage entièrement gris-roussâtre. « On le trouve dans les bois du Brésil et du Paraguay. » (Cuvier.)

de roux, de blancs, de noirs et de variés de couleurs différentes; ma conjecture est fondée, car Garcilasso dit expressément qu'il y avait au Pérou des lapins champêtres et d'autres domestiques, qui ne ressemblaient point à ceux d'Espagne [a].

DE L'AGOUTI. *

Nous avons peu de chose à ajouter à ce que nous avons dit de l'agouti. M. de la Borde nous écrit seulement que c'est le quadrupède le plus commun de la Guiane : tous les bois en sont pleins, soit sur les hauteurs, soit dans les plaines, et même dans les marécages.

« Il est, dit-il, de la grosseur d'un lièvre : sa peau est dure et propre à « faire des empeignes de souliers qui durent très-longtemps; il n'a point de « graisse, sa chair est aussi blanche et presque aussi bonne que celle du « lapin, ayant le même goût et le même fumet. Vieux ou jeune, la chair en « est toujours tendre, mais ceux du bord de la mer sont les meilleurs; on « les prend avec des trappes, on les tue à l'affût, on les chasse avec des « chiens. Les Indiens et les nègres, qui savent les siffler, en tuent tant « qu'ils veulent. Quand ils sont poursuivis ils se sauvent à l'eau, ou bien « ils se cachent, comme les lapins, dans des trous qu'ils ont creusés, ou « dans des arbres creux. Ils mangent avec leurs pattes comme les écureuils; « leur nourriture ordinaire, et qu'ils cachent souvent en terre pour la « retrouver au besoin, sont des noyaux de maripa, de tourloury, de « carona, etc., et lorsqu'ils ont caché ces noyaux, ils les laissent quelque-« fois six mois dans la terre sans y toucher; ils peuplent autant que « les lapins. Ils font trois ou quatre petits, et quelquefois cinq dans toutes « les saisons de l'année. Ils n'habitent pas en nombre dans le même trou; « on les y trouve seuls, ou bien la mère avec ses petits; ils s'apprivoisent « aisément et mangent à peu près de tout : devenus domestiques, ils ne vont « pas courir loin et reviennent à la maison volontiers; cependant ils con-« servent un peu de leur humeur sauvage. En général ils restent dans leurs « trous pendant la nuit, à moins qu'il ne fasse clair de lune, mais ils « courent pendant la plus grande partie du jour, et il y a de certaines « contrées, comme vers l'embouchure du fleuve des Amazones, où ces ani-« maux sont si nombreux qu'on les rencontre fréquemment par ving-« taines. »

a. *Histoire des Incas*, t. II, page 267.

* Voyez la nomenclature de la page 663 du IIe volume.

L'AKOUCHI. *

L'akouchi est assez commun à la Guiane et dans les autres parties de l'Amérique méridionale; il diffère de l'agouti en ce qu'il a une queue, au lieu que l'agouti n'en a point; l'akouchi est ordinairement plus petit que l'agouti, et son poil n'est pas roux, mais de couleur olivâtre[a] : voilà les seules différences que nous connaissions entre ces deux animaux, qui néanmoins nous paraissent suffisantes pour constituer deux espèces distinctes et séparées.

DE L'AKOUCHI (*suite*).

Nous avons dit que l'akouchi était une espèce différente de l'agouti, parce qu'il a une queue et que l'agouti n'en a point [1]. Il en diffère encore beaucoup par la grandeur, n'étant guère plus gros qu'un lapereau de six mois; on ne le trouve que dans les grands bois. Il vit des mêmes fruits et il a presque les mêmes habitudes que l'agouti. Dans les îles de Sainte-Lucie et de la Grenade on l'appelle *agouti;* sa chair est un des meilleurs gibiers de l'Amérique méridionale; elle est blanche et a du fumet comme celle du lapereau. Lorsque les akouchis sont poursuivis par les chiens, ils se laissent prendre plutôt que de se jeter à l'eau. Ils ne produisent qu'un petit ou deux tout au plus (à ce que dit M. de la Borde, mais je doute de ce fait). On les apprivoise aisément dans les maisons; ils ont un petit cri qui ressemble à celui du cochon-d'Inde, mais ils ne le font entendre que rarement.

MM. Aublet et Olivier m'ont assuré qu'à Cayenne on appelle l'agouti le lièvre, et l'akouchi le lapin, mais que l'agouti est le meilleur à manger; et, en parlant du gibier de ce pays, ils m'ont dit que les tatous sont encore meilleurs à manger, à l'exception du tatou-cabassou qui a une forte odeur de musc; qu'après les tatous le paca est le meilleur gibier, parce que la chair en est saine et grasse, ensuite l'agouti, et enfin l'akouchi. Ils assurent aussi qu'on mange le couguar rouge, et que cette viande a le goût du veau.

DU PACA. *

Comme nous n'avons donné que la description d'un très-jeune paca qui n'avait pas encore pris la moitié de son accroissement, et qu'il nous est

a. *Cuniculus minor, caudatus, olivaceus.* Akouchi. Barrère, *Hist. nat. de la Fr. équin.*, page 153.

* *Cavia acuchi* (Gmel.).

1. Voyez la note de la page 664 du II[e] volume.

* *Cœlogenus subniger* (Fréd. Cuv.). — Voyez la nomenclature et le *nota* de la page 153 du III[e] volume.

arrivé un de ces animaux vivant qui était déjà plus grand que celui que nous avons décrit, je l'ai fait nourrir dans ma maison, et depuis le mois d'août dernier 1774, jusqu'à ce jour 28 mai 1775, il n'a cessé de grandir assez considérablement. J'ai donc cru devoir donner les observations que l'on a faites sur sa manière de vivre : le sieur Trécourt les a rédigées avec exactitude, et je vais en donner ici l'extrait.

On a fait construire pour cet animal une petite loge en bois, dans laquelle il demeurait assez tranquille pendant le jour, surtout lorsqu'on ne le laissait pas manquer de nourriture. Il semble même affectionner sa retraite tant que le jour dure, car il s'y retire de lui-même après avoir mangé; mais dès que la nuit vient, il marque le désir violent qu'il a de sortir en s'agitant continuellement, et en déchirant avec les dents les barreaux de sa prison; chose qui ne lui arrive jamais pendant le jour, à moins que ce ne soit pour faire ses besoins, car non-seulement il ne fait jamais, mais même il ne peut souffrir aucune ordure dans sa petite demeure; il va pour faire les siennes au plus loin qu'il peut. Il jette souvent la paille qui lui sert de litière dès qu'elle a pris de l'odeur, comme pour en demander de nouvelle; il pousse cette vieille paille dehors avec son museau, et va chercher du linge et du papier pour la remplacer. Sa loge n'était pas le seul endroit qui parût lui plaire, tous les recoins obscurs semblaient lui convenir, il établissait souvent un nouveau gîte dans les armoires qu'il trouvait ouvertes, ou bien sous les fourneaux de l'office et de la cuisine; mais auparavant il s'y préparait un lit, et quand il s'était une fois donné la peine de s'y établir, on ne pouvait que par force le faire sortir de ce nouveau domicile; la propreté semble être si naturelle à cet animal, qui était femelle, que lui ayant donné un gros lapin mâle, dans le temps qu'elle était en chaleur, pour tenter leur union, elle le prit en aversion au moment qu'il fit ses ordures dans leur cage commune : auparavant elle l'avait assez bien reçu pour en espérer quelque chose, elle lui faisait même des avances très-marquées en lui léchant le nez, les oreilles et le corps; elle lui laissait même presque toute la nourriture, sans chercher à la partager; mais dès que le lapin eut infecté la cage, elle se retira sur-le-champ dans le fond d'une vieille armoire, où elle se fit un lit de papier et de linge, et ne revint à sa loge que quand elle la vit nette et libre de l'hôte malpropre qu'on lui avait donné.

Le paca s'accoutume aisément à la vie domestique : il est doux et traitable tant qu'on ne cherche point à l'irriter; il aime qu'on le flatte, et lèche les mains des personnes qui le caressent; il connaît fort bien ceux qui prennent soin de lui, et sait parfaitement distinguer leur voix. Lorsqu'on le gratte sur le dos, il s'étend et se couche sur le ventre; quelquefois même il s'exprime par un petit cri de reconnaissance, et semble demander que l'on continue. Néanmoins il n'aime pas qu'on le saisisse pour le transporter, et il fait des efforts très-vifs et très-réitérés pour s'échapper.

Il a les muscles très-forts et le corps massif; cependant il a la peau si sensible que le plus léger attouchement suffit pour lui causer une vive émotion. Cette grande sensibilité, quoique ordinairement accompagnée de douceur, produit quelquefois des accès de colère, lorsqu'on le contrarie trop fort ou qu'il se présente un objet déplaisant; la seule vue d'un chien qu'il ne connaît pas, le met de mauvaise humeur. On l'a vu, renfermé dans sa loge, en mordre la porte et faire en sorte de l'ouvrir, parce qu'il venait d'entrer un chien étranger dans la chambre; on crut d'abord qu'il ne voulait sortir que pour faire ses besoins, mais on fut assez surpris, lorsque étant mis en liberté, il s'élança tout d'un coup sur le chien qui ne lui faisait aucun mal, et le mordit assez fort pour le faire crier; néanmoins il s'est accoutumé en peu de jours avec ce même chien. Il traite de même les gens qu'il ne connaît pas et qui le contrarient, mais il ne mord jamais ceux qui ont soin de lui; il n'aime pas les enfants, et il les poursuit assez volontiers. Il manifeste sa colère par une espèce de claquement de dents, et par un grognement qui précède toujours sa petite fureur.

Cet animal se tient souvent debout, c'est-à-dire assis sur son derrière, et quelquefois il demeure assez longtemps dans cette situation; il a l'air de se peigner la tête et la moustache avec ses pattes, qu'il lèche et humecte de salive à chaque fois; souvent il se sert de ses deux pattes à la fois pour se peigner; ensuite il se gratte le corps jusqu'aux endroits où il peut atteindre avec ces mêmes pattes de devant, et, pour achever sa petite toilette, il se sert de celles de derrière, et se gratte dans tous les autres endroits qui peuvent être souillés.

C'est cependant un animal d'une grosse corpulence et qui ne paraît ni délicat, ni leste, ni léger; il est plutôt pesant et lourd, ayant à peu près la démarche d'un petit cochon; il court rarement, lentement, et d'assez mauvaise grâce; il n'a de mouvements vifs que pour sauter, tantôt sur les meubles et tantôt sur les choses qu'il veut saisir ou emporter. Il ressemble encore au cochon par sa peau blanche, épaisse et qu'on ne peut tirer ni pincer, parce qu'elle est adhérente à la chair.

Quoiqu'il n'ait pas encore pris son entier accroissement, il a déjà dix-huit pouces de longueur dans sa situation naturelle et renflée, mais lorsqu'il s'étend il a près de deux pieds depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, au lieu que le paca dont nous avons donné la description, page 153 du IIIe volume, n'avait que sept pouces cinq lignes : différence qui ne provient néanmoins que de celle de l'âge, car du reste ces deux animaux se ressemblent en tout.

La hauteur, prise aux jambes de devant dans celui que nous décrivons actuellement, était de sept pouces, et cette hauteur prise aux jambes de derrière était d'environ neuf pouces et demi, en sorte qu'en marchant son derrière paraît toujours bien plus haut que sa tête. Cette partie postérieure

du corps, qui est la plus élevée, est aussi la plus épaisse en tous sens; elle a dix-neuf pouces et demi de circonférence, tandis que la partie antérieure du corps n'a que quatorze pouces.

Le corps est couvert d'un poil court, rude et clair-semé, couleur de terre-d'ombre et plus foncé sur le dos; mais le ventre, la poitrine, le dessous du cou et les parties intérieures des jambes, sont au contraire couverts d'un poil blanc sale; et, ce qui le rend très-remarquable, ce sont cinq espèces de bandes longitudinales formées par des taches blanches, la plupart séparées les unes des autres. Ces cinq bandes sont dirigées le long du corps de manière qu'elles tendent à se rapprocher les unes des autres à leurs extrémités.

La tête, depuis le nez jusqu'au sommet du front, a près de cinq pouces de longueur, et elle est fort convexe; les yeux sont gros, saillants et de couleur brunâtre, éloignés l'un de l'autre d'environ deux pouces; les oreilles sont arrondies et n'ont que sept à huit lignes de longueur, sur une largeur à peu près égale à leur base; elles sont plissées en forme de fraise, et recouvertes d'un duvet très-fin presque insensible au tact et à l'œil. Le bout du nez est large, de couleur presque noire, divisé en deux comme celui des lièvres : les narines sont fort grandes. L'animal a beaucoup de force et d'adresse dans cette partie, car nous l'avons vu souvent soulever avec son nez la porte de sa loge qui fermait à coulisse. La mâchoire inférieure est d'un pouce plus courte et moins avancée que la mâchoire supérieure, qui est beaucoup plus large et plus longue. De chaque côté et vers le bas de la mâchoire supérieure, il règne une espèce de pli longitudinal dégarni de poil dans son milieu, en sorte que l'on prendrait, au premier coup d'œil, cet endroit de la mâchoire pour la bouche de l'animal en le voyant de côté; car sa bouche n'est apparente que quand elle est ouverte, et n'a que six ou sept lignes d'ouverture; elle n'est éloignée que de deux ou trois lignes des plis dont nous venons de parler.

Chaque mâchoire est armée en devant de deux dents incisives fort longues, jaunes comme du safran, et assez fortes pour couper le bois. On a vu cet animal en une seule nuit faire un trou dans une des planches de sa loge, assez grand pour y passer sa tête. Sa langue est étroite, épaisse et un peu rude. Ses moustaches sont composées de poils noirs et de poils blancs placés de chaque côté du nez; et il a de pareilles moustaches plus noires, mais moins fournies de chaque côté de la tête au-dessous des oreilles. Nous n'avons pu voir ni compter les dents mâchelières par la forte résistance de l'animal.

Chaque pied, tant de devant que de derrière, a cinq doigts, dont quatre sont armés d'ongles longs de cinq ou six lignes; les ongles sont couleur de chair, mais il ne faut pas regarder cette couleur comme un caractère constant; car dans plusieurs animaux, et particulièrement dans les lièvres, on

trouve souvent les ongles noirs, tandis que d'autres les ont blanchâtres ou couleur de chair. Le cinquième doigt, qui est l'interne, ne paraît que quand l'animal a la jambe levée, et n'est qu'un petit éperon fort court. Entre les jambes de derrière, à peu de distance des parties naturelles, se trouvent deux mamelles de couleur brunâtre. Au reste, quoique la queue ne soit nullement apparente, on trouve néanmoins, en la recherchant, un petit bouton de deux ou trois lignes de longueur qui paraît en être l'indice.

Le paca domestique mange de tout ce qu'on veut lui donner, et il paraît avoir un très-grand appétit : on le nourrissait ordinairement de pain, et soit qu'on le trempât dans l'eau, dans le vin et même dans du vinaigre, il le mangeait également; mais le sucre et les fruits sont si fort de son goût, que lorsqu'on lui en présentait il en témoignait sa joie par des bonds et des sauts. Les racines et les légumes étaient aussi de son goût; il mangeait également les navets, le céleri, les oignons, et même l'ail et l'échalote. Il ne refusait pas les choux ni les herbes, même la mousse et les écorces de bois; nous l'avons souvent vu manger aussi du bois et du charbon dans les commencements. La viande était ce qu'il paraissait aimer le moins; il n'en mangeait que rarement et en très-petite quantité. On pourrait le nourrir aisément de grain; car souvent il en cherchait dans la paille de sa litière. Il boit comme le chien, en soulevant l'eau avec la langue. Son urine est fort épaisse et d'une odeur insupportable. Sa fiente est en petites crottes, plus allongées que celles des lapins et des lièvres.

D'après les petites observations que nous venons de rapporter, nous sommes très-portés à croire qu'on pourrait naturaliser cette espèce en France; et comme la chair en est bonne à manger, et que l'animal est peu difficile à nourrir, ce serait une acquisition utile. Il ne paraît pas craindre beaucoup le froid, et d'ailleurs pouvant creuser la terre il s'en garantirait aisément pendant l'hiver : un seul paca fournirait autant de bonne chair que sept ou huit lapins.

M. de la Borde dit que le paca habite ordinairement le bord des rivières, et qu'il construit son terrier de manière qu'il peut y entrer ou en sortir par trois issues différentes. « Lorsqu'il est poursuivi il se jette à l'eau, dit-il, « dans laquelle il se plonge en levant la tête de temps en temps; mais enfin « lorsqu'il est assailli par les chiens il se défend très-vigoureusement. » Il ajoute « que la chair de cet animal est fort estimée à Cayenne, qu'on « l'échaude comme un cochon de lait, et que de quelque manière qu'on la « prépare elle est excellente.

« Le paca habite seul dans son terrier, et il n'en sort ordinairement que « la nuit pour se procurer sa nourriture. Il ne sort pendant le jour que « pour faire ses besoins, car on ne trouve jamais aucune ordure dans son « terrier, et toutes les fois qu'il rentre il a soin d'en boucher les issues « avec des feuilles et de petites branches. Ces animaux ne produisent ordi-

« nairement qu'un petit, qui ne quitte la mère que quand il est adulte, et « même, si c'est un mâle, il ne s'en sépare qu'après s'être accouplé avec « elle. Au reste, on en connaît de deux ou trois espèces à Cayenne, et l'on « prétend qu'ils ne se mêlent point ensemble. Les uns pèsent depuis qua- « torze jusqu'à vingt livres, et les autres depuis vingt-cinq à trente livres. »

LE POUC. *

Rzaczinski fait mention d'un autre animal que les Russes appellent *pouch;* il est plus grand que le rat domestique ; il a le museau oblong ; il creuse la terre, se fait un terrier et dévaste aussi les jardins : il y en avait un si grand nombre auprès de Suraz en Volhynie, que les habitants furent obligés d'abandonner la culture de leurs jardins. Ce pouc pourrait bien être le même que Séba nomme *rat de Norwége,* et dont il donne la description et la figure [a].

LE ZEMNI. **

Il y a en Pologne et en Russie un autre animal appelé *ziemni* ou *zemni,* qui est du même genre que le *zizel,* mais qui est plus grand, plus fort et plus méchant ; il est un peu plus petit qu'un chat domestique ; il a la tête assez grosse, le corps menu, les oreilles courtes et arrondies ; quatre grandes dents incisives qui lui sortent de la gueule, dont les deux de la mâchoire inférieure sont trois fois plus longues que les deux de la mâchoire supérieure ; les pieds très-courts et couverts de poils, divisés en cinq doigts et armés d'ongles courbes ; le poil mollet, court et de couleur de gris-de-souris, la queue médiocrement grande, les yeux aussi petits et aussi cachés que ceux de la taupe. Rzaczinski a appelé cet animal *petit chien de terre* (*canicula subterranea*) : cet autenr me paraît être le seul qui ait parlé du zemni, qui néanmoins est fort commun dans quelques provinces du Nord [b].

a. « Mus ex Norwegia cinereo fuscus ; rostro gaudet suillo, capite longiusculo, brevibus « latisque auriculis, promisso mystace utrinque ad latera narium rigente, dorsum ejus latum « et incurvum est, abdomen pendulum, femora grossa, pedum digiti longi acutis unguibus « ad fodiendum adaptatis ; talparum enim instar in erutis sub terra antris degit ; pilus ex dilute « cinereo fuscus est. » Séba, volume II, p. 64, fig. tab. LXIII, fig. 5.

b. « Reperitur hoc animal in Podolia, Ukraina, Volhinia circa Suraz, Chodaki, Rienki, « Mossezenica, Sezurowoe et alibi ; non raro eruitur ab agricolis ibidem vomeribus. » Rzaczinski. *Auct.,* p. 325 et 326.

* Espèce encore indéterminée : peut-être le *surmulot.*

** Le *zemni* ou *rat-taupe aveugle* (*mus typhlus* Pall.) : plus probablement le *zocor* (*mus aspalax* (Gmel.), car le *zemni* est absolument sans queue, et n'a pas même d'œil visible au dehors.

Son naturel et ses habitudes sont à peu près les mêmes que celles du hamster et du zizel; il mord dangereusement, mange avidement, et dévaste les moissons et les jardins; il se fait un terrier, il vit de grains, de fruits et de légumes, dont il fait des magasins dans sa retraite, où il passe tout le temps de l'hiver.

LE TUCAN. *

Fernandès donne le nom de *tucan* à un petit quadrupède de la Nouvelle-Espagne, dont la grandeur, la figure et les habitudes naturelles approchent plus de celles de la taupe que d'aucun autre animal; il me paraît que c'est le même qu'a décrit Séba sous le nom de *taupe rouge* d'Amérique[a] [1], au moins les descriptions de ces deux auteurs s'accordent assez pour qu'on doive le présumer. Le tucan est peut-être un peu plus grand que notre taupe; il est, comme elle, gras et charnu, avec des jambes si courtes que le ventre touche à terre; il a la queue courte, les oreilles petites et rondes, les yeux si petits qu'ils lui sont pour ainsi dire inutiles; mais il diffère de la taupe par la couleur du poil, qui est d'un jaune roux, et par le nombre des doigts, n'en ayant que trois aux pieds de devant et quatre à ceux de derrière, au lieu que la taupe a cinq doigts à tous les pieds; il paraît en différer encore en ce que sa chair est bonne à manger, et qu'il n'a pas l'instinct de la taupe pour retrouver sa retraite lorsqu'il en est sorti; il creuse à chaque fois un nouveau trou, en sorte que dans de certaines terres qui lui conviennent, les trous que font ces animaux[b] sont en si grand nombre, et si près les uns des autres, qu'on ne peut y marcher qu'avec précaution.

LA MUSARAIGNE DU BRÉSIL. **

Nous indiquons cet animal par la dénomination de *musaraigne du Brésil*, parce que nous en ignorons le nom, et qu'il ressemble plus à la musaraigne qu'à aucun autre animal; il est cependant considérablement plus grand, ayant environ cinq pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui n'a pas deux pouces, et qui par conséquent est plus courte

a. Séba, volume I, page 51, table xxxii, fig. 2.
b. Fernandès. *Hist. anim. nov. Hisp.*, p. 9, cap. xxiv.

* Espèce encore mal connue.
1. « Le *tucan* de Fernandès, que l'on regarde comme un des synonymes de la *taupe rouge* « *de l'Amérique*, paraît plutôt, à cause de ses deux longues dents à chaque mâchoire et de son « régime végétal, un *rat-taupe* ou tel autre rongeur souterrain, tel que le *diplostoma*. » (Cuvier.)
** Espèce douteuse. — Buffon en parle d'après Marcgrave : aucun autre naturaliste n'en a parlé depuis Buffon.

à proportion que celle de la musaraigne commune ; il a le museau pointu et les dents très-aiguës : sur un fond de poil brun on remarque trois bandes noires assez larges qui s'étendent longitudinalement depuis la tête jusqu'à la queue, au-dessous de laquelle on remarque aussi la bourse avec les testicules, qui sont pendants entre les pieds de derrière : cet animal, dit Marcgrave, jouait avec les chats, qui d'ailleurs ne se soucient pas de le manger [a] ; et c'est encore une chose qu'il a de commun avec la musaraigne d'Europe, que les chats tuent, mais qu'ils ne mangent jamais.

ÉDENTÉS.

DE L'UNAU * ET DE L'AÏ **.

On connaît à Cayenne, dit M. de la Borde, deux espèces de ces animaux, l'une appelée *paresseux-honteux,* l'autre *mouton-paresseux :* celui-ci est une fois plus long que l'autre et de la même grosseur ; il a le poil long, épais et blanchâtre, pèse environ vingt-cinq livres. Il se jette sur les hommes depuis le haut des arbres, mais d'une manière si lourde et si pesante qu'il est aisé de l'éviter. Il mange le jour comme la nuit.

« Le paresseux-honteux a des taches noires, peut peser douze livres, se « tient toujours sur les arbres, mange des feuilles de bois canon, qui sont « réputées poison. Leurs boyaux empoisonnent les chiens qui les mangent, « et néanmoins leur chair est bonne à manger ; mais ce n'est que le peuple « qui en fait usage.

« Les deux espèces ne font qu'un petit qu'ils portent tout de suite sur le « dos [1]. Il y a grande apparence que les femelles mettent bas sur les arbres, « mais on n'en est pas sûr. Ils se nourrissent de feuilles de monbin et de « bois canon. Les deux espèces sont également communes, mais un peu « rares aux environs de Cayenne. Ils se pendent quelquefois par leurs griffes « à des branches d'arbres qui se trouvent sur les rivières, et alors il est aisé « de couper la branche et de les faire tomber dans l'eau ; mais ils ne « lâchent point prise et y restent fortement attachés avec leurs pattes de « devant.

« Pour monter sur un arbre, cet animal étend nonchalamment une de ses

a. Marcgrav. *Hist. nat. Brasil.*, page 229.

* Voyez la nomenclature de la page 441 du IIIe volume.

** Voyez la nomenclature de la page 441 du IIIe volume.

1. Ils le portent, au contraire, constamment appliqué sur leur ventre. (Voyez la note 2 de la page 446 du IIIe volume.)

« pattes de devant qu'il pose le plus haut qu'il peut sur le pied de l'arbre, « il s'accroche ainsi avec sa longue griffe, lève ensuite son corps fort lour- « dement, et petit à petit pose l'autre patte, et continue de grimper ainsi. « Tous ces mouvements sont exécutés avec une lenteur et une nonchalance « inexprimable[1]. Si on en élève dans les maisons, ils grimpent toujours sur « quelques poteaux ou même sur les portes, et ils n'aiment pas à se tenir à « terre; si on leur présente un bâton lorsqu'ils sont à terre ils s'en saisis- « sent tout de suite et montent jusqu'à l'extrémité, où ils se tiennent forte- « ment accrochés avec les pattes de devant, et serrent avec tout le corps « l'endroit où ils se sont ainsi perchés. Ils ont un petit cri fort plaintif et « langoureux qui ne se fait pas entendre de loin [a]. »

On voit que le paresseux-mouton de M. de la Borde est celui que nous avons appelé *unau*, et que son paresseux-honteux est l'*aï*, dont nous avons donné la description, page 441 du IIIe volume.

M. Wosmaër, habile naturaliste et directeur des Cabinets de S. A. S. Mgr le prince d'Orange, m'a reproché deux choses que j'ai dites au sujet de ces animaux : la première, sur la manière dont ils se laissent quelquefois tomber d'un arbre. Voici les expressions de M. Wosmaër :

« On doit absolument rejeter le rapport de M. de Buffon, qui prétend que « ces animaux (l'unau et l'aï), trop lents pour descendre de l'arbre, sont « obligés de se laisser tomber comme un bloc lorsqu'ils veulent être à « terre [b]. »

Cependant je n'ai avancé ce fait que sur le rapport de témoins oculaires, qui m'ont assuré avoir vu tomber cet animal quelquefois à leurs pieds, et l'on voit que le témoignage de M. de la Borde, médecin du Roi à Cayenne, s'accorde avec ceux qui m'ont raconté le fait, et que par conséquent l'*on ne doit pas* (comme le dit M. Wosmaër) *absolument rejeter mon rapport* à cet égard.

Le second reproche est mieux fondé. J'avoue très-volontiers que j'ai fait une méprise lorsque j'ai dit que l'unau et l'aï n'avaient pas de dents[2], et je ne sais point du tout mauvais gré à M. Wosmaër d'avoir remarqué cette erreur, qui n'est venue que d'une inattention. J'aime autant une personne qui me relève d'une erreur, qu'une autre qui m'apprend une vérité, parce qu'en effet une erreur corrigée est une vérité.

a. Extrait des observations de M. de la Borde, médecin du Roi à Cayenne.

b. *Description d'un paresseux pentadactyle de Bengale*, p. 5. Amsterdam, 1767

1. « M. Carlisle a observé que les artères des membres commencent par se diviser en une « infinité de ramuscules qui se réunissent ensuite en un tronc d'où partent les branches ordi- « naires. Cette structure se rencontrant aussi dans les *loris*, dont la démarche n'est guère « moins paresseuse, il serait possible qu'elle exerçât quelque influence sur la lenteur des mou- « vements. » (Cuvier.)

2. Voyez la note de la page 442 du IIIe volume.

LE KOURI OU LE PETIT UNAU. *

L'animal, dont nous parlons ici est d'une espèce voisine de celle de l'unau ; il est à la vérité de moitié plus petit, mais il lui ressemble beaucoup par la forme du corps. Cet animal a été trouvé dans une habitation de la Guiane française : il était dans la basse-cour au milieu des poules, et il mangeait avec elles; c'est, dit-on, le seul individu de cette espèce que l'on ait vu à Cayenne, d'où il nous a été envoyé pour le Cabinet du Roi, sous le nom de *kouri;* mais nous n'avons eu aucune information sur ses habitudes naturelles, et nous sommes obligés de nous restreindre à une simple description.

Ce petit unau ressemble au grand par un caractère essentiel ; il n'a, comme lui, que deux doigts aux pieds de devant, au lieu que l'aï en a trois, et par conséquent il est d'une espèce différente de celle de l'aï; il n'a que douze pouces de longueur depuis l'extrémité du nez jusqu'à l'origine de la queue, tandis que l'unau, dont nous avons donné l'histoire et la description, avait dix-sept pouces six lignes; cependant ce petit unau paraissait être adulte; il a, comme le grand, deux doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière; mais il en diffère non-seulement par la taille, mais encore par son poil, qui est d'un brun musc nuancé de grisâtre et de fauve; et ce poil est bien plus court et plus terne en couleur que dans le grand unau ; sous le ventre il est d'une couleur de musc clair, nuancé de cendré, et cette couleur s'éclaircit encore davantage sous le cou jusqu'aux épaules, où il forme comme une bande faible de fauve pâle ; les plus grands ongles de ce petit unau n'ont que neuf lignes, tandis que ceux du grand ont un pouce sept lignes et demie.

Nous avons eu le grand unau vivant, mais comme nous n'avons pu faire la description du petit que d'après une peau bourrée, nous ne sommes pas en état de prononcer sur toutes les différences qui peuvent se trouver entre ces deux animaux : nous présumons néanmoins qu'ils ne forment qu'une seule et même espèce, dans laquelle il se trouve deux races, l'une plus grande et l'autre plus petite.

J'ai dit, d'après M. de la Borde, que le paresseux, qu'il nomme *mouton,* se jette sur les hommes depuis le haut des arbres : cela a été mal exprimé par M. de la Borde; il est certain qu'il n'attaque pas les hommes; mais comme tous les paresseux en général ne peuvent descendre des arbres, ils sont forcés de se laisser tomber, et tombent quelquefois sur les hommes. M. de la Borde, dans ses nouveaux Mémoires, indique quatre espèces de paresseux; savoir : le *paresseux cabri*, le *paresseux mouton,* le *paresseux*

* Cet animal-ci est l'*unau.*

dos brûlé, et le nouveau paresseux que nous venons d'appeler *kouri*. Comme il ne donne point la description exacte de ces quatre espèces, nous ne pouvons les comparer avec celles que nous connaissons; nous présumons seulement que son paresseux cabri et son paresseux mouton sont notre aï et notre unau ; il nous a envoyé une peau qui nous paraît être celle de son paresseux dos brûlé [1], mais qui n'est pas assez bien conservée pour que nous puissions juger si elle vient d'un animal dont l'espèce soit différente de celle de l'aï, à laquelle cette peau nous paraît ressembler plus qu'à celle de l'unau.

DES TATOUS. *

M. de Sève m'a remis, sur le tatou encoubert [2] la description suivante:

« L'encoubert mâle a quatorze pouces de longueur sans la queue; il est « assez conforme à la description qui se trouve dans l'Histoire naturelle, « mais il est bon d'observer qu'il est dit, dans cette description, que le bou- « clier des épaules est formé par cinq bandes ou rangs parallèles de petites « pièces à cinq angles avec un ovale dans chacune; je pense que cela varie [3], « car celui que j'ai dessiné a le bouclier des épaules composé de six rangs « parallèles, dont les petites pièces sont des hexagones irréguliers. Le bou- « clier de la croupe a dix rangs parallèles, composés de petites pièces droi- « tes, qui forment comme des carrés; les rangs qui approchent de l'extré- « mité vers la queue, perdent la forme carrée et deviennent plus arrondis. « La queue, qui a été coupée par le bout, a actuellement quatre pouces six « lignes; je l'ai faite dans le dessin de six pouces, parce qu'elle a quinze « lignes de diamètre à son origine, et six lignes de diamètre au bout coupé. « En marchant, il porte la queue haute et un peu courbée. Le tronçon est « revêtu d'un test osseux comme sur le corps. Six bandes, inégales par gra- « dation, commencent ce tronçon; elles sont composées de petites pièces « hexagones irrégulières. La tête a trois pouces dix lignes de long, et les « oreilles un pouce trois lignes. L'œil, au lieu d'être enfoncé comme il est « dit dans l'Histoire naturelle, est à la vérité très-petit, mais le globule est « élevé et très-masqué par les paupières qui le couvrent. Son corps est fort « gras, et la peau forme des rides sous le ventre; il y a sur cette peau du

1. « On connaît un *aï*, dit à *dos brûlé* parce qu'il a entre les épaules une tache noire « entourée de fauve : ce n'est, selon M. Temmink qu'une variété résultant de ce que les longs « poils de ses épaules sont usés; mais l'*aï à collier noir* (*bradypus torquatus*, Geoff.) est une « espèce fort distincte, même par la structure osseuse de sa tête. » (Cuv.)

* Voyez la nomenclature de la page 136 du IIIe volume.

2. Voyez la nomenclature de la page 142 du IIIe volume.

3. Voyez la note 2 de la page 144 du IIIe volume.

« ventre nombre de petits tubercules, d'où partent des poils blancs assez « longs, et elle ressemble à celle d'un dindon plumé. Le test, sur la plus « grande largeur du corps, a six pouces sept lignes. La jambe de devant a « deux pouces deux lignes, celle de derrière trois pouces quatre lignes. Les « ongles de la patte de devant sont très-longs; le plus grand a quinze lignes, « celui de côté quatorze lignes, le plus petit dix lignes; les ongles de la patte « de derrière ont au plus six lignes. Les jambes sont couvertes d'un cuir « écailleux jaunâtre jusqu'aux ongles. Lorsque cet animal marche, il se « porte sur le bout des ongles de ses pattes de devant; sa verge est fort « longue, en la tirant elle a six pouces sept lignes de long, sur près de quatre « lignes de grosseur, en repos, ce qui doit beaucoup augmenter dans l'érec- « tion. Quand cette verge s'allonge d'elle-même, elle se pose sur le ventre « en forme de limaçon, laissant environ une ligne ou deux d'espace dans les « circonvolutions. On m'a dit que quand ces animaux veulent s'accoupler, « la femelle se couche sur le dos pour recevoir le mâle. Celui dont il est « question n'était âgé que de dix-huit mois. »

M. de la Borde rapporte, dans ses observations, qu'il se trouve à la Guiane deux espèces de tatous : le tatou noir, qui peut peser dix-huit à vingt livres, et qui est le plus grand; l'autre, dont la couleur est brune ou plutôt gris de fer, a trois griffes plus longues les unes que les autres; sa queue est mollasse, sans cuirasse, couverte d'une simple peau sans écailles; il est bien plus petit que l'autre et ne pèse qu'environ trois livres.

« Le gros tatou, dit M. de la Borde, fait huit petits et même jusqu'à dix « dans des trous qu'il creuse fort profonds. Quand on veut le découvrir, il « travaille de son côté à rendre son trou plus profond, en descendant pres- « que perpendiculairement. Il ne court que la nuit, mange des vers de terre, « des poux de bois et des fourmis; sa chair est assez bonne à manger et a « un peu du goût du cochon de lait. Le petit tatou gris cendré ne fait que « quatre ou cinq petits, mais il fouille la terre encore plus bas que l'autre, « et il est aussi plus difficile à prendre; il sort de son trou pendant le jour « quand la pluie l'inonde, autrement il ne sort que la nuit. On trouve tou- « jours ces tatous seuls, et l'on connaît qu'ils sont dans leurs trous lorsqu'on « en voit sortir un grand nombre de certaines mouches qui suivent ces « animaux à l'odeur. Quand on creuse pour les prendre, ils creusent aussi « de leur côté, jetant la terre en arrière, et bouchent tellement leurs trous « qu'on ne saurait les en faire sortir en y faisant de la fumée. Ils font leurs « petits au commencement de la saison des pluies. »

Il me paraît qu'on doit rapporter le grand tatou noir, dont parle ici M. de la Borde, au cabassou [1], dont nous avons donné la description, qui est en effet le plus grand de tous les tatous; et que l'on peut de même rapporter

1. Voyez la nomenclature de la page 146 du IIIe volume.

le petit tatou gris de fer au tatuète[1], quoique M. de la Borde dise que sa queue est sans cuirasse, ce qui mériterait d'être vérifié.

Il y a encore un tatou à neuf bandes mobiles et à très-longue queue. La description et la figure se trouvent dans les *Transactions philosophiques*, vol. LIV, pl. 7. M. William Watson, docteur en médecine, a donné la description de ce tatou, dont voici l'extrait: « Cet animal était vivant à Londres, chez milord Southwell, il venait d'Amérique; cependant la figure « que cet auteur en donne dans les *Transactions philosophiques*, n'a été « dessinée qu'après l'animal mort, et c'est par cette raison qu'elle est un « peu dure et raide. Cet animal pesait sept livres et n'était que de la grosseur d'un chat ordinaire; c'était un mâle qui avait même assez grandi « pendant quelques mois qu'il a vécu chez milord Southwell; on le nourrissait de viande et de lait, il refusait de manger du grain et des fruits; « ceux qui l'ont apporté d'Amérique ont assuré qu'il fouillait la terre pour « s'y loger. »

LE COCHON DE TERRE.*

Nous avons dit et répété souvent qu'aucune espèce des animaux de l'Afrique ne s'est trouvée dans l'Amérique méridionale, et que réciproquement aucun des animaux de cette partie de l'Amérique ne s'est trouvé dans l'ancien continent. L'animal dont il est ici question a pu induire en erreur des observateurs peu attentifs, tels que M. Wosmaër; mais on va voir, par la comparaison de sa description avec celle des fourmilliers d'Amérique, qu'il est d'une espèce très-différente, et qu'il n'a guère d'autres rapports avec eux que d'être de même privé de dents et d'avoir une langue assez longue pour l'introduire dans les fourmillières. Nous avons donc adopté le nom de cochon de terre que Kolbe donne à ce mangeur de fourmis, de préférence à celui de fourmillier, qui doit être réservé aux mangeurs de fourmis d'Amérique, puisque en effet cet animal d'Afrique en diffère essentiellement par l'espèce, et même par le genre. Le nom de cochon de terre est relatif à ses habitudes naturelles et même à sa forme, et c'est celui sous lequel il est communément connu dans les terres du Cap. Voici la description que M. Allamand a faite de cet animal dans le nouveau supplément à mon ouvrage :

« M. de Buffon semble avoir épuisé tout ce qu'on peut dire sur les ani- « maux mangeurs de fourmis; l'article qu'il en a dressé doit lui avoir « coûté beaucoup de peine, tant à cause des recherches qu'il a dû faire de

1. Voyez la nomenclature de la page 143 du III[e] volume.

* *Myrmecophaga capensis* (Pall.). — *Orycteropus capensis.* — L'*oryctérope du Cap* (Cuv.).

« tout ce qui a été dit de ces animaux que de la nécessité où il a été de « relever les fautes de ceux qui en ont parlé avant lui, et particulièrement « de Séba. Celui-ci ne les a pas seulement mal décrits, mais il a encore « rangé parmi eux un animal d'un genre très-différent.

« M. de Buffon, après avoir dissipé la confusion qui régnait dans l'his- « toire de ces animaux, n'admet que trois espèces de mangeurs de fourmis : « le tamanoir, le tamandua, et celui auquel il a conservé le nom de four- « millier; mais ensuite il a donné la description d'un animal qui semble « être une nouvelle espèce de tamandua plutôt qu'une simple variété; enfin « il conclut de tout ce qu'il a dit que les mangeurs de fourmis ne se trou- « vent que dans les pays chauds de l'Amérique, et qu'ils n'existent pas dans « l'ancien continent. Il est vrai que Desmarchais et Kolbe disent qu'il y « en a en Afrique; mais le premier affirme simplement la chose sans en « rien dire de plus, ni sans en apporter aucune preuve; quant à Kolbe, « son témoignage est si suspect que M. de Buffon a été très-autorisé à « n'y pas ajouter foi. J'ai pensé comme lui au sujet de Kolbe, et je n'ai « point cru qu'il y eût des mangeurs de fourmis en Afrique. M. le capi- « taine Gordon m'a tiré de l'erreur où j'étais; il m'a envoyé la dépouille « d'un de ces animaux tué au cap de Bonne-Espérance, où ils sont connus « sous le nom de cochons de terre; c'est précisément celui que Kolbe leur « donne, ainsi je lui fais réparation d'avoir révoqué en doute sa véra- « cité, et je suis persuadé que M. de Buffon lui rendra la même justice. « Il est vrai que M. Pallas a confirmé le témoignage de Kolbe par ses « propres observations; il a donné la description d'un fœtus de mangeur « de fourmis envoyé du cap de Bonne-Espérance au cabinet de S. A. S. « Mgr le prince d'Orange; mais un fœtus, dénué de son poil, était peu « propre à donner une juste idée de l'animal dont il tirait son origine, et « il pouvait avoir été envoyé d'ailleurs au Cap; cependant le nom de « cochon, par lequel on l'avait désigné, a commencé à me faire revenir de « mon préjugé contre Kolbe.

« J'ai fait remplir la peau que M. Gordon m'a envoyée, ce qui m'a très- « bien réussi; et c'est d'après cette peau bourrée que j'ai fait graver la « figure [1]. Si l'on doit appeler mangeur de fourmis un animal qui n'a point « de dents, et qui a une langue fort longue qu'il enfonce dans les four- « millières pour avaler ensuite les fourmis qui s'y attachent, on ne peut « pas douter que celui que j'ai fait représenter n'en mérite le nom; cepen- « dant il diffère très-fort des trois espèces décrites par M. de Buffon, et que « je crois avec lui être particulières à l'Amérique.

« Il est à peu près aussi gros et aussi grand que le tamanoir. Les poils « qui couvrent sa tête, le dessus de son corps et sa queue, sont très-courts,

1. Voyez cette figure (reproduite par Buffon) dans le VIe volume des *Suppléments* de l'édition in-4o de l'Imprimerie royale, planche XXXI.

« et tellement couchés et appliqués sur sa peau qu'ils semblent y être collés; « leur couleur est d'un gris sale, un peu approchant de celui du lapin, mais « plus obscur; sur les flancs et sous le ventre ils sont plus longs et d'une « couleur roussâtre; ceux qui couvrent les jambes sont aussi beaucoup plus « longs; ils sont tout à fait noirs et droits.

« Sa tête est presque un cône tronqué, un peu comprimé vers son « extrémité; elle est terminée par un plan ou plutôt par un boutoir tel « que celui d'un cochon, dans lequel sont les trous des narines, et qui « avance de près d'un pouce au delà de la mâchoire inférieure; celle-ci est « très-petite; sa langue est longue, fort mince et plate, mais plus large que « dans les autres mangeurs de fourmis, qui l'ont presque cylindrique; il « n'a absolument aucune dent[1]; ses yeux sont beaucoup plus près des « oreilles que du museau; ils sont assez grands, et d'un angle à l'autre ils « ont un pouce de longueur; ses oreilles, assez semblables à celles des « cochons, s'élèvent à la hauteur de six pouces et se terminent en pointe; « elles sont formées par une membrane presque aussi mince que du par- « chemin et couvertes de poils à peine remarquables, tant ils sont courts; « j'ignore si dans l'animal vivant elles sont pendantes comme dans les « tamandua; M. Pallas dit qu'elles le sont, mais il en juge d'après celles « du fœtus, où leur longueur doit leur faire prendre cette position, sans « qu'on en doive conclure qu'elles l'aient dans l'animal lorsqu'il est hors « du ventre de sa mère; sa queue surpasse le tiers de la longueur de tout « le corps; elle est fort grosse à son origine et va en diminuant jusqu'à « son extrémité; ses pieds de devant ont quatre doigts, ceux de derrière « en ont cinq, tous armés de forts ongles, dont les plus longs sont aux « pieds postérieurs, car ils égalent en longueur les doigts mêmes; ils ne « sont pas pointus, mais arrondis à leur extrémité, un peu recourbés et « propres à creuser la terre; il ne paraît pas qu'il puisse s'en servir pour « saisir fortement ou pour se défendre, comme les autres mangeurs de « fourmis; cependant il doit avoir beaucoup de force dans ses jambes, « qui sont très-grosses proportionnellement à son corps.

« On voit par cette description que cet animal est très-différent du tama- « noir par son poil, sa couleur, sa tête et sa queue; il surpasse aussi fort « en grandeur le tamandua, dont il diffère de même par son pelage, par sa « couleur et par ses ongles; je ne dis rien de sa différence avec le fourmil- « lier, avec lequel personne ne le confondra; il appartient donc à une « quatrième espèce inconnue jusqu'à présent; et tout ce que j'en sais de « certain, c'est que cet animal fourre sa langue dans les fourmillières, qu'il « avale les fourmis qui s'y attachent, et qu'il se cache en terre dans des

1. Il a des dents mâchelières. — « La structure de ses dents est différente de celle des dents « de tous les autres quadrupèdes : ce sont des cylindres solides traversés comme des joncs à « cannes, selon leur longueur, d'une infinité de petits canaux. » (Cuvier.)

« trous; quoiqu'il ait une queue qui ressemble un peu à celle du tamandua, « je doute qu'il s'en serve comme lui pour se suspendre à des branches « d'arbres, elle ne me paraît pas pour cela assez flexible, et les ongles ne « sont pas faits pour grimper.

« Comme je l'ai déjà dit, on lui donne au Cap le nom de cochon de « terre, mais il ressemble au cochon, et cela encore très-imparfaitement, « uniquement par sa tête allongée, par le boutoir qui la termine et par la « longueur de ses oreilles : d'ailleurs il en diffère essentiellement par les « dents qu'il n'a pas[1], par sa queue, et principalement par ses pieds, aussi « bien que par la conformation de tout son corps.

« A défaut de bonnes autorités sur ce qui regarde ce mangeur de fourmis « (car c'est le nom que je crois devoir lui donner pour le distinguer des « trois espèces décrites par M. de Buffon), je mettrai ici en note ce que « Kolbe en a dit[a] : il a été plus exact dans la description qu'il en a faite « qu'il ne l'est ordinairement.

« Voici ses dimensions :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
« Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	3	5	»
« Circonférence du milieu du corps	2	8	»
« Longueur de la tête	»	11	»
« Sa circonférence entre les yeux et les oreilles	1	1	»
« Sa circonférence près du bout du museau	»	7	»
« Longueur des oreilles	»	6	»
« Distance entre leurs bases	»	2	»
« Longueur des yeux mesurée d'un angle à l'autre	»	1	»
« Distance des yeux aux oreilles	»	2	»
« Distance au bout du museau	»	7	»
« Distance entre les deux yeux, en ligne droite	»	4	»

a. « La quatrième espèce des cochons se nomme le *cochon de terre;* il ressemble très-fort « aux cochons rouges (*Nota.* Pourquoi aux cochons rouges? il ne leur ressemble pas plus par « la couleur qu'aux autres.); il a seulement la tête plus longue et le groin plus pointu; il n'a « absolument point de dents, et les soies ne sont pas si fortes; sa langue est longue et affilée; « sa queue est longue; il a aussi les jambes longues et fortes; la terre lui sert de demeure, il « s'y creuse une grotte, ouvrage qu'il fait avec beaucoup de vivacité et de promptitude; et s'il « a seulement la tête et les pieds de devant dans la terre, il s'y cramponne si bien que l'homme « le plus robuste ne saurait l'en arracher.

« Lorsqu'il a faim, il va chercher une fourmillière. Dès qu'il a fait cette bonne trouvaille, il « regarde tout autour de lui, pour voir si tout est tranquille et s'il n'y a point de danger; il ne « mange jamais sans avoir pris cette précaution, alors il se couche, et plaçant son groin tout « près de la fourmillière il tire la langue tant qu'il peut : les fourmis montent dessus en foule, « et dès qu'elle est bien couverte, il la retire et les gobe toutes; ce jeu se recommence plu- « sieurs fois, et jusqu'à ce qu'il soit rassasié. Afin de lui procurer plus aisément cette nourri- « ture, la nature, toute sage, a fait en sorte que la partie supérieure de cette langue, qui doit « recevoir les fourmis, est toujours couverte et comme enduite d'une matière visqueuse et « gluante qui empêche ces faibles animaux de s'en retourner, lorsqu'une fois leurs jambes y « sont empêtrées : c'est là leur manière de manger. Ils ont la chair de fort bon goût et très- « saine; les Européens et les Hottentots vont souvent à la chasse de ces animaux; rien n'est « plus facile que de les tuer, il ne faut que leur donner un petit coup de bâton sur la tête.» *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. III, page 43.

1. Voyez la note de la page précédente.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
« Longueur de la queue	1	9	»
« Sa circonférence près de l'anus	1	3	»
« Sa circonférence près de l'extrémité	»	2	»
« Longueur des jambes de devant	1	»	»
« Sa circonférence près du corps	»	11	»
« Sa circonférence près du poignet	»	6	6
« Longueur des jambes de derrière	1	1	»
« Leur circonférence près du corps	1	»	»
« Leur circonférence près du talon	»	7	6

DU TAMANOIR. *

Nous avons donné la description du tamanoir ou grand fourmillier, mais comme elle n'a été faite que d'après une peau qui avait été assez mal préparée, elle n'est pas aussi exacte que celle qu'on trouvera ici, qui a été faite sur un animal envoyé de la Guiane, bien empaillé, à M. Mauduit, docteur en médecine, dont le Cabinet ne contient que des choses précieuses, par les soins que cet habile naturaliste prend de recueillir tout ce qu'il y a de plus rare, et de maintenir les animaux et les oiseaux dans le meilleur état possible. Quoique le tamanoir que nous donnons ici soit précisément de la même espèce que celui de notre IIIe volume, on verra néanmoins qu'il a le museau plus court, la distance de l'œil à l'oreille plus petite, les pieds plus courts; ceux du devant n'ont que quatre ongles, les deux du milieu très-grands, les deux de côté fort petits; cinq ongles aux pieds de derrière, et tous ces ongles noirs. Le museau, jusqu'aux oreilles, est couvert d'un poil brun fort court : près des oreilles le poil commence à devenir plus grand, il a deux pouces et demi de longueur sur les côtés du corps; il est rude au toucher comme celui du sanglier. Il est mêlé de poils d'un brun foncé, et d'autres d'un blanc sale. La bande noire du corps n'a point de petites taches blanches décidées et qui la bordent, comme dans le tamanoir; celui-ci a trois pieds onze pouces de longueur, c'est-à-dire trois pouces de plus que le premier, décrit au volume III.

M. de la Borde, médecin du Roi à Cayenne, m'a envoyé les observations suivantes au sujet de cet animal :

« Le tamanoir habite les bois de la Guiane; on y en connaît de deux « espèces : les individus de la plus grande pèsent jusqu'à cent livres; ils « courent lentement et plus lourdement qu'un cochon; ils traversent les « grandes rivières à la nage, et alors il n'est pas difficile de les assommer « à coups de bâton. Dans les bois on les tue à coups de fusil : ils n'y sont « pas fort communs, quoique les chiens refusent de les chasser.

* Voyez la nomenclature de la page 125 du IIIe volume.

« Le tamanoir se sert de ses grandes griffes pour déchirer les ruches des « poux de bois qui se trouvent partout sur les arbres, sur lesquels il « grimpe facilement; il faut prendre garde d'approcher cet animal de trop « près, car ses griffes font des blessures profondes; il se défend même « avec avantage contre les animaux les plus féroces de ce continent, tels « que les jaguars, couguars, etc., il les déchire avec ses griffes, dont les « muscles et les tendons sont d'une grande force; il tue beaucoup de « chiens, et c'est par cette raison qu'ils refusent de le chasser.

« On voit souvent des tamanoirs dans les grandes savanes incultes; on « dit qu'ils se nourrissent de fourmis; son estomac a plus de capacité que « celui d'un homme. J'en ai ouvert un qui avait l'estomac plein de poux « de bois qu'il avait nouvellement mangés. La structure et les dimensions « de sa langue semblent prouver qu'il peut aussi se nourrir de fourmis. Il « ne fait qu'un petit dans des trous d'arbre près de terre; lorsque la femelle « nourrit, elle est très-dangereuse, même pour les hommes. Les gens du « commun, à Cayenne, mangent la chair de cet animal; elle est noire, « sans graisse et sans fumet. Sa peau est dure et épaisse, sa langue est « d'une forme presque conique comme son museau. »

M. de la Borde en donne une description anatomique que je n'ai pas cru devoir publier ici, pour lui laisser les prémices de ce travail, qu'il me paraît avoir fait avec soin.

« Le tamanoir, continue M. de la Borde, n'acquiert son accroissement « entier qu'en quatre ans. Il ne respire que par les narines; à la première « vertèbre qui joint le cou avec la tête, la trachée-artère est fort ample, « mais elle se rétrécit tout à coup, et forme un conduit qui se continue « jusqu'aux narines, dans cette espèce de cornet qui lui sert de mâchoire « supérieure. Ce cornet a un pied de longueur, et il est au moins aussi long « que le reste de la tête; il n'a aucun conduit de la trachée-artère à la « gueule, et néanmoins l'ouverture des narines est si petite, qu'on avait de « la peine à y introduire un tuyau de plume à écrire. Les yeux sont aussi « très-petits, et il ne voit que de côté. La graisse de cet animal est de la plus « grande blancheur. Lorsqu'il traverse les eaux, il porte sa grande et longue « queue repliée sur le dos et jusque sur la tête. »

MM. Aublet et Olivier m'ont assuré que le tamanoir ne se nourrit que par le moyen de sa langue, laquelle est enduite d'une humeur visqueuse et gluante, avec laquelle il prend des insectes; ils disent aussi que sa chair n'est point mauvaise à manger.

DU TAMANDUA. *

Nous croyons devoir rapporter à l'espèce du tamandua l'animal dont nous donnons ici la description [1] et duquel la dépouille bien préparée était au Cabinet de M. le duc de Caylus, et se voit actuellement dans le Cabinet du Roi; il est différent du tamanoir, non-seulement par la grandeur, mais aussi par la forme. Sa tête est à proportion bien plus grosse, l'œil est si petit qu'il n'a qu'une ligne de grandeur, encore est-il environné d'un rebord de poils relevés. L'oreille est ronde et bordée de grands poils noirs par-dessus. Le corps entier n'a que treize pouces, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue, et dix pouces faibles de hauteur; le poil de dessus le dos est long de quinze lignes, celui du ventre, qui est d'un blanc sale, est de la même longueur; la queue n'a que sept pouces et demi de longueur, couverte partout de longs poils fauves, avec des bandes ou des anneaux d'une teinte légèrement noirâtre.

Il n'y a dans toute cette description que deux caractères qui ne s'accordent pas avec celle que Marcgrave nous a donnée du tamandua. Le premier est la queue, qui est partout garnie de poils, au lieu que celui de Marcgrave a la queue nue à son extrémité. Le second, c'est qu'il y a cinq doigts aux pieds de devant dans notre tamandua, et que celui de Marcgrave n'en avait que quatre, mais du reste tout convient assez pour qu'on puisse croire que l'animal dont il s'agit ici est au moins une variété de l'espèce du tamandua, s'il n'est pas précisément de la même espèce.

M. de la Borde semble l'indiquer, dans ses observations, sous le nom de petit tamanoir.

« Il a, dit-il, le poil blanchâtre, long d'environ deux pouces; il peut « peser un peu plus de soixante livres; il n'a point de dents, mais il a aussi « des griffes fort longues; il ne mange que le jour comme l'autre, et ne fait « qu'un petit. Il vit aussi de même, et se tient dans les grands bois; sa « chair est bonne à manger, mais on le trouve plus rarement que le grand « tamanoir. »

J'aurais bien désiré que M. de la Borde m'eût envoyé des indications plus précises et plus détaillées, qui auraient fixé nos incertitudes au sujet de cette espèce d'animal.

Voici ce qu'il m'écrit en même temps sur le petit fourmillier, dont nous avons donné la description, volume III, page 127 :

« Il a le poil roux, luisant, un peu doré; se nourrit de fourmis, tire sa

* Voyez la nomenclature de la page 125 du IIIe volume.

1. Cette *description* ne doit pas compter. — Elle a été faite sur la dépouille d'un *coati*. « Le « *tamandua* de la planche LVI du tome III des *Suppléments* de Buffon est un *coati* défiguré par l'empailleur. » (Cuvier.)

« langue, qui est fort longue et faite comme un ver, et les fourmis s'y attachent.
« Cet animal n'est guère plus grand qu'un écureuil; il n'est pas difficile à « prendre, il marche assez lentement, s'attache comme le paresseux sur un « bâton qu'on lui présente, dont il ne cherche pas à se détourner, et on « le porte ainsi attaché où l'on veut. Il n'a aucun cri; on en trouve souvent « d'accrochés à des branches par leurs griffes. Ils ne font qu'un petit dans « des creux d'arbres, sur des feuilles, qu'ils charrient sur le dos. Ils ne man- « gent que la nuit; leurs griffes sont dangereuses, et ils les serrent si fort « qu'on ne peut pas leur faire lâcher prise. Ils ne sont pas rares, mais diffi- « ciles à apercevoir sur les arbres. »

M. Wosmaër a fait une critique assez mal fondée de ce que j'ai dit au sujet des fourmilliers [a].

« Je dois remarquer, dit-il, contre le sentiment de M. de Buffon [1], que « l'année passée M. Tulbagh a envoyé un animal sous le nom de *porc de* « *terre*, qui est le *myrmécophage* de Linnæus; en sorte que Desmarchais et « Kolbe ont raison de dire que cet animal se trouve en Afrique, aussi bien « qu'en Amérique. A juger de celui-ci qui a été envoyé dans de l'esprit-de- « vin, paraissant être tout nouvellement né, et ayant déjà la grandeur « d'un bon cochon de lait, l'animal parfait doit être d'une taille fort consi- « dérable. Voici les principales différences autant qu'on peut les recon- « naître à cet animal si jeune.

« Le groin est à son extrémité un peu gros, rond et aussi comme écrasé « en dessus. Leurs oreilles sont fort grandes, longues, minces, pointues et « pendantes. Les pieds de devant ont quatre doigts, le premier et le troi- « sième d'une longueur égale, le second un peu plus long, et le quatrième « ou l'extérieur un peu plus court que le troisième. Les quatre onglets « sont fort longs, peu crochus, pointus, et à peu près d'une égale grandeur; « les pieds de derrière ont cinq doigts, dont les trois intermédiaires sont « presque également longs, et les deux extérieurs beaucoup plus courts; les « onglets en sont moins grands, et les deux extérieurs les plus petits. Sa « queue, sans être fort longue, est grosse et se termine en pointe. Les deux « *myrmécophages* de Séba, tome Ier, planche XXXVII, fig. 2, et planche XL, « fig. 1, sont certainement les mêmes et ne diffèrent entre eux que par la « couleur; la figure en est fort bonne. C'est une espèce particulière tout à « fait différente du tamanduaguacu de Marcgrave, ou tamanoir de M. de « Buffon. »

On croirait, après la lecture de ce passage, que je me suis trompé au sujet de cet animal, donné par Séba, planche XXXVII, n° 2. Cependant j'ai dit précisément, volume III, page 129, ce que dit ici M. Wosmaër. Voici comme

a. *Description d'un grand écureuil volant.*

1. Volume III, page 132.

je me suis exprimé : *L'animal que Séba désigne par le nom de* tamandua, myrmécophage d'Amérique, tome Ier, p. 60, *et dont il donne la figure*, planche XXXVII, n° 2, *ne peut se rapporter à aucun des trois dont il est ici question*. Or les trois animaux d'Amérique dont j'ai parlé, sont le tamanoir, le tamandua et le petit fourmillier ; donc tout ce que dit ici M. Wosmaër ne fait rien contre ce que j'ai avancé, puisque ce que j'ai avancé se réduit à ce que le tamanoir, le tamandua et le fourmillier ne se trouvent qu'en Amérique, et non dans l'ancien continent. Cela est si positif que M. Wosmaër ne peut rien y opposer. Si le *myrmécophage* de Séba, planche XXXVII, fig. 2, se trouve en Afrique, cela prouve seulement que Séba s'est trompé en l'appelant myrmécophage d'*Amérique ;* mais cela ne prouve rien contre ce que j'ai avancé, et je persiste, avec toute raison, à soutenir que le tamanoir, le tamandua et le fourmillier, ne se trouvent qu'en Amérique et point en Afrique [1].

PACHYDERMES.

DE L'ÉLÉPHANT. *

Je donne ici la description d'un éléphant qui était à la foire Saint-Germain en 1773 : c'était une femelle qui avait six pieds sept pouces trois lignes de longueur, cinq pieds sept pouces de hauteur, et qui n'était âgée que de trois ans neuf mois. Ses dents n'étaient pas encore toutes venues, et ses défenses n'avaient que six pouces six lignes de longueur. La tête était très-grosse, l'œil fort petit, l'iris d'un brun foncé. La masse de son corps, informe et ramassée, paraissait varier à chaque mouvement, en sorte que cet animal semble être plus difforme dans le premier âge que quand il est adulte ; la peau était fort brune, avec des rides et des plis assez fréquents ; les deux mamelles, avec des mamelons apparents, sont placées dans l'intervalle des deux jambes de devant.

Il nous a paru, en comparant le mâle et la femelle que nous avons tous deux vus, le premier en 1771, et l'autre en 1773, qu'en général la femelle a les formes plus grosses et plus charnues que le mâle, au point qu'il ne serait pas possible de s'y tromper : seulement elle a les oreilles plus petites [2],

1. Cela est très-vrai ; mais l'animal, dont parle ici Wosmaër, n'est ni le *tamandua*, ni le *fourmillier*, ni le *tamanoir :* c'est le *cochon de terre*, l'*oryctérope du Cap*. (Voyez la nomenclature de la page 428.)

* Voyez la nomenclature et le *nota* de la page 173 du IIIe volume.

2. *Les oreilles plus petites :* très-probablement la femelle était de l'espèce d'Asie, et le mâle de l'espèce d'Afrique. (Voyez la note de la page 187 du IIIe volume.)

à proportion, que le mâle ; mais le corps paraissait plus renflé, la tête plus grosse et les membres plus arrondis.

Dans l'espèce de l'éléphant, comme dans toutes les autres espèces de la nature, la femelle est plus douce que le mâle : celle-ci était même caressante pour les gens qu'elle ne connaissait pas, au lieu que l'éléphant mâle est souvent redoutable. Celui que nous avons vu en 1771 était plus fier, plus indifférent et beaucoup moins traitable que cette femelle. C'est d'après ce mâle que M. de Sève a dessiné la trompe et l'extrémité de la verge. Dans l'état de repos cette partie ne paraît point du tout à l'extérieur ; le ventre semble être absolument uni, et ce n'est que dans le moment où l'animal veut uriner que l'extrémité sort du fourreau. Cet éléphant mâle, quoique presque aussi jeune que la femelle, était, comme je viens de le dire, bien plus difficile à gouverner ; il cherchait même à saisir avec sa trompe les gens qui l'approchaient de près, et il a souvent arraché les poches et les basques de l'habit des curieux. Ses maîtres mêmes étaient obligés de prendre avec lui des précautions, au lieu que la femelle semblait obéir avec complaisance. Le seul moment où on l'a vue marquer de l'humeur a été celui de son emballage dans son caisson de voyage : lorsqu'on voulut la faire entrer dans ce caisson elle refusa d'avancer, et ce ne fut qu'à force de contrainte et de coups de poinçon dont on la piquait par derrière qu'on la força d'entrer dans cette espèce de cage qui servait alors à la transporter de ville en ville. Irritée des mauvais traitements qu'elle venait d'essuyer, et ne pouvant se retourner dans cette prison étroite, elle prit le seul moyen qu'elle avait de se venger, ce fut de remplir sa trompe et de jeter le volume d'un seau d'eau au visage et sur le corps de celui qui l'avait le plus harcelée.

Au reste, on a représenté la trompe vue par-dessous, pour en faire mieux connaître la structure extérieure et la flexibilité.

J'ai dit dans l'histoire naturelle de l'éléphant, volume III, pages 203 et suivantes, qu'on pouvait présumer que ces animaux ne s'accouplaient pas à la manière des autres quadrupèdes [1], parce que la position relative des parties génitales dans les individus des deux sexes paraît exiger que la femelle se renverse sur le dos pour recevoir le mâle. Cette conjecture, qui me paraissait plausible, ne se trouve pas vraie, car je crois qu'on doit ajouter foi à ce que je vais rapporter d'après un témoin oculaire.

M. Marcel Bles, seigneur de Moërgestel, écrit de Bois-le-Duc dans les termes suivants :

« Ayant trouvé dans le bel ouvrage de M. le comte de Buffon qu'il s'est « trompé touchant l'accouplement des éléphants, je puis dire qu'il y a « plusieurs endroits en Asie et en Afrique où ces animaux se tiennent tou-

1. Voyez la note de la page 184 du IIIe volume.

« jours dans les bois écartés et presque inaccessibles, surtout dans le « temps qu'ils sont en chaleur, mais que dans l'île de Ceylan, où j'ai « demeuré douze ans, le terrain étant partout habité, ils ne peuvent pas se « cacher si bien ; et que les ayant constamment observés, j'ai vu que la « partie naturelle de la femelle se trouve en effet placée presque sous le « milieu du ventre, ce qui ferait croire, comme le dit M. de Buffon, que les « mâles ne peuvent la couvrir à la façon des autres quadrupèdes; cependant il n'y a qu'une légère différence de situation : j'ai vu, lorsqu'ils « veulent s'accoupler, que la femelle se courbe la tête et le cou, et appuie « les deux pieds et le devant du corps, également courbés, sur la racine « d'un arbre, comme si elle se prosternait par terre, les deux pieds de der- « rière restant debout et la croupe en haut, ce qui donne aux mâles la faci- « lité de la couvrir et d'en user comme les autres quadrupèdes. Je puis dire « aussi que les femelles portent leurs petits neuf mois ou environ. Au reste, « il est vrai que les éléphants ne s'accouplent point lorsqu'ils ne sont pas « libres. On enchaîne fortement les mâles, quand ils sont en rut, pendant « quatre à cinq semaines; alors on voit parfois sortir de leurs parties natu- « relles une grande abondance de sperme, et ils sont si furieux pendant ces « quatre ou cinq semaines, que leurs cornacs ou gouverneurs ne peuvent « les approcher sans danger. On a une annonce infaillible du temps où ils « entrent en chaleur, car quelques jours avant ce temps on voit couler une « liqueur huileuse qui leur sort d'un petit trou qu'ils ont à chaque côté de « la tête. Il arrive quelquefois que la femelle, qu'on garde à l'écurie dans ce « temps, s'échappe et va joindre dans les bois les éléphants sauvages; mais « quelques jours après son cornac va la chercher, et l'appelle par son nom « tant de fois qu'à la fin elle arrive, se soumet avec docilité, et se laisse « conduire et renfermer : et c'est dans ce cas où l'on a vu que la femelle « fait son petit à peu près au bout de neuf mois. »

Il me paraît qu'on ne peut guère douter de la première observation sur la manière de s'accoupler des éléphants, puisque M. Marcel Bles assure l'avoir vu ; mais je crois qu'on doit suspendre son jugement sur la seconde observation touchant la durée de la gestation, qu'il dit n'être que de neuf mois, tandis que tous les voyageurs assurent qu'il passe pour constant que la femelle de l'éléphant porte deux ans.[1]

DE L'ÉLÉPHANT, DE L'HIPPOPOTAME ET DU CHAMEAU.

J'ai rapporté, dans l'article précédent, l'extrait d'une lettre de M. Marcel Bles, seigneur de Moërgestel, au sujet de l'accouplement des éléphants, et il a eu la bonté de m'en écrire une autre le 25 janvier 1776,

1. Voyez la note 1 de la page 180 du IIIe volume.

dans laquelle il me donne connaissance de quelques faits que je crois devoir rapporter ici.

Les Hollandais de Ceylan, dit M. Bles, ont toujours un certain nombre d'éléphants en réserve pour attendre l'arrivée des marchands du continent de l'Inde, qui y viennent acheter ces animaux dans la vue de les revendre ensuite aux princes indiens; souvent il s'en trouve qui ne sont pas assez bien conditionnés, et que ces marchands ne peuvent vendre; ces éléphants, défectueux et rebutés, restent à leur maître pendant nombre d'années, et l'on s'en sert pour la chasse des éléphants sauvages. Quelquefois il arrive, soit par la négligence des gardiens, soit autrement, que la femelle, lorsqu'elle entre en chaleur, dénoue et rompt pendant la nuit les cordes avec lesquelles elle est toujours attachée par les pieds; alors elle s'enfuit dans les forêts, y cherche les éléphants sauvages, s'accouple et devient pleine; les gardiens vont la chercher partout dans les bois en l'appelant par son nom; elle revient dès lors sans contrainte, et se laisse ramener tranquillement à son étable; c'est ainsi qu'on a reconnu que quelques femelles ont produit leur petit neuf mois après leur fuite : en sorte qu'il est plus que probable que la durée de la gestation n'est en effet que de neuf mois. La hauteur d'un éléphant nouveau-né n'est guère que de trois pieds du Rhin : il croît jusqu'à l'âge de seize à vingt ans, et peut vivre soixante-dix, quatre-vingts et même cent ans.

Le même M. Bles dit qu'il n'a jamais vu, pendant un séjour de onze années qu'il a fait à Ceylan, que la femelle ait produit plus d'un petit à la fois. Dans les grandes chasses qu'on fait tous les ans dans cette île, auxquelles il a assisté plusieurs fois, il en a vu souvent prendre quarante à cinquante parmi lesquels il y avait des éléphants tout jeunes, et il dit qu'on ne pouvait pas reconnaître quelles étaient les mères de chacun de ces petits éléphants, car tous ces jeunes animaux paraissent faire mense commune; ils tettent indistinctement celles des femelles de toute la troupe qui ont du lait, soit qu'elles aient elles-mêmes un petit en propre, soit qu'elles n'en aient point.

M. Marcel Bles a vu prendre les éléphants de trois manières différentes : ils vont ordinairement en troupes séparées, quelquefois à une lieue de distance l'une de l'autre; la première manière de les prendre est de les entourer par un attroupement de quatre ou cinq cents hommes, qui resserrant toujours ces animaux de plus près en les épouvantant par des cris, des pétards, des tambours et des torches allumées, les forcent à entrer dans une espèce de parc entouré de fortes palissades dont on ferme ensuite l'ouverture pour qu'ils n'en puissent sortir.

La seconde manière de les chasser ne demande pas un si grand appareil; il suffit d'un certain nombre d'hommes lestes et agiles à la course, qui vont les chercher dans les bois; ils ne s'attaquent qu'aux plus petites

troupes d'éléphants, qu'ils agacent et inquiètent au point de les mettre en fuite; ils les suivent aisément à la course, et leur jettent un ou deux lacs de cordes très-fortes aux jambes de derrière; ils tiennent toujours le bout de ces cordes jusqu'à ce qu'ils trouvent l'occasion favorable de l'entortiller autour d'un arbre; et lorsqu'ils parviennent à arrêter ainsi un éléphant sauvage dans sa course, ils amènent à l'instant deux éléphants privés, auxquels ils attachent l'éléphant sauvage, et, s'il se mutine, ils ordonnent aux deux apprivoisés de le battre avec leur trompe jusqu'à ce qu'il soit comme étourdi, et enfin ils le conduisent au lieu de sa destination.

La troisième manière de prendre les éléphants est de mener quelques femelles apprivoisées dans les forêts : elles ne manquent guère d'attirer quelqu'un des éléphants sauvages et de les séparer de leur troupe; alors une partie des chasseurs attaque le reste de cette troupe pour lui faire prendre la fuite, tandis que les autres chasseurs se rendent maîtres de cet éléphant sauvage isolé, l'attachent avec deux femelles, et l'amènent ainsi jusqu'à l'étable ou jusqu'au parc où on veut le garder.

Les éléphants, dans l'état de liberté, vivent dans une espèce de société durable; chaque bande ou troupe reste séparée, et n'a aucun commerce avec d'autres troupes, et même ils paraissent s'entre-éviter très-soigneusement.

Lorsqu'une de ces troupes se met en marche pour voyager ou changer de domicile, ceux des mâles qui ont les défenses les plus grosses et les plus longues marchent à la tête, et s'ils rencontrent dans leur route une rivière un peu profonde, ils la passent les premiers à la nage, et paraissent sonder le terrain du rivage opposé; ils donnent alors un signal par un son de leur trompe, et dès lors la troupe avertie entre dans la rivière, et, nageant en file, les éléphants adultes transportent leurs petits en se les donnant, pour ainsi dire, de main en main; après quoi tous les autres les suivent et arrivent au rivage, où les premiers les attendent.

Une autre singularité remarquable, c'est que, quoiqu'ils se tiennent toujours par troupes, on trouve cependant de temps en temps des éléphants séparés et errant seuls et éloignés des autres, et qui ne sont jamais admis dans aucune compagnie, comme s'ils étaient bannis de toute société. Ces éléphants solitaires ou réprouvés sont très-méchants; ils attaquent souvent les hommes et les tuent, et tandis que sur le moindre mouvement, et à la vue de l'homme (pourvu qu'il ne se fasse pas avec trop de précipitation), une troupe entière d'éléphants s'éloignera, ces éléphants solitaires l'attendent non-seulement de pied ferme, mais même l'attaquent avec fureur, en sorte qu'on est obligé de les tuer à coups de fusil. On n'a jamais rencontré deux de ces éléphants farouches ensemble; ils vivent seuls et sont tous mâles, et l'on ignore s'ils recherchent les femelles, car on ne les a jamais vus les suivre ou les accompagner.

Une autre observation assez intéressante, c'est que dans toutes les chasses auxquelles M. Marcel Bles a assisté, et parmi des milliers d'éléphants qu'il dit avoir vus dans l'île de Ceylan, à peine en a-t-il trouvé un sur dix qui fût armé de grosses et grandes défenses; et quoique ces éléphants aient autant de force et de vigueur que les autres, ils n'ont néanmoins que de petites défenses, minces et obtuses, qui ne parviennent jamais qu'à la longueur d'un pied à peu près, et on ne peut, dit-il, guère voir avant l'âge de douze à quatorze ans si leurs défenses deviendront longues, ou si elles resteront à ces petites dimensions.

Le même M. Marcel Bles m'a écrit en dernier lieu qu'un particulier, homme très-instruit, établi depuis longtemps dans l'intérieur de l'île de Ceylan, l'avait assuré qu'il existe dans cette île une petite race d'éléphants qui ne deviennent jamais plus gros qu'une génisse; la même chose lui a été dite par plusieurs autres personnes dignes de foi; il est vrai, ajoute-t-il, qu'on ne voit pas souvent ces petits éléphants, dont l'espèce ou la race est bien plus rare que celle des autres; la longueur de leur trompe est proportionnée à leur petite taille; ils ont plus de poil que les autres éléphants, ils sont aussi plus sauvages, et au moindre bruit s'enfuient dans l'épaisseur des bois.

Les éléphants, dont nous sommes actuellement obligés d'aller étudier les mœurs à Ceylan ou dans les autres climats les plus chauds de la terre, ont autrefois existé dans les zones aujourd'hui tempérées, et même dans les zones froides : leurs ossements[1] trouvés en Russie, en Sibérie, Pologne, Allemagne, France, Italie, etc., démontrent leur ancienne existence dans tous les climats de la terre, et leur retraite successive vers les contrées les plus chaudes du globe, à mesure qu'il s'est refroidi; nous pouvons en donner un nouvel exemple. M. le prince de Porentrui, évêque de Bâle, a eu la bonté de m'envoyer une dent molaire et plusieurs autres ossements d'un squelette d'éléphant trouvé dans les terres de sa principauté, à une très-médiocre profondeur. Voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire en date du 15 mai de cette année 1780 :

« A six cents pas de Porentrui, sur la gauche d'un grand chemin que je « viens de faire construire pour communiquer avec Béfort, en excavant le « flanc méridional de la montagne, l'on découvrit l'été dernier, à quelques « pieds de profondeur, la plus grande partie du squelette d'un très-gros « animal. Sur le rapport qui m'en fut fait, je me transportai moi-même sur « le lieu, et je vis que les ouvriers avaient déjà brisé plusieurs pièces de ce « squelette, et qu'on en avait enlevé quelques-unes des plus curieuses, « entre autres la plus grande partie d'une très-grosse défense qui avait près « de cinq pouces de diamètre à la racine, sur plus de trois pieds de lon- « gueur, ce qui fit juger que ce ne pouvait être que le squelette d'un élé-

1. Il s'agit ici des *ossements*, des restes *fossiles* du *mammouth*. (Voyez mes notes sur les *Époques de la nature.*)

« phant. Je vous avouerai, Monsieur, que, n'étant pas naturaliste, j'eus « peine à me persuader que cela fût; je remarquai cependant de très-gros « os, et particulièrement celui de l'omoplate, que je fis déterrer; j'observai « que le corps de l'animal, quel qu'il fût, était partie dans un rocher, « partie en un sac de terre, dans l'anfractuosité de deux rochers; que ce « qui était dans le rocher était pétrifié, mais que ce qui était dans la terre « était une substance moins dure qne ne le sont ordinairement de pareils « os. L'on m'apporta un morceau de cette défense que l'on avait brisée en « la tirant de cette terre où elle était devenue mollasse; l'enveloppe exté- « rieure ressemblait assez à l'ivoire; l'intérieur était blanchâtre et comme « savonneux : on en brûla une parcelle, et ensuite une autre parcelle d'une « véritable défense d'éléphant : elles donnèrent l'une et l'autre une huile « d'une odeur à peu près pareille. Tous les morceaux de cette première « défense, ayant été exposés quelque temps à l'air, sont tombés insensible- « ment en poussière.

« Il m'est resté un morceau de la mâchoire pétrifiée, avec quelques-unes « des petites dents : je les fis voir à M. Robert, géographe ordinaire de Sa « Majesté, qui m'ayant témoigné que ce morceau d'histoire naturelle ne « déparerait pas la belle collection que vous avez dans le Jardin du Roi, « je lui dis qu'il pouvait vous l'offrir de ma part, et j'ai l'honneur de vous « l'envoyer. »

J'ai reçu en effet ce morceau, et je ne puis qu'en témoigner ma respectueuse reconnaissance à ce prince, ami des lettres et de ceux qui les cultivent : c'est réellement une très-grosse dent molaire d'éléphant, beaucoup plus grande qu'aucune de celles des éléphants vivants aujourd'hui. Si l'on rapproche de cette découverte toutes celles que nous avons rapportées de squelettes d'éléphants trouvés en terre en différentes parties de l'Europe, et dont la note ci-jointe, que nous communique M. l'abbé Bexon, indique encore un plus grand nombre[a], on demeurera bien convaincu qu'il fut un

a. Tentzel (Wilhelm. Ernest.) *Epistola de sceleto elephantino Tonnæ nuper effosso.* Gotting, 1696, in-4°, *germanicè.* (*Ext. in Phil. Transact.*, vol. XIX, n° 234, page 757). — Klein, *De dentibus elephantinis : ad calcem Miss.* 2, *de piscib.*, page 29 et 32. — Marsigl. *Danub.*, t. II, page 31, tab. 30. — Rzaczynski, *Hist. nat. Polon.*, t. I, p. 1. — *Epist.* Basil. Tatischau ad Eric. Benzel. *in Act. litt. Suec.* ann. 1715, page 36. — Beyschlag (Jo. Frid.) *Dissertatio de Ebore fossili Suevico-hallensi.* Halæ Magdeburgicæ, 1734, in-4°. — Scaramucci (Jo. Bapt.) *Meditationes familiares ad Antonium Magliabechium de sceleto elephantino.* Urbini, 1697, in-12. — Wedellii (Georg. Wolfg.) *Programma de unicornu et ebore fossili.* Jenæ, 1699, in-4°. — Hartenfels (Georg. Christ. Petr.) *Elephantographia curiosa...* part. III, cap. VIII. *De ebore fossili.* Erfurti, 1715, in-4°. — Transact. philosoph., vol. XLIII, page 331. *Extraordinari fossil toot of an elephant*, vol. XL, n° 446, page 124. *Letter... upon mammoth's bones du gup in Siberia*, vol. XLVIII, page 626. *Bones an elephant found at Leysdown in the Island of Sheppey*, vol. XXXV, n°s 403 et 404. — *Epit.* Transact. philos. V, *b*, page 104 et seq. — *Acta Hafniens.*, vol. I, obser. XLVI. — *Misc. curios.* Déc. III, ann. 7, 8, 1699, 1700, page 294, obs. 175 : *De ebore fossili, et sceleto elephantis in collo sabuloso reperto.* — Déc. II, ann. 7, 1688, p. 446, obs. 234 : *De ossibus elephantum repertis*, etc.

temps où notre Europe fut la patrie des éléphants, ainsi que l'Asie septentrionale, où leurs dépouilles se trouvent en si grande quantité. Il dut en être de même des rhinocéros, des hippopotames et des chameaux; on peut remarquer entre les *argalis* ou petites figures de fonte, tirées des anciens tombeaux trouvés en Sibérie, celles de l'hippopotame et du chameau [a] : ce qui prouve que ces animaux, qui sont actuellement inconnus dans cette contrée, y subsistaient autrefois; l'hippopotame surtout a dû s'en retirer le premier, et presque en même temps que l'éléphant; et le chameau, quoique moins étranger aux pays tempérés ou froids, n'est cependant plus connu dans ce pays de Sibérie que par les monuments dont on vient de parler : on peut le prouver par le témoignage des voyageurs récents.

« Les Russes, disent-ils, pensèrent que les chameaux seraient plus « propres que d'autres animaux au transport des vivres de leurs caravanes « dans les déserts de la Sibérie méridionale; ils firent en conséquence venir « à Jakutzk un chameau pour essayer son service; les habitants du pays « le regardèrent comme un monstre, qui les effraya beaucoup. La petite- « vérole commençait à faire des ravages dans leurs bourgades; les Jakutes « s'imaginèrent que le chameau en était la cause..... et on fut obligé de le « renvoyer; il mourut même dans son retour, et l'on jugea avec fonde- « ment que ce pays était trop froid pour qu'il pût y subsister, et encore « moins y multiplier. »

Il faut donc que ces figures du chameau et de l'hippopotame aient été faites en ce pays dans un temps où on y avait encore quelque connaissance et quelque souvenir de ces animaux. Cependant nous remarquerons, à l'égard des chameaux, qu'ils pouvaient être connus des anciens Jakutes, car M. Guldenstaëdt assure [b] qu'ils sont actuellement en nombre dans les gouvernements d'Astracan et d'Orembourg, aussi bien que dans quelques parties de la Sibérie méridionale, et que les Kalmouks et les Cosaques ont même l'art d'en travailler le poil. Il se pourrait donc, absolument parlant, que les Jakutes eussent pris connaissance du chameau dans leurs voyages au midi de la Sibérie; mais, pour l'hippopotame, nulle supposition ne peut en rendre la connaissance possible à ce peuple : et dès lors on ne peut rapporter qu'au refroidissement successif de la terre l'ancienne existence de ces animaux, ainsi que des éléphants, dans cette contrée du Nord, et leurs migrations forcées dans celles du Midi [1].

Après avoir livré à l'impression les feuilles précédentes, j'ai reçu un dessin fait aux Indes d'un jeune éléphant tetant sa mère [2] : c'est à la préve-

a. Voyez ces figures gravées dans l'*Histoire générale des voyages*, t. XVIII, p. 171.

b. Discours sur les productions de la Russie.

1. Voyez la V[e] *Époque de la nature* (*lorsque les éléphants et les autres animaux du midi ont habité les terres du nord*), et mes notes sur cette *époque*.

2. Voyez cette figure, très-exacte, dans le VI[e] volume des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, planche II.

nante honnêteté de M. Gentil, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, qui a demeuré vingt-huit ans au Bengale, que je dois ce dessin et la connaissance d'un fait dont je doutais. Le petit éléphant ne tette pas par la trompe, mais par la gueule, comme les autres animaux [1] : M. Gentil en a été souvent témoin, et le dessin a été fait sous ses yeux.

DU RHINOCÉROS. *

Nous avons vu un second rhinocéros nouvellement arrivé à la ménagerie du Roi. Au mois de septembre 1770 il n'était âgé que de trois mois, si l'on en croit les gens qui l'avaient amené ; mais je suis persuadé qu'il avait au moins deux ou trois ans, car son corps, y compris la tête, avait déjà huit pieds deux pouces de longueur sur cinq pieds six pouces de hauteur et huit pieds deux pouces de circonférence. Observé un an après, son corps s'était allongé de sept pouces : en sorte qu'il avait, le 28 août 1771, huit pieds neuf pouces, y compris la longueur de la tête ; cinq pieds neuf pouces de hauteur, et huit pieds neuf pouces de circonférence. Observé deux ans après, le 12 août 1772, la longueur de son corps, y compris la tête, était de neuf pieds quatre pouces ; la plus grande hauteur, qui était celle du train de derrière, de six pieds quatre pouces, et la hauteur du train de devant était de cinq pieds onze pouces seulement. Sa peau avait la couleur et la même apparence que l'écorce d'un vieil orme, tachetée en certains endroits de noir et de gris, et, dans d'autres, repliée en sillons profonds qui formaient des espèces d'écailles. Il n'avait qu'une corne de couleur brune, d'une substance ferme et dure. Les yeux sont petits et saillants, les oreilles larges et assez ressemblantes à celles de l'âne. Le dos, qui est creux, semble être couvert d'une selle naturelle, les jambes sont courtes et très-grosses, les pieds arrondis par derrière, avec des sabots par devant, divisés en trois parties. La queue est assez semblable à celle du bœuf, et garnie de poils noirs à son extrémité. La verge s'allonge sur les testicules, et s'élève pour l'écoulement de l'urine que l'animal pousse assez loin de lui, et cette partie paraît fort petite relativement à la grosseur du corps ; elle est d'ailleurs très-remarquable par son extrémité, qui forme une cavité comme l'embouchure d'une trompette ; le fourreau ou l'étui dont elle sort est une partie charnue d'une chair vermeille semblable à celle de la verge ; et cette même partie charnue, qui forme le premier étui, sort d'un second fourreau pris dans la peau comme dans les autres animaux ; sa langue est dure et rude au point d'écorcher ce qu'il lèche : aussi mange-t-il de grosses

1. Voyez la note de la page 201 du IIIe volume.

* Voyez la nomenclature de la page 219 du IIIe volume.

épines sans en ressentir de douleur. Il lui faut environ cent soixante livres de nourriture par jour; les Indiens et les Africains, et surtout les Hottentots, en trouvent la chair bonne à manger. Cet animal peut devenir domestique en l'élevant fort jeune, et il produirait dans l'état de domesticité plus aisément que l'éléphant.

« Je n'ai jamais pu concevoir (dit avec raison M. P. [1]), pourquoi on a « laissé en Asie le rhinocéros dans son état sauvage, sans l'employer à « aucun usage, tandis qu'il est soumis en Abyssinie, et y sert à porter des « fardeaux [a].

« M. de Buffon, dit M. le chevalier Bruce, a conjecturé qu'il y avait au « centre de l'Afrique des rhinocéros à deux cornes; cette conjecture s'est « vérifiée. En effet, tous les rhinocéros que j'ai vus en Abyssinie ont deux « cornes; la première, c'est-à-dire la plus proche du nez, est de la forme « ordinaire : la seconde, plus tranchante à la pointe, est toujours plus « courte que la première; toutes deux naissent en même temps, mais la « première croît plus vite que l'autre et la surpasse en grandeur non-seule- « ment pendant tout le temps de l'accroissement, mais pendant toute la « vie de l'animal [b]. »

D'autre part, M. Allamand, très-habile naturaliste, écrit à M. Daubenton, par une lettre datée de Leyde le 31 octobre 1766, dans les termes suivants :

« Je me rappelle une chose qu'a dite M. Parsons dans un passage cité par « M. de Buffon. Il soupçonne que les rhinocéros d'Asie n'ont qu'une corne, « et que ceux du cap de Bonne-Espérance en ont deux : je soupçonnerais « tout le contraire. J'ai reçu de Bengale et d'autres endroits de l'Inde des « têtes de rhinocéros toujours à doubles cornes, et toutes celles qui me « sont venues du Cap n'en avaient qu'une [2]. »

Ceci paraît prouver ce que nous avons déjà dit, que ces rhinocéros à doubles cornes forment une variété dans l'espèce, une race particulière, mais qui se trouve également en Asie et en Afrique [3].

DU RHINOCÉROS (*suite*).

(Par M. le professeur Allamand.)

« M. de Buffon a très-bien décrit le rhinocéros d'Asie, et il en a donné « une figure qui est fort exacte; il n'avait aucune raison de soupçonner « que le rhinocéros d'Afrique en différât; aucune relation n'a insinué que « ces animaux ne fussent pas précisément semblables dans tous les lieux où

a. Défense des *Recherches sur les Américains*, p. 95.
b. Note communiquée par M. le chevalier Bruce, à M. de Buffon.

1. Paw.
2. C'est une erreur qu'Allamand lui-même va bientôt corriger. (Voyez l'addition suivante.)
3. Voyez la nomenclature et le *nota* de la page 219 du IIIe volume.

« ils se trouvent; il y a cependant une très-grande différence entre eux : ce « qui frappe le plus quand on voit un rhinocéros, tel que celui que M. de « Buffon a décrit, ce sont les énormes plis de sa peau qui partagent si singu- « lièrement son corps, et qui ont fait croire, à ceux qui ne l'ont aperçu que « de loin, qu'il était tout couvert de boucliers. Ces plis ne se font point « remarquer dans le rhinocéros d'Afrique, et sa peau paraît tout unie; si « l'on compare la figure que j'en donne avec celle qu'en a donnée M. de « Buffon, et qu'on fasse abstraction de la tête, on ne dirait pas qu'elles « représentent deux animaux de la même espèce. C'est encore à M. le capi- « taine Gordon que l'on doit la connaissance de la véritable figure de ce « rhinocéros d'Afrique, et l'on verra dans la suite que l'histoire naturelle « lui a bien d'autres obligations : voici le précis de quelques remarques « qu'il a ajoutées au dessin qu'il m'en a envoyé.

« Le rhinocéros est nommé *nabal* par les Hottentots qui prononcent la « première syllabe de ce mot avec un claquement de langue, qu'on ne sau- « rait exprimer par l'écriture. Le premier coup d'œil qu'on jette sur lui « fait d'abord penser à l'hippopotame, dont il diffère cependant très-fort par « la tête; il n'a pas non plus la peau aussi épaisse, et il n'est pas aussi diffi- « cile de la percer qu'on le prétend. M. Gordon en a tué un à la distance « de cent dix-huit pas avec une balle de dix à la livre; et pendant le voyage « qu'il a fait dans l'intérieur du pays avec M. le gouverneur de Plettenberg, « on en a tué une douzaine, ce qui fait voir que ces animaux ne sont point « à l'épreuve des coups de fusil. Je crois cependant que ceux d'Asie ne pour- « raient pas être facilement percés, au moins j'en ai porté ce jugement en « examinant la peau de celui dont M. de Buffon a donné la figure, et que « j'ai eu occasion de voir ici.

« Les rhinocéros d'Afrique ont tout le corps couvert de ces incrustations « en forme de galles ou tubérosités qui se voient sur ceux d'Asie, avec « cette différence, qu'en ceux-ci elles ne sont pas parsemées également « partout; il y en a moins sur le milieu du corps, et il n'y en a point à l'ex- « trémité des jambes : quant aux plis de la peau, comme je l'ai dit, ils sont « peu remarquables. M. Gordon soupçonne qu'ils ne sont produits que par « les mouvements que se donnent ces animaux, et ce qui semblerait confir- « mer cette conjecture, c'est la peau bourrée d'un jeune rhinocéros, de la « longueur de cinq pieds, que nous avons ici, où il ne paraît aucun pli; les « adultes en ont un à l'aine, profond de trois pouces, un autre derrière « l'épaule d'un pouce de profondeur, un derrière les oreilles mais peu con- « sidérable, quatre petits devant la poitrine, et deux au-dessus du talon; ceux « qui se font remarquer le plus, et qui ne se trouvent point sur ceux d'Asie, « sont au nombre de neuf sur les côtes, dont le plus profond ne l'est que « d'un demi-pouce; autour des yeux ils ont plusieurs rides, qui ne peuvent « pas passer pour des plis.

« Tous ceux que M. Gordon a vus, jeunes et vieux, avaient deux cornes, « et s'il y en a en Afrique qui n'en aient qu'une, ils sont inconnus aux « habitants du cap de Bonne-Espérance; ainsi j'ai été dans l'erreur quand « j'ai écrit à M. Daubenton que j'avais raison de soupçonner que les rhino- « céros d'Asie avaient deux cornes, pendant que ceux du Cap n'en ont « qu'une[1] : j'avais reçu de ce dernier endroit des têtes à une seule corne, et « des Indes des têtes à deux cornes, mais sans aucune notice du lieu où « avaient habité ces animaux. Depuis, il m'est arrivé souvent de recevoir « des Indes des productions du Cap, et du Cap des curiosités qui y ont été « envoyées des Indes ; c'est là ce qui m'avait jeté dans l'erreur que je dois « rectifier ici. La plus grande de ces cornes est placée sur le nez; celle que « j'ai fait représenter était longue de seize pouces, mais il y en a qui ont huit « à neuf pouces de plus, sans que l'animal soit plus grand.

« Elle est aplatie en dessus et comme usée en labourant la terre; la se- « conde corne avait sa base à un demi-pouce au-dessous de la première, et « elle était longue de huit pouces; l'une et l'autre sont uniquement adhé- « rentes à la peau et placées sur une éminence unie qui est au-devant de la « tête; en les tirant fortement en arrière on peut les ébranler, ce qui me « fait un peu douter de ce que dit Kolbe des prodigieux effets que le rhino- « céros produit; si on l'en croit, il déracine avec sa corne les arbres, il « enlève les pierres qui s'opposent à son passage et les jette derrière lui fort « haut à une grande distance et avec un très-grand bruit; en un mot, il « abat tous les corps sur lesquels elle peut avoir quelque prise. Une corne « si peu adhérente et si peu ferme, ne semble guère propre à de si grands « efforts : aussi M. Gordon m'écrit-il que le rhinocéros fait bien autant de « mal avec ses pieds qu'avec sa tête...

« Ce rhinocéros a les yeux plus petits que l'hippopotame; ils ont peu de « blanc; le plus grand diamètre de la prunelle est de huit lignes, et l'ouver- « ture des paupières est d'un pouce; ils sont situés aux côtés de la tête, « presque à égale distance de la bouche et des oreilles; ainsi cette situation « des yeux démontre la fausseté de l'opinion de Kolbe, qui dit que le rhino- « céros ne peut voir de côté, et qu'il n'aperçoit que les objets qui sont en « droite ligne devant lui. Il aurait peine à voir de cette dernière manière, si « ses yeux ne s'élevaient pas un peu au-dessus des rides qui les environnent. « Il paraît cependant qu'il se fie plus à son odorat et à son ouïe qu'à sa « vue, aussi a-t-il les naseaux fort ouverts et longs de deux pouces et demi; « ses oreilles ont neuf pouces en longueur, et leur contour est de deux « pieds; leur bord extérieur est garni de poils rudes, longs de deux pouces « et demi, mais il n'y en a point en dedans.

« Sa couleur est d'un brun obscur, qui devient couleur de chair sous le

1. Voyez la note 2 de la page 445.

« ventre et dans les plis; mais comme il se vautre fréquemment dans la « boue, il paraît avoir la couleur de la terre sur laquelle il se trouve; il a sur « le corps quelques poils noirs, mais très-clair-semés, entre les tubérosités « de sa peau et au-dessus des yeux.

« Il a vingt-huit dents en tout[1]; savoir : six molaires à chaque côté des « deux mâchoires, et deux incisives en haut et en bas. Les dents d'en haut « semblent être un peu plus avancées, de manière qu'elles recouvrent celles « de dessous, lorsque la gueule est fermée; la lèvre supérieure n'avance que « d'un pouce au delà de l'inférieure. M. Gordon n'a pas eu occasion de voir « s'il la peut allonger et s'en servir pour saisir ce qu'il veut approcher de sa « gueule.

« Sa queue a environ un pied et demi de longueur; son extrémité est gar- « nie de quelques poils, longs de deux pouces, qui partent de chaque côté, « comme de deux espèces de coutures; cette queue est ronde par-dessus et « un peu aplatie en dessous.

« Les pieds ont trois doigts munis d'ongles ou plutôt de sabots; la longueur « des pieds de devant égale leur largeur, mais ceux de derrière sont un peu « allongés; j'en donnerai les dimensions à la fin de cet article. Il y a sous la « plante du pied une semelle épaisse et mobile.

« La verge de ce rhinocéros était précisément comme celle qui a été dé- « crite par M. Parsons, terminée par un gland qui a la figure d'une fleur, « et de couleur de chair; sa longueur est de vingt-sept pouces, et à peu près « aux deux tiers de cette longueur elle paraît recourbée en arrière, aussi « dit-on que c'est en arrière que l'animal jette son urine. M. Gordon m'en « a envoyé un dessin fort exact, mais comme il s'accorde parfaitement avec « celui qu'en a donné M. Parsons, *Philosophical Transactions*, n° 470, il « n'est pas nécessaire que je le joigne ici; les testicules sont en dedans du « corps vers les aines, et au-devant de la verge sont situés deux mamelons, « au lieu que dans l'hippopotame ils sont en arrière. Ce dernier animal a « une vésicule du fiel, placée à l'extrémité de son foie, mais le rhinocéros « n'en a point.

« Ces rhinocéros sont actuellement assez avant dans l'intérieur du pays; « pour en trouver, il faut s'avancer à cent cinquante lieues dans les terres « du Cap. On n'en voit guère que deux ou trois ensemble, quelquefois ce- « pendant ils marchent en plus grande compagnie, et en marchant ils « tiennent leur tête baissée comme les cochons; ils courent plus vite qu'un « cheval; le moyen le plus sûr de les éviter est de se tenir sous le vent; car « leur rencontre est dangereuse.

« Ils tournent souvent la tête de côté et d'autre en courant; il semble « qu'ils prennent plaisir à creuser la terre avec leurs cornes; quelquefois

1. Voyez la note 2 de la page 221 du III[e] volume.

« ils y impriment deux sillons par le balancement de leur tête, et alors ils « sautent et courent à droite et à gauche, en dressant leur queue, comme « s'ils avaient des vertiges. Leurs femelles n'ont jamais qu'un petit à la « fois; elles ont aussi deux cornes, et, quant à la grandeur, il y a entre elles « et les mâles la même différence qu'entre les hippopotames des deux sexes, « c'est-à-dire que cette différence n'est pas considérable. Leur cri est un « grognement suivi d'un fort sifflement qui ressemble un peu au son d'une « flûte. On n'entend point parler au Cap de leurs prétendus combats avec « les éléphants [1]. »

« Le rhinocéros, dont j'ai donné la figure, a été tué par M. le capitaine « Gordon près de la source de la rivière *Gamka* ou rivière des Lions.

DE LA MARMOTTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.*

C'est encore à M. Allamand, savant naturaliste et professeur à Leyde, que nous devons la première connaissance de cet animal; M. Pallas l'a indiqué sous le nom de *cavia capensis,* et ensuite M. Wosmaër sous la dénomination de *marmotte bâtarde d'Afrique;* tous deux en donnent la même figure tirée sur la même planche, dont M. Allamand nous avait envoyé une gravure. Il marquait à ce sujet à M. Daubenton :

« Je vous envoie la figure d'une espèce de cabiai (je ne sais par quel « autre nom le désigner) que j'ai reçue du cap de Bonne-Espérance. Il « n'est pas tout à fait aussi bien représenté que je le désirerais; mais comme « j'ai cet animal empaillé dans mon Cabinet, je vous l'enverrai par la pre- « mière occasion si vous souhaitez de le voir. »

1. Voyez la note de la page 229 du III[e] volume.

* *Hyrax capensis* (Herm.). — Le *daman* (Cuv.). — Ordre des *Pachydermes;* genre *Damans* (Cuv.).

Placé longtemps parmi les *rongeurs* à cause de sa très-petite taille, le *daman* est un vrai *pachyderme.* « C'est, dit Cuvier, un rhinocéros en miniature. »

« Il n'est point de quadrupède, dit encore Cuvier, qui prouve mieux que le daman la nécessité de recourir à l'anatomie pour déterminer les véritables rapports des animaux.

« Les colons hollandais du cap de Bonne-Espérance l'ont nommé *blaireau des rochers* (*klip-* « *daassie*); Kolbe, premier auteur qui en ait parlé, a préféré le nom de *marmotte*, adopté « depuis par Wosmaër et par Buffon, qui consacra ensuite celui de *daman.* M. Blumenbach, « qui est cependant un naturaliste rigoureux, l'a encore laissé récemment parmi les *rongeurs.* « M. Pallas, qui l'a décrit le premier méthodiquement, l'a placé dans le genre *Cavia* établi « par Klein pour les *agoutis*, les *cochons d'Inde*, etc. , tout en remarquant qu'il s'en distingue « à l'intérieur par des différences insignes : *insigniter differt.* Jean Hermann proposa ensuite « pour le *daman* l'établissement d'un genre particulier qu'il nomma *hyrax*, et qui fut adopté « par Schreber et par Gmelin, mais qui resta toujours dans l'ordre des *rongeurs*, même dans « mon *Tableau élémentaire des animaux.* Mon objet est de prouver en détail la proposition que « j'ai avancée le premier..... que le *daman* est un vrai *pachyderme,* qu'on doit même, malgré « la petitesse de sa taille, le considérer comme intermédiaire entre les *rhinocéros* et les *tapirs.* » (*Rech. sur les oss. foss.*, t. III, p. 246. — 1834.)

Nous n'avons pas profité de cette offre très-obligeante de M. Allamand, parce que nous avons été informés peu de temps après qu'il était arrivé en Hollande un ou deux de ces animaux vivants, et que nous espérions que quelque naturaliste en ferait une bonne description. En effet, MM. Pallas et Wosmaër ont tous deux décrit cet animal, et je vais donner ici l'extrait de leurs observations.

« Cet animal, dit M. Wosmaër, est connu au cap de Bonne-Espérance « sous le nom de *blaireau des rochers*, vraisemblablement parce qu'il fait « son séjour entre les rochers et dans la terre, comme le blaireau, auquel « néanmoins il ne ressemble point. Il ressemble plus à la marmotte, et « cependant il en diffère... C'est Kolbe qui le premier a parlé de cet animal, « et a dit qu'il ressemble mieux à une marmotte qu'à un blaireau. »

Nous adopterons donc la dénomination de marmotte du Cap, et nous la préférerons à celle de cavia du Cap, parce que l'animal dont il est ici question est très-différent du cavia ou cabiai : 1° par le climat, le cavia ou cabiai étant de l'Amérique méridionale, tandis que celui-ci ne se trouve qu'en Afrique; 2° parce que le nom de cavia est un mot brésilien qui ne doit point être transporté en Afrique, puisqu'il appartient au cavia qui est le vrai cabiai, et au cavia-cobaïa qui est le cochon d'Inde; 3° enfin, parce que le cabiai est un animal qui n'habite que le bord des eaux, qui a des membranes entre les doigts des pieds, tandis que la marmotte du Cap n'habite que les rochers et les terres les plus sèches qu'elle peut creuser avec ses ongles.

« Le premier animal de cette espèce, dit M. Wosmaër, qui ait paru en « Europe a été envoyé à M. le prince d'Orange par M. Tulbagh, et on en « conserve la dépouille dans le Cabinet de ce prince. La couleur de ce pre- « mier animal diffère beaucoup de celle d'un autre qui est arrivé depuis; « il était aussi fort jeune et très-petit; celui que je vais décrire était un « mâle, et il m'a été envoyé par M. Berg-meyer d'Amsterdam... Le genre « de vie de ces animaux, suivant les informations qui m'en ont été données, « est fort triste, dormant souvent pendant la journée. Leur mouvement est « lent et s'exécute par bonds. Mais dans leur état de nature, peut-être est-il « aussi vif que celui des lapins; ils poussent fréquemment des cris de « courte durée, mais aigus et perçants. »

Je remarquerai, en passant, que ce caractère rapproche encore cet animal de la marmotte; car on sait que nos marmottes des Alpes font souvent entendre un sifflet fort aigu.

« On nourrissait en Hollande cette marmotte du Cap, continue M. Wos- « maër, avec du pain et diverses sortes d'herbes potagères. Il est fort « vraisemblable que ces animaux ne portent pas longtemps leurs petits, « qu'ils mettent bas souvent et en grand nombre. La forme de leurs pieds « paraît aussi dénoter qu'ils sont propres à fouir la terre; cet animal

« étant mort à Amsterdam, je le donnai à M. Pallas pour le disséquer.

« Il ressemble beaucoup pour la taille au lapin commun, mais il est plus « gros et plus ramassé : le ventre est surtout fort gros; les yeux sont beaux « et médiocrement grands; les paupières ont en dessous et en dessus quel- « ques petits poils courts et noirs, au-dessus desquels on en voit cinq ou « six aussi noirs, mais longs, qui sortent à peu près du coin de la paupière « antérieure, et retournent en arrière vers la tête. Il y a de pareilles mous- « taches sur la lèvre supérieure vers le milieu du museau.

« Le nez est sans poil, noir, et comme divisé par une fine couture qui « descend jusque sur la lèvre : les narines paraissent comme un cordon « rompu au milieu; sous le museau, vers le gosier et sur les joues on voit « quelques longs poils noirs plus ou moins longs et tous plus raides que « l'autre poil; des poils de même espèce sont semés de distance en distance « sur tout le corps... Le palais de la bouche a huit cannelures ou sillons « profonds; la langue est fort épaisse, passablement longue, garnie de petits « mamelons, et ovale à son extrémité. La mâchoire supérieure a deux dents « fort longues, saillantes au devant du museau, et écartées l'une de l'autre; « elles ont la forme d'un triangle allongé et aplati. Les dents de la mâ- « choire inférieure sont posées au devant du museau, elles sont coupantes, « fort serrées et au nombre de quatre; elles sont assez longues, plates et « larges... Les dents molaires sont assez grosses, quatre en haut et quatre « en bas de chaque côté; on en pourrait compter une cinquième plus petite « que les autres[1]... Cet animal a les jambes de devant fort courtes et cachées « à moitié sous la peau du corps. Les pieds sont nus et ne présentent « qu'une peau noire. Ceux de devant ont quatre doigts, dont trois très- « apparents et celui du milieu le plus long; le quatrième, qui est au côté « extérieur, est beaucoup plus court que les autres, et comme adhérent au « troisième; le bout de ces doigts est armé d'onglets courts et ronds, atta- « chés à la peau de la même façon que nos ongles. Les pieds de derrière « ont trois doigts dont il n'y a que celui du milieu qui ait un ongle courbe; « le doigt extérieur est un peu plus court que les autres. L'animal saute sur « ses pieds de derrière comme le lapin... Il n'y a pas le moindre indice de « queue; l'anus se montre fort long, et le prépuce en bourrelet rond « découvre un peu la verge. La couleur du poil est le gris ou le brun fauve, « comme le poil des lièvres ou des lapins de garenne. Il est plus foncé sur « la tête et sur le dos, et il est blanchâtre sur la poitrine et le ventre. Il y a « aussi une bande blanchâtre sur le cou tout près des épaules; cette bande

1. « Le *daman* a les mêmes molaires que le *rhinocéros* (sept de chaque côté à chaque « mâchoire); mais sa mâchoire supérieure a deux fortes incisives recourbées vers le bas, et « dans la jeunesse deux très-petites canines, l'inférieure a quatre incisives sans canines. » (Cuvier.) — Les dents, nommées *canines* par Cuvier, sont deux *molaires* caduques, selon M. de Blainville. (Voyez son *Ostéographie :* article *daman*, p. 38.)

« ne fait point un collier, mais se termine à la hauteur des jambes de « devant; et, en général, le poil est doux et laineux. »

Nous ne donnerons pas ici la description des parties intérieures de cet animal : on la trouvera dans l'ouvrage de M. Pallas, qui a pour titre *Spicilegia zooliogica*. Cet habile naturaliste l'a faite avec beaucoup de soin, et il faudrait la copier en entier pour ne rien perdre de ses observations.

DU DAMAN-ISRAEL* (*suite*).

C'est à M. le chevalier Bruce que nous devons l'exacte connaissance et la vraie description du daman, déjà bien indiqué par Prosper Alpin, et mal à propos rapporté par le docteur Shaw à la grande gerboise. Voici ce que m'a écrit à ce sujet cet illustre voyageur :

« Le daman-Israël n'est point une gerboise; il est mal indiqué par notre « docteur Shaw, qui dit que ses pattes de devant sont courtes en comparai- « son de celles de derrière, dans la même proportion que celles des gerboises; « ce fait n'est point vrai. Il est fort commun aux environs du mont Liban, et « encore plus dans l'Arabie Pétrée; il se trouve aussi dans les montagnes « de l'Arabie Heureuse et dans toutes les parties hautes de l'Abyssinie; il « est de la forme et de la grandeur d'un lapin, les jambes de devant un « peu plus courtes que celles de derrière, mais non pas plus que le lapin; « un caractère très-distinct, c'est qu'il n'a point du tout de queue[1], et qu'il « a trois doigts à chaque patte[2], à peu près comme ceux des singes, sans « aucun ongle, et environnés d'une chair molle d'une forme ronde; par ce « caractère et par le manque de queue, il paraît approcher du loris; les « oreilles sont petites et courtes, couvertes de poil en dedans comme en « dehors, par où il diffère encore du lapin; tout le dessous du corps est « blanc, et le dedans à peu près de la couleur de nos lapins sauvages; il lui « sort sur le dos et sur tout le dessus du corps et des cuisses de longs « poils isolés d'un noir fort luisant. Ces animaux vivent toujours dans les « cavernes des rochers et non pas dans la terre, puisqu'ils n'ont point « d'ongles. »

Il paraît, par le témoignage de M. Bruce, que le docteur Shaw s'est trompé; et ce qui le confirme encore, c'est que ne voulant pas s'en tenir à ce que Prosper Alpin avait dit du daman, que sa chair est excellente à manger, et qu'il est *plus gros que notre lapin d'Europe*, il a retranché ce

* *Hyrax syriacus* (Gmel.). — Il n'y a, selon Cuvier, qu'un seul *daman*. « Nous ne trouvons « pas de différence certaine entre l'*hyrax capensis* et le *syriacus*. » (Cuvier.) — M. de Blainville en compte quatre : l'*hyrax arboreus*, l'*habessinicus* ou *ruficeps*, le *capensis* et le *syriacus*. (Voyez son *Ostéographie :* article *daman*, p. 45.)

1. Le *daman* n'a qu'un tubercule, au lieu de queue.

2. Le *daman* a quatre doigts aux pieds de devant, et trois à ceux de derrière.

dernier fait du passage de Prosper Alpin, qu'il cite au reste en entier. Il faut donc rectifier ce que j'en ai dit moi-même, et rendre à Prosper Alpin la justice d'avoir indiqué le premier le daman-Israël, et de lui avoir donné ses véritables caractères.

Au reste, il ne paraît pas douteux que ce daman ou agneau d'Israël ne soit le *saphan* de l'Écriture-Sainte[1]. M. le chevalier Bruce dit qu'il l'a vu, non-seulement dans les différentes parties de l'Asie, mais jusqu'en Abyssinie; mais il existe dans les terres du cap de Bonne-Espérance une autre espèce de daman que M. Sonnerat nous a rapporté, et dont nous donnons ici la description. Ce daman du Cap diffère du daman-Israël[2] par plus de rondeur dans la taille, et aussi parce qu'il n'a pas autant de poils saillants ni aussi longs que ceux du daman-Israël; il a de plus un grand ongle courbe et creusé en gouttière au doigt intérieur du pied de derrière, ce qui ne se trouve pas dans les pieds du daman-Israël. Ces caractères nous paraissent suffisants pour faire une espèce distincte de ce daman du Cap, et le séparer, comme nous le faisons ici, de celle du daman de Syrie, avec lequel néanmoins il a la plus grande ressemblance par la grandeur et la conformation, par le nombre des doigts et par le manque de queue.

Au reste, nous devons ajouter ici qu'à l'inspection seule de ce daman du Cap, nous l'avons reconnu pour le même animal que celui dont nous avons donné la description sous le nom de *Marmotte du Cap,* en avertissant en même temps que je n'adoptais cette dénomination que provisionnellement[3], et en attendant que je fusse mieux informé de la nature et du vrai nom de cet animal; et comme la description que j'en ai donnée est incomplète, on doit consulter de préférence celle que je donne ici; ainsi il faut rapporter à ce daman du Cap ce que nous avons dit de cette prétendue marmotte, et encore tout ce que nous donne M. Allamand, d'après M. Klockner, sur ce même animal, sous la dénomination de *klipdaas* ou *blaireau de roches*, en observant que par la seule conformation de ses pieds il ne doit pas être mis dans le genre des blaireaux, et que c'est mal à propos qu'on lui en a appliqué le nom. Voici ce qu'en dit ce savant naturaliste dans ses additions à mon ouvrage :

« MM. Pallas et Wosmaër croient que cet animal se creuse des trous en « terre comme notre marmotte ou notre blaireau, et cela, disent-ils, parce « que ses pieds sont propres à cette opération; mais à en juger par ces « mêmes pieds, on serait porté à croire qu'il ne s'en sert jamais pour un « pareil usage, car ils ne paraissent point propres à creuser; ils sont cou-

1. « Shaw et Bruce ont bien prouvé que c'est le *saphan* de l'Ancien Testament, que l'on a « mal à propos traduit par *lapin;* car il est dit du *saphan* qu'il habite dans les rochers, ce qui « est vrai du daman et non pas du *lapin.* » (Cuvier.)

2. Voyez la nomenclature ci-dessus.

3. Article précédent, page 450.

« verts en dessous d'une peau fort douce, et les doigts sont armés d'ongles « courts et plats qui ne s'étendent point au delà de la peau : cela n'indique « guère un animal qui gratte la terre pour s'y former une retraite. M. Pal- « las dit, à la vérité, que les ongles sont très-courts, ou plutôt qu'il n'en a « point, pour qu'en creusant ils ne s'usent pas contre les rochers au milieu « desquels ces animaux habitent; cette raison est ingénieusement trouvée, « mais ne serait-on pas autorisé aussi à dire, et peut-être avec plus de fon- « dement, que la nature ne leur a donné des ongles si courts que parce qu'ils « n'ont pas besoin de s'en servir pour creuser? Au moins est-il sûr que celui « qui est à Amsterdam ne les emploie pas à cela : jamais on ne le voit « gratter ou creuser la terre.....

« M. Wosmaër dit que ces animaux sont lents dans leurs mouvements : « cela est vrai, sans doute, de celui qu'il a vu, mais M. Pallas nous apprend « qu'il était mort pour avoir trop mangé; ainsi ne pourrait-on pas suppo- « ser que la graisse dont il était surchargé le rendait lourd et pesant? Au « moins ceux que M. Klockner a observés ne sont point tels; au contraire, « ils sont très-prestes dans leurs mouvements, ils sautent avec beaucoup « d'agilité de haut en bas, et tombent toujours sur leurs quatre pattes; ils « aiment à être sur des endroits élevés; leurs jambes de derrière sont plus « longues que celles de devant, ce qui fait que leur démarche ressemble « plus à celle du cochon d'Inde que de tout autre animal; mais ils ont « celle du cochon quand ils courent; ils ne dorment point pendant le jour : « quand la nuit arrive, ils se retirent dans leur nid, ou ils se fourrent au « milieu du foin, dont ils se couvrent tout le corps. On dit qu'au Cap ils « ont leur nid dans les fentes des rochers, où ils se font un lit de mousse et « de feuilles d'épines qui leur servent aussi de nourriture, de même que les « autres feuilles, qui sont peu charnues : au moins celui qui est à Amster- « dam paraît les préférer aux racines et au pain qu'on lui donne; il ne « mange pas volontiers des noix ni des amandes; quand il mâche, sa mâ- « choire inférieure se meut comme celle des animaux qui ruminent, quoi- « qu'il n'appartienne point à cette classe. Si l'on peut juger de toute l'es- « pèce par lui, ces animaux ne parviennent pas aussi vite à toute leur « grandeur que les cochons d'Inde : quand il a été pris, il était de la gros- « seur d'un rat, et était vraisemblablement âgé de cinq ou six semaines; « depuis onze mois qu'il est dans ce pays, il n'a pas encore la taille d'un « lapin sauvage, quoique ces animaux parviennent à celle de nos lapins « domestiques.

« Les Hottentots estiment beaucoup une sorte de remède que les Hol- « landais nomment *pissat de blaireau :* c'est une substance noirâtre, sèche « et d'assez mauvaise odeur, qu'on trouve dans les fentes des rochers et « dans des cavernes; on prétend que c'est à l'urine de ces bêtes qu'elle « doit son origine; ces animaux, dit-on, ont la coutume de pisser toujours

« dans le même endroit, et leur urine dépose cette substance, qui, séchée « avec le temps, prend de la consistance; cela est assez vraisemblable; « celui qui est à Amsterdam lâche presque toujours son urine dans le même « coin de la loge où il est renfermé.

« Sa tête est petite à proportion de son corps; ses yeux n'ont guère que « la moitié de la grandeur de ceux du lapin; sa mâchoire inférieure est un « peu plus courte que celle de dessus; ses oreilles sont rondes et peu éle- « vées; elles sont bordées de poils très-fins, mais qui deviennent plus longs « à mesure qu'ils approchent de ceux de la tête; son cou est plus haut que « large, et il en est de même de tout le corps; ses pieds de devant sont « sans poils en dessous et partagés en lobes; en dessus ils sont couverts de « poils jusqu'à la racine des ongles. M. Wosmaër dit que ses pieds sont « nus, cela ne doit s'entendre que de la partie inférieure; quand il court « les jambes de derrière ne paraissent guère plus longues que celles de « devant; leurs pieds n'ont que trois doigts, dont deux sont toujours appli- « qués contre terre quand ils marchent; mais le troisième, ou l'intérieur, « est plus court et séparé des deux autres; quelque mouvement que l'ani- « mal fasse, il le tient toujours élevé; ce doigt est armé d'un ongle dont la « construction est singulière. M. Wosmaër se contente de dire qu'il a un « ongle courbe[a]; M. Pallas n'en dit pas davantage, et la figure qu'il en a « donnée ne le fait pas mieux connaître[b]. Cet ongle forme une gouttière « dont les bords sont fort minces; ils se rapprochent à leur origine, et « s'éloignent en avançant au devant, puis ils se recourbent en dessous et ils « se réunissent en se terminant en une petite pointe qui s'étend dans la « cavité de la gouttière presque jusqu'à son milieu. Ces ongles sont situés « de façon que la cavité de celui du pied droit est en partie tournée vers « celle du pied gauche, et en partie vers en bas; placés au bout du doigt « que l'animal tient toujours élevé, ils ne touchent jamais le sol sur lequel « il marche; il ne paraît pas vraisemblable qu'ils servent à jeter en arrière « la terre, comme M. Pallas l'a soupçonné; ils sont trop tendres pour cela. « M. Klockner a mieux vu quel était leur usage; l'animal s'en sert pour se « gratter le corps et se délivrer des insectes ou des ordures qui se trouvent « sur lui; ses autres ongles, vu leur figure, lui seraient inutiles pour cela. « Le Créateur n'a pas voulu qu'aucun des animaux qu'il a formés man- « quât de ce qui lui était nécessaire pour se délivrer de tout ce qui pour- « rait l'incommoder.

« On voit sur le corps de notre klip-das quelques poils noirs parsemés, « un peu plus longs que les autres; c'est une singularité qui mérite d'être « remarquée; cependant je ne voudrais pas conclure avec M. Pallas que

a. Celui qui a traduit ce passage pour M. de Buffon, s'est trompé en disant que c'est le doigt du milieu qui a cet ongle; il aurait dû dire le doigt intérieur, comme il y a dans le texte hollandais.

b. Voyez ses *Spicilegia zoologica*. Fascic. II, tab. III, fig. 4.

« ces poils peuvent être comparés aux épines du porc-épic; ils ne leur « ressemblent en rien.

« La longueur du corps de cet animal, que M. Klockner a observé à « Amsterdam, est, depuis le museau jusqu'à l'anus, de onze pouces trois « quarts; celui que j'ai placé au cabinet de notre Académie n'a que dix « pouces; mais celui qui a été décrit par M. Pallas était long d'un pied « trois pouces trois lignes; et la longueur de sa tête égalait trois pouces « quatre lignes; celle de l'individu d'Amsterdam n'était que de trois pouces « et demi.

« Les femelles de ces animaux n'ont que quatre mamelles, deux de « chaque côté, et si elles font plusieurs petits à la fois, comme il est très-« vraisemblable, c'est une nouvelle confirmation de ce qu'a dit M. de « Buffon; savoir, que le nombre des mamelles n'est point relatif, dans « chaque espèce d'animal, au nombre des petits que la femelle doit produire « et allaiter. »

LA MARMOTTE DU CAP DE BONNE ESPÉRANCE (*suite*).

Nous avions donné à cet animal le nom de marmotte du Cap, d'après Kolbe et M. Wosmaër, parce qu'en effet il a quelque ressemblance avec la marmotte; cependant il n'est point du genre des marmottes, et n'en a pas les habitudes; mais M. Allamand nous a informés qu'on appelait *klipdas* ce même animal, auquel on donnait aussi le nom de *blaireau des rochers*. Nous l'avons fait dessiner de nouveau d'après la figure qui nous a été envoyée par ce célèbre naturaliste, et nous avons adopté le nom de *klipdas*[1], parce qu'en effet il n'est ni du genre des marmottes, ni de celui des blaireaux.

M. le comte de Mellin, que nous avons déjà eu occasion de citer avec éloge, m'a envoyé la gravure faite d'après le dessin qu'il a fait lui-même de cet animal vivant, et il a eu la bonté d'y ajouter plusieurs observations intéressantes sur ses habitudes naturelles. Voici l'extrait de la lettre qu'il m'a écrite à ce sujet.

« Monsieur le comte a donné l'histoire d'un petit animal auquel il donne « le nom de *marmotte du cap de Bonne-Espérance*. Permettez-moi, mon-« sieur le comte, de vous dire que cet animal n'a dans ses mœurs aucune « ressemblance avec la marmotte. J'en ai reçu une femelle du cap de Bonne-« Espérance qui vit encore et que j'ai donnée à ma sœur, la comtesse Borke, « qui l'a présentement depuis quatre ans. Je l'ai peinte d'après nature, et « j'ai l'honneur de vous envoyer une gravure faite d'après cette peinture, « et qui représente ce petit animal très au naturel. Celle qui est dans votre

1. Ce *klipdas* est encore le *daman;* et, s'il y a plusieurs espèces de *damans* (voyez la nomenclature de la page 452), c'est le *daman du Cap* (*hyrax capensis*).

« ouvrage, copiée de celle qui se trouve dans les *Spicilegia zoologica* de « M. Pallas, est absolument manquée. Le genre de vie de ces petits ani-« maux n'est pas aussi triste que le prétend M. Wosmaër; tout au contraire, « il est d'un naturel gai et dispos; cela dépend de la manière dont on le « tient. Pendant les premières semaines que je l'avais, je le tins toujours « attaché avec une ficelle à sa petite loge, et il passa la plus grande partie « des jours et des nuits à dormir blotti dans sa loge; et que pouvait-il « faire de mieux pour supporter l'ennui de l'esclavage? mais depuis qu'on « lui permet de courir en liberté par les chambres, il se montre tout autre; « il est non-seulement très-apprivoisé, mais même susceptible d'attache-« ment. Il se plaît à être sur les genoux de sa maîtresse; il la distingue des « autres, au point que, quand il est enfermé dans une chambre et qu'il « l'entend venir, il reconnaît sa démarche, il s'approche de la porte, « se met aux écoutes, et si elle s'en retourne sans entrer chez lui, il s'en « retourne tristement et à pas lents. Quand on l'appelle, il répond par un « petit cri point désagréable, et vient promptement chez la personne qui le « demande. Il saute très-légèrement et avec beaucoup de précision; il est « frileux et cherche de préférence à se coucher tout au haut du poêle sur « lequel il saute en deux sauts; il ne grimpe pas, mais il saute aussi légère-« ment que les chats sans jamais rien renverser. Il aime à être tout à côté « du feu, et comme le poêle de la chambre est ce que nous nommons un « *windofen* qu'on chauffe par une espèce de cheminée pratiquée dans le « poêle, et qu'on ferme d'une porte de fer, il est déjà arrivé qu'il s'est « glissé dans le poêle pendant que le bois y brûlait; et comme on avait « fermé la porte sur lui, ne sachant pas qu'il y était, il souffrit une chaleur « bien violente pendant quelques minutes, jusqu'à ce qu'il mit le nez à la « petite porte de fer qui est pratiquée dans la grande porte, et qu'on avait « laissée ouverte pour y faire entrer l'air, sur quoi on le fit sortir prompte-« ment : quoiqu'il se fût brûlé le poil des deux côtés, cet accident ne l'a pas « rendu plus prévoyant, et il recherche encore toujours à être bien près du « feu. Ce petit animal est extrêmement propre, au point qu'on l'a accou-« tumé à se servir d'un pot pour y faire ses ordures et y lâcher son eau; on « remarqua que pour se vider il lui fallait un lieu commode et une attitude « particulière, car alors il se dresse sur ses pattes de derrière, en les ap-« puyant contre un mur ou quelque chose de stable, qui ne recule pas sous « lui, et il pose les pieds de devant sur un bâton ou quelque chose d'élevé, « en léchant sa bouche avec sa langue pendant tout le temps que l'opéra-« tion dure. On dirait qu'il se décharge avec peine, et pour profiter de l'in-« clination qu'il a pour la propreté, on lui a préparé un lieu commode, une « espèce de chaise percée dont il se sert toujours.

« Il se nourrit d'herbes, de fruits, de patates qu'il aime beaucoup crues « et cuites, et même il mange du bœuf fumé, mais il ne mange que de cette

« viande et jamais de la crue, ni d'autres viandes : apparemment que pen-
« dant son transport par mer, on lui a fait connaître cette nourriture qui
« doit cependant être souvent variée, car il se lasse bientôt, et perd l'ap-
« pétit lorsqu'on lui donne la même pendant plusieurs jours. Alors il passe
« une journée entière sans manger, mais le lendemain il répare le temps
« perdu ; il mange la mousse et l'écorce du chêne, et sait se glisser adroi-
« tement jusqu'au fond de la caisse à bois, pour l'enlever des bûches qui en
« sont encore couvertes. Il ne boit pas ordinairement, et ce n'est que lors-
« qu'il a mangé du bœuf salé qu'on l'a vu boire fréquemment. Il se frotte
« dans le sable comme les oiseaux pulvérateurs pour se défaire de la ver-
« mine qui l'incommode, et ce n'est pas en se vautrant comme les chiens et
« les renards, mais d'une manière tout étrangère à tout autre quadrupède,
« et exactement comme le faisan ou la perdrix. Il est toujours très-dispos
« pendant tout le cours de l'année, et il me paraît être trop éveillé pour
« imaginer qu'il puisse passer une partie de l'hiver dans un état de torpeur
« comme la marmotte ou le loir. Je ne vois pas non plus qu'il puisse se
« creuser un terrier comme les marmottes ou les blaireaux, n'ayant ni des
« ongles crochus aux doigts, ni ceux-ci assez forts pour un travail aussi
« rude. Il ne peut que se glisser dans les crevasses des rochers, pour y éta-
« blir sa demeure, et pour échapper aux oiseaux de proie, qu'il craint
« beaucoup ; au moins chaque corneille que le nôtre voit voler, lorsqu'il est
« assis sur la fenêtre, place favorite pour lui, l'alarme ; il se précipite d'abord
« et court se cacher dans sa loge d'où il ne sort que longtemps après, lors-
« qu'il imagine le danger passé. Il ne mord pas violemment ; et quoiqu'il
« en fasse des tentatives lorsqu'on l'irrite, il ne peut guère se défendre à
« coups de dents, pas même contre le petit épagneul de sa maîtresse, qui,
« jaloux des faveurs qu'on lui prodigue, prend quelquefois querelle avec
« lui. Il ne trouve probablement en état de liberté son salut que dans la
« fuite et dans la célérité de ses sauts, talents très-utiles pour ce petit animal,
« qui, selon le rapport des voyageurs, habite les rochers du sud de l'Afri-
« que. Quoiqu'il engraisse beaucoup lorsqu'on le tient enfermé ou à
« l'attache, il ne prend guère plus d'embonpoint qu'un autre animal bien
« nourri, dès qu'on lui donne pleine liberté de courir et de se donner de
« l'exercice. »

DE L'HIPPOPOTAME. *

Nous donnons ici la description d'un jeune hippopotame mâle dont la dépouille bien entière a été envoyée à S. A. S. Mgr le prince de Condé, et se voit dans son magnifique Cabinet d'histoire naturelle à Chantilly. Ce

* Voyez la nomenclature de la page 306 du IIIe volume.

très-jeune hippopotame venait de naître, car il n'a que deux pieds onze pouces trois lignes de l'extrémité du nez jusqu'au bout du corps; la tête dix pouces de longueur sur cinq pouces dix lignes dans sa plus grande largeur; cette tête, vue de face, ressemble à celle d'un bœuf sans cornes. Les oreilles, petites et arrondies par le bout, n'ont que deux pouces deux lignes; les jambes sont grosses et courtes, le pied tient beaucoup de celui de l'éléphant; la queue n'est longue que de trois pouces onze lignes, et elle est couverte, comme tout le reste du corps, d'un cuir dur et ridé. Sa forme est ronde, mais large à son origine, et plus aplatie vers son extrémité, qui est arrondie au bout en forme de petite palette, en sorte que l'animal peut s'en aider à nager.

Par une note que m'a communiquée M. le chevalier Bruce, il assure que dans son voyage en Abyssinie il a vu un nombre d'hippopotames dans le lac de Tzana, situé dans la Haute-Abyssinie, à peu de distance des vraies sources du Nil, et que ce lac Tzana, qui a au moins seize lieues de longueur sur dix ou douze de largeur, est peut-être l'endroit du monde où il y a le plus d'hippopotames. Il ajoute qu'il en a vu qui avaient au moins vingt pieds de longueur, avec les jambes fort courtes et fort massives.

Nous avons reçu de la part de M. L. Boyer, de Calais, officier de marine, une petite relation qui ne peut appartenir qu'à l'hippopotame.

« Je crois, dit-il, devoir vous faire part de l'histoire d'une fameuse bête « que nous venons de détruire à Louangue. Cet animal, qu'aucun marin « ne connaît, était plus grand et plus gros qu'un cheval de carrosse. Il « habitait la rade de Louangue depuis deux ans. Sa tête est monstrueuse et « sans cornes, ses oreilles sont petites, et il a le mouflon du lion. Sa peau « n'a point de poil, mais elle est épaisse de quatre pouces. Il a les jambes « et les pieds semblables à ceux du bœuf, mais plus courts. C'est un am- « phibie qui nage très-bien, et toujours entre deux eaux; il ne mange que « de l'herbe; son plaisir était d'enfoncer toutes les petites chaloupes ou « canots, et après qu'il avait mis à la nage le monde qu'elles contenaient, « il s'en retournait sans faire de mal aux hommes; mais comme il ne lais- « sait pas que d'être incommode et même nuisible, on prit le parti de le « détruire. Mais on ne put en venir à bout avec les armes à feu; il a le « coup d'œil si fin, qu'à la seule lumière de l'amorce il était bientôt plongé. « On le blessa sur le nez d'un coup de hache, parce qu'il approchait le « monde de fort près et qu'il était assez familier; alors il devint si furieux, « qu'il renversa toutes les chaloupes et canots sans exception. On ne réus- « sit pas mieux avec un piége de grosses cordes, parce qu'il s'en aperçut, « et que dès lors il se tenait au loin. On crut pouvoir le joindre à terre, « mais il n'y vient que la nuit, s'en retourne avant le jour, et passe tantôt « dans un endroit, tantôt dans un autre; cependant comme on avait remar- « qué qu'il ne s'était pas éloigné d'un passage pendant plusieurs jours de

« suite, nous fûmes cinq nous y embusquer la nuit armés de fusils chargés « de lingots, et munis de sabres; l'animal ayant paru, nous tirâmes tous « ensemble sur lui; il fut blessé dangereusement, mais il ne resta pas sur « le coup, car il fut encore se jeter dans un étang voisin où nous le per- « dîmes de vue, et ce ne fut que le surlendemain que les nègres vinrent « dire qu'ils l'avaient trouvé mort sur le bord de l'étang. Je pris deux dents « de cet animal, longues d'un pied et grosses comme le poing; il en avait « six de cette taille, et trois au milieu du palais beaucoup plus petites; « ces dents sont d'un très-bel ivoire[a]. »

DE L'HIPPOPOTAME (*suite*).

(Par M. le professeur Allamand.)

« Il ne manque à la description que M. de Buffon a donnée de l'hippo- « potame adulte, d'après Zerenghi, qu'une figure qui représente au vrai « cet animal. M. de Buffon, toujours original, n'a pas voulu copier celles « que différents auteurs en ont publiées; elles sont toutes trop imparfaites « pour qu'il ait daigné en faire usage; et quant à l'animal même, il ne lui « était guère possible de se le procurer : il est fort rare dans les lieux « mêmes dont il est originaire, et trop gros pour être transporté sans de « grandes difficultés. On en voit à Leyde, dans le Cabinet des curiosités « naturelles de l'Université, une peau bourrée qui y a été envoyée du cap « de Bonne-Espérance. Quoiqu'elle y soit depuis près d'un siècle, elle a « été si bien préparée qu'elle offre encore à présent la figure exacte de cet « animal; elle est soutenue par des cercles de fer et par des pièces de bois « assez solides pour que le desséchement n'y ait produit que des altéra- « tions peu considérables. Comme c'est vraisemblablement la seule curio- « sité de ce genre qui soit en Europe, je crois que tous ceux qui aiment « l'histoire naturelle me sauront bon gré de la leur avoir fait connaître par « la gravure, et d'en avoir enrichi le magnifique ouvrage de M. de Buffon. « Ainsi la planche que nous ajoutons ici représente l'hippopotame mieux « qu'il n'a été représenté jusqu'à présent, ou plutôt c'est la seule figure « que l'on en ait; car dans toutes les autres qui ont été publiées, cet ani- « mal n'est pas reconnaissable, si l'on en excepte celle qui se trouve dans « un livre hollandais où il est question du Léviathan, dont il est parlé dans « l'Écriture-Sainte, et qui a été faite sur le même modèle que l'on a copié « ici; mais les proportions y ont été mal observées.

« Il serait inutile de joindre ici une description de ce monstrueux animal : « il n'y a rien à ajouter à celle que MM. de Buffon et Daubenton en ont « donnée. »

a. Lettre de M. L. Boyer, de Calais, datée à Louangue, côte d'Angole, le 20 août 1767.

Comme la figure du jeune hippopotame que j'ai fait dessiner dans le Cabinet de S. A. S. Mgr le prince de Condé, diffère de celle que M. Allamand a fait graver d'après la peau bourrée du cabinet de Leyde, et qu'elle ressemble plus à une nouvelle figure donnée par M. le docteur Klockner, d'après une autre peau d'hippopotame du cabinet de Mgr le prince d'Orange, je crois devoir joindre ici une note avec quelques observations du même auteur, que j'ai fait traduire du hollandais.

DE L'HIPPOPOTAME (*suite*).

(Par M. le docteur Klockner, d'Amsterdam.)

« Je m'étonne que M. de Buffon ne cite pas un passage remarquable de « Diodore de Sicile, touchant l'hippopotame ou cheval de rivière, d'autant « plus que cet auteur ancien y observe que la voix de cet animal ressemble « au hennissement du cheval, ce qui peut-être lui a fait donner le nom « d'*hippopotame* ou *cheval de fleuve*. M. de Buffon appuie son sentiment, « sur cette singularité, des témoignages des auteurs anciens et des voya- « geurs modernes ; et Diodore de Sicile doit certainement tenir le premier « rang parmi les anciens, puisque non-seulement il a voyagé lui-même en « Égypte, mais qu'il passe encore avec justice pour un des meilleurs his- « toriens de l'antiquité. Quoi qu'il en soit, je placerai ici ce passage, où il « est dit : « Le Nil nourrit plusieurs espèces d'animaux, dont deux entre « autres méritent de fixer notre attention, qui sont le crocodile et l'hippo- « potame..... Celui-ci est long de cinq coudées; il a les pieds fourchus « comme les bêtes à cornes, et de chaque côté trois dents saillantes, plus « grandes que les défenses d'un sanglier. La masse entière du corps res- « semble beaucoup à celle de l'éléphant. Sa peau est très-dure et très- « ferme, et peut-être plus que celle d'aucun autre animal. Il est amphibie, « se tenant pendant le jour au fond de l'eau, où il se meut et agit comme « sur la terre même, où il vient la nuit pour paître l'herbe des campa- « gnes. Si cet animal était plus fécond, il causerait de grands dommages à « la culture des Égyptiens. La chasse de l'hippopotame exige un nombre « de personnes qui cherchent à le percer avec des dagues de fer. On l'as- « saillit avec plusieurs barques jointes ensemble, et on le frappe avec des « harpons de fer, dont quelques-uns ont des angles ou des accrocs; on « attache à quelques-uns de ces dards une corde, et on laisse ensuite l'ani- « mal se débattre jusqu'à ce qu'il ait perdu ses forces avec son sang. La « chair en est fort dure et de difficile digestion [a]. »

Voilà peut-être la meilleure description que l'on trouve de cet animal chez les anciens, car Diodore ne s'est trompé que sur le nombre des doigts.

a. Diodore de Sicile, liv. I, page 42, édit. Wisselingii.

DE L'HIPPOPOTAME (*suite*).

(Par J. C. Klockner, docteur en médecine, à Amsterdam.)

« J'ai reçu fort sèche, de La Haye, la peau de cet hippopotame, avec la « tête qui s'y trouvait enveloppée. Cette peau avait été premièrement salée, « puis séchée, et ensuite on avait pris la peau d'un jeune hippopotame (qui « de même est placée dans le cabinet de S. A. S.) trempée de saumure, et « on l'avait mise encore mouillée dans celle-ci; après quoi, le tout avait été « emballé dans de la grosse toile et expédié du cap de Bonne-Espérance « pour la Hollande. La petite peau et la tête occasionnaient par conséquent « une odeur infecte de graisse gâtée ou rance, ce qui avait attiré les insectes « qui ont beaucoup endommagé la grande peau qui se trouvait la première « et la plus exposée.

« Lorsque j'eus trempé la tête, elle se gonfla beaucoup. Le bâillement « ou l'ouverture de la gueule était de plus de seize pouces, mesure d'Ams- « terdam [a]. Les lèvres inférieure et supérieure étaient assez larges pour « couvrir et envelopper toutes les dents de l'animal, ce qui naturellement se « fait avec d'autant plus de facilité que les longues dents ou dents canines « inférieures, qui sont courbes, glissent par-dessus les supérieures en forme « de ciseaux, et passent le long de la courbure des dents canines supé- « rieures, dans un étui formé par la peau de la lèvre et par les gencives. « Entre les dents de devant, ou dents incisives, et entre les dents cylindri- « driques et molaires, de même qu'entre la langue et les dents incisives, il « y a une peau lisse et dure, et le palais est plein de hoches ou entaillures. La « langue avait été coupée... On avait de même coupé beaucoup de chair « des deux côtés de la tête ou des mâchoires, et la graisse qui s'y trouvait « était presque toute gâtée. Cependant le tout était encore mêlé de muscles « très-forts; et ce qui se trouvait de plus, sur le devant dans les lèvres infé- « rieure et supérieure, était d'une chair rouge et blanche, de la couleur « d'une langue de bœuf.

« Immédiatement derrière les dents canines et inférieures, on voyait dans « la lèvre inférieure, dans l'endroit où commence la mâchoire, une grosseur « qui, en fermant la gueule, remplissait l'ouverture qui se fait derrière les « dents canines. Cette ouverture, quoique remplie, s'est rétrécie de moitié « en se séchant, de même que les lèvres.

« Sous les oreilles, autour du conduit auditif, qui est singulièrement « petit, il y avait beaucoup de graisse, de même que dans les orbites des « yeux.

a. Le pied d'Amsterdam ne fait que dix pouces cinq lignes trois points du pied de roi de France.

« Les oreilles sont placées comme sur une éminence, et de manière qu'il « s'y forme tout autour des plis en cercles. L'élévation de l'oreille droite « s'est beaucoup rétrécie en séchant, mais on l'aperçoit encore distincte- « ment à l'oreille gauche.

« On sait que les oreilles de l'hippopotame sont très-petites; mais celles de « notre sujet présentent encore une singularité que je dois observer, savoir, « que les bords supérieurs ou cercles des deux oreilles avaient été rongés « également, selon mon estimation, de la moitié ou de trois quarts de « pouce; ce qui vraisemblablement est l'ouvrage des insectes de terre ou « d'eau, mais qu'ils doivent avoir fait du vivant de l'animal, puisque les « bords rongés se trouvaient déjà recouverts d'un nouvel épiderme. L'inté- « rieur des oreilles était bien garni d'un poil fin et serré, mais il n'y en avait « que très-peu au dehors.

« Les yeux doivent avoir été fort petits, puisque l'ouverture était extraor- « dinairement petite en raison de la grandeur de l'animal. Cette petitesse « des yeux de l'hippopotame se trouve confirmée par plusieurs rapports. « Les yeux que j'ai placés dans mon sujet sont peut-être un peu plus grands « que les naturels; mais lorsque j'en avais mis de plus petits, ils paraissaient « ne pas convenir à l'animal, et je fus par conséquent obligé de lui en don- « ner de plus grands.

« Les narines vont extérieurement en baissant de biais, avec une petite « ouverture; ensuite elles se joignent par une ligne courbe dans l'intérieur, « et puis remontent derechef. Lorsque la peau était sèche, on n'apercevait « qu'à peine ces conduits ou tuyaux; je les ai un peu élargis avant de les « faire sécher.

« Les dents sont si dures, qu'on en tire facilement du feu avec un « acier. J'en ai vu tirer avec une lime d'un morceau de la dent d'un autre « hippopotame.

« Je dois remarquer ici que je n'ai trouvé que trente-deux dents dans la « tête de l'hippopotame, ce qui ne s'accorde pas avec la description de « Zerenghi, ni avec celle de M. Daubenton. Le premier dit en avoir trouvé « quarante-quatre dans ses hippopotames, et le second trente-six dans la « tête qui se trouve dans le Cabinet du Roi. Cette différence m'a rendu atten- « tif; mais je puis assurer qu'on n'apercevait aucune marque que quelques « dents en fussent tombées, sinon une des dents incisives, qui paraît avoir « été cassée avec force. J'y ai trouvé quatre dents canines qui sont placées « perpendiculairement, huit dents incisives, quatre dans la mâchoire supé- « rieure, dont la position est perpendiculaire, et quatre dans la mâchoire « inférieure qui sont posées horizontalement. De plus, j'ai trouvé deux « dents molaires dans chaque mâchoire inférieure et trois dents placées « devant les dents molaires, qui ont la forme d'une quille. Dans les mâ- « choires supérieures j'ai trouvé dans chacune trois dents molaires, et

« deux de ces dents de figure cylindrique. Il y a entre ces dents de figure « cylindrique un espace d'un demi-pouce. »

Je dois observer que communément les hippopotames ont trente-six dents[1], comme nous l'avons dit, savoir : quatre incisives en haut, et quatre incisives en bas; deux canines en haut, et deux canines en bas; et douze mâchelières en haut, et douze mâchelières en bas. Je l'ai vérifié sur trois têtes qui sont anciennement au Cabinet, et en dernier lieu sur une quatrième tête qui m'a été envoyée, en décembre 1775, par M. de Sartine, ministre et secrétaire d'État au département de la marine. La dernière des mâchelières, au fond de la gueule, est beaucoup plus grosse, plus large, et plus aplatie sur la tranche que les cinq autres mâchelières; mais je serais porté à croire que le nombre de ces dents mâchelières varie suivant l'âge, et qu'au lieu de vingt-quatre il peut s'en trouver vingt-huit et même trente-deux, ce qui ferait quarante-quatre en tout, comme le dit Zerenghi.

« Les lèvres supérieure et inférieure se trouvent garnies à des distances « assez considérables, de petites touffes de poil, qui, comme des pinceaux, « sortent d'un tuyau ou racine. J'en ai compté environ vingt. Pour faire « une observation plus exacte, j'ai placé une tranche de la racine sous le « microscope, et j'ai vu sortir sept racines d'un tuyau. Ces sept racines se « partagent ou se fendent ensuite, et forment chacune plusieurs poils, qui « forment des espèces de pinceaux.

« Aux côtés de la gueule, où se fait le bâillement, vers le bas, on voit « des poils fins qui sont plus serrés que les autres.

« De plus, on aperçoit par-ci par-là, sur le corps, quelques poils rares, « mais il ne s'en trouve presque point aux jambes, aux flancs ni sous le « ventre.

« L'extrémité et les parties tranchantes inférieure et supérieure de la « queue étaient garnies de poils ou pinceaux comme au nez, mais un peu « plus longs.

« Je n'ai pu découvrir le sexe de cet animal. Il y avait près du fonde- « dement une découpure triangulaire, de la grandeur de cinq à six pouces, « où je pense que les parties génitales étaient placées; mais comme on « n'en avait laissé aucune marque, il ne m'a pas été possible d'en détermi- « ner le sexe.

« La peau du ventre, près des pieds de derrière, avait un pouce neuf « lignes d'épaisseur; les insectes y avaient aussi fait un trou, ce qui don- « nait toute facilité de mesurer cette épaisseur. La substance de cette peau « était blanche, cartilagineuse et coriacée, et dans cet endroit elle était « bien séparée de la graisse et de la chair. Plus haut, vers le dos, on avait « coupé et enlevé beaucoup de peau, sans doute pour la rendre plus

1. Voyez la note de la page 310 du IIIe volume.

« légère et plus facile à être transportée; c'est par cette raison que je n'ai « trouvé la peau, vers l'épine du dos, épaisse que d'un pouce en y passant « un poinçon.

« Les doigts étaient garnis d'ongles; la peau entre les doigts était fort « ample, et je crois que les pieds de cet animal, lorsqu'il était vivant, « étaient plutôt plats qu'arrondis. Le talon, qui se retire en arrière et en « haut, paraît très-propre à nager; le sabot, quoique épais et durillonné, « est néanmoins flexible.

« On m'a dit que cet hippopotame était fort avancé dans les terres du « Cap, et même près de l'endroit nommé *les montagnes de neige,* lorsqu'il a « été tiré par un paysan nommé Charles Marais, d'extraction française. Ce « paysan en a fait tenir les peaux à M. de Plettenberg, gouverneur du Cap, « qui les a envoyées à S. A. S. Ce rapport m'a été fait par un neveu de « C. Marais, qui se trouve à Amsterdam. Suivant le dire de cet homme, « qui assure le tenir de la bouche de Marais même, l'hippopotame est fort « agile à la course, tant dans la boue et la fange que sur la terre ferme; et « il court si vîte que les paysans, quoique bons chasseurs, n'osent tirer sur « lui lorsqu'il se trouve hors de l'eau. Mais ils l'épient au soleil couchant : « alors cet animal élève la partie supérieure de la tête hors de l'eau, tient « ses petites oreilles dans une continuelle agitation pour écouter s'il n'en- « tend aucun bruit. Lorsque quelque objet qui peut lui servir de proie se « fait voir sur l'eau, il s'élance sur lui, et part comme une flèche de l'arc, « pour s'en rendre maître. Tandis que l'hippopotame est occupé de cette « manière à écouter en nageant ou flottant sur l'eau, on cherche à le tirer « à la tête. Celui que j'ai empaillé avait été tiré entre l'œil et l'oreille droite; « et le jeune, qui est placé de même au cabinet de S. A. S., avait été tiré ou « harponné dans la poitrine, comme on pouvait le voir facilement. L'hip- « popotame, lorsqu'il se sent blessé, plonge sous l'eau, et marche ou nage « jusqu'à ce qu'il perde le mouvement avec la vie. Alors, par le moyen de « vingt bœufs, plus ou moins, on le tire sur le rivage où on le dissèque. Un « hippopotame qui a toute sa croissance donne ordinairement deux mille « livres de lard, qu'on sale et qu'on envoie au Cap, où il se vend fort cher. « On assure que ce lard est fort bon, et qu'il surpasse toutes les autres « graisses pour le goût. Il ne cause jamais d'aigreurs, et quand il est ex- « primé, il fournit une huile douce et blanche, comme de la crème : on « recommande même ce lard en Afrique comme un remède souverain « contre les maladies de poitrine.

« Par la quantité indiquée de lard qu'on tire ordinairement de l'hippopo- « tame qui a atteint toute sa croissance, on est confirmé dans la remarque « qu'on a déjà dû faire, savoir, que c'est un animal d'une grandeur et d'une « pesanteur surprenantes.

« Quelques soins que je me sois donnés pour rendre cette pièce aussi

« légère qu'il était possible, je me suis vu contraint de me servir de tout ce « qui pouvait aider à la soutenir, et je crois qu'elle pèse quatre mille livres, « y compris la planche sur laquelle je l'ai placée.

« Avant que je finisse ces observations, j'ajouterai ici quelques particula- « rités relatives à l'histoire naturelle de l'hippopotame, qui ne se trouvent « pas dans la description précédente.

« On a vu que l'hippopotame doit peut-être son nom à la ressemblance « qu'il y a entre sa voix et le hennissement du cheval. Cependant nous « avons des relations certaines qui assurent que son cri ressemble plus à « celui de l'éléphant, ou aux sons roulants et bégayants d'une personne née « sourde. Quoi qu'il en soit, l'hippopotame forme encore une autre espèce « de son ronflant lorsqu'il dort, ce qui le fait découvrir de loin. Pour pré- « venir le danger qu'il court par là, il se couche pour l'ordinaire sur des « terrains marécageux, dans les roseaux, dont on ne peut approcher que « difficilement.

« Je n'ai trouvé nulle part la particularité que je tiens du parent de « Marais, touchant la grande agilité de cet animal. On assure, au contraire « constamment, qu'on l'attaque plus volontiers sur terre que dans l'eau, ce « qui serait contradictoire s'il était aussi léger à la course. Selon quelques « autres historiens, on lui coupe le passage à la rivière par des arbres et « des fossés, parce que l'on sait qu'il préfère de regagner l'eau plutôt que « de combattre ou fuir à terre. Il se trouve, à cet égard, plus avantageuse- « ment dans l'eau, où il n'a aucun animal à craindre. Le grand requin « et le crocodile évitent l'hippopotame et n'osent pas s'engager au combat « avec lui.

« La peau de l'hippopotame est extrêmement dure sur le dos, la croupe « et la partie extérieure des cuisses et des fesses; de sorte que les balles de « fusil coulent par-dessus, et que les flèches en rebondissent. Mais elle est « moins dure et moins épaisse sous le ventre et aux parties intérieures des « cuisses, où l'on cherche à le tirer, ou à lui enfoncer le dard. Il a la vie « fort dure et ne se rend pas facilement; c'est pourquoi l'on cherche à lui « casser, par adresse, les pattes, en le tirant avec de gros mousquets char- « gés de lingots; quand on y réussit, on est, pour ainsi dire, maître de « l'animal. Les nègres, qui attaquent les requins et les crocodiles avec de « longs couteaux et des javelots, craignent l'hippopotame, qu'ils n'ose- « raient peut-être jamais combattre, s'ils ne couraient pas plus vite que lui. « Ils croient néanmoins que cet animal est plus ennemi des blancs que des « nègres.

« La femelle de l'hippopotame fait son petit à terre; elle l'y allaite et « nourrit, et ensuite elle lui apprend de bonne heure à se réfugier dans l'eau « au moindre bruit.

« Les nègres d'Angola, de Congo, d'Elmina, et en général de toute la

« côte occidentale d'Afrique, regardent l'hippopotame comme une de ces « divinités subalternes, qu'ils nomment *fétiches*. Ils ne font cependant au- « cune difficulté d'en manger la chair, lorsqu'ils peuvent se rendre maîtres « d'un de ces animaux.

« Je ne sais si j'ose citer ici le passage du père Labat, où il dit que cet « animal, qui est très-sanguin, sait se tirer lui-même du sang d'une ma- « nière particulière. Pour cet effet, cet animal cherche, dit-il, la pointe « tranchante d'un rocher, et s'y frotte jusqu'à ce qu'il se soit fait une « ouverture assez considérable pour en laisser couler le sang. Il se donne « alors beaucoup de mouvement pour le faire sortir en plus grande quan- « tité; et lorsqu'il juge qu'il en a perdu assez, il se roule dans la fange, « afin de fermer la blessure qu'il s'est faite. On ne trouve rien d'impos- « sible dans ce rapport : mais comment le père Labat a-t-il découvert cette « singularité?

« Outre les usages sus-mentionnés de la peau et des dents, on assure « que les peintres indiens se servent du sang de cet animal pour leurs « couleurs. »

DE L'HIPPOPOTAME (*suite*)

Comme les feuilles précédentes étaient déjà imprimées, j'ai reçu de la part de M. Schneider des observations récentes sur cet animal, qui ont été rédigées par M. le professeur Allamand, et publiées à Amsterdam au commencement de cette année 1781. Voici l'extrait de ces observations :

« Ce que M. de Buffon a dit de l'hippopotame était tout ce qu'on en « pouvait dire de plus exact dans le temps qu'il écrivait cet article. Il me « parut alors qu'il n'y manquait qu'une planche qui représentât mieux cet « animal qu'il n'est représenté dans les figures que divers auteurs en ont « données. Je pris la liberté d'en ajouter une à la description de M. de « Buffon, faite d'après une peau bourrée qui est dans le Cabinet de l'uni- « versité de Leyde depuis plus d'un siècle.

« Deux années après, j'en donnai une meilleure : une peau récemment « envoyée au cabinet de S. A. S. M[gr] le prince d'Orange me servit de « modèle. Elle avait été très-bien préparée par M. le docteur Klockner; « je l'accompagnai de quelques remarques intéressantes qui m'avaient été « communiquées par M. le capitaine Gordon.

« Je croyais que cela suffisait pour faire bien connaître cet animal, lors- « que le même M. Gordon m'envoya, au commencement de cette année « 1780, deux dessins qui représentaient un hippopotame mâle et une « femelle, faits d'après les animaux mêmes au moment qu'on venait de « les tuer. Je fus frappé en les comparant avec les figures que j'en avais « données, et je vis clairement que la peau d'un si gros animal, quoique

« préparée et dressée avec tout le soin possible, était bien éloignée de « représenter au juste son original ; aussi n'hésitai-je pas à faire graver ces « deux dessins [1].

« M. Gordon a encore eu la bonté d'y joindre des descriptions et de « nouvelles observations très-curieuses qu'il a eu fréquemment occasion de « faire. Son zèle infatigable pour les nouvelles découvertes et pour l'avan- « cement de l'histoire naturelle l'a engagé à pénétrer beaucoup plus avant « dans l'intérieur de l'Afrique qu'il ne l'avait fait encore; et si les hippo- « potames sont devenus rares aux environs du cap de Bonne-Espérance, il « les a trouvés très-nombreux dans les lieux où il a été. On n'en doutera « pas quand on saura que pour sa part il en a tué neuf, et que dans une « chasse à laquelle il a assisté avec M. de Plettenberg, gouverneur du Cap, « on en a tué vingt-un en quelques heures de temps, et que même ce ne « fut qu'à son intercession qu'on n'en fit pas un plus grand carnage. Cette « chasse se fit sur la rivière qu'il a nommée *Plettenberg,* à peu près à sept « degrés de longitude à l'est du Cap, et à trente degrés de latitude méridio- « nale. Le nombre de ces animaux doit donc être fort grand dans tout l'in- « térieur de l'Afrique, où ils sont peu inquiétés par les habitants. C'est là « où il les faut voir pour les bien connaître, et jamais personne n'en a eu « une plus belle occasion que M. Gordon : aussi en a-t-il profité en les « observant avec les yeux d'un véritable naturaliste. En donnant l'extrait « de ce qu'il m'en a écrit, je suppose que le lecteur se souvient du contenu « des articles de cet ouvrage où il est parlé de ces animaux.

« Lorsque les hippopotames sortent de l'eau, ils ont le dessus du corps « d'un brun bleuâtre qui s'éclaircit en descendant sur les côtés, et se ter- « mine par une légère teinte de couleur de chair ; le dessous du ventre est « blanchâtre, mais ces différentes couleurs deviennent plus foncées par- « tout lorsque leur peau se sèche; dans l'intérieur et sur les bords de leurs « oreilles, il y a des poils assez doux et d'un brun roussâtre; il y en a aussi « de la même couleur aux paupières, et par-ci par-là quelques-uns sur le « corps, particulièrement sur le cou et les côtés, mais qui sont plus courts « et fort rudes.

« Les mâles surpassent toujours les femelles en grandeur, mais non pas « d'un tiers comme l'a dit Zerenghi, si l'on en excepte les dents incisives et « canines, qui, dans la femelle, peuvent en effet être d'un tiers plus petites « que dans le mâle. M. Gordon a tué une femelle dont la longueur du corps « était de onze pieds, et le plus grand hippopotame mâle qu'il ait tué était « long de onze pieds huit pouces neuf lignes. Ces dimensions diffèrent « beaucoup de celles qu'a données Zerenghi ; car, à en juger par les dimen- « sions de la femelle qu'il a décrite, le mâle, d'un tiers plus grand, devait

1. Voyez les planches IV et V du t. VI des *Suppléments :* édition in-4° de l'Imprimerie royale.

« être long de seize pieds neuf pouces; elles diffèrent plus encore de celles « des hippopotames du lac de Tzana, dont quelques-uns, suivant M. Bruce, « ont plus de vingt pieds en longueur. Des animaux de cette dernière gran- « deur seraient énormes; mais on se trompe facilement sur la taille d'un « animal quand on en juge uniquement en le voyant de loin, et sans pouvoir « le mesurer [1].

« Le nombre des dents varie dans les hippopotames suivant leur âge, « comme M. de Buffon l'a soupçonné : tous ont quatre dents incisives et « deux canines dans chaque mâchoire, mais ils diffèrent dans le nombre « des molaires : celui dont j'ai donné la figure avait trente-six dents en tout; « M. Gordon en a vu un qui avait vingt-deux dents dans la mâchoire supé- « rieure, et vingt dans l'inférieure. Il m'a envoyé une tête qui en a dix- « huit dans la mâchoire d'en bas, et dix-neuf dans celle d'en haut; mais « ces dents surnuméraires ne sont ordinairement que de petites pointes « qui précèdent les véritables molaires et qui sont peu fermes [2].

« La largeur de la partie de la mâchoire supérieure qui forme le museau « est de seize pouces et un quart, et son contour, mesuré d'un angle de « la gueule jusqu'à l'autre, est de trois pieds trois pouces; la lèvre supé- « rieure avance d'un pouce par-dessus l'inférieure, et cache toutes les dents; « à côté des incisives antérieures d'en haut il y a deux éminences char- « nues qui sont reçues dans deux cavités de la mâchoire inférieure quand « la gueule se ferme.

« L'hippopotame a les yeux petits : leur plus long diamètre est de onze « lignes, et leur largeur de neuf et demie; la prunelle est d'un bleu obscur, « et le blanc de l'œil paraît peu.

« La queue varie en longueur dans ces animaux; celui qui est représenté « ici en avait une de la longueur d'un pied trois pouces six lignes; son « contour à son origine était d'un pied sept pouces; là, elle a une forme « un peu triangulaire, et un des côtés plats est en dessous : ainsi, ayant un « mouvement perpendiculaire, elle bouche exactement l'ouverture de « l'anus; vers son milieu, ses côtés s'aplatissent, et son articulation lui per- « mettant un mouvement horizontal, elle peut servir à diriger l'animal « quand il nage; au premier coup d'œil elle paraît couverte d'écailles, « mais qui ne sont que des rides de la peau; les bords extérieurs de cette « queue semblent être des coutures arrondies.

« Le pénis, tiré hors de son fourreau, est long de deux pieds un pouce « six lignes, et ressemble assez à celui du taureau; sa circonférence près « du corps est de neuf pouces; et, à un pouce de son extrémité, elle est de « trois pouces neuf lignes; quand il est tout à fait retiré, sa pointe est « recouverte par des anneaux charnus et ridés qui terminent le fourreau;

1. Voyez la note 1 de la page 314 du IIIe volume.
2. Voyez la note de la page 310 du IIIe volume.

« c'est sur la base de ce fourreau, du côté de l'anus, que sont placés les « mamelons. Dans plusieurs des hippopotames que M. Gordon a examinés, « il a trouvé que le fourreau même était entièrement retiré en dedans du « corps, aussi bien que le pénis, et que le ventre était tout à fait uni; s'il « paraissait dans les autres, c'était par l'effet des mouvements qu'ils avaient « éprouvés quand on les avait tirés à terre; les testicules ne sont pas ren- « fermés dans un scrotum extérieur, ils sont en dedans du corps, et ne « paraissent point en dehors; on peut les sentir à travers l'épaisseur de la « peau : ainsi tout ce qui appartient à ces parties est caché en dedans, « excepté dans les temps du rut.

« Dans la femelle, au-dessous de l'entrée du vagin, est un follicule qui a « environ deux pouces de profondeur, mais où l'on ne peut voir aucune « ouverture en dedans; il ressemble assez à celui de l'hyène, excepté qu'il « est au-dessous de la vulve, au lieu que dans l'hyène il est situé entre « l'anus et la queue. L'hippopotame femelle n'a point de mamelles pen- « dantes, mais seulement deux petits mamelons; quand on les presse, il en « jaillit un lait doux et aussi bon que celui de la vache.

« Les os de ces animaux sont extrêmement durs; dans un os de la cuisse, « scié en travers, on trouva un canal long de cinq pouces et de dix lignes « en diamètre, assez ressemblant à la cavité où est la moelle : cependant il « n'y en avait point immédiatement après la mort, mais on y vit un corps « fort dur, où l'on croyait remarquer du sang.

« La largeur du pied de devant est égale à sa longueur : l'une et l'autre « est de dix pouces; la plante du pied de derrière est tant soit peu plus « petite; elle a neuf pouces neuf lignes dans ses deux dimensions; ces pieds « sont propres pour nager, car les doigts peuvent se mouvoir, s'approcher « les uns de autres, et se plier en dessous; les ongles sont un peu creux, « comme les sabots des autres animaux; le dessous du pied est une semelle « fort dure, séparée des doigts par une fente profonde : elle n'est pas hori- « zontale, mais un peu en biais, comme si l'animal en marchant avait plus « pressé son pied d'un côté que de l'autre : aussi les a-t-il tous un peu « tournés en dehors; comme il a les jambes courtes et les jointures plia- « bles, il peut appliquer et presser ses jambes contre le corps, ce qui lui « facilite encore les mouvements nécessaires pour nager. Aidé de quelques « hommes, M. Gordon a roulé, comme un tonneau, un grand hippopotame « hors de l'eau sur un terrain uni, sans que les pieds fissent un obstacle « sensible.

« Quoique les hippopotames passent une partie de leur vie dans l'eau, « ils ont cependant le trou ovale fermé. Quand ils sont parvenus à toute « leur grandeur, le plus long diamètre de leur cœur est d'un pied.....

« M. Gordon s'est assuré, par l'ouverture de plusieurs hippopotames « jeunes et adultes, que ces animaux n'ont qu'un seul estomac et ne rumi-

« nent point, quoiqu'ils ne mangent que de l'herbe, qu'ils rendent en « pelote et mal broyée dans leurs excréments.

« J'ai dit ci-devant, continue M. Allamand, qu'il me paraissait très-dou- « teux que les hippopotames mangeassent des poissons; à présent je puis « dire qu'il est presque certain qu'ils n'en mangent pas[1]. Dans une tren- « taine de ces animaux, dont M. Gordon a fait ouvrir les estomacs en sa « présence, il n'y a trouvé que de l'herbe et jamais aucun reste de poisson; « j'ai dit aussi qu'il n'y avait pas d'apparence qu'ils entrassent dans la « mer : on peut voir dans l'endroit cité les raisons que j'avais pour penser « ainsi, et M. de Buffon semble avoir été dans la même idée. Les nouvelles « observations de M. Gordon m'ont désabusé; il a tué un hippopotame à « l'embouchure de la rivière Gambous, où l'eau était salée; il en a vu « dans la baie de Sainte-Hélène, et il en a vu sortir d'autres de la mer à « deux lieues de toute rivière : à la vérité ils ne s'éloignent pas beaucoup « de terre, la nécessité d'y venir prendre leur nourriture ne le leur permet « pas; ils vont le long des côtes d'une rivière à l'autre : cependant cela « suffit pour prouver qu'ils peuvent vivre dans l'eau salée, et justifier en « quelque façon ceux qui leur ont donné le nom de chevaux marins, aussi « bien que Kolbe, qui suppose qu'ils vivent indifféremment dans les rivières « et dans la mer; ceux qui habitent dans l'intérieur du pays n'y vont vrai- « semblablement jamais; si ceux qui en sont près y entrent, ce n'est pas « pour aller fort loin, à cause de la raison que je viens de dire, et cette « même raison doit les engager à préférer les rivières.

« Lorsqu'ils se rencontrent au fond de l'eau, ils cherchent à s'éviter; mais « sur terre il leur arrive souvent de se battre entre eux d'une manière « terrible : aussi en voit-on fort peu qui n'aient pas quelques dents cassées « ou quelques cicatrices sur le corps; en se battant ils se dressent sur « leurs pieds de derrière, et c'est dans cette attitude qu'ils se mordent.

« Dans les lieux où ils sont peu inquiétés, ils ne sont pas fort craintifs; « quand on tire sur eux, ils viennent voir ce que c'est; mais quand une « fois ils ont appris à connaître l'effet des armes à feu, ils fuient devant les « hommes en trottant pesamment, comme les cochons; quelquefois même « ils galopent, mais toujours pesamment : cependant un homme doit « marcher bien vite pour être en état de les suivre. M. Gordon en a « accompagné un pendant quelque temps, mais quoiqu'il coure très-vite, « si la course avait été plus longue, l'hippopotame l'aurait devancé.

« M. de Buffon a eu raison de révoquer en doute[2] ce que disent quelques « voyageurs des femelles hippopotames, c'est qu'elles portent trois ou « quatre petits; l'analogie l'a conduit à regarder ce fait comme très-sus-

1. Voyez la note 2 de la page 314 du IIIe volume.
2. Volume III, page 319.

« pect; l'observation en démontre la fausseté. M. Gordon a vu ouvrir plu-
« sieurs femelles pleines, et jamais il n'y a trouvé qu'un seul petit; il en
« a tiré un du corps de la mère, qu'il a eu la bonté de m'envoyer : ce fœtus,
« qui était presque entièrement formé, était long de trois pieds deux pouces;
« le cordon ombilical était parsemé de petits boutons de couleur rouge,
« ses ongles étaient mous et élastiques, on pouvait déjà lui sentir les dents,
« et ses yeux avaient à peu près leur forme et toute leur grandeur. Dès
« qu'un jeune hippopotame est né, son instinct le porte à courir à l'eau,
« et quelquefois il s'y met sur le dos de sa mère.

« La chair de l'hippopotame, comme il a été dit ci-devant, est fort bonne
« au goût et très-saine; le pied rôti est surtout un morceau délicat, de
« même que la queue; quand on fait cuire son lard, il surnage une graisse
« que les paysans aiment fort : c'est un remède qu'on estime beaucoup au
« Cap, en exagérant cependant ses qualités.

« Pour bien fixer nos idées sur la grandeur de ces animaux et sur la
« proportion qu'il y a entre celle du mâle et de la femelle, j'ai vérifié les
« dimensions prises par M. Gordon sur deux des plus grands sujets qu'il
« ait eu occasion de voir; quoiqu'elles diffèrent de celles qu'on peut prendre
« sur des peaux bourrées, j'ai été surpris qu'elles s'accordent si bien avec
« celles que Zerenghi a données[1]; je les ai aussi vérifiées sur la peau d'un
« grand hippopotame mâle que S. A. S. Mgr le prince d'Orange a eu la
« bonté de me donner pour être placée au cabinet des Curiosités naturelles
« que j'ai formé dans l'université de Leyde. Cette peau, récemment envoyée
« du cap de Bonne-Espérance, est arrivée entière et bien conservée; j'ai
« heureusement réussi à la faire dresser suivant le dessin que j'ai reçu de
« M. Gordon, de manière qu'elle offre aussi exactement qu'il est possible la
« figure de l'animal vivant. »

DU COCHON.*

Je n'ai rien à ajouter aux faits historiques que j'ai donnés sur la race de nos cochons d'Europe et sur celle des cochons de Siam ou de la Chine, qui toutes trois se mêlent ensemble, et ne font par conséquent qu'une seule et même espèce, quoique la race des cochons d'Europe soit considérablement plus grande que l'autre par la grosseur et la grandeur du corps; elle pourrait même le devenir encore plus, si on laissait vivre ces animaux pendant un plus grand nombre d'années dans leur état de domesticité. M. Collinson, de la Société royale de Londres, m'a écrit qu'un cochon

1. Voyez le volume III, p. 308 et suiv.
* Voyez la nomenclature de la page 460 du IIe volume.

engraissé par les ordres de M. Joseph Leastarm, et tué par le sieur Meck, boucher à Cougleton en Chestershire, pesait huit cent cinquante livres, savoir : l'un des côtés trois cent treize livres, l'autre côté trois cent quatorze livres, et la tête, l'épine du dos, la graisse intérieure, les intestins, etc., deux cent vingt-trois livres [a].

LE COCHON DE SIAM OU DE LA CHINE. *

L'espèce du cochon est, comme nous l'avons dit, l'une des plus universellement répandues : MM. Cook et Forster l'ont trouvée aux îles de la Société, aux Marquises, aux îles des Amis, aux nouvelles Hébrides. « Il « n'y a, disent-ils, dans toutes ces îles de la mer du Sud que deux espèces « d'animaux domestiques, le cochon et le chien. La race des cochons est « celle de la Chine (ou de Siam) ; ils ont le corps et les jambes courtes, le « ventre pendant jusqu'à terre, les oreilles droites, et très-peu de soies. Je « n'en ai jamais mangé, dit M. Forster, qui fût aussi succulente, et la « graisse d'un goût aussi agréable ; cette qualité ne peut être attribuée qu'à « l'excellente nourriture qu'ils prennent ; ils se nourrissent surtout de « fruits à pain, frais, ou de la pâte aigrie de ce fruit, d'ignames, etc. Il y « en a une grande quantité aux îles de la Société ; on en voit autour de « presque toutes les cabanes..... Ils sont abondants aussi aux Marquises, « et à Amsterdam, l'une des îles des Amis ; mais ils sont plus rares aux îles « occidentales des nouvelles Hébrides [b]. »

LE COCHON DE GUINÉE. **

Quoique cet animal diffère du cochon ordinaire par quelques caractères assez marqués, je présume néanmoins qu'il est de la même espèce, et que ces différences ne sont que des variétés produites par l'influence du climat : nous en avons l'exemple dans le cochon de Siam, qui diffère aussi du cochon d'Europe, et qui cependant est certainement de la même espèce, puisqu'ils se mêlent et produisent ensemble. Le cochon de Guinée est à peu près de la même figure que notre cochon, et de la même grosseur que le cochon de Siam, c'est-à-dire plus petit que notre sanglier ou que notre cochon ; il est originaire de Guinée et a été transporté au Brésil, où il s'est multiplié comme dans son pays natal ; il y est domestique et tout à fait

a. Lettre de M. Collinson à M. de Buffon. Londres, 30 janvier 1767.
b. Forster, Observations à la suite du second *Voyage de Cook*, p. 172.

* Voyez la nomenclature de la page 460 du IIe volume.
** Voyez la note de la page 25 du IIIe volume.

privé; il a le poil court, roux et brillant; il n'a point de soies, pas même sur le dos : le cou seulement et la croupe, près de l'origine de la queue, sont couverts de poils un peu plus longs que ceux du reste du corps; il n'a pas la tête si grosse que le cochon d'Europe, et il en diffère encore par la forme des oreilles, qu'il a très-longues, très-pointues et couchées en arrière le long du cou; sa queue est aussi beaucoup plus longue, elle touche presque à terre, et elle est sans poil jusqu'à son extrémité [a]. Au reste, cette race de cochon qui, selon Marcgrave, est originaire de Guinée, se trouve aussi en Asie et particulièrement dans l'île de Java [b], d'où il paraît qu'elle a été transportée au cap de Bonne-Espérance par les Hollandais [c].

LE SANGLIER DU CAP VERT.*

Il y a, dans les terres voisines du cap Vert, un autre *cochon* ou *sanglier* qui, par le nombre des dents et par l'énormité des deux défenses de la mâchoire supérieure, nous paraît être d'une race et peut-être même d'une espèce différente de tous les autres cochons, et s'approcher un peu du babiroussa : ces défenses du dessus ressemblent plus à des cornes d'ivoire qu'à des dents; elles ont un demi-pied de longueur et cinq pouces de circonférence à la base; elles sont courbées et recourbées à peu près comme les cornes d'un taureau; ce caractère seul ne suffirait pas pour qu'on dût regarder ce sanglier comme une espèce particulière; mais ce qui semble fonder cette présomption, c'est qu'il diffère encore de tous les autres cochons par la longue ouverture de ses narines, par la grande largeur et la forme de ses mâchoires, et par le nombre et la figure des dents mâchelières : cependant nous avons vu les défenses d'un sanglier, tué dans nos bois de Bourgogne, qui approchaient un peu de celles de ce sanglier du cap Vert;

a. Marcgrav. *Hist. nat. Brasil.*, page 230, fig. 16.

b. Leurs porcs (à l'île de Java) n'ont point de poil, et sont si gras que leur ventre traîne à terre. *Voyage de Mandelslo*, t. II, p. 349.

c. Les cochons qui ont été apportés de Java au cap de Bonne-Espérance, ont les jambes fort courtes, et sont noirs et sans soies; leur ventre qui est fort gros pend presque jusqu'à terre; il s'en faut de beaucoup que leur graisse ait la consistance qu'a celle des cochons d'Europe... La chair en est très-bonne à manger. *Description du cap de Bonne-Espérance*, par Kolbe, t. III, p. 48.

* *Sus africanus* (Gmel.). — *Phacochœrus africanus.* — Le *phacochœre à incisives* (Fréd. Cuvier).

— « Les individus, apportés du cap Vert (*sus africanus*, Gmel.), ont deux incisives en « haut et six en bas; ceux qui viennent du cap de Bonne-Espérance (*sus æthiopicus*, (Gmel.) « ne les montrent presque jamais; seulement on en retrouve quelquefois des vestiges sous la « gencive : peut-être cette différence tient-elle à l'âge, qui avait usé ces dents dans les derniers; « peut-être indique-t-elle une différence d'espèce, d'autant que les têtes du Cap sont aussi un peu « plus larges et plus courtes. » (Cuvier.) — Ajoutez comme une raison de plus de faire, de ces deux *sangliers*, deux espèces distinctes, que celui d'*Éthiopie* a des *lambeaux charnus* au-dessous des yeux, et que celui d'*Afrique* n'en a pas.

ces défenses avaient environ trois pouces et demi de long sur quatre pouces de circonférence à la base; elles étaient contournées comme les cornes d'un taureau, c'est-à-dire qu'elles avaient une double courbure, au lieu que les défenses ordinaires n'ont qu'une simple courbure en portion de cercle; elles paraissaient être aussi d'un ivoire solide, et il est certain que ce sanglier devait avoir la mâchoire plus large que les autres; ainsi nous pouvons présumer, avec quelque fondement, que ce sanglier du cap Vert est une simple variété, une race particulière dans l'espèce du sanglier ordinaire[1].

DU SANGLIER DU CAP VERT (*suite*). *

Nous avons donné, dans l'article précédent, une notice au sujet d'un animal qui se trouve en Afrique, et que nous avons appelé *sanglier du cap Vert*. Nous avons dit que, par l'énormité des deux défenses de la mâchoire supérieure, il nous paraissait être d'une race et peut-être même d'une espèce différente de tous les autres cochons, desquels il diffère encore par la longue ouverture de ses narines et par la grande largeur et la forme de ses mâchoires; que néanmoins nous avions vu les défenses d'un sanglier tué dans nos bois de Bourgogne, qui approchaient un peu de celles de ce sanglier du cap Vert, puisque ces défenses avaient environ trois pouces et demi de long sur quatre pouces de circonférence à la base, etc., ce qui nous faisait présumer, avec quelque fondement, que ce sanglier du cap Vert pouvait être une simple variété et non pas une espèce particulière dans le genre des cochons. M. Allamand, très-célèbre professeur en histoire naturelle à Leyde, eut la bonté de nous envoyer la gravure de cet animal, et ensuite il écrivit à M. Daubenton dans les termes suivants :

« Je crois avec vous, Monsieur, que le sanglier représenté dans la plan« che que je vous ai envoyée est le même que celui que vous avez désigné « par le nom de *sanglier du cap Vert*. Cet animal est encore vivant (5 mai « 1767) dans la ménagerie de M. le prince d'Orange. Je vais de temps en « temps lui rendre visite, et cela toujours avec un nouveau plaisir. Je ne « puis me lasser d'admirer la forme singulière de sa tête. J'ai écrit au gou« verneur du cap de Bonne-Espérance pour le prier de m'en envoyer un « autre, s'il est possible, ce que je n'ose pas espérer, parce qu'au Cap même « il a passé pour un monstre, tel que personne n'en avait jamais vu de « semblable. Si, contre toute espérance, il m'en vient un, je l'enverrai en « France, afin que M. de Buffon et vous le voyiez. On a cherché à accou« pler celui que nous avons ici avec une truie, mais dès qu'elle s'est présen« tée il s'est jeté sur elle avec fureur et l'a éventrée. »

1. Voyez la nomenclature ci-dessus.
* *Sus æthiopicus* (Gmel.). — *Phacochœrus æthiopicus.* — Le *phacochœre sans incisives* (Fréd. Cuv.).

C'est d'après cette planche gravée, qui nous a été envoyée par M. Allamand, que nous avons fait dessiner et graver ce même animal dont nous donnons ici la figure[1]. Nous avons retrouvé dans les *Miscellanea* et les *Spicilegia zoologica* de M. Pallas, et aussi dans les descriptions de M. Wosmaër, la même planche gravée; et ces deux derniers auteurs ont chacun donné une description de cet animal : aussi M. Allamand, par une lettre datée de Leyde le 31 octobre 1766, écrivait à M. Daubenton qu'un jeune médecin établi à La Haye en avait donné la description dans un ouvrage qui probablement ne nous était pas encore parvenu, et qu'il en avait fait faire la planche. Ce jeune médecin est probablement M. Pallas, et c'est à lui, par conséquent, auquel le public a la première obligation de la connaissance de cet animal. M. Allamand dit dans la même lettre que ce qu'il y a de plus singulier dans ce cochon c'est la tête; qu'elle diffère beaucoup de celle de nos cochons, surtout par deux appendices extraordinaires en forme d'oreilles qu'il a à côté des yeux[2].

Nous observerons ici que le premier fait rapporté par M. Allamand du dédain et de la cruauté de ce sanglier envers la truie en chaleur semble prouver qu'il est d'une espèce différente de nos cochons. La disconvenance de la forme de la tête, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, paraît le prouver aussi : cependant comme il est beaucoup plus voisin du cochon que d'aucun autre animal, et qu'il se trouve non-seulement dans les terres voisines du cap Vert, mais encore dans celles du cap de Bonne-Espérance, nous l'appellerons le *sanglier d'Afrique*[3], et nous allons en donner l'histoire et la description par extrait, d'après MM. Pallas et Wosmaër.

Celui-ci l'appelle *porc à large groin,* ou *sanglier d'Afrique ;* il le distingue, avec raison, du porc de Guinée à longues oreilles pointues, et du pécari ou tajacu d'Amérique, et aussi du babiroussa des Indes.

« M. de Buffon, dit-il, parlant d'une partie des mâchoires, de la queue « et des pieds d'un sanglier extraordinaire du cap Vert, qu'on conserve « dans le Cabinet du Roi, dit qu'il y a des dents de devant à ces mâchoires: « or elles manquent à notre sujet. »

Et de là M. Wosmaër insinue que ce n'est pas le même animal : cependant on vient de voir que M. Allamand pense, comme moi, que ce sanglier du cap Vert, dont je n'avais vu qu'une partie de la tête, se trouve néanmoins être le même porc à large groin que M. Wosmaër dit être inconnu à tous les naturalistes.

M. Tulbagh, gouverneur au cap de Bonne-Espérance, qui a envoyé ce

1. Voyez cette figure, t. III des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, planche XI.

2. Voyez la nomenclature de la page 474.

3. C'est celui qu'on appelle aujourd'hui *sanglier d'Éthiopie.* (Voyez la nomenclature ci-dessus.) — Au reste, ce dernier nom n'est pas très-bon. C'est surtout dans les environs du cap de Bonne-Espérance que se trouve ce *sanglier,* dit *sanglier* d'*Éthiopie.*

sanglier, a écrit qu'il avait été pris entre la Cafrerie et le pays des grands Namaquas, à environ deux cents lieues du Cap, ajoutant que c'était le premier de cette espèce qu'on eût vu en vie. M. Wosmaër reçut aussi la peau d'un animal de même espèce, qui paraissait différer, à plusieurs égards, de celle de l'animal vivant.

On avait mis cet animal dans une cage de bois, et « comme j'étais pré-
« venu, dit M. Wosmaër, qu'il n'était pas méchant, je fis ouvrir la porte
« de sa cage. Il sortit sans donner aucune marque de colère; il courait,
« bondissant gaiement ou furetant pour trouver quelque nourriture, et
« prenait avidement ce que nous lui présentions; ensuite l'ayant laissé seul
« pendant quelques moments, je le trouvai, à mon retour, fort occupé à
« fouiller en terre, où, nonobstant le pavé fait de petites briques bien
« liées, il avait déjà fait un trou d'une grandeur incroyable pour se rendre
« maître, comme nous le découvrîmes ensuite, d'une rigole très-profonde
« qui passait au-dessous. Je le fis interrompre dans son travail, et ce ne fut
« qu'avec beaucoup de peine, et avec l'aide de plusieurs hommes, qu'on
« vint à bout de vaincre sa résistance et de le faire rentrer dans sa cage,
« qui était à claire-voie. Il marqua son chagrin par des cris aigus et lamen-
« tables. On peut croire qu'il a été pris jeune dans les bois de l'Afrique,
« car il paraît avoir grandi considérablement ici; il est encore vivant (dit
« l'auteur, dont l'ouvrage a été imprimé en 1767). Il a très-bien passé
« l'hiver dernier, quoique le froid ait été fort rude et qu'on l'ait tenu en-
« fermé la plus grande partie du temps.

« Il semble l'emporter en agilité sur les porcs de notre pays; il se laisse
« frotter volontiers de la main, et même avec un bâton : il semble qu'on
« lui fait encore plus de plaisir en le frottant rudement; c'est de cette
« manière qu'on est venu à bout de le faire demeurer tranquille pour le
« dessiner. Quand on l'agace ou qu'on le pousse, il se recule en arrière,
« faisant toujours face du côté qu'il se trouve assailli, et secouant ou heur-
« tant vivement de la tête. Après avoir été longtemps enfermé, si on le
« lâche il paraît fort gai, il saute et donne la chasse aux daims et aux autres
« animaux en redressant la queue, qu'autrement il porte pendante; il
« exhale une forte odeur que je ne puis trop comparer, et que je ne trouve
« pas désagréable. Quand on le frotte de la main, cette odeur approche
« beaucoup de celle du fromage vert; il mange de toutes sortes de graines;
« sa nourriture à bord du vaisseau était le maïs et de la verdure autant
« qu'on en avait; mais depuis qu'il a goûté ici de l'orge et du blé sarrasin,
« avec lesquels on nourrit plusieurs autres animaux de la ménagerie, il s'est
« décidé préférablement pour cette mangeaille et pour les racines d'herbes
« et de plantes qu'il fouille dans la terre. Le pain de seigle est ce qu'il aime
« le mieux, il suit les personnes qui en ont. Lorsqu'il mange il s'appuie fort
« en avant sur ses genoux courbés, ce qu'il fait aussi en buvant, en humant

« l'eau de la surface, et il se tient souvent, dans cette position, sur les genoux « des pieds de devant. Il a l'ouïe et l'odorat très-bons, mais il a la vue « bornée, tant par la petitesse que par la situation de ses yeux, qui l'em- « pêchent de bien apercevoir les objets qui sont autour de lui, les yeux se « trouvant non-seulement placés beaucoup plus haut et plus près l'un de « l'autre que dans les autres porcs, mais étant encore, à côté et en dessous, « plus ou moins offusqués par deux lambeaux que bien des gens prennent « pour de doubles oreilles. Il a plus d'intelligence que le porc ordinaire.

« La tête est d'une figure affreuse; la forme un peu aplatie et large du « nez, jointe à la longueur extraordinaire de la tête, à son large groin, « aux lambeaux singuliers, aux protubérances pointues, saillantes des « deux côtés de ses yeux, et à ses fortes défenses, tout cela lui donne un « aspect des plus monstrueux.

« La forme du corps approche assez de celle de notre cochon domes- « tique. Il me paraît plus petit, ayant le dos plus aplati en dessus, et les « pieds plus courts.

« La tête, en comparaison de celle des autres porcs, est difforme, tant « par la structure que par sa grandeur. Le museau est fort large, aplati et « très-dur. Le nez est mobile, à côté un peu recourbé vers le bas, et coupé « obliquement. Les narines sont grandes, éloignées l'une de l'autre; elles « ne se voient que quand on soulève la tête. La lèvre supérieure est dure « et épaisse à côté, près des défenses, par-dessus et autour desquelles elle « est fort avancée et pendante, formant, surtout derrière les défenses, une « fraise demi-ovale, pendante et cartilagineuse, qui couvre les coins du « museau.

« Cet animal n'a point de dents de devant ni en dessus ni en dessous [1], « mais les gencives antérieures sont lisses, arrondies et dures.

« Les défenses à la mâchoire supérieure sont, à leur base, d'un bon « pouce d'épaisseur, recourbées et saillantes de cinq pouces et demi dans « leur ligne courbe, fort écartées en dehors et se terminant en une pointe « obtuse; elles sont aussi, à côté de chacune, pourvues d'une espèce de « raie ou cannelure; celles de la mâchoire inférieure sont beaucoup plus « petites, moins recourbées, presque triangulaires, et usées par leur frotte- « ment continuel contre les défenses supérieures; elles paraissent comme « obliquement coupées. Il y a des dents molaires, mais elles sont fort en « arrière dans le museau, et la résistance de l'animal nous a empêché de « les voir.

« Les yeux, à proportion de la tête, sont petits, placés plus haut dans la « tête, et plus près l'un de l'autre et des oreilles que dans le porc commun. « L'iris est d'un brun foncé, sur une cornée blanche. Les paupières supé-

1. Voyez la nomenclature de la page 474.

« rieures sont garnies de cils bruns, raides, droits et fort serrés, plus « longs au milieu que des deux côtés; les paupières inférieures en sont « dépourvues.

« Les oreilles sont assez grandes, plus rondes que pointues, en dedans « fort velues de poil jaune; elles se renversent en arrière contre le corps. « Sous les yeux on aperçoit une espèce de petit sac bulbeux ou glanduleux, « et immédiatement au-dessous se font voir deux pellicules rondes, plates, « épaisses, droites et horizontales, que j'appelle *lambeaux des yeux*[1]; leur « longueur et largeur est d'environ deux pouces un quart..... Sur une « ligne droite, entre ces pellicules et le museau, paraît de chaque côté de la « tête une protubérance dure, ronde et pointue, saillante en dehors.

« La peau semble fort épaisse et remplie de lard aux endroits ordinaires, « mais détendue au cou, aux aines et au fanon; en quelques endroits elle « paraît légèrement cannelée, inégale, et comme si la peau supérieure « muait par intervalles. Sur tout le corps se montrent quelques poils clair- « semés, comme en petite brosse de trois, quatre et cinq poils qui sont plus « ou moins longs et posés en ligne droite les uns près des autres. Le front, « entre les oreilles, paraît ridé, et il est garni de poils blancs et bruns fort « serrés, qui, partant du centre, s'aplatissent ou s'abaissent de plus en plus. « De là, vers le bas du museau, descend au milieu de la tête une bande « étroite de poils noirs et gris qui, partant du milieu, s'abattent de chaque « côté de la tête : du reste, ils sont clair-semés. C'est principalement sur « la nuque du cou et sur la partie antérieure du dos qu'il y a le plus de « soies, qui sont aussi les plus serrées et les plus longues; leur couleur est « le brun obscur et le gris; quelques-unes ont jusqu'à sept ou huit pouces « de longueur avec l'épaisseur de celles des porcs communs, et se fendent « de même. Toutes ces soies ne sont pas droites, mais légèrement incli- « nées. Plus loin, sur le dos, elles s'éclaircissent et diminuent tellement « en nombre, qu'elles laissent voir partout la peau nue. Du reste, les flancs, « le poitrail et le ventre, les côtés de la tête et le cou, sont garnis de petites « soies blanches.

« Les pieds sont conformes à ceux de nos porcs, divisés en deux ongles « pointus et noirs. Les faux onglets posent aussi à terre, mais sont pendants « la plupart du temps. La queue est nue, perpendiculairement pendante, « rase, et se termine presque en pointe. Les testicules sont adhérents à la « peau du ventre entre les cuisses; le prépuce est fort vaste au bout.

« La couleur de l'animal est noirâtre à la tête; mais d'un gris roux clair « sur le reste du dos et du ventre.

« Comparé avec la peau d'un autre sujet de même espèce, et venu de « même du cap de Bonne-Espérance, M. Wosmaër a remarqué que la tête

1. Voyez la nomenclature de la page 474.

« de ce dernier était plus petite et le museau moins large. Il lui manquait « les deux lambeaux sous les yeux; cependant on y voyait de petites émi- « nences qui en paraissaient être les bases ou principes; mais il n'y avait « point ces protubérances rondes et pointues, qui sont placées, en ligne « droite, entre ces lambeaux des yeux et le museau; en revanche les « défenses sont beaucoup plus grandes; les supérieures, qui ont des deux « côtés une profonde fossette ou cannelure, et qui se terminent en pointes « aiguës, sortant de plus de six pouces et demi des côtés du museau, et les « inférieures de deux pouces et demi; celles-ci par leur frottement contre « les premières, sont obliquement usées et par là fort aiguës. La gran- « deur des défenses du dernier sujet montre assez que cette peau ne peut « être d'un jeune animal. Au reste, je n'ai trouvé aucune différence aux « pieds. »

M. Wosmaër termine ainsi cette description, et soupçonne que ces différences qu'il vient d'indiquer peuvent provenir de la différence du sexe. Pour moi je ne suis pas encore convaincu que ce sanglier d'Afrique, malgré la première répugnance qu'il a marquée pour la truie qui lui a été présentée, ne soit une simple variété de notre cochon d'Europe. Nous voyons sous nos yeux cette même espèce varier beaucoup en Asie, à Siam et à la Chine; et les grosses défenses que j'ai trouvées sur une tête énorme d'un sanglier, tué dans mes propres bois il y a environ trente ans, défenses qui étaient presque aussi grosses que celles du sanglier du Cap, me laissent toujours dans l'incertitude si ce sont en effet deux espèces différentes ou deux variétés de la même espèce produites par la seule influence du climat et de la nourriture.

Au reste, je trouve une note de M. Commerson, dans laquelle il est dit que l'on voit à Madagascar des cochons sauvages dont la tête, depuis les oreilles jusqu'aux yeux, est de la figure ordinaire, mais qu'au-dessous des yeux est un renfort qui va en diminuant jusqu'au bout du groin, de manière qu'il semble que ce soit deux têtes, dont la moitié de l'une est enchâssée dans l'autre; qu'au reste, la chair de ce cochon est glaireuse et a peu de goût. Cette notice me fait croire que l'animal que j'ai d'abord indiqué sous le nom de *sanglier du cap Vert*, parce que la tête nous avait été envoyée des terres voisines de ce cap, qu'ensuite je nomme *sanglier d'Afrique*, parce qu'il existe dans les terres du cap de Bonne-Espérance, se trouve aussi dans l'île de Madagascar[1].

Dans le temps même que je revoyais la feuille précédente et que j'en corrigeais l'épreuve pour l'impression, il m'est arrivé de Hollande une nouvelle édition de mon ouvrage sur l'histoire naturelle, et j'ai trouvé dans le quinzième volume de cette édition des additions très-importantes

1. Le *sanglier* de l'île de Madagascar est le *sanglier à masque* (*sus larvatus*, Fréd. Cuv.). (Voyez la note 2 de la page 404 du IIIe volume.)

faites par M. Allamand, dont je viens de parler. Quoique ce quinzième volume soit imprimé à Amsterdam en 1771, je n'en ai eu connaissance qu'aujourd'hui 23 juillet 1775, et j'avoue que c'est avec la plus grande satisfaction que j'ai parcouru l'édition entière, qui est bien soignée à tous égards; j'ai trouvé les notes et les additions de M. Allamand si judicieuses et si bien écrites que je me fais un grand plaisir de les adopter : je les insérerai donc à la suite des articles auxquels ces observations ont rapport. Je me serais dispensé de copier ce que l'on vient de lire; j'aurais même évité quelques recherches pénibles et plusieurs discussions que j'ai été contraint de faire, si j'avais eu plus tôt connaissance de ce travail de M. Allamand. Je crois que l'on en sera aussi satisfait que moi, et je vais commencer par donner ici ce que ce savant homme a dit au sujet du sanglier d'Afrique.

LE SANGLIER D'AFRIQUE.*

(Par M. le professeur Allamand.)

« Dans l'histoire que M. de Buffon nous a donnée du cochon [1], il a dé-« montré que cet animal échappe à toutes les méthodes de ceux qui veulent « réduire les productions de la nature en classes et en genres qu'ils distin-« guent par des caractères tirés de quelques-unes de leurs parties. Quoique « les raisons par lesquelles il appuie ce qu'il avance soient sans réplique, « elles auraient acquis un nouveau degré de force, s'il avait connu l'animal « que nous allons décrire.

« C'est un sanglier qui a été envoyé en 1765 du cap de Bonne-Espérance « à la ménagerie du prince d'Orange, et qui jusqu'alors a été inconnu de « tous les naturalistes. Outre toutes les singularités qui font de notre « cochon d'Europe un animal d'une espèce isolée, celui-ci nous offre de « nouvelles anomalies qui le distinguent de tous les autres du même genre; « car non-seulement il a la tête différemment figurée, mais encore il n'a « point de dents incisives, d'où la plupart des nomenclateurs ont tiré les « caractères distinctifs de cette sorte d'animaux, quoique leur nombre ne « soit point constant dans nos cochons domestiques.

« M. Tulbagh, gouverneur du Cap de Bonne-Espérance, qui ne perd « aucune occasion de rassembler et d'envoyer en Europe tout ce que la « contrée où il habite fournit de curieux, est celui à qui l'on est redevable « de ce sanglier; dans la lettre dont il l'accompagna, il marquait qu'il avait « été pris fort avant dans les terres, à environ deux cents lieues du Cap, et

* C'est toujours le *sanglier*, nommé aujourd'hui *sanglier d'Éthiopie*.

1. Tome II, page 460.

« que c'était le premier qu'on y eût vu vivant. Cependant il en a envoyé un « autre l'année passée, qui vit encore; et en 1757 il en avait envoyé une « peau dont on n'a pu conserver que la tête : ce qui semble indiquer que « ces animaux ne sont pas rares dans leur pays natal. Je ne sais si c'est « d'eux que Kolbe a voulu parler, quand il dit [a] « on ne voit que rarement « des *cochons sauvages* dans les contrées qu'occupent les Hollandais : « comme il n'y a que peu de bois, qui sont leurs retraites ordinaires, ils ne « sont pas tentés d'y venir. D'ailleurs les lions, les tigres et autres animaux « de proie les détruisent si bien qu'ils ne sauraient beaucoup multiplier. »

« Comme il n'ajoute à cela aucune description, on n'en peut rien con-« clure; et ensuite il range au nombre des cochons du Cap le grand four-« millier ou le tamandua, qui est un animal d'Amérique qui ne ressemble « en rien au cochon. Quel cas peut-on faire de ce que dit un auteur aussi « mal instruit?

« Notre sanglier africain ressemble à celui d'Europe par le corps, mais il « en diffère par la tête, qui est d'une grosseur monstrueuse; ce qui frappe « d'abord les yeux, ce sont deux énormes défenses qui sortent de chaque « côté de la mâchoire supérieure, et qui sont dirigées presque perpendicu-« lairement en haut. Elles ont près de sept pouces de longueur et se termi-« nent en une pointe émoussée. Deux semblables dents, mais plus petites, « et surtout plus minces dans leur côté intérieur, sortent de la mâchoire « inférieure et s'appliquent exactement au côté extérieur des défenses « supérieures quand la gueule est fermée : ce sont là de puissantes armes « dont il peut se servir utilement dans le pays qu'il habite, où il est « vraisemblablement exposé souvent aux attaques des bêtes carnassières.

« Sa tête est fort large et plate par devant; elle se termine en un ample « boutoir d'un diamètre presque égal à la largeur de la tête, et d'une dureté « qui approche de celle de la corne; il s'en sert comme nos cochons pour « creuser la terre; ses yeux sont petits et placés sur le devant de la tête, « de façon qu'il ne peut guère voir de côté, mais seulement devant soi; ils « sont moins distants l'un de l'autre et des oreilles que dans le sanglier « européen : au-dessous est un enfoncement de la peau qui forme une « espèce de sac très-ridé; ses oreilles sont fort garnies de poil en dedans. « Un peu plus bas, presque à côté des yeux, la peau s'élève et forme deux « excroissances qui, vues d'une certaine distance, ressemblent tout à fait à « deux oreilles; elles en ont la figure et la grandeur, et, sans être fort « mobiles, elles forment presque un même plan avec le devant de la tête; « au-dessous, entre ces excroissances et les défenses, il y a une grosse « verrue à chaque côté de la tête; on comprend aisément qu'une telle con-« figuration doit donner à cet animal une physionomie très-singulière.

a. Voyez sa *Description du cap de Bonne-Espérance*, t. III, p. 43.

« Qand on le regarde de front, on croit voir quatre oreilles sur une tête qui « ne ressemble à celle d'aucun autre animal connu, et qui inspire de la « crainte par la grandeur de ses défenses. MM. Pallas[a] et Wosmaër[b], qui « nous en ont donné une bonne description, disent qu'il était fort doux et « très-apprivoisé quand il arriva en Hollande : comme il avait été plusieurs « mois sur un vaisseau et qu'il avait été pris assez jeune, il était presque « devenu domestique ; cependant si on le poursuivait, et s'il ne connaissait « pas les gens, il se retirait lentement en arrière, en présentant le front « d'un air menaçant, et ceux-là même qu'il voyait tous les jours devaient « s'en défier. L'homme à qui la garde en était confiée en a fait une triste « expérience : cet animal se mit un jour de mauvaise humeur contre lui, « et d'un coup de ses défenses il lui fit une large blessure à la cuisse dont il « mourut le lendemain. Pour prévenir de pareils acccidents dans la suite, « on fut obligé de l'ôter de la ménagerie et de le tenir dans un endroit « renfermé où personne ne pouvait en approcher. Il est mort au bout d'une « année, et sa dépouille se voit dans le Cabinet d'histoire naturelle du « prince d'Orange. Celui qui l'a remplacé, et qui est actuellement dans la « même ménagerie, est encore fort jeune ; ses défenses n'ont guère plus de « deux pouces de longueur. Quand on le laisse sortir du lieu où on le ren- « ferme, il témoigne sa joie par des bonds et des sauts, et en courant avec « beaucoup plus d'agilité que nos cochons ; il tient alors sa queue élevée et « fort droite. C'est pour cela sans doute que les habitants du Cap lui ont « donné le nom de *hartlooper*, ou de coureur.

« On ne peut pas douter que cet animal ne fasse un genre très-distinct « de ceux qui ont été connus jusqu'à présent dans la race des cochons : « quoiqu'il leur ressemble par le corps, le défaut de dents incisives et la « singulière configuration de sa tête sont des caractères distinctifs trop « marqués pour qu'on puisse les attribuer aux changements opérés par le « climat, et cela d'autant plus qu'il y a en Afrique des cochons qui ne dif- « fèrent en rien des nôtres que par la taille, qui est plus petite. Ce qui « confirme ce que je dis ici, c'est qu'il ne paraît pas qu'il puisse multi- « plier avec nos cochons. Du moins a-t-on lieu de le présumer par l'expé- « rience qu'on en a faite. On lui donna une truie de Guinée : après qu'il « l'eut flairée pendant quelque temps, il la poursuivit jusqu'à ce qu'il la « tînt dans un endroit d'où elle ne pouvait pas s'échapper, et là il l'éventra « d'un coup de dents. Il ne fit pas meilleur accueil à une truie ordinaire « qu'on lui présenta quelque temps après ; il la maltraita si fort, qu'il fallut « bientôt la retirer pour lui sauver la vie.

« Il est étonnant que cet animal, qui, comme je l'ai remarqué, paraît « n'être pas rare dans les lieux dont il est originaire, n'ait point été décrit

a. Voyez Pallas : *Miscellanea zoologica, et ejusdem Spicilegia zoologica : fasciculus secundus.*
b. Voyez *Beschryving van een Africaausch Breedsnentig Varken*, door A. Wosmaër.

« par aucun voyageur, ou que, s'ils en ont parlé, ce soit en termes si vagues « qu'on ne peut s'en former aucune idée. Flacourt[a] dit qu'il y a à Madagascar des sangliers qui ont deux cornes à côté du nez qui sont comme « deux callosités[1], et que ces animaux sont presque aussi dangereux qu'en « France. M. de Buffon[2] croit qu'il s'agit, dans ce passage, du babiroussa, « et peut-être a-t-il raison; peut-être aussi y est-il question de notre sanglier : ces cornes, qui ressemblent à deux callosités, peuvent aussi bien « être les défenses de ce sanglier que celles du babiroussa, mais très-mal « décrites; et ce que Flacourt ajoute, que ces animaux sont dangereux, « semble mieux convenir à notre sanglier africain. M. Adanson[b], en parlant d'un sanglier qu'il a vu au Sénégal, s'exprime en ces termes : « J'aperçus, dit-il, un de ces énormes sangliers particuliers à l'Afrique, et « dont je ne sache pas qu'aucun naturaliste ait encore parlé. Il était noir « comme le sanglier d'Europe, mais d'une taille infiniment plus haute. Il « avait quatre grandes défenses, dont les deux supérieures étaient recourbées en demi-cercle vers le front, où elles imitaient les cornes que portent « d'autres animaux. » M. de Buffon suppose encore que M. Adanson a « voulu parler du babiroussa, et sans son autorité je serais porté à croire « que cet auteur a indiqué notre sanglier, car je ne comprends pas comment il a pu dire qu'aucun naturaliste n'en a parlé, s'il a eu le babiroussa « en vue; il est trop versé dans l'histoire naturelle pour ignorer que cet « animal a été souvent décrit, et qu'on trouve la tête de son squelette dans « presque tous les Cabinets de l'Europe.

« Mais peut-être aussi y a-t-il en Afrique une autre espèce de sanglier « qui ne nous est pas encore connue, et qui est celle qui a été aperçue par « M. Adanson. Ce qui me le fait soupçonner est la description que M. Daubenton a donnée d'une partie des mâchoires d'un sanglier du cap Vert : « ce qu'il en dit prouve clairement qu'il diffère de nos sangliers, et serait « tout à fait applicable à celui dont il est ici question, s'il n'y avait pas des « dents incisives dans chacune de ces mâchoires[3]. »

Je souscris bien volontiers à la plupart des réflexions que fait ici M. Allamand : seulement je persiste à croire, comme il l'a cru d'abord lui-même, que le sanglier du Cap dont nous avons parlé, et des mâchoires duquel M. Daubenton a donné la description, est le même animal que celui-ci, quoiqu'il n'eût point de dents incisives; il n'y a aucun genre d'animaux où l'ordre et le nombre des dents varient plus que dans le cochon. Cette différence seule ne me paraît donc pas suffisante pour faire deux espèces dis-

a. *Histoire de la grande île de Madagascar*, page 152.

b. Histoire naturelle du Sénégal, par Adanson, page 76 du *Voyage*.

1. Voyez la note 2 de la page 404 du IIIe volume. — Voyez aussi la note de la page 480 du présent volume.

2. Voyez t. III, page 404.

3. Voyez la nomenclature de la page 474.

tinctes du sanglier d'Afrique et de celui du cap Vert[1], d'autant que tous les autres caractères de la tête paraissent être les mêmes.

LE SANGLIER DU CAP VERT. *

Nous avons dit, dans l'article qui précède, que le sanglier du cap Vert, dont M. Daubenton a donné la description des mâchoires, nous paraissait être le même animal que celui dont nous avons parlé sous le nom de *sanglier d'Afrique.* Nous sommes maintenant bien assurés que ces deux animaux forment deux espèces très-distinctes. Elles diffèrent en effet l'une de l'autre par plusieurs caractères remarquables, surtout par la conformation tant intérieure qu'extérieure de la tête, et particulièrement par le défaut de dents incisives, qui manquent constamment au sanglier d'Afrique, tandis qu'on en trouve six dans la mâchoire inférieure du sanglier du cap Vert, et deux dans la mâchoire supérieure[2].

Le sanglier du cap Vert a la tête longue et le museau délié, au lieu que celui d'Afrique ou d'Éthiopie[3] a le museau très-large et aplati. Les oreilles sont droites, relevées et pointues; les soies qui les garnissent sont très-longues, ainsi que celles qui couvrent le corps, particulièrement sur les épaules, le ventre et les cuisses, où elles sont plus longues que partout ailleurs. La queue est menue, terminée par une grosse touffe de soies, et ne descend que jusqu'à la longueur des cuisses. On le rencontre non-seulement au cap Vert, mais sur toute la côte occidentale de l'Afrique jusqu'au cap de Bonne-Espérance[a]. Il paraît que c'est cette espèce de sanglier que M. Adanson a vue au Sénégal, et qu'il a désignée sous le nom de *très-grand sanglier d'Afrique.*

DU BABIROUSSA. **

Nous n'avons donné (volume III, page 402) que les faits historiques relatifs au babiroussa, et la description de sa tête, dépouillée des chairs; nous avons reçu deux esquisses représentant cet animal, dont l'une nous

a. M. Pennant, *Histoire naturelle des quadrupèdes*, volume I, p. 132.

1. Voyez la nomenclature de la page 474.

* Toujours le *sanglier d'Éthiopie.*

2. Tout cela est très-vrai : il faut seulement se rappeler que le *sanglier du cap Vert,* de Buffon, est le sanglier d'*Éthiopie;* et que son *sanglier d'Afrique* ou d'*Éthiopie* est le *sanglier d'Afrique.*

3. Voyez la note précédente.

** Voyez la nomenclature de la page 402 du IIIe volume.

a été donnée par M. Sonnerat, correspondant du Cabinet du Roi, l'animal y est représenté debout; l'autre m'a été envoyée d'Angleterre par M. Pennant, l'animal y est représenté couché sur le ventre; cette dernière esquisse, envoyée par M. Pennant, était surmontée de l'inscription suivante : *Un babiroussa de l'île de Banda, dessiné d'après nature; sa couleur est noirâtre; il croît en grandeur comme le plus grand cochon, et sa chair est très-bonne à manger*. Notre dessinateur, ayant combiné ces esquisses, en a fait un dessin d'après lequel on a gravé la planche XII [1], qui ne peut pas être exacte, mais qui du moins donne une idée assez juste de la forme du corps et de la tête de cet animal.

DU PÉCARI OU TAJACU.*

M. de la Borde dit, dans ses observations, qu'il y a deux espèces de pécaris à Cayenne bien distinctes, et qui ne se mêlent ni ne s'accouplent ensemble. La plus grosse espèce, dit-il, a le poil de la mâchoire blanc [2], et des deux côtés de la mâchoire il y a une tache ronde de poils blancs de la grandeur d'un petit écu; le reste du corps est noir; l'animal pèse environ cent livres. La plus petite espèce a le poil roux, et ne pèse ordinairement que soixante livres.

C'est la grande espèce dont nous avons donné la description, tome III : et à l'égard de la petite espèce, nous ne croyons pas que cette différence dans la couleur du poil et la grandeur du corps, dont parle M. de la Borde, puisse être autre chose qu'une variété produite par l'âge ou par quelque autre circonstance accidentelle.

M. de la Borde dit néanmoins que ceux de la plus grande espèce ne courent pas, comme ceux de la petite, après les chiens et les hommes; il ajoute que les deux espèces habitent les grands bois, qu'ils vont par troupes de deux ou trois cents. Dans le temps des pluies ils habitent les montagnes, et lorsque le temps des pluies est passé, on les trouve constamment dans les endroits bas et marécageux. Ils se nourrissent de fruits, de graines, de racines, et fouillent aussi les endroits boueux pour en tirer des vers et des insectes. On les chasse sans chiens et en les suivant à la piste. On peut les tirer aisément et en tuer plusieurs, car ces animaux, au lieu de fuir, se rassemblent et donnent quelquefois le temps de recharger et de tirer plu-

1. Voyez cette planche XII dans le t. III des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale.

* Voyez la nomenclature de la page 108 du IIIe volume.

2. Il s'agit ici du *pécari à lèvres blanches*, c'est-à-dire du *tajassou* (*dicotyles labiatus*). — L'autre *pécari* est le *pécari à collier* (*dicotyles torquatus*). — Voyez la note 2 de la page 108 du IIIe volume.

sieurs coups de suite. Cependant ils poursuivent les chiens et quelquefois les hommes : il raconte qu'étant un jour à la chasse de ces animaux avec plusieurs autres personnes et un seul chien qui s'était, à leur aspect, réfugié entre les jambes de son maître, sur un rocher où tous les chasseurs étaient montés pour se mettre en sûreté, ils n'en furent pas moins investis par la troupe de ces cochons, et qu'ils ne cessèrent de faire feu sans pouvoir les forcer à se retirer, qu'après en avoir tué un grand nombre. Cependant, dit-il, ces animaux s'enfuient lorsqu'ils ont été chassés plusieurs fois. Les petits que l'on prend à la chasse s'apprivoisent aisément, mais ils ne veulent pas suivre les autres cochons domestiques, et ne se mêlent jamais avec eux. Dans leur état de liberté ils se tiennent souvent dans les marécages et traversent quelquefois les grandes rivières; ils font beaucoup de ravages dans les plantations : leur chair, dit-il, est de meilleur goût, mais moins tendre que celle des cochons domestiques; elle ressemble à celle du lièvre, et n'a ni lard ni graisse. Ils ne font que deux petits, mais ils produisent dans toutes les saisons. Il faut avoir soin, lorsqu'on les tue, d'ôter la glande qu'ils ont sur le dos : cette glande répand une odeur fétide qui donnerait un mauvais goût à la viande.

M. de la Borde parle d'une autre espèce de cochon qui se nomme *patira*[1], et qui se trouve également dans le continent de la Guiane. Je vais rapporter ce qu'il en dit, quoique j'avoue qu'il soit difficile d'en tirer aucune conséquence; je le cite dans la vue que M. de la Borde lui-même ou quelque autre observateur pourra nous donner des renseignements plus précis et des descriptions un peu plus détaillées.

« Le patira est de la grosseur du pécari de la petite espèce ; il en diffère « par une ligne de poils blancs qu'il a, tout le long de l'épine du dos, depuis « le cou jusqu'à la queue.

« Il vit dans les grands bois, dont il ne sort point; ces animaux ne vont « jamais en nombreuses troupes, mais seulement par familles. Ils sont « cependant très-communs, ne quittent pas leur pays natal. On les chasse « avec des chiens, ou même sans chiens, si l'on ne veut pas s'en servir. « Quand les chiens les poursuivent, ils tiennent ferme et se défendent cou- « rageusement. Ils se renferment dans des trous d'arbres ou dans des creux « en terre que les tatous kabassous ont creusés, mais ils y entrent à recu- « lons et autant qu'ils peuvent y tenir, et si peu qu'on les agace ils sortent « tout de suite. Et pour les prendre à leur sortie, on commence par faire « une enceinte avec du branchage, ensuite un des chasseurs se porte sur « le trou, une fourche à la main pour les saisir par le cou à mesure qu'un « autre chasseur les fait sortir, et les tue avec un sabre.

« S'il n'y en a qu'un dans un trou, et que le chasseur n'ait pas le temps

1. Le *patira* est le *pécari à collier* (voyez la note précédente); le *patira* est moins grand que le *tajassou*.

« de le prendre, il en bouche la sortie et est sûr de retrouver le lendemain « son gibier. Sa chair est bien supérieure à celle des autres cochons; on « les apprivoise aisément lorsqu'on les prend petits, mais ils ne peuvent « souffrir les chiens, qu'ils attaquent à tout moment. Ils ne font jamais « plus de deux petits à la fois, et toutes les saisons de l'année sont propres « à leur génération. Ils se tiennent toujours dans des marécages, à moins « qu'ils ne soient tout à fait inondés.

« Le poil du patira n'est pas si dur que celui du sanglier, ou même du « cochon domestique : ce poil est, comme celui du pécari, doux et pliant. « Les patiras suivent leur maître lorsqu'ils sont apprivoisés; ils se laissent « manier par ceux qu'ils connaissent, et menacent de la tête et des dents « ceux qu'ils ne connaissent pas. »

DU PÉCARI (*suite*).

Je suis maintenant assuré, par plusieurs témoignages, qu'il existe en effet deux espèces distinctes dans le genre des pécaris ou tajacus[1] : la plus grande espèce est celle dont nous avons donné la description t. III, mais nous n'avons pas encore pu nous procurer un seul individu de la seconde espèce. On nomme cet animal *patira*[2], et il est en général beaucoup plus petit que le pécari. Les patiras ont dans leur jeunesse une bande noire tout le long de l'épine du dos; mais ils deviennent bruns et presque noirs sur tout le corps à mesure qu'ils vieillissent. Les patiras vont, ainsi que les pécaris, par grandes troupes, et on les chasse de même; la seule différence[3], indépendamment de la grandeur, qui soit bien remarquable entre ces deux espèces si voisines l'une de l'autre, c'est que le patira a les jambes sensiblement plus menues que le pécari; mais comme ils ne se mêlent point ensemble, quoique habitant les mêmes terres, on doit les regarder comme deux espèces, ou du moins comme deux races très-distinctes; et ces deux espèces ou races sont les seules qui soient bien constatées. Il nous est arrivé pour le Cabinet du Roi une peau bourrée d'un jeune pécari âgé de trois semaines, qui est beaucoup plus petit qu'un cochon de lait de même âge, et dont les couleurs sont bien plus faibles que celles du pécari adulte, auquel il ressemble par tous les autres caractères.

1. « On ne connaît que deux espèces de *pécaris*, l'une et l'autre de l'Amérique méridionale, « qui n'ont été distinguées que par M. d'Azzara... » (Cuvier.) — On voit que Buffon les distinguait déjà. — Linné les confondait sous le nom de *sus tajassu*.

2. Voyez la note de la page précédente.

3. Le vrai trait caractéristique du *patira* est un *collier blanchâtre*, que n'a pas le *tajassou*.

DU TAPIR OU MAÏPOURI.*

Cet animal, qu'on peut regarder comme l'éléphant du Nouveau-Monde, ne le représente néanmoins que très-imparfaitement par la forme, et en approche encore moins par la grandeur. Nous avons eu ici l'animal vivant, auquel notre climat ne convient guère, car après son arrivée il n'a vécu que très-peu de temps à Paris entre les mains du sieur Rugiéri, qui cependant en avait beaucoup de soin.

L'espèce de trompe qu'il porte au bout du nez n'est qu'un vestige ou rudiment de celle de l'éléphant; c'est le seul caractère de conformation par lequel on puisse dire que le tapir ressemble à l'éléphant. M. de la Borde, médecin du Roi à Cayenne, qui cultive avec succès différentes parties de l'histoire naturelle, m'écrit que le tapir est en effet le plus gros de tous les quadrupèdes de l'Amérique méridionale, et qu'il y en a qui pèsent jusqu'à cinq cents livres : or, ce poids est dix fois moindre que celui d'un éléphant de taille ordinaire, et l'on n'aurait jamais pensé à comparer deux animaux aussi disproportionnés, si le tapir, indépendamment de cette espèce de trompe, n'avait pas quelques habitudes semblables à celles de l'éléphant. Il va très-souvent à l'eau pour se baigner et non pour y prendre du poisson, dont il ne mange jamais, car il se nourrit d'herbes comme l'éléphant, et de feuilles d'arbrisseaux : il ne produit aussi qu'un petit.

Ces animaux fuient de même le voisinage des lieux habités, et demeurent aux environs des marécages et des rivières, qu'ils traversent souvent pendant le jour et même pendant la nuit. La femelle se fait suivre par son petit, et l'accoutume de bonne heure à entrer dans l'eau, où il plonge et joue devant sa mère, qui semble lui donner des leçons pour cet exercice; le père n'a point de part à l'éducation, car l'on trouve les mâles toujours seuls, à l'exception du temps où les femelles sont en chaleur.

L'espèce en est assez nombreuse dans l'intérieur des terres de la Guiane, et il en vient de temps en temps dans les bois qui sont à quelque distance de Cayenne. Quand on les chasse, ils se réfugient dans l'eau, où il est aisé de les tirer; mais, quoiqu'ils soient d'un naturel tranquille et doux, ils deviennent dangereux lorsqu'on les blesse : on en a vu se jeter sur le canot d'où le coup était parti, pour tâcher de se venger en le renversant; il faut aussi s'en garantir dans les forêts; ils y font des sentiers, ou plutôt d'assez larges chemins battus par leurs fréquentes allées et venues, car ils ont l'habitude de passer et repasser toujours par les mêmes lieux, et il est à craindre de se trouver sur ces chemins, dont ils ne se détournent jamais,

* Voyez la nomenclature et le *nota* de la page 291 du IIIe volume.

parce que leur allure est brusque, et que, sans chercher à offenser, ils heurtent rudement tout ce qui se rencontre devant eux[a]. Les terres voisines du haut des rivières de la Guiane sont habitées par un assez grand nombre de tapirs, et les bords des eaux sont coupés par les sentiers qu'ils y pratiquent; ces chemins sont si frayés que les lieux les plus déserts semblent, au premier coup d'œil, être peuplés et fréquentés par les hommes. Au reste, on dresse des chiens pour chasser ces animaux sur terre et pour les suivre dans l'eau : mais comme ils ont la peau très-ferme et très-épaisse, il est rare qu'on les tue du premier coup de fusil.

Les tapirs n'ont pas d'autre cri qu'une espèce de sifflet vif et aigu que les chasseurs et les sauvages imitent assez parfaitement pour les faire approcher et les tirer de près; on ne les voit guère s'écarter des cantons qu'ils ont adoptés. Ils courent lourdement et lentement; ils n'attaquent ni les hommes ni les animaux, à moins que les chiens ne les approchent de trop près, car dans ce cas ils se défendent avec les dents et les tuent.

La mère tapir paraît avoir grand soin de son petit; non-seulement elle lui apprend à nager, jouer et plonger dans l'eau, mais encore, lorsqu'elle est à terre, elle s'en fait constamment accompagner ou suivre, et si le petit reste en arrière, elle retourne de temps en temps sa trompe, dans laquelle est placé l'organe de l'odorat, pour sentir s'il suit ou s'il est trop éloigné, et dans ce cas elle l'appelle et l'attend pour se remettre en marche.

On en élève quelques-uns à Cayenne en domesticité; ils vont partout sans faire de mal : ils mangent du pain, de la cassave, des fruits; ils aiment qu'on les caresse et sont grossièrement familiers, car ils ont un air pesant et lourd, à peu près comme le cochon. Quelquefois ils vont pendant le jour dans les bois, et reviennent le soir à la maison : néanmoins il arrive souvent, lorsqu'on leur laisse cette liberté, qu'ils en abusent et ne reviennent plus. Leur chair se mange, mais n'est pas d'un bon goût; elle est pesante, semblable, pour la couleur et par l'odeur, à celle du cerf. Les seuls morceaux assez bons sont les pieds et le dessus du cou.

M. Bajon, chirurgien du Roi à Cayenne, a envoyé à l'Académie des Sciences, en 1774, un mémoire au sujet de cet animal. Nous croyons devoir donner par extrait les bonnes observations de M. Bajon, et faire remarquer en même temps deux méprises qui nous paraissent s'être glissées dans son écrit, qui d'ailleurs mérite des éloges.

a. Un voyageur m'a raconté qu'il avait failli d'être la victime de son peu d'expérience à ce sujet; que dans un voyage par terre, il avait attaché son hamac à deux arbres pour y passer la nuit, et que le hamac traversait un chemin battu par les tapirs. Vers les neuf à dix heures du soir, il entendit un grand bruit dans la forêt, c'était un tapir qui venait de son côté; il n'eut que le temps de se jeter hors de son hamac et de se serrer contre un arbre. L'animal ne s'arrêta point, il fit sauter le hamac aux branches et froissa cet homme contre l'arbre; ensuite sans se détourner de son sentier battu, il passa au milieu de quelques nègres qui dormaient à terre auprès d'un grand feu, et il ne leur fit aucun mal.

« La figure de cet animal, dit M. Bajon, approche en général de celle du « cochon; il est cependant de la hauteur d'un petit mulet, ayant le corps « extrêmement épais, porté sur des jambes très-courtes; il est couvert de « poils[1] plus gros, plus longs que ceux de l'âne ou du cheval, mais plus fins « et plus courts que les soies du cochon, et beaucoup moins épais. Il a une « crinière dont les crins, toujours droits, ne sont qu'un peu plus longs que « les poils du reste du corps; elle s'étend depuis le sommet de la tête jus- « qu'au commencement des épaules. La tête est grosse et un peu allongée, « les yeux sont petits et très-noirs, les oreilles courtes, ayant pour la forme « quelque rapport avec celles du cochon; il porte au bout de sa mâchoire « supérieure une trompe d'environ un pied de long, dont les mouvements « sont très-souples, et dans laquelle réside l'organe de l'odorat; il s'en sert, « comme l'éléphant, pour ramasser des fruits, qui font une partie de sa « nourriture; les deux ouvertures des narines partent de l'extrémité de la « trompe; sa queue est très-petite, n'ayant que deux pouces de long : elle « est presque sans poils.

« Le poil du corps est d'un brun légèrement foncé, les jambes sont « courtes et grosses, les pieds sont aussi fort larges et un peu ronds; les « pieds de devant ont quatre doigts, et ceux de derrière n'en ont que trois: « tous ces doigts sont enveloppés d'une corne dure et épaisse; la tête, quoi- « que fort grosse, contient un très-petit cerveau; les mâchoires sont fort « allongées et garnies de dents, dont le nombre ordinaire est de quarante[2] : « cependant il y en a quelquefois plus et quelquefois moins; les dents « incisives sont tranchantes, et c'est dans celles-ci qu'on observe de la « variété dans le nombre. Après les incisives on trouve une dent canine « de chaque côté, tant supérieurement qu'inférieurement, qui a beaucoup « de rapport aux défenses du sanglier. On trouve ensuite un petit espace « dégarni de dents, et les molaires suivent après, qui sont très-grosses et « ont des surfaces fort étendues.

« En disséquant le tapir ou maïpouri, la première chose qui m'avait « frappé, continue M. Bajon, c'est de voir qu'il est animal ruminant... Les « pieds et les dents du maïpouri n'ont pourtant aucun rapport avec ceux de « nos animaux ruminants... Cependant le maïpouri a trois poches ou esto- « macs considérables qui communément sont fort pleins, surtout le pre- « mier, que j'ai toujours trouvé comme un ballon... Cet estomac répond à « la panse du bœuf, mais ici le réseau ou bonnet n'est presque point dis- « tinct, de sorte que ces deux parties n'en font qu'une. Le deuxième esto- « mac, nommé le *feuillet*, est aussi fort considérable, et ressemble beaucoup « à celui du bœuf, avec cette différence que les feuillets en sont beaucoup

1. Ce *tapir, couvert de poils*, est le *tapir des Cordillères*. (Voyez la nomenclature et le *nota* de la page 291 du IIIe volume.) La peau du *tapir ordinaire* est presque nue.

2. Voyez la note 3 de la page 292 du IIIe volume.

« plus petits, et que les tuniques en paraissent plus minces ; enfin, le troi-
« sième estomac est le moins grand et le plus mince, on n'y observe dans
« l'intérieur que de simples rides, et je l'ai presque toujours trouvé plein
« de matière tout à fait digérée. Les intestins ne sont pas bien gros, mais
« très-longs; l'animal rend les matières en boules, à peu près comme celles
« du cheval. »

Je suis obligé de contredire ici ce qu'avance M. Bajon, et d'assurer en même temps que cet animal n'est point ruminant, et n'a pas trois estomacs[1], comme il le dit. Voici mes preuves. On nous avait amené d'Amérique un tapir ou maïpouri vivant; il avait bien supporté la mer et était arrivé à vingt lieues de Paris, lorsque tout à coup il tomba malade et mourut; on ne perdit pas de temps à nous l'envoyer, et je priai M. Mertrud, habile chirurgien-démonstrateur en anatomie aux écoles du Jardin du Roi, d'en faire l'ouverture et d'examiner les parties intérieures, chose très-familière à M. Mertrud, puisque c'est lui qui a bien voulu disséquer, sous les yeux de M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, la plupart des animaux dont nous avons donné les descriptions. M. Mertrud joint d'ailleurs à toutes les connaissances de l'art de l'anatomie une grande exactitude dans ses opérations. De plus cette dissection a, pour ainsi dire, été faite en ma présence, et M. Daubenton le jeune en a suivi toutes les opérations et en a rédigé les résultats; enfin M. de Sève, notre dessinateur, qui voit très-bien, y était aussi. Je ne rapporte ces circonstances que pour faire voir à M. Bajon que nous ne pouvons nous dispenser de le contredire sur un premier point très-essentiel, c'est qu'au lieu de trois estomacs nous n'en avons trouvé qu'un seul dans cet animal; la capacité en était à la vérité fort ample et en forme d'une poche étranglée en deux endroits, mais ce n'était qu'un seul viscère, un estomac simple et unique qui n'avait qu'une seule issue dans le duodénum, et non pas trois estomacs distincts et séparés, comme le dit M. Bajon : cependant il n'est pas étonnant qu'il soit tombé dans cette méprise, puisque l'un des plus célèbres anatomistes de l'Europe, le docteur Tyson, de la Société royale de Londres, s'est trompé en disséquant le *pécari* ou *tajacu* d'Amérique, duquel, au reste, il a donné une très-bonne description dans les *Transactions philosophiques*, n° 153. Tyson assure, comme M. Bajon le dit du tapir, que le pécari a trois estomacs, tandis qu'il n'en a réellement qu'un seul, mais partagé à peu près comme celui du tapir par deux étranglements qui semblent au premier coup d'œil en indiquer trois[2].

Il nous paraît donc certain que le tapir ou maïpouri n'a pas trois esto-

1. Buffon a raison. Le *tapir* ne rumine point, et n'a qu'un seul estomac.

2. Le *tapir* et le *pécari* (voyez la note 2 de la page 109 du IIIe volume) n'ont qu'un seul estomac, mais *divisé par deux étranglements*, comme le dit Buffon. — Il y a loin de là à la structure si compliquée, et si particulièrement compliquée, de l'estomac des animaux ruminants. (Voyez la note de la page 437 du IIe volume.)

macs, et qu'il n'est point animal ruminant, car nous pouvons encore ajouter à la preuve que nous venons d'en donner que jamais cet animal, qui est arrivé vivant jusque auprès de Paris, n'a ruminé. Ses conducteurs ne le nourrissaient que de pain, de grain, etc.; mais cette méprise de M. Bajon n'empêche pas que son mémoire ne contienne de très-bonnes observations: l'on en va juger par la suite de cet extrait, dans lequel j'ai cru devoir interposer quelques faits qui m'ont été communiqués par des témoins oculaires.

« Le tapir ou maïpouri mâle, dit M. Bajon, est constamment plus grand « et plus fort que la femelle; les poils de la crinière sont plus longs et plus « épais. Le cri de l'un et de l'autre est précisément celui d'un gros sifflet; « le cri du mâle est plus aigu, plus fort et plus perçant que celui de la « femelle. Les parties de la génération du mâle semblent avoir un rapport « très-grand avec celles du cheval ou de l'âne; elles sont situées de la « même façon; et on observe sur le fourreau, comme dans le cheval, à peu « de distance des testicules, deux petits mamelons très-peu apparents qui « indiquent l'endroit des mamelles. Les testicules sont très-gros et pèsent « jusqu'à douze ou quatorze onces chacun... La verge est grosse et n'a « qu'un corps caverneux. Dans son état ordinaire elle est renfermée dans « une poche considérable formée par le fourreau; mais lorsqu'elle est en « érection elle sort tout entière comme celle du cheval. »

Une des femelles que M. Bajon a disséquées avait six pieds de longueur, et paraissait n'avoir pas encore porté; ses mamelles, au nombre de deux, n'étaient pas bien grosses; elles ressemblent en tout à celles de l'ânesse ou de la jument; la vulve était à un bon pouce de l'anus.

Les femelles entrent ordinairement en chaleur aux mois de novembre et de décembre; chaque mâle suit une femelle, et c'est là le seul temps où l'on trouve deux de ces animaux ensemble. Lorsque deux mâles se rencontrent auprès de la même femelle, ils se battent et se blessent cruellement. Quand la femelle est pleine, le mâle la quitte et la laisse aller seule; le temps de la gestation est de dix à onze mois, car on en voit de jeunes dès le mois de septembre. Pour mettre bas, la femelle choisit toujours un endroit élevé et un terrain sec.

Cet animal, bien loin d'être amphibie, comme quelques naturalistes l'ont dit, vit continuellement sur la terre, et fait constamment son gîte sur les collines et dans les endroits les plus secs. Il est vrai qu'il fréquente les lieux marécageux, mais c'est pour y chercher sa subsistance et parce qu'il y trouve plus de feuilles et d'herbes que sur les terrains élevés. Comme il se salit beaucoup dans les endroits marécageux et qu'il aime la propreté, il va tous les matins et tous les soirs traverser quelque rivière ou se laver dans quelque lac. Malgré sa grosse masse, il nage parfaitement bien et plonge aussi fort adroitement, mais il n'a pas la faculté de rester sous l'eau plus de

temps que tout autre animal terrestre; aussi le voit-on à tout instant tirer sa trompe hors de l'eau pour respirer. Quand il est poursuivi par les chiens, il court aussitôt vers quelque rivière qu'il traverse promptement pour tâcher de se soustraire à leur poursuite.

Il ne mange point de poisson; sa nourriture ordinaire sont des rejetons et des pousses tendres, et surtout des fruits tombés des arbres; c'est plutôt la nuit que le jour qu'il cherche sa nourriture; cependant il se promène le jour, surtout pendant la pluie; il a la vue et l'ouïe très-fines; au moindre mouvement qu'il entend il s'enfuit et fait un bruit considérable dans le bois. Cet animal très-solitaire est fort doux et même assez timide; il n'y a pas d'exemples qu'il ait cherché à se défendre des hommes; il n'en est pas de même avec les chiens, il s'en défend très-bien, surtout quand il est blessé; il les tue même assez souvent, soit en les mordant, soit en les foulant aux pieds; lorsqu'il est élevé en domesticité, il semble être susceptible d'attachement. M. Bajon en a nourri un qu'on lui apporta jeune et qui n'était encore pas plus gros qu'un mouton; il parvint à l'élever fort grand, et cet animal prit pour lui une espèce d'amitié; il le distinguait à merveille au milieu de plusieurs personnes; il le suivait comme un chien suit son maître, et paraissait se plaire beaucoup aux caresses qu'il lui faisait; il lui léchait les mains; enfin, il allait seul se promener dans les bois, et quelquefois fort loin, et il ne manquait jamais de revenir tous les soirs d'assez bonne heure. On en a vu un autre, également apprivoisé, se promener dans les rues de Cayenne, aller à la campagne en toute liberté et revenir chaque soir; néanmoins lorsqu'on voulut l'embarquer pour l'amener en Europe, dès qu'il fut à bord du navire on ne put le tenir; il cassa des cordes très-fortes avec lesquelles on l'avait attaché, il se précipita dans l'eau, gagna le rivage à la nage et entra dans un fort de palétuviers, à une distance assez considérable de la ville; on le crut perdu, mais le même soir il se rendit à son gîte ordinaire. Comme on avait résolu de l'embarquer, on prit de plus grandes précautions qui ne réussirent que pendant un temps; car environ moitié chemin de l'Amérique en France, la mer étant devenue fort orageuse, l'animal se mit de mauvaise humeur, brisa de nouveau ses liens, enfonça sa cabane et se précipita dans la mer d'où on ne put le retirer.

L'hiver, pendant lequel il pleut presque tous les jours à Cayenne, est la saison la plus favorable pour chasser ces animaux avec succès.

« Un chasseur indien qui était à mon service, dit M. Bajon, allait se « poster au milieu des bois, il donnait cinq à six coups d'un sifflet fait « exprès et qui imitait très-bien leur cri; s'il s'en trouvait quelqu'un aux « environs il répondait tout de suite, et alors le chasseur s'acheminait douce- « ment vers l'endroit de la réponse, ayant soin de la faire répéter de temps « en temps et jusqu'à ce qu'il se trouvât à portée de tirer. L'animal, pen- « dant la sécheresse de l'été, reste au contraire tout le jour couché; cet

« Indien allait alors sur les petites hauteurs et tâchait d'en découvrir « quelqu'un et de le tuer au gîte : mais cette manière était bien plus stérile « que la première. On se sert de lingots ou de très-grosses balles pour les « tirer, parce que leur peau est si dure que le gros plomb ne fait que « l'égratigner; et avec les balles et même les lingots il est rare qu'on les « tue du premier coup : on ne saurait croire combien ils ont la vie dure. « Leur chair n'est pas absolument mauvaise à manger; celle des vieux est « coriace et a un goût que bien des gens trouvent désagréable; mais celle « des jeunes est meilleure et a quelque rapport avec celle du veau. »

Je n'ai pas cru devoir tirer par extrait du mémoire de M. Bajon les faits anatomiques; je n'ai cité que celui des prétendus trois estomacs qui néanmoins n'en font qu'un; j'espère que M. Bajon le reconnaîtra lui-même, s'il se donne la peine d'examiner de nouveau cette partie intérieure de l'animal.

Une autre remarque qui me paraît nécessaire, et que nous croyons devoir faire, quoique nous ne soyons pas aussi certains du fait que de celui du seul estomac, c'est au sujet des cornes de la matrice. M. Bajon assure que dans toutes les femelles qu'il a disséquées, l'extrémité des trompes qui répond aux ovaires est exactement fermée, et que leur cavité n'a absolument aucune communication avec ces parties.

« J'ai, dit-il, soufflé de l'air dans ces trompes et je l'ai pressé avec force, « il ne s'en est point échappé, il n'en est point entré du côté des ovaires; « cette extrémité des trompes, qu'on appelle le *pavillon* ou le *morceau* « *frangé*, paraît être terminée en rond, et on observe à l'extérieur de son « extrémité plusieurs culs-de-sac, que l'on dirait d'abord être autant de « communications avec son intérieur; mais ils sont fermés par des replis « membraneux produits par la membrane qui leur est fournie par les liga- « ments larges, au moyen de laquelle membrane les trompes se trouvent « attachées aux ovaires. L'entière oblitération de l'extrémité des trompes « qui répond aux ovaires est un phénomène qui portera sans doute quel- « que atteinte au système ordinaire de la génération. La nouveauté, l'im- « portance et la singularité de ce phénomène, ajoute M. Bajon, a fait que « je me suis mis en garde contre mes propres observations. J'ai donc « cherché à m'assurer du fait par de nouvelles recherches, pour qu'il ne me « restât point de doute; de sorte que la dissection de dix à douze femelles, « que j'ai faite dans l'espace de trois à quatre mois, m'a mis à même de « pouvoir attester la réalité du fait, tant dans les jeunes femelles que dans « celles qui avaient porté, car j'en ai disséqué qui avaient du lait dans les « mamelles, et d'autres qui étaient pleines. »

Quelque positive que soit cette assertion, et quelque nombreuses que puissent être à cet égard les observations de M. Bajon, elles ont besoin d'être répétées, et nous paraissent si opposées à tout ce que l'on sait d'ailleurs, que nous ne pouvons y ajouter foi.

Voici maintenant les notes que j'ai recueillies pendant la dissection que M. Mertrud a faite de cet animal à Paris.

L'estomac était situé de manière qu'il paraissait également étendu à droite comme à gauche; la poche s'en terminait en pointe, moins allongée que dans le cochon, et il y avait un angle bien marqué entre l'œsophage et le pylore, qui faisait une espèce d'étranglement, et la partie gauche était beaucoup plus ample que la droite; le colon avait beaucoup d'ampleur, il était plus étroit à son origine et à son extrémité que dans son milieu; la grande circonférence de l'estomac était de trois pieds un pouce; la petite circonférence de deux pieds six lignes.

Dans le temps que l'on a fait cette dissection, nous n'avions pas encore reçu le mémoire de M. Bajon. Nous eussions sans doute examiné de beaucoup plus près l'estomac et surtout les cornes de la matrice de cet animal; mais, quoique cet examen ultérieur n'ait pas été fait, nous sommes néanmoins convaincus qu'il n'a qu'un estomac, et en même temps très-persuadés qu'il y a communication entre les ovaires et l'extrémité des trompes de la matrice [1].

Au reste, le tapir, qui est le plus gros quadrupède de l'Amérique méridionale, ne se trouve que dans cette partie du monde [2]. L'espèce ne s'est pas étendue au delà de l'isthme de Panama; et c'est probablement parce qu'il n'a pu franchir les montagnes de cet isthme; car la température du Mexique et des autres provinces adjacentes aurait convenu à la nature de cet animal, puisque Samuel Wallis [a] et quelques autres voyageurs disent en avoir trouvé, ainsi que des lamas, jusque dans les terres du détroit de Magellan.

DU TAPIR (*suite*).

(Par M. le professeur Allamand.)

« Quoique les tapirs soient assez communs dans les parties de l'Amé-
« rique méridionale où les Européens ont des établissements, et qu'on en
« voie quelquefois dans les basses-cours des particuliers, où on les nourrit
« avec les autres animaux domestiques, il est cependant fort rare qu'on en
« transporte en Europe. Je ne crois pas même que jusqu'à présent on y en
« ait vu plus d'un, qui a été montré à Amsterdam en 1704 sous le nom de
« *cheval marin,* et dont un peintre de ce temps-là a fait des dessins qui se
« conservent dans les collections de quelques curieux, mais qui repré-
« sentent cet animal si imparfaitement, qu'on ne saurait l'y reconnaître.

a. *Premier Voyage de Cook*, t. II, page 34.

1. Buffon a encore raison *: il y a communication* entre les *trompes* et les *ovaires.*

2. Voyez la nomenclature et le *nota* de la page 291 du III[e] volume.

« M. de Buffon n'a jamais vu le tapir [a], non plus que les autres natura-« listes qui en ont parlé : dans l'histoire qu'il en a donnée, il a été obligé de « copier la description qui en a été faite par Marcgrave et par Barrère, et « de citer ce qu'en ont dit les voyageurs; la figure qu'il y a ajoutée lui a « été communiquée par M. de la Condamine, et c'est la seule qui en donne « une idée passable; c'est même la seule qui en ait été faite, car il faut « compter pour rien celle que Marcgrave en a publiée et qui a été copiée « par Pison; elle est trop mauvaise pour qu'elle mérite aucune atten-« tion.

« Depuis quelques semaines nous avons ici, en Hollande, deux de ces « animaux, dont l'un est promené de ville en ville pour être montré dans « les foires, et l'autre est dans la ménagerie du prince d'Orange, qui est « peut-être la plus intéressante de l'Europe pour un naturaliste, vu le grand « nombre d'animaux rares qu'on y envoie tous les ans, tant des Indes « orientales, que d'Afrique et d'Amérique. Le tapir qui est dans cette mé-« nagerie est un mâle, l'autre est une femelle. Le premier est représenté « dans la planche IX [b]. Si l'on compare cette figure avec celle que M. de « Buffon a donnée d'après le dessin qui lui a été fourni par M. de la Conda-« mine, on y trouvera des différences assez sensibles [c]. La planche X repré-« sente la femelle dans une attitude que cet animal prend souvent.

« Marcgrave a donné une très-bonne description du tapir, et M. de Buffon, « ne l'ayant jamais vu, ne pouvait rien faire de mieux que de la rapporter « toute comme il l'a fait. Cependant comme quelques particularités lui sont « échappées, j'ajouterai ici les observations que j'ai faites sur l'animal « même. Celui qui est dans la ménagerie du prince d'Orange doit être fort « jeune, si au moins cet animal parvient à la grandeur d'une petite vache [1], « comme le disent quelques voyageurs : il égale à peine la hauteur d'un « cochon, avec lequel même il est aisé de le confondre si on le voit de loin. « Il a le corps fort gros à proportion de la taille; il est arqué vers la partie « postérieure du dos, et terminé par une large croupe assez semblable à « celle d'un jeune poulain bien nourri. La couleur de sa peau et de son « pelage est d'un brun foncé qui est le même par tout le corps. Il faut « promener sa main sur son dos pour s'apercevoir qu'il y a des poils qui « ne sont pas plus grands que du duvet; il en a très-peu aux flancs, et ceux « qui couvrent la partie inférieure de son corps sont assez rares et courts.

a. Ceci était vrai pour le temps où M. Allamand a écrit, mais depuis le tapir m'a été bien connu, et je l'ai fait dessiner d'après nature.

b. Tome XV, édition de Hollande.

c. M. Allamand a raison pour cette ancienne figure, mais celle que j'ai donnée [2] ayant été faite d'après nature, comme la sienne, on peut les regarder comme également bonnes.

1. Le *tapir* est de la taille d'un petit *âne*.

2 (*c*). Voyez la planche I du tome VI des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale.

« Il a une crinière de poils noirâtres d'un pouce et demi de hauteur, et « raides comme des soies de cochon, mais moins rudes au toucher, et qui « diminuent en longueur à mesure qu'ils s'approchent des extrémités : cette « crinière s'étend dans l'espace de trois pouces sur le front, et de sept sur « le cou. Sa tête est fort grosse et relevée en bosse près de l'origine du « museau. Ses oreilles sont presque rondes, et bordées dans leur contour « d'une raie blanchâtre. Ses yeux sont petits et placés à une distance pres- « que égale des oreilles et de l'angle de la bouche. Son groin est terminé « par un plan circulaire à peu près semblable au boutoir d'un cochon, « mais moins large, son diamètre n'égalant pas un pouce et demi : et c'est « là que sont les ouvertures des narines, qui, comme celles de l'éléphant, « sont à l'extrémité de sa trompe, avec laquelle le nez du tapir a beaucoup « de rapport; car il s'en sert à peu près de la même façon. Quand il ne « l'emploie pas pour saisir quelque chose, cette trompe ne s'étend guère « au delà de la lèvre inférieure, et alors elle est toute ridée circulairement; « mais il peut l'allonger presque d'un demi-pied, et même la tourner de « côté et d'autre pour prendre ce qu'on lui présente, mais non pas comme « l'éléphant, avec cette espèce de doigt qui est au bout supérieur de sa « trompe, et avec lequel j'ai vu un de ces animaux relever un sou de terre « pour le donner à son maître. Le tapir n'a point ce doigt; il saisit avec la « partie inférieure de son nez allongé, qui se replie pour cet effet en des- « sous. J'ai eu le plaisir de lui voir prendre de cette manière plusieurs « morceaux de pain que je lui offrais, et qui paraissaient être fort de son « goût. Ce n'est donc pas simplement la lèvre, comme celle du rhinocéros, « qui lui sert de trompe; c'est son nez qui, à la vérité, lui tient aussi lieu « de lèvre, car quand il l'allonge, en levant la tête pour attraper ce qu'on « lui présente, elle laisse à découvert les dents de la mâchoire supérieure; « en dessus elle est de couleur brune, comme tout le reste du corps, et « presque sans aucun poil; en dessous elle est de couleur de chair : on « peut voir que c'est un fort muscle susceptible d'allongement et de con- « traction, qui, en se courbant, pousse dans la bouche les aliments qu'il a « saisis.

« Les jambes du tapir sont courtes et fortes; les pieds de devant ont « quatre doigts, trois antérieurs, dont celui du milieu est le plus long; le « quatrième est au côté extérieur, il est placé plus haut et il est plus petit « que les autres : les pieds de derrière n'en ont que trois. Ces doigts sont « terminés par des ongles noirs, pointus et plats; on peut les comparer aux « sabots des animaux à pieds fourchus; ils environnent et renferment toute « l'extrémité des doigts; chaque doigt est marqué d'une raie blanche à « l'origine des ongles; la queue mérite à peine ce nom, ce n'est qu'un « tronçon gros et long comme le petit doigt, et de couleur de chair en « dessous.

« Marcgrave dit que les jeunes tapirs portent la livrée[1], mais qu'ils la per- « dent quand ils sont adultes, et sont partout de couleur de terre d'ombre, « sans aucune tache de différentes couleurs : comme c'est là le cas du « tapir que je décris, on en pourrait conclure qu'il n'est pas aussi jeune « que sa taille semble l'indiquer.

« Cet animal est fort doux, il s'approche de ceux qui entrent dans sa « loge, il les suit familièrement, surtout s'ils ont quelque chose à lui don- « ner, et il souffre d'en être caressé. Je n'ai pu remarquer dans sa physio- « nomie cet air triste et mélancolique qu'on lui prête, et qui pourrait bien « avoir été confondu avec la douceur qu'annonce son regard.

« Il ne m'a pas été possible de compter exactement ses dents incisives ; « il ne les découvrait pas assez longtemps pour que je pusse m'assurer de « leur nombre, et quand je voulais lui relever son nez pour les mieux voir, « il secouait fortement la tête et m'obligeait de lâcher prise ; il m'a semblé « cependant qu'il y en avait huit à chaque mâchoire très-bien arrangées[a], « et de la grosseur des dents incisives de l'homme. Marcgrave dit qu'il en a « compté dix à chaque mâchoire ; les dents canines ne m'ont pas paru les « surpasser en grandeur, et ne sortaient point hors de la bouche, comme « la figure donnée par M. de la Condamine à M. de Buffon semblerait le « faire croire ; quant aux dents mâchelières, je n'ai pu les apercevoir.

« Je n'ai point vu la femelle dont j'ai parlé ci-dessus, et qu'on promène « dans nos foires ; mais une personne qui s'intéresse à tout ce qui peut « contribuer à la perfection de notre édition l'a observée avec soin, et « voici le résultat des remarques qu'elle m'a communiquées :

« Cette femelle est un peu plus grande que le mâle que je viens de « décrire ; on la nourrit avec du pain de seigle, du gruau cuit, des « herbes, etc. ; elle aime surtout les pommes, qu'elle sent de loin ; elle « s'approche de ceux qui en ont, et fourre son groin dans leurs poches « pour les y prendre. Au reste, elle mange tout ce qu'on lui présente : « des carottes, du poisson, de la viande, et jusqu'à ses propres excréments « quand elle a faim.

« Elle connaît son maître autant qu'un cochon connaît celui qui le nour- « rit ; elle est fort douce, et ne fait entendre aucun son de voix ; l'homme « qui la fait voir dit que, quand elle est fatiguée ou irritée, elle pousse un « cri aigu qui ressemble à une sorte de sifflement : le mâle qui est dans la

a. M. Allamand n'a pas pu voir toutes les dents incisives du tapir, mais nous les avons vues, et elles sont au nombre de dix en haut et de dix en bas [2].

1. Le jeune *tapir* a, en effet, une livrée.

2 (*a*). Le vrai nombre des dents incisives du *tapir* est de six à chaque mâchoire. — Le *tapir* a six incisives et deux canines à chaque mâchoire, quatorze molaires à la mâchoire supérieure et douze à l'inférieure : quarante-deux dents, en tout. (Voyez la note 3 de la page 292 du IIIe volume.)

« ménagerie du prince d'Orange fait la même chose, si je dois m'en rap-
« porter à celui à qui la garde en est confiée.

« Ses poils sont, comme ceux du mâle, très-courts ou presque nuls sur « le dos; elle en a quelques-uns plus sensibles à la mâchoire inférieure, « aux flancs, et derrière les pieds de devant. Ses oreilles sont bordées de « petits poils très-fins d'un blanc jaunâtre. Elle n'a point de crinière « comme le mâle, mais seulement, là où elle devrait être, quelques poils « éloignés les uns des autres, et plus longs que ceux du reste du corps. La « crinière serait-elle une marque qui différencierait les sexes, comme cela « se voit dans le lion et dans d'autres animaux?

« Elle a deux mamelles, longues d'un demi-pouce, entre les jambes de « derrière.

« Elle a deux dents canines à chaque mâchoire, et celles de la mâchoire « supérieure sont plus grandes que celles d'en bas, ce qui est le contraire « de ce qu'on voit dans les cochons, et de ce que présente la figure qu'a « donnée M. de Buffon. Il n'y a pas eu moyen de compter ses dents inci- « sives.

« Lorsqu'elle étend son nez, ses narines offrent de larges ouvertures, « et elles se referment quand elle le retire; la même chose arrive au « mâle.

« Elle a beaucoup de force dans ses dents; on lui voit quelquefois « transporter d'un endroit à un autre la crèche dans laquelle on lui donne « à manger.

« Son attitude favorite est de s'asseoir sur ses pieds de derrière comme « un chien ; et c'est là l'attitude la plus agréable où l'on puisse la voir.

« Dans nos colonies américaines, on donne le nom de buffle aux tapirs, « et je ne sais pourquoi : ils ne ressemblent en rien aux animaux qui por- « tent ce nom. »

SOLIPÈDES.

LE CHEVAL. *

Nous avons donné la manière dont on traite les chevaux en Arabie, et le détail des soins particuliers que l'on prend pour leur éducation. Ce pays sec et chaud, qui paraît être la première patrie et le climat le plus convenable à l'espèce de ce bel animal, permet ou exige un grand nombre d'usages qu'on ne pourrait établir ailleurs avec le même succès. Il ne serait pas pos-

* Voyez la nomenclature de la page 369 du IIe volume.

sible d'élever et de nourrir les chevaux en France et dans les contrées septentrionales comme on le fait dans les climats chauds; mais les gens qui s'intéressent à ces animaux utiles seront bien aises de savoir comment on les traite dans les climats moins heureux que celui de l'Arabie, et comment ils se conduisent et savent se gouverner eux-mêmes lorsqu'ils se trouvent indépendants de l'homme.

Suivant les différents pays et selon les différents usages auxquels on destine les chevaux, on les nourrit différemment : ceux de race arabe, dont on veut faire des coureurs pour la chasse en Arabie et en Barbarie, ne mangent que rarement de l'herbe et du grain. On ne les nourrit ordinairement que de dattes et de lait de chameau, qu'on leur donne le soir et le matin; ces aliments, qui les rendent plutôt maigres que gras, les rendent en même temps très-nerveux et fort légers à la course. Ils tettent même les femelles chameaux, qu'ils suivent, quelque grands qu'ils soient [a], et ce n'est qu'à l'âge de six ou sept ans qu'on commence à les monter.

En Perse, on tient les chevaux à l'air dans la campagne le jour et la nuit, bien couverts néanmoins contre les injures du temps, surtout l'hiver, non-seulement d'une couverture de toile, mais d'une autre par-dessus qui est épaisse et tissue de poil, et qui les tient chauds et les défend du serein et de la pluie. On prépare une place assez grande et spacieuse, selon le nombre des chevaux, sur un terrain sec et uni, qu'on balaie et qu'on accommode fort proprement; on les y attache, à côté l'un de l'autre, à une corde assez longue pour les contenir tous, bien tendue et liée fortement par les deux bouts à deux chevilles de fer enfoncées dans la terre; on leur lâche néanmoins le licou auquel ils sont liés autant qu'il le faut pour qu'ils aient la liberté de se remuer à leur aise. Mais, pour les empêcher de faire aucune violence, on leur attache les deux pieds de derrière à une corde assez longue qui se partage en deux branches, avec des boucles de fer aux extrémités, où l'on place une cheville enfoncée en terre au devant des chevaux, sans qu'ils soient néanmoins serrés si étroitement qu'ils ne puissent se coucher, se lever et se tenir à leur aise, mais seulement pour les empêcher de faire aucun désordre; et quand on les met dans des écuries on les attache et on les tient de la même façon. Cette pratique est si ancienne chez les Persans qu'ils l'observaient dès le temps de Cyrus, au rapport de Xénophon. Ils prétendent, avec assez de fondement, que ces animaux en deviennent plus doux, plus traitables, moins hargneux entre eux, ce qui est utile à la guerre, où les chevaux inquiets incommodent souvent leurs voisins lorsqu'ils sont serrés par escadrons. Pour litière on ne leur donne, en Perse, que du sable et de la terre en poussière bien sèche, sur laquelle ils reposent et dorment aussi bien que sur la paille [b]. Dans d'autres pays, comme en

a. *Voyage de Marmol*, t. I, page 50.
b. *Voyage de della Valle*. Rouen, 1745 in-12, t. V, p. 284 jusqu'à 302.

Arabie et au Mogol, on fait sécher leur fiente que l'on réduit en poudre et dont on leur fait un lit très-doux[a]. Dans toutes ces contrées on ne les fait jamais manger à terre ni même à un râtelier, mais on leur met de l'orge et de la paille hachée dans un sac qu'on attache à leur tête, car il n'y a point d'avoine, et l'on ne fait guère de foin dans ce climat; on leur donne seulement de l'herbe ou de l'orge en vert au printemps, et en général on a grand soin de ne leur fournir que la quantité de nourriture nécessaire; car lorsqu'on les nourrit trop largement leurs jambes se gonflent, et bientôt ils ne sont plus de service. Ces chevaux, auxquels on ne met point de bride et que l'on monte sans étriers, se laissent conduire fort aisément; ils portent la tête très-haute au moyen d'un simple petit bridon, et courent très-rapidement et d'un pas très-sûr dans les plus mauvais terrains. Pour les faire marcher, on n'emploie point la houssine et fort rarement l'éperon; si quelqu'un en veut user il n'a qu'une petite pointe cousue au talon de sa botte. Les fouets dont on se sert ordinairement ne sont faits que de petites bandes de parchemin nouées et cordelées; quelques petits coups de ce fouet suffisent pour les faire partir et les entretenir dans le plus grand mouvement.

Les chevaux sont en si grand nombre en Perse que, quoiqu'ils soient très-bons, ils ne sont pas fort chers. Il y en a peu de grosse et grande taille, mais ils ont tous plus de force et de courage que de mine et de beauté. Pour voyager avec moins de fatigue, on se sert de chevaux qui vont l'amble, et qu'on a précédemment accoutumés à cette allure en leur attachant, par une corde, le pied de devant à celui de derrière du même côté; et dans la jeunesse on leur fend les naseaux, dans l'idée qu'ils en respirent plus aisément; ils sont si bons marcheurs, qu'ils font très-aisément sept à huit lieues de chemin sans s'arrêter[b].

Mais l'Arabie, la Barbarie et la Perse ne sont pas les seules contrées où l'on trouve de beaux et bons chevaux; dans les pays même les plus froids, s'ils ne sont point humides, ces animaux se maintiennent mieux que dans les climats très-chauds. Tout le monde connaît la beauté des chevaux danois et la bonté de ceux de Suède, de Pologne, etc. En Islande, où le froid est excessif, et où souvent on ne les nourrit que de poissons desséchés, ils sont très-vigoureux quoique petits[c]; il y en a même de si petits qu'ils ne peuvent servir de monture qu'à des enfants[d]. Au reste, ils sont si communs dans cette île que les bergers gardent leurs troupeaux à cheval; leur nombre n'est point à charge, car ils ne coûtent rien à nourrir. On mène ceux dont on n'a pas besoin dans les montagnes, où on les laisse plus ou

a. *Voyage de Thévenot*, t. III, pages 129 et suiv.
b. *Voyage de della Valle*. Rouen, 1745, in-12, t. V, p. 284 jusqu'à 302.
c. *Recueil des voyages du Nord*. Rouen, 1716, t. I, p. 18.
d. *Description de l'Islande*, etc., par Jean Anderson, p. 79.

moins de temps après les avoir marqués; et lorsqu'on veut les reprendre on les fait chasser pour les rassembler en une troupe, et on leur tend des cordes pour les saisir parce qu'ils sont devenus sauvages. Si quelques juments donnent des poulains dans ces montagnes, les propriétaires les marquent comme les autres et les laissent là trois ans. Ces chevaux de montagne deviennent communément plus beaux, plus fiers et plus gras que tous ceux qui sont élevés dans les écuries[a].

Ceux de Norwége ne sont guère plus grands, mais bien proportionnés dans leur petite taille; ils sont jaunes pour la plupart, et ont une raie noire qui leur règne tout le long du dos; quelques-uns sont châtains, et il y en a aussi d'une couleur de gris de fer. Ces chevaux ont le pied extrêmement sûr; ils marchent avec précaution dans les sentiers des montagnes escarpées, et se laissent glisser en mettant sous le ventre les pieds de derrière lorsqu'ils descendent un terrain raide et uni. Ils se défendent contre l'ours, et lorsqu'un étalon aperçoit cet animal vorace et qu'il se trouve avec des poulains ou des juments, il les fait rester derrière lui, va ensuite attaquer l'ennemi, qu'il frappe avec ses pieds de devant, et ordinairement il le fait périr sous ses coups. Mais si le cheval veut se défendre par des ruades, c'est-à-dire avec les pieds de derrière, il est perdu sans ressource, car l'ours lui saute d'abord sur le dos et le serre si fortement, qu'il vient à bout de l'étouffer et de le dévorer[b].

Les chevaux de Nordlande ont tout au plus quatre pieds et demi de hauteur. A mesure qu'on avance vers le nord, les chevaux deviennent petits et faibles. Ceux de la Nordlande occidentale sont d'une forme singulière; ils ont la tête grosse, de gros yeux, de petites oreilles, le cou fort court, le poitrail large, le jarret étroit, le corps un peu long, mais gros, les reins courts entre queue et ventre, la partie supérieure de la jambe longue, l'inférieure courte, le bas de la jambe sans poil, la corne petite et dure, la queue grosse, les crins fournis, les pieds petits, sûrs et jamais serrés; ils sont bons, rarement rétifs et fantasques, grimpant sur toutes les montagnes. Les pâturages sont si bons en Nordlande, que lorsqu'on amène de ces chevaux à Stockholm, ils y passent rarement une année sans dépérir ou maigrir et perdre leur vigueur. Au contraire, les chevaux qu'on amène en Nordlande des pays plus septentrionaux, quoique malades dans la première année, y reprennent leurs forces[c].

L'excès du chaud et du froid semble être également contraire à la grandeur de ces animaux. Au Japon, les chevaux sont généralement petits; cependant il s'en trouve d'assez bonne taille, et ce sont probablement

a. *Histoire générale des Voyages*, t. XVIII, p. 19.
b. *Essai d'une Histoire naturelle de la Norwége*, par Pontoppidan. *Journal étranger*, mois de juin 1756.
c. *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 561.

ceux qui viennent des pays de montagnes, et il en est à peu près de même à la Chine. Cependant on assure que ceux du Tonquin sont d'une taille belle et nerveuse, qu'ils sont bons à la main, et de si bonne nature qu'on peut les dresser aisément et les rendre propres à toutes sortes de marches[a].

Ce qu'il y a de certain, c'est que les chevaux qui sont originaires des pays secs et chauds dégénèrent, et même ne peuvent vivre dans les climats et les terrains trop humides, quelque chauds qu'ils soient; au lieu qu'ils sont très-bons dans tous les pays de montagnes, depuis le climat de l'Arabie jusqu'en Danemark et en Tartarie, dans notre continent, et depuis la Nouvelle-Espagne jusqu'aux terres Magellaniques dans le nouveau continent: ce n'est donc ni le chaud, ni le froid, mais l'humidité seule qui leur est contraire.

On sait que l'espèce du cheval n'existait pas dans ce nouveau continent, lorsqu'on en a fait la découverte, et l'on peut s'étonner avec raison de leur prompte et prodigieuse multiplication, car en moins de deux cents ans le petit nombre de chevaux qu'on y a transportés d'Europe s'est si fort multiplié, et particulièrement au Chili, qu'ils y sont à très-bas prix. Frézier dit que cette prodigieuse multiplication est d'autant plus étonnante que les Indiens mangent beaucoup de chevaux et qu'ils les ménagent si peu pour le service et le travail qu'il en meurt un très-grand nombre par excès de fatigue[b]. Les chevaux que les Européens ont transportés dans les parties les plus orientales de notre continent, comme aux îles Philippines, y ont aussi prodigieusement multiplié[c].

En Ukraine[d] et chez les Cosaques du Don, les chevaux vivent errants dans les campagnes. Dans le grand espace de terre compris entre le Don et le Niéper, espace très-mal peuplé, les chevaux sont en troupes de trois, quatre ou cinq cents, toujours sans abri, même dans la saison où la terre est couverte de neige; ils détournent cette neige avec le pied de devant pour chercher et manger l'herbe qu'elle recouvre. Deux ou trois hommes à cheval ont le soin de conduire ces troupes de chevaux, ou plutôt de les garder, car on les laisse errer dans la campagne, et ce n'est que dans les temps des hivers les plus rudes qu'on cherche à les loger pour quelques jours dans les villages, qui sont fort éloignés les uns des autres dans ce pays. On a fait sur ces troupes de chevaux, abandonnés pour ainsi dire à eux-mêmes, quel-

a. *Histoire de Tonquin*, par le P. de Rhodes, jésuite, p. 51 et suiv.

b. *Voyage de Frézier dans la mer du Sud*, etc., p. 67 in-4°. Paris, 1732.

c. *Voyage de Gemelli Careri*, t. V, p. 162.

d. Dans l'Ukraine il y a des chevaux qui vont par troupes de cinquante ou soixante, ils ne sont pas capables de service, mais ils sont bons à manger; leur chair est agréable à voir et plus tendre que celle du veau, et le peuple la mange avec du poivre. Les vieux chevaux, n'étant point faits pour être dressés, sont engraissés pour la boucherie, où on les vend chez les Tartares au prix du bœuf et du mouton. *Description de l'Ukraine*, par Beauplan.

ques observations qui semblent prouver que les hommes ne sont pas les seuls qui vivent en société et qui obéissent de concert au commandement de quelqu'un d'entre eux. Chacune de ces troupes de chevaux a un cheval-chef qui la commande, qui la guide, qui la tourne et range quand il faut marcher ou s'arrêter ; ce chef commande aussi l'ordre et les mouvements nécessaires lorsque la troupe est attaquée par les voleurs ou par les loups. Ce chef est très-vigilant et toujours alerte; il fait souvent le tour de sa troupe, et si quelqu'un de ses chevaux sort du rang ou reste en arrière, il court à lui, le frappe d'un coup d'épaule et lui fait prendre sa place. Ces animaux, sans être montés ni conduits par les hommes, marchent en ordre à peu près comme notre cavalerie. Quoiqu'ils soient en pleine liberté, ils paissent en files et par brigades, et forment différentes compagnies sans se séparer ni se mêler. Au reste, le cheval-chef occupe ce poste, encore plus fatigant qu'important, pendant quatre ou cinq ans, et lorsqu'il commence à devenir moins fort et moins actif, un autre cheval ambitieux de commander, et qui s'en sent la force, sort de la troupe, attaque le vieux chef, qui garde son commandement s'il n'est pas vaincu, mais qui rentre avec honte dans le gros de la troupe s'il a été battu, et le cheval victorieux se met à la tête de tous les autres et s'en fait obéir [a].

En Finlande, au mois de mai, lorsque les neiges sont fondues, les chevaux partent de chez leurs maîtres et s'en vont dans de certains cantons des forêts, où il semble qu'ils se soient donné le rendez-vous. Là ils forment des troupes différentes, qui ne se mêlent ni ne se séparent jamais; chaque troupe prend un canton différent de la forêt pour sa pâture; ils s'en tiennent à un certain territoire et n'entreprennent point sur celui des autres. Quand la pâture leur manque, ils décampent et vont s'établir dans d'autres pâturages avec le même ordre. La police de leur société est si bien réglée et leurs marches sont si uniformes, que leurs maîtres savent toujours où les trouver lorsqu'ils ont besoin d'eux, et ces animaux, après avoir fait leur service, retournent d'eux-mêmes vers leurs compagnons dans les bois. Au mois de septembre, lorsque la saison devient mauvaise, ils quittent les forêts, s'en reviennent par troupes et se rendent chacun à leur écurie.

Ces chevaux sont petits, mais bons et vifs, sans être vicieux. Quoiqu'ils soient généralement assez dociles, il y en a cependant quelques-uns qui se défendent lorsqu'on les prend ou qu'on veut les attacher aux voitures; ils se portent à merveille et sont gras quand ils reviennent de la forêt, mais l'exercice presque continuel qu'on leur fait faire l'hiver et le peu de nourriture qu'on leur donne leur font bientôt perdre cet embonpoint. Ils se roulent sur la neige comme les autres chevaux se roulent sur l'herbe; ils pas-

a. Extrait d'un mémoire fourni à M. de Buffon par M. Sanchez, ancien premier médecin des armées de Russie.

sent indifféremment les nuits dans la cour comme dans l'écurie, lors même qu'il fait un froid très-violent[a].

Ces chevaux, qui vivent en troupes et souvent éloignés de l'empire de l'homme, font la nuance entre les chevaux domestiques et les chevaux sauvages. Il s'en trouve de ces derniers à l'île de Sainte-Hélène, qui, après y avoir été transportés, sont devenus si sauvages et si farouches qu'ils se jetteraient du haut des rochers dans la mer plutôt que de se laisser prendre[b]. Aux environs de Nippes il s'en trouve qui ne sont pas plus grands que des ânes, mais plus ronds, plus ramassés et bien proportionnés : ils sont vifs et infatigables, d'une force et d'une ressource fort au-dessus de ce qu'on en devrait attendre. A Saint-Domingue on n'en voit point de la grandeur des chevaux de carrosse, mais ils sont d'une taille moyenne et bien prise. On en prend quantité avec des piéges et des nœuds coulants. La plupart de ces chevaux, ainsi pris, sont ombrageux[c]. On en trouve aussi dans la Virginie, qui, quoique sortis de cavales privées, sont devenus si farouches dans les bois qu'il est difficile de les aborder, et ils appartiennent à celui qui peut les prendre ; ils sont ordinairement si revêches qu'il est très-difficile de les dompter[d]. Dans la Tartarie, surtout dans le pays entre Urgentz et la mer Caspienne, on se sert pour chasser les chevaux sauvages, qui y sont communs, d'oiseaux de proie dressés pour cette chasse; on les accoutume à prendre l'animal par la tête et par le cou, tandis qu'il se fatigue sans pouvoir faire lâcher prise à l'oiseau[e]. Les chevaux sauvages du pays des Tartares Mongoux et Kakas ne sont pas différents de ceux qui sont privés; on les trouve en plus grand nombre du côté de l'ouest, quoiqu'il en paraisse aussi quelquefois dans le pays des Kakas qui borde le Harni. Ces chevaux sauvages sont si légers, qu'ils se dérobent aux flèches même des plus habiles chasseurs. Ils marchent en troupes nombreuses, et lorsqu'ils rencontrent des chevaux privés ils les environnent et les forcent à prendre la fuite[f]. On trouve encore au Congo des chevaux sauvages en assez bon nombre[g]. On en voit quelquefois aussi aux environs du cap de Bonne-Espérance; mais on ne les prend pas, parce qu'on préfère les chevaux qu'on y amène de Perse[h].

J'ai dit à l'article du cheval que, par toutes les observations tirées des haras, le mâle paraît influer beaucoup plus que la femelle sur la progéniture, et ensuite je donne quelques raisons qui pourraient faire douter de la

a. *Journal d'un voyage au Nord*, par M. Outhier, en 1736 et 1737. Amsterdam, 1746.
b. *Mémoires pour servir à l'histoire des Indes orientales*, p. 199.
c. *Nouveau voyage aux iles de l'Amérique*, t. V, p. 192 et suiv. Paris, 1722.
d. *Histoire de la Virginie*. Orléans, page 406.
e. *Histoire générale des voyages*, t. VII, page 156.
f. *Ibidem*, t. VI, page 602.
g. *Il Genio vagante del conte Aurelio degli Anzi*. In Parma, t. II, p. 475.
h. *Description du Cap*, par Kolbe, t. III, p. 20.

vérité générale de ce fait, et qui pourraient en même temps laisser croire que le mâle et la femelle influent également sur leur production[1]. Maintenant je suis assuré depuis, par un très-grand nombre d'observations, que non-seulement dans les chevaux, mais même dans l'homme et dans toutes les autres espèces d'animaux, le mâle influe beaucoup plus que la femelle sur la forme extérieure du produit, et que le mâle est le principal type des races dans chaque espèce.

J'ai dit que, dans l'ordonnance commune de la nature, ce ne sont pas les mâles mais les femelles qui constituent l'unité de l'espèce; mais cela n'empêche pas que le mâle ne soit le vrai type de chaque espèce, et ce que j'ai dit de l'unité doit s'entendre seulement de la plus grande facilité qu'a la femelle de représenter toujours son espèce, quoiqu'elle se prête à différents mâles. Nous avons discuté ce point avec grande attention dans l'article du mulet, et nous y reviendrons dans l'article du serin; en sorte que, quoique la femelle paraisse influer plus que le mâle sur le spécifique de l'espèce, ce n'est jamais pour la perfectionner, le mâle seul étant capable de la maintenir pure et de la rendre plus parfaite.

LE CHEVAL (*suite*).

Sur ce que j'ai dit, d'après quelques voyageurs[a], qu'il y avait des chevaux sauvages à l'île de Sainte-Hélène, M. Forster m'a écrit qu'il y avait tout lieu de douter de ce fait. « J'ai, dit-il, parcouru cette île d'un bout à « l'autre sans y avoir rencontré de chevaux sauvages, et l'on m'a même « assuré qu'on n'en avait jamais entendu parler; et, à l'égard des chevaux « domestiques et nés dans l'île, je fus informé qu'on n'en élevait qu'un « petit nombre pour la monture des personnes d'un certain rang; et même « plutôt que de les propager dans l'île même, on fait venir la plupart des « chevaux dont on a besoin des terres du cap de Bonne-Espérance, où ils « sont en grand nombre, et où on les achète à un prix modéré. Les habi- « tants de l'île prétendent que, si l'on en nourrissait un plus grand nombre, « cela serait préjudiciable à la pâture des bœufs et des vaches, dont la « compagnie des Indes tâche d'encourager la propagation; et comme il y « en a déjà deux mille six cents, et qu'on veut en augmenter le nombre « jusqu'à trois mille, il n'est pas probable qu'on y laissât vivre des che- « vaux sauvages, d'autant que l'île n'a que trois lieues de diamètre, et « qu'on les aurait au moins reconnus s'ils y eussent existé. Il y a encore « un petit nombre de chèvres sauvages qui diminue tous les jours, car les « soldats de la garnison les tuent dès qu'elles se présentent sur les rebords

a. Voyez les *Mémoires pour servir à l'histoire des Indes orientales*, page 199.

1. Voyez la note de la page 387 du IIe volume.

« ou bancs des montagnes qui entourent la vallée où se trouve le fort de « James : à plus forte raison tueraient-ils de même les chevaux sauvages s'il « y en avait. »

« A l'égard des chevaux sauvages qui se trouvent dans toute l'étendue « du milieu de l'Asie, depuis le Volga jusqu'à la mer du Japon, ils parais- « sent être, dit M. Forster, les rejetons des chevaux communs qui sont « devenus sauvages. Les Tartares, habitants de tous ces pays, sont des « pâtres qui vivent du produit de leurs troupeaux, lesquels consistent prin- « cipalement en chevaux, quoiqu'ils possèdent aussi des bœufs, des dro- « madaires et des brebis. Il y a des Kalmouks ou des Kirghizes qui ont des « troupes de mille chevaux qui sont toujours au désert pour y chercher « leur nourriture. Il est impossible de garder ces nombreux troupeaux « assez soigneusement pour que de temps en temps il ne se perde pas « quelques chevaux qui deviennent sauvages et qui, dans cet état même de « liberté, ne laissent pas de s'attrouper ; on peut en donner un exemple « récent. Dans l'expédition du czar Pierre Ier contre la ville d'Azoph, on « avait envoyé les chevaux de l'armée au pâturage, mais on ne put jamais « venir à bout de les rattraper tous ; ces chevaux devinrent sauvages avec « le temps, et ils occupent actuellement le *step* (désert) qui est entre le « Don, l'Ukraine et la Crimée : le nom *tartare* que l'on donne à ces che- « vaux en Russie et en Sibérie est *tarpan*. Il y a de ces tarpans dans les « terres de l'Asie, qui s'étendent depuis le 50e degré jusqu'au 30e de lati- « tude. Les nations tartares, les Mongoux et les Mantchoux, aussi bien « que les Cosaques du Jaïk, les tuent à la chasse pour en manger la chair. « On a observé que ces chevaux sauvages marchent toujours en compagnie « de quinze ou vingt, et rarement en troupes plus nombreuses ; on ren- « contre seulement quelquefois un cheval tout seul, mais ce sont ordinaire- « ment de jeunes chevaux mâles que le chef de la troupe force d'abandonner « sa compagnie lorsqu'ils sont parvenus à l'âge où ils peuvent lui donner « ombrage : le jeune cheval relégué tâche de trouver et de séparer quel- « ques jeunes juments des troupeaux voisins, sauvages ou domestiques, et « de les emmener avec lui, et il devient ainsi le chef d'une nouvelle troupe « sauvage. Toutes ces troupes de tarpans vivent communément dans les « déserts arrosés de ruisseaux et fertiles en herbages ; pendant l'hiver, ils « cherchent et prennent leur pâture sur les sommets des montagnes dont « les vents ont emporté la neige ; ils ont l'odorat très-fin, et sentent un « homme de plus d'une demi-lieue ; on les chasse et on les prend en les « entourant et les enveloppant avec des cordes enlacées. Ils ont une force « surprenante, et ne peuvent être domptés lorsqu'ils ont un certain âge, et « même les poulains ne s'apprivoisent que jusqu'à un certain point, car ils « ne perdent pas entièrement leur férocité, et retiennent toujours une « nature revêche.

« Ces chevaux sauvages sont, comme les chevaux domestiques, de couleurs très-différentes : on a seulement observé que le brun, l'isabelle et « le gris-de-souris sont les poils les plus communs ; il n'y a parmi eux « aucun cheval pie, et les noirs sont aussi extrêmement rares. Tous sont de « petite taille, mais la tête est à proportion plus grande que dans les chevaux domestiques : leur poil est bien fourni, jamais ras, et quelquefois « même il est long et ondoyant; ils ont aussi les oreilles plus longues, plus « pointues, et quelquefois rabattues de côté. Le front est arqué, et le museau « garni de longs poils ; la crinière est aussi très-touffue, et descend au delà « du garrot : ils ont les jambes très-hautes, et leur queue ne descend jamais « au delà de l'inflexion des jambes de derrière ; leurs yeux sont vifs et pleins « de feu. »

DE L'ANE *, DU ZÈBRE ** ET DU CZIGITHAI ***

L'âne domestique ou sauvage s'est trouvé dans presque tous les climats chauds et tempérés de l'ancien continent, et n'existait pas dans le nouveau lorsqu'on en fit la découverte. Mais maintenant l'espèce y subsiste avec fruit, et s'est même fort multipliée depuis plus de deux siècles qu'elle y a été transportée d'Europe, en sorte qu'elle est aujourd'hui répandue à peu près également dans les quatre parties du monde. Au contraire, le zèbre, qui nous est venu du cap de Bonne-Espérance, semble être une espèce confinée dans les terres méridionales de l'Afrique, et surtout dans celles de la pointe de cette grande presqu'île, quoique Lopez dise qu'on trouve le zèbre plus souvent en Barbarie qu'à Congo, et que Dapper rapporte qu'on en rencontre des troupes dans les forêts d'Angola.

Ce bel animal qui, tant par la variété de ses couleurs que par l'élégance de sa figure, est si supérieur à l'âne, paraît néanmoins lui tenir d'assez près pour l'espèce, puisque la plupart des voyageurs lui ont donné le nom d'*âne rayé*, parce qu'ils ont été frappés de la ressemblance de sa taille et de sa forme, qui semble au premier coup d'œil avoir plus de rapport avec l'âne qu'avec le cheval. Car ce n'est pas avec les petits ânes communs qu'ils ont fait la comparaison du zèbre, mais avec les plus grands et les plus beaux de l'espèce. Cependant je serais porté à croire que le zèbre tient de plus près au cheval qu'à l'âne, car il est d'une figure si élégante que, quoiqu'il soit en général plus petit que le cheval, il n'en est pas moins voisin de cette espèce à plusieurs égards ; et ce qui paraît confirmer mon opinion,

* Voyez la nomenclature de la page 411 du IIe volume.

** Voyez la nomenclature de la page 302 du IIIe volume.

*** *Equus hemionus* (Pall.). — Le *dzigguetai* ou *hémione* (Cuv.).

c'est que, dans les terres du cap de Bonne-Espérance qui paraissent être le pays naturel et la vraie patrie du zèbre, on a remarqué avec quelque étonnement qu'il y a des chevaux tachetés, sur le dos et sous le ventre, de jaune, de noir, de rouge et d'azur[a], et cette raison particulière est encore appuyée sur un fait général qui est que, dans tous les climats, les chevaux varient beaucoup plus que les ânes par la couleur du poil. Néanmoins, nous ne déciderons pas si le zèbre est plus près de l'espèce du cheval que de celle de l'âne; nous espérons seulement qu'on ne tardera pas à le savoir. Comme les Hollandais ont fait venir dans ces dernières années un assez grand nombre de ces beaux animaux, et qu'ils en ont même fait des attelages pour le prince Stathouder, il est probable que nous serons bientôt mieux informés de tout ce qui peut avoir rapport à leur nature. Sans doute on n'aura pas manqué d'essayer de les unir entre eux, et probablement avec les chevaux et les ânes pour en tirer une race directe ou des races bâtardes. Il y a en Hollande plusieurs personnes habiles qui cultivent l'histoire naturelle avec succès, ils réussiront peut-être mieux que nous à tirer du produit de ces animaux, sur lesquels on n'a fait qu'un essai à la ménagerie de Versailles en 1761. Le zèbre mâle, âgé de quatre ans, qui y était alors, ayant dédaigné toutes les ânesses en chaleur, n'a pas été présenté à des juments : peut-être aussi était-il trop jeune; d'ailleurs il lui manquait d'être habitué avec les femelles qu'on lui présentait, préliminaire d'autant plus nécessaire pour le succès de l'union des espèces diverses, que la nature semble même l'exiger dans l'union des individus de même espèce[1].

Le mulet fécond de Tartarie, que l'on y appelle *czigithai*, et dont nous avons parlé, pourrait bien être un animal de la même espèce, ou tout au moins de l'espèce la plus voisine de celle du zèbre[2], car il n'en diffère évidemment que par les couleurs du poil. Or, l'on sait que la différence de la couleur du poil ou des plumes est de toutes les différences la plus légère et la plus dépendante de l'impression du climat. Le czigithai se trouve dans la Sibérie méridionale, au Thibet, dans la Daourie et en Tartarie. Gerbillon dit qu'on trouve ces animaux dans le pays des Mongoux et des Kakas, qu'ils diffèrent des mulets domestiques, et qu'on ne peut les accoutumer à porter des fardeaux[b]. Muller et Gmelin assurent qu'ils se trouvent en grand nombre chez les Tunguses, où on les chasse comme d'autre gibier; qu'en Sibérie, vers Borsja, dans les années sèches, on en voit un grand nombre, et ils ajoutent qu'ils sont comparables pour la figure, la grosseur et la couleur à un cheval bai-clair, excepté la queue, qui est comme celle d'une vache,

a. *Voyage du capitaine Robert*, t. I, p. 94.
b. *Histoire générale des Voyages*, t. VI, p. 601.

1. Voyez la note 1 de la page 303 du IIIe volume.
2. Voyez les notes 1 et 2 de la page 126.

et les oreilles qui sont fort longues[a]. Si ces voyageurs qui ont observé le czigithai avaient pu le comparer en même temps au zèbre, ils y auraient peut-être trouvé plus de rapports que nous n'en supposons. Il existe dans le Cabinet de Pétersbourg des peaux bourrées de czigithai et de zèbre: quelque différentes que paraissent ces deux peaux par les couleurs, elles pourraient appartenir également à des animaux de même espèce, ou du moins d'espèces très-voisines. Le temps seul peut sur cela détruire ou confirmer nos doutes; mais ce qui paraît fonder la présomption que le czigithai et le zèbre pourraient bien être de la même espèce, c'est que tous les autres animaux de l'Afrique se trouvent également en Asie, et qu'il n'y aurait que le zèbre seul qui ferait exception à ce fait général.

Au reste, si le czigithai n'est pas le même que le zèbre, il pourrait être encore le même animal que l'onagre, ou âne sauvage de l'Asie[1]. J'ai dit qu'il ne fallait pas confondre l'onagre avec le zèbre; mais je ne sais si l'on peut dire la même chose de l'onagre et du czigithai, car il paraît, en comparant les relations des voyageurs, qu'il y a différentes sortes d'ânes sauvages, dont l'onagre est la plus remarquable, et il se pourrait bien aussi que le cheval, l'âne, le zèbre et le czigithai constituassent quatre espèces[2]; et dans le cas où ils n'en feraient que trois, il est encore incertain si le czigithai est plutôt un onagre qu'un zèbre, d'autant que quelques voyageurs parlent de la légèreté de ces onagres et disent qu'ils courent avec assez de rapidité pour échapper à la poursuite des chasseurs à cheval, ce qu'ils ont également assuré du czigithai. Quoi qu'il en soit, le cheval, l'âne, le zèbre et le czigithai sont tous du même genre et forment trois ou quatre branches de la même famille, dont les deux premières sont de temps immémorial réduites en domesticité, ce qui doit faire espérer qu'on pourra de même y réduire les deux dernières et en tirer peut-être beaucoup d'utilité[3].

DU CZIGITHAI, DE L'ONAGRE ET DU ZÈBRE (*suite*).

On peut voir, dans l'article précédent les doutes qui me restaient encore sur la différence ou sur l'identité d'espèces de ces trois animaux. M. Forster a bien voulu me communiquer quelques éclaircissements qui semblent prouver que ce sont réellement trois animaux différents[4] et qu'il y a même dans

a. *Voyages de MM. Muller et Gmelin*, t. II, pages 105 et 107.

1. Voyez la page 120.

2. L'*onagre* (ou *âne sauvage*), le *zèbre* et le *czigithai* sont trois espèces distinctes, et qui se trouvent toutes trois, en ce moment, dans notre ménagerie. — Nous y avons aussi le *dauw*. — Nous y avons eu le *couagga*. — Ces cinq *espèces* réunies forment le genre *Cheval*.

3. A cet article Buffon joint une figure sous le titre de *zèbre femelle* (volume III des *Suppléments*, planche IV). Cette figure est celle du *dauw* ou *onagga* (*equus montanus*, Burchell.).

4. Voyez, ci-dessus, la note 2.

l'espèce du zèbre une variété constante. Voici l'extrait de ce qu'il m'a écrit sur ce sujet :

« On trouve, dans le pays des Tartares Mongoux, une grande quantité de « chevaux sauvages, ou *tarpans,* et un autre animal appelé *czigithai,* ce « qui, dans la langue mongoux, signifie *longue oreille :* ces animaux vont « par troupes; on en voit quelques-uns dans les déserts voisins de l'empire « de Russie et dans le grand désert Gobée (ou Cobi); ils sont en troupes de « vingt, trente et même cent. La vitesse de cet animal surpasse de beau- « coup celle du meilleur coursier parmi les chevaux; toutes les nations tar- « tares en conviennent; une mauvaise qualité de cet animal, c'est qu'il reste « toujours indomptable. Un Cosaque, ayant attrapé un de ces jeunes czigi- « thais et l'ayant nourri pendant plusieurs mois, ne put le conserver, car il « se tua lui-même par les efforts qu'il fit pour s'échapper ou se soustraire « à l'obéissance.

« Chaque troupe de czigithais a son chef, comme dans les tarpans ou che- « vaux sauvages. Si le czigithai-chef découvre ou sent de loin quelques « chasseurs, il quitte sa troupe et va seul reconnaître le danger, et dès qu'il « s'en est assuré, il donne le signal de la fuite et s'enfuit en effet suivi de « toute sa troupe; mais si malheureusement ce chef est tué, la troupe « n'étant plus conduite se disperse, et les chasseurs sont sûrs d'en tuer plu- « sieurs autres.

« Les czigithais se trouvent principalement dans les déserts des Mongoux « et dans celui qu'on appelle Gobée; c'est une espèce moyenne entre l'âne « et le cheval, ce qui a donné occasion au docteur Messchersmidt d'appeler « cet animal *mulet fécond de Daourie* [a], parce qu'il a quelque ressemblance « avec le mulet, quoique réellement il soit infiniment plus beau. Il est de la « grandeur d'un mulet de moyenne taille; la tête est un peu lourde, les « oreilles sont droites, plus longues qu'aux chevaux, mais plus courtes « qu'aux mulets; le poitrail est grand, carré en bas et un peu comprimé; « la crinière est courte et hérissée, et la queue est entièrement semblable à « celle de l'âne; les cornes des pieds sont petites. Ainsi, le czigithai ressem- « ble à l'âne par la crinière, la queue et les sabots; il a aussi les jambes « moins charnues que le cheval, et l'encolure encore plus légère et plus « leste. Les pieds et la partie inférieure des jambes sont minces et bien « faits. L'épine du dos est droite et formée comme celle d'un âne, mais ce- « pendant un peu plate. La couleur dominante dans ces animaux est le « brun jaunâtre. La tête, depuis les yeux jusqu'au mufle, est d'un fauve « jaunâtre; l'intérieur des jambes est de la même couleur; la crinière et la « queue sont presque noires, et il y a le long du dos une bande de brun

a. *Daourie* est une province russe en Sibérie, vers les frontières de la Tartarie chinoise. On ne doit pas la confondre avec la *Dorie* des anciens.

« noirâtre qui s'élargit sur le train de derrière et se rétrécit vers la queue. « En hiver, leur poil devient fort long et ondoyé, mais en été il est ras et « poli. Ces animaux portent la tête haute et présentent en courant le nez au « vent. Les Tunguses et d'autres nations voisines du grand désert regar- « dent leur chair comme une viande délicieuse.

« Outre les tarpans ou chevaux sauvages, et les czigithais ou mulets « féconds de Daourie, on trouve dans les grands déserts au delà du Jaïk, « du Yemba, du Sarason, et dans le voisinage du lac Aral, une troisième « espèce d'animal, que les Kirghises et les Kalmouks appellent *koulan* ou « *khoulan*, qui paraît être l'*onager* ou l'*onagre*[1] des auteurs, et qui semble « faire une nuance entre le czigithai et l'âne. Les koulans vivent en été dans « les grands déserts dont nous venons de parler, et vers les montagnes du « Tamanda, et ils se retirent à l'approche de l'hiver vers les confins de la « Perse et des Indes. Ils courent avec une vitesse incroyable; on n'a jamais « pu venir à bout d'en dompter un seul, et il y en a des troupeaux de plu- « sieurs mille ensemble. Ils sont plus grands que les tarpans, mais moins « que les czigithais. Leur poil est d'un beau gris, quelquefois avec une « nuance légèrement bleuâtre, et d'autres fois avec un mélange de fauve; « ils portent le long du dos une bande noire, et une autre bande de même « couleur traverse le garrot et descend sur les épaules : leur queue est « parfaitement semblable à celle de l'âne, mais les oreilles sont moins « grandes et moins amples.

« A l'égard des zèbres, j'ai eu occasion de les bien examiner dans mes « séjours au cap de Bonne-Espérance, et j'ai reconnu dans cette espèce une « variété qui diffère du zèbre ordinaire en ce qu'au lieu de bandes ou raies « brunes et noires, dont le fond de son poil blanc est rayé, celui-ci, au « contraire, est d'un brun roussâtre, avec très-peu de bandes larges et « d'une teinte faible et blanchâtre; on a même peine à reconnaître et dis- « tinguer ces bandes blanchâtres dans quelques individus qui ont une cou- « leur uniforme de brun roussâtre, et dont les bandes ne sont que des « nuances peu distinctes d'une teinte un peu plus pâle; ils ont, comme les « autres zèbres, le bout du museau et les pieds blanchâtres, et ils leur res- « semblent en tout, à l'exception des belles raies de la robe. On serait donc « fondé à prononcer que ce n'est qu'une variété dans cette espèce du zèbre; « cependant ils semblent différer de ce dernier par le naturel, ils sont plus « doux et plus obéissants; car on n'a pas d'exemple qu'on ait jamais pu « apprivoiser assez le zèbre rayé pour l'atteler à une voiture, tandis que ces « zèbres à poil uniforme et brun sont moins revêches et s'accoutument « aisément à la domesticité. J'en ai vu un dans les campagnes du Cap qui « était attelé avec des chevaux à une voiture, et on m'assura qu'on élevait

1. Voyez la note 4 de la page 120.

« un assez grand nombre de ces animaux pour s'en servir à l'attelage, « parce qu'on a trouvé qu'ils sont à proportion plus forts qu'un cheval de « même taille. »

J'ai dit, page 510, qu'on avait fait des attelages de zèbres pour le prince Stathouder : ce fait, qui m'avait été assuré par plus d'une personne, n'est cependant pas vrai. M. Allamand, que j'ai eu si souvent occasion de citer avec reconnaissance et avec des éloges bien mérités, m'a fait savoir que j'avais été mal informé sur ce fait; le prince Stathouder n'a eu qu'un seul zèbre; mais M. Allamand ajoute dans sa lettre, au sujet de ces animaux, un fait aussi singulier qu'intéressant. Milord Clive, dit-il, en revenant de l'Inde, a amené avec lui une femelle zèbre dont on lui avait fait présent au cap de Bonne-Espérance; après l'avoir gardée quelque temps dans son parc en Angleterre, il lui donna un âne pour essayer s'il n'y aurait point d'accouplement entre ces animaux; mais cette femelle zèbre ne voulut point s'en laisser approcher. Milord s'avisa de faire peindre cet âne comme un zèbre : la femelle, dit-il, en fut dupe, l'accouplement se fit, et il en est né un poulain parfaitement semblable à sa mère, et qui peut-être vit encore. La chose a été rapportée à M. Allamand par le général Carnat, ami particulier de milord Clive, et lui a été confirmée par milord Clive fils[a]. Milord Pitt a eu aussi la bonté de m'en écrire dans les termes suivants : « Feu milord Clive avait une très-belle femelle de zèbre que j'ai « vue à Clennom, l'une de ses maisons de campagne, avec un poulain mâle « (*foal*) provenant d'elle, qui n'avait pas encore un an d'âge, et qui avait « été produit par le stratagème [1] suivant. Lorsque la femelle zèbre fut en « chaleur on essaya plusieurs fois de lui présenter un âne qu'elle refusa « constamment d'admettre; milord Clive pensa qu'en faisant peindre cet « âne, qui était de couleur ordinaire, et en imitant les couleurs du zèbre « mâle, on pourrait tromper la femelle, ce qui réussit si bien qu'elle pro- « duisit le poulain dont on vient de parler.

« J'ai été dernièrement, c'est-à-dire cet été 1778, à Clennom pour m'in- « former de ce qu'étaient devenus la femelle zèbre et son poulain, et on « m'a dit que la mère était morte et que le poulain avait été envoyé à une « terre assez éloignée de milord Clive, où l'on a souvent essayé de le faire « accoupler avec des ânesses, mais qu'il n'en est jamais rien résulté. »

Je ferai cependant sur ces faits une légère observation, c'est que j'ai de la peine à croire que la femelle zèbre ait reçu l'âne uniquement à cause de son bel habit, et qu'il y a toute apparence qu'on le lui a présenté dans un moment où elle était en meilleure disposition que les autres fois; il faudrait d'ailleurs un grand nombre d'expériences, tant avec le cheval qu'avec l'âne,

a. Lettre écrite par M. Allamand à M. Daubenton, datée à Leyde, le 21 mars 1777.

1. On n'a pas eu besoin de ce *stratagème* dans notre ménagerie. (Voyez la note 1 de la page 303 du IIIe volume.)

pour décider si le zèbre est plus près de l'un que de l'autre. Sa production avec l'âne indiquerait qu'il est aussi près que le cheval de l'espèce de l'âne; car on sait que le cheval produit avec l'ânesse, et que l'âne produit avec la jument; mais il reste à reconnaître, par l'expérience, si le cheval ne produirait pas aussi bien que l'âne avec la femelle zèbre, et si le zèbre mâle ne produirait pas avec la jument et avec l'ânesse. C'est au cap de Bonne-Espérance où l'on pourrait tenter ces accouplements avec succès.

DU KWAGGA OU COUAGGA. *

Cet animal dont je n'ai eu aucune connaissance qu'après l'impression des feuilles précédentes, où il est question de l'onagre et du zèbre, me paraît être une espèce bâtarde ou intermédiaire[1] entre le cheval et le zèbre, ou peut-être entre le zèbre et l'onagre. Voici ce que M. le professeur Allamand en a publié nouvellement dans un supplément à l'édition de mes ouvrages imprimée en Hollande :

« Jusqu'à présent, dit ce savant naturaliste, on ne connaissait que le « nom de cet animal, et même encore très-imparfaitement, sans savoir « quel quadrupède ce nom indiquait. Dans le journal d'un voyage entre- « pris dans l'intérieur de l'Afrique par ordre du gouverneur du cap de « Bonne-Espérance, il est dit que les voyageurs virent, entre autres ani- « maux, des chevaux sauvages, des ânes et des *quachas*. La signification « de ce dernier mot m'était absolument inconnue, lorsque M. Gordon m'a « appris que le nom de *quachas* était celui de *kwagga*, que les Hottentots

* *Equus quaccha* (Gmel.). — Le *couagga* (Cuv.).

1. Le *couagga* est une espèce propre et distincte. — « Cet animal diffère du *zèbre* par sa « taille qui est moindre, par la forme de sa tête qui est moins allongée et plus élégante, et par « ses oreilles qui sont plus courtes, de façon que le *couagga* approche beaucoup plus que le « *zèbre* de la beauté du *cheval;* il ne ressemble à l'âne que par sa queue, qui est aussi dégarnie « de longs poils à sa racine..... Les jambes du *couagga* sont déliées, et ses sabots petits et « bien faits. Les bandes transversales, qui ornent tout le pelage du *zèbre*, sont en grande partie « effacées dans le *couagga :* ce dernier tient, à cet égard, une sorte de milieu entre le *zèbre* et « l'*âne*, dans lequel on n'aperçoit plus qu'une seule de ces bandes, celle de la croix, dernier « vestige d'un ornement plus complétement accordé aux deux espèces voisines : le *couagga* n'a « en effet de bandes bien marquées que sur la tête et sur le cou, et des traces légères de bandes « sur les flancs; le reste du corps en est dépourvu..... Son nom exprime sa voix, qui ressemble « à l'aboiement d'un chien. » (Cuvier.) — Lorsque la ménagerie de Versailles fut transportée à Paris, elle n'avait plus que cinq animaux étrangers : un *couagga*, un *bubale*, un *pigeon huppé* de l'île de Banda, un *rhinocéros*, envoyé de l'Inde en 1771, et un *lion*. Voici comment Bernardin de Saint-Pierre parle du *couagga :* « C'est une espèce de cheval zébré à la tête et « aux épaules : il est venu du cap de Bonne-Espérance en 1784. Il est doux. Il se présenta de « lui-même à sa grille pour se laisser caresser, excepté aux oreilles; particularité qui, dit-on, « lui est commune avec l'âne. »

« donnent à l'animal dont il s'agit, et que j'ai cru devoir retenir, parce que « n'ayant jamais été décrit ni même connu en Europe, il ne peut être « désigné que par le nom qu'il porte dans le pays dont il est originaire. « Les raies dont sa peau est ornée le font d'abord regarder comme une « variété dans l'espèce du zèbre, dont il diffère cependant à divers égards. « Sa couleur est d'un brun foncé, et, comme le zèbre, il est rayé très-régu- « lièrement de noir, depuis le bout du museau jusque au-dessus des « épaules, et cette même couleur des raies passe sur une jolie crinière « qu'il porte sur le cou. Depuis les épaules, les raies commencent à perdre « de leur longueur, et, allant en diminuant, elles disparaissent à la région « du ventre avant d'avoir atteint les cuisses. L'entre-deux de ces raies est « d'un brun plus clair, et il est presque blanc aux oreilles. Le dessous du « corps, les cuisses et les jambes sont blanches; sa queue, qui est un peu « plate, est aussi garnie de crins ou de poils de la même couleur; la corne « des pieds est noire, sa forme ressemble beaucoup plus à celle du pied du « cheval qu'à la forme du pied du zèbre. On s'en convaincra en compa- « rant la figure que j'en donne avec celle de ce dernier animal. Ajoutez à « cela que le caractère de ces animaux est aussi fort différent; celui des « couaggas est plus docile, car il n'a pas encore été possible d'apprivoiser « les zèbres assez pour pouvoir les employer à des usages domestiques, au « lieu que les paysans de la colonie du Cap attellent les couaggas à leurs « charrettes, qu'ils tirent très-bien; ils sont robustes et forts, il est vrai « qu'ils sont méchants : ils mordent et ruent; quand un chien les approche « de trop près, ils le repoussent à grands coups de pied, et quelquefois ils « le saisissent avec les dents; les hyènes même, que l'on nomme loups au « Cap, n'osent pas les attaquer; ils marchent en troupes, souvent au « nombre de plus de cent, mais jamais on ne voit un zèbre parmi eux, « quoiqu'ils vivent dans les mêmes endroits.

« Tout cela semble indiquer que ces animaux sont d'espèces différentes; « cependant ils ne diffèrent pas plus entre eux que les mulets ne diffèrent des « chevaux ou des ânes. Les couaggas ne seraient-ils point une race bâtarde « de zèbre? Il y a en Afrique des chevaux sauvages blancs : Léon l'Africain « et Marmol l'assurent positivement; et ce qui est plus authentique encore, « c'est le témoignage de ces voyageurs dont j'ai cité le journal; ils ont vu « de ces chevaux blancs, ils ont vu aussi des ânes sauvages. Ces animaux « ne peuvent-ils pas se mêler avec les zèbres, et produire une race qui « participera des deux espèces? J'ai rapporté ci-devant un fait qui prouve « qu'une femelle zèbre, couverte par un âne, a eu un poulain. On ne peut « guère douter que l'accouplement d'un cheval avec une zèbre ne fût aussi « prolifique. Si celui des chevaux avec des ânesses ne produit pour l'ordi- « naire que des mulets stériles, cela n'est pas constant; on a vu des mules « avoir des poulains, et il est fort naturel de supposer que les chevaux

« ayant plus d'affinité avec les zèbres qu'avec les ânes, il peut résulter du « mélange de ces animaux d'autres animaux féconds, capables de faire « souche, et ceci est également applicable aux ânes, puisque les zèbres « sont une espèce mitoyenne entre les chevaux et les ânes : ainsi je suis « fort porté à croire que les couaggas ne sont qu'une race bâtarde de « zèbres qui, pour la figure et les caractères, tiennent quelque chose des « deux espèces dont ils tirent leur origine.

« Quoi qu'il en soit, on a beaucoup d'obligation à M. Gordon de nous « les avoir fait connaître, car c'est lui qui m'en a envoyé le dessin et la « description. Il en vit un jour deux troupes, l'une d'une dizaine de couag- « gas adultes, et l'autre composée uniquement de poulains qui couraient « après leurs mères; il poussa son cheval entre ces deux troupes, et un des « poulains, ayant perdu de vue celle qui précédait, suivit aussitôt de lui- « même le cheval, comme s'il eût été sa mère. Les jeunes zèbres en font « autant en pareil cas. M. Gordon était alors dans le pays des Bosjemans, « et fort éloigné de toute habitation : ainsi il fut obligé d'abandonner ce « poulain le lendemain faute de lait pour le nourrir, et il le laissa courir où « il voulut. Il en a actuellement un autre qu'il réserve pour la ménagerie « de Mgr le prince d'Orange. N'ayant pas pu se procurer un couagga adulte, « il n'a pu m'envoyer que le dessin d'un poulain; mais il me mande qu'il « n'y a aucune différence entre un poulain et un couagga qui a fait toute « sa crue, si ce n'est dans la grandeur, qui égale celle d'un zèbre, et dans « la tête, qui est à proportion un peu plus grosse dans le couagga adulte. « La différence qu'il y a entre les mâles et les femelles est aussi très-petite.

« Depuis que le Cap est habité, ces animaux en ont quitté les environs, « et ils ne se trouvent plus que fort avant dans l'intérieur du pays. Leur « cri est une espèce d'aboiement très-précipité, où l'on distingue souvent « la répétition de la syllabe *kwah, kwah.* Les Hottentots trouvent leur « chair fort bonne, mais elle déplaît aux paysans hollandais par son goût « fade.

« Le poulain, que j'ai fait représenter, avait depuis le bout du museau « jusqu'à la queue trois pieds sept pouces et trois lignes; le train de devant « était haut de deux pieds et dix pouces, et celui de derrière était plus bas « d'un pouce; sa queue était longue de quatorze pouces. »

Voilà tout ce que M. Allamand a pu recueillir sur l'histoire de cet animal; mais je ne puis m'empêcher d'observer qu'il paraît y avoir deux faits contraires dans le récit de M. Gordon : il dit en premier lieu que *les paysans des terres du Cap attellent les couaggas à la charrette, et qu'ils tirent très-bien,* et ensuite il avoue qu'il n'a pu se procurer un couagga adulte pour en faire le dessin; il paraît donc que ces animaux sont rares dans ces mêmes terres du Cap, puisqu'il n'a pu faire dessiner qu'un poulain. Si l'espèce était réduite en domesticité, il lui aurait été facile de se procurer un

de ces animaux adultes. Nous espérons que ce naturaliste voyageur voudra bien nous donner de plus amples informations sur cet animal, qui me paraît tenir au zèbre de plus près qu'aucun autre.

RUMINANTS.

DU CHAMEAU ET DU DROMADAIRE.*

Nous n'avons presque rien à ajouter à ce que nous avons dit des chameaux et des dromadaires; nous rapporterons seulement ici ce qu'en a écrit M. Niebuhr dans sa description de l'Arabie, page 144.

« La plupart des chameaux du pays d'Iman sont de taille médiocre et « d'un brun clair; cependant on en voit aussi de grands et lourds et d'un « brun foncé. Lorsque les chameaux veulent s'accoupler, la femelle se « couche sur les jambes; on lui lie les pieds de devant pour qu'elle ne « puisse se relever. Le mâle, assis derrière comme un chien, touche la terre « de ses deux pieds de devant; il paraît froid pendant l'accouplement et « plus indolent qu'aucun animal; il faut le chatouiller quelquefois long- « temps avant de pouvoir l'exciter; l'accouplement étant achevé, on re- « couvre le mâle, on fait lever promptement la femelle en la frappant d'une « pantoufle au derrière, tandis qu'une autre personne la fait marcher. Il « en est de même, dit-on, en Mésopotamie, en Natolie, et probablement « partout. »

J'ai dit qu'on avait transporté des chameaux et des dromadaires aux îles Canaries, aux Antilles, au Pérou, et qu'ils n'avaient réussi nulle part dans le nouveau continent. Le docteur Browne, dans son histoire de la Jamaïque, assure y avoir vu des dromadaires que les Anglais y ont amenés en assez grand nombre dans ces derniers temps, et que, quoiqu'ils y subsistent, ils y sont néanmoins de peu de service, parce qu'on ne sait pas les nourrir et les soigner convenablement. Ils ont néanmoins multiplié dans tous ces climats, et je ne doute pas qu'ils ne pussent même produire en France[1]. On peut voir dans la *Gazette* du 9 juin 1775 que M. Brinkenof, ayant fait accoupler des chameaux dans ses terres, près de Berlin, a obtenu, le 24 mars de cette année 1775, après douze mois révolus, un petit chameau qui se porte bien; ce fait confirme celui que j'ai cité de la production des cha-

* Voyez la nomenclature de la page 231 du IIIe volume.
1. Voyez la note de la page 234 du IIIe volume.





1

Le Lama



2

La Vigogne

N° 71

meaux et des dromadaires à Dresde, et je suis persuadé qu'en faisant venir avec les chameaux des domestiques arabes ou barbaresques accoutumés à les soigner, on viendrait à bout d'établir chez nous cette espèce, que je regarde comme la plus utile entre tous les animaux.

DU LAMA. *

Nous donnons ici la description d'un lama qui est encore actuellement vivant (août 1777) à l'École vétérinaire au château d'Alfort. Cet animal, amené des Indes espagnoles en Angleterre, nous fut envoyé au mois de novembre 1773; il était jeune alors, et sa mère qui était avec lui est morte presque en arrivant: on en peut voir la peau bourrée et le corps injecté sans la peau dans le beau cabinet anatomique de M. Bourgelat.

Quoique ce lama fût encore jeune et que le transport et la domesticité eussent sans doute influé sur son accroissement et l'eussent en partie retardé, il avait néanmoins près de cinq pieds de hauteur, en le mesurant en ligne droite depuis le sommet de la tête aux pieds de devant, et dans son état de liberté il devient considérablement plus grand et plus épais de corps. Cet animal est, dans le nouveau continent, le représentant du chameau dans l'ancien; il semble en être un beau diminutif, car sa figure est élégante, et sans avoir aucune des difformités du chameau, il lui tient néanmoins par plusieurs rapports et lui ressemble à plusieurs égards : comme le chameau, il est propre à porter des fardeaux; il a le poil laineux, les jambes assez minces, les pieds courts et conformés à peu près comme les jambes et les pieds du chameau, mais il en diffère en ce qu'il n'a point de bosse, qu'il a la queue courte, les oreilles longues, et qu'en général il est beaucoup mieux fait et d'une forme plus agréable par les proportions du corps; son cou long, bien couvert de laine, et sa tête qu'il tient toujours haute, lui donnent un air de noblesse et de légèreté que la nature a refusé au chameau; ses oreilles, longues de sept pouces, sur deux pouces dans leur plus grande largeur, se terminent en pointe et se tiennent toujours droites en avant; elles sont garnies d'un poil ras et noirâtre; la tête est longue, légère et d'une forme élégante; les yeux sont grands, noirs et ornés dans les angles internes de grands poils noirs; le nez est plat et les narines sont écartées; la lèvre supérieure est fendue et tellement séparée au-devant des mâchoires, qu'elle laisse paraître les deux dents incisives du milieu, qui sont longues et plates, et au nombre de quatre à la mâchoire inférieure; ces dents incisives manquent à la mâchoire supérieure, comme dans les autres animaux rumi-

* Voyez la nomenclature de la page 432 du IIIe volume.

nants; il y a seulement cinq mâchelières en haut comme en bas de chaque côté, ce qui fait en tout vingt dents mâchelières et quatre incisives[1]; la tête, le dessus du corps, de la croupe, de la queue et des jambes sont couverts d'un poil laineux couleur de musc un peu vineux, plus clair sur les joues, sous le cou et sur la poitrine, et plus foncé sur les cuisses et les jambes, où cette couleur devient brune et presque noire; le sommet de la tête est aussi noirâtre, et c'est de là que part le noir qui se voit sur le front, le tour des yeux, le nez, les narines, la lèvre supérieure et la moitié des joues; la laine qui est sur le cou est d'un brun foncé et forme comme une crinière qui prend du sommet de la tête et va se perdre sur le garrot; cette même couleur brune s'étend, mais en diminuant de teinte sur le dos, et y forme une bande d'un brun faible; les cuisses sont couvertes d'une grande laine sur les parties postérieures, et cette longue laine est en assez gros flocons; les jambes ne sont garnies que d'un poil ras d'un brun noirâtre; les genoux de devant sont remarquables par leur grosseur, au lieu que dans les jambes de derrière il se trouve vers le milieu un espace sous la peau qui est enfoncé d'environ deux pouces; les pieds sont séparés en deux doigts; la corne du sabot de chaque doigt est longue de plus d'un pouce et demi, et cette corne est noire, lisse, plate sur sa face interne et arrondie sur sa face externe; les cornes du sabot des pieds de derrière sont singulières en ce qu'elles forment un crochet à leurs extrémités; le tronçon de la queue a plus d'un pied de longueur, il est couvert d'une laine assez courte; cette queue ressemble à une houppe, l'animal la porte droite, soit en marchant, soit en courant, et même lorsqu'il est en repos et couché.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du lama	5	4	4
Hauteur du train de devant	3	3	»
Hauteur du train de derrière	3	6	»
Hauteur du ventre au-dessus de terre	1	9	2
Longueur de la tête du bout des lèvres à l'occiput	»	11	»

Cet animal est fort doux, il n'a ni colère, ni méchanceté, il est même caressant; il se laisse monter par celui qui le nourrit, et ne refuserait pas le même service à d'autres; il marche au pas, trotte et prend même une espèce de galop. Lorsqu'il est en liberté, il bondit et se roule sur l'herbe. Ce lama que je décris était un mâle. On a observé qu'il paraît souvent être excité par le besoin d'amour; il urine en arrière, et la verge est petite pour la grosseur de son corps; il avait passé plus de dix-huit mois sans boire au mois de mai dernier, et il me paraît que la boisson ne lui est pas nécessaire, attendu la grande abondance de salive dont l'intérieur de sa bouche est continuellement humecté.

1. Voyez la note de la page 435 du III[e] volume.

On lit, dans le voyage du commodore Byron[a], qu'on trouve des guanaques, c'est-à-dire des lamas, à l'île des Pingouins et dans l'intérieur des terres, jusqu'au cap des Vierges, qui forme au nord l'entrée du détroit de Magellan : ainsi ces animaux ne craignent nullement le froid; dans leur état de nature et de liberté, ils marchent ordinairement par troupes de soixante ou quatre-vingts, et ne se laissent point approcher[b]; cependant ils sont très-aisés à apprivoiser, car les gens de l'équipage du vaisseau de Byron, s'étant saisis d'un jeune lama, dont on admirait la jolie figure, ils l'apprivoisèrent au point qu'il venait leur lécher les mains. Le commodore Byron et le capitaine Wallis comparent cet animal au daim pour la grandeur, la forme et la couleur; mais Wallis est tombé dans l'erreur en disant qu'il a une bosse sur le dos.

DE LA VIGOGNE. *

Nous donnons ici la description d'une vigogne mâle, qui a été dessinée vivante à l'École vétérinaire en 1774, et dont la dépouille empaillée se voit dans le Cabinet de M. Bourgelat; cet animal est plus petit que le lama, et voici ses dimensions :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue	4	4	6
Hauteur du train de devant	2	4	9
Hauteur du train de derrière	2	6	2
Hauteur du ventre au-dessus de terre	1	8	»
Longueur de la tête	»	6	6
Longueur des oreilles	»	4	3
Largeur des oreilles	»	1	5
Grandeur de l'œil	»	1	4
Distance entre l'œil et le bout du museau	»	3	9
Longueur de la queue avec sa laine	»	8	9

La vigogne a beaucoup de rapport et même de ressemblance avec le lama, mais elle est d'une forme plus légère; ses jambes sont plus longues à proportion du corps, plus menues et mieux faites que celles du lama; sa tête, qu'elle porte droite et haute sur un cou long et délié, lui donne un air de légèreté, même dans l'état de repos; elle est aussi plus courte à proportion que la tête du lama, elle est large au front et étroite à l'ouverture de la bouche, ce qui rend la physionomie de cet animal fine et vive, et cette vivacité de physionomie est encore fort augmentée par ses beaux yeux noirs,

a. Voyez le t. I du *Premier Voyage de Cook*, p. 18 et 33.
b. *Ibidem*, page 25.

* *Camelus vicunna* (Linn.). — Voyez la note 2 de la page 432 du IIIe volume.

dont l'orbite est fort grande ayant seize lignes de longueur; l'os supérieur de l'orbite est fort relevé et la paupière inférieure est blanche; le nez est aplati et les naseaux, qui sont écartés l'un de l'autre, sont, comme les lèvres, d'une couleur brune mêlée de gris; la lèvre supérieure est fendue comme celle du lama, et cette séparation est assez grande pour laisser voir dans la mâchoire inférieure deux dents incisives longues et plates.

La vigogne porte aussi les oreilles droites, longues et se terminant en pointe; elles sont nues en dedans et couvertes en dehors d'un poil court; la plus grande partie du corps de l'animal est d'un brun rougeâtre tirant sur le vineux, et le reste est de couleur isabelle; le dessous de la mâchoire est d'un blanc jaune; la poitrine, le dessous du ventre, le dedans des cuisses et le dessous de la queue sont blancs; la laine qui pend sous la poitrine a trois pouces de longueur, et celle qui couvre le corps n'a guère qu'un pouce; l'extrémité de la queue est garnie de longue laine. Cet animal a le pied fourchu, séparé en deux doigts qui s'écartent lorsqu'il marche; les sabots sont noirs, minces, plats par-dessous et convexes par-dessus; ils ont un pouce de longueur sur neuf lignes de hauteur, et cinq lignes de largeur ou d'empatement.

Cette vigogne a vécu quatorze mois à l'École vétérinaire, et avait passé peut-être autant de temps en Angleterre; cependant elle n'était pas, à beaucoup près, aussi privée que le lama; elle nous a aussi paru d'un naturel moins sensible, car elle ne donnait nulle marque d'attachement à la personne qui la soignait; elle cherchait même à mordre lorsqu'on voulait la contraindre, et elle soufflait ou crachait continuellement au visage de ceux qui l'approchaient; on lui donnait du son sec et quelquefois détrempé dans l'eau; elle n'a jamais bu d'eau pure ni d'aucune autre liqueur, et il paraît que la vigogne a, comme le lama, une si grande abondance de salive qu'ils n'ont nul besoin de boire; enfin elle jette, comme le lama, son urine en arrière, et par toutes ces ressemblances de nature on peut regarder ces deux animaux comme des espèces du même genre, mais non pas assez voisines pour se mêler ensemble.

Lorsque j'ai écrit, en 1766, l'histoire du lama et de la vigogne [1], je croyais qu'il n'y avait dans ce genre que ces deux espèces, et je pensais que l'alpaco ou alpaca était le même animal que la vigogne sous un nom différent; l'examen que j'ai fait de ces deux animaux, et dont je viens de rendre compte, m'avait encore confirmé dans cette idée; mais j'ai été récemment informé que l'alpaca ou paco forme une troisième espèce qu'on peut regarder comme intermédiaire entre le lama et la vigogne [2]. C'est à M. le marquis de Nesle que je dois ces connaissances nouvelles; ce seigneur, aussi zélé pour l'avancement des sciences que pour le bien public,

1. Volume III, page 432.
2. Voyez la note 2 de la page 432 du IIIe volume.

a même formé le projet de faire venir des Indes espagnoles un certain nombre de ces animaux, lamas, alpacas et vigognes, pour tâcher de les naturaliser et multiplier en France[1], et il serait très à désirer que le gouvernement voulût seconder ses vues, la laine de ces animaux étant, comme l'on sait, d'un prix inestimable. Les avantages et les difficultés de ce projet sont présentés dans le mémoire suivant, qui a été donné à M. le marquis de Nesle par M. l'abbé Béliardy, dont le mérite est bien connu, et qui s'est trouvé à portée, par son long séjour en Espagne, d'être bien informé.

« Le nom de lama, dit-il, est un mot générique que les Indiens du Pérou « donnent indifféremment à toutes sortes de bêtes à laine. Avant la con- « quête des Espagnols il n'y avait point de brebis en Amérique; ces con- « quérants les y ont introduites, et les Indiens du Pérou les ont appelées « *lamas,* parce qu'apparemment dans leur langue c'est le mot pour dési- « gner tout animal laineux; cependant dans les provinces de Cusco, Potosi « et Tucuman, on distingue trois espèces de lamas, dont les variétés leur « ont fait assigner des noms différents.

« Le lama, dans son état de nature et de liberté, est un animal qui a la « forme d'un petit chameau; il est de la hauteur d'un gros âne, mais beau- « coup plus long; il a le pied fourchu comme les bœufs; son cou a trente « à quarante pouces de long; sa tête, qu'il porte toujours haute, ressemble « assez à celle d'un poulain; une longue laine lui couvre tout le corps; « celle du cou et du ventre est beaucoup plus courte.

« Cet animal est originairement sauvage; on en trouve encore en petites « troupes sur des montagnes élevées et froides; les naturels du pays l'ont « réduit à l'état de domesticité, et on a remarqué qu'il vit également dans « les climats chauds comme dans les plus froids; il produit aussi dans cet « état; la femelle ne fait qu'un petit à chaque portée, et on n'a pu me dire « de combien de temps est la gestation.

« Depuis que les Espagnols ont introduit dans le royaume du Pérou les « chevaux et les mulets, l'usage des lamas est fort diminué; cependant on « ne laisse pas de s'en servir encore, surtout pour les ouvrages de la « campagne; on le charge comme nous chargeons nos ânes; il porte de « soixante-quinze à cent livres sur son dos; il ne trotte ni ne galope, mais « son pas ordinaire est si doux que les femmes s'en servent de préférence à « toute autre monture; on les envoie paître dans les campagnes en toute « liberté sans qu'ils cherchent à s'enfuir. Outre le service domestique « qu'on en tire, on a l'avantage de profiter de leur laine; on les tond une « fois l'an, ordinairement à la fin de juin; on emploie dans ces contrées « leur laine aux mêmes usages que nous employons le crin, quoique cette « laine soit aussi douce que notre soie et plus belle que celle de nos brebis.

1. Voyez la note de la page 433 du III[e] volume.

« Le lama de la seconde espèce est l'*alpaca*. Cet animal ressemble en « général au lama, mais il en diffère en ce qu'il est plus bas de jambes et « beaucoup plus large de corps; l'alpaca est absolument sauvage et se « trouve en compagnie des vigognes; sa laine est plus fournie et beaucoup « plus fine que celle du lama, aussi est-elle plus estimée.

« La troisième espèce est la vigogne[1], qui est encore semblable au lama, « à la réserve qu'elle est bien plus petite; elle est comme l'alpaca tout à « fait sauvage. Quelques personnes de Lima en nourrissent par rareté et « par pure curiosité (mais on ignore si dans cet état ces animaux se mul- « tiplient et même s'ils s'accouplent). Les vigognes dans cet état de capti- « vité, mangent à peu près de tout ce qu'on leur présente, du maïs ou blé « de Turquie, du pain, et toutes sortes d'herbes.

« La laine de la vigogne est encore plus fine que celle de l'alpaca, et ce « n'est que pour avoir sa dépouille qu'on lui fait la guerre; il y a dans sa « toison trois sortes de laine : celle du dos, plus foncée et plus fine, est la « plus estimée; ensuite celle des flancs, qui est d'une couleur plus claire; « et la moins appréciée est celle du ventre, qui est argentée. On distingue « dans le commerce ces trois sortes de laine par la différence de leur prix.

« Les vigognes vont toujours par troupes assez nombreuses; elles se tien- « nent sur la croupe des montagnes de Cusco, de Potosi et du Tucuman, « dans des rochers âpres et des lieux sauvages; elles descendent dans les « vallons pour paître. Lorsqu'on veut les chasser, on recherche leurs pas ou « leurs crottes qui indiquent les endroits où on peut les trouver, car ces « animaux ont la propreté et l'instinct d'aller déposer leur crottin dans le « même tas... On commence par tendre des cordes dans les endroits par où « elles pourraient s'échapper; on attache de distance en distance à ces « cordes des chiffons d'étoffes de différentes couleurs; cet animal est si « timide qu'il n'ose franchir cette faible barrière; les chasseurs font grand « bruit et tâchent de pousser les vigognes contre quelques rochers qu'elles « ne puissent surmonter; l'extrême timidité de cet animal l'empêche de « tourner la tête vers ceux qui le poursuivent; dans cet état il se laisse « prendre par les jambes de derrière, et l'on est sûr de n'en pas manquer « un; on a la cruauté de massacrer la troupe entière sur le lieu. Il y a des « ordonnances qui défendent ces tueries, mais elles ne sont pas observées. « Il serait cependant aisé de les tondre lorsqu'ils sont pris, et de se ména- « ger une nouvelle laine pour l'année suivante : ces chasses produisent « ordinairement de cinq cents à mille peaux de vigognes; quand les chas- « seurs ont le malheur de trouver quelque alpaca dans leur battue, leur « chasse est perdue; cet animal, plus hardi, sauve immanquablement les

1. Le *lama*, l'*alpaca* et la *vigogne*, sont, en effet, trois espèces distinctes. Il y a même une quatrième espèce à ajouter à ces trois-là, selon M. de Humboldt : le *guanaco*. (Voyez la note 2 de la page 432 du III[e] volume.)

« vigognes; il franchit la corde sans s'effrayer ni s'embarrasser des chiffons « qui flottent, rompt l'enceinte et les vigognes le suivent.

« Dans toutes les Cordillères du nord de Lima, en se rapprochant de « Quito, on ne trouve plus ni lamas, ni alpacas, ni vigognes dans l'état « sauvage; cependant le lama domestique est fort commun à Quito, où on « le charge et on l'emploie pour tous les ouvrages de la campagne.

« Si on voulait se procurer des vigognes en vie de la côte du sud du « Pérou, il faudrait les faire descendre des provinces de Cusco ou Potosi au « port d'Arica; là on les embarquerait pour l'Europe : mais la navigation « depuis la mer du Sud, par le cap de Horn, est si longue et sujette à tant « d'événements qu'il serait peut-être très-difficile de les conserver pendant « la traversée; le meilleur expédient et le plus sûr serait d'envoyer un bâti- « ment exprès dans la rivière de la Plata; les vigognes qu'on aurait fait « prendre, sans les maltraiter, dans la province de Tucuman, se trouve- « raient très à portée de descendre à Buenos-Ayres et d'y être embarquées; « mais il serait difficile de trouver à Buenos-Ayres un bâtiment de retour « préparé et arrangé pour le transport de trois ou quatre douzaines de « vigognes; il n'en coûterait pas davantage pour l'armement en Europe « d'un bâtiment destiné tout exprès pour cette commission que pour le fret « d'un navire trouvé par hasard à Buenos-Ayres.

« Il faudrait en conséquence charger une maison de commerce à Cadix « de faire armer un bâtiment espagnol pour la rivière de la Plata : ce bâti- « ment, qui serait chargé en marchandises permises pour le compte du « commerce, ne ferait aucun tort aux finances d'Espagne; on demanderait « seulement la permission d'y mettre à bord un ou deux hommes chargés « de la commission des vigognes pour le retour; ces hommes seront munis « de passe-ports et de recommandations efficaces du ministère d'Espagne « pour les gouverneurs du pays, afin qu'ils soient aidés dans l'objet et pour « le succès de leur commission. Il faut nécessairement que de Buenos- « Ayres on donne ordre à Santa-Cruz de la Sierra pour que des montagnes « de Tucuman on y amène en vie trois ou quatre douzaines de vigognes « femelles avec une demi-douzaine de mâles, quelques alpacas et quelques « lamas, moitié mâles et moitié femelles. Le bâtiment sera arrangé de « manière à les y recevoir et à les y placer commodément; c'est pour cela « qu'il faudrait lui défendre de prendre aucune autre marchandise en « retour, et lui ordonner de se rendre d'abord à Cadix, où les vigognes se « reposeraient, et d'où l'on pourrait ensuite les transporter en France... Une « pareille expédition, dans les termes qu'on vient de la projeter, ne saurait « être fort coûteuse... On pourrait même donner ordre aux officiers de la « marine du Roi, ainsi qu'à tous les bâtiments qui reviennent de l'île de « France et de l'Inde, que si par hasard ils sont jetés sur les côtes de l'Amé- « rique et obligés d'y chercher un abri, de préférer la relâche dans la

« rivière de la Plata. Pendant qu'on serait occupé aux réparations du vaisseau, il faudrait ne rien épargner avec les gens du pays pour obtenir « quelques vigognes en vie, mâles et femelles, ainsi que quelques lamas et « quelques alpacas; on trouvera à Montevideo des Indiens qui font trente à « quarante lieues par jour, qui iront à Santa-Cruz de la Sierra, et qui s'acquitteront fort bien de la commission... Cela serait d'autant plus facile que « les vaisseaux français qui reviennent de l'île de France ou de l'Inde peuvent relâcher à Montevideo, au lieu d'aller à Sainte-Catherine, sur la côte « du Brésil, comme il leur arrive très-souvent. Le ministre, qui aurait contribué à enrichir le royaume d'un animal aussi utile, pourrait s'en applaudir comme de la conquête la plus importante. Il est surprenant que les « jésuites n'aient jamais songé à essayer de naturaliser les vigognes en « Europe, eux qui, maîtres du Tucuman et du Paraguai, possédaient ce « trésor au milieu de leurs missions et de leurs plus beaux établissements. »

Ce mémoire intéressant de M. l'abbé Béliardy m'ayant été communiqué, j'en fis part à mon digne et respectable ami M. de Tolozan, intendant du commerce, qui dans toutes les occasions agit avec zèle pour le bien public; il a donc cru devoir consulter, sur ce mémoire et sur le projet qu'il contient, un homme intelligent (M. de la Folie, inspecteur général des manufactures), et voici les observations qu'il a faites à ce sujet :

« L'auteur du mémoire, animé d'un zèle très-louable, dit M. de la Folie, « propose comme une grande conquête à faire par un ministre la population des lamas, alpacas et vigognes en France; mais il me permettra les « réflexions suivantes :

« Les *lamas,* ainsi nommés par les Péruviens, et *carneros de la terra* « par les Espagnols, sont de bons animaux domestiques, tels que l'auteur « l'annonce. On observe seulement qu'ils ne peuvent point marcher pendant la nuit avec leurs charges : c'est la raison qui détermina les Espagnols à se servir de mulets et de chevaux. Au reste, ne considérons point « ces animaux comme bêtes de charge (nos ânes de France sont bien préférables); le point essentiel est leur toison : non-seulement leur laine est « très-inférieure à celle des vigognes, comme l'observe l'auteur, mais elle « a une odeur forte et désagréable qu'il est difficile d'enlever.

« La laine de l'alpaca est en effet, comme il le dit, bien supérieure à celle « du lama; on la confond tous les jours avec celle de la vigogne, et il est « rare que cette dernière n'en soit pas mêlée.

« Le lama s'apprivoise très-bien, comme l'observe l'auteur, mais on lui « objecte que les Espagnols ont fait beaucoup d'essais chez eux pour y naturaliser les alpacas et les vigognes. L'auteur, qui prétend le contraire, « n'a pas eu à cet égard des éclaircissements fidèles. Plusieurs fois on a « fait venir en Espagne une quantité de ces animaux, et on a tenté de les

« faire peupler; les épreuves qu'on a multipliées à cet égard ont été absolument infructueuses; ces animaux sont tous morts, et c'est ce qui est « cause qu'on a depuis longtemps abandonné ces expériences.

« Il y aurait donc bien à craindre que ces animaux n'éprouvassent le « même sort en France; ils sont accoutumés dans leur pays à une nour- « riture particulière; cette nourriture est une espèce de jonc très-fin, « appelé *ycho*, et peut-être nos herbes de pâturages n'ont-elles pas les « mêmes qualités, les mêmes principes nutritifs en plus ou en moins.

« La laine de vigogne fait de belles étoffes, mais qui ne durent pas autant « que celles qui sont faites avec de la laine des brebis. »

Ayant reçu cette réponse satisfaisante à plusieurs égards, et qui confirme l'existence réelle d'une troisième espèce, c'est-à-dire de l'alpaca, dans le genre du lama, mais qui semble fonder quelques doutes sur la possibilité d'élever ces animaux, ainsi que la vigogne en Europe, je l'ai communiquée, avec le mémoire précédent de M. Béliardy, à plusieurs personnes instruites, et particulièrement à M. l'abbé Bexon, qui a fait sur cela les observations suivantes :

« Je remarque, dit-il, que le lama vit dans les vallées basses et chaudes « du Pérou, aussi bien que dans la partie la plus froide de la Sierra, et « que par conséquent ce n'est pas la température de notre climat qui pour- « rait faire obstacle et l'empêcher de s'y habituer.

« A le considérer comme animal de monture, son pas est si doux que « l'on s'en sert de préférence au cheval et à l'âne; il paraît de plus qu'il « vit aussi durement que l'âne, d'une manière aussi agreste, et sans exiger « plus de soins.

« Il semble que les Espagnols eux-mêmes ne savent pas faire le meilleur « ou le plus bel emploi de la laine du lama, puisqu'il est dit *que, quoique* « *cette laine soit plus belle que celle de nos brebis, et aussi douce que la* « *soie, on l'emploie aux mêmes usages auxquels nous employons le crin.*

« L'alpaca, espèce intermédiaire entre le lama et la vigogne, et jusqu'ici « peu connue, même des naturalistes, est encore entièrement sauvage : « néanmoins c'est peut-être, des trois animaux péruviens, celui dont la « conquête serait la plus intéressante, puisque avec une laine plus fournie « et beaucoup plus fine que celle du lama, l'alpaca paraît avoir une con- « stitution plus forte et plus robuste que celle de la vigogne.

« La facilité avec laquelle se sont nourries les vigognes privées que l'on « a eues par curiosité à Lima, mangeant du maïs, du pain et de toutes « sortes d'herbes, garantit celle qu'on trouverait à faire en grand l'éduca- « tion de ces animaux : une négligence inconcevable nous laisse ignorer « si les vigognes privées que l'on a eues jusqu'ici ont produit en domes- « ticité; mais je ne fais aucun doute que cet animal, social par instinct, « faible par nature, et doué comme le mouton d'une timidité douce, ne se

« plût en troupeaux rassemblés, et ne se propageât volontiers dans l'asile « d'un parc ou dans la paix d'une étable, et bien mieux que dans les vallons « sauvages, où leurs troupes fugitives tremblent sous la serre de l'oiseau « de proie ou à l'aspect du chasseur.

« La cruauté avec laquelle on nous dit que se font au Pérou les grandes « chasses, ou plutôt les grandes tueries de vigognes, est une raison de plus « de se hâter de sauver dans l'asile domestique une espèce précieuse que « ces massacres auront bientôt détruite, ou du moins affaiblie au dernier « point.

« Les dangers et les longueurs de la navigation par le cap Horn me « semblent, comme à M. Béliardy, être un grand obstacle à tirer les vigo- « gnes de la côte du Sud par Arica, Cusco ou Potosi; et la véritable route « pour amener ces animaux précieux serait en effet de les faire descendre « du Tucuman par Rio de la Plata jusqu'à Buénos-Ayres, où un bâtiment, « frété exprès et monté de gens entendus aux soins délicats qu'exigeraient « ces animaux dans la traversée, les amèneraient à Cadix, ou mieux encore « dans quelques-uns de nos ports les plus voisins des Pyrénées ou des « Cévennes, où il serait le plus convenable de commencer l'éducation de « ces animaux dans une région de l'air analogue à celle des *Sierras*, d'où « on les a fait descendre.

« Il me reste quelques remarques à faire sur la lettre de M. de la Folie, « qui ne me paraît offrir que des doutes assez peu fondés et des difficultés « assez légères.

« 1° On a vu que si le cheval et l'âne l'emportent par la constance du ser- « vice sur le lama, celui-ci, à son tour, leur est préférable à d'autres égards, « et d'ailleurs l'objet est bien moins ici de considérer le lama comme bête « de somme, que de le regarder conjointement, avec la vigogne et l'alpaca, « comme bétail à toison.

« 2° Qui peut nous assurer qu'on ait fait en Espagne beaucoup d'essais « pour naturaliser ces animaux, et les essais supposés faits, l'ont-ils été avec « intelligence? Ce n'est point dans une plaine chaude, mais, comme nous « venons de l'insinuer, sur des croupes de montagnes voisines de la région « des neiges, qu'il faut faire retrouver aux vigognes un climat analogue à « leur climat natal.

« 3° C'est moins des vigognes venues du Pérou que l'on pourrait espérer « de former des troupeaux que de leur race née en Europe, et c'est à obte- « nir cette race et à la multiplier qu'il faudrait diriger les premiers soins, « qui, sans doute, devraient être grands et continuels pour des animaux « délicats et aussi dépaysés.

« 4° Quant à l'herbe *ycho*, il est difficile de croire qu'elle ne puisse pas « être remplacée par quelques-uns de nos gramens ou de nos joncs; mais « s'il le fallait absolument, je proposerais de transporter l'herbe *ycho* elle-

« même ; il ne serait probablement pas plus difficile d'en faire le semis que « tout autre semis d'herbage, et il serait heureux d'acquérir une nouvelle « espèce de prairie artificielle avec une nouvelle espèce de troupeaux.

« 5° Et pour la crainte de voir dégénérer la toison de la vigogne trans- « plantée, elle paraît peu fondée ; il n'en est pas de la vigogne comme d'une « race domestique et factice perfectionnée, ou, si l'on veut, dégénérée tant « qu'elle peut l'être, telle que la chèvre d'Angora, qui, en effet, quand on « la transporte hors de la Syrie, perd en peu de temps sa beauté ; la vigogne « est dans l'état sauvage, elle ne possède que ce que lui a donné la nature, « et que la domesticité pourrait sans doute, comme dans toute autre espèce, « perfectionner pour notre usage. »

J'adopte entièrement ces réflexions très-justes de M. l'abbé Bexon, et je persiste à croire qu'il est aussi possible qu'il serait important de naturaliser chez nous ces trois espèces d'animaux si utiles au Pérou et qui paraissent si disposés à la domesticité.

LE CHEVROTAIN DE CEYLAN. *

Nous avons dit [1] que le chevrotain à peau marquetée de taches blanches, et que Séba dit se trouver à Surinam, ne se trouve point en Amérique, mais au contraire aux Grandes-Indes, où il s'appelle *memina*. Nous avons reçu la dépouille d'un chevrotain de Ceylan, sous ce nom *memina*, qui a une parfaite ressemblance avec la description que j'en ai publiée. En comparant cette description avec la dépouille dont il s'agit ici, on voit que ces deux petits animaux sont également sans cornes et qu'ils ne font tous deux qu'une simple variété dans la même espèce [2].

DU MUSC. **

La figure [3] de l'animal du musc, que j'ai fait dessiner d'après nature vivante, manquait à mon ouvrage, et n'a jamais été donnée que d'une

* *Moschus memina* (Linn.). — Voyez la note 2 de la page 388 du IIIe volume.

1. Volume III, page 388.

2. Dans son article sur les *chevrotains* (volume III, p. 388), Buffon mêle l'histoire du *chevrotain* proprement dit (*moschus pygmæus*) avec celle du *memina* (*moschus memina*) et celle du *guevei* (*antilope pygmæa*). — Le *guevei* est une *antilope ;* le *chevrotain* proprement dit et le *memina* sont deux espèces de *chevrotains*, mais deux espèces distinctes.

** Voyez la nomenclature de la page 395 du IIIe volume.

3. Planche XXIX du VIe volume des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale.

manière très-incorrecte par les autres naturalistes. Il paraît que cet animal, qui n'est commun que dans les parties orientales de l'Asie, pourrait s'habituer et peut-être même se propager dans nos climats, car il n'exige pas des soins trop recherchés; il a vécu pendant trois ans dans un parc de M. le duc de la Vrillière, à l'Ermitage, près de Versailles, où il n'est arrivé qu'au mois de juin 1772, après avoir été trois autres années en chemin : ainsi voilà six années de captivité et de malaise, pendant lesquelles il s'est très-bien soutenu, et il n'est pas mort de dépérissement, mais d'une maladie accidentelle. On avait recommandé de le nourrir avec du riz crevé dans l'eau, de la mie de pain mêlée avec de la mousse prise sur le tronc et les branches de chêne; on a suivi exactement cette recette, il s'est toujours bien porté, et sa mort, en avril 1775, n'a été causée que par une *égagropile*, c'est-à-dire par une pelote ou gobbe de son propre poil qu'il avait détaché en se léchant et qu'il avait avalé. M. Daubenton, de l'Académie des Sciences, qui a disséqué cet animal, a trouvé cette pelote dans la caillette, à l'orifice du pylore. Il ne craignait pas beaucoup le froid; néanmoins, pour l'en garantir, on le tenait en hiver dans une orangerie, et pendant toute cette saison il n'avait point d'odeur de musc, mais il en répandait une assez forte en été, surtout dans les jours les plus chauds; lorsqu'il était en liberté, il ne marchait pas à pas comptés, mais courait en sautant, à peu près comme un lièvre.

Voici la description de cet animal, que M. de Sève a faite avec exactitude.

Le musc est un animal d'une jolie figure; il a deux pieds trois pouces de longueur, vingt pouces de hauteur au train de derrière et dix-neuf pouces six lignes à celui de devant; il est vif et léger à la course et dans tous ses mouvements; ses jambes de derrière sont considérablement plus longues et plus fortes que celles de devant. La nature l'a armé de deux défenses de chaque côté de la mâchoire supérieure, qui sont larges, dirigées en bas et recourbées en arrière; elles sont tranchantes sur leur bord postérieur en finissant en pointe; leur longueur au-dessous de la lèvre est de dix-huit lignes, et leur largeur d'une ligne et demie; elles sont de couleur blanche, et leur substance est une sorte d'ivoire; les yeux sont grands à proportion du corps, et l'iris est d'un brun roux; le bord des paupières est de couleur noire, ainsi que les naseaux; les oreilles sont grandes et larges, elles ont quatre pouces de hauteur sur deux pouces quatre ou cinq lignes de largeur; elles sont garnies en dedans de grands poils d'un blanc mêlé de grisâtre et en dessus de poils noirs roussâtres mêlés de gris, comme celui du front et du nez; le noir du front est relevé par une tache blanche qui se trouve au milieu; il y a du fauve jaunâtre au-dessus et au-dessous des yeux, mais le reste de la tête paraît d'un gris d'ardoise, parce que le poil y est mélangé de noir et de blanc, comme celui du cou, où il y a de plus quelques légères

teintes de fauve; les épaules et les jambes de devant sont d'un brun noir, ainsi que les pieds; mais cette couleur noire est moins foncée sur les cuisses et les jambes de derrière, où il y a quelques teintes de fauve; les pieds sont petits, ceux de devant ont deux ergots qui touchent la terre et qui sont situés au talon; les sabots des pieds de derrière sont inégaux en longueur, l'intérieur étant considérablement plus long que l'extérieur; il en est de même des ergots, dont l'interne est aussi bien plus long que l'externe; tous les sabots des pieds, qui sont fendus comme ceux des chèvres, sont de couleur noire, ainsi que les ergots; le poil du dessus, du dessous et des côtés du corps est noirâtre, mélangé de teintes fauves et même de roussâtre en quelques endroits, parce qu'en général les poils, et surtout les plus longs, sont blancs sur la plus grande partie de leur longueur, tandis que leur extrémité est brune, noire ou de couleur fauve; les crottes de cet animal sont très-petites, d'un brun luisant et de forme allongée, et n'ont aucune odeur, et le parfum que l'animal répand dans sa cabane n'est guère plus fort que l'odeur d'une civette. Au reste, le musc paraît être un animal fort doux, mais en même temps timide et craintif; il est remuant et très-agile dans ses mouvements, et il paraissait se plaire à sauter et à s'élancer contre un mur qui lui servait de point d'appui pour le renvoyer à l'opposite.

Comme M. Daubenton a donné à l'Académie des Sciences[a] un bon mémoire au sujet de cet animal, nous croyons devoir en rapporter ici l'extrait :

« L'odeur forte et pénétrante du musc, dit-il, est trop sensible pour que « ce parfum n'ait pas été remarqué en même temps que l'animal qui le « porte : aussi leur a-t-on donné à tous les deux le même nom de *musc*. Cet « animal se trouve dans les royaumes de Boutan et de Tunquin, à la Chine « et dans la Tartarie chinoise, et même dans quelques parties de la Tar- « tarie moscovite. Je crois que de temps immémorial il a été recherché par « les habitants de ces contrées, parce que sa chair est très-bonne à manger, « et que son parfum a toujours dû faire un commerce; mais on ne sait pas en « quel temps le musc a commencé à être connu en Europe, et même dans la « partie occidentale de l'Asie. Il ne paraît pas que les Grecs ni les Romains « aient eu connaissance de ce parfum, puisque Aristote ni Pline n'en ont « fait aucune mention dans leurs écrits. Les auteurs arabes sont les pre- « miers qui en aient parlé; Sérapion donna une description de cet animal « dans le VIII[e] siècle...

« Je l'ai vu, au mois de juillet 1772, dans un parc de M. de la Vrillière, « à Versailles : l'odeur du musc qui se répandait de temps en temps, sui- « vant la direction du vent autour de l'enceinte où était le porte-musc, « aurait pu me servir de guide pour trouver cet animal. Dès que je l'aperçus

a. *Mémoires de l'Académie des Sciences*, année 1772, seconde partie, p. 215 et suiv.

« je reconnus dans sa figure et dans ses attitudes beaucoup de ressem-
« blance avec le chevreuil, la gazelle et le chevrotain; aucun animal de « ce genre n'a plus de légèreté, de souplesse et de vivacité dans les mou- « vements que le porte-musc; il ressemble encore aux animaux rumi- « nants en ce qu'il a les pieds fourchus et qu'il manque de dents incisives « à la mâchoire supérieure; mais on ne peut le comparer qu'au che- « vrotain pour les deux défenses ou longues dents canines qui tiennent à « la mâchoire de dessus, et sortent d'un pouce et demi au dehors des « lèvres.

« La substance de ces dents est une sorte d'ivoire, comme celle des « défenses du babiroussa et de plusieurs autres espèces d'animaux; mais les « défenses du porte-musc ont une forme très-particulière, elles ressemblent « à de petits couteaux courbes, placés au-dessous de la gueule et dirigés « obliquement de haut en bas, et de devant en arrière; leur bord posté- « rieur est tranchant... ; je crois qu'il s'en sert à différents usages, suivant « les circonstances, soit pour couper les racines, soit pour se soutenir dans « des endroits où il ne peut pas trouver d'autre point d'appui, soit enfin « pour se défendre ou pour attaquer...

« Le porte-musc n'a point de cornes; les oreilles sont longues, droites et « très-mobiles; les deux dents blanches qui sortent de la gueule et les ren- « flements qu'elles forment à la lèvre supérieure donnent à la physionomie « du porte-musc, vu de face, un air singulier, qui pourrait le faire distin- « guer de tout autre animal, à l'exception du chevrotain.

« Les couleurs du poil sont peu apparentes; au lieu de couleur décidée, « il n'y a que des teintes de brun, de fauve et de blanchâtre, qui semblent « changer lorsqu'on regarde l'animal sous différents points de vue, parce « que les poils ne sont colorés en brun ou en fauve qu'à leur extrémité, le « reste est blanc et paraît plus ou moins à différents aspects... Il y a du « blanc et du noir sur les oreilles du porte-musc, et une étoile blanche au « milieu du front.

« Cette étoile me paraît être une sorte de livrée qui disparaîtra lorsque « l'animal sera plus âgé; car je ne l'ai pas vue sur deux peaux de porte- « musc qui m'ont été adressées pour le Cabinet du Roi par M. le Monnier, « médecin du Roi, de la part de madame la comtesse de Marsan... Les deux « peaux dont il s'agit m'ont paru venir d'animaux adultes, l'un mâle et « l'autre femelle; les teintes des couleurs du poil y sont plus foncées que « sur le porte-musc vivant que je viens de décrire; il y a de plus sur la « face intérieure du cou deux bandes blanchâtres, larges d'environ un « pouce, qui s'étendent irrégulièrement le long du cou et qui forment une « sorte d'ovale allongé, en se rejoignant en avant sur la gorge, et en arrière « entre les jambes de devant.

« Le musc est renfermé dans une poche placée sous le ventre à l'endroit

« du nombril[1]; je n'ai vu sur le porte-musc vivant que de petites éminences « sur le milieu de son ventre; je n'ai pu les observer de près parce que « l'animal ne se laisse pas approcher... La poche du musc tient à l'une des « peaux envoyées au Cabinet du Roi; mais cette poche est desséchée; il m'a « paru que si elle était dans son état naturel elle aurait au moins un pouce « et demi de diamètre; il y a dans le milieu un orifice très-sensible dont « j'ai tiré de la substance du musc, très-odorante et de couleur rousse... « M. Gmelin, ayant observé la situation de cette poche sur deux mâles, rap- « porte, dans le IV[e] volume des *Mémoires de l'Académie impériale de Péters- « bourg*, qu'elle était placée au devant et un peu à droite du prépuce...

« Le porte-musc diffère de tout autre animal par la poche qu'il a sous « le ventre et qui enferme le musc; cependant, quoique ce caractère soit « unique par sa situation.., il ne contribue nullement à déterminer la place « du porte-musc parmi les quadrupèdes, parce qu'il y a des substances « odoriférantes qui viennent d'animaux très-différents du porte-musc...

« Les caractères extérieurs du porte-musc qui indiquent ses rapports « avec les autres quadrupèdes sont les pieds fourchus, les deux longues « dents canines de la mâchoire supérieure et les huit dents incisives de la « mâchoire du dessous, sans qu'il y en ait dans celle du dessus. Par ces « caractères le porte-musc ressemble plus au chevrotain qu'à aucun autre « animal; il en diffère en ce qu'il est beaucoup plus grand, car il a plus « d'un pied et demi de hauteur, prise depuis le bas des pieds de devant « jusqu'au-dessus des épaules, tandis que le chevrotain n'a guère plus d'un « demi-pied.

« Les dents molaires du porte-musc sont au nombre de six de chaque « côté de chacune des mâchoires; le chevrotain n'en a que quatre[2]; il y a « aussi de grandes différences entre ces deux animaux pour la forme des « dents molaires et des couleurs du poil; la poche du musc fait un carac- « tère qui n'appartient qu'au porte-musc mâle; la femelle n'a ni poche, ni « musc, ni dents canines[3], suivant les observations de M. Gmelin, que j'ai « cité.

« Le porte-musc, que j'ai vu vivant, paraît n'avoir point de queue. M. Gme- « lin a trouvé, sur trois individus de cette espèce, au lieu de queue, un petit « prolongement charnu, long d'environ un pouce... Il y a des auteurs qui « ont fait représenter le porte-musc avec une queue bien apparente, quoi- « que fort courte. Grew dit qu'elle a deux pouces de longueur; mais il n'a « pas observé si cette partie renfermait des vertèbres[4].

« Dans la description que M. Gmelin a faite du porte-musc, les viscères

1. Voyez la note de la page 396 du III[e] volume.
2. Tous les *chevrotains* ont six molaires de chaque côté à chaque mâchoire.
3. La femelle a des dents canines, mais très-petites.
4. Le *musc* a une queue (mais très-courte) et des vertèbres caudales.

« m'ont paru ressemblants à ceux des animaux ruminants, surtout les « quatre estomacs, dont le premier a trois convexités, comme dans les « animaux sauvages qui ruminent. Si l'on joint ce caractère à celui des « deux dents canines dans la mâchoire du dessus, le porte-musc ressemble « plus, par ces deux caractères, au cerf qu'à aucun autre animal ruminant, « excepté le chevrotain, au cas qu'il rumine, comme il y a lieu de le croire.

« Ray dit qu'il est douteux que le porte-musc rumine. Les gens qui « soignent celui que j'ai décrit vivant ne savent pas s'il rumine; je ne l'ai « pas vu assez longtemps pour en juger par moi-même, mais je sais, par « les observations de M. Gmelin, qu'il a les organes de la rumination, et je « crois qu'on le verra ruminer[1], etc., etc. »

LE CHEVROTAIN APPELÉ A JAVA PETITE GAZELLE.*

Un chevrotain venu de Java, sous le nom de *petite gazelle*, nous paraît être de la même espèce à très-peu près que celle du chevrotain *memina* de Ceylan : les seules différences que nous puissions y remarquer sont qu'il n'a point, comme le memina, de bandes ou de livrée sur le corps ; le poil est seulement ondé ou jaspé de noir sur un fond couleur de musc foncé, avec trois bandes blanches distinctement marquées sur la poitrine; le bout du nez est noir, et la tête est moins arrondie et plus fine que celle du memina, et les sabots des pieds sont plus allongés. Ces différences assez légères pourraient n'être qu'individuelles et ne doivent pas nous empêcher de regarder ce chevrotain de Java comme une simple variété dans l'espèce du memina de Ceylan[2]. Au reste, nous n'avons pas eu d'autre indication sur ce petit animal, qui n'est certainement pas du genre des gazelles, mais de celui des chevrotains.

DU RENNE.**

Nous avons fait dessiner la figure[3] d'une femelle renne qui était vivante à Chantilly, dans les parcs de S. A. S. monseigneur le prince de Condé, auquel le roi de Suède l'avait envoyée avec deux mâles de même espèce,

1. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'en effet le *musc* rumine.

* *Moschus javanicus* (Cuv.). Le *chevrotain de Java.*

** Voyez la nomenclature de la page 319 du IIIe volume.

2. Le *memina* ou *chevrotain de Ceylan* et le *chevrotain de Java* sont deux espèces distinctes.

3. Planche XVIII *bis* du IIIe volume des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale.

dont l'un mourut en chemin, et le second ne vécut que très-peu de temps après son arrivée en France. La femelle a résisté plus longtemps; elle était de la grandeur d'une biche, mais moins haute de jambes et plus épaisse de corps; elle portait un bois comme les mâles, divisé de même par andouillers, dont les uns pointaient en devant et les autres en arrière; mais ce bois était plus court que celui des mâles. Voici la description détaillée de cet animal, telle que M. de Sève me l'a donnée.

« La hauteur du train de devant est de deux pieds onze pouces, et celle « du train de derrière de deux pieds onze pouces neuf lignes. Son poil est « épais et uni comme celui du cerf; les plus courts sur le corps ont au moins « quinze lignes de longueur. Il est plus long sous le ventre, fort court sur « les jambes, et très-long sur le boulet jusqu'aux ergots. La couleur du poil « qui couvre le corps est d'un brun roussâtre, plus ou moins foncé dans « différents endroits du corps, et mélangé ou jaspé plus ou moins d'un blanc « jaunâtre; sur une partie du dos, les cuisses, le dessus de la tête et le « chanfrein, le poil est plus foncé, surtout au-dessus du larmier, que le « renne a comme le cerf. Le tour de l'œil est noir. Le museau est d'un brun « foncé et le tour des naseaux noir; le bout du museau jusqu'aux naseaux « est d'un blanc vif, ainsi que le bout de la mâchoire inférieure. L'oreille « est couverte en dessus d'un poil épais, blanc, tirant sur le fauve, mêlé « de poil brun; le dedans de l'oreille est garni de grands poils blancs. Le « cou et la partie supérieure du corps sont d'un blanc jaunâtre ou fauve « très-clair, ainsi que les grands poils qui lui pendent sur la poitrine au bas « du cou. Le dessous du ventre est blanc. Sur les côtés au-dessus du ventre, « est une bande large et brune comme à la gazelle. Les jambes sont fort « menues pour le corps; elles sont, ainsi que les cuisses, d'un brun foncé, « et d'un blanc sale en dedans, de même que l'extrémité du poil qui « couvre les sabots. Les pieds sont fendus comme ceux du cerf. Les deux « ergots de devant sont larges et minces; les deux petits de derrière sont « longs, assez minces et plats en dedans; ces quatre ergots sont très- « noirs. »

Au reste, il ne faut pas juger par la figure que nous avons donnée du renne de l'étendue en longueur et en grosseur de son bois. Il y a de ces bois qui s'étendent en arrière depuis la tête de l'animal jusqu'à sa croupe et qui pointent en avant par de grands andouillers de plus d'un pied de longueur. Les grandes cornes ou bois fossiles que l'on a trouvés dans plusieurs endroits, et notamment en Irlande, paraissent avoir appartenu à l'espèce du renne[1]. J'ai été informé par M. Collinson qu'il avait vu de ces grands bois fossiles qui avaient dix pieds d'intervalle entre leurs extrémités, avec des

1. Ou plutôt à celle de l'*élan*, comme Buffon le dira plus loin (*Addition* à l'article de l'*élan*). — Il s'agit ici de l'*élan fossile d'Irlande*, ou, à parler plus exactement, du *cerf à bois gigantesques* (Cuv.). — Voyez mes notes sur les *Époques de la nature*.

andouillers qui s'étendent en avant de la face de l'animal, comme dans le bois du renne [a].

C'est donc à cette espèce, et non pas à celle de l'élan [1], que l'on doit rapporter les bois ou cornes fossiles de l'animal que les Anglais ont appelé *moose-deer;* mais il faut néanmoins convenir qu'actuellement il n'existe pas de rennes assez grands et assez puissants pour porter des bois aussi gros et aussi longs que ceux qu'on a trouvés sous terre en Irlande, ainsi que dans quelques autres endroits de l'Europe, et même dans l'Amérique septentrionale [b].

Au reste, je ne connaissais qu'une seule espèce de renne, auquel j'ai rapporté le caribou d'Amérique et le daim de Groënland, dont M. Edwards a donné la figure et la description, et ce n'est que depuis peu d'années que j'ai été informé qu'il y en avait deux espèces, ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup plus grande que l'autre. Le renne, dont nous donnons ici la description, est de la petite espèce et probablement la même que le daim de Groënland de M. Edwards.

Quelques voyageurs disent que le renne est le daim du Nord, qu'il est sauvage en Groënland, et que les plus forts n'y sont que de la grosseur d'une génisse de deux ans [c].

Pontoppidan assure que les rennes périssent dans tous les pays du monde, à l'exception de ceux du Nord, où il faut même qu'ils habitent les montagnes; mais il ajoute des choses moins croyables en disant que leur bois est mobile, de façon que l'animal peut le plier en avant ou en arrière, et qu'il a au-dessus des paupières une petite ouverture dans la peau par laquelle il voit un peu, quand une neige trop abondante l'empêche d'ouvrir les yeux. Ce dernier fait me paraît imaginé d'après l'usage des Lapons, qui se couvrent les yeux d'un morceau de bois fendu pour éviter le trop grand éclat de la neige, qui les rend aveugles en peu d'années lorsqu'ils n'ont pas l'attention de diminuer, par cette précaution, le reflet de cette lumière trop blanche qui fait grand mal aux yeux [d].

Une chose remarquable dans ces animaux, c'est le craquement qui se fait entendre dans tous leurs mouvements; il n'est pas même nécessaire pour cela que leurs jambes soient en mouvement. Il suffit de leur causer quelque surprise ou quelque crainte en les touchant, pour que ce craquement se fasse entendre. On assure que la même chose arrive à l'élan, mais nous n'avons pas été à portée de le vérifier.

a. Extrait d'une lettre de M. Collinson à M. de Buffon. Londres, 6 février 1765.

b. On trouve dans l'Amérique septentrionale des *cornes* qui ont dû appartenir à un animal d'une grandeur prodigieuse; on en trouve de pareilles, en Irlande. Ces cornes sont branchues, etc. *Voyage de P. Kalm*, t. II, p. 435.

c. *Histoire générale des Voyages*, t. XIX, p. 37.

d. *Histoire naturelle de la Norwége*, par Pontoppidan. *Journal étranger*, juin 1756.

1. Voyez la note précédente.

L'ÉLAN, LE CARIBOU ET LE RENNE (*suite*).

(Par M. le professeur Allamand.)

« C'est avec raison que M. de Buffon croit que l'élan de l'Europe se trouve « aussi dans l'Amérique septentrionale, sous le nom d'*orignal*[1]. S'il y a « quelque différence entre les animaux désignés par ces deux noms, elle ne « consiste guère que dans la grandeur, qui, comme l'on sait, varie beau- « coup suivant le climat et la nourriture, et encore même n'est-il pas bien « décidé quels sont ceux qui sont les plus grands. M. de Buffon croit que « ce sont ceux d'Europe[2], et il est naturel de le croire, puisque l'on voit « que les mêmes animaux sont constamment plus petits dans le Nouveau- « Monde que dans l'ancien continent; cependant la plupart des voyageurs « nous représentent l'orignal comme plus grand que notre élan. M. Dudley, « qui en a envoyé une très-bonne description à la Société royale, dit que « ses chasseurs en ont tué un qui était haut de plus de dix pieds[a]; il a « besoin d'une pareille taille pour porter les énormes cornes dont sa tête « est chargée et qui pèsent cent cinquante et même jusqu'à trois ou quatre « cents livres, s'il en faut croire la Hontan[b].

« Milord duc de Richemont, qui se fait un plaisir de rassembler, pour « l'utilité publique, tout ce qui peut contribuer à la perfection des arts et à « l'augmentation de nos connaissances en histoire naturelle, a eu une fe- « melle d'orignal qui lui avait été envoyée par M. le général Carleton, « gouverneur du Canada, en 1766. Elle n'avait alors qu'une année, et elle « a vécu pendant neuf ou dix mois dans son parc de Goedvoed. Quelque « temps avant qu'elle mourût, il en fit faire un dessin fort exact, qu'il a eu « la bonté de me communiquer. J'ai cru qu'on le verrait ici avec plaisir « (pl. II, t. XII, édition de Hollande) pour suppléer à celui que M. de Buf- « fon n'a pas eu le temps de faire achever à Paris. Comme cette femelle « était encore jeune, elle n'avait guère plus de cinq pieds de hauteur; « sa couleur était d'un brun foncé par-dessus le corps et plus clair par- « dessous.

« J'ai aussi reçu du Canada la tête d'une femelle d'orignal plus âgée. Sa « longueur, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles, est de deux pieds « trois pouces; sa circonférence, prise des oreilles, est de deux pieds huit « pouces, et près de la bouche d'un pied dix pouces; ses oreilles sont « longues de neuf pouces; mais comme cette tête est desséchée, on com-

a. Voyez les *Transactions philosophiques*, pour l'année 1721, n° 368, p. 165.

b. Voyez le t. XII de cet ouvrage, édition de Hollande, p. 47.

1. Voyez volume III, page 325.

2. Voyez volume III, page 326.

« prend que ces dimensions sont plus petites que dans l'animal vivant.

« M. de Buffon est aussi dans l'idée que le caribou de l'Amérique est le « renne de Laponie[1], et l'on ne peut pas refuser de se rendre aux raisons « par lesquelles il appuie son sentiment. J'ai donné une planche du renne « qui ne se trouve point dans l'édition de Paris, c'est la onzième du dou- « zième tome; elle est une copie de celle qui a été publiée par le fameux « peintre et graveur Ridinger, qui a dessiné l'animal d'après nature. Ici je « crois devoir ajouter une autre planche qui représente le caribou d'Amé- « rique. C'est encore au duc de Richemont que j'en suis redevable[a]. Cet « animal lui a été envoyé du Canada et il a vécu assez longtemps dans son « parc; son bois ne faisait que commencer à pousser quand il a été dessiné. « Quoique je ne puisse rien dire pour l'éclaircissement de cette planche, je « suis persuadé qu'on la verra avec plaisir; c'est la seule qui représente au « vrai le caribou. En la comparant avec celle du renne, il paraîtra d'abord « qu'il y a une assez grande différence entre les deux animaux qui y sont « représentés; mais l'absence des cornes dans le caribou change beaucoup « sa physionomie. La différence entre ce caribou et le renne paraîtra encore « plus marquée si l'on jette les yeux sur la planche IV[b]. Elle représente un « animal qui a été vu en 1769 à la foire d'Amsterdam. S'il en faut croire « les matelots qui le faisaient voir, il avait été pris dans la mer du Nord, à « 76 degrés de latitude et environ à cinquante lieues de terre. Le capitaine « Bré, de Schiedam, qui commandait un vaisseau destiné à la pêche de la « baleine, vit quatre de ces animaux nageant en pleine mer; il fit mettre « d'abord quelques hommes dans la chaloupe, qui les suivirent à force de « rames pendant près de trois heures sans pouvoir les atteindre; enfin, ils « en attrapèrent deux qui étaient jeunes : l'un est mort avant que d'arriver « en Hollande, et l'autre est celui dont je donne la figure et qui a été mon- « tré à Amsterdam. Voilà l'histoire de la prise de cet animal, telle qu'elle a « été racontée par des matelots qui disaient en avoir été les témoins. On ne « sera pas fort disposé à la croire : la circonstance de ces animaux nageant « à cinquante lieues de toute terre est plus que suspecte. Le capitaine Bré « aurait pu me donner là-dessus des informations plus sûres; aussi ai-je « voulu m'adresser à lui pour lui en demander; mais j'ai appris qu'il était « parti pour un nouveau voyage dont il n'est pas encore de retour.

« Quoi qu'il en soit de cette histoire, cet animal venait sûrement d'un « pays très-froid; la moindre chaleur l'incommodait, et, pour le rafraîchir, « on lui jetait souvent des seaux d'eau sur le corps, sans que son poil en « parût mouillé; il n'y eut pas moyen de le conserver longtemps en vie; il « mourut au bout de quatre mois à Groningue, où on le faisait voir pour

a. Planche III, t. XV, édition de Hollande.

b. Volume XV, édition de Hollande.

1. Voyez volume III, page 325.

« de l'argent. On le donnait pour un renne, et c'en était véritablement un. « Il ressemblait fort à ce daim de Groënland, dont M. Edwards nous a con- « servé la figure, et que M. de Buffon a pris pour un renne[a]. Ces deux ani- « maux ne diffèrent presque qu'en ce que le bois de ce daim est sans empau- « mures; mais les variétés que M. Daubenton a trouvées entre les bois de « renne qui sont dans le Cabinet du Roi nous prouvent assez que les empau- « mures n'ont rien de constant dans ces animaux, et que les caractères « distinctifs qu'on en voudrait tirer sont très-équivoques. »

DU RENNE (*suite*).

(Par M. le professeur Allamand.)

« Le renne qui est représenté dans la planche IV[b] était un mâle; la cou- « leur de son poil était d'un gris cendré à l'extrémité, mais blanche vers sa « racine. Tout son corps était couvert d'un duvet fort épais, d'où sortaient « en divers endroits quelques poils assez raides dont la pointe était brune. « La partie inférieure de son cou se faisait remarquer par des poils de huit « à neuf pouces, dont elle était toute couverte, et qui étaient beaucoup « plus fins que des crins, et d'un beau blanc. Le bout de son museau était « noir et velu. Chacune des perches de son bois était chargée de trois « andouillers; ceux qui sortaient de la partie inférieure étaient dirigés en « avant sur le front; ils se terminaient tous en pointe, et ce n'était qu'a « l'extrémité supérieure de chaque perche qu'on remarquait des empau- « mures; mais vraisemblablement il en aurait paru d'autres si l'animal « avait vécu plus longtemps : je vois, par un dessin que M. Camper a fait « de cet animal lorsqu'il était plus âgé de quatre mois, et qu'il a eu la « bonté de me communiquer, que les empaumures du haut du bois s'étaient « élargies, qu'elles commençaient à former de nouveaux andouillers, et « que ceux qui sont représentés pointus dans notre planche avaient acquis « plus de largeur.

« Ce renne avait les jambes plus courtes, mais plus fortes et plus grosses « que celles du cerf. Ses sabots étaient aussi beaucoup plus larges, et par « là même plus propres à le soutenir sur la neige; le bout de l'un était « placé sur l'extrémité de l'autre.

« Ce renne n'est pas le seul qui ait paru dans nos provinces; M. le pro- « fesseur Camper en a reçu un qui malheureusement n'a vécu chez lui que « vingt-quatre heures. Sa prompte mort est une perte pour l'histoire natu- « relle; si cet animal avait pu être observé pendant quelque temps par un

a. Voyez le t. XII de cet ouvrage, p. 46, édition de Hollande.
b. *Histoire naturelle*, t. XV, p. 52, édition de Hollande.

« homme aussi exact et pénétrant que M. Camper, nous serions parfaite-
« ment instruits de tout ce qui le regarde. Cependant nous avons lieu de
« nous féliciter qu'il soit tombé en si bonnes mains. M. Camper l'a anato-
« misé avec soin, et il m'en a envoyé une description très-intéressante,
« qui le fera connaître mieux qu'il ne nous est connu par tout ce que les
« autres en ont dit jusqu'à présent; on la lira ici avec plaisir : la voici
« donc telle qu'il a bien voulu me la communiquer.

OBSERVATIONS SUR LE RENNE

faites à Groningue, par M. le professeur P. Camper.

« Le renne qu'on m'avait envoyé de la Laponie par Dronthiem et Amster-
« dam, arriva à Groningue le 21 juin 1771. Il était fort faible, non-seule-
« ment à cause de la fatigue du voyage et de la chaleur du climat, mais
« probablement surtout à cause d'un ulcère entre le bonnet ou deuxième
« estomac, et le diaphragme, dont il mourut le lendemain. Dès qu'il fut
« chez moi, il mangea avec appétit de l'herbe, du pain et autres choses
« qu'on lui présenta, et il but assez copieusement. Il ne mourut point
« faute de nourriture, car en l'ouvrant je trouvai ses estomacs et ses
« boyaux remplis. Sa mort fut lente et accompagnée de convulsions qui
« étaient tantôt universelles et tantôt uniquement visibles à la tête : les yeux
« surtout en souffrirent beaucoup.

« C'était un mâle âgé de quatre ans. Tous les os de son squelette offraient
« encore les épiphyses; ce qui prouve qu'il n'avait pas atteint son plein
« accroissement, auquel il ne serait parvenu qu'à l'âge de cinq ans. Ainsi
« on en peut conclure que cet animal peut vivre au moins vingt ans.

« La couleur du corps était brune et mêlée de noir, de jaune et de blanc;
« le poil du ventre, et surtout des flancs, était blanc avec des pointes brunes,
« comme dans les autres bêtes fauves. Celui des jambes était d'un jaune
« foncé; celui de la tête tirait sur le noir; celui des flancs était très-touffu;
« celui du cou et du poitrail était aussi fort épais et très-long.

« Le poil qui couvrait le corps était si fragile, qu'il se cassait transversa-
« lement dès qu'on le tirait un peu; il était d'une figure ondoyée et d'une
« substance assez semblable à celle de la moelle des joncs dont on fait les
« nattes; sa partie fragile était blanche. Le poil de la tête, du dessous du
« cou et des jambes, jusqu'aux ongles, n'avait point cette fragilité; il était,
« au contraire, aussi fort que celui d'une vache.

« La couronne des sabots était recouverte de tous côtés d'un poil fort
« long. Les pieds de derrière avaient entre les doigts une pellicule assez
« large, faite de la peau qui couvrait le corps, mais parsemée de petites
« glandes.

« A la hauteur des couronnes des sabots il y avait une espèce de canal
« qui pénétrait jusqu'à l'articulation du canon avec les osselets des doigts;

« il était de la largeur du tuyau d'une plume à écrire, et rempli de fort « longs poils. Je n'ai pas pu découvrir un semblable canal aux pieds de « devant, et j'en ignore l'usage.

« La figure de cet animal différait beaucoup de celle qui a été décrite par « les auteurs qui en ont parlé, et de celle que j'ai dessinée il y a deux ans, « et cela parce qu'il était extrêmement maigre. MM. Linnæus, les auteurs « de l'Encyclopédie et Edwards, le dépeignent tous fort gras, et par consé- « quent plus rond et plus épais.

« Les yeux ne diffèrent pas de ceux du daim ou du cerf; sa prunelle est « transversale, et l'iris brun tirant sur le noir; ses larmiers, semblables à « ceux des cerfs, sont remplis d'une matière blanchâtre, résineuse et plus « ou moins transparente. Il y a deux points lacrymaux et deux canaux, « comme dans le daim. La paupière supérieure a des cils fort longs et noirs; « elle n'est pas percée, comme l'ont prétendu quelques auteurs, elle est « entière. L'évêque Pontoppidan, et sur son autorité M. Haller, ont même « voulu rendre raison de cette perforation de la paupière; ils l'ont jugée « nécessaire dans un pays presque toujours couvert de neige, dont la blan- « cheur aurait pu nuire par son éclat aux yeux de ces animaux sans ce « secours. Les hommes, faits pour pouvoir vivre dans tous les climats, pré- « viennent autant qu'ils peuvent la cécité par des voiles ou de petites ma- « chines trouées qui affaiblissent l'éclat de la lumière : le renne, fait pour ce « seul climat, n'avait pas besoin de ce mécanisme; mais il a cette membrane « ou paupière interne, si visible dans les oiseaux, et qui se trouve dans plu- « sieurs quadrupèdes, sans y être mobile que dans un petit nombre. Cette « membrane n'est pas non plus percée dans le renne; elle peut couvrir « toute la cornée, jusqu'au petit angle de l'œil.

« Son nez est fort large, comme dans les vaches, et le museau est plus « ou moins plat, couvert d'un poil long grisâtre, et qui s'étend jusqu'à l'in- « térieur des narines. Les lèvres sont aussi revêtues de poils, excepté un « petit bord qui est noirâtre, dur, et très-poreux. Les narines sont fort éloi- « gnées l'une de l'autre. La lèvre inférieure est étroite, et la bouche très- « fendue, comme dans la brebis.

« Il a huit dents incisives à la mâchoire inférieure, mais très-petites, et « très-lâchement attachées; il n'en a point à la mâchoire supérieure, non « plus que les autres ruminants; mais j'ai cru y remarquer des crochets, « quoiqu'ils ne paraissent pas encore hors des gencives; dans la mâchoire « inférieure je n'en ai vu aucun indice. Les chevaux en ont aux deux « mâchoires, mais il est rare que les juments en aient; les daims, tant « mâles que femelles, n'en ont presque jamais; mais j'ai préparé cet été la « tête d'une biche nouvellement née, qui a un très-grand crochet à la mâ- « choire supérieure du côté gauche. La nature varie trop dans cette partie « pour qu'on puisse y déterminer rien de constant. Il y a six dents mâche-

« lières à chaque côté des deux mâchoires, c'est-à-dire qu'il y en a vingt-
« quatre en tout.

« Je n'ai rien à remarquer au sujet des cornes, elles ne faisaient que
« de naître ; l'une avait un pouce et l'autre un pouce et demi de hauteur :
« leur base était située entre l'orbite et l'occiput, un peu plus près de ce
« dernier. Le poil qui les couvrait était joliment contourné, et d'un gris
« tirant sur le noir; en le voyant d'une certaine distance on aurait pris les
« deux touffes de ce poil pour deux grandes souris posées sur la tête de
« l'animal.

« Le cou est court, et un peu plus arqué que celui de la brebis, mais
« moins que celui du chameau. Le corps paraît robuste; le dos est un
« peu élevé vers les épaules, et assez droit partout ailleurs, quoique les
« vertèbres soient un peu formées en arc.

« La queue est fort petite, recourbée en bas et très-garnie de poils.

« Les testicules sont très-petits et ne paraissent point hors du corps. La
« verge n'est pas grande; le prépuce est sans poil, comme un nombril; il
« est fort ridé en dedans et chargé ou couvert d'une croûte pierreuse.

« Les sabots sont grands, longs et convexes en dehors ; mais ils n'avaient
« pas les bouts placés les uns sur les autres, comme ceux du renne que j'ai
« dessiné il y a deux ans. Les ergots sont aussi fort longs, et ceux des pieds
« antérieurs touchaient à terre quand l'animal était debout; mais ceux des
« pieds postérieurs étaient placés plus haut, et ne descendaient pas si bas;
« aussi les os des doigts en sont-ils plus courts.

« Ces huit ergots étaient creux, apparemment parce que l'animal ne les
« usait pas.

« Les intestins étaient exactement semblables à ceux du daim. Il n'y avait
« point de vésicule du fiel ; les reins étaient lisses et sans division; les pou-
« mons étaient grands ; la trachée-artère était extrêmement large.

« Le cœur était d'une grandeur médiocre, et comme celui du daim, ne
« contenait qu'un seul osselet. Cet osselet soutient la base de la valvule
« sémilunaire de l'aorte, qui est opposée aux deux autres, sur lesquelles les
« artères coronaires du cœur prennent leur origine. Ce même osselet donne
« de la fermeté à la cloison membraneuse qui est entre les deux sinus du
« cœur, et à la base de la valvule triglochine du ventricule droit.

« Ce qui m'a paru de plus remarquable dans cet animal est une poche
« membraneuse et fort large, placée sous la peau du cou, et qui prenait son
« origine entre l'os hyoïde et le cartilage thyroïde par un canal conique; ce
« canal allait en s'élargissant, et se changeait en une espèce de sac mem-
« braneux, soutenu par deux muscles oblongs; ces muscles tirent leur
« origine de la partie inférieure de l'os hyoïde précisément là où la base,
« l'os graniforme et les cornes se réunissent.

« Ces muscles sont plats, minces, larges d'un demi-pouce, et descendent

« des deux côtés de la poche jusqu'au milieu du sac, où les fibres se séparent « et se perdent dans la membrane extérieure et musculeuse de la poche; « ils relèvent et soutiennent cette partie à peu près comme les crémastères « soutiennent et élèvent le péritoine, qui est autour des testicules dans les « singes et autres animaux semblables.

« Cette poche s'ouvre dans le larynx, sous la racine de l'épiglotte, par un « large orifice qui admettait mon doigt très-aisément.

« Lorsque l'animal fait sortir avec force l'air des poumons, comme quand « il fait des mugissements, l'air tombe dans cette poche, l'enfle et cause « nécessairement une tumeur considérable à l'endroit indiqué ; le son doit « aussi nécessairement changer beaucoup par là; les deux muscles vident « la poche de l'air quand l'animal cesse de mugir.

« J'ai démontré, il y a vingt ans, une semblable poche dans plusieurs « papions et guenons; et l'année passée j'ai eu occasion de faire voir à mes « auditeurs qu'il y en avait une double dans l'orang-outang[1] : j'en donnerai « la description et la figure dans un mémoire que je me propose de publier, « sur la voix de l'homme et de plusieurs animaux. Je ne saurais déterminer « si la femelle renne a cette poche comme le mâle : dans les singes, les « deux sexes en sont pourvus; je ne me souviens pas de l'avoir trouvée « dans le daim ; la biche ne l'a pas. »

DU RENNE (*suite*).

Nous ajouterons à ce que nous avons dit au sujet du craquement qui se fait entendre dans tous les mouvements du renne, une observation que M. le marquis d'Amezaga a eu la bonté de nous communiquer : « On pour- « rait croire, dit-il, que ce bruit ou craquement vient des pinces du pied, « qui se frapperaient l'une contre l'autre comme des castagnettes, d'autant « que les rennes ont le pied long et plat. Je cherchai à reconnaître d'où « provenait ce bruit dans les rennes que le roi de Suède avait envoyés à « S. A. S. Mgr le prince de Condé, je le demandai aux Lapons qui les « avaient amenés; ils touchèrent assez légèrement l'un de ces rennes, et « j'entendis le craquement sans pouvoir distinguer d'où il venait; l'animal « avait été touché si faiblement qu'il n'avait pas même changé de place; « je jugeai dès lors que le bruit ne venait pas de ses pinces; je me mis sur « le ventre, et sans faire marcher le renne, je guettai le moment où il « lèverait son pied ; dès qu'il fit ce mouvement, j'entendis l'articulation du « pied faire le bruit que j'avais entendu d'abord, mais plus fort, parce que « ce mouvement avait été plus grand ; je restai dans la même attitude pour « m'assurer du craquement dans les pieds de derrière comme dans ceux

1. Voyez la note 1 de la page 33

« de devant; j'entendis aussi celui du genou, mais bien moins fort que « celui du pied; celui du jarret ne s'entend presque pas. »

Ces rennes sont morts tous deux à Chantilly de la même maladie; c'est une inflammation à la gorge, depuis la langue jusqu'aux bronches du poumon. On aurait peut-être pu les guérir en leur donnant des breuvages rafraîchissants, car ils se portaient très-bien, et étaient même assez gras jusqu'au jour où ils ont été atteints de cette inflammation; ils paissaient comme des vaches, et ils étaient très-avides de la mousse grise qui s'attache aux arbres.

Il est donc certain, par les observations de M. le marquis d'Amezaga, que dans les rennes ce n'est qu'aux articulations des os des jambes que se fait le craquement, et il est plus que probable qu'il en est de même dans l'élan et dans les autres animaux qui font entendre ce bruit[1].

En Laponie et dans les provinces septentrionales de l'Asie, il y a peut-être plus de rennes domestiques que de rennes sauvages; mais dans le Groënland les voyageurs disent qu'ils sont tous sauvages.

Ces animaux sont timides et fuyards, et sentent les hommes de loin. Les plus forts de ces rennes du Groënland ne sont pas plus gros qu'une génisse de deux ans, et c'est ce qui me fait présumer qu'ils sont de la petite espèce qu'Edwards appelle *daims de Groënland, moins grands de plus d'un tiers que ceux de la grande espèce;* les uns et les autres perdent leur bois au printemps, et leur poil tombe presque en même temps; ils maigrissent alors, et leur peau devient mince, mais en automne ils engraissent, et leur peau s'épaissit. C'est par cette alternative, dit M. Anderson[a], que tous les animaux du Nord supportent mieux les extrêmes du froid et du chaud; gras et fourrés en hiver, légers et secs durant l'été : dans cette dernière saison ils broutent l'herbe tendre des vallons; dans l'autre, ils fouillent sous la neige et cherchent la mousse des rochers.

DU RENNE (*suite*).

Extrait de la lettre de M. le comte de Mellin, chambellan du roi de Prusse, datée du château d'Anizow près Stettin, le 15 novembre 1784.

« J'ai encore l'honneur de communiquer à monsieur le comte la gravure « d'un renne mâle, que j'ai peint d'après nature; celle de la femelle et du « faon, je l'attends tous les jours de mon graveur, et j'aurai l'honneur de « vous en envoyer un exemplaire, si vous le désirez. Le renne, lorsque je l'ai « peint, n'avait que deux ans et portait son second bois; c'est pourquoi il « n'est pas encore si large d'empaumure et chargé de tant de chevilles ou de

a. *Histoire naturelle du Groënland.*

1. Voyez la note de la page 331 du III[e] volume.

« cornichons que ceux que ces mêmes rennes portent présentement. Il faut « aussi remarquer que le graveur a fait une faute en donnant à la barbe « pendante du renne la figure d'une crinière qu'on dirait descendre du côté « opposé. Si je puis, Monsieur, vous faire plaisir par des miniatures peintes « en couleur d'après nature de ces animaux, que j'ai faites avec beaucoup « de soin, je vous les enverrai avec bien de la satisfaction..... S. A. R. « monseigneur le margrave de Brandebourg-Schwetz Frédéric-Henri, cou- « sin du roi de Prusse, en a fait venir de la Suède et de la Russie, et m'a « donné la permission de les dessiner, de les mesurer et de les observer. « J'ai publié dans les mémoires de la Société de Berlin, en allemand, les « observations que j'ai faites, et j'ai l'honneur de vous en communiquer « la substance. Il y a, comme vous le remarquez, monsieur le comte, « deux espèces, ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup plus grande que « l'autre, du renne; je les connais toutes les deux. La différence entre ces « deux espèces est aussi remarquable qu'entre le cerf et le daim. Les « grands rennes qui sont de la taille de nos cerfs furent envoyés de la pro- « vince Mezeu, dans le gouvernement d'Archangel, province renommée « pour avoir les plus beaux et les plus grands rennes de toute la Russie : « ce sont deux mâles et deux femelles. Deux femelles et un mâle vinrent « de la Suède, qui n'étaient guère plus grands que nos daims, c'est-à-dire « les rennes femelles, car le mâle n'est pas parvenu jusqu'ici, étant mort « sur le vaisseau. Voici quelques dimensions principales qui vous feront « voir d'un coup d'œil combien les rennes de Russie surpassent en grandeur « ceux de Suède.

	RENNES DE RUSSIE.						RENNE DE SUÈDE.		
	MALE.			FEMELLE.			FEMELLE.		
	Pieds.	Pouces.	Lignes.	Pieds.	Pouces.	Lignes.	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps en ligne droite, depuis le museau jusqu'à l'anus....	6	2	4	5	8	»	4	8	3
Hauteur du train de devant..........	3	10	6	3	5	8	2	10	6
Hauteur du train de derrière	3	7	7	3	5	3	2	11	»
Circonférence du corps mesuré devant les cuisses......................	3	9	8	3	8	3	2	11	6
Circonférence du corps au milieu.....	5	3	»	4	9	»	3	4	»
Circonférence du corps derrière les épaules..........................	4	4	»	3	5	6	3	»	»
Longueur de la tête jusqu'à l'origine du bois..................	1	4	»	1	1	5	1	»	»
Circonférence du museau prise derrière les naseaux......................	1	1	3	»	11	»	»	9	»
Longueur du cou....................	1	1	7	1	4	10	1	1	»
Circonférence derrière la tête........	2	4	4	1	4	1	1	2	»
Circonférence devant les épaules.....	3	»	6	2	2	9	1	5	»

« Ce qui est très-remarquable, et dont cependant aucun naturaliste ne « fait mention, c'est que les faons des rennes ont d'abord en naissant des « bossettes, et qu'âgés de quinze jours ils ont déjà de petites dagues longues « d'un pouce, de manière qu'ils touchent au bois peu de temps après leur « mère. Les faons des rennes de Russie avaient le bois long d'un pied, et « chaque perche avait trois andouillers, au lieu que ceux de Suède ne por- « taient que des dagues moins longues qui se séparaient au bout en deux « andouillers. La figure du daim de Groënland que donne M. Edwards me « paraît être celle d'un faon de trois mois, à la couleur près, qui est toute « différente. Il est singulier que les femelles, qui étaient pleines en arrivant « et qui, depuis trois ans qu'elles sont à Schwetz, ont mis bas chaque année « un faon, n'ont produit que des femelles; ainsi je ne saurais dire si les « faons mâles portent des bois plus longs et plus chargés d'andouillers que « les femelles; mais on peut le supposer en jugeant de la grande différence « qu'il y a entre le bois du mâle et celui de la femelle. Les faons naissent « aux mois de juin et de juillet, et ne portent pas de livrée; ils sont bruns, « plus foncés sur le dos et plus roux aux pieds, au cou et au ventre; cepen- « dant cette couleur se noircit tous les jours, et au bout de six semaines ils « ont le dos, les épaules, les côtés, le dessus du cou, le front et le nez d'un « gris noir; le reste est jaunâtre et les pieds fauves. J'ai dit que les faons « touchent au bois d'abord après leur mère; cela arrive au mois d'octobre, « et c'est aussi alors que le rut commence.

« Les rennes mâles poursuivent longtemps les femelles avant d'en pouvoir « jouir. Les femelles russes entraient en rut quinze jours plus tôt que les « femelles de Suède; il y eut même une femelle des faons russes qui, quoi- « que âgée à peine de cinq mois, souffrit au commencement de novembre « les approches du mâle et mit bas l'année suivante un faon aussi grand que « les autres. Cela prouve que le développement des parties de la génération « du renne est plus prompt que dans aucun autre animal de cette grandeur; « peut-être aussi la plus grande chaleur de notre climat et la nourriture « abondante dont ils jouissent ont hâté l'accroissement de ces rennes. Cepen- « dant le bois que portent les rennes femelles à l'âge de cinq mois n'indi- « querait-il pas une surabondance de molécules organiques qui peut occa- « sionner un développement plus prompt des parties de la génération? Il se « peut même que les faons mâles soient en état d'engendrer au même âge. « Le comportement du renne mâle que j'observais pendant le rut ressem- « blait plus à celui du daim qu'à celui du cerf. En s'approchant de la fe- « melle, il la caressait de sa langue, haussait la tête et rayait comme le « daim, mais d'une voix moins forte, quoique plus rauque. Il gonflait « en même temps ses grosses lèvres, et en en faisant échapper l'air, il les « faisait trembloter contre les gencives; alors il baissait les jarrets des pieds « de derrière, et je crus qu'il couvrirait ainsi la femelle, qui semblait aussi

« l'attendre; mais au lieu de cela, il fit jaillir beaucoup de semence sans « bouger, après quoi il était pendant quelques minutes comme perclus des « pieds de derrière et marchait avec peine. Jamais je ne l'ai vu couvrir de « jour, mais c'était toujours la nuit; il s'y prêtait lentement et point en « fuyant, comme les cerfs et les daims, qui, ainsi que je l'ai souvent ob- « servé dans mes bois et dans mon parc, sautent sur les biches tout en cou- « rant, en les arrêtant et les serrant quelquefois si rudement des pieds de « devant, qu'ils leur enfoncent les ergots à travers la peau et mettent leurs « côtés en sang. Le rut commence à la mi-octobre et finit à la fin du mois « de novembre. Les rennes mâles ont pendant ce temps une odeur de bouc « extrêmement forte.

« On a fait des tentatives infructueuses pour faire couvrir des biches ou « des daims par le renne. Le premier renne qui vint à Schwetz fut pendant « plusieurs années sans femelles, et comme il parut ressentir les impres- « sions du rut, on l'enferma avec deux biches et deux daines dans un parc, « mais il n'en approchait pas. On lui présenta des vaches l'année suivante, « qu'il refusa constamment, quoiqu'il attaquât des femmes, et que plus il « avançait en âge, plus il devenait furieux pendant le rut. Il donne non- « seulement des coups violents du haut de son bois, mais il frappe plus dan- « gereusement des pieds de devant. Je me souviens qu'un jour le renne « étant sorti de la ville de Schwetz, et se promenant par les champs, il fut « attaqué par un gros chien de boucher; mais lui, sans s'épouvanter, se « cabra et donna des pieds de devant un coup si violent au chien, qu'il « l'assomma sur la place. Il n'avait pas de bois dans ce temps-là. Le bois « tombe aux mâles vers Noël et au commencement de l'année, selon qu'ils « sont plus ou moins vieux, et ils l'ont refait au mois d'août; les femelles, « au contraire, muent au mois de mai, et elles touchent au bois au mois « d'octobre ; elles ont donc leur bois tout refait au bout de cinq mois, au « lieu que les mâles y emploient huit mois : aussi les mâles, passé cinq ans, « ont des bois d'une longueur prodigieuse; les surandouillers ont des em- « paumures larges, ainsi que le haut des perches, mais il est moins gros et « plus cassant que celui du cerf ou du daim. C'est peut-être aussi pour le « garantir d'autant plus lorsqu'il est encore tendre, que la nature l'a recou- « vert d'une peau beaucoup plus grosse que celle du refait du cerf; car le « refait du renne est beaucoup plus gros que celui du cerf, et cependant, « lorsqu'il a touché au bois, les perches en sont bien plus minces. Le renne « ne peut guère blesser des andouillers comme le cerf, mais il frappe des « empaumures du haut en bas, ce que Gaston Phœbus a déjà très-bien « observé dans la description qu'il donne du rangier, page 97 de *la Vénerie* « de du Fouilloux... Tous ceux qui ont donné l'histoire du renne prétendent « que le lait qu'on tire des femelles ne donne pas de beurre : cela dépend, « je crois, ou de la nourriture, ou de la manière de traiter le lait. Je fis

« traire à Schwetz les rennes, et je trouvai le lait excellent, ayant un goût « de noix; j'en pris avec moi dans une bouteille pour en donner à goûter « chez moi, et fus très-surpris de voir, à mon arrivée, que le cahotement « de ma voiture, pendant trois heures de chemin qu'il faut faire pour venir « de Schwetz à mon château, avait changé ce lait en beurre; il était blanc « comme celui de brebis, et d'un goût admirable. Je crois donc, fondé sur « cette expérience, pouvoir assurer que le lait de renne donne de très-bon « beurre s'il est battu d'abord après avoir été tiré, car ce n'est que de la « crème toute pure. En Suède, on prétend que le lait de renne a un goût « rance et désagréable; ici j'ai éprouvé le contraire : mais, en Suède, la « pâture est très-inférieure à celle d'Allemagne; ici, les rennes paissent « sur des prairies de trèfle, et on les nourrit d'orge, car l'avoine, ils l'ont « constamment refusée; ce n'est que rarement qu'on leur donne du *lichen* « *rangiferinus,* qui croît ici en petite quantité dans nos bois, et ils le man- « gent avidement. J'ai remarqué que le craquement que les rennes font « entendre en marchant n'est formé que par les pinces des sabots, qui se « choquent, et par les ergots, qui frappent contre les sabots[1]. On peut s'en « convaincre aisément en mettant un linge entre les pinces des sabots, et « en enveloppant les ergots de même; alors tout craquement cesse. Je crus, « comme tout le monde, que ce craquement se formait entre le boulet et « le genou, quoique cela ne me parût guère possible; mais un cerf appri- « voisé que j'ai dans mon parc me fit entendre un craquement pareil, « quoique plus sourd, lorsqu'il me suivait sur la pelouse ou sur le gravier, « et je vis très-distinctement, en l'observant de près, que c'était les pinces « des sabots qui en claquant l'une contre l'autre formaient ce craquement. « En réitérant cette observation sur les rennes, je me suis convaincu qu'il « en est tout de même avec eux. Je remarque aussi que, sans marcher, ils « font entendre le même craquement lorsqu'on leur cause quelque surprise « ou quelque crainte en les touchant subitement; mais cela provient de ce « qu'en se tenant debout, ils ont toujours les sabots éloignés et distincte- « ment séparés; et que dès qu'ils s'effraient ou qu'ils lèvent le pied pour « marcher, ils joignent subitement les pinces du sabot et craquent. Au reste, « c'est un événement très-remarquable pour un naturaliste, que ces rennes « se conservent et se multiplient dans un pays où la température du climat « est bien plus douce que dans leur patrie, dans un pays où les neiges ne « sont pas fréquentes et les hivers bien moins rudes, tandis qu'on a déjà « tenté inutilement, depuis le XVI[e] siècle, de les naturaliser en Allemagne, « quoique alors le climat fût bien plus rude et les hivers plus rigoureux. « Le roi Frédéric I[er] de Prusse en reçut de la Suède qui moururent quel- « ques mois après leur arrivée, et cependant dans ce temps-là il y avait

1. Voyez la note de la page 331 du III[e] volume.

« dans la Poméranie et dans la Marche, ainsi qu'aux environs de Berlin, « beaucoup plus de marais et bien plus de bois, et il y faisait par cette « raison beaucoup plus froid qu'à présent. Il y a présentement cinq ans « que ces rennes subsistent et se multiplient à Schwetz; et étant voisin de « cette petite ville, et S. A. R. me permettant de venir souvent chez elle, « j'ai eu de fréquentes occasions de les voir et de les observer, et tout ce « que j'ai eu l'honneur de vous dire au sujet de ces rennes est le fruit de « ces observations fréquemment réitérées. »

DU RENNE (*suite*).

Extrait d'une lettre de M. le chevalier de Buffon à M. le comte de Buffon.
Lille, 30 mai 1785.

« Il vient d'arriver ici trois rennes, dont un mâle âgé de six ans, une fe- « melle âgée de trois ans, et une petite femelle âgée d'un an. L'homme qui « les conduit et qui les montre pour de l'argent assure qu'il les a achetés « dans une peuplade de Lapons, nommée en suédois *Deger Forth Capel*, « dans la province de Wertu-bollo, à quatre-vingt-dix milles (deux cent « soixante-dix lieues de France) de Stockholm et huit milles (vingt-quatre « lieues) d'Uma; il les a débarqués à Lubeck au mois de novembre de l'année « dernière. Ces trois jolis animaux sont très-familiers; le jeune surtout joue « comme un chien avec ceux qui le caressent; ils sont gras, fort gais et se « portent très-bien.

« J'ai comparé, le livre à la main, ces rennes à la description que vous « en faites; elle est parfaite sur tous les points. Le mâle a un bois couvert « de duvet, comme le refait du cerf; ce bois est très-chaud au toucher; « chaque branche a dix-sept pouces de longueur depuis la naissance jusqu'à « l'extrémité, où l'on commence à reconnaître deux andouillers qui se for- « ment à tête ronde, et non pointue comme ceux du cerf. Ces deux bran- « ches se séparent de manière que leur courbure est en avant; elles sont « uniformes et de la plus belle venue; les deux andouillers qui sont près « de la tête croissent en avant en se rapprochant du nez de l'animal, « deviennent plats et larges avec six petits andouillers, le tout imitant « la forme d'une main qui aurait six doigts écartés, le reste du bois produi- « sant beaucoup de rameaux qui croissent presque tous en avant, autant « que j'ai pu en juger par un dessin très-mal fait que le maître de ces « rennes m'a présenté du dernier bois d'un renne qu'il a vendu en Alle- « magne. Ce bois avait quatre pieds de hauteur et pesait vingt-sept livres. « L'extrémité de chaque branche se termine par de larges palettes qui « portent de petits andouillers, comme celles qui sont près de la tête. La « régularité du jeune bois que j'ai vu et sa belle venue annoncent qu'il « sera superbe.

« Ils mangent du foin, dont ils choisissent les brins qui portent la graine; « la chicorée sauvage, les fruits et le pain de seigle sont la nourriture qu'ils « préfèrent à toute autre. Quand ils veulent boire, ils mettent un pied dans « le seau et cherchent à troubler l'eau en la battant; ils ont tous trois le « même usage et laissent presque toujours leur pied dans le seau en buvant.

« La femelle a deux proéminences qui annoncent la naissance du refait; « le petit en a de même; j'ai vu le bois de la femelle de l'année dernière, il « n'est pas plus grand qu'un bois de chevreuil; il est tortueux, noueux, et « chaque branche est d'une forme très-irrégulière.

« J'y ai reconnu tous les caractères que vous désignez, le craquement des « pieds lorsqu'ils marchent et surtout après le repos, le poil long et blan- « châtre sous le cou, leur forme qui tient de celle du bœuf et du cerf, la « tête semblable à celle du bœuf, ainsi que les yeux, la queue très-courte « et semblable à celle du cerf, le derrière de la croupe blanchâtre comme « sur le cerf : ce renne n'a dans ses mouvements ni la pesanteur du bœuf, « ni la légèreté du cerf, mais il a la vivacité de ce dernier, tempérée par sa « forme, qui n'est pas aussi svelte. Je les ai vus ruminant; ils se mettent à « genoux pour se coucher, ils ont horreur des chiens, ils les fuient avec « frayeur ou cherchent à les frapper avec les pieds de devant; leur poil est « d'un brun fauve; ce fauve se dégrade jusqu'au blanchâtre sous le ventre, « aux deux côtés du cou et derrière la croupe.

« On remarque au-dessous de l'angle intérieur de chaque œil une ouver- « ture longitudinale où il serait aisé de faire entrer un gros tuyau de plume; « c'est sans doute le larmier de ces animaux.

« Les deux éperons qu'ils ont à chaque jambe en arrière sont gros et « assez longs pour que la corne pointue dont ils sont armés pose à terre « lorsque l'animal marche; les éperons s'écartent dans cette position, et « l'animal marque toujours quatre pointes en marchant, dont les deux de « derrière entrent de quatre à cinq lignes dans le sable. Cette conformation « doit leur être fort utile pour se cramponner dans la neige.

« Le mâle a cinq pieds six pouces de longueur depuis le bout du museau « jusqu'à la naissance de la queue, et trois pieds quatre pouces de hauteur « depuis la sole jusqu'au garrot.

« La femelle, quatre pieds six pouces de longueur et trois pieds de « hauteur.

« Le petit, quatre pieds un pouce de longueur et deux pieds sept pouces « de hauteur; il croît à vue d'œil.

« Ils ont huit petites dents incisives du plus bel émail et rangées à mer- « veille à l'extrémité antérieure de la mâchoire inférieure, cinq molaires[1]

1. *Cinq molaires.* C'est qu'ils n'avaient pas encore leur dentition complète. Le *renne* adulte a six molaires partout.

« de chaque côté au fond de la bouche; il y a un espace de quatre doigts « entre les molaires et les incisives de chaque côté, dans lequel espace il « n'y a point de dents. La mâchoire supérieure a de même et seulement « cinq molaires de chaque côté au fond de la bouche, mais elle n'a aucune « incisive.

« Le temps du rut est le même que celui du cerf; la femelle a été cou- « verte au mois de novembre de l'année dernière, à quatre lieues d'Upsal.

« En voilà bien long et peut-être beaucoup trop sur des animaux que « vous connaissez mieux que moi sans les avoir vus; mais comme il n'en a « point paru jusqu'ici de vivants en France, j'ai pensé que mes observa- « tions pourraient vous être agréables, etc. »

DE L'ÉLAN. *

Nous avons fait représenter[1] un élan mâle que l'on a vu vivant à la foire Saint-Germain en 1784; il n'avait pas encore trois ans. Les dagues de son bois n'avaient que deux pouces, les dernières étaient tombées dans le commencement de janvier de la même année; et comme il m'a paru nécessaire de donner une idée de ce même bois lorsque l'animal est adulte, j'ai fait dessiner sa tête, surmontée des bois figurés dans la planche VIII du volume XII[2]. Ce jeune animal avait été pris à cinquante lieues au delà de Moscou; et au rapport de son conducteur sa mère était une ou deux fois plus grande qu'il ne l'était à cet âge de trois ans. Il était déjà plus grand qu'un cerf, et beaucoup plus haut monté sur ses jambes; mais il n'a point la forme élégante du cerf, ni la position noble et élevée de sa tête. Il semble que ce qui oblige l'élan à porter la tête basse, c'est qu'indépendamment de la pesanteur de son large bois, il a le cou fort court. Dans le cerf, le train de derrière est plus haut que celui de devant; dans l'élan, au contraire, le train de devant est le plus élevé, et ce qui paraît encore augmenter la hauteur du devant de son corps, c'est une grosse partie charnue qu'il a sur le dos, au-dessus des épaules, et qui est couverte de poils noirs.

Les jambes sont longues et d'une forme légère, les boulets larges, surtout ceux de derrière; les pieds sont très-forts, et les sabots, qui sont noirs, se touchent par leur extrémité, qui est menue et arrondie. Les deux ergots des pieds de devant ont deux pouces neuf lignes de longueur; ils sont longs, droits et plats, et ne se touchent point, mais leur extrémité touche

* Voyez la nomenclature de la page 319 du IIIe volume.

1. Planche LXXX du VIIe volume des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale.

2. Édition in-4° de l'Imprimerie royale.

presque à terre. Ceux des pieds de derrière ont de longueur, en ligne droite, deux pouces neuf lignes; ils sont plats, courbes, élevés au-dessus de terre de deux pouces cinq lignes, et se touchent derrière le boulet. La queue est très-courte, et ne forme qu'un tronçon couvert de poils.

La tête est d'une forme longue, un peu aplatie sur les côtés ; l'os frontal forme un creux entre les yeux; le nez est un peu bombé en dessus; le bout du nez est large, aplati et faisant un peu gouttière au milieu; le nez et les naseaux sont grisâtres. La bouche a d'ouverture, en ligne droite, quatre pouces trois lignes; il y a huit incisives dans la mâchoire inférieure, et il n'y en a point dans la supérieure.

L'œil est saillant, l'iris d'un brun marron ; la prunelle, lorsqu'elle est à demi fermée, forme une ligne horizontale; la paupière supérieure est arquée et garnie de poils noirs ; l'angle antérieur de l'œil est ouvert, il forme, en se prolongeant, une espèce de larmier. L'oreille est grande, élevée, et finissant en pointe arrondie; elle est d'un brun noirâtre en dessus, et garnie en dedans de grands poils grisâtres à la partie supérieure, et brun noirâtres à l'inférieure.

On remarque au-dessous des mâchoires un grand flocon de poil noir; le cou est large, court et couvert de grands poils noirâtres sur la partie supérieure, et gris-roussâtres à l'inférieure.

La couleur du corps de ce jeune animal était d'un brun foncé mêlé de fauve et de gris; elle était presque noire sur les pieds et le paturon, ainsi que sur le cou et la partie charnue au-dessus des épaules. Les plus longs poils avaient cinq pouces dix lignes; sur le cou, ils avaient six pouces six lignes; sur le dos, trois pouces : ceux du corps étaient gris à leur racine, bruns dans leur longueur, et fauves à leur extrémité.

DE L'ÉLAN (*suite*).

Plusieurs voyageurs ont prétendu qu'il existe dans l'Amérique septentrionale des élans d'une taille beaucoup plus considérable que celle des élans d'Europe, et même de ceux qu'on trouve le plus communément en Amérique. M. Dudley [a], qui a envoyé à la Société royale de Londres une très-bonne description de l'orignal, dit que ses chasseurs en tuèrent un qui était haut de plus de dix pieds.

Josselyn [b] assure qu'on a trouvé dans l'Amérique septentrionale des élans de douze pieds de haut. Les voyageurs qui ont parlé de ces élans gigantesques donnent six pieds de longueur à leur bois; et, suivant Josselyn, les extrémités des deux perches sont éloignées l'une de l'autre de deux brasses, ou de dix à onze pieds; la Hontan dit qu'il y a des bois d'élan

a. M. Dudley, *Transact. philosoph.*, année 1721, n° 368.
b. Josselyn's *Voy. New Engl.*, 88.

d'Amérique qui pèsent jusqu'à trois et quatre cents livres [a]. Tous ces récits peuvent être exagérés, ou n'être fondés que sur les rapports infidèles des sauvages, qui prétendent qu'il existe à sept ou huit cents milles, au sud-ouest du fort d'York, une espèce d'élan beaucoup plus grande que l'espèce ordinaire, et qu'ils appellent *waskesser;* mais ce qui cependant pourrait faire présumer que ces récits ne sont pas absolument faux, c'est qu'on a trouvé en Irlande une grande quantité d'énormes bois fossiles [1] que l'on a attribués aux grands élans de l'Amérique septentrionale dont Josselyn a parlé [b], parce qu'aucun autre animal connu ne peut être supposé avoir porté des bois aussi grands et aussi pesants. Ces bois diffèrent de ceux des élans d'Europe, ou des élans ordinaires d'Amérique, en ce que les perches sont en proportion plus longues; elles sont garnies d'andouillers plus larges et plus gros, surtout dans les parties supérieures. Un de ces bois fossiles, composé de deux perches, avait cinq pieds cinq pouces de longueur depuis son insertion dans le crâne, jusqu'à la pointe; les andouillers avaient onze pouces de longueur, l'empaumure dix-huit pouces de largeur, et la distance entre les deux extrémités était de sept pieds neuf pouces; mais cet énorme bois était cependant très-petit en comparaison des autres, qui ont été trouvés également en Irlande. M. Wright a donné la figure d'un de ces bois, qui avait huit pieds de long, et dont les deux extrémités étaient distantes de quatorze pieds. Ces très-grands bois fossiles ont peut-être appartenu à une espèce qui ne subsiste plus depuis longtemps ni dans l'ancien ni dans le Nouveau-Monde [2]; mais s'il existe encore des individus semblables à ceux qui portaient ces énormes bois, l'on peut croire que ce sont les élans que les Indiens ont nommés *waskesser;* et dès lors les récits de M. Dudley, de Josselyn et de la Hontan seraient entièrement confirmés.

DU CERF. *

On sait que dans plusieurs animaux, tels que les chats, les chouettes, etc., la pupille de l'œil se rétrécit au grand jour et se dilate dans l'obscurité; mais on ne l'avait pas remarqué sur les yeux du cerf. J'ai reçu de M. Bec-

a. *Voy. N. America, i,* 57.

b. Josselyn's *Voy. New Engl.*, 88.

1. Buffon avait rapporté d'abord ces *enormes bois fossiles* au *renne;* il les attribue ici à l'*élan.* Ils n'appartiennent ni à l'*élan* ni au *renne :* ce sont les bois du *cerf gigantesque.* (Voyez la note de la page 535.)

2. C'est précisément là ce qui est. On voit, par la manière naturelle et simple dont Buffon amène ici l'idée des *espèces perdues*, combien cette grande idée avait déjà pris d'empire dans les esprits au moment où il cessa d'écrire. Ces deux articles sur l'*élan* sont tirés du VII[e] volume de ses *Suppléments*, publié un an après sa mort.

* Voyez la nomenclature de la page 509 du II[e] volume.

caria, savant physicien et célèbre professeur à Pise, la lettre suivante, datée de Turin le 28 octobre 1767, dont voici la traduction par extrait :

« Je présentais du pain, dit M. Beccaria, à un cerf enfermé dans un « endroit obscur pour l'attirer vers la fenêtre, et pour admirer à loisir la « forme rectangulaire et transversale de ses pupilles, qui, dans la lumière « vive, n'avaient au plus qu'une demi-ligne de largeur, sur environ quinze « lignes de longueur. Dans un jour plus faible elles s'élargissaient de plus « d'une ligne et demie, mais en conservant leur figure rectangulaire; et « dans le passage des ténèbres elles s'élargissaient d'environ quatre lignes, « toujours transversalement[1], c'est-à-dire horizontalement, en conservant la « même forme rectangulaire. L'on peut aisément s'assurer de ces faits en « mettant la main sur l'œil d'un cerf; au moment qu'on découvrira cet œil, « on verra la pupille s'élargir de plus de quatre lignes. »

Cette observation fait penser, avec raison, à M. Beccaria, que les autres animaux du genre des cerfs ont la même faculté de dilater et de contracter leurs pupilles; mais ce qu'il y a de plus remarquable ici c'est que la pupille des chats, des chouettes, et de plusieurs autres animaux, se dilate et se contracte verticalement, au lieu que la pupille du cerf se contracte et se dilate horizontalement.

Je dois encore ajouter à l'histoire du cerf un fait qui m'a été communiqué par M. le marquis d'Amezaga, qui joint à beaucoup de connaissances une grande expérience de la chasse.

« Les cerfs, dit-il, mettent leur tête bas au mois de mars, plus tôt ou plus « tard, selon leur âge. A la fin de juin les gros cerfs ont leur tête allongée « et elle commence à leur démanger. C'est aussi dans ce même temps qu'ils « commencent à toucher au bois pour se défaire de la peau velontée qui « entoure le merrain et les andouillers. Au commencement d'août leur tête « commence à prendre la consistance qu'elle doit avoir pour le reste de « l'année. Le 17 octobre l'équipage de S. A. S. Mgr le prince de Condé « attaqua un cerf de dix cors jeunement; c'est dans cette saison que les « cerfs tiennent leur rut, et par conséquent ils sont alors bien moins vigou- « reux, et ce fut avec grand étonnement que nous vîmes ce cerf aller grand « train et nous conduire à près de six lieues de son lancé.

« Ce cerf pris, nous trouvâmes sa tête blanche et sanguinolente, comme « elle aurait dû l'être dans le temps que les cerfs ordinaires touchent au « bois; cette tête était couverte de lambeaux de la peau veloutée qui se « détache de la ramure. Il avait andouillers sur andouillers et chevillures, « avec deux perches sans empaumures. Tous les chasseurs qui arrivèrent « à la mort de ce cerf furent fort étonnés de ce phénomène; mais ils le « furent bien davantage lorsqu'on voulut lui lever les daintiers; on n'en

1. « La pupille des cerfs est allongée horizontalement.... » (Fréd. Cuvier.)

« trouva point dans le *scrotum*, mais après avoir ouvert le corps, on trouva « en dedans deux petits daintiers gros comme des noisettes, et nous vîmes « clairement qu'il n'avait point donné au rut comme les autres, et nous « estimâmes que même il n'y avait jamais donné. On sait que pendant les « mois de juin, juillet et août, les cerfs sont prodigieusement chargés de « suif, et qu'au 15 septembre ils pissent ce suif, en sorte qu'il ne leur reste « que de la chair; celui dont je parle avait conservé tout son suif, par la « raison qu'il n'était point en état de ruter. Ce cerf avait un autre défaut « que nous observâmes en lui levant les pieds; il lui manquait dans le pied « droit l'os du dedans du pied, et cet os qui se trouvait dans le pied gauche « était long d'un demi-pouce, pointu et gros comme un cure-dent.

« Il est notoire qu'un cerf que l'on coupe quand il n'a pas sa tête, elle ne « repousse plus; on sait aussi que lorsque l'on coupe un cerf qui a sa tête « dans sa perfection il la conserve toujours. Or il paraît ici que les très- « petites parties de la génération de l'animal dont je viens de parler ont « suffi pour lui faire changer de tête, mais que la nature a toujours été « tardive dans ses opérations pour la conformation naturelle de cet animal, « car nous n'avons trouvé aucune trace d'accidents qui puisse faire croire « que ce même ordre de la nature ait pu être dérangé; en sorte qu'on peut « dire, avec grande raison, que ce retardement ne vient que du peu de « facultés des parties de la génération dans cet animal, lesquelles étaient « néanmoins suffisantes pour produire la chute et la renaissance de la tête, « puisque les meules nous indiquaient qu'il avait eu sa tête de daguet, sa « seconde tête, sa troisième, la quatrième et dix cors jeunement au temps « où nous l'avons pris. »

Cette observation de M. le marquis d'Amezaga semble prouver encore mieux que toutes les observations qu'on avait faites précédemment, que la chute et le renouvellement de la tête des cerfs dépendent en totalité de la présence des daintiers ou testicules, et en partie de leur état plus ou moins complet; car ici les testicules étant, pour ainsi dire, imparfaits et beaucoup trop petits, la tête était par cette raison plus longtemps à se former, et tombait aussi beaucoup plus tard que dans les autres cerfs.

Nous avons donné une indication assez détaillée au sujet d'une race particulière de cerf, connu sous le nom de *cerf noir* ou *cerf des Ardennes*[1]; mais nous ignorions que cette race eût des variétés. Feu M. Collinson m'a écrit que le roi d'Angleterre, Jacques Ier, avait fait venir plusieurs cerfs noirs ou du moins très-bruns de différents pays, mais surtout du Holstein, de Danemark et de Norwége, et il m'observe en même temps que ces cerfs sont différents de celui que j'ai décrit dans mon ouvrage.

« Ils ont, dit-il, des empaumures larges et aplaties à leurs bois comme

1. Voyez la note 1 de la page 289 du IIIe volume.

« les daims. Ce qui n'est pas dans celui des Ardennes. Il ajoute que le roi « Jacques avait fait mettre plusieurs de ces cerfs dans deux forêts voisines « de Londres, et qu'il en avait envoyé quelques autres en Écosse, d'où ils « se sont répandus dans plusieurs endroits; pendant l'hiver ils paraissent « noirs et ont le poil hérissé; l'été ils sont bruns et ont le poil lisse, mais « ils ne sont pas si bons à manger que les cerfs ordinaires [a]. »

Pontoppidan, en parlant des cerfs de Norwége, dit « qu'il ne s'en trouve « que dans les diocèses de Berghen et de Drontheim, c'est-à-dire dans la « partie occidentale du royaume, et que ces animaux traversent quelque- « fois en troupes les canaux qui sont entre le continent et les îles voisines « de la côte, ayant la tête appuyée sur la croupe les uns des autres, et « quand le chef de la file est fatigué il se retire pour se reposer, et le plus « vigoureux prend sa place [b]. »

Quelques gens ont pensé qu'on pourrait rendre domestiques les cerfs de nos bois, en les traitant comme les Lapons traitent les rennes, avec soin et douceur. Nous pouvons citer à ce sujet un exemple qu'on pourrait suivre. Autrefois il n'y avait point de cerfs à l'île de France, ce sont les Portugais qui en ont peuplé cette île. Ils sont petits et ont le poil plus gris que ceux d'Europe, desquels néanmoins ils tirent leur origine. Lorsque les Français s'établirent dans l'île, ils trouvèrent une grande quantité de ces cerfs; ils en ont détruit une partie, et le reste s'est réfugié dans les endroits les moins fréquentés de l'île. On est parvenu à les rendre domestiques, et quelques habitants en ont des troupeaux [c].

DU CERF (*suite*).

Nous devons ajouter aux faits que nous avons rapportés dans l'histoire naturelle de ces animaux, quelques autres faits intéressants qui m'ont été communiqués par M. le comte de Mellin, chambellan de Sa Majesté prussienne, qui joint beaucoup de connaissances à un discernement excellent, et qui s'est occupé, en observateur habile et en chasseur infatigable, de tout ce qui a rapport aux animaux sauvages du pays qu'il habite. Voici ce qu'il m'a écrit, au sujet du cerf et du chevreuil, par sa lettre datée du château d'Anizow, près Stettin, le 5 novembre 1784 :

« Vous dites, monsieur le comte, dans votre histoire naturelle du cerf [1] : « *La disette retarde donc l'accroissement du bois, et en diminue le volume* « *très-considérablement; peut-être même ne serait-il pas impossible, en* « *retranchant beaucoup la nourriture, de supprimer entièrement cette produc-*

a. Extrait de deux lettres de M. Collinson à M. de Buffon, en date des 30 décembre 1764 et 6 février 1765.

b. *Hist. nat. de la Norwége*, par Pontoppidan. *Journal étranger*, juin 1756.

c. Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt, à M. de Buffon.

1. Voyez volume II, p. 519.

« *tion sans avoir recours à la castration.* Ce cas est arrivé, Monsieur, et je « puis vous dire que votre supposition a été pleinement vérifiée. Un cerf fut « tué de nuit au clair de la lune, dans un jardin, au mois de janvier. Le « chasseur qui lui avait porté le coup le prit pour une vieille biche, et fut « très-surpris, en l'approchant, de le reconnaître pour un vieux cerf, mais « qui n'avait pas de bois : il examina d'abord les daintiers, qui étaient en « bon état; mais en approchant de la tête, il vit que la mâchoire inférieure « avait été emportée en partie par un coup de fusil longtemps auparavant. « La blessure en était guérie, mais la difficulté qu'avait eue le cerf de prendre « sa nourriture l'avait privé de toute surabondance, et avait absolument « retranché la production du bois. Ce cerf était d'une si grande maigreur « qu'il n'avait que la peau et les os, et, son bois une fois tombé, il ne lui « avait plus été possible d'en reproduire un autre; les couronnes étaient « absolument sans refaits, et simplement recouvertes d'une peau veloutée, « comme elles le sont les premiers jours que le cerf a mis bas. Ce fait, peut-« être unique, est très-rare; il est arrivé dans le voisinage de mes terres, « que j'habite, et pourrait être attesté juridiquement, si on le demandait. »

Dans une lettre postérieure, M. le comte de Mellin me fait part de quelques expériences qu'il a faites en retranchant le bois des cerfs, ce qui les prive, comme la castration, de la puissance d'engendrer.

« Il est clairement démontré que les daintiers et une surabondance de « nourriture sont la cause de l'accroissement du bois du cerf et de tous « les animaux qui portent du bois, et qu'ainsi le bois est l'*effet,* et les dain-« tiers et la surabondance la *cause.* Mais qui eût imaginé que dans le cerf « il y eût une réaction de l'effet à la cause, et que si l'on coupait le bois du « cerf d'abord après qu'il est refait, c'est-à-dire avant le rut, on détruirait « en lui, pour cette année, les moyens de se reproduire? et cependant il « n'y a rien de plus vrai. J'en ai été convaincu cette année par une obser-« vation très-remarquable. J'avais enfermé en 1782, dans un parc de « daims que j'ai à côté de mon château, un cerf et une biche, tous les « deux du même âge, et qui tous deux étaient parfaitement apprivoisés. « L'étendue du parc est assez considérable, et malgré les daims qui y sont, « l'abondance de nourriture y est si grande que le cerf, immédiatement « après la chute des dagues, refit un bois (en 1782) de dix cors, portant « cinq andouillers sur chaque perche. Cependant ce cerf devint dangereux « pour ceux qui se promenaient dans mon parc, et cela m'engagea à lui « faire scier les perches tout au-dessous du premier andouiller, d'abord « après qu'il eut touché au bois. En automne, ce cerf entra en rut, raya « fortement, couvrit la biche et se comporta comme un vieux cerf; mais la « biche ne conçut point. L'année suivante, en 1783, le cerf porta un bois « plus fort que le précédent, je le fis scier de même : ce cerf entra encore « en rut, mais ses accouplements ne furent pas prolifiques. La biche,

« qui n'avait jamais porté, n'était entrée dans le parc que lorsque le cerf « avait perdu ses premières dagues, le seul bois que je ne lui avais pas « fait couper. La troisième année, 1784, le cerf était plus grand et plus « fort que le plus vieux cerf de mes forêts, et portait un bois de six « andouillers sur chaque perche, que je fis encore scier; et quoiqu'il « entrât en rut, il ne produisit rien encore. Cela m'engagea à lui laisser « son bois l'année suivante, 1785, parce que l'état de vigueur dans lequel « lui et la biche se trouvèrent me fit douter que peut-être leur stérilité « pouvait provenir de ce que je lui avais fait toujours couper le bois, et « l'effet m'assura que j'avais eu raison; car l'automne passé, je m'aperçus « que la biche ne souffrit que peu de temps les approches du cerf. Elle « conçut, et j'en ai eu cette année, en 1786, un faon qui vit encore, et « qui est gros et vigoureux; mais pour la biche, je l'ai perdue cette année « pendant le rut, le cerf lui ayant fait une blessure d'un coup d'andouiller, « dont elle est morte quelques semaines après. »

DU DAIM * ET DE L'AXIS. **

M. le duc de Richemont avait dans son parc, en 1765, une grande quantité de cette espèce de daims, qu'on appelle vulgairement *cerfs du Gange*, et que j'ai nommés *axis*. M. Collinson m'a écrit qu'on lui avait assuré qu'ils engendraient avec les autres daims [1].

« Ils vivent volontiers avec eux, dit-il, et ne forment pas des troupes « séparées. Il y a plus de soixante ans que l'on a cette espèce en Angleterre; « elle y existe avant celle des daims noirs et des daims blancs, et même « avec celle du cerf, qui sont plus nouvelles dans l'île de la Grande-Bre- « tagne, et que je crois avoir été envoyées de France, car il n'y avait aupa- « ravant en Angleterre que le daim commun *fallow-deer*, et le chevreuil en « Écosse; mais, indépendamment de cette première espèce de daims, il y « a maintenant le daim axis, le daim noir, le daim fauve et le daim blanc; « le mélange de toutes ces couleurs fait que dans les parcs il se trouve de « très-belles variétés [a]. »

Il y avait, en 1764, à la ménagerie de Versailles, deux daims chinois, l'un mâle et l'autre femelle; ils n'avaient que deux pieds trois ou quatre pouces de hauteur; le corps et la queue étaient d'un brun minime, le ventre et les jambes fauve clair, les jambes courtes, le bois large, étendu et garni d'andouillers : cette espèce, plus petite que celle des daims ordinaires et

a. Lettres de M. Collinson à M. de Buffon. Londres, 3 décembre 1764 et 21 novembre 1765.

* Voyez la nomenclature de la page 528 du IIe volume.

** Voyez la nomenclature de la page 285 du IIIe volume.

1. Voyez la note 1 de la page 288 du IIIe volume.

même que celle de l'axis, n'est peut-être néanmoins qu'une variété de celui-ci, quoiqu'il en diffère en ce qu'il n'a pas de taches blanches; mais on a observé qu'au lieu de ces taches blanches il avait en plusieurs endroits quelques grands poils fauves qui tranchaient visiblement sur le brun du corps; au reste, la femelle était de la même couleur que le mâle, et je présume que la race pourrait non-seulement se perpétuer en France, mais peut-être même se mêler avec celle de l'axis, d'autant que ces animaux sont également originaires de l'orient de l'Asie.

LE CERF-COCHON. *

Nous avons vu à l'École vétérinaire une petite espèce de cerf qu'on nous a dit venir du cap de Bonne-Espérance, dont la robe était semée de taches blanches comme celles de l'axis; on lui donnait le nom de *cerf-cochon,* parce qu'il n'a pas la même légèreté de corps et qu'il a les jambes plus grosses que les autres animaux de ce genre. Il n'avait que trois pieds quatre pouces et demi de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, les jambes courtes, les pieds et les sabots fort petits; le pelage fauve semé de taches blanches, l'œil noir et bien ouvert, avec de grands poils noirs à la paupière supérieure, les naseaux noirs, une bande noirâtre des naseaux aux coins de la bouche; la tête couleur de ventre de biche mêlée de grisâtre, brune sur le chanfrein et à côté des yeux; les oreilles fort larges, garnies de poils blancs en dedans et d'un poil ras, gris mêlé de fauve en dehors. Le bois de ce cerf avait onze pouces sept lignes de long sur dix lignes de grosseur; le dessus du dos était plus brun que le reste du corps; la queue fauve dessus et blanche dessous, et les jambes étaient d'un brun noirâtre.

Il paraît que cet animal approche plus de l'espèce du cerf que de celle du daim. On en peut juger par la seule inspection de son bois.

LE CHEVREUIL DES INDES. **

Nous donnons ici la description d'un animal des Indes qui nous paraît être d'une espèce très-voisine de celle de nos chevreuils d'Europe, mais qui néanmoins en diffère par un caractère assez essentiel pour qu'on ne puisse pas le considérer comme ne formant qu'une simple variété dans l'espèce du chevreuil; ce caractère consiste dans la structure des os supérieurs de la tête, sur lesquels sont appuyées les meules qui portent le bois de ce chevreuil. C'est encore au savant professeur M. Allamand que je dois la con-

* *Cervus porcinus* (Gmel.).
** *Cervus Muntjac* (Gmel.).

naissance de cet animal, et je ne puis mieux faire que de rapporter ici la description qu'il en a publiée dans le nouveau supplément à mon ouvrage sur les animaux quadrupèdes.

« Nous avons vu, dans les articles précédents, que l'Afrique renferme « grand nombre d'animaux qui n'ont jamais été décrits; cela n'est pas « étonnant; l'intérieur de cette vaste partie du monde nous est presque en- « core entièrement inconnue. On a plus de raison d'être surpris que l'Asie, « habitée en général par des peuples plus policés et très-fréquentée par les « Européens, en fournisse souvent, dont aucun voyageur n'a parlé. Nous « en avons un exemple dans le joli animal dont je parle ici.

« Il a été envoyé de Bengale, en 1778, à feu M. Van Der Stel, commis- « saire de la ville d'Amsterdam; il est arrivé chez lui en très-bon état et il « y a vécu pendant quelque temps; ignorant le nom sous lequel il est « connu dans le pays dont il est originaire, je lui ai donné celui de *chevreuil* « parce qu'il lui ressemble par son bois et par toute sa figure, quoiqu'il soit « beaucoup plus petit. Celui de chevrotain aurait mieux répondu à sa taille, « mais ceux d'entre les chevrotains qui portent des cornes[1] les ont creuses « et non pas solides comme le sont celles de l'animal dont nous parlons, « qui par conséquent en diffère par un caractère essentiel; il a plus de traits « de ressemblance avec le cerf; mais il en est trop différent par la grandeur « pour qu'on puisse lui en donner le nom : à peine a-t-il deux pieds sept « pouces de longueur, et sa plus grande hauteur n'est que d'un pied et demi.

« Le poil court dont son corps est couvert est blanc depuis sa racine « jusqu'à la moitié de sa longueur; l'extrémité en est brune, ce qui fait un « pelage gris, où cependant le brun domine, principalement sur le dos et « moins sous le ventre; l'intérieur des cuisses et le dessous du cou sont « blanchâtres; les sabots sont noirs et surmontés d'une petite tache blanche; « les ergots sont à peine visibles.

« Sa tête, comme celle de la plupart des animaux mâles à pieds fourchus, « est chargée de deux cornes qui offrent des singularités bien remarquables; « elles ont une origine commune à la distance de deux pouces du bout du « museau : là elles commencent à s'écarter l'une de l'autre en faisant un « angle d'environ quarante degrés sous la peau qu'elles soulèvent d'une « manière très-sensible; ensuite elles montent en ligne droite le long des « bords de la tête, toujours recouvertes de la peau, mais de façon que l'œil « peut les suivre avec autant de facilité que l'attouchement les fait décou- « vrir, car elles forment sur les os, auxquels elles sont appliquées, une « arète d'un travers de doigt d'élévation; parvenues au haut de la tête, « elles prennent une autre direction : elles s'élèvent perpendiculairement « au-dessus de l'os frontal, jusqu'à la hauteur de trois pouces, sans que la

1. Nul *chevrotain* ne porte des cornes. Le prétendu *chevrotain* à cornes est une *antilope :* c'est le *guevei.* (Voyez la note 3 de la page 385 du IIIe volume.)

« peau, qui les environne là de tous côtés, les ait quittées; à ce degré d'élé-« vation elles sont surmontées par ce qu'on nomme les meules et leurs pier-« rures dans les cerfs; elles couronnent la peau qui reste en dessous; du « milieu de ces meules les cornes continuent à monter, mais inégalement; « la corne gauche s'élève jusqu'à la hauteur de trois pouces, et elle est « recourbée à son extrémité qui se termine en pointe; elle pousse presque « immédiatement au-dessus de la meule, un andouiller, dirigé en avant, « de la longueur d'un demi-pouce; la corne droite n'a que deux pouces et « demi de longueur, et il en sort un andouiller plus petit encore que celui « de la gauche et dirigé en arrière. La figure qui a été faite d'après l'animal « vivant représente bien tout ce que je viens de dire; ces cornes sont sans « écorces, lisses et d'un blanc tirant un peu sur le jaune; elles sont sans « perlures, et par conséquent sans gouttières.

« Cet animal n'a pas vécu fort longtemps dans ce pays, et rien n'a indi-« qué son âge; ainsi j'ignore s'il aurait mis bas sa tête, comme les che-« vreuils, ou si celle qu'il avait était naissante, et serait devenue plus grande « et plus chargée d'andouillers.

« Si l'on regarde comme une portion du bois cette partie qui a son ori-« gine près du museau, qui s'étend sous la peau de la face, et qui en reste « couverte jusqu'à la meule, on ne peut pas douter que ce bois ne soit per-« manent; et dans ce cas cet animal offrira, de même que la girafe, une « anomalie très-remarquable dans la classe des animaux qui ont du bois ou « des cornes solides.

« Mais on sait que le bois des cerfs, des daims et des chevreuils pose sur « deux éminences de l'os frontal. Dans notre chevreuil indien, ces émi-« nences sont des tubérosités beaucoup plus élevées, dont les prolonge-« ments s'étendent entre les yeux jusqu'au museau, en s'appliquant forte-« ment aux os du nez, si même ils ne font pas corps avec eux; car quelque « effort que j'aie fait pour insinuer à travers la peau une pointe entre deux, « il m'a été impossible d'y réussir. Comme la dépouille de cet animal ne « m'appartient pas, je regrette de n'avoir pas la permission d'enlever la peau « qui couvre ces os, pour savoir au juste ce qui en est; quoi qu'il en soit, « il peut mettre bas sa tête avec autant de facilité que le cerf, puisque posée « sur le haut de ces éminences, les meules ne sont pas plus fortement adhé-« rentes à ce point d'appui que dans les autres animaux qui perdent leur « bois chaque année; ainsi je suis très-porté à croire qu'il le perd aussi : « mais ce qu'il y a ici de certain, c'est que cette singulière conformation « en forme une espèce particulière dans la classe des ruminants, et non « pas une simple variété, tel qu'est le *cuguacu-apara* du Brésil, qui est à « peu près de la même grandeur.

« Au milieu du front, entre les deux prolongements des tubérosités dont « je viens de parler, il y a une peau molle, plissée et élastique, dans les

« plis de laquelle on remarque une substance glanduleuse d'où il suinte « une matière qui a de l'odeur.

« Il a huit dents incisives dans la mâchoire inférieure, et six dents molaires « à chaque côté des deux mâchoires; il a de plus deux crochets dans la « mâchoire supérieure, comme le cerf, qui ne se trouvent point dans le che- « vreuil d'Europe; ces crochets se projettent tant soit peu en dehors, et ils « font une légère impression sur la lèvre inférieure [1].

« Il a de beaux yeux bien fendus; au-dessous sont deux larmiers très- « remarquables par leur grandeur et leur profondeur, comme ceux du « cerf; ces larmiers, qui manquent au chevreuil avec les deux dents en « crochets, m'ont fait dire ci-dessus qu'il avait plus de traits de ressem- « blance avec le cerf qu'avec ce dernier animal.

« Il a la langue fort longue; il s'en servait non-seulement à nettoyer « ses larmiers, mais encore ses yeux, et quelquefois même il la poussait « au delà.

« Ses oreilles ont trois pouces en longueur; elles sont placées à un demi- « pouce de distance de la partie inférieure des éminences qui soutiennent « le bois; sa queue est fort courte, mais assez large : elle est blanche en « dessous.

« La figure de cet animal avait la même grâce et la même élégance que « celle de notre chevreuil ordinaire, il paraissait même être plus leste et « plus éveillé; il n'aimait pas à être touché de ceux qu'il ne connaissait « point, il prenait cependant ce qu'ils lui présentaient; il mangeait du pain, « des carottes et toutes sortes d'herbes; il était dans un parc, où il entra « en chaleur dans les mois de mars et d'avril; il y avait avec lui une « femelle d'axis qu'il tourmentait beucoup pour la couvrir, mais il était « trop petit pour y réussir. Il mourut pendant l'hiver 1779.

« Voici ses dimensions :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	2	7	»
Hauteur du train de devant	1	4	»
Hauteur du train de derrière	1	6	»
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles	»	7	»
Distance entre le bout du museau et l'extrémité des prolongements des éminences de l'os frontal qui soutiennent le bois	»	2	»
Longueur de ces prolongements jusqu'à l'endroit où ils s'élevent au-dessus de la tête	»	5	»
Longueur des éminences de l'os frontal qui sont recouvertes de la peau, et terminées par les meules	»	3	»
Longueur de la corne gauche, depuis la meule jusqu'à son extrémité en ligne droite	»	3	»
Longueur de son andouiller	»	»	6

1. « Pennant dit positivement que le *muntjac* a des canines semblables à celles du *musc*, « il ajoute que ce cerf se trouve à Java et à Ceylan; qu'il vit en famille, et qu'on y estime sa « chair. Les Malais le nomment *kidang*, et les Javanais *muntiak.* » (Fréd. Cuvier).

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la corne droite, depuis sa meule jusqu'à son extrémité.....	»	2	6
Longueur de son andouiller..........	»	»	4
Distance entre les cornes, mesurée sur l'os frontal..........	»	2	1
Circonférence des cornes au-dessous de la meule..........	»	2	»
Longueur des oreilles..........	»	3	»
Longueur des yeux d'un angle à l'autre..........	»	1	»
Largeur des oreilles..........	»	2	»
Ouverture des yeux..........	»	»	9
Longueur de la queue..........	»	3	»
Circonférence du museau derrière les naseaux..........	»	4	»
Circonférence de la tète entre les cornes et les oreilles..........	»	11	»
Circonférence du milieu du cou..........	1	»	»
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant..........	1	9	»
Circonférence du milieu du corps..........	1	10	»
Circonférence du corps devant les jambes de derrière..........	1	9	»

DU CHEVREUIL. *

J'ai dit, en plusieurs endroits de mon ouvrage, que dans les animaux libres le fauve, le brun et le gris sont les couleurs ordinaires, et que c'est l'état de domesticité qui a produit les daims blancs, les lapins blancs, etc. Cependant la nature seule produit aussi quelquefois ce même effet dans les animaux sauvages. M. l'abbé de la Villette m'a écrit qu'un particulier des terres de M. son frère, situées près d'Orgelet, en Franche-Comté, venait de lui apporter deux chevrillards, dont l'un était de la couleur ordinaire, et l'autre, qui était femelle, était d'un blanc de lait et n'avait de noirâtre que l'extrémité du nez et les ongles[a].

Dans toute l'Amérique septentrionale, on trouve des chevreuils semblables à ceux d'Europe; ils sont seulement plus grands et d'autant plus que le climat devient plus tempéré. Les chevreuils de la Louisiane sont ordinairement du double plus gros que ceux de France[b]. M. de Fontenette, qui m'a assuré ce fait, ajoute qu'ils s'apprivoisent aisément. M. Kalm dit la même chose; il cite un chevreuil qui allait pendant le jour prendre sa nourriture au bois et revenait le soir à la maison[c]; mais dans les terres de l'Amérique méridionale, il ne laisse pas d'y avoir d'assez grandes variétés dans cette espèce[1]. M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, dit:

« Qu'on y connaît quatre espèces de *cerfs* qui portent indistinctement,

a. Extrait d'une lettre écrite par M. l'abbé de la Villette à M. de Buffon, datée à Lons-le-Saunier, le 17 juin 1773.

b. Extrait d'une lettre écrite à M. de Buffon par M. de Fontenette, médecin du Roi à la Nouvelle-Orléans, 20 octobre 1750.

c. *Voyage de Pierre Kalm*. Gotting., 1757, t. II, page 350.

* Voyez la nomenclature de la page 531 du IIe volume.

1. Voyez la note de la page 537 du IIe volume.

« mâles et femelles, le nom de *biches*. La première espèce, appelée *biche* « *des bois* ou *biche rouge*[1], se tient toujours dans les bois fourrés pour être « moins tourmentée des maringouins. Cette biche est plus grande et plus « grosse que l'autre espèce qu'on appelle *biche des palétuviers*, qui est la « plus petite des quatre, et néanmoins elle n'est pas si grosse que la biche « appelée *biche de barallou*[2], qui fait la seconde espèce et qui est de la même « couleur que la biche des bois. Quand les mâles sont vieux, leurs bois ne « forment qu'une branche de médiocre grandeur et grosseur, et en tout « temps ces bois n'ont guère que quatre ou cinq pouces de hauteur. Ces « biches de barallou sont rares et se battent avec les biches des bois. On « remarque dans ces deux espèces, à la partie latérale de chaque narine, « deux glandes d'une grosseur fort apparente qui répandent une humeur « blanche et fétide.

« La troisième espèce est celle que l'on appelle la *biche des savanes*[3]; elle « a le pelage grisâtre, les jambes plus longues que les précédentes et le « corps plus allongé. Les chasseurs ont assuré à M. de la Borde que cette « biche des savanes n'avait pas de glandes au-dessus des narines comme les « autres, qu'elle en diffère aussi par le naturel en ce qu'elle est moins sau- « vage, et même curieuse au point de s'approcher des hommes qu'elle « aperçoit.

« La quatrième est celle des palétuviers[4], plus petite et plus commune « que les trois autres; ces petites biches ne sont point du tout farouches; « leur bois est plus long que celui des autres et plus branchu, portant plu- « sieurs andouillers. On les appelle *biches des palétuviers*, parce qu'elles « habitent les savanes noyées et les terrains couverts de palétuviers.

« Ces animaux sont friands de manioc et en détruisent souvent les plan- « tations; leur chair est fort tendre et d'un très-bon goût; les vieux se man- « gent comme les jeunes et sont d'un goût supérieur à celui des cerfs « d'Europe. Elles s'apprivoisent aisément; on en voit dans les rues de « Cayenne, qui sortent de la ville et vont partout sans que rien les épou- « vante. Il y a même des femelles qui vont dans les bois chercher des « mâles sauvages et qui reviennent ensuite avec leurs petits.

« Le cariacou[5] est plus petit; son poil est gris, tirant sur le blanc; ses « bois sont droits et pointus. Il est plutôt de la race des chevreuils que de « celle des cerfs; il ne fréquente pas les endroits habités; on n'en voit pas « aux environs de la ville de Cayenne, mais il est fort commun dans les

1. Le *gouazoupita* (Azzara). — *Cervus rufus* (Fréd. Cuv.).
2. Le *guazoupoucou* (Az.). — *Cervus mexicanus* (Fréd. Cuv.). — *Cervus paludosus* (Desm.).
3. Le *gouazoubira* (Az.). — *Cervus nemorivagus* (Fréd. Cuv.).
4. Probablement le *gouazou apara* (Az.). — *Cervus simplicicornis* (Ham. Smith).
5. Voyez la note 2 de la page 389 du IIIe volume

« grands bois; cependant on l'apprivoise aisément. Il ne fait qu'un petit « tous les ans[a]. »

Si l'on compare ce que l'on vient de lire avec ce que nous avons dit, volume III, à l'article des *mazames*, page 389, on verra que tous ces prétendus cerfs ou biches de M. de la Borde ne sont que des chevreuils dont les variétés sont plus nombreuses dans le nouveau continent que dans l'ancien.

DU CHEVREUIL (*suite*).

Je n'ai parlé, dans l'histoire naturelle du chevreuil, que de deux races, l'une fauve ou plutôt rousse, plus grande que la seconde, dont le pelage est d'un brun plus ou moins foncé; mais M. le comte de Mellin m'a donné connaissance d'une troisième race, dont le pelage est absolument noir.

« En parlant du pelage du chevreuil, m'écrit cet illustre observateur, vous « ne nommez pas l'*exactement noir*, quoique vous fassiez mention d'un che- « vrillard tout blanc[1]. Cela me fait croire qu'*une variété constante de che- « vreuils tout noirs* vous est peut-être inconnue; elle subsiste cependant dans « un très-petit canton de l'Allemagne, et nulle part ailleurs. C'est dans une « forêt, nommée la *Lucie,* du comté de Dannenberg, appartenant au roi « d'Angleterre, comme duc de Lunebourg, que ces chevreuils se trouvent. « Je me suis adressé au grand maître des forêts de Dannenberg pour avoir « de ces chevreuils dans mon parc, et voici ce qu'il me répond : « Les che- « vreuils noirs sont absolument de la même grandeur et ont les mêmes « qualités que les fauves ou les bruns; cependant c'est une variété qui est « constante, et je crois que c'est le chevreuil et non la chevrette qui donne « la couleur au faon (j'ai fait la même observation sur le daim), car j'en « ai vu de noirs qui avaient des faons fauves. J'ai observé qu'en 1781 une « chevrette noire avait deux faons, l'un fauve et l'autre noir; une che- « vrette fauve avait deux faons noirs; une autre chevrette fauve avait un « faon noir, et deux chevrettes noires, en revanche, deux faons fauves. Il « y en a qui ne sont que noirâtres, mais la plupart sont noirs comme du « charbon. Entre autres il y a un chevreuil, le plus beau de son espèce, « qui a le pelage noir comme de l'encre de la Chine, et le bois de couleur « jaune. Au reste, j'ai fait bien des tentatives pour en élever, mais inutile- « ment; ils sont tous morts, au lieu que les faons fauves qu'on m'a apportés « ont été élevés heureusement. Je conclus de là que le chevreuil noir a le « tempérament plus délicat que les fauves..... » Quelle peut être la cause « d'une variété si constante, et cependant si peu répandue? »

a. Extrait des observations manuscrites de M. de la Borde, médecin du Roi à Cayenne.

1. Voyez, ci-devant, la page 563.

DE LA GIRAFE. *

Nous avons donné la figure de la girafe [1] d'après un dessin qui nous a été envoyé du cap de Bonne-Espérance, et que nous avons rectifié, dans quelques points, d'après les notices de M. le chevalier Bruce. Nous avons donné aussi la figure des cornes de cet animal [2]; nous ne sommes pas encore assurés que ces cornes soient permanentes [3] comme celles des bœufs, des gazelles, des chèvres, etc.; ou si l'on veut, comme celles du rhinocéros [4], ni qu'elles se renouvellent tous les ans comme celles des cerfs, quoiqu'elles paraissent être de la même substance que le bois des cerfs; il semble qu'elles croissent pendant les premières années de la vie de l'animal, sans cependant s'élever jamais à une grande hauteur, puisque les plus longues que l'on ait vues n'avaient que douze à treize pouces de longueur, et que communément elles n'ont que six ou huit pouces. C'est à M. Allamand, célèbre professeur à Leyde, que je dois la connaissance exacte de ces cornes. Voici l'extrait de la lettre qu'il a écrite à ce sujet, le 31 octobre 1766, à M. Daubenton, de l'Académie des Sciences :

« J'ai eu l'honneur de vous dire que j'avais ici une jeune girafe empail-« lée, et vous m'avez paru souhaiter, ainsi que M. de Buffon, de connaître « la nature de ses cornes; cela m'a déterminé à en faire couper une, que « je vous envoie pour vous en donner une juste idée. Vous observerez que « cette girafe était fort jeune. Le gouverneur du Cap, de qui je l'ai reçue, « m'a écrit qu'elle avait été tuée couchée auprès de sa mère; sa hauteur « n'est en effet que d'environ six pieds, et par conséquent ses cornes sont « courtes et n'excèdent guère la hauteur de deux pouces et demi; elles sont « couvertes partout de la peau bien garnie de poils, et ceux qui terminent « la pointe sont beaucoup plus grands que les autres, et forment un pin-« ceau dont la hauteur excède celle de la corne. La base de ces cornes est « large de plus d'un pouce, ainsi elle forme un cône obtus. Pour savoir si « elle est creuse ou solide, si c'est un bois ou une corne, je l'ai fait scier « dans sa longueur avec le morceau du crâne auquel elle était adhérente; « je l'ai trouvée solide et un peu spongieuse, sans doute parce qu'elle n'a-« vait pas encore acquis toute sa consistance. Sa contexture est telle, qu'il « ne paraît point qu'elle soit formée de poils réunis comme celle du rhi-« nocéros, et elle ressemble plus à celle du bois d'un cerf qu'à toute autre « chose. Je dirais même que sa substance n'en diffère point, si j'étais sûr

* Voyez la nomenclature de la page 425 du IIIe volume.

1. Volume III des *Suppléments*, planche LXIV.

2. *Ibid*, planche LXV.

3. Voyez la note de la page 427 du IIIe volume.

4. Voyez la note de la page 220 du IIIe volume.

« qu'une corne qu'on m'a donnée, depuis quelques jours, pour une corne « de girafe, et qui m'a été envoyée sous ce nom, en fût véritablement une; « elle est droite, longue d'un demi-pied et assez pointue; on y voit encore « quelques vestiges de la peau dont elle a été recouverte, et elle ne diffère « du bois d'un cerf que par la forme. Si ces observations ne vous suffisent « pas, je vous enverrai avec plaisir ces deux cornes, pour que vous puissiez « les examiner avec M. de Buffon. Je dois encore remarquer par rapport à « cet animal, que je crois qu'on a exagéré en parlant de la différence qu'il « y a entre la longueur de ses jambes de devant et celles de derrière; cette « différence est assez peu sensible dans la jeune girafe que j'ai. »

C'est d'après ces cornes, envoyées par M. Allamand, que nous en avons donné la figure.

Mais indépendamment de ces deux cornes ou bois qui se trouvent sur la tête de la femelle girafe aussi bien que sur celle du mâle, il y a au milieu de la tête, presque à distance égale entre les narines et les yeux, une excroissance remarquable qui paraît être un os couvert d'une peau molle, garnie d'un poil doux : ce tubercule osseux[1] a plus de trois pouces de longueur et est fort incliné vers le front, c'est-à-dire qu'il fait un angle très-aigu avec l'os du nez. Les couleurs de la robe de cet animal sont d'un fauve clair et brillant, et les taches en général sont de figure rhomboïdale.

Il est maintenant assez probable, par l'inspection de ces cornes solides et d'une substance semblable aux bois des cerfs, que la girafe pourrait être mise dans le genre des cerfs, et cela ne serait pas douteux si l'on était assuré que son bois tombe tous les ans; mais il est bien décidé qu'on doit la séparer du genre des bœufs et des autres animaux dont les cornes sont creuses. En attendant, nous considérerons ce grand et bel animal comme faisant un genre particulier et unique, ce qui s'accorde très-bien avec les autres faits de la nature, qui, dans les grandes espèces, ne double pas ses productions; car l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, et peut-être la girafe, sont des animaux qui forment des genres particuliers ou des espèces uniques, qui n'ont point d'espèces collatérales; c'est un privilége[2] qui ne paraît accordé qu'à la grandeur de ces animaux, qui surpasse de beaucoup celle de tous les autres.

Dans une lettre que j'ai reçue de Hollande, et dont je n'ai pu lire la signature, on m'a envoyé la description et les dimensions d'une girafe, que je vais rapporter ici :

« La girafe est l'animal le plus beau et le plus curieux que l'Afrique

1. « La *girafe* a pour caractère, dans les deux sexes, des cornes coniques, toujours recou- « vertes par une peau velue, et qui ne tombent jamais. Leur noyau osseux est articulé dans la « jeunesse par une suture sur le frontal. Au milieu du chanfrein est un tubercule ou une « troisième corne plus large et beaucoup plus courte... » (Cuvier.)

2. Voyez la note 3 de la page 137.

« produise; il a vingt-cinq pieds de longueur du bout de la tête à la queue. « On lui a donné le nom de *chameau-léopard*, parce qu'il a quelque ressemblance au chameau par la forme de sa tête, par la longueur de son « cou, etc., et que sa robe ressemble à celle des léopards, par les taches « dispersées aussi régulièrement; on en trouve à quatre-vingts lieues du « cap de Bonne-Espérance, et encore plus communément à une profon-« deur plus grande. Cet animal a les dents comme les cerfs; ses deux cornes « sont longues d'un pied, elles sont droites et grosses comme le bras, gar-« nies de poil, et comme coupées à leurs extrémités. Le cou fait au moins « la moitié de la longueur du corps, qui, pour la forme, ressemble assez à « celui du cheval. La queue serait aussi assez semblable, mais elle est moins « garnie de poil que celle du cheval. Les jambes ressemblent assez à celles « d'un cerf; les pieds sont garnis de sabots très-noirs, obtus et écartés. « Quand l'animal saute, il lève ensemble les deux pieds de devant, et en-« suite les deux de derrière, comme un cheval qui aurait les deux jambes « de devant attachées; il court mal et de mauvaise grâce: on peut très-aisé-« ment l'attraper à la course. Il porte toujours la tête très-haute et ne se « nourrit que des feuilles des arbres, ne pouvant paître l'herbe à terre, à « cause de sa trop grande hauteur. Il est même forcé de se mettre à genoux « pour boire. Les femelles sont en général d'un fauve plus clair, et les « mâles d'un fauve brun. Il y en a aussi de presque blancs, les taches sont « brunes ou noires. Voici les dimensions d'un de ces animaux, dont les « peaux ont été envoyées en Europe.

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
Longueur de la tête	1	8	»
Hauteur du pied de devant jusqu'au garrot	10	»	»
Hauteur du garrot au-dessus de la tête	7	»	»
Longueur depuis le garrot jusqu'aux reins	5	6	»
Longueur depuis les reins jusqu'à la queue	1	6	»
Hauteur depuis les pieds de derrière jusqu'aux reins	8	5	»

J'avais livré cet article sur la girafe à l'impression, lorsque j'ai reçu, le 23 juillet 1775, la belle édition que M. Schneider a faite de mon ouvrage, et dans laquelle j'ai vu, pour la première fois, les excellentes additions que M. Allamand y a jointes; je ne puis donc mieux faire aujourd'hui que de copier en entier ce que MM. Schneider et Allamand disent, au sujet de cet animal, tome XIII, page 17 de l'*Histoire naturelle,* édition de Hollande :

« M. de Buffon blâme, avec raison, nos nomenclateurs modernes, de ce « qu'en parlant de la girafe ils ne nous disent rien de la nature de ses « cornes, qui seules peuvent fournir le caractère propre à déterminer le « genre auquel elle appartient, et de ce qu'ils se sont amusés à nous en « faire une description sèche et minutieuse, sans y joindre aucune figure. « Nous allons remédier à ce double défaut.

« M. Allamand, professeur d'histoire naturelle à l'université de Leyde, « a placé dans le Cabinet des curiosités d'histoire naturelle de l'Université « la peau bourrée d'une jeune girafe ; il a bien voulu nous en communi- « quer le dessin, que nous avons fait graver dans la planche I [a], et il y a « joint la description suivante :

« M. Tulbagh, gouverneur du cap de Bonne-Espérance, qui a enrichi le « Cabinet de notre Académie de plusieurs curiosités naturelles très-rares, « m'a écrit, en m'envoyant la jeune girafe que nous avons ici, qu'elle avait « été tuée, par ses chasseurs, fort avant dans les terres, couchée auprès « de sa mère, qu'elle tetait encore. Par là il est constaté que la girafe n'est « pas particulière à l'Éthiopie, comme l'a cru Thévenot.

« Dès que je l'eus reçue, mon premier soin fut d'en examiner les cornes, « pour éclaircir le doute dans lequel est M. de Buffon sur leur substance. « Elles ne sont point creuses comme celles des bœufs et des chèvres, mais « solides comme le bois des cerfs, et d'une consistance presque semblable ; « elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles sont minces, droites et simples, c'est- « à-dire, sans être divisées en branches ou andouillers ; elles sont recou- « vertes dans toute leur longueur de la peau de l'animal, et jusqu'aux trois « quarts de leur hauteur cette peau est chargée de poils courts, sembla- « bles à ceux qui couvrent tout le corps ; vers leur extrémité, ces poils « deviennent plus longs ; ils s'élèvent environ trois pouces au-dessus du « bout mousse de la corne, et ils sont noirs : ainsi ils sont très-différents « du duvet qu'on voit sur le refait des cerfs.

« Ces cornes ne paraissent point être composées de ces poils réunis « comme celles du rhinocéros, aussi leur substance et leur texture est tout « autre. Quand on les scie, suivant leur longueur, on voit que, comme les « os, elles sont formées d'une lame dure qui en fait la surface extérieure, « et qui renferme au dedans un tissu spongieux ; au moins cela est-il ainsi « dans les cornes de ma jeune girafe ; peut-être que les cornes d'une girafe « adulte sont plus solides ; c'est ce que M. de Buffon est actuellement en « état de déterminer : je lui ai envoyé une des cornes de ma girafe, avec « celle d'une autre plus âgée, qu'un de mes amis a reçue des Indes « orientales.

« Quoique ces cornes soient solides comme celles des cerfs, je doute « qu'elles tombent de même que ces dernières ; elles semblent être une « excroissance de l'os frontal, comme l'os qui sert de noyau aux cornes « creuses des bœufs et des chèvres, et il n'est guère possible qu'elles s'en « détachent. Si mon doute est fondé, la girafe fera un genre particulier, « différent de ceux sous lesquels on comprend les animaux dont les cornes « tombent, et ceux qui ont des cornes creuses, mais permanentes.

a. Tome XIII de cet ouvrage, édition de Hollande, in-4°.

« Les girafes adultes ont au milieu du front un tubercule qui semble être « le commencement d'une troisième corne; ce tubercule ne paraît point « sur la tête de la nôtre, qui vraisemblablement était encore trop jeune.

« Tous les auteurs, tant anciens que modernes, qui ont décrit cet animal, « disent qu'il y a une si grande différence entre la longueur de ses jambes « que celles de devant sont une fois plus hautes que celles de derrière. « Il n'est pas possible qu'ils se soient trompés sur un caractère si marqué; « mais j'ose assurer qu'à cet égard la girafe doit changer beaucoup en « grandissant, car dans la jeune que nous avons ici, la hauteur des jambes « postérieures égale celle des jambes antérieures : ce qui n'empêche pas « que le train de devant ne soit plus haut que celui de derrière, et cela à « cause de la différence qu'il y a dans la grosseur du corps; mais cette « différence n'approche pas de ce qu'on en dit.

« Le cou de la girafe est ce qui frappe le plus ceux qui la voient pour la « première fois : il n'y a aucun quadrupède qui l'ait aussi long, sans en « excepter le chameau, qui d'ailleurs fait replier son cou en diverses façons, « ce qu'il ne paraît pas que la girafe puisse faire.

« Sa couleur est d'un blanc sale, parsemé de taches fauves, ou d'un « jaune pâle, fort près les unes des autres au cou, plus éloignées dans le « reste du corps, et d'une figure qui approche du parallélogramme ou du « rhombe.

« La queue est mince par rapport à la longueur et à la taille de l'animal; « son extrémité est garnie de poils ou plutôt de crins noirs, qui ont sept à « huit pouces de longueur.

« Une crinière composée de poils roussâtres de trois pouces de longueur, « et inclinée vers la partie postérieure du corps, s'étend depuis la tête tout « le long du cou jusqu'à la moitié du dos : là elle continue à la distance de « quelques pouces, mais les poils qui la forment sont penchés vers la tête, « et près de l'origine de la queue elle semble recommencer et s'étendre « jusqu'à son extrémité, mais les poils en sont fort courts et à peine les dis- « tingue-t-on de ceux qui couvrent le reste du corps.

« Ses paupières, tant les supérieures que les inférieures, sont garnies de « cils formés par une rangée de poils fort raides; on en voit de semblables, « mais clair-semés et plus longs autour de la bouche.

« Sa physionomie indique un animal doux et docile, et c'est là ce qu'en « disent ceux qui l'ont vue vivante.

« Cette description de la girafe, ajoutée à ce qu'en dit M. de Buffon, « d'après divers auteurs, suffit pour en donner des idées plus justes que « celles qu'on en a eues jusqu'à présent. »

On voit, par cette description, non-seulement la grande intelligence, mais la circonspection et la prudence que M. Allamand met dans les sujets qu'il traite; j'aurais fait copier sa planche pour accompagner sa description,

mais comme j'en ai donné une autre, et que d'ailleurs sa girafe était fort jeune, j'ai cru que je devais m'en dispenser. Je ferai seulement une observation au sujet des cornes que le même M. Allamand a eu la bonté de m'envoyer; je doute beaucoup que la plus longue ait appartenu à une girafe, elle n'a nul rapport de proportion avec les autres, qui sont très-grosses relativement à leur longueur, tandis que celle-ci est menue, c'est-à-dire fort longue pour sa grosseur. Il est dit, dans la description anonyme rapportée ci-dessus, que les girafes adultes ont les cornes *longues d'un pied et grosses comme le bras;* si celle-ci, qui est longue d'un demi-pied, était en effet une corne de girafe, elle serait deux fois plus grosse qu'elle ne l'est : d'ailleurs cette prétendue corne de girafe m'a paru si semblable à la dague d'un daguet, c'est-à-dire au premier bois d'un jeune cerf, que je crois qu'on peut, sans se tromper, la regarder comme telle.

Mais je serais assez de l'avis de M. Allamand au sujet de la nature des cornes de girafe; le tubercule qui, dans cet animal, fait pour ainsi dire une troisième corne au milieu du chanfrein, ce tubercule, dis-je, est certainement osseux; les deux petites cornes sciées étaient adhérentes au crâne sans être appuyées sur des meules : elles doivent donc être regardées comme des prolongements osseux de cette partie. D'ailleurs le poil, ou plutôt le crin dont elles sont environnées et surmontées, ne ressemble en rien au velours du refait des cerfs ou des daims; ces crins paraissent être permanents, ainsi que la peau dont ils sortent, et dès lors la corne de la girafe ne sera qu'un os qui ne diffère de celui de la vache que par son enveloppe, celui-ci étant recouvert d'une substance cornée, ou corne creuse, et celui de la girafe couvert seulement de poil et de peau [1].

DE LA GIRAFE (*suite*).

Lorsque nous avons donné la première addition à l'article de cet animal, dont la hauteur surpasse celle de tous les autres animaux quadrupèdes, nous n'avions pu recueillir encore que des notions imparfaites, tant par rapport à sa conformation qu'à ses habitudes. Avec quelque soin que nous eussions comparé tout ce qui a été écrit au sujet de la girafe par les anciens naturalistes et les modernes, nous ignorions encore si elle portait sur la tête des bois ou des cornes, et quoique la figure que nous avons donnée de cet animal soit moins défectueuse qu'aucune de celles que l'on avait publiées avant nous, cependant nous avons reconnu qu'elle n'est point exacte à plusieurs égards. M. Gordon, observateur très-éclairé que nous avons cité plusieurs fois avec éloge, a fait un second voyage dans l'intérieur de

1. Comparaison tout à fait juste. — Voyez la note 2 de la page 523 du IIe volume, et la note 1 de la page 427 du IIIe.

l'Afrique méridionale; il a vu et pris plusieurs girafes, et les ayant examinées avec attention, il en a envoyé à M. Allamand un dessin, que j'ai fait copier et graver[1]; nous y joindrons plusieurs détails intéressants sur les habitudes et la conformation de cet animal, si remarquable par sa grandeur.

Les girafes se trouvent, dit-il, vers le 28e degré de latitude méridionale, dans les pays habités par des nègres, que les Hottentots appellent *brinas*, ou *briquas*. L'espèce ne paraît pas être répandue vers le sud au delà du 29e degré et ne s'étend à l'est qu'à cinq ou six degrés du méridien du Cap. Les Cafres qui habitent les côtes orientales de l'Afrique ne connaissent point les girafes; il paraît aussi qu'aucun voyageur n'en a vu sur les côtes occidentales de ce continent, dont elles habitent seulement l'intérieur. Elles sont confinées dans les limites que nous venons d'indiquer vers le sud, l'est et l'ouest, et du côté du nord on les retrouve jusqu'en Abyssinie, et même dans la Haute-Égypte.

Lorsque ces animaux sont debout et en repos, leur cou est dans une position verticale. Leur hauteur, depuis la terre jusqu'au-dessus de la tête, est dans les adultes de quinze à seize pieds. La girafe que j'ai fait représenter, et dont la dépouille est dans le Cabinet de M. Allamand, était haute de quinze pieds deux pouces; sa longueur était peu proportionnée à sa hauteur. Elle n'avait que cinq pieds cinq pouces de longueur de corps, mesurée en droite ligne depuis le devant de la poitrine jusqu'à l'anus. Le train de devant, mesuré depuis terre jusqu'au-dessus des épaules, avait neuf pieds onze pouces de hauteur; mais celui de derrière n'était haut que de huit pieds deux pouces.

On a cru qu'en général la grande différence de hauteur qui se trouve entre le derrière et le devant de la girafe provenait de l'inégalité de hauteur dans les jambes; mais M. Gordon a envoyé à M. Allamand tous les os d'une des jambes de devant et d'une des jambes de derrière; elles sont à peu près de la même longueur, en sorte que l'inégalité des deux trains ne peut être attribuée à cette cause, mais provient de la grandeur des omoplates et des apophyses épineuses des vertèbres du dos. L'os de l'omoplate a deux pieds de longueur et les premières apophyses épineuses sont longues de plus d'un pied, ce qui suffit pour que le train de devant soit plus élevé que celui de derrière d'environ un pied huit à neuf pouces, comme on peut le voir dans le squelette de cet animal que nous avons donné[2].

La peau de la girafe est parsemée de taches rousses ou d'un fauve foncé sur un fond blanc. Ces taches sont très-près l'une de l'autre et de figure rhomboïdale ou ovale, et même ronde. La couleur de ces taches est moins

1. Volume VII des *Suppléments*, planche LXXXI. — Cette seconde figure vaut mieux que celle du volume III des *Suppléments*, et n'est pourtant point encore tout à fait exacte.
2. Volume VII des *Suppléments*, planche LXXXII.

foncée dans les femelles et dans les jeunes mâles que dans les adultes, et toutes, en général, deviennent plus brunes et même noires à mesure que l'animal vieillit. Pline a écrit que le caméléopard, qui est le même animal que la girafe, avait des taches blanches sur un fond roussâtre; et, en effet, lorsqu'on voit de loin une girafe elle paraît presque entièrement rousse, parce que les taches sont beaucoup plus grandes que les espaces qu'elles laissent entre elles, de façon que ces intervalles semblent être des taches blanches semées sur un fond roussâtre. La forme de la tête de la girafe a quelque ressemblance avec celle de la tête d'une brebis : sa longueur est de plus de deux pieds; le cerveau est très-petit; elle est couverte de poils parsemés de taches semblables à celles du corps, mais plus petites. La lèvre supérieure dépasse l'inférieure de plus de deux pouces; il y a huit dents incisives assez petites dans la mâchoire inférieure; et, comme dans tout autre animal ruminant, il ne s'en trouve point dans la mâchoire supérieure.

Joseph Barbaro, cité par Aldrovande, a écrit que la girafe a une langue ronde, déliée, violette, longue de deux pieds, et qu'elle s'en sert comme d'une main pour cueillir les feuilles dont elle se nourrit; mais c'est une erreur [1], et M. Gordon a reconnu dans toutes les girafes qu'il a prises et disséquées, que la langue de ces animaux ressemble par la forme et la substance à la langue des gazelles; et il a reconnu aussi que leur structure intérieure est à peu près la même, et que la vésicule du fiel est fort petite.

Les yeux sont grands, bien fendus, brillants, et le regard en est doux. Leur plus long diamètre est de deux pouces neuf lignes, et les paupières sont garnies de poils longs et raides en forme de cils, et il n'y a point de larmier au bas des yeux.

La girafe porte au-dessus du front deux cornes un peu inclinées en arrière. Nous avions déjà pensé, d'après celle que M. Allamand nous avait envoyée, qu'elles ne tombaient point chaque année comme les bois des cerfs, mais qu'elles étaient permanentes comme celles des bœufs, des béliers, etc. Notre opinion a été entièrement confirmée par les observations de M. Allamand sur une tête décharnée qu'il a dans sa collection. Les cornes de la girafe sont une excroissance de l'os du front dont elles font partie, et sur lequel elles s'élèvent à la hauteur de sept pouces; leur circonférence à la base est de plus de neuf pouces; leur extrémité est terminée par une espèce de gros bouton. Elles sont recouvertes d'une peau garnie de poils noirs, et plus longs vers l'extrémité, où ils forment une sorte de pinceau qui manque cependant à plusieurs individus, vraisemblablement parce qu'ils les usent en se frottant contre les arbres. Ainsi les cornes de la girafe

1. Ce n'est pas une *erreur;* c'est une *métaphore*. La *girafe* se sert de sa langue, *longue*, *ronde*, *déliée*, *violette*, comme d'une main, pour cueillir les feuilles dont elle se nourrit.

ne sont pas des bois, mais des cornes commes celles des bœufs, et elles n'en diffèrent que par leur enveloppe, les cornes des bœufs étant renfermées dans une substance cornée, et celles de la girafe étant seulement recouvertes d'une peau garnie de poils.

Indépendamment de ces deux cornes, il y a au milieu du front un tubercule qu'on prendrait au premier coup d'œil pour une troisième corne, mais qui n'est qu'une excroissance spongieuse de l'os frontal, d'environ quatre pouces de diamètre sur deux pouces de hauteur. La peau qui le couvre est quelquefois calleuse et dégarnie de poils, à cause de l'habitude qu'ont ces animaux de frotter leur tête contre les arbres.

Les oreilles ont huit à neuf pouces de longueur; et l'on remarque entre les oreilles et les cornes deux protubérances composées de glandes qui forment un assez gros volume.

Le cou a six pieds de longueur, ce qui donne à chaque vertèbre une si grande épaisseur que le cou ne peut guère se fléchir. Il est à l'extérieur garni en dessus d'une crinière qui commence à la tête et qui se termine au-dessus des épaules dans les adultes, mais qui s'étend jusqu'au milieu du dos dans les jeunes girafes. Les poils qui la composent sont longs de trois pouces, et forment des touffes alternativement plus ou moins foncées.

La partie du dos qui est près des épaules est fort élevée; il s'abaisse ensuite, il se relève et se rabaisse encore vers la queue, qui est très-mince et a deux pieds de longueur. Elle est couverte de poils très-courts, et son extrémité est garnie d'une touffe de poils noirs aplatis, très-forts et longs de deux pieds. Les nègres se servent de ces crins de girafe pour lier les anneaux de fer et de cuivre qu'ils portent en forme de bracelets.

Le ventre, élevé au-dessus de terre de cinq pieds sept pouces vers la poitrine, et seulement de cinq pieds vers les jambes de derrière, est couvert de poils blanchâtres. Les jambes sont tachetées, comme le reste du corps, jusqu'au canon, qui est sans tache et d'un blanc sale.

Les sabots sont beaucoup plus hauts par devant que par derrière, et ne sont point surmontés d'ergots comme dans les autres animaux à pieds fourchus.

D'après toutes les comparaisons que l'on a pu faire entre les mâles et les femelles, soit pour la forme, soit pour les couleurs, on n'y a pas trouvé de différence sensible; et il n'y en a qu'une qui est réelle, c'est celle de la grandeur, les femelles étant toujours plus petites que les mâles. Elles ont quatre mamelles, et cependant ne portent ordinairement qu'un petit, ce qui s'accorde avec ce que nous savons de tous les grands animaux, qui communément ne produisent qu'un seul petit à chaque portée.

Quoique le corps de ces animaux paraisse disproportionné dans plusieurs de leurs parties, ils frappent cependant les regards et attirent l'attention

par leur beauté lorsqu'ils sont debout et qu'ils relèvent leur tête. La douceur de leurs yeux annonce celle de leur naturel. Ils n'attaquent jamais les autres animaux, ne donnent point de coups de tête, comme les béliers, et ce n'est que quand ils sont aux abois qu'ils se défendent avec les pieds, dont ils frappent alors la terre avec violence.

Le pas de la girafe est un amble; elle porte ensemble le pied de derrière et celui de devant du même côté, et dans sa démarche le corps paraît toujours se balancer. Lorsqu'elle veut précipiter son mouvement elle ne trotte pas, mais galope en s'appuyant sur les pieds de derrière; et alors, pour maintenir l'équilibre, le cou se porte en arrière lorsqu'elle élève ses pieds de devant, et en avant lorsqu'elle les pose à terre ; mais en général les mouvements de cet animal ne sont pas très-vifs; cependant, comme ses jambes sont très-longues, qu'elle fait de très-grands pas, et qu'elle peut marcher de suite pendant très-longtemps, il est difficile de la suivre et de l'atteindre, même avec un bon cheval.

Ces animaux sont fort doux, et l'on peut croire qu'il est possible de les apprivoiser et de les rendre domestiques; néanmoins ils ne le sont nulle part, et dans leur état de liberté ils se nourrissent des feuilles et des fruits des arbres, que, par la conformation de leur corps et la longueur de leur cou, ils saisissent avec plus de facilité que l'herbe qui est sous leurs pieds, et à laquelle ils ne peuvent atteindre qu'en pliant les genoux.

Leur chair, surtout celle des jeunes, est assez bonne à manger, et leurs os sont remplis d'une moelle que les Hottentots trouvent exquise : aussi vont-ils souvent à la chasse des girafes, qu'ils tuent avec leurs flèches empoisonnées. Le cuir de ces animaux est épais d'un demi-pouce. Les Africains s'en servent à différents usages; ils en font des vases où ils conservent de l'eau.

Les girafes habitent uniquement dans les plaines; elles vont en petites troupes de cinq ou six, et quelquefois de dix ou douze; cependant l'espèce n'est pas très-nombreuse. Quand elles se reposent, elles se couchent sur le ventre, ce qui leur donne des callosités au bas de la poitrine et aux jointures des jambes.

DES GAZELLES ET DES ANTILOPES.*

Depuis l'année 1764 que j'ai publié le volume de l'*Histoire naturelle*, dans lequel j'ai traité des gazelles et des chèvres étrangères, quelques voyageurs naturalistes ont reconnu en Asie et en Afrique de nouvelles espèces dans le genre de ces animaux et ont donné des figures entières de quelques

* Voyez la nomenclature de la page 354 du IIIe volume.

autres dont je n'avais pu donner que quelques parties détachées, comme les têtes, les cornes, etc. M. Pallas, docteur en médecine de l'Université de Leyde, a publié à Amsterdam, en 1767, un premier ouvrage sous le nom de *Miscellanea zoologica,* et peu de temps après il en a donné une seconde édition corrigée et imprimée à Berlin dans la même année, sous le titre de *Spicilegia zoologica.* Nous avons lu ces deux ouvrages avec satisfaction: l'auteur y montre partout autant de discernement que de connaissances, et nous donnerons l'extrait de ses observations.

D'autre part, MM. Forster père et fils, qui ont accompagné M. Cook dans son second voyage, ont eu la bonté de me communiquer les remarques et observations qu'ils ont faites sur les chèvres du cap de Bonne-Espérance, aussi bien que sur les lions marins, ours marins, etc., dont ils m'ont donné des figures très-bien dessinées. J'ai reçu toutes ces instructions avec reconnaissance, et l'on verra que ces savants naturalistes m'ont été d'un grand secours pour perfectionner l'histoire de ces animaux.

Enfin, M. Allamand, que je regarde comme l'un des plus savants naturalistes de l'Europe, ayant pris soin de l'édition, qui se fait en Hollande, de mes ouvrages, y a joint d'excellentes remarques et de très-bonnes descriptions de quelques animaux que je n'ai pas été à portée de voir. Je réunis ici toutes ces nouvelles connaissances qui m'ont été communiquées, et je les joins à celles que j'ai acquises par moi-même depuis l'année 1764 jusqu'en 1780.

M. Pallas impose aux gazelles et aux chèvres sauvages le nom générique d'*antilopes*[1], et il dit que les zoologistes méthodistes ont eu tort de joindre le genre des gazelles à celui des chèvres, et qu'il en est plus éloigné que du genre des brebis. La nature, selon lui, a placé le genre des gazelles entre celui des cerfs et celui des chèvres. Au reste, il convient avec moi, dans son second ouvrage, que les gazelles ne se trouvent ni en Europe ni en Amérique, mais seulement en Asie, et surtout en Afrique, où les espèces en sont très-variées et fort nombreuses. Le chamois est, dit-il, le seul animal qu'on pourrait regarder comme une gazelle européenne, et le bouquetin semble faire la nuance entre les chèvres et certaines espèces de gazelles. L'animal du musc, ajoute-t-il, et les chevrotains ne doivent point être rangés avec les gazelles, mais peuvent aller ensemble, parce que les uns et les autres, dans les deux sexes, manquent de cornes, et ont de grandes dents ou défenses dans la mâchoire supérieure.

Ce que je rapporte ici d'après M. Pallas souffre quelques exceptions, car il y a une espèce de chevrotain[2] dont le mâle a des cornes, et le chamois[3], qu'il prétend être du genre des gazelles et non de celui des chèvres, s'unit

1. Voyez la note 1 de la page 354 du IIIe volume.
2. Voyez la note 3 de la page 385 du IIIe volume.
3. Voyez la note 1 de la page 339 du IIIe volume.

néanmoins avec les chèvres; on les a souvent vus s'accoupler, et l'on nous a même assuré qu'ils avaient produit ensemble[1]; le premier fait est certain, et suffit seul pour démontrer que le chamois est non-seulement du même genre, mais d'espèce très-voisine de celle de la chèvre commune.

Et d'ailleurs le genre des chèvres et celui des brebis est si voisin, qu'on peut les faire produire ensemble, comme j'en ai donné des exemples[2]; ainsi l'on ne peut guère admettre un genre intermédiaire entre eux, de même que l'on ne doit pas dire que les gazelles, dont les cornes sont permanentes dans toutes les espèces, soient voisines du genre des chevreuils ou des cerfs, dont les bois tombent et se renouvellent chaque année. Nous ne nous arrêterons donc pas plus longtemps sur cette discussion méthodique de M. Pallas, et nous passerons aux observations nouvelles que nous avons faites sur chacun de ces animaux en particulier.

DU SAÏGA. *

M. Pallas pense que le saïga qui se trouve en Hongrie, en Transylvanie, en Valachie et en Grèce, peut aussi se trouver dans l'île de Candie, et il croit qu'on doit lui rapporter le *strepsiceros* de Belon. Je ne suis pas du même avis, et j'ai rapporté le strepsiceros de Belon au genre des brebis[3], et non à celui des gazelles.

« Saïgis, saïga, dit M. Gmelin, est un animal qui ressemble beaucoup au « chevreuil, sinon que ses cornes, au lieu d'être branchues, sont droites et « permanentes (au lieu que celles du chevreuil sont annuelles). On ne con« naît cet animal que dans quelques cantons de la Sibérie, car celui qu'on « appelle *saïga* dans la province d'Irkutzk est le musc. Cette espèce de chèvre « sauvage (le saïga) est assez commune dans certaines contrées; on en « mange la chair; cependant notre compagnie ne voulut point en goûter, « vraisemblablement parce que nous n'y étions pas accoutumés et que d'ail« leurs il est dégoûtant de voir dans cet animal des vers, même de son « vivant, nichés entre la peau charnue et l'épiderme; c'est une grande quan« tité de vers blancs et gros d'environ trois quarts de pouce de long et « pointus des deux côtés; on trouve la même chose aux élans, aux rennes « et aux biches; les vers de ces chèvres paraissent être les mêmes que ceux « de ces autres animaux et n'en différer que par la grosseur. Quoi qu'il en « soit, il nous suffit d'avoir vu les vers pour ne point vouloir de cette viande,

1. Voyez la note 2 de la page 339 du IIIe volume.
2. Page 193 et suivantes.
* Voyez la nomenclature de la page 352 du IIIe volume.
3. Voyez la page 276 du IIIe volume. — Voyez aussi la note de cette page.

« dont on nous dit d'ailleurs que le goût était exactement semblable à celle « du cerf[a]. »

J'observerai que ce n'est que dans une saison, après le temps du rut, que les cerfs, les élans et probablement les saïgas ont des vers sous la peau : voyez ce que j'ai dit de la production de ces vers à l'article du cerf, volume II.

M. Forster m'a écrit « que le saïga se trouve depuis la Moldavie et la « Bessarabie jusqu'à la rivière d'Irtish, en Sibérie; il aime les déserts secs « et remplis d'absinthes, aurones et armoises, qui font sa principale nour« riture; il court très-vite et il a l'odorat fort fin, mais il n'a pas la vue « bonne parce qu'il a sur les yeux quatre petits corps spongieux qui servent « à le défendre du trop grand reflet de la lumière dans ces terrains, dont « le sol est aride et blanc en été, et couvert de neige en hiver; il a le nez « large et l'odorat si fin qu'il sent un homme de plus d'une lieue lorsqu'il « est sous le vent, et on ne peut même l'approcher que de l'autre côté du « vent. On a observé que le saïga semble réunir tout ce qui est nécessaire « pour bien courir ; il a la respiration plus facile qu'aucun autre animal, « ses poumons étant très-grands, la tranchée-artère fort large et les narines, « ainsi que les cornets du nez, fort étendus, en sorte que la lèvre supérieure « est plus longue que l'inférieure; elle paraît pendante, et c'est probable« ment à cette forme des lèvres qu'on doit attribuer la manière dont cet « animal paît, car il ne broute qu'en rétrogradant. Ces animaux vont la « plupart en troupeaux, qu'on assure être quelquefois jusqu'au nombre de « dix mille; cependant les voyageurs modernes ne font pas mention de ces « grands attroupements; ce qui est plus certain, c'est que les mâles se réu« nissent pour défendre leurs petits et leurs femelles contre les attaques des « loups et des renards, car ils forment un cercle autour d'elles et combattent « courageusement ces animaux de proie. Avec quelques soins, on vient à « bout d'élever leurs petits et de les rendre privés; leur voix ressemble au « bêlement des brebis. Les femelles mettent bas au printemps et ne font « qu'un chevreau à la fois et rarement deux. On en mange la chair en hiver « comme un bon gibier; mais on la rejette en été à cause des vers qui « s'engendrent sous la peau. Ces animaux sont en chaleur en automne et « ils ont alors une forte odeur de musc; les cornes du saïga sont transpa« rentes et estimées pour différents usages; les Chinois surtout les achètent « assez cher; on trouve quelquefois des saïgas à trois cornes, et même on « en voit qui n'en ont qu'une seule, ce qui est confirmé par M. Pallas; et il « semble que c'est le même animal dont Rzaczinsky parle en disant : *Aries « campestris (Baran poluy) unius cornu instructus spectatur in desertis « locis ultra Braclaviam Oczokoviam usque protensis.*

a. Gmelin, *Voyage en Sibérie.*

« Le saïga est de la grandeur d'une chèvre commune; les cornes sont « longues d'un pied, transparentes, d'un jaune terne, ridées en bas d'an- « neaux et lisses à la pointe; elles sont courbées en arrière, et les pointes se « rapprochent; les oreilles sont droites et terminées en pointe mousse; la « tête est arquée ou en chanfrein, depuis le front jusqu'au museau, et en « la regardant de profil on lui trouve quelque rapport avec celle de la bre- « bis; les narines sont grandes et en forme de tube; il y a huit dents inci- « sives à la mâchoire inférieure, elles ne tiennent pas fortement dans leurs « alvéoles et tombent au moindre choc. Il n'y a que les mâles qui aient des « cornes, et les femelles en sont dépourvues; la queue est courte, n'ayant « à peu près que trois pouces de longueur; le poil du dessus et des côtés « du corps est de couleur isabelle, et celui du ventre est blanc; il y a une « ligne brune le long de l'épine du dos.

« Saïga est un mot tartare qui signifie chèvre sauvage; mais communé- « ment ils appellent le mâle *matgatch* et la femelle *saïga.* »

DE LA GAZELLE KEVEL. *

M. Pallas me paraît se tromper en avançant que le kevel et la corine ne sont pas deux espèces différentes, *mais le mâle et la femelle dans la même espèce de gazelle*[1]; s'il eût fait attention que j'ai décrit les deux sexes, ce savant naturaliste ne serait pas tombé dans cette méprise.

DU KOBA ** ET DU KOB. ***

J'ai donné, d'après M. Adanson, le nom de *koba* à un animal d'Afrique que quelques voyageurs ont appelé *grande vache brune*, et dont l'espèce n'est pas éloignée de celle du bubale. J'ai donné de même le nom de *kob* à un animal un peu moins grand, et que les voyageurs ont appelé *petite vache brune*. Le koba est grand comme un cerf, et par conséquent approche de la grandeur du bubale, tandis que le kob n'est pas tout à fait si grand qu'un daim. M. Pallas dit que de toutes les antilopes celle-ci lui paraît être la plus voisine du genre des cerfs, le pelage étant semblable. Les cornes du kob ont à peu près un pied de longueur, ce qui ne s'accorde pas avec ce que

* Voyez la note 1 de la page 356 du IIIe volume.

1. Voyez la note 1 de la page 357 du IIIe volume.

** *Antilope senegalensis* (Cuv.).

*** *Antilope kob* (Cuv.).

dit M. Pallas, qui ne leur donne qu'un demi-pied; et ce qui me paraît démontrer que M. Pallas n'avait pris cette mesure des cornes que sur un jeune individu, c'est que M. Forster m'a écrit qu'il avait rapporté du cap de Bonne-Espérance des cornes de cet animal kob de même grandeur, et toutes semblables à celles que j'ai fait représenter. Il dit que cet animal avait une tache triangulaire blanche au bas des cornes; que son pelage est en général d'un rouge brun, et il pense comme moi que le kob n'est qu'une variété du koba, et que tous deux ne s'éloignent pas de l'espèce du bubale.

DE LA GAZELLE OU CHÈVRE SAUTANTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.*

Nous avons donné la figure de cet animal d'après un dessin qui m'a été communiqué par M. Forster, et qu'il a fait d'après nature vivante. Il me paraît qu'on doit le rapporter au genre des gazelles plutôt qu'à celui des chèvres, quoiqu'on l'ait appelé *chèvre sautante*. L'espèce de ces gazelles est si nombreuse dans les terres du Cap, où M. Forster les a vues, qu'elles arrivent quelquefois par milliers, surtout dans de certains temps de l'année où elles passent d'une contrée à l'autre. Il m'a assuré qu'ayant vu, pendant son séjour en Afrique, un grand nombre de gazelles de plusieurs espèces, il a reconnu que la forme et la direction des cornes n'est pas un caractère bien constant, et que dans la même espèce on trouve des individus dont les cornes sont de différente grandeur et contournées différemment.

Au reste, il paraît que dans les terres du cap de Bonne-Espérance il se trouve deux espèces de ces gazelles ou chèvres sautantes, car on m'a donné un dessin que j'ai fait graver, dont l'animal porte le nom de *klipspringer*, sauteur de rochers[1], et dont nous parlerons dans l'article suivant. En comparant sa figure avec celle de la chèvre sautante, on voit que ce sauteur de rochers a les cornes plus droites et moins longues, la queue beaucoup plus courte, le pelage plus gris, plus uniforme que la chèvre sautante; ces différences me paraissent plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

Voici les observations que M. Forster a faites sur la première espèce de ces chèvres sautantes, qui jusqu'ici n'était pas bien connue.

« Les Hollandais du cap de Bonne-Espérance appellent, dit-il, ces ani-

* *Antilope euchore* (Forster). — Le *springbock* ou *gazelle à bourse* (Cuv.). — « La *gazelle* « *à bourse* se distingue par un repli de la peau de la croupe, garni de poils blancs, qui s'ouvre « et s'élargit à chaque saut qu'elle fait. » (Cuvier.)

1. Le *klipspringer* ou *sauteur des rochers* est une espèce distincte et propre, comme va le dire Buffon.

« maux *springbok*, chèvres sautantes; elles habitent les terres intérieures « de l'Afrique, et n'approchent les colonies du Cap que lorsque la grande « sécheresse ou le manque d'eau et d'herbage les force de changer de lieu; « mais c'est alors qu'on en voit des troupes, depuis dix mille jusqu'à cin- « quante mille, quoiqu'elles soient toujours accompagnées ou suivies par « les lions, les onces, les léopards, et les hyènes qu'on appelle au Cap « *chiens sauvages*, qui en dévorent une grande quantité. L'avant-garde de « la troupe, en s'approchant des habitations, a de l'embonpoint, le corps « d'armée est en moins bonne chair, et l'arrière-garde est fort maigre et « mourant de faim, mangeant jusqu'aux racines des plantes dans ces ter- « rains pierreux; mais en s'en retournant l'arrière-garde devient à son « tour plus grasse, parce qu'elle part la première, et l'avant-garde, qui « alors se trouve la dernière, devient plus maigre. Au reste, ces chèvres ne « sont point peureuses lorsqu'elles sont ainsi rassemblées, et ce n'est même « qu'à coups de fouet ou de bâton qu'un homme peut passer à travers leur « troupe. En les prenant jeunes elles s'apprivoisent aisément; on peut les « nourrir de lait, de pain, de blé, de feuilles de choux, etc.; les mâles sont « assez pétulants et méchants même en domesticité, et ils donnent des coups « de cornes aux personnes qu'ils ne connaissent pas; lorsqu'on leur jette « des pierres ils se mettent en posture de défense, et parent souvent le « coup de pierre avec les cornes. Une de ces chèvres sautantes, âgée de « trois ans, que nous avions prise au Cap, et qui était fort farouche, s'ap- « privoisa sur le vaisseau au point de venir prendre du pain dans la main, « et elle devint si friande de tabac qu'elle en demandait avec empressement « à ceux qui en usaient; elle semblait le savourer et l'avaler avec avidité; « on lui donna une assez grande quantité de tabac en feuille, qu'elle mangea « de même avec les côtes et les tiges de ces feuilles; mais nous remar- « quâmes en même temps que les chèvres d'Europe qu'on avait embar- « quées sur le vaisseau pour avoir du lait mangeaient aussi très-volontiers « du tabac.

« Les chèvres sautantes ont une longue tache blanche qui commence par « une ligne au milieu du dos, et finit vers le croupion en s'élargissant; cette « tache blanche n'est pas apparente sur le dos lorsque l'animal est tran- « quille, parce qu'elle est couverte par les longs poils fauves qui l'entou- « rent; mais lorsqu'il saute ou bondit en baissant la tête, on voit alors « cette grande tache blanche à découvert.

« Les chèvres sautantes sont de la grandeur des axis du Bengale, mais le « corps et les membres en sont plus délicats et plus déliés; les jambes sont « plus hautes; le pelage, en général, est d'un fauve jaunâtre ou d'une cou- « leur de cannelle vive; la partie postérieure des pieds, une partie du cou, « la poitrine, le ventre et la queue, sont d'un assez beau blanc, à l'excep- « tion de l'extrémité de la queue, qui est noire; le blanc du ventre est bordé

« par une bande d'un brun rougeâtre qui s'étend tout le long du flanc; il « y a aussi une bande de brun noirâtre qui descend depuis les yeux jus- « qu'aux coins de la bouche; et sur le front une autre bande triangulaire « de fauve jaunâtre qui descend quelquefois jusque sur le museau, où elle « finit en pointe, et qui en remontant sur le sommet de la tête, où elle « s'élargit, se joint au fauve jaunâtre du dessus du corps; le reste de la tête « est de couleur blanche, elle est de forme oblongue; les narines sont « étroites et en forme de croissant; leur cloison répond à la division de la « lèvre supérieure qui est fendue, et c'est là qu'on remarque un amas de « petites éminences hémisphériques, noires, dénuées de poils et toujours « humides; les yeux sont grands, vifs et pleins de feu; l'iris est de couleur « brune; sous l'angle antérieur de chaque œil il y a un larmier dont l'ori- « fice est presque rond; les oreilles sont à peu près aussi longues que la « tête entière; elles forment d'abord un tube assez étroit, s'élargissent « ensuite et finissent en pointe mousse; le cou est assez long, grêle et un « peu comprimé sur les côtés; les jambes de devant paraissent moins « hautes que celles de derrière qui sont divergentes, de manière qu'en « marchant l'animal semble se balancer de côté et d'autre; les sabots des « quatre pieds sont petits, de forme triangulaire et de couleur noire, de « même que les cornes, qui ont environ un pied de longueur, avec douze « anneaux, à compter depuis la base, et qui se terminent en une pointe lisse.

« Il semble que ces chèvres sautantes aient quelque pressentiment de l'ap- « proche du mauvais temps, surtout du vent du sud-est, qui, au cap de « Bonne-Espérance, est très-orageux et très-violent; c'est alors qu'elles font « des sauts et des bonds, et que la tache blanche qui est sur le dos et le « croupion paraît à découvert; les plus vieilles commencent à sauter, et « bientôt tout le reste de la troupe en fait de même. La femelle, dans cette « espèce, a des cornes ainsi que le mâle, et la corne qui est figurée dans le « tome XII de l'*Histoire naturelle* [1] est celle d'un vieux mâle. Au reste, les « cornes sont de figures si différentes dans ces animaux que, si on voulait « ranger l'ordre des gazelles par ce caractère, il y aurait des chèvres sau- « tantes dans toutes les divisions. »

Après avoir comparé cette description de M. Forster et la figure que nous avons donnée [2] de cette chèvre sautante du Cap, il paraîtrait au premier coup d'œil que c'est le même animal que celui que M. Allamand appelle *bontebok*, et dont il donne la description et la figure dans le nouveau Supplément à mon ouvrage, imprimé à Amsterdam cette année 1781, et que j'ai fait copier; cependant j'avoue qu'il me reste encore quelque doute sur l'identité de ces deux espèces, d'autant que la chèvre sautante est appelée *springerbok*, et non pas *bontebok* par les Hollandais du Cap.

1. Édition in-4° de l'Imprimerie royale.
2. Volume VI des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, planche XXI.



_ Le Pasan.



_ La Gazelle à bourse sur le dos.

Il se pourrait donc que cette chèvre sautante, décrite par M. Forster, fût de la même espèce ou d'une espèce très-voisine de celle que M. Allamand a nommée la *gazelle à bourse sur le dos*[1], d'autant que tous deux s'accordent à dire qu'on n'aperçoit la bande blanche qui est sur le dos que quand cette chèvre ou gazelle court ou saute, et qu'on ne voit pas ce blanc lorsqu'elle est en repos[2] : voici ce que ce savant naturaliste en a publié dans le Supplément à mes ouvrages, volume IV, édition de Hollande, page 142.

DE LA GAZELLE A BOURSE SUR LE DOS. *

(Par M. le professeur Allamand.)

« Avec sa sagacité ordinaire, M. de Buffon a éclairci tout ce qui a été dit « jusqu'à présent d'embrouillé au sujet des gazelles ; il en a exactement dé- « crit et déterminé toutes les différentes espèces qui sont parvenues à sa con- « naissance, et il en a connu plus que personne avant lui ; mais dans la « nombreuse liste qu'il nous en a donnée, il n'a pas cru qu'il les avait toutes « comprises. Ces animaux habitent pour la plupart l'Afrique, dont l'inté- « rieur est presque encore entièrement inconnu ; ainsi on ne peut pas dou- « ter qu'il n'y en ait nombre d'espèces qui n'ont point été décrites. La ga- « zelle dont je vais parler en est une preuve ; c'est à M. le capitaine Gordon « que nous en sommes redevables. Cet officier, que j'ai eu plus d'une fois « occasion de nommer, joint à toutes les connaissances de l'art militaire un « vif désir d'enrichir l'histoire naturelle de nouvelles découvertes : c'est ce « qui l'a déterminé, il y a quelques années, à entreprendre un voyage au « cap de Bonne-Espérance et à y retourner l'année passée, après avoir « obtenu de la Compagnie des Indes un emploi de confiance qui ne pouvait « être mieux exercé que par lui, mais qui ne l'empêchera point de pousser « ses recherches comme naturaliste. Depuis qu'il y est arrivé, j'ai eu la satis- « faction d'apprendre par ses lettres qu'il a déjà découvert trois animaux « qu'il m'envoie et qui jusqu'à présent n'ont point été vus en Europe. En « les attendant avec impatience, je vais faire connaître la gazelle qui fera « le sujet de cet article et qu'il avait placée dans la ménagerie du prince « d'Orange. C'était la seule qui fût restée en vie d'une douzaine qu'il avait « amenées avec lui.

« Nous sommes redevables du dessin de cette gazelle à M. J. Temminck, « receveur de la Compagnie des Indes, amateur bien connu par sa ména-

1. Le *springerbock*, la *chèvre sautante* décrite par Forster, la *gazelle à bourse* d'Allamand ne sont, en effet, que le même animal.
2. Voyez la nomenclature de la page 580.
* Voyez, ci-dessus, la note 1.

« gerie précieuse d'oiseaux vivants et par son Cabinet d'oiseaux préparés « très-rares. Cette gazelle ressemble presque en tout à la gazelle commune, « décrite par M. de Buffon [1]; elle a les cornes annelées et contournées « de la même façon, et également noires; elle est de la même couleur, « avec les mêmes taches; elle est un peu plus grande, mais ce qui la dis- « tingue est une raie de poils blancs longue de dix pouces qui, au pre- « mier coup d'œil, n'offre rien de particulier et qui est placée sur la partie « postérieure du dos, en s'étendant vers l'origine de la queue; quand elle « court, on est frappé de voir tout d'un coup cette raie s'élargir et se con- « vertir en une grande tache blanche qui s'étend presque de côté et d'autre « sur toute la croupe; voici comment cela s'opère : l'animal a sur le dos « une espèce de bourse faite par la peau qui, se repliant des deux côtés, « forme deux lèvres qui se touchent presque; le fond de cette bourse est « couvert de poils blancs, et c'est l'extrémité de ces poils qui, passant entre « les deux lèvres, paraît une raie ou ligne blanche; lorsque la gazelle court, « cette bourse s'ouvre, le fond blanc paraît à découvert, et dès qu'elle « s'arrête, la bourse se referme. Cette belle gazelle n'a pas vécu longtemps « dans ce pays, elle est morte quelques mois après son arrivée; elle était « fort douce et craintive, la moindre chose lui faisait peur et l'engageait à « courir. J'ai joui très-souvent du plaisir de lui voir ouvrir sa bourse. »

LE KLIPSPRINGER OU SAUTEUR DES ROCHERS.*

Voici la seconde espèce de gazelle ou chèvre sautante dont MM. Forster ont bien voulu me donner le dessin, et que j'ai fait graver [2].

« M. Kolbe est le seul, disent-ils, qui ait jamais parlé de ce bel animal, « le plus leste de tous ceux de son genre; il se tient sur les rochers les plus « inaccessibles, et lorsqu'il aperçoit un homme, il se retire d'abord vers « des places qui sont entourées de précipices; il franchit d'un saut de « grands intervalles d'une roche à l'autre, et sur des profondeurs affreuses; « et lorsqu'il est pressé par les chiens ou les chasseurs, il se laisse tomber « sur de petites saillies de rocher, où l'on croirait qu'à peine il y eût assez « d'espace pour le recevoir; quelquefois les chasseurs, qui ne peuvent les « tirer que de très-loin et à balle seule, les blessent et les font tomber « dans le fond des précipices. Leur chair est excellente à manger, et passe « pour le meilleur gibier du pays; leur poil est léger, peu adhérent, et « tombe aisément en toute saison; on s'en sert au Cap pour faire des mate- « las, et même on pique avec ces poils des jupes de femmes.

1. Voyez t. III, page 354.

* *Antilope oreotragus* (Forster).

2. Volume VI des *Suppléments*, planche XXII.



La Chèvre Bleue. Le Klippspringer.



Le Gnou, Le Condoma.

N° 77



« Ce sauteur des rochers est de la grandeur de la chèvre commune, mais « il a les jambes beaucoup plus longues ; sa tête est arrondie, elle est d'un « gris jaunâtre, marqueté par-ci par-là de petites raies noires ; le museau, « les lèvres et les environs des yeux sont noirs ; devant chaque œil il y a « un larmier avec un grand orifice de forme ovale ; les oreilles sont assez « grandes et finissent en pointe ; les cornes ont environ cinq pouces de lon- « gueur, elles sont droites et lisses à la pointe, mais ridées de quelques « anneaux à la base ; la femelle n'a point de cornes ; le poil du corps est « d'un fauve jaunâtre, chaque poil est blanc à sa racine, brun ou noir au « milieu, et d'un jaune grisâtre à l'extrémité ; les pieds et les oreilles sont « couverts de poils blanchâtres ; la queue est très-courte. »

DE LA GAZELLE PASAN. *

J'ai fait représenter, d'après une peau bourrée, la figure [1] de la gazelle pasan dont j'ai parlé [2], et de laquelle nous n'avons au Cabinet du Roi qu'un crâne surmonté de ses cornes. M. Pallas pense avec moi que le pasan et l'algazelle ne sont que deux variétés de la même espèce [3]; j'ai dit que ces deux espèces, l'algazelle et le pasan, me paraissaient très-voisines l'une de l'autre, qu'elles sont des mêmes climats, mais que néanmoins l'algazelle n'habite guère que dans les plaines et le pasan dans les montagnes ; c'est par cette seule différence des habitudes naturelles que j'ai cru qu'on pouvait en faire deux espèces. J'ai même dit positivement que je présumais que l'algazelle et le pasan n'étaient que deux variétés de la même espèce [4], et j'ai été fort satisfait de voir que M. Pallas est du même sentiment. Il dit, au sujet de ce dernier animal, que M. Houttuyn en a aussi donné une figure d'après les tableaux de M. Burmann [a]; mais je n'ai pas eu occasion de voir ces tableaux, et j'ignore si celui du pasan ressemble ou non à la figure que j'ai donnée.

MM. Forster m'ont écrit que la gazelle pasan porte aussi le nom de *chamois du Cap*, et celui de *chèvre du bézoard*, quoiqu'il y ait une autre chèvre du bézoard en Orient, dont M. Gmelin le jeune a donné une description sous le nom de *paseng* [b], qui est différente du pasan. Il ajoute « que dans la

a. « Iconem hujus animalis ex Burmannianis pariter picturis edidit D. Houttuyn, tabula « supra citata. Fig. 1. » *Miscellanea zoologica*, p. 8.

b. Reisen. III, p. 493.

* *Antilope oryx* (Pall.). — L'*antilope à longues cornes droites* (Cuv.). — Le *chamois du Cap*. — « Cette *antilope* a été mal à propos nommée *pasan* par Buffon. » (Cuvier.) — Voyez la note 1 de la page 360 du IIIe volume.

1. Voyez volume VI des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, planche XVII.

2. Voyez, dans l'édition actuelle, volume III, page 360.

3. L'*algazel* (*antilope gazella*) et le *pasan* (*antilope oryx*) sont deux espèces très-distinctes.

4. Volume III, page 363.

« femelle les cornes ne sont pas aussi grandes que dans le mâle ; que ces « cornes sont marquées vers leur origine d'une large bande noire en demi- « cercle, qui s'étend jusqu'à une autre grande tache de même couleur « noire, laquelle couvre en partie le museau, dont l'extrémité est grise ; « que de plus il y a deux bandes noires qui partent du museau et s'étendent « jusqu'aux cornes, et une ligne noire le long du dos qui se termine au « croupion et y forme une plaque triangulaire ; qu'on voit aussi une bande « noire entre la jambe et la cuisse de devant, et une tache ovale de « même couleur sur le genou ; que les pieds de derrière sont aussi mar- « qués d'une tache noire sous la jointure, et qu'il y a une ligne noire de « longs poils le long du cou, au-dessous duquel se trouve une espèce de « fanon qui tombe sur la poitrine ; qu'enfin le reste du corps est gris, à « l'exception du ventre, qui est blanchâtre ainsi que les pieds.

« Cet animal, dit M. Forster, a près de quatre pieds de hauteur, en le « mesurant aux jambes de devant ; les cornes ont jusqu'à trois pieds de lon- « gueur, et ressemblent parfaitement à celles qui se trouvent dans l'*His- « toire naturelle* de M. de Buffon, volume XII, planche XXXIII [1]. Ces gazelles « ne vont point en troupes, mais seulement par paires, et il me semble que « c'est le même animal que le *parasol* du Congo dont parle le P. Charles de « Plaisance [a]. »

DU PASAN (*suite*).

(Par M. le professeur Allamand.)

« M. de Buffon a donné à la gazelle du bézoard le nom de *pasan*, qui « est celui que les Orientaux lui donnent. Il n'en a vu que le crâne, sur- « monté de ses cornes, dont M. Daubenton a donné une description fort « exacte. On trouve souvent de ces cornes dans les Cabinets de curiosités « naturelles [b] ; j'en ai placé deux dans celui de notre Université, qui m'ont « été envoyées du cap de Bonne-Espérance ; mais l'animal qui les porte a été « peu connu jusqu'à présent : je suis même tenté de dire qu'il ne l'a point « été du tout, car je doute fort que ce soit le même qui a été indiqué par « Kæmpfer sous le nom de *pasen* ou *pasan* [2]. La description qu'il en a don- « née ne lui convient point à plusieurs égards [c], et la figure dont il l'a

a. *Voyage au Congo*, t. I, p. 494.

b. Voyez *Museum Wormianum*, p. 339. Jacobi *Museum regium Hafniense*, p. 4. Grew's *Museum regalis societatis*, p. 24. *Catalogue du Cabinet de M. Davila*, t. I, p. 497.

c. Voici tout ce qu'il en dit : « Genitrix (bezoardici lapidis) est fera quædam montana « caprini generis, quam incolæ pasen, nostrates capricervam nominant, destituti voce, quæ « utrumque sexum exprimat. Animal pilis brevibus ex cinereo rufis vestitur, magnitudinem

1. Édition in-4° de l'Imprimerie royale. — Buffon a donné plus tard la figure de l'animal entier (voyez la note 1 de la page précédente).

2. Voyez les notes 1 et 2 de la page 360 du III° volume.

« accompagnée, toute mauvaise qu'elle est, représente sûrement un animal « différent.

« Tous les autres auteurs qui ont parlé de la gazelle du bézoard sont peu « d'accord entre eux, quoiqu'ils lui donnent le même nom, pasan. Taver- « nier, qui en a eu six vivantes, se contente de dire que ce sont de très- « jolies chèvres, fort hautes, et qui ont un poil fin comme de la soie [a]. « Chardin assure que le bézoard se trouve, aux Indes, dans le corps des « boucs et des chèvres sauvages et domestiques, et, en Perse, dans le corps « des moutons [b]. Le P. Labat a donné une figure de l'animal qui porte le « bézoard en Afrique [c]; mais c'est la copie de celle qu'a donnée Pomet dans « son histoire des drogues, et qui est celle d'une chèvre avec des cornes « chargées de deux ou trois andouillers, c'est-à-dire, d'un animal fabu- « leux. Clusius, ou plutôt Garciaz, dit que le bézoard se trouve dans le « ventricule d'une sorte de bouc [d] dont il a fait représenter une corne ; « elle ne ressemble point à celle de notre pasan. La figure qu'Aldro- « vande a donnée de cet animal est celle de l'antilope [e], et Klein a copié « ce qu'il en dit [f]. L'auteur de l'Histoire naturelle qui se publie en hol- « landais a fait représenter l'algazelle [g] pour l'animal qui fournit le bé- « zoard.

« Que faut-il conclure de ces différentes descriptions et de plusieurs « autres qu'on pourrait y ajouter? c'est qu'on trouve des bézoards dans « diverses espèces de chèvres ou de gazelles, dont aucune n'est bien « connue; ainsi ce n'est pas sans raison que j'ai dit que l'animal que je « vais décrire a été inconnu jusqu'à présent, et qu'il était peut-être diffé- « rent du pasan de Kæmpfer. On en trouve cependant une figure passable, « quoique fautive à bien des égards, dans les *Deliciæ naturæ selectæ* de « Knorr ; mais cet auteur s'est sûrement trompé en le prenant pour la « chèvre bleue de Kolbe : il n'en a ni les cornes, ni la couleur, ni les « sabots.

« C'est encore à M. le docteur Klockner qu'on doit la connaissance de ce

« capræ domesticæ, ejusdemque barbatum caput obtinens; cornua fœminæ nulla sunt, vel exi- « gua ; cornua longiora et liberaliùs extensa gerit, annulisque distincta insignioribus, quorum « numeri annos ætatis referunt ; annum undecimum vel duodecimum rarò exhibere dicuntur, « adeoque illum ætatis annum haud excedere : reliquum corpus a cervinâ formâ, colore et « agilitate nihil differt. Timidissimum et maximè fugitivum est, inhospita asperrimorum mon- « tium incolens, et ex solitudine montanâ in campos rarissimè descendens. » Kœmpferi *Amœnit Exot.* 398.

a. *Voyages de Tavernier*, seconde partie, p. 389.

b. *Voyage de Chardin*, t. III, p. 19.

c. *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale*, par le P. Labat, t. III, p. 79.

d. Clusii *Exotica*, p. 216.

e. Aldrovandus *De quadrupedibus bisculcis*, p. 756.

f. Jacobi Theodori Klein *Quadrupedum dispositio*, p. 19.

g. *Natuurlyke historie of uitvoerige beschryving der dieren*, etc. Eerste deels, derde stuk, tab. XXIV, fig. 1.

« bel animal; il a eu occasion d'en acheter une peau bien complète qu'il « a préparée avec sa dextérité ordinaire. On lui a dit qu'elle avait été « envoyée du cap de Bonne-Espérance, et je n'en doute pas, puisque les « différentes cornes que nous avons ici nous viennent de cet endroit; et de « plus, c'est vraisemblablement le même animal qui a été tué par M. le « capitaine Gordon, dont j'ai eu plus d'une fois occasion de citer le témoi- « gnage. Cet officier, étant à une assez grande distance du Cap, vit sortir « d'un petit bois une très-belle chèvre qui avait des cornes fort longues et « droites, et dont la tête était singulièrement bigarrée de couleurs tran- « chantes; il tira dessus à balle, et le coup l'ayant fait tomber, il accourait « pour l'examiner de près, mais l'Hottentot qui l'accompagnait le retint, « en lui disant que ces animaux étaient très-dangereux ; qu'il arrivait sou- « vent que, n'étant que blessés ou tombés de peur, ils se relevaient tout « d'un coup, et, se jetant sur ceux qui les approchaient, ils les perçaient de « leurs cornes, qui sont très-pointues. Pour n'en avoir rien à craindre, il « lui tira un second coup qui le convainquit qu'elle était bien morte. « Comme M. Gordon est retourné au Cap, d'où nous avons bien des choses « curieuses à attendre de lui, je ne puis pas lui montrer la figure de notre « pasan pour être assuré que c'est le même animal qu'il a vu. La descrip- « tion que j'en vais donner est tirée de ce que M. Klockner m'en a écrit: « ainsi l'on peut compter sur son exactitude.

« La taille de cet animal est un peu plus petite que celle du condoma; « la forme de sa tête ne ressemble point à celle du cerf ni à celle du bouc; « elle approche plus de celle du nanguer de M. de Buffon [1]; mais le singu- « lier mélange des couleurs dont elle est ornée la rend fort remarquable; « le fond en est d'un beau blanc ; entre les deux cornes il y a une tache « noire qui descend environ deux pouces sur le front, et qui s'étendant de « côté et d'autre jusqu'à la moitié des cornes, y paraîtrait carrée sans une « petite pointe qui s'avance du côté du nez; une autre grande tache, aussi « noire, couvre presque tout l'os du nez, et des deux côtés elle se joint « avec deux bandes de même couleur, qui, prenant leur origine à la racine « des cornes, traversent les yeux, et descendent jusqu'au-dessous de la « mâchoire inférieure, où elles deviennent brunes; de pareilles bandes « noires, qui passent par les yeux, sont rares dans les quadrupèdes : il n'y « a que le blaireau et le coati qui nous en fournissent des exemples; l'ex- « trémité du museau est d'un blanc de neige. L'on comprend que ce « bizarre assemblage de couleurs offre un coup d'œil très-frappant; s'il se « trouvait sur la gazelle du bézoard, ceux qui en ont parlé n'auraient pas « manqué d'en faire mention : Kæmpfer l'aurait-il insinué en disant, que « pour juger si ces animaux renferment des bézoards, on observe leurs

1. Voyez le t. XII, planche xxxiv de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale.

« sourcils et les traits de leur front : s'ils sont bien noirs, c'est une bonne « marque [a].

« Le poil court qui couvre les côtés, les cuisses et la croupe de cet « animal n'est guère moins remarquable par sa couleur; il est d'un gris « cendré tirant sur le bleu, avec une légère teinte d'un rouge de fleurs de « pommier; sa queue est brune presque jusqu'à son extrémité, qui est « noire ; cette couleur brune s'étend sur le dos, où elle forme une bande « assez large, prolongée jusqu'aux épaules : là les poils sont plus longs « et se dirigent, en tous sens, en figure d'étoile, et continuent de couvrir « le dessus du cou; ils deviennent plus courts en s'approchant de la tête, « sur laquelle ils disparaissent; ils sont tournés en avant, et ainsi ils for- « ment une espèce de crinière; la partie inférieure des jambes de devant « est blanche, mais il y a une tache ovale de couleur de marron foncé, « presque noire, qui commence au-dessus des sabots, et qui a cinq pouces « de longueur, sur un pouce de largeur; on voit une semblable tache sur « les pieds de derrière, mais plus mêlée de poils blancs; elle s'étend tout « le long de la face antérieure de la jambe, sur laquelle elle paraît, comme « une simple ligne, de couleur de plus en plus claire, jusqu'à ce qu'elle se « confonde avec des poils d'un brun presque noir, qui couvrent le devant « des cuisses, et qui y paraissent comme une bande large de trois ou quatre « doigts; cette bande est continuée sur la partie inférieure du corps, « qu'elle sépare du ventre, et elle s'étend jusqu'aux jambes de devant, « dont elle environne le haut, et descend même assez bas.

« On voit encore aux deux côtés de la croupe une autre grande tache « ovale qui descend presque jusqu'à la jambe; les poils qui la composent « sont d'un brun clair tirant sur le jaune, et leur pointe est blanche; sur « le cou il y a une bande brune qui s'étend jusqu'aux jambes antérieures, « où l'on remarque quelques restes de longs poils dont il semble que la « gorge a été garnie.

« Les oreilles ressemblent assez à celles du condoma; leur longueur est « de sept pouces, et leur largeur de quatre pouces et demi; elles sont « bordées au haut d'une rangée de poils bruns; les cornes sont presque « droites, à une légère courbure près qu'on a peine à remarquer; elles « sont noires, et leur longueur est de deux pieds un pouce, ce qui me fai- « sait croire qu'elles n'étaient pas encore parvenues à toute leur hauteur. « Celles que j'ai placées au Cabinet de notre Académie égalent deux pieds « quatre pouces, et la circonférence de leur base est de six pouces. Ces « cornes sont très-exactement représentées dans la figure [1] qu'en a donnée

a. Voici ses propres expressions : « Addebat alius incertæ auctoritatis, etiam supercilia ac « lineamenta frontis observanda esse, quæ si insigniter nigricent, præsentiam lapidis confir- « mare. » *Amœnit. Exot.*, p. 400.

1. Voyez le volume XII de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, pl. XXXIII, fig. 3.

« M. de Buffon, et on ne peut rien ajouter à la description qu'en a faite M. Dau-« benton; elles sont environnées d'anneaux obliques jusqu'à la moitié de « leur longueur, et le reste en est lisse et terminé par une pointe fort aiguë.

« La corne des pieds offre une singularité qu'il ne faut pas omettre; la « partie inférieure de chacun des sabots a la figure d'un triangle isocèle « fort allongé, au lieu que dans les autres animaux à pieds fourchus elle « forme un triangle presque équilatéral; cette configuration donne au pied « du pasan une base plus étendue, et par là même plus de fermeté; « au-dessus du talon il y a deux ergots noirs fort pointus, et longs d'un « pouce et demi; le port de cet animal a quelque chose de fort gracieux, « et soit qu'on le range dans la classe des gazelles, à laquelle il paraît « qu'il appartient, puisqu'il n'a point de barbe, soit qu'on le compte parmi « les chèvres, c'est sûrement une espèce très-distinguée par sa couleur et « par ses taches, aussi bien que par ses cornes; il a le cou moins long que « la plupart des animaux de ce genre, mais cela ne diminue en rien sa « beauté. Il est très-vraisemblable, à en juger par la forme des cornes de « ses pieds, qu'il habite sur les montagnes, et cela dans des lieux assez « éloignés du Cap, puisque jusqu'à présent il n'a été connu que des Hot-« tentots. Voici une table de ses dimensions :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
« Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue.	4	11	»
« Hauteur du train de devant	3	2	»
« Hauteur du train de derrière	3	1	»
« Longueur de la tête, depuis le museau jusqu'aux cornes	»	7	8
« Longueur des oreilles	»	7	»
« Largeur du milieu des oreilles	»	4	2
« Longueur des cornes, prise en suivant leur courbure, qui est très-peu « remarquable	2	1	8
« Circonférence des cornes à leur base	»	6	8
« Distance entre leurs bases	»	»	9
« Distance entre leurs pointes	»	9	8
« Longueur de la queue	1	1	10
« Longueur des plus longs poils de la queue	»	9	»
« Longueur des poils qui forment la crinière	»	2	8
« Longueur des sabots	»	4	8
« Leur circonférence	»	7	8
« Épaisseur de la peau, tant de la poitrine que des côtés	»	»	3

DU CANNA. *

Je n'ai d'abord connu cet animal que par ses cornes, dont j'ai donné la description[1], et j'étais assez incertain, non-seulement sur son espèce et sur

* *Antilope oreas* (Pall.). — Le *canna* ou *impooko* (Cuv.). — *L'élan du Cap.* — « Mal à « propos nommé *coudous* par Buffon. » (Cuvier). — Voyez la nomenclature de la page 394 du IIIe volume.

1. Volume III, page 394.

son climat, mais même sur le nom *coudous*[1] qui servait d'étiquette à ces cornes; mais aujourd'hui mes doutes sont dissipés, et c'est à M. Gordon et à M. Allamand que je dois la connaissance de cet animal, l'un des plus grands de l'Afrique méridionale. Il se nomme *canna* dans les terres des Hottentots, et voici les observations que ces savants naturalistes en ont publiées, cette année 1781, dans un Supplément à l'édition de Hollande de mes ouvrages.

« M. de Buffon a été embarrassé à déterminer l'animal auquel avait « appartenu une corne, qu'il a trouvée au Cabinet du Roi, sans étiquette, « et dont il a donné la figure dans la planche XLVI *bis* du XIIe volume de « l'*Histoire naturelle*[2]. Deux semblables cornes qu'il a vues dans le Cabinet « de M. Dupleix, et qui étaient étiquetées, l'ont tiré en partie de son em- « barras; l'étiquette portait ceci : « Cornes d'un animal à peu près comme « un cheval, de couleur grisâtre, avec une crinière comme un cheval au « devant de la tête; on l'appelle ici à Pondichéry *coesdoes,* qui doit se pro- « noncer *coudous.* »

« Cette description, toute courte qu'elle est, est cependant fort juste; « mais elle ne suffisait pas à M. de Buffon pour lui faire connaître l'animal « qui y est désigné. Il a dû avoir recours aux conjectures, et il a soup- « çonné, avec beaucoup de vraisemblance, que le coudous pouvait bien « être une sorte de buffle ou plutôt le *nyl-ghau;* effectivement ce dernier « animal est celui dont les cornes ont le plus de rapport à celles dont il « s'agit; et ce qui est dit dans l'étiquette lui convient assez, comme on peut « le remarquer par la description que j'en ai donnée[a]. Cependant cette « corne est celle d'un autre animal auquel M. de Buffon n'a pas pu penser, « parce qu'il n'a pas été encore décrit, ou que du moins il l'a été si impar- « faitement qu'il était impossible de s'en former une juste idée. Il était « réservé à M. Gordon de nous le faire bien connaître; c'est à lui que je « suis redevable de la figure que j'en ai fait faire[3], et des particularités « qu'on va lire.

« Kolbe est le seul qui en ait parlé sous le nom d'élan, qui ne lui con- « vient point, puisqu'il en diffère essentiellement par ses cornes, qui n'ont « rien d'analogue à celles du véritable élan. Les Hottentots lui donnent le « nom de *canna,* que je lui ai conservé : les Cafres le nomment *impoof;* « c'est un des plus grands animaux à pieds fourchus qu'on voie dans l'Afri- « que méridionale. La longueur de celui que j'ai fait représenter, depuis le « bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, était de huit pieds deux

a. Voyez le volume IV des *Suppléments*, page 153 (édit. de Hollande.)

1. Le *coudous* est le *condoma.* — Voyez, ci-après, l'article *condoma.*

2. Édition in-4° de l'Imprimerie royale.

3. Voyez cette figure, volume VI des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, planche XII.

« pouces; sa hauteur était de cinq pieds, mesurée depuis la partie du dos « qui est au-dessus des épaules et qui forme là une éminence assez remar- « quable; sa circonférence, derrière les jambes de devant, était de six pieds « sept pouces, et devant les jambes postérieures de cinq pieds neuf pouces; « mais il faut observer qu'il était assez maigre; s'il avait eu son embonpoint « ordinaire, il aurait pesé environ sept à huit cents livres; la couleur de son « corps était d'un fauve tirant sur le roux, et il était blanchâtre sous le « ventre; sa tête et son cou étaient d'un gris cendré; et quelques-uns de « ces animaux ont tout le corps de cette couleur; tous ont au devant de la « tête des poils qui y forment une espèce de crinière.

« Jusqu'ici cette description s'accorde fort avec celle du coudous, et les « cornes du canna sont précisément semblables à celles que M. de Buffon a « décrites; ainsi on ne peut pas douter que le coudous de Pondichéry ne « soit notre canna; mais je suis surpris, avec M. de Buffon, qu'on lui ait « donné le nom de coudous, qui n'a jamais été employé par aucun voya- « geur dans les Indes; je soupçonne qu'il a été emprunté des Hollandais, « qui l'écrivent effectivement *coedoe* ou *coesdoes,* et qui le prononcent cou- « dous. Il le donnent à l'animal que M. de Buffon a nommé *condoma*, et « qui par sa grandeur approche un peu du canna. Ces cornes, qui se trou- « vent dans le Cabinet de M. Dupleix, n'auraient-elles point été apportées du « cap de Bonne-Espérance à Pondichéry[1]? celui qui en a écrit l'étiquette, en « suivant l'orthographe hollandaise, ne se serait mépris que sur le nom. « Ce qui autorise ce soupçon c'est le silence des voyageurs sur un animal « aussi remarquable par sa grandeur que le canna. S'il habitait un pays « autant fréquenté par les Européens que le sont les Indes, il est très-vrai- « semblable que quelques-uns en auraient parlé. »

Je suis ici, comme dans tout le reste, parfaitement de l'avis de M. Allamand, et je reconnais que le nom hollandais de *coesdoes* ou *coudous* doit rester à l'animal que j'ai nommé *condoma,* et que ce nom coudous avait été écrit mal à propos sur l'étiquette des cornes que nous reconnaissons être celles du canna dont il est ici question[2].

« Ses cornes, dit M. Allamand, étaient telles que M. de Buffon les a « décrites; elles avaient une grosse arête qui formait deux tours de spirale « vers leur base; elles étaient lisses dans le reste de leur longueur, droites « et noires; leurs bases étaient éloignées l'une de l'autre de deux pouces, « et il y avait l'intervalle d'un pied entre leurs pointes; leur longueur était « d'un pied et demi, mais elle varie dans les différents individus; celles des « femelles sont, pour l'ordinaire, plus menues, plus droites et plus longues;

1. « Buffon n'en avait vu d'abord qu'une corne, qu'il croyait venue de Pondichéry, ce qui a « fait penser à quelques auteurs que le *canna* se trouvait aussi dans les Indes : c'est une erreur. » (Cuvier.)

2. Voyez la note 1 de la page 382 du IIIe volume.

« elles sont creuses et soutenues par un os qui leur sert de noyau; ainsi « elles ne tombent jamais. A cette occasion M. Gordon m'écrit qu'on ne « connaît dans l'Afrique méridionale aucun animal qui perde ses cornes; « par conséquent il n'y a ni élans, ni cerfs, ni chevreuils. Kolbe seul les y « a vus.

« Le canna a un fanon très-remarquable qui lui pend au-devant de la « poitrine, et qui est de la même couleur que la tête et le cou; celui des « femelles est moins grand, aussi sont-elles un peu plus petites que les « mâles; elles ont moins de poils sur le front, et c'est presque en cela « seulement que leurs figures diffèrent.

« J'ai déjà dit que Kolbe donne au canna le nom d'élan [1], et c'est effec- « tivement celui sous lequel il est connu au Cap, quoique très-impropre- « ment; cependant il a, comme notre élan du Nord, une loupe sous la « gorge de la hauteur d'un pouce. Si l'on en croit M. Linnæns, c'est là un « caractère distinctif de l'élan, qu'il définit : *alces, cervus cornibus a cau- « libus palmatis, caruncula gutturali.* Mais M. de Buffon remarque avec « raison que les élans femelles n'ont pas cette loupe [2], et qu'elle n'est par « conséquent point un caractère essentiel à l'espèce : j'ignore si elle se « trouve dans la femelle du canna.

« Sa queue, qui est longue de deux pieds trois pouces, est terminée par « une touffe de longs poils ou crins noirs; ses sabots sont aussi noirs, et « le peuple (sur la foi du nom) leur attribue la même vertu qu'à ceux de « nos élans, c'est d'être un souverain remède contre les convulsions.

« Il a quatre mamelles et une vésicule du fiel : quoique sa tête, qui a un « pied sept pouces de longueur, ressemble assez à celle du cerf, elle n'a « cependant point de larmiers.

« Les cannas sont presque tous détruits dans le voisinage du Cap, mais « il ne faut pas s'en éloigner beaucoup pour en rencontrer; on en trouve « dans les montagnes des Hottentots hollandais. Ces animaux marchent en « troupes de cinquante ou soixante, quelquefois même on en voit deux ou « trois cents ensemble près des fontaines; il est rare de voir deux mâles « dans une troupe de femelles, parce qu'alors ils se battent, et le plus faible « se retire; ainsi les deux sexes sont souvent à part. Le plus grand marche « ordinairement le premier : c'est un très-beau spectacle que de les voir « trotter et galoper en troupes; si l'on tire un coup de fusil chargé à balle « parmi eux, tout pesants qu'il sont, ils sautent fort haut et fort loin, et « grimpent sur des lieux escarpés, où il semble qu'il est impossible de par- « venir; quand on les chasse, ils courent tous contre le vent, et avec un « bon cheval il est aisé de les couper dans leur marche; ils sont fort doux,

1. « Les colons hollandais le nomment *élan du Cap*. Ce dernier nom, rapporté par quelques « voyageurs, a pu faire croire très-mal à propos qu'il y a des élans en Afrique. » (Cuvier.)
2. Voyez la note de la page 335 du III[e] volume.

« ainsi on peut pénétrer au milieu d'une troupe et choisir celui sur lequel « on veut tirer sans courir le moindre danger. Leur chair est une excel« lente venaison; on casse leurs os pour en tirer la moelle, qu'on fait rôtir « sous la cendre; elle a un bon goût, et on peut la manger même sans « pain; leur peau est très-ferme, on s'en sert pour faire des ceintures et « des courroies; les poils qui sont sur la tête des mâles ont une forte odeur « d'urine qu'ils contractent, dit-on, en léchant les femelles. Celles-ci ne « font jamais qu'un petit à la fois.

« Comme ces animaux ne sont point méchants, M. Gordon croit qu'on « pourrait aisément les rendre domestiques, les faire tirer au chariot et les « employer comme des bêtes de somme, ce qui serait une acquisition très« importante pour la colonie du Cap.

« M. Pallas a vu dans le Cabinet de Mgr le prince d'Orange le squelette « d'un canna, et il l'a reconnu pour être l'élan de Kolbe. Il l'a rangé dans « la classe des antilopes, sous la dénomination d'*antilope oryx :* je n'exa« minerai pas les raisons qu'il a eues pour lui donner cette dernière épi« thète; je me contenterai de remarquer qu'il me paraît douteux que le « canna se trouve dans les parties septentrionales de l'Afrique; au moins « aucun voyageur ne le dit. S'il est particulier aux contrées méridionales « de cette partie du monde, il n'est pas apparent que ce soit l'*oryx* des « anciens[1]; d'ailleurs, suivant le témoignage de Pline, l'oryx était une chèvre « sauvage, et il est peu vraisemblable que Pline, qui ne s'était pas formé « un système de nomenclature comme nous autres modernes, ait donné le « nom de chèvre à un aussi gros animal que le canna. »

Avant d'avoir reçu ces remarques très-judicieuses de M. Allamand, j'avais fait à peu près les mêmes réflexions, et voici ce que j'en avais écrit et même livré à l'impression :

M. Pallas appelle cet animal *oryx,* et le met au nombre de ses antilopes ; mais ce nom me paraît mal appliqué : je l'aurais néanmoins adopté si j'eusse pu penser que cet animal du cap de Bonne-Espérance fût l'oryx des anciens; mais cela n'est ni vrai ni même vraisemblable. M. Pallas croit que l'élan d'Afrique, indiqué par Kolbe, est le même animal que celui-ci, et je ne suis pas fort éloigné de ce sentiment, quoique j'aie rapporté[2] l'élan d'Afrique de Kolbe au bubale; mais soit qu'il appartienne en effet au bubale ou au canna, il est certain que le nom d'élan lui a été très-mal appliqué, puisque l'élan a des bois solides qui tombent tous les ans comme ceux du cerf, au lieu que l'animal dont il est ici question porte des cornes creuses et permanentes comme celles des bœufs et des chèvres.

Et ce qui me fait dire que le nom d'oryx a été mal appliqué à cet animal par M. Pallas, et qu'il n'est pas l'oryx des anciens, c'est qu'ils ne connais-

1. Voyez la note 1 de la page 360 du IIIe volume.
2. Volume III, page 379.

saient qu'une assez petite partie de l'Asie et la seule portion de l'Afrique qui s'étend le long de la Méditerranée. Or cet animal, auquel M. Pallas donne le nom d'oryx ne se trouve ni dans l'Asie Mineure, ni dans l'Arabie, ni dans l'Égypte, ni dans toutes les terres de la Barbarie et de la Mauritanie; ainsi l'on est fondé à présumer qu'il ne pouvait être ni connu, ni nommé par les anciens.

M. Forster m'écrit qu'il a vu une femelle de cette espèce, en 1772, à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance, laquelle avait environ quatre pieds de hauteur, mesurée aux jambes de devant : « Elle portait, dit-il, une sorte « de crinière le long du cou, qui s'étendait jusqu'aux épaules, où l'on « voyait aussi de très-longs poils; il y avait une ligne noire sur le dos, et « les genoux étaient de cette même couleur noire, ainsi que le nez et le « museau; le pelage du corps était fauve et à peu près semblable à celui « du cerf; mais le ventre et le dedans des jambes étaient blanchâtres.

« On voyait sous la gorge de cette femelle une proéminence de la gros- « seur d'une pomme, qui était formée par l'os du larynx, plus apparent « et plus grand dans cette espèce d'animal que dans toute autre.

« Ainsi la femelle canna a, comme le mâle, cette proéminence sous la « gorge, au lieu que dans l'espèce de notre élan du nord le mâle seul porte « cet attribut.

« Toutes les dents incisives étaient, selon M. Forster, d'une largeur con- « sidérable, mais celles du milieu étaient encore plus larges que les autres; « les yeux étaient vifs et pleins de feu; la longueur des cornes était d'en- « viron un pied et demi; et pour avoir une idée de leur position, il faut se « les représenter comme formant un grand V en regardant l'animal de face, « et comme s'effaçant parfaitement l'une l'autre en le regardant dans le « sens transversal; ces cornes étaient noires, lisses dans leur plus grande « longueur, avec quelques rides annulaires vers la base; on remarquait « une arête mousse qui suivait les contours de la corne, laquelle était « droite dans sa direction, et un peu torse dans sa forme; les oreilles « étaient larges, les sabots des pieds fort petits à proportion du corps, leur « forme était triangulaire et leur couleur noire.

« Au reste, cette femelle était très-apprivoisée et mangeait volontiers du « pain, des feuilles de choux, et les prenait même dans la main; elle était « dans sa quatrième année, et comme elle n'avait point de mâle et qu'elle « était en chaleur elle sautait sur des antilopes et même sur une autruche, « qui étaient dans le même parc. On assure que ces animaux se trouvent « sur les hautes montagnes de l'intérieur des terres du Cap; ils font des « sauts surprenants et franchissent des murs de huit et jusqu'à dix pieds « de haut. »

DU CONDOMA OU COESDOES.*

Nous donnons la figure[1] du condoma, qu'on appelle au cap de Bonne-Espérance *coësdoës;* cette figure manquait à mon ouvrage : n'ayant pas eu la dépouille entière de l'animal, je n'avais pu donner alors que la figure de la tête et des cornes, et c'est de là qu'était venue sur le mot *coësdoës* ou *coudous*, la méprise que nous venons de rectifier dans l'article précédent[2]; mais il nous est arrivé depuis une peau bien conservée de ce bel animal. M. le chevalier d'Auvillars, lieutenant-colonel du régiment de Cambresis, en a aussi apporté une, de laquelle M. de Brosses, premier président du parlement de Dijon, m'a envoyé une très-bonne description qui se rapporte parfaitement avec tout ce que j'ai dit au sujet du condoma.

« L'animal entier, dit M. de Brosses, fut donné au chevalier d'Auvillars, « au cap de Bonne-Espérance, par M. Berg, secrétaire du conseil hollandais, « comme venant de l'intérieur de l'Afrique, et d'un lieu situé à environ « cent lieues du Cap; on lui dit qu'il s'appelait *coësdoës*. Il y avait trois de « ces animaux morts, l'un plus grand, l'autre plus petit que celui-ci; il le « fit très-exactement dépouiller de sa peau qu'il a apportée en France; « cette peau était assez épaisse pour faire des semelles de souliers. J'ai vu « la peau entière; l'animal semblait être de la forme d'un petit bœuf, mais « plus haut sur ses jambes; cette peau était couverte d'un poil gris de « souris assez ras; il y avait une raie blanche le long de l'épine du dos, « d'où descendaient de chaque côté six ou huit raies transversales de même « couleur blanche; il y avait aussi au bas des yeux deux raies blanches « posées en chevron renversé; et de chaque côté de ces raies deux taches « de même couleur; le haut du cou était garni de longs poils en forme de « crinière, qui se prolongeait jusque sur le garrot; les cornes, mesurées en « ligne droite, avaient deux pieds cinq pouces sept lignes de longueur, et « trois pieds deux pouces trois lignes en suivant exactement leurs triples « sinuosités sur l'arête continue; l'intervalle entre les cornes, à leur nais- « sance, n'était que d'un pouce six lignes, et de deux pieds sept pouces à « leurs extrémités; leur circonférence à la base était de huit pouces trois « lignes; elles étaient bien faites, diminuaient régulièrement de grosseur en « s'éloignant de leur naissance, et finissaient en pointe aiguë; elles étaient « de couleur grise, lisses et assez semblables, pour la substance, à celles du « bouc, avec quelques rugosités dans le bas, mais sans aucunes stries véri- « tables : on pouvait enlever en entier cette corne jusqu'au bout; après « avoir ôté cette enveloppe cornée, mince et parfaitement évidée, il reste

* Voyez la nomenclature de la page 381 du III[e] volume. — Le *condoma* est le *coudous*. Voyez la note 1 de la page 382 du III[e] volume.

1. Volume VI des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprime royale, planche XIII.

2. Voyez, ci-devant, la page 592.

« un os de moindre diamètre, presque aussi long, pareillement contourné,
« de couleur blanc jaunâtre, mais mal lisse, d'une substance lâche, peu
« compacte, friable et cellulaire; la corne du pied ressemblait à celle d'une
« génisse de deux ans, et la queue était courte et garnie de poils assez longs
« à l'extrémité [a]. »

Cette description, faite par M. le président de Brosses, est très-bonne; je l'ai confrontée avec les dépouilles de ce même animal que j'avais reçues presque en même temps pour le Cabinet du Roi, et je n'ai rien trouvé à y ajouter ni retrancher.

MM. Forster, qui ont vu cet animal vivant, m'ont communiqué les notices suivantes : « Le condoma, ou coësdoës, a quatre pieds de hauteur,
« mesuré aux jambes de devant, et les cornes ont trois pieds neuf pouces
« de longueur; leurs extrémités sont éloignées l'une de l'autre de deux
« pieds sept ou huit pouces; elles sont grises, mais blanchâtres à la pointe;
« leur arète suit toutes leurs inflexions ou courbures, et elles sont un peu
« comprimées et torses en hélice. La femelle porte des cornes comme le
« mâle; les oreilles sont larges, et la queue, qui n'a qu'un demi-pied de
« longueur, est brune à son origine, blanche sur le milieu, et noire à l'ex-
« trémité, qui est terminée par une touffe de poils assez longs.

« Le pelage est ordinairement gris et quelquefois roussâtre; il y a sur le
« dos une ligne blanche qui s'étend jusqu'à la queue; il descend de cette
« ligne sept barres de même couleur blanche, dont quatre sur les cuisses et
« trois sur les flancs; dans quelques individus ces barres descendantes sont
« au nombre de huit et même de neuf; dans d'autres il n'y en a que six,
« mais ceux qui en ont sept sont les plus communs; il y a sur l'arète du
« cou une espèce de crinière formée de longs poils; le devant de la tête
« est noirâtre, et du coin antérieur de chaque œil il part une ligne blanche
« qui s'étend sur le museau; le ventre et les pieds sont d'un gris blan-
« châtre; il y a des larmiers sous les yeux.

« Ces animaux se trouvent dans l'intérieur des terres du cap de Bonne-
« Espérance; ils ne vont point en troupes comme certaines espèces de
« gazelles; ils font des bonds et des sauts surprenants; on en a vu franchir
« une porte grillée qui avait dix pieds de hauteur, quoiqu'il n'y eût que
« très-peu d'espace pour pouvoir s'élancer. On peut les apprivoiser et les
« nourrir de pain; on en a eu plusieurs à la ménagerie du cap de Bonne-
« Espérance. »

Nous ajouterons encore à ces observations l'excellente description de cet animal que M. Allamand vient de publier à la suite du quatrième volume de mes Suppléments à l'*Histoire naturelle*, édition de Hollande; il y a joint une très-belle figure d'un individu beaucoup plus grand que celui que j'ai fait dessiner et graver.

a. Extrait d'une lettre de M. de Brosses, datée de Dijon, le 3 juillet 1774.

DU CONDOMA OU COESDOES (*suite*).

(Par M. le professeur Allamand.)

« Quoique les cornes de l'animal à qui M. de Buffon a donné le nom de « condoma soient assez connues et se trouvent très-souvent dans les Cabi- « nets de curiosités naturelles, l'animal n'a jamais été décrit : il est pour- « tant assez remarquable pour mériter l'attention des voyageurs et des « naturalistes.

« M. de Buffon a eu raison de dire qu'il approchait beaucoup de l'animal « que Cajus a donné sous le nom de *strepsiceros*[1], puisqu'on ne saurait « douter que ce ne soit le même, vu la parfaite conformité des cornes[a]. Il « soupçonne aussi que ce pourrait bien être l'animal auquel Kolbe a donné « le nom de *chèvre sauvage;* et effectivement la description que celui-ci en « a faite a quelque rapport à celle que je vais donner du condoma; mais « aussi il y a des différences notables, comme on s'en apercevra bientôt.

« M. Pallas, qui, dans ses *Spicilegia zoologica,* fasc. I, pag. 17, a donné « une bonne description des cornes et de la tête du condoma, croit que « M. de Buffon s'est trompé en prenant cet animal pour cette chèvre sau- « vage, parce qu'il n'en a point la barbe. S'il n'a pas d'autre raison que « celle-là pour appuyer son avis, c'est lui qui s'est trompé, car le condoma « a une barbe très-remarquable.

« Mais sans nous arrêter aux conjectures qu'on a pu former sur la figure « de cet animal, faisons-le connaître véritablement tel qu'il est, en lui con- « servant le nom de condoma que M. de Buffon lui a donné, quoique ce « ne soit pas celui qu'on lui donne au Cap, où on l'appelle *coësdoës* ou « *coudous*. Nous avons eu la satisfaction d'en voir un ici vivant, qui a été « envoyé du cap de Bonne-Espérance, en 1776, à la ménagerie du prince « d'Orange.

« Je lui ai rendu de fréquentes visites : frappé de sa beauté, je ne pouvais « me lasser de l'admirer, et je renvoyais de jour à autre d'en faire une des-

a. « M. de Buffon remarque que Cajus s'est trompé en donnant à cet animal le nom de « *strepsiceros*, qui ne désigne que l'antilope, dont le condoma diffère beaucoup. Le nouveau « traducteur de Pline prétend que M. de Buffon s'est entièrement mépris au caractère distinc- « tif des cornes du *strepsiceros*, auxquelles il n'accorde point la double flexion que M. de Buf- « fon leur attribue : il veut qu'elles soient droites, mais cannelées en spirale, et cela fondé sur « ce passage de Pline : *Erecta autem (cornua) rugarumque ambitu contorta et in leve fasti- « gium exacuta, ut lyras diceres, strepsiceroti quem addacem Africa appellat;* ce qu'il « traduit ainsi : « *Le chevreuil strepsiceros des Grecs, nommé* addax *en Afrique, a les cornes « droites et terminées en pointes, mais contournées en spirale, et cannelées tout autour.* » S'il « avait fait attention qu'il a omis dans sa traduction celle de ces mots, *ut lyras diceres,* qui ne « convient qu'à la figure des cornes de l'antilope, il n'aurait sans doute pas fait cette critique. » Voyez sa traduction de Pline, t. IV, p. 339, note 26.

1. Voyez les notes 2 et 3 de la page 382 du III[e] volume.

« cription exacte; comme je me proposais d'y retourner pour le mieux « examiner, j'eus le chagrin d'apprendre qu'il était mort; et ainsi tout ce « que j'en pourrais dire se réduirait à ce que ma mémoire me fournirait. « Heureusement avant que d'être conduit à la ménagerie du prince, il avait « passé par Amsterdam : là M. Schneider en fit faire le dessin..., et M. le « docteur Klockner, qui ne perd aucune occasion d'augmenter nos connais- « sances en fait d'histoire naturelle, l'examina avec les yeux d'un véritable « observateur, et en fit une description qu'il a eu la bonté de me commu- « muniquer; ainsi c'est à lui qu'on doit les principaux détails où je vais « entrer.

« On est surpris au premier coup d'œil qu'on jette sur cet animal : la « légèreté de sa marche, la finesse de ses jambes, le poil court dont la plus « grande partie de son corps est couvert, la manière haute dont il porte « sa tête, la grandeur de sa taille, tout cela annonce un très-beau cerf; « mais les grandes et singulières cornes dont il est orné, les taches blan- « ches qu'il a au-dessous des yeux, et les raies de même couleur que l'on « voit sur son corps, et qui ont quelque rapport à celles du zèbre, font « qu'on l'en distingue bientôt, de façon cependant qu'on serait tenté de lui « donner la préférence; la tête du condoma ressemble assez à celle du « cerf; elle est couverte de poils bruns, avec un petit cercle de couleur « roussâtre autour des yeux, du bord inférieur de chacun desquels part « une ligne blanche qui s'avance obliquement et en s'élargissant du côté « du museau, et enfin se termine en pointe; de côté et d'autre de ces lignes « on voit trois taches rondes d'un blanc pâle, dont les deux supérieures « sont de la grandeur d'une pièce de vingt sous, et celle qui est au-dessous, « près du museau, est un peu plus grande; les yeux sont noirs, bien fendus, « et ont beaucoup de vivacité; le bout du museau est noir et sans poils; « les deux lèvres sont couvertes de poils blancs, et le dessous de la mâ- « choire inférieure est garni d'une barbe grisâtre de la longueur de cinq « à six pouces, qui se termine en pointe; la tête est surmontée de deux « cornes de couleur brune tirant sur le noir, et couvertes de rugosités; « elles ont une arète qui s'étend sur toute leur longueur, excepté vers leur « extrémité, qui est arrondie et qui se termine en une pointe noirâtre; elles « ont une double flexion, comme celles des antilopes, et sont précisément « telles que celles qui ont été décrites par M. de Buffon; leur longueur « perpendiculaire n'était que de deux pieds un pouce huit lignes dans l'ani- « mal que je décris, ce qui me porte à croire qu'il n'avait pas encore acquis « toute sa grandeur, car on trouve de ces cornes, qui sont plus longues; « j'en ai placé deux paires au Cabinet de notre Académie, dont les plus « courtes ont deux pieds cinq pouces en ligne droite, et trois pieds et demi « en suivant les contours; la circonférence de leur base est de neuf pouces, « et il y a entre leur pointe une distance de deux pieds et demi.

« Les oreilles sont longues, larges et de la même couleur que le corps, « qui est couvert d'un poil fort court d'une couleur fauve tirant sur le gris; « le dessus du cou est garni d'une espèce de crinière, composée de longs « poils bruns, qui s'étendent depuis l'origine de la tête jusqu'au-dessus des « épaules : là ils deviennent plus courts, et changeant de couleur ils forment « tout le long du dos jusqu'à la queue une raie blanche; le reste du cou « est couvert de semblables poils bruns et assez longs, particulièrement « dans la partie inférieure jusqu'au-dessous de la poitrine; de chaque côté « de cette ligne blanche qui est sur le dos partent d'autres raies, aussi « blanches, de la largeur d'environ un pouce, qui descendent le long des « côtés; ces raies sont au nombre de neuf, et la première est derrière les « pieds de devant; il y en a quatre qui descendent jusqu'au ventre; la troi- « sième est plus courte; les quatre dernières sont sur la croupe.

« La queue est longue de plus d'un pied, elle est un peu aplatie et four- « nie de poils d'un gris blanchâtre sur les bords, et qui forment à l'extré- « mité une touffe d'un brun noirâtre; les jambes sont déliées, mais ner- « veuses, sans cette touffe de poil ou brosse qui se trouve sur le haut des « canons des jambes postérieures des cerfs; la corne du pied est noire et « fendue, comme celle de tous les animaux qui appartiennent à cette « classe.

« Cette description est celle du condoma de la ménagerie du prince « d'Orange; cependant il ne faut pas croire que tous les condomas soient « précisément marqués de la même façon. M. Klockner a vu diverses « peaux où les raies blanches différaient par leur longueur et par leur posi- « tion; mais on comprend qu'une telle différence n'est pas une variété qui « mérite quelque attention. Il y a une chose plus importante à remarquer « ici : c'est que la plupart de ces peaux n'ont point de barbe, et l'on en « voit une dans le Cabinet de la Société de Harlem, qui est très-bien pré- « parée pour représenter au vrai la figure de l'animal, mais aussi sans « barbe. Y aurait-il donc des condomas barbus et d'autres sans barbe? « c'est ce que j'ai peine à croire; et je pense, avec M. Klockner, que la « barbe est tombée de ces peaux quand on les a préparées, et cela d'autant « plus, que, si on les regarde avec attention, on voit la place où paraissent « avoir été les poils dont la barbe était composée.

« Notre condoma était fort doux; il vivait en bonne union avec les ani- « maux qui paissaient avec lui dans le même parc; et dès qu'il voyait quel- « qu'un s'approcher de la cloison qui était autour, il accourait pour prendre « le pain qu'on lui offrait : on le nourrissait de riz, d'avoine, d'herbes, de « foin, de carottes, etc. Dans son pays natal, il broutait l'herbe et man- « geait les boutons et les feuilles des jeunes arbres, comme les cerfs et les « boucs.

« Quoique je l'aie vu très-fréquemment, je ne l'ai jamais entendu donner

« aucun son; mais M. Klockner m'apprend que sa voix était à peu près « celle de l'âne.

« Voici ses dimensions, telles qu'elles ont été prises sur l'animal vivant, « par le même M. Klockner, sur la mesure pied-de-roi :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
« Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à la queue..... ..	5	8	»
« Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles.....	1	»	»
« Longueur de la tête jusqu'aux cornes..........	»	8	8
« Longueur des cornes mesurée en ligne droite..........	2	1	8
« Longueur des oreilles..........	»	8	4
« Hauteur du train de devant..........	4	3	6
« Hauteur du train de derrière..........	4	1	»
« Circonférence du corps, derrière les jambes de devant..........	4	4	»
« Circonférence du milieu du corps..........	4	5	8
« Circonférence du corps devant les jambes postérieures..........	4	2	»
« Longueur de la queue..........	1	2	»

« En comparant cette description du condoma avec celle que Kolbe a « donnée de la chèvre sauvage du cap de Bonne-Espérance, et que M. de « Buffon a insérée [1], on a la confirmation de ce que j'ai dit ci-devant, « c'est que le condoma ressemble, à quelques égards, à cette chèvre : il « est de la même taille, son poil est à peu près de la même couleur grise, « et il a comme elle une barbe et des raies qui descendent depuis le dos « sur les côtés. En voilà assez pour autoriser M. de Buffon à dire qu'il « n'avait trouvé aucune notice d'animal qui approchât de plus près le « condoma que la *chèvre sauvage* de Kolbe; mais aussi j'ai observé qu'il y « avait des différences remarquables entre ces deux animaux. Le nombre « des raies blanches qui descendent sur leurs côtés n'est pas le même, et « elles sont différemment posées; la chèvre ne paraît point avoir ces « taches blanches qui sont au-dessous des yeux du condoma, et qui sont « trop frappantes pour qu'on puisse supposer que Kolbe ait oublié d'en « parler; mais ce qui distingue principalement ces animaux sont les « cornes; celles de la chèvre sont dites simplement recourbées, ce qui « n'exprime point cette double flexion qui est si remarquable dans celles « du condoma; aussi dans la figure que Kolbe a ajoutée à sa description, « la chèvre y est représentée avec des cornes qui seraient tout à fait droites, « sans une légère courbure au haut, à peine perceptible.

« L'auteur d'une *Histoire naturelle* qui se publie en hollandais, a donné « la figure d'un animal tué sur les côtes orientales d'Afrique, et dont « le dessin lui a été communiqué par un médecin de ses amis [a]. A en « juger par les cornes, cet animal est un véritable condoma; mais s'il est « bien représenté il a le corps plus lourd, et il n'a aucune des raies

a. Voyez *Natuurlyke historie, of uitvoerige beschryving der dieven, planten en mineraalen volgens het samenstel van den heer Linnæus.* Eerste Deel, derde stak, p. 267, plaat. XXVI.

1. Voyez volume III, page 383.

« ni des taches blanches qui se trouvent sur celui que nous avons décrit.

« M. Muller, qui travaille en Allemagne à éclaircir le Système de la nature « de Linnæus, a donné une planche coloriée qui représente passablement « le condoma. »

DE LA GAZELLE ANTILOPE.*

M. Pallas observe, avec grande raison, qu'il y a des animaux, surtout dans le genre des chèvres sauvages et des gazelles, dont les noms donnés par les anciens demeureront éternellement équivoques: celui de *cervi capra*, que j'ai dit être le même animal que le *strepsiceros* des Grecs ou l'*adax* des Africains, doit être appliqué, suivant M. Pallas, à la gazelle que j'ai nommée l'*antilope*[1]. Il dit, et c'est la vérité, qu'Aldrovande a donné le premier une bonne figure des cornes[a], et nous avons donné non-seulement les cornes, mais le squelette entier de cet animal[2]. Je pensais alors qu'il était l'un des cinq que MM. de l'Académie des Sciences avaient disséqués sous le nom de gazelle; mais M. Pallas me fournit de bonnes raisons d'en douter; j'avais cru de même que la corne dessinée planche XXXVI, figure 2[3], pouvait appartenir à une espèce différente de notre antilope, mais M. Pallas s'est assuré qu'elle appartient à cette espèce, et que la seule différence qu'il y ait, c'est que la corne que j'ai fait représenter appartient à l'animal adulte, tandis que les autres plus petites sont du même animal jeune.

J'ai dit que l'espèce de l'antilope paraissait avoir des races différentes entre elles[4], et j'ai insinué qu'elle se trouvait non-seulement en Asie, mais en Afrique, et surtout en Barbarie, où elle porte le nom de *lidmée*[5]. M. Pallas dit la même chose, et il ajoute à plusieurs faits historiques une bonne description de cet animal, dont nous croyons devoir donner ici l'extrait :

« J'ai eu occasion, dit-il, d'examiner et de bien décrire ces animaux, « qui vivent depuis dix ans dans la ménagerie de Mgr le prince d'Orange, « lesquels, quoique amenés de Bengale en 1755 ou 1756, non-seulement « ont vécu, mais ont multiplié dans le climat de la Hollande; on les garde

a. Aldrov., *De quadrup. bis.*, page 256.

* *Antilope cervicapra* (Pall.). L'*antilope des Indes* (Cuv.). — Voyez la note 2 de la page 362 du IIIe volume.

1. « Buffon a pensé que c'était ici le *strepsiceros* des anciens; mais nous ne voyons pas qu'il « l'ait bien prouvé, et, comme le dit Pallas, ses cornes ne ressemblent pas autant à des « lyres que celles des gazelles communes. » (Cuvier.) — Voyez la note 2 de la page 365 du IIIe volume.

2. Voyez le volume XII de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, planche XXXV.

3. Volume *id.*, édition *id.*, planche XXXVI.

4. Voyez volume III, page 362.

5. Voyez la note 1 de la page 363 du IIIe volume.

« avec les axis ou daims mouchetés; ils vivent en paix et y élèvent égale-
« ment leurs petits.

« Le premier mâle était déjà vieux lors de son arrivée, et la femelle était « adulte; ce mâle est mort en 1766, mais la femelle était encore vivante « alors, et quoiqu'elle fût âgée de plus de dix ans, elle avait mis bas l'an- « née précédente 1765; le mâle, qui était très-sauvage, ne s'est jamais « apprivoisé; la femelle, au contraire, est très-familière; on la fait aisé- « ment approcher et suivre en lui présentant du pain; elle se lève, comme les « axis, sur les pieds de derrière pour y atteindre lorsqu'on le lui présente « trop haut; cependant elle se fâche aisément dès qu'on la tourmente, elle « donne même des coups de tête comme un bélier; on voit alors sa peau « et son poil frémir; les jeunes, à l'exemple du père, sont sauvages et « fuient lorsqu'on veut les approcher; ils vont en troupes marchant d'a- « bord assez doucement, ensuite par petits sauts, et quand ils précipitent « leur fuite, ils bondissent et font des sauts qu'on ne peut comparer qu'à « ceux du cerf ou du chamois. Je n'ai jamais entendu leur voix, cependant « les gardes de la ménagerie déposent que, dans le temps du rut, les mâles « ont une espèce de hennissement. On les nourrit comme les autres ani- « maux ruminants, et ils supportent assez bien nos hivers; ils aiment la « propreté, car la troupe entière choisit un terrain pour aller faire ses « ordures. Le temps de la chaleur des femelles n'est pas fixe; elles sont « quelquefois pleines deux mois après avoir mis bas; les mâles en usent en « toutes saisons, ils ne s'en abstiennent que quand elles sont pleines; l'ac- « couplement ne dure que très-peu de temps; la femelle porte près de neuf « mois, ne produit qu'un petit qu'elle allaite, sans se refuser à en allaiter « d'autres; les petits restent couchés pendant huit jours après leur nais- « sance, après quoi ils accompagnent la troupe. Les jeunes femelles suivent « les mères lorsqu'elles se séparent de la troupe..... Ces animaux croissent « pendant trois ans, et ce n'est guère qu'à cet âge que les mâles sont en état « d'engendrer; les femelles sont mûres de meilleure heure et peuvent pro- « duire à deux ans d'âge. Dans les six premières années il y a peu de diffé- « rence entre les mâles et les femelles; mais ensuite les femelles se distin- « guent aisément par une bande blanche sur les flancs, près du dos, et par « un caractère encore moins équivoque, c'est qu'il ne leur vient jamais de « cornes sur la tête, tandis que dans le mâle on peut apercevoir les rudi- « ments des cornes dès l'âge de sept mois, et ces cornes forment deux tours « de vis, avec dix ou douze rides à l'âge de trois ans; c'est alors aussi que « les bandes blanches du dos et de la tête commencent à s'évanouir, la « couleur des épaules et du dos noircit, et le dessus du cou devient jaune; « ces mêmes couleurs prennent une teinte plus foncée à mesure que l'ani- « mal avance en âge... Les cornes croissent bien lentement... Ces animaux, « surtout après leur mort, ont une légère odeur qui n'est pas désagréable,

« et qui est pareille à celle que les cerfs et les daims exhalent aussi après « leur mort... Au reste, cet animal approche de l'espèce que M. de Buffon « a appelée la *gazelle*, par la couleur noire des côtés du cou et du corps, « par les touffes de poil au-dessous des genoux, dans les jambes de devant; « elle approche du tzeïran et de la grimme de M. de Buffon, parce que les « femelles n'ont de cornes dans aucune de ces trois espèces; mais elle dif- « fère en général de toutes les autres gazelles, en ce qu'il n'y a aucune « espèce où le mâle et la femelle, devenus adultes, soient de couleurs aussi « différentes que dans celle-ci.

M. Pallas donne en même temps les figures du mâle et de la femelle en deux planches séparées qui m'ont paru très-bonnes; je les ai fait copier et graver [1]. Voici encore quelques remarques de M. Pallas sur les parties extérieures de cet animal.

« Il est à peu près de la même figure de notre daim d'Europe; cependant « il en diffère par la forme de la tête et il lui cède en grandeur; les narines « sont ouvertes, la cloison qui les sépare est épaisse, nue et noire... Les « poils du menton sont blancs, et le tour de la bouche brun; la langue est « plane et arrondie; les dents de devant sont au nombre de huit, celles du « milieu sont fort larges et bien tranchantes, et celles des côtés plus aiguës... « Les yeux sont environnés d'une aire blanche, et l'iris est d'un brun jau- « nâtre; il y a une raie blanche au devant des yeux au commencement de « laquelle se trouvent les narines; les oreilles sont assez grandes, nues en « dedans, bordées de poils blancs et couvertes en dehors d'un poil de la « même couleur que celui de la tête... Les jambes sont longues et menues, « mais celles de derrière sont un peu plus hautes que celles de devant; les « sabots sont noirs, pointus et assez serrés l'un contre l'autre; la queue est « plate et nue par-dessous vers son origine; la verge du mâle est appliquée « longitudinalement sous le ventre; le scrotum est si serré entre les cuisses « que l'un des testicules est devant et l'autre derrière; le poil est très-fort « et très-raide au-dessus du cou et au commencement du dos; il est blanc « comme neige sur le ventre et au dedans des cuisses et des jambes, ainsi « qu'au bout de la queue. »

DE LA GAZELLE TZEÏRAN. *

M. Pallas remarque, avec raison, que MM. Houttuyn et Linnæus ont eu tort de nommer *cervicapra* cette gazelle, d'autant plus qu'ils citent en

1. Volume VI des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'imprimerie royale, planches XVIII et XIX.

* *Antilope leucophæa* (Gmel.). — L'*antilope bleue* (Cuv.). — Vulgairement *chèvre bleue*. — « Nommée mal à propos *tzeïran* par Buffon. » (Cuvier.) — Voyez la note 3 de la page 357 du III[e] volume.

même temps les figures du cervi capra de Dodard et de Jonston, qui sont très-différentes de celle de notre tzeïran ; mais M. Pallas aurait dû adopter le nom tzeïran que cette gazelle porte dans son pays natal, et l'on ne voit pas pourquoi il a préféré de lui donner celui de *pygargus*. Il a jugé par la grandeur des peaux que cet animal est plus grand que le daim ; la description qu'il en donne ajoute peu de chose à ce que nous en avons dit, et la signification du mot *pygargus* ne peut pas distinguer cette gazelle du chevreuil, ni même de quelques autres gazelles qui ont une grande tache blanche au-dessus de la queue.

MM. Forster, père et fils, m'ont donné sur cet animal les notices suivantes : « Jusqu'ici on ignore, disent-ils, s'il y a des tzeïrans en Afrique, et il paraît « qu'ils affectent le milieu de l'Asie ; on les trouve en Turquie, en Perse, « en Sibérie, dans le voisinage du lac Baïkal, en Daourie et à la Chine. « M. Pallas décrit une chasse à l'arc avec des flèches très-lourdes qu'un « grand nombre de chasseurs décochent à la fois sur ces animaux qui vont « en troupes. Quoiqu'ils passent l'eau à la nage de leur propre mouve- « ment et pour aller chercher leur pâture au delà d'une rivière, cependant « ils ne s'y jettent pas lorsqu'ils sont poursuivis et pressés par les chiens « et par les hommes ; ils ne s'enfuient pas même dans les forêts voisines, « et préfèrent d'attendre leurs ennemis. Les femelles entrent en chaleur « à la fin de l'automne, et mettent bas au mois de juin. Les mâles ont « sous le ventre, aux environs du prépuce, un sac ovale qui est assez « grand et dans lequel est un orifice particulier ; ces sacs ressemblent à la « poche du musc, mais ils sont vides, et ce n'est peut-être que dans la « saison des amours qu'il s'y produit quelque matière par sécrétion. Ce sont « aussi les mâles qui ont des proéminences au larynx, lesquelles grossissent « à mesure que les cornes prennent de l'accroissement. On prend quelque- « fois des faons de tzeïran, qui s'apprivoisent tellement qu'on les laisse « aller se repaître aux champs, et qu'ils reviennent régulièrement le soir à « l'étable ; lorsqu'ils sont apprivoisés ils prennent en affection leur maître ; « ils vont en troupes dans leur état de liberté, et quelquefois ces troupes de « tzeïrans sauvages se mêlent avec les troupeaux de bœufs et de veaux ou « d'autres animaux domestiques ; mais ils prennent la fuite à la vue de « l'homme ; ils sont de la grandeur et de la couleur du chevreuil, et plus « roux que fauves ; les cornes sont noires, un peu comprimées en bas, « ridées d'anneaux et courbées en arrière de la longueur d'un pied ; la « femelle ne porte point de cornes. »

Je vais ajouter à ces notices de MM. Forster la description du tzeïran, que M. le professeur Allamand a publiée dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle.

« On a vu, dit ce savant naturaliste, dans l'article où j'ai parlé du pasan, « que je doutais fort que l'animal auquel j'ai donné ce nom fût celui qu'on

« appelle ainsi dans l'Orient ; cependant je lui ai conservé ce nom, parce « que c'est vraisemblablement le même que le pasan de M. de Buffon. Une « semblable raison m'engage à nommer *tzeïran* l'animal que j'ai fait « représenter. Par un heureux hasard, mais qui ne se présente qu'à ceux « qui méritent d'en être favorisés, M. le docteur Klockner en a découvert « la dépouille dans la boutique d'un marchand ; ses cornes sont les mêmes « que celle que M. de Buffon a trouvée dans le Cabinet du Roi [1], et qu'il a « jugé appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeïran,* et les Per« sans *ahu.* Il en a porté ce jugement à cause de sa ressemblance avec les « cornes que Kæmpfer a données à son tzeïran dans la figure qu'il en a « fait graver ; mais cette figure est si mauvaise, qu'on ne peut guère se « former une idée de l'animal qu'elle doit représenter ; et d'ailleurs, comme « M. de Buffon l'a remarqué, elle ne s'accorde point avec la description « que Kæmpfer en a donnée [a] ; et même dans la planche on trouve le nom « de *ahu* sous la figure de l'animal qui, dans le texte, porte le nom de « pasan, et celui de pasan sous la figure du tzeïran ; si le tzeïran de cet « auteur est, comme M. de Buffon paraît le supposer, le même animal que « M. Gmelin a décrit dans ses Voyages en Sibérie, et qu'il a appelé *dseren*[2], « et dont il a donné la figure dans les nouveaux Actes de l'Académie de « Saint-Pétersbourg [b] sous le nom de *caprea campestris gutturosa*, il est « encore plus douteux que la corne trouvée dans le Cabinet du Roi lui appar« tienne, car elle ne ressemble aucunement à celles que porte le dseren « de M. Gmelin, si au moins on peut compter sur la figure qu'il en a « publiée, et qui le représente avec de courtes cornes de gazelle, tandis « que dans le texte il est dit qu'elles sont semblables à celles du bouquetin.

« M. Pallas nomme le tzeïran *antilope pygargus* [c], et il lui donne des « cornes pareilles à celles que M. de Buffon lui suppose, puisqu'il renvoie « à la figure qu'il en a publiée ; et cependant, dans la description qu'il en « a faite, il dit que ses cornes sont recourbées en forme de lyre, et plus « petites à proportion que celles de la gazelle ; or, il n'y a qu'à jeter les

a. Kæmpferi *Amœnitates exoticæ,* page 404.

b. Voyez-en le t. V, page 347, et la planche IX.

c. Spicilegia zoologica, fascicul. I, page 10.

1. Voyez la note 2 de la page 357 du III[e] volume. — « Buffon a donné pour appartenir au « *tzeïran* ou *dseren* une corne, qu'il avait trouvée au Cabinet du Roi, et qui n'est ni de l'un « ni de l'autre, mais qui vient de l'*antilope bleue.* Il avait peut-être été conduit à cette erreur, « parce que Aldrovande a fait représenter cette même corne à la tête de son chapitre du « *bézoard*, et que Kæmpfer attribue au *tzeïran* la production de cette fameuse pierre.

« Enfin, Allamand, ayant trouvé l'*antilope bleue* entière, l'a décrite sous le nom de *tzeï*« *ran,* quoiqu'il aperçût bien qu'elle n'était pas le véritable *tzeïran,* et encore moins le *dseren,* « et cette figure a passé sous ce nom dans les *Suppléments*, t. VI, pl. XX, sans aucune obser« vation qui puisse faire remarquer que ce n'est pas l'espèce dont elle accompagne l'histoire. » (Cuvier).

2. Le *dseren* et le *tzeïran* sont deux espèces distinctes. — Voyez les notes 3 et 5 de la p. 357 du III[e] volume.

« yeux sur la figure qu'il cite pour se convaincre qu'elle représente une « corne très-différente de celles qu'il décrit.

« Je ne déciderai point si l'animal dont je vais parler est le véritable « tzeïran de Kæmpfer ou non ; pour lui en conserver le nom, il me suffit « qu'il ait des cornes semblables à celles que M. de Buffon lui attribue ; l'on « n'en doutera pas si l'on compare la corne, quoique tronquée, qui est « représentée dans la planche XXXI, figure 6 du XIIe volume[1], avec celles « que porte notre tzeïran ; elles sont annelées de même, et quelques-uns de « leurs anneaux se partagent en forme de fourche ; leur courbure est aussi « semblable, et leur grosseur ne paraît pas différer, non plus que leur lon- « gueur. Je n'oserai pas en dire autant de la corne qui est gravée dans « Aldrovande, lib. I, *De Bisulcis*, pag. 757. Les anneaux de celle-ci me « semblent être différents, aussi bien que sa longueur, sa grosseur et sa « courbure ; cependant ce n'est pas sans raison que M. de Buffon croit que « c'est la même que celle qu'il donne au tzeïran. Cet animal est rangé par « Kæmpfer parmi ceux qui portent des bézoards, et Aldrovande a fait repré- « senter cette corne dans le chapitre où il est question de ces animaux.

« J'ai déjà remarqué que c'est à M. le docteur Klockner que l'on doit la « découverte de notre tzeïran, et c'est à lui aussi que l'on est redevable de « la description que j'en vais faire. Il en a préparé la peau avec beaucoup « de soin, et elle est actuellement un des principaux ornements du riche « Cabinet d'histoire naturelle que feu M. J.-C. Sylvius Van Lennep, con- « seiller et échevin de la ville de Harlem, a laissé par testament à la Société « hollandaise des sciences établie dans ladite ville. Celui de qui il acheta « cette peau ne put lui dire de quel endroit elle avait été envoyée ; mais la « manière dont elle était empaquetée, et quelques autres circonstances, lui « firent juger qu'elle venait du Cap.

« Cet animal a la grandeur et la figure d'un cerf, mais son front avance « plus en devant ; sa couleur est d'un gris blanchâtre, où se trouvent quel- « ques poils tirant sur le noir ; sous le ventre il est tout à fait blanc ; la tête « est d'un gris plus sombre, et au-devant des yeux il y a une large tache « d'un blanc pâle qui descend, en devenant moins large, presque jusqu'au « coin de la bouche ; ses cornes forment un arc de cercle, mais dont la « courbure est plus forte que celle de la corne qui est représentée dans la « planche XXXI, figure 6, du XIIe volume ; elles sont noires et creuses ; « elles sont environnées d'anneaux circulaires jusqu'aux trois quarts de « leur longueur, et ces anneaux sont plus éminents du côté intérieur que « du côté opposé ; le reste de ces cornes est fort lisse et se termine en une « pointe très-aiguë.

« Les oreilles sont pointues et d'une longueur remarquable, à proportion « de la tête.

1. Édition in-4° de l'Imprimerie royale.

« Le cou ressemble à celui d'un cerf, mais il est un peu plus mince; « les poils qui le couvrent tant en dessus qu'en dessous sont singulière- « ment arrangés : sur une moitié ils sont dirigés vers en bas, et sur l'autre « moitié ils sont tournés vers en haut; un pareil arrangement a lieu sur le « dos; sur la partie antérieure les poils sont dirigés vers la tête, et sur la « partie postérieure jusqu'à la queue ils sont placés en sens contraire, et « ils sont d'une couleur plus sombre; de côté et d'autre du cou on voit des « places de la grandeur d'un écu, où les poils sont disposés en rond et « semblent partir d'un centre, comme autant de rayons dirigés un peu « obliquement vers la circonférence d'un cercle.

« La queue est plus longue que dans la plupart des animaux de ce genre, « et elle est terminée par une touffe de poils.

« Les jambes ressemblent à celles d'un cerf, mais elles n'ont point de « brosses de poils sur le genou; celles de devant sont tant soit peu plus « courtes que celles de derrière; au lieu d'ergots au-dessus des talons, il « y a une simple éminence ou bouton.

« En général, cet animal se rapproche plus de la race des boucs que de « toute autre espèce; si c'est le tzeïran de Kæmpfer, sa femelle n'a point « de cornes ou n'en a que de très-petites. On se formera des idées plus « justes de sa grandeur par les dimensions que M. Klockner en a prises :

	Pieds.	Pouces.	Lignes.
« Longueur du corps mesurée le long du dos, depuis le bout du museau « jusqu'à la queue	5	10	8
« Hauteur du train de devant	3	6	9
« Hauteur du train de derrière	3	7	8
« Longueur de la tête, depuis le commencement du nez jusqu'aux cornes.	»	9	»
« Longueur de la tête jusqu'aux oreilles	1	1	»
« Longueur des oreilles	»	8	»
« Longueur des cornes prise en suivant leur courbure	2	2	2
« Contour des cornes près de la tête	»	6	7
« Circonférence du corps derrière les jambes de devant	4	»	5
« Circonférence du milieu du corps	4	2	6
« Circonférence devant les jambes de derrière	4	3	4
« Hauteur des jambes de devant, depuis la plante du pied jusqu'à la « poitrine	1	11	8
« Hauteur des jambes de derrière	2	3	»
« Longueur de la queue	»	9	5
« Longueur de la touffe de poils qui est au bout de la queue	»	3	3

DE LA CHÈVRE BLEUE. *

« Cette antilope, dit M. Forster, est très-commune au cap de Bonne- « Espérance, où on l'appelle la *chèvre bleue;* cependant sa couleur n'est pas

* Le même animal que le précédent : l'*antilope leucophæa.*

« tout à fait bleue, et encore moins bleu céleste, comme Hall l'a supposé « dans son *Histoire des quadrupèdes,* mais seulement d'un gris tirant un « peu sur le bleuâtre; cette couleur n'est même occasionnée que par le « reflet du poil qui est hérissé lorsque l'animal est vivant, car dès qu'il « est mort, le poil se couche ou s'applique sur le corps, et alors tout le « bleuâtre disparaît entièrement, et on ne voit à sa place qu'une couleur « grise. Cet animal est plus grand que le daim d'Europe; son ventre est « couvert de poils blancs, ainsi que les pieds; la touffe de poil qui termine « la queue est aussi blanche; et il y a sous chaque œil une tache de cette « même couleur; la queue n'a que sept pouces de longueur; les cornes « sont noires, ridées d'environ vingt anneaux, un peu courbées en arrière, « et ont dix-huit ou vingt pouces de longueur; la femelle en porte aussi « bien que le mâle. »

LE RITBOK. *

Cet animal me paraît être une troisième variété dans l'espèce du nagor; voici la description qu'en a donnée M. Allamand, et que j'ai cru devoir rapporter ici sans y rien changer.

« L'animal dont le mâle est représenté dans la planche XIII, et la femelle « dans la planche XIV [1], est nommé par les Hollandais, habitants du cap de « Bonne-Espérance, *rietrheebok*, que l'on prononce *rîtrébok.* C'est un mot « composé qui signifie chevreuil des roseaux; ce n'est pas un chevreuil, « ainsi c'est mal à propos qu'on lui en donne le nom; j'ai cru devoir lui « laisser celui de *rictbock* ou *ritbok,* qui signifie bouc des roseaux : quoi- « qu'il soit aussi composé, il ne paraîtra point tel aux Français. Il ne m'a « pas été possible de lui conserver celui que les Hottentots lui donnent; ils « l'appellent *â, ei, â,* en prononçant chacune de ces trois syllabes avec un « claquement de langue que nous ne saurions exprimer.

« Cet animal n'est pas un bouc, il n'en a pas la barbe; il n'a pas non « plus toutes les marques auxquelles on peut reconnaître les gazelles; « cependant il appartient à leur classe plus qu'à toute autre. M. Gordon, « qui m'en a envoyé les dessins et la peau, me mande que, quoique la race « de ces animaux soit assez nombreuse, ils marchent cependant en petites « troupes, et quelquefois même le mâle est seul avec sa femelle; ils se tien- « nent près des fontaines, parmi les roseaux, d'où ils ont tiré leur nom, et « aussi dans les bois; il y en a d'une couleur différente, mais qui paraissent

* *Antilope eleotragus* (Schreb.) — Le *nagor des roseaux*, etc.

1. Édition de Hollande. — Voyez ces mêmes figures dans les planches XXIII et XXIV du VIe volume des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale.

« cependant être de la même espèce, qui se tiennent le plus souvent sur « les montagnes.

« Ceux dont nous parlons ici ont tout le dessus du corps d'un gris « cendré ; ils ont le dessous du ventre, la gorge et les fesses blanches; mais « ils n'ont point cette bande roussâtre ou noire qui sépare la couleur du « ventre d'avec celle du reste du corps, et qui se trouve dans la plupart « des autres gazelles ; leur tête est chargée de deux cornes noires, environ-« nées d'anneaux jusqu'au delà de la moitié de leur longueur, mais ils ne « sont pas fort proéminents; j'en ai compté dix sur celles de ces gazelles « dont j'ai la peau bourrée; ces cornes sont tournées en avant et se termi-« nent par une pointe lisse et fort aiguë; leur longueur est considérable « pour la taille de l'animal; en droite ligne elles ont dix pouces de hauteur, « et en suivant leur courbure elles sont longues d'un pied trois pouces; les « oreilles sont aussi très-longues, elles sont blanches en dedans; près de « chacune d'elles il y a une tache chauve ou sans poils.

« Ces animaux ont de beaux yeux noirs et des larmiers au-dessous; ils « ont quatre mamelles, à côté desquelles il y a ces deux ouvertures dans la « peau, qui forment deux tubes où l'on peut faire entrer le doigt, et dont il « a été parlé dans l'article sur les gazelles; leur queue est longue, plate et « garnie de longs poils blanchâtres.

« M. Gordon m'a envoyé la peau d'un autre individu de cette espèce, qui « ressemble tout à fait par les cornes à celui que je viens de décrire, mais « qui en diffère par sa couleur, qui est d'un fauve roussâtre très-foncé ; « c'est apparemment un de ceux qui habitent les montagnes.

« Les femelles des ritboks ressemblent par leur couleur aux mâles ; mais « elles n'ont point de cornes, et elles sont plus petites.

« Pour trouver ces animaux il faut aller assez avant dans l'intérieur du « pays. M. Gordon n'en a vu qu'à cent lieues du Cap.

« Leurs cornes, tournées en devant, font d'abord penser au nanguer « décrit par M. de Buffon; mais ce dernier animal a les cornes beaucoup « plus courbées en crochet vers leur pointe, et moins longues que celles du « ritbok; il est aussi plus petit, sa couleur est différente, et il y a sur son « corps beaucoup plus de blanc. Il est vrai que M. Adanson a observé qu'il « y a trois espèces ou variétés de ces nanguers, qui ne diffèrent que par la « couleur; ainsi la couleur ne suffit pas pour prononcer que ces animaux « ne sont pas de la même espèce, mais ce sont les cornes qui l'indiquent. « Je crois, avec M. de Buffon, que le nanguer est le *dama* des anciens[1]; on « ne peut guère se refuser aux preuves qu'il en donne : or, Pline compare « les cornes du dama à celles du chamois, avec cette seule différence que ces « derniers les ont tournées en arrière, au lieu que dans les autres elles sont

[1] Voyez la note de la page 361 du IIIe volume.

« tournées en avant. *Cornua*, dit-il, *rupicapris in dorsum adunca, damis* « *in adversum.* Je doute que Pline se fût exprimé ainsi, s'il avait voulu « parler des cornes du ritbok; leur courbure n'a rien de commun avec « celle des cornes du chamois. Les cornes de l'animal que M. de Buffon a « nommé nagor leur ressemblent davantage; elles sont aussi dirigées en « avant, mais légèrement; cependant elles sont beaucoup plus courtes que « celles du ritbok, puisqu'elles ne s'élèvent pas à la hauteur de six pouces; « et elles n'ont que deux ou trois anneaux près de la base, autant au moins « qu'on en peut juger par la figure que M. de Buffon en a donnée; ajoutez « à cela que le nagor a une queue fort courte. Ces différences paraissent « indiquer une diversité de race, et non pas une simple variété dans la « même espèce. M. de Buffon[1] croit que ce nagor est le même animal que « Séba a représenté dans la XLIIe planche, figure 3 de son ouvrage, et « auquel il a donné très-improprement le nom de *mazane* ou *cerf d'Amé-* « *rique;* mais ce prétendu cerf américain a les cornes tournées en arrière, « assez grandes et environnées d'une arète contournée en spirale depuis « la base presque jusqu'à l'extrémité, et de plus une fort grosse queue, « caractères qui ne conviennent point au nagor.

« A cette occasion je remarquerai encore que la quatrième figure de la « même planche de Séba, que je viens de citer, ne me paraît pas repré- « senter le kob ou la petite vache brune du Sénégal, comme le suppose « M. de Buffon[2], mais le bubale qu'on reconnaît à la conformation de ses « cornes et aux taches noires qu'il a sur les cuisses. M. Pallas l'a bien « reconnu; cependant il n'en est pas moins vrai que Séba s'est grossière- « ment trompé en appelant cet animal *temamaçama,* et en le disant origi- « naire de la Nouvelle-Espagne. »

LE BOSBOK. *

Voici encore une très-jolie gazelle dont M. Allamand vient de publier la description dans le nouveau Supplément à mon ouvrage sur les animaux quadrupèdes; nous en donnons la figure[3], et croyons ne devoir rien omettre de ce qu'en dit ce savant naturaliste.

« Les Hollandais du Cap de Bonne-Espérance donnent le nom de *bosbok* « à une très-jolie gazelle. Ce mot, que j'ai conservé, signifie le *bouc des* « *bois,* et c'est effectivement dans les forêts qu'on trouve cette gazelle; ses « cornes ont quelque rapport avec celles du ritbok, elles sont dirigées et

1 et 2. Page 393 du IIIe volume.
* *Antilope sylvatica* (Sparrman).
3. Volume VI des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, planche XXV.

« courbées en avant, mais si légèrement qu'on a peine à s'en apercevoir; « cependant s'il n'y avait que cette différence dans la courbure des cornes, « je n'hésiterais pas à regarder le bosbok comme une variété dans l'espèce « du ritbok, mais ils diffèrent si fort à d'autres égards qu'on ne peut guère « douter qu'ils n'appartiennent à deux familles distinctes.

« Le bosbok est plus petit que le ritbok; la longueur de son corps est de « trois pieds six pouces, c'est-à-dire d'environ un pied plus courte que celle « du ritbok; il en diffère encore plus par les couleurs; le dessus de son « corps est d'un brun fort obscur, mais qui tire un peu sur le roux à la tête « et sous le cou; son ventre est blanc, de même que l'intérieur de ses « cuisses et de ses jambes; il a aussi une tache blanche au bas du cou; les « fesses ne sont pas blanches comme dans la plupart des autres gazelles, « mais la croupe est parsemée de petites taches rondes, d'un blanc qui se « fait d'abord remarquer et qui lui sont particulières; ses cornes sont noires « et torses en longues spirales qui s'étendent au delà de la moitié de leur « hauteur; on voit sur son front une tache noire; il n'a point de larmiers; « ses oreilles sont longues et pointues; sa queue a près de six pouces et « elle est garnie de longs poils blancs; il a quatre mamelles, et à leur côté « les deux poches ou tubes qui se trouvent dans le ritbok.

« Les femelles diffèrent des mâles en ce qu'elles n'ont point de cornes et « qu'elles sont un peu plus rousses. M. Gordon en m'envoyant le dessin de « cet animal y a joint la peau d'une femelle, où j'ai trouvé les mêmes « taches blanches qui sont sur la croupe du mâle.

« Les bosboks ne se trouvent guère qu'à soixante lieues du Cap; ils se « tiennent, comme je l'ai déjà dit, dans les bois, où ils se font souvent « entendre par une sorte d'aboiement assez semblable à celui du chien. »

DE LA GRIMME. *

Aux faits historiques que nous avons pu recueillir sur cet animal, nous n'avons joint que la figure de deux têtes, l'une décharnée, et l'autre couverte d'une partie de la peau [1]. MM. Wosmaër et Pallas ont donné depuis des descriptions de ce joli animal, avec une bonne figure que nous avons fait copier [2]. Nous remarquerons que les têtes de la grimme qui sont au Cabinet du Roi ont les cornes un peu courbes en avant à leurs extrémités, au lieu que les cornes de la grimme de MM. Wosmaër et Pallas sont au contraire un peu courbes en arrière dans leur longueur. Les oreilles de la

* Voyez la nomenclature de la page 384 du IIIe volume.

1. Voyez le volume XII, planche XLI, de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale.

2. Planche XIV du IIIe volume des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale.

grimme qui est au Cabinet du Roi sont rondes à leurs extrémités, au lieu que dans la figure donnée par MM. Pallas et Wosmaër, ces mêmes oreilles finissent en pointe. Serait-ce variété de nature ou incorrection de dessin? La grimme de MM. Wosmaër et Pallas a le bout du nez noir, et une bande noire qui s'étend depuis le nez, le long du chanfrein, et finit au bouquet ou à l'épi de poils qui est placé sur le haut du front. La tête qui est au Cabinet du Roi, n'a point cette bande noire sur le chanfrein; ces légères différences n'empêchent pas que ce ne soit le même animal, et nous allons donner ici un extrait de la description qu'en fait M. Wosmaër.

Il appelle cet animal petit *bouc damoiseau de Guinée,* apparemment à cause de sa gentillesse et de l'élégance de sa figure; mais le nom ne fait rien à la chose, et nous lui conserverons celui de chèvre de Grimm, parce qu'il est connu sous ce nom de tous les naturalistes.

« L'animal était mâle, dit M. Wosmaër, il est des plus jolis et des « plus mignons qu'on puisse voir; il fut envoyé de Guinée en Hollande « avec treize autres de même espèce et des deux sexes, dont douze mou- « rurent pendant le voyage, et de ce nombre furent toutes les femelles, en « sorte qu'il ne resta que deux mâles vivants, que l'on mit dans la ména- « gerie de M. le prince d'Orange, où l'un des deux mourut bientôt, pen- « dant l'hiver 1764. Suivant nos informations, les femelles de cette espèce « ne portent point de cornes. Ces animaux sont d'un naturel fort timide; « le bruit, et surtout le tonnerre, les effraie beaucoup. Lorsqu'ils sont sur- « pris, ils marquent leur épouvante en soufflant du nez subitement et avec « force.

« Celui qui est encore vivant dans la ménagerie de M. le prince d'Orange « (en 1766) était d'abord sauvage, mais il est devenu, avec le temps, assez « privé; il écoute quand on l'appelle par son nom *tetje,* et en l'approchant « doucement avec un morceau de pain, il se laisse volontiers gratter la tête « et le cou. Il aime la propreté au point de ne jamais souffrir aucune petite « ordure sur tout son corps, se grattant souvent à cet effet de l'un de ses « pieds de derrière, et c'est ce qui lui a fait donner ici le nom de *tetje,* « dérivé de *tettig,* c'est-à-dire *net* ou *propre;* cependant si on le frotte un « peu longtemps sur le corps, il s'attache aux doigts une poussière blanche, « comme celle des chevaux qu'on étrille.

« Cet animal est d'une extrême agilité, et lorsqu'il est en repos, il tient « souvent un de ses pieds de devant élevé et recourbé, ce qui lui donne « un air très-agréable. On le nourrit avec du pain de seigle et des carottes; « il mange volontiers aussi des pommes de terre; il est ruminant, et il « rend ses excréments en petites pelotes, dont le volume est fort considé- « rable, relativement à sa taille... »

Le docteur Herman Grimm a dit que l'humeur jaunâtre, grasse et visqueuse, qui suinte sur les cavités ou enfoncements que porte cet animal

au-dessous des yeux, a une odeur qui participe du castoreum et du musc. M. Wosmaër observe que dans le sujet vivant qu'il décrit il n'a pu découvrir la moindre odeur dans cette matière visqueuse, et il remarque avec raison que la figure donnée par Grimm est défectueuse à tous égards, représentant sur le devant de la tête une touffe de poils qui n'y est pas, et son sujet, qui était femelle, n'ayant point de cornes; « au lieu que le nôtre, « dit M. Wosmaër, qui est mâle, en a d'assez grandes à proportion de sa « taille; et au lieu de cette haute et droite touffe de poils, il a seulement « entre les cornes un petit bouquet de poils qui s'élève un peu en pointe. « Il est, à très-peu près, de la grandeur d'un chevreau de deux mois; » (quoique âgé probablement de trois ou quatre ans : je crois devoir faire cette observation, parce qu'il avait été envoyé avant l'hiver 1764, et que M. Wosmaër a publié sa description en 1767.) « Il a les jambes fines et « très-bien assorties à son corps, la tête belle et ressemblant assez à celle « d'un chevreuil; l'œil vif et plein de feu, le nez noir et sans poil, mais « toujours humide; les narines en forme de croissant allongé; les bords du « museau noirs; la lèvre supérieure, sans être fendue, paraît divisée en « deux lobes; le menton a peu de poil, mais plus haut il y a de chaque « côté une espèce de petite moustache, et sous le gosier un poireau garni « de poil, » (ce qui rapproche encore cet animal du genre des chèvres, dont la plupart ont de même sous le cou des espèces de poireaux garnis de poils).

« La langue est plutôt ronde qu'oblongue ou pointue... Les cornes sont « noires, finement sillonnées du haut en bas, et longues d'environ trois « pouces, droites sans la moindre courbure, et se terminant par le haut en « une pointe assez aiguë. A leur base elles ont à peu près l'épaisseur de « trois quarts de pouce; elles sont ornées de trois anneaux qui s'élèvent un « peu en arrière vers le corps.

« Les poils du front sont un peu plus droits que les autres, rudes, gris et « hérissés à l'origine des cornes, entre lesquelles le poil de la tête se redresse « encore davantage, et y forme une espèce de toupet pointu et noir, dont « descend au milieu du front une raie de même couleur qui vient se perdre « dans le nez.

« Les oreilles sont grandes, et ont en dehors trois cavités ou fossettes qui « se dirigent du haut en bas. Au sommet, du côté intérieur, elles sont gar- « nies d'un poil ras et blanchâtre; du reste, nues et noirâtres. Les yeux « sont assez grands et d'un brun foncé. Le poil des paupières est noir, serré « et long aux paupières supérieures. Au-dessus des yeux se voient encore « quelques poils longuets, mais clair-semés ou plus dispersés.

« Des deux côtés, entre les yeux et le nez, se montre cette propriété « remarquable et singulière, qui fait d'abord reconnaître cet animal, et « dont nous avons déjà parlé. Cette partie est moins élevée, nue et noire.

« Dans son milieu paraît une cavité ou fossette, qui est comme calleuse et « toujours humide; il en découle, mais en petite quantité, une humeur « visqueuse, gluante et gommeuse, qui, avec le temps, se durcit et devient « noire. L'animal semble se débarrasser de temps à autre de cette matière « excrémentielle, car on la trouve durcie et noire aux bâtons de sa loge, « comme si elle y avait été essuyée. Quant à l'odeur, dont parlent Grimm « et ses copistes, je n'ai pu la découvrir.

« Le cou, qui est médiocrement long, est couvert au bas d'un poil assez « raide et gris jaunâtre; tel que celui de la tête, mais blanc au gosier et à « la partie supérieure du cou, en dessous.

« Le poil du corps est noir et raide, quoique doux au toucher. Celui des « parties antérieures est d'un beau gris clair; plus en arrière, d'un brun « très-clair; vers le ventre, gris, et plus bas, tout à fait blanc.

« Les jambes sont très-minces, noirâtres au bas, près des sabots; les « pieds de devant sont, par devant jusqu'auprès des genoux, ornés d'une « raie noire. Ils n'ont point d'ergots ou d'éperons ongulés, mais à leur « place on voit une légère excroissance. Ces pieds sont fourchus, et pourvus « de beaux sabots noirs pointus et lisses.

« La queue est fort courte, blanche, et en dessus marquée d'une bande « noire. A l'égard des parties naturelles, elles sont fortes, et consistent en « un gros scrotum noir pendant entre les jambes, accompagné d'un ample « prépuce. »

M. Allamand a donné la même figure de la grimme dans ses additions à mon ouvrage, mais il n'ajoute rien à ce qu'en ont dit MM. Pallas et Wosmaër.

DE LA GRIMME (*suite*).

Je dois ajouter à ce que j'ai dit de cet animal quelques remarques de MM. Forster :

« Le docteur Grimm est le premier, disent-ils, qui ait décrit cet animal « au cap de Bonne-Espérance; mais comme il n'en a vu que la femelle, « Linnæus a cru qu'elle appartenait au chevrotain à musc. M. de Buffon a « été le premier qui ait rangé la grimme avec les gazelles, et après lui « M. Pallas ayant examiné un mâle de cette espèce à la ménagerie du « prince d'Orange, en a donné une belle et très-exacte description. M. Wos- « maër, directeur de cette ménagerie, se plaignit amèrement que M. Pallas « eût donné le premier une connaissance exacte de cet animal au public; « cependant il n'était pas capable de corriger la description du savant « Pallas, qui est un excellent zoologue. Étant au cap de Bonne-Espérance, « je fis l'acquisition d'une corne qu'on me donnait pour celle d'une *chèvre* « *plongeante* (duykerbok)[1], et j'appris qu'on l'appelait *chèvre plongeante*

1. L'*antilope plongeante* (Cuv.). — *Antilope mergens* (Blainv.).

« parce qu'elle se tenait toujours parmi les brossailles, et que dès qu'elle « apercevait un homme elle s'élevait par un saut pour découvrir sa position et ses mouvements, après quoi elle replongeait dans les brossailles, « s'enfuyait, et de temps en temps reparaissait pour reconnaître si elle était « poursuivie. M. Pallas avait connaissance de cette chèvre plongeante parce « qu'il l'avait trouvée dans Kolbe, mais il ne savait pas que c'était le même « animal que la grimme[1]; il l'appelle en latin *capra nictitans*. Je fus encore « informé que dans cette espèce la femelle n'a point de cornes, mais qu'elle « porte, comme le mâle, un petit toupet de poil sur le front; les cornes « n'ont que quatre pouces de longueur, elles sont droites, noires, ridées « d'environ quatre ou cinq anneaux peu distincts; elles m'ont paru un peu « comprimées, avec une strie sans rides sur la face postérieure; le reste, « jusqu'à la pointe, en est lisse; on m'a aussi assuré que cette grimme « n'excédait jamais la grandeur d'un faon de daim. »

DU NANGUER* ET DU NAGOR.**

Nous mettons ces deux animaux ensemble parce qu'ils ont un caractère commun qui n'appartient qu'à eux, c'est d'avoir les cornes recourbées en avant[2], au lieu que dans toutes les autres espèces de gazelles et de chèvres, les cornes sont recourbées en arrière ou tout à fait droites. J'ai dit[3], d'après M. Adanson, qu'il y avait trois variétés ou trois espèces de ces animaux, dont la première, c'est-à-dire le nanguer, paraît être le dama des anciens[4]. M. Pallas est du même avis, il dit que la femelle et le mâle nanguer ont également des cornes; et il a remarqué, comme dans le kob, une disposition singulière dans les dents [a].

La seconde espèce est le nagor : M. Pallas avait écrit dans son premier ouvrage (*Miscellanea*), que cet animal était le mazame de Séba; mais il avoue dans son second ouvrage (*Spicilegia*), qu'il s'était trompé; et il convient avec moi [b] que ce n'est point le mazame d'Amérique, mais une gazelle d'Afrique.

a. « Solum hujus animalis caput cum cornibus vidi, e quo dentium primorum in inferiore « maxillâ numerum planè singularem esse didici; habet enim tantùm senos quorum duo medii « latissimi, subobliqui, rectâ transversâ acie terminantur; laterales vero parvi, lineares sunt. » Pallas, *Spicilegia zoologica*, p. 8.

b. Volume III, page 393.

1. La *grimme* et l'*antilope plongeante* sont deux espèces distinctes.

* *Antilope dama* (Pall.).

** *Antilope redunca* (Pall.).

2. « Il est essentiel d'observer que beaucoup d'antilopes ont dans leur jeunesse des cornes de « cette forme recourbée en avant. » (Cuvier.)

3. Page 361 du III[e] volume.

4. Voyez la note de la page 361 du III[e] volume.

Au reste, l'espèce du nanguer paraît être isolée et sans variété, mais celle du nagor a des espèces voisines dont je dois la connaissance à MM. Forster; ils ont bien voulu me donner le dessin de la tête d'une de ces variétés du nagor du cap de Bonne-Espérance, qui me paraît différer du nagor dont j'ai donné la description volume III, page 393, en ce que ce nagor du Cap a le museau un peu effilé, et les cornes un peu moins courbées en avant que le nagor du Sénégal. Voici les notices qu'ils m'ont données à ce sujet :

« La chèvre que l'on appelle *steenbock*[1] ou *bouquetin* au cap de Bonne-« Espérance nous paraît être une variété du nagor donné par M. de Buffon. « On trouve ces animaux sur les rochers qui font la pointe des terres du « cap de Bonne-Espérance, et sur les plateaux de ces montagnes pierreuses « parmi les brossailles; ils courent avec une très-grande vitesse, et font des « sauts de huit à neuf pieds de hauteur; comme leur chair est très-bonne « à manger, on les chasse sans cesse, et l'on en a beaucoup détruit.

« Cet animal est de la grandeur d'une chèvre commune d'environ deux « pieds six pouces de hauteur; son poil est d'un rouge brun sur le dos et « les côtés du corps, et d'un blanc sale sous le ventre; il y a au-dessus des « yeux, sous le cou et sur les fesses, une tache de cette dernière couleur « blanc sale; le poil des oreilles est fauve, elles sont arrondies à leurs « extrémités; on voit sous chaque œil un larmier avec un petit orifice; les « cornes n'ont que cinq ou six pouces de longueur : elles sont noires, « ridées à la base, lisses à la pointe, extrêmement effilées et courbées en « avant; la queue est courte, à peu près comme celle des chèvres ordinaires.

« Une autre espèce ou variété du nagor, est l'animal que l'on appelle, « au Cap, *grysbok* ou *chèvre grise*[2]; elle diffère du steenbock par la couleur « de son poil, qui est gris, au lieu que celui du steenbock est rouge brun. « Ce grysbok est une seconde espèce de nagor, il est de la grandeur d'une « chèvre commune, et il a les jambes plus longues que le steenbock à pro-« portion du corps; son poil ne paraît gris que parce qu'il est mêlé de longs « poils blancs; car en voyant l'animal de près, on s'aperçoit que le fond en « est d'un brun roussâtre ou marron; la tête et les pieds sont d'un brun « plus clair que le corps, et le ventre est d'une couleur encore moins fon-« cée; le museau est noir; les yeux sont environnés de poils de cette même « couleur noire; il y a, comme dans les autres chèvres, des larmiers sous « les angles antérieurs des yeux; les oreilles sont à peu près de même lon-« gueur que la tête, elles sont de forme ovale, et couvertes en dehors de « poils courts et noirs; les cornes ont environ cinq pouces de longueur, « elles sont ridées d'un ou deux anneaux à la base, lisses vers la pointe, « qui est très-aiguë, courbées en avant et de couleur noire.

« Cette espèce de nagor se trouve toujours dans les plateaux au-dessus

1. *Antilope tragulus* (Lichstenstein). *Espèce* distincte.
2. *Antilope grisea* (Cuv.). — *Antilope melanotis.* — Espèce distincte.

« des montagnes, parmi les rochers, les brossailles et la bruyère; il n'est « pas si léger à la course que le steenbock, car les chiens l'atteignent quel« quefois à la chasse; sa chair est aussi bonne à manger que celle du steen« bock, et on les trouve quelquefois ensemble sur les montagnes du cap de « Bonne-Espérance.

« Une troisième espèce de nagor est le *beekbok* ou *chèvre pâle,* qui res« semble presque en tout au *steenbock,* à l'exception de la couleur du poil, « qui est beaucoup plus pâle, ce qui lui a fait donner son nom. »

En comparant ces trois animaux d'après les notices que nous venons de citer, il me paraît qu'il n'y a tout au plus que deux espèces distinctes, c'est-à-dire le nagor steenbock et le nagor grysbok, et que le beekbok n'est qu'une variété du premier.

DU BUBALE. *

M. Pallas dit avoir vu cet animal vivant : il est doux, mais d'une figure moins élégante et d'une forme plus robuste que les autres grandes gazelles; il a même par la grosseur de la tête, par la longueur de la queue et par la figure du corps, une assez grande ressemblance avec nos génisses; il est plus haut qu'un âne, et plus élevé sur le train de devant que sur celui de derrière; les dents sont toutes larges, tronquées, égales, celles du milieu sont néanmoins les plus grandes; la lèvre inférieure est noire et porte une moustache ou plutôt un petit faisceau de poils noirs de chaque côté; il a sur le museau et le long du chanfrein une bande noire terminée sur le front par une touffe de poil placée en devant des cornes. Le reste de la courte description de M. Pallas s'accorde avec la mienne [1] et avec celle de MM. de l'Académie des Sciences [a], qui ont donné cet animal sous le nom de *vache de Barbarie* [2]. J'observerai seulement que cet animal est assez différent de toutes les gazelles pour qu'on doive le regarder comme faisant une espèce particulière et moyenne entre celle des bœufs et celle du cerf, tandis que les gazelles forment la nuance entre les chèvres et les cerfs.

M. Forster soupçonne que le bubale et le koba [3] sont le même animal, ou que du moins ils sont de deux espèces très-voisines : il dit aussi que la grande vache brune ou cerf du Cap est le même animal [4]. Il a rapporté la la peau d'un de ces prétendus cerfs du Cap, et il dit avoir trouvé que par

a. *Mémoires pour servir à l'Histoire des animaux*, vol. I, p. 205.

* Voyez la nomenclature de la page 378 du IIIe volume.

1. Voyez volume III, page 378.

2. Voyez la note 2 de la page 249 du IIIe volume.

3. Le *bubale* (*antilope bubalis*) et le *koba* (*antilope senegalensis*) sont deux espèces distinctes.

4. Le *cerf du Cap* est le *caama*. (Voyez l'article suivant.)

tous ses caractères il ressemblait parfaitement au koba. Les chasseurs disent que ces animaux ne se trouvent qu'à une grande profondeur dans les terres du Cap, et qu'ils ne vont jamais en troupes; « ils disent aussi, ajoute « M. Forster, que le bubale a quatre pieds de hauteur, et qu'il est en tout « de la grandeur du cerf d'Europe, mais qu'il est en même temps d'une « forme moins élégante.

« Le pelage de cet animal est d'un rouge brun, et le poil est lisse et « ondoyé; le ventre et les pieds sont d'une couleur plus pâle; il y a depuis « les cornes jusqu'au garrot une ligne noire, ainsi que sur le devant des « pieds; mais dans ceux de derrière cette ligne noire est interrompue au « genou; deux autres bandes de même couleur descendent de chaque côté « de la tête, depuis le dessous des cornes jusqu'au museau, qui est aussi « rayé de noir; ces deux dernières bandes sont surmontées d'une tache « blanche, qui est placée tout auprès de l'origine de la corne; il y a sur le « front un épi de poils en étoile qui se dirige en haut; les poils du menton « sont de couleur noire, longs d'environ un pouce et demi, et forment une « espèce de barbe auprès de laquelle on voit une tache noire; la queue est « terminée par une touffe de longs poils de cette dernière couleur, et est « longue de plus d'un pied; la figure des cornes est absolument semblable « à celle que M. de Buffon a fait graver dans le XIIe volume de l'*Histoire* « *naturelle*[1]; elles sont ridées de dix-neuf ou vingt anneaux, et ont environ « vingt pouces de longueur. »

DU BUBALE (*suite*).

LE CAAMA[2].

Après avoir écrit cet article sur le bubale, j'ai reçu de la part de M. Allamand les observations suivantes qui confirment ce que je viens de dire; et comme il a joint à ces observations une figure dessinée d'après l'animal vivant, j'ai cru devoir la faire graver, afin qu'on puisse la comparer avec la précédente, qui ne me paraît pas aussi exacte que celle-ci[3]. Je vais de même rapporter ici ce que MM. Gordon et Allamand ont observé et publié dans le nouveau Supplément à mon histoire des animaux quadrupèdes, imprimé à Amsterdam cette année 1781.

1. Édition in-4° de l'Imprimerie royale.

2 Il s'agit ici non du *bubale*, mais du *caama* (*antilope caama*. Cuv.) ou *cerf du Cap*. — « Le *caama* a été confondu jusqu'ici avec le *bubale*, auquel il ressemble par la forme générale « et par la direction des cornes, mais la courbure de ces cornes en avant et en arrière est beau- « coup plus prononcée : leur extrémité est lisse et très-pointue..... Cet animal est nommé *caama* « par les Hottentots. Les Hollandais l'appellent *hartebeest* ou *cerf*. Il est fort commun au Cap, « où il vit en grandes troupes. Sa vitesse est telle qu'un cheval ne peut l'atteindre; son cri est « une espèce d'éternuement..... » (Cuvier.)

3. Les deux figures, dont parle ici Buffon, ont été reproduites dans le VIe volume des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale : la planche XIV représente le *bubale*, et la planche XV le *caama*.

« Le bubale est un de ces animaux dont la race est répandue dans toute « l'Afrique ; au moins se trouve-t-il dans les contrées méridionales et sep- « tentrionales de cette partie du monde. L'espèce est très-nombreuse près « du cap de Bonne-Espérance, et on la retrouve dans la Barbarie. MM. de « l'Académie royale des Sciences en ont décrit la femelle sous le nom de « *vache de Barbarie,* et M. de Buffon a prouvé, par des raisons qui me pa- « raissent convaincantes, que notre bubale est le vrai *bubalus* des anciens[1] « Grecs et Romains, qui sûrement n'ont pas connu les animaux qui n'ha- « bitent qu'aux environs du Cap.

« MM. de l'Académie des Sciences ont ajouté à la description qu'ils ont « faite de la femelle bubale une figure qui est très-exacte, mais qui ne suffit « pas pour faire comprendre ce que je dirai sur ses différentes couleurs et « sur la forme de ses cornes. La figure que je donne est celle d'un mâle.

« Le dessin en est fait d'après l'animal vivant, et j'en suis redevable à « M. Gordon, qui m'a envoyé en même temps la peau d'une femelle que « j'ai fait remplir et que j'ai placée dans le Cabinet de notre Académie. « Suivant sa coutume, il a joint à cet envoi ses observations; elles me four- « niront diverses particularités qui n'ont pu être connues par M. de Buffon, « qui, n'ayant point vu le bubale, n'en a parlé que d'après MM. de l'Acadé- « mie; il est vrai qu'il ne pouvait pas suivre de meilleurs guides; mais ce « qu'ils ont dit de cet animal se borne presque à une description anatomique.

« Le bubale est nommé *camaa* par les Hottentots, et *licama* par les « Cafres; sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la « queue, est de six pieds quatre pouces six lignes; il a quatre pieds de haut; « la circonférence de son corps derrière les jambes de devant est de quatre « pieds deux pouces, et devant les jambes de derrière de quatre pieds. On « voit par ces dimensions qu'il est plus petit que le canna[2]; la couleur de « son corps est d'un roux assez foncé sur le dos, mais qui s'éclaircit sur « les côtés; le ventre est blanc, de même que la croupe, l'intérieur des « cuisses et des jambes, tant antérieures que postérieures; sur la partie « extérieure des cuisses il y a une grande tache noire qui s'étend sur les « jambes ; on voit une semblable tache sur les jambes de devant, laquelle « commence près du corps et parvient extérieurement jusqu'aux sabots, « qui sont noirs aussi; une bande de cette même couleur, qui a son ori- « gine à la base des cornes et se termine au museau, partage tout le devant « de sa tête en deux parties égales : cette bande a été remarquée par « J. Caïus, qui a donné une bonne description du bubale, qu'il a nommé « *buselaphus*[3]. C'est la seule qu'on voie sur les femelles, dont tout le corps

1. C'est le *bubale* proprement dit qui est le vrai *bubale des anciens*, et non cet animal-ci, qui est le *caama.* (Voyez les notes de la page précédente.)
2. Voyez, ci-devant, page 590, l'article du *canna.*
3. Volume III, page 380.

« est couvert de poils d'une même couleur rousse; sa tête est assez longue « à proportion de son corps; mais elle est fort étroite; elle n'a guère que « six pouces dans l'endroit le plus large; ses yeux, comme MM. de l'Aca- « démie l'ont observé, sont situés fort haut; ils sont grands et vifs; leur « couleur est d'un noir qui tire un peu sur le bleu; ses cornes qui s'é- « lèvent au-dessus de sa tête, en s'écartant un peu de chaque côté, sont « presque droites jusqu'à la hauteur de six pouces; là elles s'avancent « obliquement en devant à peu près aussi jusqu'à la distance de six pouces, « et ensuite formant un nouvel angle elles se tournent en arrière; comme « la figure l'indique; elles sont noires, leurs bases se touchent et ont une « circonférence de dix pouces; elles ont des anneaux saillants comme des « pas de vis qui seraient usés aux côtés et qui s'étendent, mais quelquefois « peu sensiblement, jusqu'à la hauteur de huit ou dix pouces; la partie qui « est retournée en arrière est lisse et se termine en pointe; leurs extré- « mités sont éloignées environ d'un pied l'une de l'autre. Les femelles sont « un peu plus petites que les mâles; aussi leurs cornes sont moins grosses « et moins longues.

« Les bubales ont des larmiers au-dessous des yeux comme les cerfs; « leur queue, longue de plus d'un pied, est garnie en dessus d'une rangée « de poils placés à peu près comme les dents d'un peigne.

« On a vu, dans l'article sur le canna, que cet animal était nommé élan par « les habitants du Cap. M. de Buffon, qui ignorait cela, et qui ne connais- « sait point cet animal, dont aucun voyageur n'a parlé, a cru que, sous le « nom d'élan, Kolbe avait désigné le bubale; mais ce que Kolbe en dit ne « lui convient pas. Il assure que ce prétendu élan a la tête courte à pro- « portion de son corps; que sa hauteur est de cinq pieds, et que la couleur « de son corps est cendrée : ce sont là autant de caractères qui se trouvent « dans le canna, mais dont aucun n'est applicable au bubale. Je croirais « plutôt que Kolbe en a parlé sous le nom de *cerf d'Afrique*[1]; et c'est effec- « tivement celui qu'on lui donne au Cap. Voici de quelle manière il en « décrit les cornes : ses cornes sont d'un brun obscur, environnées comme « d'une espèce de petite vis, pointues et droites jusqu'au milieu, où elles se « courbent tant soit peu; depuis là elles continuent à suivre une ligne « droite, de manière qu'en dessus elles sont à peu près trois fois plus éloi- « gnées l'une de l'autre qu'à la racine. On reconnaît à cette description, « tout imparfaite qu'elle est, les cornes du bubale; mais quoique Kolbe « assure qu'il a vu plus de mille de ces animaux, je doute qu'il en ait « examiné un seul attentivement, puisqu'il dit que ce cerf africain est si « semblable à ceux d'Europe qu'il serait superflu de le décrire, et qu'il est « persuadé que c'est le *spies-hirsch* qu'on trouve communément en Alle- « magne.

1. Voyez la note 1 de la page 593.

« Les bubales, de même que les cannas, se sont éloignés des lieux « habités du cap, et se sont retirés dans l'intérieur du pays, où on les voit « courir en grandes troupes et avec une vitesse qui surpasse celle de tous « les autres animaux; un cheval ne saurait les atteindre. M. Gordon n'en a « jamais rencontré sur les montagnes, ceux qu'il a vus étaient toujours « dans les plaines; leur cri est une espèce d'éternuement; leur chair est « d'un très-bon goût; les paysans qui sont éloignés du Cap en coupent des « tranches fort minces qu'ils font sécher au soleil et qu'ils mangent souvent « avec d'autres viandes au lieu de pain.

« Les femelles n'ont que deux mamelles, et pour l'ordinaire elles ne font « qu'un petit à la fois; elles mettent bas en septembre, et quelquefois aussi « en avril.

« M. Pallas a donné une bonne description du bubale, et M. Zimmerman « a soupconné que M. de Buffon pourrait s'être mépris en prenant cet ani- « mal pour l'élan de Kolbe. »

LE GNOU OU NIOU. [a] *

Ce bel animal, qui se trouve dans l'intérieur des terres de l'Afrique, n'était connu d'aucun naturaliste : milord Bute, dont on connaît le goût pour les sciences, est le premier qui m'en ait donné connaissance, en m'envoyant un dessin colorié, au-dessus duquel était écrit: *feva-heda* an *bos-buffel, animal de trois pieds et demi de hauteur, à deux cents lieues du cap de Bonne-Espérance;* ensuite M. le vicomte de Querhoënt, qui a fait de très-bonnes observations dans ses derniers voyages, a bien voulu m'en confier le journal, dans lequel j'ai trouvé un autre dessin de ce même animal, sous le nom de *noû,* avec la courte description suivante :

« J'ai vu, dit-il, à la ménagerie du Cap un quadrupède que les Hottentots « appellent *nou;* il a tout le poil d'un brun très-foncé, mais une partie de « sa crinière, ainsi que sa queue et quelques longs poils autour des yeux « sont blancs. Il est ordinairement de la taille d'un grand cerf; il a été

a. *Gnou* doit se prononcer en mouillant le *gn*, c'est-à-dire, *niou.*

* *Antilope gnu* (Gmel.). — « Animal fort extraordinaire, qui semble même, au premier « coup d'œil, un monstre composé de parties de différents animaux. Il a le corps et la croupe « d'un petit cheval, couvert de poils bruns, la queue garnie de longs poils blancs comme celle « du cheval, et sur le cou une belle crinière redressée, blanche à sa base, noire au bout des « poils. Ses cornes, rapprochées et élargies à leur base comme celles du buffle du Cap, descendent « en dehors et remontent par leur pointe; son mufle est large, aplati et entouré d'un cercle de « poils saillants; sous sa gorge et sous son fanon court une seconde crinière noire; ses pieds « ont toute la légèreté de ceux du cerf. Les deux sexes ont des cornes.

« Cet animal vit dans les montagnes au nord du Cap, où il paraît assez rare, et cependant « les anciens paraissent en avoir eu quelque connaissance. C'est probablement lui qui a donné « lieu à leur *catoblepas.* » (Cuvier.) — Voyez la note 2 de la page 248 du III[e] volume.

« amené au Cap de l'intérieur des terres en octobre 1773. Aucun animal « de cette espèce n'est encore arrivé en Europe, on n'y en a jamais envoyé « qu'un qui est mort dans la traversée. On en voit beaucoup dans l'intérieur « du pays; celui qui est à la ménagerie du Cap paraît assez doux : on le « nourrit de pain, d'orge et d'herbe. »

M. le vicomte Venerosi Pesciolini, commandant de l'île de Groix, a aussi eu la bonté de m'envoyer tout nouvellement un dessin colorié de ce même animal, qui m'a paru un peu plus exact que les autres. Ce dessin était accompagné de la notice suivante :

« J'ai cru devoir vous envoyer, Monsieur, la copie fidèle d'un animal « trouvé à cent cinquante lieues de l'établissement principal des Hollan- « dais, dans la baie de la Table, au cap de Bonne-Espérance. Il fut ren- « contré avec la mère par un habitant de la campagne, pris et conduit au « Cap, où il n'a vécu que trois jours; sa taille était celle d'un moyen mouton « du pays, et celle de sa mère égalait celle des plus forts. Son nom n'est « point connu, parce que, de l'aveu même des Hottentots, son naturel « sauvage l'éloigne de tous les lieux fréquentés, et sa vitesse le soustrait « promptement à tous les regards. Ces détails, ajoute M. de Venerosi, ont « été donnés par M. Bergh, fiscal du Cap [a]. »

On voit que cet animal est très-remarquable, non-seulement par sa grandeur, mais encore par la beauté de sa forme, par la crinière qu'il porte tout le long du cou, par sa longue queue touffue et par plusieurs autres caractères qui semblent l'assimiler en partie au cheval, et en partie au bœuf. Nous lui conserverons le nom de *gnou* (qui se prononce *niou*), qu'il porte dans son pays natal, et dont nous sommes plus sûrs que de celui de *feva-heda;* car voici ce que m'en a écrit M. Forster :

« Il se trouve au cap de Bonne-Espérance trois espèces de bœufs : 1° notre « bœuf commun d'Europe; 2° le buffle, que je n'ai pas eu occasion de « décrire, et qui a beaucoup de rapport avec le buffle d'Europe; 3° le gnou : « ce dernier animal ne s'est trouvé qu'à cent quatre-vingts ou deux cents « lieues du Cap, dans l'intérieur des terres de l'Afrique; on a tenté deux « fois d'envoyer un de ces animaux en Hollande, mais ils sont morts dans « la traversée [b]. J'ai vu une femelle de cette espèce en 1775, elle était âgée « de trois ans; elle avait été élevée par un colon dont l'habitation était à

a. Lettre de M. le vicomte Venerosi Pesciolini à M. de Buffon, datée du Port-Louis, 27 février 1775. — On trouve aussi dans le *Second Voyage du capitaine Cook*, t. I, page 80, la notice suivante, au sujet de cet animal : « Il y a une autre espèce de bœuf sauvage, appelé par les « naturels du pays *gnoo;* les cornes de celui-ci sont minces; il a une crinière et des poils sur « le nez, et par la petitesse de ses jambes, il ressemble à un cheval ou à une antilope plutôt « qu'aux animaux de son espèce. »

b. On verra par l'addition que M. Allamand a fait imprimer dans le t. XV de mes ouvrages, édition de Hollande, qu'un de ces animaux est arrivé vivant à la ménagerie du prince d'Orange, où M. Allamand l'a dessiné et décrit avec son exactitude ordinaire.

« cent soixante lieues du Cap, qui l'avait prise fort jeune avec un autre « jeune mâle ; il les éleva tous deux et les amena pour les présenter au « gouverneur du Cap ; cette jeune femelle, qui était privée, fut soignée dans « une étable et nourrie de pain bis et de feuilles de choux ; elle n'était pas « tout à fait si grande que le mâle de la même portée. Sa fiente était comme « celle des vaches communes ; elle ne souffrait pas volontiers les caresses « ni les attouchements, et, quoique fort privée, elle ne laissait pas de don- « ner des coups de cornes et aussi des coups de pieds ; nous eûmes toutes « les peines du monde d'en prendre les dimensions à cause de son indoci- « lité ; on nous a dit que le gnou mâle, dans l'état sauvage, est aussi farou- « che et aussi méchant que le buffle, quoiqu'il soit beaucoup moins fort : « la jeune femelle dont nous venons de parler était assez douce ; elle ne « nous a jamais fait entendre sa voix ; elle ruminait comme les bœufs ; elle « aimait à se promener dans la basse-cour s'il ne faisait pas trop chaud, « car par la grande chaleur elle se retirait à l'ombre ou dans son étable.

« Ce gnou femelle était de la grandeur d'un daim, ou plutôt d'un âne ; « elle avait au garrot quarante pouces et demi de hauteur, mesure d'An- « gleterre, et était un peu plus basse des jambes de derrière, où elle n'avait « que trente-neuf pouces ; la tête était grande à proportion du corps, ayant « quinze pouces et demi de longueur depuis les oreilles jusqu'au bout du « museau ; mais elle était comprimée des deux côtés, et vue de face elle « paraissait étroite ; le mufle était carré, et les narines étaient en forme de « croissant ; il y avait dans la mâchoire inférieure huit dents incisives sem- « blables, par la forme, à celles du bœuf commun ; les yeux étaient fort « écartés l'un de l'autre, et placés sur les côtés de l'os frontal ; ils étaient « grands, d'un brun noir, et paraissaient avoir un air de férocité et de « méchanceté que cependant l'éducation et la domesticité avaient modifié « dans l'animal ; les oreilles étaient d'environ cinq pouces et demi de lon- « gueur, et de forme semblable à celles du bœuf commun ; la longueur « des cornes était de dix-huit pouces en les mesurant sur leur courbure ; leur « forme était cylindrique, et leur couleur noire ; le corps était plus rond que « celui du bœuf, et l'épine n'était pas fort apparente, c'est-à-dire fort éle- « vée, en sorte que le corps du gnou semblait, par la forme, approcher « beaucoup de celui du cheval ; les épaules étaient musculeuses, et les « cuisses et les jambes moins charnues et plus fines que celles du bœuf ; « la croupe était effilée et relevée, mais aplatie vers la queue comme celle « du cheval ; les pieds étaient légers et menus, ils avaient chacun deux « sabots pointus en devant, arrondis aux côtés et de couleur noire ; la queue « avait vingt-huit pouces de longueur, y compris les longs poils qui étaient « à son extrémité.

« Tout le corps était revêtu d'un poil court et ras, semblable à celui du « cerf pour la couleur ; depuis le museau jusqu'à la hauteur des yeux, il

« y avait de longs poils rudes et hérissés en forme de brosse, qui entou- « raient presque toute cette partie; depuis les cornes jusqu'au garrot il y « avait une espèce de crinière formée de longs poils dont la racine est blan- « châtre, et la pointe noire ou brune; sous le cou on voyait une autre « bande de longs poils qui se prolongeait depuis les jambes de devant jus- « qu'aux longs poils blancs de la lèvre inférieure; et sous le ventre il y « avait une touffe de très-longs poils auprès du nombril; les paupières « étaient garnies de poils d'un brun noir, et les yeux étaient entourés par- « tout de longs poils très-forts et de couleur blanche. »

Je dois ajouter à cette description, que M. Forster a bien voulu me communiquer, les observations que M. le professeur Allamand a faites sur cet animal vivant, qui est arrivé plus nouvellement en Hollande; ce savant naturaliste l'a fait imprimer à la suite du XVe volume de mon ouvrage sur l'*Histoire naturelle,* édition de Hollande, et je ne puis mieux faire que de la copier ici.

DU GNOU (*suite*).

(Par M. le professeur Allamand.)

« Les anciens nous ont dit que l'Afrique était fertile en monstres: par ce « mot il ne faut entendre que des animaux inconnus dans les autres parties « du monde. C'est ce qu'on vérifie encore de nos jours lorsqu'on pénètre « dans cette vaste région. On en a vu divers exemples dans les descriptions « d'animaux donnés par M. de Buffon, et dans celle du sanglier d'Afrique « que j'y ai ajoutée. L'animal que je vais décrire en fournit une nouvelle « preuve; la figure que j'en donne planche XV [1], a été gravée d'après un « dessin envoyé du cap de Bonne-Espérance, mais dont je n'ai pas osé faire « usage dans mes additions précédentes à l'ouvrage de M. de Buffon, parce « que je le regardais comme la représentation d'un animal fabuleux [2]. J'ai « été détrompé par M. le capitaine Gordon, à qui je l'ai fait voir; c'est un « officier de mérite, que son goût pour l'histoire naturelle et l'envie de con- « naître les mœurs et les coutumes des peuples qui habitent la partie méri- « dionale de l'Afrique ont conduit au Cap. De là il a pénétré plus avant « dans l'intérieur du pays qu'aucun autre Européen, accompagné d'un seul « Hottentot; il a bravé toutes les incommodités d'un voyage de deux cents « lieues à travers des régions incultes et sans autres provisions pour sa « nourriture que les végétaux qui lui étaient indiqués par son compagnon « de voyage, ou le gibier que son fusil lui procurait. Sa curiosité a été bien

1. Édition de Hollande. — Buffon a reproduit cette figure du *gnou* dans le volume VI de ses *Suppléments*, planche IX; et lui-même en avait donné une autre, plus exacte, dans la planche VIII de ce même volume.
2. Voyez la nomenclature de la page 622.

« récompensée par le grand nombre de choses rares qu'il a vues, et d'ani-« maux dont il a rapporté les dépouilles.

« Dès qu'il eut vu le dessin dont je viens de parler, il m'apprit qu'il ne « représentait point un animal chimérique, mais un véritable animal dont « la race était très-nombreuse en Afrique. Il en avait tué plusieurs, et il « avait apporté la dépouille de deux têtes; il m'en a donné une que j'ai « placée au Cabinet de notre Académie.

« Dans le même temps on envoya du Cap un de ces animaux vivants à la « ménagerie du prince d'Orange, où il est actuellement et se porte très-bien.

« Il est étonnant qu'un animal aussi gros et aussi singulier que celui-ci, « et qui vraisemblablement se trouve dans les lieux où les Européens ont « pénétré, ait été inconnu jusqu'à présent, ou qu'il ait été décrit si impar-« faitement qu'il a été impossible de s'en former aucune idée. Il embarras-« sera assurément les nomenclateurs qui voudront le ranger sous quel-« ques-unes des classes auxquelles ils rapportent les différents quadrupèdes. « Il tient beaucoup du cheval, du taureau et du cerf sans être aucun de ces « trois animaux[1]. On ne manquera pas de lui donner un nom composé « propre à indiquer la ressemblance qu'il a avec eux.

« Les Hottentots le nomment *gnou*, et je crois devoir adopter cette déno-« mination, en observant que le *g* ne doit pas être prononcé avec cette « fermeté qu'il a quand il commence un mot, mais qu'il ne doit servir qu'à « rendre grasse l'articulation de l'*n* qui le suit, comme il fait au milieu des « mots dans *seigneur*, par exemple, *campagne*, et d'autres. C'est à M. Gor-« don que je dois la connaissance de ce nom.

« Cet animal est à peu près de la grandeur d'un âne; sa hauteur est de « trois pieds et demi; tout son corps, à l'exception des endroits que j'indi-« querai dans la suite, est couvert d'un poil court comme celui du cerf, de « couleur fauve, mais dont la pointe est blanchâtre, ce qui lui donne une « légère teinte de gris blanc; sa tête est grosse et ressemble fort à celle du « bœuf; tout le devant est garni de longs poils noirs qui s'étendent jus-« qu'au-dessous des yeux, et qui contrastent singulièrement avec des poils « de la même longueur, mais fort blancs, qui lui forment une barbe à la « lèvre inférieure; ses yeux sont noirs et bien fendus; les paupières sont « garnies de cils formés par de longs poils blancs, parallèles à la peau, et « qui font une espèce d'étoile, au milieu de laquelle est l'œil; au-dessus « sont placés, en guise de sourcils, d'autres poils de la même couleur et « très-longs : au haut du front sont deux cornes noires, dont la longueur « mesurée, suivant l'axe, est de dix-neuf pouces; leurs bases, qui ont près « de dix-sept pouces de circonférence, se touchent et sont appliquées au « front dans une étendue de six pouces; ensuite elles se courbent vers le

1. Voyez la nomenclature de la page 622.

« haut et se terminent en une pointe perpendiculaire et longue de sept « pouces ; entre les cornes prend naissance une crinière épaisse qui s'étend « tout le long de la partie supérieure du cou jusqu'au dos; elle est formée « par des poils raides, tous exactement de la même longueur, qui est de « trois pouces; la partie inférieure en est blanchâtre à peu près jusqu'aux « deux tiers de leur hauteur, et l'autre tiers en est noir; derrière les cornes « sont les oreilles couvertes de poils noirâtres et fort courts; le dos est uni, « et la croupe ressemble à celle d'un jeune poulain ; la queue est compo- « sée, comme celle du cheval, de longs crins blancs; sous le poitrail il y a « une suite de longs poils noirs qui s'étend depuis les jambes antérieures le « long du cou et de la partie inférieure de la tête jusqu'à la barbe blanche « de la lèvre de dessous; les jambes sont semblables et d'une finesse égale « à celle du cerf, ou plutôt de la biche; le pied est fourchu comme celui de « ce dernier animal ; les sabots en sont noirs, unis et surmontés en arrière « d'un seul ergot placé assez haut.

« Le gnou n'a point de dents incisives à la mâchoire supérieure, mais il « en a huit à l'inférieure; ainsi je ne doute pas qu'il ne rumine[1], quoique je « n'aie pas pu m'en assurer par mes propres yeux, non plus que par le « témoignage de l'homme qui a soin de celui du prince d'Orange.

« Sans avoir l'air extrêmement féroce, il indique cependant qu'il n'aime- « rait pas qu'on s'approchât de lui. Lorsque j'essayais de le toucher à « travers les barreaux de sa loge, il baissait la tête et faisait des efforts pour « blesser avec ses cornes la main qui voulait le caresser. Jusqu'à présent il « a été enfermé et obligé de se nourrir des végétaux qu'on lui a donnés, et « il paraît qu'ils lui conviennent, car il est fort et vigoureux.

« La race, comme je l'ai remarqué, en est nombreuse et fort répandue « dans l'Afrique. Si mes conjectures sont fondées, je suis fort porté à croire « que ce n'est pas seulement aux environs du cap de Bonne-Espérance qu'il « habite, mais qu'il se trouve aussi en Abyssinie.

« Dans la quatrième *Dissertation sur la côte orientale d'Afrique, depuis* « *Mélinde jusqu'au détroit de Bab-el-Mandel*[a], ajoutée aux Voyages de Lobo, « on lit ce passage : « Il y a encore dans l'Éthiopie des chevaux sauvages « qui ont les crins et la tête comme nos chevaux et hennissent de même, « mais ils ont deux petites cornes toutes droites, et les pieds fourchus comme « ceux du bœuf; les Cafres appellent ces animaux *empophos*. »

« Cette description, tout imparfaite et fautive qu'elle est, comme la plu- « part de celles que Lobo nous a données, paraît convenir à notre gnou : « quel autre animal connu y a-t-il qui ressemble à un cheval avec des « cornes et des pieds fendus? La ressemblance serait plus grande encore si

a. *Voyage d'Abyssinie*, par le R. P. Lobo. Amsterdam, 1728, t. I, page 292.

1. Il n'est pas besoin de dire que le *gnou* rumine.

« je pouvais dire qu'il hennit; mais c'est ce dont je n'ai pas pu être instruit. « Jusqu'à présent personne n'a entendu sa voix. Ne serait-ce point aussi le « même animal dont a parlé le moine Cosmas? Voici ce qu'il en dit [a] :

« *Le taureau-cerf*. Cet animal se trouve en Éthiopie et dans les Indes; il « est privé; les Indiens s'en servent pour voiturer leurs marchandises, « principalement le poivre qu'ils transportent d'un pays à un autre dans « des sacs faits en forme de besaces. Ils tirent du lait de ces animaux et en « font du beurre; nous en mangions aussi la chair après les avoir égorgés, « comme font les chrétiens; pour les païens, ils les assomment. Cette même « bête dans l'Éthiopie est sauvage et ne s'apprivoise pas.

« Ce taureau-cerf ne serait-il point le cheval cornu et à pieds fendus de « Lobo? Ils se trouvent l'un et l'autre dans l'Éthiopie; tous les deux res- « semblent, à divers égards, au cheval, au taureau et au cerf, c'est-à-dire « au gnou. Il est vrai que, quoique les animaux des Indes soient assez « connus, jusqu'à présent personne n'a dit qu'il y en eût qui ressemblassent « à celui dont il est question ici, et qui doit cependant y être, si c'est le « même dont parle Cosmas. Mais dans un pays aussi habité que l'Inde, la « race ne pourrait-elle pas y avoir été éteinte par le nombre des chasseurs « qui ont travaillé à les prendre ou à les tuer, soit pour les faire servir de « bête de somme, soit pour les manger? D'ailleurs est-il bien certain que « cet animal ne s'y trouve plus, ou qu'il ne se soit pas retiré dans des lieux « éloignés et solitaires, afin d'y être plus en sûreté? Il y a dans les déserts « de la province de la Chine nommée *Chensi*, un animal qu'on appelle « *cheval-cerf*, que Du Haldes dit n'être qu'une espèce de cerf [b], guère « moins haut que les petits chevaux des provinces *se-Tchuen* et de *yun-Nane* : « j'ai peine à croire que la taille seule ait suffi pour faire donner à un cheval « le surnom de cerf. Le gnou ressemblant par sa tête et par ses cornes au « taureau, par sa crinière et par sa queue au cheval, et par tout le reste « de son corps au cerf, il réunit tous les caractères qui peuvent l'avoir fait « nommer *taureau-cerf* par Cosmas et *cheval-cerf* par les Chinois [1].

« Je serais même tenté de croire que l'hippélaphe [2] d'Aristote était notre « gnou [3], si je n'avais pas contre moi l'autorité de M. de Buffon, qui, « fondé sur de bonnes raisons, a prouvé que c'est le même animal que le « cerf des Ardennes, et le tragélaphe de Pline [4]. Je dirai cependant celles « qui ont fait d'abord impression sur moi.

a. Voyez dans les relations de divers voyageurs curieux, par Thévenot, première partie, la description des animaux et des plantes des Indes, par Cosmas le solitaire.

b. Voyez la *Description de la Chine*, t. I, p. 33, édition de Hollande

1. Le *taureau-cerf* de Cosmas, le *cheval-cerf* des Chinois est le *nylgau*. Le *gnou* est d'Afrique.
2. L'*hippélaphe d'Aristote* est le *cerf à crinière de l'Inde*. (Voy. la note 2 de la p. 288 du III[e] vol.)
3. Ce n'est pas l'*hippélaphe* d'Aristote, c'est le *catoblepas* des anciens qui était notre *gnou*. (Voyez la nomenclature de la page 622.)
4. Voyez la note 1 de la page 289 du III[e] volume.

« L'hippélaphe, suivant Aristote, se trouve dans le pays des *Arachotas*, « qui est situé entre la Perse et l'Inde, et par là même voisin de la patrie « du gnou. Il a une crinière qui s'étend depuis la tête jusque au-dessus des « épaules, et qui n'est pas grande. Aristote la compare à celle du *pardion*, « ou comme l'écrit Gaza, de l'*ipparaion*, qui est vraisemblablement la « girafe, laquelle a effectivement une crinière plus approchante de celle « du gnou, qu'aucun autre animal sauvage. Diodore de Sicile dit qu'il « se trouve en Arabie et qu'il est du nombre de ces animaux qui parti- « cipent à deux formes différentes; il est vrai qu'il parle du *tragélaphe;* « mais comme je viens de le remarquer, d'après M. de Buffon, c'est le « même animal que l'*hippélaphe.* On trouvera dans la note le passage de « Diodore [a], tel qu'il a été rendu par *Rhodomanus,* et qui mérite d'être « cité. Enfin, pour dernier trait de ressemblance, l'hippélaphe a une espèce « de barbe sous le gosier, les pieds fourchus et à peu près de la grandeur « du cerf; tout cela se trouve aussi bien dans le gnou que dans le cerf des « Ardennes; mais ce qui décide la question en faveur du sentiment de « M. de Buffon, c'est que, si Aristote a été bien instruit, l'hippélaphe a « des cornes comme le chevreuil, et que sa femelle n'en a point, ce qui ne « convient pas à notre animal.

« Mais qu'il ait été connu ou non, j'ai toujours été autorisé à dire « qu'il avait été décrit si imparfaitement qu'on ne pouvait s'en former « aucune idée. Il constitue une espèce très-singulière, qui réunit en soi « la force de la tête et des cornes du taureau, la légèreté et le pe- « lage du cerf, et la beauté de la crinière, du corps et de la queue du « cheval.

« Avec le temps, ne parviendra-t-on point à connaître aussi la licorne, « qu'on dit habiter les mêmes contrées, que la plupart des auteurs regardent « comme un animal fabuleux, tandis que d'autres assurent en avoir vu, et « même en avoir pris des jeunes ? »

Je n'ai rien à ajouter ni à retrancher à cette bonne description, ni aux très-judicieuses réflexions du savant M. Allemand; et je dois même avertir, pour l'instruction de mes lecteurs et pour la plus exacte connaissance de cet animal *gnou,* que le dessin qu'il a fait graver dans l'édition de Hollande de mon ouvrage, et que je donne planche IX, me paraît plus conforme à la nature que celui de ma planche VIII[1]; les cornes surtout me semblent être mal représentées dans celle-ci, et l'espèce de ceinture de poil que l'animal porte autour du museau me paraît factice; en sorte que l'on doit avoir

a. « Quinetiam tragelaphi et bubali, pluraque duplicis formæ animalia, ex diversissimis « videlicet naturis contemperata, illic (in Arabia) procreantur. Quorum singularis descriptio « longam sibi moram posceret. » *Diodori Siculi Bibliothecæ historicæ libri qui supersunt.* Amstelodami, 1746, t. I, p. 163.

1. C'est plutôt le contraire. Voyez la note 1 de la page 625.

plus de confiance à la figure donnée par M. Allemand qu'à celle-ci, et c'est par cette raison que je l'ai fait copier et graver.

DU NIL-GAUT. *

Cet animal est celui que plusieurs voyageurs ont appelé *bœuf gris du Mogol,* quoiqu'il soit connu sous le nom de *nil-gaut* dans plusieurs endroits de l'Inde. Nous avons vu vivants le mâle et la femelle dans le parc du château royal de la Muette, où on les nourrit encore aujourd'hui (juin 1774) et où on les laisse en pleine liberté : nous les avons fait dessiner tous deux d'après nature [1].

Quoique le nil-gaut tienne du cerf par le cou et la tête, et du bœuf par les cornes et la queue, il est néanmoins plus éloigné de l'un et de l'autre de ces genres que de celui des gazelles ou des grandes chèvres. Les climats chauds de l'Asie et ceux de l'Afrique sont ceux où les grandes espèces des gazelles et des chèvres sont plus multipliées : on trouve dans les mêmes lieux, ou à peu de distance les uns des autres, le condoma, le bubale, le koba et le nil-gaut, dont il est ici question. L'espèce de barbe qu'il a sous le cou et le poitrail, la disposition de son pied et de ses sabots, plusieurs autres rapports de conformation avec les grandes chèvres, le rapprochent de cette famille plus que de celle des cerfs ou de celle des bœufs; et dans les animaux d'Europe, c'est au chamois qu'on pourrait le comparer plutôt qu'à tout autre animal; mais dans la réalité le nil-gaut est seul de son genre, et d'une espèce particulière qui ne tient au genre du bœuf, du cerf, de la chèvre, de la gazelle et du chamois, que par quelques caractères ou rapports particuliers; il a, comme tous ces animaux, la faculté de ruminer; il court de mauvaise grâce, et plus mal que le cerf, quoiqu'il ait la tête et l'encolure aussi légères; mais ses jambes sont plus massives et plus inégales en hauteur, celles de derrière étant considérablement plus courtes que celles de devant; il porte la queue horizontalement en courant, et la tient basse et entre les jambes lorsqu'il est en repos; le mâle a des cornes et la femelle n'en a point, ce qui le rapproche encore du genre des chèvres, dans lequel d'ordinaire la femelle n'a point de cornes : celles du nil-gaut sont creuses et ne tombent pas comme le bois des cerfs, des daims et des chevreuils, caractère qui le sépare absolument de ce genre d'animaux. Comme il vient d'un pays où la chaleur est plus grande que dans notre climat, il sera peut-être difficile de le multiplier ici : ce serait

* *Antilope picta* et *trago-camelus* (Gmel.). — Le *nylgau* (Cuv.). — Le *taureau-cerf des Indes.*

1. Planches x et xi du VI[e] volume des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale.

néanmoins une bonne acquisition à faire, parce que cet animal, quoique vif et vagabond comme les chèvres, est assez doux pour se laisser régir, et qu'il donnerait comme elles de la chair mangeable, du bon suif et des peaux plus épaisses et plus fermes. La femelle est actuellement plus brune que le mâle et paraît plus jeune, mais elle deviendra peut-être de la même couleur grise avec l'âge.

Voici le détail de la description que j'ai faite de ces deux animaux avec M. de Sève, qui les a dessinés. Le mâle était de la grandeur d'un cerf de taille moyenne; les cornes n'avaient que six pouces de longueur sur deux pouces neuf lignes de grosseur à la base; il n'y avait point de dents incisives à la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure étaient larges et peu longues; il y a un espace vide entre elles et les mâchelières; le train de derrière, dans le mâle, est plus bas que celui de devant, et l'on voit une espèce de bosse ou d'élévation sur les épaules, et cet endroit est garni d'une petite crinière qui prend du sommet de la tête et finit au milieu du dos; sur la poitrine se trouve une touffe de longs poils noirs; le pelage de tout le corps est d'un gris d'ardoise, mais la tête est garnie d'un poil plus fauve, mêlé de grisâtre, et le tour des yeux d'un poil fauve clair, avec une petite tache blanche à l'angle de chaque œil; le dessus du nez est brun; les naseaux sont noirs, avec une bande blanche à côté; les oreilles sont fort grandes et larges, rayées de trois bandes noires vers leurs extrémités; la face extérieure de l'oreille est d'un gris roussâtre, avec une tache blanche à l'extrémité; le sommet de la tête est garni d'un poil noir, mêlé de brun, qui forme sur le haut du front une espèce de fer à cheval; il y a sous le cou, près de la gorge, une grande tache blanche; le ventre est gris d'ardoise comme le corps; les jambes de devant et les cuisses sont noires sur la face extérieure, et d'un gris plus foncé que celui du corps sur la face intérieure; le pied est court, et ressemble à celui du cerf; les sabots en sont noirs; il y a sur la face externe des pieds de devant une tache blanche, et sur l'interne deux autres taches de même couleur; les jambes de derrière sont beaucoup plus fortes que celles de devant, elles sont couvertes de poils noirâtres, avec deux grandes taches blanches sur les pieds, tant en dehors qu'en dedans, et plus bas il y a de grands poils châtains qui forment une touffe frisée; la queue est d'un gris d'ardoise vers le milieu, et blanche sur les côtés; elle est terminée par une touffe de grands poils noirs; le dessous est en peau nue; les poils blancs des côtés de la queue sont fort longs, et ne sont point couchés sur la peau comme ceux des autres parties du corps; ils s'étendent au contraire en ligne droite de chaque côté; le fourreau de la verge est peu apparent, et l'on a observé que le jet de l'urine est fort petit dans le mâle.

Il y a à l'École vétérinaire une peau bourrée d'un de ces animaux, qui diffère de celui qu'on vient de décrire, par la couleur du poil, qui est beau-

coup plus brune, et par les cornes, qui sont plus grosses à leur base, et cependant moins grandes, n'ayant que quatre pouces et demi de longueur.

La femelle du nil-gaut qui était au parc de la Muette vient de mourir au mois d'octobre 1774; elle était bien plus petite que le mâle, et en même temps plus svelte et plus haute sur ses jambes; sa couleur était roussâtre, mélangée d'un poil fauve pâle et de poils d'un brun roux, au lieu que le pelage du mâle était en général de couleur ardoisée. La plus grande différence qu'il y eût entre cette femelle et son mâle était dans le train de derrière, qu'elle avait plus élevé que celui de devant, tandis que c'est le contraire dans le mâle; et cette différence pourrait bien n'être qu'individuelle et ne se pas trouver dans l'espèce entière; au reste, ce mâle et cette femelle se ressemblaient par tous les autres caractères extérieurs et même par les taches; ils paraissaient avoir un grand attachement l'un pour l'autre, ils se léchaient souvent, et quoiqu'ils fussent en pleine liberté dans le parc, ils ne se séparaient que rarement, et ne se quittaient jamais pour longtemps.

M. William Hunter, docteur en médecine, membre de la Société de Londres, a donné dans les *Transactions philosophiques* (volume LXI, pour l'année 1771, page 170), un Mémoire sur le nil-gaut, avec une assez bonne figure. M. le Roy, de l'Académie des Sciences de Paris, en ayant fait la traduction avec soin, j'ai cru faire plaisir aux amateurs de l'histoire naturelle de la joindre ici, d'autant que M. Hunter a observé cet animal de beaucoup plus près que je n'ai pu le faire.

« On doit compter, dit M. Hunter, au nombre des richesses qui nous ont « été apportées des Indes dans ces derniers temps, un bel animal appelé « le *nyl-ghau* : il est fort à souhaiter qu'il se propage en Angleterre, de ma- « nière à devenir un de nos animaux les plus utiles, ou au moins un de « ceux qui parent le plus nos campagnes; il est plus grand qu'aucun des « ruminants de ce pays-ci, excepté le bœuf; il y a tout lieu de croire qu'on « en trouvera la chair excellente; et, s'il peut être assez apprivoisé pour « s'accoutumer au travail, il y a toute apparence que sa force et sa grande « vitesse pourront être employées avantageusement.

« Les représentations exactes des animaux par la peinture en donnent « des idées beaucoup plus justes que de simples descriptions. Quiconque « jettera les yeux sur le portrait qui a été fait sous mes yeux par M. Stublo, « cet excellent peintre d'animaux, ne sera jamais embarrassé de reconnaître « le nyl-ghau partout où il pourra le rencontrer. Quoi qu'il en soit, je vais « tenter la description de cet animal, en y joignant ensuite tout ce que j'ai « pu apprendre de son histoire. Ce détail ne sera pas très-exact, mais les « naturalistes auront une sorte de plaisir en apprenant au moins quelque « chose de ce qui regarde ce grand et bel animal, dont jusqu'ici nous n'a- « vions ni descriptions ni peintures.

« Le nyl-ghau mâle me frappa à la première vue, comme étant d'une « nature moyenne entre le taureau et le cerf, à peu près comme nous sup- « poserions que serait un animal qui serait le produit de ces deux espèces « d'animaux ; car il est d'autant plus petit que l'un, qu'il est plus grand que « l'autre, et on trouve dans ses formes un grand mélange de ressemblance « à tous les deux; son corps, ses cornes et sa queue ressemblent assez à « ceux du taureau, et sa tête, son cou et ses jambes approchent beaucoup « de celles du cerf.

« *Sa couleur.* La couleur est en général cendrée ou grise, d'après le « mélange des poils noirs et blancs; la plupart de ces poils sont à moitié « noirs et à moitié blancs; la partie blanche se trouve du côté de la racine; « la couleur de ses jambes est plus foncée que celle du corps : on en peut « dire de même de la tête, avec cette singularité que cette couleur plus « foncée n'y est pas générale, mais seulement dans quelques parties qui « sont presque toutes noires; dans quelques autres endroits, dont nous « parlerons plus bas, le poil est d'une belle couleur blanche.

« *Le tronc.* La hauteur de son dos, où il y a une légère éminence « au-dessus de l'omoplate, est de quatre pieds un pouce (anglais), et à la « partie la plus élevée immédiatement derrière les reins, cette hauteur « n'est que de quatre pieds; la longueur du tronc en général, vu de profil « depuis la racine du cou jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ « quatre pieds, ce qui est à peu près la hauteur de l'animal; de façon que « vu de profil, et lorsque ses jambes sont parallèles, son dos et ses membres « forment les trois côtés d'un carré, dont le terrain sur lequel il est placé « fait le quatrième. Il a quatre pieds dix pouces de circonférence immédia- « tement derrière les épaules, et quelque chose de plus au-devant des « jambes de derrière; mais cette dernière dimension doit varier beaucoup, « comme on l'imagine bien, selon que l'animal a le corps plus ou moins « plein de nourriture.

« *Son poil.* Le poil sur le corps est en général plus rare, plus fort et plus « raide que celui du bœuf; sous le ventre et aux parties supérieures de ses « muscles, il est plus long et plus doux que sur les côtés et sur le dos; tout « le long du cou et de l'épine du dos, jusqu'à la partie postérieure de l'élé- « vation qui est au-dessus des omoplates, le poil est plus noir, plus long et « plus redressé, formant une espèce de courte crinière rare et élevée; les « régions ombilicale et hypogastrique du ventre, l'intérieur des cuisses, « et toutes les parties qui sont recouvertes par la queue, sont blanches; le « prépuce n'est point marqué par une touffe de poils, et ce prépuce ne « saille que très-peu.

« *Les testicules.* Les testicules sont oblongs et pendants comme dans le « taureau; la queue descend jusqu'à deux pouces au-dessus de l'os du « talon; l'extrémité en est ornée de longs poils noirs ainsi que de quelques

« poils blancs, particulièrement du côté de l'intérieur; la queue, sur cette « face intérieure, n'est point garnie de poils, excepté, comme on vient de le « dire, vers son extrémité; mais à droite et à gauche il y a une bordure de « longs poils blancs.

« *Les jambes.* Les jambes sont minces en proportion de leur longueur, « non pas autant que celles de notre cerf, mais plus que celles de nos tau-« reaux; les jambes de devant ont un peu plus de deux pieds sept pouces « de long; il y a une tache blanche sur la partie de devant de chaque pied, « presque immédiatement au-dessus de chaque sabot, et une autre tache « blanche plus petite au-devant du canon, et au-dessus de chacune il y a « une touffe remarquable de longs poils blancs, qui tourne autour en forme « de boucles pendantes; les sabots des jambes de devant paraissent être « d'une longueur trop grande: cette singularité était fort remarquable dans « chacun des cinq nyl-ghaux que j'ai vus; cependant on conjecture que « cela venait d'avoir été renfermés, et en l'examinant dans l'animal mort, « la conjecture s'est trouvée fondée.

« *Le cou.* Le cou est long et mince comme dans le cerf; il y a à la gorge « une belle tache de poils blancs de la forme d'un bouclier; et plus bas, au « commencement de l'arrondissement du cou, il y a une touffe de longs « poils noirs en forme de barbe.

« *La tête.* La tête est longue et mince; sa longueur, depuis les cornes « jusqu'à l'extrémité du nez, est d'environ un pied deux pouces trois « quarts; la cloison qui sépare les narines avait été percée pour y passer « une corde ou une bride, selon la manière des Orientaux d'attacher et de « mener le bétail.

« *La bouche.* La fente de la bouche est longue, et la mâchoire inférieure « est blanche; dans toute l'étendue de cette fente la mâchoire supérieure « n'est blanche qu'aux narines.

« *Les dents.* Il y a six dents molaires de chaque côté des mâchoires, et « huit incisives à la mâchoire inférieure; la première des incisives est fort « large et les autres plus petites, en proportion de ce qu'elles sont placées « plus en avant ou en arrière.

« *Les yeux.* Les yeux en général sont d'une couleur foncée, car toute la « partie de la conjonctive qu'on peut voir est de cette couleur; de profil, « la cornée et tout ce qu'on peut voir au travers paraît bleu comme l'acier « bruni; la pupille est ovale et transversalement oblongue, et l'iris est « presque noir.

« *Les oreilles.* Les oreilles sont grandes et belles, elles ont plus de sept « pouces de long et s'élargissent considérablement vers leur extrémité; « elles sont blanches à leurs bords et dans l'intérieur, excepté dans l'endroit « où deux bandes noires marquent le creux de l'oreille.

« *Les cornes.* Les cornes ont sept pouces de long, elles ont six pouces de

« tour à leur origine et diminuent par degrés; elles se terminent en une « pointe mousse; elles ont à leur origine trois faces plates, séparées par « autant d'angles; l'un de ces angles est en devant de la corne, et par con- « séquent l'une des faces en forme le derrière, mais cette forme triangu- « laire diminue peu à peu et se perd vers l'extrémité; il y a sur la base, à « l'origine des cornes, de légers plis ou rides circulaires, dont le nombre « correspond à l'âge de l'animal. La corne, depuis la base jusqu'en haut, est « unie et le bout est d'une couleur fort foncée; ces cornes s'élèvent en haut « et en avant, formant un angle fort obtus, avec le front ou la face; elles « sont légèrement courbées; la concavité en est tournée vers l'intérieur et « un peu en devant; leur intervalle, à leur origine, est de trois pouces un « quart, à leur sommet de six pouces un quart, et dans l'intervalle du « milieu un peu moins de six pouces.

« *Sa nourriture.* Il mange de l'avoine, mais pas avidement, il aime « mieux l'herbe et le foin [a]; cependant ce qu'il aime encore davantage, « c'est le pain de froment qu'il mange toujours avec délices; quand il est « altéré, il boit jusqu'à huit pintes d'eau.

« *Sa fiente.* Sa fiente est en forme de petites boules rondes de la grosseur « d'une noix muscade.

« *Ses mœurs.* Quoiqu'on m'eût rapporté qu'il était extrêmement farouche, « j'ai trouvé, tant que je l'ai eu en ma garde, que c'était dans le fond un « animal très-doux, et qui paraissait aimer qu'on se familiarisât avec lui, « léchant toujours la main de celui qui le flattait ou qui lui présentait « du pain, et n'ayant jamais tenté de se servir de ses armes pour blesser « qui que ce soit; le sens de l'odorat, dans cet animal, paraît très-fin et « semble le guider dans tous ses mouvements; quand quelque personne « l'approche, il la flaire en faisant un certain bruit; il en faisait autant « quand on lui apportait à boire ou à manger, et il était si facilement « offensé par une odeur extraordinaire, ou si circonspect, qu'il ne voulait « pas goûter le pain que je lui présentais, lorsque ma main avait touché de « l'huile de térébenthine ou quelques liqueurs spiritueuses [b].

« Sa manière de se battre est fort singulière; milord Clive l'a observée sur « deux mâles qui avaient été enfermés dans une petite enceinte, et il me « l'a racontée comme il suit : « Étant encore à une distance considérable

a. « Le général Carnat m'apprend qu'on ne fait pas de foin dans l'Inde, que les chevaux y « sont nourris avec de l'herbe fraîchement coupée, et avec une graine du genre des légumes « qu'on appelle *gram.* »

b. « Le général Carnat rapporte, dans quelques observations à ce sujet, qu'il a bien voulu « me communiquer, que tous les animaux de l'espèce du cerf ont l'odorat extrêmement fin; « qu'il a fréquemment observé sur les cerfs apprivoisés, auxquels on donne souvent du pain, « que si on leur présente un morceau qui a été mordu ils n'y toucheront pas; qu'il a fait la même « observation sur une très-belle chèvre qui l'accompagna dans la plupart de ses campagnes « dans l'Inde, et qui lui fournissait du lait, et qu'en reconnaissance de ses services, il avait « amenée en Angleterre avec lui. »

« l'un de l'autre, ils se préparèrent au combat, en tombant sur leurs « genoux de devant, et s'avancèrent l'un vers l'autre d'un pas assez rapide « en tortillant, toujours agenouillés de cette manière; et quand ils furent « arrivés à quelques pas de distance, ils firent un saut et s'élancèrent l'un « contre l'autre. »

« Pendant tout le temps que j'en eus deux dans mon écurie, je remarquai « que, toutes les fois qu'on voulait les toucher, ils tombaient sur leurs « genoux de devant, ce qui leur arrivait même quelquefois lorsque je « m'avançais devant eux; mais comme ils ne s'élançaient jamais contre « moi, j'étais si loin de penser que cette posture annonçait leur colère ou « une disposition au combat que je la regardais au contraire comme une « expression de timidité ou d'une grande douceur, ou même d'humilité [a].

« *La femelle.* La femelle diffère tellement du mâle, qu'à peine pourrait-on « les croire de la même espèce; elle est beaucoup plus petite, elle ressemble « par sa forme et par sa couleur jaunâtre à une biche, et n'a point de cornes; « elle a quatre tettes, et l'on croit qu'elle porte neuf mois; quelquefois elle « produit deux petits, mais le plus souvent elle n'en fait qu'un. Le nyl- « ghau mâle étant jeune ressemble beaucoup par sa couleur à la femelle, et « par conséquent à un jeune cerf.

« *Son espèce.* Lorsqu'on nous présente un nouvel animal il est souvent « fort difficile et quelquefois même impossible de déterminer son espèce « uniquement par ses caractères extérieurs; mais lorsque cet animal est « disséqué par un anatomiste habile dans l'anatomie comparée, alors la « question se décide communément avec certitude.

« D'après les caractères extérieurs uniquement, je soupçonnai ou plutôt « je crus que le nyl-ghau était un animal particulier et d'une espèce dis- « tincte. Quelques-uns de mes amis le prirent pour un cerf, mais je fus con- « vaincu qu'il n'était pas de ce genre, par la permanence de ses cornes, qui « ne tombent pas; d'autres pensèrent que c'était une antilope; mais les « cornes et la grandeur de l'animal me firent croire encore que ce n'en « était pas une; et il avait tant de rapport par sa forme, particulièrement « la femelle, avec le cerf, que je ne pouvais pas le regarder comme du « même genre que le taureau. Dans le temps du rut on mit un de ces mâles « nyl-ghau avec une biche, mais on ne remarqua ni amour, ni même

a. « On peut concevoir l'intrépidité et la force avec laquelle il s'élance contre un objet par « l'anecdote suivante, d'un des plus grands et des plus beaux de ces animaux qu'on ait vus en « Angleterre. Il y a lieu de croire même que le choc qu'il éprouva dans cette occasion fut la « cause de sa mort, qui arriva bientôt après. Un pauvre journalier ne sachant pas que l'animal « était si près de lui, ne croyant pas l'irriter, et ne supposant pas qu'il courût aucun risque, « s'approcha en dehors des palis où il était renfermé; le nyl-ghau, avec la vitesse d'un éclair, « s'élança avec tant de force contre ces palis qu'il les brisa en plusieurs morceaux et cassa une « de ses cornes près de l'origine. D'après cette anecdote et des informations plus exactes, je « fus assuré que cet animal est vicieux et féroce dans le temps du rut, quelque doux et appri- « voisé qu'il soit dans d'autres temps. »

« aucune attention particulière entre ces deux animaux. Enfin l'un de ces « animaux étant mort, je fus assuré par mon frère, qui l'a disséqué, et qui « a disséqué presque tous les quadrupèdes connus, que le nyl-ghau est un « animal d'une espèce nouvelle [a].

« *Son histoire.* Plusieurs de ces animaux mâles et femelles ont été ap-« portés en Angleterre depuis quelques années; les premiers furent envoyés « de Bombay en présent à milord Clive; ils arrivèrent au mois d'août 1767 : « il y en avait un mâle et l'autre femelle, et ils continuèrent de produire « dans ce pays-ci chaque année. Quelque temps après on en amena deux « autres qui furent présentés à la Reine par M. Sukivan, et cette prin-« cesse, étant toujours disposée à encourager toute espèce de recherches « curieuses et utiles dans l'histoire naturelle, me fit donner la permission « de les garder pendant quelque temps, ce qui me mit à portée, non-seule-« ment de pouvoir les décrire, et d'en avoir une peinture bien exacte, mais « encore de disséquer, avec le secours de mon frère, l'animal mort, et d'en « conserver la peau et le squelette. Milord Clive a eu la bonté de me donner « tous les éclaircissements qu'il a pu me fournir pour en faire l'histoire, « ainsi que le général Carnat, et quelques autres personnes.

« Ces animaux sont regardés comme des raretés dans tous les établisse-« ments que nous avons dans l'Inde; ils y sont amenés de l'intérieur du pays « en présents aux Nababs et autres personnes considérables. Le lord Clive, « le général Carnat, M. Walsh, M. Watts, et beaucoup d'autres personnes « qui ont vu une grande partie de l'Inde, m'ont tous dit qu'ils ne l'avaient « jamais vu sauvage. Bernier, autant que je l'ai pu découvrir, est le seul « auteur qui en fasse mention [b]. Dans le quatrième volume de ses mémoires « il fait le récit d'un voyage qu'il entreprit en 1664, depuis Delhi jusqu'à la « province de Cachemire, avec l'empereur mogol Aurengzeb, qui alla dans « ce paradis terrestre, comme le regardent les Indiens, pour éviter les cha-« leurs de l'été. En parlant de la chasse, qui faisait l'amusement de l'empe-« reur dans ce voyage, il décrit, parmi plusieurs autres animaux, le nyl-« ghau, mais sans rien dire de plus de cet animal, sinon que quelquefois « l'empereur en tuait un si grand nombre qu'il en distribuait des quartiers « tout entiers à tous ses *omrahs;* ce qui montre qu'ils étaient, en grand

a. « M. Pennant, dont l'amour pour l'histoire naturelle augmente le plaisir de jouir d'une « fortune indépendante, dans le *Synopsis*, qu'il a publié depuis que cet écrit a été rédigé, fait « de cet animal (au pied blanc, page 207), une espèce d'antilope; mais il croit actuellement « qu'il appartient à un autre genre, et le classera en conséquence dans la prochaine édition. »

b. « Depuis que j'ai lu cet écrit, j'ai reçu du docteur Maty la note suivante. — Je trouve dans « le quatrième volume de la description des Indes orientales par Valentin, publiée en Hol-« landais en 1727, à l'article Batavia, page 231, cette courte indication : Parmi les animaux « extraordinaires qu'on garde au château, il y en a un de la grandeur et de la couleur d'un bœuf « danois, mais moins lourd, dont la tête est pointue vers la bouche qui est d'une couleur cen-« drée, et qui n'est pas moins grand que l'élan dont il porte le nom; c'était un présent du « Mogol. »

« nombre, sauvages dans cette contrée, et qu'on en regardait la chair ou la « viande comme fort bonne ou délicieuse.

Ceci paraît s'accorder avec la rareté de ces animaux au Bengale, à « Madras et à Bombay. Cachemire est une des provinces les plus septen- « trionales de l'empire du Mogol, et ce fut en allant de Delhi vers cette « province que Bernier vit l'empereur les chasser.

« *Son nom.* Le mot nyl-ghau (car telles sont les lettres composantes de « ce nom qui correspondent au persan), quoique prononcé comme s'il était « écrit *neel-gau* (en français *nil-ga*), signifie une vache bleue ou plutôt un « taureau bleu, *gau* étant masculin. Le mâle de ces animaux a, en effet, de « justes titres à ce nom, non-seulement par rapport à sa ressemblance avec « le taureau, mais encore par la teinte bleuâtre qui se fait remarquer sen- « siblement dans la couleur de son corps; mais il n'en est nullement de « même de la femelle, qui a beaucoup de ressemblance et quant à la cou- « leur et quant à la forme avec notre cerf. Les nyl-ghaus qui sont venus en « Angleterre, ont été presque tous apportés de Surate ou de Bombay, et ils « paraissent moins rares dans cette partie de l'Inde que dans le Bengale, ce « qui donne lieu de conjecturer qu'ils pourraient être indigènes dans la « province de Guzarate, l'une des provinces les plus occidentales de l'em- « pire du Mogol, étant située au nord de Surate et s'étendant jusqu'à « l'océan Indien.

« Un officier, qui a demeuré longtemps dans l'Inde [a], a écrit pour obtenir « toutes les connaissances et tous les éclaircissements qu'on pourrait se « procurer sur cet animal. Nous espérons recevoir en conséquence dans le « cours de l'année prochaine quelques détails satisfaisants à ce sujet, quoi- « que les habitants de ces contrées, selon ce qu'en dit cet officier, aient « peu d'inclination pour l'histoire naturelle, et même en général pour toute « espèce de connaissance. »

En comparant la gravure de cet animal, donnée dans les *Transactions philosophiques*, avec les dessins que nous en avons faits d'après nature, dans le parc de la Muette, près Paris, nous avons reconnu que dans la gravure anglaise les oreilles sont plus courtes, les cornes un peu plus émoussées, le poil sous la partie du cou plus court, plus raide et ne faisant pas un flocon. Dans cette même gravure on ne voit pas la touffe de poil qui est sur les éperons des pieds de derrière du mâle; enfin, la crinière sur le garrot paraît aussi plus courte que dans nos dessins, mais toutes ces petites différences n'empêchent pas que ce ne soit le même animal.

M. Forster m'écrit au sujet du nyl-ghau, « que quoique M. Hunter, qui « en a donné la description, ait dit qu'il est d'un nouveau genre, il paraît « cependant qu'il appartient à la classe des antilopes, et que ses mœurs et

a. « Le général Carnat, à qui je dois pareillement l'article précédent sur le nom de cet « animal. »

« sa forme, comparées avec quelques-unes des grandes espèces d'antilopes, « semblent prouver qu'on ne devrait pas l'en séparer ; il ajoute que l'animal « décrit par le docteur Parsons est certainement le même que le nyl-ghau ; « mais il croit que M. Parsons n'a pas bien remarqué les pieds, car ils sont « ordinairement marqués de blanc dans tous ceux que l'on a vus depuis, et « il dit, comme M. Hunter, que ces animaux avaient produit en Angleterre, « et que même on l'a assuré qu'il y avait exemple d'une femelle qui avait « fait deux petits à la fois. »

DU MOUFLON ET DES BREBIS ÉTRANGÈRES.

Nous donnons [1] les figures d'un bélier et d'une brebis dont le dessin m'a été envoyé par feu M. Collinson, de la Société royale de Londres, sous les noms de *valachian ram* et *valachian eve,* c'est-à-dire bélier et brebis de Valachie. Comme cet habile naturaliste est décédé peu de temps après, je n'ai pu savoir si cette race de brebis, dont les cornes sont d'une forme assez différente de celle des autres, est commune en Valachie, ou si ce ne sont que deux individus qui se sont trouvés par hasard différer de l'espèce commune des béliers et des brebis de ce même pays.

Nous donnons aussi la figure d'un bélier [2] que l'on montrait à la foire Saint-Germain, en 1774, sous le nom de *bélier du cap de Bonne Espérance;* ce même bélier avait été présenté au public l'année précédente sous le nom de *bélier du Mogol à grosse queue;* mais nous avons su qu'il avait été acheté à Tunis, et nous avons jugé que c'était en effet un bélier de Barbarie qui ne diffère de celui dont nous avons donné la figure (tome XI pl. XXXIII [3]) que par la queue qui est beaucoup plus courte, et en même temps plus plate et plus large à la partie supérieure. La tête est aussi proportionnellement plus grosse et tient de celle du bélier des Indes; le corps est bien couvert de laine et les jambes sont courtes, même en comparaison de nos moutons; les cornes sont aussi de forme et de grandeur un peu différentes de celles du mouton de Barbarie : nous l'avons nommé *bélier de Tunis* pour le distinguer de l'autre, mais nous sommes persuadés que tous deux sont du même pays de la Barbarie et de races très-voisines [a].

a. Le bélier de Tunis diffère de ceux de notre pays, non-seulement par sa grosse et large queue, mais encore par ses proportions ; il est plus bas de jambes, et sa tête paraît forte et plus arquée que celle de nos béliers; sa lèvre inférieure descend en pointe au bout de la mâchoire et fait le bec-de-lièvre. Ses cornes qui font la volute, vont en arrière, elles ont six pouces mesurées en ligne droite, et dix pouces une ligne de circonvolution, sur deux pouces deux lignes de grosseur à l'origine ; elles sont blanches et annelées de rides comme dans les autres béliers.

1. Volume III des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'imprimerie royale, pl. VII et VIII.
2. *Ibid.*, planche IX.
3. Édition in-4° de l'Imprimerie royale.

Enfin nous donnons aussi la figure d'un bélier [1] que l'on montrait de même à la foire Saint-Germain en 1774, sous le nom de *morvant de la Chine*. Ce bélier est singulier, en ce qu'il porte sur le cou une espèce de crinière, et qu'il a sur le poitrail et sous le cou de très-grands poils qui pendent et forment une espèce de longue cravate mêlée de poils roux et de poils gris, longs d'environ dix pouces, et rudes au toucher. Il porte sur le cou une crinière de poils droits, assez peu épaisse, mais qui s'étend jusque sur le milieu du dos. Ces poils sont de la même couleur et consistance que ceux de la cravate : seulement ils sont plus courts, et mêlés de poils bruns et noirs. La laine dont le corps est couvert est un peu frisée et douce au toucher à son extrémité, mais elle est droite et rude dans la partie qui avoisine la peau de l'animal ; en général, elle est longue d'environ trois pouces, et d'un jaune clair ; les jambes sont d'un roux foncé, la tête est tachetée de teintes plus ou moins fauves ; la queue est fauve et blanche en plus grande partie, et pour la forme elle ressemble assez à la queue d'une vache, étant bien fournie de poil vers l'extrémité. Ce bélier est plus bas de jambes que les autres béliers auxquels on pourrait le comparer, c'est à celui des Indes qu'il ressemble plus qu'à aucun autre. Son ventre est fort gros, et n'est élevé de terre que de quatorze pouces neuf lignes. M. de Sève, qui a donné la description de cet animal, ajoute que la grosseur de son ventre le faisait prendre pour une brebis pleine. Les cornes sont à peu près comme celles de nos béliers, mais les sabots des pieds ne sont point élevés, et sont plus longs que ceux du bélier des Indes.

Nous avons dit [2], et nous le répétons ici, que le mouflon est la tige unique et primordiale de toutes les autres brebis, et qu'il est d'une nature assez robuste pour subsister dans les climats froids, tempérés et chauds ; son poil est seulement plus ou moins épais, plus ou moins long, suivant les différents climats. Les béliers sauvages du Kamtschatka, dit M. Steller, ont l'allure de la chèvre et le poil du renne. Leurs cornes sont si grandes et si

Les cornes, qui passent par-dessus les oreilles, les rendent pendantes ; elles sont larges et finissent en pointe. Cet animal domestique est fort laineux, surtout sur le ventre, les cuisses, le cou et la queue. Sa laine a plus de six pouces de long en bien des endroits ; elle est blanche en général, à l'exception qu'il y a du fauve foncé sur les oreilles, et que la plus grande partie de la tête et les pieds sont aussi d'un fauve foncé tirant sur le brun : ce que ce bélier a de singulier, c'est la queue qui lui couvre tout le derrière ; elle a onze pouces de large, sur treize pouces neuf lignes de long ; son épaisseur est de trois pouces onze lignes ; cette partie charnue est ronde et finit en pointe (par une petite vertèbre qui a quatre pouces trois lignes de longueur) en passant sous le ventre, entre les jambes ou tombant tout droit. Pour lors le floc de laine du bout de la queue semble toucher à terre : cette queue est comme méplate dessus comme dessous, s'enfonce dans le milieu et y forme comme une faible gouttière ; le dessus de cette queue et la plus grande partie de son épaisseur sont couverts de grande laine blanche, mais le dessous de cette même queue est sans poil et d'une chair fraîche ; de sorte que quand on lève cette queue on croirait voir une partie des fesses d'un enfant.

1. *Ibid.*, planche x.
2. Volume III, page 279.

grosses, qu'il y en a quelques-unes qui pèsent jusqu'à vingt-cinq à trente livres. On en fait des vases, des cuillers et d'autres ustensiles; ils sont aussi vifs et aussi légers que les chevreuils; ils habitent les montagnes les plus escarpées au milieu des précipices; leur chair est délicate, ainsi que la graisse qu'ils ont sur le dos; mais c'est pour avoir leurs fourrures qu'on se donne la peine de les chasser[a].

Je crois qu'il reste actuellement très-peu, ou plutôt qu'il ne reste point du tout de vrais mouflons dans l'île de Corse. Les grands mouvements de guerre qui se sont passés dans cette île auront probablement amené leur destruction; mais on y trouve encore des indices de leur ancienne existence, par la forme même des races de brebis qui y subsistent actuellement: il y avait au mois d'août 1774 un bélier de Corse appartenant à M. le duc de la Vrillière; il n'était pas grand, même en comparaison d'une belle brebis de France qu'on lui avait donnée pour compagne. Ce bélier était tout blanc, petit et bas de jambes, la laine longue et par flocons; il portait quatre cornes larges et fort longues, dont les deux supérieures étaient les plus considérables, et ces cornes avaient des rides comme celles du mouflon.

Dans les pays du nord de l'Europe, comme en Danemark et en Norwége, les brebis ne sont pas belles, et pour en améliorer l'espèce, on fait de temps en temps venir des béliers d'Angleterre. Dans les îles qui avoisinent la Norwége on laisse les béliers en pleine campagne pendant toute l'année. Ils deviennent plus grands et plus gros, et ont la laine meilleure et plus belle que ceux qui sont soignés par les hommes. On prétend que ces béliers qui sont en pleine liberté, passent toujours la nuit au côté de l'île d'où le vent doit venir le lendemain : ce qui sert d'avertissement aux mariniers, qui ont grand soin d'en faire l'observation[b].

En Islande, les béliers, les brebis et les moutons diffèrent principalement des nôtres, en ce qu'ils ont presque tous les cornes plus grandes et plus grosses. Il s'en trouve plusieurs qui ont trois cornes, et quelques-uns qui en ont quatre, cinq, et même davantage : cependant il ne faut pas croire que cette particularité soit commune à toute la race des béliers d'Islande, et que tous y aient plus de deux cornes; car dans un troupeau de quatre ou cinq cents moutons, on en trouve à peine trois ou quatre qui aient quatre ou cinq cornes : on envoie ceux-ci à Copenhague comme une rareté, et on les achète en Islande bien plus cher que les autres, ce qui seul suffit pour prouver qu'ils y sont très-rares[c].

a. *Histoire générale des voyages*, t. XIX, page 252.
b. *Histoire naturelle de la Norwége*, par Pontoppidan. *Journal étranger*, juin 1756.
c. *Histoire générale des Voyages*, t. XVIII, p. 19.

DES CHÈVRES D'EUROPE. *

Pontoppidan rapporte que les chèvres sont, en Norwége, en si grande quantité, que dans le seul port de Berghen on embarque tous les ans jusqu'à quatre-vingt mille peaux de boucs non apprêtées, sans compter celles auxquelles on a déjà donné la façon. Les chèvres conviennent en effet beaucoup à la nature de ce pays ; elles vont chercher leur nourriture jusque sur les montagnes les plus escarpées. Les mâles sont fort courageux, ils ne craignent pas un loup seul, et ils aident même les chiens à défendre le troupeau [a].

DU BOUC DE JUDA (*suite*).

Nous donnons la figure [1] d'un bouc de Juda ou *Juida*, qui nous a paru avoir quelques différences avec celui que nous avons donné volume XII, pl. XX [2]. M. Bourgelat l'avait vivant à l'École vétérinaire, et il en conserve encore la dépouille dans son beau Cabinet d'anatomie zoologique. Ce bouc était considérablement plus grand de corps que celui de notre planche XX; il avait deux pieds neuf pouces de longueur sur un pied sept pouces de hauteur, tandis que l'autre n'avait que vingt-quatre pouces et demi sur dix-sept pouces de hauteur; la tête et tout le corps sont couverts de grands poils blancs, le bout des narines noir; les cornes se touchent presque en naissant, s'écartent ensuite, et sont beaucoup plus longues que celles du premier bouc, auquel celui-ci ressemble par les pieds et par les sabots, qui sont fort courts. Ces différences sont trop légères pour séparer ces deux animaux, que nous croyons être tous deux des variétés de la même espèce.

Nous avons parlé, volume II, page 460, des chèvres de Syrie à oreilles pendantes, qui sont à peu près de la grandeur de nos chèvres, et qui peuvent produire avec elles, même dans notre climat; mais il existe à Madagascar une chèvre considérablement plus grande, et qui a aussi les oreilles pendantes, et si longues que, lorsqu'elle descend, les oreilles lui couvrent les yeux, ce qui l'oblige à un mouvement de tête presque continuel pour les jeter en arrière : en sorte que quand on la poursuit elle cherche toujours à grimper, et jamais à descendre. Cette indication, qui nous a été donnée par M. Commerson, est trop succincte pour qu'on puisse dire si cette chèvre est de la même race que celle de Syrie, ou si c'est une race différente qui aurait également les oreilles pendantes.

a. *Histoire naturelle de la Norwége*, par Pontoppidan. *Journal étranger*, juin 1756.

* Voyez la nomenclature de la page 453 du IIe volume.

1. Volume III des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, planche XIII.
2. Édition in-4° de l'Imprimerie royale.

M. le vicomte de Querhoënt nous a communiqué la note suivante :

« Les chèvres et les cabris qu'on a lâchés à l'île de l'Ascension y ont « beaucoup multiplié ; mais ils sont fort maigres, surtout dans la saison « sèche. Toute l'île est battue des sentiers qu'ils ont faits ; ils se retirent la « nuit dans les excavations des montagnes ; ils ne sont pas tout à fait aussi « grands que les chèvres et les cabris ordinaires ; ils sont si peu vigoureux, « qu'on les prend quelquefois à la course ; ils ont presque tous le poil d'un « brun foncé. »

DES CHÈVRES * ET DES BREBIS. **

Nous donnons la figure [1] d'un bouc dont les sabots avaient pris un accroissement extraordinaire : ce défaut, ou plutôt cet excès, est assez commun dans les boucs et les chèvres qui habitent les plaines et les terrains humides.

Il y a des chèvres beaucoup plus fécondes que les autres, selon leur race et leur climat. M. Secretary, chevalier de Saint-Louis, étant à Lille en Flandre, en 1773 et 1774, a vu chez M[me] Denizet six beaux chevreaux qu'une chèvre avait produits d'une seule portée ; cette même chèvre en avait produit dix dans deux autres portées, et douze dans trois portées précédentes [a].

Feu M. de la Nux, mon correspondant à l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a aussi dans cette île des races subsistantes depuis plus de quinze ans, provenant des chèvres de France et des boucs des Indes ; que nouvellement on s'était procuré des chèvres de Goa très-petites et très-fécondes, qu'on a mêlées avec celles de France, et qu'elles se sont perpétuées et fort multipliées. J'ai rapporté dans l'article des mulets (page 193), les essais que j'ai faits sur le mélange des boucs et des brebis ; et ces essais démontrent qu'on en obtient aisément des métis qui ne diffèrent guère des agneaux que par la toison, qui est plutôt de poil que de laine. M. Roume de Saint-Laurent fait à ce sujet une observation qui est peut-être fondée : « Comme l'espèce « des chèvres, dit-il, et celle des brebis produisent ensemble des métis nom- « més *chabins,* qui se reproduisent, il se pourrait que ce mélange eût influé « sur la masse de l'espèce, et fût la cause de l'effet que l'on a attribué au « climat des îles, où l'espèce de la chèvre a dominé sur celle de la brebis. »

On sait que les grandes brebis de Flandre produisent communément

a. Lettre de M. Secretary à M. de Buffon, datée de Montflanquin en Agénois, le 4 janvier 1777.

* Voyez la nomenclature de la page 453 du II[e] volume.

** Voyez la nomenclature de la page 444 du II[e] volume.

1. Volume VI des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, planche XVI.

quatre agneaux chaque année : ces grandes brebis de Flandre viennent originairement des Indes orientales, d'où elles ont été apportées par les Hollandais il y a plus de cent ans; et l'on prétend avoir remarqué qu'en général les animaux ruminants qu'on a amenés des Indes en Europe ont plus de fécondité que les races européennes [a].

M. le baron de Bock a eu la bonté de m'informer de quelques particularités que j'ignorais sur les variétés de l'espèce de la brebis en Europe. Il m'écrit qu'il y en a trois espèces en Moldavie : celle de montagne, celle de plaine et celle de bois. « Il est fort difficile de se figurer, dit-il, la quantité « innombrable de ces animaux qu'on y rencontre. Les marchands grecs, « pourvoyeurs du Grand-Seigneur, en achetaient au commencement de ce « siècle plus de seize mille tous les ans, qu'ils menaient à Constantinople « uniquement pour l'usage de la cuisine de Sa Hautesse. Ces brebis sont « préférées à toutes les autres, à cause du bon goût et de la délicatesse de « leur chair; dans les plaines elles deviennent beaucoup plus grandes que « sur les montagnes, mais elles y multiplient moins. Ces deux premières « espèces sont réduites en servitude; la troisième, qu'on appelle *brebis des* « *bois*, est entièrement sauvage; elle est aussi très-différente de toutes les « brebis que nous connaissons; sa lèvre supérieure dépasse l'inférieure de « deux pouces, ce qui la force à paître en reculant; le peu de longueur et « le défaut de flexibilité dans son cou l'empêchent de tourner la tête de côté « et d'autre; d'ailleurs, quoiqu'elle ait les jambes très-courtes, elle ne laisse « pas de courir fort vite, et ce n'est qu'avec grande peine que les chiens « peuvent l'atteindre; elle a l'odorat si fin qu'elle évente, à la distance d'un « mille d'Allemagne, le chasseur ou l'animal qui la poursuit, et prend aussi- « tôt la fuite. Cette espèce se trouve sur les frontières de la Transylvanie, « comme dans les forêts de Moldavie : ce sont des animaux très-sauvages « et qu'on n'a pas réduits en domesticité; cependant on peut apprivoiser « les petits. Les naturels du pays en mangent la chair, et sa laine, mêlée « de poil, ressemble à ces fourrures qui nous viennent d'Astracan. »

Il me paraît que cette troisième brebis, dont M. le baron de Bock donne ici la description d'après le prince Cantemir, est le même animal que j'ai indiqué sous le nom de *saïga* [1], et qui se trouve par conséquent en Moldavie et en Transylvanie, comme dans la Tartarie et dans la Sibérie.

Et à l'égard des deux premières brebis, savoir, celle de plaine et celle de montagne, je soupçonne qu'elles ont beaucoup de rapports avec les brebis valachiennes, dont j'ai donné les figures (Supplément, volume III, planches VII et VIII [2]), d'autant plus que M. le baron de Bock m'écrit qu'ayant comparé les figures de ces brebis valachiennes avec sa description de la

a. *Instruction sur la manière de perfectionner les brebis*, par M. Hartfer, p. 40 et suiv.

1. Cette troisième brebis est en effet le *saïga*.
2. Édition in-4° de l'Imprimerie royale.

brebis des bois (*saïga*), elles ne lui ont paru avoir aucun rapport, mais qu'il est très-possible que ces brebis valachiennes soient les mêmes que celles qui se trouvent sur les montagnes ou dans les plaines de la Moldavie [a].

A l'égard des brebis d'Afrique et du cap de Bonne-Espérance, M. Forster a observé les particularités suivantes.

« Les brebis du cap de Bonne-Espérance ressemblent, dit-il, pour la « plupart au bélier de Barbarie ; néanmoins les Hottentots avaient des brebis « lorsque les Hollandais s'y établirent ; ces brebis ont, pour ainsi dire, une « masse de graisse au lieu de queue. Les Hollandais amenèrent au Cap des « brebis de Perse, dont la queue est longue et très-grosse jusqu'à une cer- « taine distance de l'origine, et ensuite mince jusqu'à l'extrémité. Les « brebis que les Hollandais du Cap élèvent à présent sont d'une race « moyenne entre les brebis de Perse et celles des Hottentots; on doit pré- « sumer que la graisse de la queue de ces animaux vient principalement de « la nature ou qualité de la pâture ; après avoir été fondue elle ne prend « jamais de la consistance comme celle de nos brebis d'Europe, et reste au « contraire toujours liquide comme l'huile. Les habitants du Cap ne laissent « pas néanmoins d'en tirer parti, en ajoutant quatre parties de cette graisse « de queue avec une partie de graisse prise aux rognons, ce qui compose « une sorte de matière qui a de la consistance et le goût même du saindoux « que l'on tire des cochons; les gens du commun la mangent avec du pain « et l'emploient aussi aux mêmes usages que le saindoux et le beurre. « Tous les environs du Cap sont des terres arides et élevées, remplies de « particules salines, qui, étant entraînées par les eaux des pluies dans des « espèces de petits lacs, en rendent les eaux plus ou moins saumâtres. Les « habitants n'ont pas d'autre sel que celui qu'ils ramassent dans ces mares « et salines naturelles; on sait combien les brebis aiment le sel et combien « il contribue à les engraisser; le sel excite la soif qu'elles étanchent en « mangeant les plantes grasses et succulentes qui sont abondantes dans ces « déserts élevés, telles que *le sedum, l'euphorbe, le cotylédon, etc.*, et ce « sont apparemment ces plantes grasses qui donnent à leur graisse une « qualité différente de celle qu'elle prend par la pâture des herbes ordi- « naires; car ces brebis passent tout l'été sur les montagnes qui sont cou- « vertes de ces plantes succulentes; mais en automne on les ramène dans « les plaines basses pour y passer l'hiver et le printemps; ainsi les brebis « étant toujours abondamment nourries, ne perdent rien de leur embon- « point pendant l'hiver; dans les montagnes, surtout dans celles du canton « qu'on appelle *Bockenland* ou *pays des chèvres*, ce sont des esclaves tirés « de Madagascar et des Hottentots, avec quelques grands chiens, qui « prennent soin de ces troupeaux et les défendent contre les hyènes et les

a. Lettres de M. le baron de Bock à M. de Buffon. Metz, 26 août et 11 septembre 1778.

« lions; ces troupeaux sont très-nombreux, et les vaisseaux qui vont aux « Indes ou en Europe font leurs provisions de ces brebis; on en nourrit « aussi les équipages de tous les navires pendant leur séjour au Cap; la « graisse de ces animaux est si copieuse, qu'elle occupe tout le croupion et « les deux fesses ainsi que la queue; mais il semble que les plantes grasses, « succulentes et salines qu'elles mangent sur les montagnes pendant l'été, « et les plantes aromatiques et arides dont elles se nourrissent dans les « plaines pendant l'hiver, servent à former deux différentes graisses; ces « dernières plantes ne doivent donner qu'une graisse solide et ferme, « comme celle de nos brebis qui se dépose dans l'omentum, le mésentère « et le voisinage des rognons, tandis que la nourriture qui provient des « plantes grasses forme cette graisse huileuse qui se dépose sur le croupion, « les fesses et la queue; il semble aussi que cette masse de graisse huileuse « empêche l'accroissement de la queue, qui, de génération en génération, « deviendrait plus courte et plus mince, et se réduirait peut-être à n'avoir « plus que trois ou quatre articulations, comme cela se voit dans les brebis « des Calmouques, des Mongous et des Kirghises, lesquelles n'ont absolu- « ment qu'un tronçon de trois ou quatre articulations; mais comme le pays « du Cap a beaucoup d'étendue, et que les pâturages ne sont pas tous de la « nature de ceux que nous venons de décrire, et que de plus les brebis de « Perse à queue grosse et courte y ont été autrefois introduites et se sont « mêlées avec celles des Hottentots, la race bâtarde a conservé une queue « aussi longue que celle des brebis d'Angleterre, avec cette différence que « la partie qui est attenante au corps est déjà renflée de graisse, tandis que « l'extrémité est mince comme dans les brebis ordinaires. Les pâturages à « l'est du Cap n'étant pas exactement de la nature de ceux qui sont au « nord, il est naturel que cela influe sur la constitution des brebis, qui « restent dans quelques endroits sans dégénération et avec la queue longue « et une bonne quantité de graisse aux fesses et au croupion, sans cepen- « dant atteindre cette monstrueuse masse de graisse par laquelle les brebis « des Calmouques sont remarquables; et comme ces brebis changent sou- « vent de maître et sont menées d'un pâturage au nord du cap à un autre « à l'est, ou même dans le voisinage de la ville, et que les différentes races « se mêlent ensemble, il s'ensuit que les brebis du Cap ont plus ou moins « conservé la longueur de leur queue. Dans notre trajet du cap de Bonne- « Espérance à la Nouvelle-Zélande, en 1772 et 1773, nous trouvâmes que « ces brebis du Cap ne peuvent guère être transportées vivantes dans des « climats très-éloignés, car elles n'aiment pas à manger de l'orge ni du « blé, n'y étant pas accoutumées, ni même du foin, qui n'est pas de bonne « qualité au Cap; par conséquent ces animaux dépérissaient de jour en « jour; ils furent attaqués du scorbut, leurs dents n'étaient plus fixes et ne « pouvaient plus broyer la nourriture; deux béliers et quatre brebis mou-

« rurent, et il n'échappa que trois moutons du troupeau que nous avions « embarqué. Après notre arrivée à la Nouvelle-Zélande, on leur offrit « toutes sortes de verdures, mais ils les refusèrent, et ce ne fut qu'après « deux ou trois jours que je proposai d'examiner leurs dents; je conseillai « de les fixer avec du vinaigre, et de les nourrir de farine et de son trempés « d'eau chaude. On préserva de cette manière les trois moutons qu'on « amena à Taïti, où on en fit présent au roi; ils reprirent leur graisse dans « ce nouveau climat en moins de sept à huit mois. Pendant leur abstinence « dans la traversée du Cap à la Nouvelle-Zélande, leur queue s'était non-« seulement dégraissée, mais décharnée et comme desséchée, ainsi que le « croupion et les fesses. »

M. de la Nux, habitant de l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a dans cette île une race existante de ces brebis du cap de Bonne-Espérance qu'on a mêlée avec des brebis venues de Surate, qui ont de grandes oreilles et la queue très-courte; cette dernière race s'est aussi mêlée avec celle des brebis à grande queue du sud de Madagascar, dont la laine n'est que faiblement ondée. La plupart des caractères de ces races primitives sont effacés, et on ne reconnaît guère leurs variétés qu'à la longueur de la queue; mais il est certain que dans les îles de France et de Bourbon toutes les brebis transportées d'Europe, de l'Inde, de Madagascar et du Cap, s'y sont mêlées et également perpétuées, et qu'il en est de même des bœufs grands et petits. Tous ces animaux ont été amenés de différentes parties du monde, car il n'y avait dans ces deux îles de France et de Bourbon ni hommes, ni aucuns animaux terrestres, quadrupèdes ou reptiles, ni même aucuns oiseaux que ceux de mer; le bœuf, le cheval, le cerf, le cochon, les singes, les perroquets, etc., y ont été apportés; à la vérité les singes n'ont pas encore passé (en 1770) à l'île de Bourbon, et l'on a grand intérêt d'en interdire l'introduction pour se garantir des mêmes dommages qu'ils causent à l'île de France; les lièvres, les perdrix et les pintades y ont été apportés de la Chine, de l'Inde ou de Madagascar; les pigeons, les ramiers, les tourterelles, sont pareillement venus de dehors; les martins, ces oiseaux utiles auxquels les deux îles doivent la conservation de leurs récoltes par la destruction des sauterelles, n'y sont que depuis vingt ans, quoiqu'il y ait peut-être déjà plusieurs centaines de milliers de ces oiseaux sur les deux îles; les oiseaux jaunes sont venus du Cap, et les bengalis de Bengale. On pourrait encore nommer aujourd'hui les personnes auxquelles est due l'importation de la plupart de ces espèces dans l'île de Bourbon, en sorte qu'excepté les oiseaux d'eau, qui, comme l'on sait, font des émigrations considérables, on ne reconnaît aucun être vivant qu'on puisse assigner pour ancien habitant des îles de France et de Bourbon; les rats, qui s'y sont prodigieusement multipliés, sont des espèces européennes venues dans les vaisseaux.

DU BŒUF, DU BISON, DU ZÉBU ET DU BUFFLE.*

Les bœufs et les bisons ne sont que deux races particulières, mais toutes deux de la même espèce, quoique le bison diffère toujours du bœuf, non-seulement par la loupe qu'il porte sur le dos, mais souvent encore par la qualité, la quantité et la longueur du poil : le bison ou bœuf à bosse de Madagascar réussit très-bien à l'île de France; sa chair y est beaucoup meilleure que celle de nos bœufs venus d'Europe; et après quelques générations sa bosse s'efface entièrement[1]. Il a le poil plus lisse, la jambe plus effilée et les cornes plus longues que ceux de l'Europe. J'ai vu, dit M. de Querhoënt, de ces bœufs bossus qu'on amenait de Madagascar qui en avaient d'une grandeur étonnante[a].

Le bison dont avons nous donné la figure[2], et que nous avons vu vivant, avait été pris jeune dans les forêts des parties tempérées de l'Amérique septentrionale[3], ensuite amené en Europe, élevé en Hollande, et acheté par un Suisse qui le transportait de ville en ville dans une espèce de grande cage d'où il ne sortait point, et où il était même attaché par la tête avec quatre cordes qui la lui tenaient étroitement assujettie. L'énorme crinière dont sa tête est entourée n'est pas du crin, mais de la laine ondée et divisée par flocons pendants comme une vieille toison. Cette laine est très-fine, de même qne celle qui couvre la loupe et tout le devant du corps. Les parties qui paraissent nues dans la gravure ne le sont que dans de certains temps de l'année, et c'est plutôt en été qu'en hiver, car au mois de janvier toutes les parties du corps étaient à peu près également couvertes d'une laine frisée très-fine et très-serrée, sous laquelle la peau paraissait d'un brun couleur de suie, au lieu que sur la bosse et sur les autres parties couvertes également d'une laine plus longue, la peau est de couleur tannée. Cette bosse ou loupe, qui est toute de chair, varie comme l'embonpoint de l'animal. Il ne nous a paru différer de notre bœuf d'Europe que par cette loupe et par la laine; quoiqu'il fût très-contraint il n'était pas féroce, il se laissait toucher et caresser par ceux qui le soignaient.

On doit croire qu'autrefois il y a eu des bisons dans le nord de l'Europe[4]; Gessner a même dit qu'il en existait de son temps en Écosse; cependant

a. Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt.

* Voyez, sur le *bœuf*, le *bison*, le *zébu* et le *buffle*, les nomenclatures de la page 246 du IIIe volume.

1. Sous le nom de *bison*, il s'agit ici du *zébu*. (Voyez la note 3 de la p. 249 du IIIe volume.)

2. Volume III des *Suppléments* de l'édition in-4o de l'Imprimerie royale, planche v.

3. Le *bison de l'Amérique septentrionale* est le vrai *bison* des naturalistes actuels (*bos bison*, Linn. — *Bos americanus*, Gmel.), le *buffalo* des Anglo-Américains. — (Voyez la note 1 de la page 258 du IIIe volume.)

4. Le *bison*, qui a vécu autrefois dans le nord de l'Europe, est l'*aurochs*. (Voyez la note 2 de la page 259 du IIIe volume.)

m'étant soigneusement informé de ce dernier fait, on m'a écrit d'Angleterre et d'Écosse qu'on n'en avait pas de mémoire. M. Bell, dans son voyage de Russie à la Chine, parle de deux espèces de bœufs qu'il a vus dans les parties septentrionales de l'Asie, dont l'une est l'aurochs ou bœuf sauvage de même race que nos bœufs [1], et l'autre dont nous avons donné l'indication, d'après Gmelin, sous le nom de *vache de Tartarie* ou *vache grognante* [2], nous paraît être de la même espèce que le bison. On en trouve la description dans notre ouvrage [3]; et après avoir comparé cette vache grognante avec le bison, j'ai trouvé qu'elle lui ressemble par tous les caractères, à l'exception du grognement au lieu du mugissement; mais j'ai présumé que ce grognement n'était pas une affection constante et générale, mais contingente et particulière, semblable à la grosse voix entrecoupée de nos taureaux, qui ne se fait entendre pleinement que dans le temps du rut; d'ailleurs j'ai été informé que le bison, dont j'ai donné la figure, ne faisait jamais retentir sa voix, et que quand même on lui causait quelque douleur vive, il ne se plaignait pas, en sorte que son maître disait qu'il était muet, et on peut penser que sa voix se serait développée de même par un grognement ou par des sons entrecoupés si, jouissant de sa liberté et de la présence d'une femelle, il eût été excité par l'amour.

Au reste, les bœufs sont très-nombreux en Tartarie et en Sibérie. Il y en a une fort grande quantité à Tobolsk, où les vaches courent les rues même en hiver, et dans les campagnes où on en voit un nombre prodigieux en été [a]. Nous avons dit qu'en Irlande les bœufs et les vaches manquent souvent de cornes; c'est surtout dans les parties méridionales de l'île, où les pâturages ne sont point abondants, et dans les pays maritimes, où les fourrages sont fort rares, que se trouvent ces bœufs et ces vaches sans cornes : nouvelle preuve que ces parties excédantes ne sont produites que par la surabondance de la nourriture. Dans ces endroits voisins de la mer, l'on nourrit les vaches avec du poisson cuit dans l'eau et réduit en bouillie par le feu; ces animaux sont non-seulement accoutumés à cette nourriture, mais ils en sont même très-friands, et leur lait n'en contracte, dit-on, ni mauvaise odeur ni goût désagréable [b].

Les bœufs et les vaches de Norwége sont en général fort petits. Ils sont un peu plus grands dans les îles qui bordent les côtes de Norwége : différence qui provient de celle des pâturages, et aussi de la liberté qu'on leur donne de vivre dans ces îles sans contrainte, car on les laisse absolument libres, en prenant seulement la précaution de les faire accompagner de

a. *Histoire générale des Voyages*, t. XVIII, p. 119.
b. *Histoire générale des Voyages*, t. XVIII, p. 19.
1. L'*aurochs* n'est point notre *bœuf sauvage*. (Voyez la note 1 de la page 259, et la note 2 de la page 260 du IIIe volume.)
2. La *vache grognante de Tartarie* est le *yack*.
3. Voyez, plus loin, l'article du *yack*, ou *vache de Tartarie*.

quelques béliers, accoutumés à chercher eux-mêmes leur nourriture pendant l'hiver. Ces béliers détournent la neige qui recouvre l'herbe, et les bœufs les font retirer pour en manger; ils deviennent avec le temps si farouches qu'il faut les prendre avec des cordes : au reste, ces vaches demi-sauvages donnent fort peu de lait; elles mangent, à défaut d'autre fourrage, de l'algue mêlée avec du poisson bien bouilli [a].

Il est assez singulier que les bœufs à bosse ou bisons, dont la race paraît s'être étendue depuis Madagascar et la pointe de l'Afrique, et depuis l'extrémité des Indes orientales [1] jusqu'en Sibérie, dans notre continent, et que l'on a retrouvée dans l'autre continent [2], jusqu'aux Illinois, à la Louisiane, et même jusqu'au Mexique, n'aient jamais passé les terres qui forment l'isthme de Panama, car on n'a trouvé ni bœufs ni bisons dans aucune partie de l'Amérique méridionale, quoique le climat leur convînt parfaitement, et que les bœufs d'Europe y aient multiplié plus qu'en aucun lieu du monde. A Buenos-Ayres et à quelques degrés encore au delà, ces animaux ont tellement multiplié et ont si bien rempli le pays que personne ne daigne se les approprier; les chasseurs les tuent par milliers et seulement pour avoir les cuirs et la graisse. On les chasse à cheval, on leur coupe les jarrets avec une espèce de hache, ou on les prend dans des lacets faits avec une forte courroie de cuir [b]. Dans l'île de Sainte-Catherine, sur la côte du Brésil, on trouve quelques petits bœufs dont la chair est mollasse et désagréable au goût; ce qui vient, ainsi que leur petite taille, du défaut et de la mauvaise qualité de la nourriture, car faute de fourrage on les nourrit de calebasses sauvages [c].

En Afrique il y a de certaines contrées où les bœufs sont en très-grand nombre. Entre le cap Blanc et Sierra-Leone on voit dans les bois et sur les montagnes des vaches sauvages ordinairement de couleur brune, et dont les cornes sont noires et pointues; elles multiplient prodigieusement, et le nombre en serait infini si les Européens et les Nègres ne leur faisaient pas continuellement la guerre [d]. Dans les provinces de Duguela et de Tremecen, et dans d'autres endroits de Barbarie, ainsi que dans les déserts de Numidie, on voit des vaches sauvages couleur de marron obscur, assez petites et fort légères à la course; elles vont par troupes quelquefois de cent ou de deux cents [e].

A Madagascar [3] les taureaux et les vaches de la meilleure espèce y ont été

a. *Histoire naturelle de la Norwége*, par Pontoppidan. *Journal étranger*, juin 1756.
b. *Voyage du P. Lobo*, t. Ier, page 38.
c. *Ibidem.*
d. *Histoire générale des Voyages*, t. III, p. 291.
e. *L'Afrique de Marmol*, t. III, pages 66 et 157.

1. Le *bœuf à bosse* des Indes orientales est le *zébu*. (Voyez la note 1 de la p. 648.)
2. Le *bœuf* que l'on *a trouvé dans l'autre continent*, est le *bison* proprement dit : *bos americanus*. (Voyez la note 3 de la page 648.)
3. Le *bœuf* de Madagascar est le *zébu*.

amenés des autres provinces de l'Afrique; ils ont une bosse sur le dos; les vaches donnent si peu de lait qu'on pourrait assurer qu'une vache de Hollande en fournit six fois plus. Il y a dans cette île de ces bœufs à bosse ou bisons sauvages qui errent dans les forêts; la chair de ces bisons n'est pas si bonne que celle de nos bœufs [a]. Dans les parties méridionales de l'Asie, on trouve aussi des bœufs sauvages; les chasseurs d'Agra vont les prendre dans la montagne de Nerwer qui est environnée de bois; cette montagne est sur le chemin de Surate à Golconde; ces vaches sauvages sont ordinairement belles et se vendent fort cher [b].

Le zébu semble être un diminutif du bison[1], dont la race, ainsi que celle du bœuf, subit de très-grandes variétés, surtout pour la grandeur. Le zébu, quoique originaire de pays très-chauds, peut vivre et produire[2] dans nos pays tempérés. « J'ai vu, dit M. Collinson, grand nombre de ces animaux « dans les parcs de M. le duc de Richemont, de M. le duc de Portland, et « dans d'autres parcs; ils y multipliaient et faisaient des veaux tous les ans, « qui étaient les plus jolies créatures du monde; les pères et mères venaient « de la Chine et des Indes orientales; la loupe qu'ils portent sur les épaules « est une fois plus grosse dans le mâle que dans la femelle, qui est aussi « d'une taille au-dessous de celle du mâle. Le petit zébu tette sa mère « comme les autres veaux tettent les vaches, mais le lait de la mère zébu « tarit bientôt dans notre climat, et on achève de les nourrir avec de l'autre « lait. On tua un de ces animaux chez M. le duc de Richemont, mais la « chair ne s'en est pas trouvée si bonne que celle du bœuf [c]. »

Il se trouve aussi dans la race des bœufs sans bosse de très-petits individus, et qui comme le zébu peuvent faire race particulière. Gemelli Carreri vit sur la route d'Ispahan à Schiras deux petites vaches que le bacha de la province envoyait au roi, et qui n'étaient pas plus grosses que des veaux. Ces petites vaches, quoique nourries de paille pour tout aliment, sont néanmoins fort grasses [d]. Et il m'a paru qu'en général les zébus ou petits bisons, ainsi que nos bœufs de la plus petite taille, ont le corps plus charnu et plus gras que les bisons et les bœufs de taille ordinaire.

Nous avons très-peu de choses à ajouter à ce que nous avons dit du buffle[3]. Nous dirons seulement qu'au Mogol on les fait combattre contre les lions et les tigres, quoiqu'ils ne puissent guère se servir de leurs cornes. Ces animaux sont très-nombreux dans tous les climats chauds, surtout dans

a. *Voyage de François le Guat*, t. II, p. 71.
b. *Voyage de Thévenot*, t. III, p. 113.
c. Extrait d'une lettre de feu M. Collinson à M. de Buffon, datée de Londres, le 30 décembre 1764.
d. *Voyage de Gemelli Carreri*, t. II, p. 338 et suiv. Paris, 1719.

1. Voyez les notes précédentes sur le *bison* et le *zébu*.
2. Voyez la note de la page 263 du III[e] volume.
3. Volume III, page 270.

les contrées marécageuses et voisines des fleuves. L'eau ou l'humidité du terrain paraissent leur être encore plus nécessaires que la chaleur du climat [a], et c'est par cette raison que l'on n'en trouve point en Arabie, dont presque toutes les terres sont arides. On chasse les buffles sauvages, mais avec grande précaution, car ils sont très-dangereux et viennent à l'homme dès qu'ils sont blessés. Niebuhr rapporte, au sujet des buffles domestiques, « que dans quelques endroits, comme à Basra, on a l'usage, lorsqu'on trait « la femelle du buffle, de lui fourrer la main jusqu'au coude dans la vulve, « parce que l'expérience a appris que cela leur faisait donner plus de « lait [b]; » ce qui ne paraît pas probable, mais il se pourrait que la femelle du buffle fît comme quelques-unes de nos vaches, des efforts pour retenir son lait, et que cette espèce d'opération douce relâchât la contraction de ses mamelles.

Dans les terres du cap de Bonne-Espérance, le buffle est de la grandeur du bœuf pour le corps, mais il a les jambes plus courtes, la tête plus large; il est fort redouté. Il se tient souvent à la lisière des bois, et comme il a la vue mauvaise, il y reste la tête baissée pour pouvoir mieux distinguer les objets entre les pieds des arbres, et lorsqu'il aperçoit à sa portée quelque chose qui l'inquiète il s'élance dessus en poussant des mugissements affreux, et il est fort difficile d'échapper à sa fureur; il est moins à craindre dans la plaine; il a le poil roux et noir en quelques endroits; on en voit de nombreux troupeaux [c].

DES BŒUFS. *

Je dois ici rectifier une erreur que j'ai faite au sujet de l'accroissement des cornes des bœufs, vaches et taureaux : on m'avait assuré, et j'ai dit (volume II, page 436) qu'elles tombent à l'âge de trois ans, et qu'elles sont remplacées par d'autres cornes qui, comme les secondes dents, ne tombent plus [1]; ce fait n'est vrai qu'en partie, il est fondé sur une méprise dont M. Forster a recherché l'origine. Voici ce qu'il a bien voulu m'en écrire.

« A l'âge de trois ans, dit-il, une lame très-mince se sépare de la corne; « cette lame, qui n'a pas plus d'épaisseur qu'une feuille de bon papier

a. J'ai dit ailleurs que les buffles réussiraient en France. On vient de tenter de les faire multiplier dans le Brandebourg près de Berlin. Voyez la *Gazette de France*, du 9 juin 1775.
b. *Description de l'Arabie*, par M. Niebuhr, p. 145.
c. Note communiquée à M. de Buffon par M. le vicomte de Querhoënt.

* Voyez la nomenclature de la page 425 du IIe volume.
1. Voyez la note de la page 436 du IIe volume.

« commun, se gerce dans toute sa longueur, et au moindre frottement elle « tombe ; mais la corne subsiste, ne tombe pas en entier, et n'est pas rem- « placée par une autre : c'est une simple exfoliation, d'où se forme cette « espèce de bourrelet qui se trouve depuis l'âge de trois ans au bas des « cornes des taureaux, des bœufs et des vaches, et chaque année suivante « un nouveau bourrelet est formé par l'accroissement et l'addition d'une « nouvelle lame conique de cornes, formée dans l'intérieur de la corne « immédiatement sur l'os qu'elle enveloppe, et qui pousse le cône corné de « trois ans un peu plus avant. Il semble donc que la lame mince, exfoliée « au bout de trois ans, formait l'attache de la corne à l'os frontal, et que « la production d'une nouvelle lame intérieure force la lame extérieure, « qui s'ouvre par une fissure longitudinale, et tombe au premier frotte- « ment ; le premier bourrelet formé, les lames intérieures suivent d'année « en année, et poussent la corne triennale plus avant, et le bourrelet se « détache de même par le frottement; car on observe que ces animaux « aiment à frotter leurs cornes contre les arbres ou contre les bois dans « l'étable. Il y a même des gens assez soigneux de leur bétail pour planter « quelques poteaux dans leur pâturage, afin que les bœufs et les vaches « puissent y frotter leurs cornes ; sans cette précaution ils prétendent avoir « remarqué que ces animaux se battent entre eux par les cornes, et cela « parce que la démangeaison qu'ils y éprouvent les force à chercher les « moyens de la faire cesser ; ce poteau sert aussi à ôter les vieux poils, qui, « poussés par les nouveaux, causent des démangeaisons à la peau de ces « animaux. »

Ainsi les cornes du bœuf sont permanentes et ne tombent jamais en entier que par accident, et quand le bœuf se heurte avec violence contre quelque corps dur ; et lorsque cela arrive, il ne reste qu'un petit moignon qui est fort sensible pendant plusieurs jours, et quoiqu'il se durcisse, il ne prend jamais d'accroissement, et l'animal est écorné pour toute la vie[a].

DE L'AUROCHS ET DU BISON.*

M. Forster m'a informé que la race des aurochs ne se trouve actuellement qu'en Moscovie, et que les aurochs qui étaient en Prusse et sur les confins de la Lithuanie ont péri pendant la dernière guerre ; mais il assure que les bisons sont encore communs dans la Moldavie. Le prince Démétrius Cantemir en parle dans sa *Description de la Moldavie* (partie 1re, chapitre VII).

a. Note communiquée par un anonyme.

* Voyez les notes du IIIe volume, page 246 et suivantes.

« Sur les montagnes occidentales de la Moldavie on trouve, dit-il, un « animal que l'on appelle *zimbr*, et qui est indigène dans cette contrée ; il « est de la grandeur d'un bœuf commun, mais il a la tête plus petite, le cou « plus long, le ventre moins replet et les jambes plus longues; ses cornes « sont minces, droites, dirigées en haut, et leurs extrémités, qui sont assez « pointues, ne sont que très-peu tournées en dehors : cet animal est d'un « naturel farouche, il est très-léger à la course ; il gravit comme les chèvres « sur les rochers escarpés, et on ne peut l'attraper qu'en le tuant ou le « blessant avec les armes à feu. C'est l'animal dont la tête fut mise dans « les armes de la Moldavie par Pragosh, le premier prince du pays ; » et comme le bison s'appelle en polonais *zubr*, qui n'est pas éloigné de *zimbr*, on peut croire que c'est le même animal que le bison, car le prince Cantemir le distingue nettement du buffle, en disant que ce dernier arrive quelquefois sur les rives du Niester, et n'est pas naturel à ce climat, tandis qu'il assure que le zimbr se trouve dans les hautes montagnes de la partie occidentale de la Moldavie, où il le dit indigène.

Quoique les bœufs d'Europe, les bisons d'Amérique et les bœufs à bosse de l'Asie ne diffèrent pas assez les uns des autres pour en faire des espèces[1] séparées puisqu'ils produisent ensemble, cependant on doit les considérer comme des races distinctes qui conservent leurs caractères, à moins qu'elles ne se mêlent, et que par ce mélange ces caractères distinctifs ne s'effacent dans la suite des générations : par exemple, tous les bœufs de Sicile, qui sont certainement de la même espèce que ceux de France, ne laissent pas d'en différer constamment par la forme des cornes, qui sont très-remarquables par leur longueur et par la régularité de leur figure; ces cornes n'ont qu'une légère courbure, et leur longueur ordinaire, mesurée en ligne droite, est ordinairement de trois pieds, et quelquefois de trois pieds et demi; elles sont toutes très-régulièrement contournées, et d'une forme absolument semblable, en sorte que tous les bœufs de cette île se ressemblent autant entre eux par ce caractère, qu'ils diffèrent en cela des autres bœufs de l'Europe.

De même la race du bison a en Amérique une variété constante. Nous donnons la figure[2] d'une tête qui nous a été communiquée par un savant de l'Université d'Édimbourg, M. Magwan, sous le nom de *tête de bœuf musqué*[3], et c'est en effet le même animal qui a été décrit par le P. Charlevoix, et que nous avons cité page 270, volume III. On voit par la grandeur et la position des cornes de ce bœuf ou bison musqué, qu'il diffère,

1. Le *bœuf à bosse* de l'Asie est le *zébu*. Le *zébu* n'est qu'une *race* ou *variété* de notre *bœuf domestique*. Notre *bœuf domestique* vient du *thur*, souche primitive, aujourd'hui perdue. Le *bison d'Amérique*, le *bison* des naturalistes actuels est une espèce propre et distincte. — Voyez, sur tous ces points, mes notes du IIIe volume, de la page 246 à la page 273.

2. Volume VI des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, planche III.

3. *Bos moschatus* (Gmel.). — Espèce propre.

par ce caractère, du bison dont nous avons donné la figure[1], dont les cornes sont très-différentes.

Celui-ci a été trouvé, à la latitude de 70 degrés, près de la baie de Baffin. Sa laine est beaucoup plus longue et plus touffue que celle des bisons, qui habitent des contrées plus tempérées; il est gros comme un bœuf d'Europe de moyenne taille; le poil, ou plutôt la laine sous le cou et le ventre, descend jusqu'à terre; il se nourrit de mousse blanche ou lichen, comme le renne.

Les deux cornes de ce bison musqué se réunissent à leur base[2], ou plutôt n'ont qu'une origine commune au sommet de la tête, qui est longue de deux pieds quatre pouces et demi, en la mesurant depuis le bout du nez jusqu'à ce point où les deux cornes sont jointes; l'intervalle entre leur extrémité est de deux pieds cinq pouces et demi; la tête est si large, que la distance du centre d'un œil à l'autre est d'un pied quatre pouces du pied français. Nous renvoyons, pour le reste de la description de cet animal, à celle qui a été donnée par le P. Charlevoix, et que nous avons citée dans la note de la page 270, volume III. M. Magwan nous a assuré que cette description de Charlevoix convenait parfaitement à cet animal.

J'ai dit, page 648, que m'étant informé s'il subsistait encore des bisons en Écosse, on m'avait répondu qu'on n'en avait point de mémoire. M. Forster m'écrit, à ce sujet, que je n'ai pas été pleinement informé. « La race « des bisons blancs, dit-il, subsiste encore en Écosse, où les seigneurs, « et particulièrement le duc de Hamilton, le duc de Queenbury, et, « parmi les pairs anglais, le comte de Tankarville, ont conservé dans « leurs parcs de Chatelhrault et de Drumlasrrig en Écosse, et de Chil« lingham dans le comté de Northumberland en Angleterre, cette race « de bisons sauvages. Ces animaux tiennent encore de leurs ancêtres par « leur férocité et leur naturel sauvage : au moindre bruit ils prennent la « fuite et courent avec une vitesse étonnante, et lorsqu'on veut s'en pro« curer quelqu'un, on est obligé de les tuer à coups de fusil; mais cette « chasse ne se fait pas toujours sans danger, car si on ne fait que blesser « l'animal, bien loin de prendre la fuite, il court sur les chasseurs et les « percerait de ses cornes s'ils ne trouvaient pas les moyens de l'éviter, soit « en montant sur un arbre, soit en se sauvant dans quelques maisons.

« Quoique ces bisons aiment la solitude, ils s'approchent cependant des « habitations lorsque la faim et la disette en hiver les forcent à venir prendre « le foin qu'on leur fournit sous des hangars. Ces bisons sauvages ne se « mêlent jamais avec l'espèce de nos bœufs; ils sont blancs sur le corps, et « ont le museau et les oreilles noirs; leur grandeur est celle d'un bœuf

1. Édition de l'Imprimerie royale, volume III des *Suppléments*, planche V.
2. C'est ce rapprochement des cornes à leur base qui fait le principal caractère du *bœuf musqué*.

« commun de moyenne taille, mais ils ont les jambes plus longues et les « cornes plus belles; les mâles pèsent environ cinq cent trente livres, et les « femelles environ quatre cents; leur cuir est meilleur que celui du bœuf « commun; mais ce qu'il y a de singulier, c'est que ces bisons ont perdu, « par la durée de leur domesticité, les longs poils qu'ils portaient autrefois. « Boëtius dit : *Gignere solet ea silva boves candidissimos in formam leonis* « *jubam habentes*, etc. *Descr. regni Scotiæ*, fol. xj. Or, à présent, ils n'ont « plus cette jube ou crinière de longs poils, et sont par là devenus différents « de tous les bisons qui nous sont connus. »

VACHE DE TARTARIE. *

M. Gmelin[a] a donné, dans les *Nouveaux Mémoires de l'Académie de Pétersbourg*, la description d'une vache de Tartarie, qui paraît au premier coup d'œil être d'une espèce différente de toutes celles dont nous avons parlé à l'article du buffle[1]. « Cette vache, dit-il, que j'ai vue vivante et que « j'ai fait dessiner en Sibérie, venait de Calmouquie; elle avait de longueur « deux aunes et demie de Russie; par ce module on peut juger des autres « dimensions, dont le dessinateur a bien rendu les proportions. Le corps « ressemble à celui d'une vache ordinaire; les cornes sont torses en dedans; « le poil du corps et de la tête est noir, à l'exception du front et de l'épine « du dos, sur lesquels il est blanc; le cou a une crinière, et tout le corps, « comme celui d'un bouc, est couvert d'un poil très-long et qui descend « jusque sur les genoux, en sorte que les pieds paraissent très-courts; le « dos s'élève en bosse; la queue ressemble à celle du cheval, elle est d'un « poil blanc et très-fourni; les pieds de devant sont noirs, ceux de der- « rière blancs, et tous sont semblables à ceux du bœuf; sur les talons des « pieds de derrière il y a deux houppes de longs poils, l'une en avant et « l'autre en arrière, et sur les talons des pieds de devant il n'y a qu'une « houppe en arrière. Les excréments sont un peu plus solides que ceux des « vaches; et lorsque cet animal veut pisser il retire son corps en arrière. Il « ne mugit pas comme un bœuf, mais il grogne comme un cochon; il est « sauvage et même féroce, car, à l'exception de l'homme qui lui donne à « manger, il donne des coups de tête à tous ceux qui l'approchent; il ne

a. *Vacca grunniens villosa, caudâ equinâ.* Gmelin. *Novi comment. Hist. Petrop.*, t. V, Petropoli, 1760, fig., tab. VII.

* *Bos grunniens* (Pall.). — *Buffle à queue de cheval.* — *Vache grognante de Tartarie.* — Le *yack* (Cuv.). — Voyez le *nota* de la page 249 du IIIe volume.

1. Volume III, page 250 et suivantes.

« souffre qu'avec peine la présence des vaches domestiques; lorsqu'il en « voit quelqu'une, il grogne, ce qui lui arrive très-rarement en toute autre « circonstance. » M. Gmelin ajoute à cette description « qu'il est aisé de voir « que c'est le même animal dont Rubruquis a fait mention dans son Voyage « de Tartarie.... qu'il y en a de deux espèces chez les Kalmoucks : la pre- « mière nommée *sarluck*, qui est celle même qu'il vient de décrire; la « seconde, appelée *chainuk*, qui diffère de l'autre par la grandeur de la « tête et des cornes, et aussi en ce que la queue, qui ressemble à son ori- « gine à celle d'un cheval, se termine ensuite comme celle d'une vache; « mais que toutes deux sont de même naturel. »

Il n'y a dans toute cette description qu'un seul caractère qui pourrait indiquer que ces vaches de Kalmoukie sont d'une espèce particulière, c'est le grognement au lieu du mugissement; car, pour tout le reste, ces vaches ressemblent si fort aux bisons que je ne doute pas qu'elles ne soient de leur espèce ou plutôt de leur race : d'ailleurs, quoique l'auteur dise que ces vaches ne mugissent pas, mais qu'elles grognent, il avoue cependant qu'elles grognent très-rarement, et c'était peut-être une affection particulière de l'individu qu'il a vu, car Rubruquis et les autres qu'il cite ne parlent pas de ce grognement; peut-être aussi les bisons lorsqu'ils sont irrités ont-ils un grognement de colère; nos taureaux même, surtout dans le temps du rut, ont une grosse voix entrecoupée qui ressemble beaucoup plus à un grognement qu'à un mugissement. Je suis donc persuadé que cette vache grognante[1] (*vacca grunniens*) de M. Gmelin n'est autre chose qu'un bison, et ne fait pas une espèce particulière[2].

DU BUFFLE. *

J'ai reçu, au sujet de cet animal, de très-bonnes informations de la part de monsignor Gaëtani, de Rome : cet illustre prélat y a joint une critique

1. Voyez la nomenclature ci-dessus.

2. « L'Asie produit encore une espèce de bœuf différente de l'*aurochs*, du *bœuf commun*, « du *buffle* et de l'*arni* : c'est le *yack*, *bœuf grognant*, ou *bœuf à queue de cheval du Thibet*, « (*bos grunniens* Pall.), connu dès le temps des anciens puisque Élien en donne une indica- « tion bien déterminée (lib. xv, cap. xiv), et observé depuis lors et passablement décrit par « les voyageurs du moyen âge (Marco-Polo, Rubruquis, etc.). Malgré ce qu'en ont dit plu- « sieurs modernes et même de grands naturalistes, tels que Jean George Gmelin et Pallas, « cette espèce était encore si peu connue que l'on doutait si elle devait être rapprochée du *bœuf* « ou du *buffle*..... Une tête, qui m'a été envoyée depuis peu, me porte à regarder le *yack* « comme une espèce particulière, différente de l'*aurochs*, du *bœuf* et du *buffle*, mais plus « voisine des deux premières que de la troisième... » (Cuvier : *Rech. sur les oss. foss.*, t. IV, page 129 et 131.)

* Voyez la nomenclature de la page 246 du IIIe volume.

très-honnête et très-judicieuse de quelques méprises qui m'étaient échappées, et dont je m'empresse de lui témoigner toute ma reconnaissance en mettant sous les yeux du public ses savantes remarques, qui répandront plus de lumières que je n'avais pu le faire sur l'histoire naturelle de cet animal utile.

J'ai dit [1] que, « quoique le buffle soit aujourd'hui commun en Grèce et « domestique en Italie, il n'était connu ni des Grecs[2] ni des Romains, et « qu'il n'a jamais eu de nom dans la langue de ces peuples; que le mot « même de buffle indique une origine étrangère et n'a de racine ni dans la « langue grecque ni dans la latine;..... que c'est mal à propos que les « modernes lui ont appliqué le nom de *bubalus*, qui, en grec et en latin, « indique à la vérité un animal d'Afrique, mais très-différent du buffle, « comme il est aisé de le démontrer par les passages des auteurs anciens; « qu'enfin, si l'on voulait rapporter le bubalus à un genre, il appartiendrait « plutôt à celui des chèvres ou gazelles qu'à celui du bœuf ou du buffle. »

Monsignor Gaëtani observe « que Robert Étienne, dans le *Thesaurus* « *linguæ latinæ*, fait mention de deux mots qui viennent du grec, par les« quels on voit que les bœufs, sous le genre desquels les buffles sont com« pris, étaient nommés d'un nom presque semblable au nom italien *buphalo :* « *bupharus dicitur terra quæ arari facile potest; nam Pharos aratio est,* « *sed et bovis epitheton.* Le même Étienne dit que le mot *bupharus* était « l'épithète que l'on donnait à Hercule, parce qu'il mangeait des bœufs « entiers. Tout le monde connaît la célèbre fête des Athéniens, appelée « *buphonia*, qui se célébrait après les mystères en immolant un bœuf, dont « le sacrifice mettait tellement fin à tout carnage, que l'on condamnait « jusqu'au couteau qui avait donné la mort au bœuf immolé. Personne « n'ignore que les Grecs changeaient la lettre *n* en *l*, comme le mot grec « *nabu* en *labu*. Hérodote se sert du mot *labunisus* que Bérose dit *nabunisus*, « comme nous l'enseignent Scaliger, *De emendatione temporum*, cap. VI, et « les fragments de Bérose. De même la parole grecque *mneymon* se chan« geait en *mleymon;* on peut consulter là-dessus Pitiscus, *Lexicon,* litt. *n;* « d'où il faut conclure que le mot *buphonia* pouvait s'écrire et se prononcer « en grec *bupholia*. Pitiscus, *Lexicon antiquit. Rom.*, litt. *l*, dit : les « Romains employèrent souvent la lettre *l* en place de l'*r*, à cause de la

1. Volume III, page 246.

2. Aristote parle de deux espèces de bœufs sauvages : la première, qu'il nomme *bonasus*, était originaire de la Pœonie (c'est-à-dire de cette partie de la Thrace que nous appelons aujourd'hui la Bulgarie, et par conséquent très-voisine du pays actuel des *aurochs*); celle-là était l'*aurochs*. — « Le second bœuf dont parle Aristote, dit Cuvier, n'était point d'Europe, mais « d'Arachosie, c'est-à-dire de la partie de la Perse la plus voisine des Indes : *Il diffère du bœuf* « *domestique comme le sanglier diffère du cochon; il est noir; d'une apparence robuste; son* « *nez est recourbé, et ses cornes sont fort couchées en dehors :* ἐξυπτιάζοντα μᾶλλον. — A ces « traits qui ne reconnaîtrait le buffle? » (*Rech. sur les oss. foss.*, t. IV, p. 112.)

« plus douce prononciation de la première, d'où Calpurnius, au vers 39 de « sa première églogue, met *flaxinea* au lieu de *fraxinea;* et il est très-« vraisemblable qu'il s'est autorisé, pour ce changement, sur d'anciens « manuscrits. Le même Pitiscus dit encore que Bochart, dans sa Géogra-« phie, rassemble une grande quantité d'exemples de ce changement de *r* « en *l;* enfin Moreri, dans son Dictionnaire, lettre *r*, dit clairement que la « lettre *r* se change en *l,* comme *capella* de *caper*. D'après toutes ces auto-« rités, il est difficile de ne pas croire que le mot *bupharus* ne soit le même « que *buphalus;* d'où il suit que ce mot a une racine dans la langue « grecque.

« Quant aux Latins, on voit dans Scaliger, *De causis linguæ latinæ,* qu'il « fut un temps où, au lieu de la lettre *f*, on écrivait et on prononçait *b*, « comme *bruges* pour *fruges;* on trouve aussi dans Cicéron *fremo*, qui « vient du grec *bremo;* et enfin Nonius Marcellus, *De doctorum indagine*, « met *siphilum* pour *sibilum*. Ce n'est donc pas sans raison que les Latins « ont pu nommer cet animal *bubalus*, et qu'Aldrovande en a fait *buffelus*, « et les Italiens *bufalo*. La langue italienne est pleine de mots latins cor-« rompus; elle a souvent changé en *f* le *b* latin; c'est ainsi qu'elle a fait « *bifolco* de *bibulcus; tartufo* de *tubera*. Donc *bufalo* vient de *bubalus;* et, « comme il a été démontré ci-dessus, *buphalus* n'est autre chose que le « *bupharus;* ce qui prouve la racine du nom buffle dans les langues grecque « et latine. »

Monsignor Gaëtani montre sans doute ici la plus belle érudition; cependant nous devons observer qu'il prouve beaucoup mieux la possibilité de dériver le nom du buffle de quelques mots des langues grecque et latine, qu'il ne prouve que réellement ce nom ait été en usage chez les Latins ou les Grecs; le mot *bupharos* signifie proprement un champ labourable, et n'a pas de rapport plus décidé au buffle qu'au bœuf commun : quant à l'épithète de *mange-bœuf* donnée à Hercule, on doit l'écrire *buphagus* et non pas *bupharus*.

Sur ce que j'ai dit « que le buffle, natif des pays les plus chauds de « l'Afrique et des Indes, ne fut transporté et naturalisé en Italie que vers « le septième siècle », monsignor Gaëtani observe « que la nature même de « cet animal donne le droit de douter qu'il puisse être originaire de « l'Afrique, pays chaud et aride qui ne convient point au buffle, puisqu'il « se plaît singulièrement dans les marais et dans l'eau, où il se plonge « volontiers pour se rafraîchir : ressource qu'il trouverait difficilement en « Afrique. Cette considération ne tire-t-elle pas une nouvelle force de l'aveu « que fait M. de Buffon lui-même, à l'article du chameau, qu'il n'y a point « de bœufs en Arabie, à cause de la sécheresse du pays, d'autant plus que « le bœuf ne paraît pas aussi amant de l'eau que le buffle. Les marais-« pontins et les maremmes de Sienne sont en Italie les lieux les plus favo-

« rables à ces animaux. Les marais-pontins surtout paraissent avoir été « presque toujours la demeure des buffles : ce terrain humide et marécageux « paraît leur être tellement propre et naturel, que de tout temps le gouver- « nement a cru devoir leur en assurer la jouissance. En conséquence les « papes, de temps immémorial, ont fixé et déterminé une partie de ces « terrains qu'ils ont affectée uniquement à la nourriture des buffles; j'en « parle d'autant plus savamment que ma famille, propriétaire desdits ter- « rains, a toujours été obligée, et l'est encore aujourd'hui, par des bulles « des papes, à les conserver uniquement pour la nourriture des buffles, « sans pouvoir les ensemencer. »

Il est très-certain que, de toute l'Italie, les marais-pontins sont les cantons les plus propres aux buffles; mais il me semble que monsignor Gaëtani raisonne un peu trop rigoureusement quand il en infère que l'Afrique ne peut être le pays de l'origine de ces animaux comme aimant trop l'eau et les marécages pour être naturels à un climat si chaud, parce qu'on prouverait par le même argument que l'hippopotame ou le rhinocéros n'appartiennent point à l'Afrique. C'est encore trop étendre la conséquence de ce que j'ai dit, qu'il n'y a point de bœufs ni de buffles en Arabie à raison de la sécheresse du pays et du défaut d'eau, que d'en conclure la même chose pour l'Afrique, comme si toutes les contrées de l'Afrique étaient des Arabies, et comme si les rives profondément humectées du Nil, du Zaïre, de la Gambra, comme si l'antique *Palus tritonides,* n'étaient pas des lieux humides, et tout aussi propres aux buffles que le petit canton engorgé des marais-pontins.

« En respectant la réfutation que M. de Buffon fait de Belon, on ne con- « çoit pas pourquoi il soutient impossible la perfection de l'espèce du buffle « en Italie. M. de Buffon sait mieux que personne que presque tous les « animaux éprouvent des changements dans leur organisation en chan- « geant de climat, soit en bien, soit en mal, et cela peu ou beaucoup. La « *gibbe* ou bosse est extrêmement commune en Arabie; la rachétide est « une maladie presque universelle pour les bêtes dans ces climats; le cha- « meau, le dromadaire, le rhinocéros et l'éléphant lui-même en sont souvent « attaqués...

« Quoique M. de Buffon, dans son article du buffle, ne fasse point men- « tion de l'odeur de musc de ces animaux, il n'en est pas moins vrai que « cette odeur forte est naturelle et particulière aux buffles. J'ai même formé « le projet de tirer le musc des excréments du buffle, à peu près comme en « Égypte on fait le sel ammoniac avec l'urine et les excréments du cha- « meau [a]. L'exécution de ce projet me sera facile, parce que, comme je l'ai

a. *Nota.* On tire le sel ammoniac, par la combustion du fumier de chameau, de la suie que cette combustion produit; et ce n'est assurément pas par les mêmes moyens que l'on pourrait extraire la partie odorante et musquée des excréments du buffle.

« dit plus haut, les pâturages des buffles, dans l'État ecclésiastique, sont « dans les fiefs de ma famille...

« J'observe encore au sujet des bœufs intelligents des Hottentots, dont « parle M. de Buffon, que cet instinct particulier est une analogie avec les « buffles qui sont dans les marais-pontins, dont la mémoire passe pour une « chose unique...

« Au reste, on ne peut qu'être fort étonné de voir qu'un animal aussi « intéressant et très-utile n'ait jamais été peint ni gravé, tandis que Sal- « vator Rosa et Étienne Bella nous ont laissé des peintures et gravures de « différents animaux d'Italie. Il était sans doute réservé au célèbre restau- « rateur de l'histoire naturelle de l'enrichir le premier de la gravure de cet « animal, encore très-peu connu. »

Dans un supplément à ces premières réflexions que m'avait envoyé M. Gaëtani, il ajoute de nouvelles preuves, ou du moins d'autres conjectures sur l'ancienneté des buffles en Italie, et sur la connaisance qu'en avaient les Latins, les Grecs et même les Juifs : quoique ces détails d'érudition n'aient pas un rapport immédiat avec l'histoire naturelle, ils peuvent y répandre quelques lumières, et c'est dans cette vue, autant que dans celle d'en marquer ma reconnaissance à l'auteur, que je crois devoir les publier ici par extrait.

« Je crois, dit M. Gaëtani, avoir prouvé par les réflexions précédentes « que le buffle était connu des Grecs et des Latins, et que son nom a racine « dans ces deux langues[a] : quant à la latine, j'invoque encore en ma faveur « l'autorité de Du Cange, qui dans son Glossaire dit, au mot *Bubalus :* « *bubalus, bufalus, buflus;* il cite ce vers du septième livre du quatrième « poëme de Venance, évêque de Poitiers, célèbre poëte du ve siècle :

Seu validi bufali ferit inter cornua campum.

« Pour le mot *buflus*, il est tiré de *Albertus Aquensis*, lib. II, cap. XLIII, « de Jules Scaliger, *Exercit.* 206, n° 3, et de Lindembrogius, *ad Ammiani* « *lib.* XXII, etc., comme on peut le voir dans Du Cange. Il est bien vrai « que le ve siècle n'est pas celui de la belle latinité; cependant, comme il ne « s'agit pas ici de la pureté et de l'élégance de la langue, mais d'un point « seulement grammatical, il ne s'ensuit pas moins que cet exemple indique « un grand rapport du *bubalus* des Latins, du *bufalo* des Italiens et du *buffle* « des Français. Cette relation est encore prouvée d'une manière plus for- « melle par un passage de Pline, au sujet de l'usage des Juifs de manger du chou avec la chair du buffle.

« Une dernière observation sur la langue grecque, c'est que le texte le

a. M. Gaëtani a bien prouvé que le nom de buffle peut avoir sa racine dans les deux langues; mais non pas que ce même nom ait été d'usage chez les Grecs et les Romains, ni par conséquent que le buffle en ait été connu.

« plus précis en faveur du sentiment de M. de Buffon est certainement « celui de Bochart, qui, dans son *Hierozoicon*, pars I, lib. III, cap. XXII, « dit : *Vocem græcam bubalon esse capræ speciem;* mais il est évident que « cette autorité est la même que celle d'Aristote, aussi bien que d'Aldro- « vande et de Jonston, qui ont dit la même chose d'après ce philosophe.

« Au reste, il est facile de démontrer que la connaissance du buffle « remonte encore à une époque bien plus éloignée. Les interprètes et les « commentateurs hébreux s'accordent tous à dire qu'il en est fait mention « dans le Pentateuque même. Selon eux, le mot *jachmur* signifie *buffle*. Les « Septante, dans le *Deutéronome*, donnent la même interprétation en tra- « duisant *jachmur* par *bubalus;* et de plus, la tradition constante des « Hébreux a toujours été que le jachmur était le buffle : on peut voir sur « cela la version italienne de la Bible par Deodati, et celle d'Antoine « Brucioli, qui a précédé Deodati..... Une autre preuve que les Juifs ont « connu de tout temps le buffle, c'est qu'au premier livre des Rois, chap. IV, « vers. 22 et 23, il est dit qu'on en servait sur la table de Salomon; et en « effet, c'était une des viandes ordonnées par la législation des Juifs, et cet « usage subsiste encore aujourd'hui parmi eux..... « Les Juifs, comme le « dit fort bien M. de Buffon, sont les seuls à Rome qui tuent le buffle « dans leurs boucheries »; mais il est à remarquer qu'ils ne le mangent « guère qu'avec l'assaisonnement des choux, et surtout le premier jour de « leur année qui tombe toujours en septembre ou octobre, fête qui leur « est ordonnée au chapitre XII de l'Exode, vers. 14..... Pline l'a dit expres- « sément : *carnes bubalas, additis caulis, magno ligni compendio perco- « quunt*, liv. XXIII, chap. VII. Ce texte est formel, et en le rapprochant de « l'usage constant et perpétuel des Juifs, on ne peut pas douter que Pline « n'ait voulu parler du buffle..... Cet usage des Juifs de Rome est ici du « plus grand poids, parce que leurs familles, dans cette capitale, sont « incontestablement les plus anciennes de toutes les familles romaines; « depuis Titus jusqu'à présent ils n'ont jamais quitté Rome, et leur *Ghetto* « est encore aujourd'hui le même quartier que Juvénal dit qu'ils habitaient « anciennement. Ils ont conservé précieusement toutes leurs coutumes et « usages; et quant à celle d'assaisonner la viande du buffle avec les choux, « la raison y a peut-être autant de part que la superstition. Le chou en « hébreu s'appelle *cherub*, expression qui signifie aussi multiplication. Ce « double sens leur ayant fait imaginer que le chou était favorable à la mul- « tiplication, ils ont affecté ce légume à leur premier repas annuel, comme « étant un bon augure pour croître et multiplier, selon le passage de la « Genèse [a].

a. Nous ne contesterons pas à M. Gaëtani que le mot hébreu *cherub* ne signifie un chou; mais comme on sait d'ailleurs que le mot *cherub* signifie un bœuf, que de plus nous avons traduit ce même mot *cherub*, par *chérubin*, il paraîtrait assez singulier de trouver dans un même mot

« Outre les preuves littérales de l'ancienneté de la connaissance du buffle, « on peut encore la constater par des monuments authentiques : il est vrai « que ces monuments sont rares, mais leur rareté vient sans doute du « mépris que les Grecs avaient pour les superstitions égyptiennes, comme « nous l'enseigne Hérodote, mépris qui ne permit pas aux artistes grecs de « s'occuper d'un dieu aussi laid et aussi vil à leurs yeux que l'était un « bœuf ou un buffle..... Les Latins, serviles imitateurs des Grecs, ne trou- « vant point de modèles de cet animal, le négligèrent également, en sorte « que les monuments qui portent l'empreinte de cet animal sont très-rares... « Mais leur petit nombre suffit pour constater son ancienne existence dans « ces contrées. Je possède moi-même une tête antique de buffle, qui a été « trouvée dernièrement dans une fouille à la maison de plaisance de l'empe- « reur Adrien, à Tivoli[1]. Cette tête est un morceau d'autant plus précieux, « qu'il est unique dans Rome, et fait d'ailleurs par mains de maître. Il est « très-vrai qu'on ne connaît aucun autre morceau antique qui représente « le buffle, ni aucune médaille qui en offre la figure, quoiqu'il y en ait « beaucoup qui portent différents animaux.....

« M. de Buffon objectera peut-être que ce morceau de sculpture aura été « fait sans doute sur un buffle d'Égypte ou de quelque autre pays, et non « à Rome ni en Italie. Mais en supposant ce fait, dont il est presque impos- « sible de fournir une preuve ni pour ni contre, il n'en résultera pas moins « que les Romains n'ont pas pu placer la tête du buffle dans une superbe « maison de plaisance d'empereur, sans lui avoir donné un nom, et que « par conséquent ils en avaient connaissance.

« La tête dont il s'agit est si parfaitement régulière, qu'elle paraît avoir « été moulée sur une tête naturelle de buffle, de la manière que l'histoire « rapporte que les Égyptiens moulaient leurs statues sur les cadavres « mêmes.

« Au reste, je soumets encore ces nouvelles observations aux lumières « supérieures de M. de Buffon; je n'ose pas me flatter que chacune de mes « preuves soit décisive, mais je pense que toutes ensemble établissent que « le buffle était connu des anciens : proposition contraire à celle de l'illustre

un chou, un bœuf et un ange, si l'on ne savait que la langue hébraïque est si peu abondante en termes distinctifs, que le même terme désigne très-souvent des choses toutes différentes.

1. « Si l'on excepte le passage d'Aristote sur les *bœufs sauvages d'Arachosie*, et quelques « mots d'Élien sur certains *bœufs des Indes*, on ne trouve rien dans les auteurs grecs et « romains qui paraisse se rapporter au *buffle*, et cet animal, aujourd'hui si commun en « Égypte, en Grèce et en Italie, n'y existait pas dans les anciens temps. Le prélat Gaëtani, qui « a voulu soutenir le contraire, n'a mis en avant que des arguments puérils et des confusions « de noms et d'idées impardonnables : on m'a assuré même en Italie que la tête de buffle en « marbre, qu'il croyait venue de la maison de campagne d'Adrien à Tivoli, avait été fabriquée « à Rome par des malins qui voulaient lui faire pièce... » (Cuvier : *Rech. sur les ossem. foss.*, t. IV, p. 123.)

« naturaliste que je n'ai pas craint de combattre ici. J'attends de son indul-
« gence le pardon de ma témérité, et la permission de mettre sous ses yeux
« quelques particularités du buffle dont il n'a peut-être pas connaissance,
« et qui ne sauraient être indifférentes pour un philosophe comme lui, qui
« a consacré sa vie à admirer et publier les merveilles de la nature.

« L'aversion du buffle pour la couleur rouge est générale dans tous les
« buffles de l'Italie sans exception, ce qui paraît indiquer que ces animaux
« ont les nerfs optiques plus délicats que les quadrupèdes connus. La fai-
« blesse de la vue du buffle vient à l'appui de cette conjecture. En effet, cet
« animal paraît souffrir impatiemment la lumière; il voit mieux la nuit que
« le jour, et sa vue est tellement courte et confuse, que, si dans sa fureur
« il poursuit un homme, il suffit de se jeter à terre pour n'en être pas
« rencontré, car le buffle le cherche des yeux de tous côtés sans s'aperce-
« voir qu'il en est tout voisin.....

« Les buffles ont une mémoire qui surpasse celle de beaucoup d'autres
« animaux. Rien n'est si commun que de les voir retourner seuls et d'eux-
« mêmes à leurs troupeaux, quoique d'une distance de quarante ou cin-
« quante milles, comme de Rome aux marais-pontins. Les gardiens des
« jeunes buffles leur donnent à chacun un nom, et, pour leur apprendre à
« connaître ce nom, ils le répètent souvent d'une manière qui tient du
« chant, en les caressant en même temps sous le menton. Ces jeunes buffles
« s'instruisent ainsi en peu de temps, et n'oublient jamais ce nom, auquel
« ils répondent exactement en s'arrêtant, quoiqu'ils se trouvent mêlés parmi
« un troupeau de deux ou trois mille buffles. L'habitude du buffle d'en-
« tendre ce nom cadencé est telle que, sans cette espèce de chant, il ne se
« laisse point approcher étant grand, surtout la femelle pour se laisser
« traire [a], et sa férocité naturelle ne lui permettant pas de se prêter à cette
« extraction artificielle de son lait, le gardien qui veut traire la buffle est
« obligé de tenir son petit auprès d'elle, ou, s'il est mort, de la tromper en
« couvrant de sa peau un autre petit buffle quelconque : sans cette précau-
« tion, qui prouve d'un côté la stupidité de la buffle et de l'autre la finesse
« de son odorat, il est impossible de la traire. Si donc la buffle refuse son
« lait, même à un autre petit buffle que le sien, il n'est pas étonnant qu'elle
« ne se laisse point teter par le veau, comme le remarque très-bien M. de
« Buffon.

« Cette circonstance de l'espèce de chant nécessaire pour pouvoir traire
« la buffle femelle, rappelle ce que dit le moine Bacon dans ses observa-

a. Voyez ce que j'ai dit, page 652, de cette répugnance de la femelle buffle à se laisser traire, et sur le moyen singulier qu'on a imaginé pour la vaincre, qui est de lui mettre la main et le bras dans la vulve pendant tout le temps de l'extraction du lait. Cette pratique du cap de Bonne-Espérance n'est pas parvenue jusqu'à Rome; et M. Gaëtani n'a pas été informé de ce fait, qui peut-être même n'est pas très-certain.

« tions (*Voyage en Asie,* par Bergeron, t. II), qu'après Moal et les Tar-
« tares vers l'orient, « il y a des vaches qui ne permettent pas qu'on les
« traie à moins qu'on ne chante; » il ajoute ensuite « que la couleur rouge
« les rend furieuses au point qu'on risque de perdre la vie si l'on se trouve
« autour d'elles. » Il est indubitable que ces vaches ne sont autre chose
« que des buffles; ce qui prouve encore que cet animal n'est pas exclusive-
« ment des climats chauds.

« La coulenr noire et le goût désagréable de la chair de buffle donne-
« raient lieu de croire que le lait participe de ces mauvaises qualités; mais,
« au contraire, il est fort bon, conservant seulement un petit goût musqué
« qui tient de celui de la noix muscade. On en fait du beurre excellent, il a
« une saveur et une blancheur supérieures à celui de la vache; cependant
« on n'en fait point dans la campagne de Rome, parce qu'il est trop dispen-
« dieux ; mais on y fait une grande consommation du lait préparé d'autres
« manières. Ce qu'on appelle communément œufs de buffles sont des
« espèces de petits fromages auxquels on donne la forme d'œufs, qui sont
« d'un manger très-délicat. Il y a une autre espèce de fromage que les Ita-
« liens nomment *provatura,* qui est aussi fait de lait de buffle : il est d'une
« qualité inférieure au premier; le menu peuple en fait grand usage, et les
« gardiens des buffles ne vivent presque qu'avec le laitage de ces animaux.

« Le buffle est très-ardent en amour; il combat avec fureur pour la
« femelle, et quand la victoire la lui a assurée il cherche à en jouir à
« l'écart. La femelle ne met bas qu'au printemps et une seule fois l'année;
« elle a quatre mamelles et néanmoins ne produit qu'un seul petit, ou si par
« hasard elle en fait deux, sa mort est presque toujours la suite de cette
« fécondité; elle produit deux années de suite et se repose la troisième,
« pendant laquelle elle demeure stérile quoiqu'elle reçoive le mâle; sa fécon-
« dité commence à l'âge de quatre ans et finit à douze. Quand elle entre
« en chaleur elle appelle le mâle par un mugissement particulier et le reçoit
« étant arrêtée, au lieu que la vache le reçoit quelquefois en marchant.

« Quoique le buffle naisse et soit élevé en troupeau, il conserve cependant
« sa férocité naturelle, en sorte qu'on ne peut s'en servir à rien tant qu'il
« n'est pas dompté : on commence par marquer, à l'âge de quatre ans, ces
« animaux avec un fer chaud, afin de pouvoir distinguer les buffles d'un
« troupeau de ceux d'un autre... La marque est suivie de la castration, qui
« se fait à l'âge de quatre ans, non par compression des testicules, mais par
« incision et amputation. Cette opération paraît nécessaire pour diminuer
« l'ardeur violente et furieuse que le buffle montre aux combats, et en
« même temps le disposer à recevoir le joug pour les différents usages aux-
« quels on veut l'employer... Peu de temps après la castration, on leur
« passe un anneau de fer dans les narines... Mais la force et la férocité du
« buffle exigent beaucoup d'art pour parvenir à lui passer cet anneau. Après

« l'avoir fait tomber au moyen d'une corde que l'on entrelace dans ses « jambes, les hommes destinés à cela se jettent sur lui pour lui lier les « quatre pieds ensemble et lui passent dans les narines l'anneau de fer; ils « lui délient ensuite les pieds et l'abandonnent à lui-même; le buffle furieux « court de côté et d'autre, et, en heurtant tout ce qu'il rencontre, cherche à « se débarrasser de cet anneau, mais avec le temps il s'accoutume insensi-« blement, et l'habitude autant que la douleur l'amènent à l'obéissance ; on « le conduit avec une corde que l'on attache à cet anneau qui tombe de « lui-même par la suite au moyen de l'effort continuel des conducteurs en « tirant la corde; mais alors l'anneau est devenu inutile, car l'animal déjà « vieux ne se refuse plus à son devoir...

« Le buffle paraît encore plus propre que le taureau à ces chasses dont « on fait des divertissements publics, surtout en Espagne. Aussi les sei-« gneurs d'Italie qui tiennent des buffles dans leurs terres n'y emploient « que ces animaux... La férocité naturelle du buffle s'augmente lorsqu'elle « est excitée, et rend cette chasse très-intéressante pour les spectateurs. En « effet, le buffle poursuit l'homme avec acharnement jusque dans les mai-« sons dont il monte les escaliers avec une facilité particulière; il se présente « même aux fenêtres d'où il saute dans l'arène, franchissant encore les murs « lorsque les cris redoublés du peuple sont parvenus à le rendre furieux...

« J'ai souvent été témoin de ces chasses qui se font dans les fiefs de ma « famille. Les femmes mêmes ont le courage de se présenter dans l'arène; « je me souviens d'en avoir vu un exemple dans ma mère.

« La fatigue et la fureur du buffle dans ces sortes de chasse le fait suer « beaucoup; sa sueur abonde d'un sel extrêmement âcre et pénétrant, et ce « sel paraît nécessaire pour dissoudre la crasse dont sa peau est presque « toujours couverte...

« Le buffle est, comme l'on sait, un animal ruminant, et la rumination « étant très-favorable à la digestion, il s'ensuit que le buffle n'est point « sujet à faire des vents. L'observation en avait déjà été faite par Aristote, « dans lequel on lit : *nullum cornutum animal pedere*...

« Le terme de la vie du buffle est à peu près le même que celui de la vie « du bœuf, c'est-à-dire à dix-huit ans, quoiqu'il y en ait qui vivent vingt-« cinq ans; les dents lui tombent assez communément quelque temps avant « de mourir. En Italie il est rare qu'on leur laisse terminer leur carrière; « après l'âge de douze ans on est dans l'usage de les engraisser et de les « vendre ensuite aux juifs de Rome : quelques habitants de la campagne, « forcés par la misère, s'en nourrissent aussi. Dans la terre de Labour du « royaume de Naples, et dans le patrimoine de Saint-Pierre on en fait un « débit public deux fois la semaine. Les cornes du buffle sont recherchées « et fort estimées; la peau sert à faire des liens pour les charrues, des « cribles et des couvertures de coffres et de malles; on ne l'emploie pas

« comme celle du bœuf à faire des semelles de souliers, parce qu'elle est « trop pesante et qu'elle prend facilement l'eau...

« Dans toute l'étendue des marais-pontins il n'y a qu'un seul village qui « fournisse les pâtres ou les gardiens des buffles : ce village s'appelle Cis- « terna, parce qu'il est dans une plaine où l'on n'a que de l'eau de citerne, « et c'est l'un des fiefs de ma famille... Les habitants, adonnés presque tous « à garder des troupeaux de buffles, sont en même temps les plus adroits et « les plus passionnés pour les chasses dont il a été parlé ci-dessus.

« Quoique le buffle soit un animal fort et robuste, il est cependant délicat, « en sorte qu'il souffre également de l'excès de la chaleur comme de l'excès « du froid; aussi dans le fort de l'été le voit-on chercher l'ombre et l'eau, « et dans l'hiver les forêts les plus épaisses. Cet instinct semble indiquer « que le buffle est plutôt originaire des climats tempérés que des climats « très-chauds ou très-froids.

« Outre les maladies qui lui sont communes avec les autres animaux, il « en est une particulière à son espèce et dont il n'est attaqué que dans ses « premières années... Cette maladie s'appelle *barbone*, expression qui a « rapport au siége le plus commun du mal, qui est à la gorge et sous le « menton. J'ai fait en dernier lieu un voyage exprès pour être témoin du « commencement, des progrès et de la fin de cette maladie; je me suis « même fait accompagner d'un chirurgien et d'un médecin, afin de pouvoir « l'étudier et acquérir une connaissance précise et raisonnée de sa cause, ou « du moins de sa nature, à l'effet d'en offrir à M. de Buffon une description « exacte et systématique; mais ayant été averti trop tard, et la maladie, « qui ne dure que neuf jours, étant déjà cessée, je n'ai pu me procurer « d'autres lumières que celles qui résultent de la pratique et de l'expérience « des gardiens des troupeaux de buffles...

« Les symptômes de cette maladie sont très-faciles à connaître, du moins « quant aux extérieurs. La lacrymation est le premier; l'animal refuse « ensuite toute nourriture; presque en même temps sa gorge s'enfle consi- « dérablement, et quelquefois aussi le corps se gonfle en entier; il boite « tantôt des pieds de devant, tantôt de ceux de derrière; la langue est en « partie hors de la gueule, et est environnée d'une écume blanche que « l'animal jette au dehors...

« Les effets de ce mal sont aussi prompts que terribles, car en peu « d'heures, ou tout au plus en un jour, l'animal passe par tous les degrés « de la maladie et meurt. Lorsqu'elle se déclare dans un troupeau, presque « tous les jeunes buffles qui n'ont pas atteint leur troisième année en sont « attaqués, et s'ils ne sont âgés que d'un an ils périssent presque tous; « dans ceux qui sont âgés de deux ans il y en a beaucoup qui n'en sont pas « atteints, et même il en échappe un assez grand nombre de ceux qui sont « malades; enfin dès que les jeunes buffles sont parvenus à trois ans, ils

« sont presque sûrs d'échapper, car il est fort rare qu'à cet âge ils en soient « attaqués, et il n'y a pas d'exemple qu'au-dessus de trois ans aucun de « ces animaux ait eu cette maladie : elle commence donc par les plus « jeunes, comme étant les plus faibles, et ceux qui tettent encore en sont « les premières victimes; lorsque la mère, par la finesse de son odorat, « sent dans son petit le germe de la maladie, elle est la première à le con- « damner en lui refusant la tette. Cette épizootie se communique avec une « rapidité extraordinaire; en neuf jours au plus un troupeau de jeunes « buffles, quelque nombreux qu'il soit, en est presque tout infecté. Ceux « qui prennent le mal dans les six premiers jours périssent assez souvent « presque tous, au lieu que ceux qui n'en sont attaqués que dans les trois « derniers jours échappent assez souvent, parce que depuis le sixième jour « de l'épizootie la contagion va toujours en diminuant jusqu'au neuvième, « qu'elle semble se réunir sur la tête d'un seul, dont elle fait, pour ainsi «dire, sa victime d'expiation...

« Elle n'a point de saison fixe, seulement elle est plus commune et plus « dangereuse au printemps et en été qu'en automne et en hiver... Une « observation assez générale, c'est qu'elle vient ordinairement lorsque « après les chaleurs il tombe de la pluie qui fait pousser de l'herbe nou- « velle, ce qui semblerait prouver que sa cause est une surabondance de « chyle et de sang, occasionnée par ce pâturage nouveau dont la saveur et « la fraîcheur invitent les petits buffles à s'en rassasier au delà du besoin. « Une expérience vient à l'appui de cette réflexion : les jeunes buffles aux- « quels on a donné une nourriture saine et copieuse pendant l'hiver, s'aban- « donnant avec moins d'avidité à l'herbe nouvelle du printemps, n'en sont « pas attaqués autant que les autres, et meurent en plus petit nombre. « Dans les années de sécheresse, cette maladie se manifeste moins que dans « les années humides ; et ce qui confirme ce que je viens d'avancer sur sa « cause, c'est que le changement de pâturage en est le seul demi-remède ; « on les conduit sur les montagnes où la pâture est moins abondante que « dans la plaine, ce qui ne fait cependant que ralentir la fureur du mal « sans le guérir. En vain les gardiens des troupeaux de buffles ont tenté « les différents remèdes que leur a pu suggérer leur bon sens naturel et « leurs faibles connaissances ; ils leur ont appliqué à la gorge le bouton de « feu, ils les ont fait baigner dans l'eau de fleuve et de mer, ils ont séparé « du troupeau ceux qui étaient infectés, afin d'empêcher la communication « du mal, mais tout a été inutile : la contagion gagne également tous les « troupeaux ensemble et séparément; la mortalité est toujours la même; « le seul changement de pâturage semble y apporter quelque faible adou- « cissement, et encore est-il presque insensible...

« La chair des buffles morts du *barbone* est dans un état de demi-putré- « faction. Elle a été reconnue si dangereuse qu'elle a réveillé l'attention

« du gouvernement, qui a ordonné, sous des peines très-sévères, de l'en-
« terrer, et qui a défendu d'en manger...

« Quoique cette maladie semble particulière aux buffles, elle ne laisse « pas de se communiquer aux différents animaux qu'on élève avec eux, « comme poulains, faons et chevreaux, ce qui lui donne tous les caractères « d'une épizootie. La cohabitation avec les buffles malades, le seul contact « de la peau de ceux qui sont morts suffisent pour infecter ces animaux, « qui ont les mêmes symptômes et bientôt la même fin... Et même le « cochon est sujet à la prendre, il en est attaqué de la même manière et « dans le même temps, et il en est souvent la victime; il y a cependant « quelque différence à ce sujet entre le buffle et le cochon : 1° le buffle n'est « assailli par ce mal qu'une seule fois dans sa vie, et le cochon l'est jusqu'à « deux fois dans la même année, de manière que celui qui a eu le *barbone* « en avril, l'a souvent une seconde fois en octobre; 2° il n'y a pas d'exem- « ple qu'un buffle au-dessus de trois ans en ait été attaqué, et le cochon y « est sujet à tout âge, mais beaucoup moins cependant lorsqu'il est parvenu « à son entier accroissement; 3° l'épizootie ne dure que neuf jours au plus « dans les troupeaux de buffles, au lieu qu'elle exerce sa fureur sur le « cochon pendant quinze jours et encore au delà; mais cette maladie n'est « pas naturelle à son espèce, et ce n'est que par sa communication avec les « buffles qu'il en est attaqué.

« Le *barbone* étant presque la seule maladie dangereuse pour le buffle, « et étant en même temps si meurtrière que sur cent de ces animaux qui « en sont attaqués dans leur première année il est rare qu'elle en épargne « une vingtaine, il serait de la dernière importance de découvrir la cause de « cette maladie pour y apporter remède. Les remarques faites jusqu'à pré- « sent sont insuffisantes, parce qu'elles n'ont pu être que superficielles... Mais « je me propose, dès que cette épizootie se manifestera de nouveau, d'aller « une seconde fois sur les lieux pour l'examiner avec des personnes de l'art, « afin de pouvoir fournir à M. de Buffon une description qui le mette en état « de donner, par son sentiment, des lumières certaines sur cette matière. »

Quoique ce mémoire de monsignor Gaëtani sur le buffle soit assez étendu dans l'extrait que je viens d'en donner, je dois cependant avertir que j'en ai supprimé à regret un grand nombre de digressions très-savantes et de réflexions générales aussi solides qu'ingénieuses, mais qui, n'ayant pas un rapport immédiat ni même assez prochain avec l'histoire naturelle du buffle, auraient paru déplacées dans cet article; et je suis persuadé que l'illustre auteur me pardonnera ces omissions en faveur du motif, et qu'il recevra avec bonté les marques de ma reconnaissance des instructions qu'il m'a fournies; sa grande érudition, bien supérieure à la mienne, lui a fait trouver les racines, dans les langues grecque et latine, du nom du buffle, et les soins qu'il a pris de rechercher dans les auteurs et dans les monuments

anciens tout ce qui peut avoir rapport à cet animal, donnent tant de poids à sa critique que j'y souscris avec plaisir.

D'autre part, les occasions fréquentes qu'a eues M. Gaëtani de voir, d'observer et d'examiner de près un très-grand nombre de buffles dans les terres de sa très-illustre maison, l'ont mis à portée de faire l'histoire de leurs habitudes naturelles beaucoup mieux que moi, qui n'avais jamais vu de ces animaux que dans mon voyage en Italie et à la ménagerie de Versailles, où j'en ai fait la description. Je suis donc persuadé que mes lecteurs me sauront gré d'avoir inséré dans ce supplément le mémoire de M. Gaëtani, et que lui-même ne sera point fâché de paraître dans notre langue avec son propre style, auquel je n'ai presque rien changé parce qu'il est très-bon, et que nous avons beaucoup d'auteurs français qui n'écrivent pas si bien dans leur langue que ce savant étranger écrit dans la nôtre.

Au reste, j'ai déjà dit qu'il serait fort à désirer que l'on pût naturaliser en France cette espèce d'animaux aussi puissants qu'utiles; je suis persuadé que leur multiplication réussirait dans nos provinces où il se trouve des marais et des marécages, comme dans le Bourbonnais, en Champagne, dans le Bassigny, en Alsace, et même dans les plaines le long de la Saône, aussi bien que dans les endroits marécageux du pays d'Arles et des Landes de Bordeaux. L'impératrice de Russie en a fait venir d'Italie et les a fait placer dans quelques-unes de ses provinces méridionales; ils se sont déjà fort multipliés dans le gouvernement d'Astracan et dans la Nouvelle-Russie. M. Guldenstaedt dit [a] que le climat et les pâturages se sont trouvés très-favorables à ces animaux, qui sont plus robustes et plus forts au travail que les bœufs. Cet exemple peut suffire pour nous encourager à faire l'acquisition de cette espèce utile, qui remplacerait celle des bœufs à tous égards, et surtout dans les temps où la grande mortalité de ces animaux fait un si grand tort à la culture de nos terres.

a. *Discours sur les productions de la Russie*, page 21.

Les *Additions* de Buffon n'étaient, comme je l'ai dit dans ma note de la page 243, que de simples matériaux : tout s'y trouvait confondu; j'ai cru être utile en les distribuant dans un ordre méthodique.

C'est ce qu'aurait fait Buffon, en y retranchant sans doute bien des détails, si d'autres travaux et l'âge le lui eussent permis. Trente ans d'études assidues en avaient fait un naturaliste, méthodiste et pratique, et, comme je l'ai déjà remarqué (note 2 de la page 135), c'est de son grand ouvrage que datent les premiers modèles de la vraie méthode en zoologie.

En m'occupant de la classification des *Additions*, trois ou quatre articles m'ont d'abord échappé; et par conséquent trois ou quatre espèces ne se trouvent pas à leur place :

1° Le *rat de Madagascar* ou *galago*, page 370, aurait dû venir après les *loris;*

2° Le *perouasca*, page 347, aurait dû être placé parmi les *putois;*

3° L'*animal anonyme* ou *fennec*, page 370, aurait dû être placé parmi les *chiens.*

Avec ce IVe volume de notre édition se terminent les XV premiers volumes de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale et les IV volumes des *Suppléments* relatifs à l'*homme* et aux *quadrupèdes.*

AVERTISSEMENT DE M. DE LACÉPÈDE.[1]

Le public ayant désiré vivement de jouir des derniers travaux de feu M. le comte de Buffon, qu'une longue et douloureuse maladie a enlevé l'année dernière aux sciences et aux lettres, M. le comte de Buffon son fils, ainsi que M. le chevalier de Buffon son frère et son exécuteur testamentaire, ont bien voulu me remettre les ouvrages manuscrits qu'ils ont trouvés parmi les papiers de ce grand naturaliste, et confier le soin de diriger l'impression de ces ouvrages à celui qu'il avait chargé lui-même de les continuer. J'ai cru ne pouvoir répondre convenablement à leur choix, ni bien remplir les intentions qu'ils m'ont témoignées, qu'en publiant ces manuscrits tels qu'ils m'ont été remis. Feu M. de Buffon m'ayant souvent entretenu des projets qu'il avait formés pour ajouter à leur valeur, je sais qu'il se proposait d'y faire quelques changements : il voulait particulièrement abréger plusieurs descriptions qu'il avait faites quelques années auparavant, les embellir par les couleurs brillantes qu'il savait employer avec tant d'art, les mêler avec des considérations plus générales, présenter les rapports des diverses parties de son ouvrage dans de grands tableaux qui, comme autant d'objets éclatants, auraient répandu sur l'ensemble une nouvelle lumière et une chaleur plus vive; mais le génie de ce grand écrivain aurait pu seul terminer ses productions. Ce volume sera donc composé des articles laissés par M. de Buffon, tels qu'ils étaient lorsqu'il allait les perfectionner; j'ai cru seulement que l'on ne serait pas fâché de trouver, dans cet avertissement, l'indication des changements essentiels qu'il avait déterminés, et les noms des auteurs dans lesquels on verra des détails plus étendus sur les animaux dont il voulait compléter l'histoire : j'ai pensé que ces observations étaient autant d'hommages que je devais à sa mémoire, ainsi qu'à l'amitié qu'il m'a toujours témoignée.

ARTICLE DES ORANGS-OUTANGS. — Le singe, indiqué comme étant peut-être une variété par laquelle l'espèce du *pongo* ou *grand orang-outang* se rapprocherait du *mandrill*, est le *choras*. Nous devons observer aussi que l'individu femelle dont M. de Buffon rapporte les habitudes naturelles, d'après M. Wosmaër, est le même que celui dont il donne la description et l'histoire, d'après M. Allamand, dans le même article.

ARTICLE DU PITHÈQUE. — La comparaison la plus exacte entre les divers pithèques apportés des côtes de Barbarie, et le singe si bien décrit par M. Daubenton sous le nom de *magot*, a prouvé qu'ils appartiennent à la même espèce, et qu'ils ne présentent que de légères différences relatives au sexe, ou qui disparaissent avec l'âge ; mais un de nos confrères, M. Desfontaines, savant professeur du jardin du Roi, nous a confirmé qu'il existait en Afrique, ainsi que l'ont dit plusieurs voyageurs, une espèce de singe sans queue, à laquelle il a laissé le nom de *magot*, dans les observations employées par M. de Buffon, qui est en effet très-voisine de celle du magot, et qui en diffère néanmoins par quelques caractères extérieurs, ainsi que par ses habitudes. C'est à ce dernier animal que l'on pourra appliquer le nom de *simia-inuus* donné au *magot* ou *pithèque* par plusieurs naturalistes; et c'est à ce même animal qu'il faudra rapporter aussi la plus grande partie de ce qu'a dit M. de Buffon des habitudes du singe connu depuis longtemps en Europe sous le nom de *magot*, et avec lequel les animaux appelés *pithèques*, ne forment qu'une seule et même espèce. Au reste, très-peu de temps avant sa mort, M. de Buffon avait lui-même adopté cette opinion.

ARTICLE DU LOWANDO. — Le babouin que M. de Buffon avait cru devoir rapporter à l'espèce du *lowando*, est absolument le même que le *babouin à museau de chien*, dont il parle dans l'article précédent, d'après plusieurs naturalistes, et que M. Linné a nommé *simia hamadryas*.

1. Cet *Avertissement* se trouve en tête du VIIe volume des *Suppléments* de l'édition in-4° de l'Imprimerie royale, volume publié par Lacépède, en 1789, un an après la mort de Buffon. — Voyez la note de la page 243.

ARTICLE DE LA GUENON A LONG NEZ. — Des Cochinchinois, qui sont venus au Cabinet du Roi, ont reconnu cet animal, dont on y conserve la dépouille : ils nous ont appris qu'il était très-commun dans leur pays où on le nomme *khî dôc*, c'est-à-dire, *grand singe ;* il devient en effet très-grand et très-gros; il va par troupes nombreuses; il ne se nourrit que de fruits; son naturel est cependant presque féroce, et, lorsqu'on l'attaque, il se défend avec beaucoup de force et de courage.

ARTICLE DU MACAQUE A QUEUE COURTE. — Ce singe a de très-grands rapports avec celui dont M. Gmelin a parlé d'après M. Scopoli, et qui porte le nom de *simia cynosuros* (édition augmentée et corrigée du système de M. Linné, vol. Ier, à Leipsick, 1788).

ARTICLE DE LA GUENON COURONNÉE. — Il paraît que l'on doit regarder cette guenon comme une variété de l'aigrette (*simia aygula ;* M. Gmelin, ouvrage déjà cité).

ARTICLE DU BLANC NEZ. — Ce singe est le *simia petaurista* de M. Gmelin (ouvrage déjà cité).

ARTICLE DE LA GUENON A NEZ BLANC PROÉMINENT. — C'est à cette espèce que M. Gmelin a donné le nom de *simia nictitans* (*ibid*).

ARTICLE DE L'ALOUATE. — Une planche jointe à cet article représente un sapajou hurleur, dont M. de Buffon n'a laissé aucune description, et qui paraît avoir de très-grands rapports avec l'alouate.

ARTICLE DU PETIT MAKI GRIS. — Ce maki, ainsi que celui dont M. de Buffon a donné la description, est de l'espèce du maki, appelé *lemur laniger* par M. Gmelin (ouvrage déjà cité).

ARTICLE DU LORIS DE BENGALE. — On trouvera, dans l'ouvrage déjà cité de M. Gmelin, les noms des divers auteurs qui ont fait connaître ce loris : ce savant continuateur de M. Linné lui a conservé le nom de *lemur tardigradus*, et M. de Buffon a été très-fondé à le regarder comme appartenant à l'espèce du loris dont il avait déjà traité.

ARTICLE DU BIZAAM. — M. Schreber en a parlé (vol. III, p. 425), et l'a fait représenter (planche CXV); M. Gmelin l'a nommé *viverra tigrina* (ouvrage déjà cité, vol. I, p. 91.)

ARTICLE DU PUTOIS RAYÉ DE L'INDE. — C'est avec toute raison que M. de Buffon a cru devoir séparer, du genre des chats, cet animal rayé qui n'appartient pas cependant au genre des putois, qui en est séparé par la forme, ainsi que par la position de ses dents, et que M. Gmelin a placé parmi les *viverra*, sous le nom de *viverra fasciata* (ouvrage déjà cité, p. 92).

ARTICLE DU GRAND ÉCUREUIL DE LA CÔTE DE MALABAR. — Cet écureuil, qui a beaucoup de rapports avec l'écureuil de Madagascar dont M. de Buffon a parlé, est le même que celui que M. Gmelin a nommé le très-grand écureuil (*sciurus maximus*), et dont M. Schreber a donné la figure, vol. IV, planche CCXVII, *b*.

ARTICLE DES GUERLINGUETS. — Les deux écureuils de la Guiane dont il est question dans la note de la p. 152 du Ier vol. de M. Gmelin, sont le grand et le petit guerlinguet.

ARTICLE DE L'AYE-AYE. — M. Gmelin l'a nommé écureuil de Madagascar, à cause de sa conformation qui le rapproche des écureuils, quoique ses habitudes l'en éloignent, ainsi que l'a très-bien observé cet habile naturaliste; mais il ne faut pas le confondre avec l'écureuil de Madagascar, dont M. de Buffon a donné la figure, et qui est un animal tout à fait différent, tant par ses habitudes que par sa forme.

ARTICLE DU PHALANGER. — Ce quadrupède dont ont parlé MM. Valentin (*Ind.* 3, p. 272), Pallas (*Misc. Zoologi.* page 59), Erxleben (*Mammal.*, p. 79), Schreber (*Saeugth.* 3, p. 550, tab. 152), et Pennant (*Quadrup.*, p. 209, nº 148), a été nommé par M. Gmelin *didelphis orientalis*, et placé à cause de sa conformation dans le même genre que le sarigue, la marmose, le cayopollin, etc. M. de Buffon paraît avoir une opinion contraire en assurant que le phalanger n'est pas du même genre que ces mêmes sarigue, cayopollin et marmose, mais nous devons observer que, dans plusieurs endroits de ses ouvrages, M. de Buffon n'entend par genre, et quelquefois par classe, qu'une sorte de famille naturelle fondée sur une grande partie des caractères extérieurs des animaux, et en même temps sur la grande ressemblance de leurs habitudes, quand bien même les diverses espèces de cette famille ne présenteraient pas une conformation semblable dans les parties du corps dont les auteurs des divers ordres méthodiques considèrent la ressemblance ou la différence, pour rapprocher ou séparer les espèces.

ARTICLE DE LA GRANDE CHAUVE-SOURIS FER-DE-LANCE. — Cette espèce a quatre dents incisives à la mâchoire inférieure, sans en avoir à la supérieure. Le défaut de queue la distingue de la chauve-souris fer-à-cheval avec laquelle elle a beaucoup de rapports, et le nombre de ses dents la sépare de la chauve-souris musaraigne qui a quatre dents incisives à chaque mâchoire.

ARTICLE DE LA CHAUVE-SOURIS DE LA GUIANE. — Le nombre de ses dents incisives, ainsi que la forme de ses oreilles, empêche qu'on ne la confonde avec les chauves-souris déjà décrites par les naturalistes, et dont aucune n'a, comme elle, la mâchoire supérieure sans incisives, et la mâchoire inférieure armée seulement de deux dents incisives ou tranchantes. Cependant elle a de très-grands rapports avec celle que M. Gmelin a comprise dans son ouvrage sous le nom de *vespertilio lepturus*, quoique celle-ci ait quatre dents incisives à la mâchoire d'en bas; et ce qui les rapproche de plus près, c'est que les deux dents incisives qui garnissent la mâchoire inférieure de la chauve-souris dont il est ici question sont très-petites et divisées en deux, de manière qu'on peut aisément croire qu'elle en a quatre à cette même mâchoire.

ARTICLE DU PORC-ÉPIC DE MALACA. — M. Gmelin a nommé *hystrix macroura* cet animal dont il a déjà été fait mention dans M. Brisson (*Quadrup.*, 131), dans Séba (vol. I, planche LII, fig. 1), et dans Bontius (*Jav.* 54).

ARTICLE DU COENDOU A LONGUE QUEUE. — C'est le même animal que M. Brisson a nommé grand porc-épic d'Amérique (*Quadrup.* 131), dont Barrère a parlé (*Histoire naturelle de la France équinoxiale*, p. 153), dont Marcgrave a fait mention et donné la figure (*Histoire naturelle du Brésil.* Amsterdam, 1648, p. 233), et que M. Gmelin a regardé avec raison comme une variété du coendou ordinaire (*histrix prehensilis*, ouvrage déjà cité, vol. I, p. 119).

ARTICLE DU KLIPDAS OU DE LA MARMOTTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. — C'est le *hyrax capensis* de M. Gmelin. M. le comte de Mellin, cité par M. de Buffon, en a donné la description, la figure et l'histoire, dans les Mémoires des Curieux de la nature de Berlin.

ARTICLE DU SANGLIER DU CAP VERT. — Indépendamment du sanglier du cap Vert (*sus Africanus* de MM. Pennant et Gmelin), du sanglier d'Afrique ou d'Éthiopie (*sus Æthiopicus* de MM. Pallas, Pennant, Gmelin, etc.), du babiroussa et du cochon de Guinée (*sus porcus*), on trouve en Afrique, et particulièrement dans l'île de Madagascar, un sanglier dont l'espèce est encore peu connue. Nous n'en avons vu que la tête décharnée qui est conservée au Cabinet du Roi. Cette tête ressemble plus à celle du cochon de Siam qu'à la tête du sanglier d'Europe; elle en diffère cependant par la courbure de l'arcade zygomatique qui est fort saillante, ainsi que par un prolongement osseux et assez élevé qui termine le renflement des alvéoles dans lesquels sont enchâssées les défenses de la mâchoire supérieure : d'ailleurs, ce prolongement, qui rapproche ce sanglier de celui d'Éthiopie, est terminé par des tubercules, ainsi que les bords du chanfrein auprès de ce prolongement; et de plus, les dents molaires de la mâchoire inférieure ne sont qu'au nombre de cinq, au lieu que dans le sanglier ordinaire elles sont au nombre de sept ou au moins de six. Lorsqu'on connaîtra mieux l'animal auquel appartient cette tête, on pourra décider si ce sanglier de Madagascar doit être regardé comme une variété du sanglier ordinaire, ou comme une espèce distincte de ce sanglier d'Europe [1].

1. Il y a, dans cet *Avertissement* de Lacépède, quelques inexactitudes. Voyez, dans mes notes, l'état actuel de la science sur les divers points que Lacépède s'était proposé de rectifier.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME QUATRIÈME.

HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX.

ADDITIONS AUX SINGES DE L'ANCIEN CONTINENT.

SINGES DU NOUVEAU CONTINENT.

ADDITIONS AUX SINGES DU NOUVEAU CONTINENT.

DES MULETS.

ADDITIONS AUX QUADRUPÈDES.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

PARIS. — IMPRIMERIE J. CLAYE ET Ce, RUE SAINT-BENOÎT, 7.





